



HAL
open science

Instrumentum d'hygiène et de médecine en Gaule romaine

Elise Vigier

► **To cite this version:**

Elise Vigier. Instrumentum d'hygiène et de médecine en Gaule romaine. Archéologie et Préhistoire. Université de Lyon, 2018. Français. NNT : 2018LYSE2062 . tel-03079065

HAL Id: tel-03079065

<https://shs.hal.science/tel-03079065v1>

Submitted on 17 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Université Lumière Lyon 2

École doctorale Sciences Sociales – ED483

Instrumentum
d'hygiène et de médecine
en Gaule romaine

Élise VIGIER

Archéologie

Sous la direction de Mathieu POUX

et de Bernadette CABOURET-LAURIOUX

Thèse présentée et soutenue publiquement le 21 novembre 2018

Volume I : Textes

Composition du jury :

Véronique BOUDON-MILLOT

Directrice de recherche CNRS
Université de Paris IV – Sorbonne

Bernadette CABOURET-LAURIOUX

Professeure d'histoire romaine
Université Jean Moulin – Lyon 3

Véronique DASEN

Professeure d'archéologie classique
Université de Fribourg

Michel FEUGÈRE

Chargé de recherche HC CNRS
Université Lumière – Lyon 2

Mathieu POUX

Professeur d'archéologie gallo-romaine
Université Lumière - Lyon 2

VOLUME I : TEXTES

REMERCIEMENTS

CHAPITRE 1er : INTRODUCTION	p.1
1. Introduction	p.1.
2. Définition des notions thématiques	p.4
2.1. Soins du corps	p.4
2.2. Santé, maladies	p.5
2.3. Les soins du corps : des marqueurs socio-culturels	p.6
3. Cadre géographique et chronologique	p.7
4. Premier constat : une frontière poreuse	p.8
CHAPITRE 2 : ETAT DE LA RECHERCHE	p.9
1. Les débuts de la recherche	p.10
1.1. Le rôle moteur des sites vésuviens au XVIIIe et au début du XIXe s.	p.10
1.2. Développement de la discipline et mise en place de ses méthodes : première moitié du XIXe siècle	p.14
1.3. Naissance des archéologies nationales : la deuxième moitié du XIXe s.	p.16
Ensembles funéraires découverts au XIXe s.	p.19
2. Recherches menées au XXe siècle	p.21
2.1. Le tournant du XIXe au XXe siècle	p.21
2.2. Nouvelles méthodes et nouveaux cadres d'interprétation (1900-1945)	p.21
2.2.1. Acteurs de la recherche : médecins spécialistes, historiens et archéologues	p.22
2.2.2. Sites et ensembles majeurs	p.24
2.3. Archéologie de l'après-guerre : 1945-1970	p.24
2.3.1. Du « bel objet » à l'objet porteur de sens	p.25
2.3.2. Travaux concernant l'instrumentum d'hygiène et de médecine : 1945-1970	p.26
2.3.3. Mise en place de l'archéologie dite « préventive » : 1970-2000	p.26

2.3.4. Principaux contributeurs et thématiques de la recherche	p.28
3. Recherches actuelles : le XXIe siècle	p.38
3.1. Acteurs et thèmes de la recherche actuelle	p.41
CHAPITRE 3 :OBJECTIFS DE L'ETUDE	P.45
CHAPITRE 4 : ASPECTS METHODOLOGIQUES	P.45
1. Acquisition des données	p.45
1.1. Présentation des sources de données	p.45
1.2. Outils de traitement des données	p.49
2. Méthodes d'analyse	p.52
2.1. Analyse qualitative	p.52
2.2. Analyse quantitative	p.53
2.3. Analyse contextuelle	p.54
2.4. Méthode de datation probabiliste pondérée	p.54
2.5. Analyse spatiale	p.58
CHAPITRE 5 : DEFINITION DU CORPUS ETUDIE	p.59
1. Introduction	p.59
2. Tripartition des catégories fonctionnelles	p.60
2.1. Section hygiène, toilette	p.62
2.2. Section mixte	p.62
2.3. Section médico-chirurgicale	p.64
3. Objets non inclus dans l'étude	p.64
4. Choix des cas d'étude	p.65
CHAPITRE 6 : LES STRIGILES METALLIQUES	p.66
1. Aspects méthodologiques spécifiques	p.66
1.1. Vocabulaire descriptif	p.66
1.2. Critères d'identification	p.67
1.3. Méthode de quantification	p.67
1.4. Travaux antérieurs sur les strigiles	p.67
1.5. Choix typologiques	p.71
1.5.1. Formes de manche	p.72

1.5.2. Liaison entre le manche et la ligula	p.74
1.5.3. Courbure de la ligula	p.75
1.5.4. Traitement du dos de la ligula	p.75
1.5.5. Notation du type	p.77
1.6 Inscriptions et marques : choix de notation	p.77
2. Etude typo-chronologique des strigiles métalliques	p.79
2.1. Groupe I : Strigiles à manche plein de section quadrangulaire : STR-4012 et STR-4003	p.79
2.1.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne	p.79
2.1.2. Datation argumentée	p.80
2.1.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule	p.84
2.1.4. Etude technique	p.87
2.1.4.1. Marques et estampilles connues	p.87
2.1.4.2. Décors observés	p.88
2.1.4.1. Etude des dimensions	p.90
2.1.5. Hypothèses de centres de production	p.90
2.2. Groupe II : Strigiles à manche creux de section quadrangulaire : STR-4004 et STR-4018	p.93
2.2.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne	p.93
2.2.2. Datation argumentée	p.95
2.2.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule	p.99
2.2.4. Etude technique	p.103
2.2.4.1. Marques et estampilles connues	p.103
2.2.4.2. Décors observés	p.104
2.2.4.3. Etude des dimensions	p.104
2.2.5. Hypothèses de centres de production	p.104
2.3. Groupe III : Strigiles à manche creux de section arrondie : STR-4011 et STR-4017	p.107
2.3.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne	p.107
2.3.2. Datation argumentée	p.109
2.3.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule	p.112
2.3.4. Etude technique	p.116
2.3.4.1. Marques et décors recensés	p.116
2.3.4.2. Etude des dimensions	p.116
2.3.5. Hypothèses de centres de production	p.116
2.4. Groupe IV : Strigiles à manche creux cylindrique tripartite : STR-4002	

	p.118
2.4.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne	p.118
2.4.2. Datation argumentée	p.119
2.4.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule	p.120
2.4.4. Etude technique	p.121
2.4.4.1. Marques et estampilles connues	p.121
2.4.4.2. Décors observés	p.121
2.4.4.3. Etude des dimensions	p.121
2.4.5. Hypothèses de centres de production	p.121
2.5. Groupe V : Strigiles à manche plein tronconique à sub-quadrangulaire : STR-4015 et STR-4025	p.123
2.5.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne	p.123
2.5.2. Datation argumentée	p.123
2.5.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule	p.125
2.5.4. Etude technique	p.125
2.5.4.1. Marques et estampilles connues	p.125
2.5.4.2. Décors observés	p.125
2.5.4.3. Etude des dimensions	p.125
2.5.5. Hypothèses de centres de production	p.127
2.6. Groupe VI : Strigiles à manche plein quadrangulaire terminé par un bouton : STR-4008, STR-4021	p.128
2.7. Groupe VII : Strigiles à manche plein à protomé animal : STR-4020	p.133
2.8. Groupe VIII : strigiles grecs, étrusques et prénestins à manche creux « en boucle » : STR-3001 et STR-3002	p.137
2.9. Groupe IX : strigiles a scatola, à manche creux parfois rempli de plomb : STR-4022	p.139
2.10. Groupe X : Strigiles sans manche : STR-4016	p.148
2.11. Strigiles atypiques	p.148
2.12. Ligulae fragmentaires : STR-4005	p.149
2.13. Les mentions : STR-4013	p.152
3. Etude typo-chronologique des anneaux porte-strigiles	p.156
3.1. Groupe des anneaux porte-strigiles circulaires	p.156
3.2. Groupe des anneaux porte-strigiles en « D » : APS-4001 et APS-4002	p.163
3.3. Anneaux intermédiaires	p.166
4. Résultats	p.167

4.1. Bilan des analyses qualitatives et quantitatives	p.167
4.2. Bilan des études typo-chronologiques et contextuelles	p.177
4.3. Bilan de l'analyse spatiale	p.187
5. Interprétations et hypothèses	p.189
5.1. Hypothèses sur les centres de production	p.189
5.2. Adoption, modalités de diffusion et évolution de l'usage du strigile en Gaule	p.191
5.3. Les utilisateurs de strigiles	p.197
6. Apports et perspectives	p.202
CHAPITRE 7 : LES MIROIRS	p.205
1. Aspects méthodologiques spécifiques	p.205
1.1. Vocabulaire descriptif	p.205
1.2. Critères d'identification	p.206
1.3. Méthode de quantification	p.206
1.4. Typologie privilégiée et retenue	p.207
2. Etude typo-chronologique	p.209
2.1. Miroirs quadrangulaires : Lloyd-Morgan Group A : MRR-4034	p.209
2.2. Description morphologique du groupe	p.209
2.3. Miroirs disques « lourds » sans décor : Lloyd-Morgan Group B : MRR-4060	p.218
2.4. Miroirs disques épais avec décor : Lloyd-Morgan Group C : MRR-4061	p.220
2.5. Miroirs disques fins : Lloyd-Morgan Group D : MRR-4070	p.223
2.6. Petits miroirs disques épais : Lloyd-Morgan Group E : MRR-4062	p.225
2.7. Petits miroirs disques fins : Lloyd-Morgan Group F : MRR-4051	p.230
2.8. Miroirs à manche simples : Lloyd-Morgan Group G : MRR-4067	p.234
2.9. Miroirs à manche à décor de cercles concentriques en relief : Lloyd-Morgan Group H : MRR-4068	p.239
2.10. Miroirs à manche en forme de massue d'Hercule : Lloyd-Morgan Group J : MRR-4058	p.242
2.11. Miroirs à manche à bordure percée : Lloyd-Morgan Group K : MRR-4004	p.244
2.12. Miroirs à manche à bordure radiée : Lloyd-Morgan Group L : MRR-4007	p.249
2.13. Miroirs à manche à bordure découpée et trouée : Lloyd-Morgan Group M : MRR-4072	p.256
2.14. Manches de miroirs : Lloyd-Morgan Group N : MRR-4059, MRR-4025,	

MRR-4063, MRR-4024	p.258
2.15. Miroirs à anneau de suspension : Lloyd-Morgan Group P : MRR-4077	p.262
2.16. Miroirs bivalves tardo-hellénistiques et préromains : Lloyd-Morgan Group Q : MRR-4074	p.263
2.17. Miroirs bivalves : Lloyd-Morgan Group R : MRR-4073 et MRR-4021	p.264
2.18. Petits miroirs boîtiers : Lloyd-Morgan Group S : MRR-4075	p.270
2.19. Miroirs avec plaques décoratives en relief : Lloyd-Morgan Group T : MRR-4076	p.276
2.20. Miroirs à poignée diamétrale dorsale : Lloyd-Morgan Group W : MRR-4078	p.280
2.21. Miroirs à poignée diamétrale dorsale optionnelle : Lloyd-Morgan Group X : MRR-4014	p.286
2.22. Miroirs en verre doublé de plomb : Lloyd-Morgan Group Y : MRR-4071, MRR-4001, MRR-4002, MRR-4003 et variantes	P.291
2.23. Miroirs de type indéterminé : Lloyd-Morgan Group Z : MRR-4069	P.296
CHAPITRE 8 : LES CUILLERES-SONDES	p.297
1. Aspects méthodologiques spécifiques	p.297
1.1. Vocabulaire descriptif	p.297
1.2. Critères d'identification	p.298
1.3. Méthode de quantification	p.298
1.4. Travaux antérieurs sur les cuillères-sondes	p.298
1.5. Choix typologiques	p.299
2. Etude typo-chronologique	p.301
2.1. Cuillères-sondes de type Riha A : tige à décor niellé en spirale : SSP-4011	p.301
2.2. Cuillères-sondes de type Riha B : tige torsadée : SSP-4012	p.306
2.3. Cuillères-sondes de type Riha C : à écusson de jonction : SSP-4013	p.309
2.4. Cuillères-sondes de type Riha D : à tige facettée ou cannelée : SSP-4014	p.314
2.5. Cuillères-sondes de type Riha E : à tige lisse : SSP-4007	p.320
2.6. Cuillères-sondes de type Riha F : à attache longue : SSP-4020	p.326
2.7. Cuillères-sondes de type Riha G : à moulure en ove isolé : SSP-4021	p.331

2.8. Cuillères-sondes de type Riha H : à grand cuilleron : SSP-4022	p.335
2.9. Cuillères-sondes atypiques et fragmentaires : SSP-4042	p.340
2.10. Mentions de cuillères-sondes : SSP-4034, var. C	p.341
3. Résultats	p.342
3.1. Bilan des analyses qualitatives et quantitatives	p.342
3.2. Distribution spatiale des attestations par provinces dans la zone étudiée et analyse contextuelle	p.350
3.3. Hypothèses sur la production des cuillères-sondes	p.356
3.4. Usages des cuillères-sondes	p.358
4. Apports et perspectives	p.362
CHAPITRE 9 : LES SPATULES-SONDES	p.363
1. Aspects méthodologiques spécifiques	p.363
1.1. Vocabulaire descriptif	p.363
1.2. Critères d'identification	P.364
1.3. Méthode de quantification	p.364
1.4. Travaux antérieurs sur les spatules-sondes	p.364
1.5. Choix typologiques	p.365
2. Etude typo-chronologique	p.367
2.1. Spatules-sondes de type Riha A : à écusson de jonction : SSP-4023	p.367
2.2. Spatules-sondes de type Riha B : à grande spatule ovale : SSP-4024	p.372
2.3. Spatules-sondes de type Riha C : à spatule allongée en forme de langue et moulures à l'attache : SSP-4025	p.376
2.4. Spatules-sondes de type Riha D : spatule à bords concaves : SSP-4004	p.379
2.5. Spatules-sondes de type Riha E : à petite spatule en feuille d'olivier et attache moulurée : SSP-4026	p.387
2.7.	
Spatules de type Riha G : SSP-4028	p.391
2.6. Double-spatules de type Riha F : à tige quadrangulaire : SSP-4027	p.392
2.7. Spatules de type Riha G : SSP-4028	p.392
2.8. Spatules et spatules-sondes de type Riha H : sans décor et à « petite » spatule : SSP-4029	p.393
2.9. Spatules de type Riha J : à tige en tôle enroulée et spatule martelée : SSP-4030	p.395
2.10. Spatules-sondes du type « slender lancet » : à spatule à bords	

convergents : SSP-4015	p.397
2.11. Spatules doubles : SSP-4045	p.401
2.12. Spatules-sondes à spatule quadrangulaire : SSP-4002	p.402
2.13. Spatules-sondes atypiques et fragmentaires : SSP-4046 et SSP-4043	p.403
2.14. Mentions de spatules-sondes : SSP-4034, var. B	p.404
3. Résultats	p.405
3.1. Bilan des analyses qualitatives et quantitatives	p.405
3.2. Distribution spatiale des attestations par provinces dans la zone étudiée et analyse contextuelle	p.414
3.3. Hypothèses sur la production des spatules-sondes	p.420
3.4. Usages des spatules-sondes	p.421
4. Apports et perspectives	p.424
CHAPITRE 10 : LES CURETTES-SONDES, LES SONDES DOUBLES ET LES SONDES SIMPLES	p.425
1. Aspects méthodologiques spécifiques	p.425
1.1. Vocabulaire descriptif et ritères d'identification	P.425
1.2. Méthode de quantification	p.427
1.3. Travaux antérieurs et choix typologiques	p.427
2. Etude morphologique	p.429
2.1. Curettes-sondes : SSP-4035	p.429
2.2. Sondes doubles fines : SSP-4038	p.432
2.3. Sondes doubles massives : SSP-4037	p.435
2.4. Sondes simples : SSP-4036	p.436
2.5. Extrémités olivaires fragmentaires : SSP-4010	p.439
2.6. Tiges moulurées fragmentaires : INH-4001	p.440
2.7. Autres instruments doubles	p.441
2.8. Mentions d'instruments doubles indéterminés, de specilla et de « sondes » :	p.443
3. Résultats	p.444
3.1. Bilan de l'analyse quantitative	p.444
3.2. Usages	p.445
4. Apports et perspectives	p.450
CHAPITRE 11 : LES TABLETTES À BROIER	p.451
1. Aspects méthodologiques spécifiques	p.451
1.2. Vocabulaire descriptif	p.452
1.3. Critères d'identification	p.452

1.4. Méthode de quantification	p.453
1.5. Travaux antérieurs sur les tablettes à broyer	p.453
1.6. Choix typologiques	p.456
2. Etude typo-chronologique	p.458
2.1. Tablettes à broyer quadrangulaires : PFA-4001	p.458
2.2. Mentions de « palettes à fard » sans matériau : INH-4003	p.488
3. Résultats	p.489
3.1. Distribution spatiale des attestations et caractérisation des contextes de découverte dans la zone étudiée	p.489
3.2. Les différents matériaux	p.496
3.3. Etude morphométrique	p.506
4. Interprétations et hypothèses	p.518
4.1. Usages et restitution des gestes	p.518
4.2. Proposition de restitution des étapes de fabrication des coticulae	p.533
5. Apports et perspectives	p.534
CHAPITRE 12 : LES SCALPELS	p.537
1. Aspects méthodologiques spécifiques	p.537
1.1. Terminologie	p.537
1.2. Vocabulaire descriptif	p.538
1.3. Critères d'identification	p.539
1.4. Méthode de quantification	p.539
1.5. Travaux antérieurs sur les scalpels	p.540
1.6. Choix typologiques	p.544
2. Etude typo-chronologique des manches de scalpels	p.546
2.1. Groupe 1 : manches de scalpel avec spatule	p.546
2.2. Groupe 2 : manches de scalpels sans spatule	p.605
2.3. Mentions de scalpels : SCP-4008	p.624
3. Résultats	p.626
3.1. Bilan des analyses qualitatives et quantitatives	p.626
3.2. Bilan des analyses contextuelles	p.637
3.3. Bilan de l'analyse spatiale : répartition par provinces	p.640
4. Interprétations et hypothèses	p.643
4.1. Structuration de la production	p.643
4.2. Usages du scalpel	p.646
4.3. Mobiliers associés	p.648
5. Apports et perspectives	p.651

CHAPITRE 13 : SANTE ET APPARENCE DANS L 'ANTIQUITE GRECO-ROMAINE

	p.653
1. Corps biologique et identité sociale	p.653
2. Représentations mentales romaines	p.654
2.1. Justification morale de la propreté	p.654
3. Conserver la santé ou la rétablir	p.662
3.1. La « prévention sanitaire », un terme anachronique ?	p.662
3.2. La conservation d'un équilibre par la diaita	p.663
3.3. Les principes de la théorie humorale	p.663
3.4. Rétablir l'équilibre humoral	P.665
3.5. Les médicaments	p.666
4. Pratiques d'hygiène romaines	p.669
4.1. La toilette quotidienne	p.669
4.2. Bains et thermalisme	p.673
5. Pratiques médicales grecques et romaines	p.677
5.1. Coexistence de différentes « médecines »	p.677

CHAPITRE 14 : CONNAISSANCES MÉDICALES ET MOYENS THÉRAPEUTIQUES ANTIQUES

	p.689
1. Vue d'ensemble des connaissances médicales antiques	p.689
1.1. Divergence entre les moyens antiques et actuels	p.689
1.2. Anatomie	p.690
1.3. Physiologie	p.690
1.4. Natures, causes et identification des maladies	p.691
2. Les thérapeutiques médicales et chirurgicales	p.692
2.1. Méthodes thérapeutiques médicales	p.692
2.2. Méthodes thérapeutiques chirurgicales	p.693
CONCLUSION	p.707

VOLUME II : CATALOGUE ET PLANCHES

VOLUME III : LISTES, ANNEXES, BIBLIOGRAPHIE

REMERCIEMENTS

Cette thèse est le résultat d'un travail au long cours qui a nécessité l'aide de nombreuses personnes. Je tiens donc à leur exprimer en quelques mots toute ma gratitude.

Mes remerciements et ma reconnaissance vont tout d'abord à mon directeur de thèse, Matthieu Poux, professeur d'archéologie gallo-romaine à l'Université Lumière - Lyon 2 et à ma directrice, Bernadette Cabouret-Lauriou, professeur d'histoire romaine à l'Université Jean Moulin - Lyon 3. Je les remercie tous deux de m'avoir accordé leur confiance en acceptant d'encadrer cette thèse. Leurs regards et leurs conseils ont toujours été avisés.

La chance m'a été donnée de bénéficier, pendant trois années, d'un contrat doctoral de l'ED483 ScSo, sans lequel ce travail n'aurait pu voir le jour. J'exprime donc mes vifs remerciements aux membres de la commission ayant cru en mon projet.

Véronique Dasen, professeur en Archéologie classique à l'Université de Fribourg, Véronique Boudon-Millot, directrice de recherche au CNRS et directrice de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée - équipe «Médecine grecque» à l'Université de la Sorbonne - Paris IV, ainsi que Michel Feugère, chargé de recherche au CNRS au sein du laboratoire ArAr "Archéologie et Archéométrie" - UMR 5138, équipe "*Instrumentum* archéologique" me font l'honneur de bien vouloir participer à ce jury et je les en remercie vivement.

Je dois souligner l'aide précieuse apportée par Michel Feugère qui a toujours su trouver du temps pour de longs et fructueux échanges ; je lui exprime toute ma gratitude pour l'intérêt qu'il a porté à ce travail et ses encouragements qui m'ont été d'un grand secours. Merci aussi à lui de m'avoir ouvert sa bibliothèque personnelle.

Mon rattachement, en tant que doctorante, au laboratoire ArAr m'a permis de bénéficier de bonnes conditions de travail dans une ambiance chaleureuse. Je remercie sa directrice, Cécile Batigne-Vallet, pour sa grande écoute et sa disponibilité, ainsi que ses différents membres, en particulier L. Eyango et C. Brun. En m'offrant un lieu de travail et de judicieux conseils, tous ont contribué au bon déroulement de cette recherche. Je leur fais part de toute ma gratitude.

Ce travail n'aurait pas pu aboutir sans la bienveillance du Service Archéologique de la Ville de Lyon et de sa directrice Anne Pariente, qui a accepté de m'en ouvrir les portes et les réserves. Je remercie Stéphane Carrara, Clémence Mège, Eric Bertrand, Michèle Monin, Jean-Paul Lascoux et Marie-Noëlle Baudrand qui ont accepté de partager leurs données. Ma profonde reconnaissance et mon amitié chaleureuse vont à Stéphane Carrara qui a contribué à ma formation et que je n'oublie pas. Merci également au Musée de la civilisation gallo-romain de Lyon Fourvière / *Lugdunum*, à son directeur Hughes Savay-Guerraz ainsi qu'aux gestionnaires des collections G. Cardoso et C. Nguyen.

Mes remerciements s'adressent également au Forum Antique de Bavay, musée archéologique du Département du Nord, à sa directrice Véronique Beirnaert-Mary pour m'avoir invitée dans leurs locaux et pour leur accueil chaleureux. Je remercie tout particulièrement Laure de Chavagnac et Marie-Laure Florent pour leur disponibilité et leur aide.

Ma gratitude va également aux autres personnes qui m'ont communiqué des données inédites ou avec qui j'ai pu échanger des informations : en particulier, Matthias Higelin (PAIR), Bénédicte Viroulet (Musée de Biesheim), Vincent Merkenbreack (UMR 8164), Yannick Teyssneyre (R.O. Eveha), Magali Robert (Doctorante - Université de Nantes), Marie Gagnol (Chercheur associé - UMR 5138), Aline Doniga (Chercheur associé - CCJ).

Que tous ceux qui se reconnaîtront dans ces lignes et que j'aurais pu oublier soient remerciés.

Différentes personnes ont également apporté leur soutien moral : S. Mailleur, A. Gilles, B. Clément, L. Guillaud, A. Giraud, G. Morillon, A. Carbone... Merci à mes amis qui ont su m'écouter et me soutenir.

Le tableau ne serait pas complet sans un grand, très grand merci à mes parents pour leurs relectures, leur soutien aussi bien moral que financier et leur confiance sans faille. Ils m'ont permis d'avancer et de réaliser ce travail. J'exprime également toute ma gratitude et mon affection à Alex. Je n'en serais pas arrivée là sans son aide, son calme et sa compréhension. Merci d'avoir su me pousser plus loin aux moments opportuns.

Merci à tous d'être à mes côtés.

1. INTRODUCTION

1. Introduction

Les ustensiles et instruments dédiés aux soins du corps revêtent une grande variété formelle et sont très largement diffusés dans l'empire romain. Si l'usage et la forme de certains objets (miroirs, peignes, pinces à épiler ...) nous sont encore familiers, la fonction d'autres instruments paraît au premier abord bien mystérieuse. Cette difficulté montre bien que les artefacts sont – à côté des sources historiques – les traces tangibles de pratiques et de comportements culturels et que ceux-ci évoluent, voire disparaissent. Témoins révélateurs de la relation de l'individu à son corps, les objets d'hygiène et de médecine constituent un gisement d'informations qui a naturellement vocation à entrer en dialogue avec les sources historiques. Toutefois, les pratiques de soins du corps différant considérablement dans l'espace et dans le temps, les variations des situations régionales ne peuvent pas être entièrement reflétées par les textes, mais peuvent être appréhendées au moyen des sources matérielles. Absence, présence, rareté, fréquence révèlent ainsi la circulation et l'utilisation plus ou moins large de ces biens de consommation dans la société gallo-romaine. La réflexion sur les usages et la symbolique de ces objets de la vie quotidienne doit désormais être alimentée et renouvelée par les données archéologiques, d'autant plus que les historiens ont consacré de nombreux travaux à l'identité, l'apparence, l'hygiène corporelle et aux usages sociaux du corps dans la Rome ancienne.

Le renouvellement et l'augmentation permanente de la documentation archéologique disponible incitent à réviser nos connaissances sur les objets relatifs aux soins du corps. Malgré des efforts constants, leur fréquence est telle au sein des lots de mobiliers qu'ils ne peuvent pas être inventoriés de manière exhaustive. Cette difficulté montre paradoxalement l'intérêt d'une telle étude pour l'interprétation contextuelle de ces objets par les archéologues.

Dans les volumes qui suivent, le lecteur trouvera en premier lieu une introduction générale définissant le sujet, accompagnée d'un état de la recherche, de ses visées et de la méthode adoptée pour effectuer l'étude de cet important *corpus*. Dans la seconde partie, figurent l'analyse et l'interprétation des données. Les résultats pouvant être assez techniques avec de nombreuses références à la typologie, il a semblé judicieux de ne pas les déconnecter dans un volume distinct afin d'en faciliter la compréhension. Ils figurent ainsi dans une partie dédiée à la fin des chapitres

portant sur les catégories fonctionnelles détaillées. Le volet suivant replace les différentes catégories fonctionnelles dans leur contexte d'utilisation au sein de chapitres transversaux abordant notamment les notions d'apparence et de santé et un plus large bilan sur les connaissances médicales antiques. Le catalogue des objets, classés selon les sites et par ordre alphabétique, accompagné de planches et des *indices* occupe les volumes suivants. Enfin, le dernier d'entre eux est consacré aux annexes, aux listes et à la bibliographie. Afin de mieux cerner l'intérêt d'une recherche sur l'*instrumentum* d'hygiène et de médecine en Gaule romaine, il est important de présenter un à un les concepts liés au sujet.

2. L'*instrumentum*, matériau d'étude et spécialité archéologique

Le terme *instrumentum*¹ désigne à la fois l'ensemble des artefacts, c'est-à-dire l'ensemble des objets façonnés par l'homme, et la spécialité archéologique chargée de leur étude. Ces mobiliers, encore souvent désignés par l'expression « petits objets », concernent l'ensemble des activités humaines. Le champ d'étude de cette spécialité, qui s'est développée plus tardivement que la numismatique et la céramologie, s'est en quelque sorte défini en creux et se rapporte à tous les artefacts délaissés par ces deux disciplines. Plutôt qu'un critère de taille ou de matériau – le terme *instrumentum* ne concerne pas uniquement les objets de petite taille ou le métal, ou ce qui n'est pas de la terre cuite – le critère fonctionnel s'est progressivement imposé au cours des dernières années.

Lorsqu'un spécialiste des objets réalise l'étude d'un site stratifié, il cherche à comprendre l'évolution de sa nature et de ses fonctions dans le temps. La variété des activités humaines lui impose de classer les artefacts en différentes catégories logiques afin de quantifier leurs proportions réciproques et de pouvoir comparer ce site à d'autres. Néanmoins, les études actuelles ne sont pas toutes régies par une même méthodologie, ce qui pose certains problèmes. En effet, diverses tentatives de **classements fonctionnels** ont été élaborées : le classement dit « analytique » de Bibracte et le classement fonctionnel de Lattes : Syslat®. Une troisième méthode, tentative de conciliation entre ces deux systèmes, a été récemment mise au point lors des ateliers de Bibracte² (pour plus de détails sur le classement fonctionnel et ses limites, voir Annexe 1), mais les deux premières sont dans les faits les plus utilisées.

Dans le cadre de l'étude d'une thématique, ces différents classements se révèlent peu pratiques. En effet, quel que soit le classement utilisé, les objets relatifs aux soins du corps et pris en compte ici sont répertoriés au sein d'une ou deux catégories fonctionnelles, dites aussi « fonctions » (Fig. 1, Fig. 2 et Fig. 3).

Le classement de Bibracte dit « analytique » (Fig. 1) est inadapté ici car trop vaste : les objets liés à l'hygiène, la toilette, la cosmétique sont classés dans la catégorie « parure », tout comme les instruments médicaux et chirurgicaux.

1 Le terme latin *instrumentum* a par ailleurs donné à la postérité le mot instrument, qui est justement utilisé de nos jours pour désigner les outils chirurgicaux. La panoplie du chirurgien prend le nom d'*instrumentarium*.

2 Briand et al. 2013, p. 14-19.

Domaine	Catégorie
Personnel	Parure (parure, vêtement et soin du corps)

Fig. 1. Répartition des objets liés aux soins du corps dans le classement dit « analytique » de Bibracte.

Si l'on suit la proposition de classement fonctionnel publiée en 2013 (Fig. 2), tous les objets concernés par la présente étude appartiennent à la catégorie fonctionnelle « Soin du corps », qui comprend les objets de la toilette, de l'hygiène et de la médecine, englobée dans le domaine « Personnel », qui concerne « la relation à soi, ce qui a trait à la personne »³.

Domaine	Catégorie fonctionnelle
Personnel (relation à soi)	Soins du corps (toilette, hygiène et médecine)

Fig. 2. Répartition des objets liés aux soins du corps dans la nouvelle proposition de classement fonctionnel de l'atelier de Bibracte.

Dans le classement initié par l'équipe de Lattes, Syslat[®], suivi puis développé dans le cadre de la base Artefacts (Fig. 3), les objets entrant dans la fonction « toilette, hygiène » font partie du domaine « personnel », tandis que ceux pouvant être attribués à la fonction « médecine, chirurgie » sont classés dans le domaine « économique ». Classifier la médecine et la chirurgie dans l'économie en les assimilant à des transactions marchandes générant un profit peut être discuté, ces activités – professionnelles certes – étant reliées au corps et plus spécifiquement aux soins qui peuvent lui être apportés pour l'entretenir, le guérir et le soigner. Ces instruments pourraient aussi bien être considérés comme des marqueurs sociaux des classes privilégiées et être rangés dans le domaine « socio-culturel ».

Domaine	Fonction
Personnel	Toilette, hygiène
Economique	Médecine, chirurgie

Fig. 3. Répartition des objets liés aux soins du corps dans le classement fonctionnel utilisé par Artefacts et issu de Syslat[®].

Ces classements mettent volontairement en valeur les spécificités fonctionnelles pour raisonner à l'échelle d'un ou plusieurs sites, mais ne sont pas conçus pour analyser et caractériser les activités elles-mêmes. Ainsi, s'il est simple d'attribuer la fonction « toilette, hygiène » à un miroir ou « médecine, chirurgie » à un scalpel, il est en revanche plus complexe de déterminer l'usage de certains objets polyvalents, qui, selon les cas et les associations de mobiliers, peuvent être attribués à l'hygiène ou à la médecine.

3 Briand et al. 2013, tabl. 1 et 2.

La méthode de tripartition utilisée pour étudier plus finement les usages de ces objets et dépasser ces classements arbitraires sera détaillée *infra* (Cf. Chapitre 5 : Définition du *corpus*). Ce préalable théorique relatif à la spécialité archéologique étant posé, il est à présent possible de définir des notions liées aux soins du corps et donc au sujet, souvent confondues car de sens assez voisins.

3. Définition des notions thématiques

3.1. Soins du corps

Par « **soins du corps** » sera désigné l'ensemble des pratiques destinées à entretenir, soigner et mettre en valeur le corps.

L'**hygiène** peut être définie comme « l'ensemble des mesures, des procédés et des techniques mis en œuvre pour préserver et pour améliorer la santé »⁴ ou encore « l'ensemble des principes, des pratiques individuelles, ou collectives visant à la conservation de la santé, au fonctionnement normal de l'organisme »⁵. Elle se distingue donc de la **toilette**, qui, au sens strict du terme, regroupe l'ensemble des opérations de propreté et de nettoyage du corps, soit « l'action de procéder aux divers soins de propreté du corps »⁶. Cette définition sera préférée aux sens anciens, d'acceptation plus large⁷, qui englobaient également le maquillage, la coiffure, la parure et l'habillement. Ces deux dernières catégories ne sont pas prises en compte dans la présente étude. La coiffure est une pratique à mi-chemin entre la toilette et la parure puisqu'elle peut-être le support d'épingles et d'ornements (exclus de la présente étude). Le maquillage est ici envisagé comme une pratique destinée à apporter un soin ou embellir et non à nettoyer. Dans le sens actuel, la **cosmétique** se rapporte à toute préparation non médicamenteuse destinée aux soins du corps, à la toilette et à la beauté. Durant l'Antiquité, le mot avait un sens plus restreint puisque la Grèce distinguait déjà l'art de la toilette, la κοσμητική τέχνη (*kosmêtikê technê*), du **maquillage**⁸, la κομμωτική τέχνη (*kommôtikê technê*)⁹.

Aujourd'hui, le terme **pharmacie** désigne autant une « science, art, techniques, ayant pour objet la recherche, la fabrication, le contrôle, le conditionnement et la distribution des médicaments », que l'activité professionnelle de vente et de conseil ayant trait aux médicaments et « l'ensemble des locaux où le pharmacien entrepose, prépare et vend les médicaments ainsi que divers articles d'hygiène, de parfumerie, de diététique infantile et adulte, de l'herboristerie »¹⁰. Les pharmacies

4 UMR 7118- ATILF 2004b.

5 Larousse.

6 UMR 7118- ATILF 2004e.

7 « Ensemble des accessoires, produits, objets qui servent à se parer », ou « action de s'apprêter pour paraître en public (en se coiffant, maquillant, habillant, etc.) » donnant l'expression « être à sa toilette » ou comme « l'ensemble des vêtements et accessoires qui servent à la parure et notamment à l'habillement féminin » : UMR 7118- ATILF 2004e.

8 Il n'existe pas de mot latin spécifique pour désigner le maquillage : l'équivalent est le terme *ars*, habileté technique acquise par l'habitude ou la pratique : Dubourdiou, Lemirre, in : Moreau 2002, p. 98.

9 Grillet 1975, p. 93.

10 UMR 7118- ATILF 2004d.

actuelles proposent souvent un rayon « parapharmacie » abritant des produits cosmétiques, d'hygiène et de toilette – dont des accessoires – qui montrent combien la distinction peut être tenue entre cosmétique, toilette et médecine. Les *pharmacopola*e antiques et les apothicaires approvisionnaient aussi bien le public que les médecins « en drogues, pommades et articles de toilette ». Cette activité, à mi-chemin entre médecine et commerce, suscitait la méfiance à cause de nombreuses fraudes sur la qualité et la nature des produits entrant dans les préparations commercialisées¹¹.

Par **médecine**, il faut entendre « science qui a pour objet l'étude, le traitement, la prévention des maladies ; art de mettre, de maintenir ou de rétablir un être vivant dans les meilleures conditions de santé »¹² ou « l'ensemble des connaissances scientifiques et des moyens de tous ordres mis en œuvre pour la prévention, la guérison ou le soulagement des maladies, blessures ou infirmités »¹³. Si la prévention est un concept relativement récent, conserver la santé est une préoccupation ancienne.

La **chirurgie** fait quant à elle partie intégrante de la médecine, mais se distingue de la pratique médicale elle-même – qui traite par des substances, régimes et actes non invasifs – parce qu'elle fait appel à l'opération manuelle comme moyen d'action. Le terme chirurgie est d'ailleurs issu du grec *kiros*, qui signifie main. Elle doit donc être définie comme « partie de la thérapeutique qui met en œuvre des procédés manuels et l'usage d'instruments, et qui groupe elle-même diverses spécialités selon les organes ou appareils intéressés (chirurgie thoracique), les buts recherchés (chirurgie réparatrice), etc. »¹⁴ ou « une discipline médicale spécialisée dans le traitement des maladies et des traumatismes, qui consiste à pratiquer, manuellement et à l'aide d'instruments, des actes opératoires sur un corps vivant »¹⁵.

3.2. Santé, maladies

Cette partie se concentrera sur la définition des notions de santé et de maladies.

La définition actuelle de la **santé** comme étant « l'absence de maladie » est une approche simpliste et restrictive si l'on souhaite comprendre son sens à l'époque romaine. Elle est entre autres liée à la subjectivité et au ressenti de l'individu, qui peut assimiler le bien-être qu'il éprouve à une bonne santé, indépendamment de son état clinique réel. Cet individu s'inscrit dans une société particulière, possédant son propre système de valeurs, et dans un environnement donné. La santé revêt donc une dimension mentale et culturelle forte et forme un idéal entièrement dépendant du contexte social, culturel et historique¹⁶.

11 André 1995, p. 71, 2006, p. 387.

12 UMR 7118- ATILF 2004c.

13 Larousse.

14 UMR 7118- ATILF 2004a.

15 Larousse.

16 Voir à ce propos le recueil d'articles Health in Antiquity : King 2005.

Considérée comme première composante du bonheur dans de nombreux textes, devant la beauté, la richesse et la jeunesse¹⁷, la santé peut être décrite comme un état idéal d'équilibre qu'il faut maintenir et conserver par différents moyens et principes (hygiène de vie, alimentation, exercices physiques, médecine, religion, locothérapie, salubrité ...). La santé entretient également un rapport étroit avec la religion et la magie. Bien que la médecine romaine puisse s'exercer dans le cadre civil et militaire, médecine et religion, loin d'être antinomiques, sont perçues comme complémentaires.

Aujourd'hui la **maladie** est définie comme « altération de la santé, des fonctions des êtres vivants (animaux et végétaux), en particulier quand la cause est connue (par opposition à syndrome) »¹⁸. Dans la société gréco-romaine, la maladie a souvent été vue comme une sanction naturelle infligée par une divinité, en lien avec l'action humaine¹⁹. Ainsi, la médecine s'est appuyée longtemps sur des pratiques magiques et religieuses, puis des systèmes philosophiques, avant l'empirisme et le rationalisme scientifique. Hésiode relate dans *Des travaux et des Jours* (102-4), le mythe de la boîte de Pandore, d'où les maladies furent libérées avec la faim et le labeur²⁰. Les dieux infligent des maux autant qu'ils les soignent. Pour H. King et V. Dasen, deux types de causes sont à l'origine des maladies : des facteurs externes comme les dieux, les esprits, les sorcières, mais aussi l'air ou les germes (les microbes et les bactéries sont des concepts ignorés) ou des processus internes liés au déséquilibre des humeurs²¹.

Pour entretenir, mettre en valeur et soigner le corps, la logique actuelle implique d'éviter la saleté et les maladies en maintenant un bon état de propreté et de santé général, tout en tendant vers la beauté et non vers la laideur. Il faut néanmoins garder à l'esprit un certain décalage culturel avec l'Antiquité lorsqu'on envisage ce groupe de concepts antagonistes, ce qu'a bien montré M. Blonski dans sa thèse. Pour lui, opposer trop rapidement les ensembles « santé, propreté et soin » à « maladie, saleté et négligence » relève d'un mode de pensée moderne influencé par la recherche biomédicale²².

3.3. Les soins du corps : des marqueurs socio-culturels

Le corps d'un individu est à la fois le support et le vecteur d'informations à destination de la communauté dans laquelle il s'intègre, en premier lieu pour le situer à l'intérieur de la société. Si ce principe n'est pas remis en cause par la distance chronologique, le sens et la forme des messages transmis a nécessairement changé depuis l'époque romaine. Le déchiffrement de ces codes et de leurs référentiels de valeurs ne doit donc pas être gêné par des idées préconçues contemporaines.

17 Voir par exemple une chanson à boire du IVe ou Ve siècle av. J.-C., attribuée à Simonides ou à Epicharmos : « To be healthy is best for mortal man, / second is to be of beautiful appearance, / third is to be wealthy without trickery, / and fourth to be young with one's friends. » Simonides (651, *Poeta Melici Graecae*) : trad. Page 1962 ; King 2005, p. 1.

18 Larousse.

19 Nutton 2004, p. 284.

20 King 2005, p. 7.

21 King et Dasen 2008, p. 7.

22 Blonski 2014.

Cette lecture sociale du corps, en tant que construction culturelle, sera développée dans le chapitre 13, où l'on verra que l'entretien de soi et son corollaire, la bonne santé, passent par une recherche permanente d'équilibre qui ne s'exprime pas de la même manière selon le genre de l'individu.

Plus qu'un marquage social, cette préoccupation d'équilibre et de pondération dans l'entretien de soi fait pleinement partie de la vie quotidienne, mais occupe aussi une place prépondérante dans la pratique médicale, puisqu'elle conditionne la conservation de la bonne santé ou la guérison (voir chapitre 14).

4. Cadre géographique et chronologique

Après avoir succinctement présenté les thématiques sous-tendues par le sujet, il convient d'en préciser les limites géographiques et chronologiques.

Plusieurs critères ont guidé le choix du cadre géographique. Les territoires des différentes provinces gauloises correspondent globalement à l'emprise du territoire métropolitain actuel : celui-ci s'est doté durant les deux derniers siècles d'une politique culturelle de sauvegarde, de recherche archéologique et d'une législation homogène. Le développement de la discipline archéologique y est toutefois marqué par la grande diversité de ses acteurs, depuis ses origines avec les érudits des sociétés savantes et les collectionneurs, jusqu'à la structuration actuelle. Fouilles anciennes, archéologie programmée et archéologie de sauvetage - puis préventive - ont ainsi généré une masse considérable de données disparates. La *Carte Archéologique Nationale*, publiée sous la forme de pré-inventaires départementaux, uniformise l'ensemble de la documentation disponible. On dispose ainsi de larges séries de données pouvant avoir une valeur statistique, dont le traitement et l'analyse sont aujourd'hui facilités par les moyens informatiques actuels, même si l'objectif des *Cartes* est de fournir un catalogue des sites et pas nécessairement une description exhaustive de leur mobilier.

Plus qu'une simple réponse à des contraintes de « faisabilité » ou d'inscription dans la continuité de la tradition de la recherche, le choix de la Gaule romaine s'avère également fondé sur le plan scientifique. Cette entité, découpée en différentes provinces, offre un angle intéressant pour observer le phénomène de la « romanisation » sur la mosaïque de peuples et de cités qui la constituent. Conservent-ils une certaine diversité culturelle sur le plan de l'apparence²³ ou adoptent-ils uniformément des pratiques de soins du corps romaines ? Les objets jouent un rôle clé pour apporter des éléments de réponse. Leur présence est souvent le meilleur témoin d'activités quotidiennes presque passées sous silence par les textes. Les cartes de répartition, en montrant la circulation des objets dans l'espace, permettent d'amorcer la compréhension de certains phénomènes de production et de diffusion, notamment commerciale. Leur présence ou leur absence, sur les cartes les mieux établies, peuvent mettre en évidence des limites non matérielles comme

23 Swift 2000 ; Eckardt, Crummy 2003.

des zones douanières²⁴, tandis que les zones de concentrations régionales les plus importantes peuvent suggérer la présence d'ateliers.

Ce travail propose ainsi d'envisager l'*instrumentum* d'hygiène et de médecine à l'époque romaine à l'échelle de la Gaule mais ne s'y cantonne pas puisqu'il puise, lorsque le besoin s'en fait sentir, dans les études européennes pour trouver des parallèles et mener une réflexion sur ce type de mobilier largement diffusé. Les travaux récemment menés sur des thématiques similaires, par exemple *Styling the body at the late Iron Age and Roman Britain*²⁵, s'appuient sur des systèmes d'inventaires sur de larges territoires comme le *Portable Antiquities Scheme*²⁶. En France ou dans le monde romain, les études thématiques sur ce type de mobilier, jusqu'à présent plutôt ponctuelles ou régionales, forment un ensemble qui a fourni la base de réflexion à cette enquête.

L'étude a été menée de manière systématique à l'échelle du territoire français, mais ne s'y est pas restreinte ; elle a évidemment compris la documentation accessible pour la Gaule Belgique. Les données disponibles pour la Germanie Supérieure ont été intégrées à des fins comparatives.

Un cadre chronologique large (Ier s. av. au Ve s. ap. J.-C.) a été choisi pour envisager l'évolution de ces catégories d'*instrumentum* dans une approche diachronique. Ces limites permettent notamment d'appréhender les évolutions nettes constatées au cours du Ier s. av. J.-C., en particulier au tournant du Principat, tant dans l'abondance que dans la diversité du mobilier dédié aux soins du corps.

5. Hygiène et médecine : une limite poreuse

La limite qui sépare les soins d'hygiène des soins médicaux est difficile à établir. Textes, substances utilisées et instruments montrent que les pratiques d'hygiène et de médecine ne sont pas toujours clairement dissociées. Ainsi, si certains objets se rapportent aisément à des usages voire à des gestes spécifiques (miroirs, peignes ou aiguilles à cataracte, scalpels...), d'autres sont employés pour les deux activités (pincettes, instruments doubles de type *specillum*, tablettes à broyer...). Opérer la distinction entre objets d'hygiène quotidienne et instruments pharmaceutiques ou médico-chirurgicaux et préciser leurs fonctions relève souvent d'une étude approfondie de la forme, du contexte et des assemblages d'objets.

Le chapitre suivant permet, en dressant un état de la recherche, de se faire une idée des ressources documentaires à la disposition du chercheur qui veut étudier les mobiliers dédiés aux soins du corps.

24 voir par exemple le cas des cachets à collyres : Künzl 1986 ; Feugère et al. 1988, p. 73-78.

25 Eckardt et Crummy 2008.

26 <https://finds.org.uk/>.

2.

ETAT DE LA RECHERCHE

Ce chapitre vise à dresser un état de la recherche sur l'*instrumentum* d'hygiène et de médecine en Gaule romaine. De petite taille, les instruments d'hygiène et de médecine sont plutôt faciles à transporter. Comme il s'agit d'objets personnels relativement standardisés, on trouve des parallèles¹ en différents points de l'empire, apportés soit par échanges commerciaux, soit par le déplacement de leurs utilisateurs. Lorsqu'on réalise ce type d'étude pour l'époque romaine, il est indispensable de ne pas se restreindre à la documentation traitant de la Gaule pour replacer ces objets dans leur contexte de production, de diffusion et d'utilisation.

Une inégalité d'intérêt et de traitement peut être constatée entre l'*instrumentum* médico-chirurgical et les objets d'hygiène et de toilette. Ces derniers ont longtemps été considérés comme des découvertes « mineures ». De plus, le fait qu'un certain nombre d'objets soient utilisés à la fois en toilette / cosmétique et en médecine a entraîné une réelle confusion des deux : l'*instrumentum* dit « mixte » est encore rarement traité en tant que tel et il est souvent confondu et fusionné avec les instruments médico-chirurgicaux. Cette identification est en partie due à la méconnaissance de la polyvalence de ces objets, mais on constate également un certain « opportunisme ». La découverte et la publication d'un prétendu instrument chirurgical ont longtemps paru plus séduisantes ou gratifiantes – du fait de la rareté de l'objet – que celles d'un objet « mixte », lié à l'hygiène ou la toilette quotidienne, pourtant statistiquement plus fréquentes. Interpréter ainsi de telles « trouvailles » pouvait quelque peu renforcer l'attrait d'un site archéologique. Les publications faisant référence les unes aux autres pour légitimer l'identification des objets et fournir des parallèles, on obtient par « effet boule de neige » un nombre considérable d'instruments « chirurgicaux », ou présentés comme tels.

Médecins, chirurgiens, pharmaciens et spécialistes du domaine de la santé se sont intéressés plus précocement que les archéologues au matériel utilisé par leurs confrères antiques et à l'histoire de leur discipline. Certains instruments ont en effet connu peu de changements morphologiques jusqu'à la Renaissance et la période moderne, du fait de la bonne adéquation entre forme et fonction. Cette perdurance de la forme – et parfois des noms – au cours des siècles a éveillé l'intérêt

1 Le terme « parallèle » désigne ici des objets présentant des similitudes dans leurs caractéristiques morphologiques.

de ces médecins et spécialistes pour l'évolution des instruments et l'histoire des pratiques médicales associées. La médecine et la chirurgie antiques ont en effet longtemps été considérées comme des domaines d'étude réservés aux spécialistes. L'étude archéologique offre pourtant des strates d'informations intrinsèques et extrinsèques que ne peuvent apporter les médecins pour « faire parler » les objets : méthodes de fabrication, usages et contextes d'utilisation ou étude de la diffusion n'en sont que des exemples.

Les travaux historiques sur la pensée et les pratiques médicales ainsi que sur les représentations mentales du corps romain permettent l'association des opérations et des instruments spécialisés ou des actions et gestes avec les instruments multifonctionnels ou polyvalents. Cette remise en contexte des objets est nécessaire pour mieux comprendre leurs usages. Les très nombreux travaux sur l'histoire de la médecine ne peuvent pas être cités exhaustivement dans ce survol historiographique. On signalera cependant parmi ces sources foisonnantes quelques champs et thématiques de recherches récurrentes.

L'existence d'études archéologiques spécialisées sur ces catégories d'*instrumentum* est indissociable du développement de l'archéologie. Pour chacune des périodes abordées, on tentera de fournir un bref aperçu de l'évolution de la discipline et des avancées concernant la prise en compte des mobiliers archéologiques. La présente étude se concentrera sur les thématiques et acteurs principaux de cette recherche, répertoriés chronologiquement et le cas échéant, par zone géographique.

1. Les débuts de la recherche

1.1. Le rôle moteur des sites vésuviens au XVIIIe et au début du XIXe s.

Les premières fouilles sur les sites d'*Herculanium* et de Pompéi ont respectivement été menées en 1738 et 1749 par l'abbé Martorelli à l'initiative du roi de Naples et de Sicile, Charles III de Bourbon (1716-1788)². Ces premières explorations, effectuées en galeries et en sape, ont pour directives la recherche de fresques et d'objets de valeurs monétaire et esthétique, dans une sorte de « chasse à l'objet de musée » visant à enrichir les collections royales³.

Les antiquaires du XVIIIe siècle font évoluer le principe de la fouille archéologique, qui devient systématique, et les méthodes de la description et de l'illustration. En France, B. de Montfaucon publie à partir de 1719 *Antiquitas explanatiore et schematibus illustrata* (L'Antiquité expliquée et représentée en figures) en 10 volumes puis 5 suppléments⁴. Cet ouvrage, illustré de plus de 1300 planches, ambitionne de produire la somme des connaissances de l'époque sur l'Antiquité tout en permettant d'identifier les antiquités et de démêler le vrai du faux, « *discrimen veri ac falsi* »⁵. Au-delà de thématiques comme la religion ou la guerre, plusieurs volumes sont consacrés aux

2 Pour plus d'informations sur l'intérêt accordé aux traces matérielles du passé durant les périodes antérieures au XVIIIe s., on renverra le lecteur à l'ouvrage fondamental d'A. Schnapp, *La Conquête du Passé* (1993).

3 Schnapp 1993, p. 300-301.

4 de Montfaucon 1719.

5 Beirnaert-Mary 2014, p. 75.

« usages de la vie ». La distinction entre « monde des idées » et « monde des sens » conduit B. de Montfaucon à considérer que « l'archéologie c'est l'image, et l'histoire le texte »⁶. Le recueil de Montfaucon présente le défaut d'assembler des dessins dont il n'est pas le commanditaire direct et qui lui proviennent de toute l'Europe : il contient ainsi quelques faux et absurdités⁷. Cet ouvrage servira de référence aux antiquaires jusqu'aux XVIIIe et XIXe siècles, mais il représente aussi une forme d'impasse intellectuelle en fournissant plus de réponses que de questions. Ainsi, l'exemple de l'abbé Carlier à Bavay (59)⁸, qui reformule ou cite directement l'Antiquité expliquée, est particulièrement révélateur : ainsi un cure-oreille est identifié comme « spatule qu'on croit avoir servi aux haruspices pour fouiller dans les entrailles des animaux »⁹.

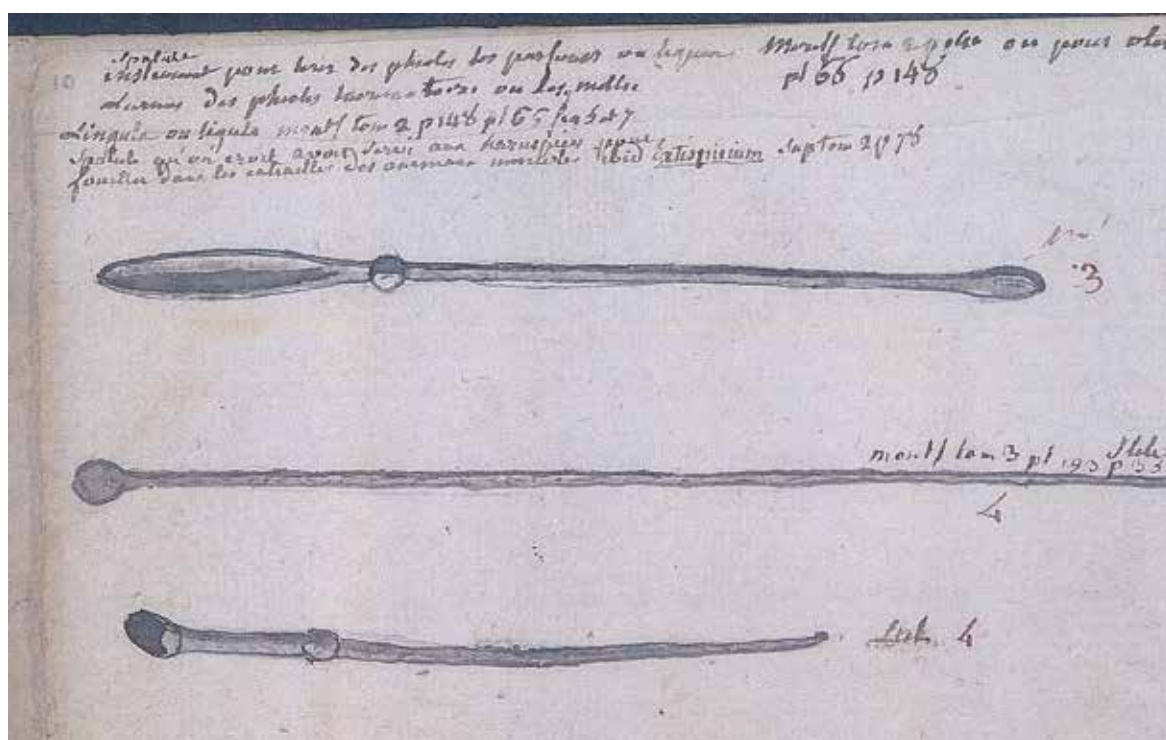


Fig. 4. Dessins de l'abbé Carlier, portant la mention « spatule qu'on croit avoir servi aux haruspices pour fouiller dans les entrailles des animaux »

Sources : extrait du mémoire de V. Beirnaert-Mary : Dessins de la collection de Mr Carlier curé de Bavai acquise par le musée de Douai, [s.d.], pl. XXIX.

6 Schnapp 1993, p. 291.

7 Beirnaert-Mary 2014, p. 71.

8 Je remercie ici Véronique Beirnaert-Mary, directrice du *Forum Antique* de Bavay, Musée archéologique du département du Nord, qui a eu la gentillesse de me faire part de ces renseignements inédits issus de son travail de Master.

9 de Montfaucon 1719, T. II, vol. 1, p. 148 cf. pl. LXVI, fig. XXX ; Beirnaert-Mary 2014, p. 72.

De son côté, dans une optique radicalement différente de celle de B. de Montfaucon, le Comte de Caylus publie en 1752 son *Recueil d'antiquités, égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises* : avec cet ouvrage, il « jette les bases de la méthode comparative qui est au cœur de l'archéologie. Chaque objet, d'où qu'il vienne et de quelque époque qu'il soit, possède des caractéristiques qui permettent à un œil exercé de l'identifier »¹⁰. « Chaque objet est susceptible de révéler des traits stables qui établissent son origine culturelle et géographique »¹¹. Cette définition de la « typologie » ne sera cependant réellement mise en œuvre que bien plus tard.

En 1764, les « fouilles » sont reprises sous la direction de Francesco La Vega : la cité, nouvellement identifiée comme Pompéi grâce à une inscription (1763), est subdivisée en zones appelées « régions ». Le ré-enfouissement des maisons déjà explorées est progressivement abandonné au profit des fouilles à ciel ouvert, mais les beaux objets sont encore parfois mis en scène dans les vestiges lors de la venue de personnages importants¹². Cette même année en Prusse, J. J. Winckelmann publie *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, le premier ouvrage à tenter d'interpréter les œuvres en les replaçant systématiquement dans leur contexte historique¹³. « Des générations d'antiquaires n'avaient cherché d'autre qu'expliquer les objets, Winckelmann prétend expliquer une culture par les objets »¹⁴.

L'histoire de la recherche sur les instruments est marquée dans les années 1770 et 1771 par la mise au jour de la maison du Chirurgien à Pompéi (*Via Consolare*, VI, 1), dénommée ainsi après la découverte de près de 40 instruments chirurgicaux dans son *triclinium*. Cette *domus* n'est pas la seule à livrer du matériel médical et chirurgical, comme le montrent inventaires archéologiques et récits de voyageurs et visiteurs de la fin du XVIIIe s. et de la première moitié du XIXe s.¹⁵. Ces exposés et chroniques décrivent plus rarement les objets de la vie quotidienne¹⁶ (Fig. 2).

Malgré les avancées que constituent les travaux pionniers du comte de Caylus et de Winckelmann, l'objet n'est pas encore considéré pour sa valeur scientifique. Sur la fouille, il n'est bien souvent ramassé et gardé qu'en raison de ses qualités esthétiques ou de sa valeur monétaire. A Pompéi, le bel objet est destiné à alimenter les collections royales (aujourd'hui conservées au musée de Naples). Rarement daté et replacé dans son contexte pour être interprété, l'objet est toujours considéré comme ayant une valeur inférieure à celle des textes antiques.

10 Demoule *et al.* 2002, p. 18-19.

11 Schnapp 1993, p. 296.

12 Schnapp 1993, p. 302.

13 Demoule *et al.* 2002, p. 20.

14 Schnapp 1993, p. 318.

15 Bayardi 1755 ; Savenko 1821 ; Choulant 1823.

16 Bellicard et Cochin 1751.

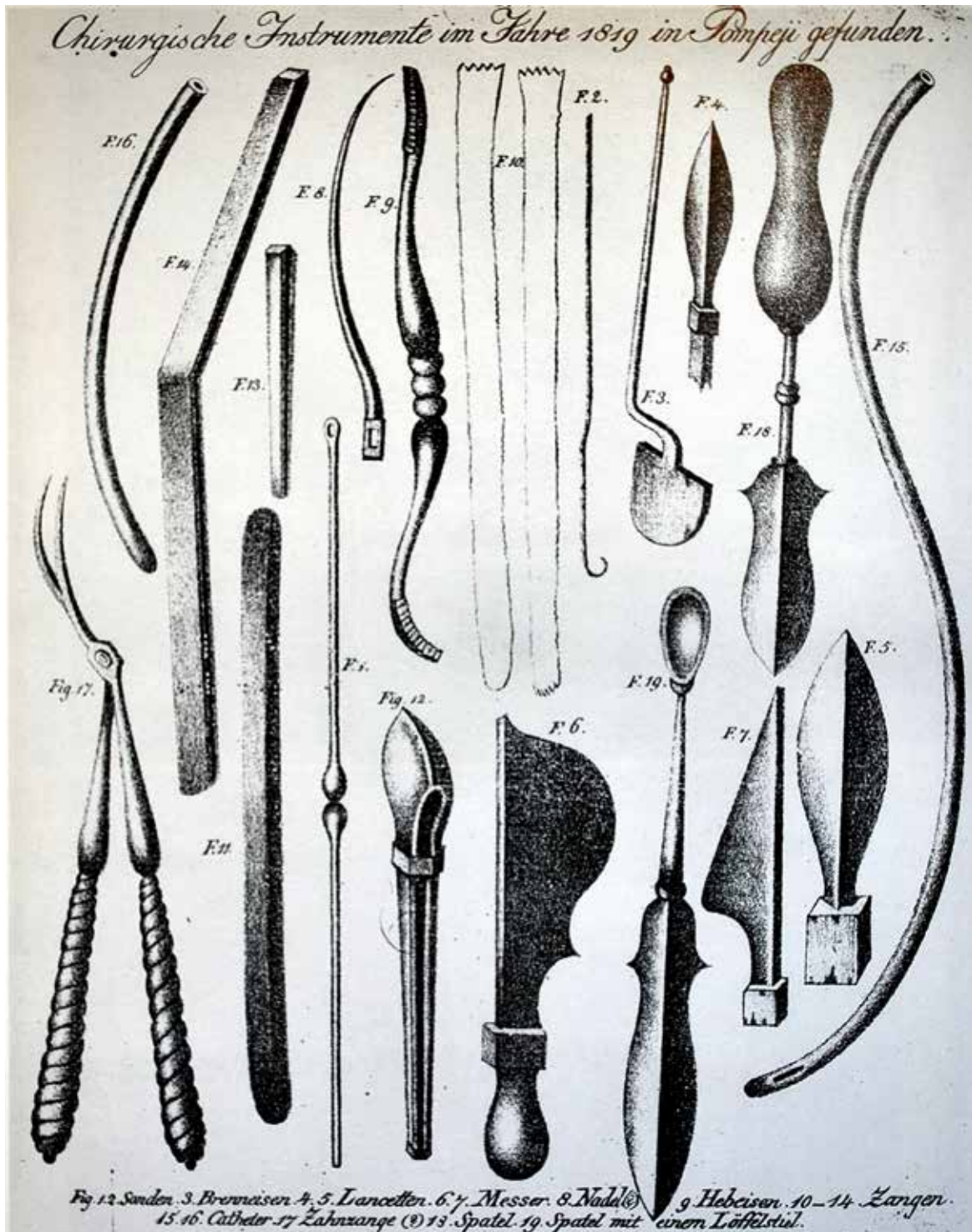


Fig. 5. Instruments de chirurgie découverts à Pompéi en 1819 dessinés et publiés par P. Savenko en 1821.

Sources : extrait de L.J. Bliquez, R. Jackson (1994, pl. IV) : dessins de P. Savenko (1821, fig. 12).

1.2. Développement de la discipline et mise en place de ses méthodes : première moitié du XIXe siècle

Le début du XIXe siècle connaît un changement considérable avec la découverte des « civilisations disparues » en Orient ou en Amérique : avec peu ou en l'absence de textes, il est tout de même possible de faire de l'histoire en étudiant les vestiges architecturaux ou les objets¹⁷. La mise au point de méthodes de la typologie, des études techniques des matériaux et de la stratigraphie, empruntée aux géologues, conduit à la formation progressivement de la discipline archéologique : on passe des antiquaires aux archéologues¹⁸. Les érudits locaux, tant en province que dans les capitales, posent les bases de la discipline archéologique au sein de nombreuses sociétés savantes¹⁹. En France, F. Guizot crée le Comité des Travaux Historiques en 1834 pour coordonner leurs actions et financer leurs recherches par des subventions de l'État.

Les objets du quotidien, notamment ceux servant à la toilette et à l'hygiène corporelle, sont encore généralement omis des publications en raison de leur trivialité. Ceux qui figurent dans les publications comme celles de C. M. Grivaud de la Vincelle²⁰ sont plutôt sélectionnés pour leur décor, leur matériau exceptionnel (or, argent ...) ou pour leurs inscriptions (par ex. les cachets à collyres). Les miroirs grecs ou orientalisants à pieds figurés en ronde-bonde et les miroirs étrusques aux nombreuses scènes gravées attireront l'intérêt des étruscologues. Entre 1843 et 1897, paraît la très importante synthèse en 5 volumes d'E. Gerhard, qui recense près de 800 de ces objets, choisis pour leur revers figuré. Ce recueil général classe les miroirs étrusques et prénestins par thèmes iconographiques. Chaque objet est accompagné d'une étude et d'un dessin soigné, souvent limité au disque, dont la fidélité doit parfois être remise en cause. Les descriptions ignorent en effet les éléments d'identification que sont ornements des manches, des talons ou des médaillons encadrant les scènes. L'étude iconographique donne lieu à des interprétations peu convaincantes sur la mythologie et la religion. Le contexte archéologique et la provenance sont rarement donnés, tandis que les critères formels (dimensions, poids, état de conservation, technique de gravure, style ...) qui pourraient permettre d'élaborer une typologie d'attribuer des datations sont ignorés, comme l'a récemment démontré R. Lambrechts²¹.

En Italie, les publications de la première moitié du XIXe s. marquent véritablement le début de la recherche sur les instruments de médecine antique. La monographie de B. Vulpes, médecin italien, entreprend le rapprochement entre forme, nom et fonction des instruments en étudiant les écrits de Celse, auteur presque contemporain de l'enfouissement de Pompéi²². A cette date, le musée de Naples possède déjà 499 instruments médicaux chirurgicaux²³. La publication de B. Vulpes suscite un intérêt croissant pour le sujet avec des descriptions et illustrations des différents

17 Demoule *et al.* 2002, p. 20.

18 Schnapp 1993, p. 333-335 ; Demoule *et al.* 2002, p. 23-24.

19 Jockey 2007, p. 165 ; Reddé 2009, p. 14.

20 Grivaud de la Vincelle 1807, 1817.

21 Lambrechts 1995, p. 29-57.

22 Vulpes 1847.

23 Broca (préface), in : Védrenes 1876.

instruments identifiés (Fig. 3 et Fig. 4). En complément, J. Quaranta, professeur d'archéologie et de littérature grecque à l'Université de Naples, publie des notices et diverses observations sur les *specula* pompéiens à branches courbes²⁴ ou sur les *forceps*²⁵ et précise l'identification d'instruments, par exemple un *elevatorium* (*ostagra*) alors identifié comme *forceps* chirurgica²⁶.



Fig. 6. Une partie des instruments conservés dans l'*Antiquarium* de Pompéi à la fin du XIXe siècle

Source : extrait de L.J. Bliquez, R. Jackson (1994, pl. XV), photographie : Brogi, n° 10 123.

24 Quaranta 1847.

25 Quaranta 1849.

26 Quaranta 1848.

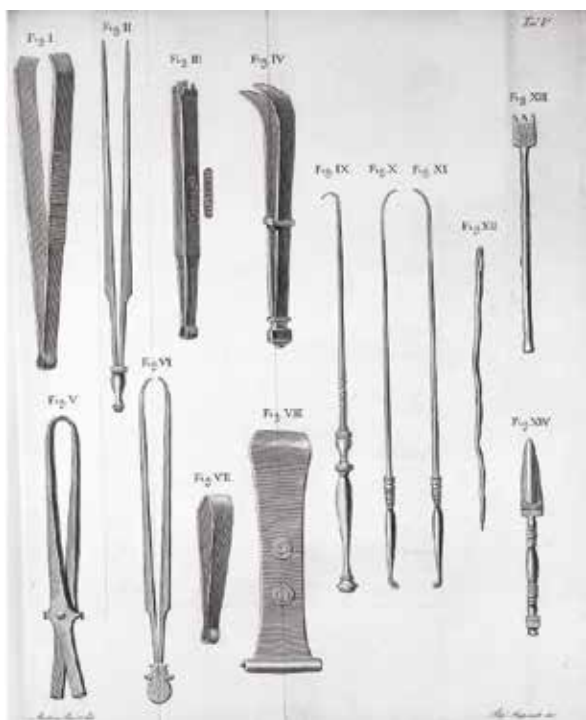


Fig. 7. Planche d'instruments de chirurgie publiés par B. Vulpes en 1847
Sources : extrait de B. Vulpes (1847, Tav. V).

Les objets de la vie quotidienne, notamment ceux pouvant être rattachés à la pratique du bain et de la toilette, sont publiés en 1858 par C. Ceci dans son ouvrage sur les « petits bronzes » du musée royal de Naples²⁷.

Après 1861, date officielle de l'unification italienne, un changement important intervient dans les méthodes de fouilles à Pompéi. Entre 1863 et 1875, G. Fiorelli, archéologue et nouveau directeur des fouilles, entreprend les premières fouilles à ciel ouvert avec des décapages par niveaux horizontaux successifs. Avec les débuts de la stratigraphie se développe un intérêt pour les différentes périodes d'occupation de la ville. Il publiera quelques instruments médicaux et objets de toilette dans le catalogue du musée de Naples – devenu national – et dans les notices relatant les découvertes et le déroulement des fouilles de Pompéi, maison par maison, jour après jour, matériau après matériau²⁸.

En France, la fouille de la nécropole de Trion à Lyon (69) donne lieu à la publication d'une partie du mobilier en os par L. C. Crochet. L'ouvrage *La toilette chez les Romains au temps des empereurs ; étude des principaux objets de toilette en os trouvés dans les fouilles de la nécropole de Trion & du coteau de Fourvière* présente, outre une étude des sources littéraires liées à cette thématique, un catalogue illustré de planches photographiques d'ustensiles de toilette et d'épingles à cheveux pour lesquels l'auteur propose des parallèles européens, notamment italiens. Le caractère très atypique des décors et de la forme d'une partie des objets remet fortement en doute l'authenticité du lot, constitué progressivement par rachats aux ouvriers qui ont pu retailer certains d'entre eux dans des ossements antiques.

En France, la fouille de la nécropole de Trion à Lyon (69) donne lieu à la publication d'une partie du mobilier en os par L. C. Crochet. L'ouvrage *La toilette chez les Romains au temps des empereurs ; étude des principaux objets de toilette en os trouvés dans les fouilles de la nécropole de Trion & du coteau de Fourvière* présente, outre une étude des sources littéraires liées à cette thématique, un catalogue illustré de planches photographiques d'ustensiles de toilette et d'épingles à cheveux pour lesquels l'auteur propose des parallèles européens, notamment italiens. Le caractère très atypique des décors et de la forme d'une partie des objets remet fortement en doute l'authenticité du lot, constitué progressivement par rachats aux ouvriers qui ont pu retailer certains d'entre eux dans des ossements antiques.

1.3. Naissance des archéologies nationales : la deuxième moitié du XIXe s.

Durant la seconde moitié du XIXe s., le prestige lié à l'Antiquité classique (grecque et romaine) s'accroît avec la notoriété des découvertes pompéiennes, qui provoquent un véritable engoue-

27 Ceci 1858, Tav. VIII.

28 Fiorelli 1882, p. 420-423.

ment : chaque pays désire effectuer des découvertes similaires à celles de Pompéi sur son territoire. Pour A. Schnapp, « il ne s'agit plus d'exalter l'origine d'une famille royale ou princière, mais de contribuer à la construction d'une tradition nationale à l'heure où l'Europe s'engage dans un double mouvement d'affirmation des États nationaux et d'expansion coloniale »²⁹. L'archéologie commence à « servir une quête identitaire », dont « l'un des principaux enjeux était de capter l'héritage de la Rome antique et d'instrumentaliser l'histoire romaine à son profit »³⁰.

En France, entre 1852 et 1870, sur fond de rivalités nationales, Napoléon III va lancer une vaste démarche scientifique : l'archéologie va tenir un rôle important dans la « conservation, voire la fabrication » de la mémoire nationale³¹. En 1858 est créée la Commission de topographie des Gaules, dont le but de mener des fouilles et explorations. Des travaux sont ainsi lancés sur des sites comme Alise-Sainte-Reine, Gergovie, la forêt de Compiègne ou le Mont-Beuvray³². La professionnalisation de l'archéologie – les archéologues ont alors remplacé les antiquaires – s'accompagne alors de son institutionnalisation : c'est-à-dire de la prise en charge humaine et financière de l'archéologie par l'État³³.

Les archéologies nationales se développent alors de façon inégale : « La plupart des pays se dotent d'une législation archéologique qui organise l'exploitation et la protection des vestiges, des instituts et des missions archéologiques sont établis dans la plupart des pays du Bassin méditerranéen »³⁴. Les fouilles mènent à la constitution de collections, présentées dans des musées publics ou privés, qui ont pour rôle soit le maintien des Antiquités dans leur pays d'origine³⁵, soit la présentation « d'un flux constant d'œuvres arrachées à leur lieu originel »³⁶.

Ainsi, dans les années 1850, un certain nombre de musées allemands sont fondés dans une « perspective nationale »³⁷. Le Römisch-Germanische Zentralmuseum de Mainz (DE) est ainsi fondé en 1852 et dirigé par le préhistorien L. Lindenschmidt. Celui-ci publie à partir de 1858 *Die Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit* (= Les Antiquités de notre passé païen), ouvrage où les objets de provenances diverses (musées et collections privées) sont classés par thèmes (armement, harnachement et équipement militaire, outils, bijoux et équipement personnel, vaisselle, sculpture ...) puis par périodes (Steinperiode, Erzperiode, Eisenperiode, Fränkisch-alamannische Periode) et par matériaux (or, fer, « airain », verre, terre cuite ...). L'exemple des strigiles montre bien que les objets sont sélectionnés pour leur décor ou pour la présence d'une estampille³⁸. On assiste alors aux prémices de la récupération politique de l'archéologie, notamment avec la recherche des ancêtres des Germains modernes (indo-européens, celtes, germains ou sarmates).

29 Demoule *et al.* 2002, p. 24-25.

30 Reddé 2009, p. 15.

31 Reddé 2009, p. 18.

32 Blanchegorge 2000.

33 Jockey 2007, p. 172.

34 Demoule *et al.* 2002, p. 30.

35 Schnapp 1993, p. 121.

36 Jockey 2007, p. 124.

37 Murray 2007, p. 219.

38 Lindenschmidt 1858, Band. II, Taf. IV.

Le Römisch-Germanische Zentralmuseum de Mainz (DE) ou le Musée des Antiquités du Nord de Copenhague (DK) serviront de modèles pour d'autres musées nationaux, comme le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-Laye (75). Créé par décret en 1862, sa vocation est d'accueillir les Antiquités de la France depuis la préhistoire jusqu'à l'avènement du Christianisme en Gaule³⁹. En outre, il abrite, tout comme le RGZM, de nombreux moulages permettant de comparer les objets à distance.

L'archéologie des monde grec et romain n'est plus centrale et concerne autant les cinq continents que le milieu subaquatique et les périodes préhistoriques. Cette « universalisation de l'archéologie », liée aux expéditions et aux explorations de la fin du XIXe siècle, qui visent à enrichir les grands musées nationaux en y réunissant des œuvres prestigieuses⁴⁰. Hors d'Italie, les découvertes pompéiennes ont toujours un certain retentissement, notamment grâce aux publications du docteur H. Scoutetten⁴¹, de Vacher (1867), de N. Senn au Royaume-Uni⁴² ou de l'antiquaire E. Breton⁴³ en France. Des spécialistes s'intéressent à l'histoire de leur discipline, comme A. Anagnostakis, ophtalmologue grec ayant étudié à Athènes, Berlin et Paris, correspondant étranger de l'Académie royale de Médecine de Belgique, qui met en rapport textes médicaux et la représentation d'une trousse chirurgicale sur un bas-relief grec⁴⁴.

Pour P. Jockey, l'explosion de la littérature archéologique et la publication raisonnée des découvertes constitue « le progrès le plus considérable à mettre au crédit du XIXe s. »⁴⁵. Catalogues des collections des principaux musées européens, vastes corpus documentaires, séries monographiques de « grands » sites, revues spécialisées et sociétés organisées autour de ces revues, dictionnaires, lexiques, répertoires accompagnent désormais les descriptions d'une interprétation. Le raisonnement est fondé sur l'analyse des vestiges matériels qui viennent d'être découverts⁴⁶. L'image se veut reproduction et non plus simple illustration : elle doit être une représentation la plus fidèle possible des vestiges et un moyen d'information⁴⁷.

39 Reddé 2009, p. 19

40 Schnapp 1993, p. 100 ; Demoule *et al.* 2002, p. 28-29.

41 Scoutetten 1867.

42 Senn 1895.

43 Breton 1870.

44 Anagnostakis et Perris frères 1872 ; Anagnostakis 1877.

45 Jockey 2007, p. 124.

46 Jockey 2007, p. 124.

47 Jockey 2007, p. 129.

1.3.1. Ensembles funéraires découverts au XIX^e s.

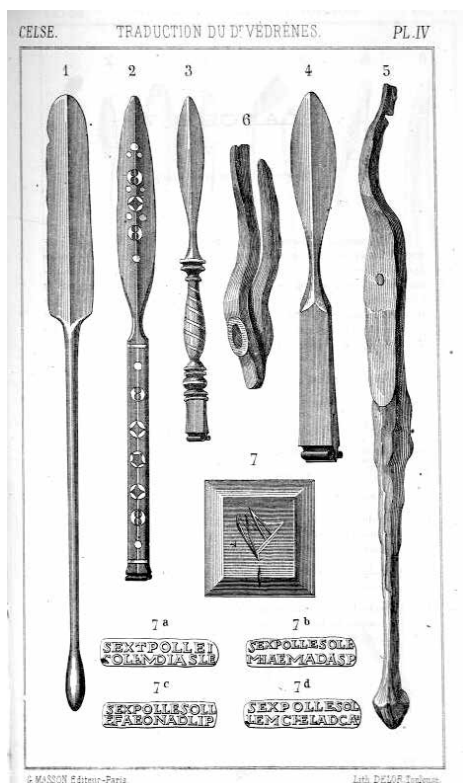


Fig. 8. Planche d'instruments chirurgicaux provenant de la tombe de Saint-Privat-d'Allier, Fontvieille (03) issue de la publication de J.-A. Védrènes

Sources : extrait de J.-A. Védrènes (1876, 1881).

En France, parmi les fouilles effectuées durant le XIX^e siècle, il faut signaler la découverte d'au moins six tombes ayant livré des objets de toilette ou des instruments médicaux ou chirurgicaux. En 1847, l'archéologue, collectionneur et antiquaire B. Fillon fouille à Saint-Médard-des-Prés en Vendée (85) une riche sépulture contenant un lot important d'objets (de nombreuses verreries, un coffret métallique compartimenté, une tablette à broyer, un étui cylindrique contenant deux cuillères-sondes, un mortier en albâtre et son broyon, un godet en alliage cuivreux), qu'il interprète comme étant la tombe d'une « femme artiste » du III^e siècle et qu'il publie en 1849⁴⁸.

En 1854, la tombe de l'oculiste *Caius Firmius Severus*, contenant 27 instruments et une vingtaine de fragments de collyres, est découverte à Reims (51), par le chirurgien J.-B. M. Duquénelle. Celui-ci publiera plus tard une analyse de la composition chimique des collyres recueillis dans la tombe avec le pharmacien E. Baudrimont⁴⁹. En 1864, P. Pascal met au jour la sépulture d'un oculiste à Saint-Privat-d'Allier (03), contenant entre autres quatre manches de scalpels, une spatule-sonde, une branche de davier et un cachet à collyres⁵⁰ (Fig. 5).

En 1874, à Chassenard, Domaine de Vivant (03) un agriculteur exhume les restes d'une tombe au riche mobilier, comportant notamment une paire de strigiles damasquinés, des *militaria* et un masque en fer, interprétée comme étant celui d'un officier⁵¹. En 1880, la tombe d'un

chirurgien, avec vingt-sept instruments et objets, est fouillée à Paris, avenue de Choisy (75) par E. Toulouse. Les scalpels qu'elle contient sont à l'époque mal reconnus et la ventouse est interprétée comme étant une petite bouilloire⁵². En 1886, Th. Eck publie les découvertes effectuées dans l'Aisne (02), dont une tombe comportant coffret métallique et scalpels, alors identifiés comme « spatules pour triturer les onguents »⁵³.

Ces découvertes d'importance suscitent la publication d'instruments médicaux-chirurgicaux ou mixtes isolés : ainsi deux cuillères-sondes à manche cannelé de Rezé (44) sont mises en relation avec celles de la tombe de la « femme artiste » de Saint-Médard-des-Prés (85), mais sont décrites

48 Fillon 1849, p. 43.

49 Baudrimont et Duquénelle 1864.

50 Künzl, Hassel et Künzl 1983, p. 57-58.

51 Déchelette 1903.

52 Toulouse 1882.

53 Eck 1887.

comme étant des « petites cuillers » qui peut-être « servaient [...] à prendre les cires fondues de l'encaustique ou au mélange des couleurs »⁵⁴.

Pris de manière isolés, les instruments chirurgicaux et objets de toilette ne sont pas toujours correctement identifiés : l'exemple des scalpels est particulièrement édifiant. La villa de Pupillin, sur la commune de Builly, Le Canton au Roi (39), livre notamment un scalpel, alors identifié comme « stylet »⁵⁵ par le fouilleur, l'abbé Guichard⁵⁶. A Amiens (80), C. Pinsard n'identifie pas les scalpels en tant que tels dans ses manuscrits (Pinsard, Ms. A) : il parle de spatule ou de lancette. Autre méprise, lorsque l'objet est identifié comme scalpel, la mauvaise conservation de la lame en fer induit bien souvent les auteurs en erreur : la spatule du manche en bronze est régulièrement prise pour la lame. Ces identifications erronées sont reprises et persistent dans un certain nombre de publications ultérieures.

En 1876 puis 1881, J.-A. Védrènes, médecin, chirurgien militaire et membre de l'Académie de médecine, reprend le travail d'identification des instruments et de reconstitution de « l'arsenal » chirurgical entamé par B. Vulpes et publie une monographie comportant une nouvelle traduction de Celse commentée et annotée, accompagnée de 14 planches avec 110 figures d'instruments de chirurgie antiques trouvés à Pompéi et *Herculanum*⁵⁷, mais aussi en Gaule.

C. Daremberg, E. Saglio et E. Pottier, entre 1877 et 1919, s'attèlent à la rédaction du monumental *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, en dix volumes, à partir de sources textuelles et archéologiques⁵⁸ dans un contexte de rivalité entre les différentes universités européennes qui publient au même moment leur *Dictionnaire des Antiquités*⁵⁹.

D'une manière générale, l'objet est toujours recherché pour ses qualités esthétiques plutôt que pour sa signification historique durant tout le XIXe siècle. Les épigraphistes s'intéressent néanmoins à la médecine antique au travers de l'étude des inscriptions des « cachets d'oculistes ». L'abbé Thédenat et Héron de Villefosse publieront un certain nombre de découvertes isolées dès 1880 et 1882⁶⁰, avant qu'E. Espérandieu, militaire, épigraphiste et archéologue, s'intéresse également à ces objets en 1891 et élabore le premier *corpus* de référence à partir de 1894 et jusqu'en 1904⁶¹.

A partir des dernières décennies du XIXe s., les premières recherches en archéologie militaire romaine et antique s'accompagnent de travaux sur les services de médecine et de chirurgie au sein de l'armée, menées par exemple par le chirurgien et professeur de sciences naturelles Sir J. Y. Simpson⁶², par l'archéologue préhistorien et marchand d'art suisse O. Hauser⁶³ ou par les médecins H. Frölich⁶⁴ ou H. Mollière⁶⁵.

54 Parenteau 1869, p. 103-104, n° 268.

55 Le terme est alors utilisé ici comme synonyme de « style », instrument effilé utilisé pour l'écriture sur tablettes de cire et non au sens de petit poignard à lame mince et très effilée.

56 Guichard 1889, pl. X, 3.

57 Védrènes 1876, 1881.

58 Daremberg, Saglio et Pottier 1877.

59 Payen 2015.

60 Thédenat 1880 ; Héron de Villefosse et Thédenat 1882.

61 Espérandieu 1891, 1893a, 1893b, 1904.

62 Simpson 1856.

63 Hauser 1897, 1904.

64 Frölich 1879, 1880.

65 Mollière 1888.

2. Recherches menées au XXe siècle

2.1. Le tournant du XIXe au XXe siècle

Au tournant du XIXe et du XXe s., l'archéologie est marquée par le passage « d'une archéologie du bel objet à une archéologie de tous les objets, sans préjuger de leur qualité esthétique »⁶⁶. L'objet devient l'élément marqueur permettant d'identifier les civilisations et les cultures du passé, il convient alors de le décrire, le classer et le dater⁶⁷. Le concept de culture va progressivement s'imposer auprès des archéologues et des historiens : à un peuple correspondraient une culture et un territoire, « c'est-à-dire un ensemble de traits matériels spécifiques, géographiquement localisés, irréductiblement associés à une ethnie, permettant de la distinguer de sa voisine »⁶⁸. Cette nouvelle approche conduira, dans le contexte de la montée des nationalismes européens, à de nombreux excès dans l'entre-deux guerres. Dans les années 1930, les nazis utiliseront ainsi les théories de G. Kossina pour justifier l'expansionnisme allemand par la supériorité des Germains sur les autres peuples et l'annexion de territoires par le fait qu'ils livrent des vestiges « germaniques ». Cette dérive, que l'on peut qualifier de récupération politique de l'archéologie, repose sur l'idée d'identité entre culture matérielle, peuple (ici la « race aryenne ») et langue⁶⁹. Durant la première moitié du XXe siècle, les débats opposant théories nationalistes et racistes et leurs critiques autour de l'idée d'un « lien mécanique entre objets archéologiques et populations, entre langues et « races » »⁷⁰ marquent la discipline archéologique.

2.2. Nouvelles méthodes et nouveaux cadres d'interprétation (1900-1945)

En 1917, l'égyptologue W.M.F. Petrie publie un *corpus* de l'outillage antique *Tools and Weapons* qui se veut trans-civilisationnel et diachronique, même s'il est centré autour de l'outillage égyptien. Dans l'introduction de son ouvrage, l'auteur fait remarquer au lecteur que l'étude des outils a jusqu'ici été négligée, à l'inverse de celle des armes. Cette étude adopte une présentation typologique et présente des planches qui résument l'évolution et la variation des formes tout en examinant la fonction des objets dans une perspective évolutionniste⁷¹.

Durant les années 1920 et 1930, l'archéologie se dote de nouvelles méthodes et « de moyens d'interprétations nouveaux, sous la forme de disciplines telles l'anthropologie ou l'ostéologie »⁷². Avec le passage aux fouilles par décapages horizontaux successifs a lieu l'essor de la stratigraphie archéologique. Les données sont enregistrées dans des carnets de fouilles et par des photographies, des relevés sous forme de dessins et photogrammétrie⁷³. L'illustration archéologique intègre désormais les acquis de la réflexion stratigraphique avec la représentation en coupe des structures⁷⁴. Les datations relatives qui découlent de la stratigraphie et de la typologie s'affinent. Dans le même temps, des thématiques comme la circulation des objets et l'évolution des types

66 Schnapp 1993, p. 114.

67 Jockey 2007, p. 115-116.

68 Jockey 2007, p. 116.

69 Jockey 2007, p. 117.

70 Demoule *et al.* 2002, p. 31.

71 Jockey 2007, p. 115.

72 Jockey 2007, p. 118.

73 Jockey 2007, p. 149, 150, 153.

74 Jockey 2007, p. 129.

sont désormais mieux prises en compte.

L'attrait du bel objet subsiste néanmoins et conduit encore à la constitution de collections privées. Ces collections, regroupant des instruments antiques de toutes provenances, sont souvent le fait d'érudits ou de personnes cultivées au niveau social élevé, archéologues amateurs, parmi lesquels figurent des médecins. Les travaux de cette période sur les instruments sont davantage dus à ces derniers qu'aux historiens spécialistes de l'Antiquité.

2.2.1. Acteurs de la recherche : médecins spécialistes, historiens et archéologues

En 1907, J.S. Milne, médecin et collectionneur, publie *Surgical instruments in Greek and Roman times*, ouvrage de référence pour qui s'intéresse aux instruments médico-chirurgicaux⁷⁵. Après avoir procédé à un examen complet des traités classiques médicaux, chirurgicaux, anatomiques et pharmaceutique et relevé tous les passages mentionnant des instruments, il tente de retrouver les équivalents archéologiques en identifiant les instruments par les indices et les descriptions données dans ces sources littéraires. Bien qu'elle contienne quelques erreurs, cette étude est l'une des plus complètes et des plus abouties sur le sujet à ce jour. Son regard de médecin permet à J.S. Milne d'identifier et d'attribuer une dénomination actuelle aux pathologies et aux instruments, dans une démarche comparative. Cette synthèse recense les mentions d'instruments par catégories : il cherche à préciser leurs fonctions et les gestes associés en donnant les références et extraits des textes pertinents. L'ouvrage a de plus le mérite de comporter un chapitre sur les matériaux, la fabrication et l'ornementation des instruments de chirurgie.

A la suite de P. Broca, chirurgien et spécialiste du cerveau, les médecins et les spécialistes sont fascinés par la prouesse technique que constituent des opérations risquées aux époques anciennes, comme la trépanation⁷⁶ ou la chirurgie oculaire⁷⁷. Les ophtalmologues comme H. Magnus, J. Hirschberg s'intéressent à l'histoire de leur discipline et s'attachent à restituer les modes opératoires à la fois par les textes et instruments antiques et arabes⁷⁸. L'ophtalmologue V. Deneffe s'attachera à décrire les pratiques ophtalmologiques antiques à partir des sources archéologiques, à travers la présentation et l'analyse de plusieurs trousse de médecins découvertes en contexte funéraire comme celles de Paris, avenue de Choisy (75), Reims (51) et Saint-Privat d'Allier (03)⁷⁹. Il nomme les instruments, précise leur usage et décrit des cachets à collyres. Il ne se restreint pas à sa spécialité et cherche à englober l'ensemble de la médecine : en 1893, il recense entre 600 et 700 instruments et mène des travaux sur des champs peu étudiés, tels que la prothèse dentaire⁸⁰, les bandages herniaires mérovingiens⁸¹ ou les *specula*⁸².

75 Milne 1907.

76 Behrens 1939.

77 Castillo y Quartiellers 1905.

78 Hirschberg 1899, 1918 ; Magnus 1901.

79 Deneffe 1893, 1896.

80 Deneffe 1899.

81 Deneffe 1900.

82 Deneffe 1902.

Les collectionneurs P. Hamonic (chirurgien), C. Côte (archéologue et numismate) ou Th. Meyer-Steineg (ophtalmologue) publient leur collection d'instruments dans des histoires de la médecine régulièrement rééditées⁸³. L'authenticité parfois douteuse et les provenances incertaines, nécessitent une certaine prudence pour interpréter des objets issus de ces collections, comme l'ont souligné M. Grmek et D. Gourevitch⁸⁴.

Le médecin et collectionneur grec S.G. Zervos publie en 1932 un article ayant pour vocation de retracer les origines de la chirurgie et de présenter succinctement, les bistouris, sondes et curettes chirurgicales d'Hippocrate⁸⁵. Le discours s'accompagne de nombreuses illustrations d'outils de « l'âge de pierre » qui préfigureraient les instruments chirurgicaux. Cet article explore les textes, relève des mentions d'instruments et tente de les mettre en relation avec les représentations iconographiques d'Asklépios, de médecins ou d'opérations, ainsi qu'avec les instruments retrouvés en fouille. Parfois, cependant, les objets sont mal identifiés : des *cochlearia* ou des crochets de fuseaux sont par exemple interprétés comme des cuillères chirurgicales pour la matrice ou des curettes ...

Ces différents auteurs, pour la plupart ophtalmologues, tentent de raccorder l'instrument à la discipline médicale, à l'histoire de ses techniques et aux modes opératoires. Leurs travaux font la jonction entre les études archéologiques spécialisées sur les instruments de médecine gréco-romains et les recherches générales sur la médecine antique.

Les cachets à collyres continuent de susciter l'intérêt des spécialistes et des épigraphistes : des exemplaires inédits sont régulièrement portés à la connaissance des universitaires par le biais de notices⁸⁶.

Avant les années 1970, peu d'études archéologiques sont publiées par les archéologues. Il faut cependant signaler celles de H. Lehner sur les instruments de Trèves et de *Novaesium* et les cachets à collyres⁸⁷, de A.C. Floriano sur l'apport de l'archéologie à l'histoire de la médecine⁸⁸ ou de H. Deringer à *Lauriacum-Enns*⁸⁹.

Ce n'est guère avant le début du XXe siècle que l'étude technique des objets, indépendamment de la curiosité liée à leur fonction, commence à attirer l'intérêt des spécialistes. Ainsi, la découverte de miroirs, constitués de ballons de verre soufflé enduits intérieurement de plomb puis découpés et fixé dans de petits cadres de plomb, parfois inscrits ou décorés, suscitent débats et curiosité de la part des historiens des sociétés savantes⁹⁰.

83 Hamonic 1900 ; Meyer-Steineg 1912 ; Meyer-Steineg et al. 1965.

84 Grmek et Gourevitch 1998, p. 337-338.

85 Zervos 1932.

86 James 1926 ; Bologna 1927.

87 Lehner 1904, 1915.

88 Floriano 1941.

89 Deringer 1954.

90 Michon 1909, 1911 ; Nowotny 1910.

2.2.2. Sites et ensembles majeurs

Statistiquement, les découvertes isolées d'instruments d'hygiène et de médecine sont plus nombreuses au sein des fouilles des « grands » sites comme Alise-Sainte-Reine (21), Augst (CH), Nuits-Saint-Georges (21), Les Bolards (21)⁹¹ ou Areines (41)⁹², mais les publications concernent le plus souvent les « trousseaux » découvertes en contexte funéraire.

En 1914, W.H. Buckler et M.D.R. Caton publient un assemblage d'instruments (balance, ventouses, tablette à broyer, scalpels, trépan ...) découvert dans une tombe de médecin à Kolophon (TR), faisant partie de la collection personnelle du premier d'entre eux⁹³.

En 1922, plusieurs tombes des Martres-de-Veyres (63) présentant des conditions de conservation remarquables sont publiées par A. Audollent⁹⁴. Datées de la fin du I^{er} ou de la première moitié du II^e s., ces inhumations contenaient encore à leur ouverture les chevelures, les corps et les visages des défunts ainsi que tous les offrandes alimentaires et objets en matériaux putrescibles (fruits, vêtements ...), parmi lesquels se trouvent un peigne en bois, de petites boîtes ovoïdes et des pyxides circulaires en bois peint, ainsi que des *unguentaria* en verre.

En 1924, la tombe de Bingen est découverte : exceptionnelle par la quantité, la qualité et la diversité des objets qu'elle contient : bassin, ventouses avec la lampe permettant de les chauffer avant application, scalpels, élévateurs à os, pinces, spatule et spatule-sonde, crochets, porte-aiguille et trépan⁹⁵ ...

Les objets « mixtes » de type *specilla* ou les objets de toilette sont encore considérés comme « mineurs » : par exemple en 1941, D. M. Robinson en publie une cinquantaine d'exemplaires dans son catalogue des *Metal and Minor Miscellaneous Finds* provenant des fouilles d'Olymthe (GR)⁹⁶.

2.3. Archéologie de l'après-guerre : 1945-1970

Durant la première moitié du XX^e siècle, l'activité archéologique est considérablement impactée par les deux Guerres mondiales. Le redémarrage de l'archéologie n'est pas immédiat après-guerre : les efforts sont davantage tournés vers la reconstruction que vers la fouille et la sauvegarde des données archéologiques. Plusieurs changements sont instaurés par la loi Carcopino, votée en 1941 par le régime de Vichy puis validée en 1945. La fouille archéologique est désormais soumise à autorisation de l'Etat et ne peut plus être entreprise sur simple accord entre le propriétaire et le fouilleur. La déclaration à l'Etat de toute découverte fortuite revêt également un caractère obligatoire.

91 Thévenot et Fromageot-Girardet 1948.

92 Plat 1923.

93 Buckler et Caton 1914.

94 Audollent 1922.

95 Como 1925.

96 Robinson 1941.

Dans les années 1950-1970, l'archéologie dite « de l'urgence » puis l'archéologie « de sauvetage » doivent faire face à « l'explosion urbaine » de l'après-guerre, à la mise en place des réseaux autoroutiers européens ainsi qu'aux politiques de remembrement en zone rurale⁹⁷, qui provoquent de nombreuses destructions sans étude préalable⁹⁸.

L'union des sciences et de l'archéologie va engendrer de nouvelles disciplines comme l'archéozoologie, la paléobotanique et la naissance de l'archéométrie avec les apports des physiciens, chimistes, et informaticiens. De nouvelles grilles de lecture sont également fournies par le modèle de la New Archaeology anglo-saxonne ainsi que par le biais de l'ethnologie et de l'expérimentation.

2.3.1. Du « bel objet » à l'objet porteur de sens

Selon P. Jockey, « il faudra attendre la deuxième moitié du XXe s. pour que soit définitivement admise par tous la nécessité de ne négliger a priori aucun type d'information livrée par la fouille »⁹⁹. L'objet n'est plus seulement étudié pour son intérêt esthétique ou sa capacité à évoquer la vie quotidienne. Cette rupture avec l'archéologie du bel objet¹⁰⁰ se fait d'abord au travers de l'étude des mobiliers non-céramiques via leur technologie¹⁰¹ ou au travers l'histoire de la technologie elle-même¹⁰² par des études archéométriques.

L'étude du mobilier en bronze et des techniques du métal à l'époque romaine, initiés en France par H. Rolland¹⁰³ mais surtout par St. Boucher et ses collaborateurs, prend de l'importance à partir des années 1960. Cet auteur s'intéresse en premier lieu aux problématiques techniques, très en vogue à l'époque¹⁰⁴, avant de se lancer dans des publications d'objets de fouilles et de musées qui prendront la forme, peu après, d'un inventaire monumental des bronzes de la Gaule préromaine et romaine¹⁰⁵. Les publications de collections muséales se succèdent au fil des années, l'enquête sur les statuettes culminant dans une monumentale thèse d'Etat publiée en 1976 par l'Ecole Française de Rome¹⁰⁶. Si St. Boucher est sans conteste la fondatrice des recherches françaises sur les bronzes, il a pu lui être reproché de se limiter aux objets « figurés », un filtre qui écrème chaque catégorie en laissant de côté les objets inornés ou portant un simple décor d'inspiration géométrique, par exemple.

97 Jockey 2007, p. 175.

98 Il faut citer par exemple les affaires du parvis de Notre-Dame de Paris et de la place de la Bourse à Marseille : Inrap 2016.

99 Jockey 2007, p. 175.

100 Jockey 2007, p. 174.

101 Forbes 1955.

102 Hodges 1964.

103 Rolland 1965.

104 Picon, Boucher et Condamin 1966 ; 1967.

105 Boucher 1971.

106 Stéphanie 1976.

Très révélateur de l'intérêt porté par les archéologues à ces questions techniques, le travail de l'ingénieur suisse A. Mutz, qui prolonge les recherches techniques allemandes du milieu du siècle¹⁰⁷ aboutit en 1972 sur une synthèse consacrée au tournage des bronzes, une approche originale et longtemps restée sans filiation.

Il faut attendre les années 1970 pour que les différentes composantes de l'étude des objets soient englobées au sein d'une même réflexion : caractéristiques morphologiques, techniques, typologiques et culturelles¹⁰⁸. L'objet ne sert plus seulement à établir la chronologie d'un site, mais entre dans la reconstitution époque par époque de la vie quotidienne des hommes et de leurs activités¹⁰⁹.

2.3.2. Travaux concernant l'*instrumentum* d'hygiène et de médecine : 1945-1970

M.-A. Dollfus, ophtalmologue, reprend et augmente les études de V. Deneffe sur les mobiliers de troussees découvertes en France ou en Allemagne et les relie à l'histoire de sa spécialité et de ses instruments dans plusieurs articles à destination de ses confrères, des érudits des sociétés savantes et d'un plus large public¹¹⁰.

En France, divers instruments chirurgicaux ou des objets de toilette sont publiés isolément en raison de leur rareté, de leur exceptionnel état de conservation comme la boîte à fard et à miroir de Callas (83)¹¹¹, de leur décor, comme le *specillum* à médaillon de Thésée-Pouillé (41)¹¹² ou encore la pyxide composite d'Appenwihr (68)¹¹³.

Si d'une manière générale la connaissance de l'*instrumentarium* le plus caractéristique d'un usage chirurgical progresse, certains objets « mixtes » sont encore mal identifiés par les médecins : cure-oreilles, pinces à épiler, nécessaires de toilette, forces et parfois considérées comme des instruments médicaux ou chirurgicaux¹¹⁴.

2.3.3. Mise en place de l'archéologie dite « préventive » : 1970-2000

Parallèlement à la gestion de l'urgence, le souci de préserver le patrimoine se développe et entraîne un renouveau dans les méthodes et les visées de l'archéologie¹¹⁵. En 1973, l'Afan¹¹⁶ est créée avec une double vocation : gérer les financements du ministère de la Culture pour les opé-

107 Drescher 1966, 1973.

108 Ulbert 1970 ; Strong et Brown 1976.

109 Jockey 2007, p. 174.

110 Dollfus 1958, 1963, 1964, 1966.

111 France-Lanord 1961.

112 Gaume et Högstrom 1965.

113 Jehl et Bonnet 1968.

114 Thomas 1959, 1963.

115 Jockey 2007, p. 178.

116 Association pour les fouilles archéologiques nationales.

rations de fouilles programmées et de sauvetage et réaliser les opérations prescrites par l'Etat. Cette institutionnalisation se double en 1974 d'un nouvel outil réglementaire sous la forme de l'article R. 111-3-2 du code de l'urbanisme. Un permis de construire peut désormais être refusé si les constructions compromettent « la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques ».

Dans ces circonstances, la démarche de repérage et d'inventaire des sites et des zones archéologiquement sensibles revêt une grande importance : il s'agit d'anticiper et de limiter les conflits tout en prévenant les destructions. La *Carte Archéologique Nationale (CAN)*, créée en 1978, a pour but de répondre à ce nouveau besoin d'évaluation du patrimoine archéologique français, urbain et rural¹¹⁷. Cette carte, sous la forme d'une base de données liée à un SIG¹¹⁸ prévoit la mise en place de réserves archéologiques et constitue un outil de gestion pour la Sous-Direction de l'archéologie, afin d'alerter les aménageurs sur la présence de zones archéologiques à risque et définir des priorités.

En 1992, la loi sur l'archéologie préventive, promulguée le 17 janvier 2001, entérine le passage de l'archéologie de sauvetage à l'archéologie dite « préventive »¹¹⁹. Elle met en place une redevance de financement des diagnostics et des fouilles et l'Inrap¹²⁰ se substitue à l'Afan.

Créée dès 1931 au sein de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, la collection de la *Carte Archéologique de la Gaule (C.A.G.)* est coéditée à partir de 1992 avec la Sous-Direction de l'archéologie du ministère de la Recherche et la Maison des Sciences de l'Homme. Ce changement relance cette initiative qui dresse la liste et documente l'ensemble des découvertes archéologiques de la France sur une large tranche chronologique, entre 800 av. et 800 ap. J.-C. Ce pré-inventaire national recense les informations sous forme de synthèse départementale en notices communales associées aux références de la très importante documentation bibliographique. L'avancement de la recherche est bien sûr inégal selon l'ancienneté de ces bilans, mais le territoire français bénéficie ainsi d'une certaine uniformisation des données dans la *Carte Archéologique Nationale*¹²¹. Même si l'objectif premier des *Cartes* est de fournir un catalogue des sites et pas nécessairement une description exhaustive de leur mobilier, elles « mettent à plat » l'ensemble de la documentation disponible jusqu'à la date de leur publication et comportent de nombreuses mentions qui permettent de constituer de larges séries de données.

La construction du champ épistémologique des « objets archéologiques » s'est faite progressivement à partir des années 1970, d'une part sous l'influence de la notion allemande de « Kleinfunde », qui englobe la céramique et d'autre part sous l'influence de la notion britannique

117 Jockey 2007, p. 179-180.

118 Base Patriarche PATRIlmoine ARCHEologique.

119 L'outil ngrams permet de visualiser graphiquement la fréquence d'un terme dans la littérature au cours du temps : ici, l'expression « archéologie préventive » : https://books.google.com/ngrams/graph?content=arch%C3%A9ologie+pr%C3%A9ventive&year_start=1960&year_end=2000&corpus=19&smoothing=3&share=&direct_url=t1%3B%2Carch%C3%A9ologie%20pr%C3%A9ventive%3B%2Cc0

120 Institut national de recherches archéologiques préventives, établissement public administratif.

121 Ournac 2011, p. 155-165.

des « small finds », cette fois distinguées de la vaisselle. Les publications anglo-saxonnes confient alors l'étude de ces catégories spécifiques à divers spécialistes. Sur ce modèle, l'archéologie préventive s'est articulée en différentes « spécialités » pour définir à la fois des « métiers », des conditions de travail et des salaires. Le champ d'étude des spécialistes des objets est alors défini « en creux » : il englobe au départ tout ce qui ne relève pas de la numismatique et de la céramologie. Graduellement, certaines catégories d'objets en argile ont été intégrées (par exemple les lampes, les statuettes ...) dans leur domaine de compétence dans une perspective à la fois anthropologique et fonctionnelle. Aujourd'hui, les spécialistes des objets ou de l'*instrumentum* étudient tous les instruments et accessoires mobiliers de la vie quotidienne, à l'exception de la vaisselle céramique.

2.3.4. Principaux contributeurs et thématiques de la recherche

Entre 1970 et 2000, une impulsion nouvelle est donnée par la recherche anglo-saxonne qui met au point les grands cadres référentiels typologiques encore utilisés aujourd'hui pour mieux identifier, comparer et dater les découvertes. Les apports respectifs des principaux contributeurs liés à cette période de la recherche récente, E. Künzl, L.J. Bliquez, R. Jackson, E. Riha, G. Lloyd-Morgan, L.E. Borobia-Melendo, J.-C. Béal, M. Feugère, J. Voinot seront détaillés ci-après.

La lecture des très nombreux articles et travaux d'E. Künzl, archéologue et conservateur du Römisch-germanisches Zentralmuseum de Mainz (DE), est incontournable lorsqu'on traite du thème de la médecine et de la chirurgie à l'époque romaine. Si certaines de ses publications et études cataloguent les instruments conservés dans divers musées allemands, comme Worms (DE), Trier (DE), Dresden (DE) ou Mainz (DE)¹²², son travail ne se limite ni à cette zone géographique, ni au simple recensement des objets. Il participe à l'écriture et signe des articles traitant des instruments découverts en Asie mineure et particulièrement dans les tombes¹²³. Par la suite, il s'intéresse particulièrement aux assemblages provenant de contextes funéraires et publie la seule synthèse sur le sujet *Medizinische Instrumente aus Sepulkralfunden der römischen Kaiserzeit*¹²⁴.

Certains articles sont spécialisés sur l'étude d'une pratique chirurgicale comme la lithotomie¹²⁵, la dentisterie¹²⁶ ou un type ou une catégorie d'instruments ou d'objets, par exemple les ventouses¹²⁷, la zone de circulation des cachets à collyres¹²⁸ ou dédiés à l'identification d'instruments¹²⁹.

122 Künzl et Städtisches Museum 1979 ; Künzl 1984c, 1993a ; Künzl et Riederer 2002.

123 Hassel et Künzl 1980 ; Künzl 1999.

124 Künzl, Hassel et Künzl 1983.

125 Künzl 1983b.

126 Künzl 1989.

127 Künzl 1982.

128 Künzl 1986a.

129 Künzl 1983a.

La découverte exceptionnelle d'un étui cylindrique contenant plusieurs aiguilles à cataracte lors d'un dragage de la Saône à Montbelle (71) est l'occasion de l'écriture de plusieurs articles avec M. Feugère et U. Weisser¹³⁰.

Les contributions d'E. Künzl à l'archéologie des instruments anciens dépassent largement la simple description des ustensiles médicaux : il mène également une réflexion de fond sur leur fabrication¹³¹, leur restauration et leur conservation¹³², ainsi que sur les problèmes de datation et de falsifications qui entourent régulièrement les découvertes anciennes¹³³ ou encore sur les critères d'identification des lieux de la pratique médicale (thermes, maisons de médecins à travers l'exemple de Pompéi, les valetudinaria - hôpitaux militaires ...)¹³⁴.

Une autre partie de ses travaux s'inscrit dans le grand courant général qui s'interroge sur la place et la condition de la femme dans le monde antique : il publie quelques articles sur le sujet de la femme médecin et de la chirurgienne¹³⁵.

Son expertise reconnue dans ce domaine d'étude fait qu'il est choisi pour élaborer et publier une bibliographie thématique sur les instruments médicaux et chirurgicaux du monde gréco-romain en 1991¹³⁶. Les références y sont indexées par toponymes puis par instruments ou mots-clés.

En 1996, il publie une vaste synthèse dans l'encyclopédie allemande *Aufstieg und Niedergang der römische Welt (ANRW)*, sous la forme d'un volume consacré à la médecine et à la biologie¹³⁷.

Le chercheur américain L.J. Bliquez étudie la médecine et la chirurgie gréco-romaine à travers les instruments. Ses premières publications sont dédiées aux instruments conservés dans les collections outre-atlantiques (P. Getty à Malibu, Université de Richmond, Université du Mississippi, Institut John Hopkins) provenant de fouilles anciennes¹³⁸.

Outre des articles de vulgarisation sur la médecine antique¹³⁹ ou des articles méthodologiques sur le rôle des instruments dans l'étude de la chirurgie gréco-romaine¹⁴⁰, il publie aussi des articles sur la pratique de la gynécologie à Pompéi et dans le monde gréco-romain¹⁴¹ ou sur la question de la chirurgie durant la période byzantine¹⁴². Certains de ses travaux l'amèneront à s'intéresser par exemple aux motifs ornant les instruments chirurgicaux¹⁴³ ou encore à ré-identifier un instrument

130 Künzl, Feugère et Weisser 1985, 1988 ; Feugère, Künzl et Weisser 1988.

131 Künzl 1984b.

132 Künzl 1993b.

133 Künzl 1984a, 1986b, 1986c, 1994, 1998b.

134 Künzl 1986d, 1998a, 2005a, 2005b.

135 Künzl 1995, 2013 ; Künzl et Engelmann 1997.

136 Künzl 1991.

137 Künzl 1996.

138 Bliquez 1980, 1982, 1988.

139 Bliquez 1981a, 1983.

140 Bliquez 1993.

141 Bliquez 1995, 2010.

142 Bliquez 1984a ; Bliquez et Kazhdan 1984.

143 Bliquez 1992.

de la tombe de Bingen¹⁴⁴ en collaboration avec E. Künzl.

Un de ses ouvrages majeurs, *Roman surgical instruments and other minor objects in the National Archaeological Museum of Naples*, dresse le catalogue des instruments de médecine et de chirurgie conservés au Musée de Naples¹⁴⁵, un projet lancé initialement avec le RGZM. Les instruments sont traités catégorie par catégorie et illustrés de photographies. Ce recensement n'est toutefois pas exhaustif¹⁴⁶ et les photographies, sans échelle, mais sans doute au demi, ne permettent pas toujours de rendre compte des détails et des moulures. Les instruments mixtes telles les cuillères-sondes et les spatules-sondes sont pris en compte dans ce catalogue en tant qu'instruments chirurgicaux. La provenance exacte des objets a souvent été perdue et J.L. Bliquez tente de reconstituer les ensembles à partir des données des multiples inventaires, parfois contradictoires. Il soupçonne également une part de faux et de copies. Une contribution de R. Jackson concerne les instruments conservés à l'époque dans l'*Antiquarium*, issus des fouilles plus récentes.

Bien qu'étant conscient de l'usage possiblement cosmétique des *specilla*, il publie une étude sur l'usage chirurgical et le nom des cuillères-sondes romaines¹⁴⁷.

The Tools of Asclepius, publié en 2014¹⁴⁸, entend traiter de l'ensemble des instruments et « *paraphernalia* »¹⁴⁹ employés par les chirurgiens, les médecins et les pharmaciens gréco-romains. L'ambition de l'ouvrage est de devenir le « nouveau Milne »¹⁵⁰, actualisé avec les nouvelles découvertes archéologiques, les nouvelles traductions et les nouvelles méthodologies. Les chapitres introductifs reprennent les sources archéologiques et littéraires, présentent les formes, les matériaux et la production des instruments et la pratique et l'entraînement des médecins/chirurgiens qui les utilisaient. Le corps de l'ouvrage est divisé en trois périodes : la chirurgie hippocratique (jusqu'à 300 av. J.-C.), la chirurgie hellénistique (jusqu'à 31 av. J.-C.) et la chirurgie romaine (jusqu'au VIIe s. ap. J.-C.). Pour chaque période, les instruments sont décrits et analysés par catégories (par exemple : instruments coupants) ensuite subdivisées selon les objets (scalpel, lithotome, etc.). Dans chaque partie et sous-partie, il met en relation sources textuelles et archéologiques conservées puis fournit une liste des usages attribués à chaque instrument. Même si elles sont assez nombreuses, la taille et la qualité des illustrations ne permettent pas d'effectuer des comparaisons morphologiques très précises. Pour se faire, il faut se reporter aux sources originales, parfois difficile d'accès. Malgré les indices, il est souvent compliqué de retrouver les instruments d'un site ou d'un musée particulier.

144 Bliquez 1981b, 1984b.

145 Bliquez et Jackson 1994.

146 Nombreuses sont les mentions à des objets conservés en réserve, du type « In addition to those catalogued [...] I counted at least forty-two more in the depository » : Bliquez et Jackson 1994, p. 48.

147 Bliquez 2003.

148 Bliquez 2014.

149 Biens de l'épouse qui ne sont pas compris dans la dot.

150 Milne 1907.

R. Jackson, conservateur des collections brito-romaines du British Museum, est l'auteur de plusieurs synthèses sur les maladies, les médecins et leurs instruments ou encore l'aspect médical des pratiques thermales¹⁵¹. Il cherche à comprendre ce que les instruments, isolés ou associés, peuvent révéler sur la spécialisation médicale d'un praticien en s'interrogeant sur la valeur d'indicateur qu'ils possèdent et sur les liens existant entre instruments et pratiques médicales ou chirurgicales¹⁵². Ses publications portent dans cette optique sur des instruments ou catégories spécifiques¹⁵³ ou sur assemblages significatifs. En 1986, en collaboration avec S. La Niece, il publie un « set » de 39 instruments provenant d'Italie donné au British Museum¹⁵⁴. En 1994, en annexe du catalogue des instruments du musée de Naples de J.L. Bliquez, il fournit un inventaire illustré de photographies et de dessins des 59 instruments conservés à l'époque dans l'*Antiquarium* de Pompéi, provenant de fouilles plus récentes que les instruments conservés à Naples¹⁵⁵. En 1997 puis entre 2007 et 2009, il analyse et publie avec les inventeurs un ensemble de 13 instruments chirurgicaux retrouvés dans une tombe de Stanway [Essex] (GB)¹⁵⁶, datée du milieu du Ier s. av. J.-C. En 2003 puis en 2009, il publie le mobilier découvert dans la « Domus del Chirurgo » découverte à Rimini (IT), détruite par un incendie au milieu du IIIe s. ap. J.-C. et contenant un assemblage de plus de 150 instruments d'une très grande variété¹⁵⁷.

Loin de se cantonner aux instruments médico-chirurgicaux, les travaux de Ralph Jackson portent notamment sur une catégorie de mobilier caractéristique de la fin de l'âge du Fer en Grande-Bretagne les « cosmetic sets », constitués d'un broyon et d'un mortier en forme de lunule¹⁵⁸.

E. Riha, archéologue suisse, a étudié diverses catégories d'*instrumentum* sur les sites d'Augst et de Kaiseraugst (CH). *Augusta Raurica*, dont les niveaux d'occupation du Haut-Empire n'ont pas été perturbés après l'Antiquité, a l'intérêt d'avoir été presque intégralement fouillée, ce qui offre la possibilité de mener des études de répartition et de concentration des artefacts entre les différents quartiers. Outre les fibules, les cuillères, la parure, les boîtes à sceaux ou les éléments d'ameublement, son intérêt s'est également porté sur le mobilier de toilette et de médecine, dont l'abondance et la diversité sont particulièrement intéressantes sur ces deux sites. Avec son ouvrage *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst*, elle est la première à aborder cette thématique des soins du corps en l'envisageant réellement comme un ensemble. Elle ne se contente pas de signaler la polyvalence de certains objets mais théorise le concept d'instruments « mixtes », ce qui permet de ne plus interpréter – à tort – certaines catégories comme systématiquement médicales ou chirurgicales¹⁵⁹. Cette tripartition constitue un

151 Jackson 1990a.

152 Jackson 1988, 1990b, 1995, 2002.

153 Jackson 1990c ; Jackson et Leahy 1990.

154 Jackson et La Niece 1986.

155 Bliquez et Jackson 1994.

156 Jackson 1997 ; Crummy et Society for the Promotion of Roman Studies 2007 ; Crummy et al. 2008, 2009.

157 Jackson 2003 ; Jackson, in : Carolis 2009.

158 Jackson 1985, 2010.

159 Riha 1986.

apport considérable pour rationaliser l'étude des différentes catégories fonctionnelles et entreprendre des comparaisons entre sites. Dans ce catalogue raisonné du matériel médical et cosmétique, elle ne se contente pas de mettre au point les typologies qui servent encore aujourd'hui de référence aux études de ce type de mobilier dans l'Occident romain, mais propose des datations contextuelles et une analyse spatiale de la répartition. L'ouvrage est accompagné d'analyses de composition et abondamment illustré par des dessins et des photographies. En 1993, elle contribuera à une étude spécifique portant sur la limite entre hygiène et pratique médicale avec le volume *Bains, onguents et guérison* publié par W. Heinz en 1993¹⁶⁰. A la suite d'E. Riha, les auteurs seront davantage sensibles à la question de la polyvalence des instruments « mixtes », en particulier J. Randolph qui étudiera particulièrement le cas des instruments terminés par une extrémité olivaire¹⁶¹.

G. Lloyd-Morgan, archéologue, a consacré l'ensemble de sa carrière à l'étude du mobilier archéologique et s'est particulièrement intéressée aux miroirs. Dès 1974, elle consacre plusieurs articles à des miroirs romains de provenances diverses : Paviken (SW) avec J.P. Lamm, Nijmegen (NL), Brescia (IT), Birmingham, Corbridge, Chester, York (GB) du comté du Kent (GB) ou de Lybie (LY)¹⁶² ... Ces publications lui permettent de remarquer une certaine homogénéité formelle des miroirs romains à travers et constituent les prémisses du système de groupes qu'elle élaborera par la suite. Sa thèse, soutenue en 1977, met au point un classement des miroirs en « groupes » et tente de comprendre la chronologie de ces objets à l'époque romaine¹⁶³. Ce vaste travail de recherche, compilant de nombreuses descriptions et références, s'est concentré sur les miroirs conservés dans les provinces nord-occidentales, en particulier sur les collections du musée G. Kam de Nijmegen (NL), travail qui a donné lieu à une publication séparée¹⁶⁴. Cette typologie présente l'inconvénient d'être très peu illustrée : on doit se contenter des descriptions et de listes de numéros d'inventaires musée par musée. Mais le travail de G. Lloyd-Morgan s'avère d'autant plus monumental qu'il prend appui sur un inventaire des miroirs découverts dans tout le monde romain. Les travaux de G. Lloyd-Morgan et ceux de K. Roth-Rubi¹⁶⁵, initieront une certaine dynamique de recherche autour des miroirs romains, avec par exemple les travaux de G. Barraol sur les miroirs en verre à cadre en plomb¹⁶⁶.

160 Heinz et Riha 1993.

161 Randolph 1998.

162 Musty, Rogerson et Lloyd-Morgan 1973 ; Lloyd-Morgan 1974, 1975a, 1975b, 1977a, 1977b, 1977c, 1977d, 1983 ; Lloyd Morgan et Laam 1974 ; Lloyd-Morgan et Reddie 1984 ; Cool et al. 1995.

163 Lloyd-Morgan 1977e.

164 Lloyd-Morgan 1981.

165 Roth-Rubi 1973, 1977.

166 Barraol 1985, 1987.

Quelques auteurs entreprennent des synthèses sur le sujet des instruments médicaux et chirurgicaux, comme E. Bennion¹⁶⁷ ou E. L. Borobia Melendo¹⁶⁸. Cet auteur, à la suite des travaux d'E. Künzl, publie en 1988 un ambitieux *corpus* consacré aux instruments médico-chirurgicaux conservés dans les collections muséales et privées dans l'ensemble des provinces de l'Espagne romaine. La qualité de la documentation graphique, souvent trop faible pour comprendre un décor ou permettre une identification typologique correcte, de nombreux problèmes de numérotation et de renvoi aux planches non légendées, ne permettent que rarement la prise en compte et la réutilisation directe des nombreuses données de cet important ensemble d'objets non numérotés et non quantifiés. Malgré ces désagréments qui nuisent à la clarté du propos, l'ouvrage a le mérite d'exister, de recenser la documentation et de prendre en compte tant les sources écrites que la documentation matérielle, sans toutefois délivrer une véritable étude typologique. Si l'auteur tente un état de la question succinct en fournissant une brève critique de la bibliographie nationale et internationale à sa disposition, il n'aborde pas réellement la question des instruments « mixtes ». Ainsi, les *specilla* sont par exemple opportunément considérés pour l'étude comme étant des instruments chirurgicaux et les tablettes à broyer – *coticulae* – comme instruments de pharmacie. La possibilité que ces objets aient servi à préparer des produits cosmétiques n'est pas envisagée. Le cas des strigiles est davantage problématique : ils sont cités dans les textes médicaux antiques comme pouvant avoir un usage chirurgical pour instiller des liquides dans l'oreille : de rares exemplaires à *ligula* extrêmement étroite retrouvés à Pompéi pourraient confirmer cet usage marginal. Cependant les exemplaires recensés et représentés dans l'ouvrage, à *ligula* large, sont typologiquement bien identifiés comme relevant de l'hygiène. L'absence d'approche quantitative est regrettable, cependant les problèmes d'identification et d'attribution fonctionnelle des objets auraient impliqué le recomptage des données.

En France, dans les années 1970, l'intérêt porté aux méthodes d'études techniques développées par les préhistoriens¹⁶⁹ va entraîner la mise en place progressive d'études techniques similaires pour la période romaine. R. Ertlé publie par exemple en 1969 sur le travail artisanal de l'os à Reims¹⁷⁰. A Dijon, l'exposition *Le cycle de la Matière, l'Os*, entend mettre en avant la « fréquence du travail de l'os » et « l'extrême diversité des formes » d'objets en os et en corne durant la période romaine. Le but de cette exposition est de souligner l'intérêt de ces mobiliers jusqu'alors souvent dédaignés par les archéologues¹⁷¹. A Lyon, de grands travaux comme la création du métro lyonnais donnent lieu à des chantiers archéologiques de grande ampleur (Clos du Verbe Incarné, Montée des Tourelles ...). En parallèle, le musée archéologique de la ville est construit puis inauguré en 1975 sur la colline de Fourvière. Ce nouveau musée lyonnais accueille les collections

167 Bennion 1979.

168 Borobia Melendo 1988.

169 Poplin 1977 ; Stordeur 1978 : D. Stordeur propose dans cet article des principes de classement selon le degré de transformation imposé à la matière première.

170 Ertlé 1968.

171 Sautot 1978 ; Frère-Sautot et Béal 1980.

romaines jusqu'ici conservées dans les réserves du musée des Beaux-Arts de Lyon, ainsi qu'une partie du mobilier des fouilles d'alors.

Cette dynamique locale entraîne la mise en place de plusieurs groupes de travail thématiques autour de personnalités scientifiques¹⁷², notamment autour de D. Stordeur pour les mobiliers en os. Dans le cadre de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM), elle organise en 1980 une table-ronde sur la thématique de l'industrie osseuse, afin de mettre en place un groupe de travail visant à réaliser une « fresque de l'utilisation de la matière osseuse de la préhistoire à nos jours », dont les actes seront publiés en 1981¹⁷³. Ces actes sont l'occasion pour M.-C. Sautot et J.-C. Béal de réaliser un bilan de l'exposition de Dijon et de mener une réflexion méthodologique pour une meilleure prise en compte de ces mobiliers lors de la fouille, tant sur le plan de la technique de fabrication de ces objets que sur les méthodes d'étude, d'interprétation et de publication. Ces auteurs font ressortir la nécessité et la faisabilité d'établir un classement typologique général pour le monde romain¹⁷⁴.

Dans le contexte de transfert des collections, d'organisation des vitrines et du classement des nouvelles réserves, J.-C. Béal, issu d'une formation en archéologie classique, a consacré sa thèse aux objets de tabletterie, sous la direction de R. Turcan¹⁷⁵. Plus qu'un simple inventaire ou catalogue, ce travail met en place une typologie dont le principe de classement est fondé sur des critères morphologiques et techniques neutres empruntés aux préhistoriens davantage que sur la fonction. Le classement typologique établi ici prend en compte en premier lieu le type de section de l'objet : A. section circulaire ; B. section quadrangulaire. A l'intérieur de ces deux ensembles, les objets sont groupés en fonction de leur forme générale (allongés ou circulaires et aplatis) et de leur section creuse ou pleine, puis par formes (chiffres romains) et enfin par types (chiffres arabes). Cette typologie incontournable, qui comprend quelques formes et types relevant de la toilette, sera complétée par quelques ajouts en 1984 grâce aux nouvelles formes qu'il rencontre en réalisant le catalogue du musée de Nîmes¹⁷⁶ et de Vienne¹⁷⁷.

Dans le même temps, J.-C. Béal publie de nombreux articles qui lui permettent de mettre à jour les données et d'éclairer des catégories et types spécifiques variées, par exemple sur les pyxides en os en Gaule méridionale ou les épées miniatures avec M. Feugère en 1983¹⁷⁸, les épingles en os¹⁷⁹, les médaillons, anneaux et fusaïoles en bois de cerf¹⁸⁰, les boîtes¹⁸¹, les éléments de lits¹⁸²,

172 Notamment autour de T. Oziol sur les lampes en terre cuite et autour de St. Boucher sur les objets en métal, dans une perspective iconographique et technique, voir *supra*.

173 Stordeur 1980.

174 Frère-Sautot et Béal 1980.

175 Musée de la civilisation gallo-romaine et Béal 1983.

176 Béal 1984a.

177 Béal 1984b.

178 Béal et Feugère 1983.

179 Béal 1983a.

180 Béal 1983b.

181 Béal 1986a.

182 Béal 1986c.

les manches de couteaux en os¹⁸³ ou les épées miniatures¹⁸⁴, pour ne citer que quelques exemples. Dès 1983, il aborde les problématiques des artisans et de leurs ateliers par l'intermédiaire de l'artisanat de tabletterie à Lyon et à Vienne¹⁸⁵ et élargit par la suite son questionnement sur la tabletterie à l'ensemble de la Gaule¹⁸⁶, puis à la place de l'artisanat antique en général en milieu urbain¹⁸⁷, voire dans l'ensemble des mondes anciens¹⁸⁸.

Prenant part en tant qu'étudiant au groupe de travail sur le bronze mené par St. Boucher, M. Feugère participe, à la fin des années 1970, à l'inventaire systématique des bronzes antiques des musées de Lyon et se trouve associé, avec G. Perdu, à leur publication¹⁸⁹. Traiter uniquement les bronzes dits « figurés », c'est-à-dire porteurs d'une représentation divine, anthropo-, zoo- ou skeuomorphe, revient à les séparer de leurs équivalents fonctionnels réalisés dans d'autres matériaux (autres métaux, verre, terre cuite, matériaux lithiques, organiques, matières dures d'origine animale ...) et les isoler de leurs parallèles pourvus d'un « simple » décor géométrique ou inornés. Conscient des limitations dû à cette sélection, il cherchera à sortir de cet état de fait en plaçant l'étude des objets archéologiques dans une perspective holistique. Tout au long de sa carrière de chercheur au CNRS, il met un accent particulier sur la méthodologie avec la volonté de rattraper le retard méthodologique accumulé par rapport à des disciplines comme la céramologie ou la numismatique : sélection du mobilier à étudier, méthodes de détermination, comptage, méthodes d'illustration (dessin et photographie), bases de données (Syslat : Dicobj et Artefacts).

En collaborant avec M. Py (UPR 290, aujourd'hui UMR 5140) à l'élaboration du module Objet de Syslat, M. Feugère réfléchit à la manière de structurer la catégorie objets au sein du système Syslat¹⁹⁰ et de passer d'un vaste ensemble incohérent à un découpage raisonné en domaines et fonctions. Ce classement fonctionnel, croisé avec les données de datation (factorisées en fonction de tranches de 10 ans), peut aboutir à des données statistiques, pourvu que les limitations et problèmes de quantification induits par la taphonomie soient gardés à l'esprit. Ce système de classement, les outils statistiques intégrés et le module d'export pour publication du catalogue sont partagés par les différents utilisateurs de Syslat, ce qui permet d'effectuer des comparaisons rigoureuses entre des sites ne partageant ni fouilleurs, ni découpages chronologiques synchrones (si toutefois la méthode de fouille élaborée par Harris a été appliquée sur le terrain) ou d'éditer des catalogues de données comparables. A différents niveaux, l'approche statistique des ensembles stratigraphiques permet ainsi, par exemple, de percevoir l'évolution fonctionnelle d'un site au cours de son histoire, de mettre en relation le développement de pratiques artisanales avec le développement des marchés, ou encore de caractériser de grandes tendances dans la production artisanale en Gaule.

183 Béal 1986b.

184 Béal et Feugère 1987.

185 Béal 1983c.

186 Béal 1994.

187 Béal et Goyon 2002 ; Béal 2010.

188 Béal et Goyon 2000.

189 Boucher, Perdu et Feugère 1980.

190 Py, Adroher et Feugère 1991 ; Py 1997.

Il est impossible de lister ici exhaustivement les études d'objets en contexte publiées ou effectuées par M. Feugère comportant du mobilier de toilette ou de médecine. Seront citées ici ses études et publications thématiques. En 1978, il publie les objets de parure et de toilette des fouilles du Verbe Incarné à Lyon (69)¹⁹¹. En 1983, il publie avec J.-C. Béal un article de synthèse sur les pyxides en os en Gaule méridionale, mettant au point à cette occasion la typologie de ces objets principalement destinés à contenir des onguents et pommades¹⁹². Dès 1985, la découverte exceptionnelle d'un étui tubulaire métallique contenant plusieurs aiguilles à cataracte lui fournit l'occasion de s'intéresser à la médecine antique et en particulier à l'ophtalmologie et de collaborer avec E. Küznl et U. Weisser à plusieurs articles, notices et communications¹⁹³. A Quarante (34), il identifie et publie un manche d'*elevatorium*, instrument chirurgical servant à réduire les fractures osseuses très peu répandu¹⁹⁴.

En 1994, il fonde en binôme avec R. Gebhard l'association type loi 1901 *Instrumentum*, un groupe de travail européen sur l'artisanat et les productions manufacturées dans l'Antiquité¹⁹⁵. Dès l'origine, cette structure met en place un bulletin semestriel comportant une mise à jour bibliographie classée par rubriques (parmi lesquelles les objets de toilette et les instruments médicaux, respectivement n° 23 et 24), des articles, des demandes de renseignements, des comptes-rendus bibliographiques ... Par ailleurs, la revue publie également une liste des diplômés soutenus ou des travaux universitaires en cours sur l'artisanat et ses produits. Parallèlement au bulletin, une collection, *Monographies Instrumentum* (éditions Mergoil), permet d'assurer la publication des actes des colloques *Instrumentum* ou de thèses. C'est d'ailleurs dans cette collection que l'important catalogue des cachets à collyres de J. Voinot a pu être publié en 1989.

Outre les colloques *Instrumentum* spécialisés sur le « petit » mobilier et l'artisanat, sont mis en place durant cette période des années 1970 à 2000 des congrès spécialisés comme les *Rencontres Archéologie et Médecine* en 1987¹⁹⁶ ou *Ancient medicine in its socio-cultural context* en 1992¹⁹⁷.

Les thématiques de la médecine et des soins du corps à l'époque romaine donnent régulièrement lieu à des expositions et du mobilier est présenté dans les catalogues et les articles de vulgarisation associés. Plusieurs expositions, à Lausanne et Autun ont vocation à présenter ce qu'était la médecine antique dans son ensemble¹⁹⁸. A Rome, l'exposition *Bellezza e seduzione nella Roma imperiale* en 1990 était consacrée à la cosmétique à travers des sources matérielles et textuelles : coiffure, soins des cheveux et soins du corps, objets de toilette, accessoires utilisés en cosmétique

191 Feugère 1978.

192 Béal et Feugère 1983.

193 Küznl, Feugère et Weisser 1985, 1988 ; Feugère, Küznl et Weisser 1988 ; Küznl et Feugère 2002.

194 Feugère 1985.

195 Le champ chronologique couvert s'est dernièrement étendu jusqu'au Moyen-Age.

196 Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques 1987.

197 Eijk et Schrijvers 1995.

198 Bonnard et al. 1981 ; Pacaud 1985.

(contenants et matériel de préparation), analyses de produits retrouvés dans des tombes italiennes célèbres (notamment celle de la Dame de Callatis)¹⁹⁹.

La table-ronde tenue en 1994 à Lons-le-Saunier (39), accompagnée d'une exposition, se propose de traiter le thème de *l'Œil dans l'Antiquité*. Le catalogue (1994) et les actes (publiés tardivement en 2002) abordent des thèmes variés allant des connaissances anatomiques de l'œil dans le monde antique à la représentation des pathologies, en passant par le mode opératoire, les instruments ophtalmologiques, les cachets d'oculistes et les ex-voto dans une approche pluridisciplinaire. Les études, la documentation graphique et les notices sont encore d'un usage précieux, malgré l'attribution d'un usage médical à un certain nombre d'instruments « mixtes » dont la vocation peut être également pharmaceutique voire cosmétique.

Dans le même temps, des notices continuent d'être écrites sur des instruments isolés ou de petits ensembles d'instruments parfois issus d'anciennes collections particulières²⁰⁰.

La thématique de la médecine dans l'armée romaine est en plein essor, avec les travaux d'historiens de la médecine²⁰¹, d'archéologues et d'épigraphistes²⁰², comme L. Rossi, C. de Filippis ou J.C. Wilmanns²⁰³.

A partir des années 1960, la recherche sur l'histoire « sociale » du médecin va progressivement émerger : le thème de l'identité et du statut social du médecin romain est exploré par de nombreux ouvrages et articles : leur réputation²⁰⁴, le statut du médecin spécialisé²⁰⁵, du chirurgien²⁰⁶ ou des praticiens dans leur ensemble²⁰⁷. De nombreux historiens de la médecine réalisent alors des études de synthèse²⁰⁸ et certains privilégient une approche plus « médicale », en s'attachant à reconstituer les connaissances anatomiques, pathologiques et thérapeutiques de l'époque romaine²⁰⁹.

199 Virgili *et al.* 1990 ; Mantegazza 1991.

200 Gilson 1982, 1983, Longfield-Jones 1984, 1986.

201 Scarborough 1968.

202 Davies 1969, 1970, 1971a, 1971b, 1972.

203 Rossi 1987 ; de Filippis Cappai 1990 ; Wilmanns 1995.

204 Gervais 1964.

205 Baader 1967.

206 Sullivan 1996.

207 Chanez 1984 ; Kudlien 1986 ; Hirt Raj 1987 ; Pleket 1995.

208 Elliott 1971 ; Majno 1975 ; Sournia 1991 ; André 1995 ; Mazzini 1997.

209 Penso 1984.

3. Recherches actuelles : le XXI^e siècle

Les recherches archéologiques actuelles se signalent par une augmentation exponentielle de la masse de données théoriquement disponibles. Les chantiers atteignent parfois plusieurs milliers de mètres carrés, couvrent des types d'occupation et périodes très variées et livrent de grandes masses de matériel de natures très diverses²¹⁰. Outre cette accumulation de données archéologiques brutes, la nécessité de vulgarisation pour répondre à la demande d'information du grand public a participé à la multiplication et la diversification des supports de publication²¹¹. Revues grands publics ou spécialisées, papiers ou électroniques, catalogues d'expositions, publications monographiques, actes de colloques, rapports de fouilles, travaux universitaires et études constituent autant de supports de publication et de diffusion des données scientifiques.

L'augmentation quantitative des données n'induit cependant pas leur exploitation : l'archéologue se retrouve confronté à la fois à une grande dispersion des informations et à des problèmes d'accessibilité. Durant les deux dernières décennies, bien que les archéologues se soient spécialisés en « métiers » avec le développement de l'archéologie préventive et bien que l'attention accordée aux objets archéologiques soit plus systématique que par le passé, deux ensembles de paramètres affectent la qualité des publications.

Les contraintes de temps inhérentes au coût des opérations archéologiques conduisent à opérer des choix successifs sur les catégories de mobiliers qui seront étudiées durant la phase de post-fouille et la nature de l'étude qui en sera faite (simple inventaire, catalogue illustré ou étude analytique). Nombre de cartons ou de caisses d'objets incomplètement ou mal identifiés, voire non étudiés, ont rejoint les dépôts archéologiques, accumulant de ce fait un passif en augmentation constante. De plus, le rythme de succession soutenu des chantiers en archéologie préventive ne permet pas toujours aux spécialistes des objets archéologiques de consacrer du temps à la communication scientifique ou à la publication d'études dans des monographies de sites. Nombre de sites ne sont ainsi jamais publiés au-delà du stade du rapport de fouille et lorsque la publication existe, le délai séparant la mise au jour et l'étude des vestiges de la publication et de la mise à disposition effective des données à la communauté scientifique peut atteindre la décennie, voire davantage. La disproportion flagrante des moyens attribués pour répondre aux besoins explique bien cet état de fait. Pour l'ensemble du territoire, l'Inrap n'a ouvert deux postes de spécialistes des objets archéologiques et chacun des deux principaux opérateurs privés n'en a qu'un seul. Dans les faits, les études sont réalisées par des archéologues non spécialistes ou non reconnus comme tels et bien souvent, lorsque tous les moyens alloués ont été consommés, les études d'objets sont sacrifiées.

Le « numérique » s'avère désormais indispensable pour tenter de suivre l'actualité archéologique, traiter le flux d'informations et la masse de données croissantes. Les outils comme les bases de données facilitent la gestion, le classement, l'actualisation et la consultation des données par rapport aux fiches papier, tandis que les Systèmes d'Information Géographique (SIG) simplifient leur

210 Jockey 2007, p. 177.

211 Jockey 2007, p. 176.

analyse spatiale et la production cartographique. Les questions de droits et des propriétés des données sont au centre de nombreux débats concernant les Humanités Numériques. Ce qui était au commencement vu comme une simple évolution technique des moyens a abouti à la modification du paradigme même de la recherche²¹². Par exemple, l'étude qualitative des objets archéologiques implique la recherche de parallèles dans les publications afin de mettre en relation un objet avec une série de productions similaires voire identiques. Avant les outils numériques, chacun réalisait indépendamment cette fastidieuse collecte des parallèles sur des fiches pour les publier en listes sur papier. La mise en commun de ces listes cumulatives et actualisées en permanence, permet de libérer du temps pour se consacrer au raisonnement scientifique. Le site collaboratif Artefacts, tout en créant et fédérant un réseau de chercheurs, offre un bon exemple des avantages procurés par un partage des informations.

D'autres aspects de cette révolution numérique, liés aux contraintes de temps et de financement, sont toutefois moins positifs. L'exemple de l'impact des outils numériques sur l'illustration archéologique est particulièrement révélateur. Ces dernières décennies, on est tout d'abord passés du dessin au point réalisé à l'encre à la pointe fine de type Rotring sur plusieurs faces avec sections, que l'on réduisait grâce à une photocopieuse, au dessin assisté par ordinateur (DAO) vectoriel. Cette dernière solution optimise les changements d'échelle et les montages en planche mais est coûteuse en temps pour réaliser un ombrage aux points. Dans le but de restreindre le temps de traitement, des alternatives ont été expérimentées localement : altération de format .jpeg pour obtenir des nuages de points, vectorisation automatique ... La réalisation de scans ou de photographies détournées et à l'échelle, vues sur plusieurs faces agrémentées de sections semble désormais être la solution privilégiée dans les cas où l'on dispose de suffisamment de temps pour réaliser une étude. Le compromis « au rabais » est de dessiner uniquement les contours et les sections. Réaliser un bon dessin est compliqué et vu comme « difficile », cela demande à la fois du temps, du bon matériel, de la technique, de la compétence et de l'expérience²¹³. Au lieu de contribuer à l'enrichissement des données visuelles, le numérique s'est orienté vers la simplification des procédés et la réduction des temps et des coûts, ce qui finalement amoindrit la qualité de la documentation graphique. La pérennité des supports de stockage, le format et le volume croissant des données numériques sont désormais au centre des préoccupations. Dans le domaine des objets archéologiques, la représentation en trois dimensions est davantage utilisée dans une optique de vulgarisation et de présentation au public que dans une véritable démarche scientifique.

Valoriser les collections muséales et vulgariser l'information scientifique font actuellement partie intégrante des missions des chercheurs et archéologues. Au cours de ces deux dernières décennies, plusieurs expositions ont ainsi porté sur les thématiques liées aux soins du corps. Cet engouement peut peut-être s'expliquer par une évolution générale du regard de la société sur le corps humain et particulièrement envers le corps féminin et son apparence, moins « tabous » que

212 Feugère 2015.

213 Feugère, Abert, Linlaud, *La représentation des objets non-céramiques*, à paraître.

par le passé. En proposant un parcours dans le temps de l'Antiquité au XVIIIe siècle, l'exposition *Miroirs : jeux et reflets depuis l'Antiquité* se concentrait sur l'évolution de l'objet porteur de symboles qu'est le miroir²¹⁴. Le catalogue des objets exposés s'accompagne de chapitres thématiques sur le statut du miroir dans les différentes sociétés évoquées, des IIe et Ier millénaires av. J.-C. au Proche-Orient ancien, de l'Égypte ancienne, la Grèce, l'Etrurie, l'époque romaine, le Moyen-Âge, la Renaissance et jusqu'au XVIIIe siècle en Normandie. Abondamment illustré, cet ouvrage répond à la curiosité du grand public tout en abordant des périodes parfois méconnues : il constitue ainsi un répertoire de formes utile à l'archéologue spécialiste des objets confronté à des miroirs non antiques.

Dans le même esprit d'exploration large, l'exposition itinérante *Pompéi : nature, sciences et techniques*, sous le titre *Homo Faber*, entendait présenter au public un aperçu de l'état des connaissances sur les techniques antiques²¹⁵. A ce titre, quelques instruments médico-chirurgicaux étaient exposés pour évoquer la science médicale antique à travers l'exemple de Pompéi.

En 2009, l'exposition sur *Le Bain et le Miroir : soins du corps et cosmétiques* était divisée en deux sections chronologiques : de l'Antiquité au Moyen-Âge (présentée Cluny, Musée national du Moyen-Âge) et à la Renaissance (présentée au château d'Écouen, Musée national de la Renaissance)²¹⁶. Le propos était de mener une réflexion transversale sur les thématiques de l'apparence, des soins du corps et de la cosmétique en alliant histoire, sciences, archéologie et histoire de l'art. Le catalogue de l'exposition débute par des contributions d'historiens et d'historiens de l'art, puis suit un découpage chronologique. La seconde, très abondamment illustrée, fournit le catalogue de la section portant sur l'Antiquité et le Moyen-Âge, tandis que la troisième est centrée sur la période Renaissance. La bibliographie qui clôt l'ouvrage entend répertorier les dernières parutions scientifiques sur les thématiques abordées. L'histoire du corps est abordée à partir d'une grande variété de sources, tant textuelles que matérielles : objets archéologiques (métal, céramique, matériaux organiques, lithiques, textiles), monnaies, statuaire, peinture, restes organiques de cosmétiques ... Tout au long de l'ouvrage, l'archéologie est sollicitée pour illustrer le propos thématique (évolution chronologique et/ou spatiales des pratiques) à l'aide des objets, dont on présente l'étendue du répertoire des formes, mais sans aller dans l'étude typologique. Les études chimiques de composition des vestiges de cosmétiques antiques et la démarche suivie sont toutefois détaillées de manière pédagogique.

En 2010, l'exposition itinérante *Quoi de neuf docteur ?*, créée à l'origine pour le musée de Nyon (CH), a été reprise en France à Lyon (69), à Bavay (59) et au Mans (72) sous le commissariat scientifique de V. Dasen. Ces étapes ont donné lieu à des enrichissements successifs grâce aux collections locales et aux prêts exceptionnels obtenus par les différents musées. Plus de 400 objets et instruments ont ainsi pu être réunis et présentés dans un même lieu pour aborder identités et

214 Sennequier 2000«source»:»Library Catalog (Koha : ce catalogue réunit en fait trois expositions tenues à Rouen, Dieppe et Bernay entre 2000 et 2001.

215 Ciarallo 1999.

216 Bardiés et al. 2009 ; Castagnet 2009.

pratiques des hommes et des femmes médecins de l'Antiquité, connaissances médicales, maladies et remèdes, relations entre médecine rationnelle, magie et religion. En plus des différents supports et catalogues d'exposition²¹⁷, plusieurs périodiques ont consacré des articles, voire des numéros spéciaux dédiés à la thématique de la médecine et de la santé à l'époque romaine²¹⁸.

3.1. Acteurs et thèmes de la recherche actuelle

Les recherches sur l'hygiène et la médecine à l'époque romaine sont plus dynamiques que jamais en ce premier quart du XXI^e siècle. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer un certain nombre de chercheurs, de travaux d'archéologues issus de l'archéologie programmée ou préventive, et d'historiens.

En France, plusieurs travaux universitaires, principalement des mémoires de Master, ont concerné spécifiquement les objets archéologiques liés aux soins du corps. Ainsi, I. Bertrand (chercheur associé à HeRMA – EA 3811 – Poitiers et à ARCHIMEDE – UMR 5140 – Montpellier-Lattes) a consacré sa thèse de doctorat, dont une synthèse a été publiée en 2003, à l'étude des mobiliers de *Toilette et parure dans le haut Poitou romain*²¹⁹. Ses recherches portent entre autres sur l'évolution des accessoires personnels (parure, soins du corps) entre le I^{er} s. av. J.-C. et le VII^e s. ap. J.-C. Dès 1998, elle avait réalisé l'étude de ces catégories fonctionnelles sur le sanctuaire du Gué-de-Sciaux, sur la commune d'Antigny (86)²²⁰. Elle s'est intéressée plus particulièrement aux mobiliers domestiques découverts en contextes urbains dans le centre-ouest de la Gaule²²¹. La direction de la table-ronde *Instrumentum* tenue en 2005 à Chauvigny (86) a été l'occasion de dresser le bilan et les perspectives de la recherche sur l'artisanat du travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine²²² pour la première fois depuis le début des années 1980.

En 1998 puis 2000, D. Tuzi a réalisé deux mémoires de Master (Université Lumière Lyon 2, dir. J.-C. Béal), respectivement sur *l'instrumentum* du Clos du Verbe Incarné à Lyon (69), qui comportait quelques instruments de toilette²²³ puis sur l'étude de la production des objets en alliage cuivreux en Gaule romaine (instruments doubles type *specilla* et cuillères)²²⁴. En 2000, A.-L. Brives a étudié lors de son mémoire de Master (Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, dir. D. Tassaux), resté inédit, le mobilier métallique provenant des fouilles gallo-romaines de la ville de Périgueux

217 Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010 ; Dasen, Ardagna et Musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon 2011 ; Dasen et Forum antique de Bavay, Musée départemental du Nord 2012 ; Dasen et Carré Plantagenêt, Musée d'archéologie et d'histoire 2013.

218 Dasen et al. 2011.

219 Bertrand 1996 : sous la direction de J. Hiernard, inédit, 2003. En fin d'ouvrage, des tableaux font judicieusement référence aux typologies en vigueur (E. Riha), sans qu'il soit possible de vérifier les identifications proposées ou d'avoir les détails des décors en l'absence de dessins.

220 Bertrand 2000.

221 Bertrand 1998, 2001, 2007.

222 Bertrand 2008.

223 Tuzi 1998.

224 Tuzi 2000.

(24), en particulier la parure, les instruments de toilette et de chirurgie et les petits objets de la vie quotidienne²²⁵. Peu après, en 2001, A. Le Bot rédige un mémoire de DEA sur les instruments dits « chirurgicaux » (Université de Bretagne, dir. B. Lançon), avec l'annonce d'un projet de thèse qui n'a pas malheureusement pas vu le jour²²⁶. Toujours en 2001, sur le thème des miroirs, il faut mentionner le mémoire de Master de M. Lorain (Université Charles de Gaulle – Lille III, dir. R. Hanoune), *Le Miroir en Gaule romaine*, qui constitue une première approche du mobilier gallo-romain classé par cités²²⁷. En 2007, elle en a tiré un article scientifique dans le colloque *Autour du trésor de Mâcon : luxe et quotidien en Gaule romaine*²²⁸. Un projet de thèse déposé à l'Université Paris-Sorbonne - Paris IV en 2003, sous la direction de G. Sauron, n'a finalement pas vu le jour²²⁹.

Plus nombreux sont les travaux traitant d'objets archéologiques de sites ; ces lots incluent généralement une part importante d'objets personnels (parure et accessoires de toilette). L'intérêt de ces approches est de se concentrer sur des lots homogènes souvent datés par des contextes archéologiques bien observés. Par exemple, G. Le Cloirec a publié en 2001, suite à son mémoire de Master soutenu un peu plus tôt (Université de Haute Bretagne – Rennes, dir. J.-Y. Andrieux, M. Feugère), le catalogue raisonné des bronzes antiques de Corseul (22). Cet ensemble inclut une série d'instruments de toilette²³⁰.

Parmi les mémoires de Master portant sur *l'instrumentum* et susceptibles de comporter des instruments d'hygiène et de médecine, on peut citer entre autres : A. Thuet, Amiens, Palais des Sports (80)²³¹ ; A. Larcelet, Autun, Lycée militaire (71)²³² ; Y. Labaune, Autun (71) ; P. Prévot, Orange, Saint-Florent (84) et Orange, Colline Saint-Eutrope (84)²³³ ; C. Ripoll, Marseille, place Jules Vernes (13)²³⁴ ; C. Leger, Aspiran, Saint-Bézard (34)²³⁵ ; M.-A. Chazottes, Marseille (13)²³⁶ ; M. Higelin, Horbourg-Wihr (68)²³⁷ ; M.-P. Pringalle, Lyon (69)²³⁸ ; I. Bourdareau, Saint-Marcel (36)²³⁹ ; M. Robert, Lillebonne (76)²⁴⁰. + Chavot (Aoste) 2015 + Dahy Arles 2006

Quelques thèses, soutenues ou en cours de préparation, n'ont pas porté directement sur le mobilier d'hygiène ou de médecine mais sur des faciès mobiliers locaux ou bien des catégories spécifiques de mobiliers pouvant englober ces instruments : ainsi A.-L. Brives a étudié la fonction des

225 Brives 2000.
226 Le Bot 2001.
227 Lorain 2002.
228 Lorain 2007.
229 Lorain 2003.
230 Le Cloirec 1994 ; Cloirec 2001.
231 Thuet 1999.
232 Larcelet 1999.
233 Prévot 2004, 2006.
234 Ripoll 2009. Mauvaise DATE !
235 Leger 2011.
236 Chazottes 2012.
237 Higelin 2015.
238 Pringalle 2016.
239 Bourdareau 2015.
240 Robert 2016.

meubles déposés dans les ensembles funéraires en Aquitaine romaine²⁴¹ ; C. Ripoll a abordé à travers l'exemple du port de Marseille (13) les usages du bois dans la vie quotidienne²⁴² ; L. Robin a analysé la production et la consommation de verre à Lyon (69)²⁴³ ; E. Roux a tenté de comprendre l'usage du mobilier non céramique dans les agglomérations des territoires turon, biturige et carnute²⁴⁴ ; A. Wilmouth a caractérisé le mobilier métallique de quartiers artisanaux de Bliesbruck (57)²⁴⁵ et C. Barbau a tenté de comprendre l'influence des importations de mobilier de type italique sur la vie quotidienne en Gaule²⁴⁶. A. Doniga étudie actuellement les faciès mobiliers des ports en Gaule Narbonnaise²⁴⁷ et M. Robert ceux de sites de nature variée de l'estuaire de la Seine²⁴⁸.

En 2004, T. Weisse²⁴⁹ a publié un article reprenant à la fois la typologie et la méthode de tripartition des catégories fonctionnelles liées aux soins du corps mise au point par E. Riha, en particulier le concept d'une section mixte, entre hygiène et médecine²⁵⁰. Il est dommage que cette publication n'ait pas été accompagnée systématiquement de représentations graphiques pour pouvoir valider les identifications typologiques effectuées.

En 2010 a été fondé le groupe de recherche sur le métal et l'*instrumentum* : *Corpus*²⁵¹, qui entend mettre en réseau les divers spécialistes de la discipline. Ce groupe est à l'origine de la publication d'un fascicule méthodologique qui tente d'unifier et de normaliser des approches locales variées, sous la direction de B. Fort et de N. Tisserand (tous deux Inrap - ArTeHiS – UMR 6298). Ces deux chercheurs ont publié en 2017 un article sur les soins du corps à Famars (59)²⁵².

241 Brives 2008.

242 Ripoll 2009.

243 Robin 2012.

244 Roux 2013.

245 Wilmouth 2014.

246 Barbau 2015.

247 Doniga en cours de préparation.

248 Robert en cours.

249 T. Weisse préparait alors une thèse sur le mobilier de parure à Bliesbruck (57) (Université de Metz Paul-Verlaine).

250 Weisse 2004.

251 <https://metal.hypotheses.org/>

252 Fort et al. 2016.

L'histoire et l'archéologie du corps, du genre, de la médecine et de la santé connaissent actuellement de nombreux développements que certains récents travaux de synthèse tentent d'appréhender²⁵³. Il n'est pas possible de lister tous ces travaux : on se contentera ici d'indiquer le nom des acteurs de la recherche récente en histoire et en archéologie (par ordre alphabétique). Ces listes ne sauraient être exhaustives tant les travaux sont nombreux et se développent dans de multiples directions.

L. Allason-Jones, P.M. Allison, P. Bader, P.A. Baker, J. P. Barragán Nieto, R. Berg, M. Blonski, L. Bodiou, I. Boehm, V. Boudon-Millot, M. Cybulska, V. Dasen, A. Debru, A. Dubourdieu, F. Gaide, D. Gourevitch, M. Hirt, H. King, E. Lemirre, M.-H. Marganne, N. Massar, D. Michaelides, V. Nutton, M. Pardon-Labonnelie, D.F. Pera Pacheco, J. Pigeau, B. Rémy, L. Rossier, G. Sabbah, A. Turner-Wilson...

L. Alvarez, D. Aparaschivei, G. Baratta, M. Barbier, D. Baykan, M.A. Bejarano Osorio, M. Bolla, A. Buonopane, M. Buora, N. Crummy, T. Derks, H. Eckardt, D. Ergeç, N. Garnier, K. Gostenčnik, O. Krause, F. Mallet, M. Müller-Durr, L. Monteagudo-Garcia, P. Pugsley, J. Ortalli, S. Raux, I. Rodet-Belarbi, J. Santrot, A. Thuet, I. Uzel, W. Vos...

253 Burgy 2003 ; Cruse 2004 ; Lindekleiv 2005 ; Summerton 2007 ; Michaelides 2014.

3.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

A partir de l'étude de *l'instrumentum*, ce travail poursuit trois grands objectifs : améliorer la typo-chronologie, mieux définir les usages et contribuer à cerner les modalités de production et de diffusion des objets liés aux soins du corps.

Le but principal de cette recherche est de classer les mobiliers recensés selon les catégories fonctionnelles entrant dans le cadre de l'étude, et, à l'intérieur de celles-ci, ordonner les différentes formes d'objets au sein de types et de variantes. Il s'agit également de dresser un bilan des études antérieures au cas par cas pour réviser, mettre en correspondance ou compléter les typologies préexistantes, voire en créer de nouvelles. Cela passe aussi parfois par la réidentification ou la remise en question de l'interprétation des objets basée sur les travaux de référence européens. Par un retour aux contextes, cette démarche vise à préciser les datations traditionnellement données aux différents types étudiés, qui s'étendent parfois sur plusieurs siècles.

L'étude d'assemblages de mobiliers issus d'ensembles clos constitue un autre enjeu majeur de ce travail. L'objectif est de préciser l'usage des types appartenant aux catégories dont l'attribution cosmétique ou médicale n'est pas immédiatement définissable.

Enfin, un autre objectif est de contribuer à la connaissance des modalités de diffusion par l'intermédiaire de cartes de répartition des attestations. L'interprétation de celles-ci s'avère délicate et ne peut être effectuée que pour les types d'objets les mieux représentés.

4.

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

1. Acquisition des données

1.1. Présentation des sources de données

La recherche de l'*instrumentum* d'hygiène et de médecine dans les réserves muséales a nécessité au préalable une documentation propre à ce sujet de l'hygiène et de la médecine ainsi qu'une connaissance globale des mobiliers d'époque romaine. Après cette étape d'identification, le travail d'inventaire consiste en l'examen, la description, la mesure et la documentation graphique des objets.

Cette étude s'appuie également sur un important dépouillement bibliographique. La lecture des *Cartes archéologiques de la Gaule* a été intégrale et systématique, leurs indices étant trop souvent incomplets. Le dépouillement des articles et des informations de la revue *Gallia*, des revues régionales (*Revue Archéologique du Centre*, *Revue Archéologique du Centre de la France*, *Revue Archéologique de l'Est*, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, *Revue Archéologique de l'Ouest*, *Revue Archéologique de la Picardie*, *Revue du Nord*), plus locales (par exemple *Archéologie en Languedoc*, *Cahiers de l'ARALO* ou *Revue archéologique du nord-est de l'Oise*) ou spécialisées (*Instrumentum*, *Lucerna*, *Revue des Musées...*) a été mené en parallèle. Les monographies, les actes de colloques ou catalogues d'expositions du fonds d'archéologie occidentale (fonds AOC) de la bibliothèque de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (Lyon, 69) ont également été pris en compte pour la zone étudiée. Dans certains cas, un retour aux rapports et à la documentation de fouille s'est avéré nécessaire.

Durant ce processus, les données ont été saisies dans une base de données Filemaker Pro (voir *infra*, partie 1.2).

Le but de cette phase n'était pas l'exhaustivité puisque celle-ci ne peut être atteinte en archéologie : d'une part, les objets de la vie quotidienne mis au jour à chaque fouille sont toujours plus nombreux, d'autre part le nombre d'objets repérés par le dépouillement bibliographique est en partie conditionné par l'étendue de celui-ci et par le niveau de détail des publications.

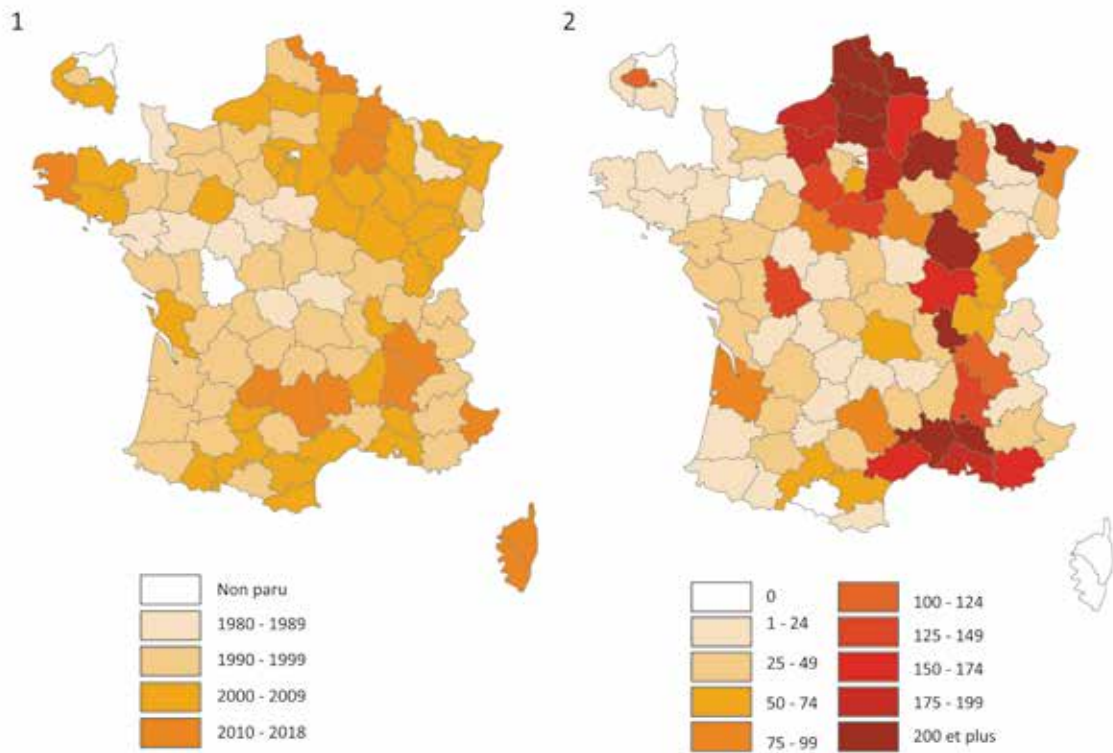


Fig. 9. 1) Carte représentant les dates de publication des 127 volumes des *Cartes archéologiques de la Gaule* (coll. Dirigée par M. Provost) ; 2) Carte représentant le nombre minimum d'individus entrés dans la base de données par département.

Sources : D.A.O. E. Vigier

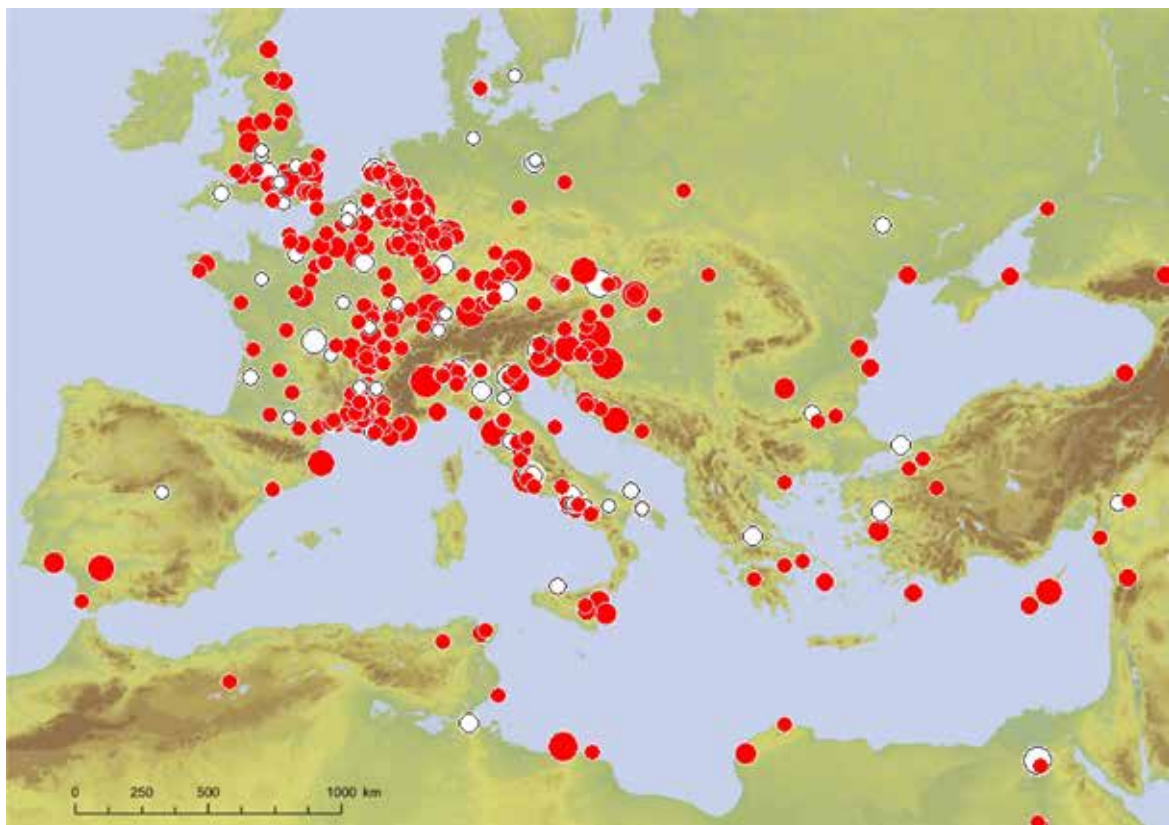


Fig. 10. Exemple de contribution apportée à la base Artefacts : carte de l'ensemble des miroirs romains.

Sources : ©Artefacts.

Les C.A.G. les plus récentes accordent plus de place aux mobiliers que les plus anciennes. Cela va de pair avec le développement des études spécialisées et de la discipline de l'étude des objets archéologiques. La répartition des objets reflète ainsi globalement l'état des recherches, la présence de chercheurs mais très certainement également des phénomènes culturels. Une densité moindre a déjà été observée pour de nombreuses catégories d'objets dans la partie ouest de la zone étudiée (Fig. 1).

À ce *corpus* d'étude a été adjoint un ensemble de comparaison pour les différents types dans l'ensemble du monde romain. Cet ensemble a été réuni par la lecture et le dépouillement de monographies de sites, d'articles et de références spécialisées. La saisie des données a été effectuée non pas sur la base de données Filemaker, mais sur la base Artefacts, où des fiches typologiques ont été améliorées ou créées puis alimentées pour l'ensemble des catégories d'objets entrant dans le cadre du sujet avec les données provenant de la zone étudiée et de l'ensemble du monde romain (Fig. 2).

1.2. Outils de traitement des données

L'enregistrement des données issues de l'examen direct du mobilier et du dépouillement bibliographique a été effectué sur une base de données réalisée avec Filemaker Pro Advanced 12. L'utilisation de cette base de données a permis la systématisation de la saisie grâce à un modèle d'enregistrement normalisé (Fig. 3). Cet outil a par la suite grandement facilité l'analyse de cet important *corpus* en permettant des interrogations à critères multiples.

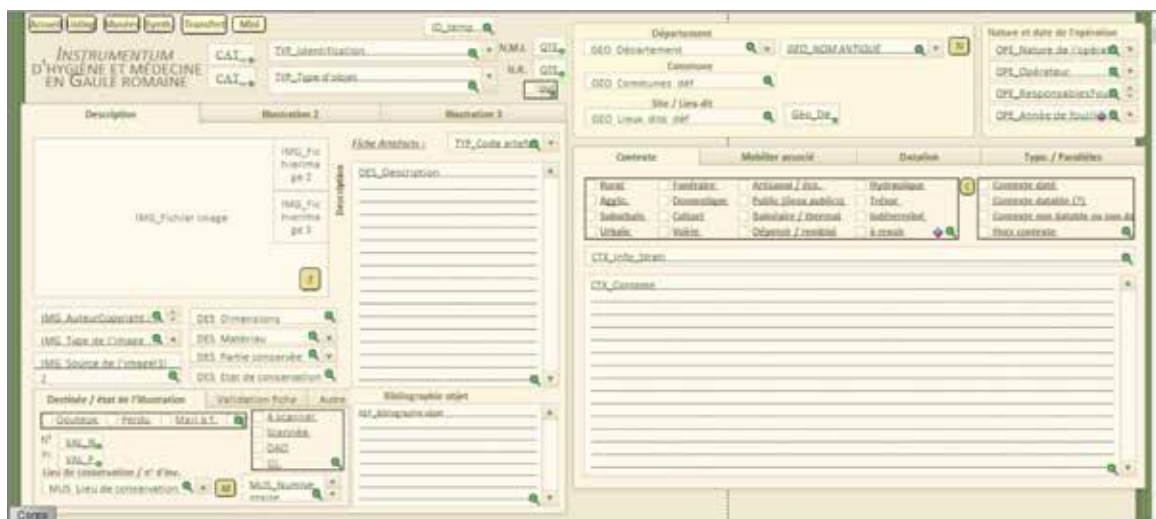


Fig. 11. Capture d'écran montrant le modèle créé pour l'enregistrement des données.

Cette base permet d'enregistrer :

- les informations propres à l'objet (identification, type, données quantitatives, mesures, matériau, état de conservation et fragmentation, description et illustrations),
- sa destinée (lieu de conservation, collection et numéro d'inventaire),
- les informations relatives à sa provenance et son contexte (provenance, nature, type et description du contexte),

- les circonstances de sa découverte,
- le mobilier qui lui était associé,
- la datation de son contexte (date de début, de fin, justification),
- les références bibliographiques concernant l'objet.

Cette base est à l'origine directe du catalogue réalisé par fusion et publipostage d'un export au format .csv sous la suite office. Les objets ont été classés par ordre alphabétique des communes. Un index géographique permet de retrouver les objets de sites proches à l'échelle du département, tandis qu'une liste répertorie les objets par lieu de conservation.

La masse de données bibliographiques issues du dépouillement a été gérée par l'intermédiaire du logiciel Zotero. Bien qu'il ne puisse pas être intégré aux bases Filemaker, cet outil s'est révélé d'une aide précieuse pour ordonner la documentation. Chaque type de document possède une fiche bibliographique pouvant être reliée à l'article en question au format .pdf, à des documents annexes concernant le même sujet ou bien archiver directement les notes en relation avec une référence. Ces mots-clés - ou marqueurs - standardisés ont été saisis au fur et à mesure du dépouillement : numéro du département, nom de la commune, nom du site, nom de l'objet (ex. Miroir). Par une simple recherche, il est ainsi possible de rechercher une référence grâce aux champs classiques (auteur, titre, date...) ou d'effectuer des recherches multicritères assez fines, pour obtenir par exemple toutes les références bibliographiques qui traitent de "spatule-sonde" dans un ou plusieurs départements, même si le mot n'est pas présent dans le titre lui-même.

Sauf indications contraires, les dessins et schémas sont de l'auteur. La documentation graphique a été archivée et classée grâce à la plateforme Nuxeo prenant en charge les métadonnées, développée par la Maison de l'Orient et de la Méditerranée.

Les dessins vectoriels, leur ombrage, les montages photographiques et la mise en planche ont été réalisés sous le logiciel Adobe Illustrator.

Un Système d'Information Géographique (SIG) a été créé sous QGIS (version 2.18.16) pour permettre à la fois l'analyse spatiale et la création de cartes de répartition. Les fonds de carte ont été réalisés à partir d'un fichier du relief au format shapefile (.shp) mis à disposition par l'AWMC¹ auquel a été superposé une carte du réseau routier proposée sur le site du DARMC², créé à partir de l'Atlas Barrington. Ce logiciel permet de visualiser et comparer la répartition spatiale des différents types d'objets.

1 Ancient World Mapping Center. « Carte_Hillshade ». http://awmc.unc.edu/awmc/map_data/elevation_data/ [Accessed: April 21, 2017 15:43pm]. Licence Creative Commons.

2 Michael McCormick, Guoping Huang, Giovanni Zambotti, Jessica Lavash : «Roman Road Network (version 2008)», DARMC Scholarly Data Series, Data Contribution Series #2013-5. DARMC, Center for Geographic Analysis, Harvard University, Cambridge MA 02138. "DARMC Data is released under a Creative Commons version 3.0 attribution-noncommercial license and is intended for scholarly work. This file is provided «as is» and while every effort has been made to verify its accuracy, DARMC does not guarantee that it is free from all defects. Some roads have been precisely geocorrected, but this dataset is not intended for high-resolution spatial analysis. See scale ranges for appropriate usage."

Les couches de données ont été ajoutées grâce à l'import de tableaux .csv eux-mêmes exportés des fiches typologiques Artefacts (conception du module d'export L. Eyango – UMR 5138 et E. Vigier). Ces exports, sous forme de tableaux où figurent un objet par ligne, contiennent les coordonnées centroïdes des communes de découvertes. Par une étape de calcul intermédiaire sous le logiciel Excel, les données sont agrégées par communes et exportées au format .csv "séparé par des virgules".

L'étape suivante consiste à importer ces couches de données dans QGIS puis de définir des points de taille proportionnelle à leur valeur (NMI). L'écriture d'un script utilisant les expressions régulières en langage Python³ (A. Repain et coll. E. Vigier) a ensuite permis de différencier les figurés des objets dont la provenance était précisément connue (en noir) des objets dont la provenance était inconnue, signalés dans le fichier source par un astérisque (représentés en blanc) (Fig. 4).

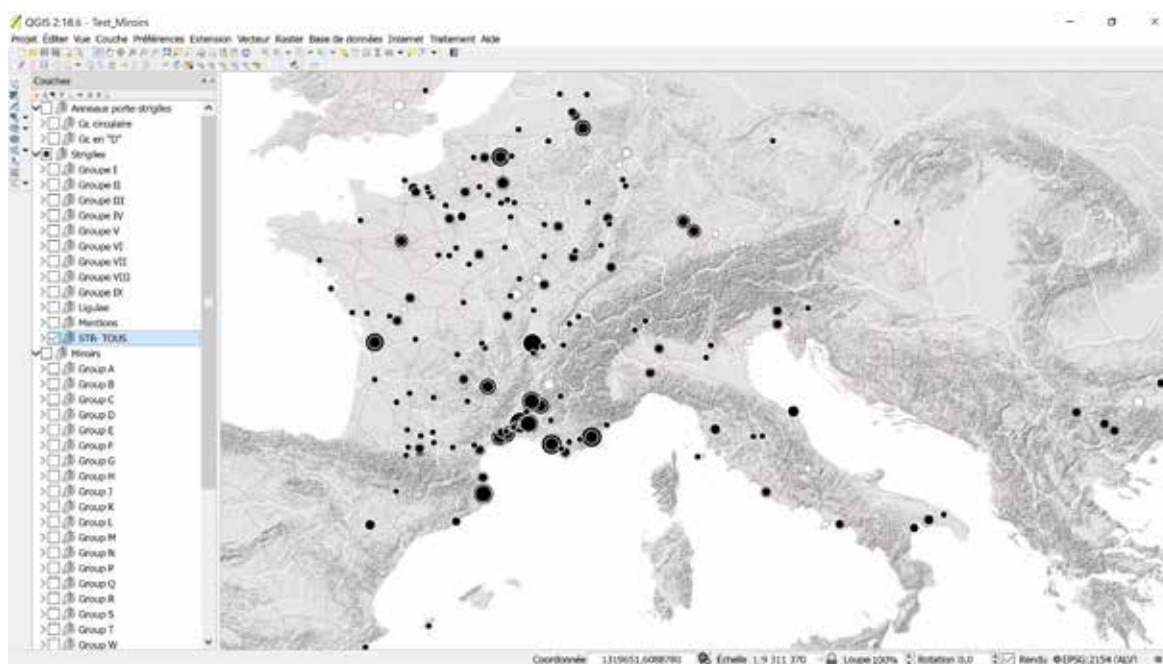


Fig. 12. Capture d'écran du système d'information géographique QGIS : carte des strigiles recensés, tous types confondus.

³ Provenance connue : `not(regex_match(«commune», '.*[*]'))AND not(regex_match(«effectifs»,NULL'))` ; provenance inconnue : `regex_match(«commune», '.*[*]')AND not(regex_match(«effectifs»,NULL'))`

2. Méthodes d'analyse

2.1. Analyse qualitative

L'analyse qualitative a tout d'abord consisté à ordonner le *corpus* d'objets par catégorie fonctionnelle et par type, puis à rechercher des "parallèles typologiques", c'est-à-dire d'autres occurrences d'objets de forme similaire à des fins analytiques et comparatives. Cette recherche aboutit généralement à un classement typologique adapté aux problématiques de recherches et à la conservation des objets.

Par exemple, les scalpels ont été classés en fonction de la forme de leur manche et non en fonction de la forme de leur lame, cette dernière étant le plus souvent disparue. Un classement d'après la forme du manche renseigne ainsi davantage sur la production et la diffusion des différents modèles que sur leur fonction précise en chirurgie.

En tête des chapitres ont été indiqués les aspects méthodologiques spécifiques à chaque catégorie : critères d'identification, critères de quantification, terminologie employée et vocabulaire descriptif, accompagné le cas échéant de schémas. Les apports des travaux antérieurs les plus significatifs ont également été décrits et les choix typologiques explicités : adoption d'une typologie préexistante, fusion de deux classements ou création d'un nouveau système de classement.

Chaque type est décrit et si possible illustré, puis sa datation est discutée et argumentée à l'aide des contextes datés connus dans et hors de la zone étudiée (Fig. 5).

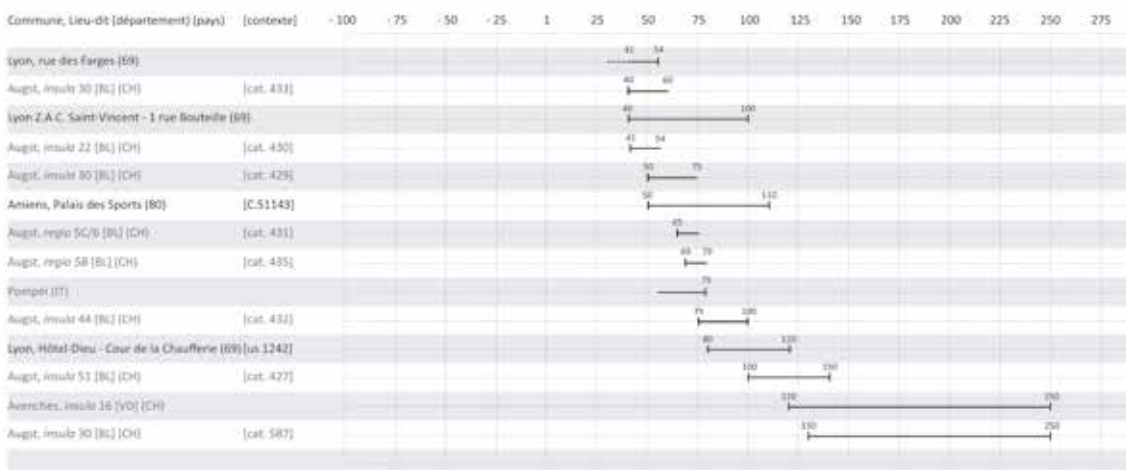


Fig. 13. Exemple de grille réunissant les datations connues pour un type d'objet dans la zone étudiée et dans l'ensemble du monde romain.

2.2. Analyse quantitative

La seule analyse du *corpus* par nombre de restes (ci-après noté NR) ne permet pas d'établir des comparaisons fiables entre sites, puisque le taux de fragmentation n'est pas pris en compte. Ce taux de fragmentation dépend de plusieurs facteurs, dont la nature du matériau, la fragilité de l'objet, son usage et son milieu d'enfouissement. Le simple recensement des restes surévalue les objets fragiles mais également les objets composites et complexes par rapport aux objets à faible fragmentation dont le nombre minimum d'individus est très proche du nombre de restes. Toute analyse statistique et toute tentative de comparaison seraient faussées entre catégories fonctionnelles, assemblages, sites.

Le protocole de comptage employé pour mettre en place cette base comparative est largement inspiré des méthodes utilisées pour les études de mobilier céramique. Les éléments constitutifs de chaque objet doivent être reconnus (voir en tête de chaque chapitre) et comptés. L'élément constitutif retrouvé en plus grand nombre pour chaque site donne le nombre minimum d'individus du type pour le site.

La détermination du nombre minimum d'individus (ci-après noté NMI) s'avère particulièrement utile dans le cas des objets complexes (comme le cas des coffrets ou des strigiles) ou pour ceux qui ont plus tendance à se fragmenter, comme les bâtonnets torsadés en verre ou les miroirs. Une bonne part des objets étudiés ne comportent que peu de parties constitutives représentatives.

La famille des *specilla* est un cas spécifique. Ces instruments doubles, souvent fragmentaires, sont tous dotés d'une extrémité olivaire. Il faut alors les compter comme une catégorie à part pour ne pas surévaluer l'une des catégories fonctionnelles constitutives de cette famille d'instruments (spatules-sondes, cuillères-sondes, curettes-sondes, sondes simples et sondes doubles).

Le cas des miroirs est révélateur de la complexité que peuvent atteindre les protocoles de comptage. Il faut regarder le nombre d'angles présents pour compter les miroirs quadrangulaires ; pour les circulaires, outre les éventuels manches, il faut prendre en compte la restitution des diamètres combinée au traitement des faces et de la tranche ou encore, regarder la présence d'un décor. Le choix a été fait de ne pas rentrer dans le calcul des portions de périmètres conservés, certains types de miroirs légers et produits en série n'étant pas toujours parfaitement circulaires.

L'établissement du NMI selon les critères cités plus haut rend ainsi possible l'analyse quantitative et la comparaison des données à différents niveaux : sur un site au cours du temps pour une même catégorie fonctionnelle, la composition de lots mobiliers entre eux sur un ou plusieurs sites ou par exemple la fréquence des différents types reconnus au cours du temps.

2.3. Analyse contextuelle

Ce type d'analyse vise à remettre l'objet dans son contexte et à définir ses modalités de dépôt. La compilation des données contextuelles a permis, pour les catégories fonctionnelles dont l'analyse a été la plus détaillée, de définir la nature des sites (rural, agglomération⁴, suburbain, urbain) et les types de contextes (funéraire, domestique, autre⁵) dans lesquels un objet a été déposé. L'étude d'assemblages funéraires a également permis, grâce à la tripartition du mobilier en trois sections (hygiène, mixte et médecine) de proposer une attribution type par type à l'une ou aux deux sphères d'activité. En contexte funéraire, les données relatives au mode d'ensevelissement du défunt et au type d'offrande des objets ont été mentionnées lorsqu'elles étaient disponibles.

Les contextes datés, notamment les ensembles-clos issus d'ensembles funéraires qui sont bien assurés, permettent d'affiner ou de proposer des datations pour les différents types définis grâce à l'analyse qualitative.

2.4. Méthode de datation probabiliste pondérée

Le but de cette méthode de datation graphique, employée notamment par le logiciel SYSLAT, est de comparer les chronologies issues de contextes stratifiés différents, plus ou moins datés. Cette méthode lisse (d'où le terme "probabiliste") et agrège les datations en donnant une importance plus grande aux datations précises qu'aux imprécises. En d'autres termes, plus la fourchette chronologique d'une couche stratigraphique est courte, plus elle est précise et plus son "poids" sera important. Inversement, plus la fourchette chronologique est longue, moins elle est fiable et moins elle comptera dans la datation.

Dans le cadre de ce travail, l'unité de comparaison choisie a été celle du quart de siècle pour lisser les résultats. Le choix de la décennie aurait donné des résultats plus précis mais moins lisibles du fait de la précision très variable des datations contextuelles proposées. Certaines unités stratigraphiques peuvent en effet être datées à cinq ans près tandis que d'autres sont datées à l'échelle du siècle. Choisir l'échelle de la décennie aurait ainsi occasionné des "trous" dans les représentations graphiques.

En pratique, on calcule le nombre de fois où l'unité choisie est présente dans la fourchette de datation d'un objet pour définir son "poids" par unité de temps choisie. Ce taux exprime la fiabilité de la datation par rapport à sa durée. Le "poids" total d'un objet est arbitrairement fixé à 1.

Trois exemples (Fig. 6) :

Objet A : fourchette de datation : 25 à 125 ap. J.-C., soit une durée de 100 ans. $100/25 = 4$. L'unité du quart de siècle est présente quatre fois dans la fourchette chronologique. On divise donc 1 par 4 : le taux de fiabilité de la datation par rapport à sa durée est donc de 0,25 par tranche de quart de siècle.

4 Par «agglomération» on entend dans ce travail tout type d'habitat aggloméré qui se situe entre l'habitat rural, la ferme ou la villa isolée (rural) et le chef-lieu de cité (urbain), sans entrer dans la discussion autour de la notion d'agglomération secondaire.

5 La catégorie «autre» englobe tout ce qui n'est pas en contexte funéraire ou domestique, par exemple les contextes balnéaires, hydrauliques ou les découvertes à bord d'épave... à l'exception des contextes indéterminés.

Objet B : fourchette de datation : 25 à 75 ap. J.-C., soit une durée de 50 ans. $50/25 = 2$. L'unité du quart de siècle est présente deux fois dans la fourchette chronologique. On divise donc 1 par 2 : le taux de fiabilité de la datation par rapport à sa durée est donc de 0,5 par tranche de quart de siècle.

Objet C : fourchette de datation : 50 à 75 ap. J.-C., soit une durée de 25 ans. $25/25 = 1$. L'unité du quart de siècle est présente une seule fois dans la fourchette chronologique. On divise donc 1 par 1 : le taux de fiabilité de la datation par rapport à sa durée est donc de 1 par tranche de quart de siècle.

	Objet A	Objet B	Objet C	Indice d'effectif
1 / 25				0
25 / 50	0,25	0,5		0,75
50 / 75	0,25	0,5	1	1,75
75 / 100	0,25			0,25
100 / 125	0,25			0,25
125 / 150				

Fig. 14. Répartition des taux de fiabilité des datations et indice d'effectif par tranche chronologique d'un quart de siècle.

Chaque objet est ainsi représenté dans tous les quarts de siècles auquel il peut appartenir, avec un « poids » d'autant plus réduit que le niveau archéologique dont il est issu est moins précisément daté. Une fois ces informations compilées en un tableau par tranches chronologiques, la somme des taux permet d'obtenir un « **indice d'effectif** » de l'objet par tranche de quart de siècle. L'indice d'effectif cumule les datations issues de contextes différents sur une même base de comparaison (Fig. 7).

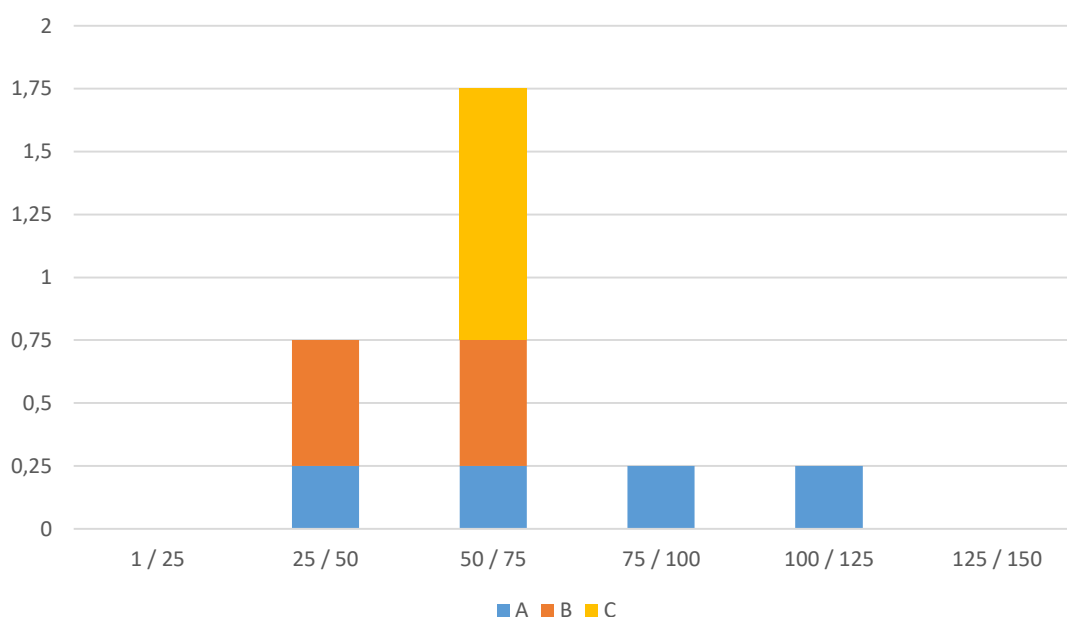


Fig. 15. Représentation graphique de la datation probabiliste pondérée obtenue pour un type d'objet fictif avec les datations des objets A, B et C.

Dans cet exemple, on voit que le type d'objet fictif est rejeté dans des contextes datés entre 25 et 125 ap. J.-C., mais que sa période de rejet maximal se situe, en l'état des données, entre 50 et 75 ap. J.-C.

Précisions importantes : l'utilisation de cette méthode sera limitée aux types suffisamment représentés dans les contextes datés. Un objet n'est pas pris en compte si sa fourchette de datation s'étend au-delà de deux siècles. D'autre part, si la fourchette de datation d'un objet est "à cheval" sur deux quarts de siècle (par exemple un objet daté entre 20 et 40 après J.-C.), celui-ci est compté dans les tranches 1/25 et 25/50 à raison d'un taux de 0,5 par tranche.

Les fourchettes chronologiques ne sont pas toujours données sous forme numérique. L'utilisation des indications "début", "milieu" ou "fin" d'un siècle est très fréquente. Ces indications vagues ont été intégrées selon la convention suivante. La "fin du 1er s. ap. J.-C." commence ainsi arbitrairement en 80 ap. J.-C. et le "début du 1er s. ap. J.-C." finit en 20 ap. J.-C. Le "milieu du 1er s." s'étend entre 40 et 60 ap. J.-C.

Cette méthode permet également de comparer la diffusion d'un type dans plusieurs zones géographiques en répétant l'opération pour chacune d'entre elles (Fig. 8).

Ces données peuvent également être visualisées sous forme de courbes montrant le rejet d'un type dans le temps (Fig. 9).

Enfin, les résultats de ces datations probabilistes pondérées peuvent être synthétisés sous forme de grilles chronologiques (réalisées sur Adobe Illustrator), sur lesquelles les indices d'effectifs des différents types sont répartis en classes arbitraires. Plus l'indice d'effectif est élevé, plus il a été représenté par une couleur foncée. En interprétant cette grille synthétique, il est ainsi possible de percevoir la succession et la coexistence des différents types d'un objet dans le temps (Fig. 10).

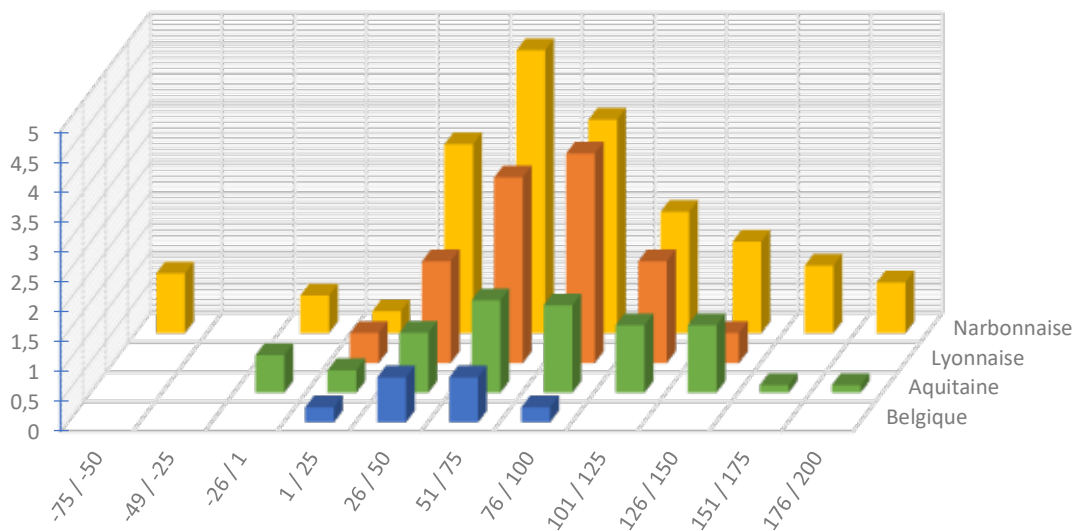


Fig. 16. Exemple de représentation graphique obtenue pour les miroirs quadrangulaires du groupe Lloyd-Morgan A issus de contextes datés dans la zone étudiée.

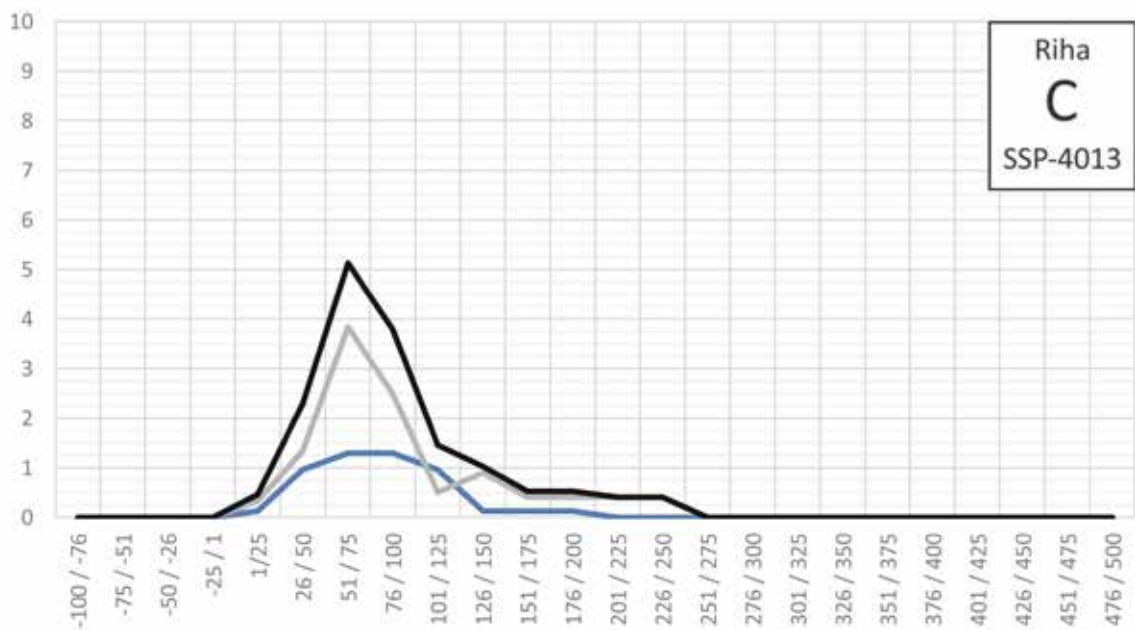


Fig. 17. Exemple de courbes de rejet des cuillères-sondes de type Riha C : en bleu, dans la zone étudiée, en gris dans le reste du monde romain, en noir, dans l'ensemble du monde romain.

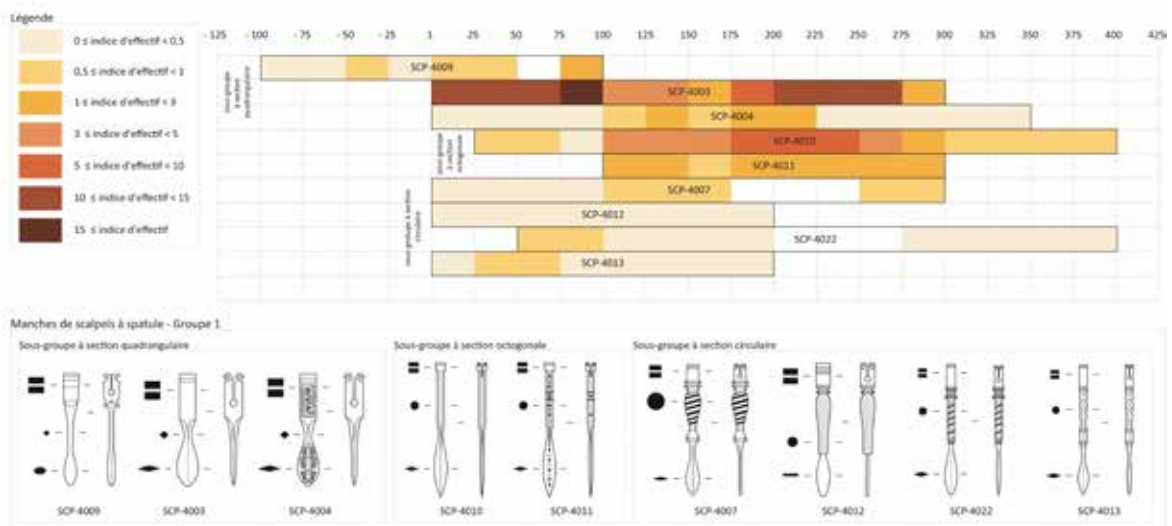


Fig. 18. Exemple de grille de synthèse montrant les indices d'effectif des différents types de scalpels dotés d'une spatule (groupe 1) par tranche d'un quart de siècle.

Sources : D.A.O. E. Vigier

2.5. Analyse spatiale

L'étude des modalités de diffusion des objets ne peut s'envisager que dans un cadre international. La réalisation de cartes des attestations dotées de cercles proportionnels permet de visualiser la répartition quantitative des attestations. Cette analyse spatiale a consisté dans un premier temps en la réunion d'informations dispersées dans des publications d'objets dans des revues ou des monographies dans différentes langues (anglais, allemand, italien, espagnol, parfois turc ou russe) et leur saisie dans les fiches typologiques de la base Artefacts.

Il faut garder à l'esprit que la pertinence des cartes dépend avant toute chose de l'état des données. Or l'intérêt porté à une même catégorie de mobilier n'est pas le même partout. L'absence ou la rareté d'un objet dans une zone reflète bien souvent l'état des recherches et des dépouillements mais les cartes les plus fournies relèvent parfois aussi des phénomènes culturels.

L'interprétation des données cartographiques en archéologie est toujours délicate. Bien souvent on observe la diffusion d'un type ou d'une forme tout en sachant que cette série d'objets peut provenir de plusieurs centres producteurs. Il n'est pas toujours aisé de distinguer les produits d'ateliers ayant normalisé leur production. Il est cependant communément admis que la diffusion est généralement centripète autour de l'atelier, mais que certains ateliers ont pu choisir d'orienter la diffusion vers un certain marché pour écouler leurs productions. De même il existe des phénomènes de succursales qu'il n'est pour l'instant pas possible de mettre en évidence en l'état actuel des données. Une étude de la répartition des types selon les différentes provinces de la zone étudiée a cependant pu être tentée pour certaines catégories fonctionnelles. Cela a mis en relief une distribution différentielle et permis de proposer des hypothèses qu'il conviendrait de réexaminer dans le futur avec de plus amples données comparatives hors de la zone étudiée.

5.

DÉFINITION DU *CORPUS* ÉTUDIÉ

1. Introduction

La fonction de certains objets est clairement identifiée et ne pose pas de problème d'interprétation. Ce sont les objets liés à l'hygiène et la toilette du corps ou ceux liés à la médecine et à la chirurgie. Leur fonction est connue grâce à la forme proche de leurs équivalents actuels ou grâce aux rapprochements faits avec les textes décrivant leur utilisation. La fonction d'autres objets rattachés aux soins du corps est moins certaine. Leur utilité (manipuler, préparer, stocker ...) et les gestes qui s'y rattachent peuvent être restitués, mais il n'est pas possible de garantir que leur usage se rattache spécifiquement à la toilette et à la cosmétique ou bien à la pharmacie, la médecine et à la chirurgie sur la seule base de leur identification.

Traditionnellement, un bon nombre de ces objets a été rapporté à la pratique médicale¹ faute d'une identification correcte (cf. Chapitre 2 : Etat de la recherche). Pour éviter cette surévaluation, il faut garder à l'esprit le postulat selon lequel il y a statistiquement plus d'individus qui se lavent et se maquillent que de professionnels de la santé (apothicaires, médecins, chirurgiens ...) au sein de la population.

Cependant, la porosité entre les différentes pratiques liées aux soins du corps visible dans les textes peut aussi être constatée dans les sources archéologiques. Un même objet peut être utilisé à des fins hygiéniques et cosmétologiques ou à des fins médico-chirurgicales. Il est tentant de refuser l'obstacle en classant tous ces objets dans une catégorie fourre-tout « soins du corps ». Malheureusement cette facilité de classement empêche de progresser sur la caractérisation des différentes pratiques à partir de la source d'information majeure que constituent les objets.

Une autre méthode, à l'origine mise au point à Augst [BL] (CH) par E. Riha², peut être adoptée pour réduire progressivement le nombre d'objets problématiques : la « tripartition des catégories fonctionnelles ».

1 Nombreuses sont les mentions anciennes de « spatules » et « curettes chirurgicales » désignant des cuillères-sondes ou des cure-oreilles.

2 Riha, 1986, p. 33.

2. Tripartition des catégories fonctionnelles

Par « tripartition » des catégories fonctionnelles, on entend le fait de répartir les catégories d'objets pris en compte en trois sections, selon leur attribution et le degré de certitude que l'on a quant à leur fonction. Cette approche « transversale » permet de ne pas cloisonner les deux sphères d'activités, puisqu'il est impossible de délimiter nettement où s'arrêtent les pratiques d'hygiène et où commence la pratique médicale et que de nombreux exemples témoignent d'une acception large de la santé ne se confinant pas à la pratique de la médecine et de la chirurgie³.

Ainsi, les objets dont la fonction est certaine sont classés selon leur attribution dans la section hygiène, toilette ou la section médico-chirurgicale, tandis que ceux dont la fonction n'est pas aussi clairement fixée sont placés dans une section dite « mixte ». Celle-ci signale ainsi des objets potentiellement utilisés aussi bien en toilette qu'en médecine mais qui doivent être étudiés avec une attention particulière pour déterminer leur usage.

Cette démarche permet de normaliser les études d'associations d'objets en ensembles-clos. Au sein d'un lot constitué d'objets de toilettes, un instrument faisant partie d'une catégorie fonctionnelle « mixte » peut être attribué au domaine de la toilette. Inversement, le même raisonnement est tenu pour les catégories fonctionnelles mixtes en association avec un ou plusieurs instruments médicaux ou chirurgicaux. L'analyse typologique et morphologique fines, l'analyse contextuelle, l'analyse du mobilier associé permettent parfois de trancher – lorsque l'objet n'est pas isolé – en faveur de l'une ou l'autre attribution. Cette attribution n'est pas définitive mais indicative puisqu'il faut renouveler cet « examen » à chaque nouvel objet, même strictement identique.

La section mixte respecte la « non-spécialisation » ou plutôt la polyvalence des objets sans les rattacher abusivement à l'une ou l'autre sphère. Cette polyvalence est soulignée par la morphologie de certains instruments « deux-en-un » comme les cuillères-sondes et les spatules-sondes.

Fig. 19. Tripartition des catégories fonctionnelles étudiées en sections.

Sources : Photographies ©Artefacts, Fiches AGT-4001, AIC-4003, AIC-4005 (Müller 2002, pl.75, n°814), BTE-4002 (Ph. Prévot), COC-4001 (Musée de Besançon), COF-4001 (Musée Gallo-Romain de Fourvière, J.-M. Degueule, Chr. Thioc), CRO-4008 (M. Millet), CUI-4001, ELV-4001 (E. Künzl 1982), ETC-4001 (Musée Gallo-Romain de Fourvière, J.-M. Degueule, Chr. Thioc), INC-4004 (R. Jackson, 2009, fig. 2, n° 22), INC-4005 (R. Jackson 2009, p. 82, fig. 4, n° 30), INC-4006 (R. Jackson 2009, p. 82, fig. 4, n° 31), INC 4008 (R. Jackson 2009, p. 82, fig. 4, n° 33), MRR-4004, PEP-4008, PGN-4004 (R. Fellmann 2009, pl. 22-23, n° 596), PYX-4001 (Barakat Gallery), RSR-4001 (Musée Gallo-Romain de Fourvière, J.-M. Degueule, Chr. Thioc), SCP-4003 (P. Defaix), SSP-4007 (Musée Gallo-Romain de Fourvière, J.-M. Degueule, Chr. Thioc), SSP-4010, SSP-4023 (Musée Gallo-Romain de Fourvière, J.-M. Degueule, Chr. Thioc), STR-4004, STR-4007, TRT-4002, VTS-4001 (E. Künzl 1984, p. 31, fig. 5b) ; DAO Broyeur et mortier en marbre : E. Vigier ; DAO E. Vigier.

3 Vigier, 2015, p. 581.

Hygiène / Toilette

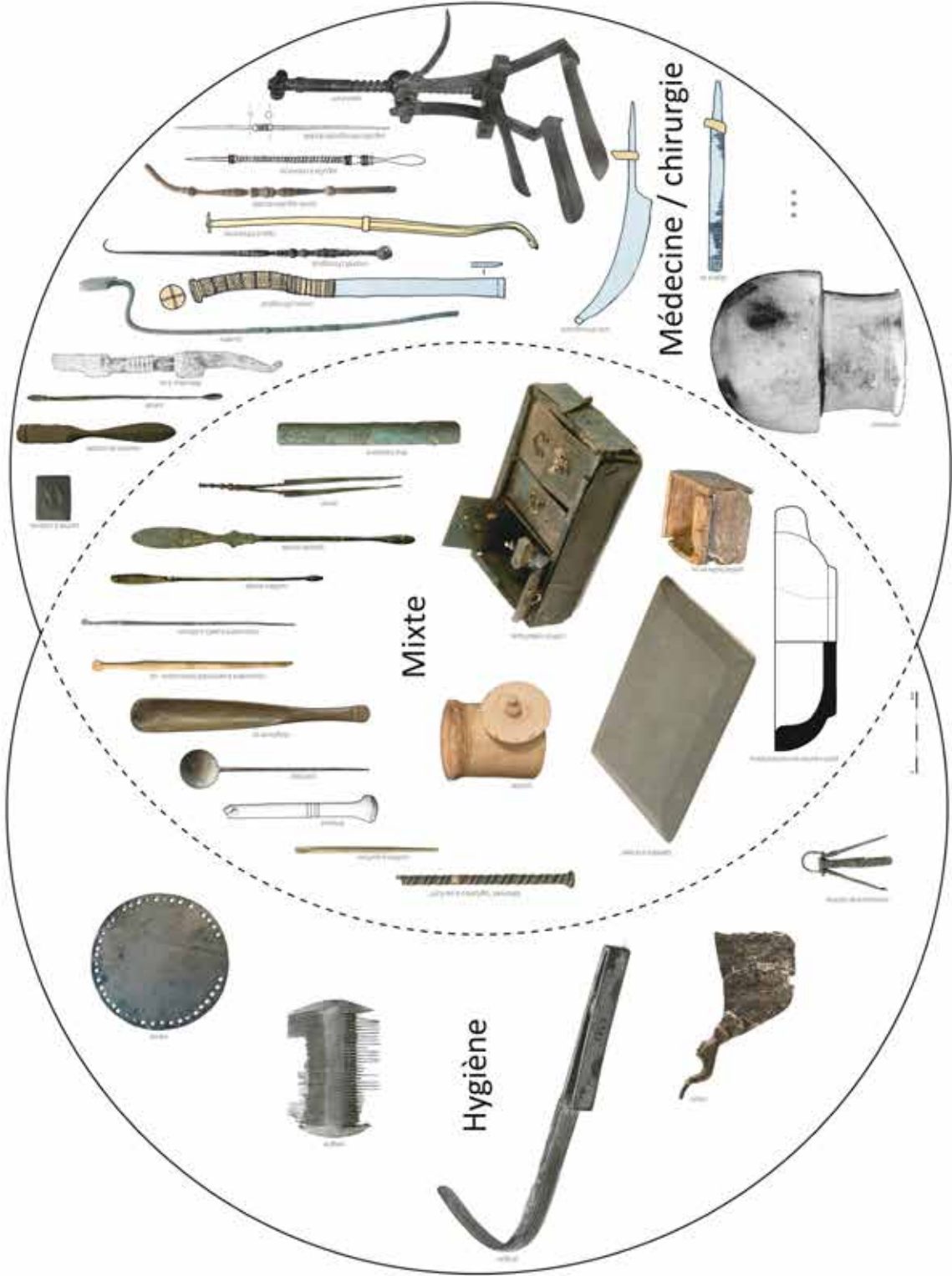
Miroir
Peigne
Strigile
Rasoir
Nécessaire de toilette

Mixte

Bâtonnet torsadé en verre
Cuillère à parfum
Broyeur
Cochlear
Strigile en os
"Cure-oreille"
Cuillère-sonde
Spatule-sonde
Pince
Etui tubulaire
Pyxide
Coffret métallique
Coffret en os
Tablette à broyer
Petit mortier en marbre

Médecine / Chirurgie

Cachet à collyres
Scalpel
Sonde
Élévateurs à os
Cautére
Ciseau chirurgical
Crochet chirurgical
Râpe à lithotomie
Porte-aiguille
Aiguille à cataracte
Aiguille chirurgicale
Speculum
Scie chirurgicale
Ventouse



2.1. Section hygiène, toilette

La section hygiène comporte sept catégories fonctionnelles. Les miroirs, les strigiles, les peignes, les nécessaires de toilette, les rasoirs, les-coupe-ongles et les cure-dents représentent plus du quart du *corpus* étudié avec 2275 individus sur 8066 (soit 28,20 %), répartis quantitativement comme représenté dans l'histogramme ci-dessous (Fig. 20).

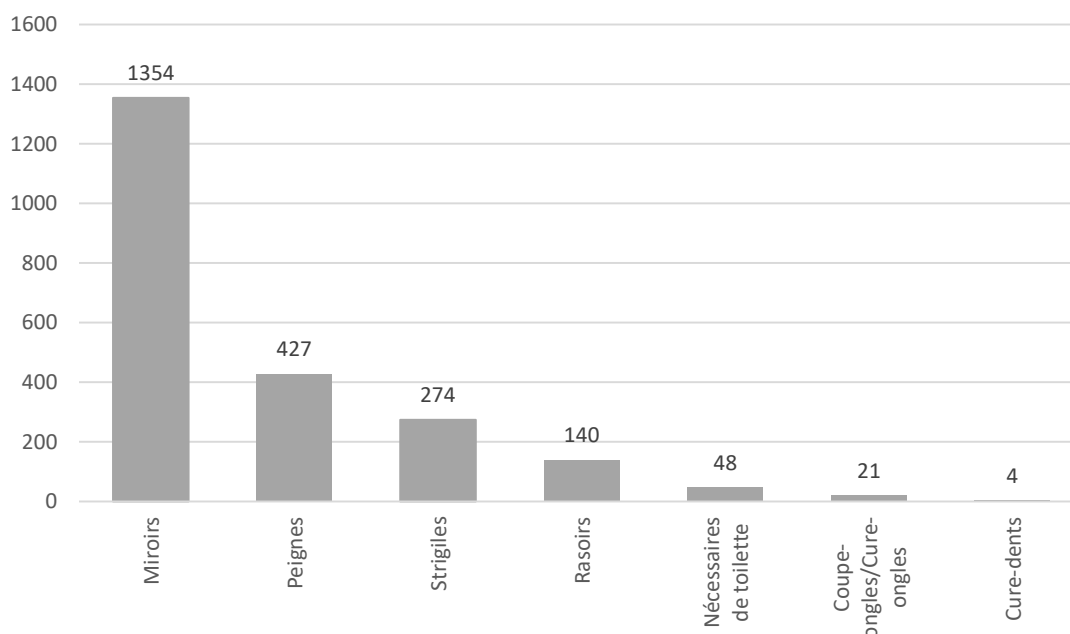


Fig. 20. Répartition quantitative des différentes catégories fonctionnelles entrant dans la section hygiène (2275 NMI).

2.2. Section mixte

La section hygiène comporte 22 catégories fonctionnelles. Ces catégories servant à manipuler, prélever, doser, appliquer, examiner ou intervenir sur le corps ou encore à préparer, stocker ou conserver représentent 5353 individus sur 8066 (soit 66,36 %), répartis quantitativement comme représenté dans les histogrammes ci-dessous (Fig. 21, Fig. 22 et Fig. 23).

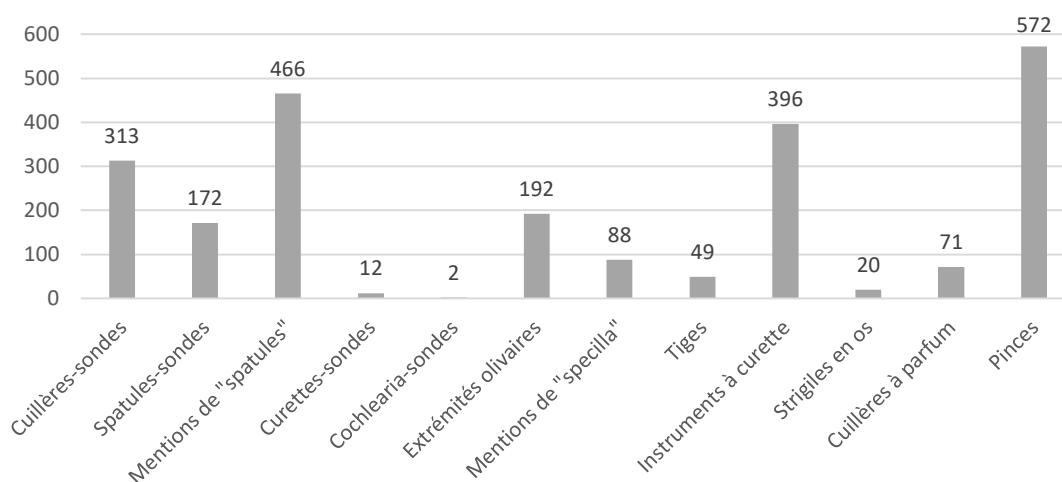


Fig. 21. Répartition quantitative des différentes catégories fonctionnelles entrant dans la section mixte et servant à manipuler, appliquer, doser ou examiner (2353 NMI)

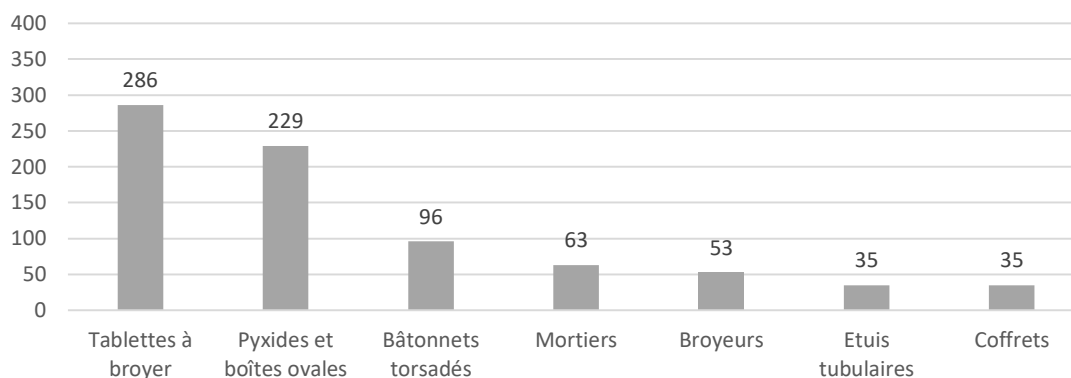


Fig. 22. Répartition quantitative des différentes catégories fonctionnelles entrant dans la section mixte et servant à préparer, stocker ou conserver (797 NMI).

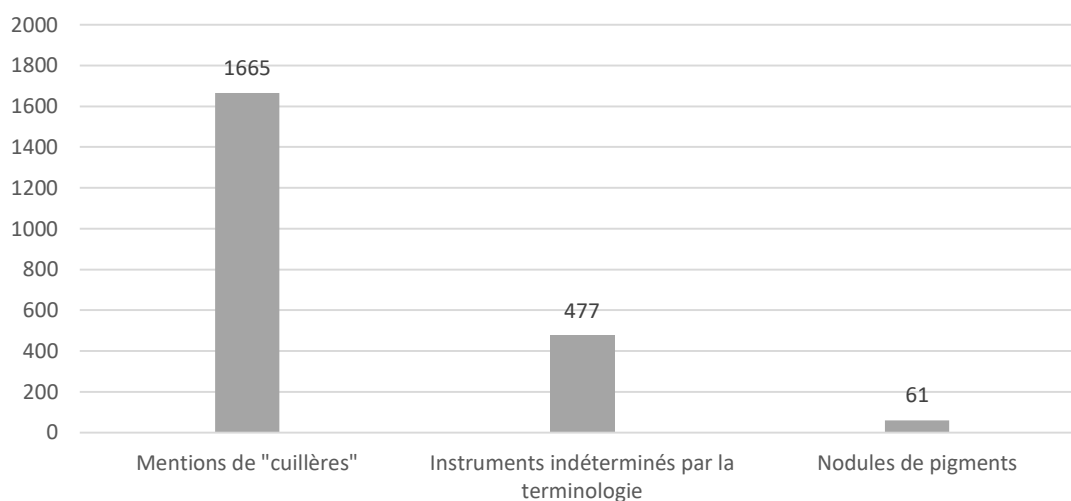


Fig. 23. Répartition quantitative des nodules de pigments, des mentions de «cuillères», des instruments indéterminés par la terminologie (2203 NMI).

2.3. Section médico-chirurgicale

La section médico-chirurgicale comporte dix-sept catégories fonctionnelles. Ces instruments représentent 404 NMI sur 8066 (soit 5 % du *corpus*). Ils se répartissent comme représenté dans l'histogramme ci-dessous (Fig. 24). Les cachets à collyres et les scalpels sont les objets les mieux représentés avec respectivement 204 et 101 individus.

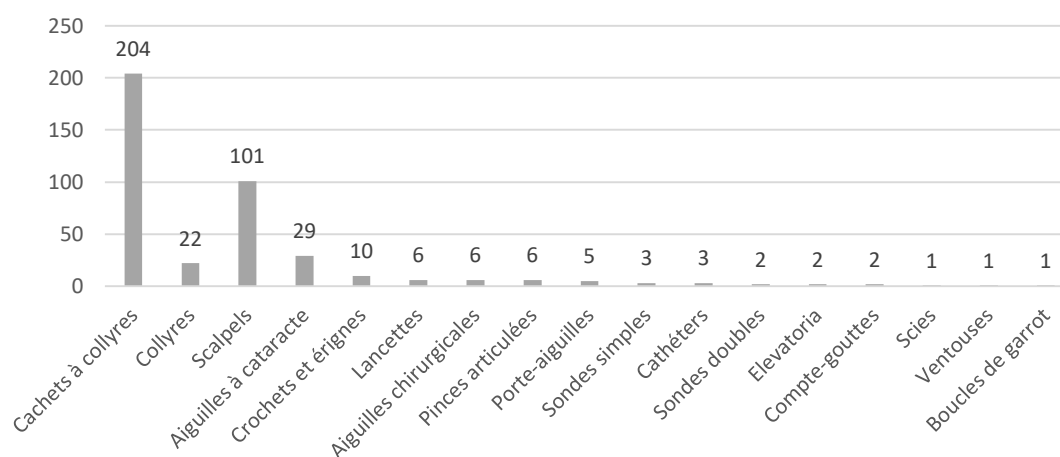


Fig. 24. Répartition quantitative des différentes catégories fonctionnelles entrant dans la section médico-chirurgicale (404 NMI).

3. Objets non inclus dans l'étude

Traditionnellement classées parmi les éléments de parure et de vêtement, les épingles à cheveux - trop nombreuses - n'ont pas été intégrées au *corpus*. De même, les différents éléments de vaisselle métallique liés au bain comme les patères, les bassins ou les aryballes n'ont pas été pris en compte, mais ont été cités dans le catalogue dans la catégorie "mobilier associé" le cas échéant.

L'étude des très nombreux contenants en verre et en céramique constitue une discipline à part entière et sont traités par les céramologues ou les spécialistes du verre. Ces objets ont également été signalés dans le mobilier associé.

Bien que l'usage des cuillères soit principalement culinaire, celles-ci ont tout de même été incluses dans le catalogue : au sein d'ensembles funéraires, l'association de cuillères avec des bijoux et des objets de toilette suggère qu'elles ont pu parfois servir dans la toilette féminine⁴. Ce recensement permettra à l'avenir de départager les cuillères-sondes, parfois appelées "cuillères à fard" ou "cuillères à parfum" dans la littérature scientifique, des cuillères culinaires.

⁴ Eckardt, Crummy, 2008, p. 40.

4. Choix des cas d'étude

Face à l'important volume du corpus et au très grand nombre de catégories fonctionnelles en présence, il a été choisi de traiter de manière approfondie plusieurs cas d'étude répartis dans les différentes sections.

Pour la section hygiène, le choix s'est porté sur les miroirs et les strigiles du fait de leur bonne représentation et de leur grande diversité morphologique. Si un cadre typologie préexistant a pu être utilisé et adapté pour les miroirs, aucun ne concernait les formes de strigiles présentes en Gaule, ce qui nous a conduit à la mise en place d'un nouveau classement.

Pour la section mixte, il a été choisi de traiter de manière préférentielle les différentes formes de *specilla*, d'une part en raison de leur grande diversité morphologique, d'autre part parce qu'il était important de redresser le biais historiographique les portant à être considérées comme instruments chirurgicaux. Ainsi, cuillères-sondes, spatules-sondes, curettes-sondes et sondes ont fait l'objet d'études typo-chronologiques détaillées en se basant partiellement sur des typologies existantes. Bien que les tablettes à broyer ne soient pas d'une grande diversité morphologique, elles ont également été choisies pour leur bonne représentation dans des contextes de nature et de type variés. Ces différentes catégories mixtes ont été retenues comme cas d'étude en raison de leur présence dans des ensembles clos funéraires dont la vocation cosmétique ou médicale est claire. Il était intéressant alors d'observer si des critères permettaient de discriminer les types dédiés à l'un ou à l'autre usage.

Enfin, pour la section médico-chirurgicale, le choix s'est porté sur les scalpels, ou plus précisément les manches de scalpels. Cette catégorie est bien représentée dans le *corpus* et les typologies existantes étaient soit trop larges (deux groupes d'objets), soit concernaient uniquement les exemplaires décorés. Il a fallu adapter et compléter le classement. Le corpus des cachets à collyres a récemment fait l'objet d'une thèse de doctorat soutenue en 2004 par Mme M. Pardon-Labonellie et n'ont donc pas, malgré leur importance quantitative, été retenus pour être traités parmi les cas d'étude.

Ainsi, les différentes catégories retenues ont offert un potentiel d'étude aussi bien par leur variété morphologique que par leur importance quantitative dans le but de préciser leurs typo-chronologies, leurs usages et leurs modalités de diffusion.

Les autres catégories ont été identifiées typologiquement si les données disponibles le permettaient : cette information est donnée dans le catalogue. Des classements typologiques ont été proposés. Le lecteur trouvera en annexe des listes complètes des attestations pour chacun des types recensés, avec pour chacun des parallèles hors du monde romain. Ces données (définitions typologiques, listes mises à jour) sont complétées et mises en ligne sur les fiches de la base en ligne Artefacts, consultables sur inscription.

6. LES STRIGILES MÉTALLIQUES

Strigile : instrument recourbé utilisé comme racloir pour débarrasser la peau de l'huile et des impuretés.

1. Aspects méthodologiques spécifiques

1.1. Vocabulaire descriptif

Instrument métallique formé d'une **ligula** - sorte de grande cuillère allongée de courbure et de largeur variable - et d'un manche, le **capulus**. Celui-ci présente parfois un retour sur le dos de la main, la **clausula**, destiné à améliorer la préhension (Fig. 1). L'espacement ne permet pas toujours le passage de la main ou des doigts mais rend possible l'insertion d'un **anneau** pour relier plusieurs strigiles en un même trousseau. Le manche et le dos de la **ligula** peuvent recevoir un décor ponctué, gravé, ou damasquiné et occasionnellement être marqués de l'estampille d'un fabricant. D'autres matériaux comme l'os, le bois et le verre ont également été utilisés pour la réalisation de strigiles, souvent plus petits et moins arqués.

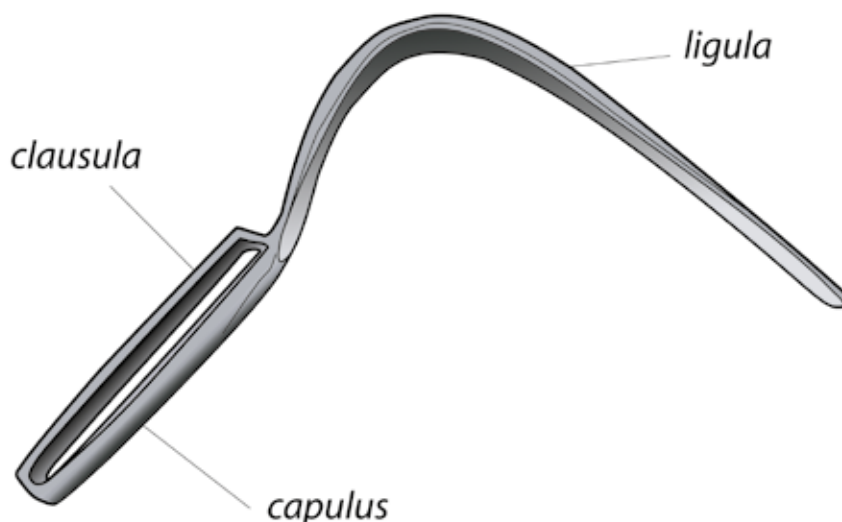


Fig. 25. Dénominations latines des parties constitutives d'un strigile.

1.2. Critères d'identification

L'identification des strigiles à l'état fragmentaire peut être délicate pour les archéologues et le classement typologique précis est parfois impossible lorsque la corrosion a touché trop sévèrement l'objet ou lorsque la documentation graphique est incomplète ou de mauvaise qualité. Des éléments en alliage cuivreux ou en fer possédant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes ont néanmoins été identifiés comme fragments de strigiles.

- Les fragments de *ligulae* sont reconnaissables à la fois à leur section transversale en gouttière et parfois, selon la longueur conservée, par leur forme générale arquée. Leurs bords sont parallèles ou légèrement convergents et peuvent se rejoindre en une « pointe » arrondie s'il s'agit de l'extrémité de la *ligula*. Ces fragments peuvent éventuellement posséder un décor sur la face externe.
- Les fragments de manches pleins sont identifiables par leur section quadrangulaire. Divers dispositifs de suspension - parfois conservés à l'extrémité proximale du manche - peuvent constituer des moyens supplémentaires d'identification : ajour quadrangulaire réalisé dans l'épaisseur du manche, anneau placé transversalement ou plus rarement, percement circulaire dans la largeur. A l'extrémité distale, le manche peut présenter des renforts latéraux sous forme d'appendices plus ou moins massifs soudés de part et d'autre de la base de la *ligula*.
- Les fragments de manches creux peuvent avoir une section quadrangulaire ou semi-circulaire. L'extrémité proximale du manche est une partie très caractéristique et assez résistante.

1.3. Méthode de quantification

D'une manière générale, le dénombrement des strigiles fragmentaires (quantification du NMI) s'effectue en fonction du matériau, du type, des dimensions des individus et de l'élément distinctif le plus présent. S'il n'est pas suffisant, le dénombrement par type sera affiné et pondéré en comptant les individus de type identique à l'échelle de la phase lorsque le matériel n'est pas remanié ou du site lorsqu'on ne dispose pas des informations de phasage du site.

1.4. Travaux antérieurs sur les strigiles

Les 12 exemplaires du *corpus* d'Augst [BL] (CH) ont été classés en six variantes par E. Riha selon le matériau, la forme du manche, les décors et le système de raccord entre le manche et la *ligula* (Fig. 2), mais certains exemplaires trop fragmentaires ont été attribués arbitrairement à une variante englobante A-C1.

1 Riha 1986, p. 25-26.

Matériau	Variantes Riha (1986)	Définition
Alliage cuivreux	A	à manche quadrangulaire plein à décor niellé
	B	à manche creux non décoré
	C	à pièce intermédiaire entre la <i>ligula</i> et le manche disparu
	D	à manche indépendant inséré dans la base repliée de la <i>ligula</i>
	E	à manche creux rempli de plomb
Fer	F	en fer

Fig. 26. Typologie des strigiles selon E. Riha.

Sources : Riha 1986, Taf. 6-8.

Type « vertical »	<i>Ligula</i> droite placée dans le prolongement du manche
Type à profil en « S » inversé	<i>Ligula</i> déportée vers l'arrière du manche, courbée en « S »

Fig. 27. Typologie des strigiles selon E. Kotera-Feyer.

Sources : Kotera-Feyer 1993.

Type 1	manche plat à bords relevés rempli de plomb, <i>ligula</i> large et profonde
Type 2	manche plein de forme rectangulaire et de section rectangulaire, <i>ligula</i> étroite et généralement peu concave
Type 3	manche en ruban replié, trou percé à la base de la <i>ligula</i> pour fixer le retour de la <i>clausula</i>

Fig. 28. Typologie des strigiles estampillés rencontrés à Aquileia (IT) par A. Giovannini et P. Maggi.

Sources : Giovannini et Maggi 1994, p. 609-610.

En 1993, E. Kotera-Feyer proposait de répartir les strigiles en deux groupes selon la courbure de la *ligula*² : le type « vertical » et le type à profil en « S » inversé (Fig. 3).

En 1994, dans leur article sur les strigiles d'Aquileia (IT), A. Giovannini et P. Maggi observent trois principales formes de strigiles (Fig. 4). Ces auteurs dressent une typologie des marques laissées par les fabricants, combinant forme du timbre et emplacement sur le manche (voir *infra* 1.6).

En 1995, à l'occasion du 12e congrès international sur les bronzes anciens, L. F. Vagalinski a publié un article portant sur la typologie des strigiles et anneaux porte-strigiles de Thrace. A partir de ses observations sur les strigiles hongrois, l'auteur propose différents critères de différenciation entre les strigiles pré-romains et romains³ (Fig. 5). Le dernier royaume thrace est intégré dans l'empire romain en 46 ap. J.-C., sous Claude. Les strigiles décrits dans cette étude comme pré-romains sont

² Kotera-Feyer 1993.

³ Vagalinski 1995, p. 435..

	Strigiles « pré-romains »	Strigiles romains
Manche	Creux : l'espace entre le <i>capulus</i> et la <i>clausula</i> est fait pour la suspension et non le passage des doigts	Massif : innovation introduite en Thrace entre le Ier et le IIIe s. ap. J.-C.
Ligula	Courbée à 90°, placée dans le prolongement du manche	Droite, mais forme un angle obtus avec le manche
Autre	Renforcement à la base de la <i>ligula</i>	Renforcement de la <i>ligula</i> et de la courbure : élargissement

Fig. 29. Critères de différenciation entre les strigiles de Thrace dits pré-romains et romains selon L. F. Vagalinski.

Sources : d'après L. F. Vagalinski : Vagalinski 1995, p. 435.

Type	Description	Datation proposée
1	Manche creux à sections semi-circulaires ou en forme de « rail » (plat à bords relevés)	1/300
2	Manche plein en forme de massue d'Hercule <i>Ligula</i> à décor pointillé (canthare, dauphin, poissons, volutes)	100/300
3	Manche plein : <i>capulus</i> avec ajour quadrangulaire, protomé animal	100/250
3 – hybride	Manche creux : sections quadrangulaires, protomé animal	100/300
4	Manche plein ou creux de section quadrangulaire : copie de la forme dite « pré-romaine » <i>Ligula</i> dans le prolongement du manche, recourbée à 90°. Inclusion des exemplaires dont l'extrémité de la <i>clausula</i> est en forme de feuille	1/100

Fig. 30. Typologie des strigiles rencontrés en Thrace par ordre de fréquence et datations proposées par L. F. Vagalinski.

Sources : Vagalinski 1995, p. 435-437.

Groupe 1	Fermeture par un « sculptural knee-joint » : élément de jointure coudé en rond-bosse
Groupe 2	Tout autre dispositif de fermeture : superposition des extrémités, ergot et œillet, double ergot ...

Fig. 31. Groupes d'anneaux porte-strigiles thraces déterminés par L. F. Vagalinski.

Sources : Vagalinski 1995, p. 441-442.

en fait formellement identiques à ceux rencontrés ailleurs dans l'empire et en Gaule dès la conquête. Le qualificatif « pré-romain » doit ici être entendu dans un sens chronologique, comme « pré-conquête », plutôt que culturel : rien ne permet en effet d'exclure qu'il s'agisse au moins en partie d'importations depuis des zones sous influence romaine. Pour construire sa typologie, L. F. Vagalinski se base sur les manches, qui montrent une plus grande variété morphologique que les *ligulae*⁴ (Fig. 6).

L'auteur répartit les anneaux porte-strigiles en deux groupes selon leur système de fermeture⁵ et non selon leur forme générale. Les éléments de jointure coudés en ronde-bosse sont ainsi isolés dans le groupe 1 (Fig. 7).

En 2009, à l'occasion de la découverte d'un strigile en fer à décor damasquiné, F. Mallet et F. Pilon proposaient une présentation du *corpus* en Gaule romaine (c. 165 individus mentions comprises), donnant un aperçu historique et fonctionnel du strigile, basé sur les matériaux, les dimensions ou les décors et les inscriptions, les contextes ou les lieux de découverte, mais sans effectuer de véritable classement typologique sur des bases morphologiques⁶.

A partir de 2010, A. Buonopane et M. Bolla se sont intéressés à la question des inscriptions et marques de fabricants présentes sur les strigiles dans plusieurs articles⁷. Ils notent l'absence de normalisation et d'harmonisation des différents systèmes de classement et remarquent la nécessité de mettre au point une typologie plus articulée que ce qui a été fait précédemment. Celle-ci devrait idéalement être basée sur une combinaison de critères prenant en compte en priorité la forme du manche associée aux données de la *ligula*⁸.

Dernièrement, dans une étude publiée en 2016, F. Şahin et T. Doğan ont recensé une centaine de strigiles en Anatolie⁹. Leur classement en deux catégories semble utiliser uniquement la forme de la *ligula*, à angle droit et dans le prolongement du manche (« Dikey Form ») ou à profil en « S » inversé (« Ters Çevrilmiş 'S' Profilli Form ») sur la base de la typologie d'E. Kotera-Feyer. La fréquence de l'estampille *TATTA* avec différentes graphies leur permet d'envisager l'existence d'au moins un atelier de production.

4 Vagalinski 1995, p. 435.

5 Vagalinski 1995, p. 441-442.

6 Mallet 2009.

7 Bolla et Buonopane 2010 ; Buonopane 2012, 2013.

8 Bolla et Buonopane 2010, p. 428 : « *Sono auspicabili, come già accennato, proposte tipologiche più articolate, che tengano in maggior conto la struttura del manico, unendo il dato a quello fornito dalla forma della ligula.* »

9 Şahin et Doğan 2016.

1.5. Choix typologiques

La typologie proposée ici n'est pas basée sur le critère de la largeur de la *ligula* (lame large, lame étroite), déjà avancé pour distinguer les strigiles utilisés par les hommes de ceux utilisés par les femmes¹⁰. Ce critère ne semble pas pertinent étant donné que ce paramètre peut varier en fonction de la taille générale de l'objet. Établir un rapport de type hauteur totale / largeur de la *ligula* n'est pas possible en raison d'une fragmentation trop fréquente pour systématiser cette mesure.

Désormais porté à 241 exemplaires (mentions comprises) par les études et dépouillements bibliographiques, l'ensemble des strigiles en métal référencés à l'échelle de la Gaule constitue à présent une base de réflexion plus large pour établir un classement typologique raisonné. Le strigile étant un objet relativement complexe, il a été choisi dans le cadre de ce travail d'adopter un système ouvert combinant plusieurs critères en arborescence :

- groupe (forme et section du manche);
- sous-groupe (type d'attache entre manche et *ligula*);
- variété (courbure de la *ligula*);
- décor (éventuel, au dos de la *ligula*).

La combinaison de ces quatre critères permet de définir un type. Chacun de ces critères est détaillé ci-après.

On notera que le matériau (indiqué en orange pour les alliages cuivreux et en bleu pour le fer dans les arborescences pondérées ci-dessous) n'est pas considéré *a priori* comme un critère typologique discriminant, même si certains groupes utilisent le fer ou les alliages cuivreux de manière préférentielle. Certains fabricants - tel *PRIMVS* - ont en effet produit des strigiles dans ces deux matériaux¹¹.

10 Bel et al. 2002, p. 149.

11 Bolla et Buonopane 2010, p. 422.

1.5.1. Formes de manche

Le manche est l'élément qui rencontre le plus de variations morphologiques par rapport aux autres parties constitutives des strigiles. Ce critère a lui-même une cohérence intrinsèque ne devant rien au hasard. On peut émettre l'hypothèse que cet état de fait correspond à différents phénomènes d'ordre artisanal, culturel ou chronologique. L'étude du *corpus* cherchera donc à vérifier la validité de ces propositions.

Sur les dix formes repérées en Gaule, trois regroupent plus des 4/5e des strigiles de la série possédant encore leur manche (Fig. 8).

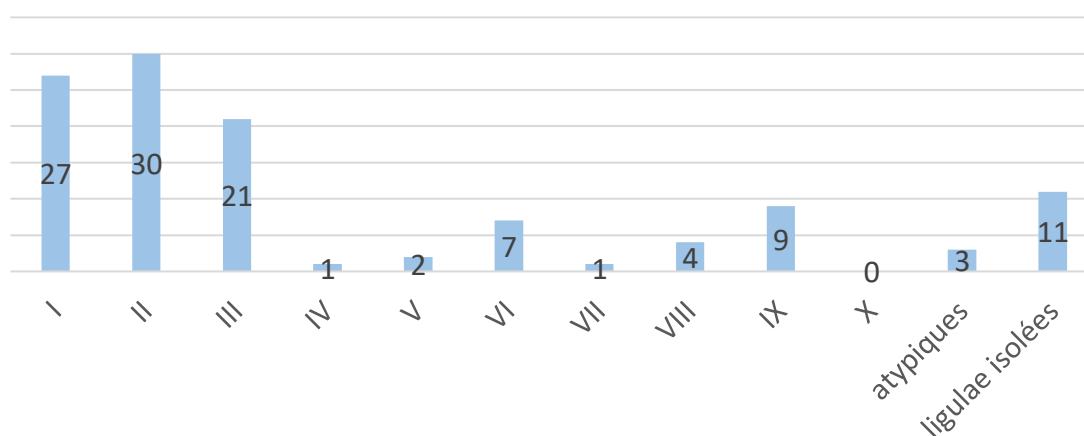


Fig. 32. Répartition quantitative des différentes formes de manches des strigiles du *corpus* (soit 116 NMI sur un total de 241, dont 4 strigiles préromains du groupe VIII).

On notera que les formes IV, VII, chacune représentée par un seul exemplaire sur le territoire envisagé par l'étude, possèdent des parallèles dans d'autres provinces. Ainsi, chaque forme de manche constitue un groupe¹², noté par un chiffre romain (Fig. 9).

¹² Un groupe est susceptible de comporter des variations internes, à la différence d'un type. Un groupe inclut différents types.

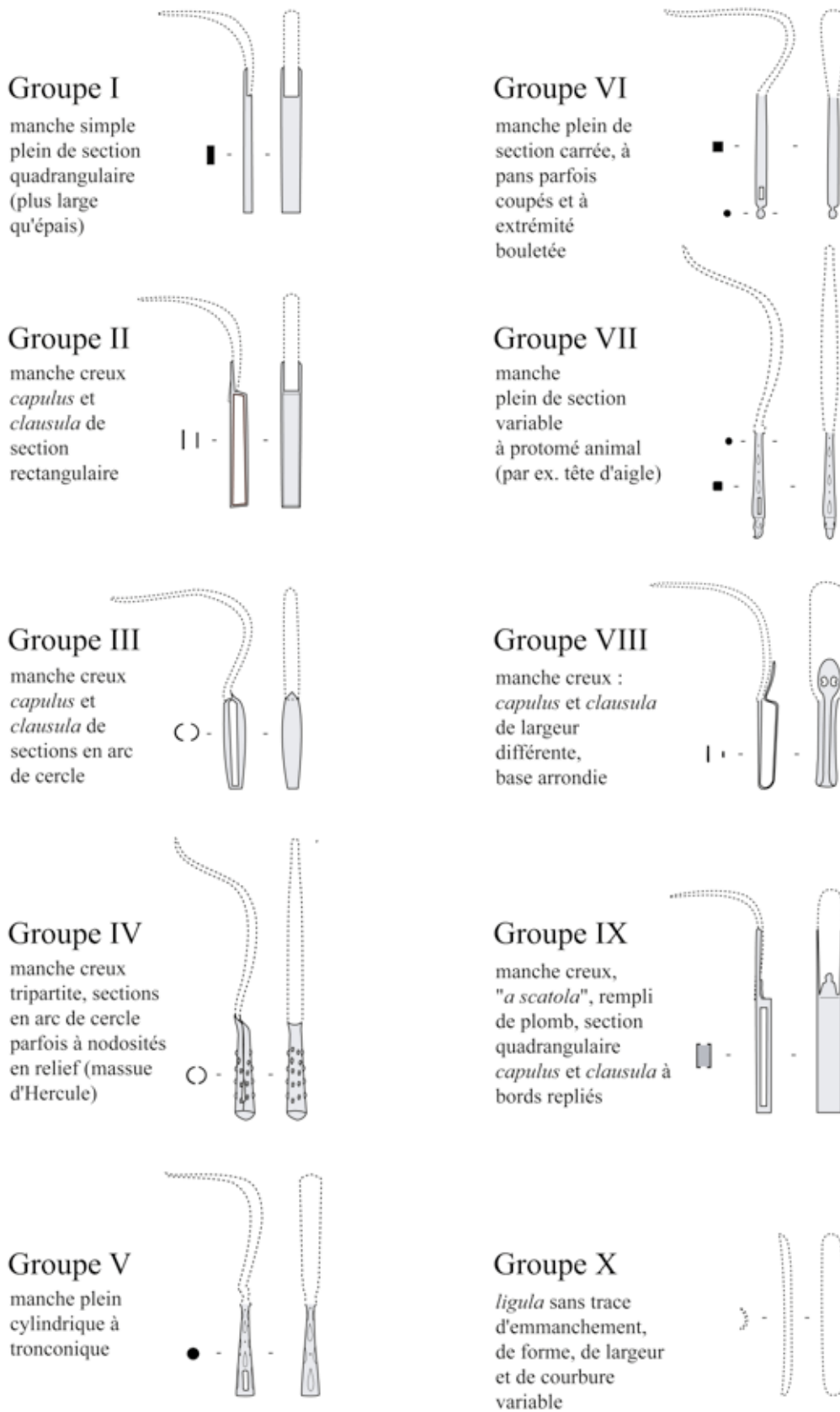


Fig. 33. Typologie des groupes de strigiles métalliques. Les groupes correspondent aux différentes formes de manches rencontrées.

1.5.2. Liaison entre le manche et la *ligula*

Le procédé de fabrication des strigiles dépend fortement des contraintes techniques et mécaniques lors de la fabrication et de l'utilisation. Ainsi, les strigiles en fer sont réalisés à partir d'une seule pièce de métal, repliée sur elle-même. Les strigiles en alliage cuivreux peuvent quant à eux être réalisés en une ou deux pièces de métal coulé, soit en fonction de leurs dimensions, soit du fait de contraintes techniques. Dans ce dernier cas, deux appendices latéraux dépassant de part et d'autre du *capulus* jouent un rôle de renfort en enserrant la base de la *ligula* afin d'augmenter la surface de la zone de contact (Fig. 10). Ces appendices, de section quadrangulaire, sont plus ou moins massifs et proéminents. Sur certains strigiles en alliage cuivreux réalisés d'un seul tenant, ils jouent sans doute un rôle de raidisseurs pour éviter la torsion de la *ligula* et sont peut-être le souvenir ou l'évocation d'un montage en deux parties (voir partie 4.1.3).

Les quatre formes d'attaches rencontrées permettent de définir des sous-groupes, notés par les lettres A à D.

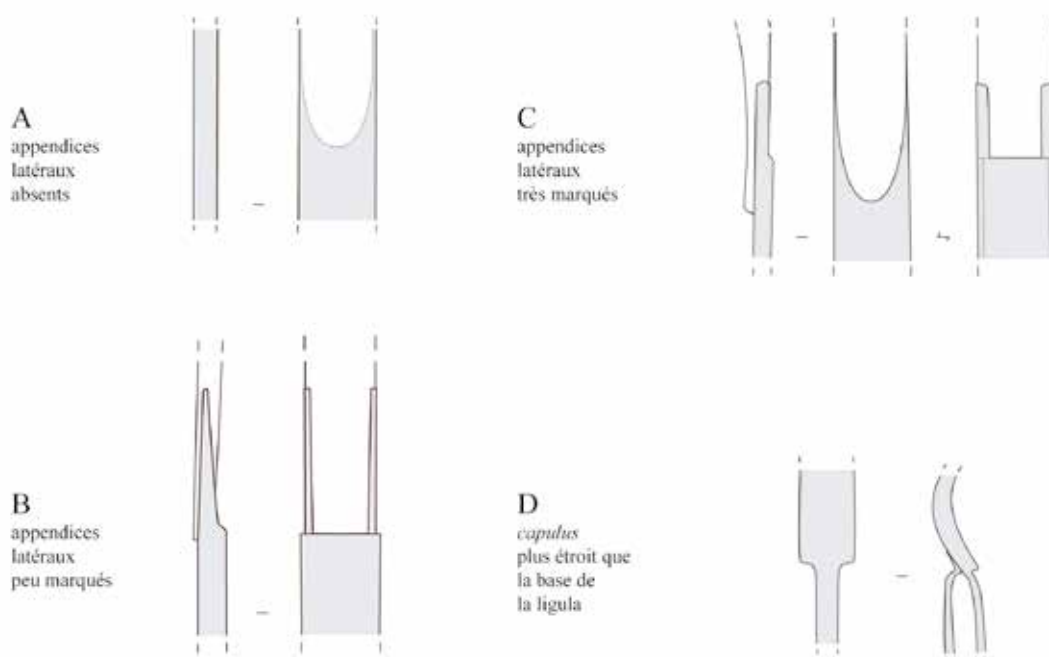


Fig. 34. Différentes formes de jonction entre le *capulus* et la *ligula*.

Les strigiles du sous-groupe A sont réalisés en une seule pièce de métal : les appendices latéraux sont absents. Ceux du sous-groupe B possèdent des appendices latéraux peu marqués qu'il est parfois difficile de distinguer d'appendices latéraux « vestigiaux ». Les exemplaires du sous-groupe C sont clairement fabriqués en deux parties : ils possèdent des appendices latéraux massifs très marqués. Enfin, les strigiles du sous-groupe D, créés d'une seule pièce, possèdent un *capulus* plus étroit que la *ligula*. Ce dernier sous-groupe concerne soit des importations, soit des imitations des formes grecques, étrusques ou prénestines.

1.5.3. Courbure de la *ligula*

Plusieurs variétés de *ligula* peuvent être déterminées en fonction de la forme générale, de la courbure et du placement de la *ligula* par rapport à l'axe du manche. Ces formes sont numérotées en chiffres arabes de 1 à 4 (Fig. 11).

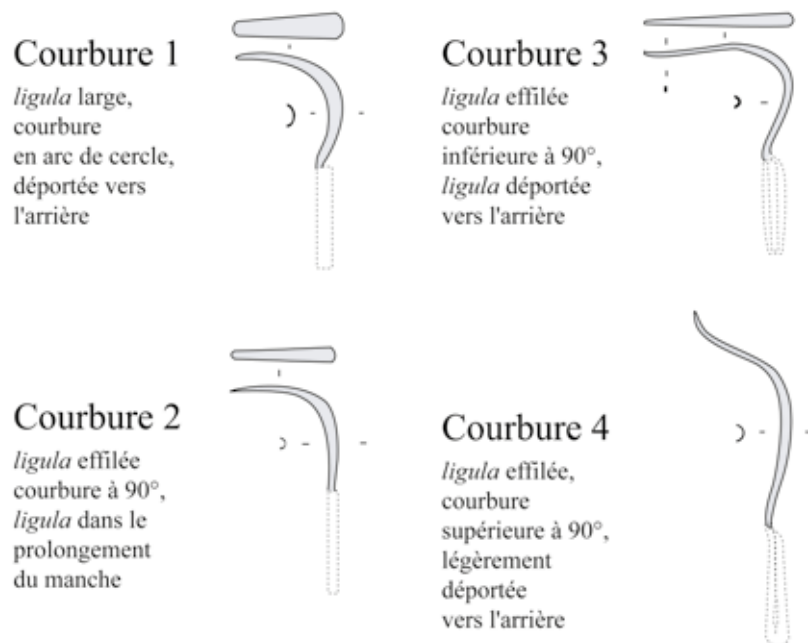


Fig. 35. Différentes formes de courbure de la *ligula*

La variété 1 est habituellement assez large, légèrement déportée vers l'arrière par rapport au manche et courbée en un large arc de cercle. Ces critères la distinguent de la variété 2, la plus répandue, placée dans le prolongement du manche, courbée à 90° et souvent plus effilée. La variété 3, généralement très effilée, est nettement déportée vers l'arrière et présente une courbure en angle plus ou moins aigu. Enfin, la quatrième variété de *ligula*, est très déportée vers l'arrière et courbée en angle droit à obtus. Sa pointe se situe ordinairement dans l'axe du manche.

1.5.4. Traitement du dos de la *ligula*

Enfin, le traitement du dos de la *ligula* constitue le dernier critère pris en compte dans la classification adoptée. Celui-ci est noté par une ou plusieurs lettres minuscules, de « a » à « f » (Fig. 12).

Dans la plupart des cas, le dos de la *ligula* est laissé lisse (traitement a) (Fig. 13). Tous groupes confondus, on constate que les cannelures sont le traitement le plus fréquent. Elles sont seulement présentes sur les courbures 1 (*ligula* déportée en arrière et en arc de cercle) et 2 (*ligula* dans le prolongement du manche et courbée à angle droit). Elles ont pu jouer le rôle de raidisseurs.

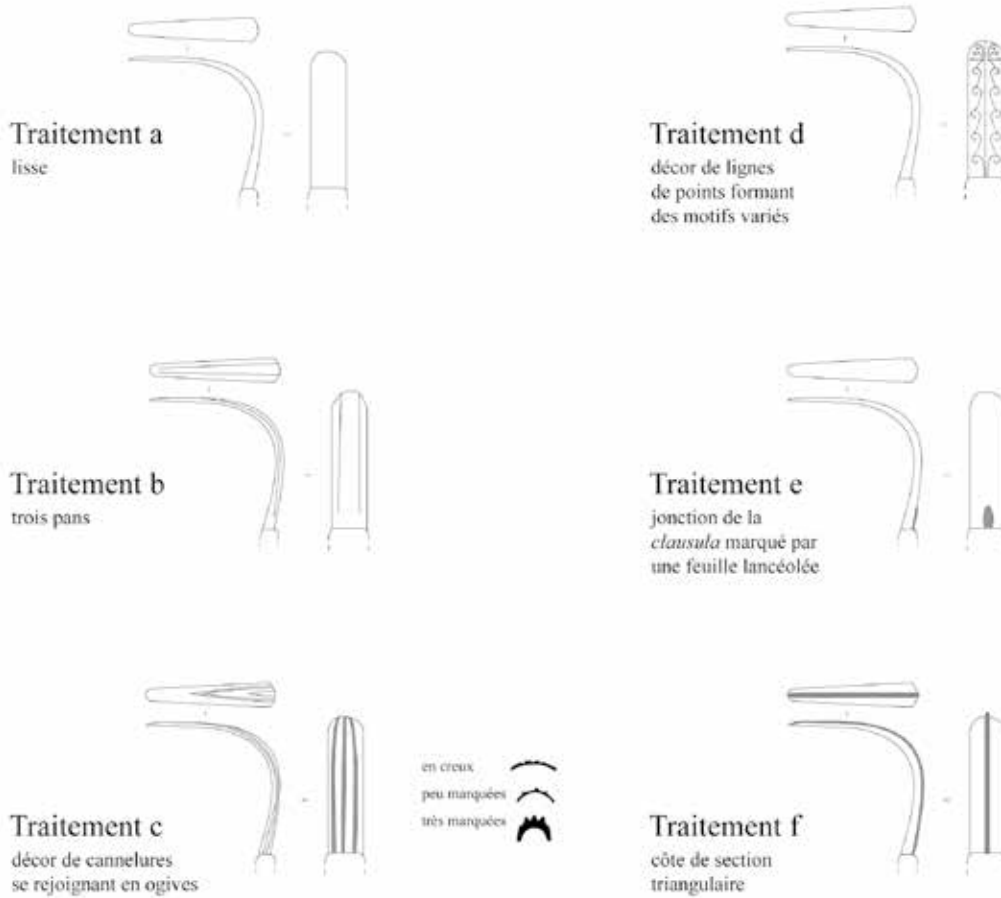


Fig. 36. Traitement du dos de la *ligula*.

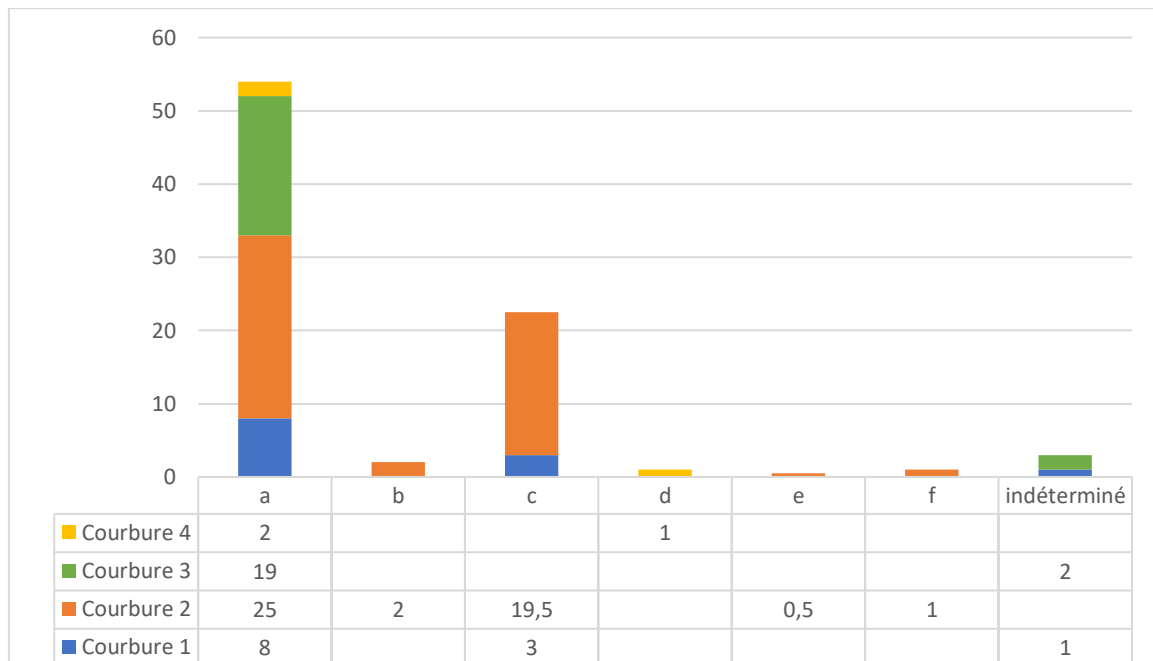


Fig. 37. Répartition quantitative des différents traitements du dos de la *ligula* en fonction de la courbure, tous groupes confondus (89 sur 241 NMI).

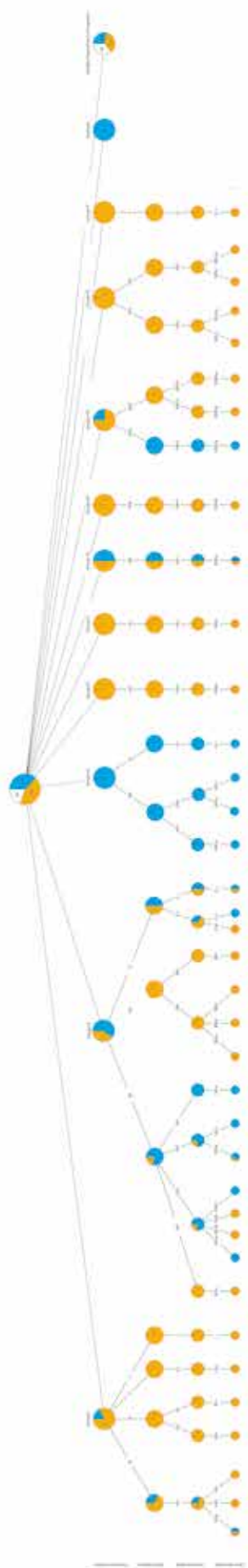


Fig. 38. Vue générale de l'arborescence pondérée des strigiles métalliques, tous groupes confondus.

1.5.5. Notation du type

Ainsi, dans ce système de classement ouvert, le type est nommé par la combinaison des différents critères, par exemple IIA2c. Les équivalences avec la typologie d'E. Riha seront signalées le cas échéant au fil du texte et dans les arborescences pondérées.

L'ensemble des strigiles peut donc être intégré à une arborescence générale (Fig. 14), dont chaque branche sera détaillée dans la partie 2, selon les groupes établis à partir de la forme du manche.

1.6. Inscriptions et marques : choix de notation

A. Buonopane a mis en avant l'existence de plusieurs catégories d'inscriptions et marques sur les strigiles. Les moins fréquentes sont les inscriptions pointillées réalisées au burin. Celles-ci rappellent soit le nom du fabricant¹³, soit le nom du propriétaire, soit diverses phrases, par exemple des formules prohibitives contre d'éventuels voleurs¹⁴.

Une seconde catégorie d'inscription, plus courante, est constituée par les estampilles ou timbres réalisés au poinçon durant l'étape de fabrication de l'objet. Ce poinçon peut prendre différentes formes et être appliqué à différents emplacements sur le *capulus* du strigile (Fig. 15). Le nom du fabricant peut être indiqué en grec, latin ou étrusque, selon la provenance, et sous plusieurs formes. Ainsi, selon A. Buonopane, les *tria nomina* sont absents et la formule *praenomen* et *nomen* est la plus courante, parfois avec une initiale. Il arrive aussi qu'un seul élément onomastique soit utilisé : *nomen* ou *cognomen* isolé. Si le nom du fabricant est au nominatif, il implique le verbe *fecit*, parfois indiqué par un *F.* S'il est au génitif, alors la formule sous-entend les mots *opus* ou *strigilis*¹⁵.

¹³ Buonopane 2012, p. 203 : pour l'auteur, il s'agit sans doute alors d'objets de prestige fabriqués sur commande et « signés » un à un.

¹⁴ Buonopane 2013.

¹⁵ Buonopane 2012, p. 203.

Pour A. Buonopane, un inventaire généralisé et unifié des marques serait souhaitable, mais la réalisation d'un tel projet se heurte à plusieurs obstacles matériels, en particulier les difficultés et divergences de lecture. Celles-ci sont dues à la petitesse des lettres (2 à 5 mm), l'usage fréquent de ligatures et l'utilisation de poinçons usés ou imprimés à trop faible profondeur dans le métal. L'état de conservation précaire des strigiles, en particulier celui des strigiles en fer, freine davantage les tentatives de lecture : les marques sont bien souvent considérées comme effacées ou illisibles¹⁶.

Les estampilles, lorsqu'elles sont présentes, seront notées selon le système défini en 1994 par A. Giovannini et P. Maggi¹⁷ pour les strigiles d'Aquileia (IT). Les huit formes de cartouches recensées par ces auteurs sont indiquées par des lettres de A à H, tandis que les positionnements sur le *capulus* sont notés par des chiffres arabes, de 1 à 6 (Fig. 15).

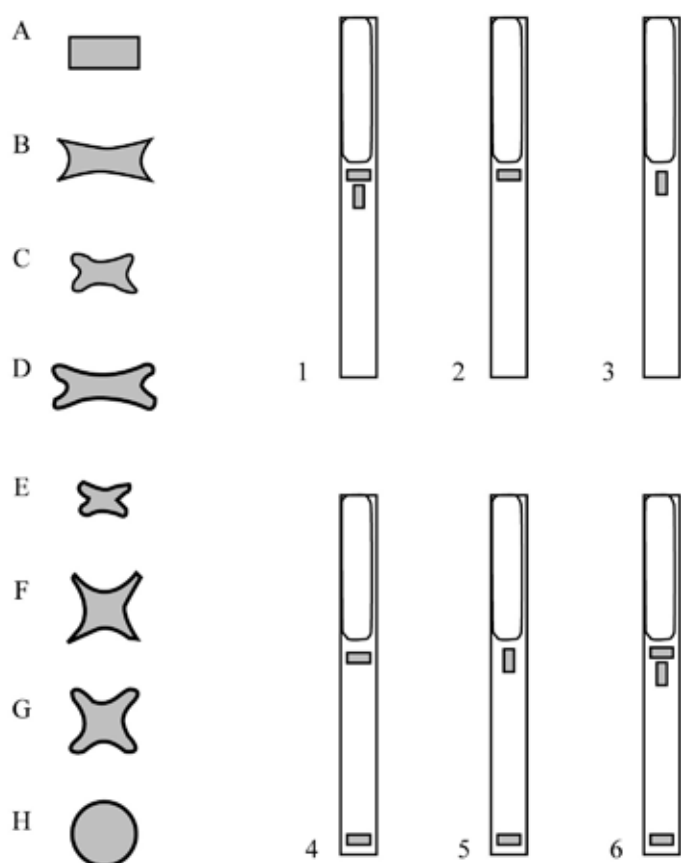


Fig. 39. Typologie et emplacement des cartouches et marques de strigiles selon A. Giovannini et P. Maggi.

Sources : DAO E. Vigier, d'après A. Giovannini et P. Maggi : Giovannini et Maggi 1994, p. 612, Tav. I-II.

¹⁶ Buonopane 2012, p. 203.

¹⁷ Giovannini et Maggi 1994.

2. Etude typo-chronologique des strigiles métalliques

2.1. Groupe I : Strigiles à manche plein de section quadrangulaire : STR-4012 et STR-4003

2.1.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne

Strigile à manche plein de section quadrangulaire dont la largeur est toujours supérieure à l'épaisseur¹⁸ (Fig. 16). Les faces les plus larges peuvent être légèrement bombées. L'extrémité du manche peut être pleine ou posséder un dispositif de suspension permettant d'assembler un ou plusieurs strigiles avec d'autres accessoires en trousseau. Ces aménagements, à l'extrémité proximale du manche, peuvent prendre différentes formes :

- ajour quadrangulaire placé dans l'épaisseur ;
- anneau débordant placé sur un plan transversal ;
- perforation circulaire pratiquée dans la largeur.



Fig. 40. Schéma de la forme du manche du groupe I et dispositifs de suspension associés.

Sur les 28 exemplaires que compte l'ensemble du groupe I pour la Gaule, 19 exemplaires sont réalisés en alliage cuivreux, pour seulement 9 en fer (Fig. 17). Cette prédominance s'explique soit par un choix technique¹⁹, soit par un biais de conservation et d'identification des objets en fer. Si les différentes formes de jonction reconnues entre manche et *ligula* montrent qu'ils sont fabriqués en une (forme A) ou deux pièces (B et C), ils semblent en revanche exclusivement associés à des *ligulae* placées dans le prolongement du manche et courbées à 90° (courbure 2). Le dos de la *ligula* des exemplaires en alliage cuivreux peut être laissé lisse (a), comme pour les exemplaires en fer, soit recevoir un décor de cannelures (c).

¹⁸ Les strigiles à manche plein de section strictement carrée sont classés dans le groupe VI (voir partie 2.6).

¹⁹ Les strigiles du groupe II semblent quant à eux réalisés à parts égales en fer et en alliage cuivreux, ce qui renforce ici l'idée d'un choix technique.

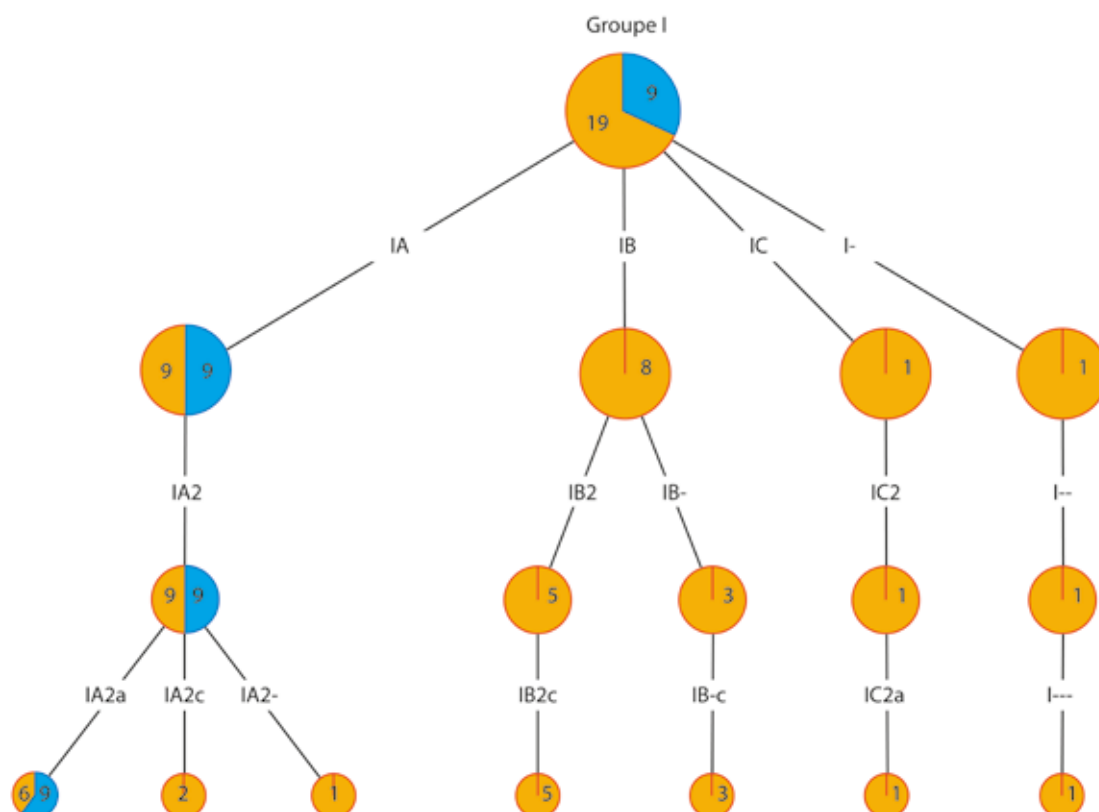


Fig. 41. Arborescence pondérée des strigiles du groupe I. Orange : alliage cuivreux ; bleu : fer (28 NMI).

2.1.2. Datation argumentée

Entre le dernier quart du 1er s. av. J.-C. et les toutes premières décennies du 1er s. ap. J.-C., les premières occurrences de strigiles à manche plein du groupe I sont attestées en différents points de la Gaule (Fig. 18). En Narbonnaise, la tombe 5 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (30), datée de -25 à 15, en livre deux exemplaires en bronze, de type IB2c, dont les estampilles de type D2 et CE1 sont illisibles²⁰. Pour cette même période, en Gaule Aquitaine, un exemplaire en bronze à décor ponctué de type IA2c, dont l'estampille de type A(?)1 est illisible, est découvert sur le site de la place des Grands-Hommes à Bordeaux (33). Il s'agit d'un contexte d'habitat dans un quartier périphérique de la ville à vocation artisanale, rejoint par l'extension urbaine de l'époque augustéenne : l'US 11001 est datée entre 20 av. et 10 ap. J.-C.²¹. Pour M. Feugère, « le strigile est

²⁰ Dedet et al. 1978, p. 85-114, 127-134 ; Tendille 1981, p. 69, fig. 5, n° 27a et 27b ; Bessac et al. 1987, p. 18-20, 37-40, fig. 31-36 ; Provost 1999, p. 212, n° 032, 30*b, fig. 180 ; Mallet 2009, p. 136.

²¹ Cette datation est cohérente avec celle d'un parallèle de la péninsule ibérique en bronze à décor ponctué sur le manche (type IA2c) d'Herrera de Pisuerga, El Cuartel [Palencia] (ES), découvert dans un contexte stratigraphique daté « *en el torno al cambio de era* » qui porte une estampille non lue proche du type BF1 : Fernandez Ibañez et Pérez (s.d.), p. 433.

un objet beaucoup moins courant dans l'Ouest de la Gaule qu'en Narbonnaise : plusieurs découvertes tendent cependant à montrer que ces objets étaient utilisés sans doute par les classes sociales les plus élevées sur l'ensemble du territoire gaulois. La présence de cet objet intact dans un quartier aussi modeste de la ville antique ne peut que surprendre »²². Bien plus au nord, en Gaule Lyonnaise, les structures fossoyées, datées de 15 avant à 15 ap. J.-C., entourant la ferme augustéenne des Champs de Choisy à Charny (77), ont livré un strigile damasquiné en fer de type IA2a, associé à un mobilier « exceptionnellement riche »²³, notamment des *militaria*²⁴. Pour F. Mallet, « le décor particulier du strigile de Charny est, sans nul doute, le témoignage d'une volonté de produire un objet très personnalisé et n'a certainement aucun autre rôle que celui de conférer un aspect esthétique particulier et unique. La spécificité du strigile de la *villa* des Champs-de-Choisy fait qu'il est le seul exemplaire connu en Gaule portant un décor de damasquinure. De fait, la présence d'un tel ustensile dans la villa de Charny est étonnante, car c'est une période où le balnéaire est absent, même dans les civitates proches de *latinum* et de *Lutetia*. Aussi, il semble judicieux de se poser la question de sa réelle utilité »²⁵. Ces cas de diffusion précoce en dehors de la Narbonnaise semblent être liés à l'élite, ou tout du moins à des personnes possédant un statut social privilégié.

Les sources archéologiques sont silencieuses pour les trois décennies suivantes, mais les découvertes de la période claudienne confirment la pérennité du groupe I durant cette première moitié du 1er siècle ap. J.-C.²⁶. Ainsi, en Narbonnaise, les deux strigiles en bronze de type IA2a découverts dans l'épave 2 de Port-Vendres (66) font sans doute partie de l'équipement du personnel navigant. Le naufrage de ce navire marchand en provenance de Bétique, chargé d'amphores et de lingots d'étain, a pu être daté du milieu du 1er s. et plus précisément entre les années 42 et 48 après J.-C. sous le règne de Claude d'après la lecture d'une inscription portée sur un lingot²⁷. En Gaule Aquitaine, la sépulture de légionnaire découverte à Chassenard (03) au lieu-dit le Domaine de Vivant, dont l'enfouissement est daté aux alentours de 40 ap. J.-C., livre deux strigiles en bronze à décor niellé de type IB2c. Ce type précis est également attesté par trois exemplaires découverts à Augst [BL] (CH), dans la future Germanie Supérieure (exemplaires évoqués *supra* en 2.1.4.2)²⁸. Les strigiles particulièrement ouvragés de Chassenard et d'Augst, ne différant que par le motif du décor niellé, sont remarquables par leur très grande proximité formelle, qui incite à proposer leur fabrication dans un même atelier. Celui-ci a pu estampiller ses produits *VRBANVS* et fonctionner dans la première moitié du 1er siècle ap. J.-C.

22 Feugère 1997, p. 121, 125-126, fig. 3, n° 25.

23 Mallet 2009, p. 114-115.

24 Griffisch, Magnan et Mordant 2008, p. 360, n° 095, 7*.

25 Mallet 2009, p. 117.

26 Svištov, Novae (BG), Museum, inv. 60, L. c. 212 mm, milieu du 1er s. ap. J.-C., var. IB2c, ajour quadrangulaire, décor niellé : Vagalinski 1995, p. 436, fig. 1.

27 Colls et al. 1975, p. 62, fig. 1, 1977, p. 123, fig. 47-1, 2 et 3 ; Kotarba, Castellvi et Mazière 2007, p. 630, n° 998, 17* ; Colls et al. 1975, p. 62, fig. 1, 1977, p. 123, fig. 47-1, 2 et 3 ; Kotarba, Castellvi et Mazière 2007, p. 630, n° 998, 17* ; Mallet 2009, p. 140.

28 Riha 1986, Taf. 6, 59-61 : il faut noter que le cat. n° 59 porte une estampille *VRBANUS* de type A3 et que le cat. n° 61 est daté du milieu du 1er s. ap. J.-C. par la céramique associée, sans précision.

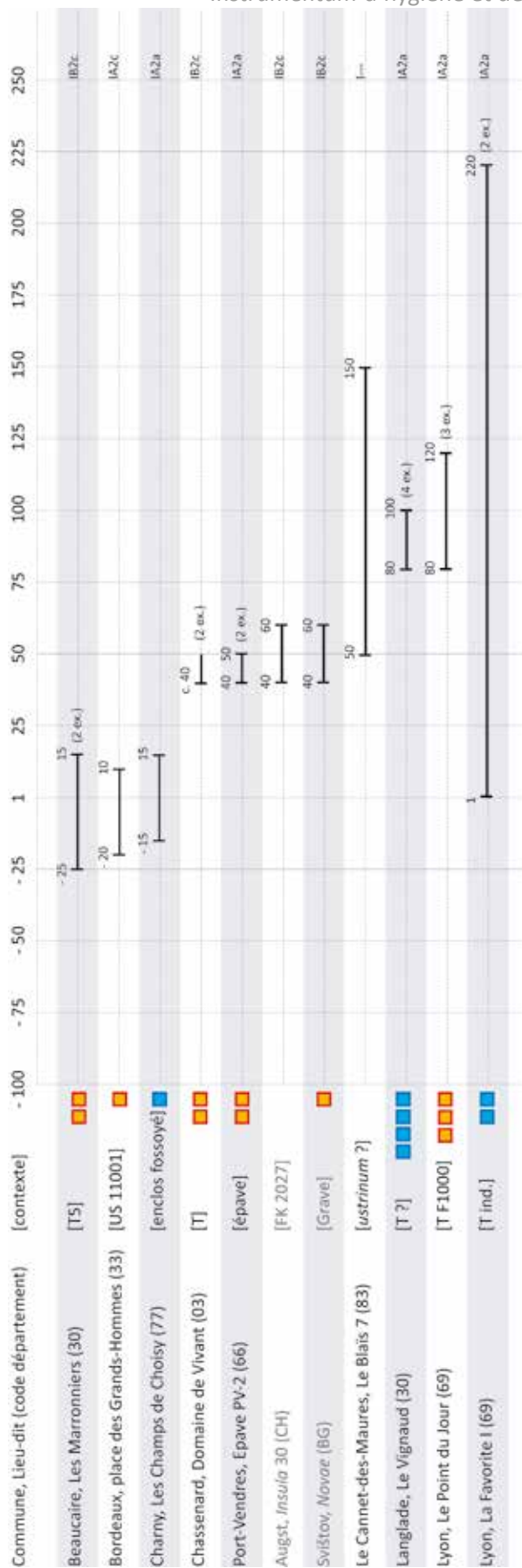


Fig. 42. Répartition chronologique des strigiles du groupe I issus de contextes datés. Les carrés signalent les exemplaires complets. Orange : alliage cuivreux ; bleu : fer.

Le groupe I perdure durant la seconde moitié du 1er siècle comme le montre le dépôt d'un trousseau de quatre strigiles en fer de type IA2a sur un anneau en fer de type 1 dans un mausolée au riche mobilier funéraire daté de la fin du 1er siècle (80/100) découvert à Langlade, Le Vigneaud (30)²⁹. Les fourchettes de datation des contextes postérieurs sont bien moins précises. Toujours en Narbonnaise, le strigile en bronze de type I--- découvert dans le vaste *ustrinum* des Blais 7, sur la commune du Cannet-des-Maures (83), est daté entre 50 et 150 ap. J.-C.³⁰. A Lyon, les contextes funéraires de cette période livrent trois strigiles en bronze de type IA2a dans une tombe [F1000] datée entre 80 et 120 dans la nécropole du Point du Jour³¹ et deux strigiles en fer de type IA2a dans une tombe indéterminée de la nécropole de La Favorite I, utilisée entre le début du 1er s. et le début du IIIe siècle³². Ces éléments ne permettent pas d'exclure la survie du groupe au début ou durant la première moitié du IIe siècle.

Bien attesté en Gaule à partir du dernier quart du 1er s. av. J.-C. et jusqu'à la fin du 1er siècle ap. J.-C., le groupe

²⁹ Inédit, étude en cours M. Feugère.

³⁰ Aubert et al. 1957 ; Benoît, Fernand 1958, p. 436-437, sans ill. Brun 1999, p. 303, 031, 9* ; Mallet 2009, p. 141.

³¹ Kuntz 1997 ; Vigier 2012, pl. 35, n° 120-123.

³² Tranoy 1995 ; Vigier 2012, pl. 39, n° 124.

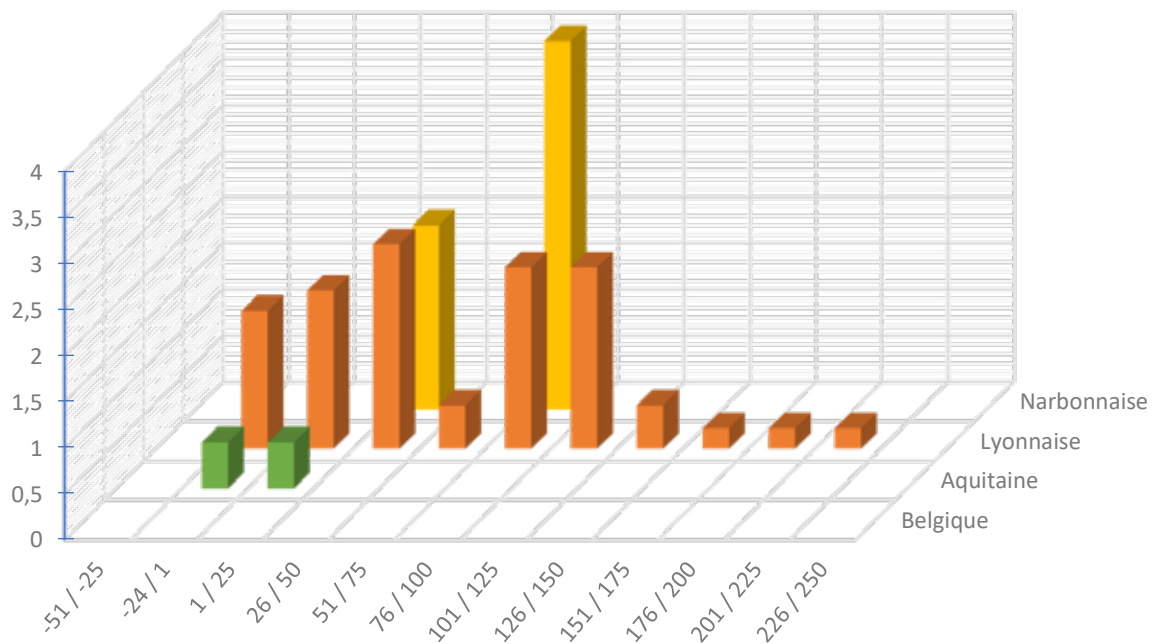


Fig. 43. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des strigiles du groupe I issus de contextes datés (19 NMI ; non datés et non représentés : Gaule Belgique : 3 NMI, Gaule Narbonnaise : 6 NMI).

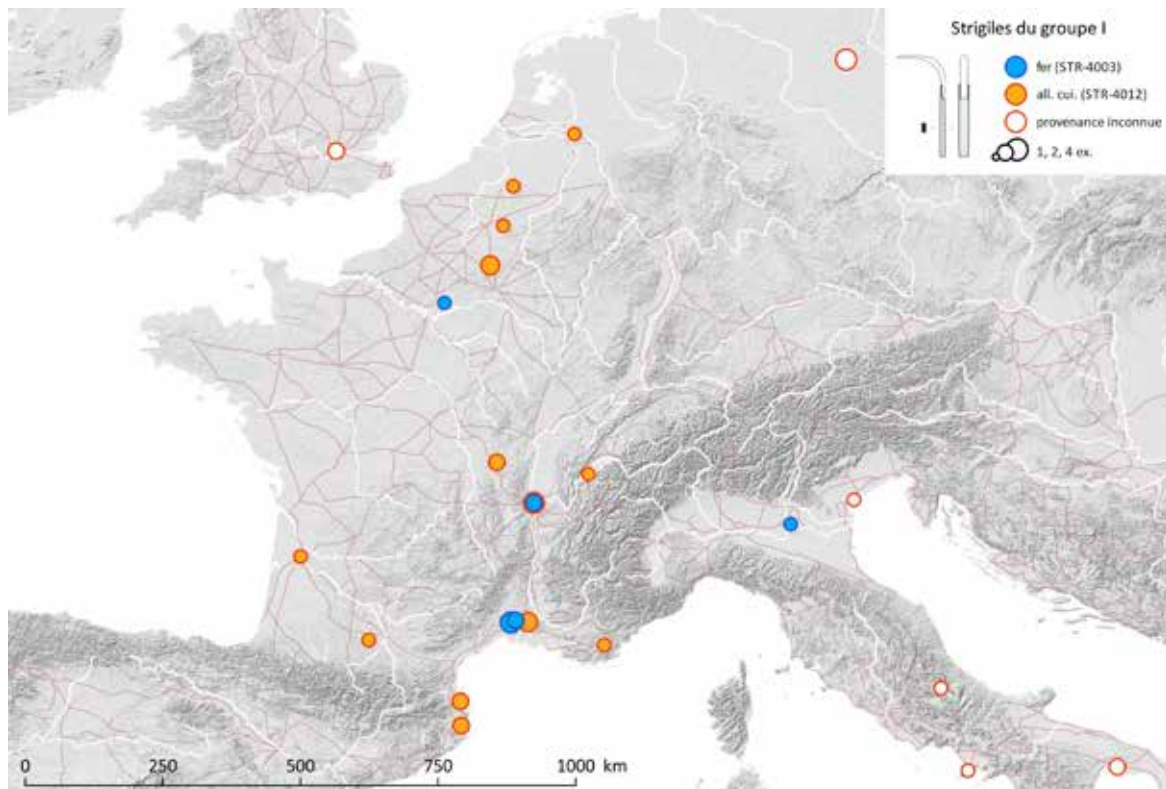


Fig. 44. Carte de répartition des strigiles du groupe I (STR-4003 ; STR-4012).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

I survit peut-être jusqu'au début ou au milieu du II^e siècle si l'on en croit les découvertes funéraires de cette période, moins précisément datées.

La carte de répartition des strigiles du groupe I en Gaule semble indiquer une diffusion suivant les fleuves et les voies, à partir de la Narbonnaise (notamment Marseille et la région nîmoise) vers le Nord par la vallée du Rhône et vers l'Ouest par la vallée de la Garonne (Fig. 20). En Gaule, les exemplaires en fer sont concentrés dans la région nîmoise et sur l'axe Rhône-Saône.

2.1.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule

Plus de la moitié des exemplaires appartenant au groupe I a été découverte en Gaule Narbonnaise (15 NMI sur 28). La Gaule Lyonnaise, la Gaule Belgique et la Gaule Aquitaine comptent respectivement 9, 3 et 1 exemplaires (Fig. 21).

L'étude croisée des types de contextes et de la nature des sites (Fig. 22) montre qu'en l'état actuel des données, l'ensemble du groupe I est davantage représenté sur les sites ruraux que dans les agglomérations. Les strigiles de la série ont majoritairement été découverts en contexte funéraire (16 NMI sur un total de 28) : aux abords des sites ruraux (6 ex.), des chefs-lieux de cités (6 ex.) et des autres sites d'agglomération n'ayant pas ce statut (4 ex.). Les découvertes en contexte domestique sont bien moins fréquentes (6 NMI : 5 dans les sites ruraux et 1 en site urbain). Enfin, il faut signaler la découverte de deux exemplaires dans l'épave de Port-Vendres 2 (66) indiqués dans la catégorie « autre ».

Parmi les 16 strigiles du groupe I découverts en contexte funéraire (Fig. 23 et Fig. 24), aucun ne peut être directement relié à la pratique de l'inhumation. Trois strigiles ne peuvent pas être associés à un mode d'ensevelissement : un strigile découvert hors-tombe sur le site de Beaucaire, Les Marronniers (30) et deux autres dont le numéro de la tombe n'a pas pu être retrouvé à Lyon, La Favorite I (69). Treize strigiles peuvent être mis en rapport avec la pratique de l'incinération. L'étude des modalités de dépôt (offrande primaire ou secondaire) de ces strigiles est largement tributaire de la qualité de la documentation des fouilles, parfois anciennes, et de l'état de conservation des objets³³. La pratique de l'offrande primaire de strigiles du groupe I est attestée par la découverte d'un manche dans une structure interprétée comme un vaste ustrinum au Cannet-des-Maures (83), sur le site des Blaïs 7³⁴, ainsi que dans l'incinération primaire [F1000] de la nécropole 62 avenue du Point du Jour à Lyon (69), où les fragments sont répartis dans toute la sépulture³⁵. En raison de leur état de conservation relativement bon, les autres découvertes (soit 8 NMI)

33 Dans certains cas, il a été difficile de déterminer si les objets ont été brûlés, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, les strigiles en fer sont naturellement plus dégradés que ceux en alliage cuivreux, même lorsqu'ils n'ont pas été placés sur le bûcher funéraire. D'autre part, des restaurations assez « poussées », notamment avec recollages, peuvent aboutir à une perte de lisibilité de l'histoire de l'objet, d'autant plus si les informations relatives au contexte précis de la découverte ont été perdues ...

34 Aubert et al. 1957 ; Benoît, Fernand 1958, p. 436-437, sans ill. Brun 1999, p. 303, 031, 9* ; Mallet 2009, p. 141.

35 Kuntz 1997 ; Vigier 2012, pl. 35, n° 120-123..

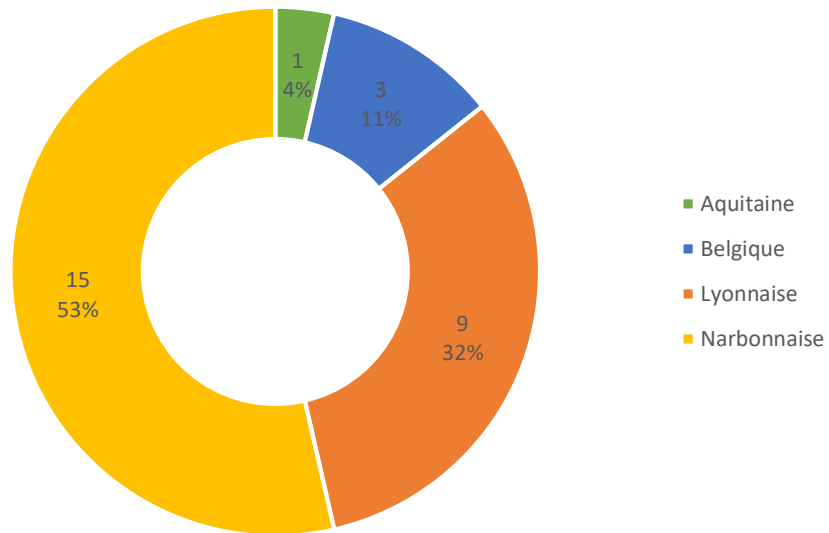


Fig. 45. Répartition des strigiles du groupe I dans les provinces de Gaule romaine (28 NMI).

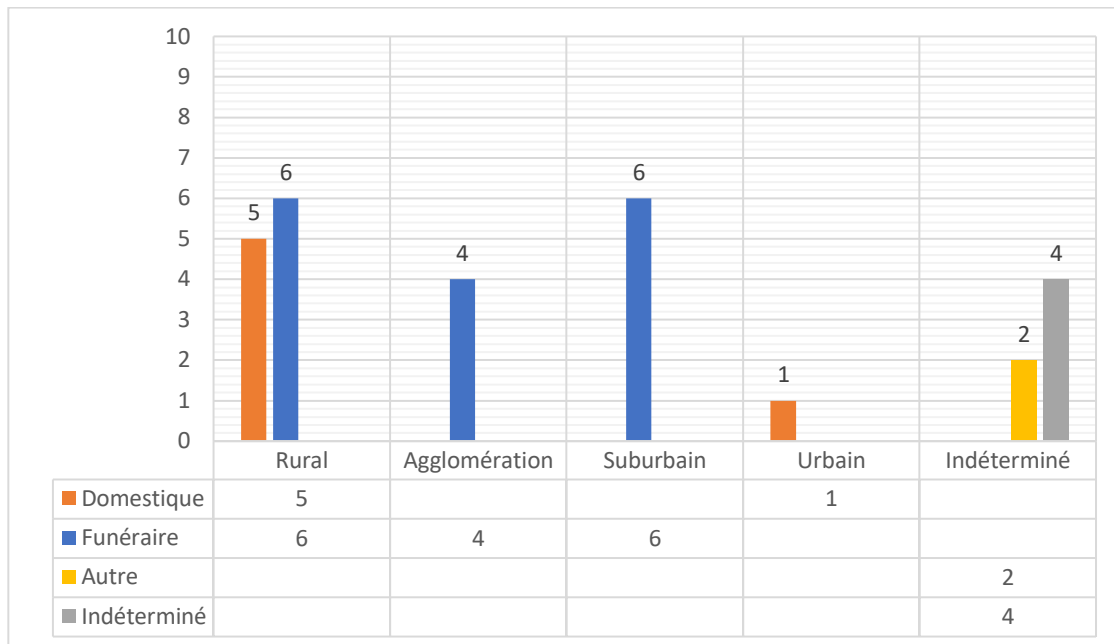


Fig. 46. Répartition quantitative des strigiles du groupe I en Gaule romaine selon la nature des sites et les types de contexte (28 NMI).

semblent relever d'offrandes secondaires (Fig. 24).

Près du quart des strigiles du groupe I est issu de contextes assimilés à des habitats (6 NMI) (Fig. 25), mais quatre proviennent de sites reconnus anciennement par des prospections pédestres : les trois strigiles composant le trousseau d'Ebouleau, La Côte du Roquet (02)³⁶ et le strigile de Seysses-Savès, La Barthe (32)³⁷.

36 Espérandieu et al. 1906 : C.I.L. XIII, 10027, 184 ; Pichon 2003, p. 222, n° 274, fig. 255. Le C.I.L. place la découverte à Goudelancourt-lès-Pierrepont, ce qui diffère de la C.A.G. Kuntz 1997 ; Vigier 2012, pl. 35, n° 120-123..

37 Gimont, musée cantonal, hors contexte.

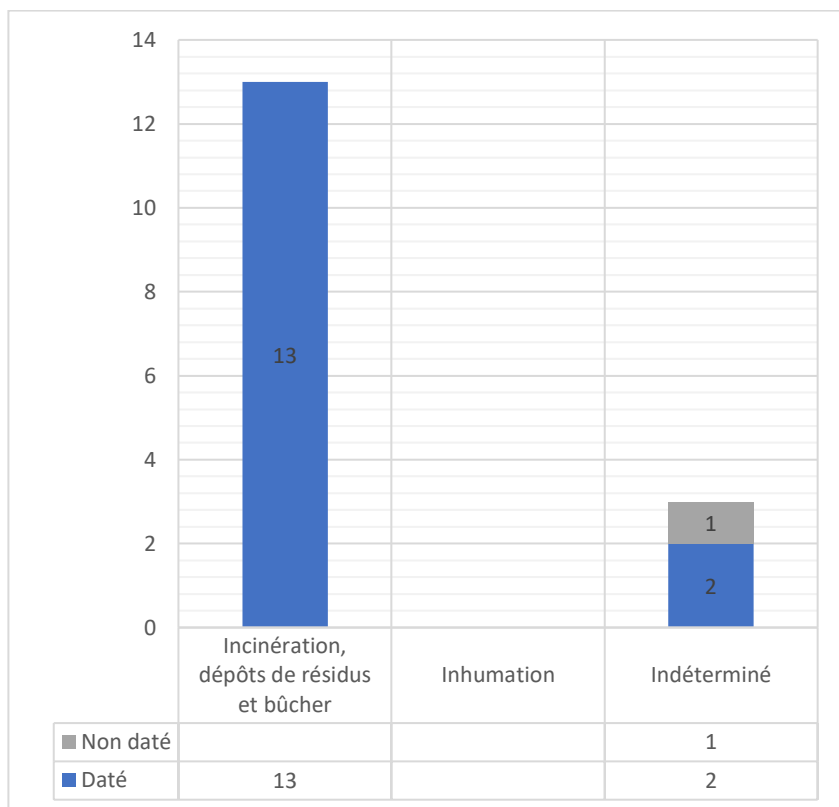


Fig. 47. Répartition quantitative des strigiles du groupe I issus de contextes funéraires, toutes natures de sites confondus (16 NMI)

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Offrande		
						primaire	secondaire	ind.
2	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T5]	IB2c	x		-25/15		x ?	
							x ?	
2	Chassenard, Domaine de Vivant (03)	IB2c	x		c. 40		x ?	
							x ?	
1	Le Cannet-des-Maures, Le Blais 7 (83) [<i>ustrinum</i> ?]	I---	x		50/150	x		
4	Langlade, Le Vigneaud (30) [T] (étude en cours, M. Feugère)	IA2a		x	80/100		x ?	
							x ?	
							x ?	
							x ?	
4	Lyon, Le Point du Jour (69) [T F1000]	IA2a	x		80/120	x		
						x		
						x		
						x		

Fig. 48. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe I issus d'incinérations selon le type d'offrande (13 NMI).

Le strigile en fer damasquiné de la villa de Charny, Les Champs de Choisy (77) est issu du remblai homogène d'un enclos fossoyé [fossé 48], dont le comblement est daté entre 15 av. et 15 ap. J.-C.³⁸. La céramique (sigillées italiques, amphores) témoigne d'une bonne intégration dans les circuits commerciaux de l'époque et le reste du mobilier signale à la fois une ascendance laténienne et un « syncrétisme précoce »³⁹.

Peu de renseignements sont disponibles quant aux modalités de dépôt du strigile découvert sur le site de la place des Grands-Hommes à Bordeaux (33). L'objet a été mis au jour dans une unité stratigraphique [us 11001], datée entre 20 av. et 10 ap. J.-C., dont la nature n'est pas précisée dans la publication. La datation proposée s'intercale entre deux états repérés sur ce site suburbain, dans lesquels un premier habitat (dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C., 1^{er} état) est remplacé par une voie mise en place entre 10 av. et 10 ap. J.-C. (2^e état). Cette voirie, bordée d'ateliers, s'intègre à l'urbanisme de la ville antique (*decumanus* ?)⁴⁰. L'étude du mobilier suggère que ce quartier artisanal modeste accueillait également l'habitat et les occupations quotidiennes d'une population dont « le niveau de vie devait être assez contrasté »⁴¹.

Les strigiles mis au jour en position secondaire *in situ* dans l'épave PV-2 de Port-Vendres (66) peuvent être interprétés en raison de leur faible nombre (2 NMI) comme objets personnels appartenant à l'équipage plutôt que marchandise complémentaire de la cargaison de lingots d'étain, amphores à vin et à huile de ce navire en provenance de Bétique (Fig. 26).

2.1.4. Etude technique

2.1.4.1. Marques et estampilles connues

Au sein de la série, sept strigiles en bronze du groupe I portent des marques ou estampilles. Ainsi, deux strigiles identiques de type IB2c, découverts dans la tombe 5 de la nécropole de Beaucaire, Les Marronniers (30)⁴², datée de 25 av. à 15 ap. J.-C., portent des marques illisibles : le premier estampillage est de type D2, le second de type CE1.

A Bordeaux, sur la place des Grands Hommes (33), dans un contexte domestique urbain daté de -20/10, un strigile de type IA2c présente une estampille illisible proche du type A(?)1. Cette marque est en outre associée à un décor sur le dos du manche, constitué de deux lignes de points espacés et d'une rangée médiane de petits cercles ouverts ainsi que d'incisions obliques sur les arêtes de la face antérieure de celui-ci⁴³.

38 Selon le rapport final d'opération, « Plusieurs remontages de tessons, entre les fossés 21, 48 et 82 montrent qu'ils ont été remblayés en même temps et autorisent à considérer que le mobilier qui en provient constitue un seul et même assemblage cohérent. Cette homogénéité confirme un remblai des enclos entre 10 avant J.-C. et 15 après J.-C. » : Mallet 2006, p. 27. Il faut noter que dans la publication du strigile, cette fourchette de datation marque la fondation de la villa : Mallet 2009, p. 115.

39 Mallet 2006, p. 35.

40 Feugère 1997, p. 117-119.

41 Feugère 1997, p. 114.

42 Dedet et al. 1978, p. 85-114, 127-134 ; Tendille 1981, p. 69, fig. 5, n° 27a et 27b ; Bessac et al. 1987, p. 18-20, 37-40, fig. 31-36 ; Provost 1999, p. 212, n° 032, 30*b, fig. 180 ; Mallet 2009, p. 136.

43 Feugère 1997, p. 125-126, fig. 3, n° 25 ; Mallet 2009, p. 122, fig. 8, n° 4.

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Dépôt en position	
						tertiaire	ind.
1	Bordeaux, place des Grands-Hommes (33)	IA2c	x		-20/10		x
1	Charny, Les Champs de Choisy (77)	IA2a		x	-15/15	remblai	
3	Ebouleau, Côte du Roquet (02)	IB-c	x		-		x
1	Seysses-Savès, La Barthe (32)	IC2a	x		-		x

Fig. 49. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe I issus de contextes domestiques et assimilés selon leur modalité de dépôt (6 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Dépôt en position
2	Port-Vendres, Epave PV-2 (66)	IA2a	x		40/50 (42/48 ?)	secondaire, <i>in situ</i>

Fig. 50. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe I issus d'autres types de contextes selon leur modalité de dépôt (2 NMI).

A Port-Vendres (66), dans l'épave PV-2 datée de 40/50, les deux strigiles en bronze de type IA2a dotés d'un ajour quadrangulaire portent des estampilles *IANVARI* de type D1⁴⁴.

Un strigile en bronze de type I, au Cannet-des-Maures, Le Blais 7 (83), porterait la marque *M/DDI*, sans précision sur sa forme et sa position⁴⁵. Il est issu d'une structure interprétée comme un vaste *ustrinum* appartenant à une nécropole à incinération datée de 50 à 150 ap. J.-C.

Enfin, trois strigiles identiques de type IB-c, découverts au cours d'une prospection pédestre à Ebouleau, La Côte du Rocquet (02) en 1859, sur un site d'habitat présumé, portent une estampille *VASNVS* de type A3. Ils sont passés sur un anneau circulaire plat ouvert (type 1) et sont donc dotés d'ajours quadrangulaires à l'extrémité proximale du manche⁴⁶.

Le musée de Bagnols-sur-Cèze (30) conserve un strigile en alliage cuivreux de type IA?2-⁴⁷ portant une estampille illisible de type D3.

2.1.4.1. Décors observés

Cinq autres strigiles du groupe I se distinguent de la série par la présence de décors. Ainsi, un strigile en fer de type IA2a mis au jour dans les structures fossoyées datées de 15 av. à 15 ap. J.-C. à Charny, Les Champs de Choisy (77), porte un décor damasquiné composé d'un « sablier » encadré de lignes parallèles⁴⁸. Considéré comme étant sans équivalent sur les strigiles métalliques à l'époque de sa découverte, ce motif évoquant une ligature est en revanche connu sur les strigiles

44 Colls et al. 1975, p. 62, fig. 1, 1977, p. 123, fig. 47-1, 2 et 3 ; Kotarba, Castellvi et Mazière 2007, p. 630, n° 998, 17* ; Mallet 2009, p. 140.

45 Aubert et al. 1957 ; Benoît, Fernand 1958, p. 436-437, sans ill. Brun 1999, p. 303, 031, 9* ; Mallet 2009, p. 141.

46 Espérandieu et al. 1906 : *C.I.L.* XIII, 10027, 184 ; Pichon 2003, p. 222, n° 274, fig. 255. Le *C.I.L.* place la découverte à Goudelancourt-lès-Pierrepont, ce qui diffère de la C.A.G.

47 Renseignement P. Defaix.

48 Mallet 2009.

en os⁴⁹, sur des strigiles métalliques⁵⁰ et anneaux porte-strigiles thraces (voir 3.2, en forme de « D », variante c), ainsi que sur de petits couteaux interprétés comme rasoirs⁵¹ ou scalpels⁵².

Deux strigiles en bronze de type IB2c, découverts en 1874 dans la tombe à incinération du légionnaire de Chassenard, Le Domaine de Vivant (03), possèdent un anneau transversal à leur extrémité proximale et portent un décor niellé sur la face dorsale de leur manche : une frise végétalisante (feuilles de lierre ?) pour le premier, une frise de lunules pour le second. La date d'enfouissement de cette sépulture est estimée aux alentours de 40 ap. J.-C.⁵³. Ces strigiles trouvent des parallèles très proches à Augst [BL] (CH) dans les exemplaires 59 à 61 (Variante A) du catalogue d'E. Riha⁵⁴. Ces derniers diffèrent seulement par leur décor de feuilles d'acanthes emboîtées. On notera que le strigile 59 comporte une estampille *VRBANVS* de type A3, également attestée sur le type IIA2c à Poitiers*, Musée Sainte-Croix (86). Seul le strigile 61 a été découvert dans un contexte daté du milieu du 1er s. ap. J.-C. par la céramique associée. La très grande proximité formelle de ces cinq strigiles incite à proposer leur fabrication dans un même atelier.

Enfin, à Seysses-Savès, La Barthe (32)⁵⁵, un strigile en bronze de type IC2a porte un décor incrusté (niellé ?) sur le dos du manche, constitué d'une succession de quatre X cursifs bouletés. En plus de son décor original⁵⁶, ce strigile possède encore l'anneau intermédiaire à système de fermeture par emboîtement en tenon et mortaise permettant de le passer sur un anneau porte-strigiles. Cet anneau intermédiaire est encore engagé dans la bélière transversale présente à l'extrémité proximale du manche.

Le musée de Bagnols-sur-Cèze (30) conserve un strigile en alliage cuivreux de type IA?2- dont la face antérieure du manche comporte un décor ponctué figuré où l'on peut identifier une panthère tachetée bondissant à droite⁵⁷ représentée longitudinalement dans le champ. Plusieurs lignes de points transversales occupent le reste de l'espace de part et d'autre de l'animal. Ce type de décoration évoque fortement un strigile fragmentaire de type IA-- conservé à Venezia* (IT) et décoré d'un personnage (athlète ou gladiateur ?)⁵⁸.

49 Musée de la civilisation gallo-romaine et Béal 1983 ; Vigier 2012, pl. 105, n° 360 : Lyon, La Favorite I (69) : tombe 53, datée du IIe siècle « de préférence dans les premières décennies ».

50 Ce motif interprétable comme celui d'une ligature est justement présent à la jonction entre la *ligula* et le manche et au niveau de l'ouverture des anneaux porte-strigiles en question : Vagalinski 1995, p. 438, fig. 22-23.

51 Riha 1986, Taf. 10, n° 83.

52 Bliquez et Jackson 1994, p. 119-121, n° 40-48.

53 L'ensemble de la tombe est daté du règne de Caligula (soit un *TPQ* de 37-41 ap. J.-C.) sur la base de deux monnaies frappées à l'effigie de l'empereur en 37 ap. J.-C. Pour A.-L. Brives et F. Mallet, la date d'enfouissement est estimée à 40 ap. J.-C. d'après le décor des plaques de ceinturon (règne de Tibère : 14-37 ap. J.-C.), d'après la vaisselle de bronze et les strigiles (1ère moitié du 1er s. ap. J.-C.) : Déchelette 1903, p. 235-258 ; Beck et Chew 1991, p. 81-83 ; Brives 2008, p. 298-299, cat. 710, vol. 2 ; Mallet 2009, p. 134.

54 Riha 1986, Taf. 6, 59-61.

55 Gimont, musée cantonal, hors contexte.

56 Ce motif de « X » cursif ne se rencontre qu'à une seule autre reprise, isolé, sur le manche d'un strigile du groupe IIB2a : Vagalinski 1995, p. 436, fig. 6.

57 Renseignement P. Defaix.

58 Venezia* (IT), Museo Archeologico Nazionale, inv. 48_8, L. act. 123 mm, manche ajouré d'une fente, décor ponctué, figure humaine, type IA--.

2.1.4.1. Etude des dimensions

L'étude des mesures des strigiles afin de détecter d'éventuels standards, normalisations ou évolutions générales pour mettre en lumière des séries de production est compliquée par les habituelles contraintes de conservation et biais de relevés de mesure. Ici, il a été décidé de mesurer la hauteur totale dans le prolongement du manche, en projetant le sommet de la courbure de la ligula. Les hypothèses avancées dans les lignes suivantes demandent à être infirmées ou confirmées par de futures données.

Lorsqu'on classe chronologiquement les différents exemplaires du groupe I pour lesquels on dispose de données métrologiques fiables, on ne note pas d'évolution sensible de la taille des strigiles dans le temps (Fig. 27 et Fig. 28)⁵⁹. Au contraire, on note une certaine constance dans les dimensions, comprises entre 175 et 225 mm pour la hauteur totale des strigiles, pour une hauteur moyenne légèrement supérieure à 200 mm. Les largeurs maximales des ligulae sont comprises entre 10,5 et 28 mm.

2.1.5. Hypothèses de centres de production

Aucune trace directe d'ateliers (structures, rejets ou moules) produisant des strigiles ne semble avoir été découverte à l'heure actuelle. Il est difficile de proposer des hypothèses sur une éventuelle production en Gaule pour les strigiles du groupe I étant donné la faiblesse des effectifs.

Pour les strigiles les plus précoces du groupe I, on a pu avancer l'hypothèse d'objets produits sur commande, peut-être sans utilité réelle en l'absence de thermes, pour des personnes ayant un certain statut social. La volonté de produire et de rendre un objet unique par le décor de la damasquinure a été mise en avant par F. Mallet⁶⁰ à propos du strigile de la ferme augustéenne de Charny, Les Champs-de-Choisy (77). Le strigile de Bordeaux, place des Grands-Hommes (33), avec son décor d'une ligne de cercles ouverts encadrée de deux lignes de points, trouve de proches parallèles à Bacoli* [NA] (IT), malheureusement dépourvu de contexte⁶¹, à Aquileia [UD] (IT), mais aussi à Herrera de Pisuerga, El Cuartel [Palencia] (ES). L'exemplaire d'Aquileia porte une estampille *LTAMP*, que P. Maggi met en relation avec deux personnages appartenant à la *gens Tampia*, originaires de Preneste et dont les ateliers seraient ensuite transférés à Aquileia⁶². L'idée d'une importation italienne semble ne pas devoir être exclue pour l'exemplaire de Bordeaux.

Sur des bases typologiques et stylistiques, il est possible de proposer l'existence d'une production particulière de strigiles de type IB2c à décor niellé. On ne peut néanmoins localiser l'atelier de ce fabricant qui a pu en estamper certains *VRBANVS* (voir *supra* 2.1.4.1 et *infra* 2.2.4.1 pour un strigile du groupe II portant cette estampille, cf. Annexe Estampilles).

59 Ce constat repose sur une faible série de données.

60 Mallet 2009, p. 117.

61 Bacoli* [NA] (IT), Bacoli, Museo Archeologico dei Campi Flegrei, sans inv., L. 220 mm, l. 85 mm, type IA2c, décor d'une ligne de cercles ouverts entre deux lignes ponctuées.

http://www.culturaitalia.it/opencms/opencms/system/modules/com.culturaitalia_stage.liberologico/templates/museid/viewItem.jsp?language=it&case=&id=oai%3Aculturaitalia.it%3Amuseiditalia-work_16422

62 Giovannini et Maggi 1994, p. 637-638, tav. XV, fig. 1.

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Hauteur totale (mm)	Largeur max. <i>ligula</i> (mm)	Ex.
2	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T5]	IB2c	x		-25/15	210	c. 12,5	A
						222	c. 15	B
1	Bordeaux, place des Grands-Hommes (33)	IA2c	x		-20/10	212	c. 14,5	C
1	Charny, Les Champs de Choisy (77)	IA2a		x	-15/15	220	c. 20	D
2	Chassenard, Domaine de Vivant (03)	IB2c	x		c. 40	c. 200	17	E
						c. 200	18	F
2	Port-Vendres, Epave PV-2 (66)	IA2a	x		40/50 (42/48 ?)	c. 180 (dépliée 284 ?)	c. 18	G
						c. 220 (dépliée 258 ?)	c. 21	H
1	Le Cannet-des-Maures, Le Blaïs 7 (83)	I---	x		50/150	-	-	I
4	Langlade, Le Vigneaud (30) [T]	IA2a		x	80/100	c. 175	c. 10,5	J
						c. 175	c. 12,5	K
						c. 182	c. 12,5	L
						c. 195	c. 13,5	M
4	Lyon, Le Point du Jour (69) [F 1000]	IA2a	x		80/120	act. 225	27,5	N
						frag.	28	O
						frag.	26	P
2	Lyon, La Favorite I (69) [T ind.]	I ?A2a		x	1/220	act. 141	18,5	Q
						act. 212	26	R
3	Ebouleau, Côte du Roquet (02)	IB-c	x		-	-	-	S
2	Nîmes*, musée archéologique (30)	IA2a		x	-	act. 152	15	T
						act. 138	17	U
1	Nîmes*, musée archéologique (30)	IB2c	x		-	217	18	V
1	Beaucaire, Les Marronniers (30) [HC]	IA2c	x		-	207	18	W
1	Seysses-Savès, La Barthe (32)	IC2a	x		-	-	-	X
1	Bagnols-sur-Cèze*, musée (30)	IA?2-	x		-	-	-	Y

Fig. 51. Tableau récapitulatif des dimensions des strigiles du groupe I, classés en fonction de la datation du contexte (28 NMI).

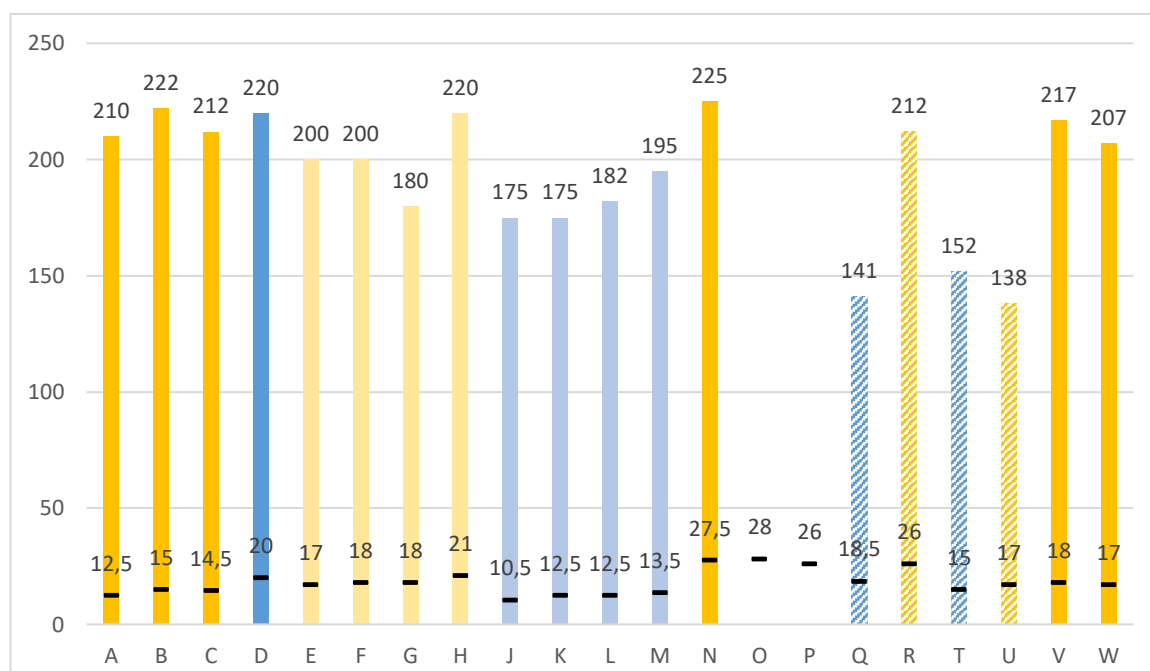


Fig. 52. Histogramme des hauteurs (en haut) et largeurs (en bas) des strigiles du groupe I (en mm) (21 NMI). Orange : alliage cuivreux ; bleu : fer. Objets complets : couleurs foncées : mesures exactes ; couleurs claires : mesures approximatives. Objets fragmentaires : stries obliques.

Sur des bases épigraphiques, on peut ainsi affirmer que les fabricants ayant estampillé leurs productions *IANVARI*, *LTAMP*, *M/DDI*, *PRIMVS*⁶³, *VASNVS* et *VICCIVS* ont produit des strigiles du groupe I (voir *supra* 2.1.4.1). F. Şahin et T. Doğan proposent de localiser un atelier du fabricant *TATTA* en Anatolie occidentale⁶⁴.

63 Verona* [VR] (IT), Verona, Museo Archeologico, inv. 36026, PRIMVS de type D3 sur 1 des 2 ex. en fer type IA2- : Bolla et Buonopane 2010, p. 421-422, fig. 6.

64 Şahin et Doğan 2016.

2.2. Groupe II : Strigiles à manche creux de section quadrangulaire : STR-4004 et STR-4018

2.2.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne

Strigile à manche creux constitué d'une bande de métal de section quadrangulaire⁶⁵. L'espacement entre la partie antérieure du manche - la *capulus* - et son retour - la *clausula* - est variable. Ces deux éléments sont soit accolés, soit très rapprochés de manière à laisser passer un anneau porte-strigile, soit assez espacés pour pouvoir y passer les doigts (Fig. 29). Les exemplaires qui présentent une extrémité proximale du manche élargie en trapèze ou une traverse de renfort occupant la partie médiane de l'intervalle entre *capulus* et *clausula* - ou ces deux caractéristiques réunies - sont classés dans ce groupe.



Fig. 53. Schéma de la forme du manche du groupe II.

L'ensemble du groupe II comporte 31 exemplaires, réalisés à part quasi-égale en alliage cuivreux et en fer, en une ou deux pièces comme le montrent les différentes formes de jonction entre le manche et la *ligula* (A, B et C) (Fig. 30). Les deux strigiles fragmentaires en fer (notés II-) ont été réalisés en une seule pièce selon toute vraisemblance et viendraient donc augmenter le sous-groupe IIA.

Au sein de la série discutée, les strigiles réalisés en une seule pièce de métal (**sous-groupe IIA**) sont majoritaires (18 ex.) et parmi ceux-ci, 14 ex. sont en fer. Trois formes de *ligulae* sont attestées (1, 2 et 3), la courbure 2 (dans le prolongement du manche, courbée à 90°) étant la plus fréquente avec 9 exemplaires. Le dos de la *ligula* des strigiles en fer est laissé lisse (a)⁶⁶ ou exceptionnellement renforcé par une côte centrale (f) (1 ex.). Les *ligulae* des exemplaires en alliage cuivreux, coulées, sont cannelées (c) ou lisses (a).

65 Les strigiles à manche creux dont le *capulus* et la *clausula* possèdent des rebords de manière à former une « boîte », parfois remplie de plomb, sont classés dans le groupe IX : strigiles dits « *a scatola* » (voir partie 2.9). Ceux qui possèdent un *capulus* et une *clausula* de largeur inégale et une extrémité proximale du manche courbe sont classés dans le groupe VIII (voir partie 2.8).

66 Le fait que les strigiles en fer soient forgés restreint le champ des possibilités d'ornementation et ne permet pas la réalisation de cannelures moulées (traitement c). Certains décors ponctués ou incisés peuvent toutefois passer inaperçus selon l'état de conservation de l'objet.

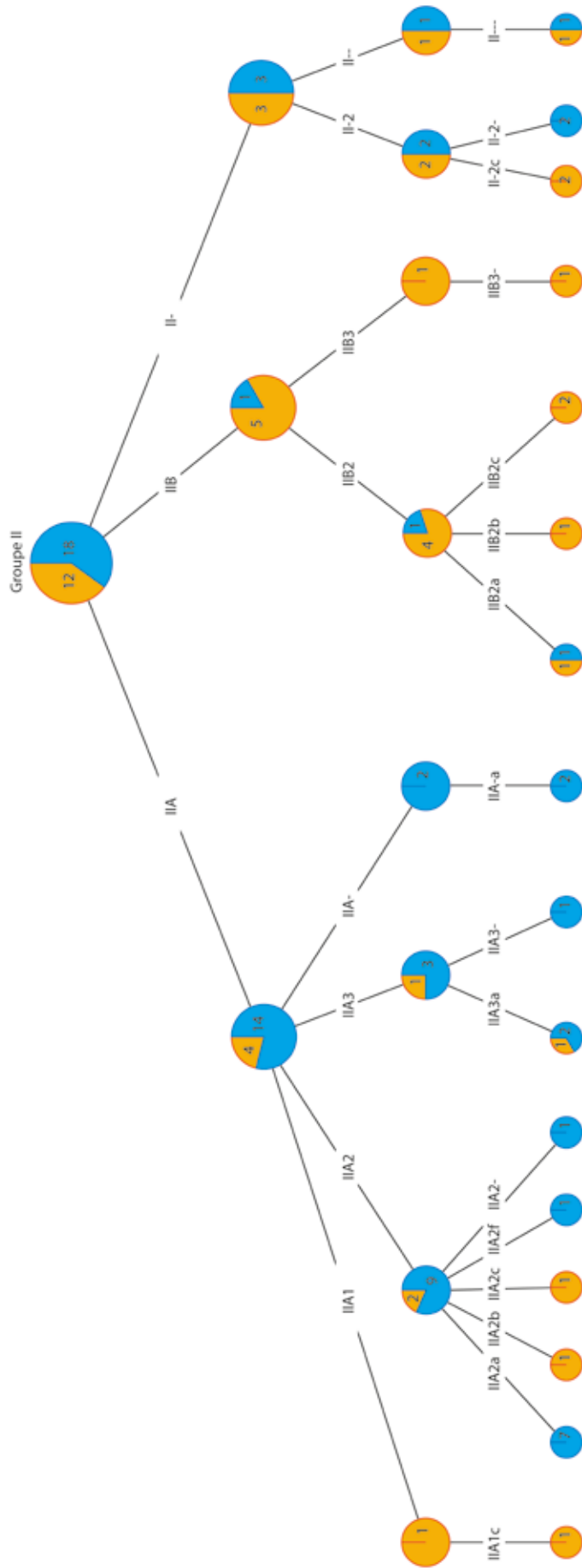


Fig. 54. Arborescence pondérée des strigiles du groupe II. Orange : bronze ; bleu : fer.

Les strigiles du **sous-groupe IIB**, qui possèdent un *capulus* à appendices latéraux peu marqués, sont associés à deux formes de *ligulae* (2 et 3). Sur les *ligulae* de forme 2 (dans le prolongement du manche, courbée à 90°), trois traitements du dos existent : lisse (a), à trois pans (b) ou strié de cannelures (c). Le dos des *ligulae* de forme 3 (effilées et déportées vers l'arrière du manche) est laissé lisse (a).

Les données quant au type de jonction entre manche et *ligula* sont incomplètes pour quelques strigiles appartenant au groupe II (sous-groupe II-). Pour 6 d'entre eux, on connaît seulement leur matériau et la forme de leur manche. Deux autres possèdent une *ligula* dans le prolongement du manche et courbée à 90° (courbure 2) dont le dos est cannelé (c).

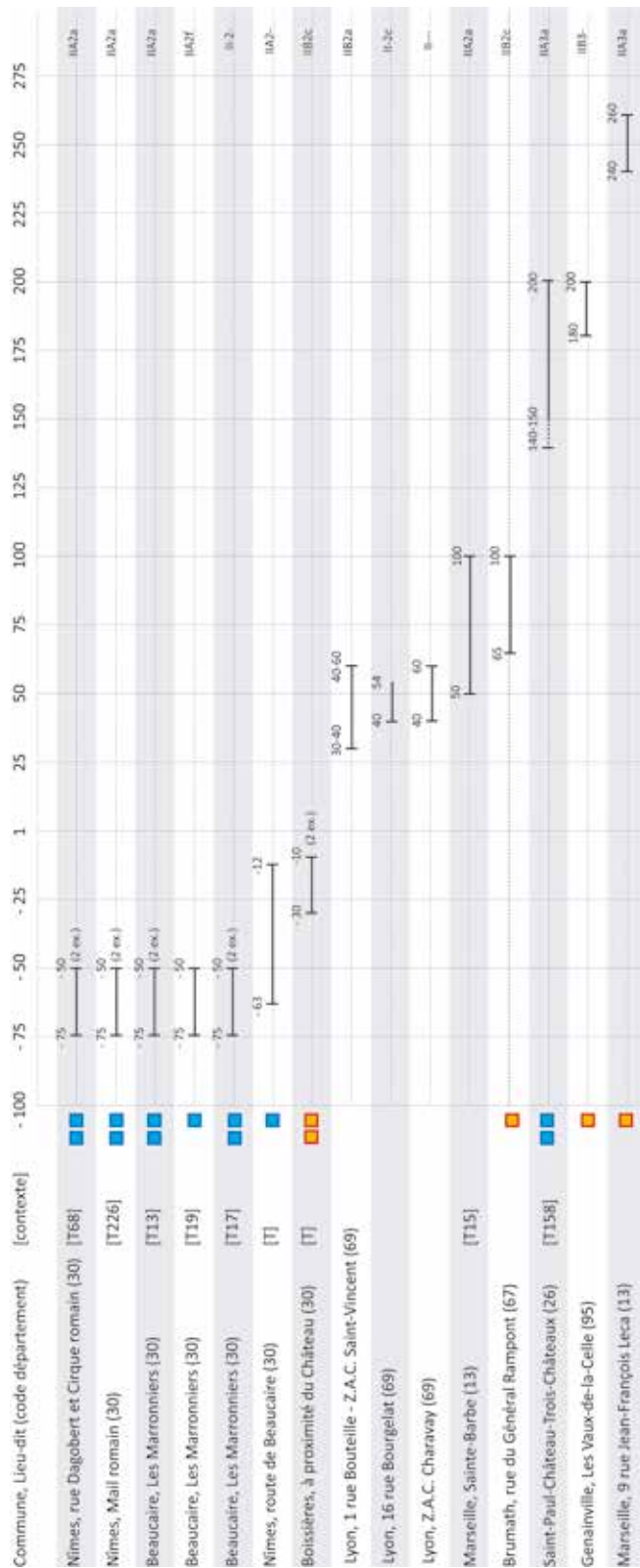


Fig. 55. Arborescence pondérée des strigiles du groupe II. Orange : bronze ; bleu : fer.

2.2.2. Datation argumentée

Les premières occurrences des strigiles à manche creux du groupe II sont attestées dès le 1^{er} s. av. J.-C. en Gaule Transalpine (Fig. 31). Réalisés en fer, les strigiles de cette période appartiennent à la variété IIA2 : ils sont réalisés d'une seule pièce et la ligula, courbée à 90°, est placée dans le prolongement du manche. Le type IIA2a (à ligula lisse) en fer semble alors être le plus répandu : il se rencontre à plusieurs reprises par paire dans des tombes des ensembles funéraires nîmois et beaucairois. Ainsi, la tombe 226 de la nécropole située entre la rue Dagobert et le Cirque romain de Nîmes (30)⁶⁷ et la tombe 13 de la nécropole

⁶⁷ Il semble que la légende du n° 2 de la fig. 8 « Paire de strigiles sur anneau de la tombe 226 du Mail de Nîmes » ait pu induire F. Mallet en erreur dans son catalogue. Il a en effet confondu le site du Mail romain où la tombe 68 (fouille 1867) aurait livré selon lui « deux strigiles sur leur anneau de bronze » et la tombe 8 (fouille 1988-1989), rebaptisée tombe 225 située à la jonction entre la rue Dagobert et le Cirque romain, à l'emplacement du futur immeuble « Le Mail romain ». Il associe ainsi les dessins et les datations du mobilier de cette fouille plus récente à la découverte de 1867. Aucune mention n'est faite de la tombe 226 dans la partie catalogue de l'article de F. Mallet ou dans la C.A.G., il semble s'agir d'une renumérotation de la tombe 8 en tombe 225 [et non 226] effectuée à l'occasion de la parution de l'article Feugère et al. 1995 dans Gallia. « C'est dans l'angle de ces deux murs formant un T qu'ont été implantées deux tombes accolées. Celles-ci ont été numérotées 225 et 226, au sein d'une numérotation continue de tous les vestiges (faits et unités stratigraphiques) observés sur le site » : Feugère et al. 1995 ; Amandry et al. 1996, p. 193-104, fig. 97,

des Marronniers à Beaucaire (30)⁶⁸, toutes deux datées du 2^e quart du 1^{er} s. av. J.-C. (-75/-50), livrent chacune une paire de strigiles de ce type. Sur ce dernier site, le dépôt d'une paire de strigile en fer est également documenté dans les tombes 17 et 19 (-75/-50). Les strigiles de la tombe 17, fragmentaires, n'ont pas suffisamment été documentés à l'époque pour effectuer une identification typologique plus précise qu'un rattachement au groupe II-2-69. La tombe 19 comporte un strigile en fer de groupe VIII A2a (voir partie 2.8) et un autre du groupe IIA2f, où le dos de la ligula, lisse, est renforcé par une côte triangulaire⁷⁰. Route de Beaucaire à Nîmes (30), la tombe 44 fouillée en 1844⁷¹ comporte un strigile fragmentaire de la variété IIA2. La monnaie d'Agrippa présente dans le mobilier oriente la datation de cette tombe en fournissant un *T.P.Q.* de -63 à -12.

Sur l'*oppidum* du Cayla à Mailhac (11), un exemplaire du type IIA2a a été découvert dans le niveau V (-75/300) de la fouille 16 (parcelle 260, partie centrale du site)⁷².

L'utilisation du type IIA2a en fer paraît perdurer durant le 1^{er} s. ap. J.-C. : un exemplaire a été découvert dans la tombe 15 (50/100) de l'espace funéraire de l'îlot Sainte-Barbe à Marseille (13)⁷³. A Lyon (69), le type IIA2a est présent sur un trousseau de strigiles sur anneau découvert dans une tombe indéterminée (non datée) de la nécropole de la Favorite⁷⁴, utilisée entre le début du 1^{er} et le début du 3^e s. ap. J.-C. (1/220), ainsi que sur le site du Clos de La Solitude⁷⁵. Sur ce site, un strigile complet en excellent état figure parmi le mobilier inédit des fouilles effectuées dans les années 1960 au moment de l'aménagement d'un terrain de sport. Le strigile pourrait provenir de la zone F (grand mur de soutènement), d'une couche dont le fort pendage pourrait évoquer un dépotoir lié à l'habitat en terrasse du secteur, alimenté depuis les zones supérieures⁷⁶, hélas sans indication chronologique.

A partir du dernier tiers du 1^{er} s. av. J.-C., on remarque un passage assez net au matériau alliage cuivreux⁷⁷. Avec l'apparition du sous-groupe IIB, les strigiles sont alors réalisés préférentiellement en deux parties. Les premières attestations du type IIB2c en bronze sont recensées en Narbonnaise à Boissières, dans une incinération découverte « à proximité du Château », datée des années 30 à

413-414 ; Mallet 2009, p. 112, fig. 8, n° 2, 137.

68 Dedet et al. 1978 ; Tendille 1981, p. 68, fig. 4, n° 23 ; Provost 1999, p. 19, n°032, 5* ; Mallet 2009, p. 136.

69 Seule une photographie en noir et blanc permet d'observer que le manche est creux et qu'il comporte une *clausula* : Dedet et al. 1978 ; Provost 1999, p. 197, fig. 161.

70 Tendille 1981, p. 67, fig. 4, n° 22a ; Mallet 2009, p. 136.

71 Amandry et al. 1996, p. 399-400, n° 415, fig. 310 ; Mallet 2009, p. 137.

72 Taffanel 1990, pl. 10, fig. 47, n° 2 : inv. 97172, L. 130 mm.

73 Feugère 2003, p. 175 ; Moliner et al. 2003, p. 282, T. 15, pl. 20, 75-3 ; Rothé et Tréziny 2005, p. 575, n° 55, 146*.

74 Tranoy 1995 ; Vigier 2012, pl. 039, n° 124.

75 Vigier 2012, pl. 040, n° 0125.

76 Feugère s. d., p. 1 ; Clément, Vigier et Batigne-Vallet 2014, p. 15, fig. 4.

77 Pour L. F. Vagalinski, en Thrace le bronze est plus adapté aux articles de toilette que le fer, mais le choix dépendrait plus des goûts du propriétaire que de son statut financier. Des exemplaires en fer seraient en effet découverts dans de très riches tombes sous *tumuli* : Vagalinski 1995, p. 440.

10 av. J.-C.⁷⁸. A Lyon (69), les strigiles du groupe II en bronze sont attestés sur les sites d'habitat du milieu du I^{er} s. ap. J.-C., comme au 1 rue Bouteille – Z.A.C. Saint-Vincent⁷⁹ (IIB2a : 30-40/40-60), ou dans la pièce à la banquettes chauffante de l'habitat rural de la Z.A.C. Charavay⁸⁰ (II--- : 40/60) ou sur un dépotoir situé au 16 rue Bourgelat⁸¹ (II-2c : TPQ 40-54).

A partir du milieu du II^e s. ap. J.-C., on observe l'adoption de l'association des manches du groupe II à des *ligulae* de courbure 3 (effilée, courbée en angle aigu et déportée vers l'arrière) ainsi qu'une utilisation des alliages cuivreux et du fer. La tombe 158 de la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (26) (140-150/200) livre ainsi deux strigiles en fer de type IIA3a sur un anneau porte-strigiles en « D »⁸². A Genainville (95), sur le bâtiment dit « Le Pavillon » sur le site du sanctuaire des Vaux-de-la-Celle a été découvert un strigile de type IIB2- en alliage cuivreux dans un remblai daté de la fin du II^e s. par la céramique (180/200)⁸³. Le strigile de type IIA3a du 9 rue Jean-François Leca à Marseille (13) a été découvert dans une couche de démolition d'une maison détruite par un incendie au milieu du III^e s. (240/260)⁸⁴.

L'état actuel de la carte des attestations du groupe II à l'échelle de la Gaule montre une répartition assez différente selon le matériau utilisé (Fig. 33). Les exemplaires les plus anciens, en fer, sont présents dans la région nîmoise⁸⁵ dès la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. et connaissent une diffusion assez restreinte plus au nord par la vallée du Rhône aux I^{er} et II^e s. ap. J.-C. Les premiers exemplaires en alliage cuivreux sont déposés dans les tombes de la région nîmoise un peu plus tardivement, dans le dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. Leur diffusion géographique semble plus étendue que celle de leurs équivalents en fer durant les I^{er} et II^e s. ap. J.-C. Les faibles effectifs (30 NMI pour la totalité du groupe) incitent à la prudence. Un phénomène de changement de matériau

78 Boissières, « à proximité du Château » [30] (FR), Nîmes, Musée Archéologique, inv. 875-1/1 ; 875.1.2, fouilles 1875, type IIB2 (2 ex.) : Tendille 1981, p. 67-69, n° 24a, b, c ; Provost 1999, p. 249, n° 043 ; Mallet 2009, p. 136. Contrairement à ce qu'affirme F. Mallet, le dos des strigiles n'est pas décoré d'une palme, le dos des *ligulae* de ces deux exemplaires reçoit de simples cannelures en ogive (traitement c).

79 Cet exemplaire semble cependant doté d'appendices latéraux vestigiaux : il a pu être coulé en une seule pièce Vigier 2012, pl. 41, n° 126. Lascoux, Martin et Widlak 1986.

80 Lascoux 1994, pl. XXVI, pl. XXX ; Vigier 2012, pl. 41, n° 127.

81 Carrara 2011, p. 160-172, pl. 68, n° 4 ; Vigier 2012 pl. 45, n° 133.

82 Feugère et Bel 2002, p. 465, fig. 552, n° 3-5 ; Mallet 2009, p. 122, fig. 8, n° 8 ; Planchon et al. 2010, p. 582, n° 324.

83 Fleury 1972, p. 309-310 ; Mitard et al. 1993, p. 442, pl. IXb, n° 1 ; Parc naturel régional du Vexin français 2008, p. 60.

84 Rothé et Tréziny 2005, p. 480, n° 55, 97*, phase VIII, fig. 539 ; Mallet 2009, p. 134.

85 « La répartition des strigiles antérieurs à l'époque augustéenne met bien en évidence le caractère très localisé de ces découvertes : tous les strigiles de la fin de l'Âge du Fer ont été découverts sur la rive droite du Rhône, sur le territoire qui deviendra plus tard celui de la cité de Nîmes. Il est particulièrement frappant de constater l'absence de tout objet de ce type dans les tombes des Alpilles, pourtant nombreuses et récemment étudiées, alors que ces tombes livrent fréquemment d'autres indices de romanisation précoce (notamment l'usage de vaisselle italique en bronze). La plus grande concentration se retrouvant dans la nécropole des Marronniers à Beaucaire, il semble bien que ces deux faciès funéraires correspondent à l'expression locale d'un même phénomène, l'influence romaine se manifestant à l'est et à l'ouest du Rhône par des emprunts différents. » : Gardeisen et al. 1995, p. 189.

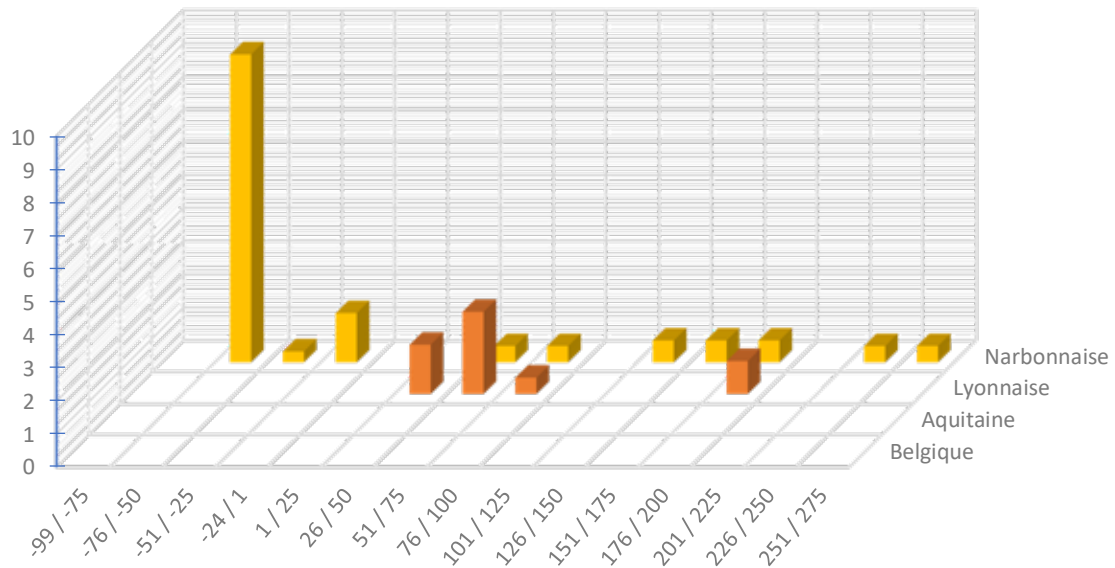


Fig. 56. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des strigiles du groupe II issus de contextes datés (20 NMI ; non datés et non représentés : Gaule Belgique : 2, Gaule Aquitaine : 2, Gaule lyonnaise : 1, Gaule Narbonnaise : 5).

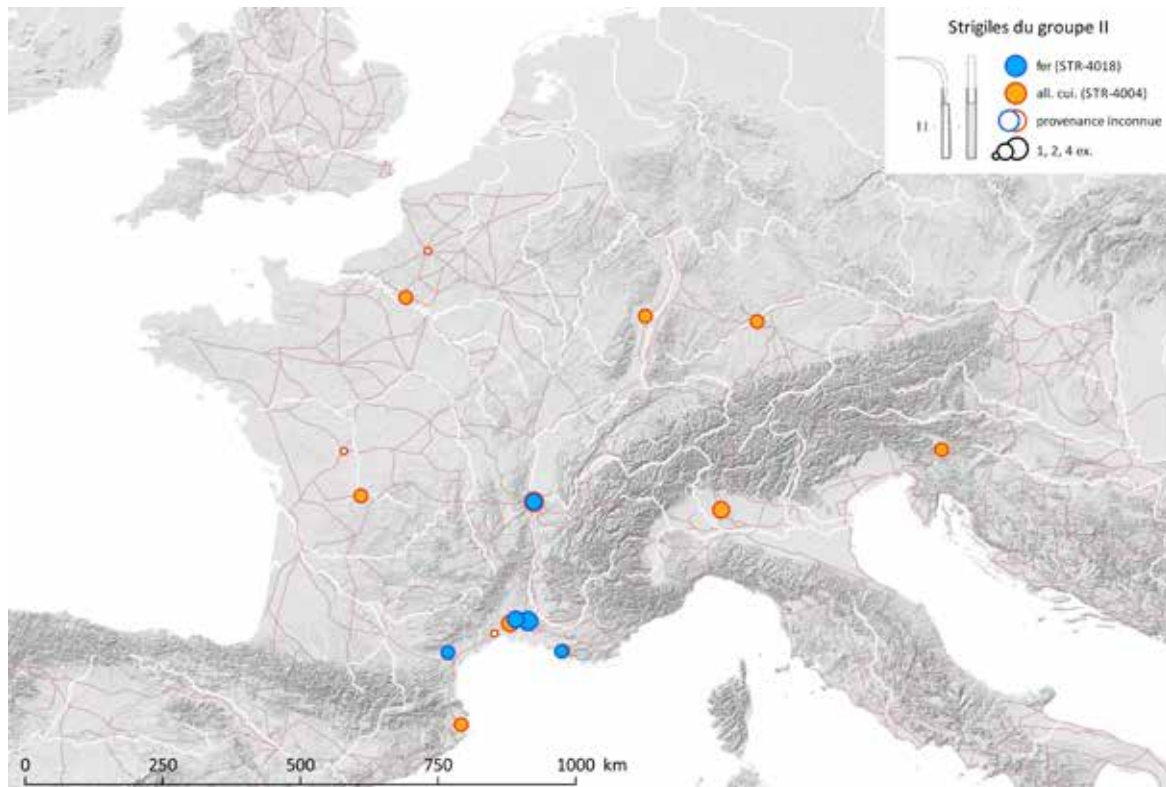


Fig. 57. Carte de répartition des strigiles du groupe II (STR-4018 ; STR-4004). Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

privilegié avec un passage du fer aux alliages cuivreux pour la fabrication des strigiles du groupe II peut être pressenti. On ne connaît pas de strigiles du groupe II daté du premier quart du I^{er} s. : s'agit-il d'un véritable *hiatus* ou de l'état de la recherche ? L'hypothèse d'un changement de matériau doit être confrontée aux futures découvertes pour tester sa validité.

2.2.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule

Les deux tiers des exemplaires appartenant au groupe II ont été découverts en Gaule Transalpine / Narbonnaise (20 NMI sur 30). La Gaule Lyonnaise livre 6 exemplaires et les Gaules Aquitaine et Belgique 2 exemplaires chacune (Fig. 34).

L'étude croisée des types de contextes et de la nature des sites (Fig. 35) montre qu'en l'état actuel des données, l'ensemble du groupe II est davantage représenté sur les sites urbains (et suburbains) que sur les sites ruraux. Les strigiles de la série ont majoritairement été découverts en contexte funéraire (16 NMI sur 30), aux abords des chefs-lieux de cités (9 NMI), des agglomérations n'ayant pas ce statut (5 NMI) puis des sites ruraux (2 NMI).

Parmi les 16 strigiles du groupe II découverts en contexte funéraire (Fig. 36), un seul ne peut être associé à un mode d'ensevelissement particulier sur le site de Lyon, La Favorite I (69)⁸⁶. Seul l'exemplaire de la tombe 15 de la nécropole de l'îlot Sainte-Barbe à Marseille (13), datée entre 50 et 100 ap. J.-C., a été découvert dans une sépulture à inhumation⁸⁷. L'étude des modalités de dépôt (offrande primaire ou secondaire) de ces strigiles, est largement tributaire de la qualité de la documentation des fouilles, parfois anciennes, de la part de restitution et d'interprétation des dessins et de l'état de conservation des objets⁸⁸. Dans le cas des strigiles du groupe II, les seules offrandes secondaires avérées sont dans la tombe 158 de la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (26)⁸⁹ (Fig. 37). Dans les autres cas, la documentation n'aborde pas la question des offrandes primaires ou secondaires et ne mentionne pas si les strigiles ont brûlé. Bien que l'on puisse présumer qu'il s'agisse d'offrandes secondaires lorsque les strigiles sont complets, la part de restitution des dessins est variable. On se gardera donc de tirer des conclusions définitives à ce propos.

86 Tranoy 1995 : Lyon, La Favorite I (69), Lyon, Musée Gallo-Romain de Fourvière, inv. 1995.1.063, T. ind., non datée, trousseau dépareillé contenant un strigile en fer du type IIA2a : informations contextuelles perdues : cet ensemble funéraire est utilisé entre le I^{er} et le début du III^e s. ap. J.-C.

87 Feugère 2003, p. 163 ; Moliner et al. 2003, p. 282, T15, pl. 20, n° 75 ; Rothé et Tréziny 2005, p. 575, n° 55, 146*

88 Dans certains cas, il a été difficile de déterminer si les objets ont été brûlés, et ce pour plusieurs raisons. D'une part, les strigiles en fer sont naturellement plus dégradés que ceux en alliage cuivreux, même lorsqu'ils n'ont pas été placés sur le bûcher funéraire. D'autre part, des restaurations assez « poussées », notamment avec recollages, peuvent aboutir à une perte de lisibilité de l'histoire de l'objet, d'autant plus si les informations relatives au contexte précis de la découverte ont été perdues ...

89 Dans le cas de cette tombe, un autre trousseau de strigiles appartenant au groupe III a été déposé en offrande primaire et a donc brûlé sur le bûcher.

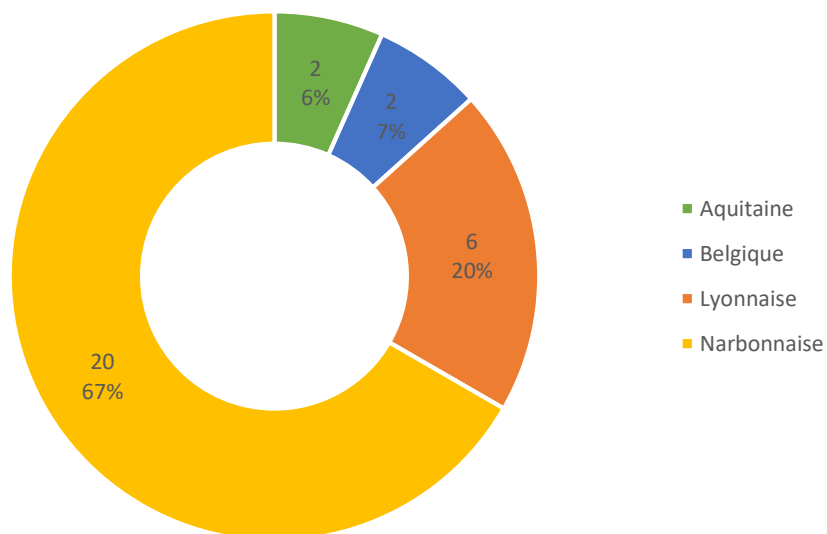


Fig. 58. Répartition des strigiles du groupe II dans les provinces de Gaule romaine (30 NMI).

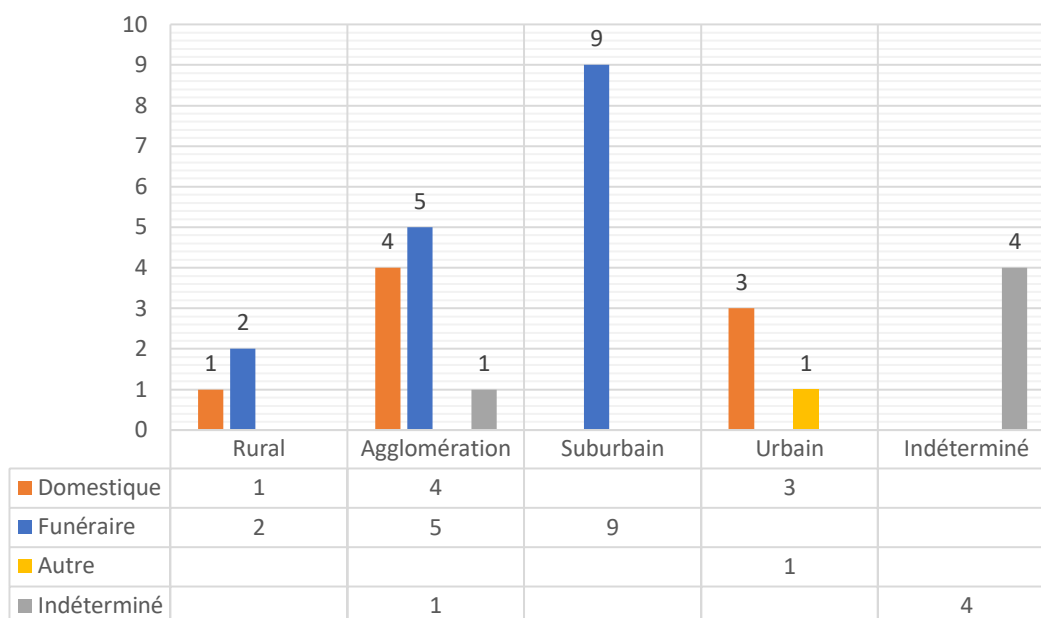


Fig. 59. Répartition quantitative des strigiles du groupe II en Gaule romaine selon la nature des sites et les types de contexte (30 NMI).

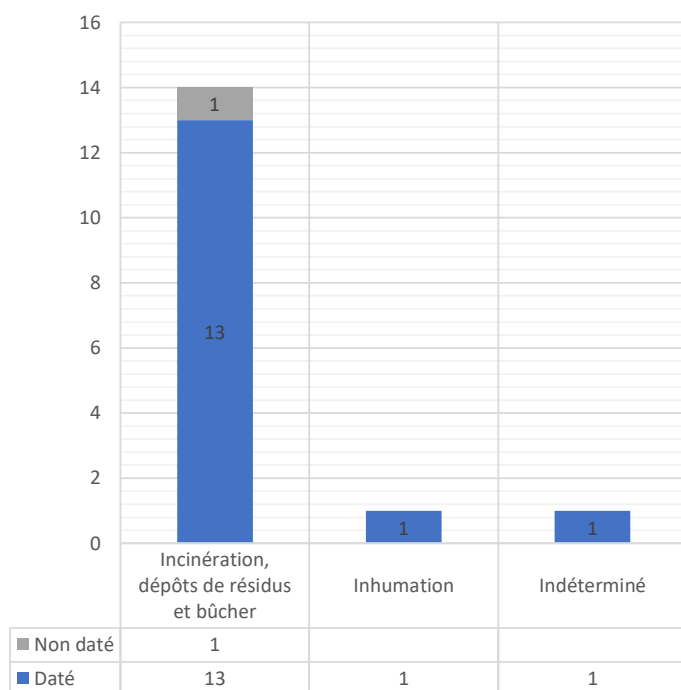


Fig. 60. Répartition quantitative des strigiles du groupe II issus de contextes funéraires, toutes natures de sites confondues (16 NMI).

Les découvertes en contexte domestique sont moins fréquentes (8 NMI) (Fig. 38). Dans la plupart des cas, l'état de la documentation rend difficile toute interprétation. A Lyon, il n'est pas possible de déterminer la nature de la couche [us 517] du site de la ZAC Saint-Vincent, 1 rue Bouteille 1986 (69) d'après le rapport préliminaire⁹⁰. Le mobilier découvert en association contenait notamment des éléments d'ameublement de type coffre ou coffret (?) sous la forme d'un morillon en alliage cuivreux et d'un élément de charnière en os, ainsi que du mobilier de toilette avec un fragment de miroir quadrangulaire de groupe A. Toujours à Lyon, un manche de strigile de type II a été

découvert dans une « couche violacée » de la pièce à la « banquette chauffante » accolée à la pièce de réception à sol maçonné de la parcelle B du site de la ZAC Charavay⁹¹, récemment réinterprétée comme pièce de service (cuisine ?) par B. Clément dans sa thèse portant sur l'architecture domestique⁹². Sur le site du Clos de La Solitude à Lyon (69), le strigile pourrait provenir d'une couche dont le fort pendage pourrait évoquer un dépotoir alimenté depuis les zones supérieures de l'habitat en terrasse de la zone F (grand mur de soutènement)⁹³.

A Genainville (95), le bâtiment d'habitat dit « Le Pavillon » sur le sanctuaire des Vaux-de-la-Celle a livré un strigile de type IIB2- en alliage cuivreux dans un remblai daté de la fin du IIe s. par la céramique (180/200)⁹⁴. On sait seulement du contexte d'un strigile de type IIA2b en alliage cuivreux de l'agglomération secondaire de Chassenon (16) qu'il a été découvert anciennement dans un puits⁹⁵.

90 Lascoux, Martin et Widlak 1986, p. 50-54.

91 Lascoux 1994, pl. XXX, pl. XXVI, phase 14.

92 Clément 2016, vol. 1, p. 480, vol. 2, p. 325, p. 329, pièce 3.

93 Feugère s. d., p. 1 ; Clément, Vigier et Batigne-Vallet 2014, p. 15, fig. 4.

94 Fleury 1972, p. 309-310 ; Mitard et al. 1993, p. 442, pl. IXb, n° 1 ; Parc naturel régional du Vexin français 2008, p. 60.

95 Bertrand et Sicard 2015, p. 31-32, fig. 2, n° 5.

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Offrande		
						primaire	secondaire	ind.
2	Nîmes, Mail romain (30) [T68]	IIA-a		x	-100/1			x
								x
2	Nîmes, rue Dagobert et Cirque romain (30) [T8 = T225]	IIA2a		x	-75/-50			x
								x
2	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T13]	IIA2a		x	-75/-50			x
								x
1	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T17]	II-2-		x	-75/-50			x
1	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T19]	IIA2f		x	TPQ -75 (-75/-50 ?)			x
1	Nîmes, route de Beaucaire (30) [T44]	IIA2-		x	TPQ -63 à -12			x
2	Boissières, « à proximité du Château » (30) [T]	IIB2c	x		-30/-10			x
								x
2	Saint-Paul-Château-Trois-Châteaux, Le Valladas (26) [T158]	IIA3a		x	140-150/200		x	
							x	

Fig. 61. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe II issus d'incinérations selon le type d'offrande (14 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Dépôt en position		
						secondaire	tertiaire	ind.
1	Lyon, 1 rue Bouteille – Z.A.C. Saint-Vincent (69)	IIB2a	x		30-40/40-60			x
1	Lyon, Z.A.C. Charavay (69)	II---	x		40/60			x
1	Genainville, Les Vaux-de-la-Celle (95)	IIB3-	x		180/200		remblai	
1	Marseille, 9 rue Jean-François Leca (13)	IIA3a	x		240/260	<i>in situ</i> : incendie		
1	Chassenon (16)	IIA2b	x		-			puits
1	Lyon, La Solitude (69)	IIB2a		x	-		remblai	
1	Mailhac, Le Cayla (11)	IIA2a		x	-			x
1	Mailhac, Le Cayla (11)	IIA3-		x	-			x

Fig. 62. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe II issus de contextes domestiques et assimilés selon leur modalité de dépôt (8 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Dépôt en position		
						secondaire	tertiaire	ind.
1	Lyon, rue Bourgelat (69)	II-2c	x		TPQ 40/54	intentionnel : dépotoir		

Fig. 63. Tableau récapitulatif du strigile du groupe II issu d'autres types de contexte selon sa modalité de dépôt (1 NMI).

Seul le strigile de type IIA3a du 9 rue Jean-François Leca à Marseille (13) peut être interprété comme étant en position secondaire *in situ* : il a été découvert dans une couche de démolition d'une maison à la décoration luxueuse (enduits peints, stucs, placages de marbres) détruite par un incendie au milieu du IIIe s. ap. J.-C.⁹⁶. Le mobilier appartenant à la même phase chronologique comprend notamment une boîte en os, des éléments de décor en ivoire éléphantin et de la vaisselle métallique.

Enfin, un strigile fragmentaire du 16 rue Bourgelat, à l'extrémité sud de la Presqu'île antique de Lyon (69), a été classé dans les autres types de contexte (Fig. 39). L'objet est issu d'un remblai [F165] de soubassement de construction, daté entre 40 et 54 ap. J.-C. et ayant pour fonction d'assainir cette zone humide. Ce remblai alterne rejets domestiques aisés, déchets d'activités artisanales et matériaux de démolition. Outre les fragments de strigile, le dépotoir contenait un lot important d'éléments d'ameublement et d'objets liés à l'hygiène, dont au moins trois miroirs à manche (groupe Na), trois tablettes à broyer, des fragments d'au moins deux instruments doubles de type cuillère-sonde ou spatule-sonde (extrémités olivaires et tiges), une cuillère à parfum en os (type Béal A.XXIV2a), quatre fragments d'agitateurs torsadés en verre (Isings 79), deux manches de couteaux, les montants d'une petite boîte quadrangulaire en os à couvercle coulissant, une pyxide en os (Béal-Feugère type 1a) ainsi qu'un nodule de pigment bleu⁹⁷. Cet ensemble d'objets contemporains renvoie au rejet d'au moins une panoplie de toilette.

2.2.4. Etude technique

2.2.4.1. Marques et estampilles connues

Peu de marques sont connues pour les strigiles du groupe II. Un strigile en bronze du sous-groupe IIA2c, conservé à Poitiers* (86), au musée Sainte-Croix, possède une estampille *VRBANVS* de type A3⁹⁸. Un autre, conservé au Museo Archeologico de Verona [VR] (IT) comporte deux timbres illisibles de type H et A⁹⁹. A Detroit* (USA), à l'Institute of Arts Museum, un trousseau de quatre strigiles appartenant à ce même sous-groupe (IIA2-) associe deux strigiles marqués *C. POLLI* et deux strigiles marqués *RE* sur un anneau porte-strigiles de type 3¹⁰⁰.

Une paire de strigiles en bronze appartenant au sous-groupe IIB (type IIB2c), enfilée sur un anneau porte-strigiles de type 3, est marquée de deux cartouches placés en « T » de type F1 ou G1 qui contiennent un dauphin et un personnage ailé (Victoire ?). Ce trousseau provient de la sépulture

96 Rothé et Tréziny 2005, p. 480, n° 55, 97*, phase VIII, fig. 539 ; Mallet 2009, p. 134.

97 Carrara 2011, p. 162, pl. 68, n° 4.

98 Il faut rappeler que l'estampille *VRBANVS* (type A3) est également connue sur un strigile de type IB2c doté d'un anneau transversal à l'extrémité proximale : Riha 1986 Taf. 6, n° 59 ; Bertrand 2003, p. 114, pl. XXIX, n° 3 ; Mallet 2009, p. 142. L'estampille (y)RBANVS est également relevée sur un strigile de type inconnu à Bregenz* (DE) : C.I.L. III, 12031, 17 : <http://arachne.uni-koeln.de/item/marbilder/4797677>.

99 Prov. inconnue, Verona, Museo Archeologico, inv. 43848, L. act. 98 mm, forme IIA-- : Bolla et Buonopane 2010, p. 413-415, fig. 1.

100 Detroit* (USA), Detroit, Institute of Arts Museum, inv. 1998.59 (4 ex.) : <https://www.dia.org/art/collection/object/strigil-set-ring-87432>.

à incinération de Boissières, « à proximité du Château » (30), datée de -30 à -10¹⁰¹. A Augst [BL] (CH), un strigile en bronze de type IIB2c porte une estampille illisible de type A3¹⁰².

2.2.4.2. Décors observés

Aucun décor - autre que les cannelures au dos de la *ligula* - n'a pu être observé sur les strigiles de la série appartenant au groupe II. Sur les strigiles en fer, cette absence pourrait s'expliquer par des contraintes ou difficultés techniques liées au matériau travaillé ou par des biais de conservation. Cependant l'absence de décor ponctué, incisé, niellé ou damasquiné sur les strigiles en alliage cuivreux incite plutôt à envisager qu'il s'agit de la volonté de ne pas décorer ces strigiles à manche creux de section quadrangulaire, les plus fréquents en Gaule.

2.2.4.3. Etude des dimensions

L'étude des mesures des strigiles afin de détecter d'éventuels standards, normalisations ou évolutions générales pour mettre en lumière des séries de production est compliquée par les habituelles contraintes de conservation et biais de relevés de mesure. Ici, il a été décidé de mesurer la hauteur totale dans le prolongement du manche, en projetant le sommet de la courbure de la *ligula*.

Les tableaux et graphiques suivants (Fig. 41 et Fig. 40) présentent les mesures disponibles. Mis à part le strigile miniature de Chassenon (16) (L. totale 69 mm ; l. *ligula* max. 7,5 mm), les hauteurs totales des strigiles du groupe II sont comprises entre 110 et 336 mm. La mesure de 195 mm est récurrente avec quatre occurrences. Les largeurs maximales des *ligulae* sont comprises entre 17 et 28 mm.

2.2.5. Hypothèses de centres de production

Aucune trace directe d'ateliers (structures, rejets ou moules) produisant des strigiles ne semble avoir été découverte à l'heure actuelle. Il est difficile de proposer des hypothèses sur une éventuelle production en Gaule pour les strigiles du groupe II étant donné la faiblesse des effectifs.

La longue période de circulation du groupe (-50/c. 275), la coexistence de différentes méthodes de fabrication (en une ou deux pièces), l'utilisation du fer et des alliages cuivreux et la grande variabilité interne du groupe (9 types) sont autant d'éléments qui amènent à envisager l'existence de multiples centres de production pour le groupe II. Ces présomptions sont renforcées par les estampilles et marques recensées : *VRBANVS*, *C. POLLI*, *ER* ainsi que les timbres au dauphin et à la Victoire.

101 Boissières, « à proximité du Château » [30] (FR), Nîmes, Musée Archéologique, inv. 875-1/1 ; 875.1.2, fouilles 1875, type IIB2 (2 ex.) : Tendille 1981, p. 67-69, n° 24a, b, c ; Provost 1999, p. 249, n° 043 ; Mallet 2009, p. 136.

102 Augst [BL] (CH), Augst, Römermuseum, inv. 75.4065, région 9D, FK A8585, L. act. 192 mm, l. 17 mm, céramique associée : Claude/Néron : Riha 1986, p. 25, Taf. 64, cat. n° 62.

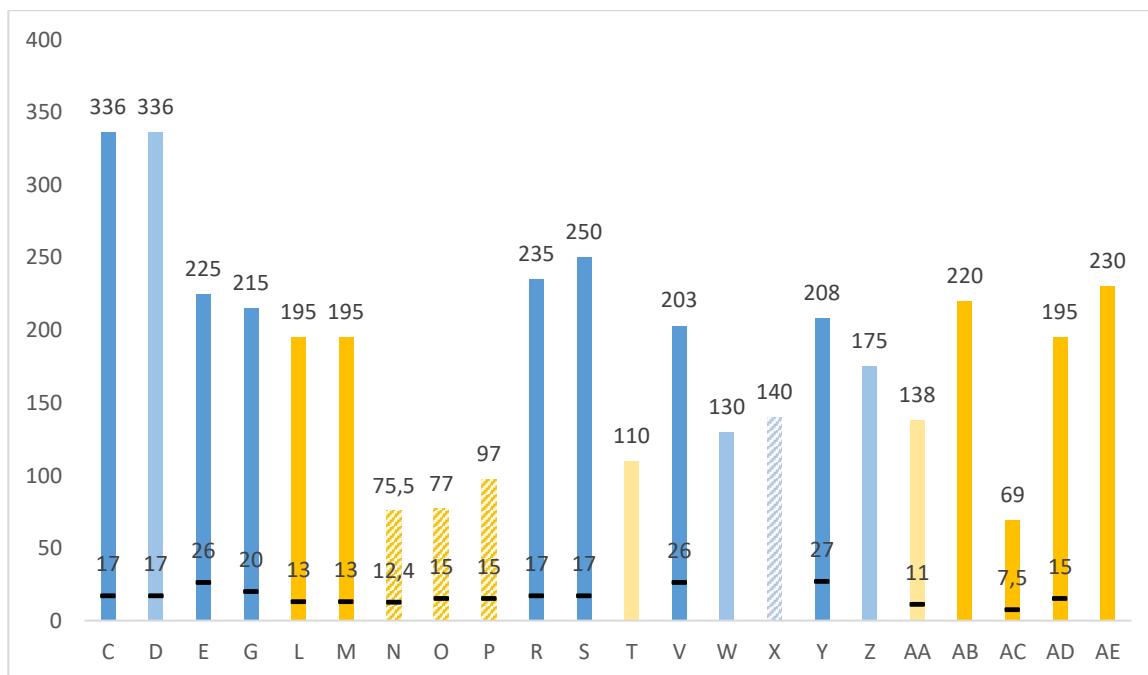


Fig. 64. Histogramme des hauteurs (en haut) et largeurs (en bas) des strigiles du groupe II (en mm) (30 NMI). Orange : alliage cuivreux ; bleu : fer. Objets complets : couleurs foncées : mesures exactes ; couleurs claires : mesures approximatives. Objets fragmentaires : stries obliques.

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Hauteur totale (mm)	Largeur ligula max. (mm)	Ex.
2	Nîmes, Mail romain (30) [T68]	IIA-a		x	-100/1	-	-	A
						-	-	B
2	Nîmes, rue Dagobert et Cirque romain (30) [T8 = T225]	IIA2a		x	-75/-50	336	c. 17	C
						c. 336	c. 17	D
2	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T13]	IIA2a		x	-75/-50	225	26	E
						-	-	F
1	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T19]	IIA2f		x	TPQ -75 (-75/-50 ?)	215	20	G
						-	-	H
2	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T17]	II-2-		x	-75/-50	-	-	I
						-	-	J
1	Nîmes, route de Beaucaire (30) [T]	IIA2-		x	TPQ -63 à -12	-	-	K
2	Boissières, « à proximité du Château » (30) [T]	IIB2c	x		-30/-10	195	13 ?	L
						195	13 ?	M
1	Lyon, 1 rue Bouteille – Z.A.C. Saint-Vincent (69)	IIB2a	x		30-40/40-60	act. 75,5	12,4	N
1	Lyon, rue Bourgelat (69)	II-2c	x		40/54	act. 77	c. 15 ?	O
1	Lyon, Z.A.C. Charavay (69)	II---	x		40/60	act. 97	c. 15 ?	P
1	Marseille, Sainte-Barbe (13) [T15]	IIA2a		x	50/100	-	-	Q
2	Saint-Paul-Trois-Châteaux (26) [T158]	IIA3a		x	140-150/200	235	17	R
						250	17	S
1	Genainville, Les Vaux-de-la-Celle (95)	IIB3-	x		180/200	c. 110 ?	-	T
1	Marseille, 9 rue Jean-François Leca (13)	IIA3a	x		240/260	-	-	U
1	Lyon, La Favorite I (69) [T ind.]	IIA2a		x	-	203	26	V
1	Mailhac, Le Cayla (11)	IIA2a		x	-	c. 130	-	W
1	Mailhac, Le Cayla (11)	IIA3-		x	-	act. c. 140	-	X
1	Lyon, La Solitude (69)	IIB2a		x	-	208	27	Y
1	Vertault (21)	II---		x	-	c. 175	-	Z
1	Poitiers*, Musée Sainte-Croix (86)	IIA2c	x		-	act. 138	11	AA
1	Die*, musée archéologique (26)	IIA1c	x		-	220	-	AB
1	Chassenon (16)	IIA2b	x		-	69	7,5	AC
1	Nîmes, musée archéologique (30)	IIB2b	x		-	195	15	AD
1	Amiens*, musée de Picardie (80)	II-2c	x		-	230	-	AE

Fig. 65. Tableau récapitulatif des dimensions des strigiles du groupe II, classés en fonction de la datation du contexte (30 NMI).

2.3. Groupe III : Strigiles à manche creux de section arrondie : STR-4011 et STR-4017

2.3.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne

Strigile dont le manche creux est constitué d'un *capulus* et d'une *clausula* dont les sections, en forme d'arc de cercle, sont opposés de manière à former un tube ouvert (Fig. 42). L'espacement entre la partie antérieure du manche - le *capulus* - et son retour - la *clausula* - est variable. Ces deux éléments sont soit accolés, soit très rapprochés de manière à laisser passer un anneau porte-strigiles, soit assez espacés pour pouvoir y passer les doigts. Les exemplaires qui présentent une section en bâtière sont classés dans ce groupe.

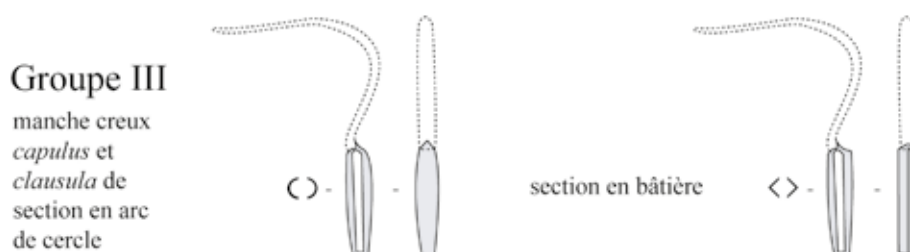


Fig. 66. Schéma de la forme du manche du groupe III.

L'ensemble du groupe III comporte 21 exemplaires, tous réalisés en fer et en une seule pièce comme le montre l'utilisation exclusive de la forme de liaison A entre le manche et la *ligula* (Fig. 43). Deux formes de *ligulae* sont attestées (1 et 3), la courbure 1 (*ligula* large courbure en arc de cercle, déportée vers l'arrière du manche) étant aussi fréquente - avec 10 exemplaires - que la courbure 3 (*ligula* effilée, courbure inférieure à 90°, *ligula* déportée vers l'arrière du manche). Le dos de la *ligula* est toujours laissé lisse (a)¹⁰³. Cette forme de manche possède un équivalent en alliage cuivreux, non attesté en Gaule à l'heure actuelle¹⁰⁴.

103 Le fait que les strigiles en fer soient forgés restreint le champ des possibilités d'ornementation et ne permet pas la réalisation de cannelures moulées (traitement c). Certains décors ponctués ou incisés peuvent toutefois passer inaperçus selon l'état de conservation de l'objet.

104 STR-4017 : voir par exemple : Bursa (TR), Boston, Museum of Fine Arts, Gift of Richard R. Wagner, inv. 66.932, L. 193 mm, <http://www.mfa.org/collections/object/scraper-strigil-153257>.

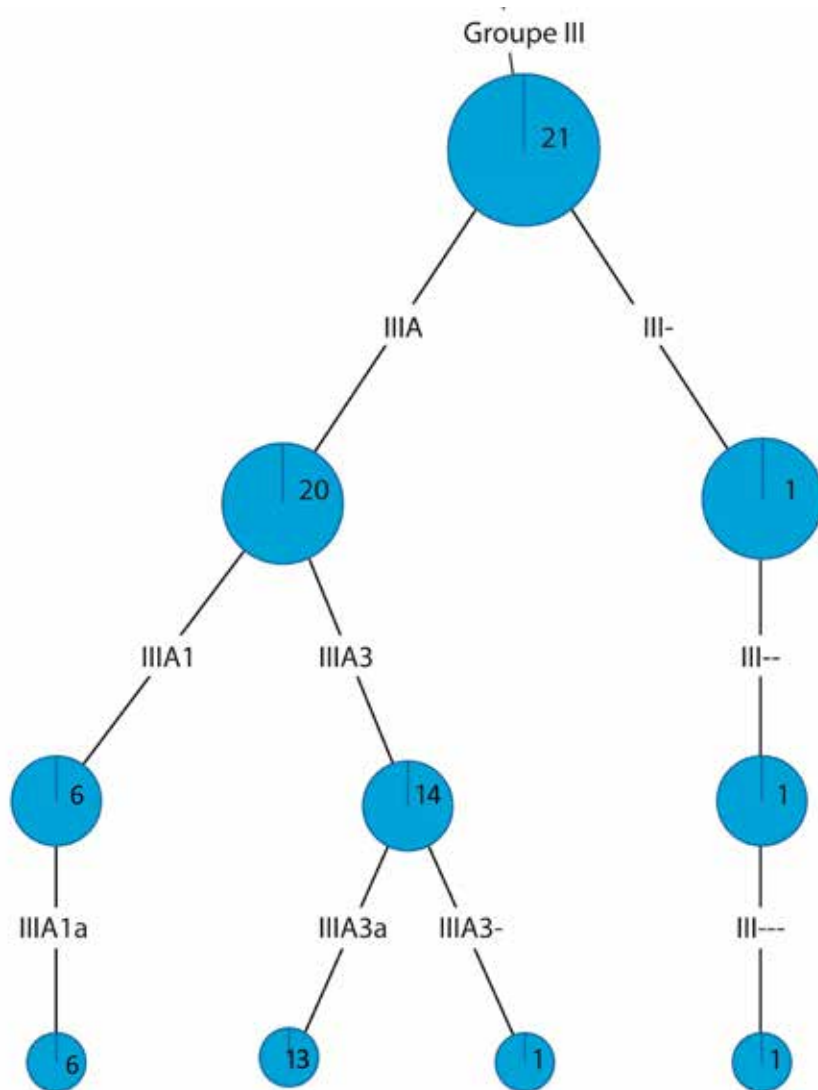


Fig. 67. Arborecence pondérée des strigiles en fer du groupe III (21 NMI).

2.3.2. Datation argumentée

Les premières occurrences des strigiles à manche creux du groupe III sont attestées dans le sud de la Gaule à partir du dernier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. Selon F. Mallet, la tombe 5 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (-25/15) associe une paire de strigiles en alliage cuivreux de type IB2c à un troisième strigile en bronze de type IIA2b et à un strigile en fer de type IIIA3a¹⁰⁵. Un retour à la publication originale montre qu'il n'en est rien : ce strigile du groupe III est dépourvu de contexte. Un strigile du type III--- (manche à section en bâtière) est présent en offrande primaire dans la tombe 248 de la nécropole de l'îlot Sainte-Barbe à Marseille (13) (-30 -20/50)¹⁰⁶.

Cette forme de manche et le type IIIA3a perdurent pendant toute la durée du I^{er} et du II^e s. ap. J.-C. À Lyon (69), un strigile en fer de type IIIA3a provient de la couche de destruction (40/60) d'une boutique de la terrasse inférieure du site de la rue des Farges (zone D)¹⁰⁷. A la fin du I^{er} s., la tombe à incinération de Poussan/Le Pignan, La Garonne (34) (80/100) contient 4 exemplaires de ce type réunis en trousseau sur un anneau en « D »¹⁰⁸. Ces associations de strigiles en trousseaux de trois ou quatre exemplaires se trouvent au II^e siècle dans les tombes 258 (IIIA3a : 100/150, 3 ex.) et 158 (IIIA1a : 140-150/200, 4 ex.) de la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (26)¹⁰⁹.

Quatre exemplaires en fer de type IIIA3a proviennent d'une tombe [T2] datée du dernier tiers du II^e siècle ap. J.-C. à Bois-et-Borsu [Liège] (BE)¹¹⁰. Ils ont la particularité d'être ornés d'une languette en alliage cuivreux rapportée à l'extrémité de leur *ligula*.

A Lyon (69), les couches d'abandon d'une boutique de la terrasse supérieure du site de la rue des Farges, datées de la fin du II^e s., livrent un strigile fragmentaire de type IIIA3a¹¹¹. Un autre exemplaire de type IIIA1a, hélas dépourvu à l'heure actuelle de toute indication relative à son contexte de découverte, provient du site voisin d'habitat des Hauts-de-Saint-Just, Montée des Tourelles¹¹².

A Javols (48), la pièce A de la *domus* Peyre, interprétée comme boutique, a livré 4 exemplaires de type IIIA3a. Le contexte est malheureusement daté trop peu précisément (40-60/220)¹¹³.

105 Dedet et al. 1978, p. 85-114, 127-134 ; Tendille 1981, p. 69, fig. 5, n° 25 ; Bessac et al. 1987, p. 18-20, 37-40, fig. 31-36 ; Provost 1999, p. 212, n° 032, 30*b, fig. 180 ; Mallet 2009, p. 136.

106 Feugère 2003, p. 326.

107 Cette destruction intervient lors du passage à l'état 2 au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (datation par le mobilier céramique) : selon A. Desbat « le matériel céramique et les monnaies recueillis dans les couches de destruction des boutiques et les niveaux de construction du mur permettent de dater celle-ci vers 50 ap. J.-C. sous le règne de Claude, et de dater par voie de conséquence la construction des thermes. » : Desbat et al. 1984, p. 30, 97, fig. 111, n° 3 ; Desbat, Savay-Guerraz et Lasfargues 1985, p. 35 cat. 274 ; Vigier 2012, vol. 2, pl. 45, n° 135.

108 Vial et Leclant 2003, p. 325, n° 202, 17* ; Mallet 2009, p. 139.

109 Feugère et Bel 2002, p. 465, fig. 552, n° 3-5 ; Mallet 2009, p. 122, fig. 8, n° 8 ; Planchon et al. 2010, p. 582, n° 324.324.

110 « Au vu des vases de terre cuite en présence (jattes Tongeren 503 et 531-532, plats Stuart 216/ Tongeren 555, marmite à lèvres évasées Tongeren 39 ...), nous avons affaire à un dépôt funéraire se situant dans une fourchette chronologique allant de 160/170 à 220 après J.-C. Nous serions tentés de situer la tombe dans le dernier tiers du II^e siècle après J.-C. » Schütz 2013, p. 30, 34 fig. 26-28.

111 Vigier 2012, pl. 43, n° 129.

112 Lasfargues 1984, p. 122-126 ; Vigier 2012, pl. 42, n° 128.

113 Trintignac et al. 2011, p. 108-111 ; Trintignac 2012, p. 284-285, n° 076, 35*, fig. 333.

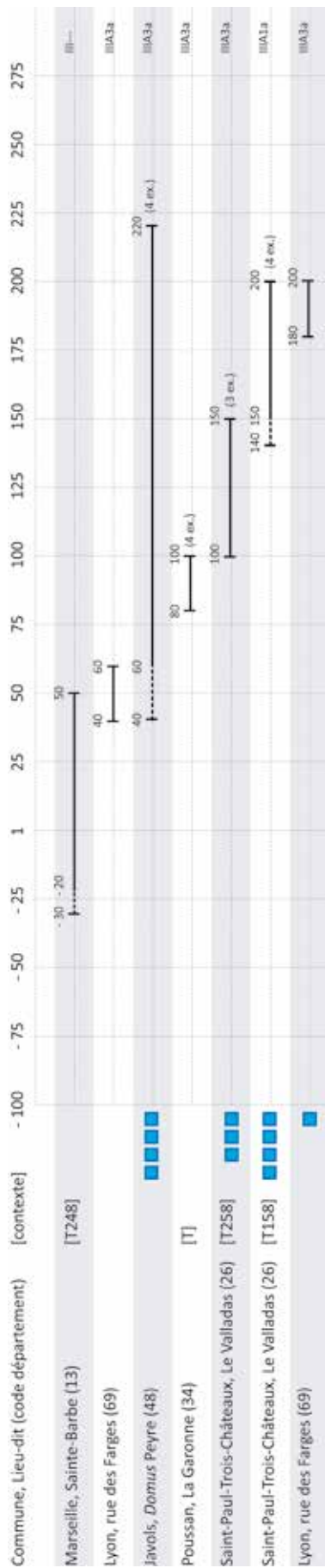


Fig. 68. Répartition chronologique des strigiles en fer du groupe III issus de contextes datés. Les carrés indiquent les exemplaires complets.

En Gaule, les strigiles du groupe III sont surtout attestés dans le quart sud-est (Fig. 46). L'état de la recherche actuel ne laisse pour l'instant entrevoir qu'une présence ponctuelle dans les autres provinces de l'empire. Le fait qu'ils soient également présents en Italie et dans les régions et provinces voisines (Germanie Inférieure et Supérieure, Tarraconaise) ou plus éloignées (Afrique ou Thrace) laisse présager un volume de diffusion bien plus important que ce qui est perceptible actuellement. En l'absence d'inventaires et d'études systématiques, on ne peut toutefois être plus précis quant à la distribution spatiale du groupe.

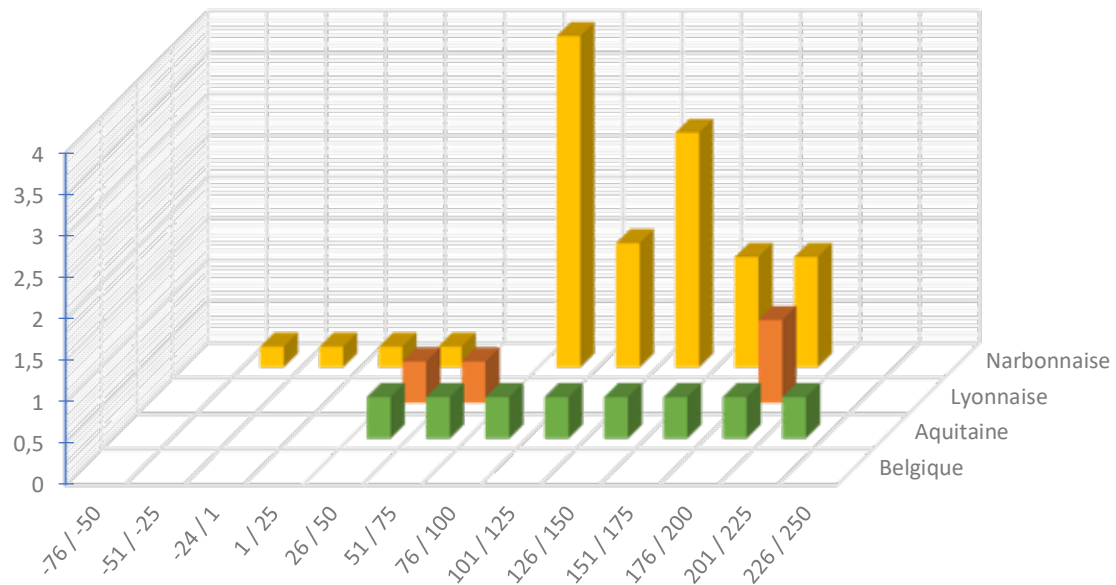


Fig. 69. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des strigiles du groupe III issus de contextes datés (18 NMI ; non datés et non représentés : Gaule Narbonnaise : 1, Gaule Belgique : 1, Gaule Lyonnaise : 1).

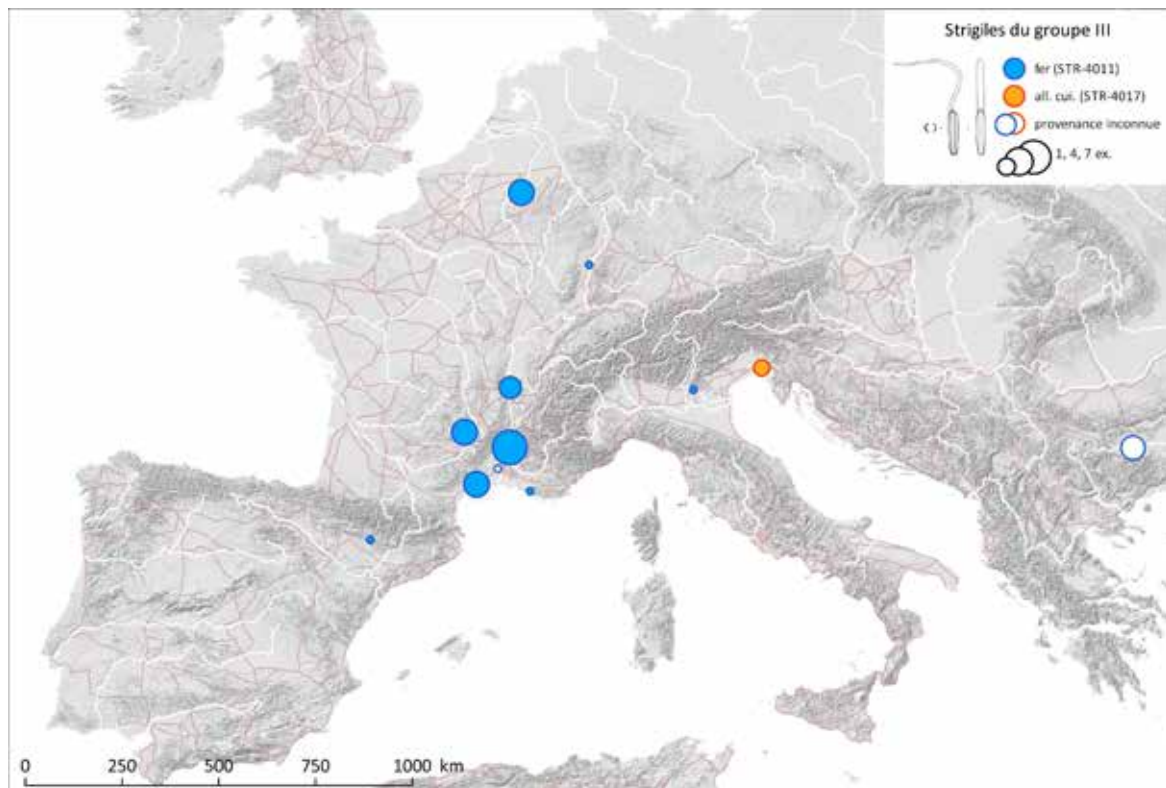


Fig. 70. Carte de répartition des strigiles du groupe III (STR-4011 ; STR-407).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

2.3.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule

Près des deux tiers des exemplaires appartenant au groupe III ont été découverts en Gaule Narbonnaise (13 NMI sur 21). La Gaule Aquitaine livre 4 exemplaires, la Gaule Lyonnaise 3 et la Gaule Belgique un exemplaire (Fig. 47).

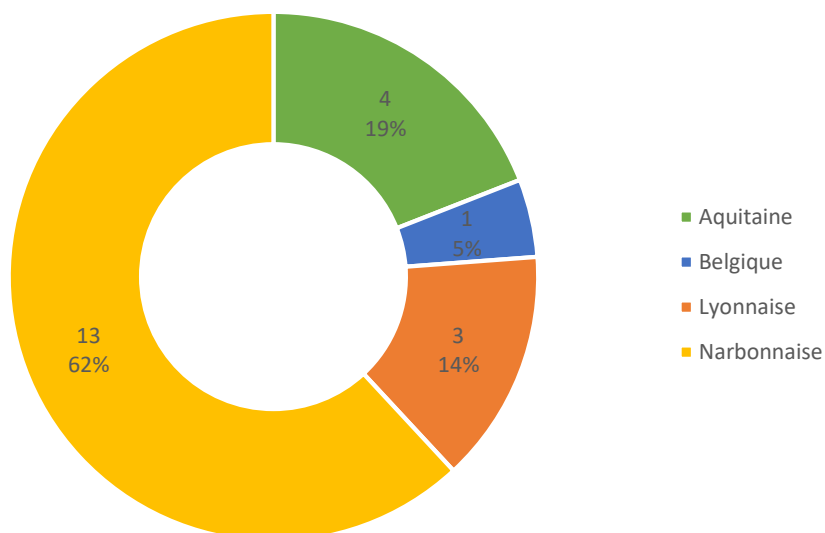


Fig. 71. Répartition des strigiles du groupe III dans les provinces de Gaule romaine (21 NMI).

L'étude croisée des types de contextes et de la nature des sites (Fig. 48) montre qu'en l'état actuel des données, l'ensemble du groupe III est davantage représenté sur les sites urbains (et suburbains) que sur les sites ruraux. Plus de la moitié des strigiles de la série ont été découverts en contexte funéraire (12 NMI sur 21) : aux abords des chefs-lieux de cités (8 NMI) et des sites ruraux (4 NMI).

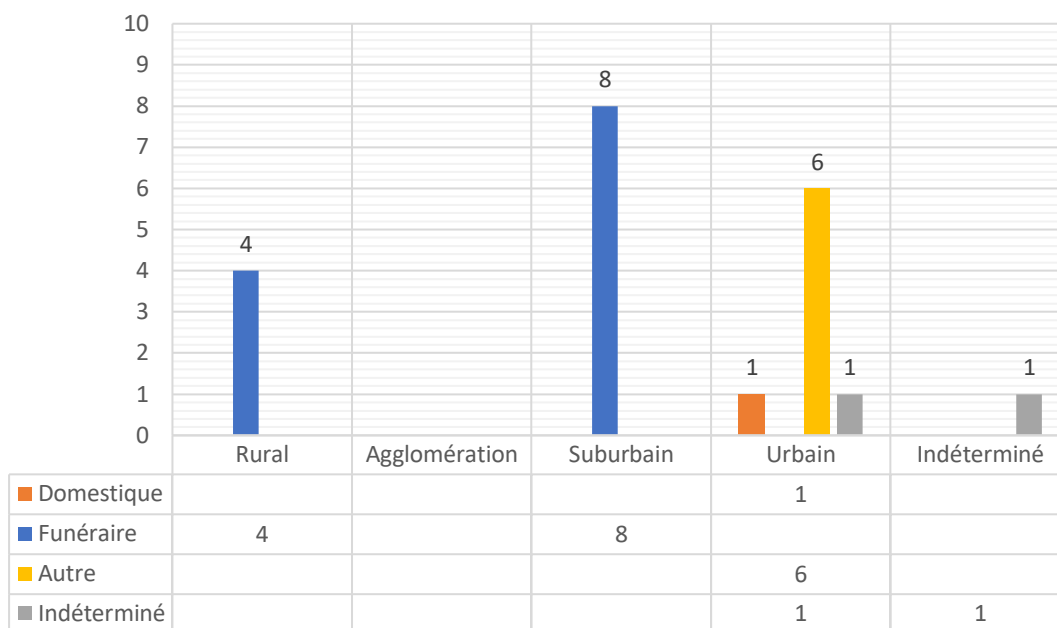


Fig. 72. Répartition quantitative des strigiles du groupe III issus de contextes funéraires, toutes natures de sites confondues (12 NMI).

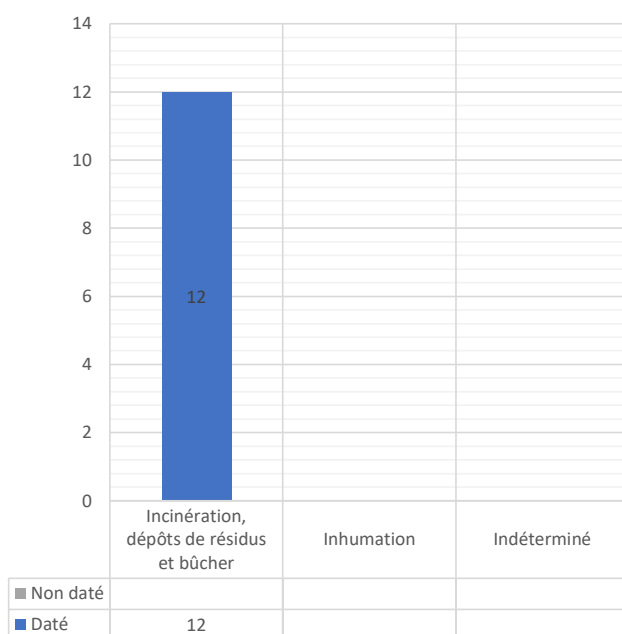


Fig. 73. Répartition quantitative des strigiles du groupe III issus de contextes funéraires, toutes natures de sites confondues (12 NMI).

Les 12 strigiles du groupe III découverts en contexte funéraire (Fig. 49 et Fig. 50) proviennent tous de sépultures à incinération. Les données permettent d'établir que le strigile de la tombe 248 de la nécropole Sainte-Barbe à Marseille (13)¹¹⁴, les trousseaux de trois et quatre strigiles des tombes 258 et 158 de Saint-Paul-Trois-Châteaux (26) sur anneaux porte-strigiles en forme de « D » ont fait l'objet d'offrandes primaires¹¹⁵.

Le trousseau de quatre strigiles de la sépulture de La Garonne à Pignan (34)¹¹⁶, montés sur un anneau porte-strigiles en forme de « D », a quant à lui fait l'objet d'une offrande secondaire, tout comme les 4 strigiles de la tombe à incinération de Bois-et-Borsu [Liège] (BE) [T2], en Germanie Inférieure (hors de la

114 Feugère 2003, p. 326.

115 Bel et al. 2002, p. 419, fig. 513, p. 465-467, fig. 552-554.

116 Feugère 1996, p. 130.

zone étudiée). Ceux-ci n'étaient pas montés sur un anneau mais déposés par paires emboîtées tête-bêche. Fait remarquable, leur restauration a montré qu'ils étaient recouverts d'huile ou de poix liquide¹¹⁷.

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Offrande		
						primaire	secondaire	ind.
1	Marseille, Sainte-Barbe (13) [T248]	III---		x	-30 -20/50	x		
4	Poussan, La Garonne (34)	IIIA3a		x	80/100		x	
							x	
							x	
							x	
3	Saint-Paul-Trois-Châteaux, Valladas (26) [T258]	Le IIIA3a		x	100/150	x		
						x		
						x		
4	Saint-Paul-Trois-Châteaux, Valladas (26) [T158]	Le IIIA1a		x	140-150/200	x		
						x		
						x		
						x		
4	Bois-et-Borsu [Liège] (BE) [T2]	IIIA3a		x	160/200		x	
							x	
							x	
							x	

Fig. 74. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe III issus d'incinérations selon le type d'offrande (12 NMI en Gaule et 4 NMI en Germanie Inférieure).

Six exemplaires ont été découverts en contexte de boutiques (classés en contexte « autre ») (Fig. 51). Rue des Farges à Lyon (69), un manche de strigile de groupe III provient des niveaux de démolition de l'une des boutiques bordant la place de la zone D. Ces boutiques sont rasées à l'occasion de la mise en place d'un grand mur de soutènement bordant la grande palestre des thermes publics construits sous Claude¹¹⁸. La découverte d'un strigile dans les niveaux antérieurs à la construction des thermes claudiens pose la question de la proximité d'un autre édifice thermal ou d'un état antérieur. Sur ce même site, un second strigile (*ligula* de type 3 en fer et départ du manche de groupe III) provient des couches d'abandon d'une arrière-boutique [B14 ; us 19] de la terrasse supérieure du site, bordant la Maison aux Masques¹¹⁹. A Peyre-en-Aubrac / Javols (48), la couche d'incendie (40-60/220) d'une boutique attenante à la *domus* Peyre [pièce A « à la cheminée » : seconde boutique] a livré quatre strigiles de type semblable (IIIA3a)¹²⁰.

117 Schütz 2013, p. 30, note 60.

118 Clément 2016, p. 172-175, vol. 2.

119 Clément 2016, p. 180, vol. 2.

120 Trintignac et al. 2011, p. 108-111 ; Trintignac 2012, p. 284-285, n° 076, 35*, fig. 333.

Malgré l'absence de rapport de fouille ou de publication monographique exhaustive, on peut vraisemblablement attribuer le strigile découvert sur le site des Hauts-de-Saint-Just à Lyon (69) à un contexte domestique (Fig. 52)¹²¹. L'absence de précisions sur les circonstances de découverte d'un strigile sur le site de l'Ecole Saint-Thomas à Strasbourg (67) ne permet pas d'exploiter le contexte dont il est issu (Fig. 53).

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Dépôt en position		
						secondaire	tertiaire	ind.
1	Lyon, rue des Farges (69)	IIIA3-		x	40/60	x		
4	Javols, Domus Peyre (48)	IIIA3a		x ?	40-60/220	<i>in situ</i> : incendie		
		IIIA3a ?						
		IIIA3a ?						
		IIIA3a ?						
1	Lyon, rue des Farges (69)	IIIA3a		x	180/200	x		

Fig. 75. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe III issus d'autres types de contextes selon leur modalité de dépôt (6 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Dépôt en position		
						secondaire	tertiaire	ind.
1	Lyon, Hauts-de-Saint-Just (69)	IIIA1a		x	-			x

Fig. 76. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe III issus de contextes domestiques et assimilés selon leur modalité de dépôt (1 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Dépôt en position		
						secondaire	tertiaire	ind.
1	Strasbourg, Ecole Saint-Thomas (67)	IIIA1a		x	-			x

Fig. 77. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe III issus de contextes indéterminés selon leur modalité de dépôt (1 NMI).

121 Lasfargues 1984, p. 122-126 ; Vigier 2012, pl. 42, n° 128.

2.3.4. Etude technique

2.3.4.1. Marques et décors recensés

Aucune estampille ou marque de fabricant n'a été relevée sur les strigiles en fer appartenant au groupe III. Cette absence ne paraît pas exclusivement liée à l'usage du fer puisque l'on connaît quelques exemples de strigiles en fer marqués pour le groupe I en Italie¹²². En l'état des données actuelles, il s'agirait donc plutôt d'un choix ou d'une habitude du ou des fabricants du groupe III que d'une contrainte technique. Les strigiles en fer de ce groupe semblent tous dépourvus de décors ponctués ou incisés¹²³. Cette fois-ci, l'utilisation du fer peut apporter un élément d'explication : il ne permet pas les mêmes techniques décoratives que les alliages cuivreux. Il faut toutefois signaler la technique décorative employée sur les quatre strigiles de la tombe 2 de Bois-et-Borsu [Liège] (BE) : ils comportent des languettes rapportées en alliage cuivreux à l'extrémité de leur *ligula*¹²⁴, visibles en radiographie et après restauration.

2.3.4.2. Etude des dimensions

L'étude des mesures des strigiles afin de détecter d'éventuels standards, normalisations ou évolutions générales pour mettre en lumière des séries de production est compliquée par les habituelles contraintes de conservation et biais de relevés de mesure. Ici, il a été décidé de mesurer la hauteur totale dans le prolongement du manche, en projetant le sommet de la courbure de la *ligula*.

Lorsqu'on classe chronologiquement les différents exemplaires du groupe III pour lesquels on dispose de mesures fiables, on ne remarque pas d'évolution générale dans la hauteur totale au cours du temps (Fig. 54 et Fig. 55)¹²⁵. Celle-ci est comprise entre 144 et 209 mm, avec plusieurs « seuils » pressentis : un autour de 180 mm et un autre autour de 209 mm. Les largeurs maximales des *ligulae* sont quant à elles comprises entre 13 et 39 mm.

2.3.5. Hypothèses de centres de production

Aucune trace directe d'ateliers produisant des strigiles de groupe III ne semble avoir été découverte à l'heure actuelle. Il est difficile de proposer des hypothèses sur une éventuelle production en Gaule pour les strigiles du groupe III étant donné la faiblesse des effectifs, même dans le quart

122 Ainsi deux strigiles en fer (type IA2a/b) provenant de Verona, presso Porta Nuova, inv. 36026, L. 202 mm, l. 14 mm, type IA2a/b, portent la marque *PRIMVS* : Bolla et Buonopane 2010, p. 422, fig. 6.

123 Il semblerait que quelques occurrences en alliage cuivreux portent des décors pointillés aux dos de la *ligula* proches de ceux des strigiles thraces.

124 Schütz 2013, p. 30, fig. 28.

125 Ce constat repose sur une faible série de données.

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Hauteur totale (mm)	Largeur max. ligula (mm)	Ex.
1	Marseille, Sainte-Barbe (13) [T248]	III---		x	-30 -20/50	-	-	A
1	Lyon, rue des Farges (69)	IIIA3-		x	40/60	act. 82	-	B
4	Javols, Domus Peyre (48)	IIIA3a		x ?	40-60/220	c. 182	-	C
		IIIA3a ?				-	-	D
		IIIA3a ?				-	-	E
		IIIA3a ?				-	-	F
4	Poussan ou Le Pignan, La Garonne (34)	IIIA3a		x	80/100	act. 70	39	G
						-	-	H
						-	-	I
						-	-	J
3	Saint-Paul-Trois-Châteaux, Valladas (26) [T258]	Le IIIA3a		x	100/150	c. 144	26	K
						-	-	L
						-	-	M
4	Saint-Paul-Trois-Châteaux, Valladas (26) [T158]	Le IIIA1a		x	140-150/200	209	25	N
						c. 209	-	O
						c. 209	-	P
						c. 209	-	Q
1	Lyon, rue des Farges (69)	IIIA3a		x	180/200	180	24	R
1	Strasbourg, Ecole Saint-Thomas (67)	IIIA1a		x	-	180	-	S
1	Lyon, Hauts-de-Saint-Just (69)	IIIA1a		x	-	act. 136	-	T
1	Nîmes*, Musée Archéologique (30)	IIIA3a		x	-	165	13	U

Fig. 78. Tableau récapitulatif des dimensions des strigiles du groupe III, classés en fonction de la datation du contexte (21 NMI).

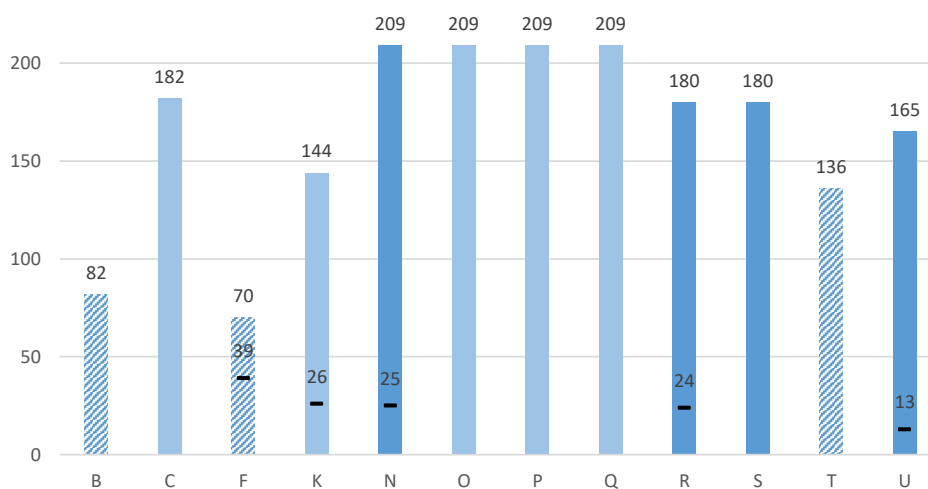


Fig. 79. Histogramme des hauteurs (en haut) et largeurs (en bas) des strigiles du groupe III (en mm) (12 NMI). Bleu : fer. Objets complets : couleurs foncées : mesures exactes ; couleurs claires : mesures approximatives. Objets fragmentaires : stries obliques.

sud-est. Ce groupe ne réunit en Gaule que deux types assez proches (IIIA1a et IIIA3a), non décorés. L'absence d'estampilles ne permet pas de repérer différentes productions par l'étude épigraphique.

Ces éléments réunis contribuent à l'impression générale d'une production homogène largement diffusée dans l'empire.

2.4. Groupe IV : Strigiles à manche creux cylindrique tripartite : STR-4002

2.4.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne

Groupe IV
manche creux
tripartite, sections
en arc de cercle
parfois à nodosités
en relief (massue
d'Hercule)



Strigile dont le manche creux est constitué d'un *capulus* et d'une *clausula* dont les sections, en arc de cercle, forment un tube plus ou moins fermé (Fig. 56). L'espacement entre la partie antérieure - le *capulus* - et son retour - la *clausula* - est variable, mais ne permet pas de passer les doigts dans le strigile. La caractéristique principale du type est l'adjonction d'un embout venant compléter ou renforcer la partie proximale du manche.

Fig. 80. Schéma de la forme du manche du groupe IV.

Outre l'espacement entre *capulus* et *clausula* ou l'ajour quadrangulaire ménagé à l'extrémité proximale du manche, ces strigiles peuvent comporter un autre type de dispositif de suspension. L'embout terminal du manche peut être percé et traversé par une bélière filiforme recevant un anneau intermédiaire permettant d'enfiler les strigiles sur des anneaux porte-strigiles.

Les manches de certains exemplaires portent un décor de nodosités évoquant une massue d'Hercule (*keulenförmigen*). Sur ces exemplaires décorés, le « talon » rapporté du manche est parfois bombé, peut-être pour renforcer la similitude avec la forme d'une massue d'Hercule. Les exemplaires tubulaires lisses comportent un simple embout cylindrique.



Le seul exemplaire répertorié en Gaule, fabriqué en une seule pièce (jonction A, sans appendices latéraux) possède une *ligula* déportée vers l'arrière du manche, dont la courbure forme un angle obtus (courbure 4) et dont le dos est laissé lisse (traitement a) (Fig. 57).

Fig. 81. Arborescence pondérée des strigiles du groupe IV. Orange : alliage cuivreux (1 NMI).

2.4.2. Datation argumentée

Bien qu'un strigile du groupe IV soit présent dans une tombe de Köln, Friesenplatz [NW] (DE) dont le *TPQ* est à placer sous Néron¹²⁶, la chronologie des contextes de découverte de la majorité des exemplaires incite à dater cet ensemble morphologique bien plus tardivement.

Ainsi, l'exemplaire de Saintes, quartier Saint-Macoult – Puits Baileau (17), de type IVA4a, a été découvert dans le comblement inférieur d'un puits fouillé anciennement¹²⁷. L'une des attaches de seaux retrouvée au sein du mobilier associé pourrait orienter la datation en fournissant un *TPQ* pour cette partie du comblement. La coiffure de la tête féminine dont est ornée cette attache est « répartie en deux réseaux souples séparés par une raie médiane, couvrant les oreilles, est ramenée en arrière, tandis qu'une natte postiche à triple enroulement couvre le sommet du crâne. Cette mode serait caractéristique du temps

de Faustine l'Ancienne, soit des années 138-161 »¹²⁸.

Tous les autres exemplaires recensés dans l'empire proviennent de contextes funéraires datés de la fin du IIe s. ou du début du IIIe s., voire du IIIe s. ap. J.-C. dans son ensemble¹²⁹.

L'exemplaire découvert à Saintes (17) dans le puits Baileau du quartier Saint-Macoult est isolé en Gaule. Les autres attestations recensées semblent concentrées sur le *limes*.

126 Eckardt 2018, p. 212-213, tabl. 11.3.

127 Cloirec 2001, p. 154 ; Maurin 2007, p. 274, n° 414, J8 ; Mallet 2009, p. 135.

128 Maurin 2007, p. 274, n° 414, J8.

129 Köln, Luxemburger Str [NW] (DE), tombe 1897-103, *TPQ* 196-211 : Boeselager 1993, p. 284, Abb. 1, n° 1, 2 ; Wehringen [Lkr. Augsburg, BY] (DE), c. 200 : Eckardt 2018, p. 212, tabl. 11.3 (3 ex.) ; Meerbusch, Lank-Latum [Rhein-Neuss, NW] (DE), London, British Museum, inv. 1868,0105.46, L. c. 166 mm ; L. act. c. 146 mm, tombe, 200/220, www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=3997 ; Eckardt 2018, p. 212-213, tabl. 11.3, fig. 11-4a (2 ex.) ; Krefeld, Gellep [NW] (DE), grave, *TPQ* 215 : Eckardt 2018, p. 212, tabl. 11.3 ; Köln, Friesenplatz [NW] (DE), inv. 3687, L. c. 240 mm, inc. 3367, 200/300 : Künzl, Hassel et Künzl 1983, p. 93, Abb. 73, n° 18 ; Boeselager 1993, p. 288, fig. 3, n° 1 ; Köln, Luxemburger Str [NW] (DE), tombe 1897-166, non datée : Boeselager 1993, p. 284, fig. 2, n° 1, 2.

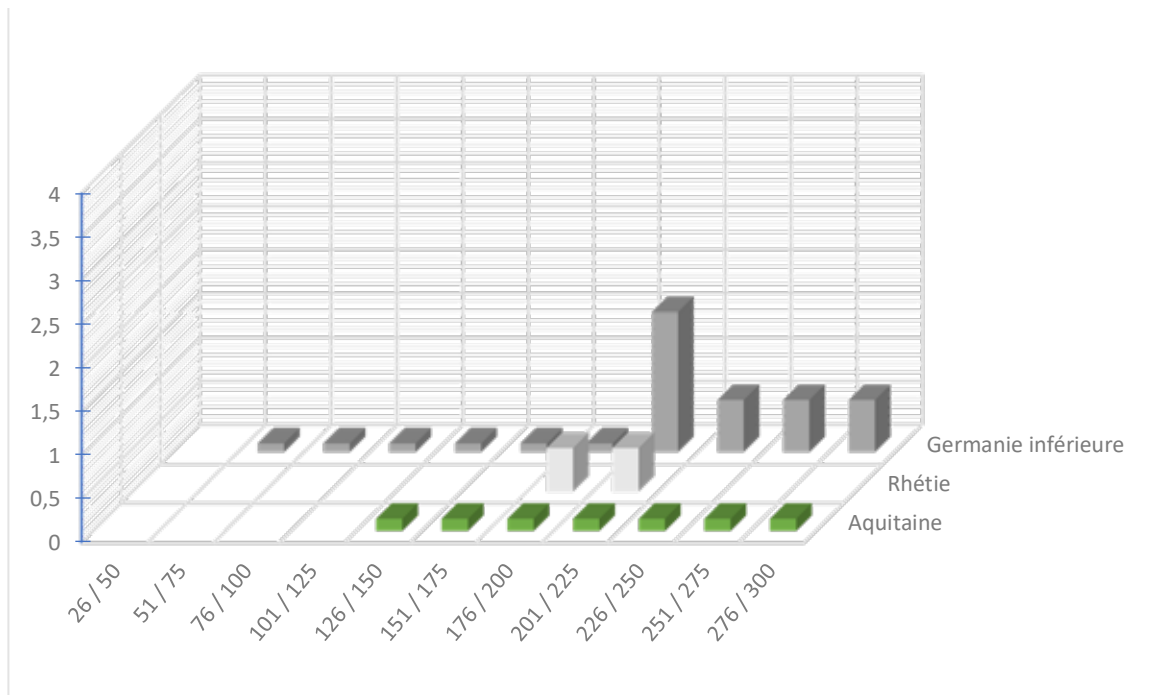


Fig. 82. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des strigiles du groupe IV issus de contextes datés (12 NMI, dont 1 en Gaule Aquitaine).

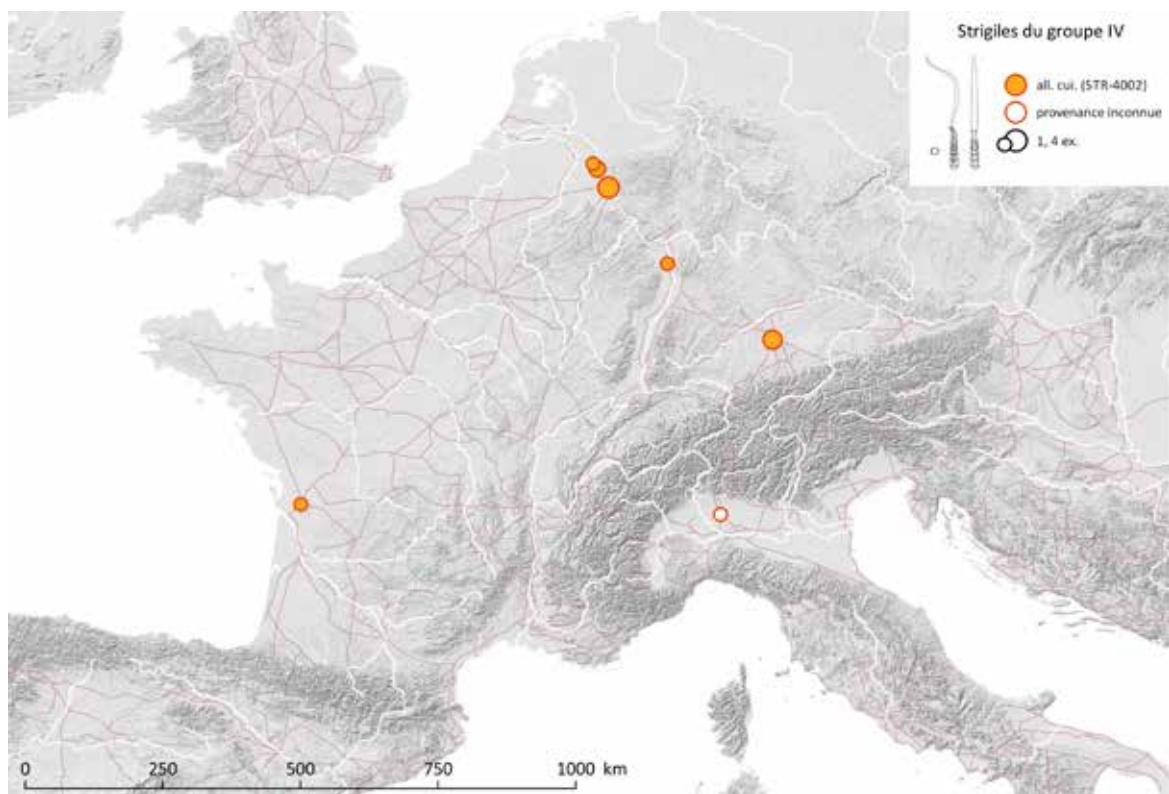


Fig. 83. Carte de répartition des strigiles du groupe IV (STR-4002)

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier

2.4.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule

Le seul exemplaire recensé en Gaule provient d'un puits fouillé anciennement à Saintes (17), classé par défaut en « urbain » « indéterminé ». Ailleurs, ces strigiles proviennent surtout de contextes funéraires, dont une tombe de médecin/chirurgien¹³⁰.

2.4.4. Etude technique

2.4.4.1. Marques et estampilles connues

Aucune marque ou estampille ne semble avoir été relevée sur les strigiles du groupe IV.

2.4.4.2. Décors observés

Les manches de certains de ces strigiles sont pourvus de nodosités en relief évoquant une massue d'Hercule. Ce motif est récurrent sur les manches de strigiles, notamment en Thrace, où il est souvent plus stylisé et peut prendre la forme de gouttelettes (voir groupes V : 2.5.4.2 et VII : 2.7.4.2).

2.4.4.3. Etude des dimensions

L'étude des mesures des strigiles afin de détecter d'éventuels standards, normalisations ou évolutions générales pour mettre en lumière des séries de production est compliquée par les habituelles contraintes de conservation et biais de relevés de mesure. Ici, il a été décidé de mesurer la hauteur totale dans le prolongement du manche, en projetant le sommet de la courbure de la *ligula*.

Les hauteurs totales recensées sur les strigiles du groupe IV sont comprises entre 166 et 260 mm, sans qu'il soit possible de mettre en évidence une récurrence (Fig. 61 et Fig. 60). Les données sur la largeur maximale de la *ligula* ne sont pas disponibles.

2.4.5. Hypothèses de centres de production

Aucune trace directe d'ateliers produisant des strigiles de groupe IV ne semble avoir été découverte à l'heure actuelle. Les effectifs du groupe IV étant très faibles, il est difficile de proposer des hypothèses sur d'éventuels centres de production. L'étude technique, en l'état actuel des données, ne fournit pas de véritables indices. La carte de répartition des attestations peut toutefois suggérer une production à destination du *limes*.

¹³⁰ Künzl, Hassel et Künzl 1983, p. 93, Abb. 73.

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Hauteur totale (mm)	Ex.
1	Köln, Friesenplatz [NW] (DE) [T]	IV---	x		TPQ Néron ?	-	A
1	Saintes, quartier Saint-Macoult - Puits Baileau (17)	IVA4a	x		TPQ 138-161	L. c. 260 mm ?	B
1	Köln, Luxemburger Str. [NW] (DE) [T 1897-103]	IVA4a	x		TPQ 196-211	L. c. 178 mm	C
3	Wehringen [BY] (DE) [T]	IV---	x		c. 200	-	D
						-	E
						-	F
2	Meerbusch, Lank-Latum [Rhein-Neuss, NW] (DE) [T]	IVA4a	x		200/220 ?	L. c. 166 mm	G
						L. act. c. 146 mm	H
1	Krefeld, Gellep [NW] (DE) [T]		x		TPQ 215	-	I
1	Köln, Friesenplatz [NW] (DE) [T]	IV---	x		200/300	L. c. 240 mm	J
1	Köln, Luxemburger Str [NW] (DE) [T 1897-166]	IVA4a	x		-	-	K
1	Worms, Wasserwerk [Lkr. Alzey-Worms, RP] (DE)	IVA4a	x		-	L. 220 mm	L

Fig. 84. Tableau récapitulatif des dimensions des strigiles du groupe IV, classés en fonction de la datation du contexte (12 NMI, dont 1 en Gaule Aquitaine).

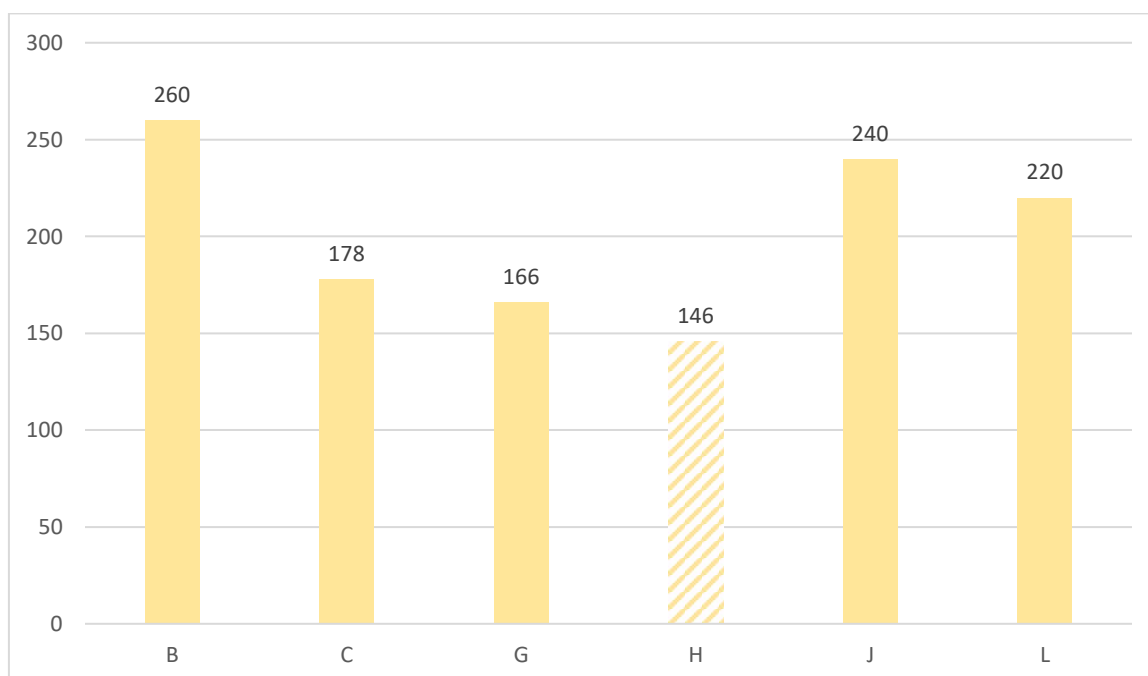


Fig. 85. Histogramme des hauteurs des strigiles du groupe IV (en mm) (6 NMI). Orange : alliage cuivreux. Objets complets : couleurs foncées ; mesures exactes ; couleurs claires : mesures approximatives. Objets fragmentaires : stries obliques.

2.5. Groupe V : Strigiles à manche plein tronconique à sub-quadrangulaire : STR-4015 et STR-4025

2.5.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne

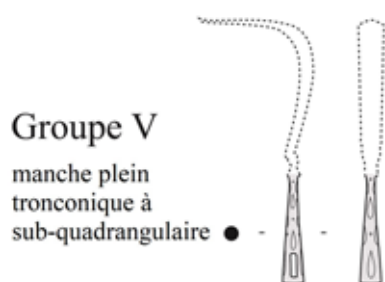


Fig. 86. Schéma de la forme du manche du groupe V.

Les deux exemplaires en alliage cuivreux provenant de la tombe des Services administratifs du Lycée de Lillebonne (76) – seuls exemplaires recensés en Gaule – ont été réalisés en une seule pièce (jonction A) et possèdent une *ligula* déportée vers l'arrière du manche (Fig. 63).

2.5.2. Datation argumentée

L. F. Vagalinski ne fournit malheureusement pas l'argumentaire détaillé de ses datations révisées des contextes des différents strigiles thraces répertoriés dans son article¹³¹. La plus grande part des occurrences du groupe V est datée du IIe s., ce qui est cohérent avec la datation de la tombe d'adolescent découverte à Lillebonne (76) en 1864 sur le site de l'ancien pavillon A. Lemaistre (services administratifs du Lycée), où une datation du IIe s. ou du début du IIIe siècle peut être envisagée sur la base de l'ensemble du mobilier associé¹³².

Le caractère excentré de la découverte de Lillebonne par rapport à la série thrace est à noter sans qu'il soit possible d'en dire plus à ce stade de recensement du groupe (Fig. 65).

131 Vagalinski 1995, p. 437, note 6. Bansko (BG), Blagoevgrad, Historical Museum, inv. 1.2.-560, grave, 100/200, double volutes et 3 poissons ; inv. 1.2.-561, grave, 100/200, double volutes et poisson : Vagalinski 1995, p. 436-437 fig. 8-9 (2 ex.) ; Elhovo, Borisovo [Yambol] (BG), L. 225 mm, grave, 100/220, double volutes et canthare : Vagalinski 1995, p. 436-437 fig. 7 ; Popovo (BG), L. 280 mm, grave, 100/300, volutes ; L. 280 mm, grave, 100/300, volutes : Vagalinski 1995, p. 436-437 fig. 10 (2 ex.) ; Stara Zagora (BG), Regional Museum of History, inv. 868, L. 210 mm, grave, 150/300, volutes : Vagalinski 1995, p. 436-437 fig. 11.

132 Les éléments retenus pour la datation seraient un « verre moulé d'Alexandrie ou d'Italie du Ier siècle », un « plateau dont l'écriture des graffites est du IIe siècle », et un « barillet frontinien des IIIe-IVe siècles ». : Rogeret 1998, p. 362, n° 384, 59*.

Strigile en bronze composé d'un manche plein de section tronconique à sub-quadrangulaire (ce qui constitue la caractéristique principale du groupe) et d'une *ligula* déportée vers l'arrière du manche (Fig. 62). La jonction entre le manche et la partie active peut-être renforcée par une moulure de section polygonale. Le manche est percé d'un ajour quadrangulaire destiné à passer un anneau porte-strigile en «D» de type APS-4001, notamment la variante à crans.

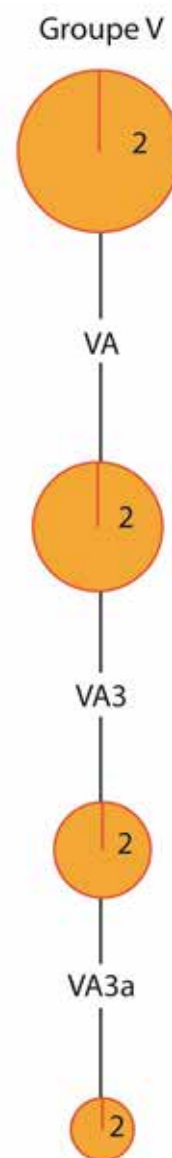


Fig. 87. Arborescence pondérée des strigiles du groupe V. Orange : alliage cuivreux (2 NMI).

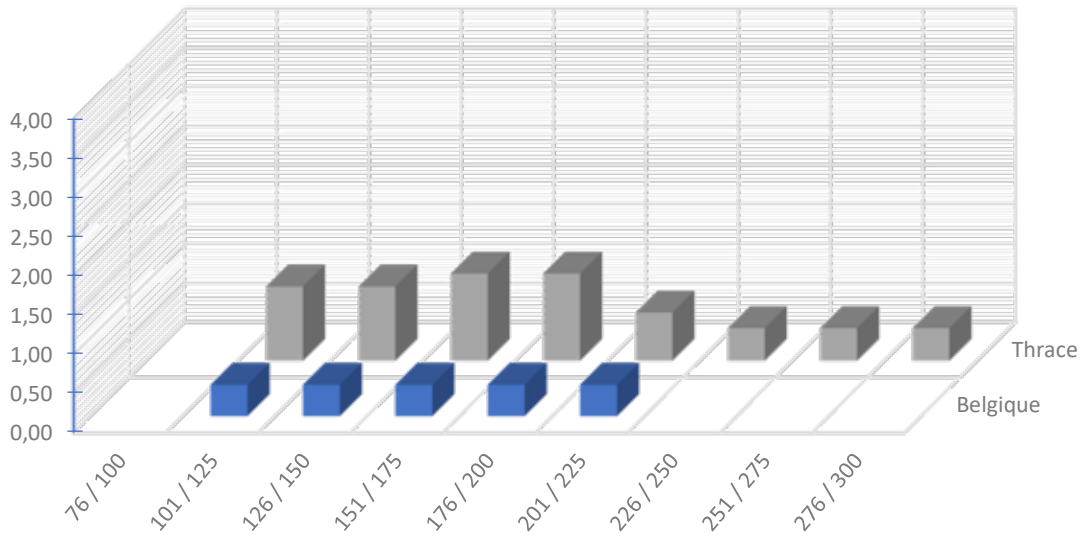


Fig. 88. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des strigiles du groupe V issus de contextes datés (8 NMI dont 2 en Gaule Belgique).

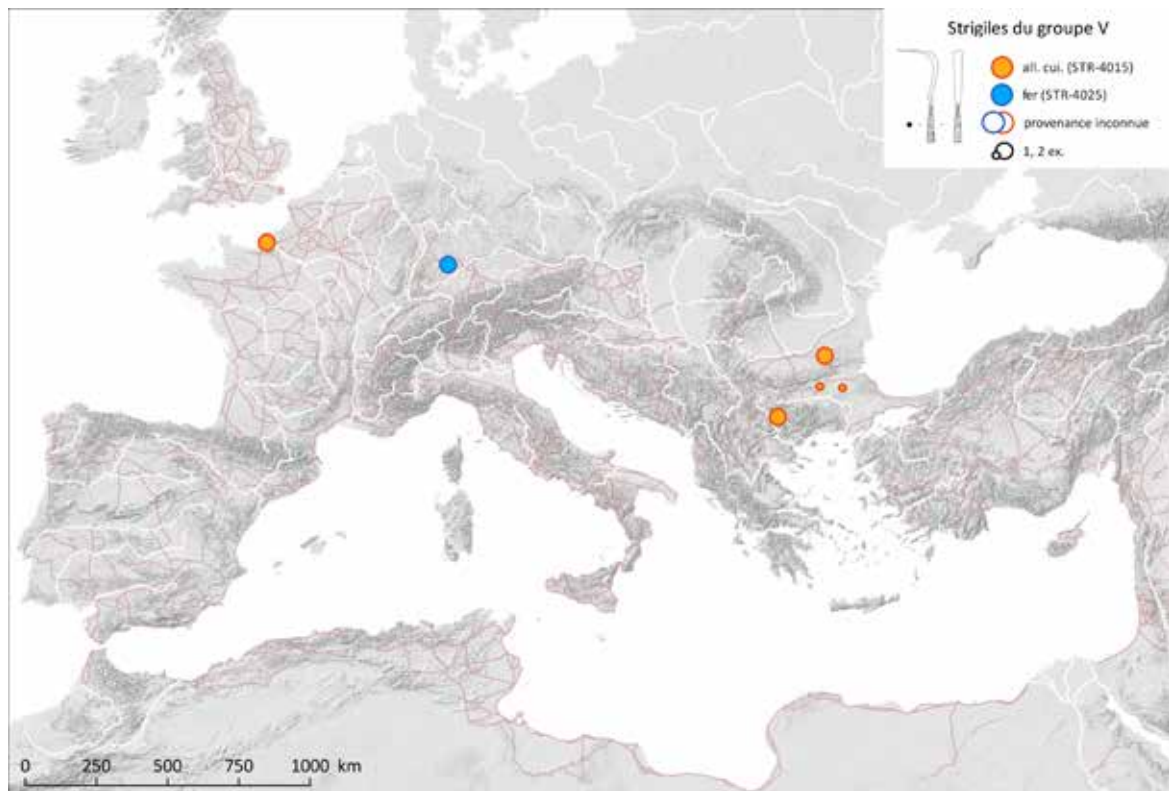


Fig. 89. Carte de répartition des strigiles du groupe V (STR-4015)

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

2.5.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule

Les deux exemplaires de Lillebonne (76) proviennent - comme il a déjà été vu *supra* - d'un contexte funéraire rural – une tombe à incinération proche d'une villa – où ils ont fait l'objet d'offrande secondaire. Les strigiles thraces sont soit issus de contextes funéraires, sans précision, soit hors contextes¹³³.

2.5.4. Etude technique

2.5.4.1. Marques et estampilles connues

Aucune marque ou estampille n'a été relevée sur les strigiles du groupe V.

2.5.4.2. Décors observés

Les motifs de «gouttelettes» incisés sont une stylisation des nodosités présentes sur la massue d'Hercule. Cette interprétation avait déjà été proposée par G. Lloyd-Morgan à propos de manches de miroirs en plomb de type MRR-4033, MRR-4037 ou MRR-4080, qui présentent des motifs très semblables, voire identiques. La chronologie générale de ces miroirs, notamment présents à Aquileia (IT) et en Europe de l'Est (HR et RO), est cohérente avec la datation du contexte des strigiles de Lillebonne (76).

2.5.4.3. Etude des dimensions

L'étude des mesures des strigiles afin de détecter d'éventuels standards, normalisations ou évolutions générales pour mettre en lumière des séries de production est compliquée par les habituelles contraintes de conservation et biais de relevés de mesure. Ici, il a été décidé de mesurer la hauteur totale dans le prolongement du manche, en projetant le sommet de la courbure de la *ligula*. Les hypothèses avancées dans les lignes suivantes demandent à être infirmées ou confirmées par de futures données.

Les hauteurs totales relevées sur les strigiles appartenant au groupe V sont comprises entre 210 et 280 mm. Les largeurs maximales des *ligulae* des strigiles thraces, comprises entre 29 et 41,5 mm sont globalement plus importantes que celles des strigiles des autres groupes attestés en Gaule (Fig. 66 et Fig. 67).

133 Vagalinski 1995.

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Hauteur totale (mm)	Largeur max. <i>ligula</i> (mm)	Ex.
2	Bansko (BG)	VA-d	x		100/200	-	-	A
						-	-	B
2	Lillebonne, Services administratifs du Lycée (76)	VA3a	x		100/220	c. 280	-	C
						c. 280	-	D
1	Elhovo, Borisovo [Yambol] (BG)	VA-d	x		100/220	c. 225	c. 39	E
2	Popovo (BG)	VA-d	x		100/300	c. 280	c. 29	F
						c. 280	c. 29	G
1	Stara Zagora (BG)	VA-d	x		150/300	c. 210	c. 41,5	H

Fig. 90. Tableau récapitulatif des dimensions des strigiles du groupe V, classés en fonction de la datation du contexte (8 NMI dont 2 en Gaule Belgique).

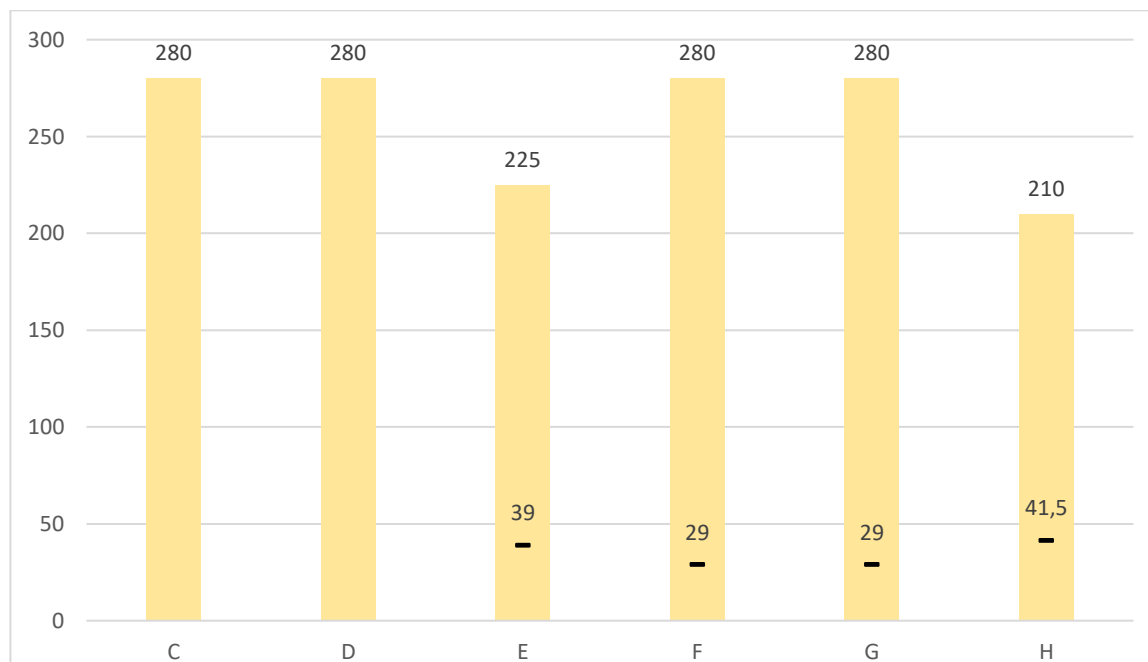


Fig. 91. Histogramme des hauteurs (en haut) et largeurs (en bas) des strigiles du groupe V (en mm) (6 NMI). Orange : alliage cuivreux. Objets complets : couleurs claires : mesures approximatives. Objets fragmentaires : stries obliques.

2.5.5. Hypothèses de centres de production

Aucune trace directe d'ateliers (structures, rejets ou moules) produisant des strigiles ne semble avoir été découverte à l'heure actuelle. Étant donné la présence très ponctuelle du groupe V en Gaule, deux hypothèses sont envisageables. Ces deux strigiles de Lillebonne peuvent être interprétés comme des réalisations sur commande imitant les strigiles thraces, ou bien comme des importations de strigiles produits dans la partie orientale de l'empire (Balkans, Thrace ou Mer Noire ?) étant donné le recours fréquent à ce motif ornemental dans la région.

2.6. Groupe VI : Strigiles à manche plein quadrangulaire terminé par un bouton : STR-4008, STR-4021

2.6.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne

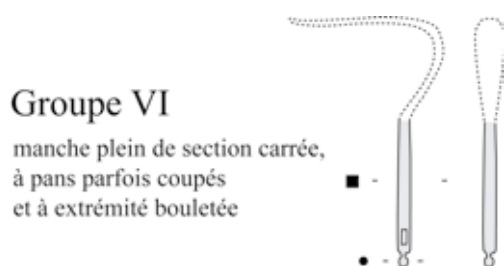


Fig. 92. Schéma de la forme du manche du groupe VI.

Strigile en alliage cuivreux ou en fer dont le manche plein possède une section carrée aux arêtes légèrement arrondies ou coupées, section qui constitue la caractéristique principale du groupe¹³⁴ (Fig. 68). L'extrémité proximale peut être percée d'un ajour quadrangulaire de manière à réunir les strigiles au sein d'un trousseau. La terminaison, lorsqu'elle est présente, est bouletée à bi-tronconique.

Les strigiles du groupe VI, façonnés en une seule pièce (jonction A), existent en alliage cuivreux et en fer (). Ils possèdent une *ligula* déportée vers l'arrière du manche, courbée de manière à former un angle aigu (courbure 3) et dont le dos est vraisemblablement laissé lisse (traitement a).

2.6.2. Datation argumentée

Peu fréquent, le groupe VI n'est que rarement représenté dans des contextes datés. La section carrée assez étroite du manche a pu faire hésiter certains à identifier ces objets comme strigiles.

En Gaule Lyonnaise, les trois strigiles en fer de Vivoin, La Petite Nèmerie (72) proviennent d'une sépulture [incinération 1013] datée entre la fin du 1er s. et le début du 11e s. ap. J.-C.¹³⁵. Les trois strigiles en alliage cuivreux d'Autun appartenant à ce groupe sont malheureusement issus de fouilles et de collections anciennes¹³⁶. Il faut donc faire appel aux données hors Gaule pour obtenir plus d'indices chronologiques : un strigile en fer de type VIA3a est connu en Germanie Supérieure à Saalburg [HE] (DE)¹³⁷ (sans précision sur le contexte ou sa datation. Le site serait cependant occupé entre 85 et 260 ap. J.-C. En Germanie



Fig. 93. Arborescence pondérée des strigiles du groupe VI. Orange : alliage cuivreux ; bleu : fer (7 NMI).

134 Les strigiles à manche plein de section quadrangulaire dont la largeur est supérieure à l'épaisseur sont classés dans le groupe I (partie 2.1).

135 Aubry, Lepinay et Breton 2006, p. 13.

136 Pinette et Rebourg 1985, p. 168, n° 299bis ; Labaune 2000, pl. 86, n° 13-14, vol. 2.

137 Klee 1995, p. 72, Abb. 44.

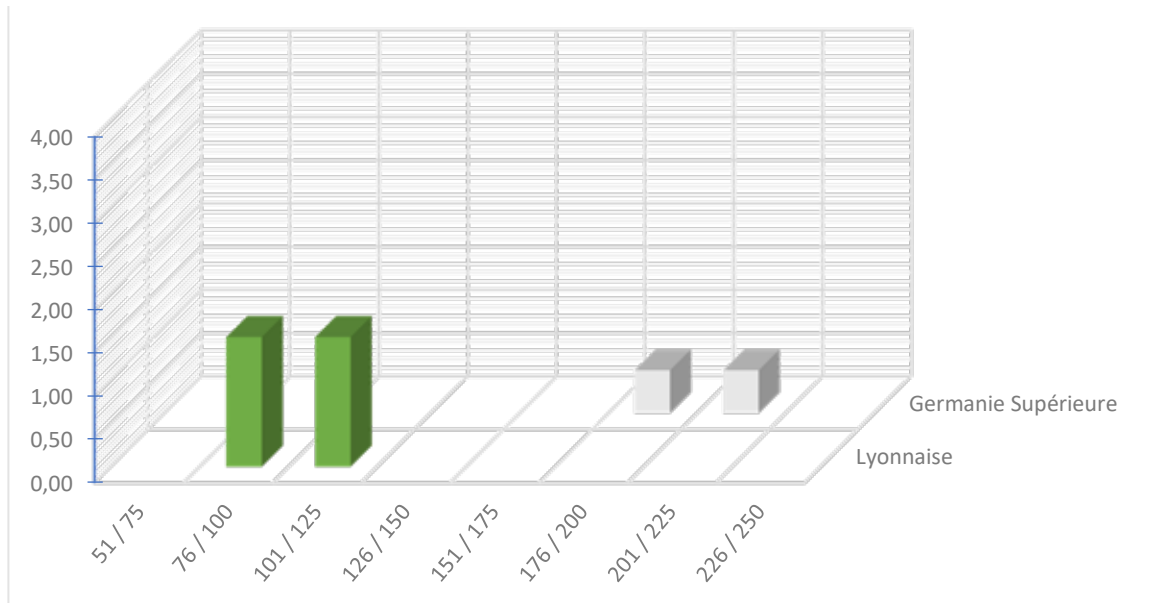


Fig. 94. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des strigiles du groupe VI issus de contextes datés (4 NMI dont 1 en Germanie Supérieure).

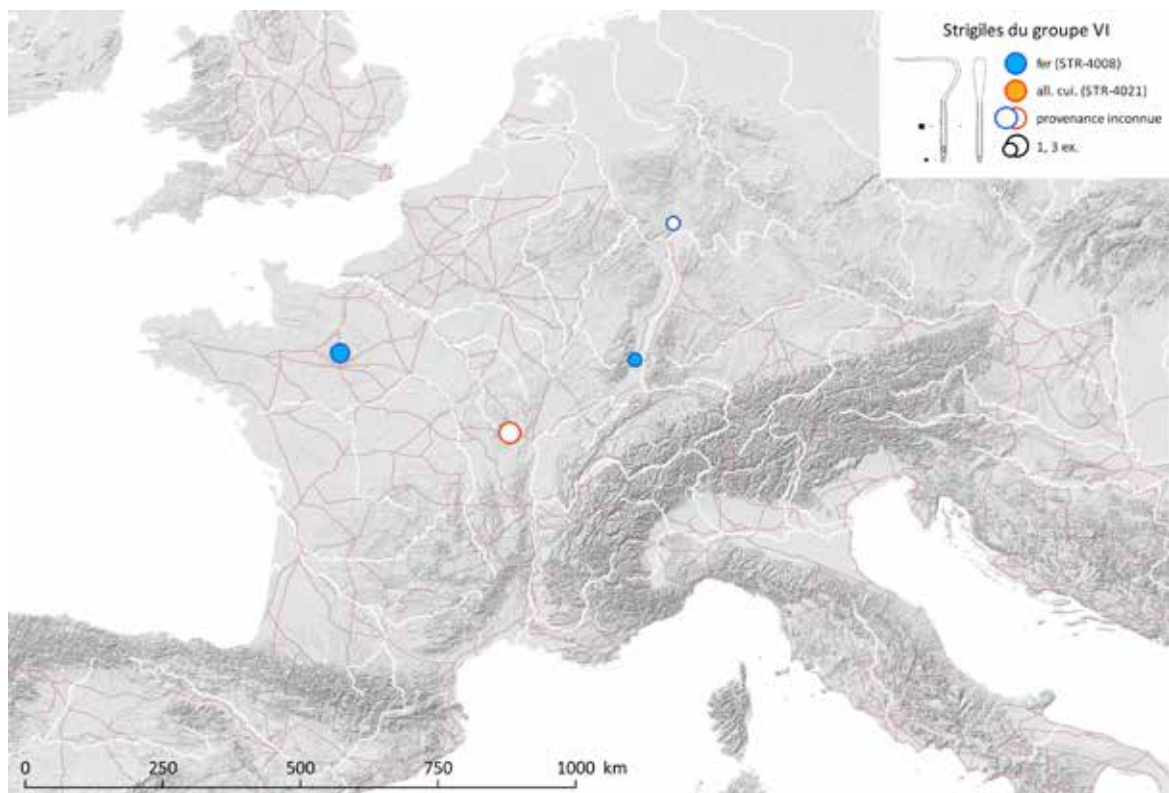


Fig. 95. Carte de répartition des strigiles du groupe VI (STR-4008 ; STR-4012).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

Supérieure, le strigile en fer de type VIA3a découvert dans l'agglomération d'Horburg-Wihr (68)¹³⁸ serait daté entre la fin du IIe s. et le début du IIIe s. ap. J.-C.

En l'état des données, il y a encore trop peu d'exemplaires sur la carte de répartition pour pouvoir en tirer des informations (Fig. 71). On constate néanmoins que les attestations du groupe VI ne se trouvent pas dans le sud de la Gaule.

2.6.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule

Sur la zone étudiée, la majorité des exemplaires provient de Gaule Lyonnaise (6 NMI) et un seul de Germanie Supérieure. L'étude croisée des types de contextes et de la nature des sites (Fig. 72) n'apporte pas beaucoup d'informations. On ne dispose que de peu de données contextuelles pour le groupe : les trois strigiles miniatures en alliage cuivreux conservés à Autun (71) proviennent de fouilles et de collections anciennes¹³⁹ et sont donc comptés parmi les contextes indéterminés.

En contexte funéraire, les trois strigiles de Vivoin, La Petite Nèmerie (72) (Gaule Lyonnaise), ont été déposés en offrande secondaire, disposés « en étoile » sous un verre à vitre servant de soubassement à l'urne de l'incinération [inc. 1013]¹⁴⁰.

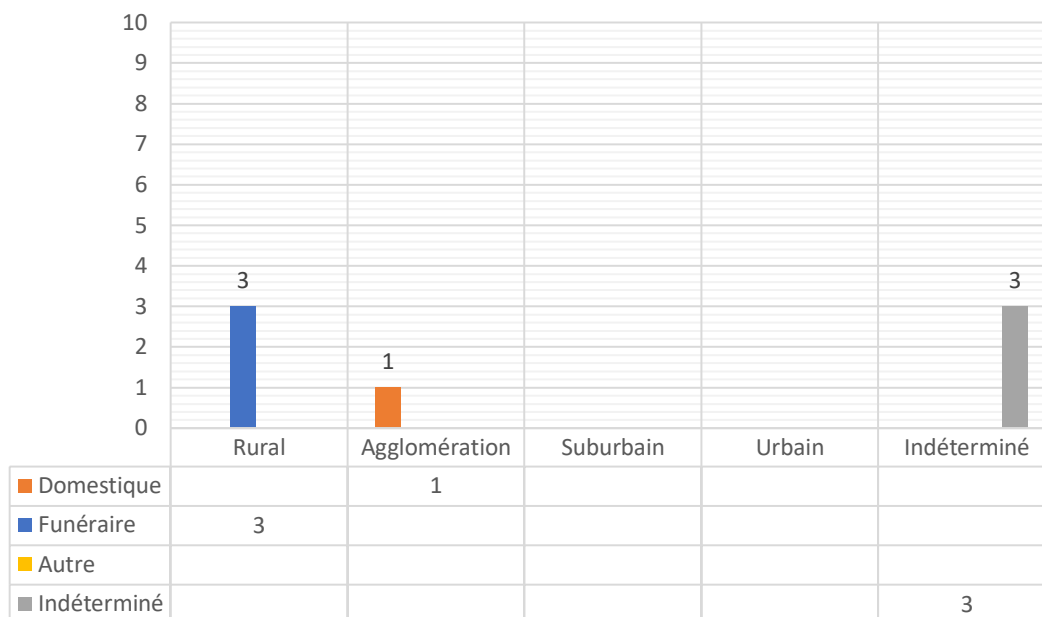


Fig. 96. Répartition quantitative des strigiles du groupe VI en Gaule romaine selon la nature des sites et les types de contexte (7 NMI).

138 Higelin 2015, p. 91, 94, 140-141, pl. 54, n° 574 : parcelle 107/112, inv. 4948-MFE-4310-5.

139 Pinette et Rebourg 1985, p. 168, n° 299bis ; Labaune 2000, pl. 86, n° 13-14, vol. 2.

140 Aubry, Lepinay et Breton 2006, p. 14.

En contexte domestique, un strigile en fer, découvert dans un quartier d'habitation en périphérie du *vicus* d'Horburg-Wihr (68)¹⁴¹, en Germanie Supérieure, provient d'un contexte de dépôt d'objets métalliques de la fin du IIe au début ou de la première moitié du IIIe s., interprétable comme une possible cachette d'objets. L'hétérogénéité des fonctions¹⁴² peut orienter l'interprétation vers un lot destiné à la récupération, d'autant plus qu'une structure de combustion liée à une activité métallurgique a été repérée à quelques mètres au nord.

2.6.4. Etude technique

2.6.4.1. Marques et estampilles connues

Aucune estampille ou marque n'est connue sur les strigiles du groupe VI.

2.6.4.2. Décors observés

Le manche peut recevoir un décor quadrillé. Les trois exemplaires en fer de Vivoin, La Petite Nèmerie (72), comporteraient un décor quadrillé sur le manche «appuyé d'incrustations en pâte de verre»¹⁴³, technique de décor non attestée sur fer, ce qui rend l'identification du matériau douteuse. Les manches des exemplaires miniatures d'Autun (71) présentent des pans coupés sur certaines parties de leur longueur¹⁴⁴, ce qui leur donne une section polygonale.

2.6.4.3. Etude des dimensions

L'étude des mesures des strigiles afin de détecter d'éventuels standards, normalisations ou évolutions générales pour mettre en lumière des séries de production est compliquée par les habituelles contraintes de conservation et biais de relevés de mesure. Ici, il a été décidé de mesurer la hauteur totale dans le prolongement du manche, en projetant le sommet de la courbure de la *ligula*. Les hauteurs totales mesurées sur les strigiles appartenant au groupe VI sont comprises entre 98 et 158 mm, les exemplaires en alliage cuivreux semblent être plus petits (Fig. 73 et Fig. 74).

141 Higelin 2015, p. 91, 94, 140-141, n° 574, pl. 54 : parcelle 107/112, bâtiment sud : us 4310 : inv. 4948-MFE-4310-5.

142 Notamment une serpe à talon, un ensemble de sept dents d'un râteau, une assiette en bronze découpée, un passe-guide, un piquet, une phalère et des éléments de serrurerie. Cet ensemble provient probablement d'un creusement qui n'était pas lisible sur le terrain et d'autres objets découverts à proximité pourraient également lui être associés.

143 Aubry, Lepinay et Breton 2006, p. 14.

144 Labaune 2000, vol. 2, pl. 86, n° 13-14.

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Hauteur totale (mm)	Largeur max. <i>ligula</i> (mm)	Ex.
3	Vivoin, La Petite Nèmerie (72) [T inc. 1013]	VIA3a		x	80/120	c. 158 mm	18	A
						c. 155 mm	20	B
						c. 155 mm	20	C
1	Horbourg-Wihr, Lotissement Kreuzfeld (68) [secteur 112]	VIA3a		x	180/220	act. 140 mm	30	D
1	Saalburg (DE)	VIA3a		x	-	-	-	
1	Autun* (71)	VIA3a	x		-	100 mm	14	E
1	Autun* (71)	VIA3a	x		-	c. 98 mm	13	F
1	Autun* (71)	VIA3a	x		-	act. 98 mm	11,5	G

Fig. 97. Tableau récapitulatif des dimensions des strigiles du groupe VI, classés en fonction de la datation du contexte (8 NMI dont 1 hors de la zone étudiée).

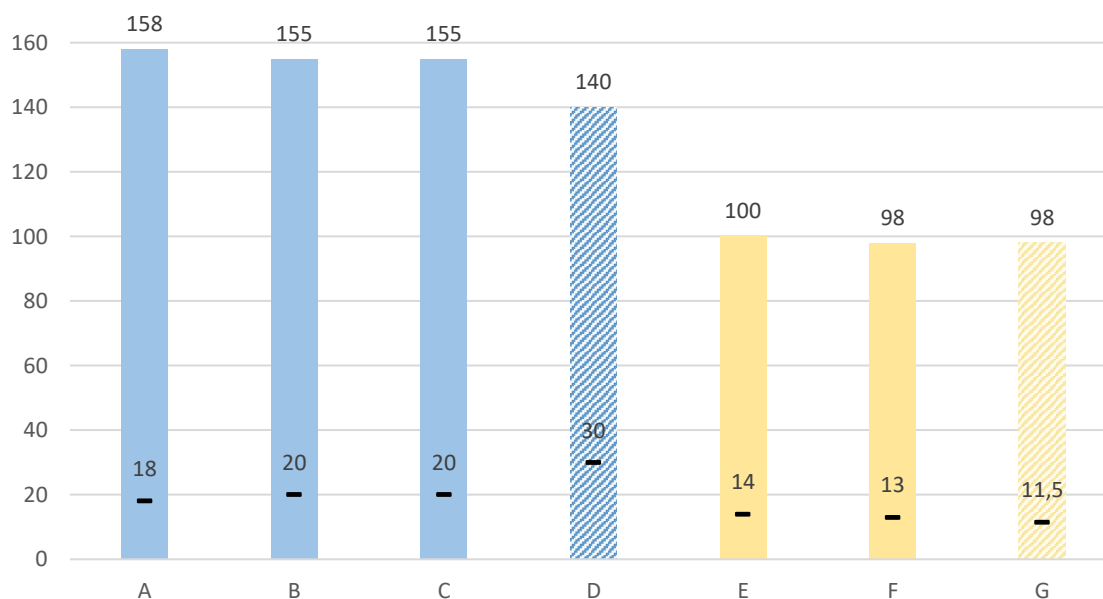


Fig. 98. Histogramme des hauteurs (en haut) et largeurs (en bas) des strigiles du groupe VI (en mm) (7 NMI). Orange : alliage cuivreux ; bleu : fer. Objets complets : couleurs foncées ; mesures exactes ; couleurs claires : mesures approximatives. Objets fragmentaires : stries obliques.

En dépit d'une période de circulation relativement longue, les différents décors, l'utilisation des alliages cuivreux et du fer pour la réalisation de ces strigiles, l'homogénéité morphologique du groupe laisse pressentir un faible nombre d'ateliers avec un seul type recensé (VIA3a).

2.7. Groupe VII : Strigiles à manche plein à protomé animal : STR-4020

2.7.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne

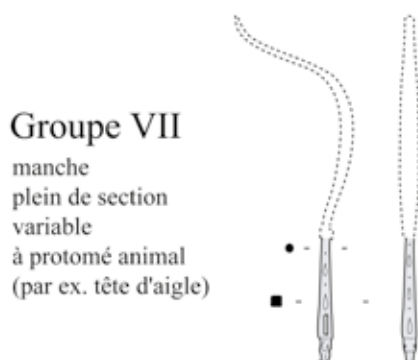


Fig. 99. Schéma de la forme du manche du groupe VII.

Strigile à manche plein à décor ciselé dont la section - quadrangulaire vers l'attache de la *ligula* - enflé progressivement vers l'extrémité proximale pour atteindre une section carrée aux arêtes arrondies (Fig. 75). La terminaison du manche est décorée d'un protomé animal (le plus souvent une tête d'aigle) et possède un ajour quadrangulaire pour enfiler le strigile sur un anneau de manière à former un trousseau. Le dos de la *ligula* peut recevoir un décor ponctué.

Les strigiles du groupe VII sont réalisés en une seule pièce (jonction A). Leur *ligula* se déporte vers l'arrière du manche avec une courbure en angle obtus (courbure 4). Le dos reçoit un décor de volutes en pointillés (traitement d) (Fig. 76).

2.7.2. Datation argumentée

En Gaule Belgique, l'exemplaire de Noyon, de l'îlot des Deux Bornes (60) est daté du milieu du IIIe s.¹⁴⁵. L'exemplaire strictement identique conservé à Köln [NW] (DE) est hélas dépourvu de tout contexte. Il est délicat de proposer une datation pour le groupe sur la base d'une seule occurrence datée, mais l'analogie formelle avec une série de strigiles thraces présentant un protomé zoomorphe, en particulier aviforme¹⁴⁶, datés entre 100 et 250 ap. J.-C., permet de proposer une fourchette de datation équivalente (Fig. 77).



Fig. 100. Arborescence pondérée des strigiles en alliage cuivreux du groupe VII (1 NMI).

145 Redjeb et al. 1992, p. 48-49 : Les structures sont rattachables à la phase 2 du site, datée du milieu du IIIe s. : « Du second bâtiment, on ne connaît qu'une pièce qui montre les traces de deux incendies avant son nivellement final pour laisser place au rempart. De la céramique du IIIe siècle, de nombreux objets en fer (piédestal, poids, hipposandale, anneaux) ou en bronze (strigile, passoire, clochette, armature de coffret) ainsi qu'une monnaie de Sévère Alexandre y ont été découverts. ».

146 Banichan [Goce Delčev] (BG), Blagoevgrad, Historical Museum, inv. 359-1.2., L. 217 mm, grave, 100/250, (2 ex.) : Vagalinski 1995, p. 438-439, fig. 29 ; Odessos, Varna (BG), Varna, Varna Archäologisches Museum, inv. II2826, L. act. 168 mm, 100/200 : Vagalinski 1995, p. 438-439, fig. 26 ; Odessos, Varna (BG), Varna, Varna Archäologisches Museum, inv. II4247, L. act. 115 mm, grave, 100/200, volute ponctuée sur le manche ; inv. II4247, identique (2 ex.) : Vagalinski 1995, p. 438-439, fig. 25.

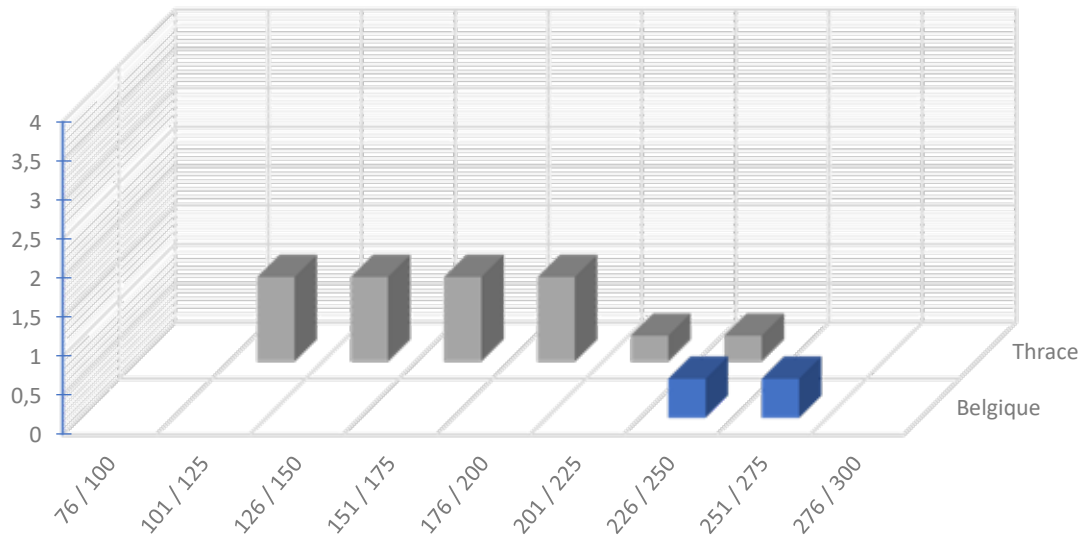


Fig. 101. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des strigiles du groupe VII issus de contextes datés (6 NMI dont 1 en Gaule Belgique).

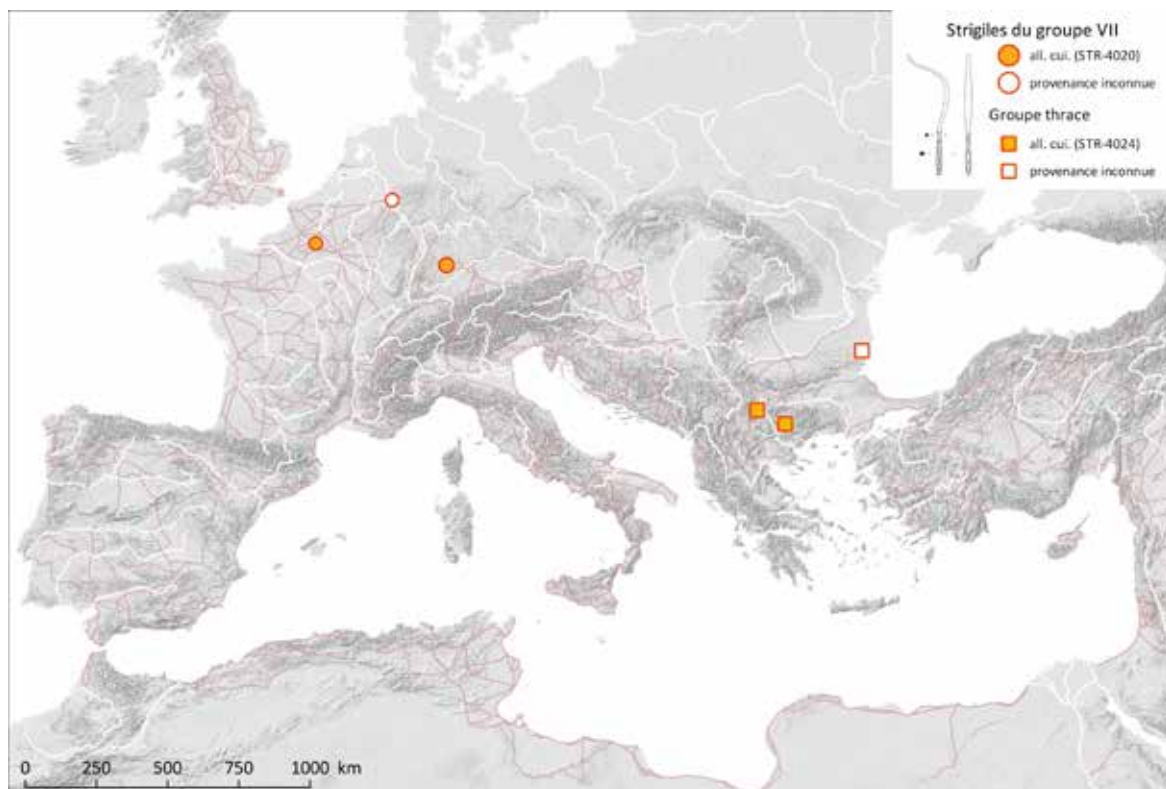


Fig. 102. Carte de répartition des strigiles du groupe VII (STR-4020) et de la série thrace (STR-4024)

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

Les découvertes de Noyon, îlot des Deux Bornes (60) et de Köln [NW] (DE), excentrées par rapport à la série thrace, posent la question de l'imitation ou de l'importation de ces objets (Fig. 78).

2.7.3. Caractérisation des contextes de découverte

Le strigile de Noyon (60) a été découvert en périphérie de la ville antique, dans le bâtiment 2 de l'îlot des Deux Bornes, dans « une pièce qui montre les traces de deux incendies avant son nivellement final pour laisser place au rempart ». Le mobilier associé comporte notamment des objets des domaines domestique et économique¹⁴⁷. Le bâtiment 2 est rattachable à la seconde phase du site, où une boucherie est en activité au milieu du IIIe siècle, sans que l'on ne dispose d'éléments d'interprétation plus poussés pour le bâtiment et la pièce en question.

2.7.4. Etude technique

2.7.4.1. Marques et estampilles connues

Aucune estampille ou marque n'a été repérée pour l'instant sur les strigiles appartenant à ce groupe.

2.7.4.2. Décors observés

Les manches de ce groupe sont incisés d'un motif de gouttelettes figurant les nodosités stylisées d'une massue d'Hercule (voir aussi groupe IV : 2.5.4.2 et groupe V : 2.7.4.2). Le dos des *ligulae* reçoit un décor de volutes ponctuées. L'extrémité proximale du groupe est dotée d'un protomé aviforme ou zoomorphe coulé puis détaillé par incisions. Ces trois caractéristiques sont attestées sur les strigiles thraces étudiés par L. F. Vagalinski¹⁴⁸.

2.7.4.3. Etude des dimensions

L'étude des mesures des strigiles afin de détecter d'éventuels standards, normalisations ou évolutions générales pour mettre en lumière des séries de production est compliquée par les habituelles contraintes de conservation et biais de relevés de mesure. Ici, il a été décidé de mesurer la hauteur totale dans le prolongement du manche, en projetant le sommet de la courbure de la *ligula*.

Les hauteurs totales mesurées sur les strigiles appartenant au groupe VII sont comprises entre 98 et 158 mm, les exemplaires en alliage cuivreux semblent être plus petits.

147 Redjeb et al. 1992, p. 48-49 : « De la céramique du IIIe siècle, de nombreux objets en fer (piédestal, poids, hipposandale, anneaux) ou en bronze (strigile, passoire, clochette, armature de coffret) ainsi qu'une monnaie de Sévère Alexandre y ont été découverts. ».

148 Vagalinski 1995

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Hauteur totale (mm)	Largeur max. ligula (mm)	Ex.
1	Noyon, îlot des Deux Bornes (60)	VIIA4d	x		240/260	270	20	A
1	Köln* [NW] (DE)	VIIA4d	x		-	c. 310	-	B
1	Köngen, Silcherstrasse 1 [Lkr. Esslingen, BW] (DE)	VIIA4d	x		-	act. 118,5		C
1	Köngen, Steinbrunnen Höhe Ringstrasse 27 [Lkr. Esslingen, BW] (DE)	VIIA4d	x		-	c. 155	-	D

Fig. 103. Tableau récapitulatif des dimensions des strigiles du groupe thrace, classés en fonction de la datation du contexte (5 NMI).

Effectif (NMI)	Site	All. cui.	Fer	Datation	Hauteur totale (mm)	Largeur max. ligula (mm)	Ex.
1	Odessos, Varna (BG)	x		100/200	act. 168	19,5	E
2	Odessos, Varna (BG)	x		100/200	act. 115	-	F
		x		100/200	act. 115 ?	-	G
2	Banichan [Goce Delčev] (BG)	x		100/250	217	18,5	H
		x		100/250	c. 217	-	I

Fig. 104. Tableau récapitulatif des dimensions des strigiles du groupe thrace, classés en fonction de la datation du contexte (5 NMI).

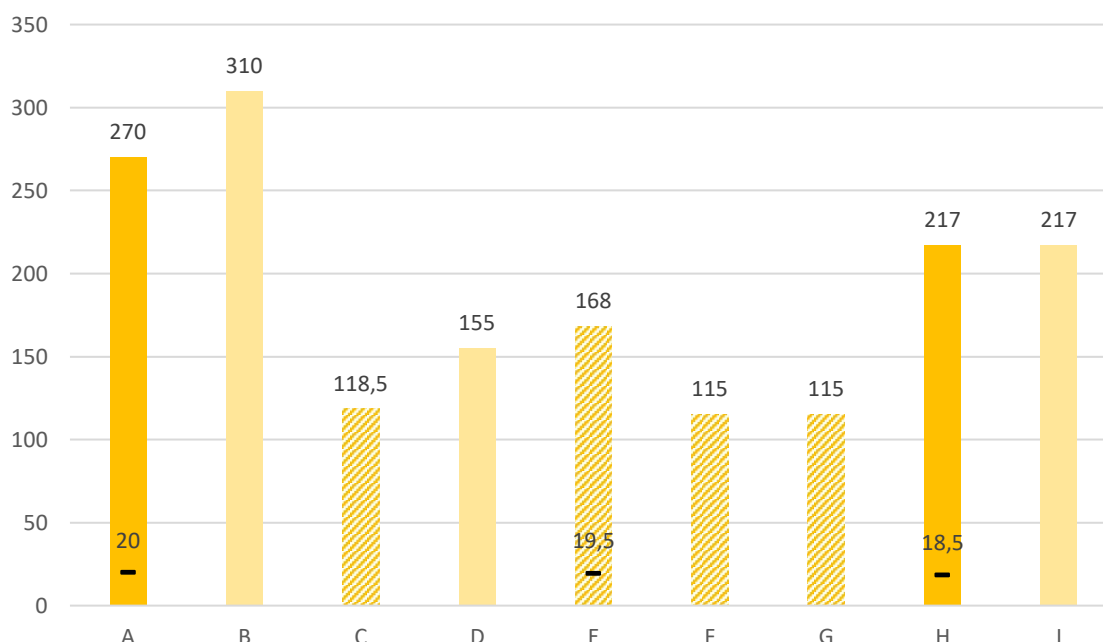


Fig. 105. Histogramme des hauteurs (en haut) et largeurs (en bas) des strigiles en alliage cuivreux du groupe VII (A-D) et de la série thrace (E-I) (en mm) (9 NMI). Objets complets : couleurs foncées ; mesures exactes ; couleurs claires : mesures approximatives. Objets fragmentaires : stries obliques.

2.7.5. Hypothèses de centres de production

La proximité formelle de ces strigiles avec les strigiles thraces (STR-4024) pose la question de la relation des exemplaires découverts en Occident : s'agit-il d'importations ou d'imitations locales ?

2.8. Groupe VIII : strigiles grecs, étrusques et prénestins à manche creux « en boucle » : STR-3001 et STR-3002

2.8.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne

Strigile à manche creux constitué d'un *capulus* replié vers l'arrière de manière à former une *clausula*, tous deux de section quadrangulaire. Les caractéristiques principales du groupe sont une pliure courbe à l'extrémité proximale du manche ainsi qu'une *clausula* de plus faible largeur que le

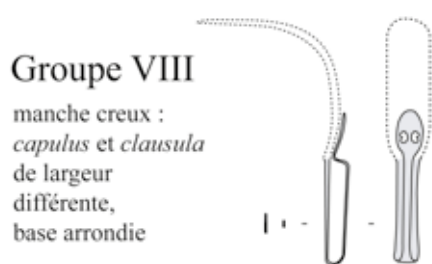


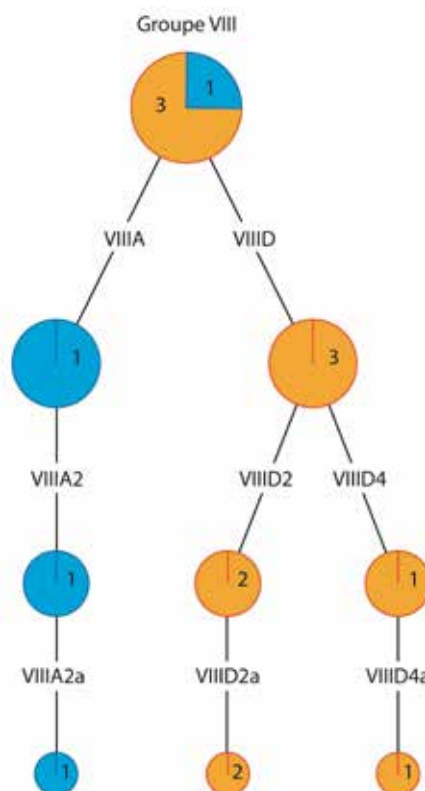
Fig. 106. Schéma de la forme du manche du groupe VIII.

*capulus*¹⁴⁹, terminée par une languette de forme variable, ovale à foliacée, venant s'appliquer à la base du dos de la *ligula* (Fig. 82). Les strigiles en alliage cuivreux du groupe VIII - créés à partir d'une seule pièce de métal - possèdent un manche plus étroit que la base de la *ligula* (jonction D).

(jonction D).

Le groupe VIII réunit des strigiles grecs, étrusques ou prénestins de types variés, en alliage cuivreux ou en fer (Fig. 83), présentant une jonction sans appendices latéraux (A) et une *ligula* plus large que le *capulus* (D). Les *ligulae* utilisées sont soit dans le prolongement du manche et courbées à angle droit (courbure 2) soit légèrement déportées vers l'arrière et recourbées en angle obtus (courbure 4). Le dos de la *ligula* semble laissé lisse (traitement a).

Fig. 107. Arborescence pondérée des strigiles du groupe VIII (4 NMI). Orange : alliage cuivreux ; bleu : fer.



149 Il faut bien veiller à distinguer ce groupe VIII du groupe II : pour lequel le *capulus* et la *clausula* sont de largeurs identiques et dont l'extrémité proximale du manche est repliée de manière à former des angles (voir partie 2.2).

2.8.2. Datation argumentée du groupe

Les formes incluses dans le groupe VIII sont clairement préromaines. La présence de ces strigiles dans les fonds anciens des musées s'explique par des achats et des montages de collectionneurs et d'Antiquaires au XIXe siècle¹⁵⁰, tout comme leur présence dans des contextes romains fouillés anciennement.

Ainsi, le strigile en alliage cuivreux de type VIID2a, soi-disant découvert en 1874 ou 1875 dans les « structures d'habitats, à 150 m d'un établissement thermal »¹⁵¹ aux Balquières, sur la commune d'Onet-le-Château (12) semble bien être une inclusion moderne d'un strigile grec. Le pourtour du dos de la *ligula* est décoré d'une double incision suivant les contours de l'objet. La languette ovale percée de deux ajours réniformes terminant la *clausula* ne paraît pas trouver d'équivalents dans la typologie des strigiles établie par H. Palmer à Corinthe¹⁵². Deux parallèles strictement identiques peuvent être cités pour ce strigile. La provenance du premier, conservé au Musée d'Archéologie Nationale à Saint-Germain-en-Laye (78), est douteuse : Midi de la France ou d'Italie¹⁵³. Le second, conservé à Cambridge (USA), au Harvard University Art Museums, est sans provenance, mais serait daté du début du IIIe siècle av. J.-C.¹⁵⁴. La particularité de ce dernier exemplaire est de comporter une estampille ΣΩΤΕΙΡΑ (transcription : *soteira*, sauveur) en lettres grecques, disposée longitudinalement sur la face antérieure du manche et encadrée par deux rosettes (ou étoiles). Cette estampille et ces rosettes sont documentées sur les strigiles d'Italie centrale, en particuliers prénestins, produits entre le IVe et le IIIe s. av. J.-C.¹⁵⁵.

A Aizier (27), au hameau du Flacq, deux strigiles en alliage cuivreux auraient été mis au jour en 1882 dans une très riche incinération du « deuxième tiers du IIe siècle ap. J.-C. », selon F. Mallet¹⁵⁶. Le dépôt funéraire aurait comporté quelque 657 objets en bronze, ce qui suffit à rendre la découverte douteuse. L'objet lui-même présente des caractéristiques nettement préromaines avec une *ligula* large marquée par un fort rétrécissement au niveau de la jonction avec le *capulus* (D), et une extrémité proximale repliée en boucle (type VIID4a)¹⁵⁷.

Ces objets, très certainement intégrés dans le mobilier des fouilles au XIXe siècle par des Antiquaires peu scrupuleux, cohabitent avec de rares strigiles grecs issus de fouilles plus récentes, dont les contextes sont assurés.

150 Cette mesure a peut-être été réalisée de l'extrémité proximale du manche à l'extrémité distale de la *ligula*.

151 Mallet 2009, p. 118 : « Enfin, nombre de strigiles dont les musées font état (dépôt, donation ou achat) ont une provenance inconnue, car il s'agit de découvertes et d'acquisitions anciennes qui, bien souvent, ont été faites hors contexte et pourraient bien, pour la plupart, provenir d'Italie ou de Grèce ».

152 Blegen, Palmer et Young 1964.

153 France méridionale* (FR) ou Italie (IT) ?, Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, Dépôt du musée de Cluny ?, inv. 30688.a, L. 207 mm, l. 44 mm.

154 <https://www.harvardartmuseums.org/collections/object/304007?position=0>.

155 Jolivet 1995, p. 446, fig. 1, n° 88, 90, 91.

156 Mallet 2009, p. 136.

157 Fauduet 1992, p. 124 n° 916-916a.

A Marseille (13), une tombe de la nécropole grecque de la rue du Tapis-Vert, fouillée en 1953, a par exemple livré un strigile en alliage cuivreux de type VIII D2a, dans un sarcophage contenant les restes de deux individus (un homme et une femme âgés de 40 à 50 ans). Les autres objets contenus dans le dépôt permettraient de dater la sépulture des environs de 430 av. J.-C.¹⁵⁸.

Le groupe VIII rassemblant des formes préromaines antérieures au 1er s. ap. J.-C., l'étude ne traite pas de la caractérisation des contextes de découverte et des aspects techniques (estampilles, décors et mesures).

2.9. Groupe IX : strigiles *a scatola*, à manche creux parfois rempli de plomb : STR-4022

2.9.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne

Strigile en alliage cuivreux dont le manche creux est constitué d'une bande de métal de section quadrangulaire repliée sur elle-même. Cette forme de manche se distingue du groupe II par la présence de rebords sur le *capulus* et la *clausula* (Fig. 84). Quelques strigiles conservent en partie de fines plaques destinées à fermer les parties latérales du manche. Cette forme, qui évoque une

boîte, a donné le nom du groupe « *a scatola* »¹⁵⁹. Des traces d'un remplissage au plomb ont été repérées sur la partie interne de certains exemplaires : des stries longitudinales et transversales facilitant l'accroche du plomb sont régulièrement observables. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour ce choix technique : la volonté de lester ou de renforcer le manche pour imiter le groupe I massif ou bien l'intention d'utiliser moins d'alliage cuivreux et rendre la production moins coûteuse ?

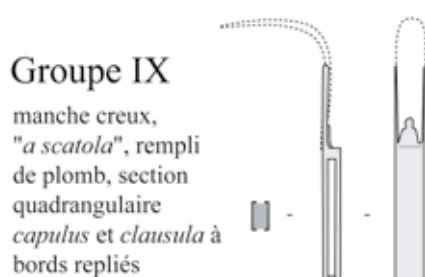


Fig. 108. Schéma de la forme du manche du groupe IX.

Les strigiles appartenant au groupe IX sont réalisés en une ou deux parties (jonction A et B) (Fig. 85). Ils possèdent tous une *ligula* dans le prolongement du manche dont la courbure forme un angle droit (courbure 2), dont le dos reçoit systématiquement des cannelures (traitement c). L'extrémité de la *clausula* se termine parfois par une petite feuille lancéolée venant s'appuyer à la base du dos de la *ligula*.

158 Selon F. Benoît, un « kylix de style libre du 3e quart du Ve s. » et un « alabastré d'albâtre à oreillettes opposées et col plat » [...] « de provenance égyptienne » : Benoît 1954, p. 428-429, fig. 7 ; Rothé et Tréziny 2005, p. 600-601, n° 55, fig. 819 ; Mallet 2009, p. 134.

159 Bolla et Buonopane 2010, p. 419-420, fig. 4.

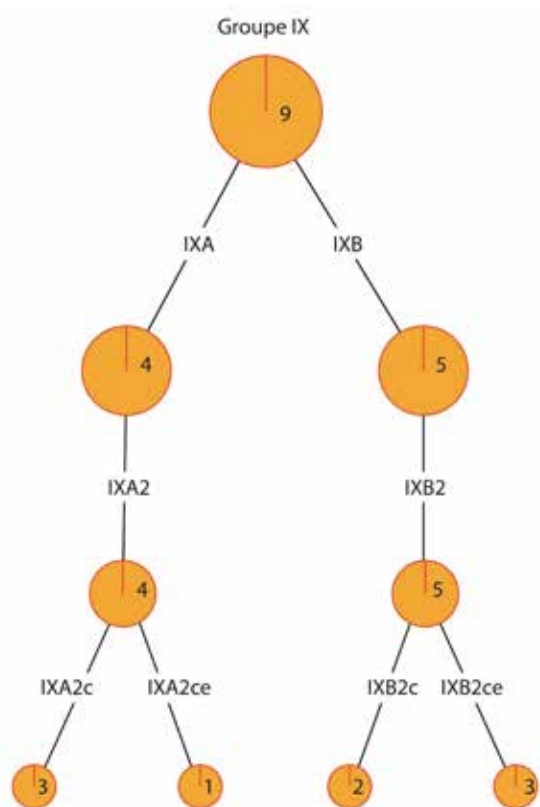


Fig. 109. Arborescence pondérée des strigiles en alliage cuivreux du groupe IX (9 NMI).

2.9.2. Datation argumentée

Les premières occurrences du groupe IX se rencontrent dès la seconde moitié du 1er s. av. J.-C. (Fig. 86). La *ligula* d'un strigile en alliage cuivreux de type IXB2ce provient du 1er état (-43/-15 à -10) du Clos du Verbe Incarné à Lyon (69)¹⁶⁰. Le « monument funéraire » d'Antran, La Croix Verte (86) livre deux exemplaires de type IXA2c dont la *clausula* paraît avoir été volontairement déformée et ouverte. Le mobilier d'accompagnement présent dans cette « sépulture aristocratique » sans ossements, datée de la fin du 1er s. av. au début du 1er s. ap. J.-C. comprend notamment des armes et de la vaisselle métallique. En Germanie, le camp militaire d'Haltern [Lkr. Recklinghausen, NW] (DE) fournit un exemplaire dans un contexte daté du changement d'ère (-7/9)¹⁶¹. En Narbonnaise, le strigile de type IXA2ce du Parking Jean-Jaurès de Nîmes (30) provient quant à lui d'une couche correspondant au premier niveau de fonctionnement d'un puits [us 5662] datée de 10 à 20 ap. J.-C.¹⁶². Dans le Tessin, à Muralto (CH), un strigile de type IXA2c figure parmi le mobilier de la tombe

33 de la nécropole Liverpool basso¹⁶³, datée entre environ 15 et 30 ap. J.-C. A Cividale del Friuli, dans la nécropole de Borgo di Ponte, une paire de strigiles IXB2c a été retrouvée dans la tombe 22, datée de l'époque tibérienne. Selon A. Giovannini, les strigiles pourraient être plus précoces et correspondre à l'idéal athlétique promu par Auguste. L'un des deux strigiles est estampillé *SEVERVS* accompagné d'une Victoire ailée (type C1), l'estampille du second est partiellement illisible (C2) *AT[...]*¹⁶⁴.

Le groupe semble perdurer jusque dans la seconde moitié du 1er s. comme le montre un autre ensemble d'attestations dont les datations des contextes archéologiques sont plus tardives. Un

160 Lyon, Verbe Incarné [69] (FR), Musée Gallo-Romain de Fourvière, inv. 98.36.16, L. act. 108 mm, Zone A5, Carré 26, couche incendie, 1er état : -43/-15 à -10 : Vigier 2012 pl. 044, n° 130.

161 Müller 2002, pl. 74, n° 803-804.

162 Nîmes, Parking Jean-Jaurès (30), inv. 645, us 5662, L. env. 200 mm, l. max. 22 mm, 50/100, type IXA2ce : Manniez 2017, p. 145, 209 : édifice C6, us 5662 : comblement PT5257.

163 Simonett et Lamboglia 1971, p. 201, Dis. 86b, n° 21a.

164 Cividale del Friuli, Borgo di Ponte [UD] (IT), Cividale del Friuli, Museo Archeologico Nazionale, tomba 2, 14/37 ?, timbres *SEVERVS* et illisible (2 ex.) : Giovannini 2006, p. 31 tav. II, n° 1, tav. III, n° 1.

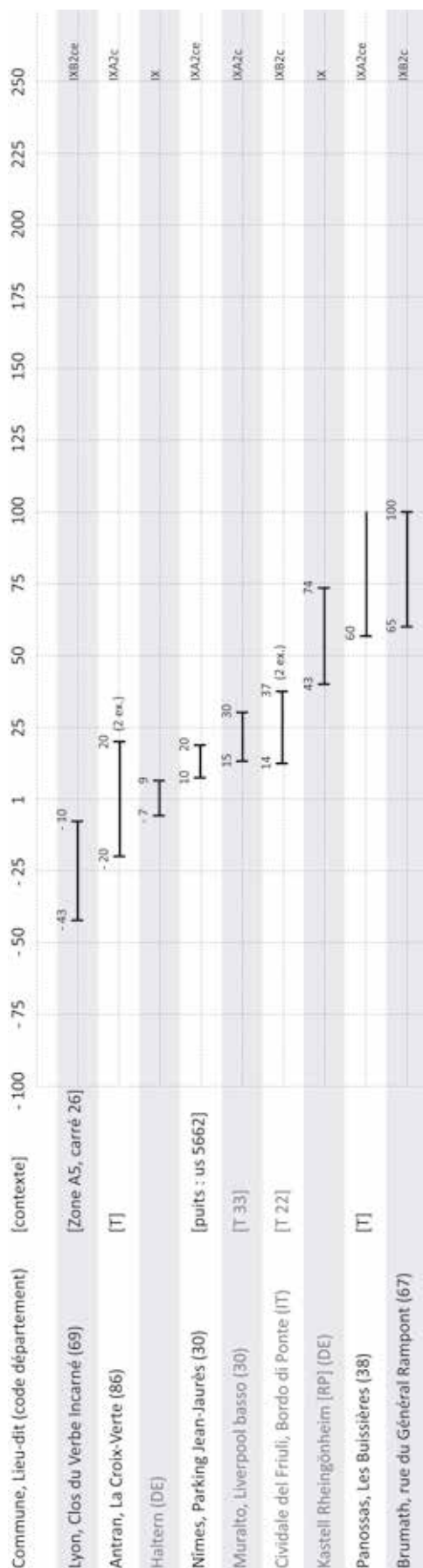


Fig. 110. Répartition chronologique des strigiles du groupe IX issus de contextes datés.

exemplaire est issu du camp d'auxiliaires de Kastell Rheingönheim [RP] (DE), occupé de 43 à 74 ap. J.-C.¹⁶⁵. Les abords immédiats de l'établissement routier de Panossas, Les Buissières (38) ont livré une sépulture à incinération dont le mobilier recelait notamment un strigile de type IXA2ce en offrande primaire¹⁶⁶, accompagné entre autres d'une pointe de flèche. Un *TPQ* de 60 ap. J.-C. semble pouvoir être envisagé d'après la céramique (cruche à lèvre chanfreinée) (étude en cours, R.O. : M. Poux et A. Borlenghi, rens. M. Antoine). A Brumath, rue du Général Rampont (67), le strigile de type IXB2c a été découvert dans une cuve maçonnée de thermes, dont le comblement serait daté entre 65 et 100 ap. J.-C.¹⁶⁷.

Il faut enfin signaler la présence, au musée d'Aquileia*, env. [UD] (IT), d'un exemplaire non daté qui porte une estampille *ANTHARI*¹⁶⁸ et celle, au Römermuseum d'Augst [BL] (CH), d'un exemplaire non catalogué¹⁶⁹. Au musée de Verona (IT), un exemplaire de type IXB2?c provient d'une sépulture découverte à

165 Ulbert 1969, Taf. 39, 4.

166 Panossas, Les Buissières (38), inv. PAN14-O-24, L. act. 96,2 mm, l. 23,7 mm, tombe inc. SP 14502, type IXA2ce : Carbone 2014, p. 94, 294-297, 319 obj. inv. 24, pl. 06, n° 81. On fixera arbitrairement un *T.A.Q.* en 100 ap. J.-C. pour pouvoir intégrer cette sépulture à la présente étude, sous réserve de modifications apportées par l'étude céramologique en cours.

167 Brumath, Rue du Général Rampont (67), L. 182 mm, c. 65/100, type IXB2c : Higelin 2016, p. 163, fig. 209, n° 5835-MCU-6077-4, note 3 : « Informations orales de Cécile Bébian [à M. Higelin] à partir de l'inventaire de la céramique et d'Audrey Habasque par l'étude des deux monnaies très usées (un demi-As pouvant être rapproché d'un *Dupondius* de Nîmes et dont la circulation est encore possible début du 2e siècle, ainsi qu'un As probablement de Vespasien) ».

168 Giovannini et Maggi 1994 tav. IV, fig. 1 : Aquileia*, env. [UD] (IT), Aquileia, Museo Archeologico Nazionale, inv. 15964, L. act. 172 mm, l. 32 mm, type IXB2c, timbre *ANTHARI*.

169 Riha 1986, p. 25, Abb. 7.

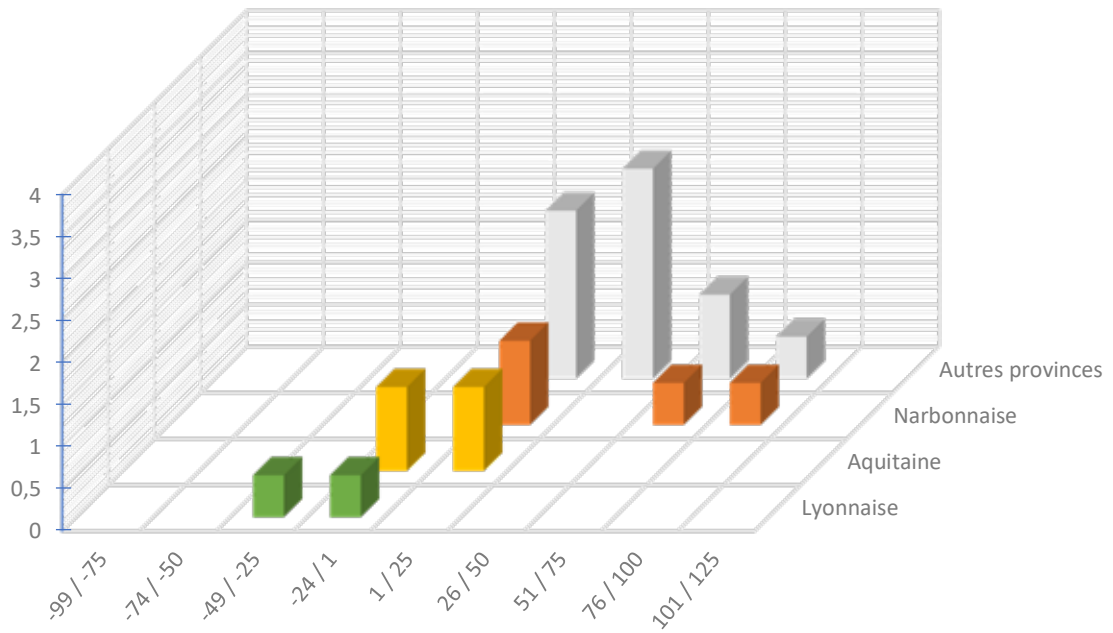


Fig. 111. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des strigiles du groupe IX issus de contextes datés (11 NMI).

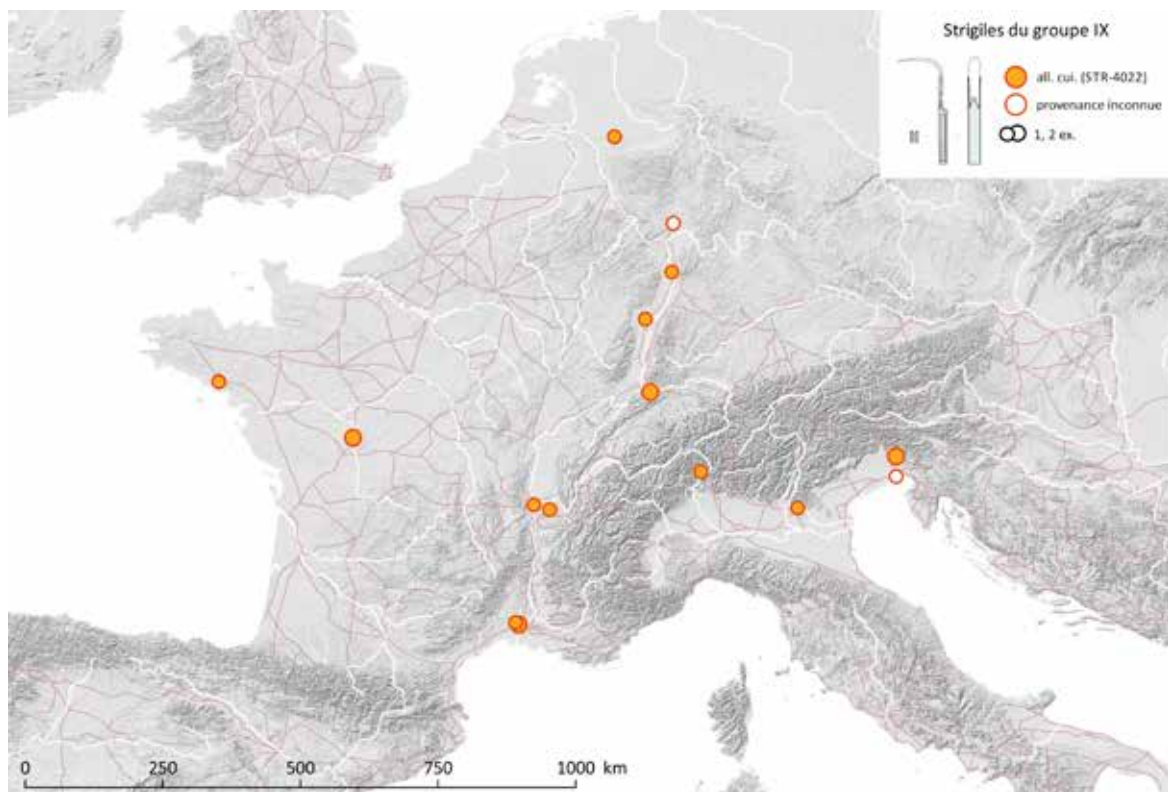


Fig. 112. Répartition des strigiles du groupe IX (STR-4022).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

Trombette – Zera, Ca' di David, hélas non datée¹⁷⁰.

Dès les dernières décennies avant le changement d'ère, le groupe IX connaît une diffusion assez large vers l'ouest et le nord (en particulier par la vallée du Rhin), peut-être à partir de l'Italie du Nord (Fig. 88).

2.9.3. Caractérisation des contextes de découverte en Gaule

La majeure partie des exemplaires de la zone étudiée proviennent de Narbonnaise (4 NMI), puis à part égale en Gaule Lyonnaise (2 NMI) et Aquitaine (2 NMI). Les Germanies et l'Italie du Nord livrent respectivement 6 et 4 individus, tandis que le Tessin en livre 1 seul (Fig. 89).

L'étude croisée des types de contextes et de la nature des sites (Fig. 90) montre qu'en l'état actuel des données, l'ensemble du groupe IX est représenté à part quasi égale sur les sites ruraux et dans les agglomérations. Les strigiles de la série sont majoritairement découverts en contexte funéraire aux abords des sites ruraux (5 NMI sur un total de 9 dans la zone étudiée). Deux strigiles sont issus de contextes classés comme autres et deux sont issus de contextes indéterminés.

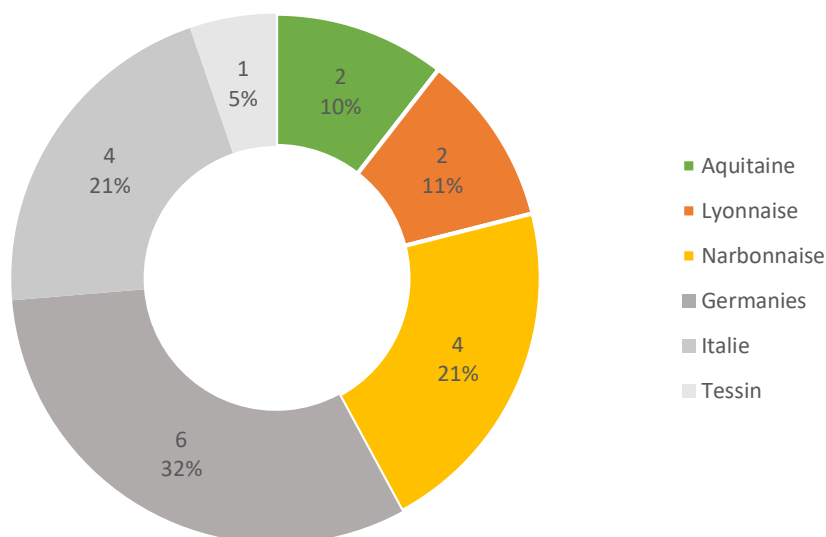


Fig. 113. Répartition des strigiles du groupe IX dans les différentes provinces (19 NMI).

Les cinq strigiles du groupe IX provenant de contextes funéraires sont tous issus d'incinérations (Fig. 91). Parmi ceux-ci, seul le strigile fragmentaire de type IXA2ce de l'établissement routier de Panossas, Les Buissières (38) a fait l'objet d'une offrande primaire (Fig. 92).

¹⁷⁰ Zera, Ca' di David (IT), Verona, Museo Archeologico, inv. 30719, L. 192 mm, l. manche 22 mm, forme IXB2?c : Bolla et Buonopane 2010, p. 418, fig. 4.

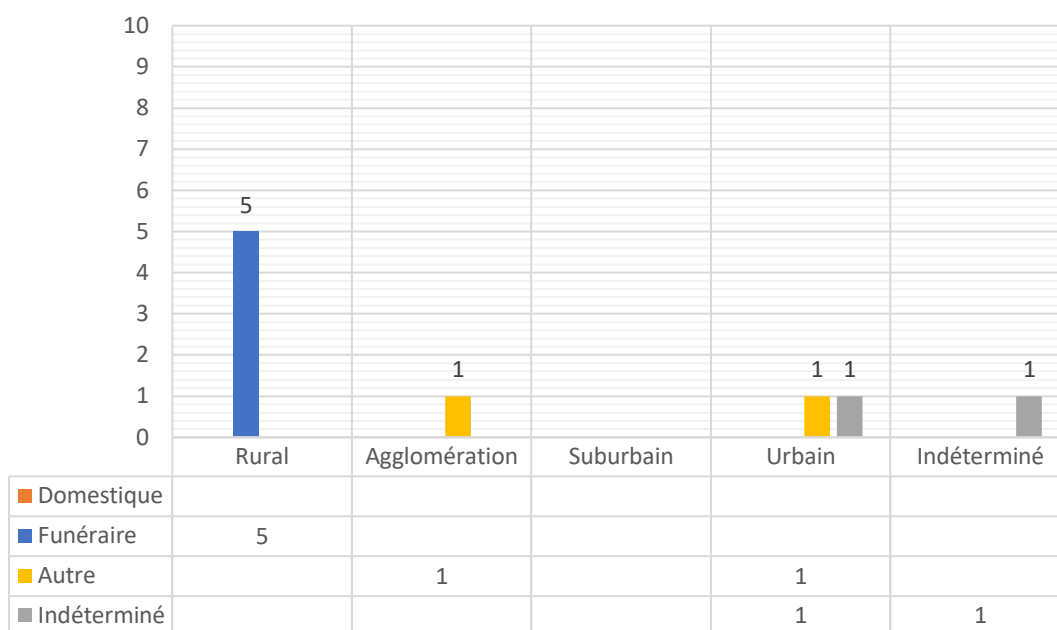


Fig. 114. Répartition quantitative des strigiles du groupe IX en Gaule romaine selon la nature des sites et les types de contexte (9 NMI).

Les contextes « autres » ayant livré des strigiles du groupe IX sont liés à des installations hydrauliques (Fig. 93). Le strigile de type IXA2ce du Parking Jean-Jaurès de Nîmes (30) est issu d'une couche [us 5662] datée de 10 à 20 ap. J.-C.¹⁷¹, correspondant au premier niveau de fonctionnement d'un puits de l'espace « du nymphée ». A Brumath, rue du Général Rampont (67) (Germanie Supérieure), le strigile de type IXB2c provient du comblement d'une cuve maçonnée des thermes, daté entre 65 et 100 ap. J.-C.¹⁷².

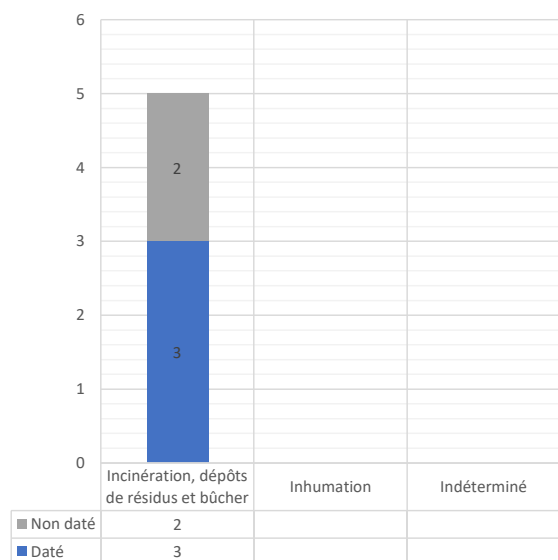


Fig. 115. Répartition quantitative des strigiles du groupe IX issus de contextes funéraires, toutes natures de sites confondues (5 NMI).

Le strigile du Clos du Verbe Incarné à Lyon (69) proviendrait d'une couche d'incendie liée au premier état du site [zone A5, carré 26, 1981], d'après les mentions manuscrites accompagnant l'objet, sans que l'on dispose d'informations plus précises sur

171 Nîmes, Parking Jean-Jaurès (30), inv. 645, us 5662, L. env. 200 mm, l. max. 22 mm, 50/100, type IXA2ce : Manniez 2017, p. 145, 209 : édifice C6, us 5662 : comblement PT5257.

172 Brumath, Rue du Général Rampont (67), L. 182 mm, c. 65/100, type IXB2c : Higelin 2016, p. 163, fig. 209, n° 5835-MCU-6077-4, note 3 : « Informations orales de Cécile Bébien [à M. Higelin] à partir de l'inventaire de la céramique et d'Audrey Habasque par l'étude des deux monnaies très utilisées (un demi-As pouvant être rapproché d'un *Dupondius* de Nîmes et dont la circulation est encore possible début du 2e siècle, ainsi qu'un As probablement de Vespasien) ».

l'interprétation du contexte. Le musée de Vannes (56) conserve une *ligula* d'un strigile de type IXB2c sans provenance connue¹⁷³. Ces deux strigiles sont donc classés parmi les contextes de type indéterminé (Fig. 94).

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Offrande		
						primaire	secondaire	ind.
2	Antran, La Croix Verte (86)	IXA2c	x		-20/20		x ?	
							x ?	
1	Panossas, Les Buissières (38)	IXA2ce	x		TPQ 60	x		
2	Bouillargues, Le Mas de Bourges (30)	IXB2ce	x		-			x
								x

Fig. 116. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe IX issus d'incinérations selon le type d'offrande (5 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Dépôt en position		
						secondaire	tertiaire	ind.
1	Nîmes, parking Jean-Jaurès (30) [us 5662]	IXA2c	x		10/20	x puits		
1	Brumath, rue du Général Rampont (67)	IXB2c	x		c. 65/100		comblement	

Fig. 117. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe IX issus d'autres types de contexte selon leur modalité de dépôt (2 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Dépôt en position		
						secondaire	tertiaire	ind.
1	Lyon, Verbe Incarné (69)	IXB2ce	x		-43/-15 à -10	<i>in situ</i> : incendie		
1	Vannes* (56)	IXB2c	x		-			x

Fig. 118. Tableau récapitulatif des strigiles du groupe IX issus de contextes de type indéterminé, selon leur modalité de dépôt (2 NMI).

173 Cloirec 2001, p. 154 ; rens. A. Gilles.

2.9.4. Etude technique

2.9.4.1. Marques et estampilles connues

Aucune marque n'est recensée sur les strigiles du groupe IX découverts en Gaule. Plusieurs estampilles ont cependant été relevées en Italie. La marque *ANTHARI* figure sur un strigile de type IXB2c à Aquileia (IT)¹⁷⁴. La paire de strigiles provenant d'une tombe de l'époque tibérienne [tombe 2] de la nécropole de Borgo di Ponte, à Cividale del Friuli [UD] (IT), est marquée *SEVERVS* et *RE ?* (type AB1 : cartouches A et B en position 1) pour le premier et *AT[...]* pour le second (type B2)¹⁷⁵.

2.9.4.2. Décors observés

Aucun autre décor que les lignes godronnées formant des cannelures au dos de la *ligula* n'a été relevé sur les strigiles du groupe IX.

2.9.4.3. Etude des dimensions

L'étude des mesures des strigiles afin de détecter d'éventuels standards, normalisations ou évolutions générales pour mettre en lumière des séries de production est compliquée par les habituelles contraintes de conservation et biais de relevés de mesures. Ici, il a été décidé de mesurer la hauteur totale dans le prolongement du manche, en projetant le sommet de la courbure de la *ligula*. Les hauteurs totales des strigiles du groupe IX sont comprises entre 182 et 220 mm (Fig. 95 et Fig. 96). La largeur maximale de la *ligula* est comprise entre 17,5 et 24,5 mm. Les effectifs sont insuffisants pour pouvoir détecter une éventuelle évolution.

174 Giovanni et Maggi 1994, Tav. IV, fig. 1 : Aquileia*, env. (IT), Aquileia, Museo Archeologico Nazionale, inv. 15964, L. act. 172 mm, l. 32 mm, type IXB2c, timbre *ANTHARI*.

175 Giovanni 2006, p. 31, 36-37, tav. II n° 1, tav. III, n° 1 : Cividale del Friuli, Borgo di Ponte [UD] (IT), Museo Archeologico Nazionale, tomba 2, 14/37 ?, timbres *SEVERVS*, *RE ?* et *AT[...]* (2 ex.)

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Hauteur totale (mm)	Larguer max. <i>ligula</i> (mm)	Ex .
1	Lyon, Verbe Incarné (69)	IXB2ce	x		-43/-15 à -10	act. 108	24,5	A
2	Antran, La Croix Verte (86)	IXA2c	x		-20/20	188	19	B
						185	19	C
1	Nîmes, parking Jean-Jaurès (30) [us 5662]	IXA2c	x		10/20	c. 220	27	D
1	Panossas, Les Buisnières (38)	IXA2ce	x		TPQ 60 ?	act. 96,2	23,7	E
1	Brumath, rue du Général Rampont (67)	IXB2c	x		c. 65/100	182	17,5	F
2	Bouillargues, Mas de Bourges (30)	IXB2ce	x		-	-	-	G
1	Vannes* (56)	IXB2c	x		-	-	-	H

Fig. 119. Tableau récapitulatif des dimensions des strigiles du groupe IX, classés en fonction de la datation du contexte (9 NMI).

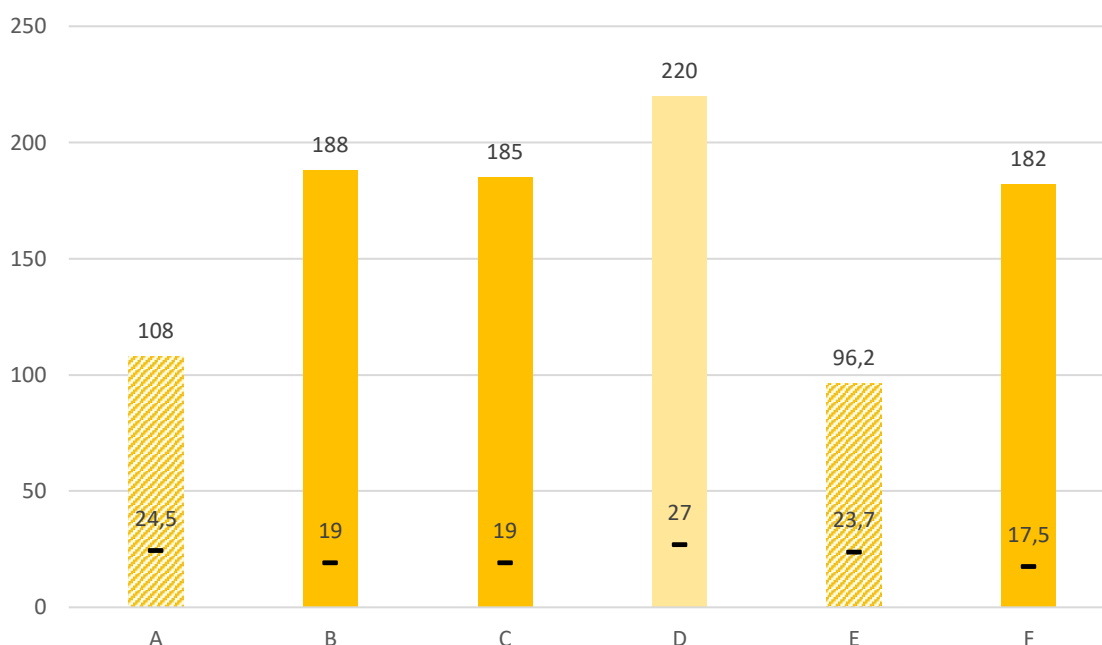


Fig. 120. Histogramme des hauteurs (en haut) et largeurs (en bas) des strigiles du groupe IX (en mm) (6 NMI). Orange : alliage cuivreux. Objets complets : couleurs foncées ; couleurs claires : mesures approximatives. Objets fragmentaires : stries obliques.

2.9.5. Hypothèses de centres de production

Aucune trace directe d'ateliers (structures, rejets ou moules) produisant des strigiles ne semble avoir été découverte à l'heure actuelle. Etant donné la faiblesse des effectifs, il est difficile de proposer des hypothèses sur la localisation des productions.

Bien que le groupe soit très homogène, la recherche de parallèle montre l'existence d'au moins trois estampilles : *SEVERVS* (et *RE ?*), *ANTHARI* et *AT[...]*, toutes découvertes en Italie, ce qui conduit à envisager au moins trois fabricants différents. Cette donnée paraît cohérente avec la durée de circulation du groupe, environ 150 ans. La carte de répartition et la chronologie de diffusion suggèrent l'hypothèse d'une production nord italienne.

2.10. Groupe X : Strigiles sans manche : STR-4016

2.10.1. Description morphologique du groupe et variabilité interne

Groupe X
ligula sans trace
 d'emmanchement,
 de forme, de largeur
 et de courbure
 variable



Strigile constitué d'une *ligula* de forme variable, plus ou moins large et arquée, dont le dos peut être lisse ou cannelé, sans aucune trace d'emmanchement (Fig. 97). En l'état des données, ce groupe n'est pas attesté en Gaule dans sa version métallique. Cela est peut-être dû à un défaut d'identification de cette forme inhabituelle par les spécialistes. Il existe une forme équivalente en os (STR-4014).

Fig. 121. Schéma des strigiles sans manche du groupe X.

2.11. Strigiles atypiques

2.11.1. Description morphologique

Il faut signaler l'existence à Vid, Narona (HR) d'un strigile rectiligne (STR-4019) en argent dont la *ligula* est placée dans le prolongement du manche. Cette forme pourrait être l'équivalent métallique des strigiles rectilignes en os et en ivoire présents en Gaule (STR-4007) et constituerait en cas de découverte de parallèles métalliques un groupe XI, dont la *ligula* serait de forme 5.

Outre cette forme particulière, plusieurs strigiles n'entrent pas dans les groupes définis précédemment et semblent avoir fait l'objet de réparations ou être des exemplaires uniques. Les descriptions et dessins de certains strigiles évoquent différents dispositifs.

Ainsi à Corseul, îlot des Champs Courbés (ou îlot central de Monterfil II) (22), G. Le Cloirec a mis en évidence l'existence d'un strigile composite constitué d'une *ligula* en fer et d'un manche (en

matière périssable ?) assemblés grâce à une douille en alliage cuivreux et maintenus au moyen d'une ficelle dont la restauration a relevé de nombreuses traces¹⁷⁶. Aucun élément de datation contextuelle n'est disponible pour cet objet provenant d'une couche perturbée par les labours [us 41] sur ce site du secteur commercial de la ville antique¹⁷⁷.

La description du strigile découvert dans le remblai du captage de la Source Chomel à Vichy (03) mentionne également l'existence d'une douille sur un strigile en fer¹⁷⁸.

Ces systèmes de douilles ne sont pas les seuls dispositifs d'emmanchement atypiques attestés. A Augst [BL] (CH), E. Riha avait relevé d'autres techniques d'assemblage. Base de la *ligula* repliée pour enserrer un manche en matériau périssable¹⁷⁹ et pièce intermédiaire à appendices latéraux¹⁸⁰ sont autant de dispositifs évoquant des réparations de la jonction entre manche et *ligula*, partie active soumise à des contraintes mécaniques lors de l'utilisation.

2.12. *Ligulae* fragmentaires : STR-4005

Le point de jonction entre manche et *ligula* ne constitue pas la seule zone de fragilité des strigiles. En dépit des rainures et/ou cannelures en relief formant des ogives (traitement c) et côte longitudinale (traitement f), les extrémités de *ligulae* brisées témoignent de contraintes exercées sur la pointe, partie particulièrement fragile.

Les pointes de *ligulae* ne sont bien souvent pas suffisamment caractéristiques pour identifier à quel groupe elles se rattachent, même si l'on tient compte de la largeur ou du traitement du dos de la *ligula*. En revanche, certaines associations entre les courbures de *ligulae* et des groupes de manches ne sont pas attestées à ce jour sur les strigiles complets. Les *ligulae* - dont il est possible de restituer la courbure - peuvent être rapprochées par déduction d'un ou de plusieurs groupes de manche, et inversement (Fig. 98 et Fig. 99).

176 Cloirec 2001, fig. 15, n° 35 : «L'instrument est incomplet. Il se compose d'un manche de section carrée séparée de la gouge par une zone plane ayant permis la soudure de deux plaques de bronze. De nombreuses traces de ficelle ont été identifiées au moment de la restauration de l'objet par le laboratoire UTICA (n° d'enregistrement 91.243)». La *ligula* en fer est placée dans le prolongement du manche, mais sa fragmentation en deux parties rend la restitution de son angle de courbure impossible (courbure 2 ou courbure atypique ?).

177 Cloirec 2001, fig. 15, n° 35 : «L'instrument est incomplet. Il se compose d'un manche de section carrée séparée de la gouge par une zone plane ayant permis la soudure de deux plaques de bronze. De nombreuses traces de ficelle ont été identifiées au moment de la restauration de l'objet par le laboratoire UTICA (n° d'enregistrement 91.243)». La *ligula* en fer est placée dans le prolongement du manche, mais sa fragmentation en deux parties rend la restitution de son angle de courbure impossible (courbure 2 ou courbure atypique ?).

178 «Un strigile en fer, long de 0,22 m, à douille et à pointe losangée et dont les bords étaient biseautés» : Corrocher 1982, p. 131-144 ; Corrocher et Piboule 1989, p. 143, n° 306.

179 Riha 1986, p. 26, Taf. 8, n° 67.

180 Riha 1986, p. 26, Taf. 8, n° 66.

		Courbure			
		1	2	3	4
Groupe	I		x		
	II	x	x	x	
	III	x		x	
	IV				x
	V			x	
	VI			x	
	VII				x
	VIII		x		x
	IX		x		

Fig. 122. Tableau récapitulatif des associations entre forme du manche et courbure de la *ligula*.

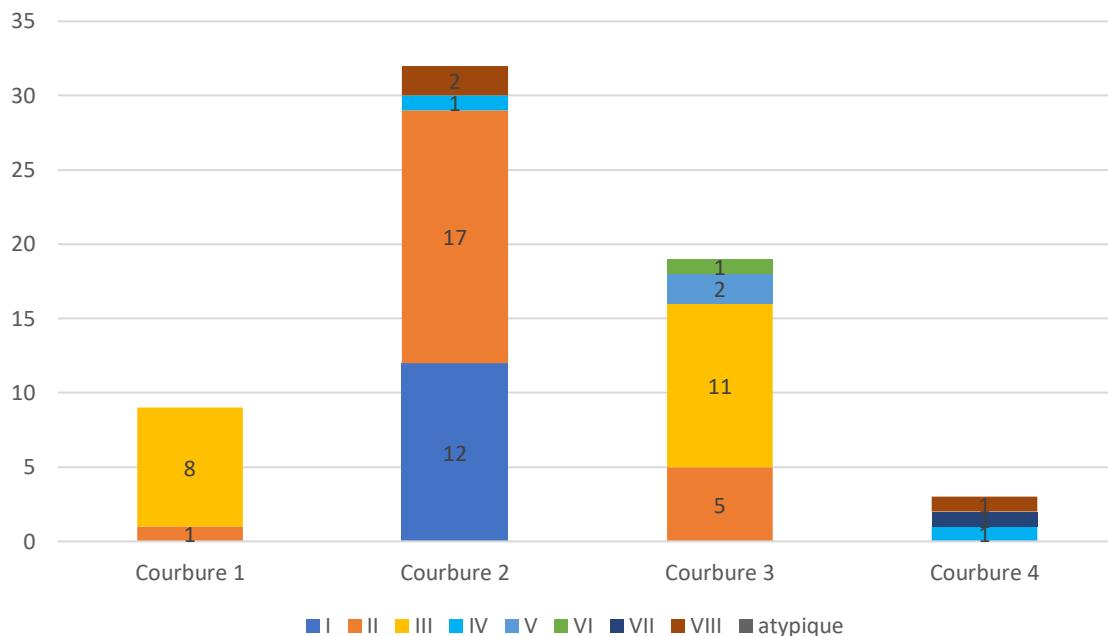


Fig. 123. Répartition quantitative des courbures de *ligulae* en fonction des groupes de manches (62 ex. archéologiquement complets sur 241 NMI).

En contexte funéraire, les pointes de *ligulae* sont assez rares¹⁸¹ et peuvent témoigner au moins pour les strigiles en alliage cuivreux d'offrandes primaires, surtout si elles sont brûlées. Les exemplaires en fer sont souvent trop dégradés pour établir s'ils ont été déposés complets dans la tombe en offrande secondaire ou s'ils ont brûlé avec le corps sur le bûcher. Les pointes de strigiles isolées sont plus fréquentes en contextes domestiques où elles se trouvent alors dans des couches de rejets ou de remblais¹⁸² (Fig. 100 et Fig. 101).

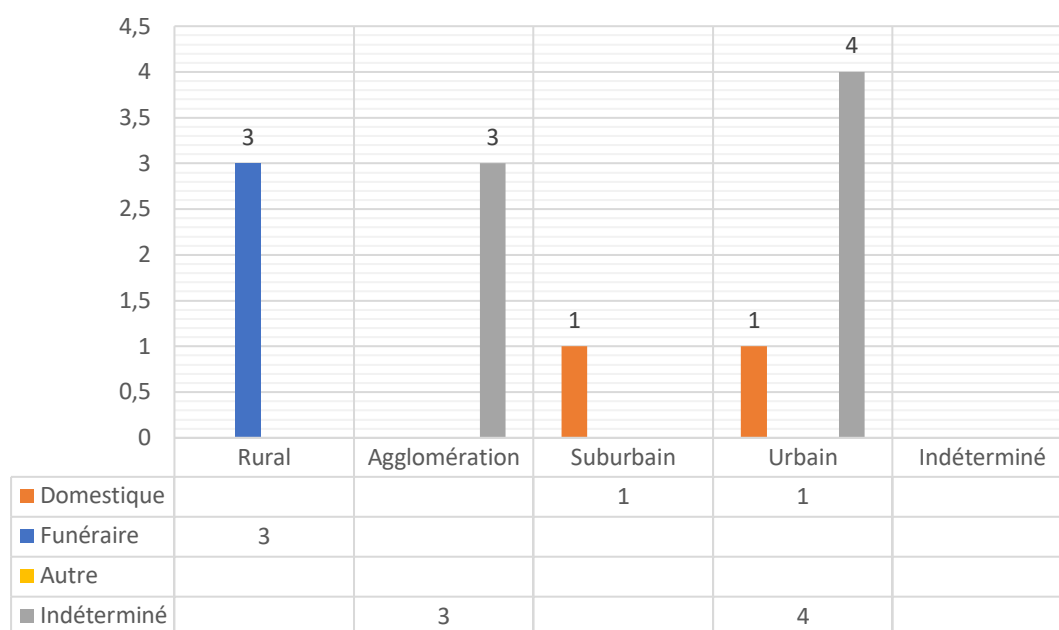


Fig. 124. Répartition quantitative des *ligulae* des strigiles fragmentaires en Gaule romaine selon la nature des sites et les types de contexte (12 NMI).

181 Exemples de pointes de *ligulae* en contextes funéraires, ici ruraux : Aizier, Hameau de Flacq (27), incinération datée du second tiers du IIe s. selon F. Mallet : Fauduet 1992, p. 124, n° 916bis ; Mallet 2009, p. 136 ; Boé, Bordeneuve-de-Bory (47), tombe à char, incinération datée du dernier quart du Ier s. av. J.-C. selon F. Mallet et du troisième quart du Ier s. av. J.-C. d'après l'étude céramologique selon M. Schönfelder, suivi par A.-L. Brives : Schönfelder, Sion et Sion 2000, p. 59-81 ; Schönfelder, Ankner et Jöris 2002, p. 88 ; Brives 2008, p. 327-328, n° 777 ; Mallet 2009, p. 139.

182 Exemples de pointes de *ligulae* en contextes domestiques urbains : Sainte-Colombe-lès-Vienne, 3 rue Garon (69), rens. A. Carbone, étude en cours ; en contexte domestique suburbain : Fréjus, Les Aiguières (83) : Goudineau et al. 2009, p. 162, fig. 53, n° 688 ; Gébara, Digelmann et Zink 2012, p. 404, n° 61, 76* ; exemples en contextes indéterminés urbains : Arles, lit du Rhône (13), Musée départemental Arles antique, inv. RHO.2009.10.485, rens. M. Feugère ; Lyon, Verbe Incarné (69), hors contexte : Vigier 2012, pl. 45, n° 131 ; Lyon (69), sans précision, tiroir « non répertorié » : Vigier 2012, pl. 45, n° 132 ; Marseille (13), sans précision : base Joconde ; Mallet 2009, p. 134 ; exemples en contextes indéterminés issus d'agglomérations : Perpignan, Ruscino (66) (2 ex.) : Kotarba, Castellvi et Mazière 2007, p. 470, n° 136 ; Le Langon, Les Ouches (85) : Feugère 1997, p. 121 ; Mallet 2009, p. 142.

Effectif (NMI)	Site	Type	All. cui.	Fer	Datation	Hauteur totale (mm)	L. max. act.
2	Boé (47) [T]	---a	x		-50/1	-	-
1	Fréjus, Les Aiguières (83)	---a	x		-25/80	act. 61	19
1	Le Langon, Les Ouches (85)	---c	x		50/100	-	-
1	Aizier, Flacq (27) [T inc.]	---a	x		133/166	act. 64	-
1	Sainte-Colombe-lès-Vienne, 3 rue Garon (69)	---a	x		-	act. 63,5	16
1	Arles, lit du Rhône (13)	---a	x		-	-	-
1	Marseille (13) [HC]	---c	x		-	-	-
2	Perpignan, Ruscino (66)	---c	x		-	-	-
1	Lyon* (69) [HC]	--2a	x		-	act. 77	14
1	Lyon, Verbe Incarné (69) [HS]	--2c	x		-	act. 72	13

Fig. 125. Tableau récapitulatif des dimensions des *ligulae* des strigiles fragmentaires en alliage cuivreux, classés en fonction de la datation du contexte (12 NMI).

2.13. Les mentions : STR-4013

Les strigiles simplement mentionnés, sans indication descriptive permettant de préciser leur forme, mais pour lesquels on dispose parfois du matériau, de mesures et de données chronologiques ou contextuelles, sont regroupés dans le tableau suivant (Fig. 102). Les données relatives à la nature du site et au type de contexte de découvertes sont récapitulées dans un tableau (Fig. 103).

Parmi ces mentions, il faut signaler la présence d'estampilles sur les strigiles de Champdôtre, Pré Beuley ou Bouley (21), Cancon, Le Barrou (47) et Reims, Les Trois Piliers (51) et un probable décor niellé sur un strigile de Luxeuil-les-Bains, du Parc des Thermes (70)¹⁸³.

183 Champdôtre, Pré Beuley ou Bouley [21] (FR), var. c ; var. b, «strigile en bronze estampille V...anusi», fouille R. Baujard 1922 (2 ex.) : Provost 2009, p. 150, n° 138 ; Cancon, Barrou [47] (FR), L. 300 mm, var. b, fouilles XIXe s., «strigile en bronze portant gravé, en haut du manche, le nom Aseros» : Fages 1995, p. 183, n° 048 ; Reims, Les Trois Piliers [51] (FR), Musée archéologique, var. a, «un racle ou strigile (?) portant au revers l'inscription VIII» : Chossenot, Estéban et Neiss 2010, p. 221, n° 454, B16 ; Luxeuil-les-Bains, Parc des Thermes [70] (FR), Musée de la Tour des Echevins, var. a, fouilles XVIIIe s. ; var. b, fouilles 1851, «très beau strigile en bronze, incrusté de dessins en argent» : Faure-Brac 2002, p. 275, 277, n° 311, 7*.

Effectif (NMI)	Site	Matériau			Datation	L. totale (mm)	Nature du site			
		Ind.	All. cui.	Fer			Rural	Agglomération	Suburbain	Urbain
1	Soissons, Les Longues Raies (02)			x	80/400				F	
1	La Bâtie-Montsaléon (05)		x					I		
1	Nice, Cimiez (06)		x							I
1	Auxon, Blaine (10)		x					I		
1	Bram, avenue Ernest Léotard (11)			x				D		
1	Narbonne, Gare SNCF Champ Bénazet (11)		x							I
1	Narbonne, Port-la-Nautique (11)	x							I	
1	Marseille, Plaine Saint-Michel (13)			x	-400/-200				F	
1	Marseille, Sainte-Barbe (13) [T92]			x	-30/200				F	
1	Marseille, Sainte-Barbe (13) [T381]			x	-30/200				F	
2	Arpajon-sur-Cère, enclos de Larmandie et de Gauthier (15)	xx						FF		
1	Saintes, Carrières de la Croix (17)		x						I	
1	Saintes, Cimetière Saint-Vivien (17)		x		-20/150					D
2	Saintes, thermes de Saint-Vivien (17)	xx								AA
1	Bruère-Allichamps, Les Terres Noires (18)			x				I		
1	Saint-Angel, près de Montjoly (19)			x		210	F			
1	Champdâtre, Pré Beuley ou Bouley (21)			x			I			
1	Champdâtre, Pré Beuley ou Bouley (21)		x				I			
1	Dijon*, Musée Archéologique (21)			x				I		
1	Dijon*, Musée Archéologique (21)		x					I		
3	Die* (26)		xxx							III
1	Pîtres (27)		x					I		
1	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T18]			x	-25/15			F		
2	Boissières, à proximité du Château (30) [T]		xx				FF			
2	Nîmes, Av. J. Jaurès partie sud (30) [T99]		xx						FF	
2	Nîmes, Av. J. Jaurès partie sud (30) [T100]			xx					FF	
1	Nîmes, Courbessac (30)			x					F	
1	Nîmes, 94 route de Beaucaire (30) [T33]			x					F	
1	Nîmes, Route de Beaucaire (30) [T42]			x					F	
1	Nîmes, Route d'Avignon (30) [T55]			x					F	
2	Nîmes, Saint-Baudile (30)		xx						FF	
1	Nîmes, Tour Magne (30) [T]		x						F	
3	Nîmes, rue Pierre Sépard (30)			xxx					FFF	
2	Saint-Gervasy, cimetière (30)	xx					FF			
1	Tresques, Blagnas Courac I (30)			x				F		
1	Auterive, Champ du Purgatoire (31)		x				A			
2	Belbèze-en-Comminges, Roche de Montuet (31)	xx					II			
2	Martres-Tolosane, Chiragan (31)	xx					II			
1	Montmaurin, La Hillière (31)		x				I			
1	Saint-Bertrand-de-Comminges, Thermes du Nord (31)		x			200				I
1	Auch (32)			x						I
1	Castelnau-le-Lez, Colline de Navitau (34) [T5]			x	-50/1			F		
2	Lattes, La Céreirède (34) [T2]			xx	-75/-25			FF		
2	Lattes, nécropole (34)	xx						FF		
2	Murviel-les-Montpellier, propr. Grasset (34)			xx	80/120			FF		

2	Vienne (38)	xx								II
1	Beauce-la-Romaine, Tripleville / ferme de la Moissonnière (41) [HT]	x					F			
1	Gien, Gien-le-Vieux (45)			x				D		
1	Orléans, lit de la Loire (45)		x							I
1	Santeau (45)			x			I			
2	Triguères, Bourg (45)		xx					AA		
1	Cahors, lycée Clément-Marot (46)			x						I
1	Cancon, Barrou (47)		x			300	D			
1	Le Mas d'Agenais (47)		x				I			
1	Villefranche-du-Queyran (47)		x			act. 150	I			
1	Avranches, rue Ormont- Le Carmel (50)	x								D
1	Prosnes, Les Charbons (51)	x					A			
1	Reims, Les Trois Piliers (51)	x								D
1	Villeseneux, L'Homme Mort (51)			x			F			
1	Langres, Grand Séminaire (52)	x								I
2	Crézilles, Le Quart des Thermes (54)		xx				DD			
1	Meuse* (55)		x				I			
1	Naix-aux-Forges, nécropole sud-est du Breuil Cocusse (55)	X							F	
1	Rouhling, Heidenhaueser Les Maisons Paiennes (57)			X			D			
2	Bavay (59)		xx							II
1	Bavay (59)		X							I
1	Bavay (59)		x							I
1	Bavay (59)		x							I
2	Fressain, Chemin de fer de Somain à Aubigny (59)	xx					II			
1	Cuignières, Les Fonds ou Chemin de la Vieille Eglise (60)			x				D		
1	Arras (62)			X						D
1	Clermont-Ferrand, Cours Sablon (63)			x						D
1	Luxeuil-les-Bains, Parc des Thermes (70)	X						A		
1	Luxeuil-les-Bains, Parc des Thermes (70)		X					A		
1	Saint-Léger-sous-Beuvray, Mont Beuvray (71)	X				270		I		
1	Tournus, Belné (71)	X					D			
1	Aix-les-Bains, Parc de Verdure (73)	X						D		
1	Thonon-les-Bains, Les Rives (74)		X					D		
1	Paris, rue Le Goff rue Malebranche rue Gay-Lussac rue Royer Collard (75)		x							I
1	Eslettes, Bois de M. Perquier (76)			x			F			
1	Etretat, La Côte-du-Mont (76)	x					A			
1	Rouen, espace du Palais (76)		x							D
2	Jouars-Pontchartrain (78)	xx						II		
2	Rom, domus au balnéaire privé (79)		xx					DD		
1	Sainte-Eanne, Les Châteliers (79)			x			D			
1	Fréjus, Espace Mangin (83)		x							D
1	Fréjus, L'Argentière (83)		x							D
1	Fréjus, Les Aiguières (83)			x		act. 105				D
1	Fréjus, Moulin à Vent I (83)		x			act. 140				D
1	La Rocquebrussanne, Grand Lou I / Le Sam Buc (83)		x				D			
1	Saint-Cyr-sur-Mer, Les Baumelles (83)		x				D			
2	Six-Fours-les-Plages (83)	xx					II			
1	Apt, quartier de la Madeleine (84)	x							F	

2	Vaison-la-Romaine (84)			xx				FF		
1	Vaison-la-Romaine, Maison à la Tonnelle ex Prétoire (84)		x			200			D	
1	Vaison-la-Romaine, Saint-Laurent (84)		x					F		
1	Le Bernard (85)	x						F		
1	Le Langon, Les Ouches (85)	x			50/100			I		
1	Noirmoutier-en-Ile, Plateau Saint-Hilaire (85)			x			D			
1	Plombières-les-Bains (88)		x					I		
Total par matériau		35	50	40	Total par nature de site		35	34	28	28

Fig. 126. Tableau récapitulatif des mentions de strigiles recensées, selon la nature du site et le type de contexte (F : funéraire ; D : domestique ; A : autre ; I : indéterminé) (125 NMI).

	Rural	Agglomération	Suburbain	Urbain	Total
Funéraire	8	12	23	-	43
Domestique	9	7	2	9	27
Autre	3	4	-	2	9
Indéterminé	15	11	3	17	46
Total	35	34	28	28	125

Fig. 127. Tableau récapitulatif des mentions de strigiles recensées, classées par nature de site et type de contexte.

La carte de répartition des mentions reflète l'état de la recherche et permet de compléter, tout en restant prudent, la vision d'ensemble de la diffusion du strigile en Gaule (Fig. 104).

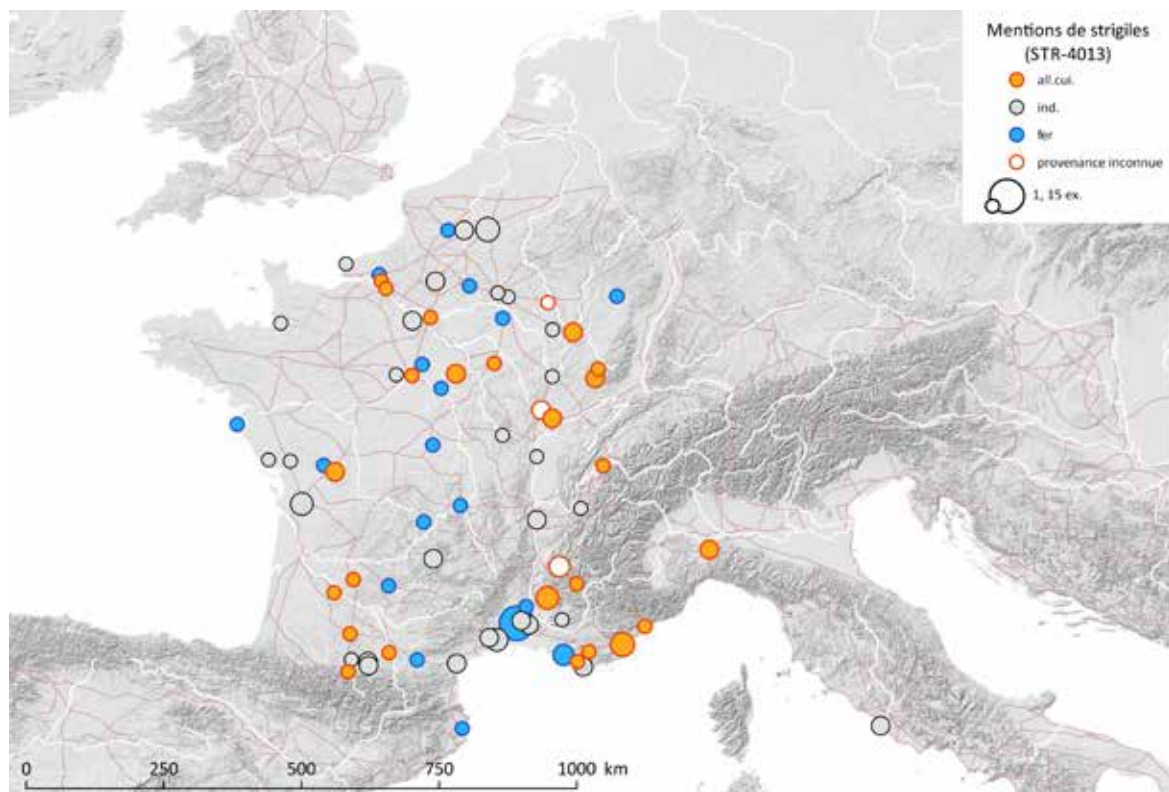


Fig. 128. Carte de répartition des mentions de strigiles (STR-4013).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte Hillshade : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

3. Etude typo-chronologique des anneaux porte-strigiles

Des strigiles identiques ou dépareillés sont parfois réunis en trousseaux sur un anneau dit « porte-strigiles ». Ces assemblages, qui permettent de transporter plus commodément l'équipement nécessaire au baigneur, peuvent également comporter d'autres accessoires liés aux pratiques thermales, tels qu'une patère ou un aryballe suspendu par une chaînette¹⁸⁴. Le matériau, la forme générale, la section ainsi que le système de fermeture de ces anneaux porte-strigiles sont variables.

Pour chaque groupe de strigiles sera indiqué le ou les types d'anneaux porte-strigiles associés.

3.1. Groupe des anneaux porte-strigiles circulaires :

Plusieurs types d'anneaux porte-strigiles de forme circulaire peuvent être définis en fonction de leur système de fermeture et de leur décor (Fig. 105).

Le **type 1** peut être décrit comme un anneau plat possédant une section quadrangulaire, plus ou moins épaisse. En écartant latéralement les deux extrémités de l'anneau, qui se recouvrent parfois légèrement¹⁸⁵, il est possible d'enfiler ou de retirer les strigiles. Ce système d'ouverture **par torsion** latérale, qui repose uniquement sur l'élasticité du métal, a tendance à fragiliser l'objet.

En fer, ce type d'anneau est présent en Gaule dans la tombe 19 de la nécropole de Beaucaire, Les Marronniers (30), datée entre 75 et 50 av. J.-C. Celle-ci contenait deux strigiles en fer de type IIA2f et VIIIA2a montés sur un anneau d'allure assez massive, de 85 à 90 mm de diamètre externe, pour c. 7,5 mm d'épaisseur et 11 mm de largeur¹⁸⁶ (APS-3003). A Langlade, Le Vigneaud (30), dans un mausolée daté de la fin du 1er s. ap. J.-C. (80/100), ce type d'anneau (D. 73 mm ; l. 5 mm ; Ep. 2 mm) est associé à quatre strigiles en fer de type IA2a, dont les manches sont ajourés d'une fente¹⁸⁷. A Ébouleau, La Côte du Roquet (02), ce type d'anneau, cette fois-ci en alliage cuivreux (APS-4003), est associé à trois strigiles en alliage cuivreux de type IB-c découverts anciennement en prospection pédestre sur un possible site d'habitat rural interprété comme *villa*¹⁸⁸ (Fig. 106).

Des variantes décorées sont connues pour ce type : une extrémité comporte deux têtes animales affrontées autour d'une sphère (balle ?) (**variante 1a : chiens ; variante 1b : lions**)¹⁸⁹. Ces variantes

184 Par exemple, Bardiès et al. 2009, p. 96, cl. 14 : Napoli* (IT), Musée archéologique national, inv. 69904 a-f, datation : 1er siècle ap. J.-C. : « trousseau d'athlète » en bronze, constitué de trois strigiles de type IIA2a (?), d'une patère et d'un aryballe suspendu par trois chaînettes à un anneau, le tout réuni sur un anneau plat à incision marginale. Celui-ci est orné de deux têtes d'animaux affrontés (chiens ?) aux gueules ouvertes) de part et d'autre d'une sphère (balle ?) qui émergent de calices ou de chapiteaux à volutes.

185 Sur le même principe que les anneaux porte-clés actuels.

186 Tendille 1981, p. 67, fig. 4, n° 22c.

187 Etude en cours M. Feugère.

188 Espérandieu et al. 1906 : *C.I.L.* XIII, 10027, 184 ; Pichon 2003, p. 222, n° 274, fig. 255. Le *C.I.L.* place la découverte à Goudelancourt-lès-Pierrepont, ce qui diffère de la C.A.G.

189 Riha 1986, p. 10, Abb. 1 : Pompei, thermes du forum (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 69904 a-f, 79, var. 1a, têtes de chiens, incision marginale ; voir aussi : London* [London] (UK), London,

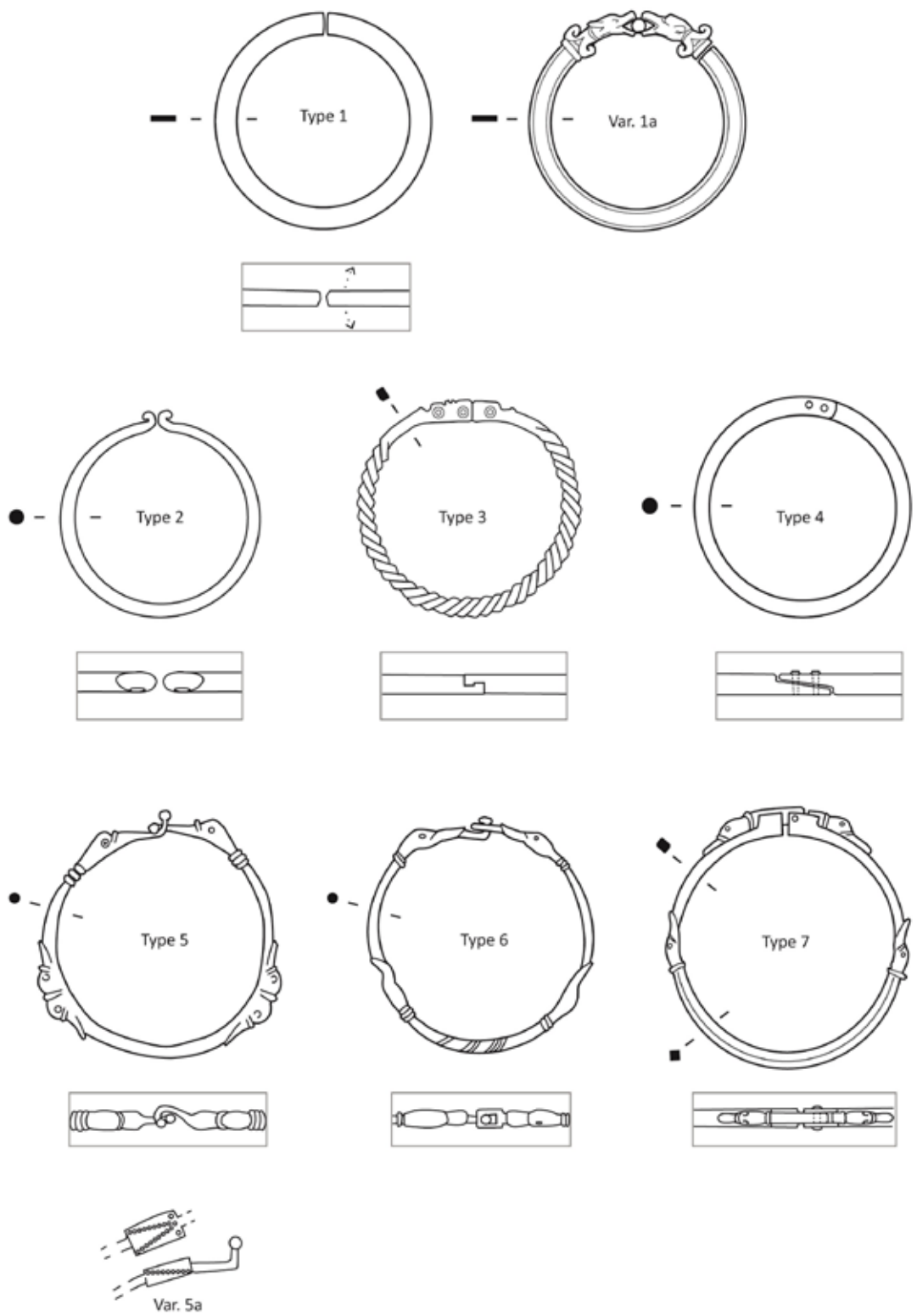


Fig. 129. Typologie des anneaux porte-strigiles circulaires.

correspondent au groupe 1 établi par L. F. Vagalinski pour la Thrace, réunissant les anneaux à « *sculptural knee-joint* »¹⁹⁰ qu'ils soient annulaires, elliptiques ou en forme de « D ». Cet auteur rencontre également la figuration de deux chiens attaquant un sanglier (**variante 1c**)¹⁹¹.

Le **type 2**, en bronze, de section circulaire lisse, possède des **extrémités enroulées** (APS-4005). L'ouverture se fait **par torsion** latérale. Un anneau en alliage cuivreux du type 2 est associé à deux strigiles en fer de type IIA2a dans la tombe 225 du Mail romain à Nîmes (30), datée du Ier s. av. J.-C., voire du milieu de ce siècle selon M. Feugère¹⁹².

Pour les formes les plus simples d'anneaux porte-strigiles comme celle-ci, la confusion est possible avec des éléments de parure comme les torques ou les bracelets (par exemple BRC-3627) ou des éléments de harnachement tels que les anneaux de mors.

Le **type 3**, en bronze, se caractérise par sa section quadrangulaire aux extrémités et torsadée sur la partie médiane (APS-4004). La sépulture à incinération de Boissières, à proximité du Château (30), datée de -30 à -10, a livré deux strigiles de type IIB2c sur un anneau, le tout en alliage cuivreux. L'anneau, d'un diamètre externe compris entre 67 et 72 mm, se ferme par **emboîtement latéral des deux extrémités** (ép. 2,5 mm ; l. 5 mm), sur lesquelles deux petits disques sont estampés (D. c. 1,5 mm)¹⁹³, peut-être pour imiter des rivets.

Ce type d'anneau trouve deux parallèles exacts à la Glyptothèque de München (DE) et à l'Institute of Arts Museum de Detroit (USA)¹⁹⁴, hélas sans provenances.

Le **type 4**, en bronze, est formé d'un jonc de section circulaire, comportant un dispositif de fermeture plus complexe par **recouvrement et goupilles** (APS-3006). Les extrémités du jonc présentent un décrochement et sont amincies jusqu'à la moitié de leur épaisseur afin qu'elles se recouvrent parfaitement une fois superposées. Deux goupilles en fer logées dans l'une des extrémités peuvent s'engager dans deux trous de la seconde, de façon à sécuriser la fermeture.

Ce type, identifié comme anneau porte-strigiles par G. Ulbert¹⁹⁵ ('Typ 2') sur le camp tardo-républicain de Cáceres el Viejo (ES) (2 ex. : D. c. 50 et c. 70 mm), se rencontre en Gaule sur l'*oppidum* de La Liquière à Calvisson (30), où il s'agit d'un élément fragmentaire (L. act. 60 mm) et intrusif

British Museum, inv. 2002,0927.1, D. 122 mm, var. 1b, têtes de lions ; New-York* (USA), New York, Metropolitan Museum of Art, inv. 00.13.9, D. 135 mm, var. 1b, têtes de lions.

190 Vagalinski 1995, p. 442, fig. 34.

191 Oryahovitsa [Stara Zagora] (BG), D. ext. 120 mm, tombe, 100/120 : Vagalinski 1995, p. 442, fig. 34.

192 « Nous proposons de situer les deux tombes accolées du Mail romain entre les années 100 et 50 av. J.-C. avec, au vu de la durée d'utilisation des objets, tous usés ou ébréchés à l'exception d'une assiette Lamb. B5 (n°7), un enfouissement probable dans la seconde moitié de cette période (75-50 avant J.-C.). On peut également ajouter que les armes et autres objets métalliques, faibles indicateurs chronologiques, peuvent parfaitement s'insérer dans cet intervalle. » : Feugère et al. 1995, p. 185.

193 Boissières, « à proximité du Château » [30] (FR), Nîmes, Musée Archéologique, inv. 875-1/1 ; inv. 875.1.2, fouilles 1875, type IIB2 (2 ex.) : Tendille 1981, p. 67-69, n° 24a, b, c ; Provost 1999, p. 249, n° 043 ; Mallet 2009, p. 136.

194 Detroit* (USA), Detroit, Institute of Arts Museum, inv. 1998.59, D. 73 mm : <https://www.dia.org/art/collection/object/strigil-set-ring-87432>.

195 Ulbert 1984, p. 71, Taf. 12, n° 72-73.

dans une couche datée de -600/-575, préalablement identifié comme torque articulé¹⁹⁶. Un exemplaire complet est conservé au British Museum de London (UK) (D. 87 mm)¹⁹⁷ et un exemplaire fragmentaire est répertorié à L'Escala, Ampurias (ES) (L. act. 128,5 mm)¹⁹⁸ (Fig. 7 et Fig. 107).

Les trois types suivants d'anneaux porte-strigiles présentent un décor zoomorphe plus ou moins stylisé de têtes d'anatidés.

Le **type 5**, en bronze, se caractérise par un système de fermeture par **crochetage de deux ergots** bouletés zoomorphes (têtes d'anatidés) placés sur des plans perpendiculaires (APS-3002). D'autres têtes - seules ou opposées deux à deux - sont parfois placées aux tiers du jonc. Les exemplaires dont les têtes d'anatidés très stylisées sont formées par des parallépipèdes avec lignes de points sont classés en tant que **variante 5a**.

En Gaule, un fragment découvert dans le fossé périphérique laténien de la branche nord du sanctuaire de Coirent (63) se rapporte à la variante 5a, bien qu'il ait été identifié comme bracelet¹⁹⁹. Il s'agit d'un fragment permettant de restituer un anneau d'un diamètre d'environ 70 mm. L'extrémité bouletée du crochet n'est pas conservée, mais la tête d'anatidé stylisée à décor de lignes de points est parfaitement similaire aux exemplaires complets découverts par exemple à Stradonice [Böhmen] (CZ) ou à Ancona [AN] (IT)²⁰⁰. Un exemplaire identique (L. act. 60 mm) est issu de la fouille de la Z.A.C. Niel à Toulouse (31), appartient également à cette variante 5a²⁰¹.

Le **type 6**, en bronze, possède lui-aussi un système de fermeture par **crochetage d'un ergot bouleté dans un œillet** (APS-3001). Des têtes d'anatidés sont placées vers les extrémités et parfois également aux tiers du jonc, de section généralement quadrangulaire ou circulaire.

Ce type, identifié comme anneau porte-strigiles par G. Ulbert²⁰² ('Typ 1') sur le camp tardo-républicain de Cáceres el Viejo (ES) (2 ex. : D. c. 50 et c. 60 mm), se rencontre notamment dans les péninsules italienne et ibérique, ainsi qu'en Gaule, où un exemplaire fragmentaire aurait été découvert à Villetelle, Le Sablas (34)²⁰³. Un exemplaire presque complet mais sans provenance est conservé au Musée Gallo-Romain de Fourvière de Lyon²⁰⁴.

Le **type 7**, en bronze ou en argent, dispose d'un système de fermeture articulé plus complexe (APS-3004). Les deux extrémités du jonc de section quadrangulaire comportent deux ailettes rec-

196 Tendille 1980, p. 100 fig. 3, n° 22bis.

197 Prov. inconnue, London, British Museum, inv. 1814,0704.245, D. 87 mm.

http://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?assetId=910013001&objectId=455607&partId=1.

198 L'Escala, Ampurias (ES), Empúries, Museu d'Arqueologia de Catalunya, inv. 7907, L. act. 128,5 mm.

199 Demierre 2006, vol. 3, pl. I, n° 32, inédit : inv. 2002/11194/364.

200 Kysela 2012, 2014, p. 458.

201 Demierre 2015, p. 175-176, fig. 19, n° 20.

202 Ulbert 1984, p. 71, Taf. 12, n° 69-70.

203 Villetelle, Le Sablas (34) (étude en cours Y. Manniez, n° 941) : fragment de l'extrémité comportant l'œillet.

204 Lyon* (69), Musée gallo-romain de Fourvière, inv. E.316 = BP 413 = 45/T44.

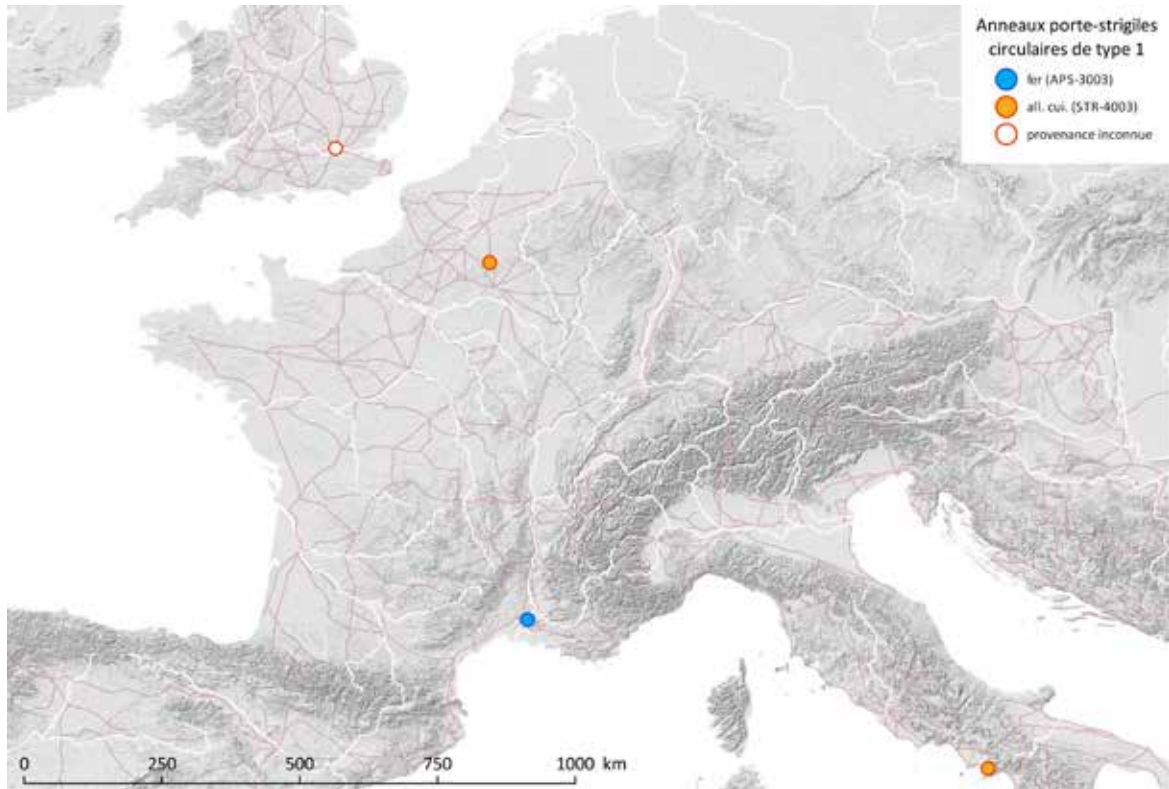


Fig. 130. Carte de répartition des anneaux porte-strigiles du type 1 (APS-3003 ; APS-4003).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

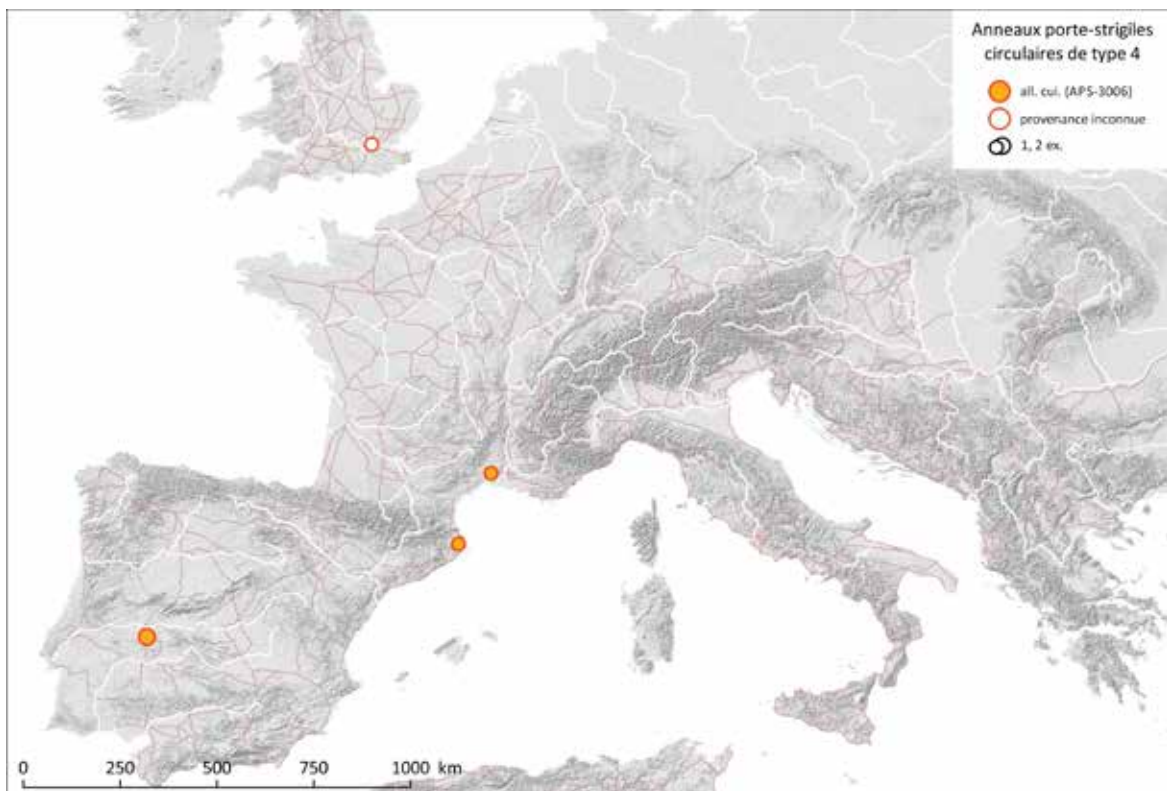


Fig. 131. Carte de répartition des anneaux porte-strigiles de type 4 (APS-3006).

Sources : fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; voies romaines : McCormick et al. 2013 ; DAO E. Vigier.

tangulaires parallèles formant des gouttières. Un loquet, décoré d'une tête d'anatidé, est fixé à l'aide d'un rivet servant d'axe, à l'une des extrémités. Il permet de sécuriser la fermeture en s'engageant dans le logement de l'extrémité opposée (Fig. 109). Lorsqu'il est levé, il devient possible d'effectuer une torsion sur l'anneau afin de retirer ou d'insérer les strigiles.

Sur certains exemplaires, deux autres têtes d'anatidés, diamétralement opposées sur l'anneau, marquent un changement d'orientation de la section dans la partie médiane du jonc. Ce changement d'orientation de la section peut également avoir lieu aux tiers de la longueur. Dans ce dernier cas, il est marqué par des moulures.

Découvert en 1914, l'exemplaire de Ville-en-Tardenois (51), en bronze, comporte une seconde tête d'anatidé en symétrie sur l'extrémité comportant le rivet. Cet anneau porte-strigiles, à l'origine identifié comme torque, serait daté selon la C.A.G. du « Bas-Empire »²⁰⁵. Il faut plutôt suivre G. Ulbert lorsqu'il date cet anneau de la fin de la période laténienne, plus précisément de la 1^{ère} moitié du 1^{er} s. av. J.-C. ou plus tôt, par comparaison avec un parallèle en argent provenant d'une tombe des environs du Lago de Trasimene (IT)²⁰⁶. Un anneau en argent identique mais sans provenance est conservé à Berlin [BE] (DE)²⁰⁷ ; un autre, en bronze, est conservé au musée de Verona [VR] (IT)²⁰⁸, également sans provenance.

G. Ulbert propose que ces anneaux aient été produits dans des ateliers italiens²⁰⁹.

Les exemplaires à décor de têtes d'anatidés trop fragmentaires pour être classés dans l'un des types 5, 6 ou 7 ci-dessus sont à classer en APS-3005. On notera que certains anneaux porte-strigiles circulaires sont trop dégradés pour être attribués à un type ou ne sont connus que par des mentions²¹⁰.

205 Chossenot et al. 2004, p. 734, n° 624, 0005.

206 Oliver 1965, p. 184, fig. 12 ; Ulbert 1984, p. 75-76, pl. 66-67 : Lago Trasimeno, env. [PG] (IT), New York, Metropolitan Museum of Art, inv. 61.88, D. 75 mm, argent.

207 Ulbert 1984, p. 76 : Berlin* [BE] (DE), Berlin, Antikenmuseum ?, argent.

208 Bolla et Buonopane (s.d.), p. 415-416, fig. 2 : la corrosion empêche actuellement d'observer le système de fermeture, qui aurait fonctionné par l'insertion d'une fine barrette, toujours présente : « mediante l'inserimento di una sottile barretta (tuttora presente) nelle teste di volatili presso la chiusura ».

209 Ulbert 1984, p. 77.

210 Marseille, îlot Sainte-Barbe (13), nécropole, T358, datation-30 ou-20/200 : anneau en fer de section et de type indéterminés « peut-être pour la suspension d'un strigile » ; T479, datation 150/200, anneau en fer de section indéterminée, « bracelet ou anneau porte-strigile » ; T15, datation 50/100, anneau en alliage cuivreux de section indéterminée, associé à un strigile de type IIA2a : Moliner et al. 2003, p. 346, T358, n° 541, 370, T479, pl. 35, n° 890, 282, T15, pl. 20, pl. 75-3, n° 30 et 53.

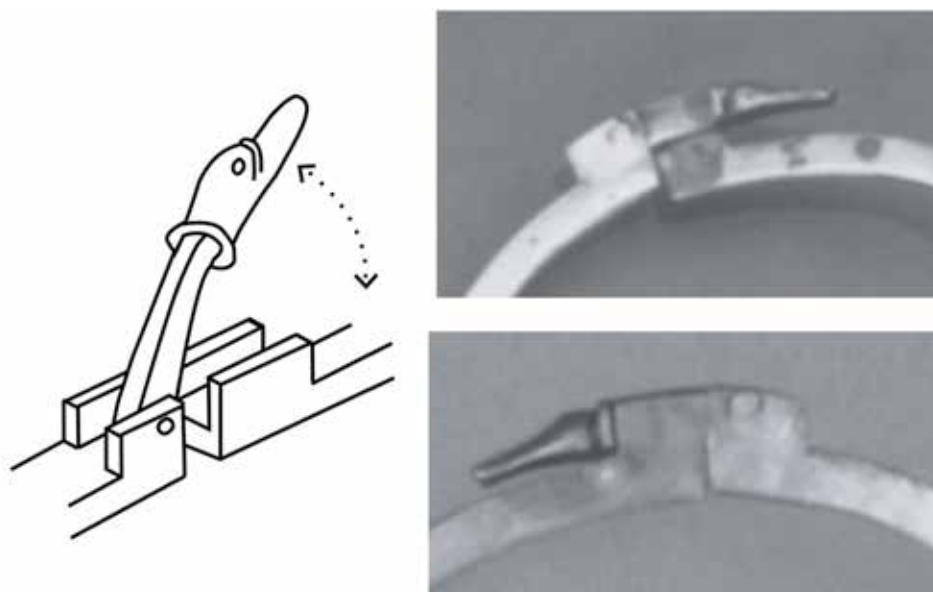


Fig. 133. Schéma de fonctionnement et détails du système de fermeture des anneaux porte-strigiles du type 7.

Sources : détails de photographies extraites de Oliver 1965, p. 184, fig. 12 et von Bothmer 1984, p. 62 ; schéma et DAO : E. Vigier.

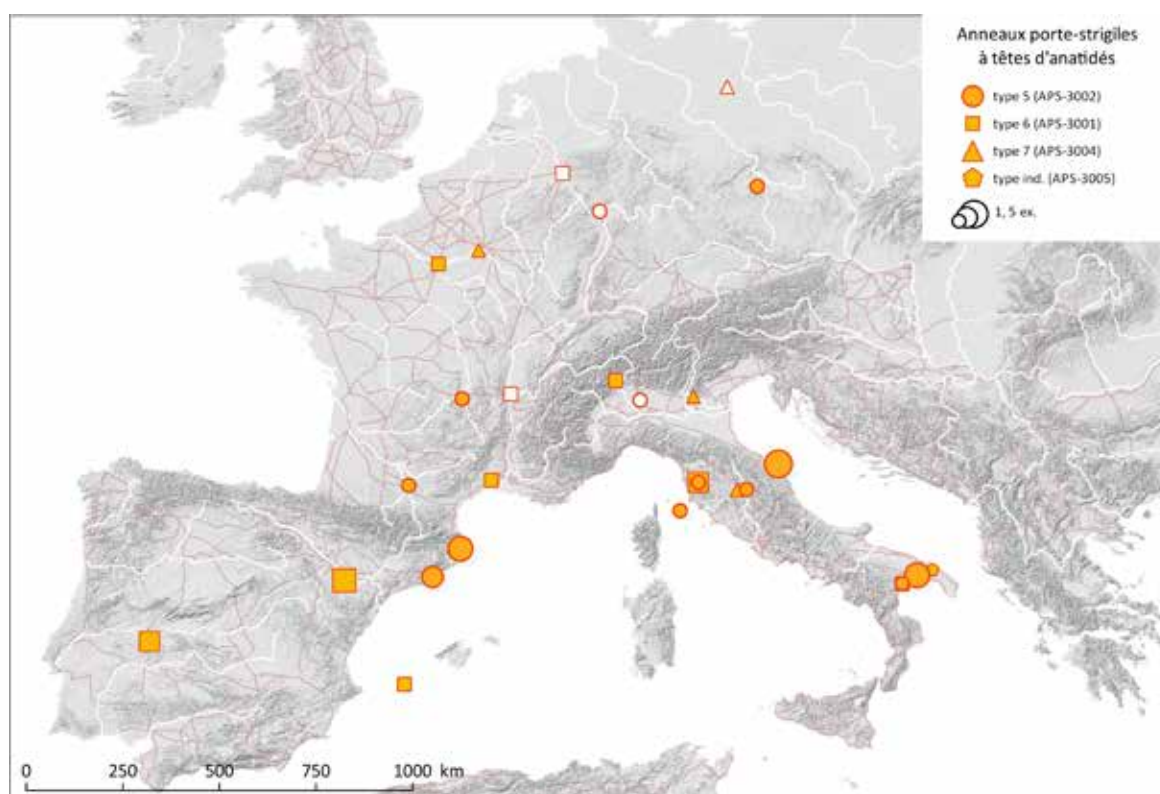


Fig. 132. Carte de répartition des anneaux portes-strigiles circulaires à têtes d'anatidés : type 5 (APS-3002), type 6 (APS-3001), type 7 (APS-3004), type indéterminé à têtes d'anatidés (APS-3005).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

3.2. Groupe des anneaux porte-strigiles en « D » : APS-4001 et APS-4002

Les anneaux en forme de « D »²¹¹, à section rubanée, de largeur et d'épaisseur constantes, existent à la fois en alliage cuivreux (APS-4001) et en fer (APS-4002) (Fig. 110). Souvent mal conservés en raison de leur faible épaisseur, ils peuvent être fragilisés par leur système d'ouverture **par torsion** ou par un éventuel passage au feu dans le cas des tombes à incinération.

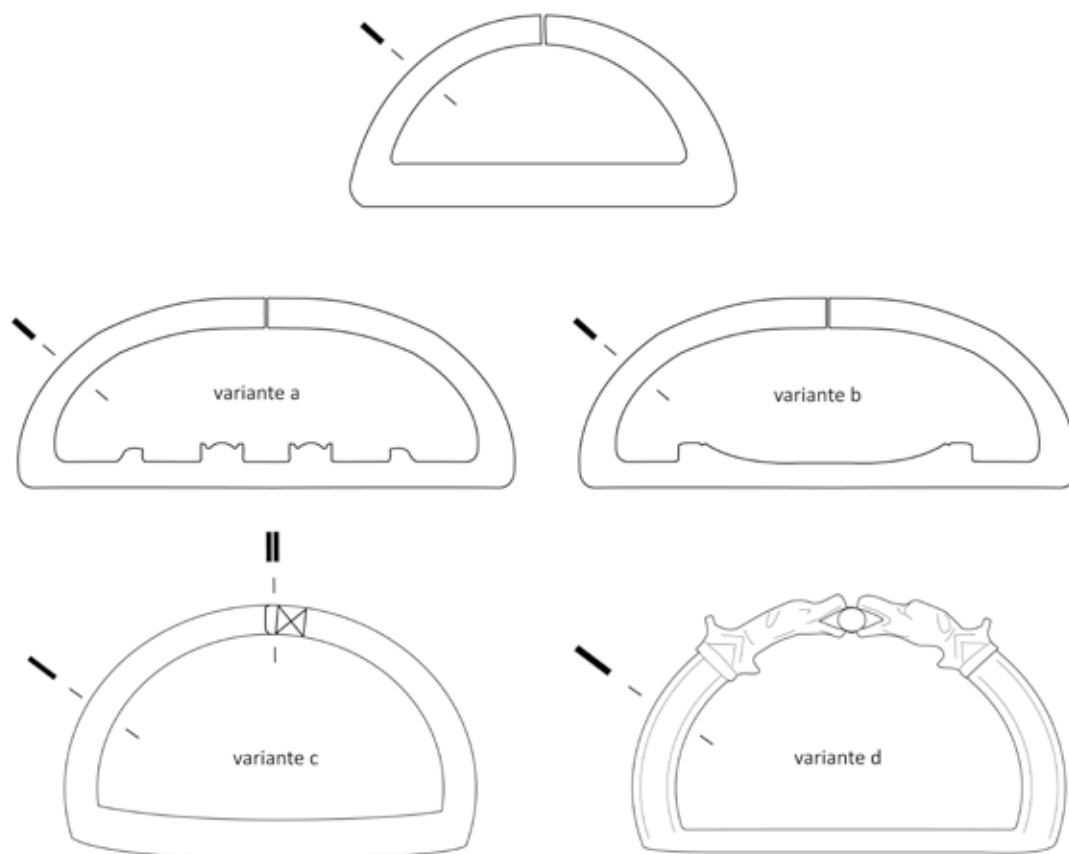


Fig. 134. Typologie des anneaux porte-strigiles en « D ».

Sources : DAO E. Vigier ; variantes c et d : d'après Vagalinski 1995, p. 438 fig. 22, fig. 20, fig. 35.

La tombe à incinération de La Garonne sur la commune de Pignan²¹² (34), datée de 80/100, livre un anneau en fer de ce type, très fragmenté (L. act. c. 50 mm ; L. rest. C. 100 mm ; H. c. 50 mm ; l. c. 10 mm ; Ep. ind.), associé à 4 strigiles de type IIIA3?a.

211 La « barre » du « D » est plus ou moins allongée et l'arc de cercle plus ou moins outrepassé : certains exemplaires ont une forme presque elliptique.

212 Feugère 1996, p. 130 ; Vial et Leclant 2003, p. 325, n° 202, 17* ; Mallet 2009, p. 139.

A Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26), la tombe 258, datée de 100/150, a livré trois strigiles de type IIIA1a montés sur un anneau en « D » en fer (L. 92 mm ; H. 57 mm ; l. 13 mm ; Ep. 2,5 mm), qui semble ouvert à une extrémité de sa barre transversale²¹³. Sur le même site, un tel anneau est présent à deux reprises, associé à une paire de strigiles de type IIA3a (L. 83 mm ; H. c. 50 mm ; l. barre transversale 12 mm ; l. partie courbe 5 mm ; Ep. ind.) et quatre strigiles de type IIIA1a (L. c. 210 mm ; H. c. 115 mm ; l. c. 16 mm ; Ep. c. 3 mm) dans la tombe 158, datée de 140-150/200. L'anneau porte-strigiles du second trousseau est trop fragmentaire pour que l'on puisse décrire son système de fermeture.

Enfin à Lyon, La Favorite I (69), 3 strigiles en fer de type IIA2a, provenant d'une tombe aujourd'hui indéterminée, sont conservés encore enfilés sur la partie courbe de l'anneau en « D », seul élément conservé de l'anneau porte-strigiles. Celui-ci, fragmentaire, mesurait 86 mm de longueur pour 8 mm de largeur et 3 mm d'épaisseur maximum.

Des variantes en alliage cuivreux de ce type en « D » comportent des séparateurs formés par des ressauts ou crans pour maintenir les strigiles en place sur la barre transversale et les empêcher de se heurter pendant leur transport. La **variante a**, qui compte trois à quatre ressauts, est attestée à Lillebonne (76), associée à deux strigiles en alliage cuivreux du type VA3a, dans une tombe datée de 100/220. Cet anneau porte-strigiles, d'une longueur maximale de c. 135 mm, réparé dans l'Antiquité, conserve trois des quatre ressauts d'origine. Le parallèle le plus proche est l'anneau complet reliant une paire de strigiles à manche émaillé provenant de Szöny, Brigetio (HU)²¹⁴ : il présente les mêmes ressauts (STR-4009). Un trousseau conservé au Metropolitan Museum de New-York (USA) possède des caractéristiques similaires avec trois ressauts sur la barre transversale de l'anneau pour quatre strigiles²¹⁵.

Une variante seulement dotée de deux ressauts séparés par un large espace concave est attestée à Herstal (BE) et provient d'une sépulture à incinération masculine datée de 150/200²¹⁶ (**variante b**). L'anneau en « D » est associé à une paire de strigiles de type II-3-. Un parallèle exact, provenant de Krefeld, Uerdingen [RW] (DE), est conservé au British Museum de London (UK)²¹⁷ : l'anneau réunit un aryballe et une paire de strigiles à manche cylindrique creux tripartite en forme de mas-sue (voir partie 2.4).

Il existe également une **variante c** où la fermeture par superposition des deux extrémités est décorée d'incisions géométriques en forme de « sablier » évoquant une ligature²¹⁸.

Enfin, la **variante d** regroupe les exemplaires à « *sculptural knee-joint* » décrits par L. F. Vagalinski en Thrace. Cet auteur rencontre la figuration de chiens affrontés de part et d'autre d'une sphère²¹⁹

213 Bel et al. 2002, fig. 513, fig. 552-554 ; Mallet 2009, p. 122, fig. 8, n° 1.

214 Conservée au Magyar Nemzeti Múzeum.

215 New-York* (USA), Metropolitan Museum, inv. 40.59a-e.

216 Massart 2008 ; Bardiès et al. 2009, p. 104-105, cl. 25 : Herstal (BE), Tongeren, Musée Gallo-Romain, datation 150/200. Noter la présence d'une tablette à broyer et d'une cuillère-sonde.

217 Krefeld, Uerdingen [RW] (DE), London, British Museum, inv. 1868,0105.46.

218 Vagalinski 1995, p. 438, fig. 22, fig. 23 ; voir aussi la partie 2.1.4.1, en particulier le strigile de Charny, Les Champs de Choisy (77).

219 La sphère : « *oval object* » est interprétée comme étant possiblement un sanglier très schématisé : Vagalinski 1995, p. 438, fig. 20.

ou encore l'un des douze travaux d'Hercule : le combat contre le lion de Némée²²⁰.

En l'état actuel, la carte de répartition des anneaux porte-strigiles en « D » est difficilement interprétable (Fig. 111). Un dépouillement systématique dans les provinces voisines apporterait sans doute de nouvelles pistes de réflexion. Un certain nombre de mentions ne permet pas de déterminer la forme ou le type de l'anneau porte-strigiles²²¹.

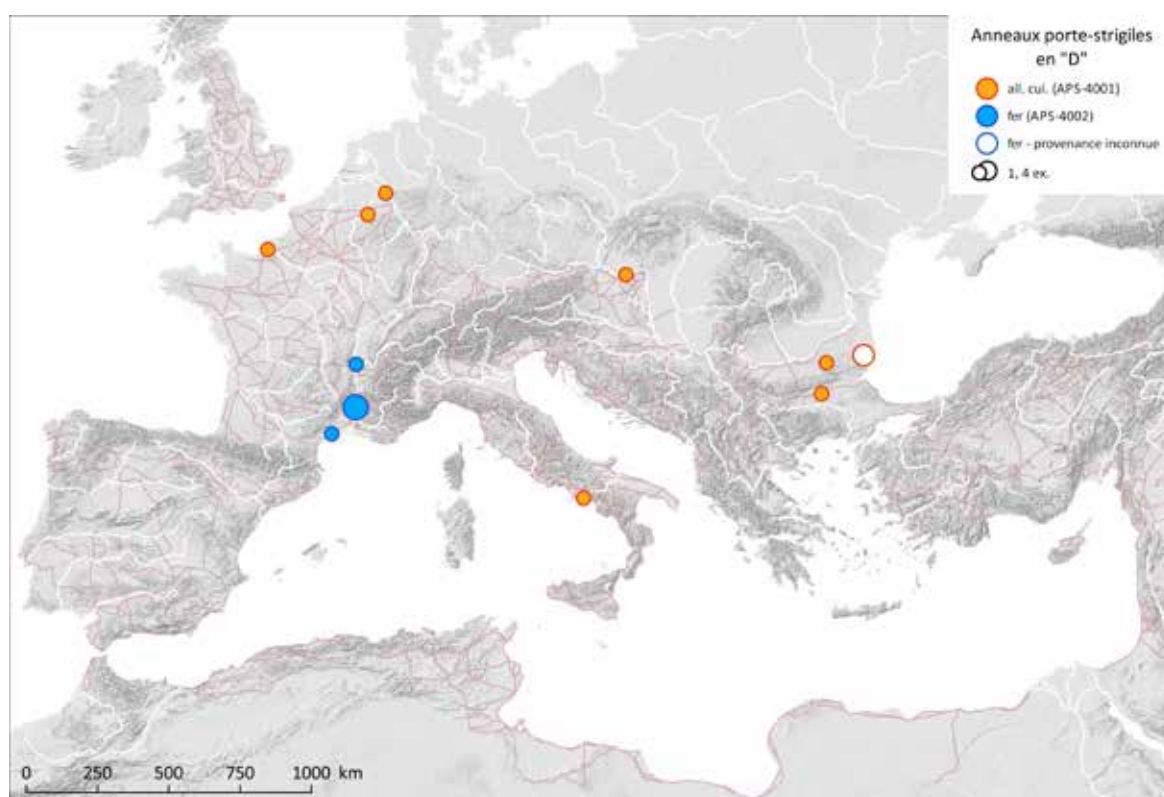


Fig. 135. Carte de répartition des anneaux porte-strigiles en «D» (APS-4001 ; APS-4002).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

220 Vagalinski 1995, p. 438, 440, fig. 20, fig. 21, fig. 31a et b.

221 Luxeuil-les-Bains (70) : « petit anneau en bronze en forme de serpent » accompagnant un strigile de type indéterminé à décor niellé ; Nîmes, Jean-Jaurès (30) : un strigile de type indéterminé « avec anneau » provenant de fouilles anciennes (1872) ; Nîmes, église Sainte-Baudile (30), 2 strigiles de types indéterminés sur leur anneau, de forme indéterminée ; Vaison-la-Romaine, Quartier Saint-Laurent (84) : 2 strigiles en bronze de types indéterminés, « maintenus ensemble par un fermoir » incomplet : inv. CMC 315.

3.3. Anneaux intermédiaires

Enfin, il faut noter l'existence peu fréquente d'anneaux intermédiaires de très faibles dimensions, en alliage cuivreux, permettant d'assembler les strigiles (à manche massifs du groupe I et à manche creux tripartite du groupe IV) dotés d'une bélière à l'extrémité proximale du manche (Fig. 112).

Au moins deux systèmes de fermeture ont été observés sur ces anneaux. Il s'agit pour le premier d'un système d'emboîtement d'un jonc filiforme sur lui-même, par **tenon et mortaise**. Un strigile conservé à Seysses-Savès (21), de type IC2a, non daté, est encore pourvu d'un tel anneau.

Le second système de fermeture fonctionne par **enroulement des deux extrémités** autour du jonc. Ce type d'anneau (ANO-4003), qui évoque différentes parures (bracelets, boucles d'oreilles ...), est utilisé sur de nombreuses formes de suspensions (lampes, lanternes, balances (ex. BLC-4020) ...). Ce système est notamment visible sur le trousseau de Meerbusch, Lank-Latum [Rhein-Neuss, NW] (DE), où il permet d'accrocher indirectement des strigiles de groupe IV sur un anneau porte-strigiles en forme de « D »²²². Sur d'autres trousseaux, de tels anneaux intermédiaires sont reliés à plusieurs chaînettes destinées à suspendre un aryballe par ses anses²²³.

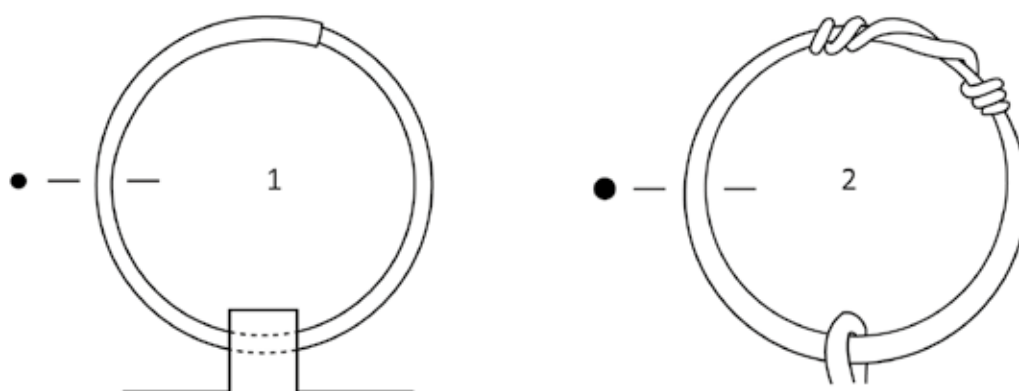


Fig. 136. Systèmes de fermeture des anneaux intermédiaires : 1 : fermeture par emboîtement ; 2 : fermeture par enroulement des deux extrémités.

222 Meerbusch, Lank-Latum [Rhein-Neuss, NW] (DE), London, British Museum, inv. 1868,0105.46, tombe, 200/220, https://www.britishmuseum.org/research/collection_online/collection_object_details.aspx?objectId=3997 : Eckardt 2018, p. 212-213, tabl. 11.3, fig. 11-4a (2 ex.)

223 Par exemple : Detroit* (USA), Detroit, Institute of Arts Museum, inv. 1998.59 : <https://www.dia.org/art/collection/object/strigil-set-ring-87432>

4. Résultats

4.1. Bilan des analyses qualitatives et quantitatives

4.1.1. Bilan de l'étude typologique

Parmi les neuf formes de manches repérées en Gaule, trois représentent un peu plus des deux tiers du *corpus* identifié : les groupes I, II et III sont les plus répandus (67 %) (Fig. 113). Bien qu'elle présente aussi un manche massif, la série isolée en groupe VI (6 %) est morphologiquement et chronologiquement cohérente et ne doit pas être confondue avec le groupe I. Les strigiles constituant le groupe IX ont la particularité de posséder un manche dont les deux éléments constitutifs possèdent des rebords, ce qui leur confère une forme de « rails ». Ces sections particulières et le remplissage au plomb du manche justifient leur individualisation au sein d'un groupe distinct du groupe II. Enfin les groupes V, VI et VII, d'influence ou d'origine thrace (?), sont bien moins fréquents. A eux trois, ils regroupent moins de 3,5 % des strigiles identifiés mais s'inscrivent dans des séries mieux représentées hors de la Gaule.

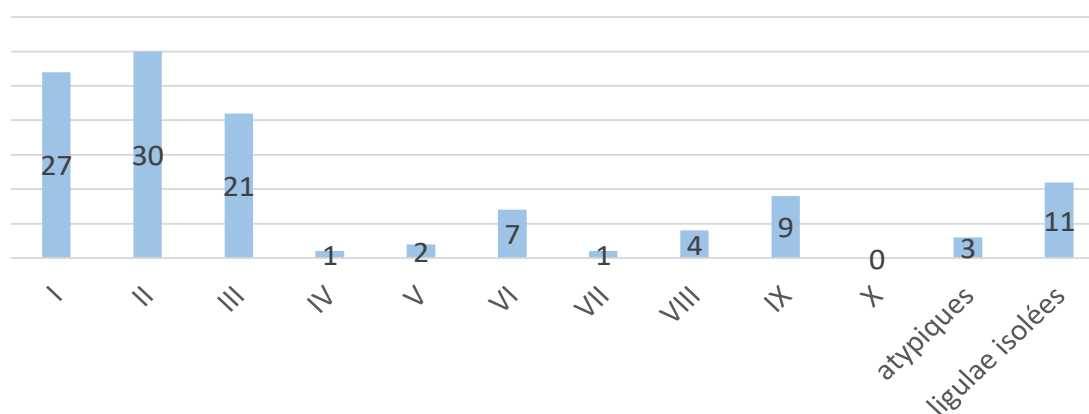


Fig. 137. Répartition quantitative des différentes formes de manches des strigiles du *corpus* (soit 116 NMI sur un total de 241, dont 4 strigiles préromains du groupe VIII).

4.1.2. Matériaux utilisés

Les matériaux fer et alliage cuivreux sont utilisés à part quasi égale si on prend en compte l'ensemble des strigiles identifiés, datés ou non (Fig. 114). On observe cependant que certains matériaux sont privilégiés pour la réalisation de certains groupes, mais pas de manière exclusive. Il existe en effet souvent des équivalences dans l'un ou l'autre matériau hors de la zone étudiée. On connaît par exemple en Italie de rares occurrences de strigiles en alliage cuivreux appartenant au groupe III, uniquement présent en fer en Gaule. Le groupe V est seulement connu en alliage cui-

vreux en Gaule mais à Köngen, Silcherstrasse 4 [Lkr. Esslingen, BW] (DE), un exemplaire en fer en présente toutes les caractéristiques générales.

Une évolution générale dans les matériaux utilisés, déjà pressentie lors de l'établissement du *cor-*

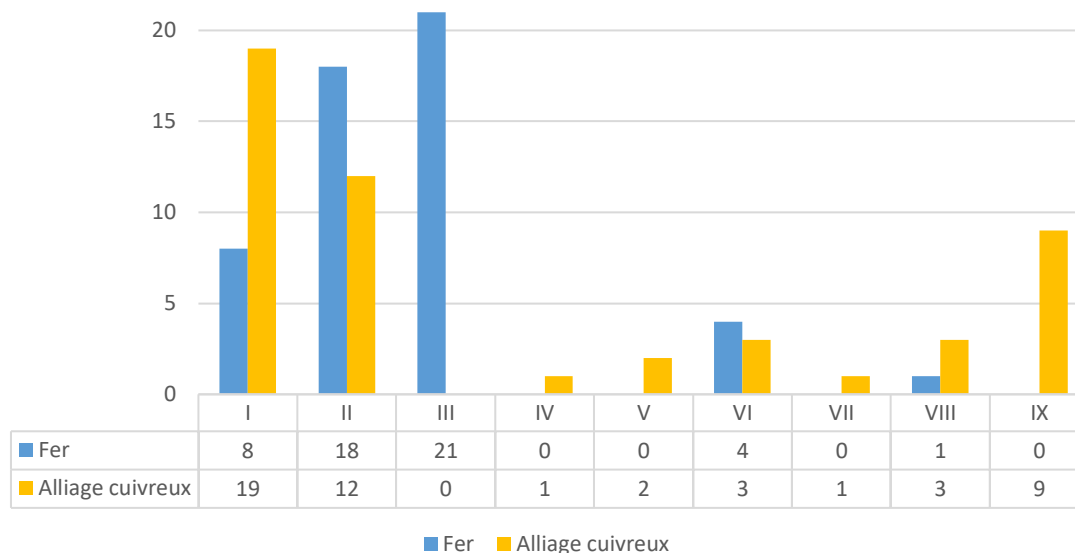


Fig. 138. Répartition quantitative des strigiles par groupes et selon le matériau (Total fer : 52 ; total alliage cuivreux : 50).

pus, a pu être mise en évidence statistiquement. La série disponible en Gaule autorise le calcul

Tranche chronologique	Alliage cuivreux (Indice d'effectif)	Fer (Indice d'effectif)	Indice d'effectif cumulé
-99 / -75			
-74 / -50		9,33333	9,33333
-49 / -25	1,5	0,58333	2,08333
-24 / 1	4	0,25	4,25
1 / 25	3,5	1,47	4,97
26 / 50	5,5	1,47	6,97
51 / 75	3,25	1,72	4,47
76 / 100	2,75	10,72	13,47
101 / 125	2,15	3,72	5,87
126 / 150	0,79	4,21666	5,00666
151 / 175	0,54	2,72	3,26
176 / 200	1,54	4,22	5,76
201 / 225	0,54	0,72	1,26
226 / 250	1,14		1,14
251 / 275	1,14		1,14
276 / 300	0,14		0,14

Fig. 139. Tableau récapitulatif des indices d'effectifs par tranches d'un quart de siècle.

d'un indice d'effectif²²⁴ lissé par tranches d'un quart de siècle (Fig. 115).

Ce procédé permet de visualiser de grandes tendances et de comparer la part de strigiles réalisés dans chacun des matériaux au cours du temps, en rapportant les indices d'effectifs en pourcentage (Fig. 116).

Au sein de la série de données étudiées, les strigiles en alliage cuivreux ne sont présents qu'à

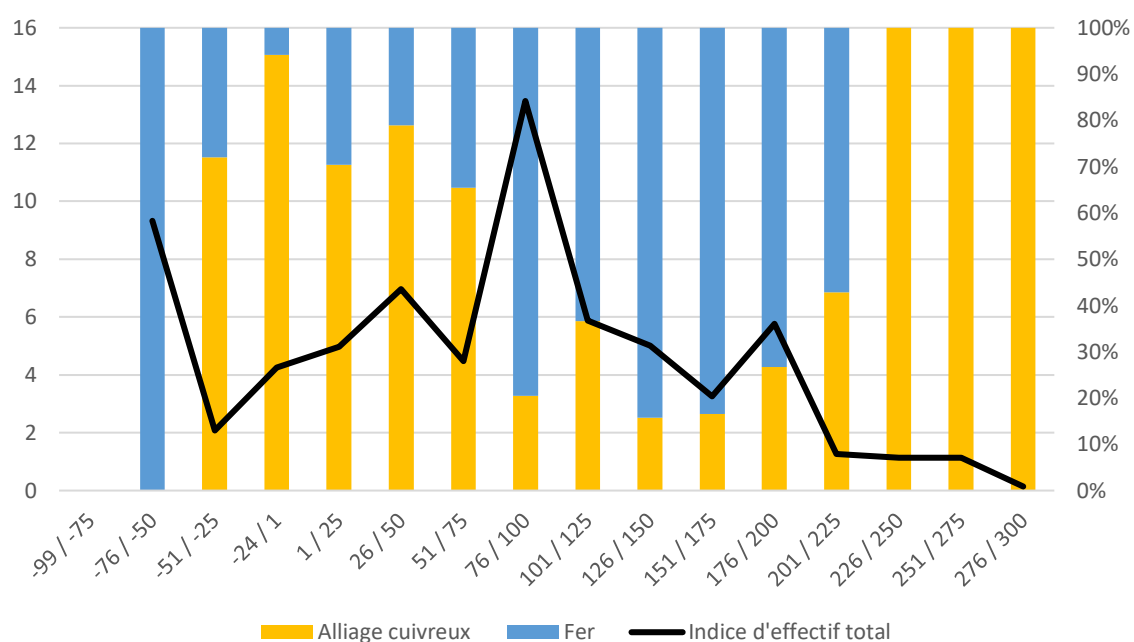


Fig. 140. Evolution de la proportion de l'utilisation du fer et des alliages cuivreux par tranches chronologiques d'un quart de siècle (indices d'effectif lissés et rapportés en pourcentages), en fonction de l'indice d'effectif total.

partir du troisième quart du 1er s. av. J.-C. Ce matériau est très majoritairement utilisé jusqu'à la fin du 1er siècle ap. J.-C., période durant laquelle la tendance s'inverse clairement. Cette inversion correspond à la période la mieux documentée, avec une présence massive des groupes I et III. La popularité de ces formes creuses (groupes II et III) et « l'engouement » pour le fer pourraient s'expliquer par une recherche de légèreté, la masse volumique du « vrai » bronze étant supérieure à celle du fer²²⁵. A partir de la fin du 1er s. ap. J.-C., durant tout le IIe s. et jusqu'au premier quart du IIIe s., les strigiles sont très préférentiellement réalisés en fer. Ce constat diffère de celui de L. F. Vagalinski pour la Thrace, qui percevait une utilisation préférentielle du bronze entre le 1er et le

224 Voir la partie méthodologique.

225 Masse volumique du « vrai » bronze : 8 400- 9 200 kg/m³ ; masse volumique du fer : 7 860 kg/m³.

IIIe siècle ap J.- C. ²²⁶. Bien que les données soient moins nombreuses et donc moins fiables à partir du 2e quart du IIIe siècle, les strigiles semblent alors majoritairement voire exclusivement réalisés en alliage cuivreux. Ces observations générales gagneraient à être comparées aux données disponibles sur l'accès aux différentes ressources concernées.

Les alliages cuivreux nécessitent sans doute un entretien moins important que le fer, qui nécessite d'être correctement séché et peut-être huilé après chaque utilisation dans une atmosphère humide pour ne pas rouiller. Les quatre strigiles en fer de groupe III de la tombe 2 de Bois-et-Borsu [Liège] (BE) ont justement livré des traces de corps gras (huile ou poix) lors de leur restauration²²⁷.

4.1.3. Procédés de fabrication

Plusieurs procédés de fabrication peuvent être observés. Pour rappel, les strigiles en fer, forgés, sont tous fabriqués en une seule pièce, tandis que les strigiles en alliage cuivreux peuvent être réalisés en une ou deux parties (partie 1.5.2). Les premières attestations de ce procédé de fabrication sont datées en Gaule entre la seconde moitié et le dernier quart du Ier s. av. J.-C.²²⁸. Il serait intéressant de pouvoir observer si cette innovation technique romaine intervient à la même période dans les autres provinces de l'empire.

Il paraît pertinent de s'interroger sur les raisons qui ont pu pousser les artisans à fabriquer des strigiles en alliage cuivreux en deux parties. Étant donné leurs dimensions, même les exemplaires les plus grands pouvaient théoriquement être fabriqués dans un seul moule. E. Riha suggère toutefois l'existence de difficultés techniques liées au démoulage de la *ligula*, très mince²²⁹.

Peut-être a-t-on cherché à renforcer la zone de jonction entre *ligula* et manche grâce aux raidisseurs que constituent les appendices latéraux ? Il est possible que la composition et les propriétés des alliages cuivreux utilisés pour réaliser les manches et les *ligulae* soient différentes. A-t-on cherché à conférer une certaine élasticité ou au contraire une certaine résistance à la *ligula* ? A-t-

226 Vagalinski 1995, p. 439-440 : L'annexion des royaumes thraces s'achève sous Claude, d'où l'emploi du terme préromain pour désigner des strigiles de la période augustéenne par l'auteur. « *Unlike the Pre-Roman period, bronze strigils (83 examples are more common than iron ones (31 examples) in the 1st-3rd century AD. A reason is the higher level of metal production. For the first time copper alloys containing zinc were made (Richter 1915, XVIII) and the Roman empire had permanent access to tin sources in Britain and the Pyrenees. A further reason is that bronze is more suitable for toilet articles than iron. Occasionally a set consists of iron and bronze strigils. The choice depends on the taste of the customer and not on his financial status – iron specimens have been found in very rich burials in tumuli* ».

227 Schütz 2013, p. 30, 34, fig. 26-28.

228 Lyon, Verbe Incarné [69] (FR), Musée Gallo-Romain de Fourvière, inv. 98.36.16, L. act. 108 mm, Zone A5, Carré 26, couche incendiée, 1er état : -43/-15 à -10, type IXB2ce : Vigier 2012 pl. 044, n° 130 ; Boissières, à proximité du château [30] (FR), Nîmes, Musée Archéologique, inv. 875-1/1 ; inv. 875.1.2, tombe à incinération, -30/-10 ; fouilles 1875, type IIB2 (2 ex.) : Tendille 1981, p. 67-69, n° 24a, b, c ; Provost 1999, p. 249, n° 043 ; Mallet 2009, p. 136 ; Beaucaire, Les Marronniers (30), Beaucaire, Musée archéologique Auguste Jacquet, tombe 5, c.-20/1, forme IB2c : Dedet et al. 1978, p. 85-114, 127-134 ; Tendille 1981, p. 69, fig. 5, n° 27a et 27b ; Bessac et al. 1987, p. 18-20, 37-40, fig. 31-36 ; Provost 1999, p. 212, n° 032, 30*b, fig. 180 ; Mallet 2009, p. 136.

229 Riha 1986, p. 24.

on cherché à faciliter sa mise en forme par martelage ou la réalisation de son décor en la coulant à part ? Une étude technique plus poussée comportant à la fois une analyse de la structure et de la composition des alliages utilisés permettrait de progresser sur ces questions.

4.1.4. Répertoire des décors

Le fer ne semble pas offrir la même liberté formelle et ornementale que les alliages cuivreux. Le dos des *ligulae* des exemplaires en fer est ainsi toujours laissé lisse (traitement a). Celui des exemplaires en bronze peut recevoir différents traitements (voir partie 1.5.4).

Outre un aspect décoratif, les cannelures (ou godrons) plus ou moins marquées se rejoignant en ogive au dos de la *ligula* (traitement c) ont pu jouer le rôle de raidisseurs pour limiter la casse à la base des *ligulae* (courbures 1 et 2). En Gaule, les premières occurrences du traitement c sont contemporaines des premiers strigiles bipartites, mais se retrouvent exceptionnellement sur des strigiles réalisés en une seule pièce²³⁰.

Les décors par incrustation sont les plus élaborés : ils sont réalisés par enlèvement de matière puis remplissage par un autre métal pour obtenir un motif de couleur différente de celui du support. Ainsi, les décors niellés²³¹ sont réalisés par ajout d'une poudre de sulfure métallique (argent, plomb et soufre) ensuite liquéfiée au feu dans les parties préalablement incisées. Ils sont uniquement attestés sur les strigiles en alliage cuivreux appartenant au groupe I (voir partie 2.1.4.1). Un seul exemplaire à ce jour, toujours du groupe I, comporte un décor de damasquinure réalisée par martelage à froid d'un fil métallique de laiton²³² dans le fer. Des incrustations en pâte de verre auraient été reconnues sur les manches de trois strigiles en fer appartenant au groupe VI, mais l'identification des matériaux semble douteuse (voir partie 2.6.4.2). Les décors émaillés sont quant à eux présents sur des manches de strigiles hongrois en alliage cuivreux (**STR-4009**)²³³.

Les décors ponctués – pointillés – sont réalisés grâce à la percussion de burins, de ciselets ou de poinçons sur la surface du métal. En Gaule, ce type de décor pointillé est présent sur les manches de strigiles du groupe I (voir partie 2.1.4.1), où ils sont soit linéaires²³⁴, soit figuratifs²³⁵. Des exem-

230 Voir note précédente. Exemplaires réalisés en une seule pièce : Antran, La Croix Verte (86), Poitiers, Musée Sainte-Croix, L. 188 mm ; L. 195 mm, forme IXB2ce, <http://www.alienor.org/collections-des-musees/fiche-objet-61405-strigile> (2 ex.) : Pautreau et al. 1999, p. 45 ; Bertrand 2003, p. 156, pl. XIX, n° 1-2, fig. 131 ; Mallet 2009, p. 142.

231 Du latin *nigellum*, *encaustum nigrum*, en italien *niello*. Le nom provient de la couleur noire de la substance.

232 Mallet 2009, p. 117, 143-145..

233 Szöny, Brigetio (HU), Magyar Nemzeti Múzeum (2 ex.) : Sellye 1939 pl. XVI, 1a-4b ; Bonis 1968, Abb. 10-13 ; Gui et Cociş 2014, pl. V, n° 3. Le manche creux, proche de ceux du groupe II, est constitué de deux plaques en bronze rivetées, creusées de loges rectangulaires recevant des millefiori émaillés. L'extrémité proximale est décorée d'un bouton mouluré. La ligula est déportée vers l'arrière et forme un angle aigu (courbure 3).

234 Bordeaux, Les Grands Hommes (33), L. 212 mm, us 11001, -20/10 : Feugère 1997, p. 117-119, 125-126, fig. 3, n° 25 ; Mallet 2009, p. 138.

235 Bagnols-sur-Cèze (30), Musée Archéologique Léon Alègre : renseignement P. Defaix.

plaires portant des inscriptions ponctuées ont été étudiés par A. Buonopane²³⁶. Les *ligulae* de courbure 4 associées aux manches du groupe VII reçoivent un décor de doubles volutes pointillées (traitement d). Ces motifs sont très similaires à ceux des strigiles thraces répertoriés par L. F. Vagalinski²³⁷. Sur ces derniers, les volutes et doubles volutes sont parfois associées à d'autres motifs (lierre, canthare, poisson, dauphin, navire ...).

Les décors incisés ou gravés²³⁸ sont présents sur les manches de strigiles des groupes V (voir partie 2.5.4.2) et VII (voir partie 2.7.4.2), où des gouttes figurent de manière stylisée les nodosités de massue d'Hercule, tout comme sur leurs équivalents thraces. Le choix de ce motif décoratif sur le strigile peut s'expliquer par le besoin d'améliorer la préhension d'un objet utilisé avec de l'huile, mais aussi par sa valeur symbolique : selon E. B. Bonis et L. F. Vagalinski, Hercule serait l'un des patrons du sport avec Apollon et Hermès²³⁹. Présente sur un certain nombre d'objets (manches de miroirs²⁴⁰, canifs, instruments de chirurgie ...), la massue d'Hercule pourrait également avoir une fonction apotropaïque (PDT-4001).

La technique de la cire perdue permet d'obtenir les décors de nodosités en relief présents sur les manches du groupe IV (voir partie 2.4.4.2). L'extrémité proximale des strigiles du groupe VI est décorée d'un bouton mouluré (voir partie 2.6.4.2), tandis qu'un protomé zoomorphe (tête d'aigle) figure sur celle des strigiles du groupe VII (voir partie 2.7.4.2). Les décors en ronde-bosse ne sont pour l'instant pas attestés sur les anneaux porte-strigiles en Gaule, mais existent notamment en Italie et en Thrace (voir partie 3).

La technique de la brasure (à l'étain ?) a peut-être été utilisée pour apposer les languettes en cuivre jaune sur la pointe de la *ligula* des strigiles du groupe III de la tombe 2 de Bois-et-Borsu [Liège] (BE)²⁴¹. Ce type de décor n'a été détecté qu'après radiographie et restauration de ces strigiles en fer.

4.1.5. Normalisation des dimensions ?

Face à la difficulté de mesurer uniformément des objets dont une partie est courbe, il a été choisi de mesurer la hauteur totale des strigiles dans le prolongement du manche en projetant le sommet de la courbure de la *ligula*. Dans les graphiques suivants (Fig. 117 pour le fer et Fig. 118 pour les alliages cuivreux), les strigiles complets, tous groupes confondus, ont été classés par taille

236 Buonopane 2013.

237 Vagalinski 1995, fig. 9-18, fig. 32.

238 La différence pourrait être établie par une observation à la loupe binoculaire des tracés.

239 Bonis 1968, p. 53 ; Vagalinski 1995, p. 435.

240 Voir Lloyd-Morgan group J pour les exemplaires en argent et group Y pour les exemplaires à manche en plomb de type MRR-4033, MRR-4037 ou MRR-4080, dont la chronologie est cohérente avec celle des manches de strigiles.

241 Schütz 2013, p. 30.

décroissante. La correspondance de la hauteur totale avec le *pes monetalis* et ses subdivisions²⁴² ne peut être établie avec certitude, bien que l'on constate que quelques strigiles sont proches d'une hauteur de 3 paumes (221,1775 mm).

La hauteur totale des strigiles en fer est comprise entre 130 et 336 mm pour une hauteur moyenne de 200,55 mm. En dehors des trousseaux qui présentent des strigiles identiques, il est difficile d'établir la récurrence de dimensions particulières, les hauteurs se répartissant de façon homogène entre les deux extrêmes. Le même constat peut être fait sur les strigiles en alliage cuivreux, dont la hauteur totale est comprise entre 69 et 280 pour une hauteur moyenne de 193,31 mm. En revanche, l'existence de strigiles de petite taille - voire miniatures - pose la question de leur fonctionnalité réelle. Il est en effet difficile d'imaginer un usage à pleine main²⁴³ pour ces objets dont la hauteur totale est entre 69 et 138 mm. Faut-il imaginer une préhension entre quelques doigts pour un usage spécifique ne demandant pas la même pression que pour râcler huile et crasse du corps ? Sont-ils utilisés pour retirer cataplasmes, onguents ou dépilatoires ou sur des zones plus délicates comme le visage ? S'agit-il plus simplement, pour le plus petit d'entre eux, d'un jouet d'imitation ou d'un objet votif ?

Il serait intéressant d'observer l'évolution générale de la hauteur des strigiles dans le temps, mais il faudrait pour cela disposer d'une série datée plus conséquente et peut-être étudier d'autres mesures comme la longueur ou la largeur du manche seul ou encore la longueur développée des strigiles.

Concernant la largeur maximale de la *ligula*, celle-ci ne semble pas être strictement corrélée à la hauteur totale du strigile (Fig. 119). Les strigiles en fer sont plus larges que les strigiles en alliage cuivreux (19,1 contre 16,48 mm en moyenne). Il paraît toutefois possible de mettre en évidence trois groupes de largeurs : les *ligulae* « étroites » (A) (largeur comprise entre 10,5 et 15 mm), les *ligulae* « moyennes » (B) (largeur comprise entre 17 et 21 mm) et enfin les *ligulae* « larges » (C) (largeur comprise entre 24 et 27,5 mm). On peut noter que le groupe B est proche du *digitus* (18,48 mm).

La question de la signification de ces trois groupes de valeurs reste posée : l'idée de distinguer les strigiles utilisés par les hommes de ceux utilisés par les femmes sur la base de la largeur de leur *ligula*²⁴⁴ paraît risquée lorsqu'on observe le mobilier associé dans les contextes funéraires (voir partie 5.3).

242 Pour rappel, ce pied qui mesure 295,7 mm, est divisible en 4 paumes de 73,92 mm.

243 La largeur d'une paume romaine (4 doigts) correspond à 73,92 mm, ce qui ne laisse qu'une hauteur active disponible de 37 mm dans le cas d'un strigile de 110 mm.

244 Bel et al. 2002, p. 149.

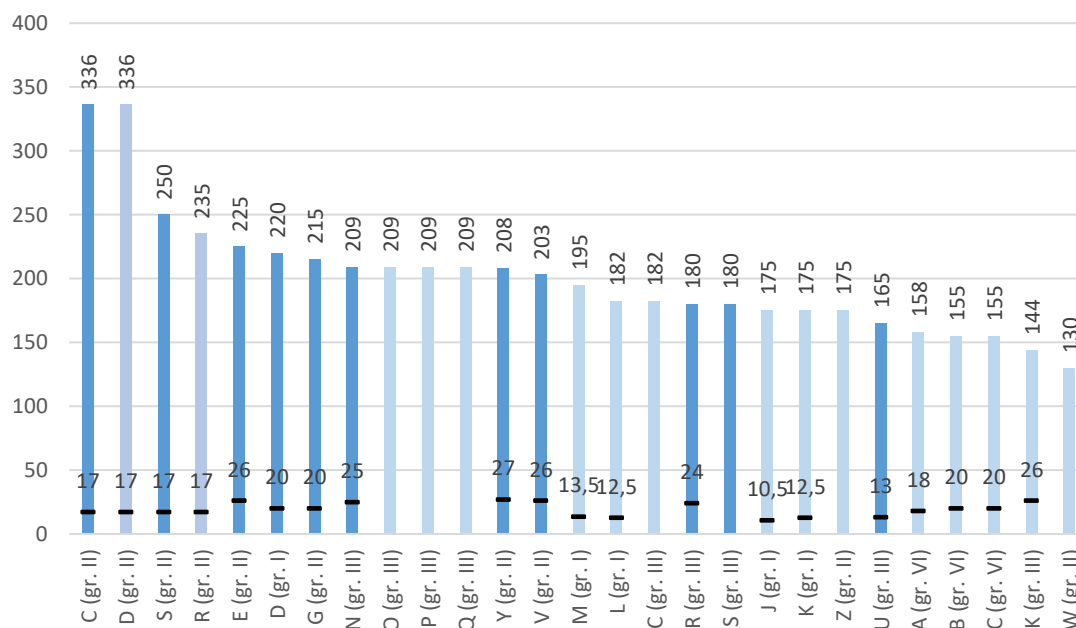


Fig. 141. Histogramme des hauteurs (en haut) et des largeurs de *ligulae* (en bas) des strigiles en fer, tous groupes confondus, exprimées en mm (27 NMI). Objets complets : couleurs foncées : mesures exactes ; couleurs claires : mesures approximatives. Les lettres font référence aux exemplaires dans les tableaux récapitulatifs de chaque groupe.

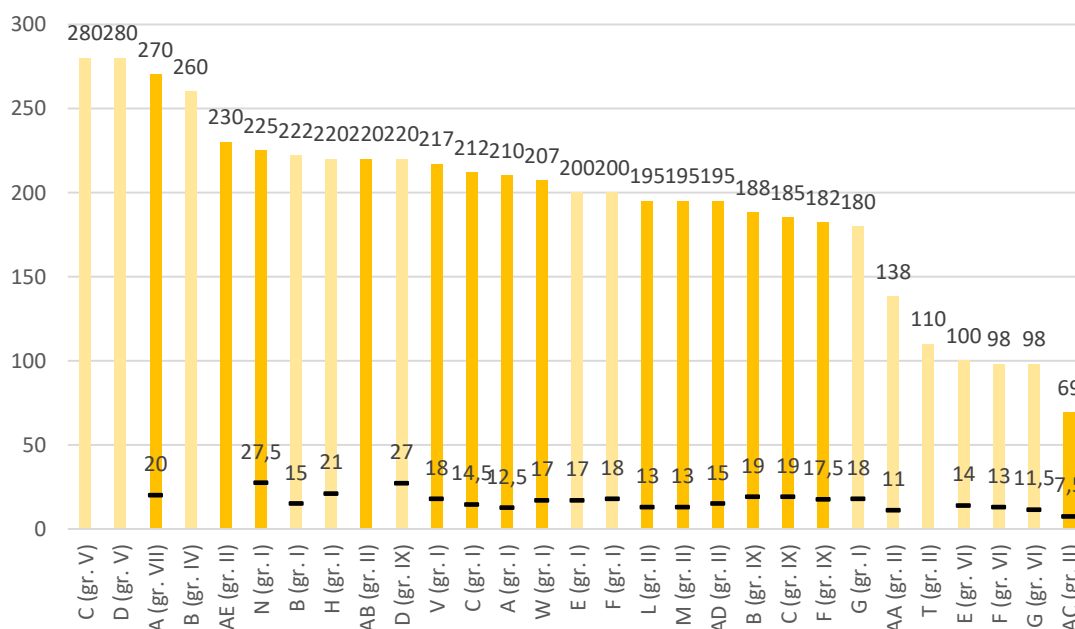


Fig. 142. Histogramme des hauteurs (en haut) et des largeurs de *ligulae* (en bas) des strigiles en alliage cuivreux, tous groupes confondus, exprimées en mm (29 NMI). Objets complets : couleurs foncées : mesures exactes ; couleurs claires : mesures approximatives. Les lettres font référence aux exemplaires dans les tableaux récapitulatifs de chaque groupe.

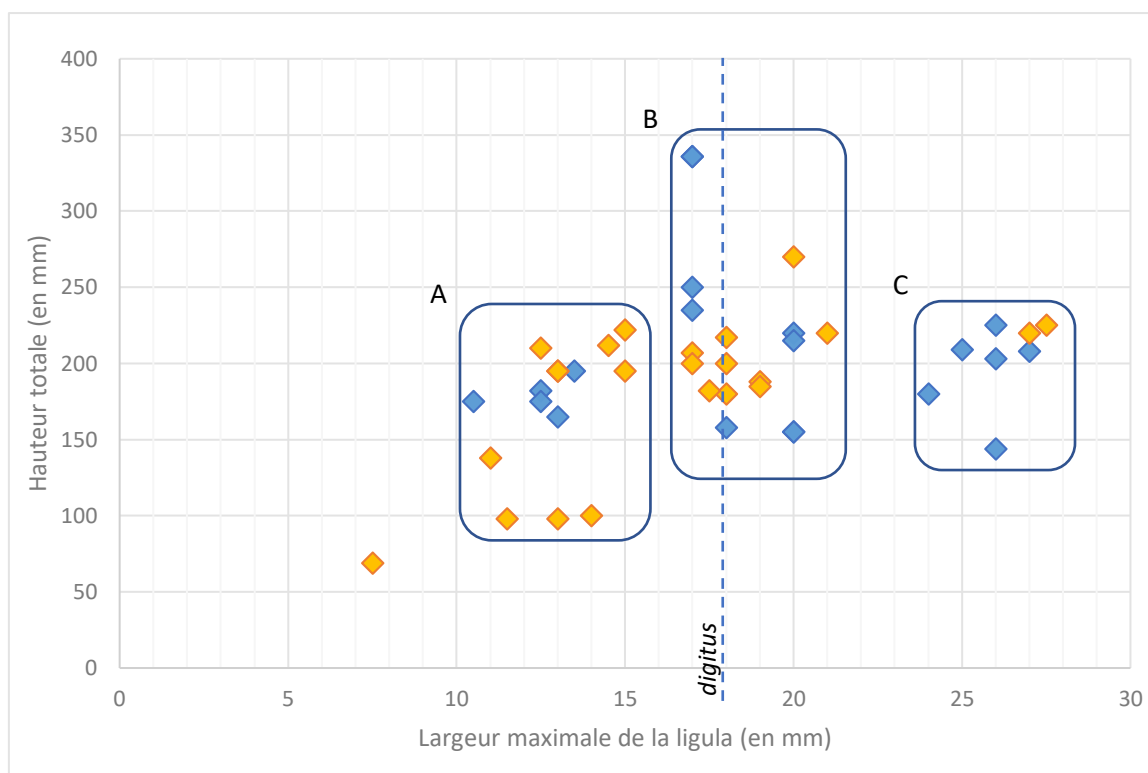


Fig. 143. Représentation de la largeur maximale de la *ligula* (X) en fonction de la hauteur totale (Y) des strigiles en alliage cuivreux (en orange) et en fer (en bleu). A : *ligulae* « étroites » ; B : *ligulae* « moyennes » ; C : *ligulae* « larges ».

4.1.6. Le dossier épigraphique

Le dépouillement du *C.I.L.* et d'articles consacrés aux inscriptions sur strigiles²⁴⁵ ont permis de recenser au moins 104 strigiles marqués dans tout l'empire, auxquels s'ajoutent d'autres exemplaires estampillés *TATTA* en Anatolie²⁴⁶ (cf. Annexe Estampilles). Pour A. Buonopane, le nombre de strigiles inscrits serait fortement sous-évalué et ne reflèterait pas du tout la situation réelle²⁴⁷. En Gaule, la présente étude a permis de comptabiliser 18 strigiles marqués en alliage cuivreux (Fig. 120). Il faut noter que l'estampille *C. POLLI*, reconnue au musée de Rennes (35), trouverait des parallèles à *Valerium* (Valeriano, IT ?), à Montepulciano (IT) ainsi que sur des exemplaires sans provenances conservés pour l'un au musée de Florentia (IT) et pour deux autres en alliage cuivreux de type IIA?2- à l'Institute of Arts Museum de Detroit (USA)²⁴⁸. L'estampille *IANVARI* de type D1, lue sur la paire de strigiles en bronze de type IA2a de l'épave 2 de Port-Vendres (66), datée de 40/50, trouverait un parallèle au RGZM de Mainz²⁴⁹. L'estampille *SALVI*, lue sur une paire de stri-

245 En particulier : Giovannini et Maggi 1994 ; Buonopane 2012.

246 Şahin et Doğan 2016 : l'article n'inclut pas de catalogue détaillé recensant les différentes estampilles et leurs graphies.

247 Buonopane 2012, p. 200.

248 Detroit* (USA), Detroit, Institute of Arts Museum, inv. 1998.59 (4 ex.) : <https://www.dia.org/art/collection/object/strigil-set-ring-87432>.

249 *C.I.L.* XIII, 10027, 176.

giles aujourd'hui disparue provenant de la sépulture de Boissières (30)²⁵⁰, se rencontre également à Viterbo (IT) et sur un strigile découvert lors de dragages du lit du Tibre (IT), où elle serait accompagnée d'une figure ailée (Victoire ?). La marque *VRBANVS*, relevée sur un strigile du musée Sainte-Croix de Poitiers (86), apparaît aussi à Augst [BL] (CH)²⁵¹, ainsi qu'au musée de Bregenz (DE), mais cette dernière est incomplète : *(v)RBANVS*. Il est possible de rapprocher de cette marque l'estampille *V...ANVSI*, observée sur un strigile découvert à Champdâtre, Pré Beuley (21).

Marque(s) / estampille(s)	Type	Effectif (NMI)	Site	Type	Datation	C.I.L.
<i>ASEROS</i>	A3 ?	1	Cancon, Le Barrou (47)	-	-	C.I.L. XIII, 10026, 172
<i>C. POLLI</i>	-	1	Rennes*, musée (35)	-	-	C.I.L. XIII, 10027, 182
<i>IANVARI</i>	D1	2	Port-Vendres, épave 2 (66)	IA2a	40/50	-
<i>M / DDI</i>	-	1	Le Cannet-des-Maures, Blais 7 (83)	I---	50/150	-
<i>OCVNI</i>	-	1	Paris*, coll. Durand (75)	-	-	C.I.L. XIII, 10027, 178
<i>SALVI</i>	-	2	Boissières, « à proximité du Château » (30)	-	-30/-10	C.I.L. XII, 5698, 13
<i>T.VENEDI</i>	-	1	Paris*, coll. Durand (75)	-	-	C.I.L. XIII, 10027, 185
<i>VASNVS</i>	A3	3	Ebouleau, Côte du Rocquet (02)	IB-c	-	C.I.L. XIII, 10027, 184
<i>VICCVS</i> + tête + Génie	-	1	Saint-Léger-sous-Beuvray, Mont-Beuvray (71)	I---	-	C.I.L. XIII, 10027, 186
<i>VIII</i>	-	1	Reims, Les Trois Piliers (51)	-	-	-
<i>VRBANVS</i>	A3	1	Poitiers*, musée Sainte-Croix (86)	IIA2c	-	-
<i>V...ANVSI</i>	-	1	Champdâtre, Pré Beuley (21)	-	-	-
illisible	D2	1	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T5]	IB2c	-25/15	-
illisible	CE1	1	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T5]	IB2c	-25/15	-
illisible	A(?)1	1	Bordeaux, Place des Grands-Hommes (33)	IA2c	-20/10	-
Marque en caractères grecs effacés	-	1	La Bâtie-Monsaléon, thermes ? (05)	-	-	-
« Deux marques poinçonnées : personnage ailé et silhouette de dauphin dans des cartouches »	-	1	Boissières, « à proximité du Château » (30)	IIB2c	-30/-10	C.I.L. XII, 5698, 14

Fig. 144. Tableau récapitulatif des strigiles marqués ou estampillés découverts en Gaule romaine.

Sources : C.I.L. vol. XII et XIII et C.A.G.

250 Cette sépulture est datée de 30 à 10 av. J.-C.. Boissières, « à proximité du Château » (30), Nîmes, Musée Archéologique, inv. 875-1/1 ; 875.1.2, fouilles 1875, type IIB2 (2 ex.) : Tendille 1981, p. 67-69, n° 24a, b, c ; Provost 1999, p. 249, n° 043 ; Mallet 2009, p. 136.

251 Le contexte est daté par la céramique associée du milieu du 1er s. ap. J.-C.

La dizaine de noms (de fabricants ou d'artisans) ainsi connus en Gaule par les estampilles a été relevée sur les strigiles appartenant aux groupes I (7 estampilles, voir partie 2.1.4.1) et II (au moins 3 estampilles, voir partie 2.2.4.1). Hors Gaule, on en connaît sur ces deux groupes et sur des strigiles de groupe IX (voir partie 2.9.4.1).

4.2. Bilan des études typo-chronologiques et contextuelles

4.2.1. Périodes de circulation des différents groupes

L'étude typo-chronologique des différents groupes de strigiles permet de calculer pour chacun d'entre eux un indice d'effectif lissé²⁵² pour des tranches chronologiques arbitraires d'un quart de siècle. Une fois les données obtenues réparties en classes, il est possible de les reporter sur une frise chronologique pour observer la répartition et la succession des périodes de circulation²⁵³ des groupes (Fig. 121).

En Gaule au 1^{er} s. av. J.-C., les formes de manche dites « creuses » (groupes II et III) paraissent précéder les formes massives du groupe I. Leur chronologie relative pourrait être précisée en observant les dates d'apparition de ces différents groupes dans les provinces limitrophes.

La très longue période de circulation du groupe II (c. -75 à 275) s'explique par sa définition assez large : il réunit 9 types dont la succession devra être affinée. Le type IIA2a (c. -75/ 100) tendrait à précéder le type IIB2c/a (c. -30 / 100). L'usage de *ligulae* de courbure 3 sur le groupe II (types IIA3a et IIB3a) serait plus tardif (c. 125 / 275).

Tandis que la forme générale du groupe IX semble le faire dériver du groupe II, le fait qu'il soit rempli de plomb et que des tôles puissent fermer les petits côtés du manche pour former une « boîte » le rapproche du groupe I à manche massif. En l'état actuel des données, sa période de circulation est située entre c. 50 av. et 100 ap. J.-C.²⁵⁴ mais il est surtout attesté entre 25 av. et 25 ap. J.-C. Les relations qu'il entretient avec le groupe I gagneraient à être précisées : constitue-t-il une forme de transition vers celui-ci ou en est-t-il contemporain ?

La date d'apparition du groupe I en Gaule se situe dans le dernier quart du 1^{er} s. av. J.-C. Sa longue période de circulation, jusque dans le premier quart du III^e s. ap. J.-C., s'explique par la datation très imprécise des dernières attestations. La borne chronologique terminale du groupe paraît plutôt devoir se situer aux alentours de 150 voire 120 ap. J.-C. La succession des différents types qui le composent doit être affinée. Le type IB2c serait daté entre -25 et 60 ; les types IA2a et IA2c entre -20 et 120.

252 Voir la partie méthodologique.

253 Pour rappel, la période de circulation d'un objet englobe sa période de production, d'utilisation et de rejet.

254 Cette date d'apparition n'est proposée que sur la base d'un exemplaire du site du Verbe Incarné à Lyon (69) daté entre 43 et 10 av. J.-C. Une révision approfondie des données stratigraphiques pourrait affiner cette borne chronologique.

Le groupe III pourrait dériver du groupe II dans le sens où les bords du *capulus* et de la *clausula* sont martelés et rabattus pour former un manche creux à sections en arc de cercle. La période de circulation de ce groupe III est située entre 25 av. et 220 ap. J.-C., mais celle-ci pourrait débuter dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., la tombe 248 de la nécropole de l'îlot Sainte-Barbe de Marseille (13) étant datée de manière assez large de -30 -20 à 50 ap. J.-C. Ce groupe très homogène ne comporte que deux types. Le premier, IIIA3a, est présent sur toute la période de circulation mais culmine entre c. 75 et 150 ap. J.-C. Le second, IIIA1a se situerait davantage dans la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C.

A partir de la seconde moitié mais surtout du dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C., on constate une diversification formelle des manches de strigiles avec l'apparition de quatre groupes. En parallèle, les groupes I, II et III perdurent dans l'ensemble du II^e siècle. Étant donné le faible nombre d'exemplaires envisagés, les données chronologiques de ces quatre « nouveaux » groupes demandent à être précisées par de futures découvertes en contextes datés.

La période de circulation maximum du groupe IV (c. 200-225) semble succéder immédiatement à celle du groupe III, avec lequel il partage certaines caractéristiques formelles et dont il pourrait dériver. La fourchette de datation générale du groupe IV, actuellement située entre c. 50 et 225 ap. J.-C., pourrait considérablement évoluer si de nouveaux parallèles bien datés étaient découverts. La date d'apparition proposée par prudence, au milieu du I^{er} s., ne repose pas sur des bases assez solides : elle se situe bien plus vraisemblablement durant le II^e s. ap. J.-C. La variante avec un manche en forme de massue d'Hercule renforce cette impression générale, puisque le motif est également présent sur les manches des groupes V et VII, attribuables aux II^e et III^e siècles.

Le groupe VI, à manche plein de section carrée, pourrait dériver du groupe I. Actuellement, sa période de circulation se situe entre c. 75 et 250 ap. J.-C. mais il se retrouve davantage dans des contextes datés du II^e siècle.

Il est séduisant d'envisager une origine ou du moins une influence thrace pour les groupes V et VII sur la base de leur chronologie, de la courbure 4 de leur *ligula* et de leur décor. Leur chronologie est encore très imprécise : on peut placer le groupe V entre c. 75 et 300 ap. J.-C. et le groupe VII entre c. 100 et 275 ap. J.-C.

Les effectifs d'anneaux porte-strigiles sont trop faibles pour se contenter des données de Gaule romaine. Le groupe des anneaux porte-strigiles circulaires, présent dès la période tardo-républicaine, se poursuit durant le I^{er} s. ap. J.-C. avec le type 1 de section quadrangulaire plate. Le groupe des anneaux porte-strigiles en « D » apparaît dès le dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C. dans les contextes archéologiques datés et perdure jusqu'à la fin du III^e siècle. La majorité des exemplaires appartient au II^e s. ap. J.-C.

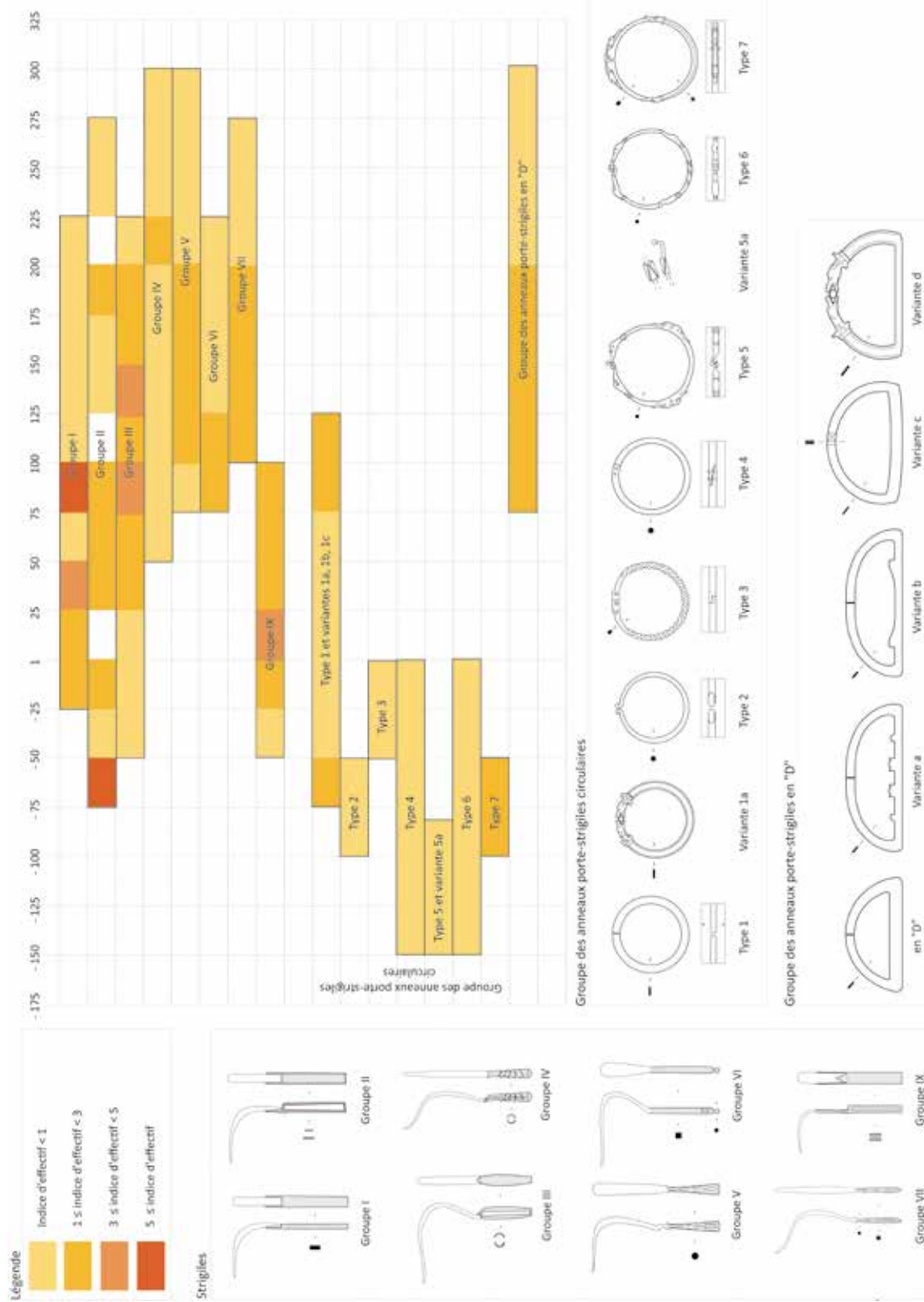


Fig. 145. Répartition chronologique lissée par tranches de quart de siècle des différents groupes de strigiles et d'anneaux porte-strigiles selon l'indice d'effectif.

4.2.2. Bilan des analyses contextuelles

Il faut tout d'abord rappeler que la série pour laquelle une identification typologique a été possible comporte 111 individus. En tenant compte des simples mentions bibliographiques de strigiles ne pouvant pas être vérifiées, l'ensemble des strigiles recensés compte 236 individus. Les 4 strigiles clairement préromains (groupe VIII)²⁵⁵ ont été écartés de cette analyse contextuelle puisqu'ils n'entrent pas dans le cadre chronologique envisagé dans ce travail.

Les sites ruraux et de petites ou moyennes agglomérations sont censés être plus nombreux que les sites urbains au statut de chefs-lieux de cités²⁵⁶. La distribution théorique d'un objet-type diffusé de manière égale dans l'ensemble d'une société voudrait ainsi qu'il soit plus représenté sur les sites ruraux que sur les autres.

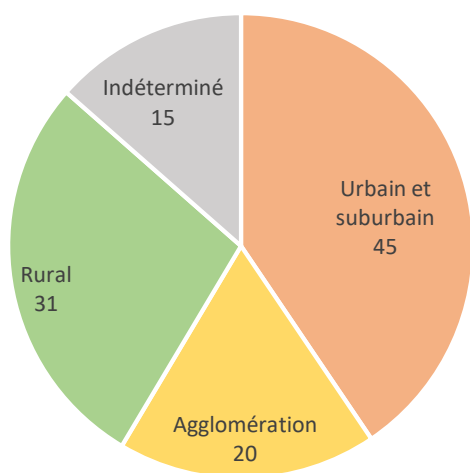


Fig. 146. Répartition des strigiles identifiées selon les natures des sites, tous groupes confondus (111 NMI).

Or la répartition constatée pour les strigiles ne suit pas cette distribution théorique : ils se trouvent majoritairement dans les chefs-lieux de cités et leur périphérie immédiate (45 ex., soit 40,54 %), puis sur les sites ruraux (31 ex., soit 27,93 %) et enfin dans les agglomérations (20 ex., soit 18,02 %)²⁵⁷. Les sites de nature indéterminée livrent 15 exemplaires (soit 13,11 %) (Fig. 122).

Pour expliquer cette répartition, il ne faut pas tomber dans un présupposé simpliste qui verrait les sites ruraux comme plus « indigènes » et les sites urbains, comme plus « romanisés »²⁵⁸. Les sites ruraux liés à une certaine élite comme Antran, La Croix Verte (86) ou Charny, Les Champs de Choisy (77) sont justement ceux qui livrent des strigiles le plus précocement. L'abondance des strigiles sur les

255 Certains se rattachent à une production prénestine des IV^e et III^e s. av. J.-C.

256 Bien que trois principaux biais doivent être gardés à l'esprit : en premier lieu, la pression immobilière et foncière est plus importante dans les villes et leurs périphéries, ce qui génère un plus grand nombre de fouilles archéologiques, ensuite la démographie et la répartition du peuplement antique et enfin la pertinence du classement des sites. Les catégories adoptées tendent à être très larges et réunissent des sites qui pourraient être distingués sur un plan morphologique ou légal. Est-il nécessaire et toujours possible de distinguer les agglomérations dites « secondaires » des autres types d'habitats agglomérés ou les *villae* des autres établissements ruraux ? Dans l'idéal, H. Eckardt préconise de rapporter le nombre d'objets envisagés à la surface fouillée du site. Cela étant infaisable, elle propose le compromis plus réalisable de rapporter la proportion de l'objet ou de l'ensemble à étudier à la proportion de son matériau sur le site. Elle aboutit au constat que plus un objet est spécifique, plus il est nécessaire d'élargir les catégories de sites pour disposer d'un nombre suffisant d'objets par catégorie : Eckardt 2005, p. 141.

257 Les proportions varient si on inclut les mentions mais l'ordonnancement reste le même : les sites urbains et suburbains avec 108 ex. (soit 45,38 %), les sites ruraux avec 62 ex. (soit 26,05 %), les sites d'agglomérations avec 54 ex. (soit 22,69 %), puis les sites de nature indéterminée avec 14 ex. (soit 5,88 %).

258 Comme l'a bien expliqué H. Eckardt : Eckardt 2005, p. 144.

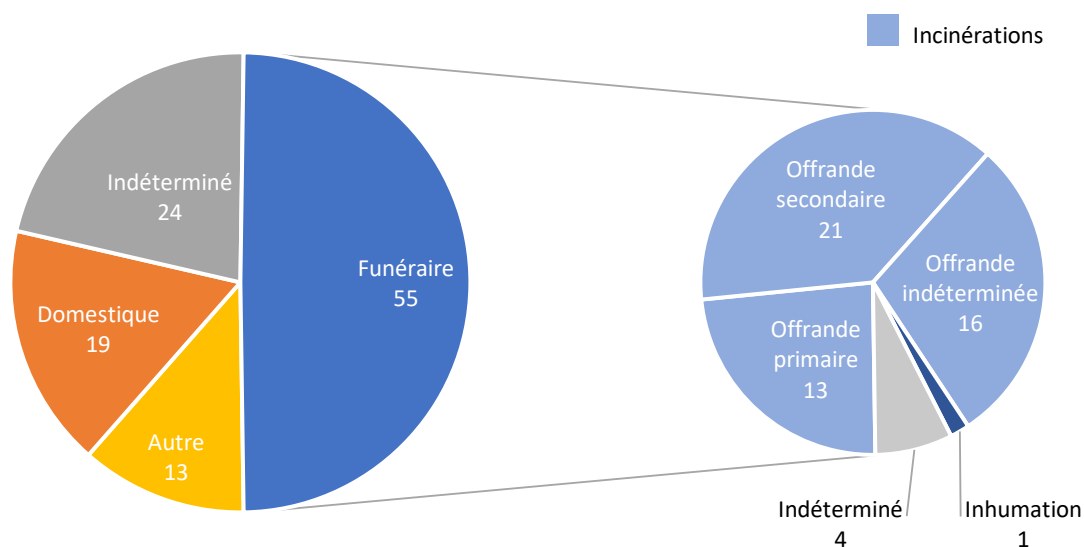


Fig. 147. Répartition quantitative des strigiles identifiés typologiquement selon les types de contextes (111 NMI).

sites urbains et suburbains est sans doute due à une offre et à une demande plus grandes. On peut en effet imaginer un réseau de vente urbaine en liaison avec la présence de thermes publics ou privés.

Une part non négligeable des strigiles identifiés typologiquement est issue de contextes dont le type est indéterminé (24 ex., soit 21,62 %). Les contextes funéraires sont les plus abondants : ils livrent 55 individus, soit 49,55 % de la série identifiée (Fig. 123). Le reste des effectifs se répartit entre les contextes domestiques (21 ex. identifiés, soit 18,58 %) et les autres types de contextes (13 ex. identifiés, soit 11,50 %)²⁵⁹.

Au sein des découvertes funéraires, la quasi-totalité des strigiles provient d'incinérations. Dans celles-ci, selon les données disponibles, plus du tiers a été déposé en offrandes secondaires. La part assez élevée des strigiles classés en offrandes indéterminées tient à la prudence gardée face à l'imprécision variable de la documentation. Les offrandes primaires sont peut-être sous-évaluées.

²⁵⁹ Si on prend en compte et qu'on ajoute à ces données celles des contextes des simples mentions bibliographiques de strigiles, les proportions générales restent similaires : les contextes funéraires représentent 109 individus (45,80 %), les contextes domestiques 44 individus (18,49 %), les autres types de contextes 21 individus (8,82 %) et les contextes indéterminés 64 individus (26,89 %).

Plusieurs facteurs entrent en compte dans la bonne représentation des découvertes en contexte funéraire (Fig. 124 et Fig. 125). En tant qu'objet à forte charge symbolique²⁶⁰, le strigile est plus abondamment déposé dans la tombe que certaines catégories d'accessoires d'hygiène (comme par exemple les cure-oreilles). Si l'on tient compte des mentions, la majorité des découvertes funéraires est issue de nécropoles localisées en bordure de voie et à la périphérie des espaces urbanisés des chefs-lieux de cités. Ces zones, particulièrement impactées par le développement de l'urbanisme dans la seconde moitié du XIXe s., ont été par la suite davantage concernées par les opérations d'archéologie de sauvetage et préventive. Même lorsqu'il est brûlé, le strigile déposé dans la tombe est souvent moins fragmenté que dans les autres types de contextes et donc plus facilement identifié.

Les fenêtres de fouille centrées sur les bâtiments - et n'englobant pas les dépotoirs environnants - et la récupération des métaux sont deux autres phénomènes impactant la représentation des strigiles dans les contextes non funéraires.

Les strigiles découverts en contextes domestiques (21 ex.) ou dans les autres types de contextes (13 ex.) ont très certainement été utilisés dans les thermes et les installations balnéaires, mais les thermes eux-mêmes, nettoyés très régulièrement, ne livrent que de rares attestations²⁶¹. L'exemple des strigiles retrouvés dans les boutiques du site de la rue des Farges à Lyon (69) montre que la présence de thermes pouvait générer une activité marchande d'articles d'hygiène dans leur périphérie immédiate²⁶².

Une analyse approfondie par tranches chronologiques selon la nature et le type de contexte permettrait de mettre en évidence ou d'infirmer les hypothèses d'étapes de diffusion suivantes. Dans un premier temps, les strigiles auraient été déposés dans la tombe d'une population plutôt privilégiée. Ils semblent absents des rejets domestiques de cette période et seraient soit transmis, soit réparés, soit refondus.

Les contextes de découverte se diversifieraient progressivement à mesure de leur adoption par l'ensemble de la société gallo-romaine. Ainsi, dépotoirs, remblais et niveaux de démolition se

260 Mallet 2009, p. 125 et 130 : « Dès avant le règne d'Auguste, ces influences méditerranéennes ont fortement marqué le domaine funéraire. Nous sommes alors dans un cadre chronologique qui tend à privilégier l'incinération, où le dépôt d'offrandes, sur le bûcher, et/ou au-dessus de la tombe, est la norme. Or, le strigile, à l'instar de nombreux autres objets de toilette, ne peut être considéré comme une offrande. Objet ayant appartenu au défunt de son vivant, il renvoie davantage au statut social du défunt. À ce titre, rares sont les publications précisant que les strigiles portaient les traces d'un passage au feu. En effet, la disposition des offrandes sur le bûcher, dites primaires, ou sur la tombe, dites secondaires, pourrait ne pas avoir la même portée symbolique. »

261 Liée au comblement d'une cuve maçonnée : Brumath, Rue du Général Rampont (67), L. 182 mm, c. 65/100, type IXB2c : Higelin 2016, p. 163, fig. 209, n° 5835-MCU-6077-4, note 3 ; Niveau de fonctionnement d'un puits dans l'espace dit « du nymphée » : Nîmes, Parking Jean-Jaurès (30), inv. 645, us 5662, L. env. 200 mm, l. max. 22 mm, 50/100, type IXA2ce : Manniez 2017, p. 145, 209 : édifice C6, us 5662 : comblement PT5257.

262 Lyon, rue des Farges [69] (FR), Musée Gallo-Romain de Fourvière, L. act. 82 mm, l. 20,4 mm, type IIIA3-, objet perdu ; inv. 1999.11.30, L. 180 mm, H. 128 mm, l. max. 24 mm, type IIIA3a : Vigier 2012, pl. 43, cat. n° 129 et cat. n° 135, vol. 2.

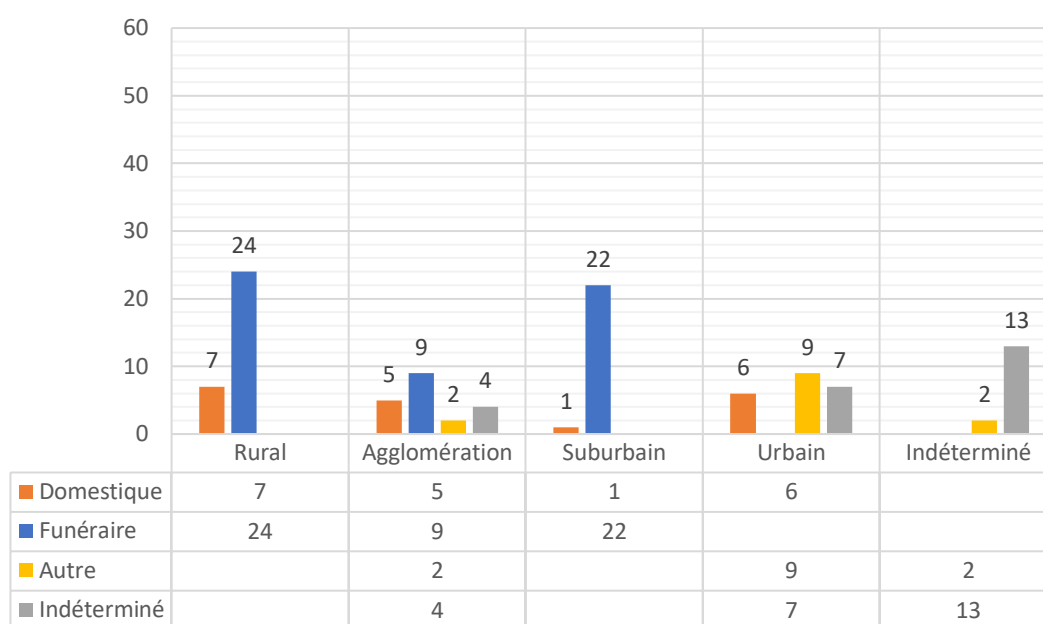


Fig. 148. Répartition quantitative des strigiles en Gaule romaine selon la nature des sites et les types de contexte, tous groupes confondus (111 NMI). Les 4 strigiles préromains du groupe VIII n'ont pas été inclus.

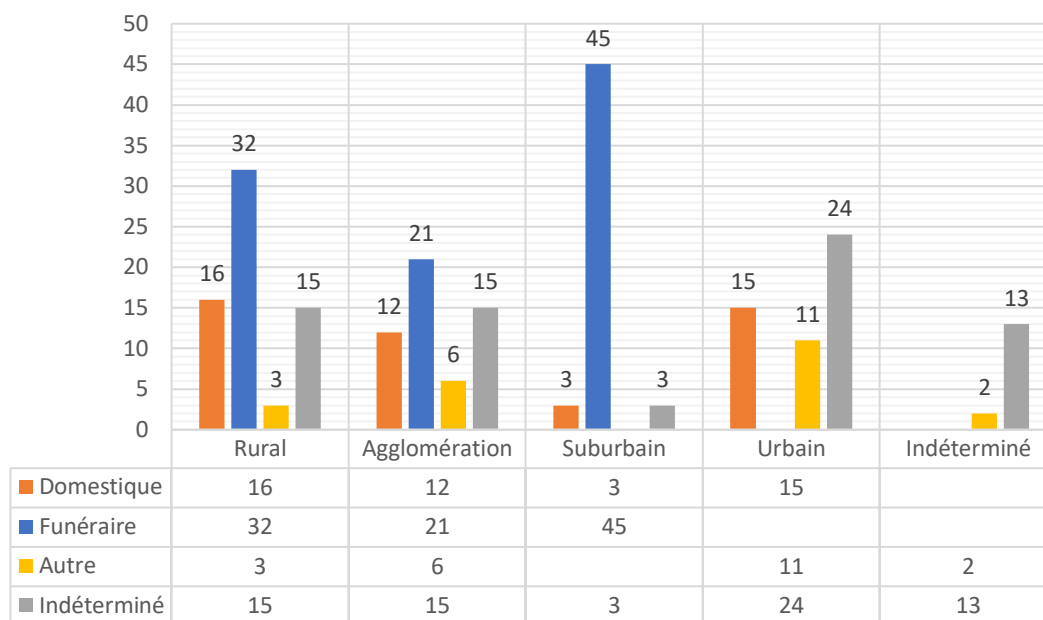


Fig. 149. Répartition quantitative des strigiles en Gaule romaine selon la nature des sites et les types de contexte, tous groupes confondus et mentions comprises (236 NMI). Les 4 strigiles préromains du groupe VIII n'ont pas été inclus.

mettent peu à peu à livrer des strigiles fragmentaires. Cette « démocratisation »²⁶³ du strigile ne serait pas seulement en lien avec la capacité économique de son propriétaire, mais aussi avec les interactions entre la disponibilité commerciale des strigiles et les différentes attentes et aspirations sociales des acheteurs potentiels²⁶⁴. Elle serait ainsi le reflet visible d'une acculturation marquée notamment par un changement progressif des pratiques d'hygiène (thermalisme) et par l'adoption d'un « paraître à la romaine ».

4.2.3. Evolution des assemblages en « trousseaux »

Il faut garder à l'esprit le fait que nombre de trousseaux de strigiles ont pu être assemblés grâce à des liens en matériaux périssables²⁶⁵ ou conservés dans des sacoches en tissu ou en cuir²⁶⁶. Les données exploitables, bien que peu nombreuses, pourraient suggérer quelques pistes d'interprétation chronologique sur les trousseaux de strigiles, qui demandent à être vérifiées par les données issues de futures découvertes. Lorsqu'on étudie la répartition chronologique des deux grands groupes d'anneaux porte-strigiles en Gaule, il semblerait que l'association des strigiles par paire soit une constante. A partir de la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., certains trousseaux en comportent davantage, jusqu'à quatre. Dans le même temps, les anneaux en « D » tendent à remplacer les anneaux circulaires (Fig. 126)²⁶⁷. Le nombre de strigiles associés dépendrait de la condition économique de leur propriétaire si l'on suit les raisonnements d'E. Kotera-Feyer ou de M. Bolla et A. Buonopane²⁶⁸.

263 Il s'agit ici du concept anglo-saxon des « trickle-down economics », théorie selon laquelle le bien-être des plus riches finit par profiter aux classes sociales défavorisées, voir : Eckardt 2005.

264 Eckardt 2005, p. 141.

265 Pour L. F. Vagalinski, en Thrace, le nombre peu élevé d'anneaux métalliques recensés (11 ex.) suggère qu'ils étaient une alternative à des liens réalisés en matériaux périssables : Vagalinski 1995, p. 443.

266 Berti 1990, p. 70 ; Bolla et Buonopane 2010, p. 427-428.

267 La situation diffère en Thrace, où au I^{er} s. ap. J.-C., les trousseaux rencontrés seraient composés de quatre strigiles identiques, tandis que durant les II^e et III^e s., ils n'en comporteraient plus qu'un ou deux, occasionnellement trois, de types parfois différents : Vagalinski 1995, p. 439.

268 Kotera-Feyer 1993, p. 3 ; Bolla et Buonopane 2010, p. 422.

Strigiles associés (NMI)	Strigiles métalliques					
	Site	Datation	Type	Anneau porte-strigiles groupe « O » ou « D »	All. cuivreux	Fer
2	Nîmes, Mail romain (30) [T68]	-100	IIA-a (fer)	« O » 2	x	
2	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T19]	TPQ -75 (-75/-50 ?)	IIA2f ; VIII A2a	« O » 1		x
2	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T13]	-75/-50	IIA2a	« O » 1 ?		x
2	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T17]	-75/-50	II-2-	non		
2	Nîmes, rue Dagobert et Cirque romain (30) [T8 = T225]	-75/-50	IIA2a (fer)	« O » 2	x	
1	Nîmes, route de Beaucaire (30) [T]	TPQ -63 à -12	IIA2-	non		
1	Marseille, Sainte-Barbe (13) [T248]	-30-20/50	III-	non		
0	Marseille, Sainte-Barbe (13) [T358]	-30 à -20/200	-	« O » ?		x
2*	Boissières, « à proximité du Château » (30)	-30/-10	IIB2c	« O » 3	x	
2	Beaucaire, Les Marronniers (30) [T5]	-25/15	IB2c	non		
2	Antran, La Croix Verte (86) [Monument funéraire ?]	-20/20	IXA2c	non		
2	Chassenard, Domaine de Vivant (03) [T]	c. 40	IB2c	non		
2	Marseille, Sainte-Barbe (13) [T15]	50/100	IIA2a (fer)	« O » ?	x	
1	Panossas, Les Buisnières (38)	TPQ 60	IXA2ce	non		
4	Langlade, Le Vigneaud [T] (30)	80/100	IA2a	« O » 1		x
4	Poussan ou Le Pignan, La Garonne (34) [T]	80/100	IIIA3a	« D »		x
3	Lyon, Le Point du Jour (69) [F 1000]	80/120	IA2a	non		
3	Vivoin, La Petite Nèmerie (72) [T inc. 1013]	80/120	VIA3a	non		
3	Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26) [T258]	100/150	IIIA3a	« D »		x
2	Lillebonne, Services administratifs du Lycée (76) [T]	100/220	VA3a	« D » a	x	
4	Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26) [T158]	140-150/200	IIIA1a	« D »		x
2	Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26) [T158]	140-150/200	IIA3a	« D »		x
0	Marseille, Sainte-Barbe (13) [T479]	150/200	-	« O » ?		x
0	Calvisson, La Liquière (30)	Intrusif -600/-575	-	« O » 4	x	
0	Corent, sanctuaire (63)	LT	-	« O » 5a	x	
0	Villetelle, Le Sablas (34)	-	-	« O » 6	x	
0	Lyon*, Musée Gallo-Romain de Fourvière (69)	-	-	« O » 6	x	
2	Vaison-la-Romaine, Quartier Saint-Laurent (84)	15/300	-	Ind.	x	
3	Lyon, La Favorite I (69) [T ind.]	-	IA2A ; IIA2a	« D »		x
1	Seysses-Savès, La Barthe (32)	-	IC2a	anneau intermédiaire	x	
3	Ebouleau, La Côte du Roquet (02)	-	IB2c	« O » 1	x	

2	Bouillargues, Le Mas de Bourges (30) [T]	-	IXB2ce	non		
0	Ville-en-Tardenois (51)	-	-	« O » 7	x	
2	Nîmes, Eglise Sainte-Baudile (30)	-	-	Ind.	x	
1	Nîmes, Avenue Jean-Jaurès (30) [T99]	-	-	Ind.	x	

Fig. 150. Tableau récapitulatif des strigiles, trousseaux de strigiles et d'anneaux porte-strigiles, classés chronologiquement. Les données incomplètes sont grisées. 2* : une seconde paire de strigiles a disparu de cette tombe. « O » : groupe circulaire ; « D » : groupe en « D ».

4.3. Bilan de l'analyse spatiale

La répartition géographique des découvertes de strigiles dans les différentes provinces étudiées (Fig. 127) est évidemment influencée par l'état de la recherche²⁶⁹. L'importance numérique du *corpus* permet tout de même d'évoquer un schéma de diffusion.

La Gaule Narbonnaise livre à elle seule la moitié des attestations, que l'on tienne compte ou non des mentions²⁷⁰. L'usage du strigile est en effet plus ancien dans cette région marquée dès le VII^e siècle av. J.-C. par les présences grecques et étrusques, puis par la romanisation précoce du littoral et de la basse vallée du Rhône. Seuls les groupes I, II, III et IX, apparus en Gaule durant le I^{er} s. av. J.-C., y sont attestés. Les groupes IV, V, VI et VII, dont la chronologie est plus tardive (fin du I^{er} et II^e s. ap. J.-C.) sont absents en l'état actuel des données.

La Gaule Lyonnaise fournit moins d'exemplaires, près d'1/5^e des strigiles recensés²⁷¹, mais montre un profil typologique plus varié (groupes I, II, III, IX et VI). La répartition des attestations est déséquilibrée au sein de la province : Lyon concentre plus de la moitié des effectifs. Cette disparité est sans doute accentuée par l'état de la recherche, mais peut être en partie causée par le statut particulier de la *caput Galliarum*.

Les effectifs de strigiles en Gaule Aquitaine et dans l'Ouest sont réduits²⁷². Le nombre de strigiles dans les chefs-lieux de cités comme Bordeaux (33) semble largement sous-évalué avec un seul exemplaire, mais l'étude exhaustive menée par I. Bertrand dans l'Est Picton²⁷³, ne livre que 4 occurrences dont une seule à Poitiers* (86), sans provenance. L'ensemble des catégories d'objets semble souffrir d'une faible représentation dans l'Ouest. Cela s'explique-t-il par une non-publication des données ou par une proportion plus faible d'objets rejetés et découverts dans cette zone ? Les groupes I, II, III et IX sont les plus fréquents, avec une présence ponctuelle du groupe IV.

Enfin, la Gaule Belgique et la Germanie Supérieure – ne rentrant que partiellement dans la zone étudiée – se distinguent par la présence des groupes IV, V, VI et VII, apparus à la fin du I^{er} et au II^e s. ap. J.-C. en plus des groupes I, II, III et IX²⁷⁴.

269 Ainsi, les études de mobiliers menées plus systématiquement dans la Narbonnaise et les études exhaustives ponctuelles (Bliesbruck, Est Picton, Lyon ...) peuvent avoir pour effet de surévaluer les effectifs dans certaines zones. Un plus grand nombre d'études de chefs-lieux de cités permettrait de s'approcher davantage de la réalité des chiffres.

270 Narbonnaise : 61 ex. identifiés, 59 mentions (total 120 ex.).

271 Lyonnaise : 29 ex. identifiés (dont 21 proviennent de Lyon), 17 mentions (total 46 ex.)

272 Aquitaine : 14 ex. identifiés, 21 mentions (total 35 ex.).

273 Bertrand 2003.

274 Belgique : 9 ex. identifiés, 20 mentions (total 29 ex., chiffres partiels) ; Germanie Supérieure : 2 ex. identifiés, 10 mentions (total 12 ex., chiffres partiels).

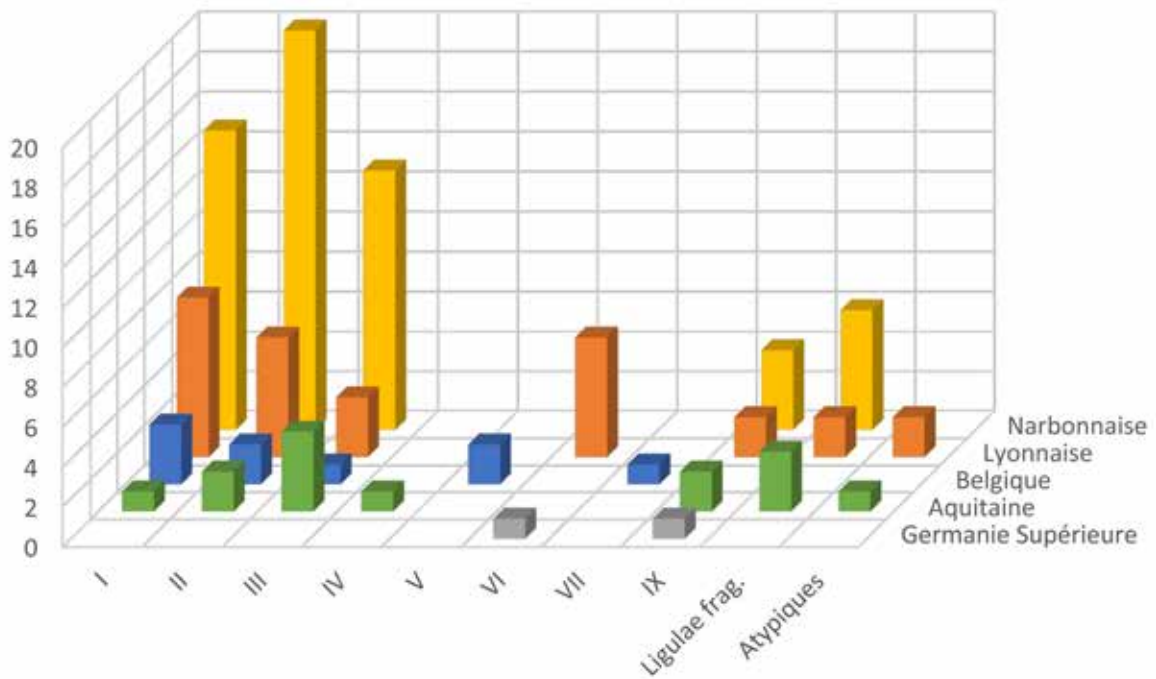
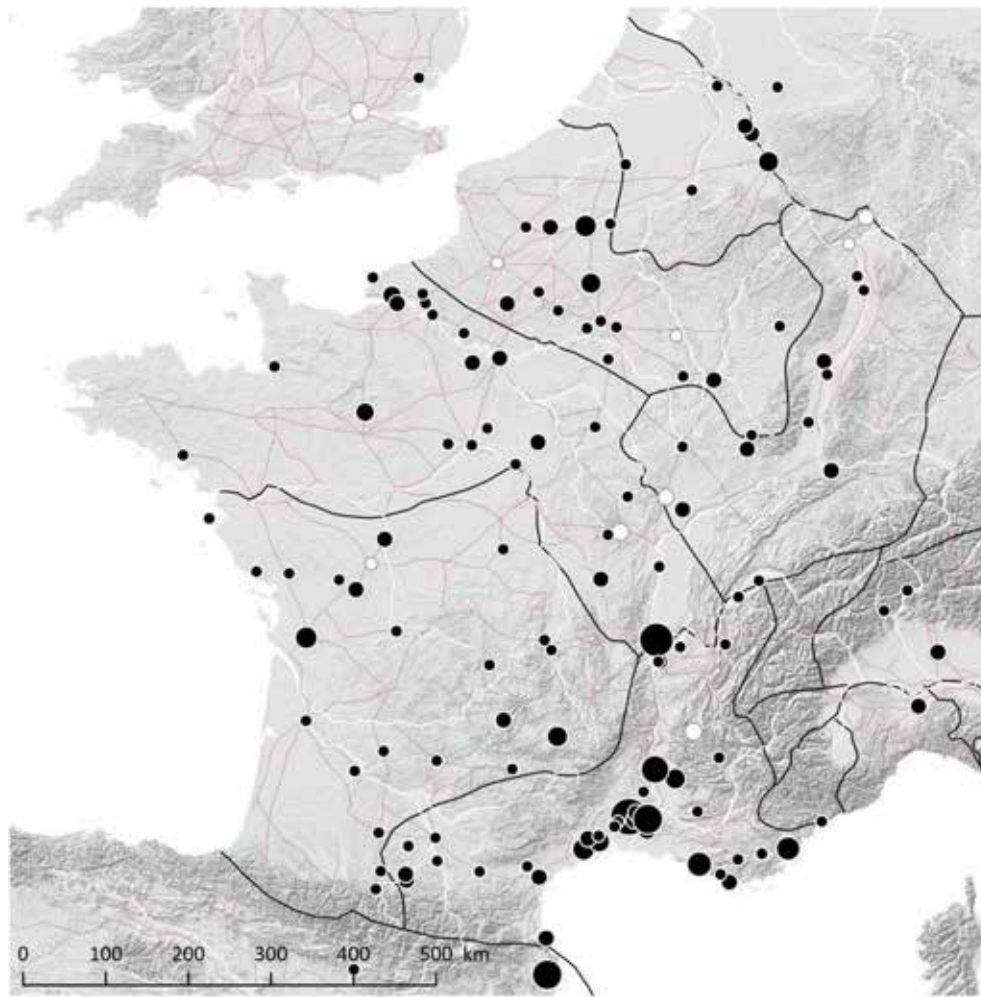


Fig. 151. Carte et répartition quantitative des différents groupes de strigiles métalliques identifiés dans les provinces de la zone étudiée (111 NMI).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

5. Interprétations et hypothèses

5.1. Hypothèses sur les centres de production

Pour F. Mallet, « en l'état actuel des connaissances, il est difficile de connaître la part des strigiles fabriqués en Gaule et celle des objets qui pourraient provenir d'Italie »²⁷⁵. Bien qu'aucun atelier de fabricant de strigiles ne semble avoir été mis au jour, il est désormais possible d'émettre quelques hypothèses générales sur le nombre de fabricants pour chacun des groupes étudiés sur la base de données indirectes.

Pour le **groupe I**, les données épigraphiques suggèrent l'existence d'au moins huit ateliers (*IANVARI*, *LTAMP*, *M/DDI*, *PRIMVS*, *VASNVS*, *VRBANVS*, *VICCIVS* et *TATTA*), ce qui est cohérent avec la longue période de circulation du groupe (plus de 150 ans). Une origine (nord- ?) italienne peut-être proposée pour plusieurs séries. Les découvertes italiennes (Verona, Milano et Galizzia di Cuggiono)²⁷⁶ montrent que le fabricant **PRIMVS** a estampillé à la fois des strigiles en **alliage cuivreux et en fer de type IA2a**. La série des strigiles en **alliage cuivreux de type IA2c à décor ponctué linéaire** sur le manche est également attestée en Italie du Nord. L'un des exemplaires porte l'estampille *LTAMP*, que P. Maggi met en relation avec la *gens Tampia*, originaire de Préneste, dont les ateliers auraient été transférés à Aquileia [UD] (IT)²⁷⁷. Sur des bases stylistiques, la série de strigiles en **alliage cuivreux de type IA2(?) à décor ponctué figuré** sur le manche pourrait aussi provenir de cette région puisqu'un strigile vénitien porte un décor similaire. Pour d'autres séries, les hypothèses de provenance sont moins bien étayées. Ainsi, la série des strigiles **IB2c en alliage cuivreux à décor végétalisant niellé** peut-être mise en relation avec le fabricant *VRBANVS*, pour lequel il ne paraît pas y avoir de parallèles italiens. Ce fabricant, qui semble être en activité au milieu du 1er s. ap. J.-C., pourrait éventuellement se situer à Augst [BL] (CH), site livrant la plupart des attestations recensées. Ce nom est également présent sur un strigile de type IIB2c à Poitiers* (86). On ne connaît pas, en l'état actuel des données, de parallèles italiens pour les estampilles *IANVARI*, *M/DDI*, *VASNVS* et *VICCIVS*. Enfin, selon F. Şahin et T. Doğan, l'atelier du fabricant *TATTA* – type IA2(?) – serait localisé en **Anatolie occidentale**²⁷⁸. L'hypothèse d'un objet unique produit sur commande a été avancée pour le strigile de la villa de Charny, Les Champs de Choisy (77) en raison de l'originalité de son décor²⁷⁹. Ce strigile en fer ne se distinguant pas du reste du groupe I et du type IA2a par d'autres critères, on préférera voir dans ce décor damasquiné une personnalisation effectuée dans un second temps.

De multiples centres de production peuvent être pressentis pour le **groupe II** en raison de la longue durée de circulation du groupe (près de 300 ans), des productions en une seule et deux parties et des 9 types qu'il contient. Plusieurs séries de productions semblent pouvoir être distin-

275 Mallet 2009, p. 126.

276 Bolla et Buonopane 2010, p. 422.

277 Giovannini et Maggi 1994, p. 637-638, tav. XV, fig. 1.

278 Şahin et Doğan 2016.

279 Mallet 2009, p. 117..

guées. Le type **IIA2a en alliage cuivreux** (c. -75 à 100) est notamment produit par le/les fabricant(s) **ER** et **C. POLLI**, ce dernier étant attesté par une série d'estampilles en Italie. Le type **IIA2c** en alliage cuivreux aurait notamment été produit par **VRBANVS**. Les types **IIB2c** et **IIB2a** seraient issus d'une production plus tardive (c. -30 à 100). Le type **IIB2c** est notamment signé par un atelier se signalant par son usage de deux marques : personnage ailé (Victoire ?) et dauphin. L'usage de *ligulae* de courbure 3 sur les types **IIA3a** et **IIB3a** permet d'envisager au moins un ensemble de productions plus tardif (c. 125 / 275).

En ce qui concerne le **groupe III**, l'absence d'estampilles ou de décors ne permet pas de distinguer par l'étude épigraphique ou stylistique les différentes productions que sa longue période de circulation et sa large diffusion dans l'empire laissent présager. Il faut signaler que le groupe est très homogène en Gaule avec seulement deux types (**IIIA3a** et **IIIA1a**), réalisés en fer, et uniquement présent dans le quart sud-est de celle-ci. La production du type **IIIA3a** semble culminer entre 75 et 150 ap. J.-C.

Le **groupe IX**, morphologiquement assez homogène avec seulement 4 types, circule sur une durée d'environ 150 ans, mais est plus fréquent sur la période allant de 25 av. à 25 ap. J.-C. La recherche de parallèles a montré l'existence d'au moins trois fabricants dont les estampilles ont été découvertes en Italie : **SEVERVS** (et **RE** ?) et **AT[...]** sur une paire de strigiles découverte à Cividale del Friuli [UD] (IT)²⁸⁰, **ANTHARI** sur le type **IXB2c** à Aquileia [UD] (IT)²⁸¹.

En l'état actuel des données, la carte de répartition du **groupe IV** suggère une production à destination du *limes*, mais dont l'origine n'est pas identifiée. L'homogénéité morphologique du **groupe VI** laisse pressentir un faible nombre d'ateliers. L'absence d'estampilles ne permet pas de proposer différentes productions pour ces groupes très peu représentés.

Etant donné les liens stylistiques et formels (courbure 4) pouvant être établis entre les **groupes V**, **VII** et les strigiles thraces, il est possible de considérer ces groupes, soit comme des imitations, soit comme des importations de strigiles produits en Europe centrale (Balkans, Thrace, Pannonie, Mer Noire ?).

280 Giovanniini 2006, p. 31, 36-37, tav. II n° 1, tav. III, n° 1 : Cividale del Friuli, Borgo di Ponte [UD] (IT), Museo Archeologico Nazionale, tomba 2, 14/37 ?, timbres **SEVERVS**, **RE** ? et **AT[...]** (2 ex.).

281 Giovanniini et Maggi 1994, Tav. IV, fig. 1 : Aquileia*, env. (IT), Aquileia, Museo Archeologico Nazionale, inv. 15964, L. act. 172 mm, l. 32 mm, type **IXB2c**, timbre **ANTHARI**.

5.2. Adoption, modalités de diffusion et évolution de l'usage du strigile en Gaule

Dès le VI^e s. av. J.-C., le strigile est d'un usage courant en Grèce, mais sa signification dans la tombe varie certainement d'un site à l'autre. Selon V. Jolivet, « le strigile, le plus souvent en bronze ou en fer, apparaît alors, sur de nombreux sites, comme une constante des dépositions masculines, mais on le trouve aussi, dans certaines nécropoles, systématiquement déposé dans les tombes féminines »²⁸².

Au cours du IV^e siècle av. J.-C., le strigile connaît une diffusion massive en Italie centrale, très certainement à partir du centre d'artisanat du bronze qu'est Préneste²⁸³. Les productions des ateliers prénestins²⁸⁴, inspirées de modèles grecs, sont alors à destination du marché étrusque et gaulois, en Emilie et dans les Marches²⁸⁵. « Les valeurs culturelles véhiculées par les strigiles paraissent s'être heurtées à Rome à une résistance profonde »²⁸⁶. Les timbres et estampilles des strigiles prénestins, en grec puis également en latin, montrent une appropriation locale du modèle et des valeurs propres au monde grec, ce qui « fait du strigile un témoin privilégié des progrès de l'hellénisation de l'Italie centrale »²⁸⁷. « Au milieu du III^e s. av. J.-C., quand la conquête de l'Etrurie et la Première Guerre Punique mettent fin au processus d'hellénisation de la péninsule, les strigiles sont déjà entrés dans l'usage courant et se diffusent plus largement à Rome et dans le *Latium* »²⁸⁸.

Dans la future Gaule Transalpine, les plus anciens strigiles mis au jour proviennent d'une incinération étrusque du VI^e s. av. J.-C. à Lattes, La Céreirède (34)²⁸⁹ et des tombes grecques datées du Ve s. au II^e s. av. J.-C. à Marseille (13)²⁹⁰. Que l'on soit un homme ou une femme, le strigile serait alors placé dans la tombe en tant qu'objet personnel, dans une « tradition empruntée strictement à la culture méditerranéenne »²⁹¹.

282 Jolivet 1995, p. 446.

283 Jolivet 1995, p. 446.

284 La diffusion des strigiles est également liée au développement de l'oléiculture, « acquis de l'hellénisme » : Jolivet 1995, p. 451. Outre des strigiles, les ateliers prénestins produisent des vases dits « a gabbia », que l'on suppose destinés à contenir l'huile nécessaire aux exercices athlétiques.

285 Jolivet 1995, p. 446.

286 Jolivet 2011, p. 451.

287 Jolivet 1995, p. 449.

288 Jolivet 1995, p. 451.

289 Mallet 2009, p. 139 : un strigile en bronze, d'origine étrusque, proviendrait d'une incinération en amphore étrusque du VI^e s. av. J.-C. fouillée à Lattes, La Céreirède (34) (fouille Inrap, V. Bel, 2003 – site Inrap : <http://multimedia.inrap.fr/atlas/Nimes/decouvertes-Nimes/p-20789-Decouvertes-remarquables-a-Nimes-Une-sepulture-p.htm#.WiFkmTeDPb0>).

290 Marseille, La Plaine Saint-Michel (13) : tombe, IV^e ou III^e s. av. J.-C., jeune garçon : Rothé et Tréziny 2005, p. 679 ; Mallet 2009, p. 134 ; Marseille, rue du Tapis-Vert (13) : c. 430 av. J.-C. : Benoit 1954, p. 428-429, fig. 7 ; Rothé et Tréziny 2005, p. 600-601, n° 55, fig. 819 ; Mallet 2009, p. 134 ; Marseille, îlot Sainte-Barbe (13) : tombe 99 : 400/350 av. J.-C. et tombe 19 : 200/150 av. J.-C. : Feugère, in : Moliner et al. 2003, p. 163 ; Rothé et Tréziny 2005, p. 575 ; Mallet 2009, p. 134.

291 Mallet 2009, p. 129.

En Gaule du sud, un *hiatus* semble pouvoir être constaté entre ces exemplaires des IV^e et II^e s. av. J.-C. et ceux de la fin de l'âge du Fer. Ce n'est en effet qu'avec la conquête romaine que les strigiles sont à nouveau présents en Gaule Transalpine, mais les découvertes antérieures à l'époque augustéenne restent exceptionnelles (voir partie 2.2.2). M. Feugère a démontré que « la diffusion des strigiles en basse vallée du Rhône est clairement liée à la première phase de romanisation »²⁹² de cette « zone qui avait été auparavant soumise à l'influence marseillaise », et « où les sociétés indigènes étaient familiarisées depuis longtemps avec les usages sociaux et les modes de vie méditerranéens. »²⁹³.

La répartition des découvertes pré-augustéennes de strigiles en Gaule Transalpine a en effet un caractère très local. Celles-ci se trouvent toutes sur la rive droite du Rhône, sur le territoire qui deviendra plus tard celui de la cité de Nîmes²⁹⁴ avec la plus grande concentration située dans la nécropole des Marronniers à Beaucaire (30). Très probablement importés d'Italie, les strigiles mis au jour, déposés par paires, appartiennent au type IIA2a et sont tous réalisés en fer.

Durant l'époque augustéenne, colons et vétérans sont installés dans la province de Narbonnaise nouvellement créée par la réorganisation territoriale de 27 av. J.-C. Les notables de colonies ayant obtenu le droit latin, comme Nîmes (30)²⁹⁵, ont la possibilité d'accéder à la citoyenneté romaine, notamment par la magistrature locale. Ils « adoptent rapidement les signes extérieurs d'un mode de vie romanisé »²⁹⁶. Selon F. Mallet, le strigile, « marqueur fort de l'influence italique », « a dû revêtir des aspects symboliques bien différents selon qu'il a appartenu à un vétéran, à un colon ou à un notable gaulois »²⁹⁷. Déposé d'abord comme objet de la vie quotidienne dans la tombe selon la tradition gréco-romaine, le strigile acquiert une nouvelle portée symbolique : représenter le statut social de son propriétaire défunt²⁹⁸.

Dans le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C., les strigiles en alliage cuivreux déposés dans les tombes de Narbonnaise sont les premiers représentants d'une fabrication en deux parties (jonction B) avec une *ligula* de courbure 2 au dos cannelé (traitement c), qu'ils appartiennent aux groupes I ou II. Les dépôts sont alors constitués d'une ou deux paires de strigiles ou de strigiles isolés²⁹⁹.

292 Feugère 1993, p. 131 ; Feugère, in : Gardeisen et al. 1995, p. 189.

293 Feugère, in : Gardeisen et al. 1995, p. 189 : hors de cette zone, il s'agit « d'ustensiles tout à fait étrangers aux traditions indigènes ».

294 Feugère, in : Gardeisen et al. 1995, p. 189.

295 En 16 av. J.-C., Nîmes reçoit d'Auguste le titre de *Colonia Augusta Nemausus* et devient colonie de droit latin.

296 Mallet 2009, p. 130.

297 Mallet 2009, p. 130..

298 Mallet 2009, p. 132 : « Parmi les Gaulois promus à des fonctions administratives, le strigile a pu, très vite, représenter le statut social de son propriétaire et éventuellement son rôle politique plutôt que d'avoir eu un rôle purement fonctionnel, particulièrement dans les provinces où les thermes sont encore absents. Ainsi, le strigile est un objet que l'on s'est approprié pour en faire le symbole d'une réussite sociale, réunissant à la fois les notions de pouvoir et d'*otium*. »

299 Feugère 1993, p. 131-132 ; Feugère, in : Gardeisen et al. 1995, p. 189 : « À l'intérieur du premier lot, l'association des strigiles en paire est une constante : 55 % des découvertes funéraires de strigiles effectuées

Certaines caractéristiques des dépôts rappellent les activités sportives et athlétiques. Ainsi, dans la sépulture à incinération augustéenne de Boissières (30), découverte en 1875, les deux paires de strigiles en bronze auraient été associées à plusieurs *ampullae* en céramique. Celles-ci ont éventuellement pu contenir l'huile et le sable nécessaires à l'onction de l'athlète dans la palestra. En outre, les marques de fabricant de la paire de strigiles conservée (IIB2c), qui représentent un personnage ailé (Victoire ?) et un dauphin (animal sacré d'Apollon, patron du sport³⁰⁰) dans des cartouches³⁰¹, constituent des allusions assez claires au monde du sport. L'association de strigiles, d'une « fiole en bronze » et de deux balsamiques en céramique est également attestée³⁰² dans la tombe 5 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (30), datée de l'époque augustéenne.

Ce type de dépôt associant strigile(s) et *ampulla(e)* en céramique ou en métal est attesté en Italie septentrionale entre l'époque augustéenne et le milieu du I^{er} s. ap. J.-C., où M. Bolla et A. Buonopane lui donnent une probable signification d'adhésion aux idéaux athlétiques soutenus par Auguste³⁰³. Pour A. Giovannini, « la réelle connotation de ces instruments déposés dans les tombes est toujours insaisissable, à savoir si les individus enterrés avec eux ont l'intention d'exprimer une adhésion seulement extérieure à une mode, ou s'ils ont réellement pris part à des jeux athlétiques ; d'autre part, le service de bain peut être l'indice d'activités dans la palestra et de la fréquentation d'installations thermales, de l'appartenance à une certaine classe d'âge ou à un groupe social particulier, tel qu'une association. »³⁰⁴.

Hors de Narbonnaise, très rares sont les exemples de strigiles datés de la fin du I^{er} s. av. J.-C. Il faut considérer avec prudence les hypothèses avancées par F. Mallet lorsqu'il affirme que cet objet « a pu constituer dans certains cas un symbole d'aptitude à exercer un pouvoir particulier, indicateur

dans le Sud de la Gaule, selon un inventaire récent, consistent en paires. Le pourcentage est plus élevé à la fin de la République que sous le principat, où on observe une dispersion des données : les strigiles isolés se multiplient, mais également les ensembles de trois à six strigiles, inconnus précédemment. Cette constante, certainement liée à l'utilisation des objets (par exemple, raclage avec puis sans huile), se retrouve en Italie : le fait qu'elle soit respectée en Gaule, notamment au I^{er} s. avant J.-C., traduit sûrement une utilisation conforme à l'usage classique. »

300 Vagalinski 1995, p. 435.

301 Boissières, à proximité du château [30] (FR), Nîmes, Musée Archéologique, inv. 875-1/1 ; inv. 875.1.2, datation : -30/-10, fouilles 1875, type IIB2 (2 ex. conservés) : Tendille 1981, p. 67-69, n° 24a, b, c ; Provost 1999, p. 249, n° 043 ; Mallet 2009, p. 136. Une autre paire de strigiles, marquée SALVI, a été perdue.

302 Beaucaire, Les Marronniers (30), sans inv., coll. Ferrenc, tombe 5 : paire de strigiles en alliage cuivreux de type IB2c : fiole en bronze ; deux balsamiques en « terre jaune et enduit brun sur le col » Dedet et al. 1978, p. 85-114, 127-134 ; Tendille 1981, p. 69, fig. 5, n° 25 ; Bessac et al. 1987, p. 18-20, 37-40, fig. 31-36 ; Provost 1999, p. 212, n° 032, 30*b, fig. 180 ; Mallet 2009, p. 136. F. Mallet place dans cette tombe trois strigiles en bronze et un strigile en fer. Après relecture des publications originales, ce surnombre résulte d'une erreur de lecture par F. Mallet de l'étude de C. Tendille, qui n'opère pas de distinction claire entre les différentes provenances dans la mise en page et la formulation : cette tombe 5 ne comporte qu'une paire de strigiles.

303 Bolla et Buonopane 2010, p. 429-430.

304 Giovannini 2006, p. 33 : « *Risulta sempre sfuggente la connotazione corretta degli strumenti depositi nelle tombe, se cioè gli individui sepolti con essi intendessero esprimere un'adesione solo esteriore ad una moda, o avessero effettivamente preso parte a giochi atletici ; il servizio, d'altra parte, può essere indizio, oltre che di attività in palestra e di frequentazione di impianti termali, dell'appartenenza ad una determinata fascia di età o ad un particolare raggruppamento sociale, quale un'associazione.* »

du statut social de celui qui le possède »³⁰⁵. A l'époque augustéenne, le strigile, tout comme les autres objets de toilette placés dans la tombe, affichent ostensiblement la volonté de paraître romain. On peut aussi douter avec cet auteur que ces strigiles aient été acquis dès l'enfance ou qu'ils aient servi en milieu thermal, les découvertes d'établissements balnéaires datés de cette période étant très rares³⁰⁶. L'absence d'installations thermales « en dur » n'indique pas nécessairement l'absence totale d'utilisation des strigiles. L'exemple des bains tardo-républicains de la villa de la Ville à Cornebarrieu, dont les bâtiments ne présentent aucune structure d'hypocauste, montre qu'il est tout à fait possible d'envisager une élévation de la température grâce à un brase-ro³⁰⁷.

En revanche, l'argument morphologique avancé par F. Mallet pour remettre en cause la fonctionnalité du strigile de Charny et d'une série d'autres strigiles fait débat³⁰⁸ et ne peut être accepté. Selon lui, les manches sans *clausulae*, ne seraient pas d'une préhension aisée³⁰⁹. Le groupe I, dans lequel le strigile provenant de Charny s'inscrit sans problème, est l'un des trois groupes les plus répandus en Gaule. Certains possèdent un *capulus* d'une largeur et d'une épaisseur très comparables³¹⁰. Des strigiles au manche de section cylindrique ou strictement carrée, certes plus tardifs, existent bel et bien (groupes V et VI).

On a également toutes les difficultés à voir avec F. Mallet un « strigile gaulois » dans l'exemplaire de la villa de Charny³¹¹. Si on écarte un instant son décor, sur lequel on reviendra, ce strigile possède les autres caractéristiques du type IA2a en fer, attesté à cette période en Italie³¹². On propose de considérer cet exemplaire non pas comme une pièce unique mais comme un exemplaire

305 Mallet 2009, p. 130 : « Ce dernier [le strigile de Charny (77)] a pu appartenir à un membre de l'élite foncière gauloise en voie de romanisation. Cette aristocratie encore armée, comme à la fin de l'âge du Fer, est assimilée à la classe des equites et occupera des charges dans l'administration de la civitas. Il est admis que ces élites sont à l'origine de la mise en place d'un premier réseau de villae autour desquelles s'organiseront les réseaux d'exploitations rurales à la période gallo-romaine précoce. Si c'est le cas, il est probable que ces élites aient eu besoin d'afficher leur statut et leur position sociale. »

306 Pour une liste des attestations d'installations balnéaires et thermales précoces, voir Mallet 2009, p. 129. Depuis, voir également Viers et Veyssière 2012 : bains tardo-républicains de Cornebarrieu (31).

307 Viers et Veyssière 2012 ; Bouet 2015, p. 286.

308 Bouet 2015, p. 297.

309 Mallet 2009, p. 129 : « Comme celui de Charny, de nombreux strigiles mis au jour ne possèdent pas de *clausula*, ce qui pose le problème de savoir si certains de ces objets ont pu réellement servir ou pas. [...] Même si la *clausula* n'est pas indispensable pour se servir de l'objet, [...] il semble évident que, lorsqu'elle n'est pas suffisamment large, elle rend difficile, du fait de la sueur se dégageant des corps, une prise en main efficace du manche (ou de l'objet). Cette absence semble dès lors poser un problème d'ordre technique et fonctionnel non seulement pour les manches qui mesurent moins de 1,5 cm de largeur, mais surtout pour ceux dont l'épaisseur est faible, à l'instar de l'objet de Charny. [...] La morphologie de l'étrille de Charny et des quelques autres objets mentionnés semble donc peu compatible avec leur utilisation dans une sphère thermique. »

310 Le *capulus* de l'exemplaire de Charny (77) mesure c. 17 mm de largeur pour c. 5,5 mm d'épaisseur. Par exemple : Bordeaux, Les Grands-Hommes (33) : *capulus* : l. c. 11 mm, ép. 5 mm ; Chassenard, Domaine du Vivant (03) (2 ex.) : *capulus* : l. 18 mm, ép. 5 mm ; Beaucaire, Les Marronniers (30), hors tombe : *capulus* : l. 16 mm, ép. 6,5 mm : Tendille 1981, p. 69, fig. 5, n° 28..

311 Mallet 2009, p. 130 : « Tous ces éléments [mobiliers] indiquent la position sociale du propriétaire de l'établissement et précisent, en définitive, que le strigile de Charny est gaulois. »

312 Bolla et Buonopane 2010.

importé dont le décor a été personnalisé³¹³, éventuellement dans un second temps. La technique de la damasquinure est effectivement exceptionnelle, mais on a pu démontrer que le motif en « X », dit aussi en « sablier », symbolise en fait une ligature et qu'il est présent sur de nombreux objets romains, notamment les strigiles (voir partie 2.1.4.1). Ainsi, le strigile de Charny est possiblement un objet à fonction ostentatoire qui n'a peut-être jamais servi dans un établissement thermal, mais sa morphologie elle-même est tout à fait compatible avec un tel usage.

Les autres strigiles connus dans les Trois Gaules à la période augustéenne appartiennent aux groupes I et IX et s'inscrivent également dans des séries bien documentées en Italie et dans d'autres provinces, qui ne peuvent en aucun cas être considérées comme « gauloises ». L'exemplaire de Bordeaux, place des Grands-Hommes (33) appartient à la série à décor ponctué linéaire en alliage cuivreux du type IA2a, attestée en Italie et en Espagne (voir parties 2.1.4.1 et 2.1.5). Sa présence dans un quartier artisanal modeste à la périphérie de la ville est assez étonnante³¹⁴.

La paire de strigiles de La Croix Verte à Antran (86) appartient au groupe IX, attesté en Italie et en Germanie (voir partie 2.9.2). Dans le cas d'Antran, la paire de strigiles est associée à de nombreux éléments mobiliers³¹⁵ dont certains se rattachent à un service à ablutions. Les strigiles étaient placés au centre du caveau du « monument funéraire », à proximité immédiate d'un bassin en bronze de type Eggers 91-92. Le dépôt contenait également deux aryballes en bronze à embouchure en coupelle (types Tassinari F 1000 à anse et F 2000), un balsamaire en verre bleu à festons blancs (type Isings 6 – AR 127 – HN 9.2) et 5 *unguentaria* fusiformes en céramique commune (type Haltern 30). La signification de ces dépôts peut à la fois renvoyer aux ablutions précédant le repas rituel (funéraire ?), au service utilisé pour la toilette mortuaire et aux valeurs athlétiques déjà évoquées supra. Les exercices de la palestre sont à l'époque romaine un moyen d'aguerrir les soldats des légions³¹⁶. Les activités guerrières sont évoquées à Antran par la présence d'une panoplie d'armes constituée par les restes de deux boucliers et de deux lances. L'absence d'épée et d'ossements humains ont conduit les fouilleurs à proposer les hypothèses d'un monument cultuel ou du cénotaphe d'un aristocrate, riche propriétaire terrien, collaborateur auxiliaire des légions romaines³¹⁷.

313 Mallet 2009, p. 129-130 : « De même, l'utilisation de la damasquinure dans la décoration de ce strigile est le reflet de la volonté manifeste de personnaliser cet objet ».

314 Feugère 1997, p. 121.

315 Pautreau et al. 1999 : denier en argent de la 18e légion, frappé par Marc-Antoine en 32-31 av. J.-C. ; *oenochoe* (type Tassinari D 2112, variante / Nuber type D II B) ; patère (type Tassinari H 2100, variante) ; cruche à poucier (type Tassinari C 1200) ; puisette (type Tassinari K 2000) ; passoire (type Tassinari K 3000) ; louche-écumoire (type Tassinari K 1000) ; trois seaux en ifs à placage d'alliage cuivreux ; lanterne (type Feugère IA) ; 2 boucliers ; 2 lances ; ferrures de coffre ; 7 amphores (type Pascual I) ; assiette, cruches et gobelets en céramique commune, tasses en céramique sigillée.

316 Mallet 2009, p. 118 : « À l'époque romaine, la gymnastique était d'abord et surtout un moyen d'aguerrir les soldats des légions, mais également d'entraîner les gladiateurs (Thuillier, 1996). Puis la gymnastique finit par devenir une sorte d'hygiène conseillée par les médecins. »

317 Pautreau et al. 1999, p. 14, 109, 111.

Dans les Trois Gaules, les strigiles augustéens semblent importés par ou pour des individus au statut social élevé affichant ostensiblement leur romanité, comme paraît le confirmer le caractère très ponctuel des découvertes. Leur caractère symbolique est en revanche fortement remis en doute par certains auteurs. Pour A. Bouet, « nous ne voyons là aucune fonction symbolique, mais un ustensile parfaitement utilitaire pour un des apports majeurs des bienfaits de la civilisation romaine »³¹⁸.

Durant le I^{er} s. ap. J.-C., l'usage du strigile se répand avec la « généralisation – la banalisation pourrait-on dire – de la pratique thermale »³¹⁹. En Gaule, les strigiles, majoritairement en bronze, appartiennent aux groupes I, II, III et IX. Leur diffusion paraît se faire selon les axes de communication majeurs : vers le Nord par l'axe Rhône-Saône-Seine et vers l'Ouest par la vallée de la Garonne. En parallèle, on observe une diversification des contextes de découverte. Le dépôt d'une paire de strigiles est toujours attesté dans des tombes prestigieuses comme celle de Chassenard, au Domaine du Vivant (03), mais aussi de manière isolée dans des sépultures plus modestes comme la tombe 248 de la nécropole Sainte-Barbe de Marseille (13). Les découvertes en contexte de rejets domestiques ou de démolitions sont attestées, par exemple à Lyon (69), à partir de l'époque claudienne³²⁰.

En Italie septentrionale, M. Bolla et A. Buonopane notent, après le milieu du I^{er} s. ap. J.-C., l'apparition du dépôt dans les tombes de « services de bains » d'un usage plutôt balnéaire que strictement sportif, comme le montrerait l'association avec d'autres ustensiles (aiguière, bassin, patère ou casserole ...)³²¹.

A partir de la fin du I^{er} siècle et au début du II^e siècle, bien que le dépôt par paire dans les tombes perdure, les trousseaux comportant trois ou quatre strigiles en fer sur un même anneau deviennent fréquents³²². Le dépôt de plusieurs trousseaux dans une même sépulture est exceptionnellement attesté³²³.

Comment expliquer le besoin pour le baigneur d'emporter trois, quatre ou cinq strigiles aux bains ? On peut se demander si cette augmentation du nombre de strigiles dans les trousseaux correspond à une simple ostentation de la richesse du propriétaire ou si elle est en lien avec le développement des pratiques balnéaires. Utilise-t-on alors un strigile par étape du parcours ther-

318 Bouet 2015, p. 298.

319 Bouet 2015, p. 298.

320 Vigier 2012, pl. 41, n° 126, n° 127, pl. 45, n° 133, n° 134, n° 135, vol. 2.

321 Bolla et Buonopane 2010, p. 429-430 : « [...] *successivamente si incontrano più frequentemente "servizi" diversi, definibili come insiemi generici da bagno (di uso anche termale) piuttosto che in connessione con l'attività atletica: si vedano la già citata tomba di Pietole con brocca e bacinella in bronzo e altre sepolture in cui lo strigile è unito a patera da bagno o casseruola* ».

322 Langlade, Le Vigneaud (30), inédit, étude en cours et rens. M. Feugère ; Poussan, La Garonne (34), Vial et Leclant 2003, p. 325, n° 202, 17* ; Mallet 2009, p. 139 ; Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26), tombe 258 : Bel et al. 2002, fig. 513, fig. 552-554 ; Mallet 2009, p. 122, fig. 8, n° 1.

323 Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26), tombe 158 : Feugère et Bel 2002, p. 465, fig. 552, n° 3-5 ; Mallet 2009, p. 122, fig. 8, n° 8 ; Planchon et al. 2010, p. 582, n° 324.

mal ou par produit à râcler ? Peut-on prouver la multiplication des produits (dépilatoires, masques, cataplasmes, emplâtres, huiles parfumées) appliqués sur le corps au IIe s. ap. J.-C. ? Se prête-t-on les strigiles entre *amici* ou au sein de la famille ?

Durant le IIe et le IIIe s., le nombre de strigiles datés décroît de manière significative alors que les installations balnéaires deviennent un « confort relativement commun »³²⁴. Faut-il mettre cette baisse en lien avec l'essor de l'usage du savon ou bien plus vraisemblablement avec la plus faible représentation des contextes archéologiques datés de cette période ?

5.3. Les utilisateurs de strigiles

La question de l'identité des utilisateurs de strigiles transparaît en filigrane lorsqu'on se penche sur l'évolution de l'usage et du sens de ces objets. J.-P. Thuillier a bien montré que le strigile placé dans la tombe a des significations complexes et que sa valeur idéologique n'est pas uniforme³²⁵ : on retrouve cet objet de la vie quotidienne à la fois dans les tombes masculines et féminines de la Grèce et de l'Italie étrusque³²⁶.

Pour la période romaine, utiliser le dépôt de strigiles dans une tombe comme élément significatif de la détermination sexuelle du défunt paraît risqué³²⁷, bien que cet objet soit traditionnellement attribué aux hommes. La polyvalence de l'objet, utilisé à la fois dans le cadre des activités sportives, thermales, mais aussi médicales³²⁸ est à souligner. Le fait qu'Auguste ait interdit la participation active des femmes aux compétitions sportives et ait cantonné leur présence aux parties supérieures des gradins³²⁹ a renforcé l'idée préconçue que le strigile est un objet typiquement masculin.

L'exemple de la tombe 225 du Mail Romain à Nîmes (30), (-75/-50) montre bien les difficultés d'attribution à l'un ou l'autre genre sur la base du mobilier. En l'absence d'éléments de détermination ostéologiques, la présence d'une aiguille en fer et de deux boîtes en os pourrait laisser présumer

324 Mallet 2006, p. 131-132.

325 Thuillier 1989, p. 341.

326 Jolivet 1995, p. 446. A Corinthe (GR), ils seraient exclusivement dans les tombes masculines : Palmer, in : Blegen, Palmer et Young 1964 ; à Olynthe (GR) dans les tombes masculines et féminines : Robinson 1941. A Montefortino [FM] (IT), ils sont déposés systématiquement dans la tombe, indépendamment du sexe du défunt : Brizio 1899.

327 Gardeisen et al. 1995, p. 189.

328 Le strigile ne fait pas à proprement parler partie de l'instrumentarium du médecin, bien que certains exemplaires aient été découverts dans des tombes de praticiens : Künzl, Hassel et Künzl 1983, p. 93, Abb. 73, 105, Abb. 84, 108, 111, Abb. 88. Deux exemplaires découverts à Pompéi (IT) pourraient bien être médicaux : ils mesurent une dizaine de centimètres pour une largeur inférieure au centimètre : Bliquez et Jackson 1994, p. 197-198, ill. 208 : inv. 70092, L. 102 mm ; inv. 70086, L. 111 mm. Ils seraient particulièrement adaptés pour instiller des préparations liquides dans les oreilles, selon un usage que citent Bolla et Buonopane 2010, p. 413-414. Voir également la découverte d'un strigile associé à des instruments médicaux dont la ligula porte des traces de passage au feu pour réchauffer son contenu à Alliano (TR) : Baykan 2010.

329 Thuillier 1996, p. 32, 176 ; Giovannini 2006, p. 33.

qu'il s'agit d'une sépulture féminine, hypothèse modérée par la présence des strigiles³³⁰. Le dépôt d'armes pourrait inciter à considérer cette sépulture comme masculine, mais le fait que celles-ci aient été placées à l'extérieur du coffre en *tegulae* et non à l'intérieur plaide en faveur de l'hypothèse d'une femme au statut social élevé.

Les femmes utilisent également le strigile : il entre notamment dans la pratique de l'épilation³³¹ pour retirer les pâtes dépilatoires. Les strigiles non métalliques en verre ou en os ont pu être plus adaptés à des zones du corps plus fragiles comme le visage. A Augst [BL] (CH), une *ligula* en bronze de strigile de type --2c³³² aurait été découverte dans les thermes dits « des femmes » de l'*insula* 17 en 1938.

Dans les tableaux récapitulatifs suivants (Fig. 128 et Fig. 129) ont été listés les objets ou catégories de mobiliers présents dans les tombes qui contenaient des strigiles métalliques. L'hétérogénéité de données recueillies fait obstacle à la réalisation d'une sériation exploitable³³³. Les données sont ici fournies à titre indicatif.

En effet, les ensembles clos envisagés ne sont pas de durées homogènes : les datations vont de fourchettes de 25 à 230 ans. La diversité chronologique (Ier s. av. – IIIe s. ap. J.-C.), la surreprésentation ou l'absence de certaines périodes nuisent à la qualité de la sériation en induisant des partitions dans les données. Dans l'ensemble considéré, la chronologie et l'identification de certains ensembles mis au jour et publiés anciennement serait peut-être à revoir. Les « poids » des différents ensembles de mobilier sont très dissemblables avec des sépultures très riches contrastant avec d'autres faiblement dotées. Certains mobiliers se sont dégradés, d'autres n'ont pas été conservés, ont disparu ou sont dans des collections privées, ce qui ne permet pas de vérifier les informations. Ainsi, la qualité de la documentation de fouilles, parfois anciennes, et de la quantité d'informations publiée sur le mobilier associé aux strigiles est inégale. Certaines publications mentionnent par exemple le type céramique, la forme et la nature de la pâte, d'autres se contentent de mentionner la présence d'une forme ou de « vaisselle céramique ». Cela entraîne un biais supplémentaire : les catégories comparées sont parfois très vastes (céramique, verrerie, parure et habillement), parfois très restreintes.

330 « En Lombardie et dans le Piémont, pour une période contemporaine de nos sépultures nîmoises, cinq tombes sur six ayant livré des strigiles sont considérées, sur d'autres critères relatifs au mobilier funéraires comme masculines (Bolla 1991, fig. 1a et 1b). » : Feugère, in : Gardeisen et al. 1995, p. 189 ; en Thrace, L.F. Vagalinski évoque plusieurs découvertes de strigiles dans des tombes féminines : Vagalinski 1995, p. 437.

331 Cootjans 2000, p. 60 : « Voici la manière d'administrer les épilatoires. La meilleure est de les employer comme font les femmes : elles s'enduisent le corps, ensuite elles se rendent dans une chambre tiède de bain, et, quand elles commencent à transpirer, elles enlèvent avec un strigile le médicament d'une partie quelconque du corps ; si ensuite elles aperçoivent que les poils s'en vont avec le médicament, elles se lavent tout le reste du corps (Galien, XII 455 Kühn) ».

332 Riha 1986, p. 25, 122, Taf. 7, n° 65 : Augst [BL] (CH), Römermuseum, inv. 1938.5399, L. act. 67 mm, l. 27 mm, *Frauenthermen*.

333 Ensemble de méthodes de classement mathématique déductive ayant pour finalité le classement chronologique d'ensembles de vestiges matériels à partir des informations intrinsèques de description du matériel sérié.

Tombe	Fourchette de datation	Date centrale	Strigile(s)	Anneau(x) porte-strigiles	Vaisselle céramique	Lampe(s) / éclairage	Amphore(s)	Vaisselle métallique	Cruche(s)	Patère(s)	Couteau(x) / canif(s)	Arme(s)	Élément(s) d'ameublement	Parure et habillement*	Verrière(s)	Balsamaire(s)	Monnaie(s)	Bassin(s)	Matériel d'écriture	Outils	Rasoir(s)	Miroir(s)	Coffret(s) en os / ivoire	Instrument(s) ind. **	Jeu / comptage	"Cure-oreille(s)"	Eponge(s)	Cuillère(s)	Peigne(s)	Étui(s) tubulaire(s)	Pince(s)	Épingle(s) à cheveux	Pyxide(s) et boîte(s) ovale(s)	Spatule(s)-sonde(s)	
Beaucaire, Les Marronniers (30) [T13]	-75/-50	-62,5	XX	X																															
Beaucaire, Les Marronniers (30) [T19]	-75/-50	-62,5	XX	X																															
Nîmes, rue Dagobert / rue du cirque romain (30) [18 = 225]	-75/-50	-62,5	XX	X																															
Lattes, Cérérière (34) [SP 4038]	-75/-25	-50	XX																																
Beaucaire, Les Marronniers (30) [T17]	-75/-25	-50	XX																																
Boé (47) [T]	-50/-25	-37,5	XX																																
Castelnaud-Lez, Colline de Navitau (34) [T5]	-50/1	-25	X																																
Boissières, à proximité du Château (30) [T. inc.]	-30/-10	-20	XX XX																																
Marseille, îlot Sainte-Barbe (13) [T248]	-30 -20/50	-10	X																																
Beaucaire, Les Marronniers (30) [T18]	-25/15	-5	XX																																
Beaucaire, Les Marronniers (30) [T5]	-25/15	-5	XX																																
Beaucaire, Les Marronniers (30) [T21]	-20/20	1	X																																
Antran, La Croix Verte (86) [T]	-20/20	1	XX																																
Chassenard, Domaine de Vivant (09) [T inc.]	77Q 37	-	XX		?																														
Marseille, îlot Sainte-Barbe (13) [T15]	50/100	75	X	X																															
Pignau, La Garonne (34) [T inc.]	80/100	90	XXXX																																
Lyon, Point du Jour (69) [F1000]	80/120	100	XXXX																																
Murviel-lès-Montpellier, Propriété J. Redon (34) [T inc.]	80/120	100	XX																																
Tresques, Courac I (30) [T6]	1/200	100	X																																
Saint-Paul-Trois-Châteaux, Jardins de Valladas (26) [T258]	100/150	125	XXX																																
Lillebonne, Services administratifs du Lycée (76) [T]	100/220	160	XX	X																															
Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26) [T158]	140-150/200	170	XX XXXX	XX XX																															

Fig. 152. Tableau récapitulatif du mobilier associé découvert dans les tombes datées, classées selon la date centrale de la fourchette de datation. Parure et habillement* : sauf épingle(s) à cheveux, ** : instrument lié à l'hygiène dont l'identification ne peut être effectuée par la terminologie.

Tombe	Fourchette de datation	Date centrale	Strigile(s)	Anneau(x) porte-strigiles	Vaisselle céramique	Lampe(s) / éclairage	Amphore(s)	Vaisselle métallique	Cruche(s)	Patère(s)	Couteau(x) / canif(s)	Arme(s)	Élément(s) d'ameublement	Parure et habillement*	Verre(s)	Balsamaire(s)	Monnaie(s)	Bassin(s)	Matériel d'écriture	Outils	Rasoir(s)	Miroir(s)	Coffret(s) en os / ivoire	Instrument(s) ind.**	Jeu / comptage	"Cure-oreille(s)"	Eponge(s)	Cuillère(s)	Peigne(s)	Étui(s) tubulaire(s)	Pince(s)	Épingle(s) à cheveux	Pyxide(s) et boîte(s) ovale(s)	Spatule(s)-sonde(s)		
Nîmes, jonction chemin de la Lampèze et de la rue Rouget-de-Lisle (30) [T175]	Non	-	X																																	
Nîmes, avenue Jean-Jaurès (30) [T99]	Non	-	XX																																	
Nîmes, rue Pierre-Sémard (30) [T60]	Non	-	XXX																																	
Bouillargues, Mas de Bourges (30) [T226]	Non	-	XX																																	
Nîmes, Courbesac (30) [T203]	Non	-	X																																	
Saint-Gervasy, champ près du Cimetière (30) [inc.]	Non	-	XX																																	
Nîmes, Chemin de Pissevin (30) [T214]	Non	-	XX																																	
Cahors, Palais de Justice (46) [T]	Non	-	?																																	
Nîmes, 94 route de Beaucaire (30) [T33]	Non	-	XX																																	
Saint-Angel, près de Montjoly (19) [inc.]	Non	-	X																																	
Nîmes, route de Beaucaire (30) [T44]	TPQ - 63/-12	-	X																																	
Marseille, îlot Sainte-Barbe (13) [T92]	-30 - 20/200	85	X																																	
Marseille, îlot Sainte-Barbe (13) [T381]	-30/200	85	X																																	
Naix-aux-Forges, Breuil / Cocusse (55) [T]	"Ant. tardive"	-	X																																	

Fig. 153. Tableau récapitulatif du mobilier associé découvert dans les tombes non datées. Parure* : sauf épingle(s) à cheveux, ** : instrument lié à l'hygiène dont l'identification ne peut être effectuée par la terminologie.

Certaines constatations et hypothèses générales peuvent tout de même être formulées à partir des tableaux récapitulatifs (Fig. 128 et Fig. 129). Au sein des tombes comportant des strigiles métalliques, on observe une diversification générale des catégories de mobiliers déposées au cours du temps. Certaines catégories d'objets (épingles à cheveux, petites boîtes³³⁴, miroirs, outils textile ...) sont traditionnellement attribuées au *mundus muliebris* et sont généralement utilisées pour la détermination du sexe du défunt. Outre la tombe 225 du Mail Romain à Nîmes mentionnée ci-dessus qui associait aiguille en fer et petites boîtes, plusieurs tombes pourraient ainsi être attribuées à des femmes si l'on accepte ces critères.

Le dépôt d'épingle à cheveux n'est attesté que dans la tombe 44, fouillée en 1844, route de Beaucaire à Nîmes (30). Cette même tombe contenait également une pyxide. Une tombe à incinération de Saint-Gervasy (34), fouillée en 1912 dans un champ près du Cimetière et de la RN 8, a livré une pyxide complète de type Béal-Feugère 1a et un miroir circulaire « en argent », de type indéterminé.

La tombe 203 de Courbessac à Nîmes (30), mise au jour en 1865, associait aux quatre fragments d'un « grand strigile en fer » de type indéterminé, une « pince épilatoire », un fragment de miroir de type indéterminé et une spatule « en bronze de forme très élégante »³³⁵. Une « sépulture d'enfant » fouillée à une date indéterminée sur le site du Palais de Justice à Cahors (46) aurait livré un étui cylindrique en bronze (pyxide ?) contenant un strigile en fer (sic !), une pince à épiler (L. 120 mm), un « stylet » et deux spatules. La photographie du mobilier de cette tombe montre également une poignée diamétrale de miroir en « pi » appartenant au groupe Lloyd-Morgan W. Cet ensemble peu documenté paraît douteux.

La tombe 217 du chemin de Pissevin à Nîmes, fouillée en 1887, contenait les nombreux fragments d'un miroir quadrangulaire appartenant au groupe Lloyd-Morgan A selon le croquis de l'ossuaire. Ce même type est également présent dans la tombe 5 de la nécropole des Marronniers à Beaucaire (30), d'époque augustéenne - qui recelait également un couteau en fer. Dans ces deux sépultures, il faut noter l'absence d'autres instruments liés à l'hygiène ou à la cosmétique féminine comme des instruments doubles ou de petites boîtes comme des pyxides. D'autre part, aucune tombe de cette série contenant des strigiles métalliques ne livre de tablette à broyer, objet traditionnellement interprété comme servant à préparer onguents, fards et cosmétiques.

334 Il faut cependant noter que le contre-exemple de la tombe du militaire de Chassenard, Domaine de Vivant (30), qui contenait une boîte quadrangulaire en os à couvercle coulissant à renforts de bronze enrichis par incrustations d'argent, de nielle et de laiton : Beck et Chew 1991, p. 85-86

335 Amandry et al. 1996, p. 474, n° 574.

6. Apports et perspectives

Dans ce chapitre consacré aux strigiles métalliques, on a dressé le bilan des travaux typologiques existants et considéré qu'il était souhaitable de créer un classement plus articulé. Basé sur une combinaison de quatre critères hiérarchisés en arborescence ouverte, celui-ci prend en compte en priorité la forme du manche et lui associe les données liées à la *ligula*. On peut ainsi ordonner des strigiles d'une grande diversité morphologique au sein de groupes, de sous-groupes et de types. Le matériau n'est pas jugé a priori comme un caractère typologique discriminant³³⁶, même si certains groupes utilisent le fer ou les alliages cuivreux de manière préférentielle. La terminologie adoptée, à plusieurs niveaux, permet à elle seule de décrire l'objet, fragmentaire ou complet, selon le groupe du manche, la forme de jonction entre manche et *ligula*, la courbure de celle-ci et son décor éventuel. Le classement des *ligulae* en quatre catégories tient à la fois compte de leur placement par rapport à l'axe du manche et de l'angle que forme leur courbure. Il se veut ainsi plus objectif que les critères de « largeur » ou « d'étroitesse », sans données métrologiques. Le fait que ce cadre typologique reste ouvert autorise l'ajout de nouvelles formes de manches et la création de groupes en fonction des futurs besoins. Le croisement des informations recueillies au cours de l'étude typologique (morphologie, décor, mesures, données épigraphiques) et de l'analyse contextuelle permet de proposer des datations probabilistes lissées par tranches de quart de siècle pour les groupes étudiés. L'existence de groupes caractéristiques de la fin du I^{er} et des II^e-III^e siècles ap. J.-C. a été mise en évidence. Cela élargit considérablement la période d'utilisation des strigiles en Gaule, dont la borne chronologique terminale était fixée jusqu'à récemment par certains à la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.³³⁷

Les premières attestations de strigiles en alliage cuivreux fabriqués en deux parties distinctes datent du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. Ce changement technique d'importance a lieu au même moment qu'une diversification typologique : en plus du groupe II, de nouveaux groupes (I, IX et III) sont attestés pour la première fois en Gaule dès cette période. Entre c. 25 av. et c. 75 ap. J.-C., les alliages cuivreux sont nettement privilégiés pour la fabrication des strigiles.

Cette tendance s'inverse durant le dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C., période qui correspond à « l'apogée » du strigile en Gaule. Entre 75 et 200, les strigiles sont désormais majoritairement réalisés en fer. Alors que les groupes II, I, IX et III perdurent, de « nouveaux » groupes (IV, V, VI et VII) sont attestés dans les contextes de cette période. Ces groupes semblent avoir des liens stylistiques et iconographiques avec les strigiles thraces, dont la nature reste à définir (imitations ou importations ?).

Des cartes de répartition ont été produites pour chacun de ces groupes. Pour certaines séries, il a été possible de proposer des hypothèses quant au nombre et à la localisation probable des

336 Certains fabricants, comme *PRIMVS*, ont en effet produit des strigiles en fer et en alliage cuivreux : Bolla et Buonopane 2010, p. 422.

337 « En tout état de cause, les chronologies fournies montrent que les strigiles découverts en Gaule datent, pour les plus précoces, du IV^e s. av. J.-C. et, plus généralement, de la fin de l'âge du Fer (jusqu'aux environs de 50 av. J.-C. pour les strigiles de la nécropole de Beaucaire) et, pour les plus tardifs, de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. [...] » : Mallet 2009, p. 126.

centres de production en mettant en lien les données morphologiques, techniques, épigraphiques et spatiales.

Les anneaux porte-strigiles, objets beaucoup plus rares en Gaule, ont quant à eux été répartis en deux groupes en fonction de leur forme générale et en différents types, nommés arbitrairement, en fonction de leur système de fermeture.

La « démocratisation » progressive du strigile dans la société gallo-romaine peut être abordée sous un nouvel angle en croisant les données typo-chronologiques et quantitatives pour aborder les modalités de diffusion des strigiles et des pratiques d'hygiène liées à son utilisation.

La réflexion pourrait être poursuivie dans plusieurs directions. En Gaule, les données quantitatives au sein de chaque groupe pourraient être complétées en vérifiant les strigiles et anneaux porte-strigiles connus par de simples mentions. Le *corpus* pourrait encore être élargi en recherchant et en identifiant les strigiles complets ou fragmentaires dans les réserves muséales et les dépôts de fouilles de manière systématique, ce que le temps imparti n'a pas permis de faire.

Sur les plans morphologiques et techniques, l'étude des *ligulae* pourrait être approfondie de manière à déterminer, sur le même principe que ce qui a été fait pour les manches, la date d'apparition et la période de circulation des différentes courbures. Les différentes techniques de fabrication mériteraient d'être explorées plus en détail. Des analyses chimiques et métallographiques apporteraient des informations sur la composition et la structure des métaux utilisés, notamment pour comprendre ce qui motive la réalisation de strigiles en une ou deux parties.

De la même façon, il a été vu que la préférence pour les alliages cuivreux ou le fer variait dans le temps. Ce choix semble plus être lié à un aspect technique du ressort du fabricant (facilité de fabrication, d'entretien, légèreté, résistance, accès aux ressources ?) qu'à un coût ou à un statut social du consommateur, mais pourrait être tout simplement une affaire de goût. Les raisons qui président au choix du matériau des strigiles sont loin d'être éclaircies.

De nombreuses questions restent en suspens. Si la valeur symbolique – quelle qu'elle soit – du strigile déposé dans la tombe n'est pas à démontrer, son usage au quotidien reste plus obscur. Qui peut utiliser ou posséder un strigile et à partir de quel âge ? Si le strigile se « démocratise », peut-on mettre en évidence une diversification de ses utilisateurs au cours du temps ? Les variations morphologiques relevées (matériau, mesure, forme du manche, courbure et largeur de la *ligula*³³⁸, association en trousseaux...) ont-elles une signification sociale (genre, âge, catégorie socioculturelle...), relèvent-elles de variations dans les pratiques d'hygiène ou correspondent-elles simplement à différentes productions ? Ce champ entier reste à investiguer à l'aide de données que l'on espère plus nombreuses dans le futur. Dans cette optique, l'établissement d'un *corpus* général des strigiles romains dans l'empire dans un cadre typologique harmonisé - en collaboration avec les acteurs de la recherche sur l'*instrumentum inscriptum*³³⁹ - constituerait une avancée majeure.

338 Bel et al. 2002, p. 149.

339 Par exemple A. Giovannini, P. Maggi, M. Bolla ou A. Buonopane.

7. LES MIROIRS

Miroir : objet constitué d'une surface polie réfléchissant la lumière de façon à produire l'image des choses, objets ou personnes se trouvant devant lui.

1. Aspects méthodologiques spécifiques

1.1. Vocabulaire descriptif

Dans la mesure où les miroirs romains adoptent une grande variété formelle, il semble important de clarifier quelques points de vocabulaire. La **surface réfléchissante**, polie, s'oppose au **dos** ou au **revers** du miroir, parfois laissé brut.

L'expression **miroir simple** signifie que le miroir ne possède pas de dispositif de préhension rapporté, à l'inverse des miroirs à manche, des miroirs à poignée et des miroirs à anneau(x) de suspension. Il faut signaler que dans la littérature, un **miroir disque** est un miroir circulaire dépourvu de manche, tandis que **disque de miroir** qualifie la partie réfléchissante circulaire d'un miroir, parfois doté d'un manche ou d'une poignée. En revanche, dire d'un miroir qu'il est **circulaire** ne présume pas de sa forme générale (simple, à manche, à poignée diamétrale, à anneau de suspension ou bivalve ...). La **tranche** de certains miroirs présente un **rebord**, c'est-à-dire un bord en saillie, qui peut être le support de décors. Dans ce cas précis, la **hauteur du rebord** ne doit pas être confondue avec l'épaisseur du miroir, ni avec l'épaisseur du rebord en lui-même.

La distinction entre manche et poignée s'effectue selon l'emplacement et le nombre de points de fixation. Par **manche**, on désigne un élément de préhension allongé fixé en un seul point. On veillera à bien distinguer la longueur totale du miroir de la longueur du manche seul. Le terme de **poignée** – préféré à celui d'anse – renvoie à un élément de préhension possédant au moins deux points de fixation distincts placés sur la surface non-réfléchissante et qui peuvent être en deux points opposés placés sur le diamètre, d'où l'emploi de l'expression **poignée diamétrale**.

L'expression **miroir bivalve**, qui regroupe sous une même désignation les **miroirs-boîtes** ou **boîtiers**, où la surface réfléchissante fait partie intégrante de l'objet, est à distinguer de **boîtier de miroir**, objet qui contient un miroir rapporté, soudé ou indépendant. Les miroirs bivalves et les boîtiers de miroirs, sont généralement composés de deux éléments : un **fond** ou **partie-miroir**, qui contient ou est constitué par le miroir ainsi qu'un **couvercle**. Ces deux éléments ne sont pas toujours réunis par une charnière : l'ajustement de certains couvercles est tel qu'un emboîtement permet parfois de maintenir les deux valves en position fermée.

1.2. Critères d'identification

L'identification des miroirs est souvent délicate pour les archéologues à l'état fragmentaire et l'identification typologique précise est parfois impossible lorsque la corrosion a touché trop sévèrement l'objet. Pour les exemplaires fragmentaires, ont été identifiés comme miroir métalliques les plaques ou fragments de plaques en alliage cuivreux ou en argent présentant un ou plusieurs des critères suivants :

- une surface polie, argentée ou étamée ;
- un bord rectiligne ou en arc de cercle ;
- un profil de bord nettement biseauté, droit ou bombé ;
- un décor géométrique, le plus souvent constitué de cercles concentriques rainurés réalisés au tour.

L'aspect particulier du métal sur les cassures des exemplaires fragmentés constitue un indice d'identification complémentaire. Le diamètre sera mesuré ou restitué à partir d'une portion de la bordure d'un miroir en traçant à l'aide d'un compas quatre arcs de cercles sécants permettant de définir deux bissectrices elles-mêmes sécantes. Ce procédé permet de déterminer avec précision un rayon que l'on multipliera par deux pour restituer le diamètre d'un objet fragmentaire.

1.3. Méthode de quantification

Les méthodes de quantification en nombre minimum d'individus (NMI) sont différentes pour chacune des grandes familles de miroirs. D'une manière générale, le dénombrement par type sera affiné et pondéré en comptant les individus de type identique à l'échelle de la phase lorsque le matériel n'est pas remanié ou du site lorsqu'on ne dispose pas des informations de phasage du site.

Dans le cas des miroirs quadrangulaires, l'angle est un élément distinctif, contrairement au bord, dont le traitement et l'épaisseur peuvent varier sur une même pièce. Lorsque le miroir est complet, il comporte quatre angles. S'il en comporte trois, il est considéré comme archéologiquement complet. Dans le cas où plusieurs angles isolés sont retrouvés au sein de la même phase d'un site, le nombre de restes (NR) sera alors divisé par quatre pour obtenir ce nombre minimum d'individus.

Dans le cas des miroirs disques, les éléments de pondération pouvant être pris en compte – au-delà de la stratigraphie – sont successivement :

- dans le cas des miroirs circulaires, la taille du diamètre s'il est restituable ou conservé ;
- l'éventuelle présence et la forme de manches ou de poignées ;
- les différents types de décors ;
- le travail d'une seule ou des deux faces du miroir ;
- la convexité des fragments lorsqu'elle existe ;
- la portion de périmètre ou de surface conservée.

D'autres critères, comme le traitement du bord ou l'épaisseur, peuvent varier sur un même objet et sont donc à rejeter pour effectuer une pondération des effectifs. Certaines pièces possèdent en effet une bordure au traitement irrégulier, tandis que le centre et le pourtour ne présentent pas nécessairement une épaisseur constante.

1.4. Typologie privilégiée et retenue

La typologie privilégiée et mise en œuvre dans le cadre de ce travail est celle développée par G. Lloyd-Morgan¹. Les miroirs y sont classés en groupes et sous-groupes, non en types, ce qui implique une certaine marge de variation au sein de ces groupes. Les équivalences avec d'autres travaux, notamment ceux de K. Roth-Rubi² sur les miroirs à manche et d'E. Riha³ sur le *corpus* d'Augst (CH) ainsi que les correspondances avec les fiches Artefacts sont regroupées dans le tableau suivant (Fig. 154). Les définitions des groupes sont données dans les parties suivantes.

1 Lloyd-Morgan, 1977 ; Lloyd-Morgan, 1981.

2 Roth-Rubi, 1973 ; Roth-Rubi, 1977.

3 Riha, 1986.

Forme générale	Définition	Groupe Lloyd-Morgan (1977 et 1981)	Type Roth-Rubi (1973, 1977)	Variante Riha (1986)	Fiches Artefacts
Miroirs simples	Miroir quadrangulaire	A			MRR-4034
	Miroir disque épais, sans décor	B			MRR-4060
	Miroir disque épais, cercles concentriques	C			MRR-4061
	Miroir disque fin à rebord	D			MRR-4070
	Petit miroir disque épais	E			MRR-4062
	Petit miroir disque fin	F			MRR-4051
Miroirs à manche (latéral)	Miroir à manche simple à décor concentrique incisé	G	C	C	MRR-4067
	Miroir à manche à décor concentrique en relief	H	C		MRR-4068
	Miroir à manche en massue d'Hercule	J			MRR-4058
	Miroir à manche à bordure de trous	K	A	B	MRR-4004
	Miroir à manche à bordure découpée	L	B	A	MRR-4007
	Miroir à manche à bordure trouée et découpée	M			MRR-4072
Manches isolés	Manche latéral de miroir	N			MRR-4059 ; MRR-4025 ; MRR-4063 ; MRR-4024
Miroirs disques à anneau de suspension	Miroir disque à anneau de suspension	P			MRR-4077
Miroirs boîtiers ou bivalves	Miroir boîtier préromain	Q			MRR-4074
	Miroir boîtier romain	R			MRR-4020 ; MRR-4073
	Miroir « monétaire »	S			MRR-4075
Miroirs à plaque décorative	Miroir à plaque décorative	T			MRR-4076
Miroirs à manche diamétral	Miroir à poignée diamétrale	W			MRR-4078
	Miroir à poignée diamétrale	X		D	MRR-4014 ; MRR4022
Miroirs en verre doublés de plomb	Miroir en verre doublé de plomb	Y			MRR-4071 ; MRR-4001 à MRR-4003 et variantes
Miroirs indéterminés	Fragments de miroirs indéterminés ou mentions de miroir	Z			MRR-4069

Fig. 154. (ci-contre) Tableau résumant les équivalences typologiques existantes entre les travaux de G. Lloyd-Morgan, K. Roth-Rubi, E. Riha et les fiches typologiques Artefacts.

Sources : Roth-Rubi, 1973 ; Roth-Rubi, 1977 ; Lloyd-Morgan, 1977 ; Lloyd-Morgan, 1981 ; Riha, 1986.

2. Etude typo-chronologique

2.1. Miroirs quadrangulaires : Lloyd-Morgan Group A : [MRR-4034](#)

En l'absence de documentation graphique, on veillera à distinguer les miroirs carrés – plutôt rares – de l'ensemble des miroirs quadrangulaires en employant préférentiellement cette dernière dénomination. Les auteurs ont cependant pris pour habitude de dénommer « miroirs rectangulaires » ou « carrés » des miroirs légèrement trapézoïdaux ou aux angles arrondis⁴.

2.2. Description morphologique du groupe

Miroir quadrangulaire plat ou légèrement convexe dont le revers est généralement laissé brut. Les angles sont droits ou arrondis, parfois à pans coupés ou légèrement recourbés vers l'arrière⁵ (Fig. 155). Le traitement du bord varie : certains sont droits, d'autres taillés en biseau ou encore bombés. Les dimensions et les épaisseurs des miroirs du groupe A diffèrent considérablement, tant dans l'ensemble du groupe qu'au sein d'aires géographiques spécifiques.

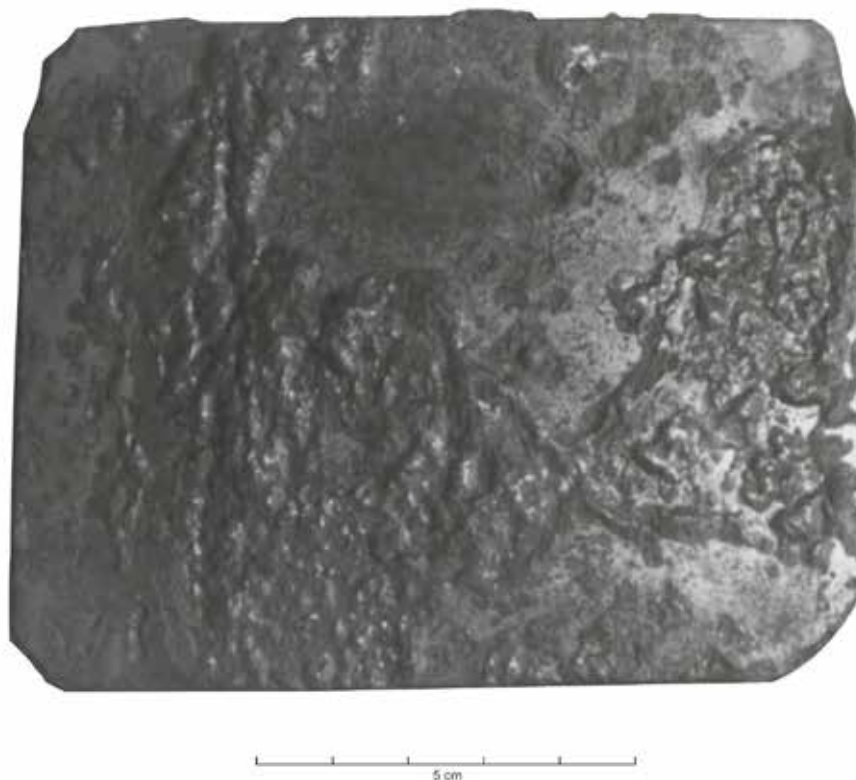


Fig. 155. Miroir quadrangulaire aux angles à pans coupés : Ash [Kent] (GB), Oxford, Ashmolean Museum, inv. 1836:p130.235c

Sources : Lloyd-Morgan, 1977, p. 518, pl. 1a

4 Lloyd-Morgan, 1977, p. 185-190 «rectangular mirrors» ; Salvador F. Pozo Rodríguez, 2002, p. 96 «espejos rectangular» ; Bertrand, 2003, p. 106-107 «miroirs rectangulaires».

5 Lloyd-Morgan, 1977, p. 186-187, pl. 1a : Oxford inv. 1836:p130.235c.

Certains exemplaires possèdent une bordure décorée, ce qui suppose que ces miroirs n'étaient pas forcément tous dotés d'un cadre. G. Lloyd-Morgan recense divers exemplaires dans l'Empire, dont une quinzaine à Nijmegen (NL) où elle situe un atelier de production, mais aussi à Windisch / Vindonissa (CH) (inv. n° 7345), à Milano (IT), Salerno (IT) (inv. n° 1621), Bologna (IT) (inv. n° 321), Volterra (IT) (inv. n° 946)⁶. La Gaule fournit quelques exemplaires de ces bordures décorées (voir *infra*).

Ces décors géométriques simples, gravés sur le bord, ont permis à G. Lloyd-Morgan de définir plusieurs variantes (Fig. 156). Ils représentent seulement 4% de l'ensemble qu'elle a étudié à Nijmegen (NL) et n'ont pas pu être datés de manière satisfaisante⁷.

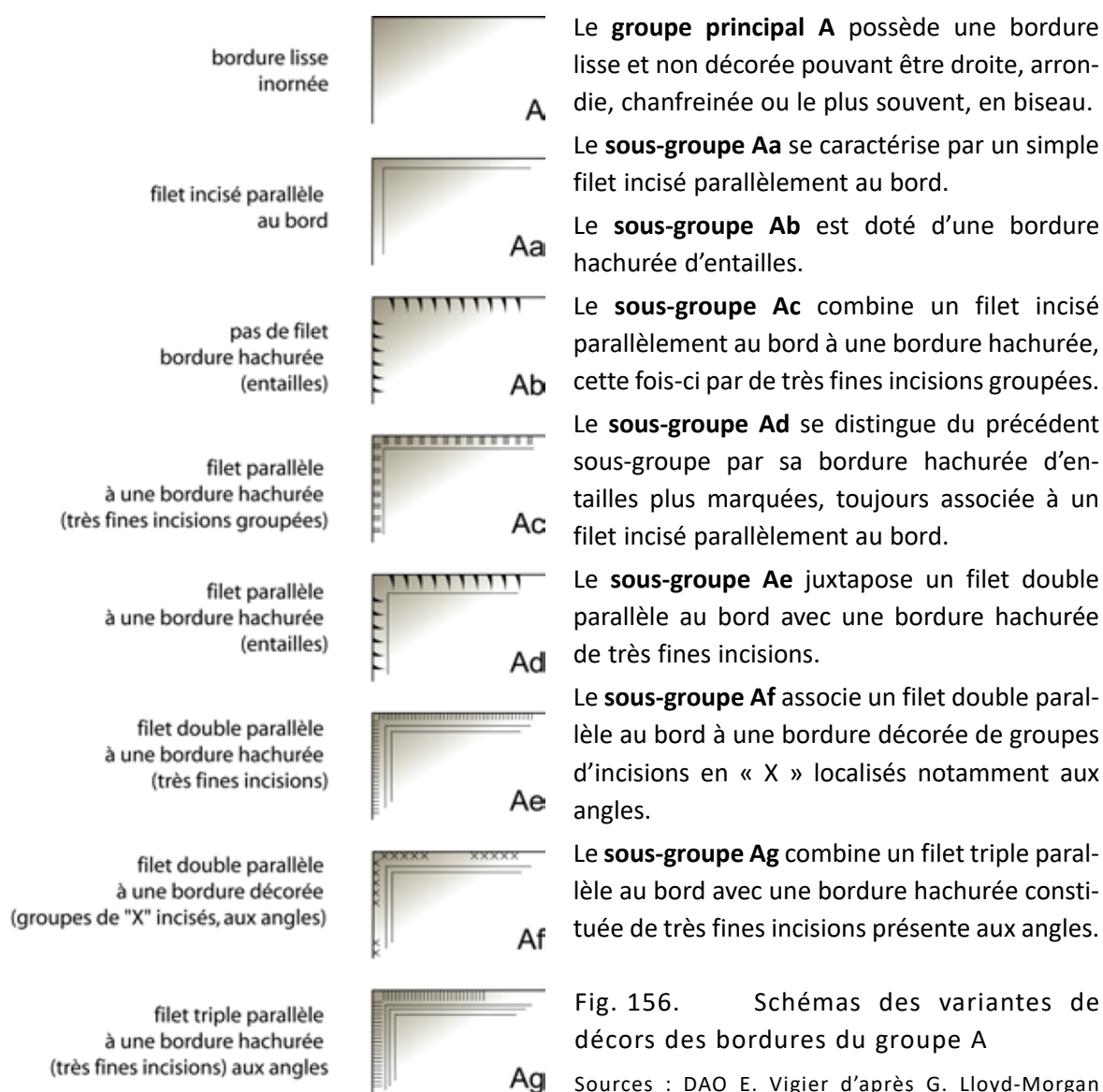


Fig. 156. Schémas des variantes de décors des bordures du groupe A

Sources : DAO E. Vigier d'après G. Lloyd-Morgan (1977 ; 1981).

6 Lloyd-Morgan, 1977, p. 187.

7 Lloyd-Morgan, 1977 ; Lloyd-Morgan, 1981.



Fig. 157. Miroir quadrangulaire à bordure hachurée appartenant à la variante Ab : Nijmegen, cimetière KKH (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/A.31

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 38, fig. 5a, 5b

2.2.1. Datation argumentée

Sur les 478 attestations recensées dans l'ensemble de l'empire, 120 proviennent de la zone étudiée.

Les miroirs quadrangulaires sont attestés en Gaule Narbonnaise dès le deuxième quart du 1er s. av. J.-C. à Lattes (34)⁸. Le dépôt de miroirs du groupe A en contexte funéraire semble débiter durant la période augustéenne en Narbonnaise, par exemple dans la nécropole située à Beaucaire, Les Marronniers (30)⁹, lorsque l'offrande de miroirs commence à se généraliser dans les tombes¹⁰. Hors Narbonnaise, leur présence semble exceptionnelle à cette période : seuls un exemplaire provenant de la phase 2 du site du Verbe Incarné de Lyon (69)¹¹ et un exemplaire d'Aquitaine, issu du site du sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny (86)¹² proviennent de contextes augustéens.

Le groupe A circule dans toutes les régions des Gaules dès le premier quart du 1er s. ap. J.-C., mais sa diffusion devient nettement perceptible peu avant le milieu du 1er siècle, vers 40 ap. J.-C., tant

8 Lattes (34), Lattes, Musée archéologique Henri-Prades (?), îlot 4, pièce 1, atelier de métallurgie, phase 4n3, us 4060, sans inv., datation : 75- 50 av. J.-C. Py et al., 1990, p. 273, fig. 11-3, n° 88.

9 Beaucaire, Les Marronniers (30), Beaucaire, Musée archéologique Auguste Jacquet (?), tombe 5, perdu (?). datation : « époque d'Auguste », 25 av. à 15 ap. J.-C. Bessac et al., 1987, p. 18-20, 37-40, fig. 31-36 ; Feugère, 1993, p. 163, liste 2, n° 18 ; Provost, 1999, p. 212, n°032, 30*b.

10 Feugère, 1993, p. 134»volume»:»3»,»source»:»Library Catalog (Koha).

11 Lyon, Verbe Incarné (69), Lyon, Musée Gallo-Romain de Fourvière, sans inv., tiroir 155, Zone A V carré L6 Mention « Dn sol, 2e état », datation : « phase 2 : de-15 à -10 à 10 / 15 ap. J.-C. » : Vigier, 2012, pl. 3, n° 25.

12 Antigny, Gué-de-Sciaux (86), Chauvigny, Musées municipaux ou dépôt de fouilles de la S.R.A.C., sanctuaire ou habitat, inv. 9851173, us 1118, datation : « Auguste » selon I. Bertrand : Bertrand, 2000, p. 93 ; Lorain, 2002, p. 38, n° 19, fig. 19 ; Bertrand, 2003, p. 153-155, pl. XXXVI-1, fig. 121.

en Narbonnaise – avec par exemple une tombe à incinération à Agde, Le Peyrou (34)¹³ – qu'en Gaule Belgique – notamment à Aubigny-en-Artois, Bois Marcon (62)¹⁴ – ou en Gaule Lyonnaise. A Lyon, un miroir quadrangulaire issu de la nécropole de La Favorite I (69) provient d'une tombe qui ne serait « sans doute pas postérieure à la première moitié du 1er s. ap. J.-C. »¹⁵.

Le groupe semble atteindre sa diffusion maximale partir du milieu du 1er s. ap. J.-C. comme en témoigne la découverte d'exemplaires en contexte domestique de cette période à Lyon sur le site de la Z.A.C. Saint-Vincent (69)¹⁶. Une possible fosse dépotoir datée du milieu du 1er s. ap. J.-C. livre un miroir quadrangulaire à Varennes, Le Marais du Pont (77)¹⁷. En contexte funéraire, deux exemplaires sont placés dans une tombe à Saintes, Jardin Joyer (17)¹⁸. La tombe 51 à Saint-Paul-Trois-Châteaux de la nécropole du Valladas (26)¹⁹ fournit un autre exemplaire se rattachant aux années centrales du 1er s. ap. J.-C. Toujours en Narbonnaise, deux autres exemplaires, pourvus de boîtes en érable à couvercle coulissant ont été retrouvés dans un puits à Nîmes, Place d'Assas (30)²⁰.

À *Ambrussum* (34) en contexte domestique²¹, ou dans la tombe 42 du Valladas (26)²² ou encore dans la tombe 15 de Beaucaire, Les Marronniers (30)²³, les datations des contextes de découverte sont comprises dans une fourchette allant de 30 à 100 ap. J.-C.

13 Agde, Le Peyrou (34), tombe 153, sans inv., datation : « vers 40 – 50 » Feugère, 1993, p. 135, 163, liste 2, n°9

14 Aubigny-en-Artois, Bois Marcon (62), « tombeau en petit appareil maçonné, grès, incinération », sans inv., datation : « milieu du 1er s. » d'après le mobilier Delmaire et al., 1994, p. 161, n° 51

15 Lyon, La Favorite I (69), Lyon, Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Fourvière, tombe 252, inv. 1995-17.65, datation : 1- 50 ap. J.-C. « [La tombe] n'est sans doute pas postérieure à la première moitié du 1er s. ap. J.-C. » : Tranoy, 1995, T252, objet 46 ; Vigier, 2012, pl. 002, cat. n° 008.

16 Lyon, Z.A.C. Saint-Vincent (69), Lyon, Service Archéologique de la Ville, pièce 5, us 517, inv. R.308, boîte 008, datation : 30- 40 à 40- 60 ap. J.-C., par équivalence d'unités stratigraphiques : Lascoux et al., 1986, p. 50-54 ; Vigier, 2012 pl. 003, cat. n° 010.

17 Varennes-sur-Seine, Le Marais-du-Pont (77), fosse dépotoir (?), sans inv., datation : « milieu du 1er s. », 40 à 60 ap. J.-C. : Griffisch et al., 2008, p. 1094, n° 482, 13*.

18 Saintes, Jardin Joyer (17), Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, inhumation en auge, inv. 24.674, datation : 40 à 60 ap. J.-C., voire jusqu'à 75 (?) : Lloyd-Morgan, 1977, p. 454 ; Maurin, 2007, p. 354, n° 415 ; Brives, 2008, p. 110-111, vol. 2, cat. n° 265 (2 ex.).

19 Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26), Saint-Paul-Trois-Châteaux, Musée d'Archéologie Tricastine, tombe 51, inv. 51-21, datation : 40 à 70 ap. J.-C., d'après la céramique : Feugère, 1993, p. 135, 163, liste 2, n° 21 ; Bel et al., 2002, p. 226-227, fig. 237, n° 6 ; Planchon et al., 2010, p. 582, n° 324.

20 Nîmes, Place d'Assas (30), comblement du puits PT3094, datation : 25 à 60- 70 ap. J.-C. : Mille, 2006, p. 152 (2 ex.).

21 Villetelle-Ambrussum, Domus A (34), pièce 5, sol 1, AD493/1 (frag. 1), vestibule, couche 1, AD329/132 (angle), datation : 30- 50 à 100 ap. J.-C. : Fiches et al., 1986, p. 99, fig. 80, n° 3 ; Lorain, 2002, p. 151, fig. 118, n° 153 ; Vial, Leclant, 2003, p. 396, n° 340, III, E.

22 Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26), Saint-Paul-Trois-Châteaux, Musée d'Archéologie Tricastine, tombe 42, inv. 42-60, datation : 30 à 100 ap. J.-C. : Feugère, 1993, p. 135, 163, liste 2, n° 21 ; Bel et al., 2002, p. 276-278, fig. 294 ; Planchon et al., 2010, p. 582, n° 324.

23 Beaucaire, Les Marronniers (30), Beaucaire, Musée archéologique Auguste Jacquet (?), tombe 15, sans inv., perdu (?), datation : 40 à 100 ap. J.-C. « milieu ou seconde moitié du 1er s. ap. J.-C. » : Bessac et al., 1987, p. 18-20, 37-40, fig. 31-36 ; Feugère, 1993, p. 163, liste 2, n° 18 ; Provost, 1999, p. 211, n°032, 30*b.

Les contextes plus précisément datés de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. livrent encore davantage d'attestations. Les tombes 164 et 15 du Valladas (26)²⁴, les tombes de Séguret, Les Sausses (84)²⁵ et de Popian, Le Sigala (34)²⁶ se placent clairement dans cette tranche chronologique. Trois exemplaires découverts sur le site du Verbe Incarné (69)²⁷ à Lyon, l'exemplaire de Bordeaux, Cité Judiciaire (33)²⁸, ou encore celui de l'agglomération secondaire de Rom, La Petite Ouche (79)²⁹ fournissent des exemples issus de contextes domestiques pour cette période.

Les exemplaires découverts en Gaule Belgique à Roclincourt (62)³⁰ ou en Aquitaine à Périgueux, Boulevard Lakanal (24)³¹ sont plus largement datés du I^{er} s. dans son ensemble.

Le nombre de miroirs quadrangulaires retrouvés décroît sensiblement à partir du début du II^e s. ap. J.-C. Trois exemplaires lyonnais se rattachent à des tombes à incinération datées de la fin du I^{er} au début du II^e s. ap. J.-C. sur les sites de la Favorite (69)³² et du Clos des Arts (69)³³. En Narbonnaise, un exemplaire de Rasteau, Les Vaches (84)³⁴ et en Aquitaine, le miroir de Nalliers (85)³⁵ sont datés du début du II^e s. ap. J.-C.

24 Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26), Saint-Paul-Trois-Châteaux, Musée d'Archéologie Tricastine, tombe 164, datation : 55-70 ap. J.-C., inv. 164-45 ; tombe 15, datation : 66-100 ap. J.-C., inv. 15-03 : Feugère, 1993, p. 135, 163, liste 2, n° 21 ; Bel et al., 2002, p. 237-245, fig. 256; 285-288, 308 ; Planchon et al., 2010, p. 582, n° 324 (2 ex.).

25 Séguret, Quartier Les Sausses (84), tombe à incinération, sans inv., datation : « période flavienne », 69-96 ap. J.-C. : Meffre, 1985, p. 15-27 ; Feugère, 1993, p. 163, liste 2, n° 26 ; Provost, Meffre, 2003, p. 476, n° 126, 48*.

26 Popian, Les Plans, Le Sigala (34), tombe à incinération 1, datation 69 – 96 ap. J.-C. : Mauné, 1998, p. 431, fig. 163, n° 7.

27 Lyon, Verbe Incarné (69), Lyon, Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Fourvière, inv. 1985-1-102-19 [proche var. Ag], Zone B VII, Parcelle 6, Carré D7, Couche 121, Fosse 35 ; inv. 1985-1-102-20 et inv. 1999.6.136 [var. Aa], Zone B VII, Carré E7 ; Couche 030, 1^{er} incendie ; inv. 1985-1-102-18, Zone B VII, Parcelle 6, Carré D7, Couche 107, datation : phase 4 : 50-100 ap. J.-C. : Vigier, 2012 pl. 1, n° 005, pl. 2, n° 006, n° 007 (3 ou 4 ex.).

28 Bordeaux, Cité Judiciaire (33), datation : 70-100 ap. J.-C. : Raux, 2008, p. 176, fig. 11, n° 137 ; Doulan, 2013, p. 123, n° 063, 88*.

29 Rom, La Petite Ouche (79), Musée de Rauranum, Z1, S2, us 12064, datation : 60 – 100 ap. J.-C. : Bertrand, 2007, p. 179, fig. 15, n° 10.

30 Roclincourt (62), fouille 1882, datation : I^{er} s. ap. J.-C., d'après le service cruche/patère : Delmaire et al., 1994, p. 552, n° 878.

31 Périgueux, Boulevard Lakanal (24), Fosse 139, datation : I^{er} siècle ap. J.-C. : fouille Inrap, W. Migeon.

32 Lyon, La Favorite I (69), Lyon, Musée de la Civilisation Gallo-Romaine de Lyon-Fourvière, T287, inv. 1995.1.20.2, inv. 995.1.19 n°1, datation : 69 – 96 ap. J.-C. au début du II^e s. ap. J.-C. : Tranoy, 1995, T287, n° 7 et 6, C2 ; Vigier, 2012, pl. I, n° 001 et 004 (2 ex.).

33 Lyon, Clos des Arts, 30-32 rue de Bourgogne (69), Lyon, Service Archéologique de la Ville de Lyon, perdu (?), SP 435, sans inv., datation : phase 3 : 70 au début du II^e s. ap. J.-C. : Monin, 2007 ; Schmitt et al., 2010, p. 335, SP 435.

34 Rasteau, Les Vaches (84), coll. R. Marcel, à Rasteau (?), Sép. caisson n°1, sans inv., datation : début du II^e s. ap. J.-C. : Feugère, 1993, p. 163, liste 2, n° 25 ; Provost, Meffre, 2003, p. 445, n° 096, 15*.

35 Nalliers (85), Fontenay-le-Comte, Musée Vendéen, inhumation, sans inv., datation : années 120-130 ou second quart du II^e s. ap. J.-C. : Provost, Pautreau, 1996, p. 157, n° 159, 20* ; Brives, 2008, p. 63, cat. n° 132.

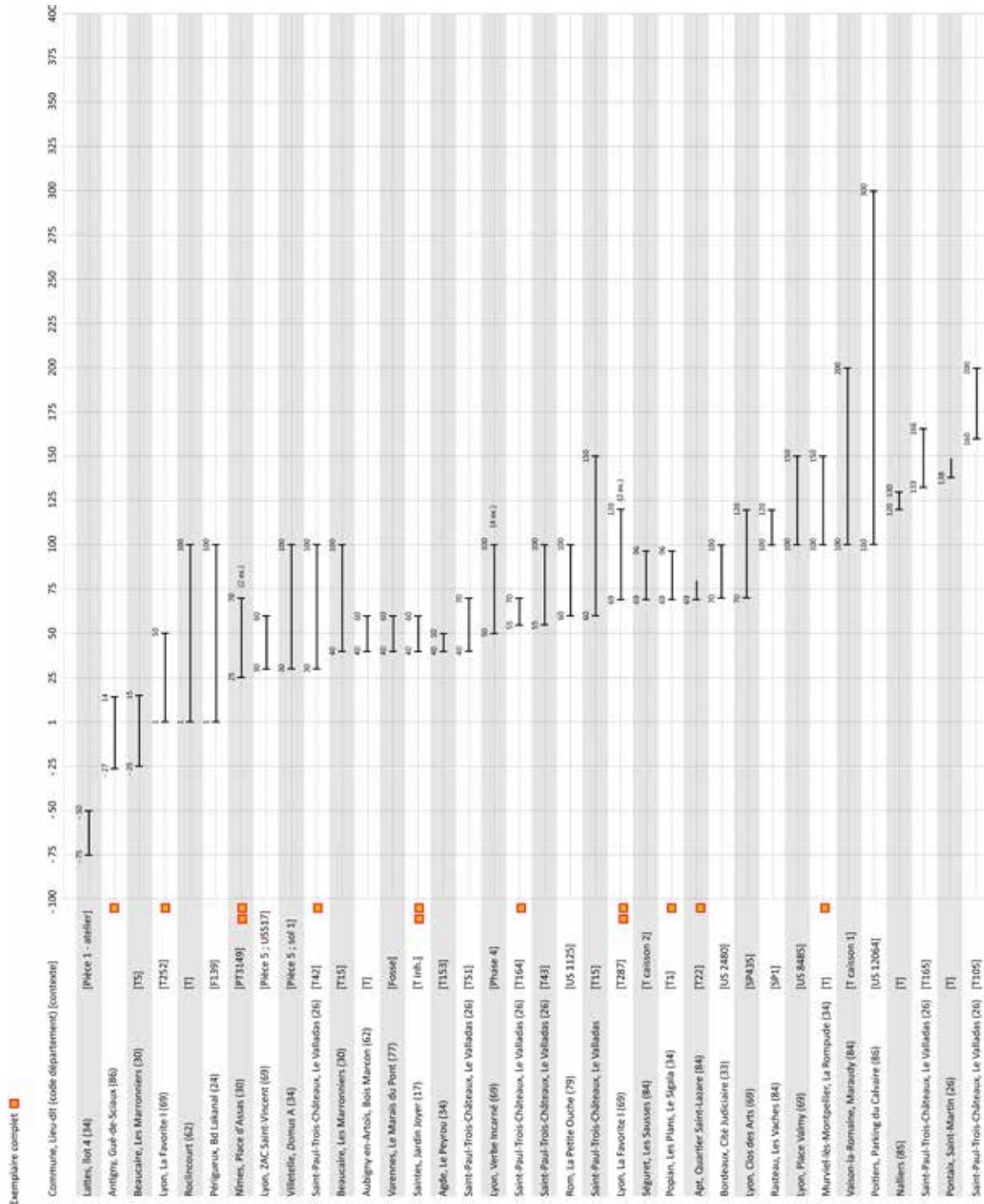


Fig. 158. Diagramme chronologique représentant les fourchettes de datation des miroirs quadrangulaires provenant de contextes datés. Les miroirs complets sont représentés par des carrés.

La première moitié du IIe s. ap. J.-C. est représentée par un miroir de Lyon, Place Valmy (69)³⁶ et celui d'une incinération à Murviel-lès-Montpellier, La Rompude (34)³⁷. Le IIe s. ap. J.-C. est représenté par un exemplaire de Vaison-la-Romaine (84)³⁸. Enfin, un exemplaire en contexte funéraire provient d'une tombe datée par de la céramique des IIe et IIIe s. ap. J.-C. à Poitiers, Parking du Calvaire (86)³⁹ (Fig. 158). Quelques autres exemplaires proviennent de contextes datés avec trop peu de précision pour pouvoir être utilisés pour effectuer une datation pondérée du type⁴⁰.

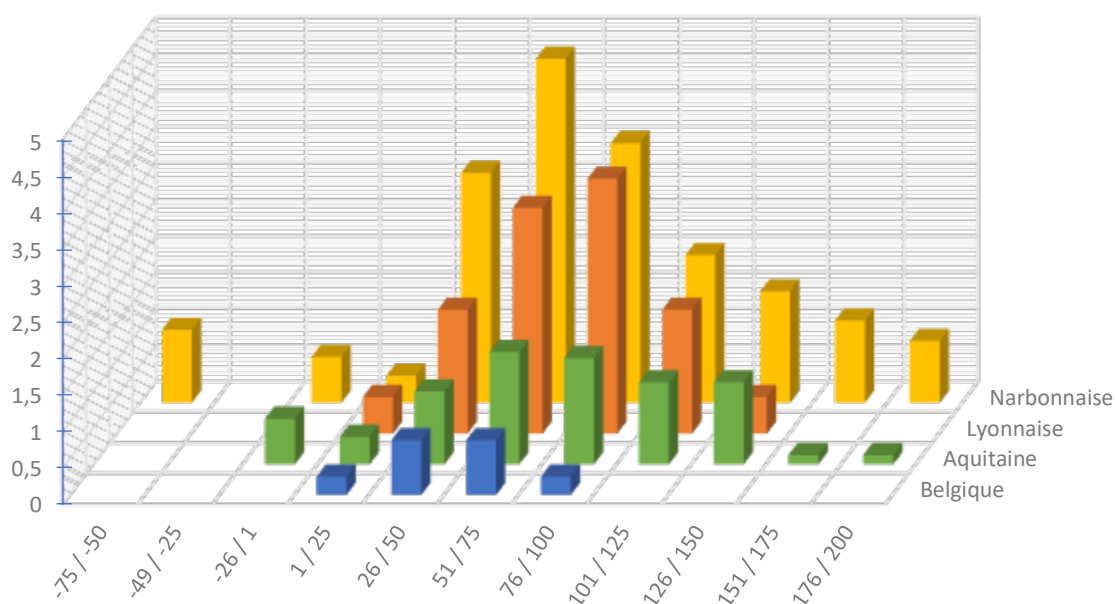


Fig. 159. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des miroirs quadrangulaires du groupe A issus de contextes datés selon les différentes provinces de la zone étudiée (découpage augustéen) (Total : 39 NMI)

36 Lyon, Place Valmy (69), Lyon, Service Archéologique de la Ville de Lyon, US 8485, fondation de pilier, inv. 39 646 8495 (386) = R1165, Boîte n° 025, datation : « première moitié du IIe s. ap. J.-C. », d'ap. céramique : Le Nezet-Célestin et al., 1993, annexes, mention parmi les fragments indéterminés ; Vigier, 2012, pl. 003, n° 009.

37 Murviel-lès-Montpellier, La Rompude (34), Murviel-lès-Montpellier, Musée archéologique, sépulture à incinération, sans inv., datation : « IIe s. ap. J.-C., sans doute la première moitié » : Santerre, 1962, p. 626 ; Feugère, 1993, p. 163, liste 2, n° 11 ; Vial, Leclant, 2003, p. 313, n° 179, 7* VII, B.

38 Vaison-la-Romaine, Maraudy (84), Avignon, Musée Calvet, incinération, caisson 1, inv. 309A, datation : IIe s. ap. J.-C. : Rolland, 1962, p. 684-685 ; Provost, Meffre, 2003, p. 339, n° 137 [v], 419*.

39 Poitiers, Parking du Calvaire (86), Poitiers, dépôt S.R.A., US 12064, datation : 60 – 100 ap. J.-C., d'ap. la céramique : Bertrand, 2007, p. 172, fig. 8, n° 23.

40 Ainsi, à Apt, Saint-Lazare (84), un exemplaire provient d'une tombe datée « à partir de la période flavienne (69/96) », à Pontaix, Saint-Martin (26), le contexte archéologique est daté d'« à partir de 138-161 ap. J.-C., sur le site d'Antigny, Gué-de-Sciaux (86), à Béthény, Suzy (51), le contexte daterait de « jusqu'en 100 ap. J.-C. ».

La carte de répartition des attestations est bien sûr tributaire de l'état des connaissances (Fig. 160). L'inventaire de G. Lloyd-Morgan réalisé en 1977 se distingue encore aujourd'hui par son ampleur et son systématisme. Il avait principalement couvert l'Italie et les provinces au nord et à l'est (notamment en Pannonie, Rhétie Norique, Germanie supérieure et Germanie inférieure, Bretagne ...), mais aussi les Gaules Belgique, Lyonnaise, Aquitaine et Narbonnaise. Certains objets présents dans les provinces de Syrie, d'Asie, de Macédoine ou en Afrique Proconsulaire ou en Cyrénaïque ont également été signalés dans cette étude de référence, ce qui montre la présence même ponctuelle de ce type populaire dans des provinces assez éloignées d'Italie.

En Gaule, le dépouillement quasi-systématique mené dans le cadre de cette thèse a sans doute quelque peu surévalué la représentation des objets concernés par l'étude par rapport aux territoires voisins, avec lesquels les disparités sont flagrantes. Pour se faire une idée de ce phénomène, il faut mettre en rapport les 23 exemplaires du groupe A cités en 1977 par G. Lloyd-Morgan pour la Gaule avec les 120 NMI connus aujourd'hui. Il serait utile de mener cette démarche de dépouillement systématique sur le reste de l'Empire pour obtenir des éléments de comparaison plus fiables. Pour la Gaule méridionale, les travaux effectués par M. Feugère⁴¹ se sont avérés être des sources primordiales. Le dépouillement systématique des revues régionales et interrégionales, celui des *Cartes Archéologiques de la Gaule*⁴², un certain nombre de travaux universitaires récents⁴³ et d'études ponctuelles monographiques ou régionales⁴⁴ ont permis de compléter les données pour le reste du territoire métropolitain. Les contributions d'auteurs Artefacts (M. Feugère) ont notamment porté à ma connaissance les exemplaires à boîtier de Nîmes, Place d'Assas (30)⁴⁵. Dans le reste de l'Empire, les données proviennent principalement des travaux de G. Lloyd-Morgan⁴⁶, qui ont livrés à eux seuls 351 attestations, données récemment actualisées en Grande-Bretagne par A. Turner Wilson⁴⁷.

La quasi-absence de miroirs quadrangulaires dans les publications concernant les provinces de la péninsule ibérique peut paraître surprenante étant donné l'intégration précoce de ces zones au sein de l'Empire. La publication de S. F. Pozo Rodríguez⁴⁸ sur la vaisselle métallique et les mobiliers domestiques romains en bronze dans la province de Bétique permet raisonnablement de supposer que les miroirs existent dans l'ensemble de l'*Hispania* mais qu'ils ne sont pas systématiquement étudiés, publiés ou recensés. Le dépouillement de la série *Archivo Español de Arqueología* n'a pas

41 Feugère, 1981 ; Feugère, 1993, p. 135, 164-165, liste 2.

42 Notamment : Provost, 1988 ; Cliquet, Provost, 1993 ; Perrier, 1993 ; Delmaire, 1994 ; Delmaire et al., 1994 ; Amandry et al., 1996 ; Rogeret, 1998 ; Gateau, 1999 ; Provost, 1999 ; Provost, Meffre, 2003 ; Vial, Leclant, 2003 ; Chossenot et al., 2004 ; Tallah, 2004 ; Maurin, 2007.

43 Vigier, 2012 ; Roux, 2013 ; Gilles, 2016.

44 Bessac et al., 1987 ; Bertrand, 2003 ; Bertrand, 2007.

45 Mille, 2006.

46 Lloyd-Morgan, 1977 ; Lloyd-Morgan, 1981.

47 Turner-Wilson, 2009 through the material culture of the late iron age and roman large urban-type settlements of South-East Britain.», URL: https://www.academia.edu/648169/Healthiness_through_the_material_culture_of_the_late_iron_age_and_roman_large_urban-type_settlements_of_South-East_Britain, language: eng, author: [Turner-Wilson], given: Angela, issued: [2009], accessed: [2016, 4, 11], schema: <https://github.com/citation-style-language/schema/raw/master/csl-citation.json>.

48 Salvador F. Pozo Rodríguez, 2002.

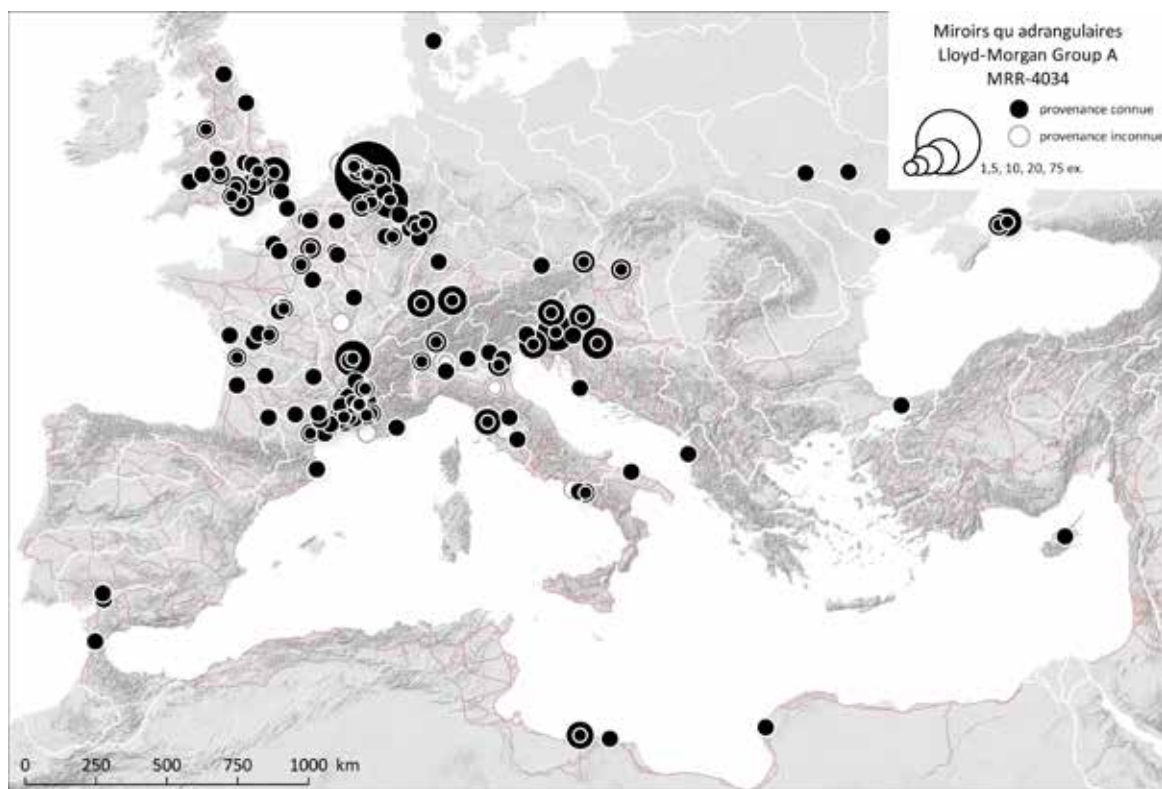


Fig. 160. Carte de répartition des miroirs quadrangulaires du groupe Lloyd-Morgan A (MRR-4034).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

permis de recenser davantage d'exemplaires à partir des illustrations. Dans ce périodique, un nombre assez limité d'articles thématiques concerne les petits objets issus de fouilles ou de collections muséales. Etant donné le temps imparti, il a été difficile de mener plus avant le dépouillement bibliographique des publications espagnoles. Les exemplaires présents sur la base de données en ligne Ceres du Ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sports espagnol ont cependant été ajoutés à cette liste⁴⁹.

Ainsi, cette absence semble davantage induite par l'état de la recherche que par la qualité du dépouillement bibliographique : même lorsqu'ils sont décorés, les miroirs quadrangulaires ne possèdent pas les mêmes qualités esthétiques que des statuettes ou d'autres objets utilitaires plus souvent publiés et peuvent facilement passer inaperçus à l'état fragmentaire. Une sélection semble être opérée sur le mobilier publié dans les rapports de fouille, les articles ou les monographies de sites. L'inventaire systématique des réserves du musée d'Ampurias (ES) réalisé par des stagiaires de l'équipe 4 de l'UMR 5138 sous la direction de M. Feugère atteste bien l'existence de ces miroirs.

49 <http://ceres.mcu.es/> Red Digital de Colecciones de Museos de España.

2.3. Miroirs disques « lourds » sans décor : Lloyd-Morgan Group B : MRR-4060

2.3.1. Description morphologique du groupe

Miroir circulaire en bronze ou en argent d'apparence massive, dont le diamètre est compris entre c. 110 et 230 mm et l'épaisseur supérieure à 1,5 mm. La bordure du disque est généralement en angle droit par rapport à la surface réfléchissante. Celle-ci est lisse et souvent légèrement convexe. La face arrière est laissée brute et sans décor. Elle peut être plate ou légèrement creusée, donc placée en retrait⁵⁰ (Fig. 161).



G. Lloyd-Morgan distingue un **sous-groupe Ba**, rassemblant des miroirs plus petits, au diamètre compris entre 56 et 110 mm, dont l'épaisseur mesure entre 2 et 4 mm. Leurs autres caractéristiques sont conformes aux traits généraux du groupe B. Ces exemplaires « d'apparence plus étrange » sont interprétés comme pouvant avoir été des « copies précoces provinciales ».

Fig. 161. Miroir disque épais sans décor du groupe B de Lloyd-Morgan : Roma (IT), Oxford, Ashmolean Museum, coll. Chester, inv. 1889:172.

Sources : Lloyd-Morgan 1977, p. 519, pl. 1b.

2.3.2. Datation argumentée

Ces grands miroirs-disques massifs de forme très simple existent en Grèce et dans les cités du centre et du sud de l'Italie dès 500 av. J.-C.⁵¹. Leur usage perdurerait durant l'époque hellénistique (325 av. J.-C. à 25 av. J.-C), voire même jusqu'au début du 1er s. ap. J.-C. Le type aurait été copié localement dans les provinces au nord de l'Italie, ce qui expliquerait l'existence du sous-groupe Ba et les exemplaires excentriques de Nijmegen (NL) (n° B.2, B.3 et B.4)⁵².

La datation stylistique de ces miroirs est rendue délicate par leur simplicité. De plus, la période hellénistique compterait peu d'objets trouvés en contexte et bien datés⁵³.

Selon G. Lloyd-Morgan, les exemplaires les plus tardifs proviendraient des ensembles funéraires de Minusia, Cadra (CH) et de Locarno (CH)⁵⁴, où ils sont datés du premier quart du 1er s. ap. J.-C. Après

50 Lloyd-Morgan, 1977, p. 191

51 G. Lloyd-Morgan cite plusieurs miroirs provenant de fouilles anciennes : l'ex. inv. 52353 de Syracuse, Giardino di Spagna (IT), de la tombe F, serait daté du VIe siècle av. J.-C., l'exemplaire de Madytos (GR), inv. 1449, conservé à Amsterdam, au museum Allard-Pierson, est daté du IVe s. av. J.-C. (Scheurleer, 1937, n° 696), tandis que l'ex. n° 793 de Paestum (IT), d'une tombe lucanienne, daterait du IIIe s. av. J.-C.

52 Lloyd-Morgan, 1977, p. 194.

53 Lloyd-Morgan, 1977, p. 191.

54 Simonett, Lamboglia, 1971= 1943, 165-166, T4 : pour Locarno (CH), voir en particulier le miroir inv.

cette date, ces miroirs du groupe B seraient remplacés par ceux du groupe F (voir *infra*). Cet auteur note cependant une certaine persistance avec l'exemplaire XXI.f/B.1 de Nijmegen, cimetière E (NL), qu'elle date de 1 à 70 ap. J.-C. En Gaule Lyonnaise, le type est attesté dans les contextes funéraires lyonnais à deux reprises. Un miroir du groupe B fait partie du dépôt primaire de la tombe [T178] de la nécropole de La Favorite I. Cette sépulture est datée du milieu du I^{er} s. ap. J.-C.⁵⁵. Sur ce même site, la tombe [T230], datée entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s. par la présence d'un pot en parois fines⁵⁶, livre un second exemplaire en dépôt primaire. Ce décalage chronologique s'explique sans doute par la conservation et la transmission de ces miroirs de valeur. La présence du type en *Britannia* interroge : témoigne-t-elle d'une circulation de ces miroirs postérieure à la conquête ou est-elle plus vraisemblablement le fait de collectionneurs modernes ? S'agit-il vraiment de miroirs du groupe B ou pourrait-il s'agir d'exemplaires de transition avec le groupe F qui lui succède ? Les contextes de découverte de ces objets seraient à vérifier. Leur diffusion se fait vraisemblablement à partir de la Grande Grèce et de l'Italie (Fig. 162).

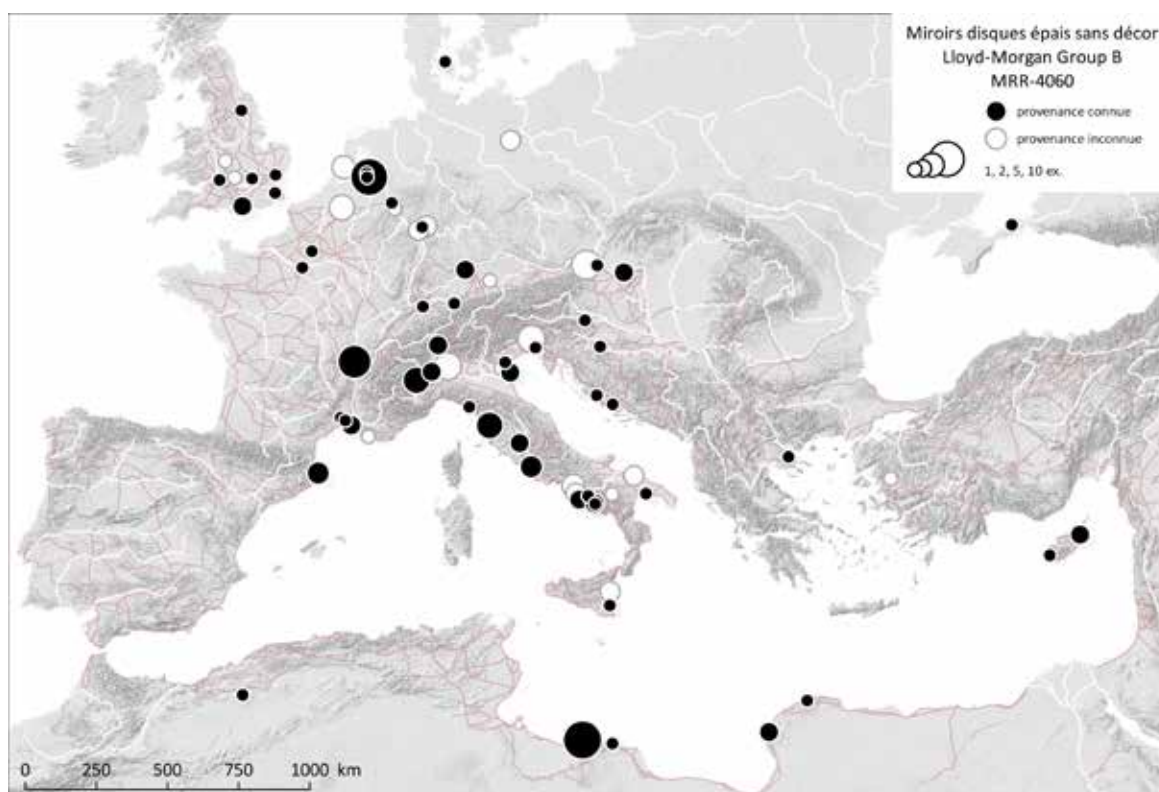


Fig. 162. Carte de répartition des miroirs disques épais sans décor du groupe Lloyd-Morgan B (MRR-4060).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

1936:1184 de la tombe 4, daté de 5 – 20 ap. J.-C. et le miroir inv. 19346:492 de la tombe 15, daté de 15 à 30 ap. J.-C.

55 Tranoy, 1995, T178 : « En dépit du matériel précoce (sigillée italique, Dragendorf 24/25 à appliques, paroi fine à pâte siliceuse granitée, balsamiques Isings 6 ou 26) et de l'as de Tibère frappé à Lyon entre 11 et 14, des estampilles de la Gaule du Sud ne permettent pas de placer cette tombe avant l'époque claudienne. » Cette tombe « pourrait être située dans le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. ».

56 Tranoy, 1995, T230 : « Le pot en parois fines est datable de la fin du I^{er} ou du début du II^e s. Le reste du mobilier est en concordance avec cette datation ».

2.4. Miroirs disques épais avec décor : Lloyd-Morgan Group C : [MRR-4061](#)

2.4.1. Description morphologique du groupe

Miroir circulaire épais en bronze présentant des cercles concentriques tournés sur la face arrière. La face réfléchissante est plane ou d'une convexité si légère que celle-ci peut être invisible à l'œil nu. Cette convexité peut engendrer une différence de quelques millimètres entre les diamètres de la face réfléchissante et du dos du miroir. Ces diamètres sont compris entre 100 et 174 mm. Le bord du miroir présente un profil droit, généralement lisse, mesurant entre 4 et 7 mm d'épaisseur. Sur le revers, un décor de cercles concentriques en relief et/ou en creux constitue la principale caractéristique du type (Fig. 163). Ces cercles sont répartis régulièrement dans le champ du bord jusqu'au centre. Selon G. Lloyd-Morgan, aucun exemplaire ne serait strictement identique aux autres, tant dans les mesures du diamètre que dans la répartition des cercles concentriques⁵⁷.



Fig. 163. Miroir disque «lourd» à décor de cercles concentriques du groupe C, Nijmegen*, env. (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, D. 142 mm, Ep. 5 mm, inv. n° e 1948/8.3.

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 25, n° 2, fig. 3.

Aucune trace de fixation ne permet de supposer qu'un manche, une poignée ou un couvercle puissent avoir été associés aux miroirs de ce groupe.

Ce groupe C succède dans le temps au groupe B hellénistique et tardo-hellénistique des miroirs disques « lourds ». Les dimensions pouvant être assez proches, la discrimination entre les deux groupes se fait sur le critère de la décoration au revers.

G. Lloyd-Morgan distingue plusieurs variantes au sein du groupe C sur la base de critères morphologiques parfois ténus, dont la pertinence et l'existence sont parfois difficiles à apprécier à partir de la documentation graphique.

57 Lloyd-Morgan, 1977, p. 202.

Le **sous-groupe Ca** se caractérise par un bord travaillé et une surface réfléchissante légèrement convexe. Ce bord, situé légèrement en retrait par rapport à la circonférence de la surface réfléchissante, possède une série de moulures convexes obtenues par tournage⁵⁸.

Le **sous-groupe Cb** est d'apparence moins robuste que les autres exemplaires du groupe C. Le pourtour de la face réfléchissante, presque plate, est orné de quelques cercles concentriques. Le revers est très peu creusé (c. 1,5 mm) et le rebord très légèrement incliné vers la face arrière⁵⁹.

Le **sous-groupe Cc** possède également une série de cercles concentriques sur le pourtour de sa face réfléchissante, mais se distingue du groupe Cb par le fait que la face arrière est laissée brute et même non soignée. Le diamètre de ce sous-groupe est supérieur à 120 mm, certains exemplaires atteignant 157 et 174 mm. Le bord, de profil droit, dépasse sur environ 2 mm de hauteur de la face arrière. Contrairement à la plupart des exemplaires des sous-groupes Ca et Cb, la face réfléchissante est argentée⁶⁰.

2.4.2. Datation argumentée

Pour G. Lloyd-Morgan, l'ensemble du groupe est daté des périodes hellénistique et tardo-hellénistique et seuls trois exemplaires sont pourvus d'un contexte de découverte fiable. Ils proviennent tous de la nécropole du Canalicchio de Syracuse (IT) et sont datés du IV^e au III^e siècle av. J.-C.^{61 62}.

Le groupe pourrait être apparenté aux grands miroirs à manche grecs des V^e et IV^e s. av. J.-C.⁶³ ou dériver de la partie réfléchissante des grands miroirs à couvercle utilisés à partir du IV^e s. av. J.-C., même en l'absence de traces de soudure ou de couvercles.

Le miroir inv. 1929 conservé à Hannover (DE) est censé provenir de Grèce et dater des II^e et I^{er} s. av. J.-C. Cette datation plus tardive que celle des miroirs de Syracuse (IT) pourrait être confirmée par l'usage d'argent et non de bronze massif pour sa réalisation. En effet, ce n'est qu'à partir du I^{er} s. av. J.-C. que l'argent aurait été utilisé en quantité pour la réalisation de miroirs si l'en on croit Pline (*N. H.*, XXXIII, 45).

G. Lloyd-Morgan estime que la durée de circulation de certains exemplaires a pu être assez importante⁶⁴ du fait de leur valeur. Les attestations présentes en Narbonnaise, notamment dans la tombe [T125] de la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (26)⁶⁵ évoquent également un phénomène de transmission. Cette sépulture serait datée entre 70 et la première moitié du II^e

58 Lloyd-Morgan, 1977, p. 205.

59 Lloyd-Morgan, 1977, p. 206.

60 Lloyd-Morgan, 1977, p. 207.

61 Voir les miroirs inv. 40020, tombe 24 ; inv. 40028, tombe 31 et inv. 40034, tombe 32.

62 Lloyd-Morgan, 1977, p. 203.

63 Oberländer, 1967 : miroirs à reliefs avec manche élaboré et parfois anneau de suspension mobile : par exemple ses « Erste Gruppe » n° 150-156 ; « Zweite Gruppe (a) », n° 157-165 ; « Zweite Gruppe (b) », n° 166-174 ; « Sirenspiegel Gruppe » n° 246-266 : « Eroten Handspiegel Gruppe », n° 268-271 et « Reliefspiegel Gruppe » n° 277-301.

64 Lloyd-Morgan, 1977, p. 207.

65 Bel et al., 2002, p. 379, fig. 439, A6 : Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26), Musée d'Archéologie Tricastine, tombe 125, c. 70/150, var. Cb?, offrande secondaire.

s. ap. J.-C. En Lyonnaise, la présence de quatre exemplaires provenant de la nécropole de Trion à Lyon (69) peut autant s'expliquer par un dépôt funéraire d'objets de valeurs que par l'inclusion d'objets exogènes dans le mobilier des fouilles à l'époque moderne.

Pour G. Lloyd-Morgan, le groupe C serait originaire de Grèce ou de Sicile, en tout cas des cités grecques de la Méditerranée, avec une diffusion en Italie (Fig. 164). La présence d'exemplaires aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne doit être mise en lien avec l'activité de collectionneurs et d'antiquaires à une période récente. Aucun élément ne permet d'affirmer leur appartenance à des contextes stratigraphiques de ces régions et de proposer une origine romaine provinciale⁶⁶. Par exemple, le miroir inv. B2864 I 1 de Cirencester (GB), issu d'une collection privée avant d'entrer au Corinium Museum, aurait été découvert pendant la construction du "Salvation Army H. Q. Watermoor Rd 1926". Il se trouvait alors au sein d'un lot constitué d'un miroir égyptien du Moyen-Empire, de deux miroirs possiblement étrusques, d'un miroir romain du groupe B, de deux miroirs du groupe F et de deux miroirs du groupe K. Les datations assez diverses de ces objets suffisent à mettre en doute une formation du dépôt durant l'Antiquité.

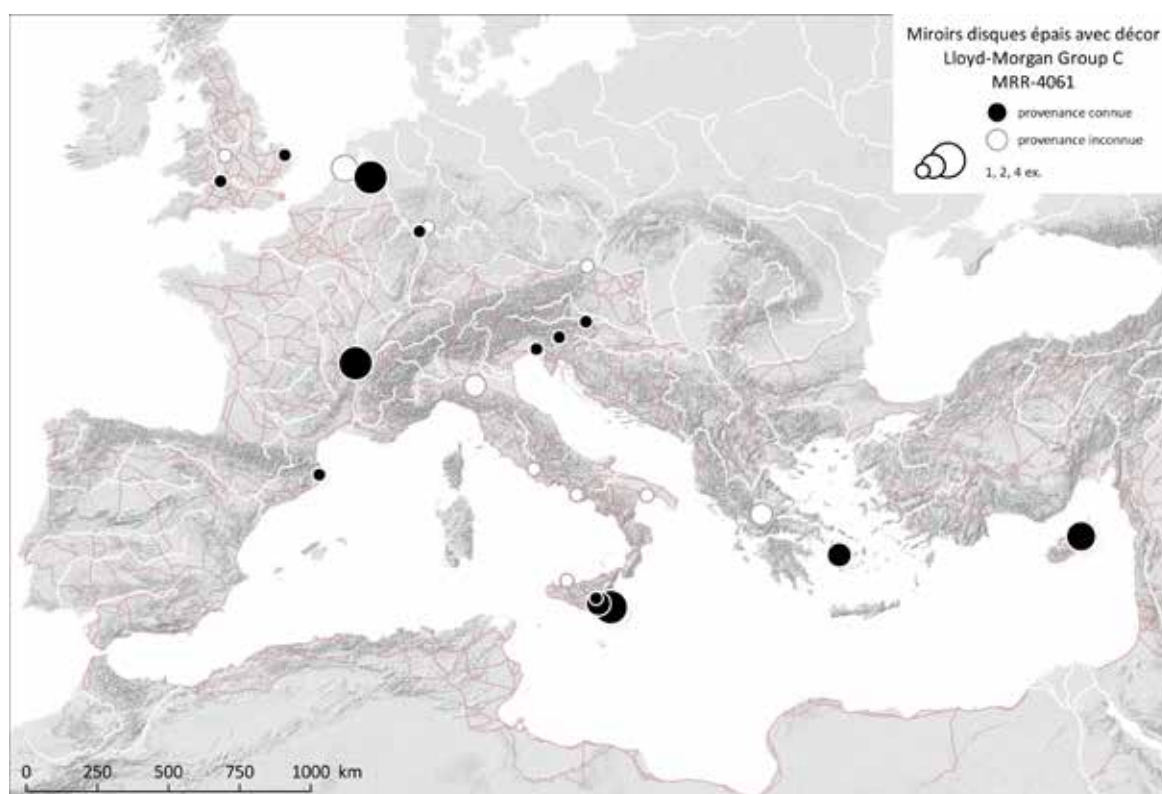


Fig. 164. Carte de répartition des miroirs disques épais avec décor du groupe Lloyd-Morgan C (MRR-4061).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

⁶⁶ Lloyd-Morgan, 1977, p. 207.

2.5. Miroirs disques fins : Lloyd-Morgan Group D : [MRR-4070](#)

2.5.1. Description morphologique du groupe

Miroir circulaire constitué d'un fin disque en bronze « argenté » (selon G. Lloyd-Morgan) fini sur les deux faces, sans trace de manche, de poignée ou de charnière. La face réfléchissante est lisse et légèrement convexe. Le bord est tourné de manière à dépasser légèrement de la face arrière. Le dos du miroir est marqué par quelques cercles concentriques incisés très légèrement⁶⁷. Ce groupe pourrait être réalisé à partir d'une feuille de métal.

G. Lloyd-Morgan répartit les exemplaires entre deux variantes : Da et Db.

Le **sous-groupe Da** se caractérise par la convexité modeste de sa face réfléchissante, mais possède une courbure plus marquée sur la face arrière, ce qui entraîne une augmentation de l'épaisseur du miroir vers le bord. Le bord du miroir forme un angle inférieur à 90° avec la face arrière (Fig. 165).

Exceptionnellement (par ex. Regensburg, inv. n° 1741), on trouve un décor constitué d'un anneau formé par des groupes de quatre cercles oculés, motif se trouvant plus communément dans le groupe Xb (Vienna inv. n° 3409 : Dunapentele / Intercisa) ou un motif de rosace qui lui se retrouve dans le groupe Xc.

Le **sous-groupe Db** possède un bord inhabituellement épais à large section semi-circulaire pouvant être légèrement projeté vers le centre et parfois un ombilic de tournage au centre (Fig. 166).



Fig. 165. Miroir disque fin de la variante Da, Nijmegen, cimetière KL (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/D.1.

Sources : Lloyd-Morgan, 1977, p. 209, pl. 2a, 2b.

⁶⁷ Lloyd-Morgan, 1977, p. 209.



Fig. 166. Miroir disque fin à bord épais de la variante Db : Bacharach (DE), Wien, Kunsthistorisches Museum, inv. 15:337

Sources : Lloyd-Morgan, 1977, p. 474, pl. 4a, 4b.

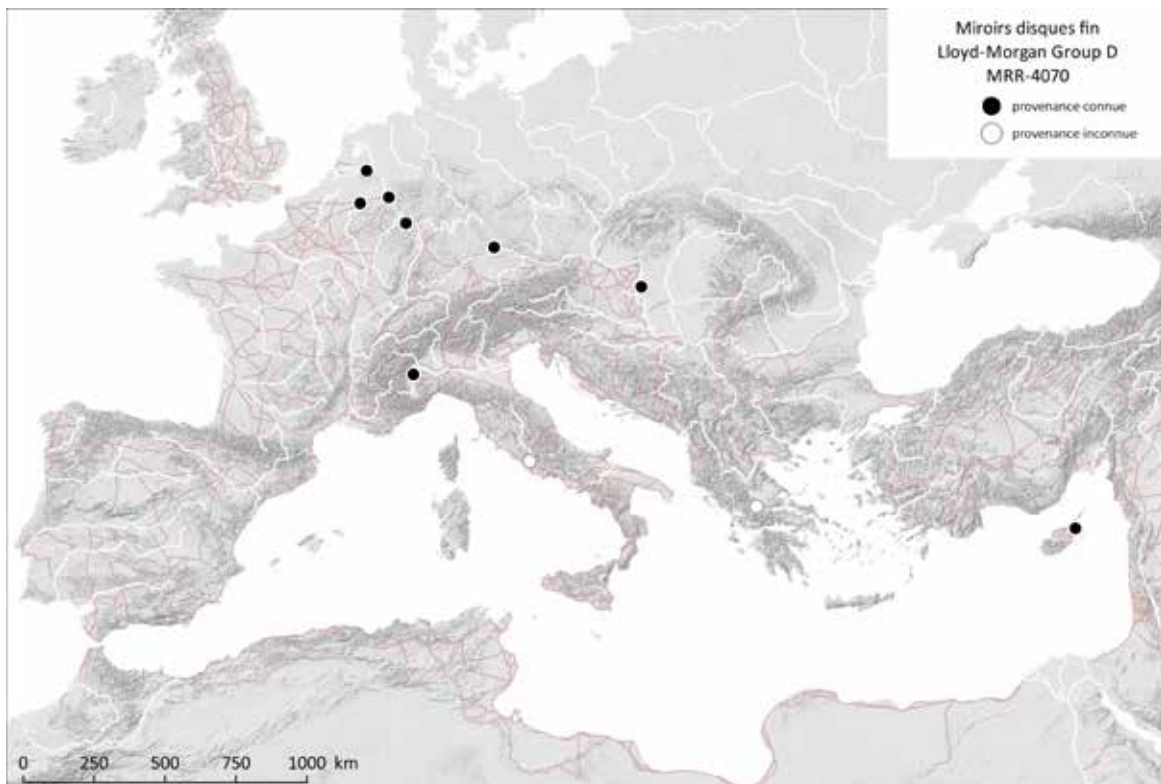


Fig. 167. Carte de répartition des miroirs disques fins du groupe Lloyd-Morgan B (MRR-4070).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.5.2. Datation argumentée

Pour G. Lloyd-Morgan, bien qu'aucun des 10 exemplaires recensés dans l'empire ne provienne d'un contexte daté, le groupe D et ses variantes sont romains⁶⁸. En l'état actuel des données, la répartition des attestations, surtout concentrées en Germanie Inférieure, suggère une éventuelle production dans cette province (Fig. 167).

2.6. Petits miroirs disques épais : Lloyd-Morgan Group E : MRR-4062

2.6.1. Description morphologique du groupe

Miroir circulaire de diamètre relativement faible (c. 35 à 60 mm), assez épais (2,5 à 5,6 mm), de profil assez creux (jusqu'à 5,6 mm de profondeur). Le dos du miroir est profondément gravé de cercles concentriques réalisés au tour. Le nombre, la profondeur et l'espacement de ces cercles varient grandement⁶⁹ (Fig. 168).



Fig. 168. Petits miroirs disques épais du groupe principal E. De gauche à droite : a) et b) Trier (DE), Trier, Landesmuseum, inv. Reg. 51 ; c) Berg en Dal, Holdeurn (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam inv. XXI.f/E.1.

Sources : Lloyd-Morgan, 1977, p. 484, pl. 5a, n° 2-3 ; Lloyd-Morgan, 1981, p. 27, fig. 4, n° 1.

Par le passé, les miroirs du groupe E ont souvent été mal identifiés en fouille ou par les conservateurs de musées. De nombreux exemplaires ont été interprétés comme des pièces de jeux, des jetons de siège de théâtre ou même de petits poids. D'autres sont plus simplement classés en « indéterminés ». Le principal frein à leur identification comme miroir a été leur petit diamètre, sans corrélation semble-t-il avec leur épaisseur.

Ce ne sont pourtant pas les seuls miroirs à posséder un faible diamètre : les représentants du groupe F les plus petits mesurent 40 mm de diamètre, les plus petits du groupe Db mesurent 58 mm. Des miroirs-boîtes comme ceux de Wien (AT) (inv. n°VI.3390) ou de Nîmes (30) (inv. n° 906.10.4.1 et 7) mesurent respectivement 29 et 38 mm. Un miroir boîtier du type Sb mesure 36 mm de diamètre (Nijmegen (NL) inv. E.II.6). Dans les années 1970, lorsque G. Lloyd-Morgan a pu

68 Lloyd-Morgan, 1977, p. 209.

69 Lloyd-Morgan, 1977, p. 213

l'étudier, sa conservation était telle qu'un visage pouvait s'y refléter entièrement, sans distorsion ou perte de détails.

D'autres arguments peuvent être apportés en faveur d'une identification en tant que miroirs.

S'il s'agissait de pièces de jeu, on pourrait s'attendre à ce que ces disques tournés se trouvent en groupe, or cela ne serait jamais le cas. Leur face réfléchissante convexe les ferait osciller. La face arrière tournée n'est jamais complètement plane, certains exemplaires possédant un bouton central massif ou un anneau moulé en relief autour du centre pivoteraient autour de cet axe s'ils étaient posés sur cette face.

Dans l'hypothèse d'une utilisation comme jetons d'attribution de sièges (*tesserae ludarii*) pour les édifices de spectacles (théâtre, amphithéâtre ...), on pourrait s'attendre à voir apparaître un indicateur de rang et d'emplacement ou de porte d'entrée sous forme de lettres ou de numérotation. De telles inscriptions sont absentes et G. Lloyd-Morgan doute que des gardiens ou des assistants puissent lire un numéro de siège à partir de l'espacement, du nombre et du type de cercles concentriques présents sur la face arrière.

L'usage d'autres matériaux pour les jetons de présence ou de comptage ou de jeu est bien attesté : les matières dures d'origine animale, le verre ou l'argile remplissent tout aussi bien cet office tout en étant selon elle moins onéreux ⁷⁰. G. Lloyd-Morgan note également la présence de « traces d'argentures » sur la face lisse, ce qui renforcerait l'hypothèse de l'utilisation de ces objets comme miroirs (voir par ex. les 4283 et 5284 du musée d'Utrecht provenant de Vechten (DE), ou les exemplaires 27:17 et 28:61 de Köln (DE)). Bien que l'utilisation de la technique de l'argenteure soit remise en cause en faveur de l'hypothèse d'une oxydation différentielle de la surface due au polissage de celle-ci, la présence de ces traces montrerait justement que ces surfaces ont été polies.

G. Lloyd-Morgan distingue trois variantes Ea, Eb et Ec en plus du groupe E. Au sein du groupe Eb, elle a pu déceler plusieurs « mains »⁷¹.



Le **sous-groupe Ea** possède une épaisseur moins importante et des cercles concentriques gravés moins profondément que le groupe principal.

Le **sous-groupe Eb** est d'une morphologie assez proche du groupe principal : les diamètres et les épaisseurs sont semblables. Il se caractérise par une scène en relief moulée au dos du miroir (Fig. 169).

Fig. 169. Scène de chasse figurant au revers d'un petit miroir disque épais du sous-groupe Eb : Tholey (DE), Trier, Landesmuseum, inv. 60:234

Sources : Lloyd-Morgan, 1977, p. 485, pl. 6a.

70 Lloyd-Morgan, 1977, p. 213.

71 Lloyd-Morgan, 1977, p. 215-220.

Le **sous-groupe Ec** est également doté d'une petite scène en relief, cette fois-ci travaillée au repoussé, sans doute fixée par brasure au dos du miroir. G. Lloyd-Morgan signale que de telles plaques ont dû être ajoutées durant la période romaine à des miroirs à couvercle de la période hellénistique ⁷².

G. Lloyd-Morgan a pu repérer et identifier différentes « mains » d'artisans par l'analyse stylistique des scènes en relief encastrées au dos des miroirs du sous-groupe Eb. Certains thèmes iconographiques sont partagés et produits par différentes mains (Fig. 19). Scènes de l'arène, du stade et scènes de chasse côtoient les scènes mythologiques.

La **première « main »** a été repérée sur trois exemplaires (deux scènes de chasse et une scène d'arène et de stade) qui présentent des similarités dans la composition des scènes de chasse. Le relief est peu marqué en comparaison avec les autres « mains », chaque scène est assez surchargée et les détails sont fortement marqués par de profondes découpes et hachures. Une petite inscription placée sous le ventre d'un des chiens de chasse de l'exemplaire SW3 de Trier (DE) pourrait être le nom de l'artiste : G. Lloyd-Morgan lit *APPIEN*, tandis qu'H. Menzel lit *APULIUS* ⁷³.

La **seconde « main »**, observée sur deux exemplaires, se caractériserait par un relief assez bas, une grande propreté d'exécution et un sens certain de la composition. Les bords des miroirs concernés sont dotés de deux et de trois anneaux un peu surélevés, très réguliers.

La **troisième « main »**, qui serait présente sur trois miroirs, se rapproche par la mise en scène et la disposition identique des figures sur un miroir de la main précédente. Cependant, les formes moulées des figures et les lignes extérieures sont plus « douces », les détails moins marqués et moins « vifs » que dans cette seconde main.

Une **quatrième « main »**, avec trois exemplaires constituerait soit un ensemble à part entière, soit pourrait être rattachée à l'une des trois mains précédentes.

Une **cinquième « main »** semble pouvoir être définie pour un exemplaire, dont le style se rapprocherait davantage des médaillons de patère que des autres miroirs du sous-groupe Eb ⁷⁴ (Fig. 170).



Fig. 170. Relief moulé avec tête de Gorgone figurant au dos d'un petit miroir disque épais de la variante Eb : Trier (DE), Trier, Landesmuseum, inv. 04:343.

Sources : Lloyd-Morgan, 1977, p. 485, pl. 5b.

72 Lloyd-Morgan, 1977, p. 219

73 Menzel, 1966, p. 50 ; Lloyd-Morgan, 1977, p. 216-218, note 143.

74 Lloyd-Morgan, 1977, p. 218.

Enfin, G. Lloyd-Morgan propose d'identifier une **sixième « main »** pour un exemplaire de Trier (DE), caractérisée par une perspective bien rendue. Sur cet exemplaire, H. Menzel lit des lettres aléatoires comme : *BOSAC. B RCMCBOMB*⁷⁵ que G. Lloyd-Morgan lit comme suit : *BCSAC B RBMO BBO MBO*. Ces lettres sont toutes de tailles différentes et seraient apparemment placées au hasard, bien qu'elles soient nettement et précisément incisées.

Thèmes iconographiques	Musée et n° d'inventaire	Mains
Arène et stade	Köln 1032	Main 4 ?
	Köln 3157	
	Köln N3605b	
	Köln 25.1057	Main 2 : inscription <i>SERODATUS / C PN</i>
	Köln 28.61	Main 3
	Trier G105 (aussi sous le n° 60.233)	Main 1 : <i>APIIEN</i> ou <i>APULIUS</i> ?
Trier RD 60.234 (aussi sous le n° SW3)		
Chasse	Mainz 0.17810	
	Köln 353	Main 3
Bellérophon chassant la Chimère	Trier PM 580	Main 6 ? <i>BCSAC B RBMO BBO MBO</i>
	Hercule et l'Hydre ? Homme saluant sa femme ? Chien léchant son maître pour le saluer ? Achille et Pathefilea ?	Köln 18 (très mauvaise conservation)
Méduse / Gorgone	Trier 04.343	Main 5 ?
<i>Erotes</i> foulant des grappes de raisin	Köln 354	Main 2

Fig. 171. Tableau récapitulatif des différents thèmes iconographiques, de leurs attestations et des « mains » repérées par l'analyse stylistique effectuée par G. Lloyd-Morgan

Sources : d'après les données de G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1977, p. 216.

2.6.2. Datation argumentée

G. Lloyd-Morgan propose à titre d'hypothèse de dater l'ensemble du groupe de la fin du II^e s. au III^e s. ap. J.-C. Seul l'exemplaire inv. 25.1057 de Köln (DE), provenant d'une inhumation fouillée sous l'église Sankt-Severin, pourrait être daté du III^e s. grâce au mobilier associé⁷⁶. De la même façon, le fait que certains exemplaires proviennent de Vechten (DE) serait un indicateur utile : ce site n'aurait été occupé que jusqu'au début du III^e siècle⁷⁷. Ces dates tardives pourraient être confirmées par les découvertes faites dans les thermes de Barbara à Trier (DE), construits dans le

⁷⁵ Menzel, 1966, p. 51, n° 105.

⁷⁶ Lloyd-Morgan, 1977, p. 216.

⁷⁷ Wells, 1972, p. 110

second quart du II^e s. ap. J.-C.⁷⁸ et dans les quelques 400 tombes fouillées dans la nécropole de Krefeld (DE) dont la plupart datent de la « fin de l'empire et de la période franque »⁷⁹.

La présence de deux exemplaires en Narbonnaise pourrait être liée à la présence d'un collectionneur moderne plutôt qu'à une diffusion ponctuelle excentrée. Il reste possible que ces deux exemplaires soient en fait des pions ou que d'autres exemplaires présents en Gaule aient été mal identifiés (Fig. 172).

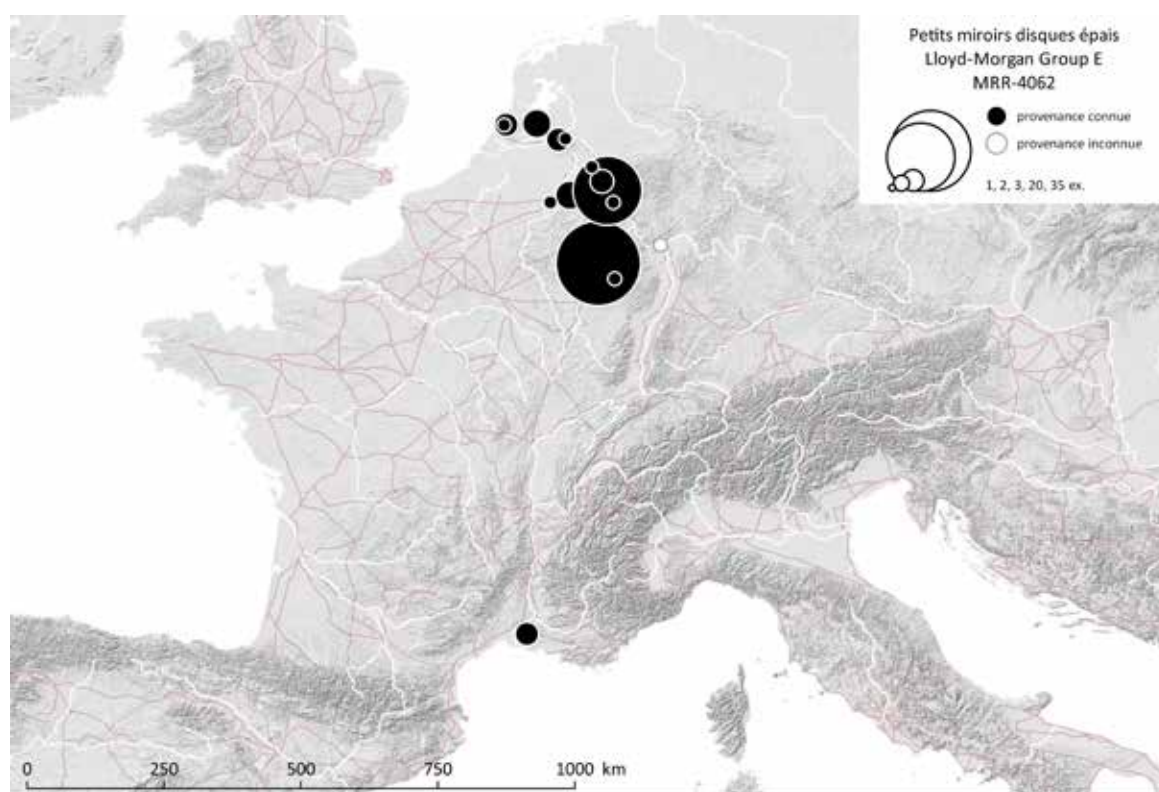


Fig. 172. Carte de répartition des petits miroirs disques épais du groupe Lloyd-Morgan E (MRR-4062).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

78 Wightman, 1970, p. 85, 122

79 Pirling, Paar, 1974 ; Lloyd-Morgan, 1977, p. 216.

2.7. Petits miroirs disques fins : Lloyd-Morgan Group F : [MRR-4051](#)

2.7.1. Description morphologique du groupe

Miroir circulaire d'un diamètre maximal de 110 mm, dont la faible épaisseur tend à être comprise entre 0,6 et 0,9 mm. Ce type de disque fin peut présenter des défauts de coulée (notamment des épaisissements) et ne pas toujours être parfaitement circulaire. Les deux faces présentent la même courbure⁸⁰. Le revers est généralement laissé brut et le bord taillé en un biseau étroit⁸¹. Selon G. Lloyd-Morgan, ces petits miroirs légers, suffisamment convexes pour montrer le visage entier, pourraient avoir été enfermés dans un cadre orné⁸² (Fig. 173).



Fig. 173. Petit miroir disque fin appartenant au groupe F : Wincheringen (DE), Trier, Landesmuseum, inv. 36:244 EV.847 nr5

Sources : Lloyd-Morgan, 1977, p. 495, pl. 2a, 2b

2.7.2. Datation argumentée

Les miroirs du groupe F, plus petits et plus fins que leurs prédécesseurs, prendraient progressivement la suite du groupe B à la fin du 1er s. av. J.-C. Le groupe F semble se diffuser largement et rapidement dans les nouvelles provinces après la poussée militaire vers le nord à la fin du 1er s. av.

80 Cette convexité est peut-être obtenue par la mise en forme du miroir sur un support plutôt que par son polissage au tour.

81 Lloyd-Morgan, 1977, p. 191-193.

82 Lloyd-Morgan, 1977, p. 195.

J.-C.⁸³. Les exemplaires les plus anciens proviendraient de Rohrbach (DE) et d'Andernach (DE), où ils sont respectivement datés de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. et de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. au début du 1^{er} s. ap. J.-C.⁸⁴. Le nombre de découvertes datées augmente pour les premières décennies du 1^{er} s. ap. J.-C. avec les exemplaires de Wincheringen (DE), de Nospelt, Kräckelbielberg (LU), de Locarno-Muralto (CH), d'Andernach (DE) et du Magdalensberg (AT)⁸⁵. En Narbonnaise, plusieurs exemplaires proviennent de contextes datés du 1^{er} s. av. J.-C., notamment dans la tombe 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire (30)⁸⁶ (60 à 25 av. J.-C.), dans la tombe 12 de la nécropole de la Colline de Navitau à Castelnau-le-Lez (34)⁸⁷ (50 av. au changement d'ère) et dans la *domus* A du secteur IV d'Ambrussum à Villetelle (34)⁸⁸ (50 av. à l'époque augustéenne).

En Germanie Supérieure, un fragment provenant du site du Parking de la Mairie de Besançon (25)⁸⁹ est issu d'un niveau [us 2427] de la phase 4, datée entre 1 et 15 ap. J.-C.

En Lyonnaise, deux niveaux de la phase II [us 1017 et us 1018 – séq. 18] du site de La Butte du Moulin à Vent à Bennecourt (78)⁹⁰ livrent deux exemplaires datés entre 30 av. J.-C. et la fin de l'époque augustéenne.

83 Lloyd-Morgan, 1977, p. 194-195.

84 Schindler, 1965, p. 40, Abb. 33 : Rohrbach (DE), conservé à Saarbrücken, Museum für Vor- und Frühgeschichte, inv. 5619 ; Koenen, 1888, p. 161, Grab 3, n° 16, p. 177, n° 64, Taf. VIII, 29 : Andernach (DE), Bonn, Rheinisches Landesmuseum, inv. 1459a.

85 Koethe, Kimmig, 1937, p. 57, 61 Abb. 10.20 ; Wightman, 1970, p. 242, pl. 2 : Wincheringen (DE), Trier, Landesmuseum, inv. 36:244 EV.847 nr5, tombe : datation : 1- 10 ap. J.-C. Il s'agit d'une tombe comportant un dépôt comprenant des biens de luxe d'importation romaine et des productions locales ; Nospelt, Kräckelbielberg (LU), Luxembourg, Musée National d'Histoire et d'Art, sans inv., tombe 1, datation : c. 20 ap. J.-C. d'après les fibules, tombe contenant aussi deux monnaies d'Auguste datées de 10 à 3 av. J.-C. ; Simonett, Lamboglia, 1971= 1943, p. 167, tombe 2 : Locarno-Muralto (CH), Locarno, Museo Civico e archeologico Castello Visconteo, inv. 1936:98, datation : 15 – 30 ap. J.-C. ; Koenen, 1888, p. 169-180, Tombe 14, n° 18, p. 177, n° 640, Taf. VIII, n° 29 : Andernach (DE), Bonn, Rheinisches Landesmuseum, inv. 2000, datation : époque tibérienne ; Magdalensberg (AT), datation : avant 40 ap. J.-C.

86 Dedet et al., 1974, p. 59-118, fig. 30, 36 ; Feugère, 1993, p. 164, liste 2, n° 18 ; Provost, 1999, p. 194, n° 032, 4* : Beaucaire, Les Colombes (30), Musée archéologique Auguste Jacquet, inv. col. 21, tombe 5. Selon M. Feugère : « Plus intéressant est l'exemplaire de la nécropole des Colombes à Beaucaire, tombe 5, datée à l'époque des années 60-25 av. J.-C., mais qui pourrait être placée aujourd'hui dans les premières années du 1^{er} siècle av. notre ère (BATS 1990). ».

87 Ramonat, Sahuc, 1988, p. 145-164 ; Feugère, 1993, p. 163, liste 2, n° 14 ; Vial, Leclant, 2003, p. 152, n° 057, 2* II, C : Castelnau-le-Lez, Colline de Navitau (34), tombe 12, -50/1, "un miroir rond en bronze argenté".

88 Lorain, 2002, p. 151, n° 152, fig. 117 ; Vial, Leclant, 2003, p. 396, n° 340, III, E : Villetelle, Ambrussum (34), Secteur IV, Domus A, -50 / époque augustéenne.

89 Feugère, 1992, p. 131, n° 219 : Besançon, Parking de la Mairie (25), L. act. 21 mm, us 2427, phase 4 1/15.

90 Bourgeois, 1999, p. 101, n° 464, fig. 73 ; Barat, 2007, p. 108, n° 057, 002AH : Bennecourt, La Butte du Moulin à Vent (78), us 1017 et us 1018, séq. 18 (construction et occupation), phase II : -30/15 fin de l'époque augustéenne (2 ex.) Selon L. Bourgeois, « la chronologie absolue des structures de la phase II est largement tributaire du mobilier des séquences stratigraphiques immédiatement antérieures et postérieures. » La phase II serait ainsi datée de l'époque augustéenne (tesson de tonnelet à paroi fine d'époque Auguste-Tibère piégé dans la plaque de foyer du bâtiment F).

A Lyon (69), la tombe [T289] de la nécropole de La Favorite I⁹¹ livre un exemplaire. Cette incinération primaire est datée de la seconde phase du site, entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. au second quart du I^{er} s. ap. J.-C., sur la base du mobilier déposé.

L'époque claudienne est représentée par les découvertes funéraires de Mülheim (DE), Nijmegen, Canisius College (NL) et le milieu du I^{er} s. par Weisenau bei Mainz (DE) et Chantemelle (BE)⁹². En Lyonnaise, un fragment provient d'un niveau daté de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. sur le site du Verbe Incarné à Lyon (69)⁹³.

Un exemplaire provenant de la nécropole gallo-romaine de Blicquy [Hainaut] (BE)⁹⁴ en Gaule Belgique, daterait de la période flavienne. En Narbonnaise, le caisson funéraire 2 du Quartier Les Sausses à Séguret (84)⁹⁵ livre un exemplaire du groupe F associé à un second miroir, à manche, appartenant au groupe H. L'urne Isings 67 et une lampe à huile Dressel 11 permettraient de dater cette sépulture de l'époque flavienne.

En Germanie Inférieure, d'autres exemplaires, provenant de Nijmegen, cimetière S (NL), de Brumath, Stephansfeld (67) et des sites de Mook (NL), Marialaan, Hees et du cimetière KL à Nijmegen (NL) possèdent des fourchettes de datation plus larges s'étendant du I^{er} s. jusque dans la seconde moitié du III^e s.⁹⁶. En Lyonnaise, plusieurs niveaux du sanctuaire de la Butte du Moulin à Vent à Bennecourt (78)⁹⁷ ont livré des exemplaires fragmentaires. Ces niveaux [us 6012 – séq. 33 et us 6053 – séq. 35] appartiennent à la phase V du site, qui débute à la fin du III^e et s'étend jusqu'à la fin du IV^e s.

91 Tranoy, 1995, p. 252 ; Vigier, 2012, pl. 18, n° 44 : Lyon, La Favorite (69), Musée Gallo-Romain de Fourvière, D. rest 82 mm, T289 incinération primaire, F7,-20/50, obj. n°181. Sur la base du mobilier associé, L. Tranoy propose de dater la tombe de la phase 2 de la nécropole, c'est-à-dire de vers la fin du I^{er} s. av. J.-C. au 2^e quart du I^{er} s.

92 Haberey, 1938, p. 424, Abb. 44.1, tombe 2 : Mülheim (DE), Bonn, Rheinisches Landesmuseum, inv. 37:196k, datation : époque claudienne ; Vermeulen, 1932, p. 173, 133 sect. 12b ; Hubrecht, 1972, p. 43, n° 140, cat. n° 1 : Nijmegen, cimetière Canisius College (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. CC 291, datation : époque claudienne, tombe 49 ; Kessler, 1927, p. 47, Abb. 5.8 ; Kessler, 1928, p. 44-45, Ab. 5.8 : Weisenau bei Mainz (DE), lieu de conservation incertain, datation : milieu du I^{er} s. ap. J.-C. ; Roosens, 1954, p. 89, 107 : Chantemelle (BE), « Grave XXIV », datation : milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

93 Tuzi, 1998, p. 59, n° 214 ; Vigier, 2012, pl. 018, n° 043 : Lyon, Verbe Incarné (69), Musée Gallo-Romain de Fourvière, inv. 999-6-137.1, D. rest. 83 mm, Zone BIX, carré G3 couche 26, 50 / 100.

94 De Laet et al., 1972, p. 73, 110, 159 : Blicquy (BE), datation : époque flavienne, tombe 210.

95 Meffre, 1985, p. 22-24, fig. 10-12 ; Provost, Meffre, 2003, p. 476, n° 126, 48* : Séguret, Quartier les Sausses (84) caisson fun. 2 : sépulture datée de l'époque flavienne (deux miroirs : groupe F et H, urne Is. 67, lampe à huile Dr. 11).

96 Nijmegen, cimetière S (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/F.5, datation : 1- 70 ap. J.-C. ; Brumath, Stephansfeld (67), Strasbourg, Musée archéologique, inv. 23.136, inv. 45.68 (2 ex.) ; datation : I^{er} s. ap. J.-C., tombe 168, rens. de J.-J. Hatt à G. Lloyd-Morgan ; Coll., 1971, sect. X, n° 263 : Mook, ou env (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. 12.1940.7, datation : II^e s. ap. J.-C. ; Bijleveld et al., 1909, p. 10, n° B.E.II.7a ; Brunsting, 1974, p. 163, section 5 : Nijmegen, Marialaan (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. GN B.E.11.7A (i), datation : 70- 270 ap. J.-C. ; Nijmegen, cimetière KL (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/F.6, datation : 70 – 270 ap. J.-C.

97 Bourgeois, 1999, p. 101, n° 467, fig. 73 ; Barat, 2007, p. 108, n° 057, 002AH : Bennecourt, La Butte du Moulin à Vent (78), us 6012, séq. 33 ; us 6053, séq. 35 : phase V, fin du III^e s. / fin du IV^e s.

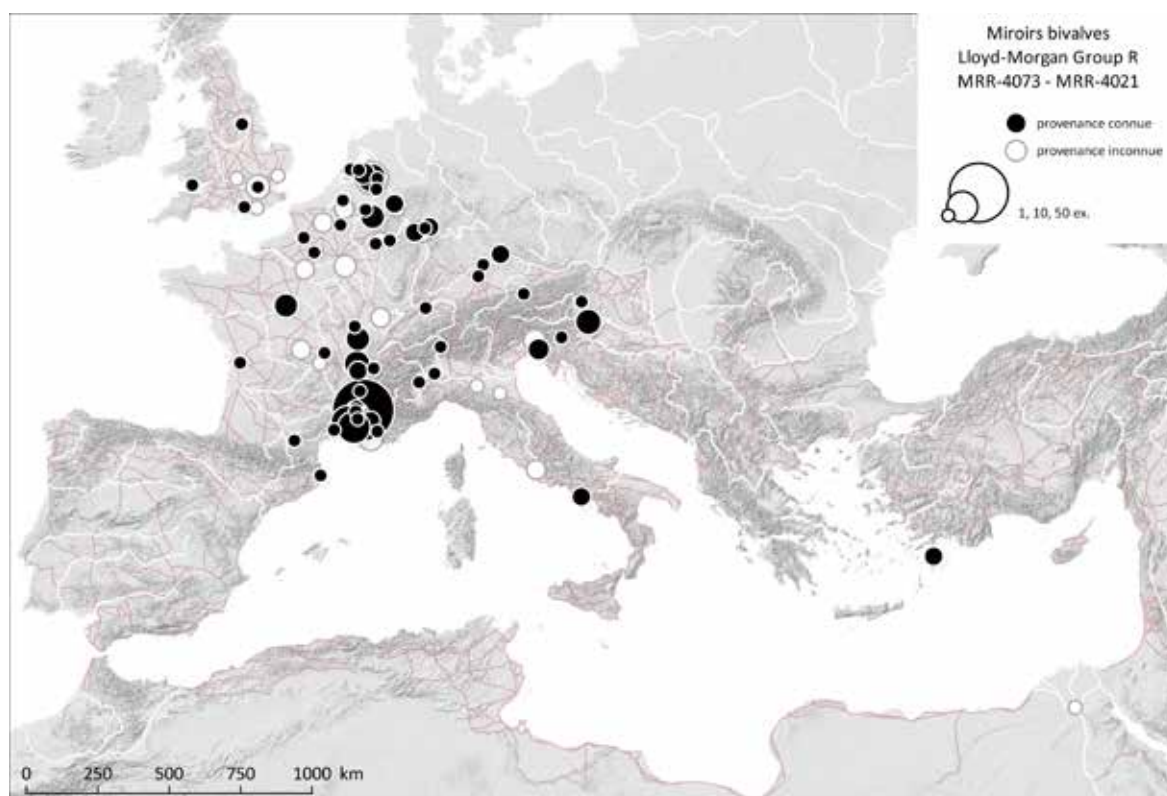


Fig. 174. Carte de répartition des miroirs disques fins du groupe Lloyd-Morgan F (MRR-4051).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.8. Miroirs à manche simples : Lloyd-Morgan Group G : [MRR-4067](#)

2.8.1. Description morphologique du groupe

Miroir constitué d'un disque d'un diamètre compris entre 60 et 115 mm et d'un manche invariablement en forme de boucle (voir *infra*, groupe Nb, MRR-4025). Le disque, modérément convexe, peut conserver des traces de la fixation de l'objet pour son tournage. Le bord présente généralement un profil arrondi ou légèrement plus fin que le centre. L'épaisseur de ces disques se situe entre 0,7 mm et un maximum de 1,5 mm. Le revers est parfois décoré de légers cercles concentriques sur le bord et au centre, ce qui est caractéristique de ces petits miroirs du groupe G. Cela permet de distinguer les miroirs appartenant au groupe G ayant perdu leur manche des miroirs disques simples et sans décor du groupe F. La zone de contact entre le disque et le manche est parfois légèrement aplatie pour ménager une meilleure adhérence lors de la soudure de la partie supérieure de cet élément⁹⁸ (Fig. 176).

G. Lloyd-Morgan définit quatre variantes en fonction de détails décoratifs, souvent invisibles à partir de la documentation graphique. La dernière de ces variantes, représentée par un seul exemplaire n'est pas facilement différenciable du groupe K et ne sera donc pas utilisée. La description en est donnée ici à titre d'information.

Le **sous-groupe Ga** se caractérise par la présence d'un décor de cercles concentriques légèrement incisés sur le pourtour de la face réfléchissante.

Le **sous-groupe Gb** possède un décor de hachures ou d'encoches sur le pourtour de la face réfléchissante du disque. Occasionnellement, des cercles concentriques similaires à la variante Ga leur sont associées sur cette même face (Fig. 176).

Le **sous-groupe Gc** reçoit un décor de cercles pointés disposés sur le pourtour de la surface réfléchissante du disque (Fig. 177). Ces cercles pointés peuvent être associés à des cercles concentriques sur cette même face. Il ne doit pas être confondu avec les miroirs du groupe X (voir *infra*).

Le **sous-groupe Gd** se caractérise par la présence de très légères hachures ou de marques rugueuses formant des cercles concentriques associés à une bordure de trous assez largement espacés. Ce sous-groupe, créée à partir d'un unique exemplaire fragmentaire (dont le diamètre restitué est par ailleurs nettement supérieur à la moyenne du groupe principal), est difficile voire impossible à distinguer du groupe K (voir *infra*) à partir de la documentation graphique. Pour cette raison, on ne l'utilisera pas (Fig. 178).

98 Lloyd-Morgan, 1977, p. 238



Fig. 175. Miroir simple à manche appartenant au groupe G : Nijmegen, cimetière KKH (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/G.1.

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 38, fig. 5a et 5b.



Fig. 176. Disque de miroir simple à manche dont le pourtour présente un décor d'encoches radiales, appartenant à la variante Gb : Nijmegen, cimetière RK (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, inv. e.1905/12.28

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 41, fig. 6a et 6b.



Fig. 177. Disque de miroir simple à manche présentant un décor de cercles pointés appartenant à la variante Gc : Nijmegen, cimetière Hees (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, inv. e 1907/1.221

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 42, fig. 7a et 7b.

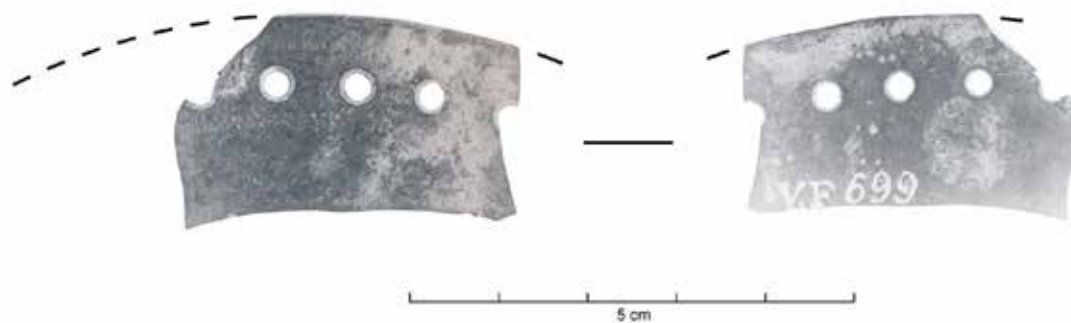


Fig. 178. Fragment de disque appartenant à la variante Gd du miroir simple à manche : combinaison de très légères hachures disposées en cercles concentriques avec une bordure percée similaire, très proche du groupe K, que l'on préférera utiliser : Vechten (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, inv. Vf 699

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 43, pl. 8a et 8b.

2.8.2. Datation argumentée du groupe

Selon G. Lloyd-Morgan, le groupe G, assez proche du groupe F, aurait été produit à partir de la période flavienne, comme le montrent les exemplaires de Salinelles (30) et de Blicquy (BE)⁹⁹. Les exemplaires datés de la fin du I^{er} au début du II^e siècle semblent plus nombreux avec Epfach (DE), Blicquy (BE), Nijmegen, cimetièrre KKH (NL), Nijmegen, cimetièrre RK (NL), Norwich (GB), Solre-sur-Sambre (BE)¹⁰⁰.

En Germanie Supérieure, un exemplaire de la variante Gc est issu d'un niveau [us 4604] de la phase 7 du site du Parking de la Mairie à Besançon (25)¹⁰¹, datée entre 65 et 120 ap. J.-C. En Lyonnaise, un fragment provient d'une fosse [Fosse 40] du chantier G1 de la rue Gilbertès à Roanne (42)¹⁰², qui appartient à l'horizon 9 du site, daté entre 70 et 110 ap. J.-C. En Gaule Belgique, à Amiens (80), la couche [C.11263] du Palais des Sports, dans laquelle a été découvert un autre fragment, se rattache la mise en place de l'état IV des maisons 1 et 8, vers 80 ap. J.-C.

Quelques exemplaires sont datés du II^e siècle, notamment à Maastricht, Belfort (NL), Wroxeter, Watling St. (GB), Rethel* (08)¹⁰³. En Lyonnaise, un exemplaire de Berchères-Saint-Germain (28)¹⁰⁴ proviendrait d'un contexte daté entre le II^e et le début du III^e s. ap. J.-C. En Aquitaine, plusieurs fragments mis au jour à Antigny (86), sur le site du sanctuaire du Gué-de-Sciaux¹⁰⁵ se rapportent aux II^e-III^e et IV^e s. ap. J.-C.

99 Salinelles (30), Nîmes, Musée archéologique, G, inv. 906.2.3.1 +2, datation : époque flavienne, groupe de tombes, information fournie à G. Lloyd-Morgan par M. Lassalle, conservateur du musée ; De Laet et al., 1972, p. 73, 88, pl. 18 : Blicquy [Hainaut] (BE), tombe 335 datation : époque flavienne.

100 Müller-Karpe, 1964, p. 33, Taf. 24A, n° 1a-b ; Kellner, 1971, pl. 44 ; Schleiermacher, 1972, p. 84, pl. 55, n° 11 : Epfach (DE), München, Archäologische Staatsammlung, inv. 1960.70, datation : fin du I^{er} s. ap. J.-C., tombe 17 ; De Laet et al., 1972, p. 73, 88, pl. 18 : Blicquy [Hainaut] (BE), datation : époque flavienne ou début du II^e s., tombe 49 ; Nijmegen, cimetièrre KKH (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, G inv. XXI.f/G.1, datation : 70- 105 ap. J.-C. ; Nijmegen, cimetièrre RK (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, var. Gb inv. e.1905/12.28, datation : 70- 105 ap. J.-C. ; Musty et al., 1973, p. 280, note 4 : Norwich (GB), inv. 133.950, datation 80- 120 ap. J.-C., mobilier associé : 3 monnaies de Néron datées de 64-66 et une céramique commune grossière datée entre 80 et 120 ap. J.-C. ; Brulet, 1972, p. 47, 49, fig. 30, 87 : Solre-sur-Sambre (BE), coll. C. Poncelet, var. Gb, sans inv. tombe 23, n° 4.

101 Feugère, 1992, p. 145, n° 510 : Besançon, Parking de la Mairie (25), D. rest. 150 mm, us 4604, phase 7 : 65/120.

102 Genin et al., 1997, sans ill., n° 423-429 ; Lorain, 2002, p. 98, n° 91 : Roanne, rue de Gilbertès (42), L. act. 55 mm, Chantier G1, fosse 40, horizon 9 : 70/110 (7 frag.). Selon M. Genin, « Trois paramètres permettent de circonscrire l'horizon 9 [Fosses 40, 41 et 42] : apparition des formes flaviennes des ateliers du Sud ; apparition d'un nouveau type moulé, le bol Drag. 37 ; apparition des sigillées grésées du centre de la Gaule. Les transformations techniques observées sur les productions des ateliers du Centre interviennent à une date qui reste à préciser, mais que l'on situe du moins vers la fin du I^{er} s. ou vers le début du II^e s. (Picon 1989) L'ensemble de ces données conduisent logiquement à placer l'horizon 9 entre 70-80 ap. J.-C. et le début du II^e s. au plus tard.»

103 Bogaers, 1964, p. 63-66, 105-109, 138-139 : Maastricht, Belfort (NL), Maastricht, Bonnefontenmuseum, F inv. 2-51, tombe 2-51, datation : 100- 150 ap. J.-C. ; Wroxeter, Watling St. (GB), Shropshire Roman Research Group, var. Gb, sans inv., incinération 3, datation : 130- 170 ap. J.-C. d'après la céramique associée, renseignement fourni à G. Lloyd-Morgan par le fouilleur Dr. A.W.J. Houghton ; Rethel* (08), Musée du Rethelois et du Porcien, sans inv., datation : « dit du II^e siècle ».

104 Roux, 2013, p. 250-254, pl. 96, p. 634, 640, Cat. n° 1932 : Berchères-Saint-Germain, Déviation de Saint-Germain-la-Gâtine / Poivilliers (28), US 27-11091, phase 4 : 100/220.

105 Lorain, 2002, p. 33, 34, 36, n° 9, 11, 16, fig. 18 ; Bertrand, 2003, p. 153-155, pl. XXXVI, 2 ; Antigny, Gué-de-Sciaux (86), 100/300 ; 300/400 ; 300/400.

Pour G. Lloyd-Morgan, la diffusion de ce type en dehors de la Basse-Rhénanie (DE) pourrait être liée aux déplacements des commerçants, des troupes (notamment de la légion *X Gemina*) ou de leurs familles. Les exemplaires les plus tardifs pourraient avoir été transmis au sein de familles plutôt qu'au sein de familles enterrés avec leur premier propriétaire¹⁰⁶.

Certains miroirs en contexte sont datés moins précisément comme à Brumath, Stephansfeld (67) et Nijmegen, Cimetière KL et Cimetière Hees (NL), respectivement datés du 1er s. ap. J.-C. et de 70 à 270 ap. J.-C.¹⁰⁷. Ces fourchettes larges ne semblent pas contredire les éléments de datation proposés ci-dessus.

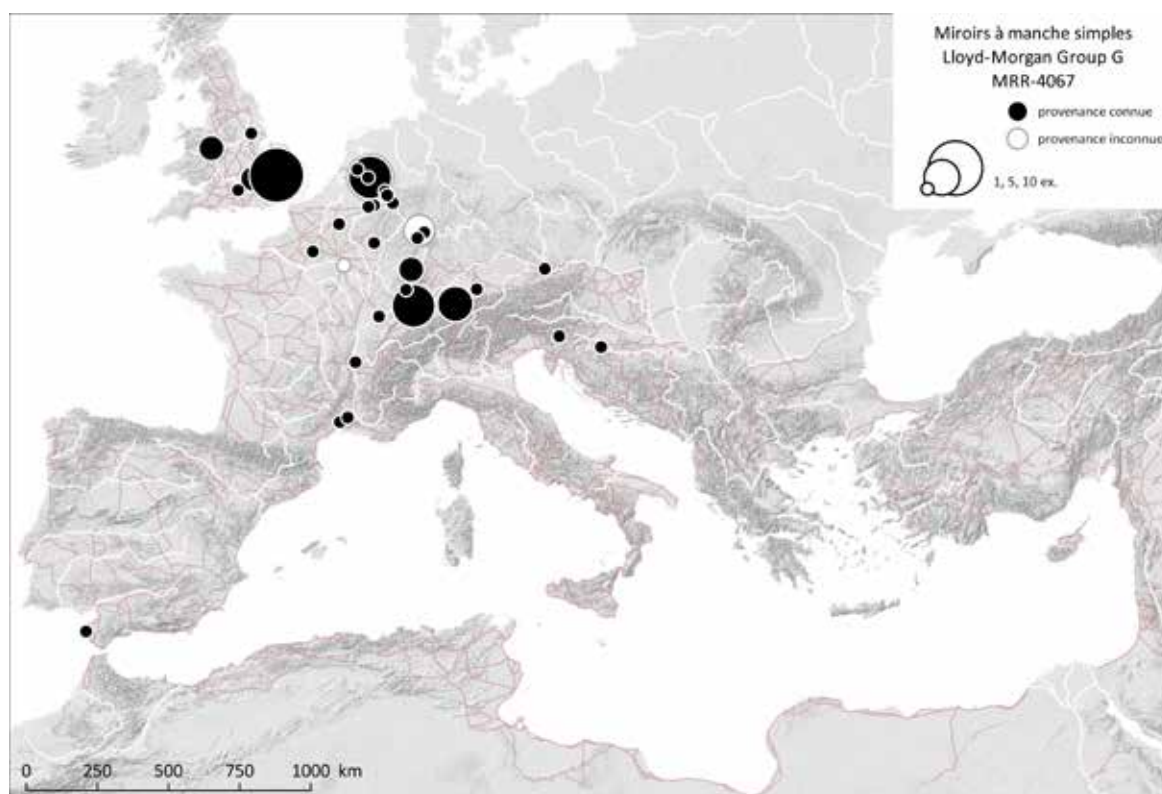


Fig. 179. Carte de répartition des miroirs à manche simples du groupe G (MRR-4067).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

106 Lloyd-Morgan, 1977, p. 244-245.

107 Brumath, Stephansfeld (67), Strasbourg, musée archéologique, G inv. 34.702, datation : 1er siècle, renseignement fourni à G. Lloyd-Morgan par le conservateur du musée J.-J. Hatt ; Evelein, 1930, p. 80 Nijmegen, cimetière KL (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, var. Gc, inv. 12/1935.8, datation : 70- 270 ap. J.-C., tombe 19 ; Holwerda, 1908, p. 187, n° 255 : Nijmegen, cimetière Hees (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, var. Gc, inv. e 1907/1.221, datation : 70- 270 ap. J.-C.

2.9. Miroirs à manche à décor de cercles concentriques en relief : Lloyd-Morgan Group H : [MRR-4068](#)

2.9.1. Description morphologique du groupe

Miroir à manche en bronze dont le disque convexe est un peu plus épais au centre. Il se différencie de celui du groupe G, qui dérive lui-même des petits miroirs disques simples du groupe F. Le disque du groupe H est nettement plus travaillé et bien fini sur les deux faces. Il est orné de cercles concentriques incisés, placés sur le pourtour de la surface réfléchissante et espacés dans tout le champ au dos du miroir. La répartition de ces cercles est très variable. Les formes de manche à balustre et en boucle sont toutes deux associées à ce type de miroir (voir *infra*), mais les manches à balustre seraient plus fréquents¹⁰⁸.

G. Lloyd-Morgan définit trois sous-groupes Ha, Hb et Hc en fonction du type de décor reçu par le disque du miroir.

Le **sous-groupe Ha** est uniquement décoré de cercles concentriques : ceux-ci sont présents au dos du miroir et sur le pourtour de la surface réfléchissante, assez fréquemment disposés en une double série. Le **sous-groupe Hb** est similaire, mais se caractérise par l'adjonction d'une bordure hachurée sur le pourtour du disque, normalement du côté de la face réfléchissante. Ces hachures peuvent être disposées radialement ou obliquement (Fig. 180).

Le **sous-groupe Hc** possède les mêmes cercles concentriques que les miroirs Ha, mais la face réfléchissante est également dotée d'un anneau formé de cercles pointés (Fig. 181). Une grande variété dans l'espacement et la taille de ces cercles pointés a été constatée d'un exemplaire à l'autre. Ainsi, ils peuvent être disposés en deux anneaux réguliers (par ex. Ljubljana (SI), inv. R 6948) ou être peu nombreux (10 pour la totalité du pourtour), de grande taille et très espacés à l'intérieur de deux doubles cercles concentriques¹⁰⁹.

2.9.2. Datation argumentée

Selon G. Lloyd-Morgan, le groupe H trouve certainement son origine dans les miroirs campaniens en argent¹¹⁰, mais la datation et le(s) lieu(x) de production ne sont pas très clairs¹¹¹. Certains éléments décoratifs, comme les bordures hachurées (sous-groupe Hb) ou les cercles pointés pourraient être des rappels des bordures moulées de perles et d'oves présentes sur les miroirs campaniens.

Le miroir provenant de la tombe 14 de Blicquy (BE)¹¹² a été daté de la période flavienne, alors que celui de la tombe 5 de la nécropole d'Albenga, Fiume Centa (IT) serait du IIe s. ap. J.-C.

108 Lloyd-Morgan, 1977, p. 246-247.

109 Lloyd-Morgan, 1977, p. 251.

110 Voir par ex. Napoli (IT), inv. 25717, inv. 25716 ; Boscoreale (IT), Paris, Louvre, inv. Br 2159 ; Berlin, Pergamum Museum. Pour G. Lloyd-Morgan, l'exemplaire inv. 74926 de Napoli (IT) - avec un disque et un manche beaucoup plus simples que les autres miroirs en argent campaniens - pourrait être une sorte « d'exemplaire de transition » vers le groupe G.

111 Lloyd-Morgan, 1977, p. 252.

112 De Laet et al., 1972, p. 73, 82, pl. 4 : Blicquy [Hainaut] (BE), datation : période flavienne.

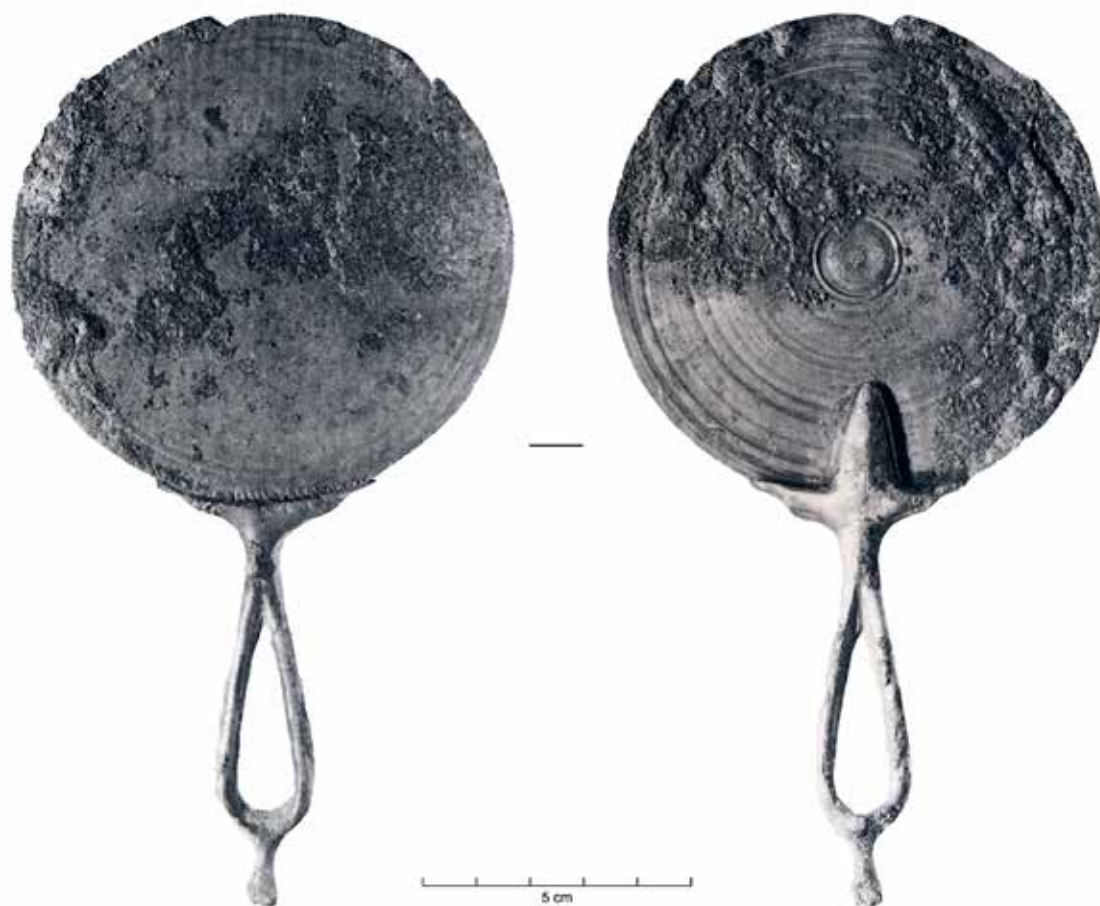
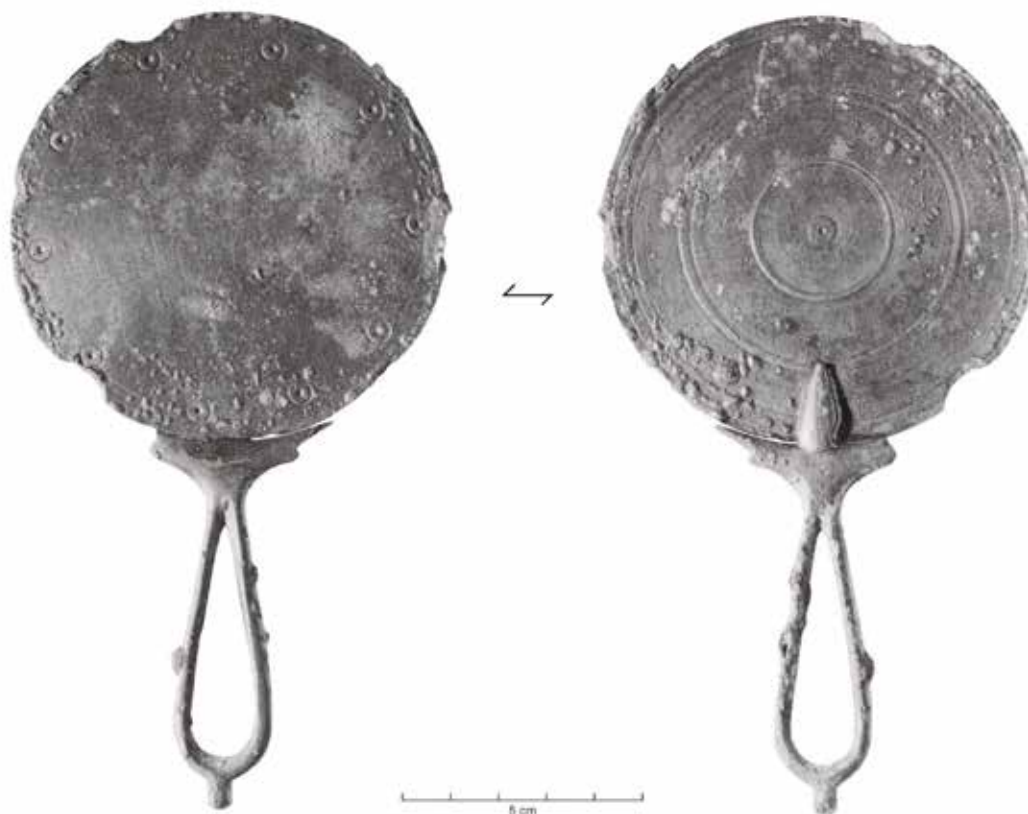


Fig. 180. Miroir à manche du sous-groupe Hb dont le pourtour est orné de hachures radiales : Nijmegen*, Museum G.M. Kam (NL), Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/Hb.2
 Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 46, pl. 9a, 9b.



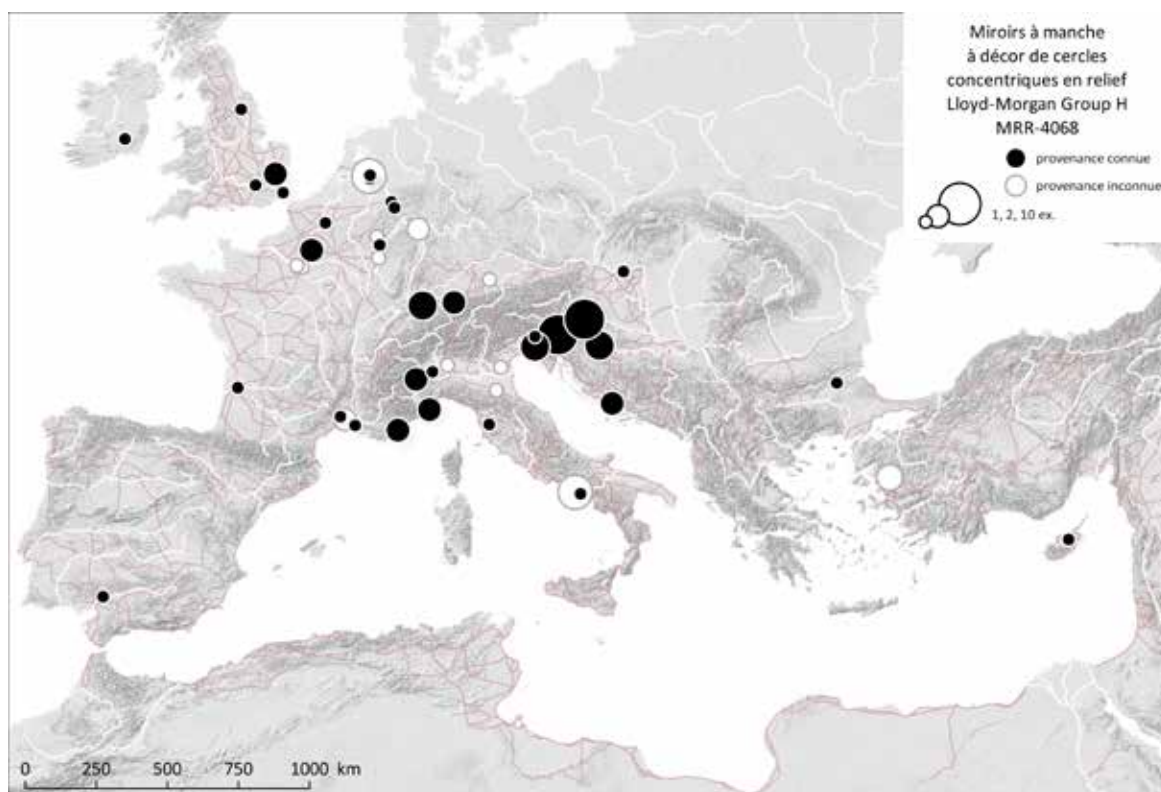


Fig. 182. Carte de répartition des miroirs à manche à décor de cercles concentriques en relief du groupe Lloyd-Morgan H (MRR-4068).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

Fig. 181. (Ci-contre, en bas) Miroir à manche du sous-groupe Hc dont le pourtour de la surface réfléchissante est orné de cercles pointés : Nijmegen*, Museum G.M. Kam (NL), Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/Hc.2

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 48, fig. 10a, 10b.

2.10. Miroirs à manche en forme de massue d'Hercule : Lloyd-Morgan Group J : MRR-4058

2.10.1. Description morphologique du groupe

Miroir à manche en argent constitué d'un disque convexe - possédant au revers un rebord mouluré assez marqué - et d'un manche coulé et rapporté, certainement fixé par brasure, figurant une massue d'Hercule - reconnaissable à ses nodosités - surmontée d'une *léonté* (Fig. 184).

La peau de lion repliée remplace les bras latéraux en tête d'oiseau et le support de disque foliacé du groupe N (voir *infra*). En effet, dans les exemplaires les plus détaillés, les pattes antérieures forment un rebord incurvé pour soutenir le disque, les pattes postérieures et la queue sont croisées pour supporter le disque au revers et le masque est placé sur la face réfléchissante. Cette *léonté* peut aussi être représentée de manière beaucoup plus réduite, avec par exemple seulement les pattes antérieures pour former les bras latéraux ou une indication assez symbolique du masque du lion. A l'autre extrémité, le manche en forme de massue peut occasionnellement posséder un bouton terminal.

Ce motif de nodosités apparaît de façon très stylisée dans les manches de miroirs en plomb du groupe Y (voir *infra*). Le motif de la *léonté* et de la massue se référerait au mythe d'Hercule et Omphale¹¹³.

Peu d'éléments chronologiques viennent étayer la datation de cette forme. Les premiers exemples de manches en massue se trouvent parmi les miroirs en argent campaniens. La présence d'exemplaires en argent à Pompéi confirme l'existence du type avant la fin du 1er s. ap. J.-C. (Fig. 183).

Fig. 183. (Ci-contre, en bas) Carte de répartition des miroirs à manche en massue d'Hercule du groupe Lloyd-Morgan J (MRR-4058).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

113 Rose, 1965, p. 181 : Le héros se serait vendu pour expier un meurtre sur les conseils de l'oracle d'Apollon et aurait été acheté par Omphale, reine de Lydie, pour lui servir d'esclave et d'amant. Ceux-ci auraient échangé leurs vêtements, Hercule portant les vêtements d'Omphale et filant la laine et cette dernière arborant la massue et la léonté. Selon G. Lloyd-Morgan, il ne s'agirait pas d'un simple motif décoratif ayant perdu son sens. Ainsi, offrir un miroir décoré d'une massue et d'une léonté pourrait sous-entendre que le donneur « se faisait l'esclave » au sens figuré de la femme qui le recevait.

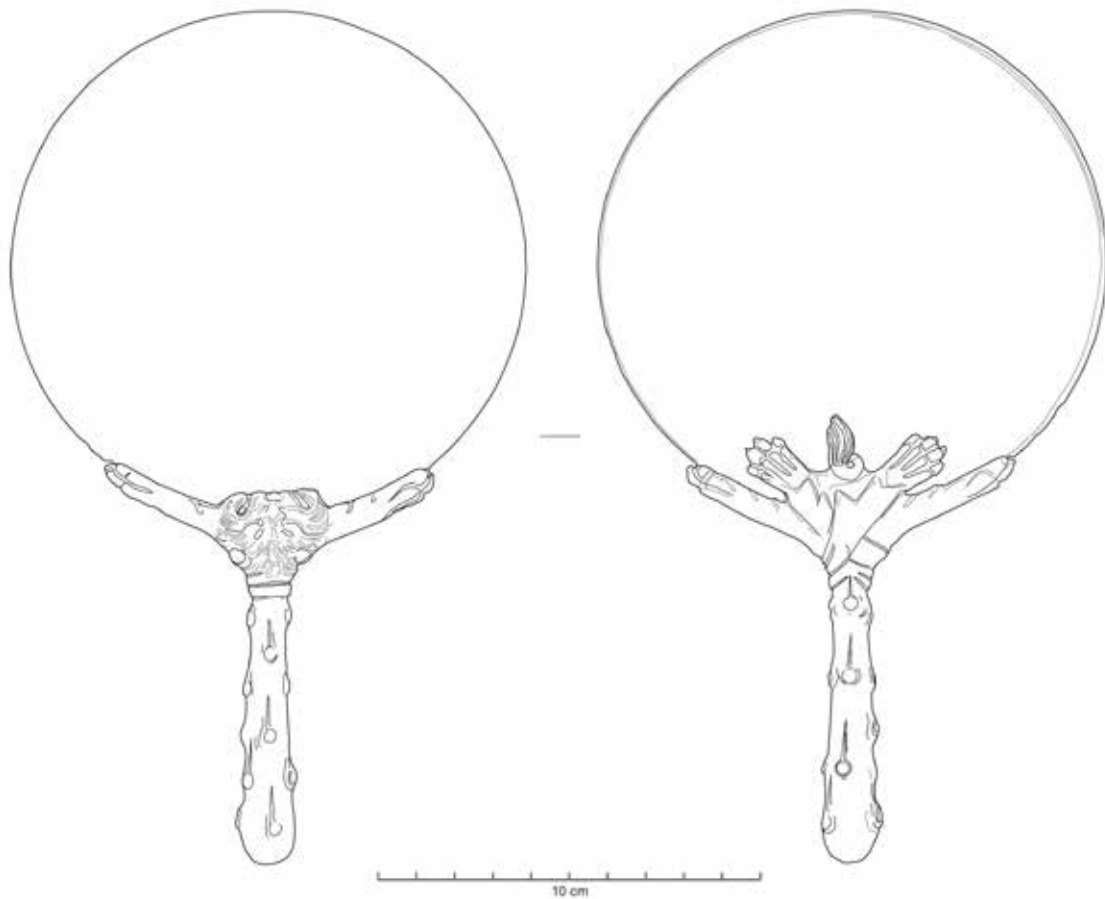
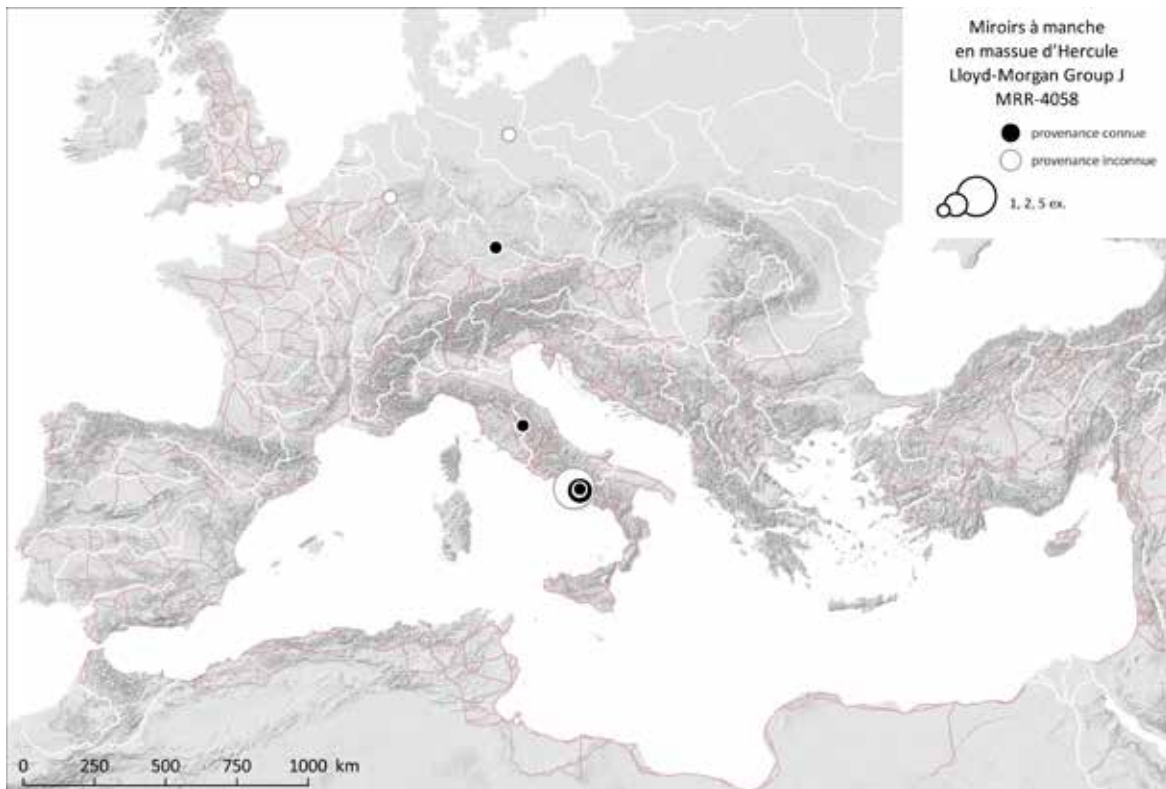


Fig. 184. Miroir à manche en massue d'Hercule appartenant au groupe J : Pompei (IT), I 8, 14, Masion de M. Epidius Primus, dépôt d'argenterie et de bijoux, inv. P 7480, L. 223 mm, 342 g.

Sources : D.A.O. E. Vigier, d'après Stefani, 2006, p. 150, n° 189.



2.11. Miroirs à manche à bordure percée : Lloyd-Morgan Group K : [MRR-4004](#)

2.11.1. Description morphologique du groupe

Miroir à manche, réalisé en bronze, dont le disque est légèrement convexe, un peu plus épais au centre et travaillé sur les deux faces. Le dos du miroir est orné de groupes de cercles concentriques répartis dans tout le champ. La bordure percée d'une succession de trous circulaires à subcirculaires est la caractéristique principale du type. L'espacement des trous, leur régularité et leur distance par rapport au bord sont assez variables. Cette bordure trouée s'interrompt à l'emplacement du manche, soudé au dos du miroir. Le plus souvent, le manche est en balustre, mais la forme en boucle simple est également attestée. Un exemplaire conservé au British Museum (inv. 70.4.2.248) possède quant à lui un manche en double-boucle.

La bordure trouée fragilise le disque, si bien que certains exemplaires peuvent perdre presque tout leur contour. Un examen visuel trop rapide peut conduire à la confusion des miroirs du groupe K avec ceux à bordure radiée du groupe L (voir *infra*).

G. Lloyd-Morgan définit trois sous-groupes Ka, Kb et Kc à partir des variations du décor. Ces décors peuvent être combinés sur un même exemplaire (Fig. 185 et Fig. 186) et notés par exemple Kabc ou Kab, etc.

Le **sous-groupe Ka** se caractérise par une décoration supplémentaire de cercles pointés placés sur la face réfléchissante ou sur les deux côtés du disque.

Le **sous-groupe Kb** reçoit une petite incision en « V » qui connecte le trou à la bordure extérieure du disque. Sur certains exemplaires, l'incision marque uniquement la surface du métal (par ex. Torino (IT), inv. n° 1629).

Le **sous-groupe Kc**, assez peu représenté, possède des trous de plus grand diamètre (c. 5 mm) et moins nombreux que ceux des autres sous-groupes. Le miroir du M.A.N. inv. n° 65.474 possède par exemple 26 trous ; le miroir de Torino (IT) n° 5436 en compte seulement 17. Il faut comparer ces chiffres aux 68 trous présents sur le miroir de Whitchurch (GB)¹¹⁴. L'exemplaire du M.A.N. cité ici possède également une bordure hachurée radiale.

Les miroirs du sous-groupe Gd à bordure percée sont comptabilisés au sein du groupe K, la différenciation étant très mal aisée à partir de la documentation graphique.

Deux profils de trous peuvent être identifiés¹¹⁵. Dans la plupart des cas, les trous sont réalisés par fraisage en deux temps. Leur section transversale forme ainsi un profil en deux troncs de cônes joints par le sommet. D'autres sont percés perpendiculairement au plan de la surface du disque (par ex. Ptuj (SI), inv. n° 941).

114 Lloyd-Morgan, 1977, p. 260.

115 Lloyd-Morgan, 1977, p. 254.



Fig. 185. Miroir à manche en balustre et bordure trouée avec cercles concentriques et décor de cercles pointés sur la face réfléchissante, var. Ka : Nijmegen, cimetière S (NL), inv. XXI. f/Ka. 1

Sources : G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1981, p. 55, fig. 11a

Cette bordure percée a stimulé l'imagination de quelques auteurs qui ont prêté à ces trous une vocation fonctionnelle plutôt que purement décorative¹¹⁶.

116 Musty et al., 1973, p. 279 : J. Musty proposait qu'ils aient été utilisés pour fixer un couvercle en bois sur le miroir, tandis que de Ridder (in : Daremberg et al., 1877, p. 1429) y voyait un moyen pour les femmes de tenir leurs épingles à cheveux à portée de main lorsqu'elles se coiffaient sans justifier cette affirmation. Ces accessoires de coiffure et de parure auraient alors été piquées dans les trous à la manière d'un « coussin à épingles ». Bien que fortement remises en cause par G. Lloyd-Morgan, cette interprétation a été reprise en 2002 par M. Lorain : « Motifs de décoration, ces trous peuvent également servir à piquer les aiguilles dont la femme a besoin lors de l'édification de sa coiffure » : Lorain, 2002, p. 206. G. Lloyd-Morgan a fortement remis en cause la vraisemblance de ces interprétations : la taille et le nombre de trous varie considérablement entre les différents exemplaires. Les encoches présentes dans le sous-groupe Kb, en ouvrant le trou sur la bordure extérieure, rendent difficile la fixation d'un couvercle en bois ou le maintien d'une épingle. G. Lloyd-Morgan propose d'y voir uniquement un dispositif décoratif, comme dans le cas des bordures radiées du groupe L (voir infra).



Fig. 186. Revers d'un miroir à manche en boucle simple appartenant au sous-groupe Kab, caractérisé par un décor de cercles pointés et des incisions en «V» reliant les trous de la bordure percée au pourtour extérieur : Brescia, Pontevico (IT), Brescia, Museo Civico, inv. MR 1642

Sources : Lloyd-Morgan, 1977, p. 448, pl. 8b.

2.11.2. Datation argumentée du groupe

K. Roth-Rubi et G. Lloyd-Morgan ont recherché l'origine du motif de la bordure percée dans les miroirs grecs ou étrusques mais n'en ont pas trouvé de précédents¹¹⁷. Le miroir du trésor de la Casa del Menandro à Pompéi (IT) (I, 10, 4)¹¹⁸ est considéré par G. Lloyd-Morgan comme étant le prototype du groupe K. Sa bordure est entre autres décorée d'une bordure d'oves ajourées percées d'un dard.

En dehors des miroirs découverts à Pompei ou Herculaneum (IT), qui datent forcément d'avant 79 ap. J.-C., très peu d'exemplaires italiens étaient datés lors de l'étude de G. Lloyd-Morgan en 1977. Un seul miroir provenant d'une tombe d'Aquileia (IT) est censé appartenir au I^{er} siècle ap. J.-C.¹¹⁹. Selon G. Lloyd-Morgan, la distribution des exemplaires de ce type de miroirs indiquerait une diffusion large et rapide dans l'Empire dès le I^{er} siècle. Bien qu'il s'agisse de l'un des trois types les mieux représentés et que près de la moitié des exemplaires datés dont elle dispose proviennent de contextes du I^{er} siècle, elle ne possède pas suffisamment d'éléments de datation pour préciser les débuts de la production. Ainsi, trois miroirs de Nijmegen (NL) proviennent de tombes datées entre 1 et 70 ap. J.-C. et un miroir provenant d'Usk (GB) est daté de 60 à 75 ap. J.-C.¹²⁰. Deux autres miroirs, à Hünenberg (NL) et Nijmegen (NL), sont issus de tombes du I^{er} s. et un exemplaire de Saint-Albans, *Verulamium* (GB) daterait de la fin du I^{er} s.¹²¹.

Le groupe K a certainement été en circulation au-delà du I^{er} siècle, sans doute pendant la majeure partie du II^e siècle. Cependant, il n'est pas certain que la production se soit poursuivie durant cette période. Certains exemplaires ont pu être transmis comme héritage.

Trois autres miroirs, provenant de Billericay (GB), de Saint-Albans, *Verulamium* (GB) et Blicquy (BE) sont respectivement datés de la première moitié du II^e s., de 130 à 140 et du milieu du II^e s. ap. J.-C.¹²².

117 Roth-Rubi, 1973, p. 14 ; Lloyd-Morgan, 1977, p. 253.

118 Pompei, Casa del Menandro (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 145524, var. proto K.

119 Lloyd-Morgan, 1977, p. 261.

120 Nijmegen, cimetière E (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/K.2 et inv. XXI.F/K.3 (2 ex.), datation : 1- 70 ap. J.-C. ; Nijmegen, cimetière S (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/K.5, datation : 1- 70 ap. J.-C. ; Usk (GB), Cardiff, University of Wales, Department of Archaeology, inv. USK 73 HCR 2 5, datation 60- 75 ap. J.-C., renseignement fourni à G. Lloyd-Morgan par Dr. W. H. Manning, directeur U. C. W. Cardiff.

121 Abeleven et al., 1895, p. 120, n° 12 : Nijmegen, Hunerberg (NL), inv. B.E.II.12 ; Evelein, 1930, p. 8, pl. 3 : Nijmegen (NL), non localisé, datation : I^{er} s. ap. J.-C. ; Saint-Albans, *Verulamium* (GB), Saint-Albans, *Verulamium* Museum, sans inv., insula IV,8, datation : « fin du I^{er} s. », renseignement fourni à G. Lloyd-Morgan par l'équipe du musée.

122 Billericay [Essex] (GB), London, Dept. of the Environment, Conservation Laboratories, sans inv., datation : probablement la 1^{ère} m. du II^e s. ap. J.-C., renseignement fourni à G. Lloyd-Morgan par le fouilleur, Mr. S. Weller, d'après les « lacrymatoires » en verre (tear bottles) associées ; Frere, S.S., 1972, p. 146, n° 173, fig. 51 Saint-Albans, *Verulamium* (GB), Saint-Albans, *Verulamium* Museum, inv. Ver58AI23 179, datation : 130- 140 ap. J.-C. ; De Laet et al., 1972, p. 73, n° 111, 61 : Blicquy [Hainaut] (BE), datation : milieu du II^e s. ap. J.-C.

Enfin, trois autres miroirs de Nijmegen (NL) découverts dans les cimetières Hees et KL et un exemplaire de Vechten (DE) ont des datations beaucoup moins précises, de 70 à 270 ap. J.-C., qui pourraient indiquer une circulation au moins jusqu'au début du IIIe siècle, période à laquelle ces deux sites sont encore occupés¹²³.

G. Lloyd-Morgan propose de considérer les sous-groupes Kb et Kc comme des variantes précoces et expérimentales, de fabrication vraisemblablement italienne, pour lesquelles la qualité du métal et celle du travail de l'artisan sont plutôt bonnes. Ces variantes attestées dans le nord de l'Italie pourraient être proches du cœur de la production à ses débuts (Fig. 187). Les miroirs les plus élaborés pourraient donc être les témoins d'un commerce précoce de ce type de miroir, rapidement suivis en plus grand nombre par un type K plus simple¹²⁴.

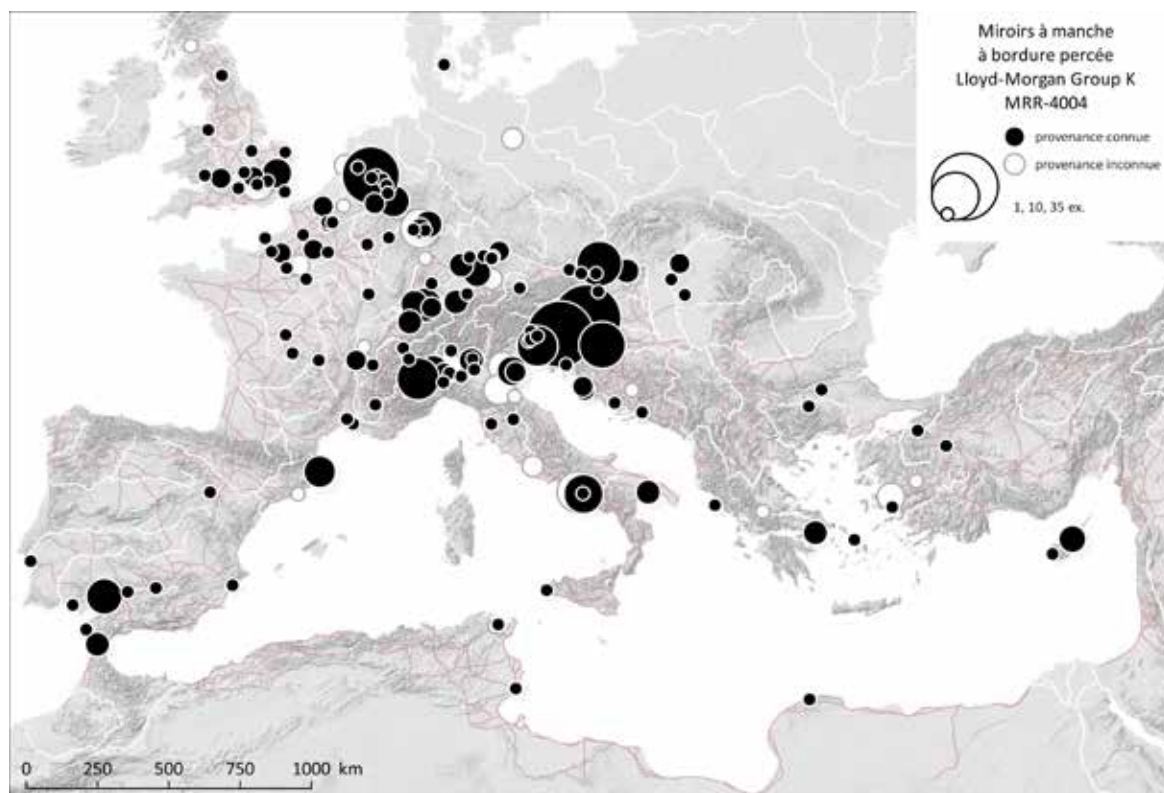


Fig. 187. Carte de répartition des miroirs à manche à bordure percée du groupe Lloyd-Morgan K (MRR-4004).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

123 Holwerda, 1908, p. 187, n° 252 : Nijmegen, cimetière Hees (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, inv. e1907/1.223, datation : 70- 270 ap. J.-C. ; Holwerda, 1908, p. 187, n° 251 : Nijmegen, cimetière Hees (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, inv. G.L.140, datation : 70 – 270 ap. J.-C. ; Brunsting, 1974, p. 163, sect. 4 : Nijmegen, cimetière KL (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/K.4, datation : 70- 270 ap. J.-C. ; Wells, 1972, p. 110 : Vechten (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, inv. VF*944.

124 Lloyd-Morgan, 1977, p. 263.

2.12. Miroirs à manche à bordure radiée : Lloyd-Morgan Group L : [MRR-4007](#)

2.12.1. Description morphologique du groupe

Miroir à manche, en bronze ou en argent, dont le disque se caractérise par une bordure dite « radiée » ou « dentelée ». Cette bordure comporte des découpes en forme de feston plus ou moins espacées, entre lesquelles la partie originelle subsistante du bord du disque peut être décorée de différentes manières. Elle peut aussi être associée à des décors de cercles concentriques et de cercles pointés.

Les disques à bordure dentelée du groupe L sont associés à tous les types de manche : manches en balustre, manches en boucle simple, double et même triple.

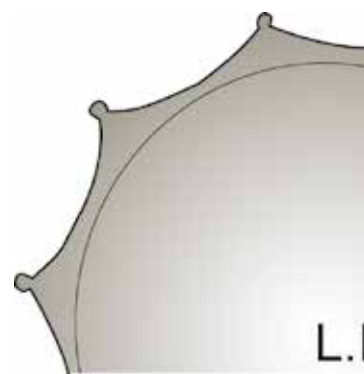
Les miroirs associant une bordure radiée et une bordure perforée sont classés dans le groupe M (voir *infra*).

Contrairement à l'idée reçue, G. Lloyd-Morgan ne répartit pas les exemplaires appartenant au groupe L en plusieurs sous-groupes comme cela a parfois été compris à partir d'un schéma présent dans son catalogue des miroirs du Museum G. M. Kam de Nijmegen (NL)¹²⁵. Ce schéma indiquant différents motifs nommés 4a à 4f est présent dans l'ouvrage pour montrer la variété des décors et non pour entreprendre une classification des variantes. Certains décors assez similaires ont été rapprochés *a posteriori* par G. Lloyd-Morgan en raison de la difficulté à les distinguer à partir de la documentation graphique. Ainsi, il avait été décidé que les motifs 4b et 4e pouvaient être rapprochés, de la même façon que les motifs 4c et 4d. En revanche, en 1977, son mémoire de thèse, bien moins diffusé, entreprenait une classification de ces bordures dentelées en les répartissant en sous-groupes et variantes (de L.I, L.Ia à L.IV) en fonction de la complexité croissante des découpes et du nombre de dents¹²⁶. Certains décors ne se trouvant que dans un seul de ces deux travaux fondamentaux, il a été décidé ici de reprendre les différentes bordures rencontrées une à une et de les décrire en y adjoignant les informations fournies pour chacune d'entre elles.

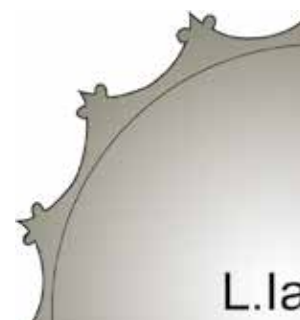
125 Lloyd-Morgan, 1981, p. 57-61

126 Lloyd-Morgan, 1977, p. 269

La bordure du **sous-groupe L.I** se caractérise par de très larges festons entre lesquels s'élèvent 12 ou 14 pointes aux extrémités bouletées (bouton sphérique) (Fig. 188). Cette bordure est placée légèrement en retrait par rapport à la surface réfléchissante du disque. Vu de profil ou de dos, l'objet donne l'impression d'une assiette ou d'une pièce de vaisselle peu profonde¹²⁷.



La **variante L.Ia** possède elle aussi de larges festons, mais les pointes des arcs du feston sont caractérisées par des terminaisons en double bouton plat encadrant une partie centrale saillante.



Le **sous-groupe L.II** présente un profil radié et découpé, dérivé du groupe L.I. Au lieu de 12 ou 14 terminaisons en bouton sphérique, on peut en dénombrer jusqu'à 33, anguleuses et en petits boutons plats.



Le **motif 4f** semble se rattacher à ce sous-groupe L.II : les terminaisons anguleuses alternent avec de petits festons. Il s'en distingue néanmoins par l'ajout d'un décor sur la face réfléchissante, constitué de cercles concentriques sur et entre lesquels ont été placés deux anneaux de cercles pointés disposés en quinconce.



Fig. 188. Schéma des bordures des sous-groupes L.I; L.Ia; L.II et du motif 4f.

Sources : DAO E. Vigier, d'après G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1977, p. 269, fig. 7.

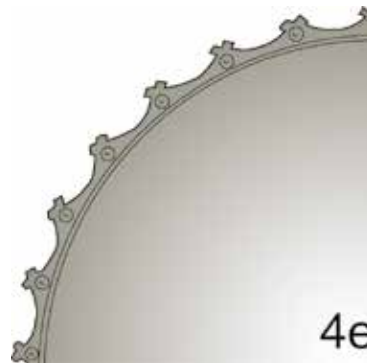
La bordure du **sous-groupe L.III** se caractérise par un double bouton au sommet de chaque rayon. Ces doubles boutons peuvent être arrondis ou anguleux. Ils sont formés par division du sommet grâce à une entaille plus ou moins profonde (Fig. 189 et Fig. 191).



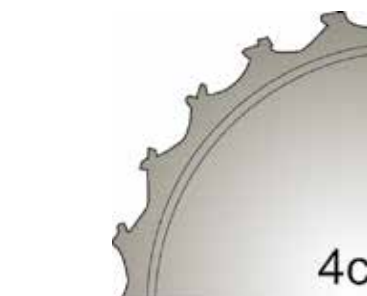
La bordure du **motif 4b** se rattache au sous-groupe L.III par ses boutons anguleux pouvant être divisés par une encoche. Des cercles pointés, placés sous chaque terminaison, forment un anneau sur la face réfléchissante, également ornée de deux cercles concentriques.



La bordure du **motif 4e** est très proche du motif 4b. Elle s'en distingue seulement par des terminaisons anguleuses nettement découpées et une paire de cercles concentriques sur la face réfléchissante plus proche du bord.



Le **motif 4c** se rapproche du motif de la bordure du sous-groupe L.III par ses terminaisons en double bouton, mais celles-ci sont peu soignées.



Le **motif 4d** est très proche du **motif 4c**, mais s'en distingue par une plus grande qualité de finition et des cercles concentriques plus proches du bord du miroir.



Fig. 189. Schémas des bordures du sous-groupe L.III et des motifs 4b, 4e, 4c et 4d.

Sources : DAO E. Vigier, d'après G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1981, p. 57, fig. 4.

Le **sous-groupe L.IV** ne possède pas autant de rayons que les miroirs des sous-groupes L.II ou L.III. Les terminaisons sont plus larges, leurs extrémités sont plates et elles peuvent posséder un nœud central. La terminaison peut être hachurée sur toute sa longueur (Fig. 190).

Le **motif 4a** se rapproche du sous-groupe L.IV : chaque terminaison est marquée par une entaille.

La bordure du **sous-groupe L.IVa** possède de petites découpes circulaires alternant avec de larges terminaisons (Fig. 192). Ce sous-groupe pourrait être relié aux miroirs du groupe Kb possédant une petite incision reliant les trous au bord du disque. Ces incisions pourraient avoir inspiré le sous-groupe L.IVa, avec une découpe à embouchure plus large formant un motif sub-radiant. Le phénomène inverse est également possible.

2.12.2. Datation argumentée

Selon G. Lloyd-Morgan, la bordure L.I serait plus précoce que les autres. L'auteur recense trois exemplaires datés : un dans le trésor de Boscoreale (IT)¹²⁸, daté d'Auguste ou de Tibère par de Villefosse et deux provenant d'une tombe d'enfant de Berlin* (DE)¹²⁹ dont 58 objets datent du 1^{er} s. ap. J.-C. avec une monnaie datée de Tibère (15-16 ap. J.-C.).

Les contextes de découverte du sous-groupe L.II semblent principalement datés de la 1^{ère} moitié du 1^{er} siècle à la 1^{ère} moitié du II^e s. ap. J.-C. comme le montrent quatre exemples datés sur les 13 ex. connus par G. Lloyd-Morgan¹³⁰. Ainsi, un exemplaire de Lubsow (PL) provient de la tombe 1, aux dépôts funéraires à la fois indigènes et romains, datée de la 1^{ère} moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. ; un autre, découvert à Nijmegen, Cimetière RK, Batavierenweg (NL), est daté de 70 à 105 ap. J.-C., un de Nijmegen, Cimetière KKH (NL), date du 1^{er} s. sans plus de précision. Enfin, un miroir

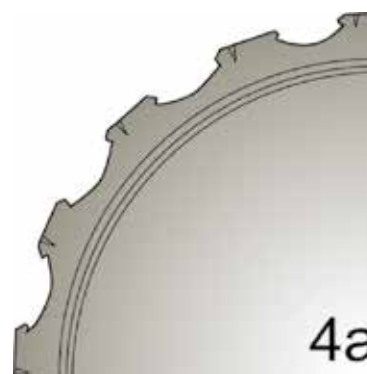


Fig. 190. Schémas des bordures L.IV, L.IVa et 4a.

Sources : DAO E. Vigier, d'après G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1981, p. 57, fig. 4a.

128 Héron de Villefosse, 1899, p. 88-90, n° 21, pl. XIX fig. 20, 47 ; Héron de Villefosse, 1903, p. 101, n° 21, pl. XIX : Boscoreale (IT), Paris, Musée du Louvre, inv. Bj 2158, argent, datation : Auguste ou Tibère.

129 Zahn, 1950, p. 272-273, pl. 3 ; Strong, 1966, p. 157 : Berlin* (DE), Berlin, Pergamum Museum, inv. 30891 et inv. 30891b, datation : 1^{er} s. (58 objets) monnaie de Tibère (2 ex.).

130 Lloyd-Morgan, 1977, p. 271.



Fig. 191. Miroir à manche en double boucle à bordure radiée à terminaison en double bouton plat se rattachant au sous-groupe L.III : Nijmegen*, env. (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/L.4

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 60, fig. 13a, 13b.



Fig. 192. Miroir à manche à bordure radiée à larges festons incisés d'une encoche se rattachant au sous-groupe L.IV et au motif 4a : Nijmegen, cimetière CC (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, tombe 107, inv. CC605.

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 58, fig. 12a, 12b.

découvert à Köln, Olivegasse, Neumarkt (DE), date du 1^{er} à la 1^{ère} moitié du II^e s. ap. J.-C.¹³¹.

Pour le sous-groupe L.III, sur 16 exemplaires, seul l'exemplaire de Pollenzo (IT) pourrait être daté de la période flavienne¹³². Même si les éléments permettant une datation contextuelle sont insuffisants, G. Lloyd-Morgan propose tout de même de dater précocement ce sous-groupe sur des critères stylistiques. Cette série ne serait ainsi pas plus tardive que le milieu du I^{er} siècle ap. J.-C., notamment en raison de son association avec des manches à double boucle, probablement dérivés des exemplaires de Boscoreale (IT) et de Nîmes (30) (inv. 908.51.55) et du traitement des bras latéraux, où les têtes d'oiseaux sont encore reconnaissables et comparables au groupe des miroirs d'argent campaniens^{133 134}.

Selon elle, le sous-groupe L.IV est relié au groupe L.II et pourrait lui être légèrement antérieur. Sur sept exemplaires connus, seul l'exemplaire Nijmegen, Cimetière CC (NL) est assez précisément daté de 50 - 54 ap. J.-C.¹³⁵. Les sous-groupes L.II, L.III et L.IV seraient des versions simplifiées et abordables des miroirs en argent du groupe L.I. avec une tendance à l'augmentation du nombre de rayons au cours du temps. Enfin, la forme radiée du miroir a une durée de vie assez courte et n'apparaîtrait pas dans les contextes post-flaviens.

Selon G. Lloyd-Morgan, la production du groupe L a pu commencer en Italie du sud, puis être poursuivie en Italie du nord et/ou dans les provinces (Fig. 193).

131 Pernice, 1912, p. 127, 140-142, Abb. 8 ; Jungklaus, 1924, p. 26, n° 1, p. 58, 85-86 ; Eggers, 1951, p. 106, n° 688 ; Lloyd Morgan, Laam, 1974, fig. 4, n° 2, fig. 5 : Lubsow (PL), Lieu de conservation inconnu, sans inv., datation : 1 – 50 ap. J.-C., tombe 1, dépôts funéraires indigènes et romains ; Daniels, 1955, p. 188 : Nijmegen, Cimetière RK, Batavierenweg (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. 36/3 frag. 1, datation : 70 – 105 ap. J.-C. ; Lloyd Morgan, Laam, 1974, fig. 4, n° 4 : Nijmegen, Cimetière KKH (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/L.6, datation : I^{er} s. ap. J.-C. ; Lloyd Morgan, Laam, 1974, fig. 4, n° 6 : Köln, Olivegasse Neumarkt (DE), Römisch-Germanisches Museum, inv. 27191, datation : I^{er} s. – 150 ap. J.-C.

132 Peace, 1936, p. 373, 375, 380-381, fig. 8 : Pollenzo (IT), Torino, Museo di Antichità, inv. 5433, datation : période flavienne, tombe 36.

133 Lloyd-Morgan, 1977, p. 273 : Napoli (IT), Museo Archeologico Nazionale, inv. 25717, inv. 24718 et inv. 11569 (3 ex.).

134 Lloyd-Morgan, 1977, p. 273.

135 Lloyd-Morgan, 1977, p. 273 : Nijmegen, Cimetière CC (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. CC 605, tombe 107, datation : 50- 54 ap. J.-C.

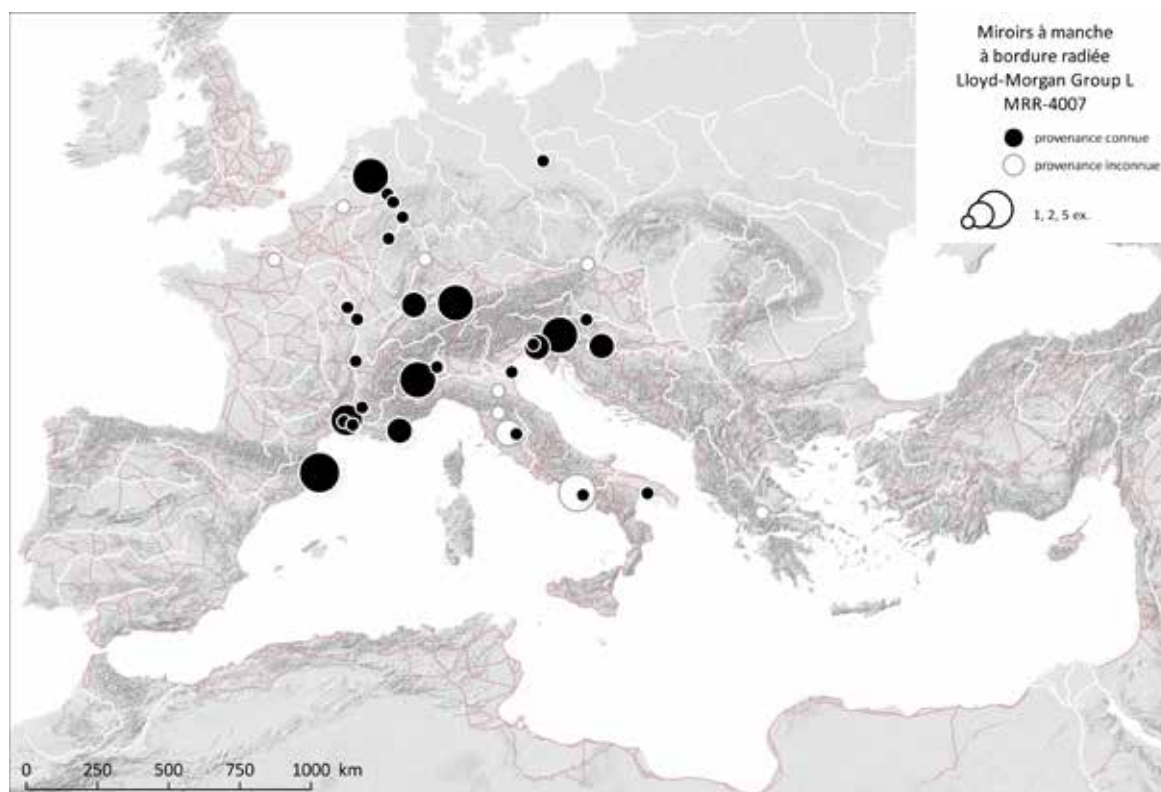


Fig. 193. Carte de répartition des miroirs à manche à bordure radiée du groupe Lloyd-Morgan L (MRR-4007).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.13. Miroirs à manche à bordure découpée et trouée : Lloyd-Morgan Group M : [MRR-4072](#)

2.13.1. Description morphologique du groupe

Miroir à manche en bronze dont le disque reçoit un décor particulièrement travaillé. Le pourtour de la face réfléchissante combine en effet des cercles concentriques, un anneau de cercles pointés placé à l'intérieur d'un cercle de trous circulaires, similaire au groupe K (voir 2.11.1) et une bordure radiée similaire au groupe L (voir 2.12.1). Cette dernière est similaire au sous-groupe L.II et les terminaisons plates sont dotées d'incisions superficielles (Fig. 194 et Fig. 195).

G. Lloyd-Morgan a créé ce type à partir d'un seul exemplaire assez excentrique de miroir à manche conservé au Museum G. M. Kam de Nijmegen (NL)¹³⁶. Dans sa thèse, elle a relevé de possibles parallèles à partir de publications anciennes, dont les illustrations ne lui permettent pas d'identifier l'appartenance au groupe M avec certitude. Les petits cercles dessinés peuvent aussi bien être la représentation d'un décor de cercles pointés que d'une bordure percée. Ce miroir tient son originalité de son disque très décoré, de son manche, mais aussi de la combinaison des deux éléments. Le manche à double boucle est formé de deux tiges accolées resserrées par un anneau médian. Les bras latéraux, qui partent d'un point central couronnant le sommet de la boucle supérieure du manche, sont fendus peu profondément pour fournir un meilleur appui au disque.

En 1973, K. Roth-Rubi intègre à son groupe B (*Zackenspiegel*) la photographie d'un exemplaire pompéien (Cat. B10), originellement publiée par H. De Villefosse. Bien que cette image soit d'une faible qualité, on distingue le support dorsal classique des manches des sous-groupe Na ou Nb. La provenance pompéienne confirmerait une datation du 1er s. ap. J.-C.

Une datation stylistique peut-être apportée par recoupement avec les miroirs des groupes K et L, très répandus au 1er s. ap. J.-C.

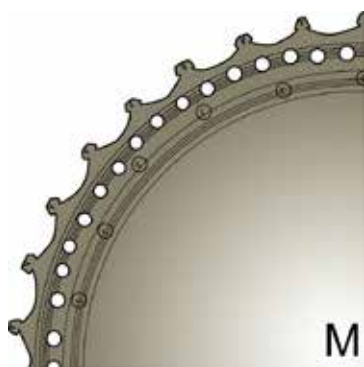


Fig. 194. Bordure trouée et découpée en festons, avec terminaisons en boutons plats avec incisions de surface, présence de cercles concentriques et de cercles pointés formant un anneau à l'intérieur de la bordure trouée sur la face réfléchissante.

Sources : DAO E. Vigier, d'après G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1981, p. 62, fig. 5.

136 Lloyd-Morgan, 1981, p. 62-63.

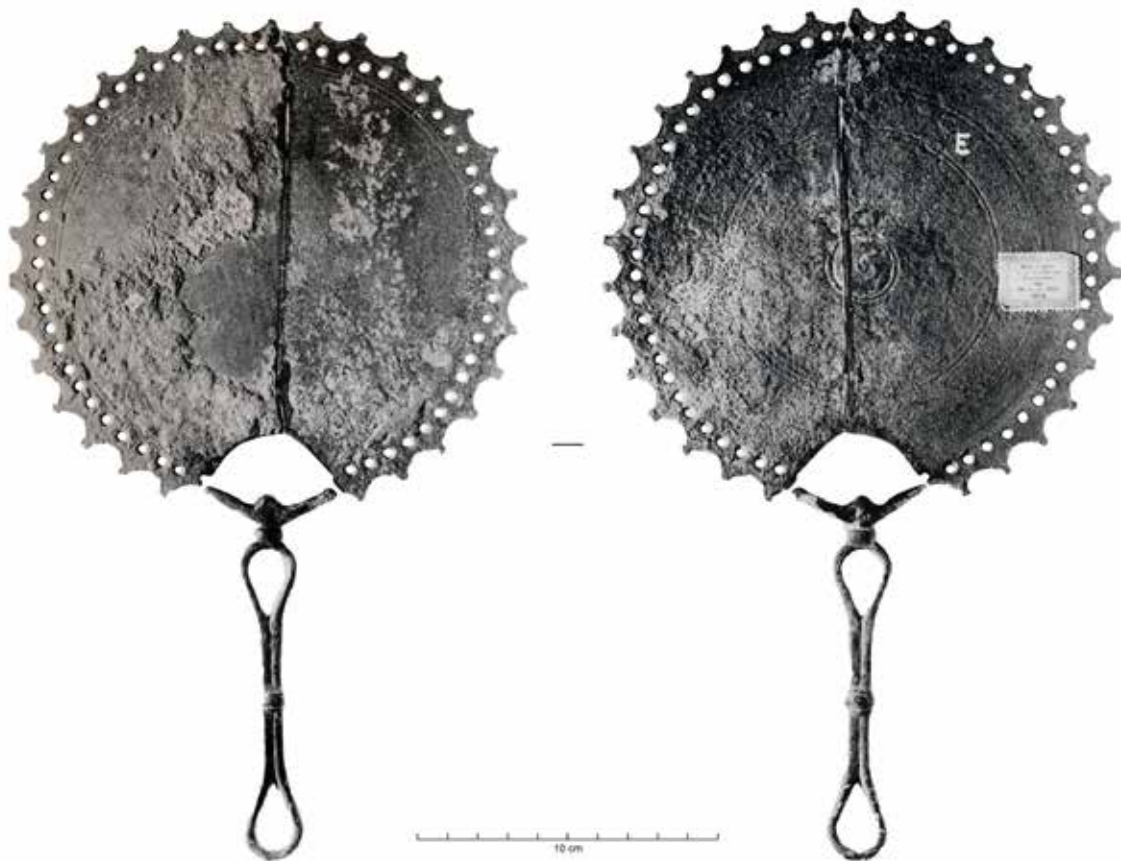


Fig. 195. Miroir à manche en double boucle et à bordure trouée et dentelée : Nijmegen, cimetière E (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/M.1

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 62-63, fig. 14a, 14b.

2.14. Manches de miroirs : Lloyd-Morgan Group N : [MRR-4059](#), [MRR-4025](#), [MRR-4063](#), [MRR-4024](#)

2.14.1. Description morphologique du groupe

La difficulté à saisir un miroir disque posé sur une surface plane - notamment les exemplaires de grand diamètre ou de faible profondeur - sans tâtonner ni salir la surface réfléchissante avec les doigts a été contournée avec l'ajout de cadres, de poignées diamétrales et de manches. Les manches de miroirs romains présentent une grande variété formelle, mais quelques caractéristiques communes dérivant des miroirs campaniens précoces peuvent être mises en évidence.

Le manche est coulé indépendamment du disque et généralement fixé par brasure. Contrairement à certains prédécesseurs grecs et étrusques, le manche et le disque ne sont pas coulés en une seule pièce et ce dernier ne possède pas de talon pouvant être inséré dans un manche à douille. Trois éléments composent la partie supérieure du manche, de section grossièrement quadrangulaire ou carrée : deux bras latéraux recourbés et un support dorsal central, disposés de manière à former un rebord sur lequel repose le disque.

Le support dorsal peut adopter une forme variable triangulaire à sub-triangulaire, en forme de langue ou de feuille stylisée (lierre, saule ...). Généralement, la forme de la feuille part de la partie haute du manche, de manière à ce que seuls les deux tiers supérieurs de la feuille supportent le poids du disque.

Les bras latéraux les plus élaborés des miroirs campaniens adoptent la forme de demi-feuilles ou de têtes stylisées d'oiseaux munies de longs becs. Dans les copies provinciales, la forme générale se stylise dans la seconde moitié du 1er s. ap. J.-C. : le contour des bras latéraux devient anguleux et ceux-ci sont tronqués, voire deviennent une courte barre transversale peu fonctionnelle sous le support dorsal. Des restaurations un peu trop prononcées ont parfois eu pour effet de raccourcir les extrémités des bras latéraux.

La diminution de la taille du support et des bras latéraux (entraînant une faible surface de contact) ainsi que le poids ont constitué des contraintes importantes : ils fragilisent la fixation du manche au disque. Pour ménager une meilleure surface de contact pour la soudure, le disque peut être légèrement aplati et le décor interrompu, notamment les bordure de trous ou découpes dentelées. Dans le cas d'une soudure au plomb, celle-ci se dégraderait plus rapidement que l'alliage constitutif du disque et du manche, de sorte que ces derniers sont rarement trouvés en connexion. Selon G. Lloyd-Morgan, l'utilisation d'un alliage à plus forte teneur en plomb pour le manche que pour le disque réduirait quelque peu le déséquilibre en permettant au manche de faire davantage office de contrepoids¹³⁷.

Les systèmes d'emmanchement par fente ou par rivets existent de manière anecdotique, relevant peut-être de l'influence des miroirs celtes. A moins que l'on puisse clairement démontrer une réparation dans l'Antiquité ou l'existence du rivet dans le schéma originel (comme sur de très rares

137 Lloyd-Morgan, 1977, p. 278-280.

exemples tardo-hellénistiques ou romains), les fixations du manche par un rivet sont douteuses pour l'époque romaine¹³⁸.

Enfin, on constate souvent la présence d'un bouton terminal à la base du manche : il s'agit vraisemblablement à l'origine de la queue du canal de coulée n'ayant pas été éliminé lors de l'ébarbage¹³⁹.



Fig. 196. Vue dorsale et vue avant de la partie supérieure d'un manche à balustre : support dorsal sub-triangulaire et bras latéraux anguleux : Baix (07), coll. part.

Sources : ©Artefacts MRR-4059 : Vigier (E.), Lloyd-Morgan Group Na - Manche de miroir à balustre (Artefacts : MRR-4059) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=MRR-4059>), page consultée le 29/03/2016.



Fig. 197. Manche en balustre possédant des anneaux moulés en reliefs, appartenant au sous-groupe Na, vue dorsale : Ptuj, Poetovio (SI), Graz, Universalmuseum Joanneum, inv. 7635

Sources : Lloyd-Morgan, 1977, p. 467, pl.10a.



Fig. 198. Deux exemples de manches en boucle simple, sans bouton terminal : Roanne, Gilbertès (42), atelier de bronzier.

Sources : Poncet, Vaginay, Feugère 1977, p. 100, pl.III, n°12-15

138 Lloyd-Morgan, 1977, p. 221.

139 Lloyd-Morgan, 1977, p. 278.

G. Lloyd-Morgan répartit les formes les plus communes des manches de miroir isolés de leur disque en trois sous-groupes Na, Nb et Nc.

Le **sous-groupe Na** est caractérisé par un fût en balustres dont les renflements sont marqués par des moulures en anneaux ou indiqués par des incisions (Fig. 196, Fig. 197). La stylisation importante de ce sous-groupe aboutit dans les exemplaires les plus tardifs à un manche filiforme¹⁴⁰. La partie supérieure trifide est semblable au reste du groupe.

Le **sous-groupe Nb** est constitué par les manches avec une poignée en boucle simple, en forme de goutte d'eau. Ce manche est constitué d'une tige de section circulaire façonnée par moulage. L'extrémité possède souvent un bouton terminal plus ou moins atrophié lors de l'ébarbage. La partie supérieure trifide est semblable au reste du groupe, bien qu'elle puisse être réduite au minimum et les trois éléments placés pratiquement sur le même plan (Fig. 198).

Bien que G. Lloyd-Morgan classe également dans ce sous-groupe les manches à double et triple boucle¹⁴¹, il a été décidé de les isoler, la partie supérieure du manche pouvant adopter une autre configuration (voir ci-après).

Le **sous-groupe Nc** consiste en des fragments de manche qui ne peuvent pas être attribués de manière certaine à l'un des sous-groupes précédents. Il inclut les mentions de manches n'ayant pas été suffisamment décrits ou les exemplaires perdus¹⁴².

Les types à balustre et en boucle simple coexistent avec des formes plus rares : ainsi, on trouve des manches à boucles multiples, les manches à double tige (Fig. 198) et les manches en forme de massue d'Hercule (Fig. 184), ces deux derniers se fixant à l'aide d'un dispositif de fente.

Parmi les manches à boucles multiples à double ou à triple boucle : les tiges sont soit confondues, soit croisées soit accolées (Fig. 200), soit réunies par un anneau (voir groupe M, Fig. 195).

2.14.2. Datation argumentée

Dans la première moitié du 1er siècle ap. J.-C., à côté des formes standardisées, des manches peuvent exceptionnellement adopter des formes plus variées et plus « expérimentales ».

Le degré de stylisation des manches, qui semble croissant au cours du temps, pourrait fournir une indication de date. Ainsi, le support dorsal rétrécirait et deviendrait progressivement un simple talon triangulaire ou sub-triangulaire. Les bras latéraux, originellement en forme de têtes d'oiseaux, seraient progressivement simplifiés, géométrisés et raccourcis. Selon G. Lloyd-Morgan, cette stylisation des copies provinciales interviendrait dans la seconde moitié du 1er s. ap. J.-C.

140 Lloyd-Morgan, 1977, p. 280.

141 Lloyd-Morgan, 1977, p. 284

142 Lloyd-Morgan, 1977, p. 288

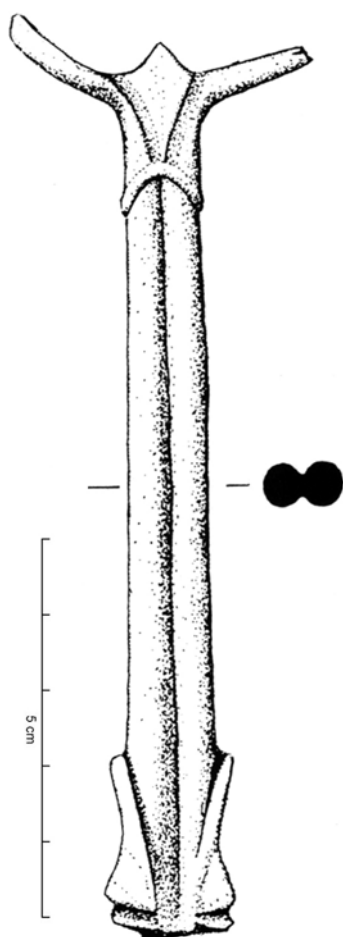


Fig. 199. (à gauche)
Manche à tiges de section
circulaire accolées : Mâlain,
La Boussière (21), L. 123
mm, 1/100.

Sources : Roussel, Jannet-Vallat,
1988, p. 91, pl. 28, n° 232.



Fig. 200. (à droite)
Manche de miroir fragmen-
taire à double boucle et
bouton terminal : Colches-
ter, coll. Pollexfen (GB), Lon-
don, British Museum, inv.
1870.4.2.247

Sources : Lloyd-Morgan,
1977, p. 515, pl. 10b.

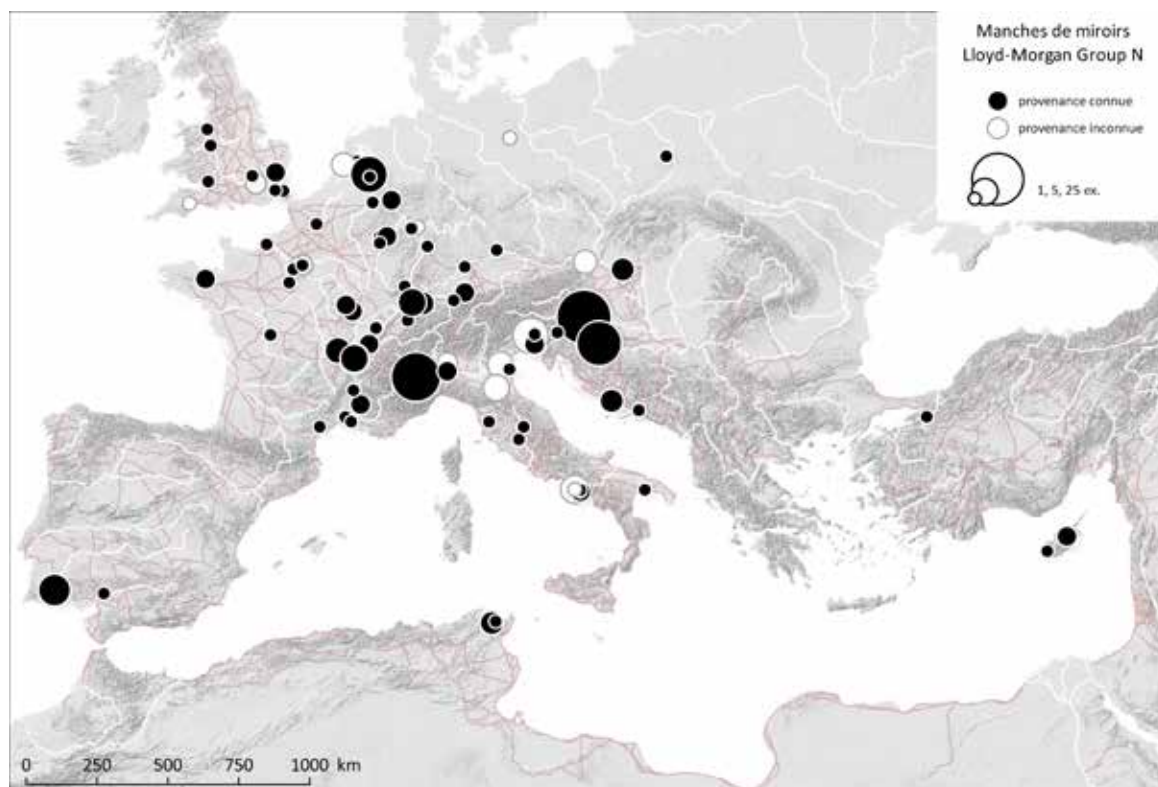


Fig. 201. Carte de répartition des manches de miroirs isolés du groupe Lloyd-Morgan N (MRR-4059, MRR-4025, MRR-4063, MRR-4024).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.15. Miroirs à anneau de suspension : Lloyd-Morgan Group P : [MRR-4077](#)

2.15.1. Description morphologique du groupe

Miroir circulaire en argent d'un diamètre compris entre 61 et 138 mm, caractérisé par un anneau de suspension soudé au dos grâce à une plaque décorative (Fig. 202). Ce groupe a été établi par G. Lloyd-Morgan à partir de cinq exemplaires. Le disque de l'exemplaire inv. 129791 de Naples porte une bordure de palmettes à l'intérieur de bandes de perles. Deux, ceux d'Aquileia (IT) et de Pompéi, Casa del Menandro (IT) possèdent de simples bordures moulurées convexes. Les deux

derniers, le n°1136/4 de Pompéi et le n° 110628 de Naples possèdent des bordures convexes respectivement double ou triple à l'intérieur du bord.

Les plaques de soudure associées peuvent être en forme de *pelta* (2 ex., Casa del Menandro et Naples n° 1106028), en forme de feuille stylisée légèrement piriforme (1 ex., Aquileia) ou en feuille de lierre stylisée (1 ex. Naples 129791).

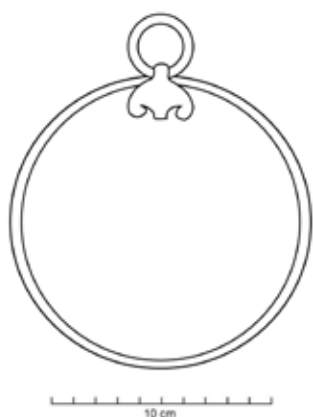


Fig. 202. Schéma de miroir à anneau de suspension : Pompei, Casa del Menandro (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 145525 P 4675, D. 138 mm

Sources : D.A.O. E. Vigier, d'après Painter : Painter, 2001, fig. 8.

Les quatre exemplaires découverts à Pompéi et Herculaneum (IT)¹⁴³ attestent l'existence du type avant 79 ap. J.-C. L'exemplaire provenant d'Aquileia (IT)¹⁴⁴ proviendrait d'une tombe à incinération du 1^{er} s. ap. J.-C., sans autre précision¹⁴⁵.

Pour G. Lloyd-Morgan, il est remarquable qu'aucune pièce similaire n'ait été trouvée dans les provinces ni dans les grands musées hors d'Italie. Il est probable que ces miroirs aient été produits en une quantité limitée en Campanie durant la première partie du 1^{er} s. ap. J.-C., comme le montrerait la similarité des décors présents sur la série des grands miroirs en argent campaniens à manche¹⁴⁶.

143 Lloyd-Morgan, 1977, p. 451 : Pompei (IT), Antiquarium, inv. 1136/6 ; Herculaneum (IT), sans inv.

144 Lloyd-Morgan, 1977, p. 446 : Aquileia (IT), Museo Archeologico, sans inv.

145 Lloyd-Morgan, 1977, p. 289.

146 Lloyd-Morgan, 1977, p. 289.

2.16. Miroirs bivalves tardo-hellénistiques et préromains : Lloyd-Morgan Group Q : [MRR-4074](#)

2.16.1. Description morphologique du groupe

Miroir bivalve en bronze, épais et assez profond, formé d'une partie réfléchissante et d'un couvercle articulés à un point de la circonférence. La partie miroir est légèrement convexe, son dos est orné de cercles et de moulures concentriques. Le pourtour de cet élément possède un rebord plat – ou lèvre – qui bloque le rebord du couvercle. Cela permet d'empêcher le contact entre le fond du couvercle et la surface réfléchissante polie lors de la fermeture en ménageant un espace vide. Le rebord du couvercle est orné de moulures convexes réalisées au tour entre lesquelles se trouve un angle aigu. Certains exemplaires sont pourvus d'une anse articulée montée sur deux appliques en forme de bustes ou de têtes. Ces appliques représentent Isis à deux reprises, Isis et Sarapis ou des Satyres (Fig. 203).

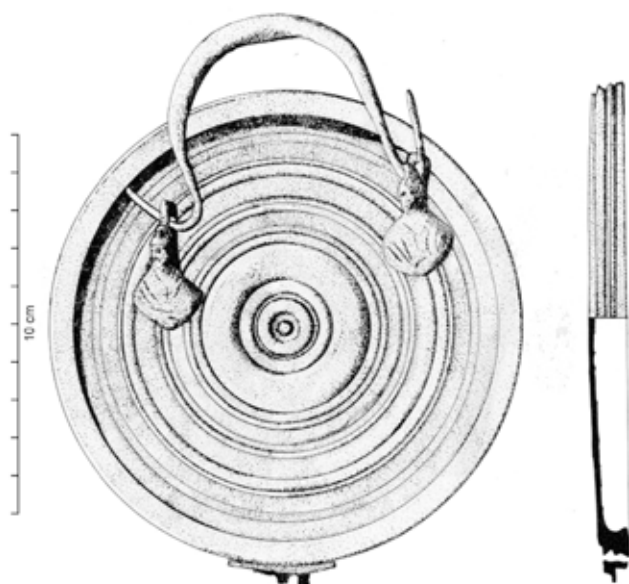


Fig. 203. Couvercle de miroir bivalve à anse articulée du groupe Lloyd-Morgan Q (MRR-4074) : Amathonte (CY), D. 125 mm.

Sources : Chavane, 1990 pl. XXI, n° 119.

G. Lloyd-Morgan définit trois sous-groupes Qa, Qb et Qc parmi ces miroirs «problématiques» probablement importés de Grèce ou d'Italie dans les provinces à une époque récente par des antiquaires.

Le **sous-groupe Qa** se caractérise par un couvercle décoré de cercles concentriques de profondeur et d'espacement variables.

Le **sous-groupe Qb** assemble des miroirs plus légers et de diamètres légèrement plus petits que le sous-groupe Qa. Les cercles concentriques sont incisés moins profondément.

Le **sous-groupe Qc** est une variante de Qa possédant un décor de cercles concentriques sur le pourtour de la partie miroir.

Ce groupe de miroirs, bien qu'il ne soit pas daté (tardo-hellénistique ?), pourrait - selon G. Lloyd-Morgan - représenter une transition entre les formes hellénistiques (les miroirs à couvercles grecs¹⁴⁷ assez épais) et les miroirs romains du groupe R, plus petits et plus légers¹⁴⁸. Le groupe Q pourrait avoir été produit en Grèce ou Grande Grèce et importés par les Antiquaires à une période récente (Fig. 204).

147 Décrits par exemple par W. Züchner : Züchner, 1942.

148 Lloyd-Morgan, 1977, p. 291-294 ; Lloyd-Morgan, 1981, p. 68.

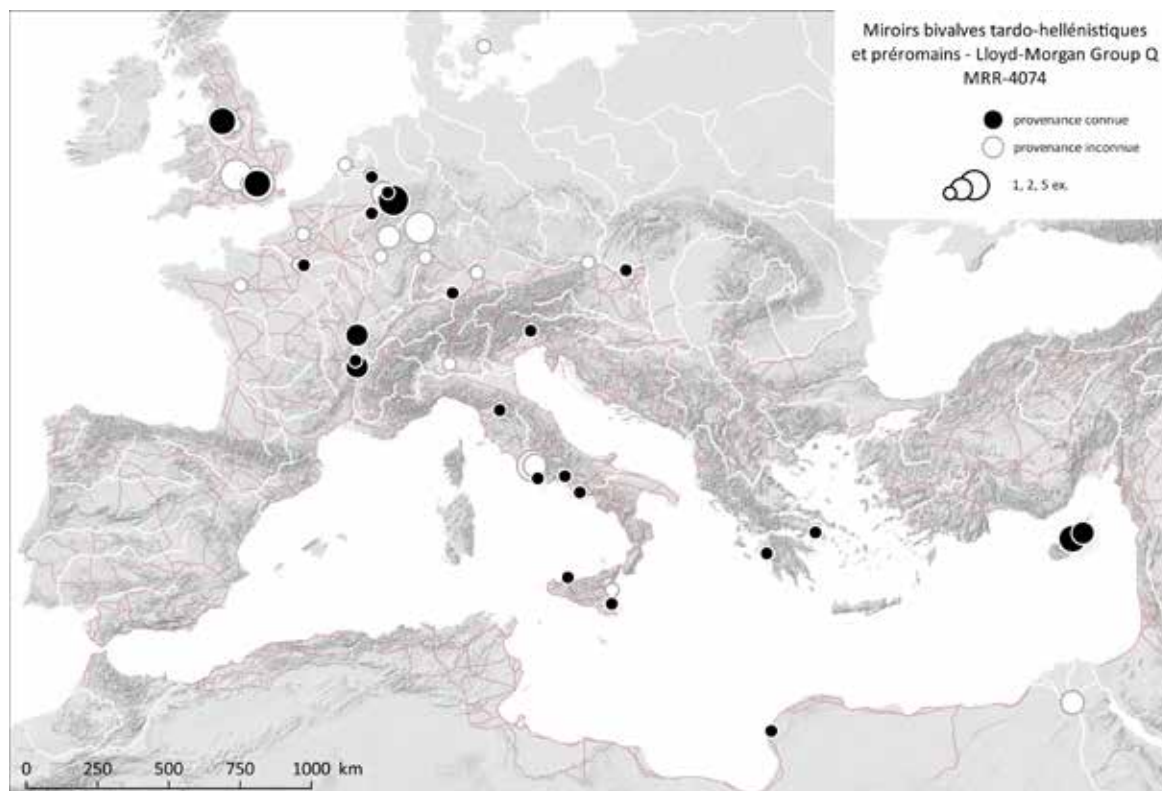


Fig. 204. Carte de répartition des miroirs bivalves tardo-hellénistiques et préromains du groupe Lloyd-Morgan Q (MRR-4074).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.17. Miroirs bivalves : Lloyd-Morgan Group R : [MRR-4073](#) et [MRR-4021](#)

2.17.1. Description morphologique du groupe

Miroir bivalve en bronze formé d'une partie réfléchissante et d'un couvercle articulés par une charnière. De petits anneaux de préhension peuvent être fixés, diamétralement opposés à cette dernière. Selon G. Lloyd-Morgan, ces miroirs romains du groupe R ont un diamètre, une profondeur et une épaisseur plus faibles que les miroirs bivalves du groupe Q (hellénistiques, tardo-hellénistiques et préromains)¹⁴⁹. Les deux valves ne ferment pas comme une coquille mais s'emboîtent l'une sur l'autre (Fig. 205).

G. Lloyd-Morgan définit trois sous-groupes Ra, Rb et Rc à partir du profil. Le groupe principal noté « R » contient les miroirs dont le sous-groupe ne peut être précisé.

Le **sous-groupe Ra**, dit « box type », se caractérise par un miroir très légèrement convexe, presque plat (Fig. 206 et Fig. 207). Le couvercle et le miroir possèdent une bordure moulée plus épaisse. Le centre du couvercle est parfois légèrement épaissi ou en retrait. La face interne du couvercle peut être soigneusement polie pour servir de second miroir. Les faces externes des deux parties sont incisées de cercles concentriques peu profonds.

149 Lloyd-Morgan, 1977, p. 296 ; Lloyd-Morgan, 1981, p. 69.

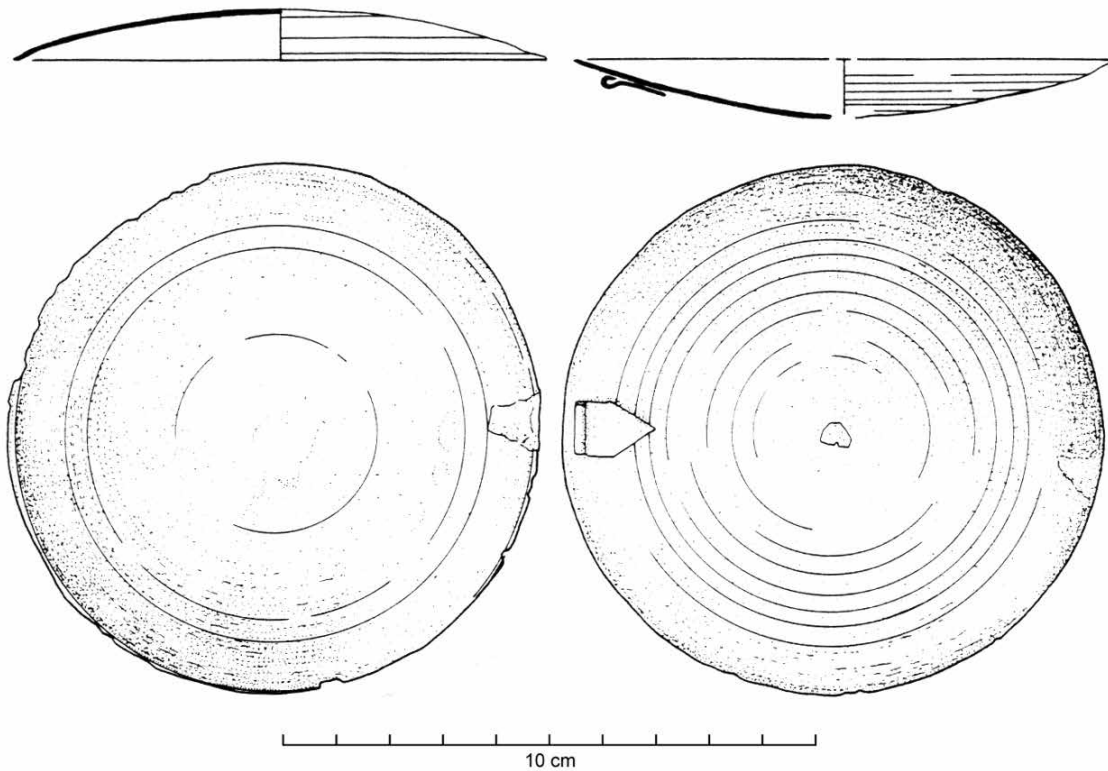


Fig. 205. Miroir bivalve du groupe Lloyd-Morgan R, var. Rc : Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26), Musée d'Archéologie Tricastine, tombe 247, 60/130.

Sources : Dessin M. Genin : Bel *et al.*, 2002, fig. 469.

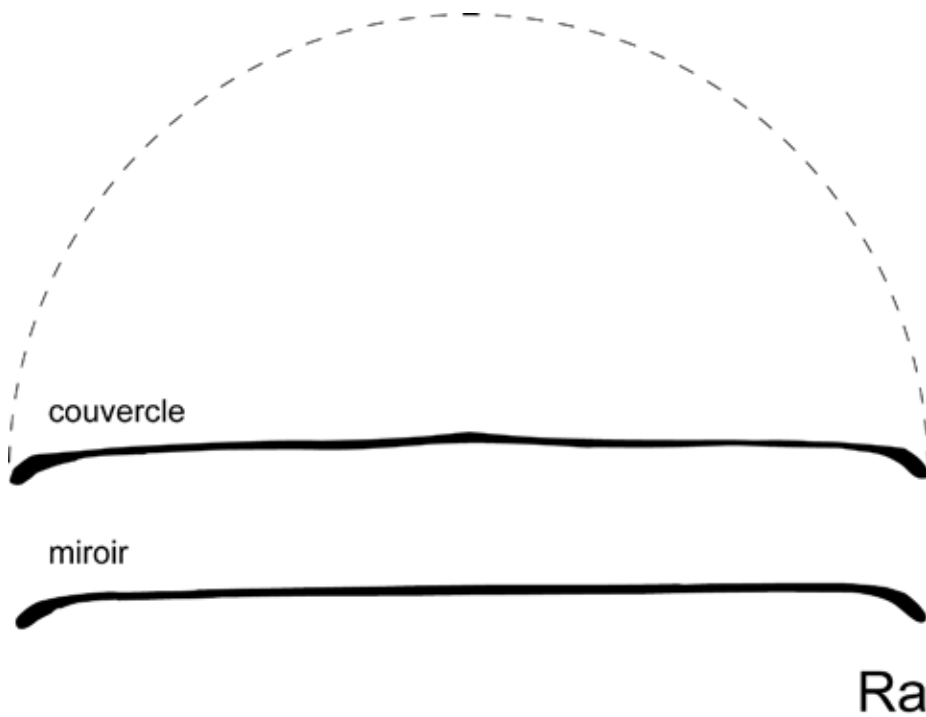


Fig. 206. Section des miroirs bivalves du sous-groupe Ra : Nijmegen, cimetière S (NL), Museum G. M. Kam, inv. XXI.f/Ra.1

Sources : D.A.O. et ajouts E. Vigier, d'après G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1977, p. 295, fig. 9i.

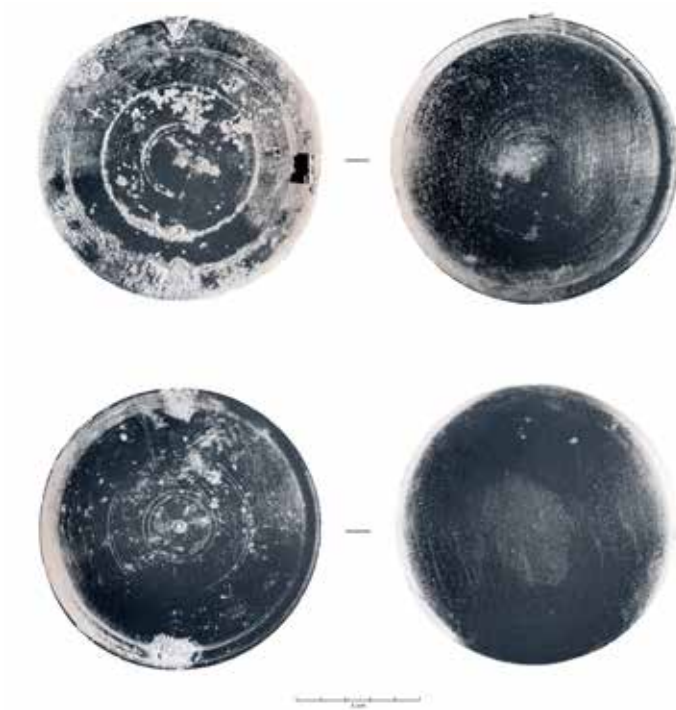


Fig. 207. Miroir bivalve appartenant au sous-groupe Ra, en haut, couvercle à face interne polie, en bas, la partie miroir : Nijmegen, cimetière S (NL), Museum G. M. Kam, inv. XXI.f/Ra.1

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 70.

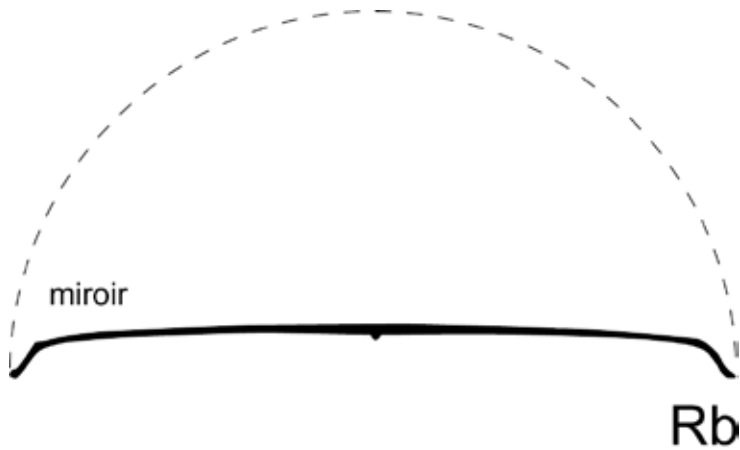


Fig. 208. Partie miroir d'un miroir bivalve de type Rb : Nijmegen (NL), Museum G. M. Kam, inv. XXI.f/Rb.3

Sources : D.A.O. et ajouts E. Vigier, d'après G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1977, p. 295, fig. 9ii

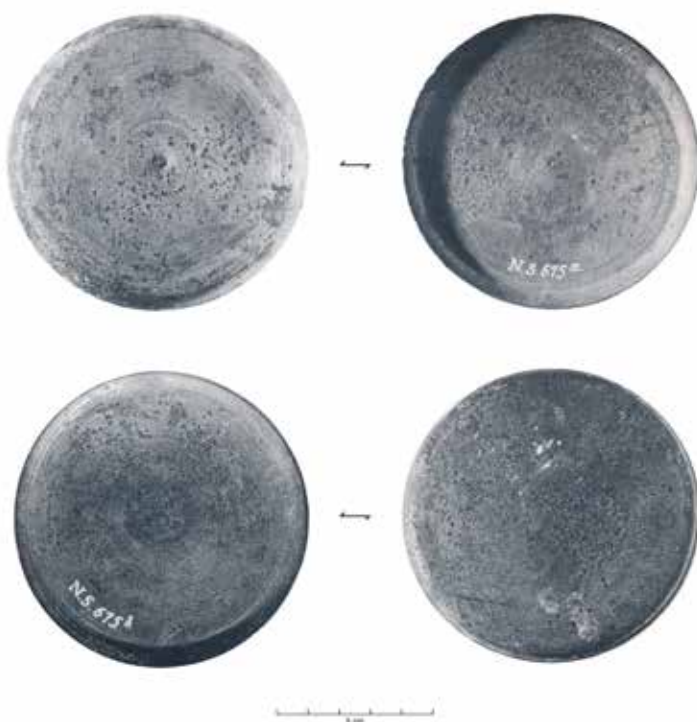


Fig. 209. Miroir bivalve appartenant au sous-groupe Ra, en haut, couvercle, en bas, la partie miroir : Nijmegen (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, inv. NS.675a+b, var. Rb

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 73, fig. 16a-16d.

Le **sous-groupe Rb**, dit « carinated type » possède un pourtour caréné en angle obtus. La bordure de la partie miroir revient légèrement dans le même plan que le miroir et forme une lèvre pour recevoir et bloquer le couvercle en l'empêchant de s'enfoncer davantage (Fig. 208 et Fig. 209). Le profil du couvercle est légèrement plus profond que celui du miroir pour ne pas abîmer la face réfléchissante en cas de défaillance de la charnière et d'enfoncement excessif. Le centre du miroir est presque plat, il peut être épaissi sur la face externe. Le pourtour de la face réfléchissante peut également être souligné par deux cercles concentriques qui marquent la carène.

Le **sous-groupe Rc**, dit « convex type », possède un miroir dont le profil nettement convexe est caractéristique (Fig. 210 et Fig. 211). Les courbures des deux parties du miroirs sont habituellement similaires, mais le couvercle présente parfois un profil plus anguleux. Les diamètres sont généralement compris entre 70 et 90 mm. Les centres peuvent être un peu plus épais que le reste des disques.

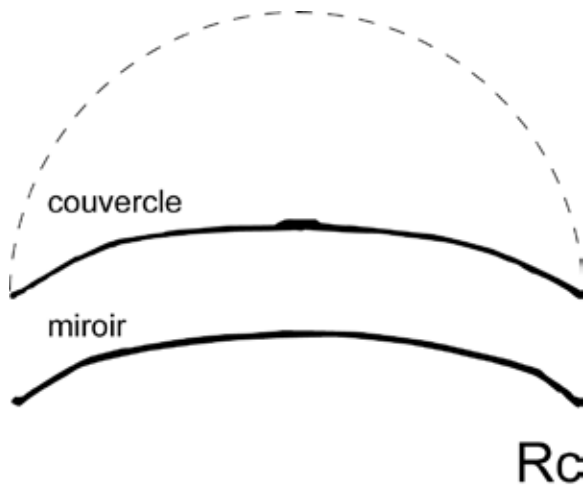


Fig. 210. Miroir bivalve dont les deux éléments ont un profil nettement convexe, appartenant au sous-groupe Rc : Nijmegen (NL), Museum G. M. Kam, inv. XXI.f/Rc.4

Sources : D.A.O. et ajouts E. Vigier, d'après G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1977, p. 295, fig. 9iii

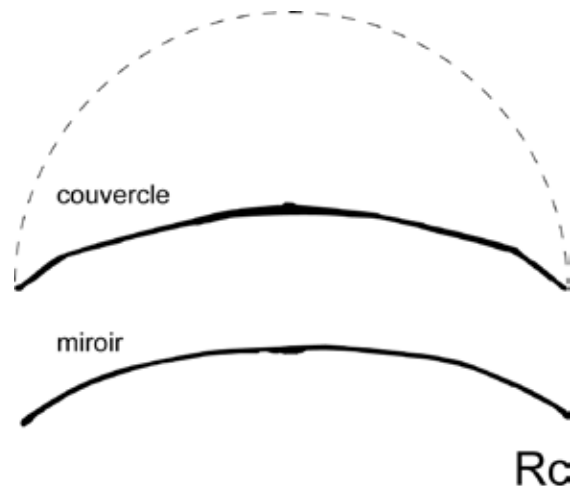


Fig. 211. Miroir bivalve au miroir convexe et au couvercle plus anguleux appartenant au sous-groupe Rc : Nijmegen (NL), Museum G. M. Kam, inv. XXI.f/Rc.6

Sources : D.A.O. et ajouts E. Vigier, d'après G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1977, p. 295, fig. 9iv.

Le **sous-groupe Rd** ne fait pas partie des variantes définies par G. Lloyd-Morgan mais que l'on propose d'adjoindre à ce groupe. Il regroupe des miroirs composés de deux valves de profil différents, articulées par une charnière légère fixée près du bord par brasure. Deux anses en oméga peuvent être attachées par de petites appliques foliacées.

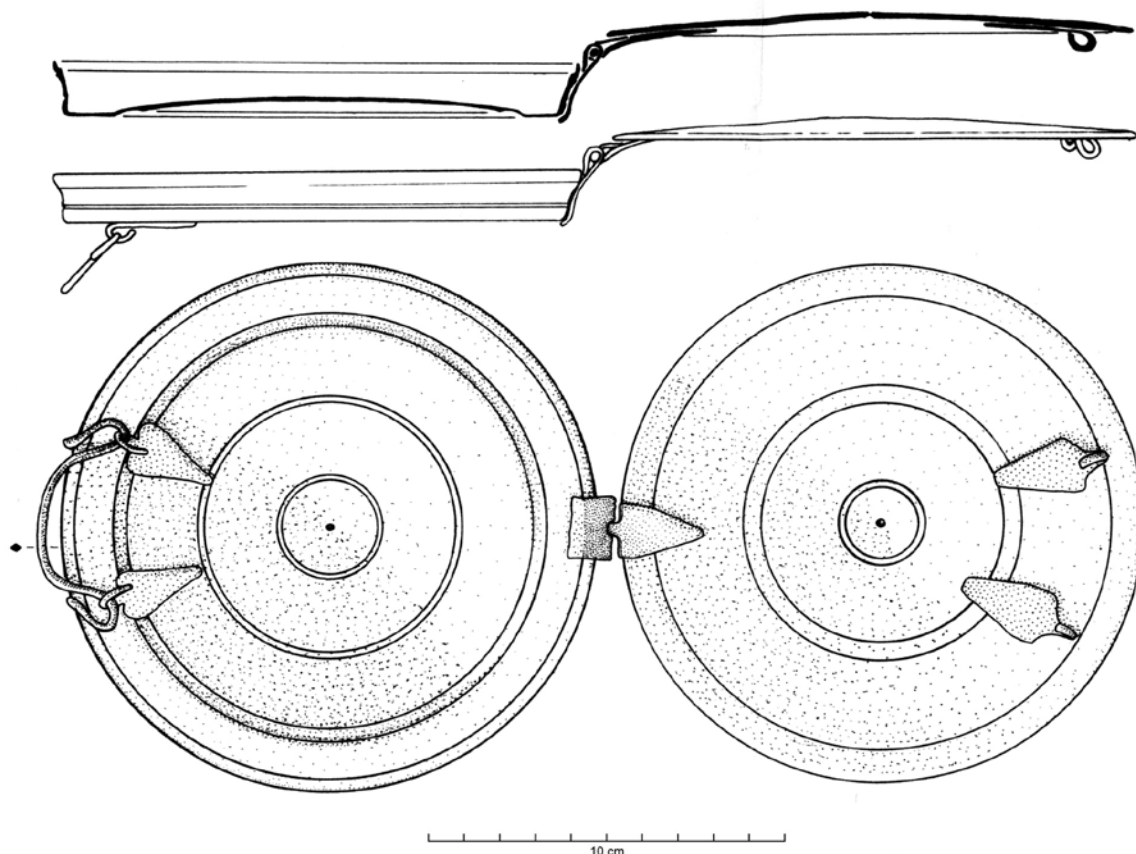


Fig. 212. Miroir bivalve du groupe Lloyd-Morgan R, var. Rd : Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26), Musée d'Archéologie Tricastine, tombe 2, 60/120.

Sources : Dessin M. Feugère : Bel *et al.*, 2002.

2.17.2. Datation argumentée

Pour G. Lloyd-Morgan, le sous-groupe Ra plus anguleux serait plus précoce que Rb et Rc. Deux exemplaires, provenant de Nijmegen, Cimetière E (NL)¹⁵⁰ et Zwammerdem (NL)¹⁵¹ étaient les seuls de ce sous-groupe à être datés lors de son étude, respectivement de 1 à 70 ap. J.-C. et de 48 à 70 ap. J.-C.¹⁵².

150 Nijmegen, Cimetière E (NL), G.M. Kam Museum, inv. XXI.f/Ra.1, datation : 1- 70 ap. J.-C.

151 Haalebos, s.d. Abb. 20, n° 125 : Zwammerdem (NL), inv. 467a.l.4, bâtiment du prétoire du fort, datation : 49- 70 ap. J.-C.

152 Lloyd-Morgan, 1977, p. 298.

Le sous-groupe de transition Rb n'est pas non plus daté de manière satisfaisante. Un miroir, originellement décrit comme une paire d'assiettes, provenant du site d'Halpoort (NL)¹⁵³, est daté entre 70 et 270 ap. J.-C. Un autre, conservé à Zurich (CH) est censé appartenir à une tombe du 1er s. du site de Windisch, *Vindonissa* (CH)¹⁵⁴.

Enfin le sous-groupe Rc, plus convexe que les deux précédents, est également mal daté. Les fourchettes de datation de trois exemplaires provenant de Nijmegen (NL)¹⁵⁵ vont de 1 à 70 ap. J.-C., de 70 à 105 ap. J.-C. et de 70 à 270 ap. J.-C.

À Saint-Paul-Trois-Châteaux (26), la tombe [T247] de la nécropole du Valladas livre un exemplaire de cette variante. Cette sépulture est datée entre 60 et 130 ap. J.-C. La tombe [T2], datée entre 60 et 120 ap. J.-C. livre un autre individu se rattachant à la variante Rd.

La carte de répartition des attestations permet d'envisager au moins un centre de production en Narbonnaise pour ce groupe R, peut-être à Vaison-la-Romaine (84) où cette forme est très fréquente en contexte funéraire.

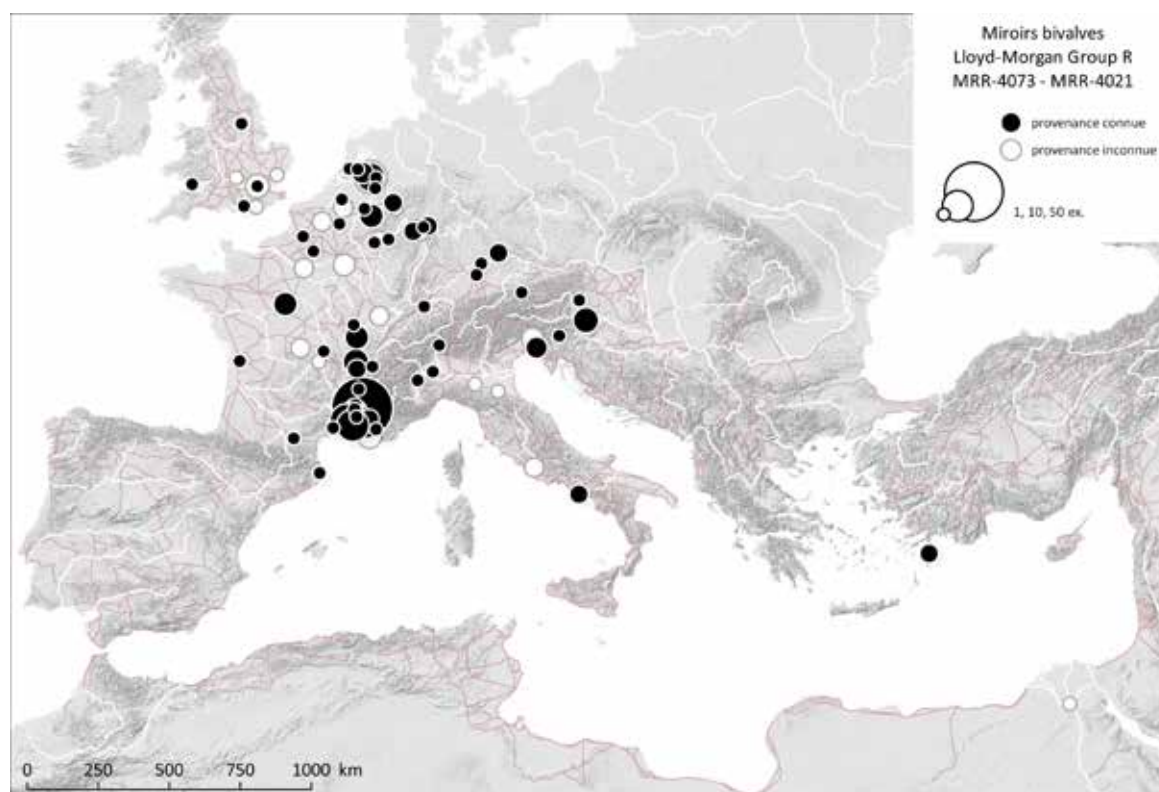


Fig. 213. Carte de répartition des miroirs bivalves romains du groupe Lloyd-Morgan R (MRR-4073 et MRR-4021).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

153 Abeleven *et al.*, 1895, p. 133, n° 37, cat. n° 1 : Halpoort (NL), Nijmegen Musée, sans inv., datation : 70- 270 ap. J.-C.

154 Lloyd-Morgan, 1977, p. 298 : Windisch, Vindonissa (CH), Zurich, Museum, sans inv., tombe, datation : 1er s. ap. J.-C.

155 Abeleven *et al.*, 1895, p. 8, cat. n° 2 : Nijmegen, Cimetière O (NL), inv. B.E.III.106, datation : 1- 70 ap. J.-C. ; Holwerda, 1908, p. 187, n° 264 : Nijmegen, Cimetière RK (NL), inv. e 1905/1215, datation : 70- 105 ap. J.-C. ; Nijmegen, Cimetière Hees (NL), Leiden, Musée, inv. e 1906/5.190, datation : 70- 270 ap. J.-C.

2.18. Petits miroirs boîtiers : Lloyd-Morgan Group S : [MRR-4075](#)

2.18.1. Description morphologique du groupe

Miroir convexe en bronze argenté, de petit diamètre, placé à l'intérieur d'une boîte décorée, faite séparément¹⁵⁶. Cette forme de miroir est parfois dénommée « miroir de Néron » ou encore « miroir monétaire de Néron ».

G. Lloyd-Morgan distingue quatre sous-groupes Sa, Sb, Sc et Sd selon les types de boîte, tandis que P-A. Besombes propose de diviser la typologie de ces miroirs en types et leurs copies.

Le **sous-groupe Sa** se caractérise par une petite boîte circulaire, décorée avec des monnaies ou des copies de monnaies de Néron (sesterce, *dupondius*). Le droit et le revers se trouvent chacun placés sur l'une et l'autre partie de la boîte, le droit étant toujours placé sur le couvercle. Les deux parties de la boîte, hautement travaillées, sont ajustées de manière à s'emboîter parfaitement. A l'intérieur se trouve un petit miroir convexe en bronze argenté, pouvant être fixé grâce à la présence de crans sur le pourtour de la valve. Les faces extérieures de certaines pièces comportent des cercles concentriques incisés et des moulures convexes concentriques entre le pourtour de la boîte et la monnaie insérée. Certains exemplaires possèdent deux miroirs : un sur chacune des valves du miroir.

Ce sous-groupe a été particulièrement étudié par P. A. Besombes, qui définit plusieurs types et copies. Il peut s'agir de véritables monnaies de Néron, d'empreintes coulées à partir d'authentiques monnaies ou enfin de pseudo-monnaies, c'est-à-dire de feuilles de bronze travaillées au repoussé. Il est possible de combiner les deux typologies en notant les variantes en présence (lorsqu'elles sont connues ou déterminables comme suit :

Sa type 1 : Monnaies moulées encerclées : boîte de « grande taille », monnaie moulée sertie dans une monture avec double ou triple cercle ;

Sa copie type 1 : copies estampées de monnaies de Néron, encerclées ;

Sa type 2 : monnaies moulées sans monture ;

Sa copie type 2 : véritables monnaies ouvertes et creusées, évidées, sans monture.

Le **sous-groupe Sb** est similaire à Sa, un diamètre plus petit et l'utilisation de monnaies d'autres personnes que Néron (Antonin, Domitien, *Lucius Verus* ...) étant les seules différences (Fig. 217).

Le **sous-groupe Sc** consiste en une boîte décorée enfermant un miroir quadrangulaire, proche des petits coffrets métalliques (COF-4003) possédant cupule et tablette à broyer pour mélanger cosmétiques ou médicaments. La boîte à miroir est décorée par de petits reliefs d'applique circulaires ou à cinq pans (en forme d'*aedicula*) (Fig. 218).

¹⁵⁶ Lloyd-Morgan, 1977, p. 310 ; Lloyd-Morgan, 1981, p. 78.



Fig. 214. Miroir à boîtier du sous-groupe Sa type 1, avec *dupondius* de Néron : en haut à gauche : avers avec profil de Néron à la légende *NERO CLAUDIUS CAESAR AVG GER PMTR. IMPP* formant couvercle ; en bas à gauche, miroir convexe indépendant logeant dans cette valve, entouré d'une bande crantée ; en haut à droite, revers à la légende *[VICTORIA AVG] VSTI* avec *SC* dans le champ, atelier de Lyon ; en bas à droite, petit miroir entouré d'une large bande, indépendant mais logeant dans cette valve : Nijmegen, Museum G. M. Kam, inv. XXI.f/Sa.1

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 79, fig. 17a-17d.



Fig. 215. Miroir à boîtier du sous-groupe Sa type 1, avec monnaie de Néron : en haut à gauche : avers avec profil de Néron à la légende *NERO CLAUDI CAESAR AVG GER. MTRIMPP* formant couvercle ; en bas à gauche, miroir convexe indépendant logeant dans cette valve, entouré d'une bande crantée ; en haut à droite, revers avec deux hommes de la cavalerie à la légende *DECVRSIO* avec *SC* dans le champ, atelier de Lyon ; en bas à droite, petit miroir entouré d'une large bande, indépendant mais logeant dans cette valve : Nijmegen, Museum G. M. Kam, inv. XXI.f/Sa.2

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 79, fig. 18a-18d.



Fig. 216. Couvercle avec miroir encastré appartenant au sous-groupe Sa : Nijmegen, cimetière Hees (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, inv. e1910/5.38

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 81, fig. 19a-19b.

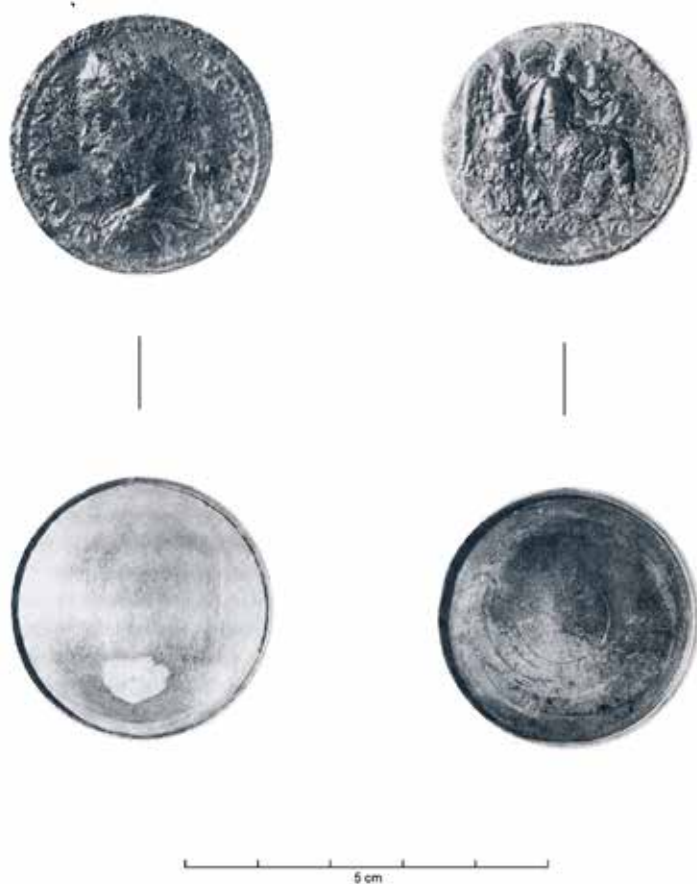


Fig. 217. Miroir à boîtier appartenant au sous-groupe Sb, avec monnaie de Marc-Aurèle : en haut à gauche : avers avec profil de Marc-Aurèle à la légende *M ANTONINVS AVG TRP XXIX* formant couvercle ; en bas à gauche, miroir serti dans cette valve ; en haut à droite, revers avec Victoire ailée et figure féminine casquée assise sur une pile d'armes, trophée derrière elle, à la légende *PM TRP XI IMP VII COS V P*, en exergue : *VIRTVS AVG* ; en bas à droite : intérieur de la base : Winseling, Lit de la Waal (NL), Nijmegen, Gemeente Museum Collection, inv. B.E.II 6, D. c. 36mm, Marc Aurèle, 184/185

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 82, fig. 20a-20d.



Fig. 218. Miroir boîtier rectangulaire appartenant au sous-groupe Sc, avec *aedicula* et médailon d'applique avec tête d'empereur à droite : Nijmegen, cimetière WW (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/Sc.1 I.3.WW.

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 83-84, fig. 21a-21d.

Le **sous-groupe Sd** regroupe de petits miroirs fins de bronze, isolés de leur boîte, probablement enfermés dans une boîte de sous-groupe indéterminé, en métal ou possiblement en bois ou autre matériau organique (ambre) pour certains cas.

2.18.2. Datation argumentée

Les émissions monétaires constituent un *terminus post quem* aux boîtiers de miroirs sertis de véritables monnaies. Pour G. Lloyd-Morgan, P.-A. Besombes et Y. Lemoine, les miroirs monétaires néroniens ont été réalisés à partir de la période comprise entre 64 et 68 ap. J.-C.¹⁵⁷. Les boîtes décorées d'imitations coulées ou estampées de ces monnaies leur sont probablement contemporaines¹⁵⁸. D'après P.-A. Besombes, « cette date [64 ap. J.-C.] correspond à l'un des tournants du règne, le triomphe du parti égyptien, et de la tradition antonienne dans ses deux dimensions égyptophile et pharaonique »¹⁵⁹.

Selon P.-A. Besombes, « ces miroirs se sont transmis sur plusieurs générations », comme le montrent certaines tombes « dont la datation est beaucoup plus récente que celle de l'objet », à Losheim (DE)¹⁶⁰, à Stahl (DE)¹⁶¹ ou encore à *Augusta Traiana*, actuellement Stara Zagora, Nécropole Ouest (BG)¹⁶², respectivement datées du début de l'époque flavienne, de la fin du I^{er} au II^e siècle

157 Lloyd-Morgan, 1977 ; Besombes, 1998, p. 125 ; Lemoine, 2014, p. 65.

158 Lloyd-Morgan, 1977, p. 291.

159 Besombes, 1998, p. 125.

160 Losheim (DE), Trier, Rheinische Landesmuseum, inv. 39,114d, datation : début de l'époque flavienne, Cüppers et al., 1983, p. 275.

161 Stahl (DE), Trier, Rheinische Landesmuseum, inv. 13,250i, tombe 13, datation : fin I^{er}- II^e s. ap. J.-C., Cüppers et al., 1983, p. 275.

162 Stara Zagora, Nécropole Ouest (BG), Stara Zagora, Historisches Museum, sans inv., tombe, datation :

et du milieu du II^e siècle¹⁶³. Le *dupondius* utilisé dans le miroir de Callas (83) appartient à une production de l'atelier impérial de Lugdunum (Lyon), datée entre 66 et 68 ap. J.-C.¹⁶⁴. Celui-ci a été découvert à proximité d'un mausolée daté de la fin du I^{er} au début du II^e s.¹⁶⁵.

Les émissions monétaires des empereurs ou personnes représentés dans le sous-groupe Sb (Trajan 112/113, Antinoos 134/135, Antonin le Pieu 157/158, Marc Aurèle 174/175, *Lucius Verus*) fournissent pour chacune un *terminus post quem* indicatif¹⁶⁶. Pour G. Lloyd-Morgan, il est peu vraisemblable que beaucoup de miroirs du sous-groupe Sb aient été produits après le II^e s. ap. J.-C.¹⁶⁷.

Selon G. Lloyd-Morgan, le sous-groupe Sc pourrait avoir une datation un peu plus tardive, comme le montre un autre miroir de Nijmegen, Cimetière WW (NL)¹⁶⁸ représentant Néron ou un empereur flavien, peut-être Vespasien (69-79)¹⁶⁹ ou même Trajan (98-117) puisque la représentation montre un visage rasé à blanc¹⁷⁰.

Certains miroirs isolés appartenant au sous-groupe Sd proviennent dans leur majorité de contextes datés entre la fin de la période néronienne et la période flavienne jusqu'à la fin du I^{er} siècle¹⁷¹ à Nijmegen, Cimetière E ou KKH (NL)¹⁷² et Nijmegen, Cimetière RK (NL)¹⁷³. Cependant G. Lloyd-Morgan relève un exemple provenant d'une tombe datée de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. sur le site de Reichling (DE)¹⁷⁴.

Les boîtes de miroirs en ambre de Köln, Luxemburgerstraße (DE)¹⁷⁵ ou de Nîmes (30)¹⁷⁶ pourraient, selon G. Lloyd-Morgan, appartenir à la période flavienne, bien qu'il lui semble tentant de les relier au renouveau du commerce de l'ambre qui aurait eu lieu durant le règne de Néron auquel Plinius fait référence dans son *Histoire Naturelle*, XXXVII.45¹⁷⁷.

milieu du II^e s, renseignement fourni à P.-A. Besombes par M. Krassimir Kalcev.

163 Besombes, 1998, p. 125.

164 Lemoine, 2014, p. 60.

165 France-Lanord, 1961, p. 254.

166 Dahmen, 1998, p. 344-345.

167 Lloyd-Morgan, 1977, p. 326.

168 Evelein, 1930, p. 85-87 ; Werner, 1943, p. 96-97, pl. 32 ; van Buchem, 1951, p. 29, cat. n° 1 ; Brunsting, 1974, p. 164 : Nijmegen, Cimetière WW (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G. M. Kam, inv. I.3.WW.

169 Lloyd-Morgan, 1977, p. 326.

170 Lloyd-Morgan, 1981, p. 83-84, n°1, fig. 21a-21d.

171 Lloyd-Morgan, 1977, p. 326.

172 Nijmegen, Cimetière E ou KKH (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G. M. Kam, inv. XXI.f/Sd.3, inv. XXI.f/Sd.4, tombes, datation 1-70, occupation du site : I^{er} s. ap. J.-C. Lloyd-Morgan, 1981, p. 86, n° 3-4.

173 Nijmegen, Cimetière RK [Kooleman Beijnenstraat] (NL), Nijmegen, Gemeente Museum Collection, inv. B.E.II 19 ii, tombe, datation : 70- 105 ap. J.-C., occupation du site : principalement I^{er} s. ap. J.-C. Lloyd-Morgan, 1981, p. 85, n° 1.

174 Müller-Karpe, 1964, p. 29-30, Taf. 21.20 : Reichling (DE), München, Archäologische Staatssammlung, inv. 1960.57, tombe 4, datation : seconde moitié du II^e s. ap. J.-C.

175 Poppelreuter, 1906, p. 360-361, fig. 6 ; Hagen, 1906, p. 405, Tag. XXII.33 ; La Baume, 1964, p. 034-305, Taf. 288 : Köln, Luxemburgerstraße (DE), tombe 33, datation : période flavienne (?).

176 Froehner, 1889, p. 397 : Nîmes, chemin de fer vers Beaucaire (30), Coll. J. Gréau, cat. n° 611, Coll. Bellon, Rouen, inv. 906.10.4.1 et .7, tombe, datation : période flavienne.

177 Lloyd-Morgan, 1977, p. 326.

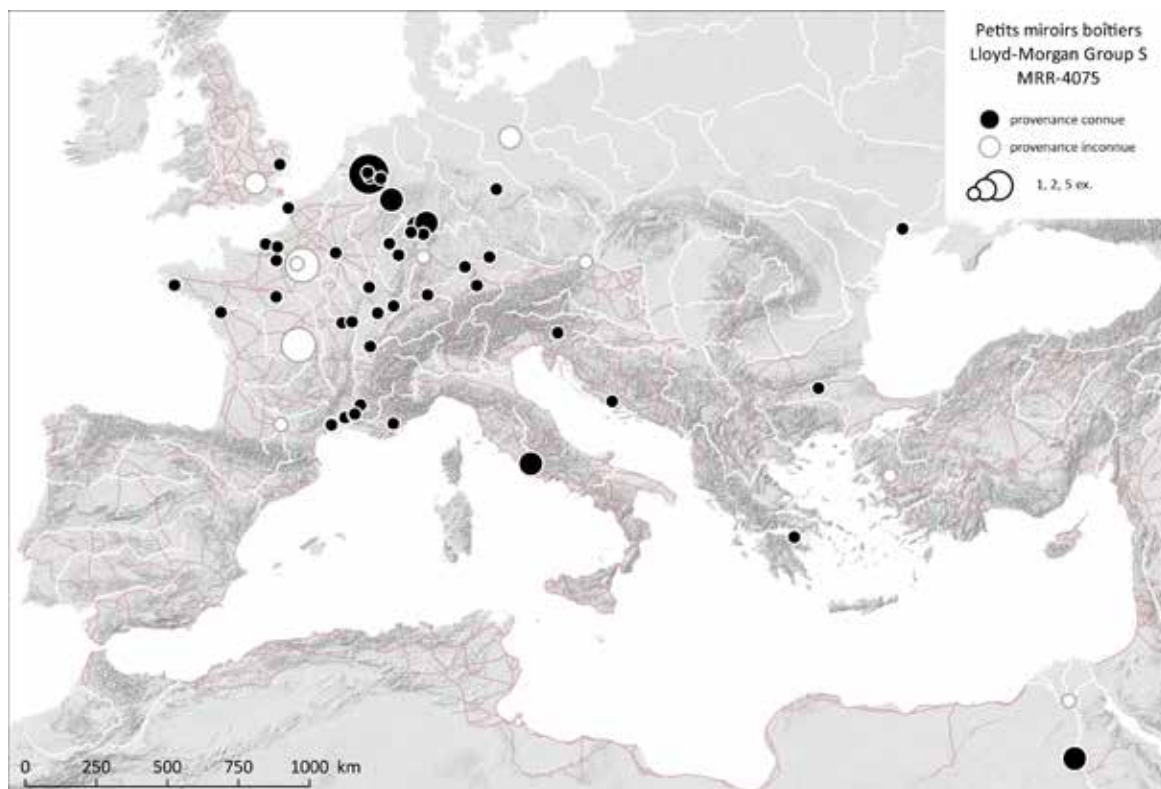


Fig. 219. Carte de répartition des petits miroirs boîtiers du groupe Lloyd-Morgan S (MRR-4075).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.19. Miroirs avec plaques décoratives en relief : Lloyd-Morgan Group T : MRR-4076

2.19.1. Description morphologique du groupe

Miroir disque en bronze, habituellement du groupe B, légèrement convexe, dont le revers est orné par une fine plaque décorative en bronze doré avec relief figuratif exécuté au repoussé. Le diamètre du disque est généralement compris entre 87 et 164 mm, celui de la plaque, légèrement plus petit. Certains exemplaires gardent la trace de fixation d'un manche, d'autres possèdent un «cadre» en plomb ou en bronze permettant de maintenir la plaque contre le miroir. Selon G. Lloyd-Morgan, ces plaques décoratives avec scènes figurées se rapprocheraient de la série de miroirs en argent campaniens à plaques, mais pourraient aussi être en lien avec les petits miroirs à boîte décorée du groupe S¹⁷⁸.

Une plaque décorative figurant le jugement de Pâris est fixée sur un disque percé appartenant au groupe K (voir *infra*, München* inv. 1973.1189).

Le tableau suivant recense les thèmes iconographiques répertoriés par G. Lloyd-Morgan pour le groupe T ¹⁷⁹ (Fig. 220). Pour un même thème, les compositions sont similaires mais les détails sont susceptibles de varier.

Thèmes iconographiques	Musée et n° d'inventaire
Buste d'empereur entouré d'une guirlande en festons avec rosettes intercalées	Nijmegen inv. XXI.f/T.1 (Fig. 80)
	Karlsruhe inv. 68/40
Europa et le taureau	Ashmolean* inv. 1971.922 NP
Cupidon au filet, jouant avec un oiseau (trépied, lyre, au fond : canthare sur piédestal)	Ashmolean* inv. 1971.83 NP
Aigle (Jupiter) et Ganymède	München* inv. 1973.162
	Saint-Pétersbourg* (RU), sans inv.
Luna / Diana dans un chariot tiré par deux biches	München* inv. 1973.1311 ⁷
Toilette de Dionysos (?) enfant (vigne sur une colonne centrale)	München* inv. 1973.1223
Homme assis (bâton dans la main droite, manteau drapé à sa gauche) et figure masculine debout	Wien inv. 1307
Trois Grâces	Lieu de conservation inconnu sans inv.
	Seattle* sans inv. ¹
Jugement de Pâris (Minerva, Junon Kanephoros, Venus Fortuna)	München* inv. 1973.1189
	Boston inv. 69.71

178 Lloyd-Morgan, 1977, p. 327.

179 Lloyd-Morgan, 1977, p. 327-331.

Façade de temple fantastique (proche du IVe style pompéien)	München* inv. 1973.1224
Scène compartimentée en panneaux (<i>aedicula</i> avec Néréide sur monstre marin, Victoire tenant une couronne de laurier, quadriges, archer chassant une biche, buste lauré d'empereur en profil droit, deux profils affrontés de part et d'autre d'une tête de <i>Medusa</i> de face)	Köln N12264

Fig. 220. Tableau répertoriant les thèmes iconographiques rencontrés sur des plaques décoratives du groupe T.

Sources : Lloyd-Morgan, 1977, p. 327-331.



Fig. 221. Revers d'un miroir appartenant au groupe T, plaque décorative en bronze doré, travaillée au repoussée, figurant un buste d'empereur flaviens (?) à gauche et fixée par un «cadre» en plomb : Nijmegen, cimetière Hees (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/T.1

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 88-89, fig. 22.

2.19.2. Datation argumentée

G. Lloyd-Morgan et G. Zahlhass proposent des fourchettes de datation différentes pour le groupe T. Les miroirs dotés d'une provenance (4 ex. sur plus de 30) et d'un contexte daté sont en nombre trop faible pour assurer une datation contextuelle fiable. Les miroirs datables sur la base de comparaisons et des critères stylistiques pourraient appartenir au 1er s. après J.-C.¹⁸⁰.

G. Zahlhass aurait indiqué à G. Lloyd-Morgan lors d'une conversation (tenue en fév. 1994) qu'elle considérait la fourchette allant d'Hadrien au IIIe siècle comme plutôt probable, bien que les motifs décoratifs et la typologie des disques associés de groupe B et K servant de support à ces plaques puissent suggérer une datation plus précoce¹⁸¹.

Pour G. Lloyd-Morgan, les plaques décoratives ne peuvent pas avoir été produites après les dernières années de production des disques auxquelles elles étaient fixées. Les artisans ont selon elle été influencés par les miroirs campaniens en argent qui devaient encore au moins être en circulation pour être connus des artisans. Ainsi, les miroirs du groupe B ne semblent pas avoir perduré au IIe s. ap. J.-C. : la production de leurs successeurs du groupe F n'a sans doute pas dû dépasser de beaucoup le début du IIe s. ap. J.-C., même s'ils ont pu circuler un certain temps. De la même façon, les miroirs du groupe K, répandus au Ier siècle, bien que des exemplaires circulent toujours au milieu du IIe siècle. La fin de la production de ces plaques pourrait donc être placée au milieu du IIe s. ap. J.-C., date du début de la production selon le Dr. G. Zahlhass¹⁸².

Selon G. Lloyd-Morgan, il y a une forte probabilité que le début de la production du groupe puisse être daté du second quart du Ier siècle jusque durant le quatrième quart, soit entre 25 et 100 ap. J.-C., comme pourrait le confirmer l'exemple de Nijmegen, Cimetière Hees (NL), s'il représente bien un empereur flavien. Il n'y a pas d'éléments pour supposer une production plus tardive que la première moitié du IIe siècle, date qui pourrait plutôt correspondre à la période de circulation maximum de ces miroirs¹⁸³.

180 Lloyd-Morgan, 1977, p. 332. Un miroir figurant Europa et le taureau serait en effet daté de la première moitié du Ier siècle ap. J.-C.

181 Lloyd-Morgan, 1977, p. 332.

182 Lloyd-Morgan, 1977, p. 333.

183 Lloyd-Morgan, 1977, p. 334.

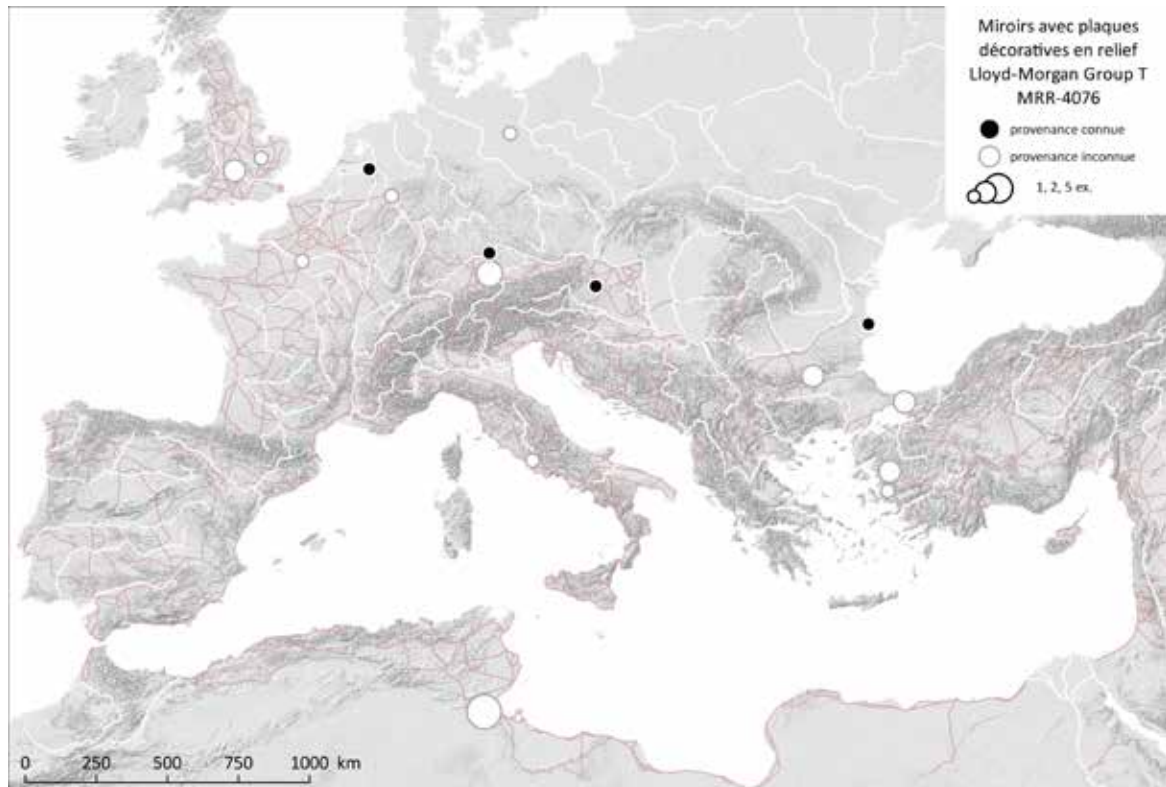


Fig. 222. Carte de répartition des miroirs avec plaques décoratives en relief du groupe Lloyd-Morgan T (MRR-4076).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.20. Miroirs à poignée diamétrale dorsale : Lloyd-Morgan Group W : [MRR-4078](#)

2.20.1. Description morphologique du groupe

Miroir disque, en bronze, en bronze argenté ou en argent, doté d'une poignée diamétrale fixée par brasure. La face réfléchissante est toujours lisse. La convexité du disque, la forme de la poignée, le décor et son emplacement sont des caractéristiques variables. Les diamètres des exemplaires connus sont compris entre 58 et 297 mm¹⁸⁴. Sur la face réfléchissante, le rebord peut être retourné vers l'arrière, ce qui peut former une carène. A l'arrière, ce rebord n'est pas dans le même plan et forme un angle avec le reste du champ (correspondance du 24.04.1982 entre G. Lloyd-Morgan et M. Feugère). Les miroirs de ce groupe ayant perdu leur poignée peuvent être identifiés grâce à la présence de traces de soudures et l'empreinte des attaches de la poignée.

Selon G. Lloyd-Morgan, ce groupe n'est pas homogène et ne forme pas une série cohérente¹⁸⁵, mais les différents exemplaires recensés présentent tous une certaine analogie¹⁸⁶. F. Baratte entrevoit des séries s'empruntant entre elles différents éléments. Ces deux auteurs se sont heurtés à la variété des combinaisons possibles entre un nombre toutefois assez limité d'éléments. Il a été choisi ici de définir les différentes composantes de ces miroirs. La variété des formes et des tailles permet à G. Lloyd-Morgan de suggérer qu'un certain nombre d'exemplaires ont pu être des pièces uniques produites en réponse à une demande spécifique¹⁸⁷.

F. Baratte évoque l'existence de **deux modules** dans le groupe principal W : les diamètres compris entre 58 et 128 mm et ceux entre 200 et 297 mm. Les miroirs de petit module ont tendance à ne posséder qu'un simple bourrelet lisse au revers, tandis que le plus grand module semble plus souvent associé à un véritable marli, « sans que cette règle soit toujours observée »¹⁸⁸.

Le décor peut être localisé indépendamment ou simultanément sur le revers du disque, son pourtour ou sur la poignée. Un nombre assez limité de motifs peut être repéré : cercles concentriques réalisés au tour (**a**), grènetis (**b**), écailles simples (**c**), plumes imbriquées (**d**), guillochis (**e**) et les lignes gravées en chevrons (**f**), en croisillons (**g**) ou parallèles (**h**). Des feuilles d'acanthé (**i**), plus rares, sont présentes sur des poignées de miroir à Antioche et Olbia¹⁸⁹.

Cinq formes de poignées diamétrales sont associées au groupe W.

La plus simple d'entre elles, que l'on choisira de nommer **variante W1**, est constituée d'une seule bande de métal rubanée dont les extrémités aplaties permettent de la souder au dos du disque (Fig. 223 et Fig. 224).

184 Baratte et al., 1990, p. 87.

185 Lloyd-Morgan, 1977, p. 337.

186 Baratte et al., 1990, p. 86.

187 Lloyd-Morgan, 1977, p. 341.

188 Baratte et al., 1990, p. 87.

189 Baratte et al., 1990, p. 87.



Fig. 223. Miroir décoré de cercles concentriques à poignée diamétrale rubanée à deux points de fixation, appartenant à la variante W1a : Orange, La Closeraie (84), us 1540, SP1522, inv. 389 ; D. 103 mm (fouille OAMèd.)

Sources : ©Artefacts MRR-4078 : Vigier (E.), coll. Feugère (M.), Lloyd-Morgan Group W - Miroir à poignée diamétrale (Artefacts : MRR-4078) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=MRR-4078>), page consultée le 04/04/2016.



Fig. 224. Détail de la poignée du miroir précédent appartenant à la variante W1e : Orange, La Closeraie (84), us 1540, SP1522, inv. 389 (fouille OAMèd.)

Sources : ©Artefacts MRR-4078 : Vigier (E.), coll. Feugère (M.), Lloyd-Morgan Group W - Miroir à poignée diamétrale (Artefacts : MRR-4078) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=MRR-4078>), page consultée le 04/04/2016.

Les poignées les plus courantes se caractérisent par une forme de lettre « pi ». Le corps, servant à la préhension, est bombé et souvent élargi dans sa partie médiane et parfois relevé aux extrémités. Deux éléments verticaux plus ou moins ondulés relient la poignée aux attaches soudées au disque (cordiformes, en pointe de flèche, en spatule, en « pi », en palmette). Le plat de la poignée peut recevoir le même décor que le revers ou le pourtour du disque. La partie médiane peut être marquée par un « collier » ou un anneau dont le traitement varie de la simple moulure en relief à deux lignes de perles accolées, plus élaborées, incisées et découpées.

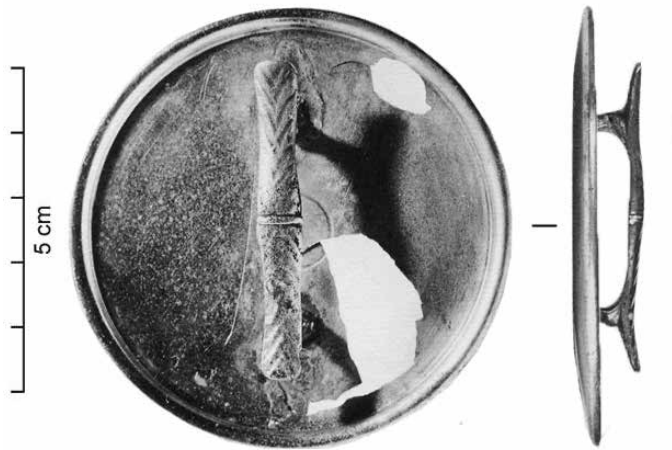


Fig. 225. Miroir disque à poignée diamétrale en «pi» à deux points de fixation ornée de lignes incisées en chevrons et collier dans la partie médiane, appartenant à la variante W2f : Nijmegen, Hünenberg (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, D. 69 mm, inv. NH b.8+10

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 91, pl. 23a-23b.

Pour cette catégorie, la **variante W2** regroupe les poignées en « pi » simple (Fig. 225).

Toujours dans cette catégorie, la **variante** la plus répandue est **W3**, dit « type de Simpelveld », où la poignée représente deux doigts symétriques par rapport à un axe médian, parfois recouverts de plumes (Fig. 226 et Fig. 227). Les ongles et les plis des phalanges peuvent être dessinés.



Fig. 226. Miroir disque à poignée diamétrale en «pi» à motif de plumes imbriquées, dont les extrémités en forme de doigts sont ici brisées, appartenant à la variante W3d : Simpelveld, Stampstraat (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, D. 90 mm, inv. I 1930/128

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 92, pl. 24a-24b 148

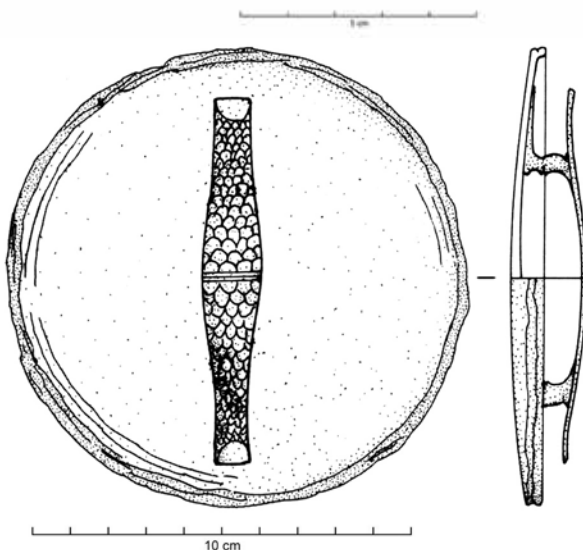


Fig. 227. Miroir à poignée diamétrale en «pi» portant un décor d'écaillés simples imbriquées, dont les extrémités sont en forme d'ongles : Hürth, Hermülheim (DE), tombe 1, 275/325, var. W3c

Sources : Gottschalk 2007, 268, fig. 16, n° 9.

La **variante W4**, rare, se caractérise par une poignée à trois points de fixation, deux points d'appui d'un côté, un seul de l'autre. La poignée peut être figurative, mais la faible représentation de poi-



Fig. 228. Miroir décoré de cercles concentriques, traces de fixation de poignée diamétrale à trois points d'appui, appartenant à la variante W4 : Orange, La Closeraie (84), us 1201, inv. 62 ; Ø 99mm, var. W4 (fouille OAMed.)

Sources : ©Artefacts MRR-4078 : Vigier (E.), coll. Feugère (M.), Lloyd-Morgan Group W - Miroir à poignée diamétrale (Artefacts : MRR-4078) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=MRR-4078>), page consultée le 04/04/2016.

gnées conservées pour cette variante ne permet pas d'exclure d'autres formes (Fig. 228).

Enfin, la **variante W5**, que G. Lloyd-Morgan isole sous le nom de **sous-groupe Wa**, dit aussi « type Wroxeter », regroupe les poignées doubles constituées de deux tiges entrelacées au centre par un nœud d'Hercule. Les quatre points de fixation sont matérialisés par des plaques de soudure de forme variable.

2.20.2. Datation argumentée

G. Lloyd-Morgan a recherché les origines du groupe W dans les représentations et parmi les miroirs grecs ou étrusques, mais n'a pas trouvé de possibles précurseurs. Les miroirs à poignée diamétrale ne constituent pas une série cohérente, il existe une grande variété dans la forme, le traitement et le décor de la poignée. Les rares exemplaires datés dont elle disposait lui permettaient de proposer une période d'existence du type s'étendant entre le I^{er} et le III^e s. ap. J.-C.¹⁹⁰.

190 Lloyd-Morgan, 1977, p. 337.

Ce groupe apparaît dès le I^{er} siècle ap. J.-C. en Italie, comme le montrent les exemplaires de Campanie au musée de Napoli ou à Pompéi (IT)¹⁹¹ ou du nord de l'Italie, comme le miroir en argent d'Aquileia (IT)¹⁹². Ces miroirs précoces à poignée diamétrale mesureraient tous moins de 100 mm de diamètre¹⁹³. Ils coexistent alors avec les groupes de miroirs à manche (G, H, J, K, L, M) mais il s'agit alors d'une production minoritaire.

Le développement du groupe aurait lieu durant le II^e siècle et plus particulièrement entre la fin du II^e s. et le début du III^e siècle, comme l'attestent les exemplaires découverts en contextes datés, par exemple à Simpelveld, Stampstraat (NL)¹⁹⁴ ou Köln-Bayenthal, Mehlerstrasse (DE)¹⁹⁵ ou bien les représentations sur des bas-reliefs funéraires, par exemple à Neumagen (DE)¹⁹⁶, Trier (DE)¹⁹⁷, Luxembourg (LU)¹⁹⁸ ou encore des stèles funéraires, par exemple Bordeaux (33)¹⁹⁹. Durant ces deux siècles, les diamètres des miroirs se diversifieraient, entre 50 et plus de 280 mm pour les plus grands²⁰⁰.

Au III^e siècle, ces miroirs restent en proportion limitée par rapport aux miroirs en verre et plomb ou aux autres types de miroirs métalliques. Ils sont tout de même plus nombreux que ne l'estimait G. Lloyd-Morgan qui les voyait comme « *a limited production on an occasional basis* »²⁰¹. Ainsi, un petit exemplaire en argent de Bonn, Josefstrasse (DE)²⁰² provient d'une inhumation datée du troisième quart du III^e siècle et un autre découvert à Nijmegen (NL)²⁰³ est plus largement daté du III^e s.²⁰⁴.

Durant l'Antiquité tardive, « le type reste en faveur [...], avec une poignée parfois plus compliquée »²⁰⁵. Deux miroirs appartenant à des contextes datables de la fin du III^e jusqu'au milieu du

191 Pompéi (IT), Antiquarium, inv. 21584, datation : avant 79 ap. J.-C. ; Napoli* (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 114295, inv. 109756 (2 ex.).

192 Brusin, 1929, p. 169, fig. 116 : Aquileia [UD] (IT), Aquileia, Museo Archeologico Nazionale, tombe à incinération, sans inv., datation : I^{er} s. ap. J.-C., représentation gravée des Trois Grâces, var. W1 ; Lloyd-Morgan, 1977, p. 338, 447 ; Baratte et al., 1990, p. à revoir, notice 25 ; Lerner, 1996, p. 30, fig. 23.

193 Lerner, 1996, p. 15.

194 Simpelveld, Stampstraat (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, inv. I 1930/128, D. 90 mm, datation : fin du II^e s., voir Lloyd-Morgan, 1981, p. 92, n° 7, fig. 24a-24b ; Lerner, 1996, p. 15, fig. 5.

195 Haberey, 1934, p. 221 ; Gollub, 1961, p. 51, 63, Abb. 11.3 ; Lloyd-Morgan, 1977, p. 340 : Köln-Bayenthal, Mehlerstrasse (DE), Köln, Römisch-Germanisches Museum, inv. 33:92, datation : début du III^e s.

196 von Massow, 1932, p. 158-163, pl. 31-34, Abb. 106 : Neumagen (DE).

197 Trier (DE) : <http://cms.museum-am-dom-trier.de/bistum-trier/Integrale?SID=CRAWLER&MO-DULE=Frontend&ACTION=ViewPage&Page.PK=2328>

198 Baratte et al., 1990, p. 90.

199 Bordeaux, rempart (33), « Dans les fondations d'une tour de la face nord de l'enceinte romaine (à l'emplacement de l'ancienne Intendance), près de l'angle des rues Paul-Painlevé et Louis Combes (au n° 8), en 1848. » ; datation du texte : 217/235, Justificatif : « Datation approximative de "l'époque des derniers Sévères", selon Braemer, 1959, d'après le style de la coiffure, proche de celle des princesses sévériennes. Le formulaire initial convient à cette datation. » <http://petrae.huma-num.fr/160100900216> : Musée Archéologique de Bordeaux, MAB, (<http://petrae.huma-num.fr/index.php/fr/inscriptions/liste/notice?p00=1243#1243>), page consultée le 21/04.2016.

200 Lerner, 1996, p. 15.

201 Baratte et al., 1990, p. 89.

202 Haberey, 1961, p. 324, n° 9, Abb. 5.2 : Bonn, Josefstrasse (DE), Bonn, Rheinisches Landesmuseum, inhumation, sans inv., datation : 250 – 275 ap. J.-C., D. 53 mm.

203 Leemans, 1842, p. 18, pl. IB, n° 45-46 ; Janssen, 1848, p. 298, n° 380 ; Holwerda, 1908, p. 187, n° 350, cat. n° 6 : Nijmegen, Hunerberg (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, D. 69 mm, inv. NH b.8+10, var. W2f, datation : III^e s. ap. J.-C.

204 Lloyd-Morgan, 1977, p. 340.

205 Baratte et al., 1988, notice 118.

IVe s. présentent ainsi des poignées doubles W5 = Lloyd-Morgan Wa. Celui de Wroxeter (GB)²⁰⁶ a été trouvé sous le pavement sud de la colonnade du *forum* et celui de Köln, Weiden (DE)²⁰⁷ provient d'une tombe à inhumation²⁰⁸. De nombreuses représentations, comme par exemple les caissons peints du plafond du palais de Trier (DE)²⁰⁹ (Fig. 91) ou encore un relief de sarcophage romain découvert à Saint-Hilaire-de-Lusignan (47)²¹⁰ témoignent durant cette période de la circulation de tels miroirs.

Deux exemplaires ont même été datés des VIe et VIIe siècles sur la base de critères stylistiques et de la provenance supposée pour celui dit du « trésor d'Antioche » : Antakya, Antioche (TR)²¹¹ et sans indice pour celui de la collection Brummer : Istanbul* (TR)²¹². J. Lerner a récemment proposé de dater le miroir dit « d'Antioche » des IVe et Ve siècles²¹³.

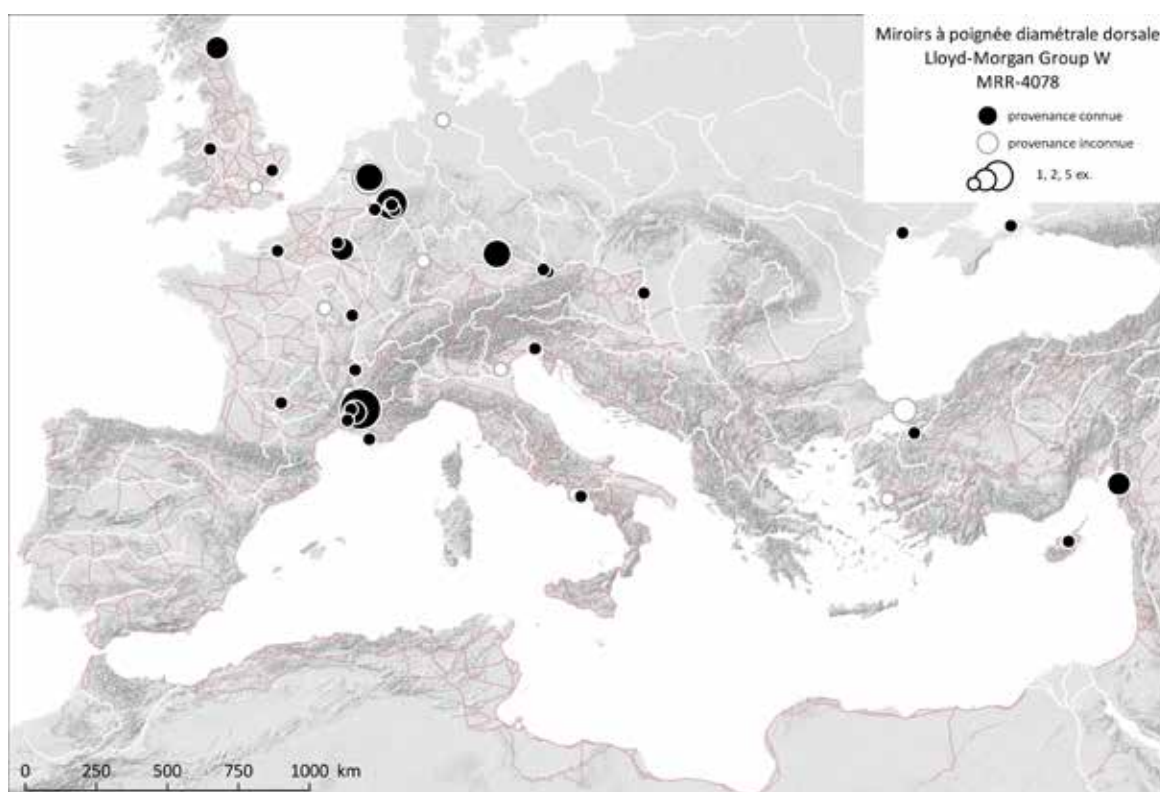


Fig. 229. Carte de répartition des miroirs à poignée diamétrale dorsale du groupe Lloyd-Morgan W (MRR-4078).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

206 Atkinson, 1970, p. 196-198, pl. 46, fig. 28 : Wroxeter (GB), Shrewsbury, Shrewsbury museum and art gallery, pavement sud de la colonnade du forum, sans inv., var. W5, D. 288 mm, traces de tissus sur le manche relevées par Atkinson.

207 Fremersdorf, 1957, p. 48, Taf. 58 : Köln, Weiden (DE), Berlin, Antikenmuseum, tombe à inhumation, inv. Misc I 2955, var. W5, datation : milieu du IVe s. (tombe la plus tardive de la nécropole), monnaies datées du site : 260 à 340 ap. J.-C.

208 Lloyd-Morgan, 1977, p. 344.

209 Weber, 1984, p. 24, fig. 22.

210 Frise de couvercle de sarcophage du IVe s. : Saint-Hilaire de Lusignan (47), Agen, Musée municipal : http://www.agen.fr/files/agen/vie_culturelle/livrets-pedagogiques/gallo-romain.pdf

211 Antakya, Antioche (TR), New York, Metropolitan Museum of Art, 300/400, D. 233 mm, inv. disque Fletcher Fund, 1947, 47.100.35, inv. poignée : Gift of Fahim Kouchakji, 1952, 52.37, var. W3, acanthe (Baratte *et al.* 1990, p. 90 ; Lerner 1996, 12, fig. 2).

212 Istanbul* (TR), anc. coll. Brummer, var. W3, sans décor, datation non justifiée.

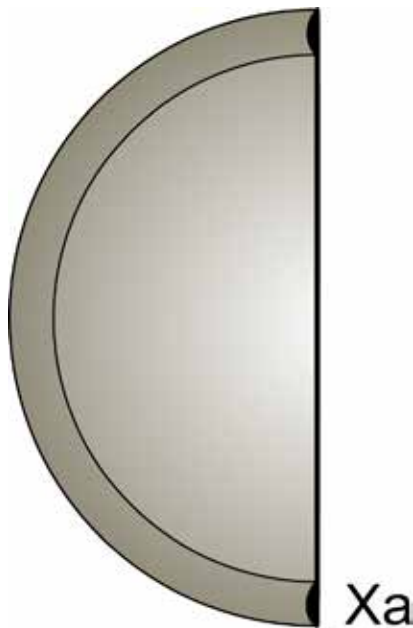
213 Lerner, 1996, p. 12, fig. 2.

2.21. Miroirs à poignée diamétrale dorsale optionnelle : Lloyd-Morgan Group X : MRR-4014

2.21.1. Description morphologique du groupe, dit « de Corstopitum »

Miroir circulaire coulé, d'un diamètre habituellement compris entre 90 et 100 mm. Il est dépourvu de manche mais peut comporter au revers une poignée diamétrale soudée, très rarement conservée. Cette poignée peut-être en forme de « pi » π et pourrait exister sous une forme plus simple d'un simple ruban de métal (cf. Lyon, place de la Bourse (69), où une poignée brisée de ce type est conservée sous le même numéro d'inventaire que le miroir). La face réfléchissante est très légèrement convexe. Le dos possède une bordure moulée convexe douce, mesurant entre 5 et 8 mm de large, séparée du reste du champ par un ou deux cercles concentriques fins. Cette bordure forme un bourrelet dans le même plan général que le miroir et ne crée pas de carène comme il est possible d'en rencontrer dans le groupe W ; cela suffit en général pour différencier les deux groupes (correspondance du 24.04.1982 entre G. Lloyd-Morgan et M. Feugère). Le revers peut comporter différents motifs donnant lieu à des variantes.

En 1977, G. Lloyd-Morgan propose d'identifier sur la base du décor cinq sous-groupes Xa, Xb, Xc, Xd et Xe qu'il ne faut pas confondre avec le répertoire de motifs plus fourni, numérotés de a à h, qu'elle donne dans son catalogue de la collection de miroirs de Nijmegen (NL). L'ensemble de miroirs traité étant plus important dans sa thèse, il a été choisi d'adopter ce premier système de 1977 tout en donnant les équivalences des motifs publiés en 1981.

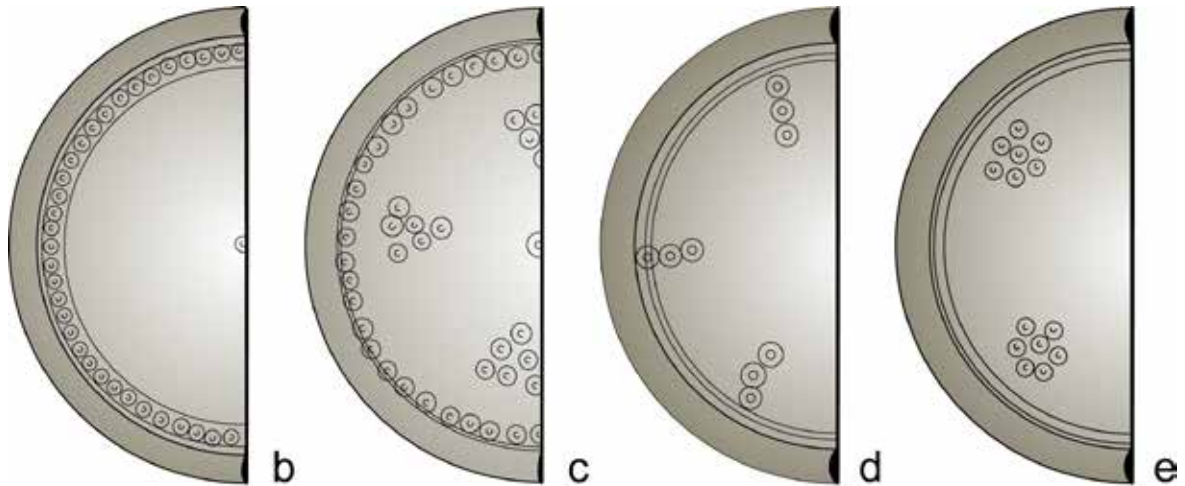


Le disque du **sous-groupe Xa** correspond à la description ci-dessus et se caractérise par un revers lisse (Fig. 230).

Fig. 230. Schéma du revers lisse (« motif a ») du miroir à poignée diamétrale appartenant à la variante Xa

Sources : D.A.O. et ajouts E. Vigier, d'après G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1981, p. 95, fig. 8a.

Le **sous-groupe Xb** possède un décor de quelques cercles concentriques associés à des petits cercles pointés formant un cercle, et/ou groupés de manière à former des motifs géométriques ou des fleurons (Fig. 231, Fig. 232 et Fig. 233).



Xb

Fig. 231. Schéma des motifs b, c, d, e présents sur le revers des miroirs à poignée diamétrale constituant le sous-groupe Xb.

Sources : D.A.O. et ajouts E. Vigier, d'après G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1981, p. 95, fig. 8b, c, d, e.



Fig. 232. Revers de miroir à poignée diamétrale appartenant au sous-groupe Xb, décor constitué d'un cercle pointé central et de groupes de cercles pointés formant quatre losanges disposés de façon diamétralement opposée de part et d'autre de la poignée dont on voit les traces : Nijmegen, cimetièrre Hees (NL), Nijmegen, Gemeente Museum Collection, inv. B.E.II.29.

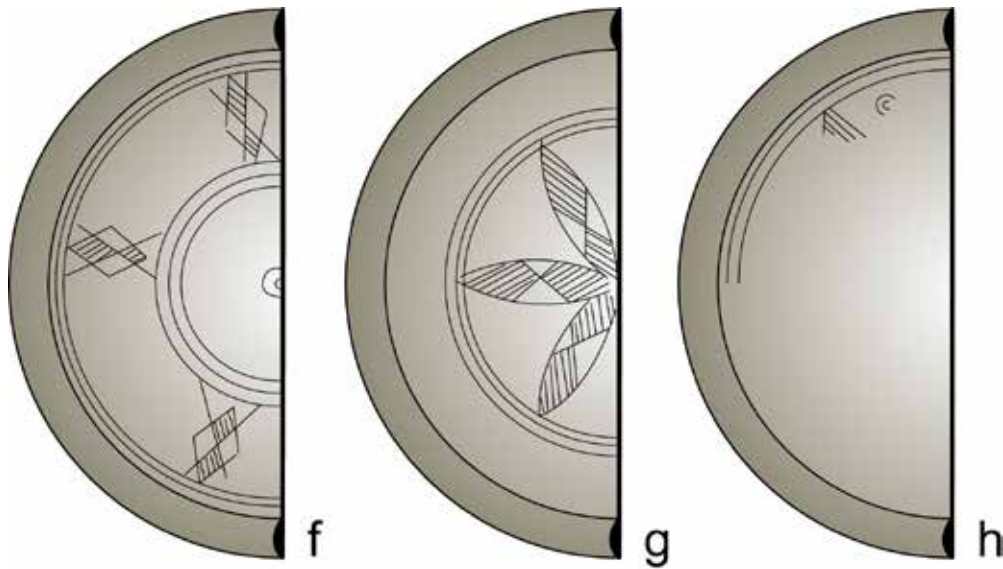
Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 98, fig. 25.

Fig. 233. Revers de miroir à poignée diamétrale appartenant au sous-groupe Xb, décor constitué de groupes comportant trois et quatre cercles pointés formant des triangles ou des losanges et disposés de façon diamétralement opposée de part et d'autre de la poignée dont il reste des traces : Nijmegen, cimetièrre Hees (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, inv. e1906/5.188 (Lloyd-Morgan 1981, 100, fig. 26)

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 100, fig. 26.



Le **sous-groupe Xc** comporte des dessins géométriques gravés ou des motifs au compas, parfois améliorés par l'adjonction de hachures internes et de motifs de cercles pointés (Fig. 234).



Xc

Fig. 234. Schéma des motifs f, g, h présents sur le revers des miroirs à poignée diamétrale constituant le sous-groupe Xc (motif h partiel, à partir d'un fragment)

Sources : D.A.O. et ajouts E. Vigier, d'après G. Lloyd-Morgan : Lloyd-Morgan, 1981, p. 95, fig. 8f, g, h.

Les variantes suivantes Xd et Xe sont difficiles à distinguer à partir de la documentation graphique.

Le **sous-groupe Xd** est similaire au sous-groupe Xc, mais son diamètre est plus large. Le disque est également légèrement plus plat que les autres miroirs du type.

Le **sous-groupe Xe** se caractérise par un décor constitué uniquement de cercles concentriques. G. Lloyd-Morgan a créé cette variante à partir de trois représentants.

2.21.2. Datation argumentée

Peu d'exemplaires dotés de provenances sont datés pour l'ensemble du groupe. Ainsi, il est difficile de déterminer comment les différents sous-groupes se situent chronologiquement les uns par rapport aux autres, puisque des éléments de datation fiables font défaut aux sous-groupes Xd et Xe.

Quelques exemplaires du sous-groupe Xa, sans décor au revers, sont approximativement datés par les périodes d'occupation des sites à Nijmegen, Heeseveld (NL)²¹⁴ et Nijmegen, cimetière WW

214 Nijmegen, Heeseveld (NL), Groningen, Museum, Biologisch-Archaeologisch Institut der Rijksuniversi-



Fig. 235. Disque de miroir à poignée diamétrale appartenant au sous-groupe Xc. Le revers est décoré d'une rosace centrale, au fond hachuré, entourée d'un anneau de cercles pointés. Autour de celle-ci se trouvent quatre fleurons constitués d'anneaux de cercles pointés reliés deux à deux diamétralement. Ces fleurons alternent avec un cercle pointé isolé : Lyon, Place de la Bourse (69), us 1375, zone II nord ? ; D. 92,5 mm (Lyon, Musée Gallo-Romain de Fourvière, non inv. ; 45/T27)

Sources : Photographie : M. Feugère.



Fig. 236. Disque de miroir à poignée diamétrale appartenant au sous-groupe Xc, décor constitué de dessins géométriques incisés, cercles concentriques, d'arcs de cercles sécants hachurés et de cercles pointés aux intersections des différents éléments : Nijmegen* (NL), Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/Xc.3

Sources : Lloyd-Morgan, 1981, p. 101, fig. 27

(NL)²¹⁵, entre 70 et 270 ap. J.-C. A Saint-Albans (GB)²¹⁶, un miroir Xa déposé dans une tombe a été daté par les mobiliers associés du IIe ou du IIIe siècle²¹⁷.

Les exemplaires du sous-groupe Xb, décorés de cercles concentriques réalisés au tour et de groupes de cercles

pointés, sont également présents en faible nombre sur les mêmes sites : à Nijmegen, cimetière

taeit, inv. 1938/III.72, datation du site : 70- 270 ap. J.-C.

215 Nijmegen, cimetière WW (NL), Nijmegen, Rijksmuseum G.M. Kam, inv. XXI.f/Xa.2, datation : 70- 270 ap. J.-C.

216 Saint-Albans, Verulamium (GB), London, Dept. of the Environment, Conservation Laboratories, inv. 67 0277, tombe, datation : IIe ou IIIe s. ap. J.-C.

217 Lloyd-Morgan, 1977, p. 347.

Hees (NL)²¹⁸ et Nijmegen, cimetièrè WW (NL)²¹⁹, où ils sont cette fois datés entre 70 et 120 ap. J.-C. Enfin, un troisième exemplaire provenant lui aussi de Nijmegen, cimetièrè Hees (NL)²²⁰ appartient à la dernière partie du IIe s. ap. J.-C.²²¹.

Parmi le sous-groupe Xc, un exemplaire de Nijmegen, Hunerberg (NL)²²² pourrait être attribué au Ier s. ap. J.-C. et celui de Nijmegen, Kooleman Beijnenstraat (NL)²²³ serait daté entre 70 et 105 ap. J.-C.²²⁴.

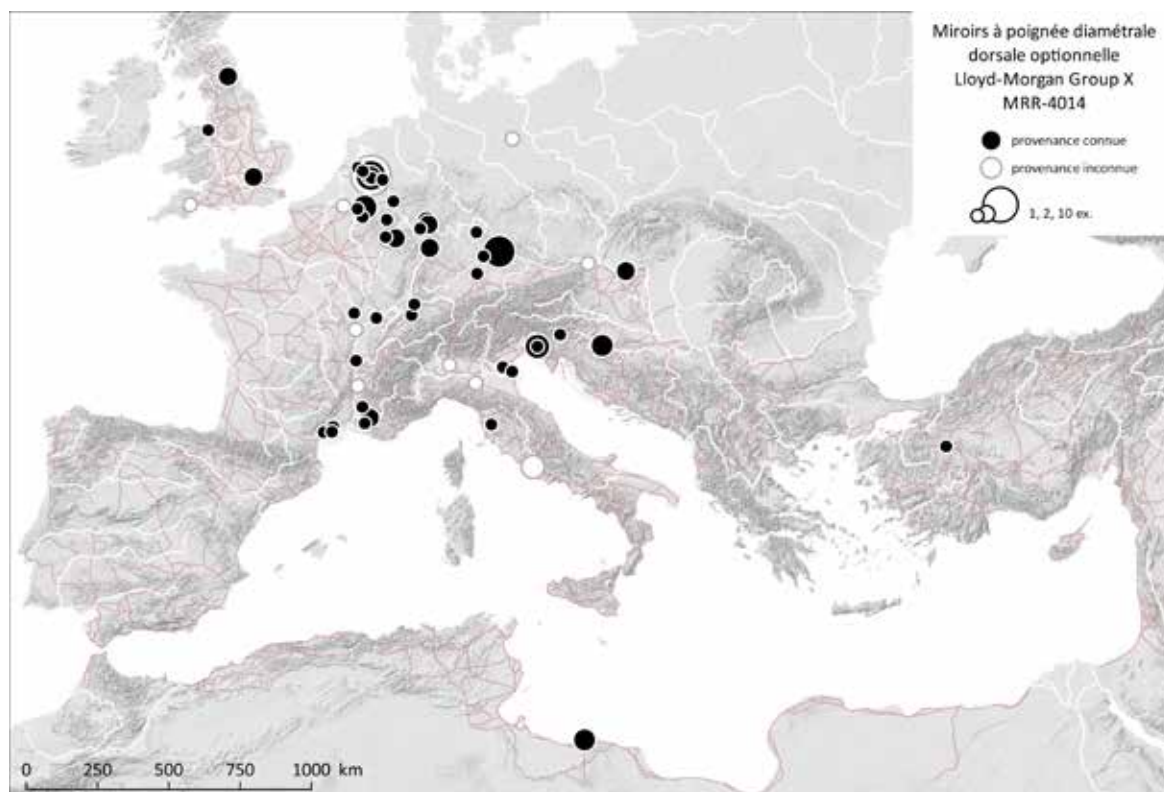


Fig. 237. Carte de répartition des miroirs à poignée diamétrale dorsale optionnelle du groupe Lloyd-Morgan X (MRR-4014).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

218 Nijmegen, cimetièrè Hees (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, tombe, inv. e1906/5.188, datation : 70- 120 ap. J.-C.

219 Nijmegen, cimetièrè WW (NL), Rijksmuseum G.M. Kam, tombe, inv. XXI.f/Xb.2, datation : 70- 120 ap. J.-C.

220 Brunsting, 1974, p. 191, n° 28, pl. 12, n° 4 : Nijmegen, cimetièrè Hees (NL), Nijmegen, Gemeente Museum Collection, tombe 42, inv. B.E.II.29, datation : « dernière partie du IIe s. ap. J.-C. ».

221 Lloyd-Morgan, 1977, p. 348.

222 Nijmegen, Hunerberg (NL), Nijmegen, Gemeente Museum Collection, coll. Guyot, tombe, inv. B.E.II 9, datation probable : Ier s. ap. J.-C.

223 Bijleveld *et al.*, 1905, p. 5 : Nijmegen, Kooleman Beijnenstraat (NL) [= Cimetièrè RK ?], Nijmegen, Gemeente Museum Collection, tombe, inv. B.E.II.16, datation : 70- 105 ap. J.-C.

224 Lloyd-Morgan, 1977, p. 353.

G. Lloyd-Morgan mentionne un exemplaire de Kempten, *Cambodunum* (DE)²²⁵, « related to the mirrors of group Xd », qui pourrait se rapporter à la période flavienne ²²⁶.

Aucun des trois exemplaires du sous-groupe Xe connus par G. Lloyd-Morgan en 1977 n'est daté.

2.22. Miroirs en verre doublé de plomb : Lloyd-Morgan Group Y : MRR-4071, MRR-4001, MRR-4002, MRR-4003 et variantes

2.22.1. Description morphologique du groupe

La partie réfléchissante du miroir en verre est très fragile, son épaisseur étant d'environ 0,5 mm. Les diamètres recensés par G. Lloyd-Morgan vont de 11 à 69 mm. Une sphère de verre est soufflée, la paroi interne revêtue d'un agent réfléchissant, puis découpée pour former des portions légèrement convexes, généralement de forme grossièrement circulaire ou polygonale. G. Lloyd-Morgan signale l'existence d'exemplaires quadrangulaires²²⁷.

L'agent donnant les qualités réfléchissantes au miroir peut être de nature métallique (plomb, étain, argent), de nature minérale (plâtre) ou organique (résine noire, cire rouge ...)²²⁸.

Les fragments, une fois préparés, pouvaient être placés dans une boîte ou un cadre protecteur, bien qu'une douzaine de sites funéraires aient livré des miroirs qui paraissent non protégés²²⁹. L'utilisation de cadres en bois, bien attestée en Egypte²³⁰, n'est pas confirmée par la découverte de vestiges organiques dans la partie occidentale de l'Empire, bien qu'elle ait été très probable. Le bois décomposé a pu laisser dans la terre une trace fugace facilement négligée lors de la fouille.

Les cadres en plâtre ou en pierre sont bien attestés dans la partie orientale de la Méditerranée²³¹ mais s'avèrent également absents dans l'ouest de l'Empire.

Les cadres les plus souvent conservés dans les provinces occidentales sont réalisés en plomb. Les miroirs en verre y sont fixés par des agrafes formées par des excroissances des cadres repliées au verso. L'ensemble était maintenu à l'aide de poix ou de bitume.

G. Lloyd-Morgan décrit différentes variantes, sans toutefois définir différents sous-groupes. Il a été décidé de les décrire ici et de leur attribuer un numéro afin de distinguer la numérotation par lettres adoptée par cet auteur.

225 Kempten, Cambodunum (DE), München, tombe 390, inv. ind., datation probable : 69 – 96 ap. J.-C., renseignement fourni à G. Lloyd-Morgan par le Dr. Michael Mackensen, München.

226 Lloyd-Morgan, 1977, p. 355, note 433.

227 Lloyd-Morgan, 1977, p. 360.

228 Lloyd-Morgan, 1977, p. 360, notes 439 à 443.

229 Lloyd-Morgan, 1977, p. 360.

230 Arveiller-Dulong, Nenna, 2011, p. 325-326, n° 527-530.

231 Lloyd-Morgan, 1977, p. 361, note 457 ; Arveiller-Dulong, Nenna, 2011, p. 313, n° 505-506, p. 315, n° 511-512, p. 323, n° 522.

La **variante Y1** des miroirs en verre se caractérise par un cadre en plomb en forme d'anneau plat, avec de simples décorations en relief. Le répertoire des motifs comprend par exemple des hachures croisées, des arrêtes de poisson, des couronnes de fleurs stylisées, ou bien des lignes de perles ou de simples motifs géométriques et linéaires. Pour G. Lloyd-Morgan, les schémas décoratifs les plus complexes, basés sur des motifs au compas seraient plus communs à l'aire centrale du Danube plutôt qu'aux provinces du nord et de l'ouest. Elle recense trois cadres de miroirs portant des inscriptions autour de l'anneau²³².



Fig. 238. Cadre annulaire plat de miroir en plomb, décor de globules, appartenant à la variante Y1 : Lançon-Provence (13), Montagnac, Maison du Patrimoine, inv. 2008.12.1

Sources : ©Artefacts MRR-4001 : Feugère (M.), coll. Bourrieau (Y.), Vigier (E.), Gilles (A.), Miroir en verre (Artefacts : MRR-4001) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=MRR-4001>), page consultée le 09/04/2016.

G. Lloyd-Morgan signale également l'existence de petits miroirs possédant une poignée diamétrale, qui seront nommés ici **variante Y1a**²³³.

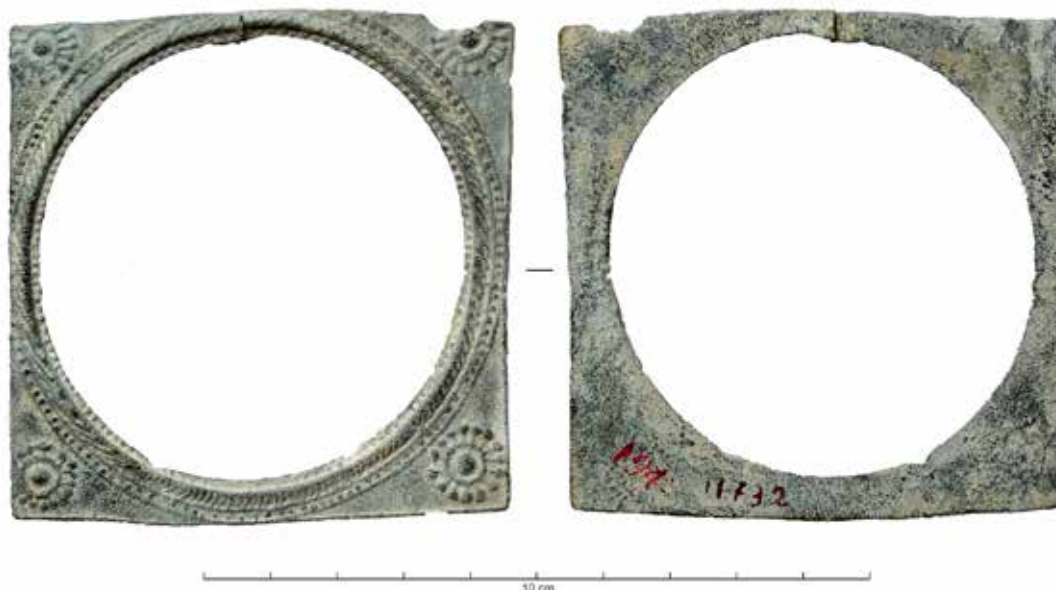


Fig. 239. Cadre quadrangulaire à ouverture circulaire, à décor de grènetis et de lignes hachurées disposées autour de l'ouverture et motifs géométriques dans les écoinçons, appartenant à la variante Y2a : Aquileia [UD] (IT), Aquileia, Mus. Arch. Naz., inv. 11432, L. 76 mm ; l. 76 mm.

Sources : ©Artefacts MRR-4002 : Feugère (M.), coll. Vigier (E.), Miroir en verre (Artefacts : MRR-4002) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=MRR-4002>), page consultée le 09/04/2016.

232 Lloyd-Morgan, 1977, p. 361.

233 Nowotny, 1910, p. 107-128 ; Lloyd-Morgan, 1977, p. 362.

La **variante Y2** est une série plus élaborée de cadres à contour carré avec ouverture centrale circulaire. Certains miroirs, anépigraphiques (**Y2a**), peuvent porter un décor de formes géométriques (MRR-4002) ou figuré (MRR-4017), localisé sur le pourtour de l'ouverture et dans les écoinçons. D'autres portent des inscriptions (**Y2b**), souvent une dédicace à une divinité par le fabricant (MRR-4003, MRR-4030 ; MRR-4031 ; MRR-4032). Certains exemplaires de ces miroirs votifs, dédiés à Aphrodite ou Séléne sont notamment produits dans la ville d'Arles. Dans le cas où un cadre de miroir comporte à la fois un décor géométrique ou figuré et une inscription, il pourra être noté **Y2ab**.

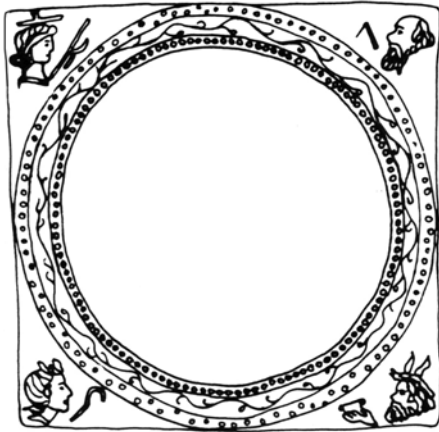


Fig. 240. Cadre quadrangulaire à ouverture circulaire, à décor de grènetis et de pampres autour de l'ouverture et têtes du cortège bachique dans les écoinçons, appartenant à la variante Y2a : Auch (32), sans échelle.

Sources : Barruol, 1987, p. 418, fig. 3.

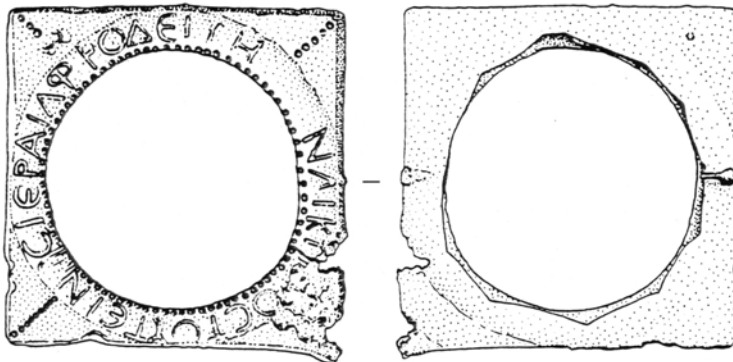


Fig. 241. Cadre quadrangulaire épigraphique en plomb de miroir en verre à ouverture centrale circulaire, inscription grecque dans un cadre circulaire autour de l'ouverture : ΛΙΚΙΝΙΟΥ ΘΟΥΘΕΙΝΟΥ ΙΕΡΑΙΑΦΡΩΔΕΙΩΗ ...Ν, « Licinius Touthenos [a fait cet objet] pour la sacro-sainte Aphrodite, en témoignage de reconnaissance », ligne de grènetis obliques dans les écoinçons, appartenant à la variante Y2b : Loupian, Prés-Bas (34), sans échelle.

Sources : Dessin M. Feugère : Barruol, 1987, p. 415-416, fig. 2.

La **variante Y3** regroupe des miroirs possédant un cadre annulaire plat associé à un manche latéral de section cylindrique. Les exemplaires les plus simples, **variante Y3a** (MRR-4033 et MRR-4042) sont décorés de motifs de rinceaux sur le cadre, tandis que le manche adopte la forme d'une massue d'Hercule reconnaissable à ses nodosités stylisées. Le revers du miroir peut être décoré d'un médaillon en plomb moulé avec une inscription.

Certains miroirs appartenant à la variante Y3 possèdent des excroissances latérales en festons inversés sur le cadre, de part et d'autre du manche : **variante Y3b** (MRR-4041).

La **variante Y3c** se caractérise par un cadre annulaire à bordure radiée combiné à un manche de section cylindrique possédant parfois un décor de nodosités évoquant une massue d'Hercule (MRR-4005).

La **variante Y4** regroupe les miroirs à cadre annulaires et éléments de préhension à sections plates. La **variante Y4a** regroupe des miroirs à cadre annulaire et manche rectangulaire tous deux de section plate (MRR-4037), pouvant posséder deux excroissances latérales de forme variable de part et d'autre du manche.

La **variante Y4b** est similaire à Y4a mais possède un anneau de suspension au sommet du cadre annulaire et des excroissances en volutes plates sur son pourtour (MRR-4038).

La **variante Y4c** possède de petites excroissances plates autour du cadre circulaire (MRR-4036).

2.22.2. Datation argumentée

G. Lloyd-Morgan recense une dizaine d'exemplaires datés du milieu du IIe s. au début du IVe s. ap. J.-C. à Nida [Frankfurt a. M.-Hedderheim] (DE)²³⁴, à Nijmegen (NL)²³⁵, à Ospringe [Kent] (GB)²³⁶ (3 ex.), Mangalia, Collatis (RO)²³⁷, Altbach (DE)²³⁸, Köln, Luxemburger Str. (DE)²³⁹, Enns, Steinpass

234 Nida [Frankfurt a. M.-Hedderheim] (DE), Frankfurt a. M., Museum für Vor- und Frühgeschichte, inv. 19048, datation : 140 – 200 ap. J.-C., période IIB, datation suggérée par la céramique associée, dont des parallèles dans d'autres forts dans la région sont datées de la période antonine (renseignement fourni à G. Lloyd-Morgan par l'équipe du musée de Frankfurt).

235 Bijleveld et al., 1907, p. 2, 14 ; Daniels, Brunsting, 1955, p. 55, n° 109 ; van Buchem, 1971, p. 194, note 3 : Nijmegen, Saint Jorisstraat (NL), Nijmegen, Gemeente Museum Collection, sarcophage, inv. GN B.C.I.94, datation : IIe s. ap. J.-C.

236 Whiting, 1925, p. 87, 95 ; Whiting et al., 1931, p. 97 : Ospringe [Kent] (GB), Ospringe, Maison Dieu, tombe 27, sans inv., datation : IIIe s. ap. J.-C. ; tombe 38, sans inv. (2 ex.), datation : 200 ap. J.-C. ou IIIe s.

237 Lloyd-Morgan, 1977, p. 363 : Mangalia, Collatis (RO), Musée indéterminé, sans inv. (2 ex.), datation : milieu du IIe s. ap. J.-C.

238 Lloyd-Morgan, 1977, p. 486 : Altbach (DE), Trier, Landesmuseum, sans inv., datation : fin du IIe s. ap. J.-C.

239 Köln, Luxemburger Str. (DE), Köln, Römisch-Germanisches Museum, tombe 38, inv. 61:912, sans inv. (2 ex.), datation : fin du IIe s. ap. J.-C., voir Hagen, 1906, p. 410, Taf. XXIV.38 ; Kessler, Oxe, 1932, p. 49, note 4 ; Fremersdorf, 1939, p. 21, Taf. 10.4 ; Lloyd-Morgan, 1977, p. 476.

(AT)²⁴⁰, Enns, Espelmayrfeld (AT)²⁴¹, Hahnentorburg (DE)²⁴², Beauvais, La Joliette (60)²⁴³ et Saint-Albans, *Verulamium* (GB)²⁴⁴.

Un certain nombre de miroirs d'Ostia (IT) dateraient des IV^e et V^e s. G. Tudor a noté un certain nombre de miroirs de l'époque byzantine provenant de Roumanie²⁴⁵. La forme et la technique semblent perdurer : à Birks (SE), des miroirs en verre découverts dans des tombes vikings du IX^e s. pourraient être aisément confondus avec des miroirs romains de Köln (DE) ou de Saalburg (DE)²⁴⁶.

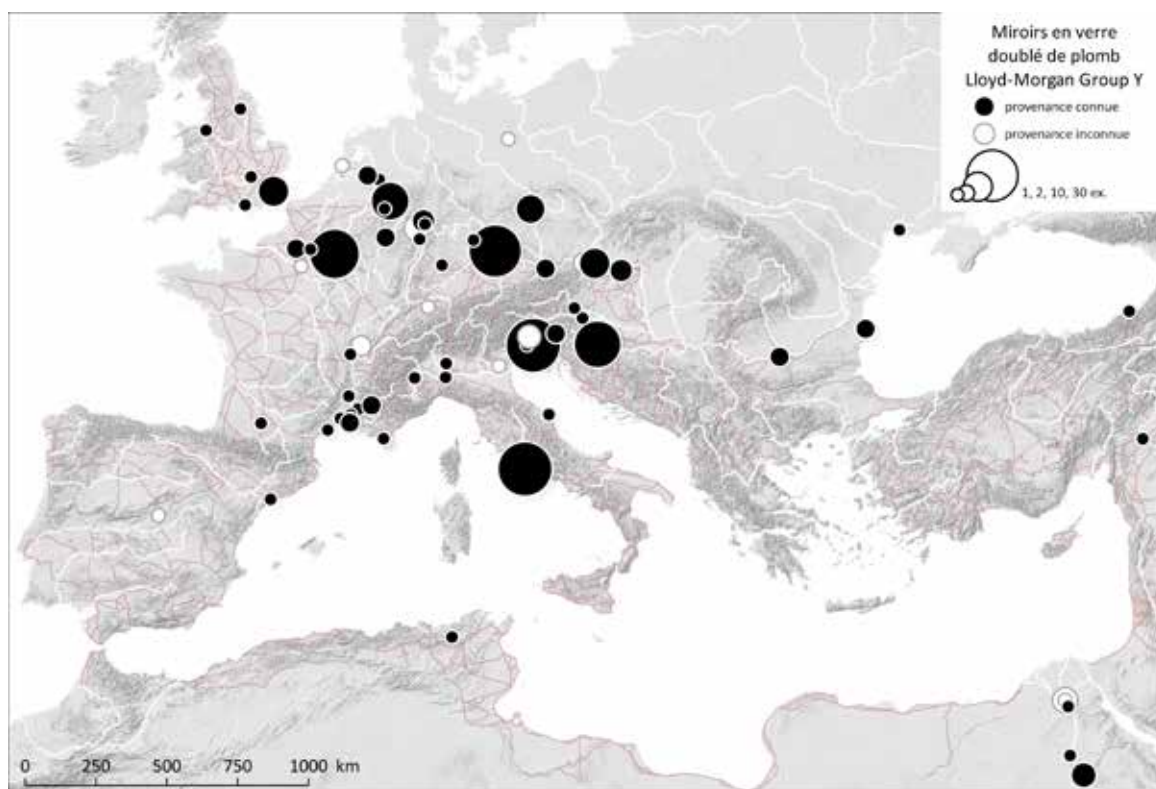


Fig. 242. Carte de répartition des miroirs en verre doublé de plomb du groupe Lloyd-Morgan Y (MRR-4071 ; MRR-4001 ; MRR-4002 ; MRR-4003).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

240 Lloyd-Morgan, 1977, p. 468 : Enns, Steinpass (AT), Linz, Oberösterreichisches Landesmuseum, tombe 25, inv. sp 1963.25, datation : III^e s. ap. J.-C.

241 Kloiber, 1964, p. 70-71, Taf. XXV, n° 5-5a ; Lloyd-Morgan, 1977, p. 468 : Enns, Espelmayrfeld (AT), Linz, Oberösterreichisches Landesmuseum, tombe 70, sans inv., datation : fin du III^e s. ap. J.-C.

242 Hagen, 1906, p. 425-426 Taf. 25.61 ; Michon, 1909, p. 244, n° 28 ; Nowotny, 1910, col. 116 ; Kessler, Oxé, 1932, p. 49, note 5 ; Lloyd-Morgan, 1977, p. 475 : Hahnentorburg (DE), Köln, Römisch-Germanisches Museum, inv. 8686, datation : fin du III^e s. ap. J.-C.

243 Cartier, 1967, p. 141-148, fig. 3-4, pl. 2 ; Duval, 1967, p. 527, n° 8021 ; Lloyd-Morgan, 1977, p. 490 : Beauvais, La Joliette (60), Beauvais, Musée de l'Oise, tombe 3, sans inv. (2 ex.), datation : fin du III^e / début du IV^e s. ap. J.-C.

244 Frere, S.S., 1972, p. 146, n° 180 fig. 52 : Saint-Albans, *Verulamium* (GB), Saint-Albans, *Verulamium* Museum, inv. Ver 59, B I 65 93.

245 Tudor, 1959.

246 Lloyd-Morgan, 1977, p. 363.

2.23. Miroirs de type indéterminé : Lloyd-Morgan Group Z : [MRR-4069](#)

2.23.1. Description morphologique du groupe

Fragment dont le type ne peut pas être identifié avec certitude quand celui-ci est manipulé (pas d'indication de la forme et de la taille originelle) ou bien mention de miroir non décrit ou encore exemplaires perdus.

G. Lloyd-Morgan définit plusieurs variantes en fonction de la finition des faces des fragments.

Le **sous-groupe Za** correspond à des fragments finis sur un côté et laissés bruts de l'autre. Ils pourraient correspondre à des miroirs rectangulaires ou bien des miroirs disques sans bord conservé.

Le **sous-groupe Zb** se caractérise par des fragments finis sur les deux faces et pouvant présenter par exemple un décor de cercles concentriques.

Le **sous-groupe Zc** concerne les fragments dont la mauvaise conservation interdit toute identification plus précise que celle de miroir.

Enfin, le **sous-groupe Zd** regroupe les simples mentions de miroirs dans les publications.

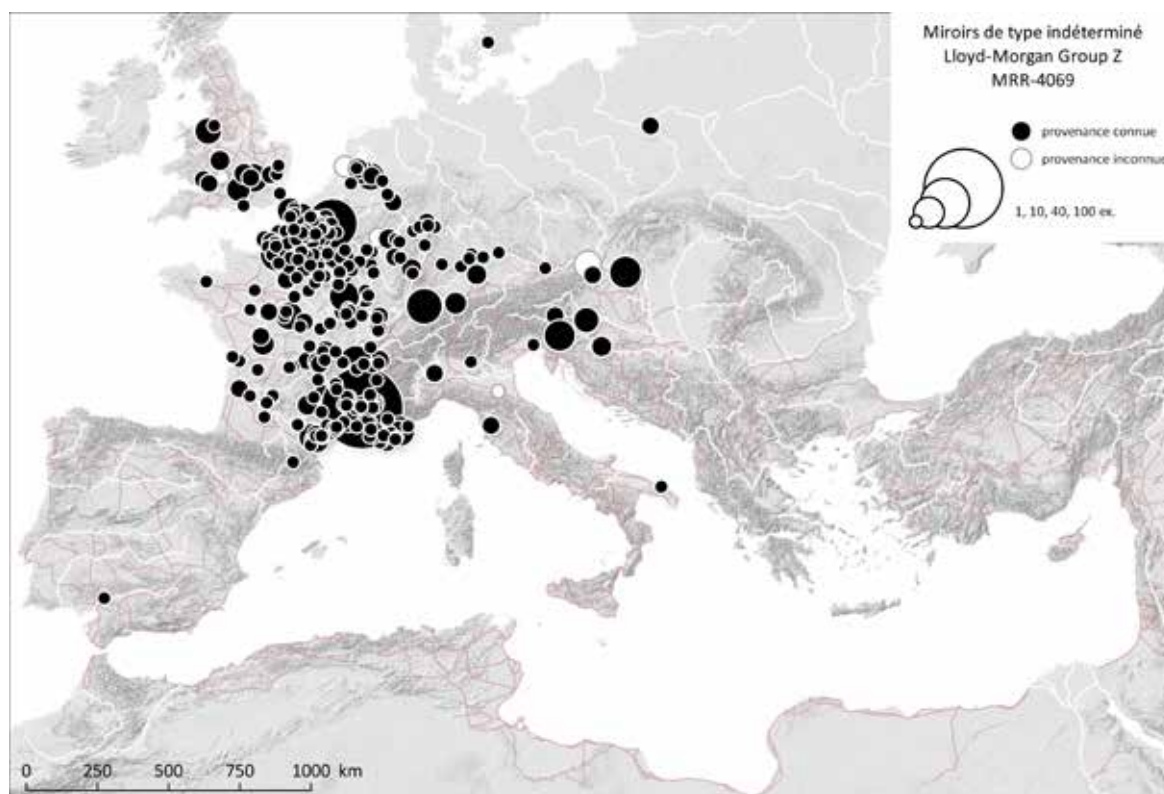


Fig. 243. Carte de répartition des miroirs indéterminés et mentions du groupe Lloyd-Morgan Z (MRR-4069).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

8. LES CUILLÈRES-SONDES

Cuillère-sonde : Instrument double utilisé pour prélever, mélanger, appliquer et broyer des substances cosmétiques ou médicamenteuses ou utilisé pour nettoyer, sonder ou explorer des plaies en chirurgie.

1. Aspects méthodologiques spécifiques

1.1. Vocabulaire descriptif

Instrument double, le plus souvent en alliage cuivreux¹, constitué d'une tige terminée par une petite cuillère allongée, parfois dite cuilleron, et une extrémité olivaire, aussi dite sonde (Fig. 130). Le traitement du cuilleron, de la tige, de leur jonction ou attache et de l'extrémité olivaire peut varier. Le lecteur trouvera en annexe le détail de la terminologie adoptée pour les différentes sections, les traitements de surface, les moulures et la modénature accompagnée de schémas (cf. annexe : codification des moulures).

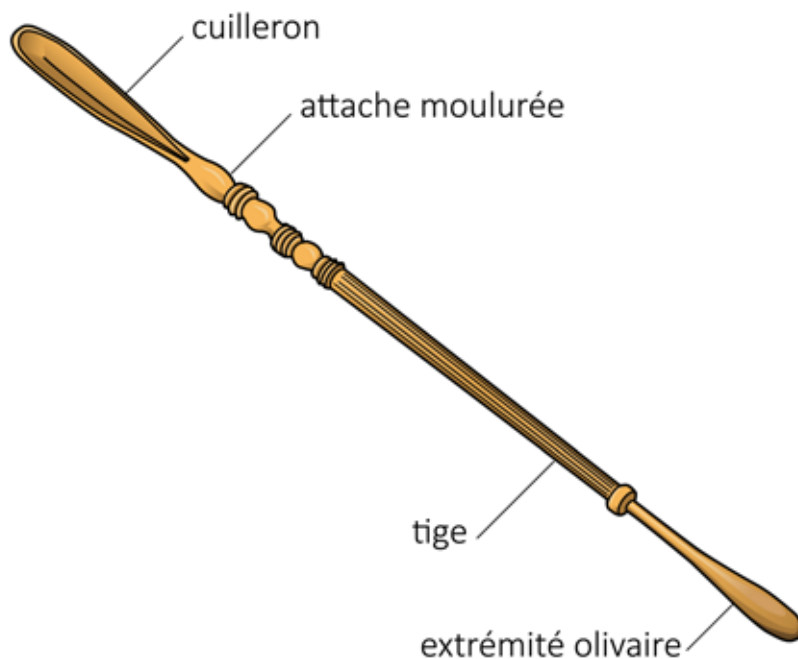


Fig. 244. Dénomination des parties constitutives d'une cuillère-sonde.

¹ Exceptionnellement, les matières dures d'origine animale sont utilisées.

1.2. Critères d'identification

L'identification des cuillères-sondes à l'état fragmentaire peut être délicate pour les archéologues et le classement typologique précis est parfois compromis par la fragmentation, l'oxydation trop importante du métal ou par la mauvaise qualité de la documentation graphique. Les cuillerons allongés avec ou sans tige ont été identifiés comme fragments de cuillères-sondes. En revanche, les tiges lisses ou moulurées appartenant à des instruments doubles et les extrémités olivaires isolées ont été classées parmi les instruments doubles indéterminés pour ne pas les attribuer à tort à la catégorie cuillère-sonde, spatule-sonde ou curette-sonde.

1.3. Méthode de quantification

D'une manière générale, le dénombrement des cuillères-sondes fragmentaires (quantification du NMI) s'effectue en fonction du matériau, du type, des dimensions des individus et de l'élément distinctif qu'est le cuilleron.

1.4. Travaux antérieurs sur les cuillères-sondes

L'étude la plus détaillée à ce jour portant sur la typologie des cuillères-sondes a été réalisée par E. Riha en 1986. Les 115² exemplaires de *Löffelsonden* du *corpus* d'Augst ont été classés en 8 variantes (Fig. 131). La distinction entre les différentes variantes se fait principalement selon le traitement reçu par la tige de l'instrument (variantes A, B, D, E) mais également suivant la forme de l'attache du cuilleron (variante C et F) et la taille du cuilleron (variante H).

Variantes Riha (1986)	Définition
A	'mit Einlagen'
B	'mit tordiertem Schaft'
C	'mit abgeflachtem Hals und Fortsätzen'
D	'mit kanneliertem Schaft'
E	'mit glattem Schaft'
F	'mit langem Hals'
G	'mit einfachem Knoten'
H	'mit grosser Laffe'
-	Undefinierbare Bruchstücke

Fig. 245. Typologie des cuillères-sondes développée par E. Riha.

Sources : d'après Riha, 1986, Taf. 39-49.

² L'auteur a classé de manière arbitraire 28 *specilla* fragmentaires conservant seulement leur extrémité olivaire et une partie de leur tige avec les cuillères-sondes plutôt qu'avec les spatules-sondes, les curettes-sondes ou les sondes. On ne les prend donc pas en compte ici. Deux objets fragmentaires identifiés comme spatules-sondes par l'auteur peuvent en fait être rattachés aux cuillères-sondes de la variante Riha C.

En 1994, dans le catalogue des instruments chirurgicaux du Musée de Naples, L.J. Bliquez considère les cyathiscomèles comme une variation des spatules-sondes³. Parmi la quarantaine d'exemplaires recensés, les différentes formes de cuillères-sondes rencontrées ne sont pas ordonnées en une véritable typologie. L'auteur remarque cependant les différents traitements de la tige, qui est « souvent striée » et parfois décorée d'incrustations d'argent, ainsi que la section variable du cuilleron oblong (arrondie ou angulaire). Il note aussi l'existence d'une grande variété de moules composées d'anneaux de tailles et de formes variées, arrangés de différentes façons « pour augmenter l'effet esthétique ». Les descriptions individuelles - réduites au minimum - et les photographies sans section ne permettent pas toujours d'intégrer avec précision les objets de ce catalogue au sein de la typologie adoptée dans ce travail. La démarche de L.J. Bliquez consiste en effet à mettre en rapport objets archéologiques et descriptions dans la littérature médicale antique, dans le sillage de ce qui avait été entrepris par J.S. Milne⁴ en 1907. Ses travaux portent davantage sur la recherche des usages médicaux des diverses formes d'instruments et leurs noms antiques que sur la typo-chronologie. En 2003, dans un article consacré spécifiquement aux cuillères-sondes, il recense les différents noms grecs et latins donnés à ces instruments doubles et les opérations chirurgicales dans lesquelles ils sont utilisés⁵ (voir *infra*, partie 3.4).

1.5. Choix typologiques

Le présent travail suit la typologie mise en place par E. Riha puisque celle-ci est la plus communément utilisée⁶ par les spécialistes des objets, avec parfois quelques erreurs d'identification et qu'elle recouvre la très grande majorité des formes rencontrées. De nombreuses cuillères-sondes de type Riha F, G ou H, qui comportent une tige lisse, sont classées par certains auteurs dans le type Riha E. Autre obstacle, cuillères et spatules-sondes sont souvent confondues : elles font pourtant l'objet de deux classements distincts. Le fait que les mêmes lettres soient employées pour nommer les variantes dans ces deux typologies entraîne des confusions.

Le système de classement des cuillères-sondes est basé sur des critères non uniformes (traitement de la tige, forme de l'attache ou taille du cuilleron) et parfois non objectivés par l'auteur. De ce fait, on propose ici de restructurer certains types aux définitions les plus englobantes⁷ en définissant des variantes à l'intérieur de ceux-ci, notamment en vue d'affiner la datation et la répartition spatiale des plus fréquents (Fig. 132). Ainsi, l'utilisation de l'expression « variante C2 » signifie qu'il s'agit de la variante 2 au sein du type Riha C.

3 Bliquez, Jackson, 1994, p. 48-49.

4 Milne, 1907.

5 Bliquez, 2003.

6 On peut ici citer, de manière non exhaustive, quelques études portant sur les objets liés à la médecine et/ou aux soins du corps traitant des cuillères-sondes et se référant à la typologie d'E. Riha : Hirt Raj, 2000 ; Bertrand, 2003 ; Weisse, 2004 ; Fort et al., 2016.

7 Par exemple, le type Riha E, le plus fréquent, regroupe des cuillères-sondes dont la seule caractéristique commune est de comporter une tige lisse.

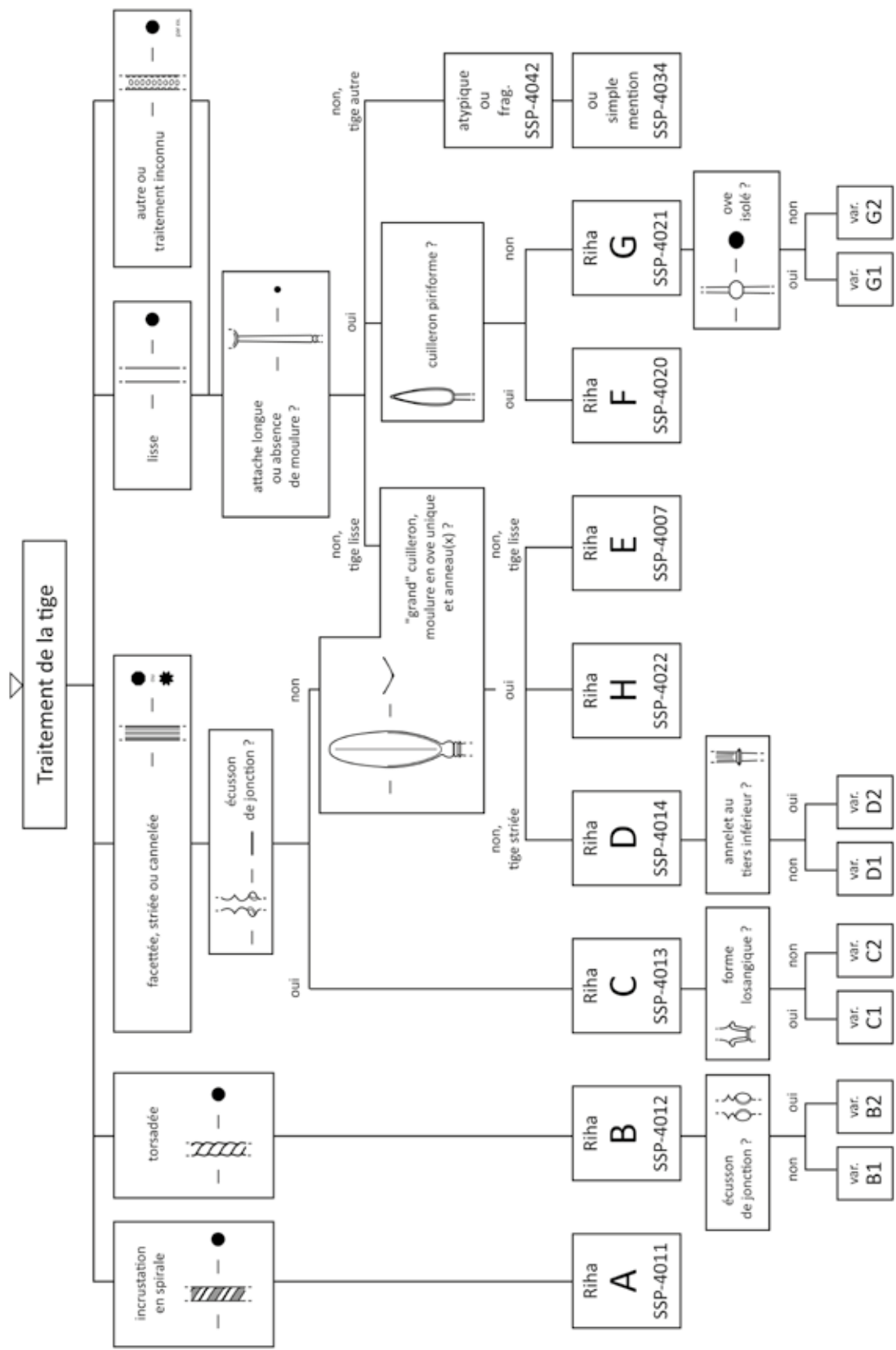


Fig. 246. Classement typologique des cuillères sondes.

2. Etude typo-chronologique

2.1. Cuillères-sondes de type Riha A : tige à décor niellé en spirale : SSP-4011

2.1.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double pourvu d'une tige de section circulaire parfois surmontée d'un élément en forme de balustre et d'une moulure annulaire. Il possède un cuilleron ovale et allongé à une extrémité et à l'autre un épaissement en forme d'olive. La caractéristique principale de ce type est la présence d'un décor niellé incrusté, enroulé en spirale autour de la tige⁸ et d'éléments intermédiaires en forme de balustre (Fig. 133)⁹. Les exemplaires dont l'attache est ornée d'incrustations de nielle mais dont la tige est ornée de petits picots bouletés ont tout de même été classés dans ce type A par E. Riha. Cependant, ceux dont l'attache est longue et le cuilleron piriforme (ovale à l'attache et se terminant en pointe) sont classés dans le type Riha F (voir *infra* partie 2.61, type SSP-4020). Il faut également veiller à distinguer le type Riha A du type Riha B, qui possède une tige torsadée (voir *infra* partie 2.22, type SSP-4012).

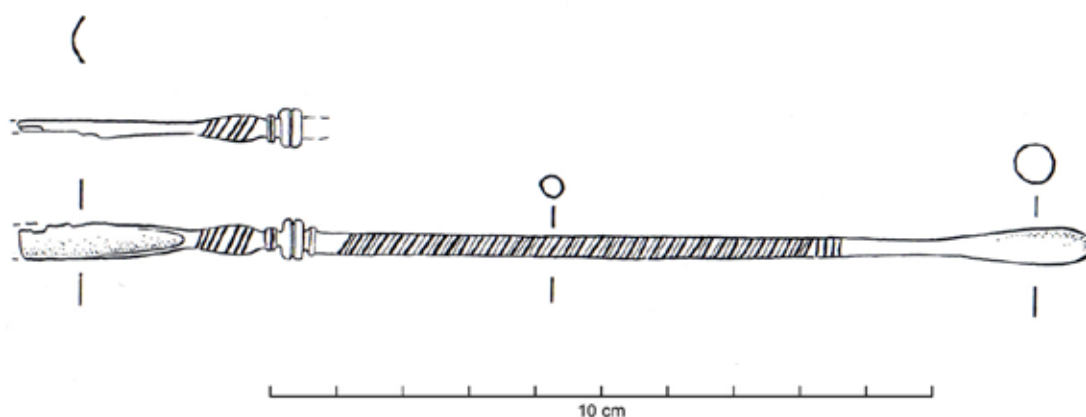


Fig. 247. Cuillère-sonde à tige à décor niellé en spirale de type Riha A : Augst [BL] (CH).

Source : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 68, Taf. 39, n° 413.

⁸ Ce type de décor rappelle celui des aiguilles à cataracte découvertes à Montbellet, gué de Jean-de-Saône (71) (AIC-4010).

⁹ Riha, 1986, p. 68, Taf. 39, n° 413 : Augst [BL] (CH), Augst, Römermuseum, inv. 07.1668, L. act. 163 mm.

2.1.2. Datation argumentée

L'ensemble de l'empire livre 43 exemplaires du type Riha A en l'état actuel des recherches, dont la plupart est issue de découvertes et de fouilles anciennes de datation parfois très large. Sur les 18 attestations recensées dans la zone étudiée, seules 2 proviennent de contextes datés (Fig. 134).

En l'état actuel des données, les attestations les plus précoces proviennent de l'*insula* 31 d'Augst [BL] (CH) en Germanie Supérieure. Un exemplaire appartenant à la variante à picots¹⁰ est stratigraphiquement daté de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., dans un contexte où ont également été mis au jour un as républicain et de la céramique tibéro-claudienne. Un second exemplaire¹¹ provient d'un niveau daté du milieu du I^{er} s. ap. J.-C. par la céramique, datée entre 50 et 65, voire 70 ap. J.-C. Un troisième exemplaire¹² provient de l'*insula* 22, d'une couche datée entre la seconde moitié du I^{er} et le début du II^e s. ap. J.-C. par la céramique associée. Un quatrième exemplaire très fragmentaire¹³ provient de la *regio* 17C : la céramique associée est datée de la seconde moitié du I^{er} au III^e s. ap. J.-C.

En Aquitaine, une cuillère-sonde du type Riha A a été mise au jour dans un sondage au lieu-dit Verneuil, sur la commune de Migné-Auxances (86)¹⁴ dans lequel les restes de structures bâties (cave, hypocauste, possible sanctuaire domestique) ont été interprétés comme appartenant à une villa. Le mobilier date l'occupation principale du site entre le I^{er} et le III^e s. ap. J.-C.

En Italie, 4 exemplaires provenant de Pompéi (IT) sont conservés au musée de Naples¹⁵ ce qui atteste l'existence du type avant 79 ap. J.-C. Dans le sud de l'Italie, une telle cuillère-sonde a été mise au jour dans l'*instrumentarium* chirurgical dans la tombe 17 de la nécropole de San Vito à Luzzi [Cosenza] (IT)¹⁶, datée de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. La datation de cet ensemble peut être affinée par la présence d'un *dupondius* de Vespasien, qui fournit un *terminus post quem* entre 69 et 79 ap. J.-C.

En Gaule Belgique, une incinération [Grab 14] fouillée à Wederath [Kr. Bernkastel-Wittlich] (DE)¹⁷ livre un exemplaire du type Riha A. La sépulture est datée de la fin du I^{er} au début du II^e s. ap. J.-C. par E. Künzl. La présence d'un as de Vespasien frappé en 77-79 à *Lugdunum* offre un *terminus post*

10 Riha, 1986, p. 68, Taf. 39, n° 417 : Augst, *Insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 61.5320, L. c. 80 mm, F K 336, 1/50.

11 Riha, 1986, p. 68, Taf. 39, n° 416 : Augst, *Insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 65.851, L. act. 125 mm, FK 5108, c. 50-65/70 ?

12 Riha, 1986, p. 68, Taf. 39, n° 415 : Augst, *Insula* 22 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 66.1566, L. act. 128 mm, FK 5941, 50/120.

13 Riha, 1986, p. 68, Taf. 39, n° 420 : Augst, *Regio* 17C [BL] (CH), Römermuseum, inv. 80.14834, L. act. 21 mm, FK B 4056, 50/300.

14 Bertrand, 2003, p. 164, pl. XXIII, 1 : Migné-Auxances, Verneuil (86), villa, 1/300.

15 Bliquez, Jackson, 1994, p. 145, 149-150, 152, 146, 167-168 et 178, ill. 81 : Pompei (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 77799, L. 175 mm ; inv. 78139D, L. 167 mm ; inv. 78138B, L. 173 mm ; inv. 78146c ou 78147D, L. 173 mm, *TAQ* 79 ap. J.-C. (4 ex.)

16 Künzl, 1983, p. 107, Abb. 85, n° 5 ; Künzl, 2002a, p. 465, n° 23, sans ill. ; Krause, 2009, Taf. 7, n° 5 : Luzzi, San Vito [Cosenza] (IT), Ziegelgrab 17, Körpergrab, Arztgrab, 69/100.

17 Künzl, 1983, p. 72, Abb. 46, n° 4 : Wederath [Kr. Bernkastel-Wittlich] (DE), Trier, Rheinisches Landesmuseum, 77-79/120.

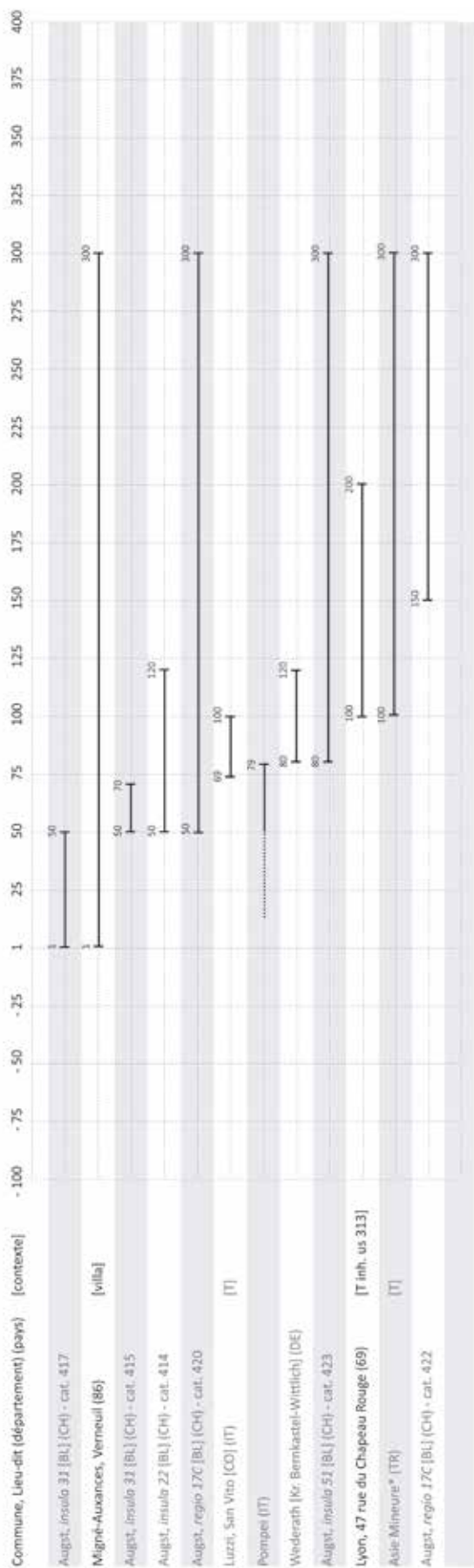


Fig. 248. Répartition chronologique des cuillères-sondes de type Riha A (SSP-4011) issues de contextes datés.

quem pour cet ensemble. En Germanie Supérieure, un exemplaire fragmentaire de l'insula 51 d'Augst [BL] (CH)¹⁸ provient d'un contexte daté entre la fin du Ier et le IIIe s. ap. J.-C. par la céramique associée.

En Lyonnaise, une cuillère-sonde de ce type - dont n'est conservé que le cuilleron et une partie de l'attache renflée et incrustée - provient d'une inhumation en cercueil cloué [us 313] datée du IIe s. ap. J.-C. de la nécropole du 47 rue du Chapeau Rouge à Lyon (69)¹⁹.

Enfin, en Germanie Supérieure, un autre exemplaire fragmentaire²⁰, daté de la seconde moitié du IIe au IIIe s. ap. J.-C. par la céramique associée provient de la regio 17C à Augst [BL] (CH). A Mainz (DE) est conservé un exemplaire complet daté des IIe et IIIe s. ap. J.-C. par E. Künzl. Cet objet proviendrait d'une tombe d'Asie Mineure* (TR)²¹.

18 Riha, 1986, p. 68, Taf. 39, n° 423 : Augst, *Insula* 51 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 69.12117, L. act. 81 mm, FK A 1641, 80/300, avec cat. 188 (broyeur en os) et cat. 286 (cure-oreille).

19 Bouvier, 2000 ; Vigier, 2012, pl. 066, n° 199 : Lyon, Rue du Chapeau-Rouge (69), Musée Gallo-Romain de Fourvière, inv. 2000-1-26, L. act. 48,6 mm, secteur I, US 313, obj. 62, inhumation, 100/200.

20 Riha, 1986, p. 68, Taf. 39, n° 422 : Augst, *Insula* 51 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 74.8718, L. act. 88 mm, FK A 6807, 150/300.

21 Künzl, 2002b, p. 40, Taf. 41, B134 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38351, L. 121 mm, funéraire, 100/300, sans argument de datation.

Le type Riha A est ainsi attesté dès la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Il est possible d'observer un certain décalage selon les provinces (Fig. 135). Dans l'ensemble de l'empire, la période de rejet maximale a lieu dès le troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C., tandis que dans la zone étudiée, celle-ci intervient plus tardivement, durant le premier quart du II^e s. ap. J.-C. Après ces dates, leur présence décroît nettement jusque dans le premier quart du III^e s., puis de manière plus progressive jusqu'à la fin du III^e s. ap. J.-C.

La répartition spatiale et la chronologie des attestations (Fig. 135 et Fig. 136) permettent de proposer l'existence d'au moins un atelier peut-être situé en Italie ou en Germanie Supérieure et fonctionnant durant le I^{er} s. ap. J.-C. ou sa seconde moitié. L'absence du type en Gaule Belgique semble être dû à l'état de la recherche. La présence du type en Italie et deux exemplaires provenant d'Asie Mineure (TR) et de Syrie (SY) laissent en effet entrevoir la possibilité d'une diffusion bien plus large.

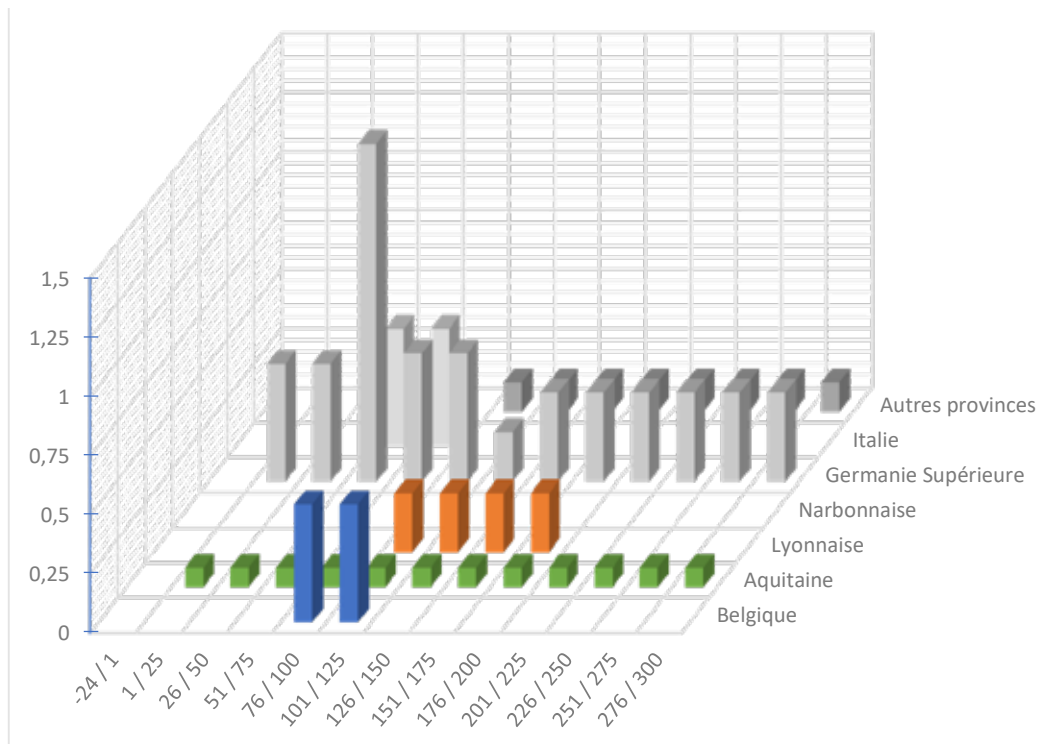


Fig. 249. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des cuillères-sondes de type SSP-4011 issues de contextes datés (11 NMI ; non datés et non représentés : Belgique : 1 ; Aquitaine : 3 ; Lyonnaise : 12 ; Narbonnaise : 1 ; Germanie Inférieure 1 ; Germanie Supérieure : 5 ; Italie : 4 ; autres provinces : 1).

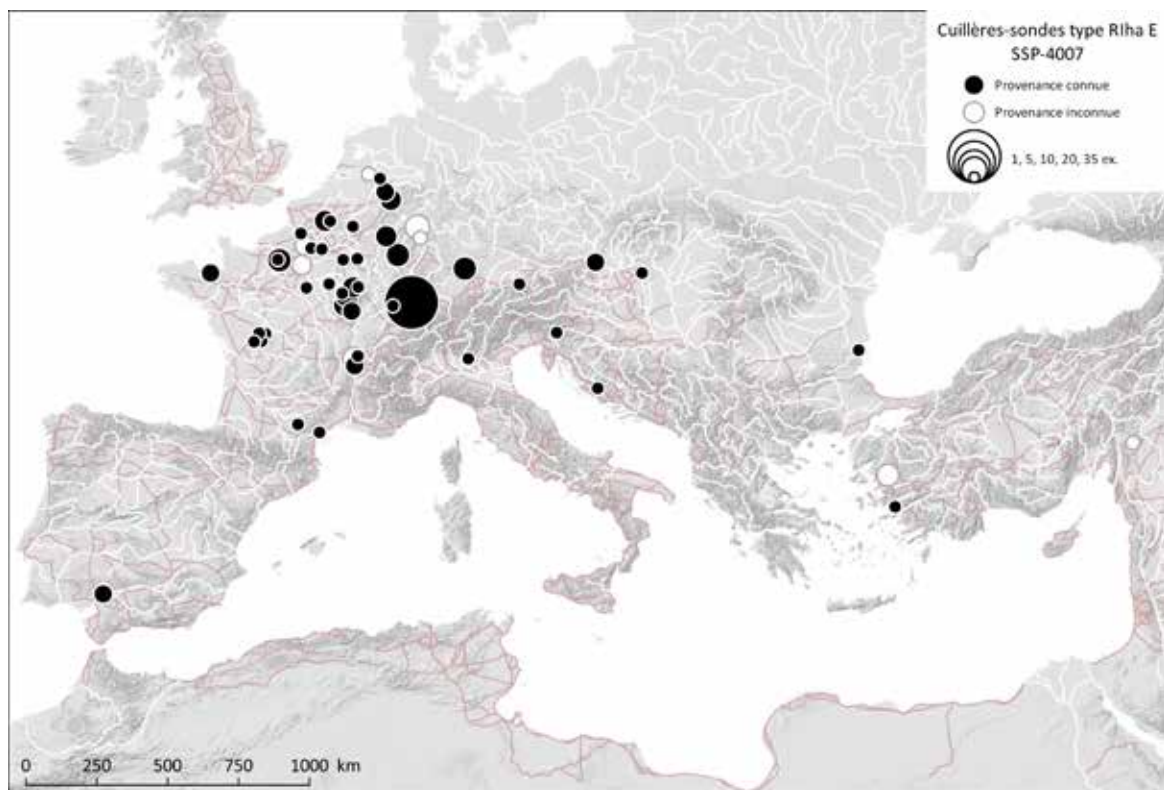


Fig. 250. Carte de répartition des cuillères-sondes de type Riha E à tige lisse (SSP-4007).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.2. Cuillères-sondes de type Riha B : tige torsadée : SSP-4012

2.2.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double pourvu d'une tige torsadée ou incisée en spirale, possédant à une extrémité un petit cuilleron ovale allongé et à l'autre un épaississement en forme d'olive. L'attache du cuilleron, assez longue, peut être lisse ou moulurée. La caractéristique principale de ce type reste cependant sa tige torsadée (Fig. 137)²².

Les cuillères-sondes dont l'attache est constituée par une simple série de moulures sont regrou-

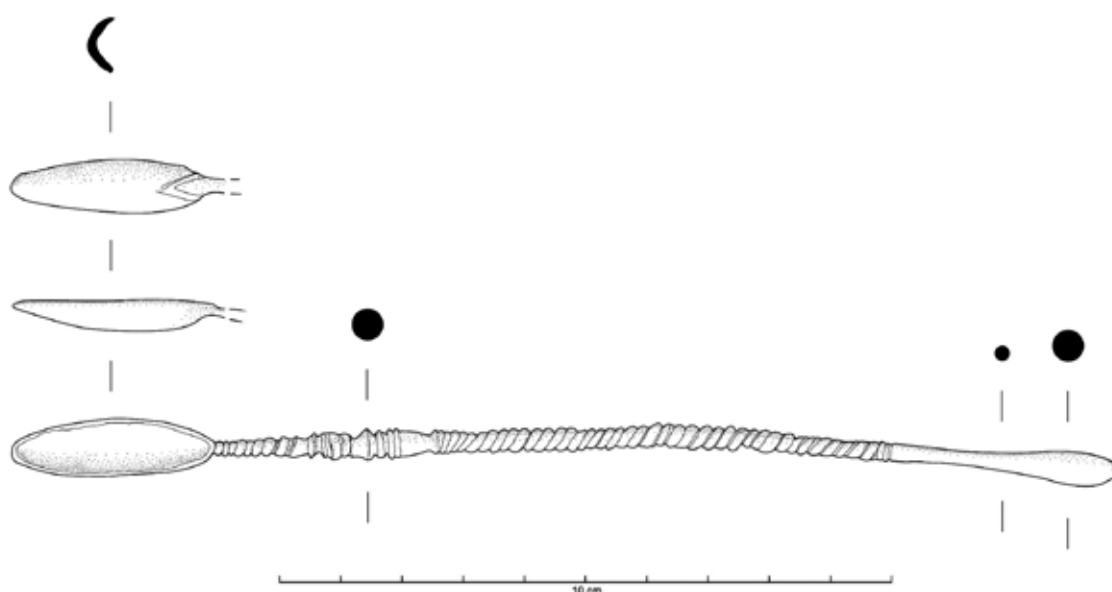


Fig. 251. Cuillère-sonde à tige torsadée de type Riha B, variante B1 : Lyon* (69).
 pées au sein de la variante B1. De rares exemplaires, morphologiquement très proches, sont réalisés en os (SSP-4041). Les exemplaires présentant ces caractéristiques ainsi que deux appendices latéraux et/ou un écusson à la jonction du cuilleron sont classés dans la variante B2 (Fig. 138)²³.

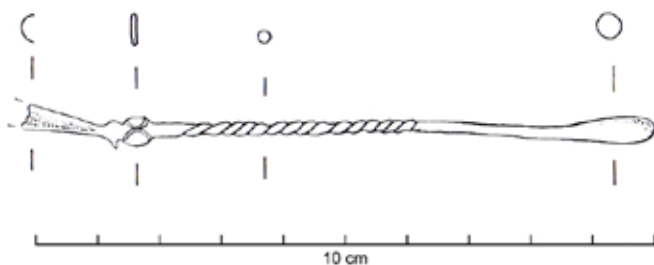


Fig. 252. Cuillère-sonde à tige torsadée, écusson et appendices latéraux à la jonction du cuilleron, variante B2 : Augst, *insula* 34 [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 68, Taf. 39, n° 426.

22 Boucher et al., 1980, Br 678 ; Tuzi, 2000, p. 104, pl. LXXIII, n° 355 ; Vigier, 2012, pl. 66, n° 200 : Lyon* (69), Lyon, Musée Gallo-Romain de Fourvière, Fonds Ancien, inv. Br 678, L. 182,5 mm.

23 Riha, 1986, p. 68, Taf. 39, n° 426 : Augst [BL] (CH), Römermuseum, inv. 07.1670, L. act. 102 mm, var. B2.

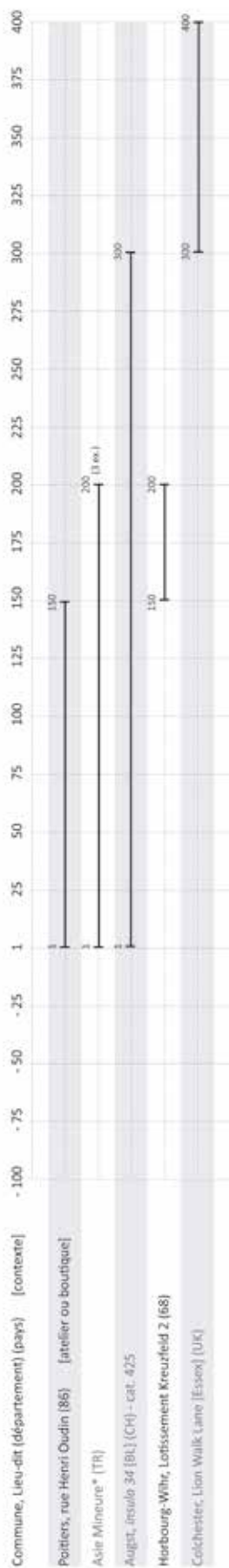


Fig. 253. Répartition chronologique des cuillères-sondes de type Riha B (SSP-4012) issues de contextes datés.

2.2.2. Datation argumentée

L'ensemble de l'empire livre 27 exemplaires du type Riha B en l'état actuel des recherches. Les exemplaires issus de contextes datés sont rares puisque la plupart proviennent de fouilles et de découvertes anciennes. Sur les 17 attestations recensées dans la zone étudiée, seules deux proviennent d'un contexte daté.

En Aquitaine, un exemplaire en os (SSP-4041) provient de Poitiers (86)²⁴, où cinq boutiques et un atelier de tabletier ont été fouillés rue Henri Oudin. L'occupation du site se situerait entre le début du I^{er} et le milieu du II^e s. ap. J.-C., mais le mobilier est dépourvu de contexte stratigraphique. En Asie mineure* (TR)²⁵, trois exemplaires (var. B1) conservés au RGZM de Mainz (DE) sont datés des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. par E. Künzl. En Germanie Supérieure, un exemplaire (var. B1) a été découvert dans l'*insula* 34 d'Augst [BL] (CH)²⁶ dans un contexte daté entre le I^{er} et le III^e s. ap. J.-C. par le mobilier céramique associé. À Horbourg-Wihr, lotissement Kreuzfeld II (68)²⁷ un exemplaire (var. B2) provient d'un niveau de sol [us 1245] daté de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. Enfin, en Bretagne, un exemplaire (var. B2) provient d'un cellier du site de Lion Walk Lane à Colchester [Essex] (UK)²⁸ dans un niveau rattaché à la période 5 du site J, datée des III^e et IV^e s. ap. J.-C. Bien que peu représenté dans les contextes datés, le type Riha B est attesté aux I^{er} et II^e s. ap. J.-C. (Fig. 139). Dans la zone étudiée, la période maximale de rejet semble avoir lieu dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Hors de cette zone, les derniers rejets interviennent jusque dans le IV^e s. ap. J.-C.

La répartition spatiale des attestations (Fig. 141) de ce type peu représenté semble, en l'état actuel des données, centrée au nord des Alpes, en Gaule Lyonnaise, Belgique et en Germanie Supérieure. Son absence en Aquitaine est peut-être dû à l'état de la recherche. Trois exemplaires provenant d'Asie Mineure (TR) et un de Syrie (SY) laissent toutefois entrevoir la possibilité d'une diffusion bien plus large.

24 Bertrand, 2003, p. 174, pl. XXIII, n° 2 ; Bertrand, 2008, p. 105, fig. 5, n° 3 : Poitiers, rue Oudin (86), Dépôt SRA, L. act. 128,7 mm, atelier ou boutique, 1/150.

25 Künzl, 2002b, p. 35, Taf. 34-35, B81, B85-B86 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38298, L. 147 mm, var. B1 ; inv. O.38307, L. 143 mm, var. B1 ; inv. O.38290, L. 138 mm, var. B1 (3 ex.)

26 Riha, 1986, p. 68, pl. 9, n° 425 : Augst, *insula* 34 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 77.18115, L. act. 110 mm, FK B 802, 1/300, avec cat. 37 (miroir groupe Lloyd-Morgan Z, qui pourrait appartenir au groupe F)

27 Higelin, « Le métal », in : Alberti et al., 2015, p. 231, 274, n° 316 : Horbourg-Wihr, lotissement Kreuzfeld II (68), inv. 5490-MCU-1245-1 (10375), L. act. 92 mm, D. 5 mm, niveau de sol [us 1245], secteur 18, 150/200.

28 Crummy, 1983, p. 60, fig. 64, n° 1917 : Colchester [Essex] (UK), inv. SF LWC 1148(C), B609, L. act. 72 mm, Cellar, period 5, 300/400, var. B2.

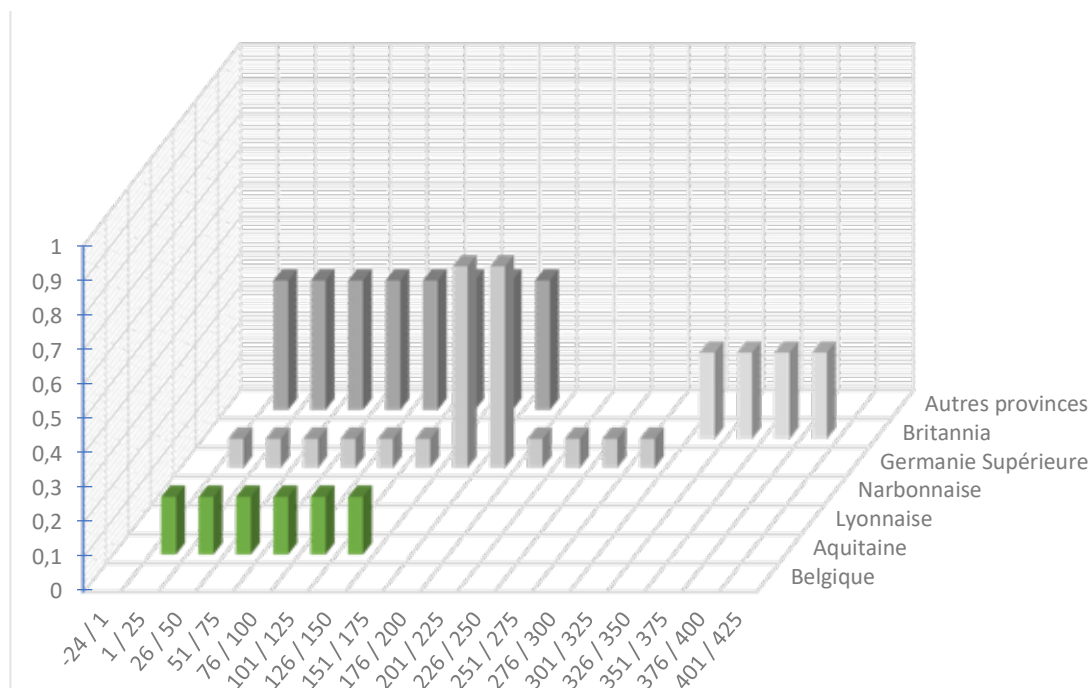


Fig. 254. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des cuillères-sondes de type SSP-4012 (alliage cuivreux) et SSP-4041 (os) issues de contextes datés (7 NMI ; non datés et non représentés Belgique : 4 ; Lyonnaise : 7 ; Narbonnaise : 1 ; Germanie Supérieure : 2 ; Italie : 1 ; autres provinces : 2 ; provenance inconnue : 3).

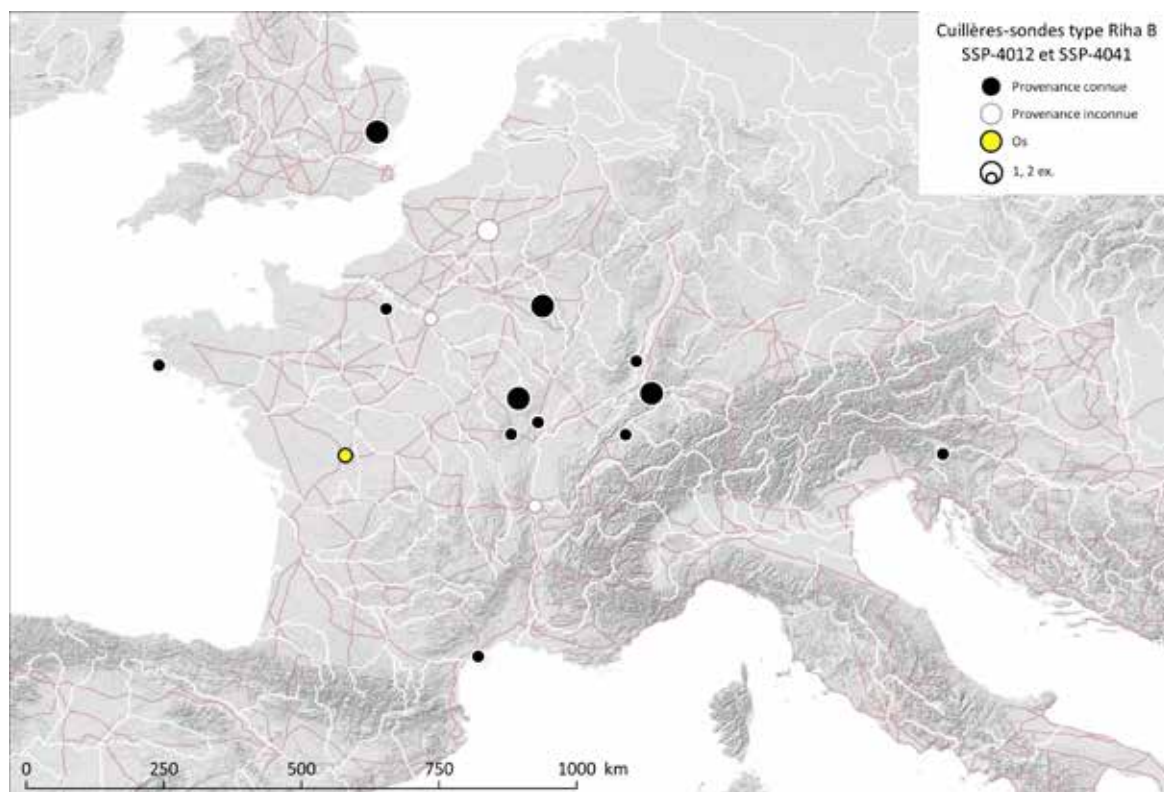


Fig. 255. Carte de répartition des cuillères-sondes de type Riha B à tige torsadée (SSP-4012 et SSP-4041).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.3. Cuillères-sondes de type Riha C : à écusson de jonction : SSP-4013

2.3.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double constitué d'une tige cannelée présentant parfois une moulure, possédant à une extrémité un cuilleron ovale et allongé et à l'autre un épaississement en forme d'olive. Les caractéristiques principales de ce type sont une attache de cuillère aplatie – parfois dit écusson de jonction – qui présente au moins deux appendices latéraux, parfois soulignés d'un trait, ainsi qu'une tige cannelée ou facettée.

La variante C1 possède un écusson de jonction losangique à trapézoïdal dont les pointes peuvent être bouletées ou en volute soulignée d'un trait partant de la moulure inférieure (Fig. 142)²⁹.

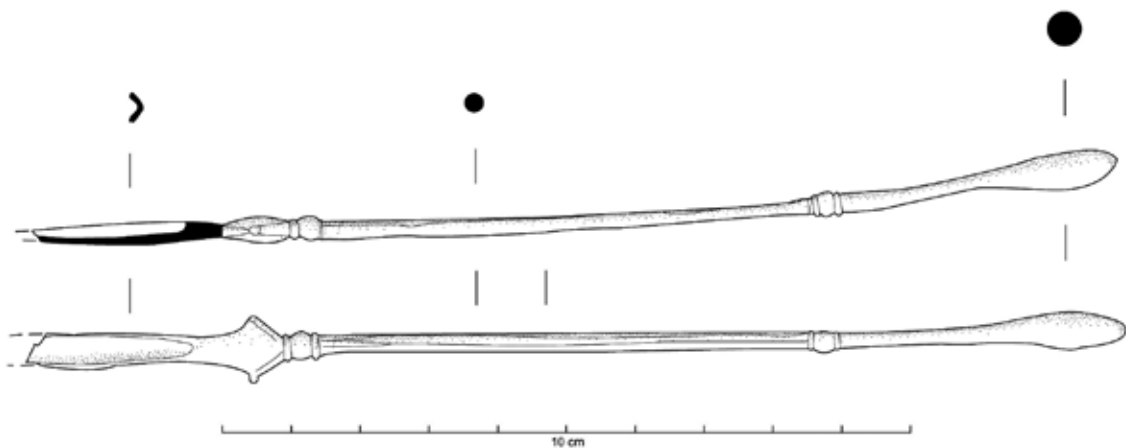


Fig. 256. Cuillère-sonde à écusson de jonction losangique et tige facettée de type Riha C, variante C1 : Lyon* (69).

La variante C2 se distingue par son attache en écusson de jonction plus ou moins développé et surmonté de petits ergots (Fig. 143)³⁰. La forme de l'écusson peut varier, mais ce dernier est

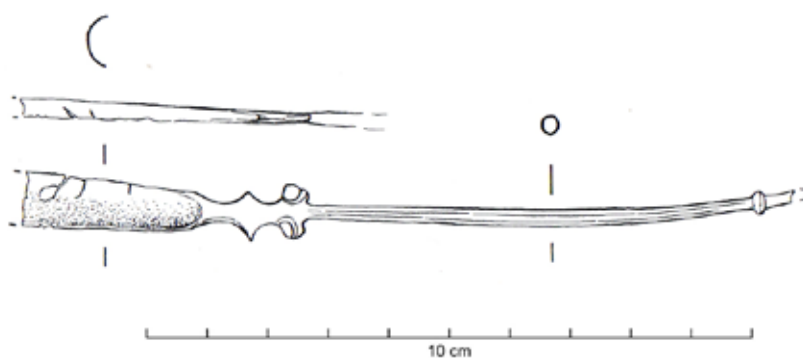


Fig. 257. Cuillère-sonde à écusson de jonction et tige facettée de type Riha C, variante C2 : Augst [BL] (CH).

presque toujours orné d'incisions en arc de cercle. Sur la plupart des exemplaires, il s'agit d'appendices latéraux arrondis. Plus rarement, cet écusson prend une forme ovale à circulaire, voire exceptionnellement celle d'un médaillon historié³¹.

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 69, Taf. 40, n° 435.

29 Boucher et al., 1980, Br 679 ; Vigier, 2012, pl. 67, n° 201 : Lyon* (69), Lyon, Musée Gallo-Romain de Fourvière, Fond ancien, inv. Br 679, L. 158,5 mm, var. C1.

30 Riha, 1986, p. 69, Taf. 40, n° 435 : Augst, *Regio 5B* [BL] (CH), Römermuseum, inv. 67.17878, L. c. 128 mm, FK 8059, monnaie : *TPQ* Vespasien 69-79, var. C2.

31 Bourgeois, Sikora, 1982, p. 241-248 ; Provost, 1988, p. 56, n° 41 ; Roux, 2013, p. 149, pl. 57, Cat. n° 1165 : Pouillé, Les Bordes (41), Thésée, Musée archéologique, L. 181 mm, var. C2, médaillon discoïdal : buste

Les exemplaires qui présentent cet écusson de jonction arrondi et une tige torsadée sont classés dans le type Riha B, variante B2 (voir *supra* part2.22.2, SSP-4012).

2.3.2. Datation argumentée

L'ensemble de l'empire livre 53 exemplaires du type Riha C, dont peu sont issus de contextes datés. Sur les 35 attestations recensées dans la zone étudiée, seules 5 proviennent de contextes datés.

En l'état actuel des données, les attestations les plus précoces sont datées du milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. (Fig. 144). À Lyon (69), une couche de démolition [us 563] de la Z.A.C. Saint-Vincent - 1 rue Bouteille³², dont le *terminus post quem* est placé dans les deux derniers tiers du 1^{er} s. ap. J.-C., a livré un exemplaire appartenant à la variante C1. Une autre attestation de cette variante provient des couches de destruction des boutiques de la terrasse inférieure du site de la rue des Farges³³ [espace D1], datées du milieu du 1^{er} s. ap. J.-C., sous Claude.

En Germanie Supérieure, Augst [BL] (CH) livre six exemplaires de la variante C1. Dans l'*insula* 22³⁴, une monnaie fournit un *terminus post quem* sous Claude (41-54 ap. J.-C.) pour le contexte d'un premier exemplaire. L'*insula* 30 en livre deux autres : l'un³⁵ dans un niveau dans lequel la céramique associée permet de proposer un *terminus post quem* dans les décennies centrales du 1^{er} s. ap. J.-C., l'autre³⁶ dans une couche datée du troisième quart du 1^{er} s. ap. J.-C. Un quatrième exemplaire provient d'un niveau de la *regio* 5B³⁷ pour lequel une monnaie de Vespasien fournit un *terminus post quem* à situer entre 69 et 79 ap. J.-C. Un cinquième exemplaire, dans la *regio* 5C/6³⁸ était associé à trois monnaies, dont la plus récente fournit un *terminus post quem* entre 65 et 68

Esculape.

32 Lascoux et al., 1986 ; Vigier, 2012, pl. 067, n° 202 : Lyon, rue Bouteille (69), Service Archéologique de la Ville, inv. R.306 Boîte 008, L. 133,5 mm, US 563 Zone 2 Démol. pièce 11 sur US 1057 et 597, var. C1. Ce niveau [us 563] est immédiatement postérieur aux couches [us 597 : TPQ 30 ap. J.-C. et us 1057 : TPQ 40 ap. J.-C.], ce qui place donc son *terminus post quem* dans les deux derniers tiers du 1^{er} s. ap. J.-C. (rens. J.-P. Lascoux – Responsable d'Opération- SAVL).

33 Desbat et al., 1984, p. 30, 97, fig. 110, n° 2 ; Desbat et al., 1985, p. 35 cat. 275 ; Vigier, 2012 vol. 2, pl. 067, n° 203. : Lyon, rue des Farges (69), Musée Gallo-Romain de Fourvière, inv. 79.2.2.25, L. 133 mm, Espace D1, céram. TPQ 41/54, var. C1. Cette destruction intervient lors du passage à l'état 2 au milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. Selon A. Desbat « le matériel céramique et les monnaies recueillis dans les couches de destruction des boutiques et les niveaux de construction du mur permettent de dater celle-ci vers 50 ap. J.-C. sous le règne de Claude, et de dater par voie de conséquence la construction des thermes [et du mur de soutènement remplaçant les boutiques]. ».

34 Riha, 1986, p. 68, Taf. 40, n° 430 : Augst, *insula* 22 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 80.33642, L. c. 155 mm, FK B 6063, TPQ Claude 41-54, var. C1.

35 Riha, 1986, p. 68, Taf. 40, n° 433 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 62.4829, FK 1900, L. c. 136 mm, 40/60, var. C1.

36 Riha, 1986, p. 68, Taf. 40, n° 429 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 62.3359, FK 1679, L. 127 mm, 50/75, var. C1.

37 Voir *supra*, note 25.

38 Riha, 1986, p. 68, Taf. 40, n° 431 : Augst, *regio* 5C/6 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 63.2565, L. c. 123 mm, monnaies : TPQ 64-68, var. C1.

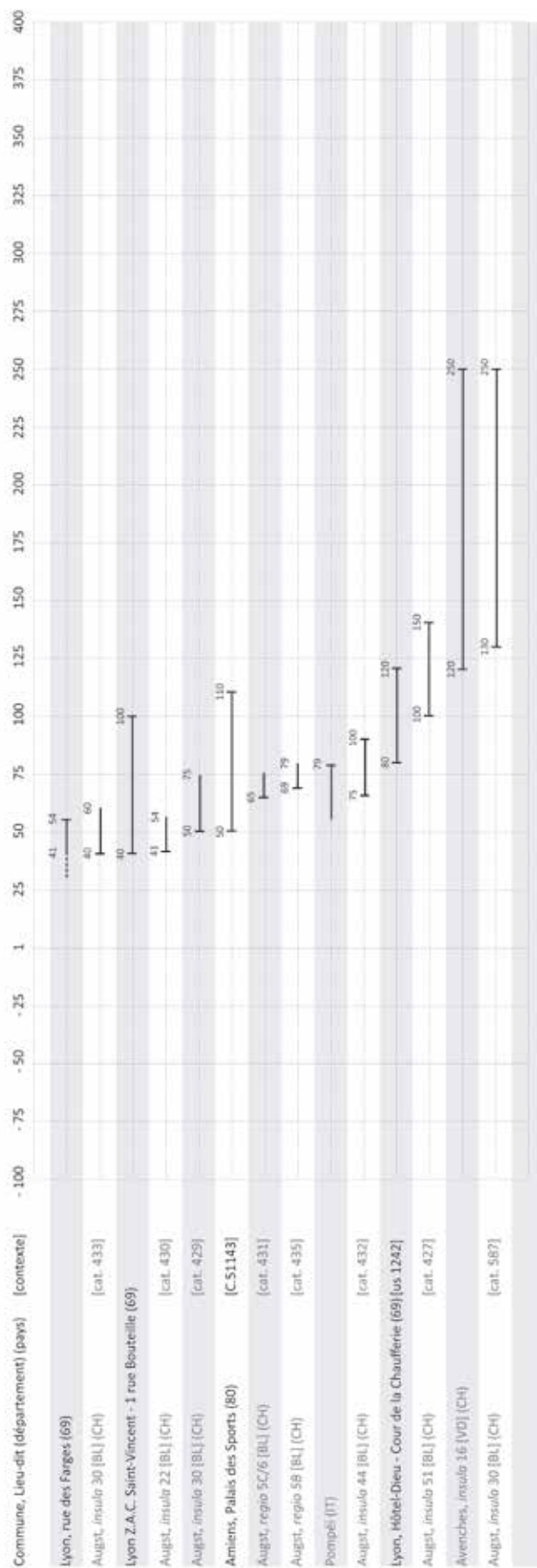


Fig. 258. Répartition chronologique des cuillères-sondes de type Riha C (SSP-4013) issues de contextes datés.

ap. J.-C. Enfin, dans *l'insula* 44³⁹, un sixième provient d'une couche datée par la céramique du dernier quart du 1er s. ap. J.-C. En Italie, la variante C1 est attestée à Pompeï (IT)⁴⁰, où l'éruption fournit un *terminus ante quem* en 79 ap. J.-C.

En Gaule Belgique, à Amiens, Palais des Sports (80)⁴¹, une cuillère-sonde fragmentaire (proche var. C1) est issue d'un remblai [C.51143] précédant la mise en place de la maison 3 et daté entre 50-60 et 100-110 ap. J.-C. En Gaule Lyonnaise, un exemplaire (var. C1) découvert à Lyon, Hôtel-Dieu – Chaufferie (69)⁴² provient d'un niveau de remblai [us 1242] lié au réaménagement [phase 1.2] d'une *domus* sur la Presqu'île. La mise en place de ce remblai contenant des formes céramiques datées entre 70 et 100 ap. J.-C. est datée de la fin du 1er au début du 2e s. ap. J.-C. En Narbonnaise, une

39 Riha, 1986, p. 68, Taf. 40, n° 432 : Augst, *insula* 44 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 69.14203, FK A 447, 75/100, var. C1 : TPQ fourni par une sigillée Drag. 37 de GERMANUS.

40 Bliquez, Jackson, 1994, p. 154, n° 184, ill. 99 : Pompeï (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 77781, L. 144 mm, TAQ 79, var. C1.

41 Binet et al., 2010, p. 169-230, fig. 30, n° 586 : Amiens, Palais des Sports (80), L. act. 105 mm, Secteur 1, C.51143, maison 3, 50-60/100-110 ap. J.-C., var. C1.

42 Carrara, in : Bertrand, 2015, p. 286, pl. 129, n° 91 : Lyon, Hôtel-Dieu – Chaufferie (69), Service Archéologique de la Ville, L. 155 mm, us 1242, phase 1.2, var. C1 (rens. L. de Chavagnac). Formes de la céramique : Sigillée Gaule du sud (Drag. 15/17) ; lampe à pâte calcaire ; cruche à lèvre moulurée en commune claire ; amphore Dressel 20.

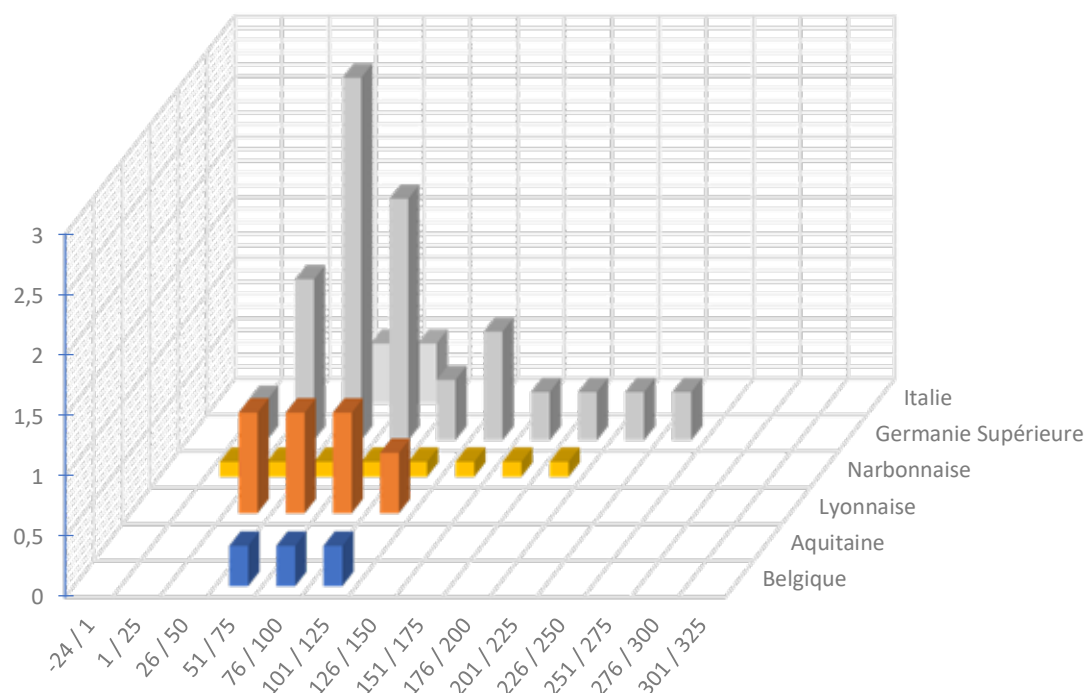


Fig. 259. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des cuillères-sondes de type SSP-4013 (alliage cuivreux) issues de contextes datés (16 NMI ; non datés et non représentés : Aquitaine : 2 ; Belgique : 14 ; Lyonnaise : 9 ; Narbonnaise : 1 ; Germanie Supérieure : 8 ; Germanie Inférieure : 1 ; provenance inconnue : 2).

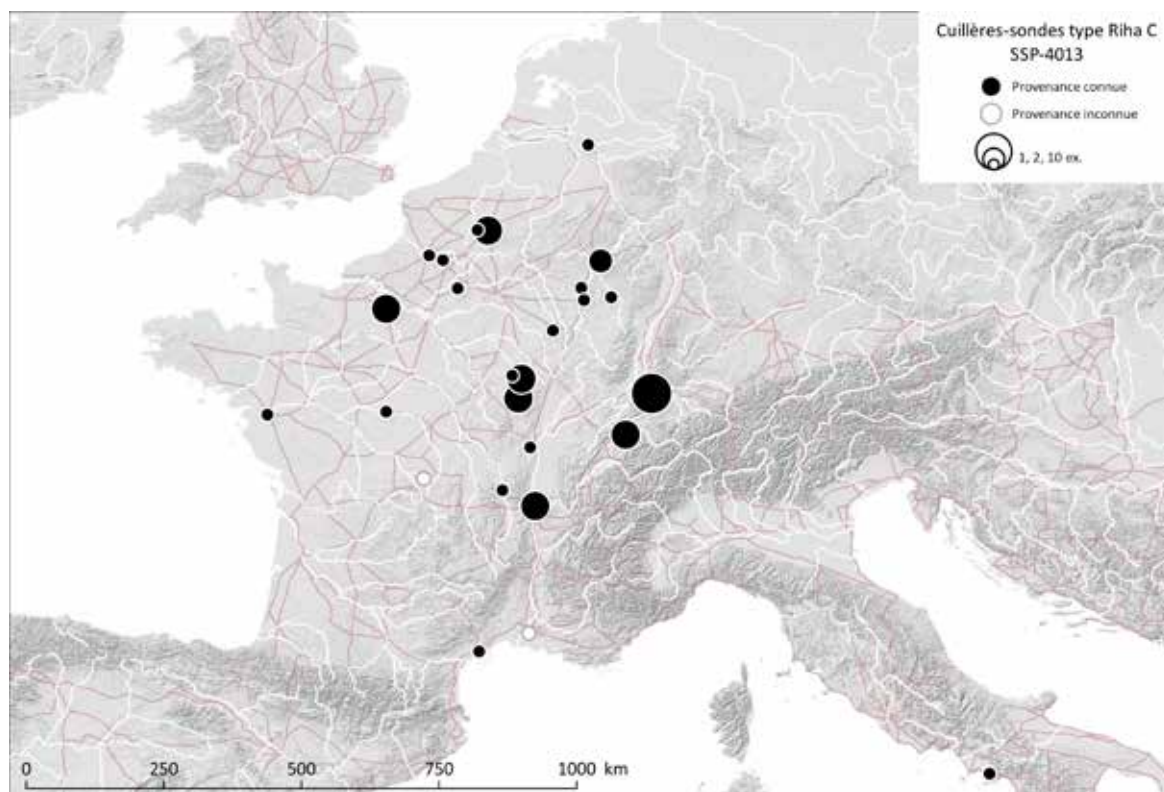


Fig. 260. Carte de répartition des cuillères-sondes de type Riha C à écusson de jonction (SSP-4013).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

autre attestation de la var. C1 a été découvert en prospection à Pomérols, Belbézé 2 (34)⁴³, sur le site d'une probable *villa* dont l'occupation couvre au moins les I^{er} et II^e s. ap. J.-C. selon l'étude typologique du mobilier recueilli.

En Germanie Supérieure, dans l'*insula* 51 d'Augst [BL] (CH)⁴⁴, un exemplaire (var. C1) est issu d'un niveau daté par la céramique associée et les monnaies de la première moitié du II^e s. ap. J.-C. Un autre exemplaire provient de l'*insula* 16 d'Avenches [VD] (CH)⁴⁵ dans une couche datée entre 120 et 250 ap. J.-C. Enfin, à Augst [BL] (CH), un exemplaire (var. C2) est issu de l'*insula* 30⁴⁶, d'une couche datée par la céramique associée du deuxième tiers du II^e s. ap. J.-C. jusqu'à la première moitié du III^e s. ap. J.-C.

Bien que nombre des contextes datés disponibles ne le soient que sur la base d'un *terminus post quem*, leur fréquence et l'existence de quelques attestations mieux datées permettent de situer la période de rejet maximale du type dans le troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C. (Fig. 145). Une apparition du type – ou du moins de sa variante C1, la mieux documentée – durant la période claudienne ou peu avant paraît assurée. Cette forme perdure jusque sous les règnes de Domitien, voire Antonin le Pieu, les rejets baissant fortement durant le deuxième quart du II^e s. ap. J.-C. Malgré la rareté des contextes datés, la variante C2 paraît être plus tardive. Cette proposition demande à être vérifiée avec de nouvelles découvertes.

La carte de répartition des attestations semble centrée sur la Gaule Lyonnaise, la Gaule Belgique et la Germanie Supérieure (Fig. 146). En l'état actuel des données, l'absence du type dans les publications spécialisées des provinces voisines conduit à supposer une production dans cette aire géographique.

43 Depeyrot et al., 1986, p. 149, fig. 45C, n° 2, 151 ; Lugand, Bermond, 2001, p. 431, n° 207, 6*, fig. 490 : Pomérols, Belbézé-2 [34] (FR), sans inv., L. act. 130 mm, var. C1.

44 Riha, 1986, p. 68, Taf. 40, n° 427 : Augst, *insula* 51 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 71.2554, FK A 2966, L. c. 126 mm, 100/150, var. C1

45 Hirt Raj, 2000, p. 142-143, n° 41, sans ill., pl. 4 : Avenches, *insula* 16 [VD] (CH), Musée Romain, inv. 65/10075, L. act. 50 mm, K2847, 120/250, var. CX : écusson de jonction ovale.

46 Riha, 1986, p. 76, Taf. 53, n° 587 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 62.7651, L. 100 mm, Ins. 30, FK 2092, 133/233, var. C2. Céramique associée : sigillée Drag. 37 et helvétique.

2.4. Cuillères-sondes de type Riha D : à tige facettée ou cannelée : SSP-4014

2.4.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double possédant une tige cannelée ou facettée terminée à l'une de ses extrémités par un cuilleron ovale allongé et à l'autre par un épaississement en forme d'olive. L'attache de la cuillère est parfois renflée et les moulures très variables. La tige cannelée ou facettée constitue la caractéristique principale du type Riha D (Fig. 147)⁴⁷. Parmi les cuillères-sondes présentant cette tige cannelée ou facettée, celles qui possèdent des appendices latéraux sont classées en Riha C (voir *supra* par2.3 1.1, SSP-4013), celles qui sont dotées d'une attache très longue et d'un cuilleron piriforme allongé et pointu sont classées dans le type Riha F (voir *infra* par2.6 1.1, SSP-4020), tandis que celles qui sont pourvues d'un « grand » cuilleron plus large et plus long que les autres variantes sont classées dans le type Riha H (voir *infra* par2.8 1.1, SSP-4022).

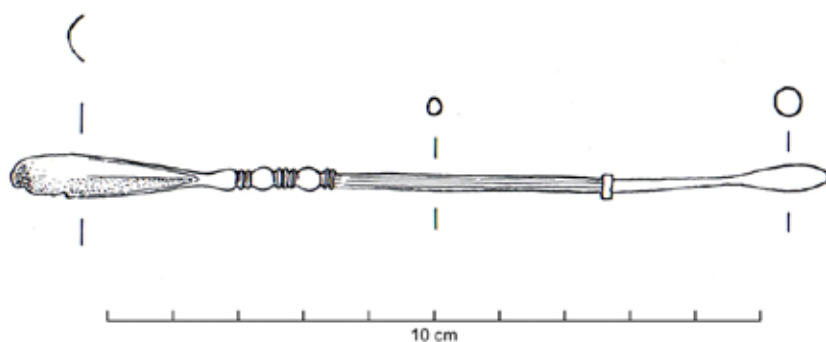


Fig. 261. Cuillère-sonde à tige facettée de type Riha D, variante D2 (SSP-4014) : Augst, *insula* 42 [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 69, Taf. 41, n° 439.

Ce type n'est pas homogène. Les exemplaires pour lesquels le traitement cannelé ou facetté de la tige est continu jusqu'à l'extrémité olivaire lisse sont classés dans de la variante D1. Ceux pourvus d'un anneau marquant le changement de section du côté de l'extrémité olivaire sont classés dans la variante D2.

2.4.2. Datation argumentée

En l'état actuel des données, sur les 114 exemplaires recensés dans l'empire, 32 ont été découverts dans la zone étudiée, dont trois seulement proviennent de contextes datés plus ou moins largement (Fig. 148).

⁴⁷ Riha, 1986, Taf. 41, n° 439 : Augst, *insula* 42 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 72.558, L. 125 mm, FK A 3509, 50 ou 100/300, var. D2.

En Germanie Supérieure, Augst [BL] (CH) livre cinq exemplaires (var. D1) issus de contextes datés du 1^{er} s. ap. J.-C., conjointement datés par la stratigraphie, l'étude céramologique et parfois numismatique. Ainsi, un exemplaire de l'*insula* 24⁴⁸ provient d'un niveau daté de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. contenant notamment de la céramique du second quart de ce siècle. Deux autres, de l'*insula* 22⁴⁹ et de l'*insula* 28⁵⁰, ont été mis au jour dans des couches datées du troisième quart du 1^{er} s. par la céramique et la stratigraphie. Enfin, deux autres proviennent de niveaux datés par le mobilier céramique de la seconde moitié du 1^{er} s. dans l'*insula* 34⁵¹ et la *regio* 18A⁵².

Dans la même province, deux cuillères-sondes de type Riha E ont été découvertes dans les niveaux du 1^{er} s. ap. J.-C. de l'*insula* 10 d'Avenches [VD] (CH). La première (var. D2)⁵³ est issue d'un contexte daté par l'étude céramologique entre 20 et 70 ap. J.-C. La seconde (var. D1)⁵⁴ provient d'une couche de démolition datée de la seconde moitié du 1^{er} s., probablement de la maison sud de cet îlot.

En Italie, on note l'absence de la variante D2 à anneau à Pompéi (IT) et la très forte représentation de la variante D1 avec 31 exemplaires sur les 40 cuillères-sondes documentées par L.J. Bliquez en 1994⁵⁵. L'éruption du Vésuve fournit un *terminus ante quem* pour ces objets issus de fouilles anciennes.

Les contextes d'Augst [BL] (CH) datés plus largement entre la seconde moitié ou la fin du 1^{er} s. et le 2^e s. ap. J.-C. par l'étude stratigraphique, céramologique et numismatique livrent cinq individus. Dans les *insulae* 28⁵⁶ et 45⁵⁷, deux exemplaires de la variante D1 sont respectivement datés de la seconde moitié du 1^{er} s. au début et au premier quart du 2^e s. ap. J.-C. Dans l'*insula* 49⁵⁸, un troisième exemplaire (var. D2) est issu d'un niveau daté entre la seconde moitié du 1^{er} et la première moitié du 2^e s. ap. J.-C. Enfin, trois cuillères-sondes (var. D1) proviennent de l'*insula* 34 de

48 Riha, 1986, Taf. 42, n° 451 : Augst, *insula* 24 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 59.472, L. act. 84 mm, Schnitt 171, 1/50, var. D1.

49 Riha, 1986, Taf. 41, n° 441 : Augst, *insula* 22 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 70.6344, L. 168 mm, FK A 2656, 50/75, var. D1.

50 Riha, 1986, Taf. 41, n° 445 : Augst, *insula* 28 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 64.3967, L. act. 98 mm, FK 3021, céramique Néron/Flaviens précoce, stratigraphie 50/75, var. D1.

51 Riha, 1986, Taf. 42, n° 460 : Augst, *insula* 34 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 78.12865, FK B 1551, 50/100.

52 Riha, 1986, Taf. 41, n° 438 : Augst, *regio* 18A [BL] (CH), Römermuseum, inv. 76.1682, FK A 5860, 50/100, var. D1.

53 Hirt Raj, 2000, p. 125, pl. 4, n° 45 : Avenches, *insula* 10 [VD] (CH), Musée Romain, inv. 70/6740, L. 165 mm, K3842, 20/70, var. D2.

54 Hirt Raj, 2000, p. 125, pl. 4, n° 46 : Avenches, *insula* 10 [VD] (CH), Musée Romain, inv. 70/7078, L. 125 mm, K3806, 50/100, var. D1.

55 Bliquez, Jackson, 1994, p. 145-153, n° 145, 147-154, 157-166, 169-177, 179-181 : Pompéi (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, var. D1 (31 ex.)

56 Riha, 1986, Taf. 43, n° 458 : Augst, *insula* 28 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 64.5487, L. act. 99 mm, FK 3125, 50/120, var. D1.

57 Riha, 1986, Taf. 43, n° 459 : Augst, *insula* 45 [BL] (CH) inv. 69.11348, L. 99 mm, FK A 1665, 50/125, var. D1.

58 Riha, 1986, Taf. 43, n° 456 : Augst, *insula* 49 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 67.18895, L. act. 81 mm, FK 7650, 50/150, var. D2.

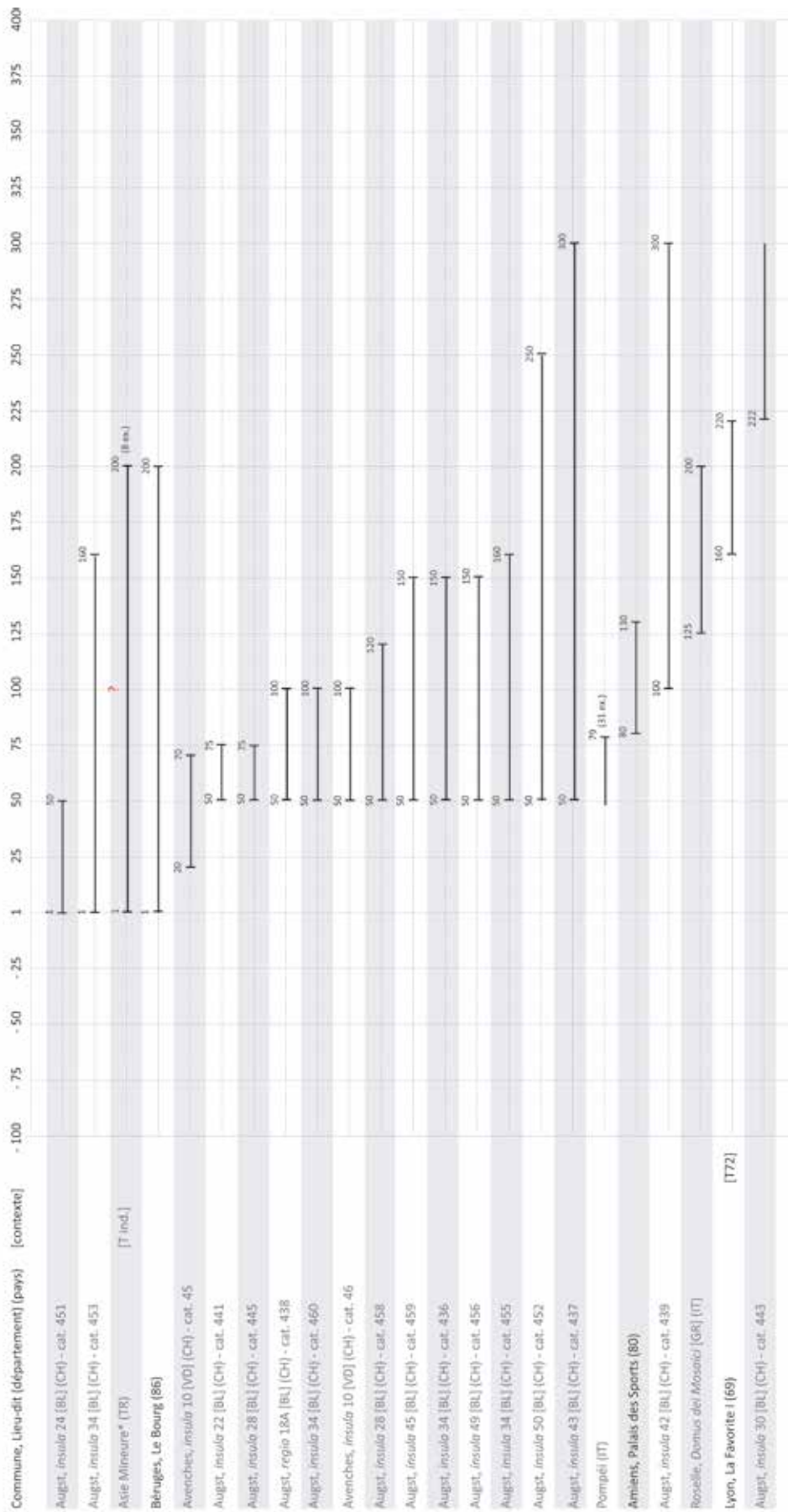


Fig. 262. Répartition chronologique des cuillères-sondes de type Riha D (SSP-4014) issues de contextes datés.

contextes datés du début du I^{er} s. au deuxième tiers du II^e s.⁵⁹, de la seconde moitié du I^{er} s. aux deux premiers tiers du II^e s.⁶⁰ et de la fin du I^{er} s. au II^e s. ap. J.-C. dans son ensemble⁶¹.

En Gaule Belgique, un exemplaire (var. D1) provient du remblai / dépotoir [C.11263] très riche en mobilier des maisons 1 et 8 du Palais des Sports d'Amiens (80)⁶², mis en place vers 80 ap. J.-C. et appartenant à l'état IV, daté entre 80 et 125 / 130 ap. J.-C.

En Aquitaine, une cuillère-sonde de la variante D1 provient d'un niveau de remblai contenant du mobilier de l'ensemble des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. sur le site du Bourg, ex-propriété Rousseau, à Béruges (86)⁶³. L'étude de la céramique sigillée indiquerait cependant une occupation de ce secteur entre le début du I^{er} s. et le début du II^e s. ap. J.-C. Cette même datation est proposée par E. Künzl pour neuf cuillères-sondes (dont huit de var. D2) conservées au RGZM de Mainz provenant d'Asie Mineure (TR)⁶⁴.

En Italie, la *Domus dei Mosaici* à Roselle [GR] (IT)⁶⁵ livre un exemplaire (var. D2) daté entre le second quart et la fin du II^e s. ap. J.-C.

En Gaule Lyonnaise, un exemplaire de la variante D2 provient de la tombe [T 72] de la nécropole de La Favorite I à Lyon (69)⁶⁶. Celui-ci est associé à un *instrumentarium* d'oculiste comportant notamment un coffret à compartiments contenant des collyres. Cette incinération est datée entre 160-170 et 220 ap. J.-C. par la présence de céramiques d'importation qui apparaissent aux alentours de 160 ap. J.-C. (commune africaine, formes Hayes 181, 182 et 196) et par une assiette en sigillée claire B (forme Desbat 2).

59 Riha, 1986 Taf. 42, n° 453 : Augst, *insula* 34 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 77.13881, L. act. 65 mm, FK B 908, 1/160, var. D1.

60 Riha, 1986, Taf. 43, n° 455 : Augst, *insula* 34 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 77.16016, L. act. 59 mm, FK B 841, 50/160, var. D1.

61 Riha, 1986 Taf. 41, n° 436 : Augst, *insula* 34 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 77.4988, L. c. 169 mm, FK B 667, 80/200, var. D1.

62 Binet et al., 2010, p. 87, n° 76 : Amiens, Palais des Sports (80), L. act. 117 mm, maisons 1 et 8, C.11263, 80/125-130 : état IV, var. D1.

63 Bertrand, 2003, p. 108, pl. XXIII, n° 3 ; Bertrand et al., 2008, p. 80-81, 152-154, pl. II, n° 2 : Béruges, Le Bourg, ex-propriété Rousseau 1999 (86), Musée municipal, L. 136 mm, remblais, 1/200, var. D1 (rens. J.-P. Chabanne)

64 Künzl, 2002b, p. 34-36, Taf. 33-35, B72-B75, B82-B84, B87-B89 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38302, L. 171 mm, 1/200, var. D1 ; inv. O.38294, L. 168 mm, 1/200, var. D2 ; inv. O.38287, L. 167 mm, 1/200, var. D1 ; inv. O.38296, L. 165 mm, 1/200, var. D2 ; inv. O.38299, L. 147 mm, 1/200 ?, var. D2 ; inv. O.38308, L. 145 mm, 1/200, var. D2 ; inv. O.38289, L. 143 mm, 1/200, var. D1 ; inv. O.38291, L. 131 mm, 1/200, var. D2 ; inv. O.38300, L. 127 mm, 1/200, var. D1 ; inv. O.38292, L. 122 mm, 1/200, var. D2 (9 ex.)

65 Michelucci, 1985, p. 57, 491, Tav. LVIII T : Roselle, *Domus dei Mosaici* [GR] (IT), inv. 42765, L. 176 mm, l. cui. 11 mm, 125/200, var. D2.

66 Boyer, Mourey, 1990, p. 235-243 ; Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, Centre jurassien du patrimoine, 1994, p. 104, n° 69 ; Tranoy, 1995, p. 409 ; Tuzi, 2000, p. 103, pl. LXXII, n° 354bis ; Vigier, 2012, pl. 68 n° 206 : Lyon, La Favorite [69] (FR), Musée Gallo-Romain de Fourvière, sans inv., L. 122 mm, T72, dite de l'oculiste, 160-170/200, var. D2.

Les attestations les plus tardives ont été découvertes à Augst [BL] (CH). Dans l'*insula* 30⁶⁷, un exemplaire (var. ind.) est issu d'un contexte pour lequel un denier de Sévère Alexandre fournit un *terminus post quem* en 222-228 ap. J.-C. Dans l'*insula* 50⁶⁸, un exemplaire (var. ind.) provient d'un contexte daté de manière large entre la seconde moitié du I^{er} et la première moitié du III^e s. Un exemplaire (var. D1) provient de l'*insula* 42⁶⁹ et un autre (var. D2) de l'*insula* 43⁷⁰, tous deux datés entre la seconde moitié du II^e et l'ensemble du III^e s. ap. J.-C.

Ce type, qui ne constitue pas une forme homogène, est attesté entre le I^{er} s. et le troisième quart du III^e s. ap. J.-C. La période de rejet maximal semble avoir lieu à la fin du I^{er} s. ap. J.-C., mais cette impression est largement influencée par la présence du type à Pompéi. À lui seul le site d'Augst [BL] (CH) livre 16 attestations : la datation proposée pour le type gagnerait à reposer sur des contextes de provenance plus diverses. Dans la zone étudiée, la période de rejet maximal, entre le II^e et le début du III^e s. ap. J.-C., paraît plus tardive que dans le reste de l'empire (Fig. 149). Les données chronologiques devraient cependant être plus nombreuses dans la zone étudiée pour être réellement significatives.

Au vu de la présence du type Riha D en Asie Mineure et en Syrie, sa diffusion est certainement bien plus étendue que ne le montre la carte de répartition des attestations (Fig. 150). En l'état actuel des données, les variantes D1 et D2 ne semblent pas refléter une évolution du type dans le temps puisqu'elles sont contemporaines. En revanche, la répartition spatiale des variantes pourrait être significative et refléter différentes productions : la variante D2 est absente de Pompéi (IT), mais majoritaire à Lyon (69). Sa présence dans la tombe 72 dite « de l'oculiste » de la nécropole de la Favorite I à Lyon (69) et dans une trousse de chirurgien provenant d'Italie conservée au British Museum⁷¹ montre qu'elle a parfois eu un usage médical.

67 Riha, 1986, Taf. 41, n° 443 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 62.7310, L. act. 72 mm, FK 2072, TPQ 222-228, var. ind.

68 Riha, 1986, Taf. 42, n° 452 : Augst, *insula* 50 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 69.6663, L. act. 116 mm, FK A 1551, 50/250, var. D2.

69 Voir *supra* note 43.

70 Riha, 1986, Taf. 41, n° 437 : Augst, *insula* 43 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 68.3030, L. act. 151 mm, FK 7985, 50/300, var. D1.

71 Jackson, 1987, p. 422-423, fig. 4, n° 30 : Italie* (IT), London, British Museum, 1/100 (?), var. D2.

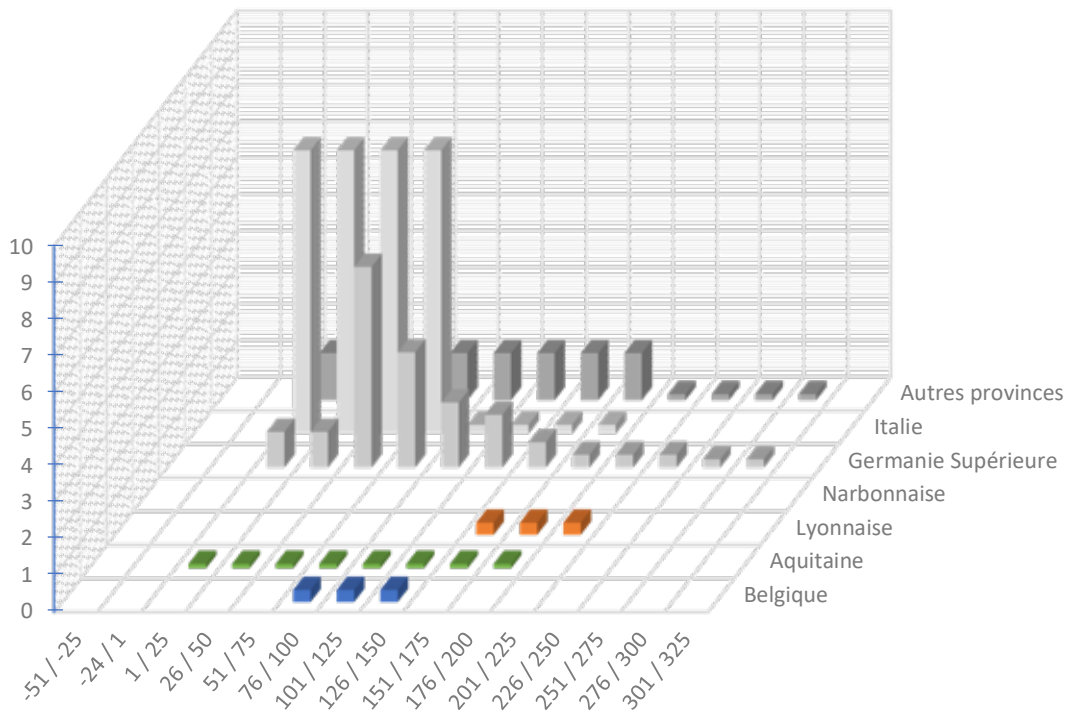


Fig. 263. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des cuillères-sondes de type SSP-4014 issues de contextes datés (61 NMI ; non datés et non représentés : Belgique : 8 ; Aquitaine : 3 ; Lyonnaise : 11 ; Narbonnaise : 3 ; Germanie Inférieure 1 ; Germanie Supérieure : 18 ; Italie : 2 ; autres provinces : 1).

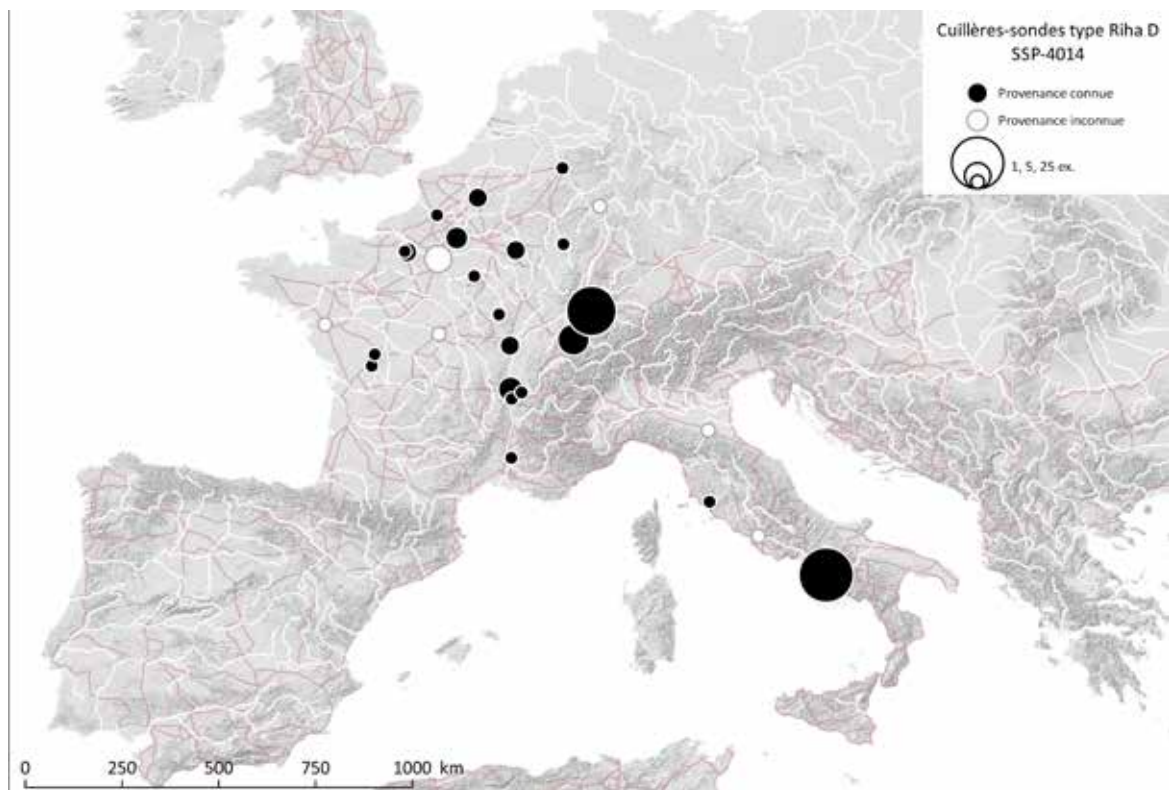


Fig. 264. Carte de répartition des cuillères-sondes de type Riha D à tige cannelée ou facettée (SSP-4014).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.5. Cuillères-sondes de type Riha E : à tige lisse : SSP-4007

2.5.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double constitué d'un cuilleron ovale allongé, séparé de la tige par une série de moulures destinées à faciliter la préhension ; à l'autre extrémité se trouve un épaississement en forme d'olive. La tige lisse et la présence d'une moulure constituent la caractéristique principale du type Riha E (Fig. 151)⁷². Parmi les cuillères-sondes à tige lisse, celles pourvu d'une attache assez longue avec un ove isolé, tout comme celles dépourvues de toute moulure, sont classées au sein du type Riha G (voir *infra* pa2.7e 1.1, SSP-4021), tandis que celles pourvues d'un « grand » cuilleron plus large et plus long que les autres variantes sont classées dans le type Riha H (voir *infra* pa2.8e 1.1, SSP-4022). E. Riha n'ayant pas fourni de critère morphométrique objectif pour les dimensions du cuilleron, la distinction entre les deux formes peut s'avérer délicate. Le type Riha H présente généralement une attache renflée ou un ove surmontant deux annelets.

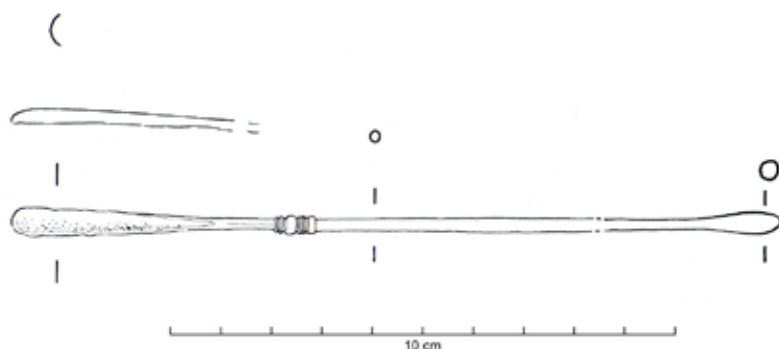


Fig. 265. Cuillère-sonde à tige lisse de type Riha E : Augst, *insula* 30 [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 70, Taf. 43, n° 461.

2.5.2. Datation argumentée

En l'état actuel des données, sur les 125 exemplaires recensés dans l'empire, 55 ont été découverts dans la zone étudiée, dans laquelle seulement cinq exemplaires proviennent de contextes datés plus ou moins largement (Fig. 152).

Les attestations les plus précoces sont datées du 1er s. ap. J.-C. En Germanie Supérieure, une cuillère-sonde de type Riha E est présente dans l'*insula* 45⁷³ d'Augst [BL] (CH), dans un contexte pour lequel la céramique tibéro-claudienne, notamment une tasse avec l'estampille *MAHE(s)* fournit un

72 Riha, 1986, Taf. 43, n° 461 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 60.2235, L. 152 mm, Schnitt 69, découverte isolée.

73 Riha, 1986, p. 70, Taf. 44, n° 476 : Augst, *insula* 45 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 69.14635, L. 134 mm, FK A 1055, TPQ 1-50.

terminus post quem dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. L'*insula* 29⁷⁴ et la *regio* 9D⁷⁵ livrent deux exemplaires dans des contextes dans lesquels la céramique fournit un *terminus post quem* placé dans le troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C. Deux autres exemplaires sont issus de l'*insula* 31⁷⁶ et de la *regio* 5D⁷⁷ dans des contextes datés de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. par l'étude céramologique. En Rétie, le camp d'Aislingen [Lkr. Dillingen an der Donau, BY] (DE)⁷⁸, occupé entre 20 et 90 ap. J.-C., a livré quatre cuillères-sondes Riha E. Le type E est très certainement présent à Pompéi (IT), mais la qualité graphique et les descriptions succinctes du catalogue de L.J. Bliquez⁷⁹ ne permettent pas toujours d'identifier avec certitude les instruments inventoriés. En Narbonnaise, la fosse bûcher [SP 3041 – us 3075] de l'ensemble funéraire de La Courondelle à Béziers (34)⁸⁰, datée de la fin du I^{er} s., aurait notamment livré un exemplaire de type Riha E et une tablette à broyer (PFA-4001).

Les fourchettes de datation de quelques attestations sont plus larges et couvrent l'ensemble du I^{er} s. à Mâlain (21), en Lyonnaise, un exemplaire du site de La Boussière⁸¹ est daté de cette période. En Aquitaine, le site de la rue Doumergue à Niort (79)⁸² « consiste en des substructions du I^{er} s. ap. J.-C. (70 ap. J.-C.), accompagnées de fosses-dépotoirs [. II] est occupé en continu du milieu du I^{er} s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C. ». En Germanie Supérieure, à Augst [BL] (CH), un exemplaire provenant de l'*insula* 30⁸³ est daté par la stratigraphie et par le mobilier céramique de l'ensemble du I^{er} s. Dans la *regio* 5B⁸⁴ un autre exemplaire provient d'un contexte du I^{er} s. où une monnaie pourrait fournir un *terminus post quem* sous Claude. En Germanie Inférieure, le camp de Neuss, *Novaesium* [RP] (DE)⁸⁵, construit sous Auguste et occupé jusqu'en 105 ap. J.-C., livre deux exemplaires du type Riha E.

D'autres fourchettes de datation couvrent plus ou moins partiellement le I^{er} et le II^e s. ap. J.-C. Ainsi, en Lyonnaise, une telle cuillère-sonde a été mise au jour dans le comblement du puits [puits

74 Riha, 1986, p. 70, Taf. 45, n° 486 : Augst, *insula* 29 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 79.6549, L. 120 mm, F K B 3468, TPQ 50/75.

75 Riha, 1986, p. 70, Taf. 45, n° 489 : Augst, *regio* 9D [BL] (CH), Römermuseum, inv. 75.11532, L. act. 108 mm, FK A 8505, TPQ 50/75.

76 Riha, 1986, p. 70, Taf. 45, n° 494 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 61.4587, L. act. 140 mm, Schnitt 269, TPQ 50/100.

77 Riha, 1986, p. 70, Taf. 44, n° 470 : Augst, *regio* 5D [BL] (CH), Römermuseum, inv. 75.7430, L. act. 120 mm, FK A 6426, TPQ 50/100.

78 Ulbert, 1959, pl. 24, n° 1, 3-5 : Aislingen [Lkr. Dillingen an der Donau, BY] (DE), 20/90 (4 ex.)

79 Bliquez, Jackson, 1994.

80 Béziers, La Courondelle (34), fosse bûcher SP 3041 US 3075 objet n° 25, c. 80/100, accompagnée entre autres d'une tablette à broyer : rend. inédit J. Bénézet SSP-4007 ; fouille 2007 - Acter Archéologie : Responsable d'opération : L. Buffat ; étude du mobilier J. Bénézet.

81 Roussel, Jannet-Vallat, 1988, p. 91-92, pl. 28, n° 242 : Mâlain, La Boussière (21), L. 137 mm, 1/100.

82 Bertrand, 2003, p. 167, sans ill. : Niort, rue Doumergue (79), Musée du Pilon, sans inv., -50/100.

83 Riha, 1986, p. 70, Taf. 44, n° 471 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 62.3626, L. act. 100 mm, Schnitt 301/302, 1/100.

84 Riha, 1986, p. 70, Taf. 44, n° 469 : Augst, *regio* 5B [BL] (CH), Römermuseum, inv. 67.8214, L. act. 133 mm, K 7408, TPQ 10.

85 Krause, 2009, p. 178, Taf. 16, n° 10, 16 : Neuss, *Novaesium* [RP] (DE), L. 183 mm, Auguste/105 (2 ex.)

J] de la villa des Vernes à La Boisse (01)⁸⁶, dont l'occupation est datée entre le I^{er} s. (probablement la seconde moitié) et le début du II^e s. par les différents mobiliers. En Aquitaine, un exemplaire proviendrait d'un contexte daté du I^{er} au II^e s. de l'agglomération de Saint-Pierre-les-Eglises, à Chauvigny (86)⁸⁷, selon I. Bertrand. En Bétique, l'incinération [Grab 94] de Mulva à Munigua (ES)⁸⁸ appartient à la phase 5 [Zeit 5] de la nécropole, datée du règne de Trajan (98/177 ap. J.-C.). Cette sépulture a notamment livré une cuillère-sonde de type Riha E, une pince à épiler et une tablette à broyer (PFA-4001) encore engagée dans les glissières d'un étui à compartiments à couvercle historié et cupule de type COF-4003. En Germanie Supérieure, à Augst [BL] (CH), quatre exemplaires du type sont datés de la période couvrant la fin du I^{er} et le II^e s. ap. J.-C. L'un a été découvert dans un niveau de l'*insula* 44⁸⁹ contenant de la céramique flavienne et une monnaie de Nerva offrant un *terminus post quem* en 96-98 ap. J.-C. Un deuxième, de l'*insula* 28⁹⁰, provient d'une couche stratigraphiquement datée entre la seconde moitié du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. Un troisième, de l'*insula* 30⁹¹, d'une couche datée entre la seconde moitié du I^{er} s. et le milieu du II^e s. ap. J.-C. Enfin, un dernier exemplaire, de l'*insula* 24⁹², provient d'un niveau daté entre la fin du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. Un exemplaire conservé au RGZM de Mainz proviendrait de Budapest (HU)⁹³ en Pannonie et serait daté des I^{er} et II^e s. selon E. Künzl, tout comme trois autres exemplaires censés provenir d'Asie Mineure* (TR)⁹⁴.

Parmi les contextes plus tardifs couvrant à la fois les II^e et III^e s., il faut citer, à Beauraing, Wancennes [WNA] (BE)⁹⁵, en Germanie Inférieure, la tombe féminine [T 3] datée du début du II^e à la première moitié du III^e s., qui a livré une cuillère-sonde de type Riha E, associée à une tablette à broyer (PFA-4001 - var. a) et une spatule-sonde de type Riha A. En Germanie Supérieure, le site d'Augst [BL] (CH) fournit quatre autres attestations provenant de contextes datés par le mobilier céramique et numismatique entre la seconde moitié ou la fin du II^e s. et le III^e s. dans les *insulae*

86 Buisson, 1990, p. 112, n° 210 : Bourg-en-Bresse, Musée de Brou, inv. 928.20, L. 160 mm.

87 Bertrand, 2003, p. 160, pl. XXIII, 5 : Chauvigny, Les Sables-Saint-Pierre-les-Eglises (86), Musées municipaux, 1/200.

88 Vegas, 1988, p. 92, Taf. 56, 94.4 : Munigua, Mulva (ES), L. 114 mm, nécropole, Grab 94, TPQ Trajan.

89 Riha, 1986, p. 70, Taf. 44, n° 478 : Augst, *insula* 44 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 69.9389, L. act. 84 mm, FK A 261, TPQ 96-98.

90 Riha, 1986, p. 70, Taf. 43, n° 468 : Augst, *insula* 28 [BL] (CH), Römermuseum, inv. inv. 79.20485, L. act. 56 mm, FK B 3265, stratigraphie 50/150 ; formes céramiques : 75/200.

91 Riha, 1986, p. 70, Taf. 45, n° 485 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 62.6762, L. act. 138 mm, FK 2019, TPQ 50/160.

92 Riha, 1986, p. 70, Taf. 45, n° 484 : Augst, *insula* 24 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 58.7044/7045, L. act. 100 mm, Schnitt E 127, 80/150.

93 Künzl, 2002b, Taf. 51, n° C39 : Budapest (HU), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.17147, L. 130 mm, 1/200.

94 Künzl, 2002b, p. 35, Taf. 34, B76-77, B79 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38296, L. 165 mm, 1/200 ; inv. O.38288, L. 158 mm, 1/200 ; inv. O.38305, L. 153 mm, 1/200 (3 ex.)

95 Künzl, 1983, p. 70 ; Mignot, 1993, p. 170, fig. 5 ; Künzl, 2002a, p. 466 n° 51, sans ill. : Beauraing, Wancennes [WNA] (BE), tombe 3, Frauengrab, 100/250, lisse, sans moulure. Selon P. Mignot, l'enfouissement des 160 sépultures à incinération de cette nécropole, liée à une *villa*, « sont compris entre le début du II^e et le milieu du III^e s., donc avant l'incendie » qui détruit cette *villa* peu après les années 240-250 ap. J.-C.



Fig. 266. Répartition chronologique des cuillères-sondes de type Riha E (SSP-4007) issues de contextes datés.

31⁹⁶, 48⁹⁷, 34⁹⁸ et jusqu'au IVe s. ap. J.-C. dans la *regio* 5B⁹⁹.

La fourchette de datation d'un certain nombre d'exemplaires est supérieure ou égale à deux siècles. Toujours à Augst [BL] (CH), l'*insula* 42 livre deux exemplaires^{100 101} issus de contextes datés des IIe et IIIe s. ap. J.-C. Une autre attestation provient d'un niveau daté entre le Ier et le IIIe s. ap. J.-C. dans l'*insula* 30¹⁰². En Germanie Inférieure, le camp de *Vetera I* à Xanten [Lkr. Wesel, NW] (DE)¹⁰³, construit sous Auguste et occupé jusqu'à la fin du IVe s., livre une attestation supplémentaire.

Les fourchettes de datation des contextes les plus précoces sont malheureusement trop larges pour dater précisément l'apparition de ce type peu homogène (Fig. 153). L'apparition de cette forme durant la première moitié du Ier s. paraît néanmoins tout à fait envisageable. En l'état actuel des données, on constate un léger décalage dans la période de rejet maximal entre la zone étudiée et le reste de l'empire. Dans celui-ci, elle semble se situer dans le troisième quart du Ier s., tandis que dans la zone étudiée, les rejets sont plus massifs dans le dernier quart du siècle. Ils diminuent ensuite très fortement dès le premier quart du IIe s. ap. J.-C. et ne perdurent pas au-delà du IIe s. dans la zone étudiée. Dans le reste de l'empire, les attestations les plus tardives datent du IIIe s.

La carte de répartition du type Riha E est fortement liée à l'état de la recherche (Fig. 154). Ainsi, il est difficile d'établir la présence ou non du type à Pompéi (IT) du fait de la qualité variable de la documentation graphique. Bien que peu présent actuellement, le type est documenté ponctuellement en Aquitaine et en Narbonnaise. En raison de sa simplicité, cette forme est très certainement bien représentée dans les provinces voisines, notamment en Italie, dans la péninsule ibérique et dans la Bretagne romaine, ainsi que dans l'est de l'Europe.

96 Riha, 1986, p. 70, Taf. 45, n° 492 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 60.6220, L. act. 106 mm, Schnitt 4 D, TPQ 150/300.

97 Riha, 1986, p. 70, Taf. 44, n° 480 : Augst, *insula* 48 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 67.17232, L. act. 28 mm, FK 7521, TPQ 180/275.

98 Riha, 1986, p. 70, Taf. 43, n° 467 : Augst, *insula* 34 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 77.3025, L. act. 39 mm, FK B 987, TPQ 180/300.

99 Riha, 1986, p. 70, Taf. 44, n° 482 : Augst, *regio* 5B [BL] (CH), Römermuseum, inv. 67.3753, L. act. 51 mm, FK 6319, TPQ 180/400.

100 Riha, 1986, p. 70, Taf. 45, n° 491 : Augst, *insula* 42 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 68.2991, L. act. 102 mm, FK 7990, 100/300.

101 Riha, 1986, p. 70, Taf. 45, n° 495 : Augst, *insula* 42 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 72.3348A, L. act. 63 mm, FK A 3558, 100/300, avec cuillère-sonde cat. 477 (Riha E réidentifiée en Riha H).

102 Riha, 1986, p. 70, Taf. 43, n° 462 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 59.6189, L. act. 148 mm, Schnitt 19, 1/300.

103 Krause, 2009, p. 182, Taf. 28, n° 3 : Xanten, *Vetera I* [Lkr. Wesel, NW] (DE), L. 126 mm, camp, cuilleron ovale-pointu.

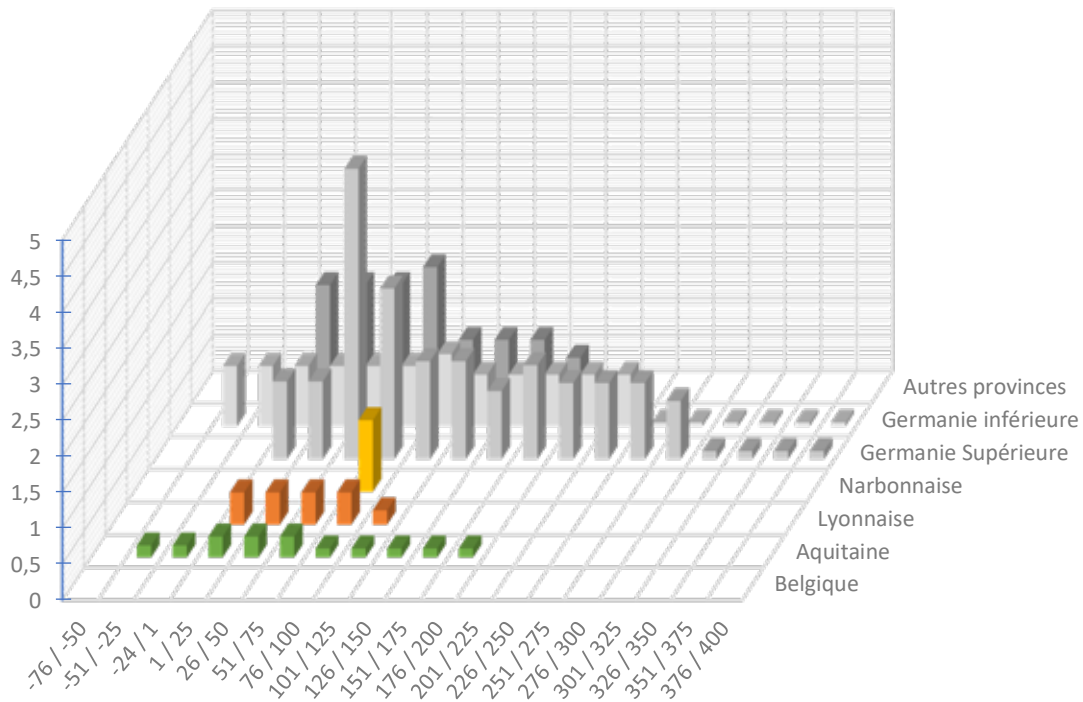


Fig. 267. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des cuillères-sondes de type SSP-4007 issues de contextes datés (42 NMI ; non datés et non représentés : Belgique : 16 ; Aquitaine : 2 ; Lyonnaise : 15 ; Narbonnaise : 3 ; Germanie Inférieure 4 ; Germanie Supérieure : 23 ; Italie : 2 ; Bétique : 1 ; Syrie : 1 ; Pannonie : 2 ; Dalmatie : 1 ; Mésie : 1 ; Asie Mineure : 2 ; provenance inconnue : 11).

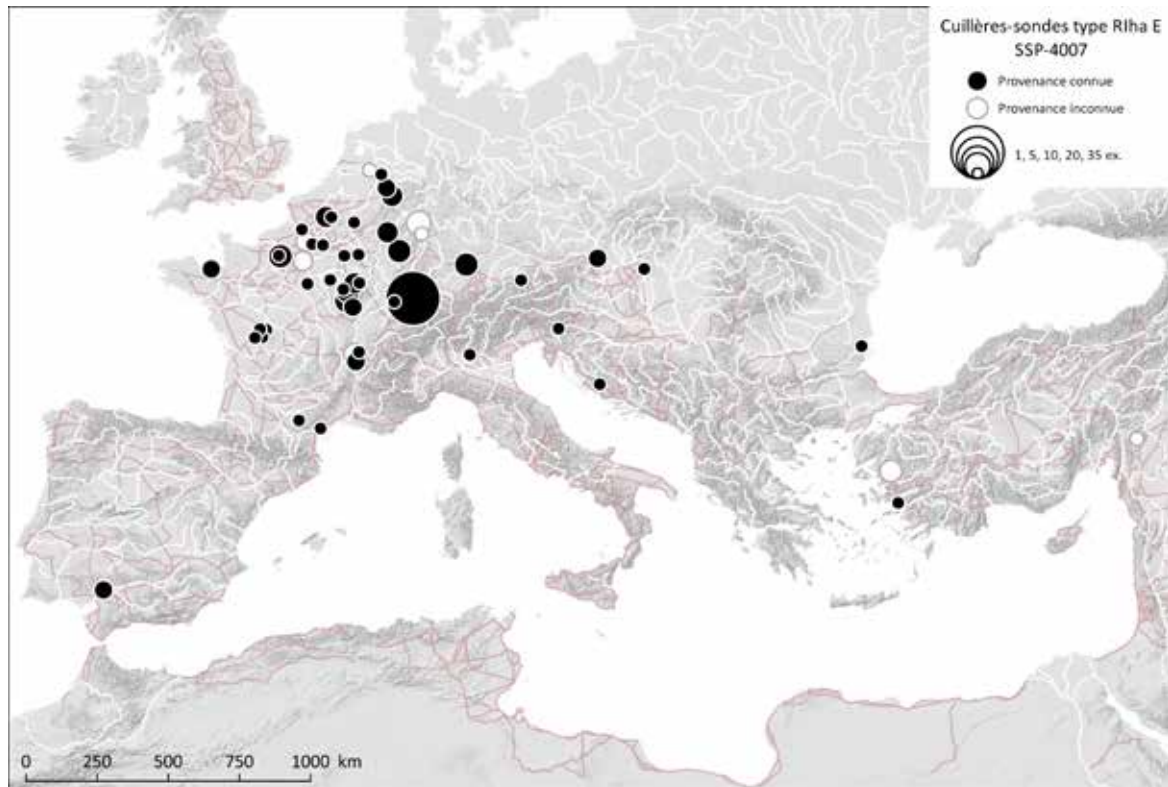


Fig. 268. Carte de répartition des cuillères-sondes de type Riha E à tige lisse (SSP-4007).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.6. Cuillères-sondes de type Riha F : à attache longue : SSP-4020

2.6.1. Description morphologique et variabilité interne

Instrument double possédant à une extrémité un cuilleron, le plus souvent piriforme, ovale à l'attache et se terminant en pointe, et à l'autre un épaississement en forme d'olive. La tige peut être laissée lisse, facettée, recevoir un traitement de surface destiné à améliorer la préhension ou plus exceptionnellement un décor d'incrustation. Les moulures sont de forme variable. Une attache longue du cuilleron est la caractéristique principale du type (Fig. 155)¹⁰⁴.

Lorsque la tige est facettée, il ne faut pas confondre cette forme avec le type Riha D (voir *supra* p2.4ie 1.1, SSP-4014) et lorsqu'elle est lisse, avec le type Riha E (voir *supra* p2.5rtie 0, SSP-4007). Lorsque l'instrument possède une attache longue, que le cuilleron n'est pas piriforme et que la moulure est constituée d'un ove isolé, il est classé au sein du type Riha G (voir *infra* p2.7ie 1.1, SSP-4021).

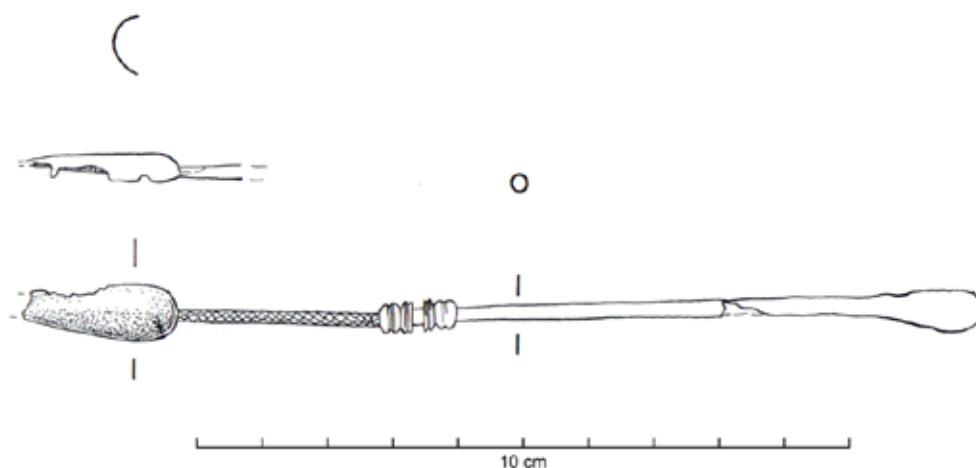


Fig. 269. Cuillère-sonde à tige lisse de type Riha F : Augst, *insula* 30 [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 71, Taf. 46, n° 504.

2.6.2. Datation argumentée

Sur les 65 attestations recensées dans l'empire, 39 proviennent de la zone étudiée, dans laquelle seuls huit exemplaires sont issus de contextes datés plus ou moins largement (Fig. 156).

Dans la zone étudiée, les premières attestations du type sont datées du milieu du 1er s. ap. J.-C. En Aquitaine, dans le quartier artisanal périurbain de la Cité Judiciaire de Bordeaux (33), une cuillère-sonde de type Riha F a été mise au jour dans un niveau [us 2144] daté entre 30 et 50 ap. J.-C. [phase 2A]¹⁰⁵.

104 Riha, 1986, p. 71, Taf. 46, n° 504 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 62.3656/3657, FK 1691, TPQ 81-96.

105 Raux, 2008, p. 157, n° 94 : Bordeaux, Cité-Judiciaire (33), L. 147 mm, us 2144, phase 2A, 30/50.

La présence d'un exemplaire à Pompei (IT)¹⁰⁶ atteste l'existence de cette forme en Italie avant l'éruption du Vésuve en 79 ap. J.-C. En Bétique, une tombe à incinération [Grab 26] de la nécropole de Munigua, Mulva (ES)¹⁰⁷ contient une cuillère-sonde Riha F associée à un miroir du groupe Lloyd-Morgan Ha (MRR-4068). Cette sépulture, qui appartient aux phases 2/4 [Zeit 2/4] de cet ensemble funéraire, est datée de la seconde moitié du 1er s. ap. J.-C. En Germanie Supérieure, l'*insula* 31 d'Augst [BL] (CH)¹⁰⁸ en livre un exemplaire associé à un « cure-oreille » en alliage cuivreux de type Riha A, dans un niveau stratigraphiquement daté de la seconde moitié du 1er s. ap. J.-C. En Germanie Inférieure, un autre exemplaire provient du camp de Neuss, *Novaesium* [RP] (DE)¹⁰⁹, construit sous Auguste et occupé jusqu'en 105 ap. J.-C.

Les fourchettes de datation de quelques contextes de découvertes recouvrent partiellement les 1er et 2e s. ap. J.-C. Ainsi, en Germanie Supérieure, un exemplaire de l'*insula* 30 d'Augst [BL] (CH)¹¹⁰ provient d'un contexte daté par la céramique entre la seconde moitié du 1er s. et la première moitié du 2e s. ap. J.-C. Dans l'*insula* 22¹¹¹, un second provient d'un niveau pour lequel la céramique fournit un *terminus post quem* entre la fin du 1er s. et le début du 2e s. ap. J.-C. Un troisième est issu d'un niveau de l'*insula* 30¹¹² pour lequel une monnaie de Domitien fournit un *terminus post quem* entre 81 et 96 ap. J.-C. En Aquitaine, un exemplaire fragmentaire provient des thermes de la rue Arthur Ranc à l'ouest de la ville de Poitiers (86)¹¹³, occupés de la fin du 1er s. jusqu'à la fin du 2e s. ap. J.-C.

En Gaule Belgique, une cuillère-sonde du type Riha F a été découverte dans un niveau correspondant à la mise en place de l'état V de la maison 4 [C.60977] du Palais des Sports à Amiens (80)¹¹⁴. Celle-ci est stratigraphiquement datée des années 125-130 ap. J.-C. En Aquitaine, la sépulture de la *villa* de Saint-Médard-des-Prés (85)¹¹⁵, fouillée à la fin du XIXe s. et interprétée alors comme celle d'une femme peintre, est désormais considérée comme appartenant à un médecin. Outre un très important ensemble de verreries, plus de 80 vases et flacons, cette sépulture contenait notamment deux cuillères-sondes en bronze - dont une du type Riha F -, une tablette à broyer (var. a) en schiste, un coffret métallique à compartiments (COF-4001), un godet en bronze, un coffret en bois contenant des « fioles brisées » et des pastilles colorées (interprétés comme pigments au XIXe s.). Le réexamen récent de l'ensemble de la verrerie par L. Robin permet de dater la tombe

106 Bliquez, Jackson, 1994, p. 153, n° 182, ill. 97 : Pompei (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 78150D, L. 165 mm, TAQ 79.

107 Vegas, 1988, p. 76-77, Taf. 15, 26.3 : Munigua, Mulva (ES), L. 143 mm, nécropole, Grab 26, 50/100.

108 Riha, 1986, p. 70, Taf. 46, n° 499 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 64.11891, L. act. 69 mm, FK 1469, 50/100, avec cat. 233 (cure-oreille Riha A).

109 Krause, 2009, p. 178, Taf. 16, n° 14 : Neuss, *Novaesium* [RP] (DE), camp romain, -27/105.

110 Riha, 1986, p. 71, Taf. 46, n° 501 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 59.10146, L. c. 160 mm, Schnitt 26, 50/150.

111 Riha, 1986, p. 70, Taf. 46, n° 498 : Augst, *insula* 22 [BL] (CH), inv. 80.28175, L. act. 38 mm, FK B 5270, TPQ 80/120, céramique.

112 Riha, 1986, p. 71, Taf. 46, n° 504 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 62.3656/3657, L. act. 148 mm, FK 1691, monnaie Domitien : TPQ 81-96.

113 Bertrand, 2003, p. 173 : Poitiers, rue Arthur-Ranc (86), occupation 80/200.

114 Binet et al., 2010, p. 244, fig. 35, n° 1245 : Amiens, Palais des Sports (80), inv. cat. 1245, L. 109 mm, C.60977 : Maison 4 : état V, mise en place 125/130.

115 Bernard, 1990, p. 143 ; Provost, Pautreau, 1996, p. 116, n° 092, 28* : Saint-Médard-des-Prés (85), Fontenay-le-Comte, Musée Vendéen, 160/200.

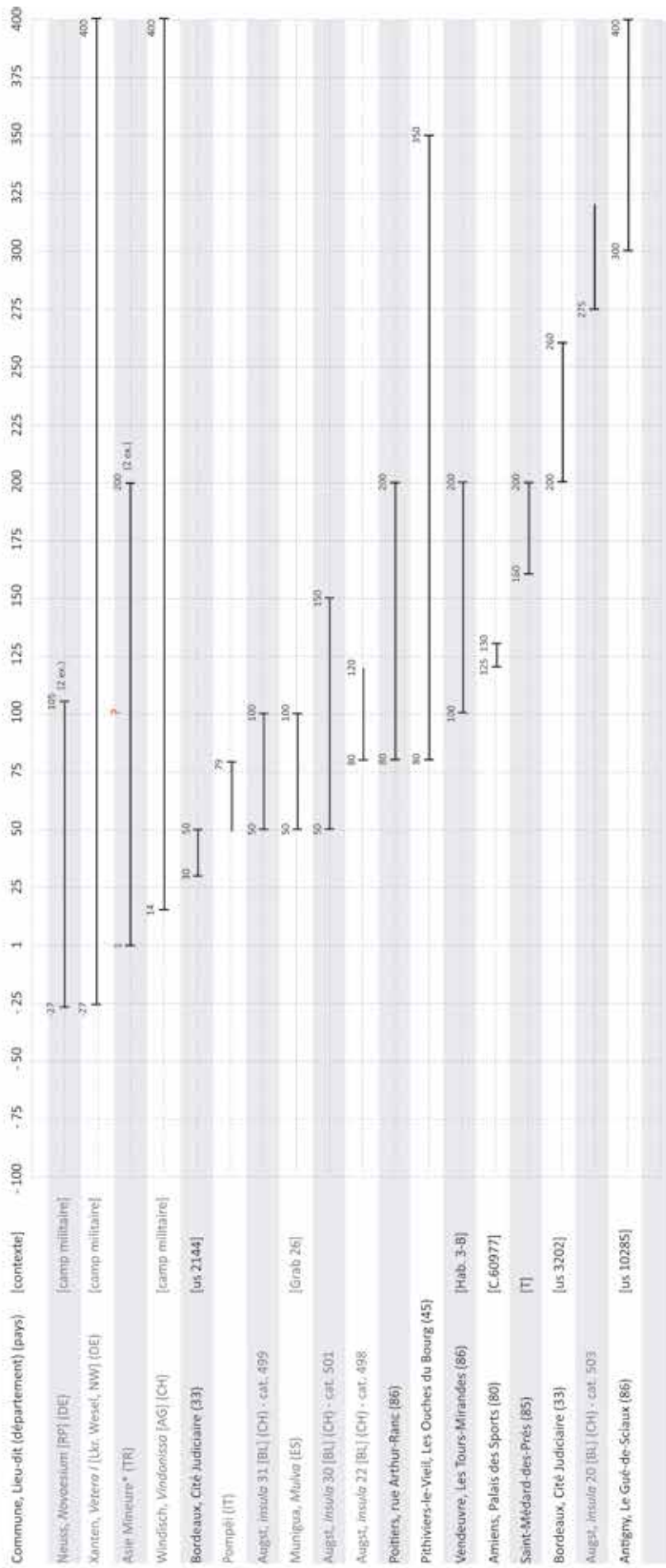


Fig. 270. Répartition chronologique des cuillères-sondes de type Riha F (SSP-4020) issues de contextes datés.

du II^e s. et plus précisément de la seconde moitié de ce siècle¹¹⁶. Dans la même province, à Vendevre (86)¹¹⁷, l'habitat 3-B de l'agglomération des Tours-Mirandes, daté de l'ensemble du II^e s., livre un individu du type Riha F.

E. Künzl date deux exemplaires conservés au RGZM de Mainz provenant d'Asie Mineure (TR)¹¹⁸ des I^{er} et II^e s. ap. J.-C., sans préciser toutefois les éléments sur lesquels il base cette proposition.

Les cuillères-sondes de type Riha F sont encore présentes dans des contextes plus tardifs aux III^e et IV^e s. En Germanie Supérieure, un exemplaire est issu d'un niveau de l'*insula* 20¹¹⁹ d'Augst [BL] (CH) dans lequel une monnaie de l'empereur *Marcus Claudius Tacitus* offre un *terminus post quem* en 275-276 ap. J.-C. En Aquitaine, une cuillère-sonde Riha F fragmentaire est issue d'un niveau [us 3202] de la phase 3C de l'auberge du site de la Cité judiciaire de Bordeaux (33), datée entre 200 et 260 ap. J.-C.¹²⁰. À Antigny (86)¹²¹, une cuillère-sonde provient des aménagements (habitats ?) [us 10285] effectués au IV^e s. dans l'angle sud-est de la galerie du sanctuaire du Gué-de-Sciaux, alors abandonné.

Enfin, plusieurs attestations proviennent de contextes datés avec moins de précision. En Lyonnaise, une strate [us 17-4020] du quartier d'habitat des Ouches du Bourg de l'agglomération de Pithiviers-le-Vieil (45)¹²² livre un exemplaire. Ce niveau appartient à la phase 3 du site, datée entre la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et le milieu du IV^e s. ap. J.-C. Le type Riha F est également attesté sur les camps de Xanten, *Vetera I* [Lkr. Wesel, NW] (DE)¹²³, construit sous Auguste et de Windisch, *Vindonissa* [AG] (CH)¹²⁴, construit sous Tibère. Ces deux camps sont occupés jusqu'à la fin du IV^e s. ap. J.-C.

La présence ponctuelle du type en Italie, en Bétique, en Bretagne et en Asie Mineure laisse supposer une diffusion bien plus importante que ne le montre la carte actuelle des attestations. Dans la zone étudiée, on note une certaine concentration en Gaule Lyonnaise et en Gaule Belgique. La longue période de circulation et la variabilité interne assez importante du type pourraient correspondre à l'existence de plusieurs productions (Fig. 157 et Fig. 158).

116 Robin, 2012, p. 142-143 : Un *terminus post quem* des années 160 ap. J.-C. pourrait être donné par la marque présente sur le fond d'un *unguentarium* à lèvres simplement évasées et à panse conique haute. Cette marque *AVGVSTORI* [...] entourant une victoire encadrée par les lettres *V* et *P*. Par similitude avec le monnayage, ces lettres pourraient être développées en *V(ictoria) P(arthica)* et faire référence aux victoires sur les Parthes de Marc-Aurèle et *Lucius Verus* ou à celles de Septime Sévère et de Caracalla. Un parallèle mis au jour dans un *tumulus* à Vorsen (BE) est daté de la période antonine. « Il faut donc dater cette tombe du II^e s. ap. J.-C., et plus précisément de la seconde moitié de ce siècle ».

117 Bertrand, 2003, p. 184 : Vendevre, Les Tours-Mirandes (86), Habitat 3-B, 100/200.

118 Künzl, 2002b, Taf. 33, B71, Taf. 34, B80 : Asie mineure* (TR), inv. O.38301, L. 175 mm, 1/200 ; inv. O.38306, L. 149 mm.

119 Riha, 1986, p. 71, Taf. 46, n° 503 : Augst, *insula* 20 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 66.4209, L. 182 mm, FK 6752, monnaie : *TPQ* 275-276.

120 Raux, 2008, p. 181, fig. 15, n° 206 : Bordeaux, Cité-Judiciaire (33), L. act. 75 mm, us 3202, 200/260.

121 Bertrand, 2003, p. 154, pl. XXII, fig. 106b : Antigny, Le Gué-de-Sciaux (86), Chauvigny, Musées municipaux, inv. 9970463, us 10285, 300/400.

122 Roux, 2013, p. 177, pl. 69, n° 1345 : Pithiviers-le-Vieil, Les Ouches du Bourg (45), inv. cat. 1345, L. act. 159 mm, us 17-4020, fait M 16, phase 3, 80/350.

123 Krause, 2009, p. 182, Taf. 28, n° 2 : Xanten, *Vetera I* [Lkr. Wesel, NW] (DE), L. act. 58 mm, camp, -27/400.

124 Krause, 2009, p. 179, Taf. 20, n° 5 : Windisch, *Vindonissa* [AG] (CH), inv. 2193E, camp, 14/400.

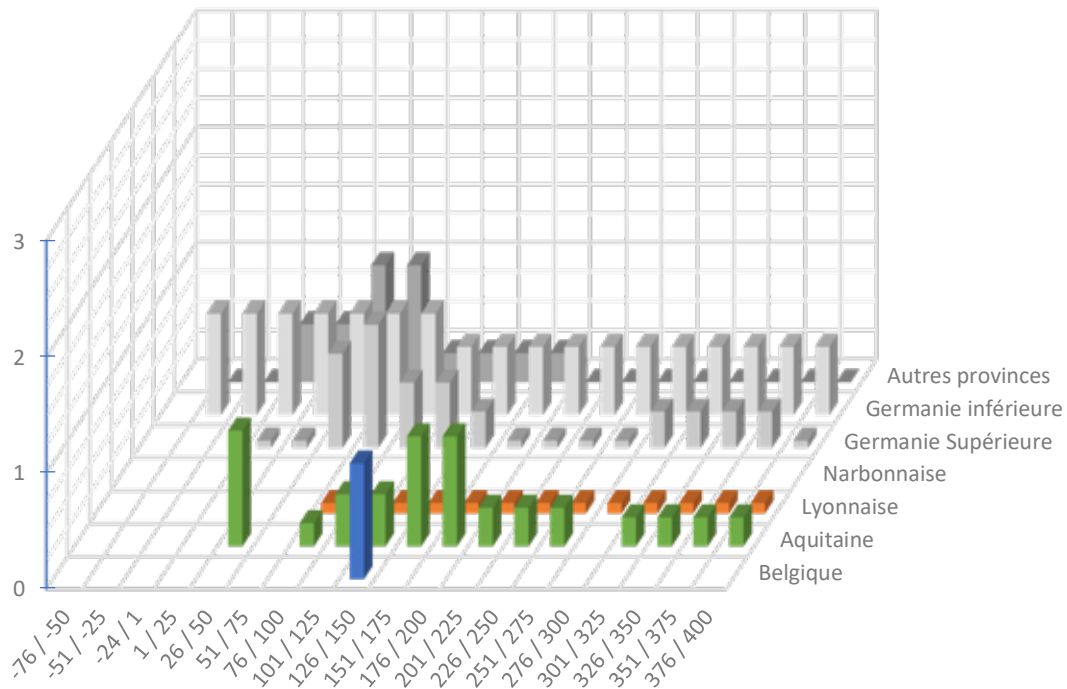


Fig. 271. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des cuillères-sondes de type SSP-4020 issues de contextes datés (75 NMI ; non datés et non représentés : Belgique : 7 ; Aquitaine : 1 ; Lyonnaise : 17 ; Narbonnaise : 2 ; Germanie Inférieure : 1 ; Germanie Supérieure : 9 ; Britannia : 1 ; provenance inconnue : 8).

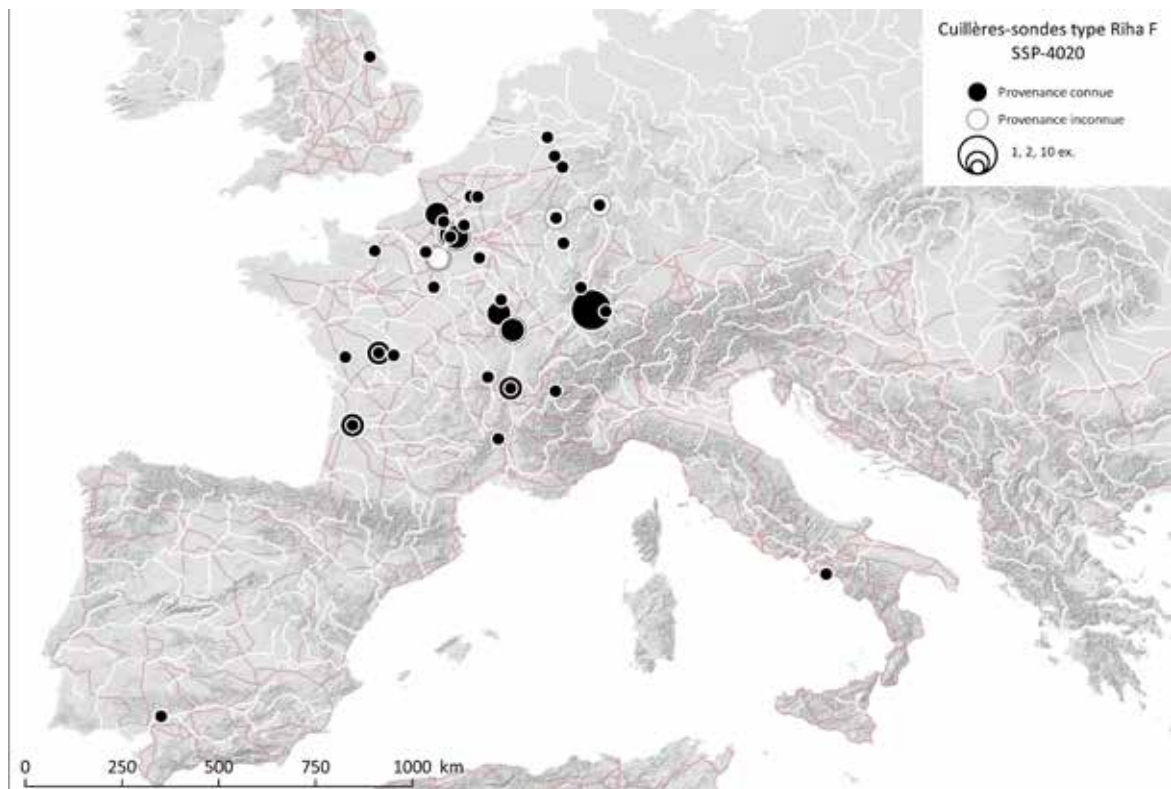


Fig. 272. Carte de répartition des cuillères-sondes de type Riha F à attache longue (SSP-4020).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.7. Cuillères-sondes de type Riha G : à moulure en ove isolé : SSP-4021

2.7.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double constitué d'une tige possédant à l'une de ses extrémités un cuilleron ovale et allongé et à l'autre un épaississement en forme d'olive. Même si l'attache est allongée, cette forme ne doit pas être confondue avec le type F : la caractéristique principale de ce type est la présence d'une moulure constituée d'un simple ove isolé (Fig. 159)¹²⁵. Cette forme constitue la variante G1. En revanche, les cuillères-sondes possédant à la fois cette moulure en ove simple, une attache longue et un cuilleron piriforme à extrémité pointue sont classés dans le type F.

E. Riha classe également dans le type G des exemplaires dépourvus de toute moulure (proches des spatules-sondes de type Riha H) qui sont classées au sein de la variante G2.

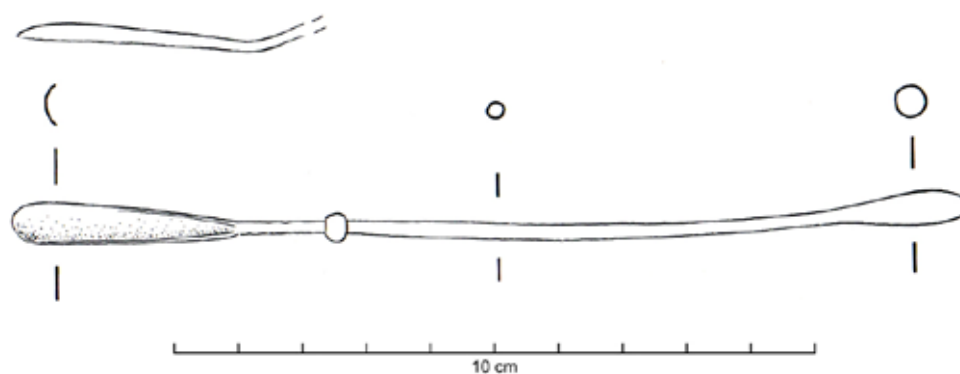


Fig. 273. Cuillère-sonde à tige lisse de type Riha G : Augst [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 71, Taf. 47, n° 513.

2.7.2. Datation argumentée

Sur les 45 attestations recensées dans l'empire, 22 proviennent de la zone étudiée, parmi lesquelles 6 sont issues de contextes datés plus ou moins largement (Fig. 160).

En Germanie Supérieure, quatre exemplaires de la variante G1 proviennent de contextes datés du 1er s. ap. J.-C. à Augst [BL] (CH). Ainsi, dans l'*insula* 34¹²⁶, une cuillère-sonde est issue d'un niveau stratigraphiquement daté de la première moitié du 1er s. Dans l'*insula* 30¹²⁷, un autre exemplaire provient d'un contexte daté du milieu du 1er s. par l'étude céramologique. Dans l'*insula* 31¹²⁸, un niveau daté du troisième quart du 1er s. ap. J.-C. livre une attestation supplémentaire. Enfin, un

125 Riha, 1986, p. 71, Taf. 47, n° 513 : Augst [BL] (CH), Römermuseum, inv. 07.1935, L. 150 mm.

126 Riha, 1986, p. 71, Taf. 47, n° 509 : Augst, *insula* 34 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 78.13027, FK B 2281, 1/50, var. G1. Les formes céramiques appartiennent cependant aux deux premiers tiers du 1er s. ap. J.-C.

127 Riha, 1986, p. 71, Taf. 47, n° 516 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, Augst [BL] (CH), Römermuseum, inv. 62.2508, L. c. 80 mm, FK 1535, 40/60, var. G1.

128 Riha, 1986, p. 71, Taf. 47, n° 514 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 63.943, L. act. 138 mm, FK 1024, 50/75, var. G1.

quatrième exemplaire provient d'une couche datée de la seconde moitié du I^{er} s. de l'*insula* 22¹²⁹. En Italie, une telle cuillère-sonde (var. G1) a été découverte dans une boutique sur la Via Nola [regio V 3,5] de Pompéi (IT)¹³⁰, ce qui atteste la présence du type dans cette province avant le *terminus ante quem* fourni par l'éruption du Vésuve en 79 ap. J.-C.

Dans la zone étudiée, les attestations les plus précoces de ce type apparaissent dans les contextes du dernier tiers du I^{er} s. ap. J.-C. En Aquitaine, un exemplaire (var. G1) provient d'un niveau [us 1348] de la phase 2C du quartier artisanal suburbain de la Cité Judiciaire à Bordeaux (33)¹³¹. Cette phase du site est stratigraphiquement datée entre 70 et 100 ap. J.-C. En Gaule Lyonnaise, un exemplaire a été découvert dans une fosse [Fosse 40] sur un site d'habitat fouillé à Roanne (42), rue Gilbertès¹³² [chantier G]. Cette structure appartient à l'horizon 9, daté entre 70 et 100 ap. J.-C., défini pour l'ensemble de la ville à l'aide de l'étude des objets, des monnaies et de la céramique. En Gaule Belgique, dans la maison 4 du Palais des Sports¹³³ d'Amiens (80), une cuillère-sonde de la variante G2 a été mise au jour au sein d'un niveau [C.61478] correspondant à la mise en place de l'état IV, entre 90 et 100 ap. J.-C.

Deux exemplaires de ce type ont été identifiés dans le camp de *Novaesium* à Neuss [RP] (DE)¹³⁴, en Germanie Inférieure, construit sous Auguste et occupé jusqu'en 105 ap. J.-C. En Germanie Supérieure, un niveau de l'*insula* 29¹³⁵ d'Augst [BL] (CH), stratigraphiquement daté entre la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. livre un exemplaire (var. G1).

Les attestations plus tardives se révèlent être assez rares. En Gaule Belgique, dans la maison 2 du Palais des Sports à Amiens (80)¹³⁶, un exemplaire (var. G1) a été découvert dans la structure [st. 511], qui correspond à la mise en place de l'état VI, datée du dernier quart du II^e s. ap. J.-C. En Gaule Lyonnaise, à Montereau-Fault-Yonne (77), sur le site de La Terre aux Moines¹³⁷, le comblement d'une fosse rectangulaire peu profonde [F15] a livré un « riche mobilier céramique et métallique du III^e siècle », dont une cuillère-sonde de type Riha G, variante G2 et une seconde appartenant au type H. En Germanie Supérieure, un exemplaire (var. G1) a été découvert dans un niveau daté par l'étude céramologique des III^e et IV^e s. de la *regio* 20X¹³⁸ d'Augst [BL] (CH). Enfin, en Gaule Lyonnaise, l'esplanade [us 31-Z2,A4,C8] des thermes de l'Aumonet¹³⁹, à Pithiviers-le-Vieil (45), livre

129 Riha, 1986, p. 71, Taf. 47, n° 507 : Augst, *insula* 22 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 70.5574, L. act. 115 mm, FK A 2791, 50/100, var. G1.

130 Bliquez, Jackson, 1994, p. 154 n° 183, ill. 98 : Pompei, *Regio* V 3,5 (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 117703, L. 195 mm, TAQ 79, var. G1, «shop on Via Nola».

131 Raux, 2008, p. 177, fig. 12, n° 154 ; Doulan, 2013, p. 133, n° 063, 88* : Bordeaux, Cité-Judiciaire (33), inv. cat 154, L. act. 107 mm, us 1348 = phase 2C, 70/100, var. G1.

132 Feugère, in : Genin et al., 1997, p. 63, pl. 6, n° 430 : Roanne, rue Gilbertès (42), Fosse 40, horizon 9, 70/100, var. G1.

133 Binet et al., 2010, p. 242, fig. 30, n° 930 : Amiens, Palais des Sports (80), inv. 930, L. 151 mm, C.61478, mise en place sur la maison 4 de l'état III, 90/100, var. G2.

134 Krause, 2009, p. 178, Taf. 16, n° 12-13 : Neuss, *Novaesium* [RP] (DE), camp, occupation-27/105 (2 ex.)

135 Riha, 1986, p. 71, Taf. 47, n° 511 : Augst, *insula* 29 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 62.7770, L. act. 70 mm, Schnitt 17, 50/150, var. G1. Les formes céramiques fournissent un *terminus post quem* entre la seconde moitié du I^{er} s. et le début du II^e s. ap. J.-C.

136 Binet et al., 2010, p. 131, fig. 17, n° 544 : Amiens, Palais des Sports (80), maison 2, St. 511, mise en place de l'état VI, 175/200, var. G1.

137 Griffisch et al., 2008a, p. 896, n° 305, 13*3, fig. 1042, n° 28 : Montereau-Fault-Yonne, La Terre aux Moines (77), F15, 200/300, var. G2.

138 Riha, 1986, p. 71, Taf. 47, n° 517 : Augst, *regio* 20X [BL] (CH), Römermuseum, inv. 68.2980, L. 102 mm, FK 205, 200/400, var. G1.

139 Roux, 2013, p. 184, pl. 74, n° 1490 : Pithiviers-le-Vieil, Les Thermes de l'Aumonet (45), inv. cat. 1490, L. 91 mm, us 31-Z2,A4,C8, occupation 80/400, var. G2.

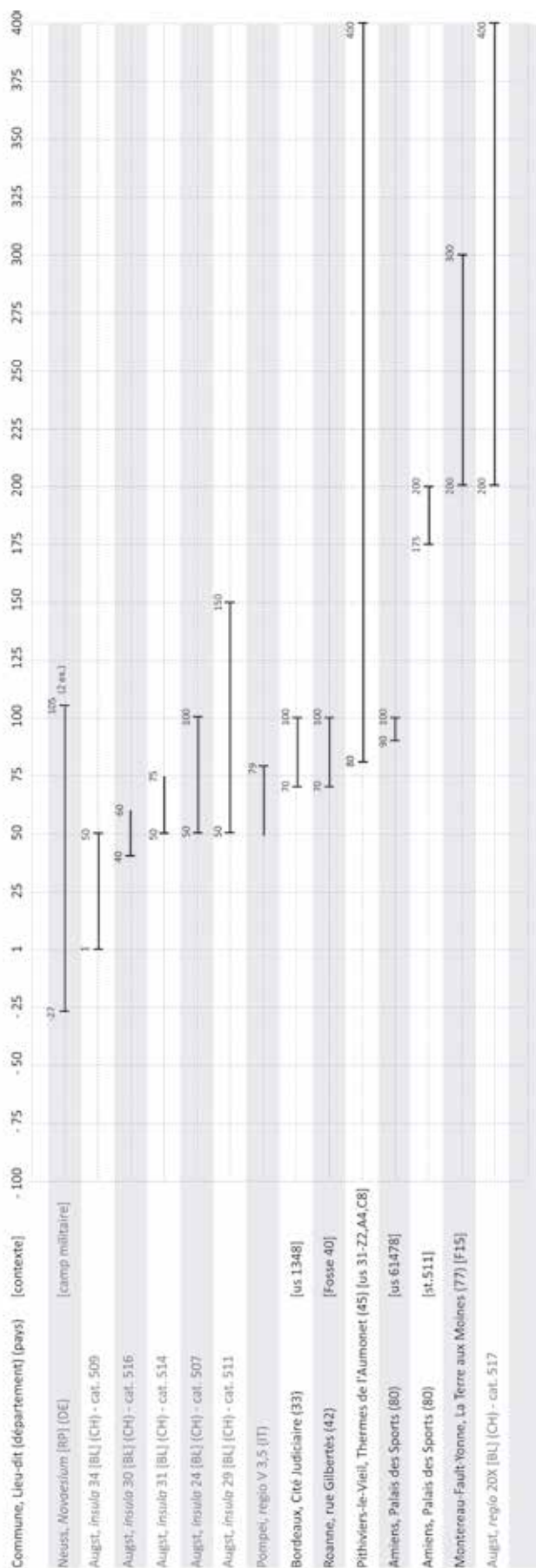


Fig. 274. Répartition chronologique des cuillères-sondes de type Riha G (SSP-4021) issues de contextes datés.

un exemplaire (var. G2) sur ce site occupé entre la fin du I^{er} et le IV^e s. ap. J.-C. Les deux variantes morphologiques du type semblent effectivement correspondre à deux productions distinctes sur le plan chronologique (Fig. 161). La période de circulation de la variante G1 s'étend entre le I^{er} s. et les III^e-IV^e s. pour une période de rejet maximal intervenant dans le troisième quart du I^{er} s. dans l'empire et dans le dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C. dans la zone étudiée. En l'état actuel des données, cette période des dernières décennies du I^{er} s. ap. J.-C. coïncide avec les premiers rejets de la variante G2, qui semble être une production plus tardive.

En l'état actuel des données, la variante G1 à ove isolé semble connaître une diffusion plus large, comme le montrent les exemplaires découverts en Italie et dans la péninsule ibérique, que la variante G2 dépourvue de moulure. Cette dernière, qui semble être une production apparaissant à la toute fin du I^{er} s. ap. J.-C., paraît être cantonnée au nord de la zone étudiée, particulièrement en Gaule Lyonnaise et Belgique avec quelques attestations en Bretagne romaine (Fig. 162). Cela incite à proposer une production provinciale pour cette variante G2.

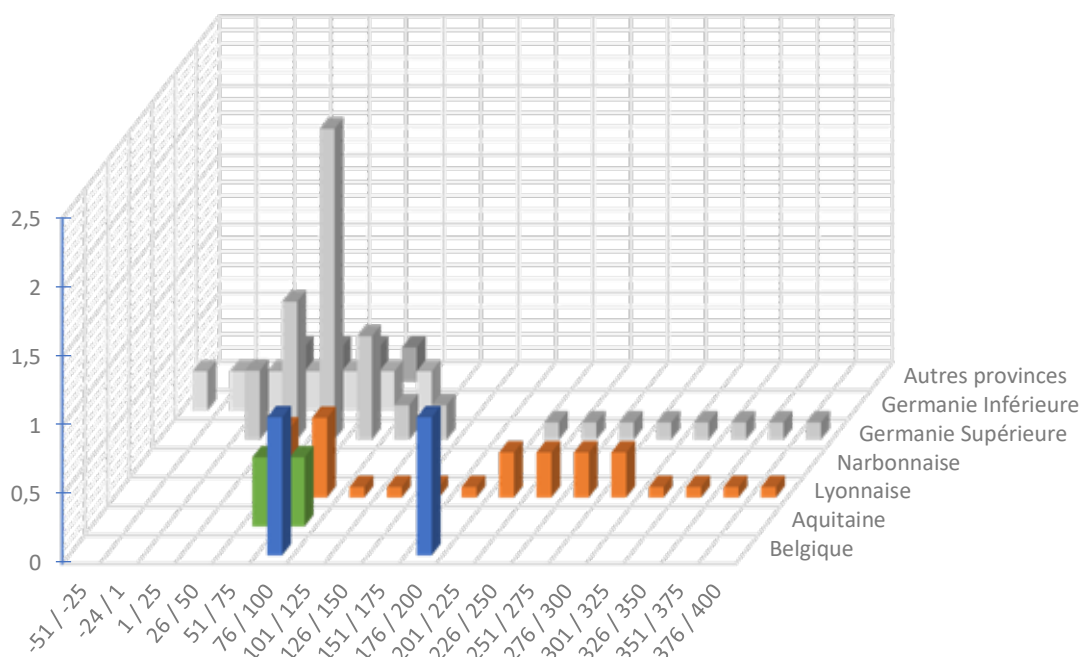


Fig. 275. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des cuillères-sondes de type SSP-4021 issues de contextes datés (15 NMI ; non datés et non représentés : Belgique : 7 ; Lyonnaise : 8 ; Germanie Supérieure : 7 ; Germanie Inférieure : 1 ; Britannia : 2 ; Bétique : 1 ; Syrie : 1 ; provenance inconnue : 3).

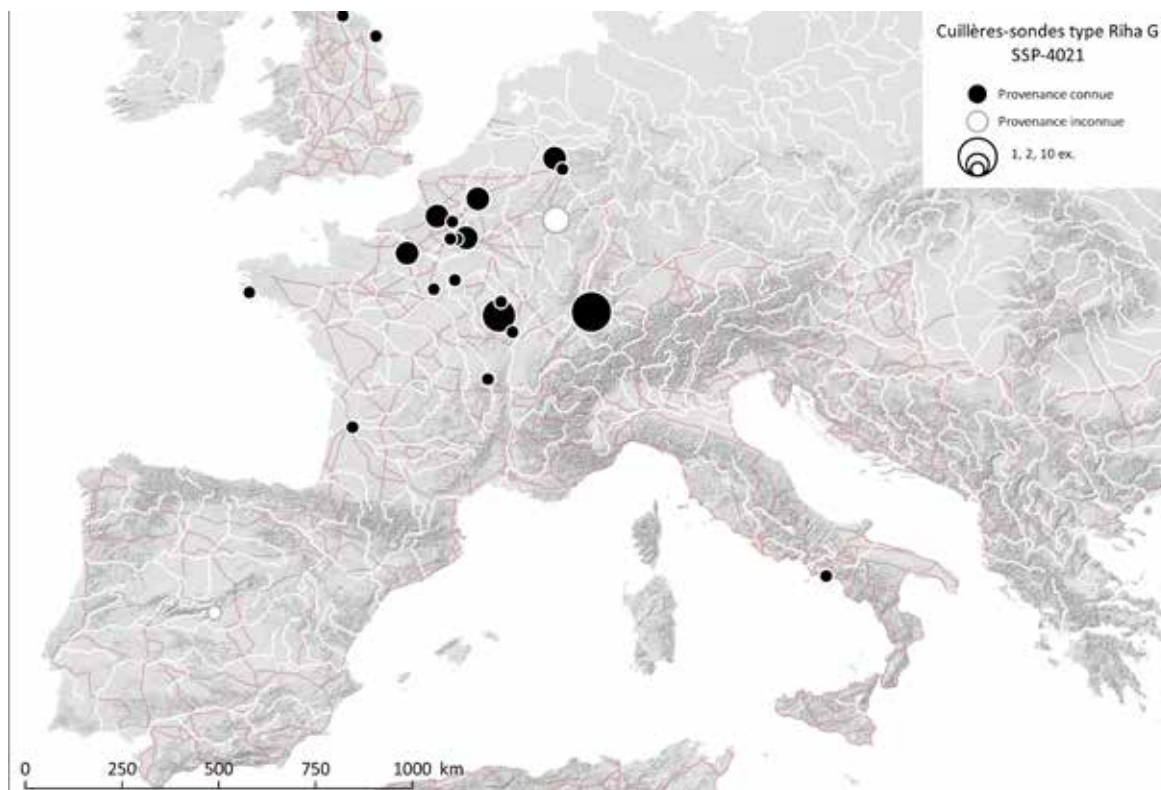


Fig. 276. Carte de répartition des cuillères-sondes de type Riha G à ove isolé (SSP-4021).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.8. Cuillères-sondes de type Riha H : à grand cuilleron : SSP-4022

2.8.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double constitué d'une tige lisse ou plus rarement facettée possédant à l'une de ses extrémités un cuilleron ovale et allongé, et à l'autre un épaississement en forme d'olive. La caractéristique principale de ce type est un cuilleron plus long et plus large que celui des autres variantes, sans qu'E. Riha en ait défini les dimensions. Celui-ci possède très souvent une section angulaire dite « en bâtière ». Sur ce type, la moulure, située directement à l'attache du cuilleron, est généralement constituée d'un ova surmontant un, deux ou trois annelets (Fig. 163)¹⁴⁰.

Dans les études spécialisées, cette forme est régulièrement confondue avec les cuillères-sondes de type Riha E à tige lisse (voir *supra* 2.5 partie 0, SSP-4007).

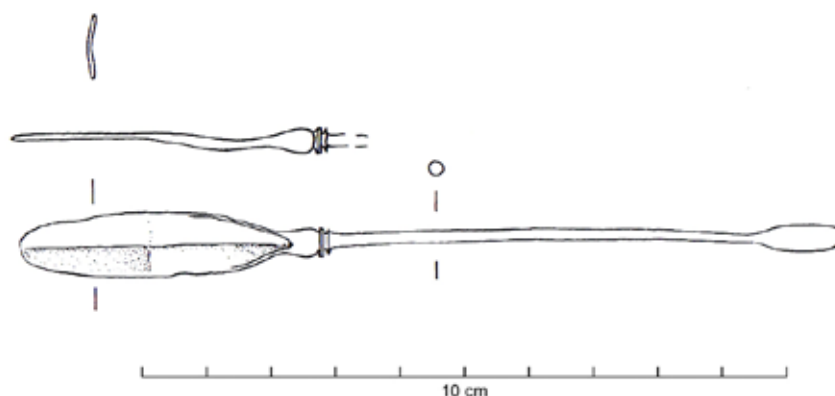


Fig. 277. Cuillère-sonde « à grand cuilleron » de type Riha H : Augst [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 71, Taf. 48, n° 519.

2.8.2. Datation argumentée

Sur les 96 attestations recensées dans l'empire, 56 proviennent de la zone étudiée, parmi lesquelles 6 sont issues de contextes datés, plus ou moins largement (Fig. 164).

Deux exemplaires du type Riha H conservés au musée de Napoli (IT) pourraient provenir de Pompéi (IT)¹⁴¹ et attester l'existence du type durant la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., l'éruption du Vésuve fournissant un *terminus ante quem* en 79 ap. J.-C. Le fait que leur provenance soit douteuse ainsi que le fait que la datation de l'ensemble des autres attestations soit centrée sur les II^e et III^e s. ap. J.-C. fragilise l'idée d'une apparition du type dans la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.

140 Riha, 1986, p. 71, Taf. 48, n° 519 : Augst [BL] (CH), Römermuseum, inv. 07.1663, L. 128 mm.

141 Bliquez, Jackson, 1994, p. 147, n° 155-156, ill. 82-83 : Pompéi (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 78121, L. 164 mm ; inv. 77770, L. act. 123 mm (2 ex.)

En Germanie Supérieure, deux exemplaires proviennent de niveaux datés par la stratigraphie et le mobilier céramique d'Augst [BL] (CH). Le premier, mis au jour dans la *regio* 5B¹⁴², est daté entre la seconde moitié du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. Le second provient de la *regio* 4E/11¹⁴³, d'une couche datée de l'ensemble du II^e s. ap. J.-C. En Gaule Belgique, un exemplaire de Bliesbruck (57)¹⁴⁴ serait daté selon T. Weisse de la première moitié du II^e s. ap. J.-C.

Quelques contextes de découvertes sont datés de l'ensemble des II^e et III^e s. sans plus de précision comme à Augst [BL] (CH), où l'*insula* 42 livre deux exemplaires^{145 146} de ce modèle. Une autre est issue des thermes de Bliesbruck (57)¹⁴⁷ et datée du II^e s. au troisième quart du III^e s. ap. J.-C. selon T. Weisse.

En Narbonnaise, sur le site de l'Esplanade des Lices à Arles (13)¹⁴⁸, une cuillère-sonde de type H a été mise au jour au sein de la maison 17, dite « aux deux planchers ». Cette habitation est ravagée par deux incendies : le premier a lieu au plus tard en 190 ap. J.-C. et le second intervient entre 249 et 282 ap. J.-C. En Gaule Belgique, une couche d'abandon remaniée [C.60068] de l'état VI de la maison 3 du Palais des Sports d'Amiens (80)¹⁴⁹, située au-dessus de la cave [st. 60079], a livré un exemplaire fragmentaire appartenant au type H. Les niveaux d'abandon de l'état VI de la maison 3 sont stratigraphiquement datés entre 260 et 275 ap. J.-C. Dans la même ville, rue du Long-Rang¹⁵⁰, dans l'actuel faubourg de Beauvais, une inhumation en sarcophage de pierre, mise au jour en 1879, aurait livré divers mobiliers dont un cachet à collyres (COC-4001) et une cuillère-sonde de type Riha H. Deux sigillées du III^e s. contenues dans le sarcophage et une cruche en sigillée d'Argonne (Chenet 345), découverte à proximité de celui-ci, pourraient dater cette tombe. En Gaule Lyonnaise, un exemplaire proviendrait de niveaux de démolition datés du III^e s. ap. J.-C. d'un riche habitat suburbain sur le site de Berthet II¹⁵¹ à Lyon (69). A Montereau-Fault-Yonne (77), sur le site de La Terre aux Moines¹⁵², le comblement d'une fosse rectangulaire peu profonde [F15] a livré un

142 Riha, 1986, p. 71, Taf. 48, n° 526 : Augst, *regio* 5B [BL] (CH), Römermuseum, inv. 75.10523, FK A 5690, 50/150.

143 Riha, 1986, p. 71, Taf. 48, n° 525 : Augst, *regio* 4E/11 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 66.15366, L. 174 mm, FK 5501, 100/200.

144 Weisse, 2004, p. 243, sans ill. : Bliesbruck (57), inv. 93-052, us ? 0801050, 100/150, var. F, ou H pour T. Weisse.

145 Riha, 1986, p. 71, Taf. 44, n° 477 : Augst, *insula* 42 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 72.3348, L. act. 76 mm, FK A 3558, 100/300, précédemment id. comme Riha E, avec cat. 495.

146 Riha, 1986, p. 71, Taf. 48, n° 522 : Augst, *insula* 42 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 68.2589, L. 100 mm, FK 7978, 100/300.

147 Weisse, 2004, p. 243, sans ill. : Bliesbruck, Thermes (57), inv. 91-1062, Th.4 0405006, 100/275.

148 Rothé, Heijmans, 2008, p. 478, n° 04, 173*, fig. 600 : Arles, Esplanade (13), Musée départemental Arles antique, inv. ESP.76.4.44, L. act. 111 mm, Maison 17, TAQ 249-282.

149 Binet et al., 2010, p. 179-180, fig. 35, n° 759 : Amiens, Palais des Sports (80), L. act. 114 mm, Maison 3 : C.60068 : abandon remanié sur cave St. 60079, 260/275.

150 Pichon, 2009, p. 229, n° 21, 629*, fig. 348 : Amiens, rue du Long-Rang faubourg de Beauvais (80), sans inv., T inh. en sarcophage, III^e s. ?

151 Le Mer, Chomer, 2007, p. 729, n° 389, 647* ; Vigier, 2012, pl. 40, n° 211 : Lyon, Berthet II (69), L. 119,5 mm, 200/300.

152 Griffisch et al., 2008b, p. 895-896, n° 305, 13*3, fig. 1042, n° 30 : Montereau-Fault-Yonne, La Terre aux Moines (77), frag., F15, 200/300.

« riche mobilier céramique et métallique du IIIe siècle », dont une cuillère-sonde de type Riha H et une seconde appartenant à la variante G2.

E. Künzl propose de dater un exemplaire conservé au RGZM de Mainz provenant d'Asie Mineure (TR)¹⁵³ des IIIe et IVe s. ap. J.-C. dans leur ensemble, sans préciser les éléments qui le conduisent à cette datation.

En Gaule Lyonnaise, un exemplaire mis au jour à Clohars-Carnoët, Pouldu (29)¹⁵⁴ provient d'une sépulture à inhumation en sarcophage de plomb qu'E. Künzl date du début du IVe s. ap. J.-C. d'après deux monnaies de Constantin. En Bretagne romaine, la phase 6 [period 6 – N20] du site de Balkerne Lane à Colchester [Essex] (UK)¹⁵⁵, stratigraphiquement datée du IVe s., livre un autre individu fragmentaire.

Enfin, les fourchettes de datation de certains exemplaires sont très larges. Un exemplaire provient du camp de *Carnuntum*¹⁵⁶, à Bad Deutsch-Altenburg (AT) en Pannonie Supérieure, construit à la fin de la période augustéenne ou au début de la période tibérienne et occupé jusqu'à la fin de la période romaine. En Aquitaine, un fragment de cuilleron à section angulaire « en bâtière » rattachable au type H a été mis au jour au sein d'un lot de 9 objets « oculistiques » lors d'un sondage effectué sur la commune de Campagnac (12), sur le site de l'Azuel de Saint-Urbain¹⁵⁷. La découverte provient d'un contexte mal caractérisé : il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une tombe comme cela est parfois avancé, mais plutôt d'une couche liée à l'occupation et à la destruction par incendie d'un bâtiment réutilisé au VIe s. par un petit ensemble funéraire. Une datation large entre le milieu du Ier s. et le milieu du IVe s. ap. J.-C. a été proposée par les fouilleurs, un *follis* de *Crispus* faisant partie du mobilier associé à la couche de destruction.

Si l'on écarte la présence douteuse du type à Pompéi, la date d'apparition du type Riha H doit vraisemblablement être placée au plus tôt dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (Fig. 165). La période de rejet maximal se situe au milieu du IIIe s. ap. J.-C. Dans la zone étudiée comme dans le reste de l'empire, les derniers rejets attestés ont lieu durant le IVe s. ap. J.-C.

En l'état des recherches, les données sont peu nombreuses dans les provinces voisines de la zone étudiée (Fig. 166). La provenance pompéienne des deux exemplaires conservés à Napoli (IT) n'étant pas assurée, la présence du type Riha H au sud des Alpes reste à confirmer. Dans et hors de la zone étudiée, il s'agit de la forme la plus fréquente au milieu du IIIe s. ap. J.-C., période de rejet maximal du type. L'hypothèse d'une production issue d'un atelier provincial localisé au nord des Alpes est séduisante au vu de la forte diffusion du type en Gaule Belgique, en Lyonnaise et en Germanie Supérieure.

153 Künzl, 2002b, p. 36, Taf. 35, B91 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38304, L. 154 mm, 200/400.

154 Galliou, 1989, p. 112, n° 29.031.01 ; Künzl, 2002a, p. 464, n° 6 ; Galliou, 2010, p. 164, n° 031, fig. 117 : Clohars-Carnoët, Pouldu (29), Quimper, Musée départemental breton, inv. sans inv, T inh. en sarcophage, 300/320.

155 Crummy, 1983, p. 60, fig. 64, n° 1921 : Colchester [Essex] (UK), L. act. 96,5 mm, SF BKC 4053(C), N20, 300/400.

156 Krause, 2009, p. 177, Taf. 14, n° 4 : Bad Deutsch-Altenburg, *Carnuntum* (AT), L. 187 mm, Lagerdorf, 1/400.

157 Delmas, Gruat, 2006, notice 24 : Campagnac, L'Azuel de Saint-Urbain (12), Montrozier, Musée Archéologique Départemental, Coll. P.-M. B., inv. 993.009.011, L. act. 30 mm, 50/350.

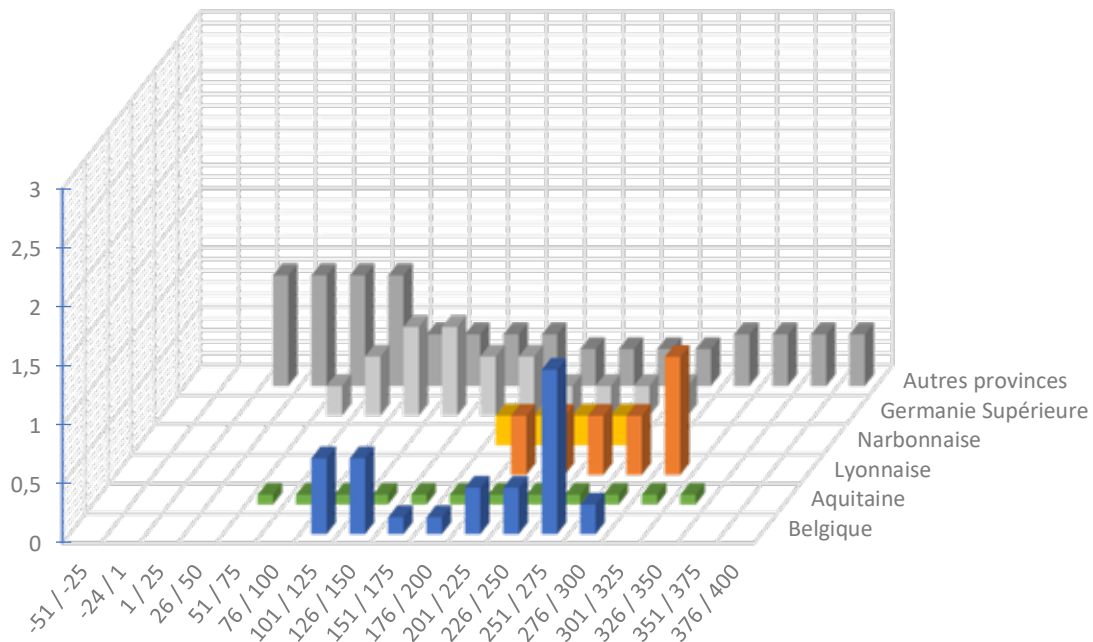


Fig. 279. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des cuillères-sondes de type SSP-4022 issues de contextes datés (17 NMI ; non datés et non représentés : Belgique : 19 ; Aquitaine : 2 ; Lyonnaise : 15 ; Narbonnaise : 2 ; Germanie Supérieure : 15 ; Britannia : 3 ; Tarraconaise : 4 ; provenance inconnue : 11).

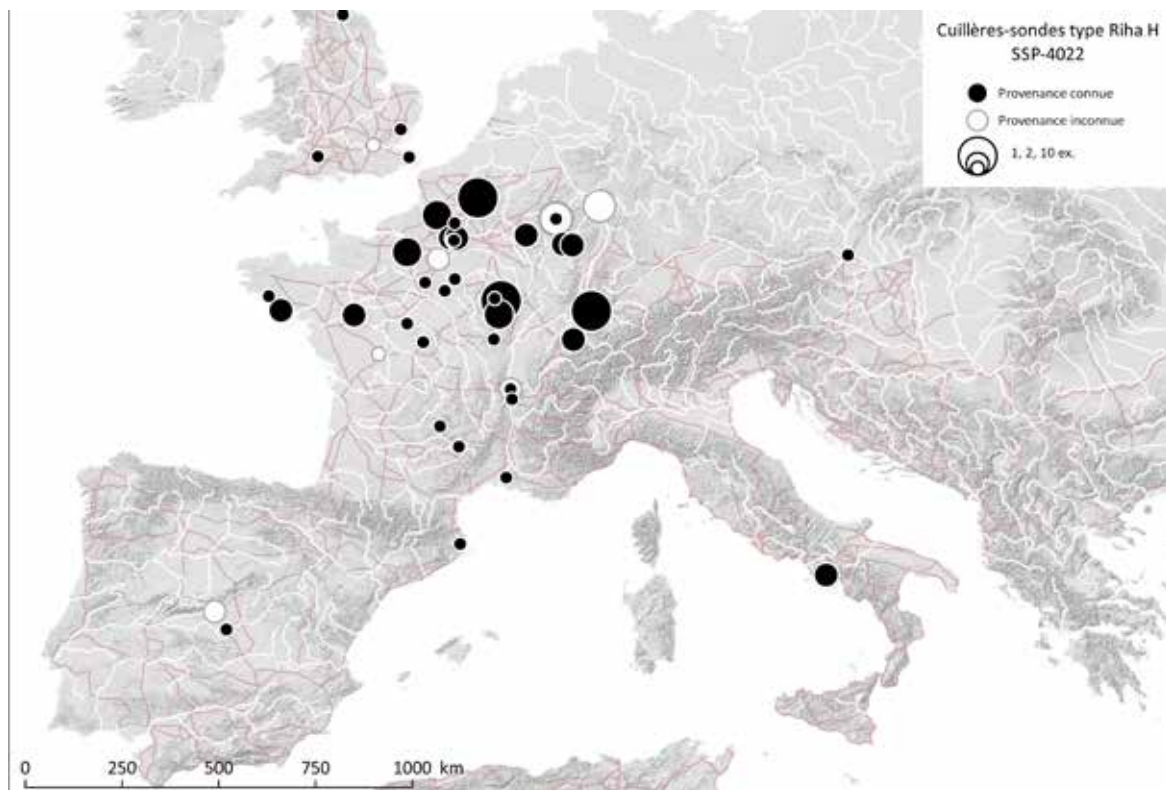


Fig. 280. Carte de répartition des cuillères-sondes de type Riha H à « grand cuillon » (SSP-4022).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.9. Cuillères-sondes atypiques et fragmentaires : SSP-4042

Dans la zone étudiée, dix-sept exemplaires sont atypiques ou fragmentaires (Fig. 167). Certaines formes assez frustes peuvent correspondre à des formes locales¹⁵⁸, d'autres, au traitement de surface de la tige plus élaboré, ne s'insèrent pas dans la typologie d'E. Riha, comme l'exemplaire conservé à Poitiers* (86)¹⁵⁹. Enfin, l'étrangeté de certains exemplaires issus de sites de la forêt de Compiègne (60) fouillés sous Napoléon III pose question.

Effectif (NMI)	Site	Nature du site				
		Indéterminé	Rural	Agglomération	Suburbain	Urbain
1	Alise-Sainte-Reine, Mont-Auxois (21)			I		
1	Alise-Sainte-Reine, Basilique (21)			I		
1	Alise-Sainte-Reine, Carrière sous area du temps (21)			I		
1	Ayen, Près de Meynis (19)		F			
1	Chalon-sur-Saône (71)			I		
1	Cocheren, Mont-Hérapel (57)			I		
1	Compiègne, forêt (60)			I		
1	Lacroix-Saint-Ouen, Mont-Chyprès (60)			I		
1	Lyon, Pseudo-sanctuaire de Cybèle (69)					A
1	Morienvil, La Carrière-du-Roi (60)			I		
3	Nuits-Saint-Georges, Les Bolards (21)			I		
1	Poitiers* (86)	I				
2	Saint-Etienne-de-Roillaye, Mont Berny (60)			I		
1	Villeneuve-Saint-Germain (02)			I		

Fig. 281. Tableau récapitulatif des cuillères-sondes atypiques et fragmentaires recensées (SSP-4042), selon la nature du site et le type de contexte (F : funéraire ; D : domestique ; A : autre ; I : indéterminé) (17 NMI).

158 Debord, 1998, p. 59, fig. 5, n° 4 : Villeneuve-Saint-Germain (02), L. 115 mm, jonction quadrangulaire avec croisillons.

159 Bertrand, 2003, p. 97, fig. 106a, 109, pl. XXIV, 12 : Poitiers* (86), Poitiers, Musée Sainte-Croix, picots sur le manche, ne correspond pas au type E.

2.10. Mentions de cuillères-sondes : SSP-4034, var. c

Douze cuillères-sondes simplement mentionnées, sans indication descriptive permettant de préciser leur type sont regroupées dans le tableau suivant (Fig. 168). Les mentions de « curettes », de « sondes de chirurgiens » ou de « *specilla* » ne sont pas incluses.

Effectif (NMI)	Site	Nature du site				
		Indéterminé	Rural	Agglomération	Suburbain	Urbain
1	Bliesbruck, Quartier Est (57)			D		
1	Equevillon (39)			I		
1	Eure* (27)	I				
1	Evreux, rue du Puits Carré (27)					I
1	Le Vieil-Evreux, sanctuaire de Cracouville (27)			I		
4	Le Vieil-Evreux (27)			I		
1	Orléans, porte de Bourgogne (45)			I		
1	Saint-Martin-des-Champs, La Have du Moulin (78)	I				
1	Reyniès, Lamothe-Saliens - à proximité de l'église (82)	I				

Fig. 282. Tableau récapitulatif des mentions de cuillères-sondes recensées, selon la nature du site et le type de contexte (F : funéraire ; D : domestique ; A : autre ; I : indéterminé) (12 NMI).

3. Résultats

3.1. Bilan des analyses qualitatives et quantitatives

3.1.1. Bilan de l'étude typologique

Les huit types identifiés par E. Riha sont présents dans la zone étudiée. Dans l'ensemble de l'empire, la forte représentation des types E et D (avec respectivement un total de 125 et 114 individus) est en partie liée à la grande variabilité interne de ces formes à l'acceptation très large (Fig. 169). Selon l'aire géographique, la représentation des différents types n'est pas la même. Dans la zone étudiée, l'ordre de fréquence est H, E, F, C, D, A et B, tandis que dans le reste de l'empire, il s'agit de D, E, H, A, F, G, C et B. Les types H, F et C sont ainsi plus fréquents dans la zone étudiée, ce qui apporte un argument en faveur d'une possible production dans ce périmètre ou dans une aire proche pour ces trois types.

3.1.2. Répartition quantitative et chronologique

La répartition quantitative des indices d'effectifs par tranche d'un quart de siècle¹⁶⁰ a été calculée tous types confondus (Fig. 170).

Les données disponibles sont figurées sous forme de courbes afin d'en montrer l'évolution (Fig. 171). Ce procédé de pondération permet de visualiser les périodes où le nombre d'objets issus de contextes datés est le plus élevé. La qualité des informations pour chaque période est variable : on observe ainsi un important « pic » à la fin du 1er s. ap. J.-C. Pour l'ensemble du monde romain (courbe noire), le premier pic ne s'explique que partiellement par la surreprésentation induite par l'importante série documentée à Pompéi, figée par l'éruption du Vésuve en 79 ap. J.-C. Les courbes en pointillés représentent en effet les données « corrigées », c'est-à-dire pour lesquelles on a retiré les 40 exemplaires pompéiens. Bien que plus faible, ce pic de la fin du 1er s. est également perceptible dans la zone étudiée : il n'est donc pas uniquement lié à cette surreprésentation pompéienne.

En revanche, le « creux » du milieu du IIe s. ap. J.-C., qui avait pu être constaté pour des catégories de mobilier comme les strigiles, les tablettes à broyer ou les scalpels, est ici bien moins net, que ce soit dans la zone étudiée ou dans le reste de l'empire. Si l'effet de creux lié à l'état des données et à la terminologie employée par les fouilleurs pour la datation des contextes existe, il s'inscrit pleinement dans la tendance générale de chute des rejets de cuillères-sondes dès le premier quart du IIe s. ap. J.-C. et n'est que très peu visible.

160 Voir la partie méthodologique.

Cuillères-sondes

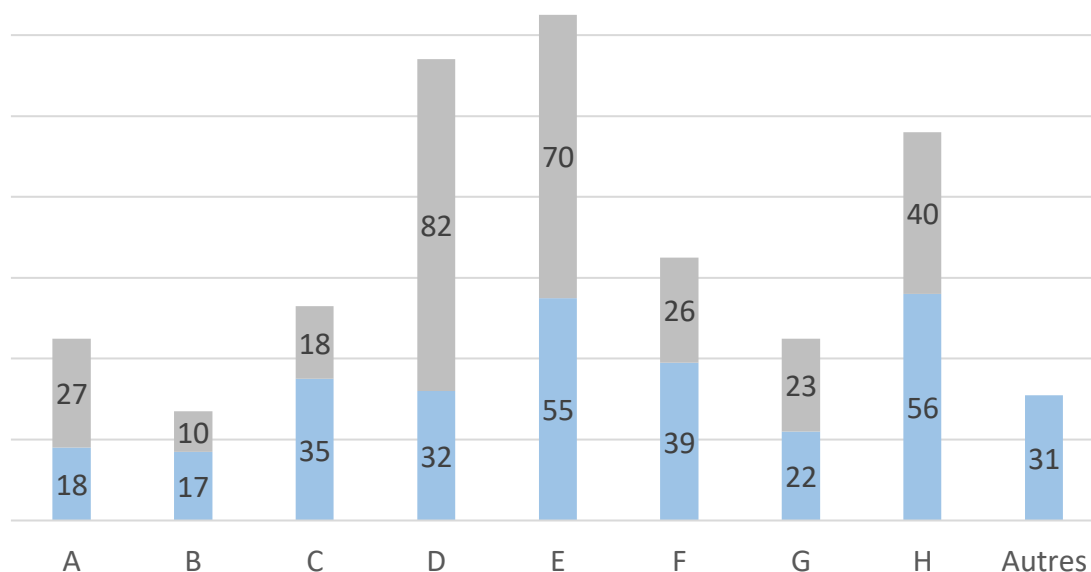


Fig. 283. Répartition quantitative des différents types de cuillères-sondes dans la zone étudiée (en bleu, 305 NMI) et dans le reste de l'empire (en gris, 296 NMI) (Total : 601 NMI). Autres : cuillères-sondes atypiques, fragmentaires ou simples mentions.

Tranche chronologique	Indice d'effectif dans la zone étudiée	Indice d'effectif dans le reste du monde romain	Indice d'effectif cumulé
-100 / -76	0	0	0
-75 / -51	0	0	0
-50 / -26	0,1667	2,00065	2,16735
-25 / 1	0,1667	2,00065	2,16735
1/25	1,2417	18,51808	19,75978
26 / 50	3,075	20,01808	23,09308
51 / 75	3,4916	34,15908	37,65068
76 / 100	6,1924	27,18708	33,37948
101 / 125	3,7522	11,10375	14,85595
126 / 150	3,4689	9,98065	13,44955
151 / 175	3,3852	7,73065	11,11585
176 / 200	4,6352	7,24896	11,88416
201 / 225	2,6435	4,62396	7,26746
226 / 250	2,0605	4,62396	6,68446
251 / 275	3,0602	3,04054	6,10074
276 / 300	1,3344	3,04054	4,37494
301 / 325	1,5011	1,87961	3,38071
326 / 350	0,5011	1,87961	2,38071
351 / 375	0,4178	1,87961	2,29741
376 / 400	0,4178	1,62961	2,04741
401 / 425	0	0,125	0,125
426 / 450	0	0,125	0,125
451 / 475	0	0,125	0,125
476 / 500	0	0,125	0,125

Fig. 284. Tableau récapitulatif des indices d'effectifs par tranches d'un quart de siècle, tous types de cuillères-sondes confondus.

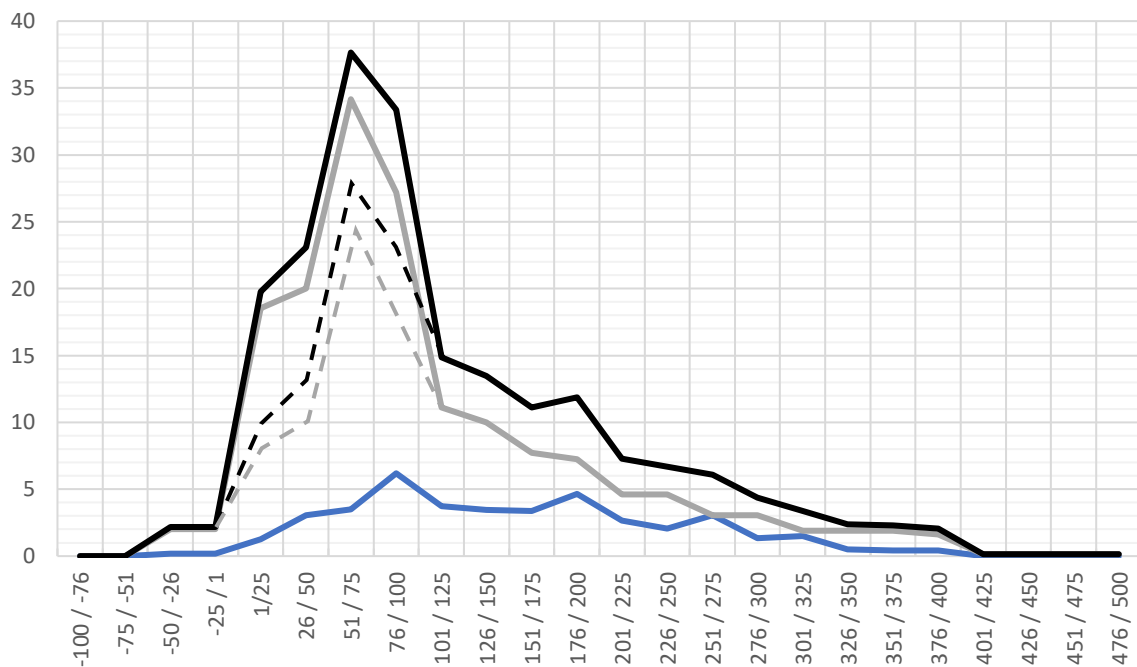


Fig. 285. Evolution de l'indice d'effectif lissé par tranches de quart de siècle dans la zone étudiée (en bleu), dans le reste du monde romain (en gris) et dans l'ensemble (en noir) de l'ensemble des cuillères-sondes recensées issues de contextes datés (409 NMI). Les pointillés correspondent à l'indice d'effectif après correction de la surreprésentation des 40 exemplaires provenant de Pompéi (IT).

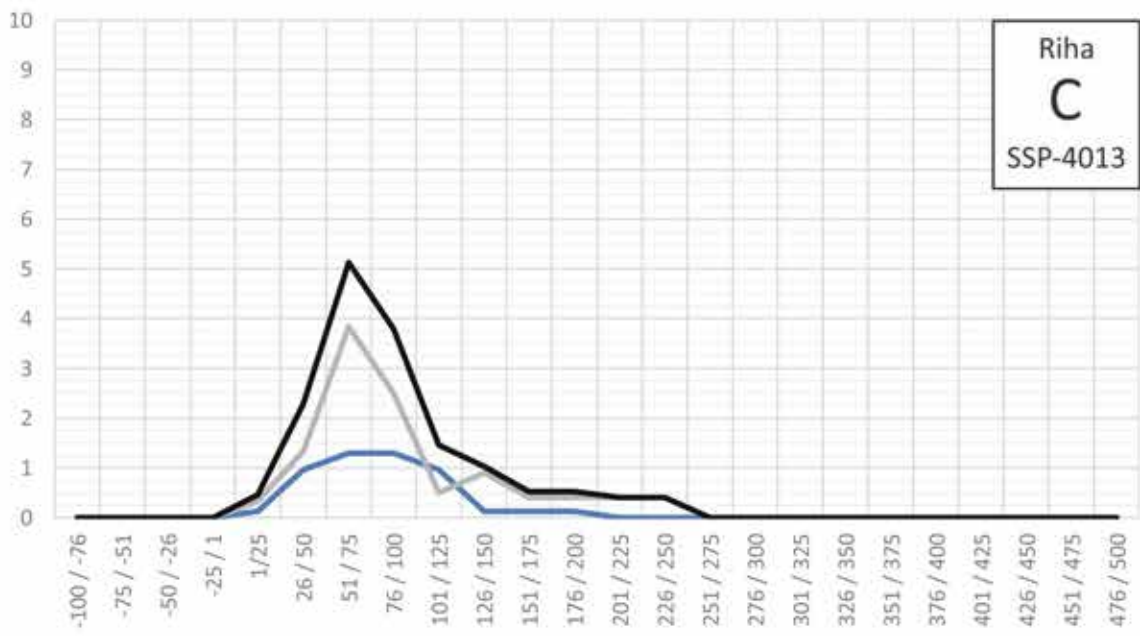
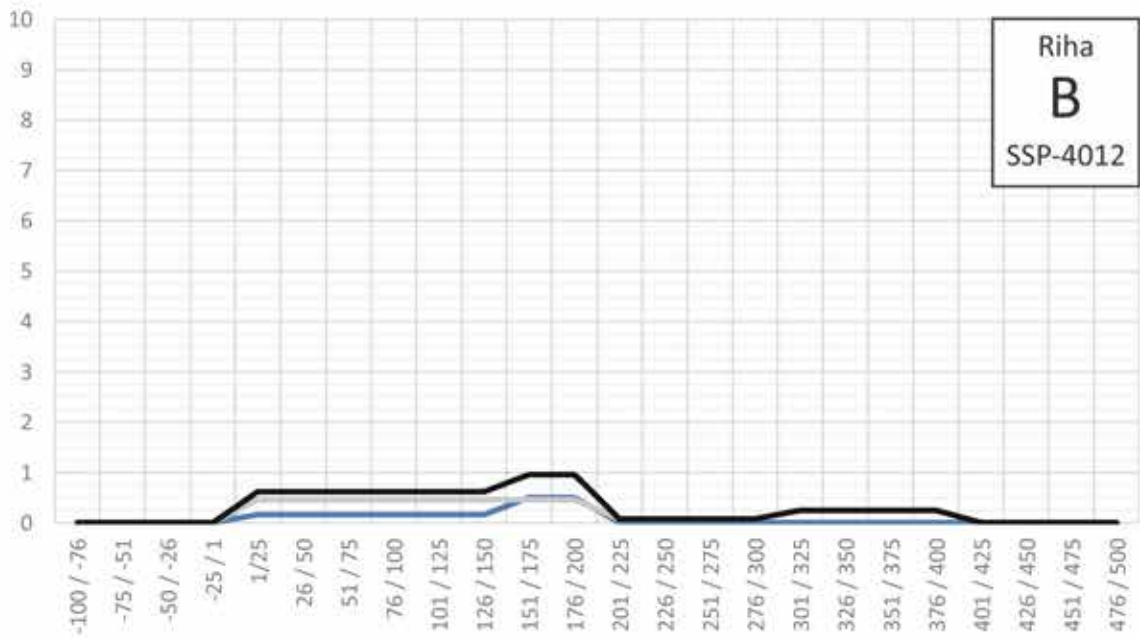
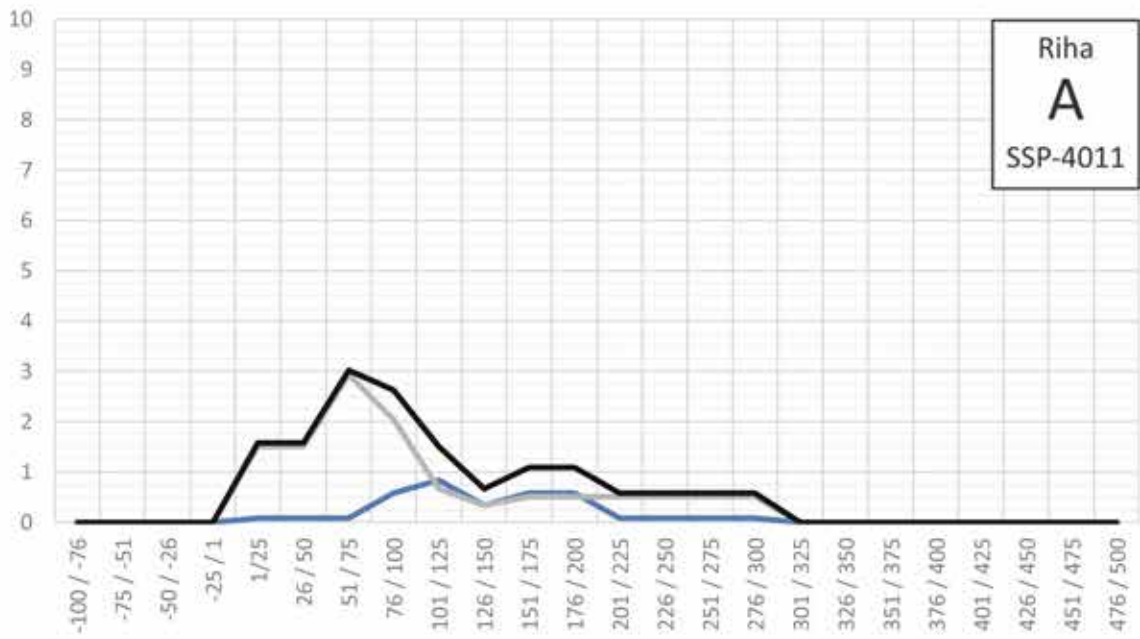
3.1.3. Périodes de circulation des différents types

L'indice d'effectif lissé par tranches d'un quart de siècle¹⁶¹ peut également être calculé pour chacun des types (Fig. 172, Fig. 173 et Fig. 174). Une fois les données obtenues réparties en classes et reportées sur une frise chronologique, il est possible de visualiser la durée et la simultanéité ou la succession des périodes de circulation¹⁶² des différents types (Fig. 176). Les périodes de circulation maximales sont également synthétisées dans le tableau (Fig. 175).

Fig. 286. (Page suivante) Evolution de l'indice d'effectif lissé par tranches de quart de siècle dans la zone étudiée (en bleu), dans le reste du monde romain (en gris) et dans l'ensemble de l'empire (en noir).

161 Voir la partie méthodologique. Le calcul se base ici sur l'ensemble des données disponibles pour le monde romain.

162 Pour rappel, la période de circulation d'un objet englobe sa période de production, d'utilisation et de rejet.



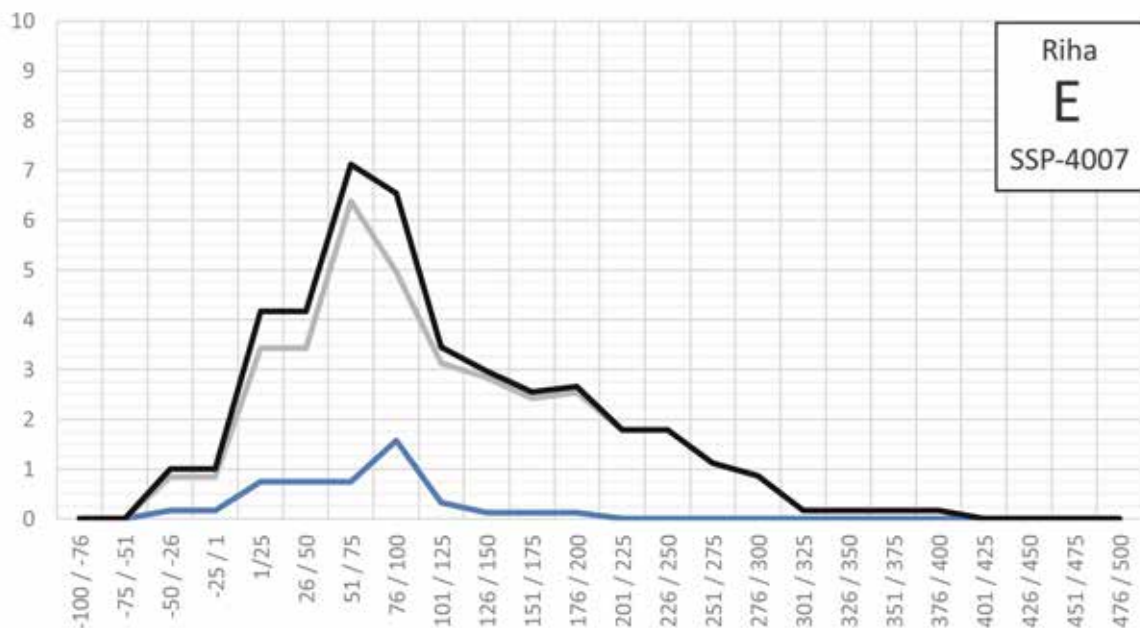
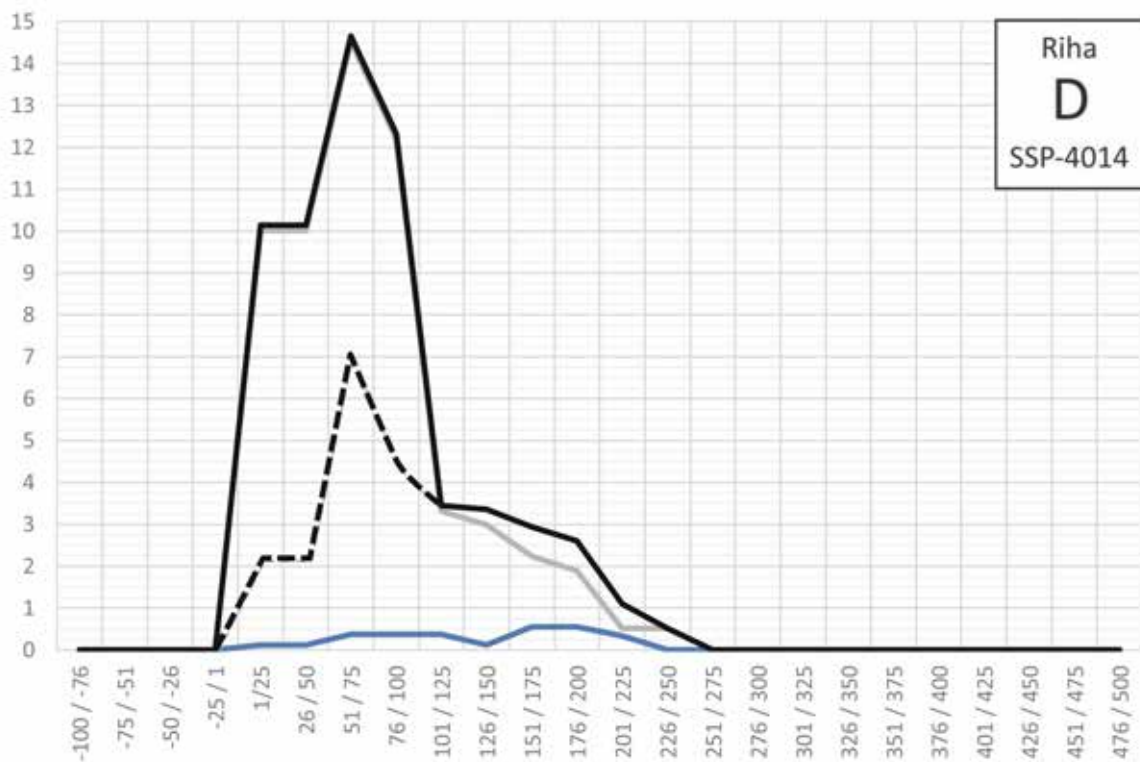
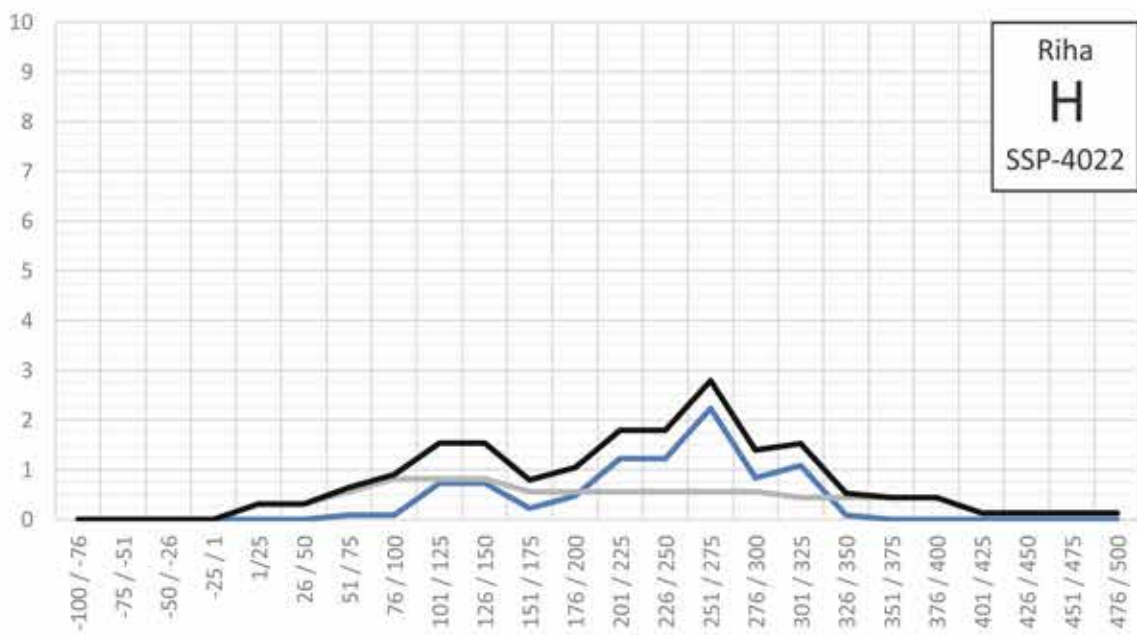
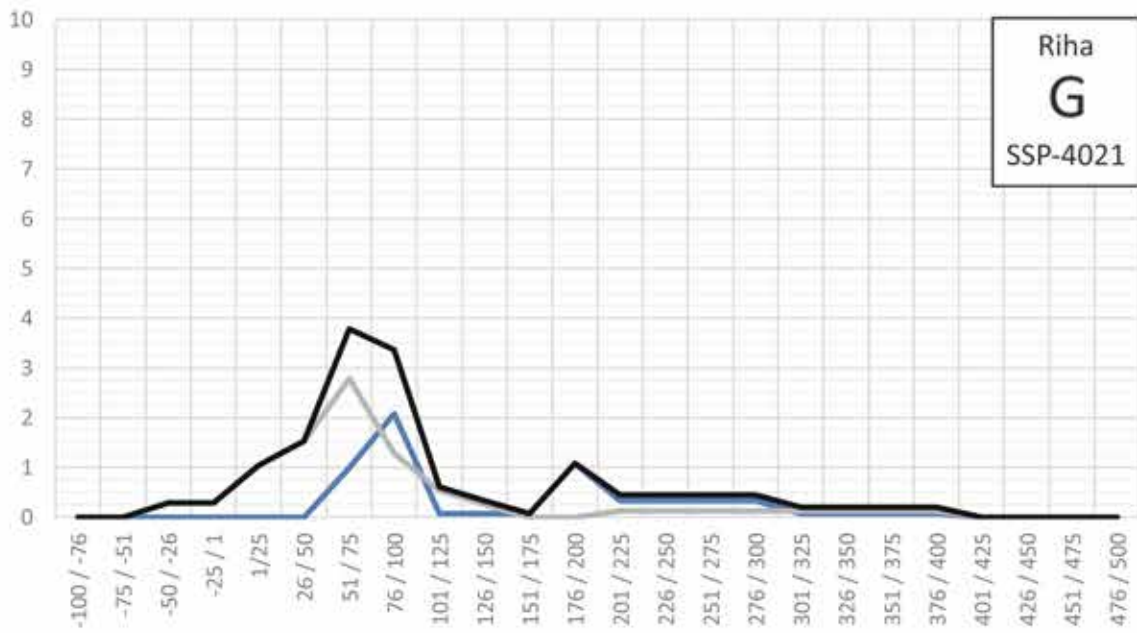
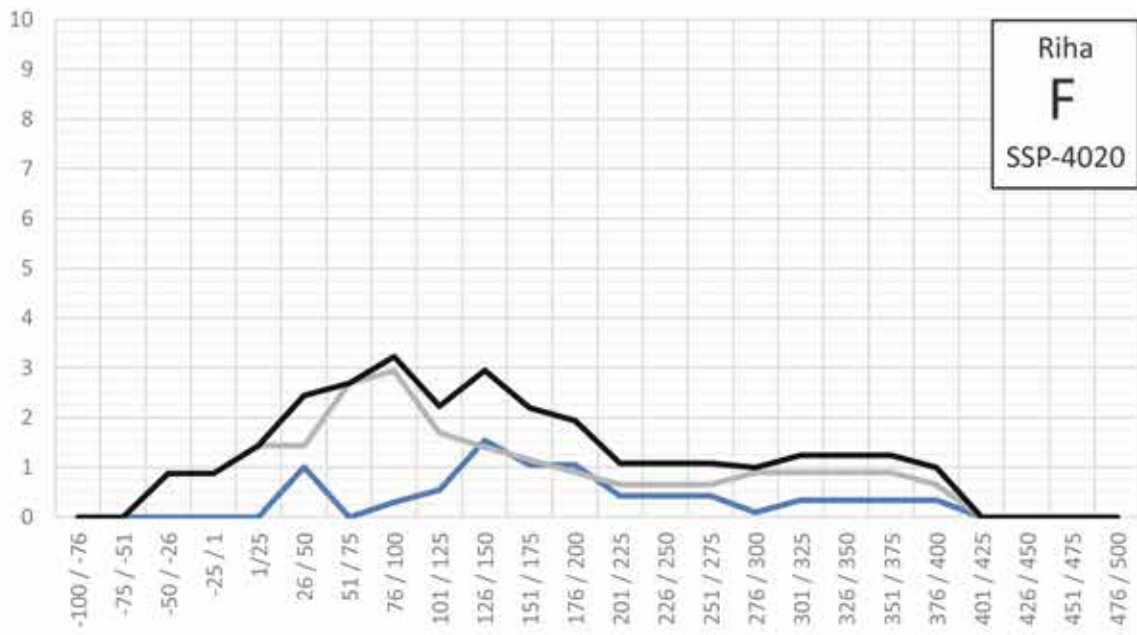


Fig. 287. Evolution de l'indice d'effectif lissé par tranches de quart de siècle dans la zone étudiée (en bleu), dans le reste du monde romain (en gris) et dans l'ensemble (en noir). Les pointillés correspondent à l'indice d'effectif après correction de la surreprésentation des exemplaires provenant de Pompéi (IT).

Fig. 288. (Page suivante) Evolution de l'indice d'effectif lissé par tranches de quart de siècle dans la zone étudiée (en bleu), dans le reste du monde romain (en gris) et dans l'ensemble (en noir).



Les périodes de rejet maximal ne sont pas synchrones entre les différents types. Selon l'aire géographique envisagée, dans le cas des types A, D, E, F et G, il est possible d'observer un décalage d'un, voire deux quarts de siècle dans la période de rejet maximal entre l'ensemble de l'empire et la zone étudiée. Dans celle-ci, les types C et E sont présents dans des contextes datés des deux premiers siècles, mais leur période de rejet maximal est clairement centrée sur le 1^{er} s. ap. J.-C. La chronologie du type C peut sans doute être resserrée entre le premier quart du 1^{er} et le premier quart du 2^e s. ap. J.-C., avec une présence plus massive durant la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. Le type E est rejeté plus massivement dans le dernier quart du 1^{er} s. ap. J.-C. La période de rejet maximal de la variante G1 intervient dans la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.

Pour les types A, B et D, la période de rejet maximal se situe au 2^e s. ap. J.-C. Le type A est présent dans des contextes datés des trois premiers siècles, mais dans la zone étudiée, il est surtout documenté entre le dernier quart du 1^{er} s. et la fin du 2^e s. ap. J.-C. Le type B, bien que peu représenté, est plus fréquent dans les contextes de la seconde moitié du 2^e s. Dans la zone étudiée, le type D est surtout présent de la seconde moitié du 2^e s. au premier quart du 3^e s. ap. J.-C., alors que dans le reste de l'empire, il est surtout attesté au 1^{er} s. ap. J.-C.

Le type F, mis au jour dans des contextes datés du 1^{er} au 4^e s., est surtout présent entre le deuxième quart et la fin du 2^e s. ap. J.-C., le maximum de rejet ayant lieu au début de cette période. La période de rejet maximal de la variante G2 se place dans le dernier quart du 2^e s. ap. J.-C.

Enfin, le type H est attesté dans des contextes datés de la seconde moitié du 1^{er} s. à la première moitié du 4^e s. ap. J.-C., mais il est surtout attesté au 3^e s. ap. J.-C. Sa période de rejet maximal intervient durant le troisième quart du 3^e s. ap. J.-C.

Hors de cette zone étudiée, la succession des types dans le temps est parfois moins lisible : la période de rejet maximale des types A, C, D, E, G se situerait dans le troisième quart du 1^{er} s. ap. J.-C. Celle du type F dans le dernier quart de ce siècle. Enfin, celles des types B et H sont peu claires du fait d'un trop faible nombre d'attestations provenant de contextes datés hors de la zone étudiée.

Type	Fiche Artefacts	Estimation de la durée de circulation maximale (exprimée en années) dans l'ensemble de l'empire	Estimation de la durée de circulation maximale (exprimée en années) dans la zone étudiée
Riha A	SSP-4011	300	300
Riha B	SSP-4012 et SSP-4041 (os)	400	200
Riha C	SSP-4013	250	200
Riha D	SSP-4014	250	225
Riha E	SSP-4007	450	200
Riha F	SSP-4020	450	375
Riha G	SSP-4021	450	350
Riha H	SSP-4022	425	300

Fig. 289. Tableau récapitulatif de la durée de circulation maximale estimée pour chaque type de cuillère-sonde.

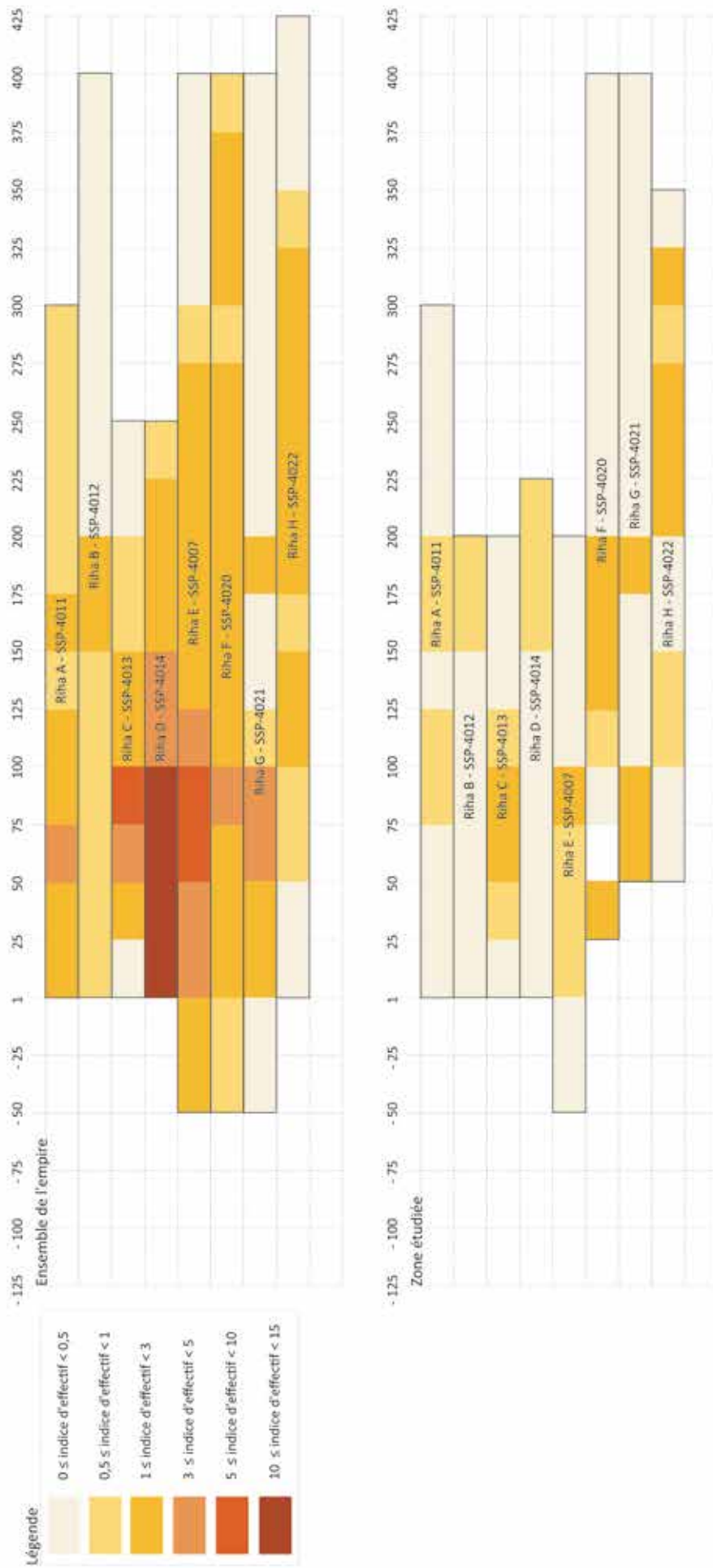


Fig. 290. Répartition chronologique lissée par tranches de quart de siècle des différents types de cuillères-sondes selon l'indice d'effectif, en haut, dans l'ensemble de l'empire, en bas, dans la zone étudiée.

3.2. Distribution spatiale des attestations par provinces dans la zone étudiée et analyse contextuelle

La répartition géographique des cuillères-sondes est évidemment influencée par l'état de la recherche¹⁶³ : 304 des 602 individus recensés dans le monde romain proviennent de la zone étudiée. Dans ce périmètre, la Gaule Lyonnaise livre plus du tiers des attestations avec 120 individus (39 %) (Fig. 177). La Gaule Belgique, bien que n'entrant que partiellement dans la zone d'étude, livre presque le tiers des exemplaires avec 95 individus (31 %). L'Aquitaine livre tout juste un peu plus du dixième de la série (32 NMI, soit 11 %) et la Narbonnaise un vingtième (16 NMI, soit 5 %). La partie de la Germanie Supérieure entrant dans la zone étudiée fournit également près d'un dixième des attestations (26 NMI, soit 9 %). Enfin, il faut signaler 15 individus dont la provenance est inconnue (5 %).

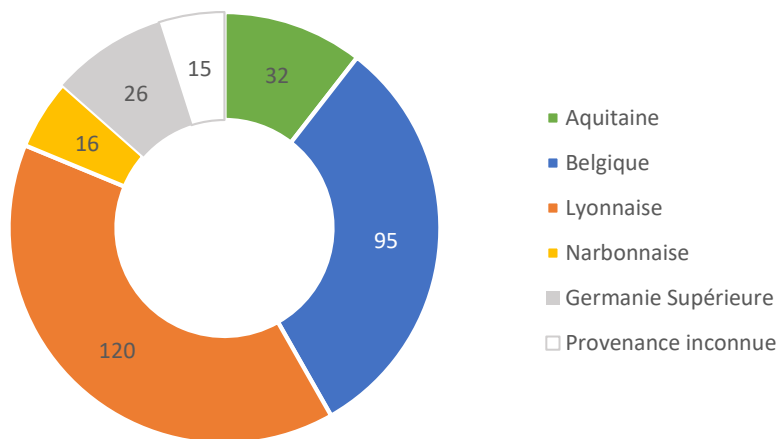


Fig. 291. Répartition des cuillères-sondes, tous types confondus dans les provinces de la zone étudiée (304 NMI).

Malgré un dépouillement aussi complet que possible dans le temps imparti, la quasi absence d'études extensives similaires hors de la zone étudiée provoque un déséquilibre dans la répartition géographique des attestations recensées à l'échelle de l'empire (Fig. 178)¹⁶⁴. Les 304 exemplaires de cuillères-sondes recensées dans la présente étude donnent toutefois une idée du nombre

d'attestations potentielles dans l'ensemble de l'empire. Hors de la zone d'étude, les cuillères-sondes ont tout de même été intégrées dans un certain nombre de travaux. L'inventaire des instruments médico-chirurgicaux issus de contextes funéraires dans tout l'empire réalisé par E. Künzl en signale certaines dès 1983¹⁶⁵. Dans la péninsule ibérique, E. L. Borobia Melendo en recense quelques-unes provenant de différents contextes dans son inventaire de l'instrumentarium médico-chirurgical en 1988¹⁶⁶. La qualité de la documentation graphique de cet ouvrage étant très variable, les informations ne sont pas toujours exploitables. Le catalogue des instruments médico-chirurgicaux de

163 Des études exhaustives ponctuelles peuvent avoir pour effet de surévaluer les effectifs dans certaines zones. Un plus grand nombre d'études systématiques de chefs-lieux de cités permettrait de s'approcher davantage de la réalité des chiffres. À titre de comparaison, Lyon (69), ville fouillée ponctuellement, fournit 12 exemplaires en contexte (10 sans provenances), tandis que les fouilles extensives menées à Augst [BL] (CH), permettent à E. Riha de recenser 117 cuillères-sondes en 1986 : Riha 1986. Les recherches menées à Avenches [VD] (CH) ont permis à M. Hirt d'identifier 17 exemplaires. À Bavay (59), 19 exemplaires ont pu être identifiés typologiquement.

164 L'étude récente menée dans le Baden-Württemberg par M. Müller-Dürr renforce encore le déséquilibre de l'état de la recherche dans cette zone : Müller-Dürr, 2015.

165 Künzl 1983.

166 Borobia Melendo 1988.

Pompéi (IT) publié en 1994 par L.J. Bliquez et R. Jackson¹⁶⁷ recense une quarantaine de cuillères-sondes, mais la documentation graphique et les descriptions sommaires ne permettent pas toujours de réintégrer les objets au sein de la typologie établie par E. Riha. Il met en évidence cependant la présence assez fréquente de ces objets en Italie et le défaut d'études de synthèse dans les provinces voisines de la zone étudiée. Les cuillères-sondes présentes dans les camps militaires du limes sont citées dans la thèse de P. Baker portant sur les soins médicaux dans l'armée, soutenue en 2000¹⁶⁸, mais sans aucune indication typologique ou documentation graphique. Dans ces différentes études axées sur la connaissance de la médecine antique, les cuillères-sondes sont parfois abusivement interprétées comme médicales ou pharmaceutiques. En 2002, E. Künzl publie un inventaire de l'association des instruments doubles de type specilla en contexte funéraire¹⁶⁹ en association avec des tablettes à broyer, qui cette fois-ci prend également en compte les exemplaires à vocation cosmétique. Cet état de la recherche aboutit à une surreprésentation des contextes funéraires ou militaires à l'extérieur de la zone étudiée.

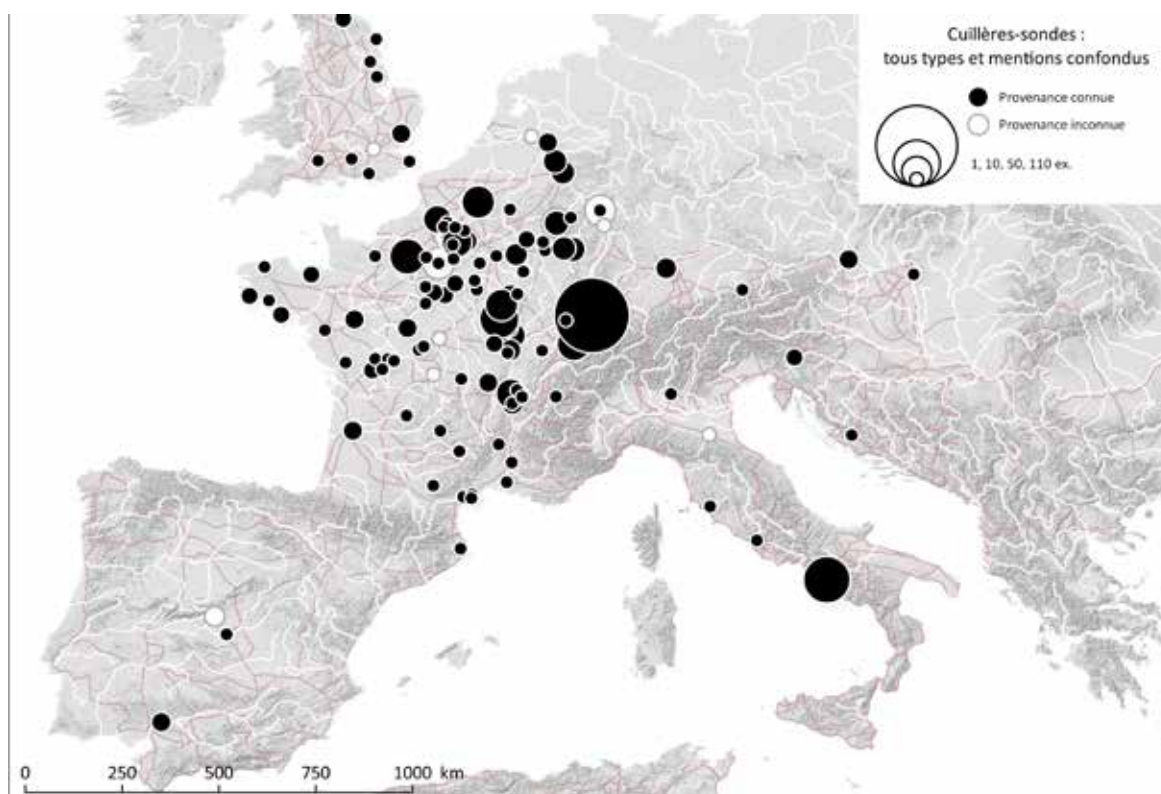


Fig. 292. Carte de répartition des attestations de cuillères-sondes, tous types et mentions confondus.

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

167 Bliquez et Jackson 1994.

168 Baker 2000.

169 Künzl, 2002a.

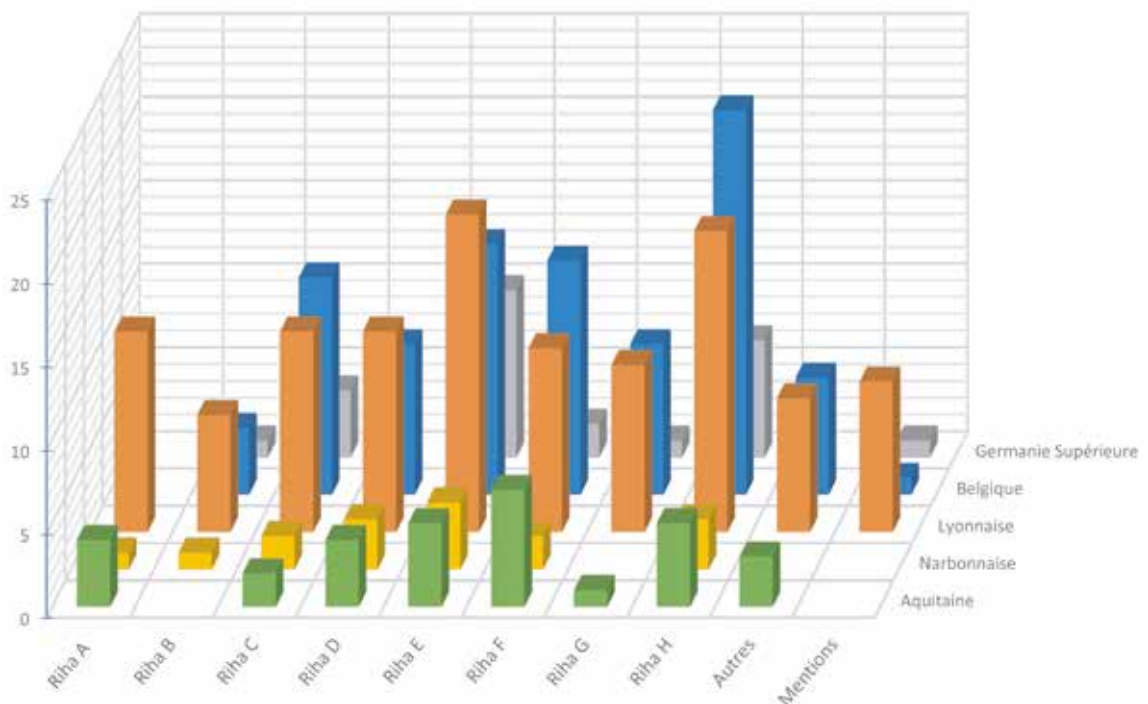
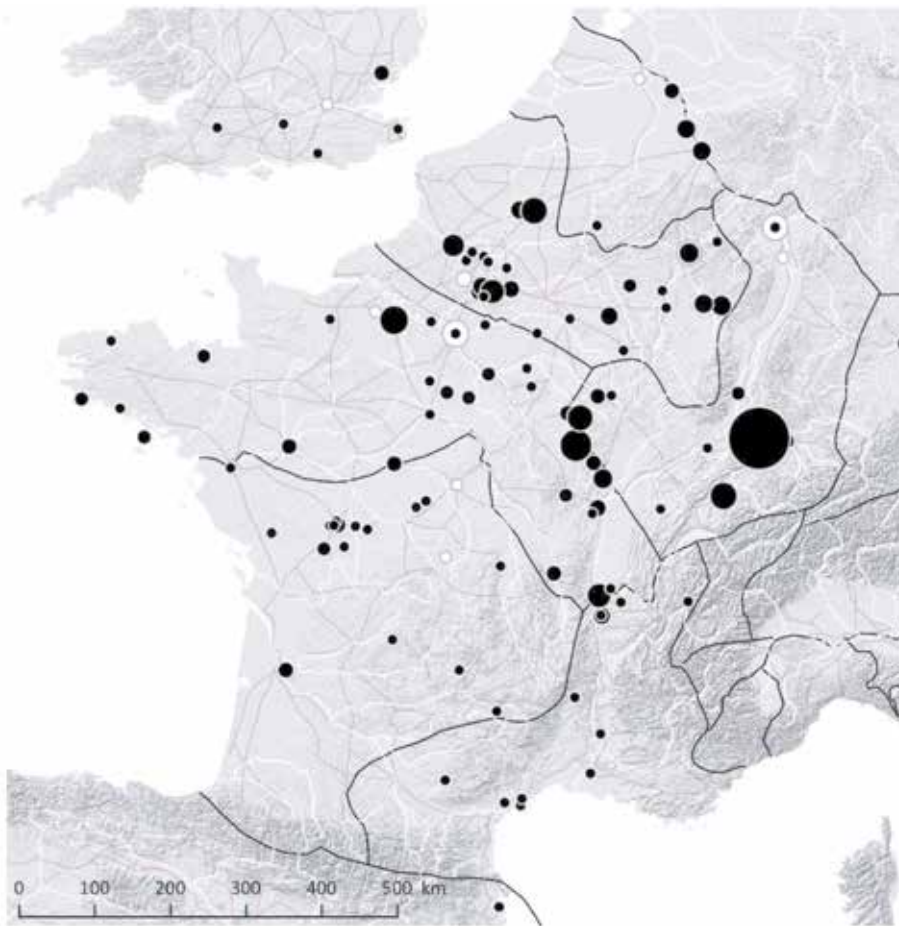


Fig. 293. Carte et répartition quantitative des différents types et mentions de cuillères-sondes identifiés dans les provinces de la zone étudiée (289 NMI). La catégorie « autres » regroupe les exemplaires atypiques et fragmentaires.

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

Au sein de la zone étudiée, la Gaule Lyonnaise livre la majorité des exemplaires, avec plus du tiers des attestations (120 NMI, soit 39 %) (Fig. 179). Cette province offre le profil typologique le plus varié de la zone étudiée : les huit types définis par E. Riha y sont représentés. Les cuillères-sondes de types E et H sont les plus fréquentes, les types B les plus rares. Une concentration particulière peut être notée dans l'actuelle Côte-d'Or (21), dans la zone limitrophe de la Germanie Supérieure. Plus de la moitié des individus (72 NMI) provient d'agglomérations n'ayant pas le statut de chef-lieu de cité. Les fouilles anciennes réalisées à Alise-Sainte-Reine (21) livrent à elles seules 20 exemplaires, tout comme celles réalisées dans la ville-sanctuaire du Vieil-Evreux (27). Un cinquième des attestations (24 NMI) provient de contextes urbains et suburbains, parmi lesquels il faut citer les 11 exemplaires de Lyon (69)¹⁷⁰. Six attestations proviennent de contextes ruraux, le reste, de sites dont la nature est indéterminée. Les cuillères-sondes étudiées proviennent pour la plupart de fouilles anciennes, le type de contexte exact dont elles proviennent demeure trop souvent indéterminé (84 NMI). Dix-sept exemplaires sont issus de contextes autres que domestiques ou funéraires (artisanal ou économique, boutiques, dépotoir, contexte balnéaire ...). Neuf exemplaires ont été découverts en contextes funéraires et dix autres en contextes domestiques.

La partie étudiée de la Gaule Belgique fournit un peu moins du tiers des attestations (95 NMI, soit 31 %). Sept des huit types définis par E. Riha y sont représentés, avec une prédominance nette du type H. Le type A, à décor d'incrustation niellé, y est absent en l'état actuel de la recherche. La majorité des exemplaires (53 NMI) provient d'agglomérations n'ayant pas le statut de chef-lieu de cité. Bliesbruck (57), Cocheren (57), Famars (59) et Villeneuve-Saint-Germain (02) livrent respectivement 7, 6, 5 et 4 individus. Les fouilles réalisées sous l'impulsion de Napoléon III dans la forêt de Compiègne (60) ont livré 27 exemplaires (notamment à Saint-Etienne-au-Temple, Compiègne et Lacroix-Saint-Ouen). Les contextes urbains et suburbains livrent 28 attestations, notamment à Bavay (59) et Amiens (80) avec respectivement 17 et 10 individus. Hors de la zone étudiée, il faut également signaler 7 exemplaires conservés à Trier [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE). Les sites ruraux ne livrent que trois exemplaires. Onze exemplaires proviennent de sites dont la nature n'a pu être déterminée. Seuls 26 individus proviennent de sites de contextes dont le type est indéterminé : parmi ceux-ci 19 proviennent des contextes domestiques du Palais des Sports à Amiens (80) (7 NMI), des fouilles du Technopole de Famars (59) (5 NMI) et de Bliesbruck (57) (4 NMI). Seulement deux proviennent de contextes funéraires et 5 de contextes classés dans la catégorie « autres » : deux proviennent des thermes de Bliesbruck (59) et deux autres du cryptoportique de Bavay (59). L'Aquitaine livre un peu plus du dixième des attestations (32 NMI, soit 11 %). Sept des huit types définis par E. Riha sont présents, avec une majorité appartenant au type F. Le type Riha B est absent en l'état actuel des données. Les cuillères-sondes sont majoritairement issues des agglomérations n'ayant pas le statut de chef-lieu de cité (14 NMI), puis des sites urbains et de leur périphérie (7 NMI, dont 4 à Poitiers (86) et 3 à Bordeaux (33)). Six individus proviennent de sites ruraux. En l'état actuel de la recherche, les cuillères-sondes ne sont documentées que dans la

¹⁷⁰ Onze autres exemplaires conservés à Lyon (69) pourraient pour partie provenir des fouilles anciennes.

partie nord de la province. Les contextes domestiques sont majoritaires avec 11 NMI, suivi des autres types de contextes 8 NMI et 3 NMI en contexte funéraire.

La Narbonnaise fournit un vingtième des attestations (16 sur 289 NMI, soit 5 %). Les occurrences de la région héraultaise correspondent à un secteur où les études de mobiliers ont été plus intensives et poussées, ce qui semble démontrer que le nombre d'attestations doit être sous-évalué en l'état actuel des données. Sept des huit types définis par E. Riha sont attestés : seul le type Riha G est absent. Les contextes urbains et suburbains de Vienne (38), Arles (13), Orange (84) et Béziers (34) livrent la majorité des attestations (10 NMI). Huit exemplaires proviennent de sites pour lesquels un contexte n'a pu être déterminé. Les autres attestations se répartissent entre les contextes domestiques (4 NMI), funéraires (2 NMI) et « autres » : un dépotoir sur le site de Pomérols, Belbézé 2 (34) ainsi que le théâtre de Vienne (38).

En Germanie Supérieure, on ne note pas de concentration notable dans la zone étudiée, qui livre un peu moins d'un dixième des attestations (26 NMI, soit 9 %). Les dépouillements n'ont pas été systématiques hors de la zone étudiée, mais Avenches [VD] (CH) et Augst [BL] (CH) apportent respectivement 17 et 117 individus supplémentaires.

La distribution-type d'un objet diffusé et utilisé par tous au sein d'une société voudrait qu'il soit plus représenté sur les sites ruraux que sur les sites d'agglomérations ou les sites urbains au statut de chefs-lieux de cités, les premiers étant plus nombreux¹⁷¹. En l'état actuel des données, la répartition des cuillères-sondes ne suit pas ce schéma, près de la moitié se trouve dans les agglomérations (147 NMI, soit 48 % des attestations), dans les chefs-lieux de cités et leur périphérie immédiate (69 NMI, soit 23 % des attestations), puis dans les sites ruraux (24 NMI, soit 8 % des attestations). Les sites dont la nature ne peut être déterminée à partir de la documentation actuelle livrent 64 NMI (soit 21 %). Cette répartition – comparable à celle des tablettes à broyer - peut autant correspondre aux biais inhérents à l'histoire de la recherche archéologique qu'au caractère mixte de ces instruments, utilisés à la fois en cosmétique, en pharmacie et en chirurgie (Fig. 180).

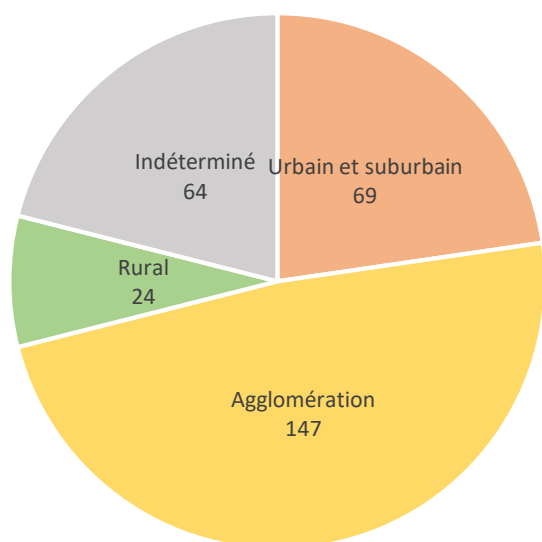


Fig. 294. Répartition des cuillères-sondes de la zone étudiée selon la nature des sites, tous types confondus (304 NMI).

171 Bien que trois principaux biais doivent être gardés à l'esprit : en premier lieu, la pression immobilière et foncière est plus importante dans les villes et leurs périphéries, ce qui génère un plus grand nombre de fouilles archéologiques, ensuite la démographie et la répartition du peuplement antique et enfin la pertinence du classement des sites. Les catégories adoptées tendent à être très larges et réunissent des sites qui pourraient être distingués sur un plan morphologique ou légal. Est-il nécessaire et toujours possible de distinguer les agglomérations dites « secondaires » des autres types d'habitats agglomérés ou les villae des autres établissements ruraux ? Dans l'idéal, H. Eckardt préconise de rapporter le nombre d'objets envisagés à la surface fouillée du site. Cela étant infaisable, elle propose le compromis plus réalisable de rapporter la proportion de l'objet ou de l'ensemble à étudier à la proportion de son matériau sur le site. Elle aboutit au constat que plus un objet est spécifique, plus il est nécessaire d'élargir les catégories de sites pour disposer d'un nombre suffisant d'objets par catégorie : Eckardt 2005, p. 141.

Toutes natures de sites confondues, la très large majorité des cuillères-sondes, plus des deux tiers, a été découverte dans des contextes dont le type ne peut pas être déterminé en l'état des données (210 NMI, soit 69,1 % des attestations), généralement parce qu'il s'agit de fouilles anciennes ou de ramassages de surface (Fig. 181 et Fig. 182). Le tiers des exemplaires restant se répartit entre les contextes domestiques, qui livrent 46 NMI (soit 15,1 %), les contextes classés dans la catégorie « autre », avec 32 NMI (soit 10,5 %), et les contextes funéraires avec 16 NMI (soit 5,3 %). Etant donné la part d'exemplaires retrouvés en contexte de type indéterminé, cette distribution n'est que peu significative. Au sein des découvertes funéraires, il est difficile de préciser une tendance générale puisque les modalités d'ensevelissement du défunt n'ont pas été rapportées pour sept exemplaires. Cinq cuillères-sondes ont été découvertes dans des inhumations. Parmi les quatre exemplaires provenant d'incinérations, une a fait l'objet d'une offrande secondaire. Le type d'offrande n'a pu être établi avec certitude pour les trois autres ; elles sont donc classées parmi les offrandes indéterminées.

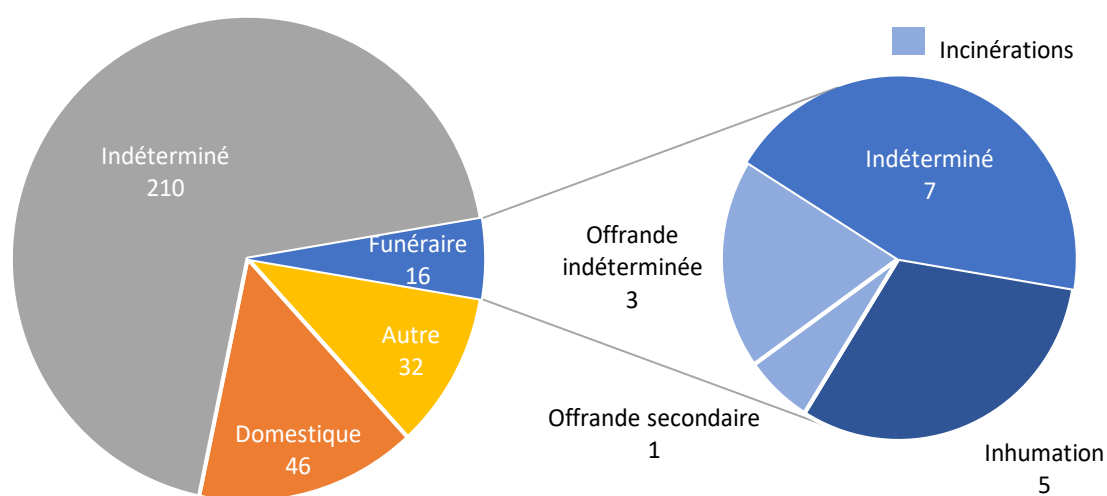


Fig. 295. Répartition quantitative des cuillères-sondes selon les types de contextes (304 NMI).

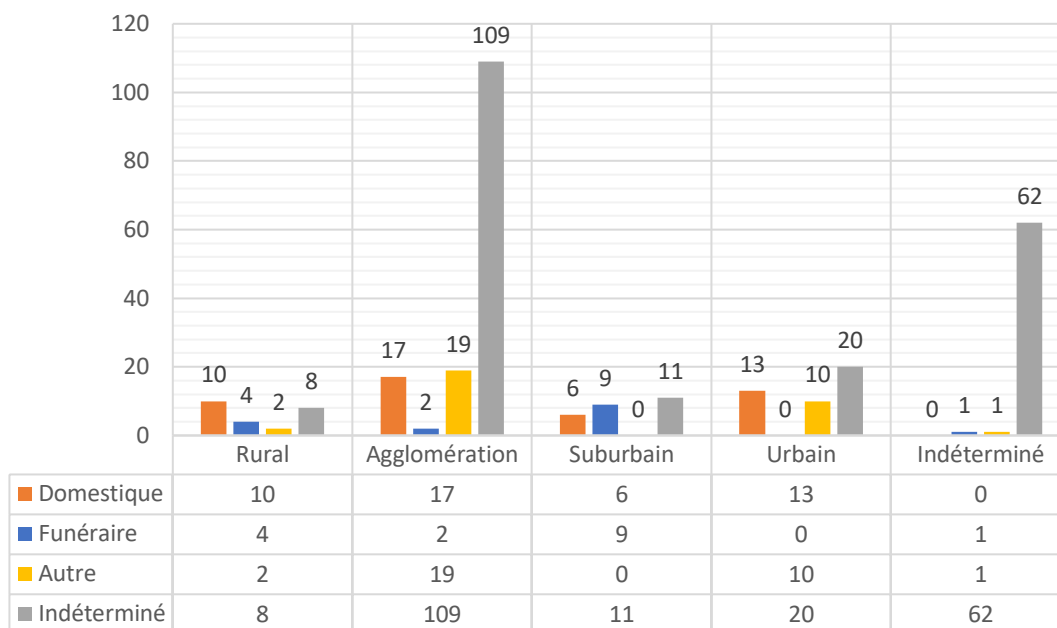


Fig. 296. Répartition quantitative des cuillères-sondes dans la zone étudiée selon la nature des sites et les types de contexte, tous types confondus (304 NMI).

3.3. Hypothèses sur la production des cuillères-sondes

A l'heure actuelle, aucun atelier ayant produit des cuillères-sondes n'a semble-t-il été mis au jour. Que les moules soient permanents ou à usage unique (dans le cas de la fonte à la cire perdue ou de la fonte au sable), les objets ont pu être réalisés en série à l'aide de coulées dites « en grappe ». La fonte à la cire perdue permet de réaliser des décors assez complexes. Une fois décoché, l'objet coulé est débarrassé des barbelures et des jets de coulée, puis poli. La cuillère-sonde est éventuellement fixée sur un touret puis les éventuelles moulures sont accentuées ou affinées à l'aide de ciseaux, de gouges ou de poinçons. Des gorges peuvent être ménagées, notamment pour les décors incrustés reçus par les cuillères-sondes de type Riha A. Quelle que soit la technique de moulage utilisée, les restes ou témoins permettant d'identifier les productions sont assez ténus. Un atelier ne pourra être formellement identifié que par l'étude de restes de moules.

À partir d'un même objet de base, des décors différents peuvent ainsi être obtenus lors de cette étape de finition manuelle, ce qui explique sans doute la grande diversité des moulures. Leurs similarités stylistiques évoquent a contrario la circulation de différents modèles, la production d'un groupe ou d'un atelier voire la « main » d'un artisan. A condition de travailler sur de larges séries d'objets spatialisés, ces données stylistiques fournissent ainsi des informations indirectes sur l'échelle et la zone de diffusion des différentes productions et donc des indications sur la localisation probable des ateliers.

Le fait que des objets quasiment identiques à la moulure près soient découverts dans des contextes distants de plusieurs centaines de kilomètres interroge : s'agit-il d'une seule production très largement diffusée, d'un objet ayant voyagé avec son propriétaire ou d'un modèle strictement reproduit ? Il est donc difficile de déterminer la localisation des ateliers et distinguer les cuillères-sondes potentiellement fabriquées dans la zone étudiée de celles importées. Cependant l'hypothèse d'une production provinciale peut être avancée pour les types C, G2 et H (Gaule Lyonnaise, Belgique ou Germanie Supérieure), sur la base des cartes de répartition des attestations. Cette proposition demande à être testée à la lumière des futures découvertes et travaux de synthèses dans les provinces voisines.

Enfin, quelques éléments supplémentaires sont apportés par l'épigraphie. Dans le cas des cuillères-sondes, de rares exemplaires portent une estampille placée longitudinalement au fond du cuilleron. Ces inscriptions primaires, c'est-à-dire réalisées au cours de la fabrication de l'objet, permettent de documenter l'existence d'au moins trois fabricants, *Copiritus*, *Albanius* et *Carantius*, dont les noms sont donnés au nominatif et accompagnés par le verbe *fecit*, parfois indiqué par un *F*.

Ainsi à Xanten [Lkr. Wesel, NW] (DE), une cuillère-sonde appartenant à la variante Riha C1 à écusson de jonction losangique porte l'estampille *COPIRITVSFEC(IT)*¹⁷² en relief dans un cartouche. Dans la ville-sanctuaire du Vieil-Evreux (27), une estampille constituée par des lettres en relief

172 Künzl, 1986, p. 507-508, Abb. 16, C8 ; *CIL* XIII, 10027, 193 : Xanten [Lkr. Wesel, NW] (DE), Bonn, Rheinisches Landesmuseum, inv. 8561, L. 175 mm, var. C1, estampille.

ALBANIF(ECIT) (*Albanius fecit*) est présente sur un autre exemplaire appartenant à la même variante C1. L'estampille *CARANTI* (*Carantius fecit*) a été relevée sur une cuillère-sonde provenant de Sisak (HR), dont E. Künzl ne précise pas le type¹⁷³.

Il faut également signaler l'existence d'une inscription gravée à la pointe sèche dans le cuilleron d'une cuillère-sonde fragmentaire de type indéterminé sur le site du Mont-Berny à Saint-Etienne-Roilaye (60), qu'A. Le Bot lit *Carinus*¹⁷⁴. Ce type d'inscription cursive secondaire, où le nom est seul et au nominatif, est généralement considérée « comme le fait d'utilisateurs étrangers au domaine artisanal » et pourrait indiquer le nom du propriétaire de l'objet¹⁷⁵.

En l'état actuel des données, les inscriptions ponctuées ne sont documentées que sur deux spatules-sondes. On connaît ainsi les noms d'*Agapomini*¹⁷⁶ (génitif d'*Agapominus*) sur un exemplaire de type Riha B et de *Sittus*¹⁷⁷, sur un second de type Riha H. Ce type d'inscription secondaire, réalisée au poinçon, est généralement considéré comme le fait d'artisans du métal¹⁷⁸. Rien n'interdit que ces derniers aient également produit des cuillères-sondes.

En 1984, E. Künzl suppose que les instruments mixtes recevant une estampille, notamment les *specilla*, sont fabriqués par les artisans spécialisés dans la confection d'instruments médicaux¹⁷⁹, mais aucun élément ne permet d'infirmer ou de confirmer cette hypothèse.

173 Künzl, 1984a, p. 63 : Sisak (HR), Zagreb, Arheološkog Muzej.

174 Le Bot, 2001, p. 144, pl. XXV, n° MAN-28912h : Saint-Etienne-Roilaye, Mont Berny (60), Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, inv. 28912h, L. act. 59,8 mm, frag. cuilleron et moulure, tige quadrangulaire, graffite *CARNUS* (*Carinus* ?)

175 Feugère, 2004, p. 60.

176 Künzl, 1983, p. 31, Abb. 9 ; Künzl, 1986, p. 057-508, Abb. 17, C9 : Bonn, Rheindorferweg [NW] (DE), Rheinisches Landesmuseum, inv. 7291, L. 177,5 mm, inscription ponctuée : *Agapomini* (*Agapominus*).

177 Künzl, 1984b, p. 171, J1, Taf. 19 : Trier, Altbachtal [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE), Trier, Rheinisches Landesmuseum, inv. ST.11750, L. 120 mm, théâtre, inscription ponctuée : *SITTVS*, précédée de 4 points disposés en losange.

178 Feugère, 2004, p. 60.

179 Künzl, 1984b, p. 63.

3.4. Usages des cuillères-sondes

Il est aujourd'hui communément admis que les cuillères-sondes sont des instruments « mixtes » liés aux soins du corps, utilisés dans des buts cosmétiques, pharmaceutiques, médicaux et chirurgicaux. En 1986, E. Riha évoque également leur usage dans la préparation des peintures et des pigments en se basant principalement sur la célèbre tombe de la « femme artiste » de la villa de Saint-Médard-des-Prés (85), depuis réinterprétée comme étant la sépulture d'un médecin du II^e s. ap. J.-C.¹⁸⁰.

Dans ses applications cosmétiques et pharmaceutiques, le cuilleron peut servir à prélever, doser ou mélanger de petites quantités de produits de leurs contenants et l'extrémité olivaire à mélanger ou broyer des substances de nature variée, notamment sur les tablettes à broyer. Selon E. Riha, l'embout en forme d'olive a pu être particulièrement adapté pour l'application ou le retrait du maquillage sur le pourtour des yeux¹⁸¹. Pour N. Crummy, le cuilleron devait également être un ustensile pratique pour retirer les fards, les masques ou les onguents du visage¹⁸².

La littérature médicale antique tout comme leur présence dans les instrumentaria attestent l'utilisation des cuillères-sondes en chirurgie. Ces instruments appartiennent à la catégorie complexe des sondes, dans laquelle de nombreux noms peuvent désigner un même objet ou à l'inverse un seul nom renvoyer à plusieurs formes d'objets. L.J. Bliquez a montré que cette imprécision est assez fréquente pour les instruments chirurgicaux, mais que celle-ci est considérable dans le cas des cuillères-sondes¹⁸³. Ces instruments-doubles possèdent en fait plusieurs noms. A l'époque romaine, les auteurs grecs emploient les termes *μήλη* - *mèle*, *μηλωτίς* - *melotis* ou *μηλωτρίς* - *melotris* pour nommer ces instruments. Le terme *μήλη* peut renvoyer au manche ou à une tige de métal, soit à la partie sonde des instruments. Celle-ci est également spécifiquement désignée par le terme grec *πυρήν* - *purèn*, qui signifie à l'origine « graine » ou « noyau » et qui s'appliquerait particulièrement à ceux des olives, et par extension l'extrémité olivaire des instruments doubles. Cette extrémité olivaire peut ainsi servir à sonder la profondeur d'une blessure ou d'une fistule ou à y appliquer un médicament, ainsi qu'aux endroits sensibles (visage, yeux, lèvre ...). Son usage comme cautère fin est également connu. L.J. Bliquez a noté, dans un article spécialisé paru en 2003, que dans les descriptions d'opération ces termes voisinent parfois avec le diminutif de « cuillère », *κουθήσκος* - *cuathiskos*, ce qui laisse envisager dans certains cas qu'il s'agit du même instrument et qui renvoie certainement au cuilleron des cuillères-sondes¹⁸⁴. Les cuillerons sont mentionnés dans diverses opérations : leurs bords aiguisés peuvent servir à cureter les blessures, à en retirer les corps étrangers (pointes de flèches, calculs vésicaux ...), racler les « ulcères » se formant à l'intérieur des paupières lors des conjonctivites. Il a notamment été proposé que les cuillerons à section angulaire aient pu servir de guide à la lame des scalpels ou à supporter ou élever les tissus

180 Santrot, Corson, 2012

181 Riha, 1986, p. 64 : à l'aide de laine ou d'un tissu fin.

182 Crummy, 1983, p. 60.

183 Bliquez, 2015, p. 125.

184 Bliquez, 2003, p. 323. Cet article détaille et référence les textes décrivant les différentes utilisations chirurgicales des cuillères-sondes.

et vaisseaux sanguins lors des incisions et des excisions. Le dos du cuilleron est utilisé pour réguler ou recueillir le flux sanguin lors des saignées, éverser la paupière dans l'opération de l'ectropion¹⁸⁵. L'équivalent latin *specillum* est moins spécifique et son acception recouvre les différents types de sondes utilisées lors des opérations. Enfin, le terme *cyathiscomèle* doit être évité : il ne correspond pas à une dénomination antique et a été créé par J.S. Milne en 1907 sur le modèle du nom connu pour la spatule-sonde, *spathomèle*¹⁸⁶.

Étant donné la relative fréquence des cuillères-sondes, il paraît logique de considérer que ces objets ont proportionnellement été plus souvent utilisés dans la vie quotidienne pour des applications cosmétiques ou pharmaceutiques qu'à des fins médicales ou chirurgicales.

Dans la zone étudiée, la majorité des cuillères-sondes provient de fouilles anciennes. Le faible nombre de cuillères-sondes issues d'ensembles clos funéraires, la qualité variable de la documentation et l'hétérogénéité des données disponibles font obstacle à la réalisation d'une véritable sériation du mobilier associé. Il est néanmoins possible de relever quelques constantes dans les dépôts documentés : l'association de tablettes à broyer (PFA-4001), bien qu'elle ne soit pas systématique, est récurrente. Elle semble refléter une association fonctionnelle, tout comme le dépôt d'étuis tubulaires (ETC-4001) ou de coffrets métalliques à compartiments et couvercles coulissants (COF-4001 et COF-4003).

Au terme de ce chapitre, il est possible de proposer un usage cosmétique et/ou médical pour chacun des types sur la base des ensembles-clos ayant livré à la fois une cuillère-sonde et des instruments chirurgicaux (Fig. 183).

Les cuillères-sondes de type Riha A, à tige ornée d'une incrustation de nielle ou d'argent en spirale, sont ainsi attestées dans plusieurs tombes de chirurgien, à Luzzi [CO] (IT) dans la tombe 17 de la nécropole de San Vito¹⁸⁷, dans la tombe 14 de Wederath [RP] (DE)¹⁸⁸ et dans deux tombes [tombas 1 y 2] de chirurgiens à Mérida (ES)¹⁸⁹. Dans la zone étudiée, une inhumation [us 313] de la nécropole du 47 rue du Chapeau Rouge à Lyon (69) a livré un fragment d'une telle cuillère-sonde, mais l'interprétation de la vocation de l'assemblage mobilier est moins claire. Cette sépulture a notamment livré un étui tubulaire contenant des bâtonnets d'une substance indéterminée de couleur rougeâtre ou ocre. La technique décorative d'une incrustation métallique en spirale utilisée sur les cuillères-sondes de type Riha A est également employée sur différents instruments chirurgicaux comme les aiguilles à cataracte de l'*instrumentarium* de Montbellet (71)¹⁹⁰ ou certains manches de scalpels (SCP-4007, SCP-4022 ou SCP-4023).

En l'état actuel des données, le type Riha B à tige torsadée, assez rare, et le type Riha C à écusson de jonction, ne sont pas attestés dans les instrumentaria découverts en contexte funéraire. À Augst [BL] (CH), un exemplaire du type B a été découvert en association avec trois fragments d'un

185 Pathologie où la paupière inférieure est béante et laisse entrevoir la muqueuse.

186 Bliquez, 2003, p. 322 ; Bliquez, 2015, note 232.

187 Künzl, 1983, p. 106-107, Abb. 85, n° 5.

188 Künzl, 1983, p. 72-73, Abb. 46, n° 4.

189 Bejarano Osorio, 2015, p. 84-85, fig. 53-54 : tombe 1 : Solar de la Campsa ; tombe 2 : Zona Sur.

190 Künzl et al., 1985.

miroir circulaire travaillé sur une seule face¹⁹¹. L'usage médical ne doit peut-être pas être totalement exclu pour ce type : l'écusson de jonction d'un exemplaire du type C2 découvert à Pouillé (41), sur le site du sanctuaire des Bordes, pourrait représenter Esculape selon les fouilleurs du site, qui interprètent le site comme un sanctuaire guérisseur¹⁹².

A l'inverse, le type Riha D, à tige facettée ou cannelée permettant une bonne préhension, est attesté à plusieurs reprises dans les instrumentaria italiens. Il faut ainsi citer les tombes de chirurgien mises au jour à Forcello, dans les environs de Brescia (IT)¹⁹³ et à Morlungo (IT)¹⁹⁴, ainsi que l'important lot d'instruments conservé au British Museum de Londres et réputé provenir d'une tombe d'Italie¹⁹⁵. Le type est également présent en Bétique, dans la tombe 4 du Pabellón de los Suboficiales à Mérida (ES)¹⁹⁶ et dans la tombe 72, de la nécropole de La Favorite I à Lyon (69), dite « de l'oculiste »¹⁹⁷.

Le type Riha E, à tige lisse, ne possède pas une morphologie très adaptée à sa saisie lors d'une intervention chirurgicale. Sa présence est documentée dans plusieurs tombes où son dépôt semble être à vocation cosmétique. Ainsi, à Varna (BG)¹⁹⁸, une cuillère-sonde de ce type a été déposée aux côtés d'une tablette à broyer, de balsamiques et d'un strigile. Dans la tombe 84 de la nécropole de Munigua (ES), un exemplaire est déposé avec une tablette à broyer et un miroir à bordure percée appartenant au groupe Lloyd-Morgan K¹⁹⁹. Dans la tombe 94 du même site, la composition de l'assemblage mobilier est moins évidente : la cuillère-sonde est accompagnée par plusieurs objets « mixtes » : une pince, un « cure-oreille », ainsi qu'un étui à cupule à compartiments à couvercle historié (COF-4003) avec une tablette à broyer²⁰⁰.

Le type Riha F, à attache longue et cuilleron piriforme, est attesté tant dans des dépôts funéraires à vocation cosmétique que médicale ou chirurgicale. Ainsi, il est présent dans la tombe 26 de la nécropole sud de Munigua (ES), où a été déposé un miroir circulaire appartenant au groupe Lloyd-Morgan H²⁰¹ mais également dans la tombe du médecin de Saint-Médard-des-Prés (85)²⁰² et dans l'incinération 143 de la nécropole de Köln, Bonner Strasse (DE)²⁰³ aux côtés de deux scalpels.

Le type Riha G, à ove isolé, ne paraît pas être adapté à la pratique chirurgicale du fait de sa tige lisse. Il est néanmoins présent dans le mobilier de la tombe d'une chirurgienne fouillée ancienne-

191 Riha, 1986, p. 68, cat. 425 : associé avec le miroir circulaire [cat. 37], non illustré mais qui pourrait appartenir au groupe Lloyd-Morgan F d'après sa description.

192 Bourgeois, Sikora, 1982, p. 245, fig. 1, n° 1.

193 Künzl, 1983, p. 103-104, Abb. 82-83, n° 6.

194 Künzl, 1983, p. 105, Abb. 84.

195 Jackson, La Niece, 1986, p. 128-129, fig. 4, n° 30.

196 Bejarano Osorio, 2015, p. 84, fig. 53.

197 Boyer, Mourey, 1990.

198 Künzl, 1983, p. 112-113, Abb. 88, n° 3.

199 Vegas, 1988, p. 89, Taf. 47-48.

200 Vegas, 1988, p. 92, Taf. 56, 94.4.

201 Vegas, 1988, p. 76-77, Taf. 15, 26.3.

202 Santrot, Corson, 2012, p. 200, fig. 12b.

203 Künzl, 1983, p. 88-89, Abb. 67, n° 8.

ment dans le Sud de l'Espagne²⁰⁴ conservé au RGZM de Mainz.

Le type Riha H est documenté à plusieurs reprises dans des dépôts funéraires à caractère médical ou chirurgical. Ainsi, à Amiens (80), rue du Long Rang, une tombe a livré une cuillère-sonde de ce type avec un cachet d'oculiste²⁰⁵. A Reims (51), un exemplaire fragmentaire possédant les moulures caractéristiques du type H est présent dans l'important lot d'instruments de la tombe d'oculiste des Trois Piliers²⁰⁶. À Köln [NW] (DE), un exemplaire provient d'une tombe de la nécropole de la Luxemburgerstrasse ayant livré deux scalpels à incrustation d'argent (SCP-4022). À Nijmegen (NL)²⁰⁷, le type est présent dans une tombe de chirurgien aux côtés de scalpels à manche de section octogonale (SCP-4011).

Usage documenté	Cuillères-sondes de type Riha							
	A	B	C	D	E	F	G	H
Cosmétique	x	x	x	x	x	x	x	x
Médical	x			x		x	x	x

Fig. 297. Tableau récapitulatif de l'usage cosmétique et/ou médical assuré des différents types de cuillères-sondes.

204 Künzl, 2002a, p. 462, Abb. 2.

205 Künzl, 1983, p. 68.

206 Künzl, 1983, p. 65, Abb. 35, n° 24.

207 Künzl, 1983, p. 93-94, Abb. 75, n° 14.

4. Apports et perspectives

Dans ce chapitre consacré aux cuillères-sondes, on a dressé le bilan des travaux antérieurs et considéré qu'il était préférable d'adopter la typologie mise en place par E. Riha, en la complétant au besoin par des variantes pour les types aux acceptions les plus larges. 601 cuillères-sondes ont été répertoriées, dont 304 dans la zone d'étude. Le croisement des informations recueillies au cours de l'étude typo-chronologique permet de proposer une datation probabiliste lissée par tranches de quart de siècle et de définir des périodes de rejet maximales pour chacun des types. Ces informations, combinées avec la répartition spatiale des attestations - bien sûr dépendante de l'état de la recherche - soulèvent la question de la production provinciale de certains types ou certaines variantes étudiées. L'étude des mobiliers associés en contexte funéraire, croisé avec les informations typologiques, autorise à proposer un usage spécifiquement cosmétique ou pharmaceutique pour les types B, C et E, et un usage cosmétique, pharmaceutique et médical pour les types A, D, F, G et H.

La réflexion pourrait être poursuivie dans plusieurs directions. Certaines cuillères-sondes appartenant à des types distincts comportent des caractéristiques stylistiques communes, notamment dans le traitement des moulures. Quelques-uns de ces traits transcendent également les catégories d'instruments (spatules-sondes et sondes auriculaires), ce qui amène à s'interroger sur la circulation des modèles dans l'empire ou sur l'identification de productions de différents ateliers. Pour étudier et relever ces proximités stylistiques en dehors du classement typologique²⁰⁸, on se propose d'adopter un système de notation ou codification des moulures normalisé permettant d'approfondir et d'uniformiser les descriptions de *specilla* (cf. annexe : codification des moulures). On espère ainsi mettre en relief des points communs (motifs et rythmes récurrents) au sein des séquences de moulures, abstraction faite des caractéristiques propres à chaque individu. Le nombre d'attestations pourrait être significativement augmenté en examinant systématiquement les réserves muséales.

Mener un travail d'inventaire systématique en Italie et dans les provinces voisines de la zone étudiée permettrait de mieux comprendre la chronologie et les modalités de diffusion des différents types et de mieux cerner les différentes productions.

208 La typologie classique n'est pas adaptée puisqu'elle n'est pas assez fine et ne peut être transversale entre les différentes catégories d'instruments.

9. LES SPATULES-SONDES

Spatule-sonde : Instrument double utilisé pour préparer, broyer, mélanger, appliquer des substances cosmétiques ou médicamenteuses ou utilisé en médecine ou chirurgie pour nettoyer, sonder ou explorer des plaies.

1. Aspects méthodologiques spécifiques

1.1. Vocabulaire descriptif

Instrument double, le plus souvent en alliage cuivreux¹, constitué d'une tige terminée par une spatule et une extrémité olivaire, aussi dite sonde (Fig. 298). Le traitement de la spatule, de la tige, de leur jonction ou attache et de l'extrémité olivaire peut varier. Le lecteur trouvera en annexe le détail de la terminologie adoptée pour les différentes sections, les traitements de surface et les moulures accompagnée de schémas (cf. annexe codification des moulures).

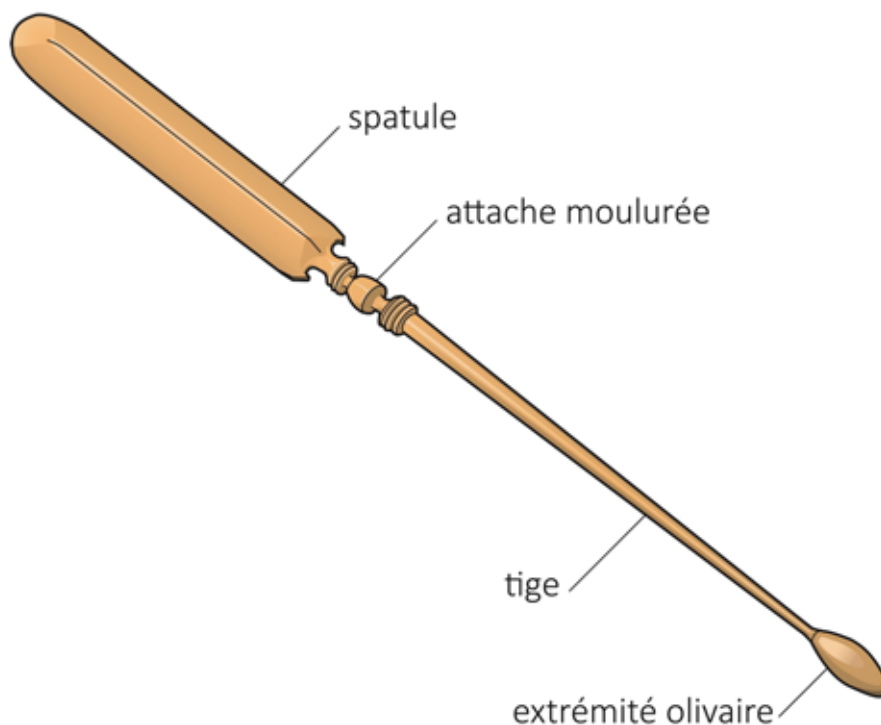


Fig. 298. Dénomination des parties constitutives d'une spatule-sonde.

1 Exceptionnellement, les matières dures d'origine animale sont utilisées.

1.2. Critères d'identification

L'identification des spatules-sondes à l'état fragmentaire peut être délicate pour les archéologues et le classement typologique précis est parfois compromis par la fragmentation, l'oxydation trop importante du métal ou par la mauvaise qualité de la documentation graphique. Les spatules fragmentaires ne doivent pas être confondues avec les spatules des scalpels du groupe 1. La distinction entre les deux catégories peut, dans certains cas, se faire sur la base de la section. Certaines spatules de scalpels possèdent une section losangique, ce qui n'est pas le cas de celle des spatules-sondes. Le critère de la forme, plus ou moins lancéolée ou trapue, est également pertinent mais il est à manier avec prudence. Les tiges lisses ou moulurées appartenant à des instruments doubles et les extrémités olivaires isolées ont été classées parmi les instruments doubles indéterminés pour ne pas les attribuer à tort à la catégorie cuillère-sonde, spatule-sonde ou sonde-auriculaire.

1.3. Méthode de quantification

D'une manière générale, le dénombrement des spatules-sondes fragmentaires (quantification du NMI) s'effectue en fonction du matériau, du type, des dimensions des individus et de l'élément distinctif qu'est la spatule.

1.4. Travaux antérieurs sur les spatules-sondes

L'étude la plus détaillée à ce jour portant sur la typologie des spatules-sondes a été réalisée par E. Riha en 1986. Les 72² exemplaires de *Spatelsonden* du corpus d'Augst ont été classés en 9 variantes, désignées par des lettres. La distinction entre les différentes variantes se fait principalement en fonction de la présence de décors (variantes A à F) ou non (G et H), puis selon la forme de la spatule (Fig. 299).

Variantes Riha (1986)	Définition
A	'mit grossem, spitzovalem Blatt'
B	'mit grossem, spitzovalem Blatt und glattem Schaft'
C	'mit zungenförmigem Blatt und Halswulst'
D	'mit ruderförmigem Blatt'
E	'mit kleinem, zungenförmigem Blatt und Halswulst'
F	'Sonden mit beidseitigem Spatel'
G	'mit zugespitztem Spatel'
H	'unverzierte »
J	'aus Blech mit eingerolltem Schaft und flachgehämmertem Spatel'

Fig. 299. Typologie des spatules-sondes développée par E. Riha.

Sources : d'après Riha, 1986, p. 72-78, Taf. 50-55.

2 L'auteur a classé deux instruments fragmentaires conservant seulement une tige et un écusson de jonction au sein du type Riha D, caractéristique qui permet cependant de les attribuer aux cuillères-sondes de type Riha C.

En 1994, dans le catalogue des instruments chirurgicaux du Musée de Naples, L.J. Bliquez décrit les différentes formes de spatules et de spatules-sondes rencontrées au sein des 37 exemplaires recensés. On établit ici le cas échéant la correspondance entre les noms des modèles rencontrés à Pompéi (IT) et la typologie d'E. Riha (Fig. 300).

Bliquez (1994 et 2015)	Riha (1986)
'ovular in shape, often features a media ridge'	B
'fish type'	A
'slender lancet type'	-
'olive leaf'	E
'double spatula on a compressed shaft'	-
'roughly rectangular, often with pointed projections where it joins the shaft, creating a base resembling the tail of a swallow'	D

Fig. 300. Correspondance des formes recensées par L.J. Bliquez à Pompéi (IT) avec la typologie d'E. Riha.

Sources : d'après Bliquez, Jackson, 1994, p. 46-47, 135-144 ; Bliquez, 2015, p. 108-109.

1.5. Choix typologiques

Comme dans le cas des cuillères-sondes, le présent travail suit la typologie mise en place par E. Riha puisque celle-ci est la plus communément utilisée par les spécialistes des objets. Les types F et G ne sont cependant pas utilisés étant donné leur rareté : un et deux exemplaires. Les formes de spatules-sondes absentes du catalogue d'Augst [BL] (CH) mais documentées à Pompéi (IT) par L.J. Bliquez y seront adjointes, de même que certaines formes encore non baptisées.

Les spatules-sondes et les cuillères-sondes sont parfois confondues dans les études et inventaires de mobiliers ; elles font cependant l'objet de deux classements typologiques distincts reposant sur des critères différents dans les typologies d'E. Riha. Le fait que les mêmes lettres soient employées par E. Riha pour désigner les différentes variantes dans l'une et l'autre catégorie entraîne de nombreuses confusions dans les études de mobilier.

Le système de classement des spatules-sondes d'E. Riha est basé sur la forme de la spatule, et non le traitement de la tige comme la plupart des types de cuillères-sondes. On propose ici de restructurer certains types à l'aide de variantes, notamment en vue d'affiner à l'avenir la datation et la répartition des types les plus fréquents. L'utilisation de l'expression « variante A2 » signifie qu'il s'agit de la variante 2 au sein de type Riha A. Pour le type D, plusieurs séries, notées de 1 à 4, ont pu être définies en sériant divers critères morphologiques (Fig. 301).

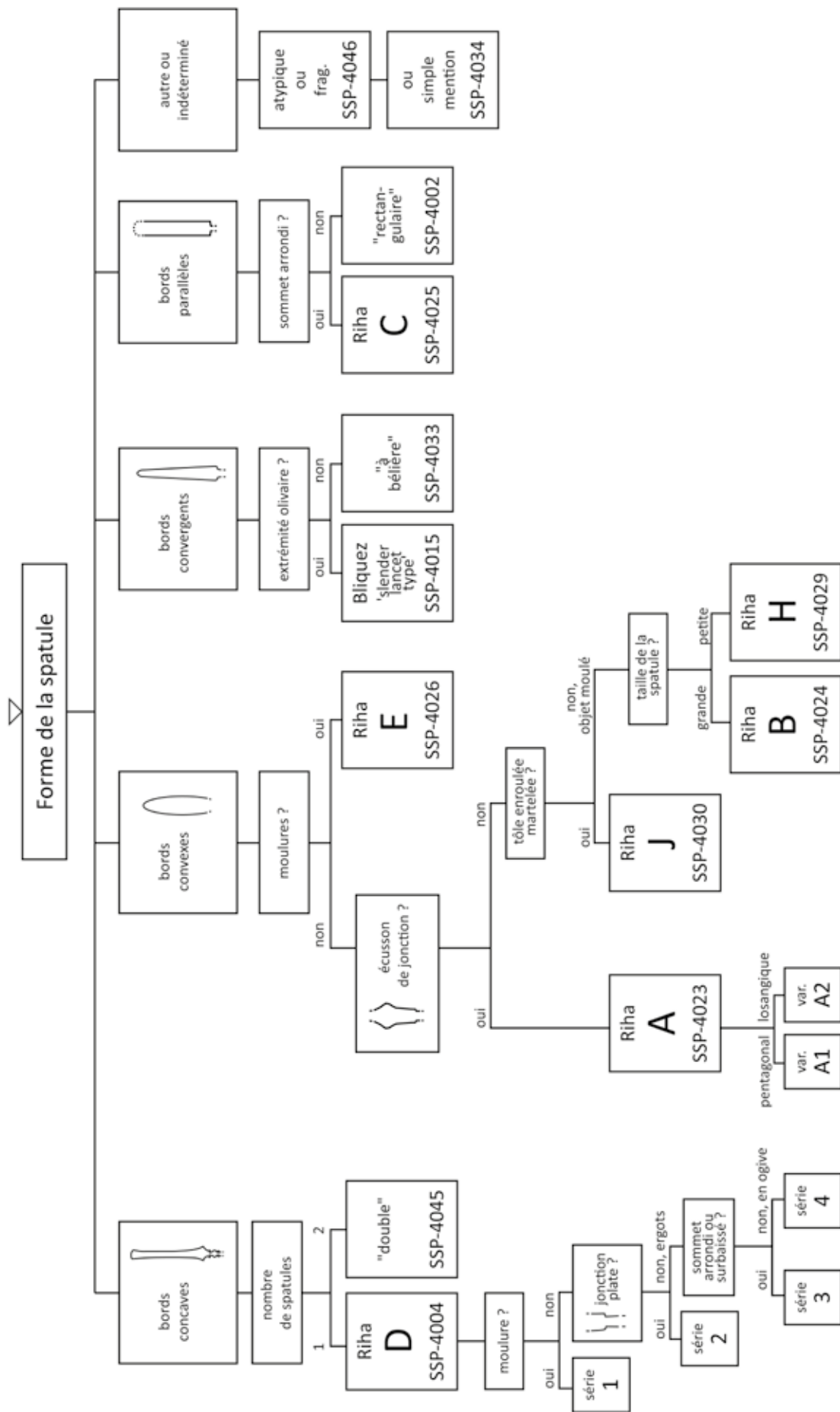


Fig. 301. Classement typologique des spatules-sondes.

2. Etude typo-chronologique

2.1. Spatules-sondes de type Riha A : à écusson de jonction : SSP-4023

2.1.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument constitué d'une tige plus ou moins renflée dans sa partie médiane, pourvue d'une spatule ovale-pointue avec « écusson de jonction » et à l'autre extrémité d'un épaississement en forme d'olive. Cet écusson de jonction trapézoïdal ou losangique, de section aplatie, est la caractéristique principale du type. La tige est ordinairement lisse ou facettée. Exceptionnellement, elle reçoit une incision en spirale³. La forme générale de l'objet évoque celle d'un poisson, ce qui a conduit L.J. Bliquez et E. Künzl à dénommer ce modèle '*fish type*'⁴ et '*Fischform*'⁵. Les écussons de jonction en pentagone irrégulier sont classés au sein de la **variante 1** (Fig. 302)⁶, tandis que ceux adoptant une forme losangique sont classés dans la **variante 2** (Fig. 303)⁷. Certains exemplaires d'Asie Mineure⁸ sont pourvus de moulures à l'attache : ils constituent la **variante 3**. Les exemplaires fragmentaires dont l'écusson de jonction n'est pas complet sont recensés sous la **variante x**.

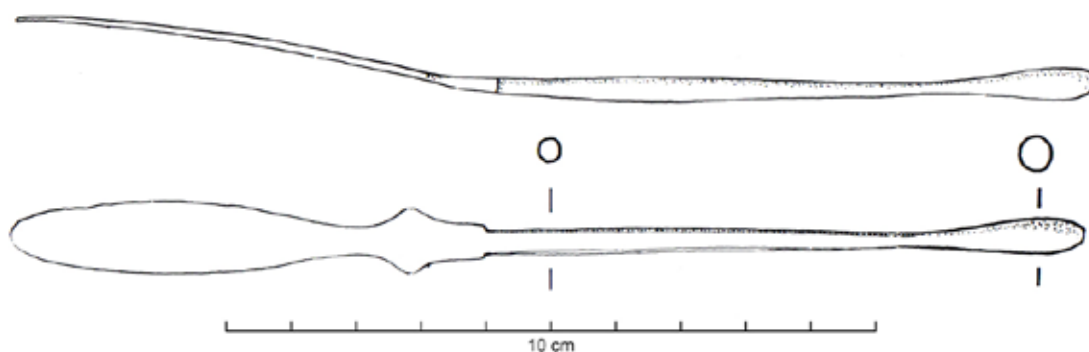


Fig. 302. Spatule-sonde à écusson de jonction « pentagonal » de type Riha A, var. 1 : Augst [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 74, Taf. 50, n° 555.



Fig. 303. Spatule-sonde à écusson de jonction « losangique » de type Riha A, var. 2 : Paris* (75).

Sources : Photographie M. Feugère : ©Artefacts SSP-4023 ; Vigier (E.), Spatule-sonde type Riha A (Artefacts : SSP-4023) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=SSP-4023>).

3 Par exemple à Bavay (59), Hüfnagen [BW] (DE) ou Carnuntum (AT) : Krause, 2009, Taf. 15, n° 2.

4 Bliquez, Jackson, 1994, p. 46.

5 Künzl, 1983.

6 Riha, 1986, p. 74, Taf. 50, n° 555 : Augst, *Regio 4E* [BL] (CH), Augst, Römermuseum, inv. 66.12050, L. 166 mm, FK 5470.

7 Côte, 1929, fig. 1, n° 3 : Paris* (75), Cabinet des Médailles de la BnF, coll. Claudius Côte, var. 2.

8 Künzl, 2002c, p. 33, Taf. 31, B50-B51 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38259 ; inv. O.38260, 1/100, var. 3 (2 ex.)

2.1.2. Datation argumentée

Sur les 99 attestations recensées dans l'ensemble de l'empire, 25 proviennent de la zone étudiée, parmi lesquelles seulement deux ou trois sont issues de contextes datés, plus ou moins largement (Fig. 304). En Germanie Supérieure, l'*insula* 31⁹ et la *regio* 5B¹⁰ d'Augst [BL] (CH) livrent deux individus dans des contextes stratigraphiquement datés du milieu et du troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C. Le type Riha A est également présent en Italie dans le dernier quart de ce siècle, où neuf exemplaires censés provenir de Pompéi (IT)¹¹ sont conservés au musée de Naples. E. Künzl date du I^{er} s. dans son ensemble deux exemplaires provenant d'une tombe d'Asie Mineure (TR)¹² (var. 3) conservés au RGZM de Mainz, sans toutefois préciser les éléments sur lesquels il base cette proposition. En Germanie Inférieure, un exemplaire proviendrait du camp militaire de Neuss, *Novaesium* [RP] (DE)¹³, construit sous Auguste et abandonné en 105 ap. J.-C.

En Gaule Belgique, une tombe de dentiste [Grab 14] à Wederath [Kr. Bernkastel-Wittlich] (DE)¹⁴ livre une spatule-sonde du type Riha A associée à une cuillère-sonde de type Riha A. Cette sépulture à incinération est datée de la fin du I^{er} s. au début du II^e s. ap. J.-C. notamment par la présence d'un as de Vespasien qui fournit un *terminus post quem* placé entre 77 et 79 ap. J.-C. En Germanie Supérieure, un autre exemplaire provient de la tombe du chirurgien de Bingen [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE)¹⁵, datée entre la fin du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. par E. Künzl.

En Germanie Supérieure, la *regio* 4E¹⁶ d'Augst [BL] (CH) livre un exemplaire dans un niveau stratigraphiquement daté du II^e s. ap. J.-C. En Rétie, un autre exemplaire est documenté dans les thermes de Weißenburg in Bayern [Lkr. Weißenburg-Gunzenhausen, BY] (DE)¹⁷, dans une couche datée de la même période.

D'autres exemplaires appartiennent à des contextes datés des II^e et III^e s. ap. J.-C. En Germanie Inférieure, à Beauraing, Wancennes [WNA] (BE)¹⁸, une tombe féminine [T 3] a livré une spatule-sonde de type Riha A, associée à une cuillère-sonde de type Riha E ainsi qu'une tablette à broyer. Cette sépulture serait datée entre le début du II^e s. et la première moitié du III^e s. ap. J.-C.

9 Riha, 1986, p. 74, cat. 557 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 63.10135, L. c. 156 mm, FK 1160, 40/60, var. 2.

10 Riha, 1986, p. 74, cat. 556 : Augst, *regio* 5B [BL] (CH), Römermuseum, inv. 75.188, L. 165 mm, FK A 5747, 50/75, var. 1, avec rasoir (cat. 86).

11 Bliquez, Jackson, 1994, p. 138-140, ill. 66-68, n° 120-128 : Pompei (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, L. 192 mm, VI 14, 7, var. 1, 'shop on Via della Fortuna' ; L. 187 mm, var. 2 ; L. 187 mm, var. 1 ; L. 183 mm, var. 1 ; L. 178 mm, var. 1 ; L. 170 mm, var. 1 ; L. 139 mm, var. 1 ; L. 172 mm, var. 1 ; L. 180 mm, var. 1, TAQ 79 (9 ex.)

12 Künzl, 2002c, p. 33, Taf. 31, B50-B51 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38259, var. 3 ; inv. O.38260, 1/100, var. 3 (2 ex.)

13 Krause, 2009, p. 178, Taf. 16, n°3-4, 7-9, Taf. 17-2, 1, 2, 3, 5 : Neuss, *Novaesium* [RP] (DE), camp, -27/105 (9 ex.)

14 Künzl, 1983, p. 72, Abb. 46, n° 3 : Wederath [Kr. Bernkastel-Wittlich] (DE), Trier, Rheinisches Landesmuseum, T inc. 14, 80/120, var. 2.

15 Künzl, 1983, p. 83, Abb. 57, n° 11 : Bingen [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE), Heimatmuseum, T, 80/150, var. 1.

16 Riha, 1986, p. 74, Taf. 50, n° 555 : Augst, *regio* 4E [BL] (CH), Römermuseum, inv. 66.12050, L. 166 mm, FK 5470, 100/200, var. 1.

17 Künzl, 1984, Abb. 5 ; Künzl, 2002b, Abb. 59 : Weißenburg i. Bay, Thermen [Lkr. Weißenburg-Gunzenhausen, BY] (DE), L. 172 mm, 100/200, var. 1.

18 Künzl, 1983, p. 70 ; Mignot, 1993, p. 170, fig. 5 ; Künzl, 2002a, p. 466 n° 51, sans ill. : Beauraing, Wancennes [WNA] (BE), tombe 3, 100/250, var. X. Selon P. Mignot, l'enfouissement des 160 sépultures à incinération de cette nécropole, liée à une *villa*, « [est] compris entre le début du II^e et le milieu du III^e s., donc avant l'incendie » qui détruit cette *villa* peu après les années 240-250 ap. J.-C.

En Gaule Belgique, la tombe de chirurgien des Trois Piliers à Reims (51)¹⁹ est datée entre la fin du IIe s. et le début du IIIe s. par le mobilier associé. Celui-ci contient notamment des monnaies d'Antonin le Pieu et de Marc Aurèle ainsi qu'un exemplaire de ce type de spatule-sonde. En Germanie Supérieure, deux exemplaires sont présents dans des niveaux d'Augst [BL] (CH) stratigraphiquement datés des IIe et IIIe s. ap. J.-C. dans la *regio* 4E²⁰ et la *regio* 17D²¹.

En Germanie Supérieure, un exemplaire de l'agglomération liée au camp de Walldürn, Am Römerbad [Lkr. Neckar-Odenwald, BW] (DE)²², proviendrait d'un contexte daté de la première moitié du IIIe s. ap. J.-C. En Narbonnaise, le comblement d'un puits [us 8013] de Pézenas (34)²³ aurait livré un exemplaire dans une couche datée des environs de 220 à 250 ap. J.-C. (rens. M. Feugère). En Lyonnaise, l'occupation de l'habitat sur caves de la ruelle des Capucins à Meaux (77)²⁴, dont est issu un individu de ce type, ne dépasserait pas 275 ap. J.-C.

En Germanie Supérieure, un exemplaire provient d'un niveau stratigraphiquement daté des IIIe et IVe s. ap. J.-C. de la *regio* 17C²⁵ d'Augst [BL] (CH) contenant des formes céramiques rattachables à la période allant du Ier s. au milieu du IIIe s. ap. J.-C. Sur le même site, un niveau de l'*insula* 48²⁶ ayant livré des céramiques dont les formes sont datées entre la fin du Ier et le IIIe s. ap. J.-C. fournit un individu supplémentaire.

Enfin, deux autres exemplaires sont issus des camps de Bad Deutsch-Altenburg, *Carnuntum* (AT)²⁷ en Pannonie Supérieure et de Windisch, *Vindonissa* [AG] (CH)²⁸ en Germanie Supérieure, respectivement construits sous Auguste et sous Tibère et occupés jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C.

Dans l'ensemble de l'empire, la période de rejet maximal du type Riha A paraît devoir être située dans le dernier quart du Ier s. ap. J.-C. (Fig. 305). Le nombre d'attestations provenant de contextes datés dans la zone étudiée est trop faible pour que le décalage qui peut être observé dans la période de rejet maximal soit réellement significatif.

La concentration visible dans le Baden-Württemberg (DE) est dûe à l'état de la recherche dans ce Land avec le catalogue des instruments « médicaux » réalisé par M. Müller-Dürr (Fig. 306). La présence du type en Italie, dans la péninsule ibérique et en Asie Mineure laisse entrevoir une diffusion bien plus large pour ce type très homogène.

19 Künzl, 1983, p. 65, Abb. 35, n° 23 ; Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, Centre jurassien du patrimoine, 1994, p. 41, 104, n° 70 ; Chossenot et al., 2010, p. 225, n° 454, B16 : Reims, Les Trois Piliers (51), Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, L. 150 mm, T, 180/200, var. 1.

20 Riha, 1986, p. 74, Taf. 50, n° 563 : Augst, *regio* 4E [BL] (CH), Römermuseum, inv. 74.4462, L. 117 mm, FK A 6038, 100/300, var. 1.

21 Riha, 1986, p. 74, Taf. 50, n° 562 : Augst, *regio* 17D [BL] (CH), Römermuseum, inv. 73.8716, L. 112 mm, FK 2491, 100/300, var. X.

22 Müller-Dürr, 2015, p. 32, Abb. 31, WD 2 : Walldürn, Am Römerbad [Lkr. Neckar-Odenwald, BW] (DE), Stuttgart, Landesmuseum Württemberg, inv. ZFR 499 E.V. 83/4-499, L. act. 101 mm, 200/250, var. 1, tige lisse.

23 Pézenas (34), L. 185 mm, puits, us 8013, c. 220/250, Responsables d'Opération : S. Mauné, J.-M. Féménias 2015 (rens. M. Feugère).

24 Griffisch et al., 2008, p. 760, n° 284, 219*, fig. 843 : Meaux, ruelle des Capucins (77), var. 1.

25 Riha, 1986, p. 74, Taf. 50, n° 554 : Augst, *regio* 17C [BL] (CH), Römermuseum, inv. 80.21840, L. 136 mm, FK B 4451, 200/400, var. 1, céram. 1/250.

26 Riha, 1986, p. 74, Taf. 50, n° 560 : Augst, *insula* 48 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 72.7044, L. act. 70 mm, FK A 3800, var. 2, céram. 80/300.

27 Krause, 2009, p. 177, Taf. 15, n° 2 : Bad Deutsch-Altenburg, *Carnuntum* (AT), L. 153 mm, camp, -27/400, à manche torsadé.

28 Krause, 2009, p. 179, Taf. 20-2, n° 5 : Windisch, *Vindonissa* [AG] (CH), inv. 40.4, camp, à appendices entaillés, 14/400.

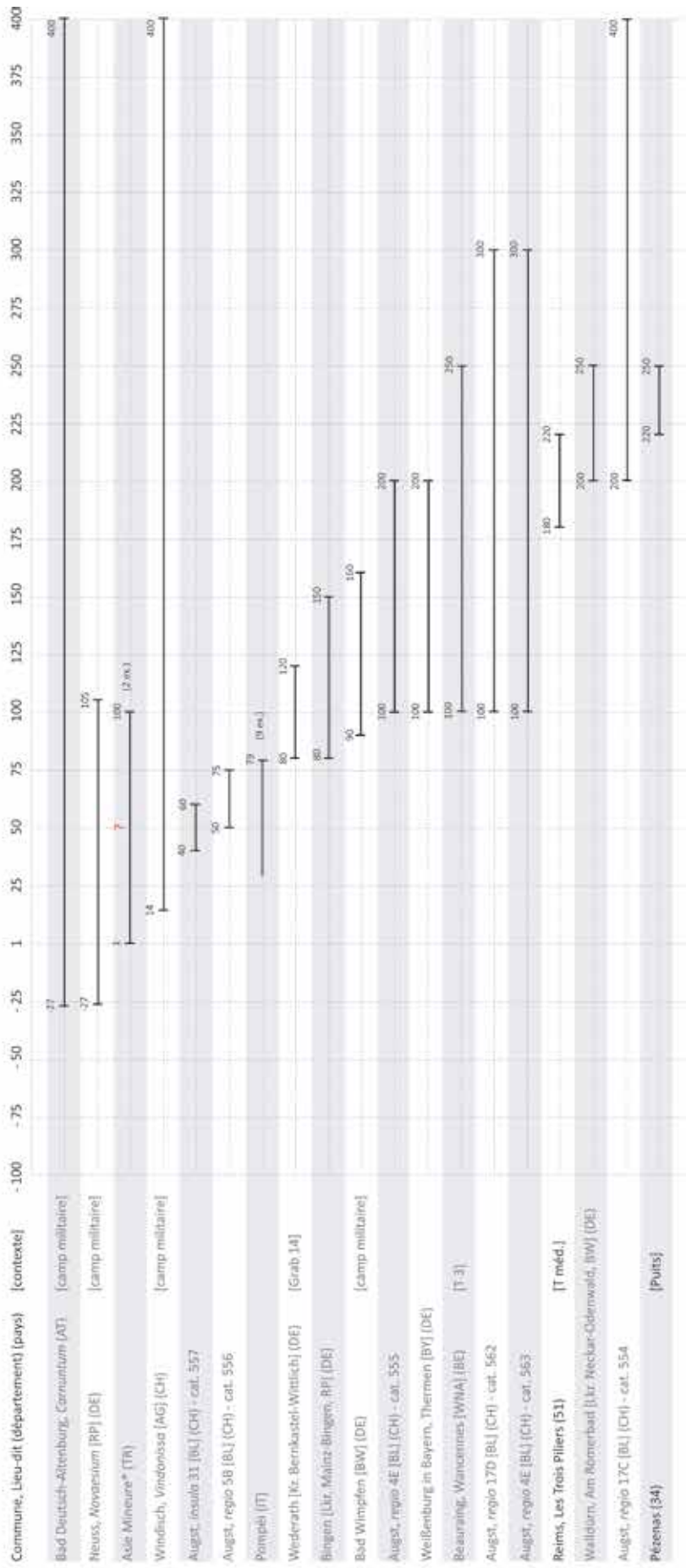


Fig. 304. Répartition chronologique des spatules-sondes de type Riha A (SSP-4023) issues de contextes datés.

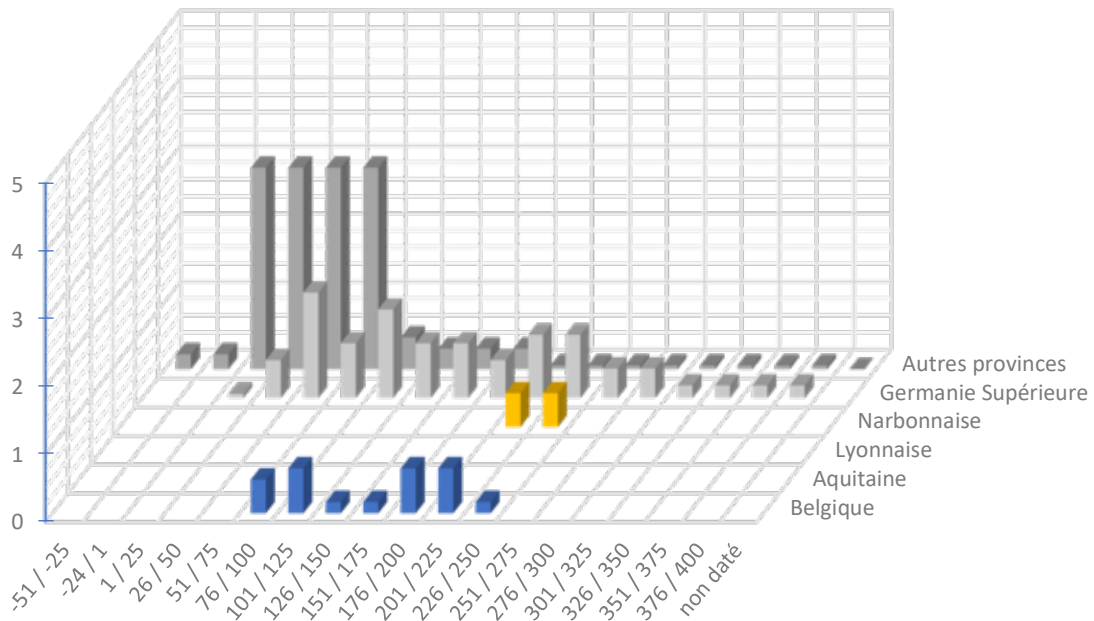


Fig. 305. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des spatules-sondes de type SSP-4011 issues de contextes datés (28 NMI ; non datés et non représentés 71).

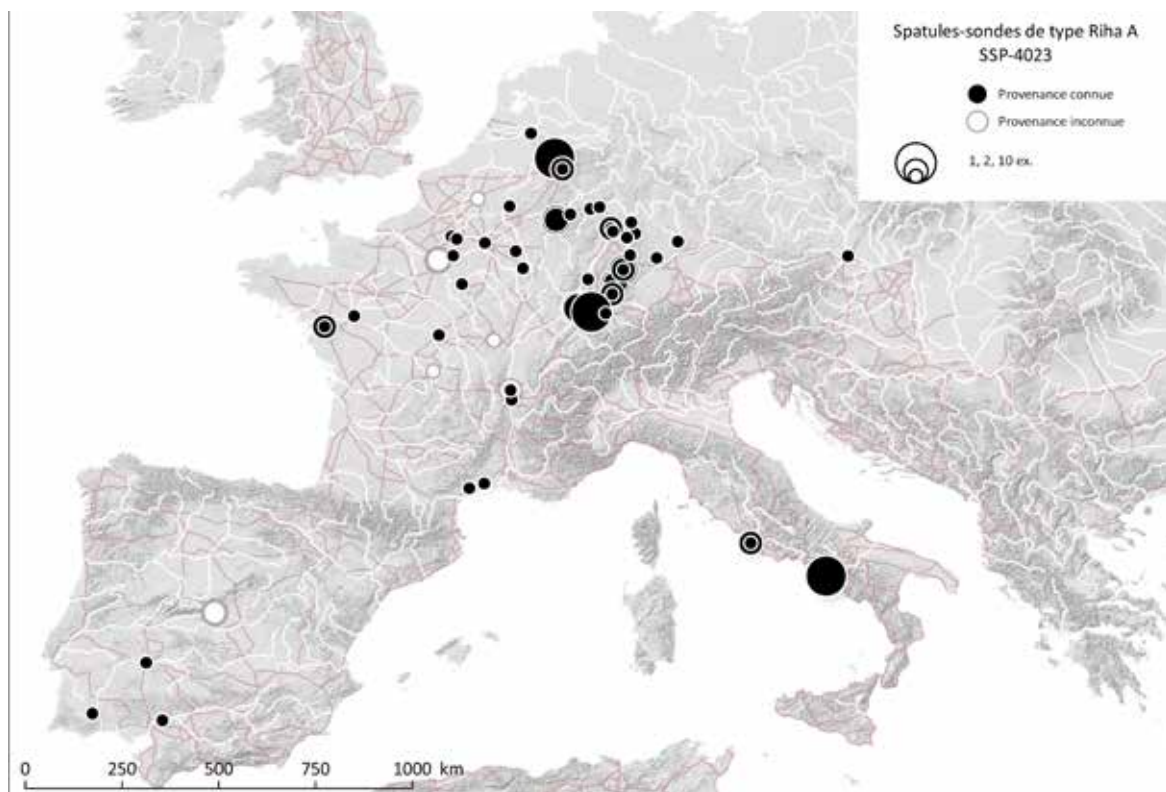


Fig. 306. Carte de répartition des spatules-sondes de type Riha A à écusson de jonction (SSP-4023).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.2. Spatules-sondes de type Riha B : à grande spatule ovale : SSP-4024

2.2.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double constitué d'une tige lisse plus ou moins renflée dans sa partie médiane, pourvue d'une grande spatule ovale-pointue et à l'autre extrémité d'un épaississement en forme d'olive. Les caractéristiques principales du type sont une grande spatule et l'absence d'écusson de jonction ou de moulure (Fig. 307)²⁹. La spatule peut être exceptionnellement déportée par rapport à la tige.

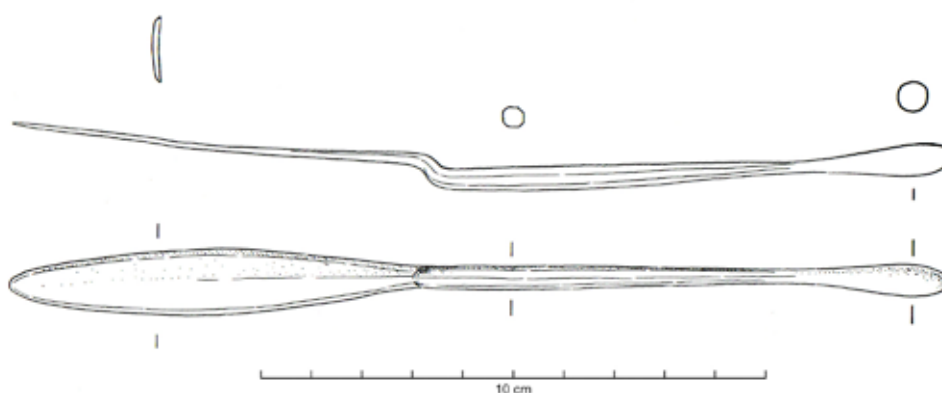


Fig. 307. Spatule-sonde à grande spatule ovale de type Riha B : Augst [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 76, Taf. 52, n° 578.

2.2.2. Datation argumentée

Sur les 65 attestations recensées dans l'ensemble de l'empire, 15 proviennent de la zone étudiée. Les exemplaires les plus précoces semblent dater de la seconde moitié du 1er s. ap. J.-C. En Germanie Supérieure, l'*insula* 23 d'Avenches [VD] (CH)³⁰ livre ainsi un exemplaire du type Riha B provenant d'un contexte de cette période. Deux exemplaires sont issus des niveaux stratigraphiquement datés du deuxième tiers du 1er s. ap. J.-C. de l'*insula* 31³¹ et de la *regio* 5C³² d'Augst [BL] (CH). En Italie, 13 exemplaires conservés au Musée de Naples proviendraient de Pompéi (IT)³³.

29 Riha, 1986, p. 76, Taf. 52, n° 578 : Augst, *regio* 4E [BL] (CH), Arau, Museum, inv. 3575, L. 187 mm.

30 Hirt Raj, 2000, p. 124, pl. 4, n° 33 : Avenches, *insula* 23 [VD] (CH), Musée Romain, inv. 73/2041, L. 185 mm, K4160, 50/100.

31 Riha, 1986, p. 76, Taf. 51, n° 566 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 77.5599, L. 188 mm, FK B 142, 33/66, formes des céramiques : 25/50.

32 Riha, 1986, p. 76, Taf. 52, n° 577 : Augst, *regio* 5C [BL] (CH), Römermuseum, inv. 63.2608 A, L. 165 mm, FK 2628, 33/66, forme des céramiques : 25/75.

33 Bliquez, Jackson, 1994, p. 135-138, ill. 61-65, n° 107-119 : Pompéi (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale (13 ex.)

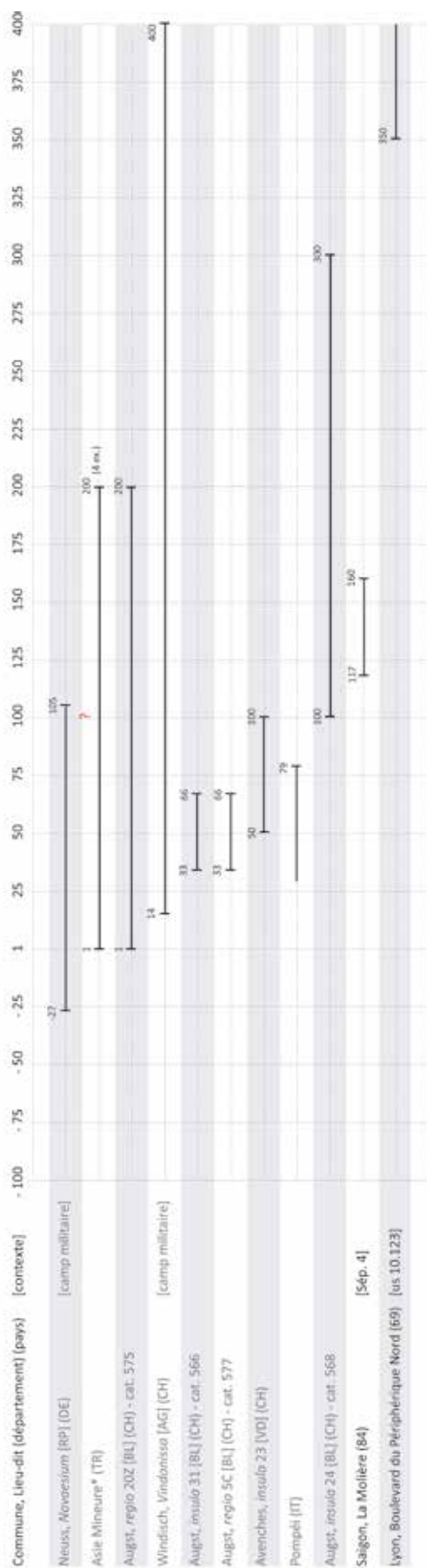


Fig. 308. Répartition chronologique des spatules-sondes de type Riha B (SSP-4024) issues de contextes datés.

En Narbonnaise, une spatule-sonde de type Riha B est associée à une tablette à broyer dans la tombe [Sép. 4] de la Ferme de la Molière à Saignon (84)³⁴. Cette incinération en amphore Gauloise 5 faisait probablement partie, selon les fouilleurs, d'un même ensemble funéraire d'environ 1,50 m² (enclos ou mausolée), regroupant trois autres sépultures dont le mode d'ensevelissement est identique. Une monnaie d'Hadrien fournit un *terminus post quem* entre 117 et 138, tandis qu'une assiette Isings 42b oriente la datation vers le milieu du IIe s. ap. J.-C.

E. Künzl propose de dater quatre exemplaires provenant d'Asie Mineure* (TR)³⁵ et conservés au RGZM de Mainz des Ier et IIe s. ap. J.-C., sans toutefois apporter d'éléments pour étayer cette datation. En Germanie Supérieure, un exemplaire de la *regio 20Z*³⁶ d'Augst [BL] (CH) provient d'un contexte stratigraphiquement daté des Ier et IIe s. dans leur ensemble. Sur le même site, un autre individu est issu d'un niveau daté des IIe et IIIe s. ap. J.-C., dans l'*insula 24*³⁷.

En Gaule Lyonnaise, un exemplaire provient d'un niveau de remblai [us 10.123 = remblai 88] du site d'habitat Boulevard du Périphérique Nord [rue Mouillard, 94.1] de Lyon (69)³⁸. Ce remblai,

34 Tallah, 2004, p. 324, n° 015, 8*, fig. 387 : Saignon, Ferme de la Molière (84), Sép. 4, 117/160.

35 Künzl, 2002c, p. 33, Taf. 32, B55-B57 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38281 ; inv. O.38282 ; inv. O.38283 ; inv. O.38284, 1/200.

36 Riha, 1986, p. 76, Taf. 52, n° 575 : Augst, *regio 20Z* [BL] (CH), Römermuseum, inv. 70.4135, L. act. 109 mm, FK A 2581-400, 200/400, formes des céramiques 1/200.

37 Riha, 1986, p. 76, Taf. 51, n° 568 : Augst, *insula 24* [BL] (CH), Römermuseum, inv. 58.2761, L. act. 133 mm, Schnitt E 19, 100/300, formes des céramiques 80/250.

38 Frascone, 1999 ; Vigier, 2012, pl. 72, n° 317 : Lyon, Boulevard du Périphérique Nord (69), Musée Gallo-Romain de Fourvière, L. act. 40 mm, US 10.123,

qui recouvre partiellement des « fonds de cabanes », a dû servir à rehausser les niveaux de sols pour une nouvelle installation sur ce site. Ils peuvent correspondre à la destruction d'un bâtiment proche [ou de la structure 7]. Cette couche serait datable de la seconde moitié du IV^e s. par le mobilier qu'elle contient, notamment une monnaie datée du troisième quart du IV^e s. ap. J.-C.

Enfin, un autre exemplaire provient du camp de Neuss, *Novaesium* [RP] (DE)³⁹, en Germanie Inférieure, construit sous Auguste et abandonné en 105 ap. J.-C. et trois autres de Windisch, *Vindonissa* [AG] (CH)⁴⁰ en Germanie Supérieure, construit sous Tibère et abandonné à la fin du IV^e s. ap. J.-C.

Cette forme de spatule-sonde à grande spatule ovale et sans moulure est attestée dans des contextes datés entre le I^{er} et le IV^e s. ap. J.-C. Dans la zone étudiée, les objets issus de contextes datés sont trop peu nombreux pour évaluer une période de rejet maximal pour ce type. Dans le reste de l'empire, et particulièrement en Germanie Supérieure, la période de rejet maximal de ce modèle semble se situer au milieu du I^{er} s. ap. J.-C., entre 25 et 75 ap. J.-C. (Fig. 309).

Ce type homogène est le plus représenté parmi les ensembles de spatules-sondes de Pompéi (IT) et d'Augst [BL] (CH). Cela laisse présumer une diffusion bien plus importante en Italie et dans les provinces voisines que ne le montre l'état actuel des données (Fig. 310). L'absence totale de cette forme dans l'Ouest et en Aquitaine semble relever, au moins partiellement, de cet état de fait.

lot n° 4, Remblai 88, TPQ 350 (monnaie).

39 Krause, 2009, p. 178, Taf. 16, n° 5 : Neuss, *Novaesium* [RP] (DE), camp, 14/400.

40 Krause, 2009, p. 179, Taf. 20-2, n° 1, 2, 4 : Windisch, *Vindonissa* [AG] (CH), inv. 35.1101 ; inv. 36.494 ; inv. 36.1038, camp, 14/400 (3 ex.)

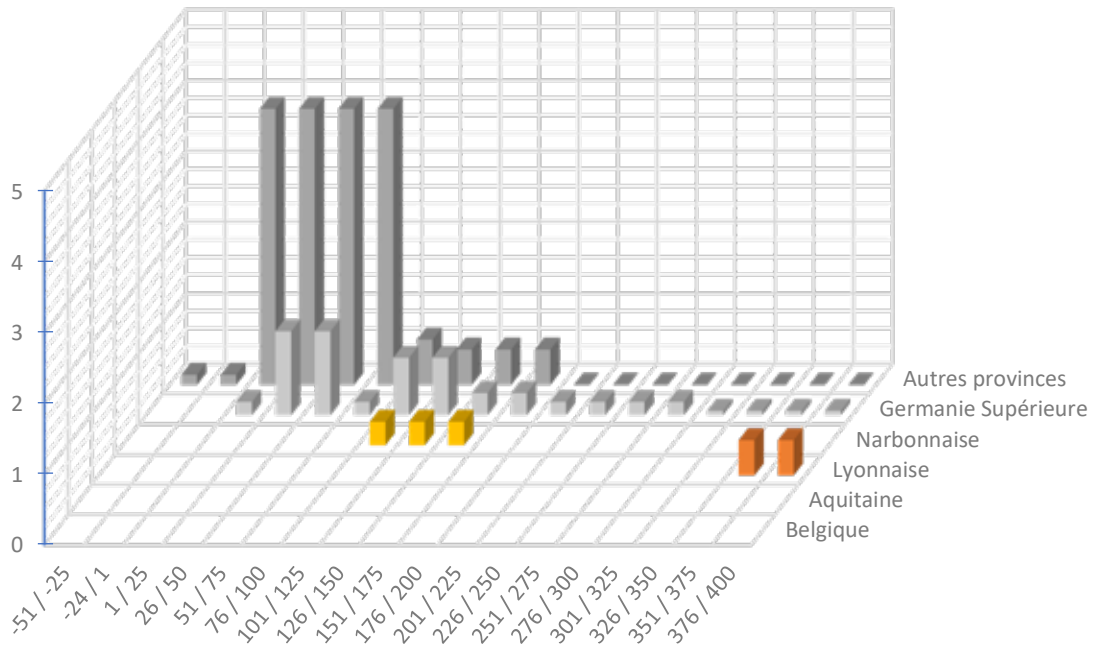


Fig. 309. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des spatules-sondes de type SSP-4024 issues de contextes datés (45 NMI ; non datés et non représentés 20 : Gaule Belgique : 5 ; Gaule Lyonnaise : 6 ; Narbonnaise : 2 ; Germanie Supérieure : 25 ; autres provinces : 1).

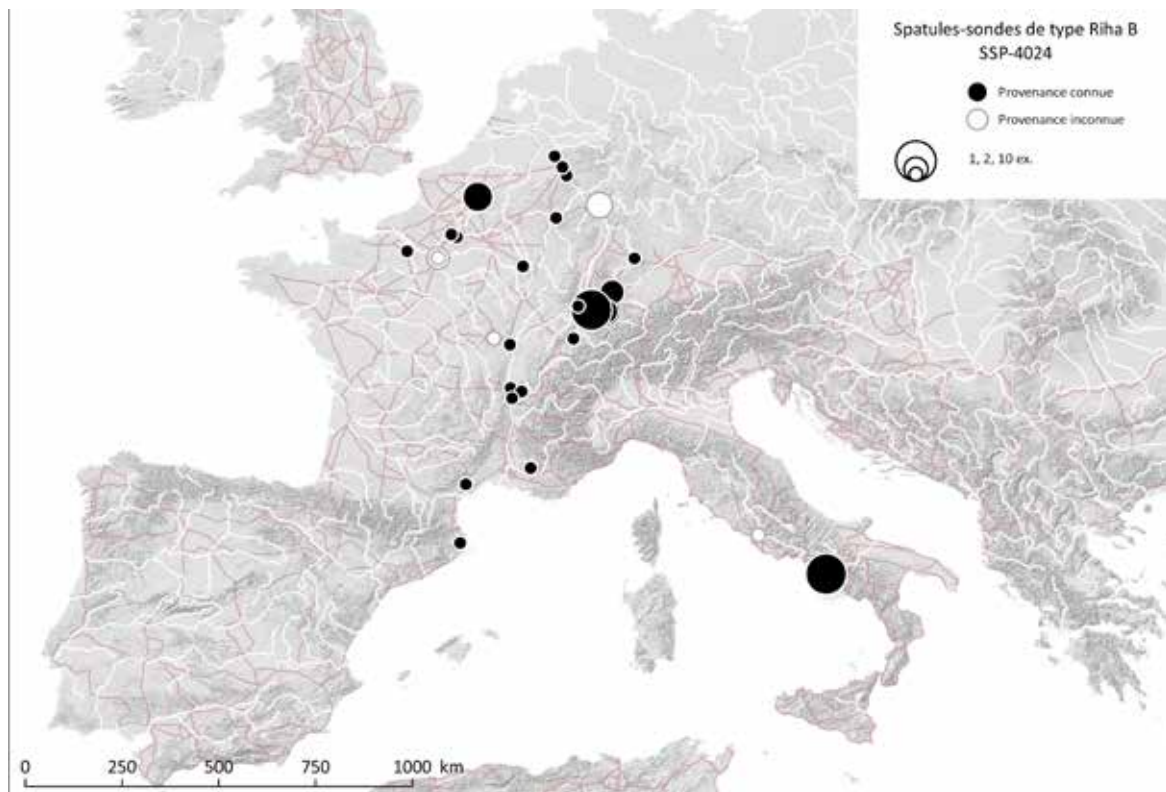


Fig. 310. Carte de répartition des spatules-sondes de type Riha B à grande spatule ovale (SSP-4024).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.3. Spatules-sondes de type Riha C : à spatule allongée en forme de langue et moulures à l'attache : SSP-4025

2.3.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double constitué d'une tige lisse plus ou moins renflée dans sa partie médiane, pourvue d'une longue spatule à bords parallèles et extrémité arrondie et à l'autre extrémité d'un épaissement en forme d'olive. L'attache moulurée et la forme de la spatule constituent les caractéristiques principales du type (Fig. 311)⁴¹.

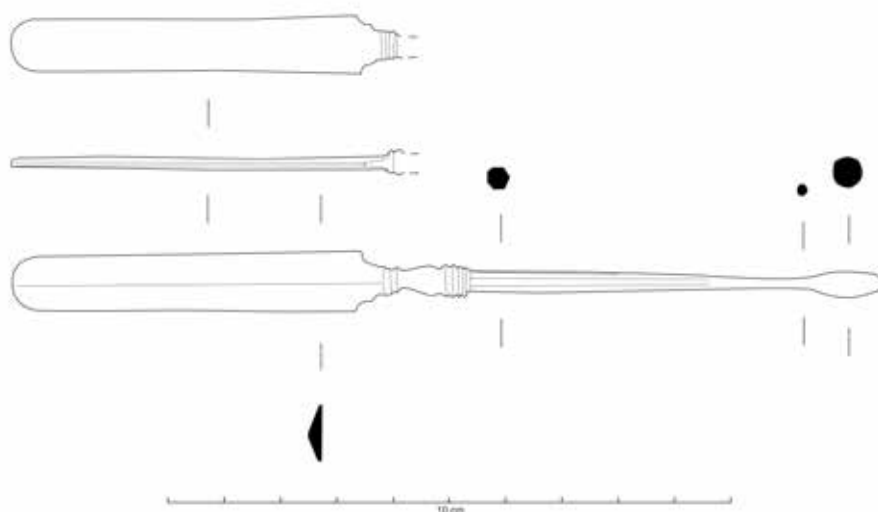


Fig. 311. Spatule-sonde à spatule longue à extrémité arrondie et moulure à l'attache de type Riha C : Lyon, La Favorite I (69).

2.3.2. Datation argumentée

Sur les 43 attestations recensées dans l'ensemble de l'empire, 19 proviennent de la zone étudiée. En Germanie Inférieure, le camp de Neuss, *Novaesium* [RP] (DE)⁴², construit sous Auguste et abandonné en 105 ap. J.-C., fournit un exemplaire appartenant à ce type. En Germanie Supérieure, un individu fragmentaire provient d'un niveau de l'*insula* 42⁴³ d'Augst [BL] (CH), stratigraphiquement daté du IIe s. ap. J.-C. E. Künzl propose de dater trois exemplaires provenant d'une tombe d'Asie Mineure (TR)⁴⁴ et conservés au RGZM de Mainz du IIe s., sans préciser les éléments sur lesquels se base cette datation.

En Gaule Lyonnaise, une spatule-sonde de ce type Riha C est présente dans la tombe [T 72] dite « de l'oculiste » de la nécropole de La Favorite I à Lyon (69)⁴⁵. Cette sépulture est datée entre 160-

41 Boyer, Mourey, 1990, p. 235-243 ; Vigier, 2012, pl. 72, n° 218 : Lyon, La Favorite (69), Musée Gallo-Romain de Fourvière, L. 153 mm, T72, dite de l'oculiste, 160/220.

42 Krause, 2009, p. 178, Taf. 16, n° 6 : Neuss, *Novaesium* [RP] (DE), camp, - 27/105.

43 Riha, 1986, p. 76, Taf. 52, n° 581 : Augst, *insula* 42 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 72.2353, L. act. 92 mm, FK A 3620, 100/200.

44 Künzl, 2002c, p. 33, Taf. 31, B52-B54 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38253 ; inv. O.38254 ; inv. O.38255, 100/200 (3 ex.)

45 Boyer, Mourey, 1990, p. 235-243 ; Künzl, 2002a, p. 465, n° 24, sans ill. Vigier, 2012, pl. 72, n° 218 ; Vigier, 2015, p. 606, fig. 34 : Lyon, La Favorite (69), Musée Gallo-Romain de Fourvière, L. 153 mm, T72, dite

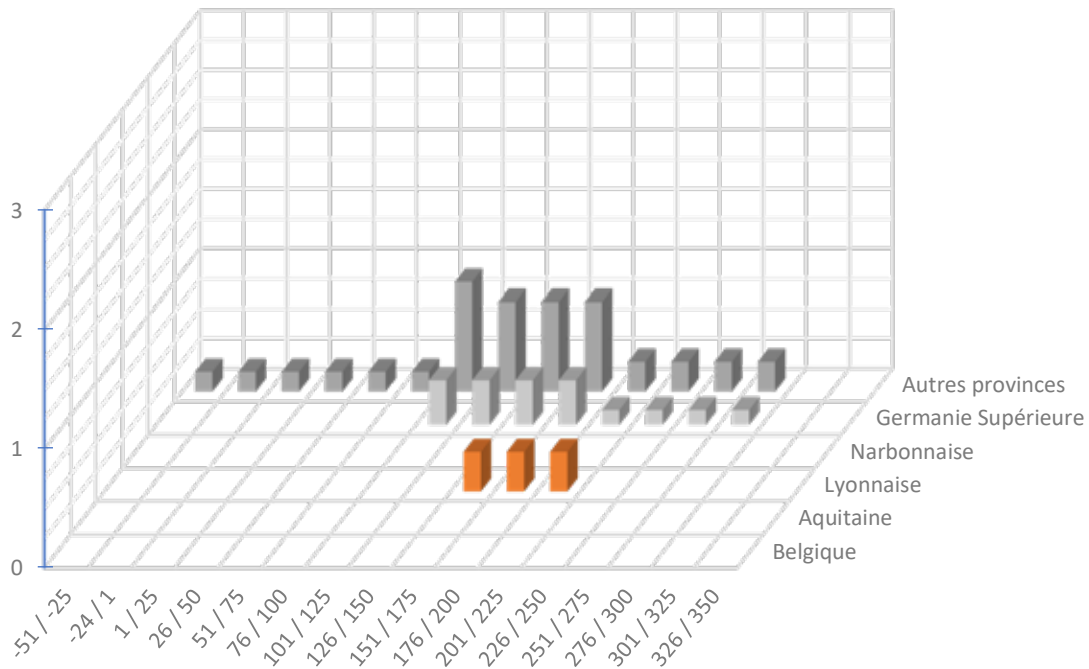


Fig. 313. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des spatules-sondes de type SSP-4024 issues de contextes datés (8 NMI ; non datés et non représentés 33 : Gaule Belgique : 11 ; Aquitaine : 1 ; Gaule Lyonnaise : 6 ; Narbonnaise : 3 ; Germanie Supérieure : 7 ; Asie Mineure : 1 ; provenance inconnue 4).

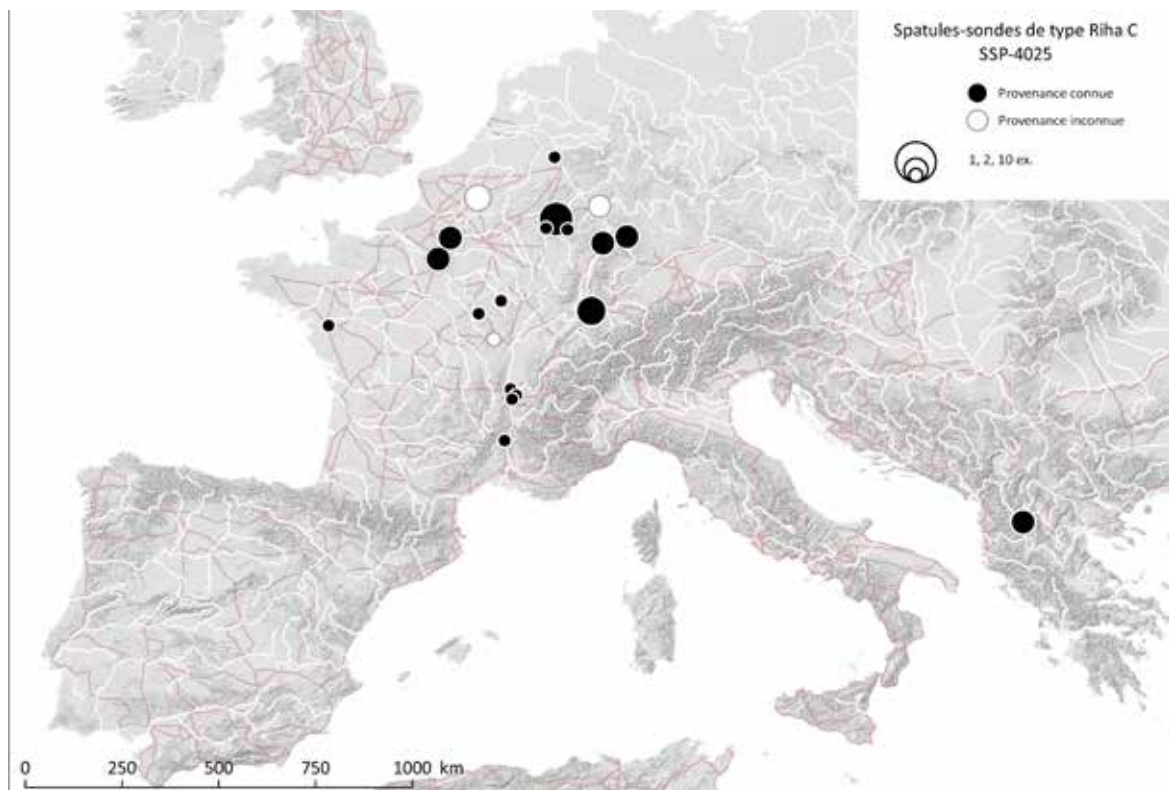


Fig. 314. Carte de répartition des spatules-sondes de type Riha C à spatule allongée en forme de rame et moulures à l'attache (SSP-4025).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.4. Spatules-sondes de type Riha D : spatule à bords concaves : SSP-4004

2.4.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double pourvu d'une spatule à bords concave dite «en forme de gouvernail» et d'une extrémité olivaire. La tige peut être lisse, facettée ou striée. La spatule à bords concaves constitue la caractéristique principale de ce type (Fig. 315)⁵⁰.

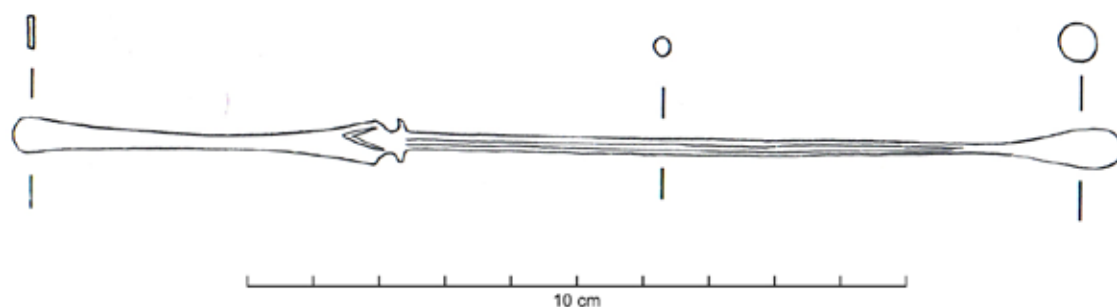


Fig. 315. Spatule-sonde à bords concaves et ergots de type Riha D : Augst [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 76, Taf. 53, n° 585.

La variabilité interne de ce type à la définition assez large est forte. Les longueurs et largeurs de la spatule sont très diverses. Son attache peut être moulurée, lisse, posséder des ergots plus ou moins proéminents. La convexité des bords est plus ou moins accentuée, le sommet est droit, en arc surbaissé, arrondi ou en ogive. La base de la spatule peut être en angles droits, obtus, être arrondie ou se développer en un motif de «queue d'hirondelle» plus ou moins prononcé, dit parfois «ailettes».

Ce type existerait en Grèce et en Asie Mineure au moins dès l'époque tardo-hellénistique. A l'époque romaine, il est attesté dans les camps tardo-républicains et perdure jusque dans les premières décennies du 1er s. ap. J.-C.

Les contextes et la chronologie des objets censés provenir d'Asie Mineure n'étant pas connus du fait de leur ancienne appartenance à des collections particulières, l'étude des variantes hellénistiques n'a pas été menée ici de manière exhaustive⁵¹.

50 Riha, 1986, p. 76, Taf. 53, n° 585 : Augst [BL] (CH), Römermuseum, inv. 07.1661, L. 167 mm.

51 Les formes les plus simples existent ainsi en Asie Mineure et perdurent à l'époque romaine. La liste mentionnée ci-après n'est pas exhaustive. Série présumée a : spatule de forme générale quadrangulaire à bords concaves ou très légèrement concaves, sans ailettes, sans ergots, avec une possible moulure (exemples : Mainz B44, C23, C24 // Louvre Br I3b, Br 5 // L'Escala 7574 // Lyon, La Solitude [frag.]). Série présumée b : spatule possédant les mêmes caractéristiques générales que la série précédente, mais à extrémité arrondie en « bec de canard », sans ailettes, sans ergots, à attache moulurée simple (exemples : Louvre Br 2546, Br I2b, Br I2c, MYR 803 // Mainz B49 // Pompéi // Lyon, Périph Nord ? [frag.]). Cette série constitue

Néanmoins, les spatules-sondes conservées au RGMZ de Mainz et censés provenir d'Asie Mineure ont en commun l'absence d'ergots ou d'appendices latéraux à leur attache. La représentativité de cet échantillon assez restreint n'est pas assurée. Les exemplaires les plus précoces attestés dans l'Occident romain, parfois décrits comme tardo-hellénistiques, peuvent en posséder. Cette attache dépourvue d'ergots est également attestée sur certaines spatules-sondes romaines ; elle ne constitue donc pas un trait spécifique des *spathomèles* hellénistiques.

Du fait de sa longue existence, le développement du type a pu connaître des ramifications régionales selon les différentes productions, ce qui rend son étude complexe. La sériation des caractéristiques morphologiques d'exemplaires romains à la spatule complète a permis de mettre en évidence au moins quatre séries (Fig. 316). Des exemplaires fragmentaires s'y rattachent mais n'ont pas été intégrés au tableau de sériation pour plus de clarté.

La **série 1**⁵² correspond aux spatules à bords concaves possédant un sommet arrondi ou en arc surbaissé et une base anguleuse ou se terminant en ailettes (Fig. 317). L'attache est très généralement décorée de moulures. La **série 2**⁵³ réunit les spatules à bords concaves à sommet arrondi ou en arc surbaissé dont l'attache est dotée d'ergots ou appendices latéraux. La **série 3**⁵⁴ regroupe les

l'équivalent du 'duck's bill type' décrit par L.J. Bliquez à Pompéi (IT).

52 Série 1 : Cáceres el Viejo (ES) [obj. 1] : voir *infra* note 56 ; Corent, Oppidum (63) [obj. 3] : voir *infra* note 57 ; Basel, Gasfabrik [BS] (CH) : Künzl, 1991, p. 190, Abb. 4 : Basel, Gasfabrik [BS] (CH), var. 1 ; Manching, Oppidum [Lkr. Pfaffenhofen an der Ilm, BY] (DE) : Künzl, 1991, p. 191, Abb. 6 : Manching, *oppidum* [Lkr. Pfaffenhofen an der Ilm, BY] (DE), var. 1 ; Stradonitz, Hradischt (CZ) : Künzl, 1991, p. 190, Abb. 5 : Stradonitz, Hradischt (CZ), var. 1 ; L'Escala, Ampurias (ES) : Artefacts : SSP-4004 : L'Escala, Ampurias (ES), Empúries Museu d'Arqueologia de Catalunya, inv. 7649, L. 142 mm, var. 1 ; Orléans, Les Halles-Châtelet (45) [obj. 4] : voir *infra* note 58 ; L'Escala, Ampurias (ES) : Artefacts : SSP-4004 : L'Escala, Ampurias (ES), Empúries, Museu d'Arqueologia de Catalunya, inv. 89-N-3-21016, L. act. 164 mm, fouilles de Neapolis en 1989, var. 1.

53 Série 2 : Cáceres el Viejo (ES) [obj. 2] : voir *infra* note 56 ; Magdalensberg (AT) : Gostenčnik, 2002, p. 167, Abb. 4, n° 3 ; Magdalensberg (AT), var. 2 ; Paradou, L'Arcoule (13) [obj. 6] : voir *infra* note 60 ; Augsburg, Oberhausen [BY] (DE) [obj. 9] : voir *infra* note 63 ; Lyon, Saint-Vincent (69) [obj. 11] : voir *infra* note 64 ; Nages-et-Solorgues, *Oppidum* des Castels (30) [obj. 5] : voir *infra* note 59 ; Alise-Sainte-Reine, Quartier sud du théâtre (21) : Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, Centre jurassien du patrimoine, 1994, p. 95, cat. 35 : Alise-Sainte-Reine, Alésia (21), Musée Alesia, inv. II 128, L. act. 82 mm, L. 100 mm, Quartier sud du théâtre, var. 2 ; Conimbriga (PT) [obj. 12] : de Alarcão et al., 1979, p. 146-147, 149, pl. XXXVI, n° 274 : Conimbriga (PT), inv. 69.353, L. act. 82 mm, *forum* flavien : 69 TEM. IN (1), var. 2 ; Stradonitz, Hradischt (CZ) : Künzl, 1991, p. 190, Abb. 5 : Stradonitz, Hradischt (CZ), var. 2 ; L'Escala, Ampurias (ES) : Artefacts : SSP-4004 : L'Escala, Ampurias (ES), Empúries, Museu d'Arqueologia de Catalunya, inv. 4878, L. 172,2 mm, var. 2.

54 Série 3 : Trier* [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE) : Künzl, 1984, p. 171, 223, Taf. 19, J5 ; Trier* [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE), Trier, Rheinisches Landesmuseum, inv. 12628, L. act. 94 mm, var. 3 ; Trier [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE) : Künzl, 1984, p. 172, 224 Taf. 20, J8 : Trier [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE), inv. 05.117, L. c. 92 mm, var. 3 ; Augst, *insula* 11 [BL] (CH) : Riha, 1986, p. 76, Taf. 52, n° 582 : Augst, *insula* 11 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 18.151, L. 141 mm, var. 3 ; Augst, *insula* 24 ? [BL] (CH) : Riha, 1986, p. 76, Taf. 53, n° 584 : Augst, *insula* 24 ? [BL] (CH), Römermuseum, inv. 59.1883 ?, L. 168 mm, var. 3 ; Augst [BL] (CH) : Riha, 1986, p. 76, Taf. 53, n° 585 : Augst [BL] (CH), Römermuseum, inv. 07.1661, L. 167 mm, var. 3, exemplaire doté d'une extrémité olivaire percée diamétralement servant de sonde à œillet ; Augsburg, Oberhausen [BY] (DE) [obj. 10] : voir *infra* note 63 ; L'Escala, Ampurias (ES) : Artefacts : SSP-4004 : L'Escala, Ampurias (ES), Empúries, Museu d'Arqueologia de Catalunya, inv. 7646, L. 86 mm, var. 3 ; Magdalensberg (AT) : Gostenčnik, 2002, p. 167, Abb. 4, n° 2 ; Magdalensberg (AT), var. 3 ; Beaucaire, Le Sizen (30) : Bessac et al., 1987, p. 39-55, fig. 48, n° 3 ; Provost, 1999, p. 209-210, n° 032, 29a* : Beaucaire, Le Sizen (30), L. c. 124 mm, hors tombe, var. 3 ; Nîmes*

Objets sériés	Caractéristiques morphologiques						Séries
	Sommet en ogive	Ergots ou appendices latéraux	Sommet arrondi, surbaissé ou droit	Jonction plate avec décrochement	Ailettes	Moulure(s)	Nom
Küssaberg, Dangstetten [Lkr. Waldshut, BW] (DE) [obj. 8]							4
Amiens, 9-11 rue de Noyon (80)							
Saint-Romain-en-Gal, Les Petits Entrepôts (69)							
Nîmes* (30)							
Le Vieil-Evreux, Cracouville (27)							
Trier* [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE)							3
Trier [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE)							
Augst, <i>insula</i> 11 [BL] (CH)							
Augst, <i>insula</i> 24 ? [BL] (CH)							
Augst [BL] (CH)							
Augsburg, Oberhausen [BY] (DE) [obj. 10]							
L'Escala, Ampurias (ES)							
Magdalensberg (AT)							
Beaucaire, Le Sizen (30)							
Nîmes* (30)							
Muron, La Couture (17) [obj. 7]							
Châtillon-sur-Seine, env. (21)							
Congy (51)							
Autun, Saint-Roch (71)							
Magdalensberg (AT)							
Ornavasso [VB] (IT)							
Stradonitz, Hradischt (CZ)							
Cáceres el Viejo (ES) [obj. 2]							2
Magdalensberg (AT)							
Paradou, L'Arcoule (13) [obj. 6]							
Augsburg, Oberhausen [BY] (DE) [obj. 9]							
Lyon, Saint-Vincent (69) [obj. 11]							
Nages-et-Solorgues, <i>Oppidum</i> des Castels (30) [obj. 5]							
Alise-Sainte-Reine, Quartier sud du théâtre (21)							
Conimbriga (PT) [obj. 12]							
Stradonitz, Hradischt (CZ)							
L'Escala, Ampurias (ES)							
Cáceres el Viejo (ES) [obj. 1]							1
Corent, <i>Oppidum</i> (63) [obj. 3]							
Basel, Gasfabrik [BS] (CH)							
Manching, <i>Oppidum</i> [Lkr. Pfaffenhofen an der Ilm, BY] (DE)							
Stradonitz, Hradischt (CZ)							
L'Escala, Ampurias (ES)							
Orléans, Les Halles-Châtelet (45) [obj. 4]							
L'Escala, Ampurias (ES)							

Fig. 316. Sériation morphologique d'exemplaires de spatules-sondes à bords concaves de type Riha D dont la spatule est complète (39 NMI). En noir : présence ; en blanc : absence ; en gris : incertain. Les mentions « [obj.] » comportant un numéro permettent de retrouver les exemplaires datés dans le texte ci-après.

spatules à bords concaves et à sommet arrondi ou en arc surbaissé, dont la base est anguleuse à arrondie et dont l'attache plate est dotée de deux petits décrochements vers la tige. La **série 4**⁵⁵ comprend les spatules à bords concaves, sommet en ogive, base anguleuse et dotée d'ergots. Ces différentes séries vont à présent être discutées sur le plan chronologique.

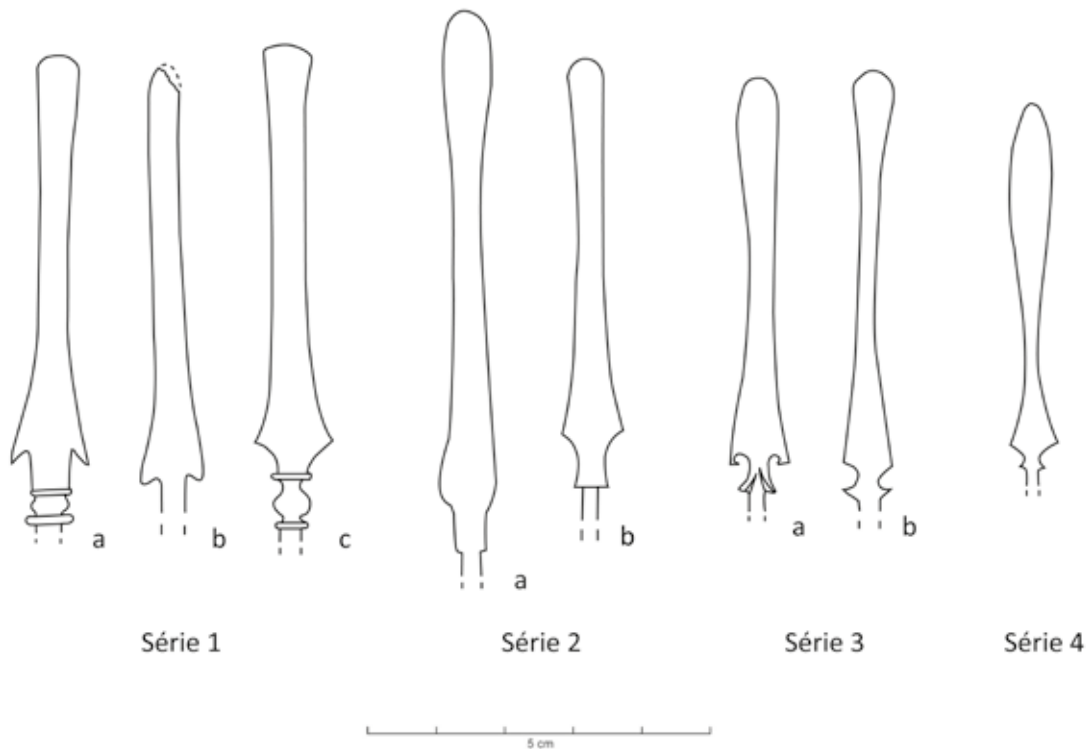


Fig. 317. Quatre séries mises en évidence au sein du type Riha D (SSP-4004). Série 1 : a) Coirent, Oppidum (63), b) Cáceres el Viejo (ES), c) Orléans, Les Halles-Châtelet (45) ; série 2 : a) L'Escala, Ampurias (ES), b) Paradou, L'Arcoule (13) ; série 3 : a) Stradonitz, Hradischt (CZ), b) Augst [BL] (CH) ; Série 4 : Saint-Romain-en-Gal (69).

(30) : Tendille, 1981, p. 72, fig. 7, n° 44 : Nîmes* (30), Nîmes, Musée de la Romanité, inv. 90? 6-14?, L. 140 mm, var. 3 ; Muron, La Couture (17) [obj. 7] : voir *infra* note 61 ; Châtillon-sur-Seine, env. (21) : Tuzi, 2000, p. 57, pl. XXVIII, n° 168 : Châtillon-sur-Seine, env. (21), Musée du Pays Châtillonnais, inv. 88.1575.1, L. 147 mm, var. 3 ; Congy (51) : Le Bot, 2001, p. 124, pl. XIII, n° MAN-81084i : Congy (51), Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, inv. 81094i, L. act. 96 mm, T17, var. 3 ; Autun, Saint-Roch (71) : Tuzi, 2000, p. 76, pl. XLV, n° 247 : Autun, Saint-Roch (71), Alise-Sainte-Reine, Musée Alesia, sans inv., L. act. 81,1 mm, var. 3 ; Magdalensberg (AT) : Gostenčnik, 2002, p. 167, Abb. 3, n° 4 = Abb. 4, n° 1 : Magdalensberg (AT), var. 3 ; Ornavasso [VB] (IT) : Künzl, 1991, p. 191, Abb. 7 : Ornavasso [VB] (IT), var. 3 ; Stradonitz, Hradischt (CZ) : Künzl, 1991, p. 190, Abb. 5 : Stradonitz, Hradischt (CZ), var. 3.

55 Série 4 : Küssaberg, Dangstetten [Lkr. Waldshut, BW] (DE) [obj. 8] : voir *infra* note 62 ; Amiens, 9-11 rue de Noyon (80) : Pichon, 2009, p. 176, n° 021, 505*, fig. 247 : Amiens, 9-11 rue de Noyon (80), var. 4 ; Saint-Romain-en-Gal, Les Petits Entrepôts (69) : Tuzi, 2000, p. 109, pl. LXXVII, n° 377 : Saint-Romain-en-Gal, Les Petits Entrepôts (69), Musée Gallo-Romain, inv. SRG.1989.1.0011, L. act. 153 mm, var. 4 ; Nîmes* (30) : Tendille, 1981, p. 72, fig. 7, n° 45 : Nîmes* (30), Nîmes, Musée de la Romanité, inv. 48, var. 4 ; Le Vieil-Evreux, Cracouville (27) : Fauduet, 1992, p. 128-130, n° 965 : Le Vieil-Evreux, Cracouville (27), Evreux, Musée Municipal, inv. 21227-17, L. 156 mm, var. 4.

2.4.2. Datation argumentée

Sur les 95 exemplaires recensés dans l'ensemble de l'empire, 30 sont conservés dans la zone étudiée, de laquelle 22 proviennent, parmi lesquels six attestations sont issues de contextes datés.

E. Künzl propose de dater du I^{er} s. av. et du I^{er} s. ap. J.-C. quatorze exemplaires conservés au RGZM de Mainz et censés provenir d'Asie Mineure (TR)⁵⁶, sans toutefois fournir d'éléments contextuels pour appuyer ces datations. Leur morphologie - spatule de forme générale quadrangulaire, très souvent dotée d'une moulure à l'attache et parfois une base à ailettes – est très comparable à celle d'exemplaires censés provenir de Gaziantep* (5 ex.) et d'Adana* (TR) (1 ex.). La nécropole d'*Idalium* à Alambra (CY) fournit un autre exemplaire rattachable à ce modèle tardo-hellénistique. Huit exemplaires conservés au musée du Louvre, dépourvus de provenance, sont typologiquement très proches. Ce rapprochement permet de proposer une aire géographique d'origine similaire pour ces objets.

Dans la péninsule ibérique, le camp romain républicain de Cáceres el Viejo (ES)⁵⁷, occupé brièvement aux alentours de 80 à 70 av. J.-C., livre deux exemplaires appartenant aux séries 1 et 2 [obj. 1 et 2]. À Corent (63)⁵⁸, en contexte gaulois indépendant, un exemplaire à ailettes de la série 1 [obj. 3] a été découvert dans un trou de poteau de l'état Ib [TP 17301 – bâtiment C3] de la place du complexe artisanal et commercial C, en association avec une fibule filiforme à corde externe de type La Tène D2a. Le comblement de cette structure intervient lors d'un remaniement du plan lors de l'état IIa du site, daté entre 70 et 50 av. J.-C. Un autre exemplaire [obj. 4] a été mis au jour sur le site des Halles-Châtelet, à Orléans (45)⁵⁹, *oppidum* de la cité des Carnutes. La couche [us 32-1529] d'où provient cette spatule-sonde proche de la série 1 appartient à la phase 2.7 du site, pré-augustéenne, datée entre 60 et 40 av. J.-C. Dans la cité des Volques Arécomiques en Narbonnaise, un exemplaire [obj. 5] appartenant à la seconde série provient de la couche 2 de l'espace L 20 de l'*oppidum* des Castels sur la commune de Nages-et-Solorgues (30)⁶⁰, datée du troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. selon C. Tendille.

Dans la basse vallée du Rhône, la sépulture à incinération [T. inc. 1] de la nécropole préromaine de L'Arcoule, sur la commune de Paradou (13)⁶¹, livre une spatule-sonde [obj. 6] s'inscrivant éga-

56 Künzl, 2002c, p. 33, Taf. 30-31, B36-B49 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38182 ; inv. O.38243 ; inv. O.38244 ; inv. O.38245 ; inv. O.38245 ; inv. O.38246 ; inv. O.38247 ; inv. O.38248 ; inv. O.38249 ; inv. O.38250 ; inv. O.38251 ; inv. O.38252 ; inv. O.38256 ; inv. O.38285, -100/100 ? (14 ex.)

57 Ulbert, 1984, Taf. 20, 126-127 ; Künzl, 1991, p. 193, Abb. 10 ; Krause, 2009, p. 180, Taf. 25, n° 1-2 : Cáceres el Viejo (ES), L. 172 mm, var. 1 ; L. 135 mm, var. 2, camp (2 ex.)

58 Poux et al., 2007, p. 43, fig. 27, fig. 74 ; Vigier, 2011, p. 239 : Corent, *oppidum* (63), Complexe C, Bâtiment C3, 17302/365, Complexe C, Bât. C3, TP 17301, La Tène D2, -70/-50, var. 1.

59 Roux, 2013, p. 74, pl. 29, cat. 546 : Orléans, Les Halles-Châtelet (45), inv. 1529-1, L. 180 mm, us 32-1529, phase 2.7, -60/-40, var. 1.

60 Tendille, 1981, p. 72, fig. 7, n° 42 : Nages-et-Solorgues, *Oppidum* des Castels (30), Caveirac, Dépôt archéologique, inv. 4910, L. 155 mm, L 20/1977, couche 2, -50/-25, var. 2 : « La couche 2 contenait de nombreux tessons d'amphore italique, de céramique campanienne A, d'imitation campanienne à pâte grise ou à vernis rouge, trois petits bronzes des Volques Arécomiques (type BN 2662-2683) : vers 44-42 av. J.-C., un petit bronze de Marseille au taureau passant ; troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. ».

61 Arcelin, 1979, p. 144, fig. 13, n° 17 ; Künzl, 2002a, p. 466, n° 36 : Paradou, L'Arcoule (13), Les Baux, Musée lapidaire (?), L. 162 mm, T inc. 1, c.-30/-20, var. 2. Selon P. Arcelin, « Le mobilier céramique et métal-

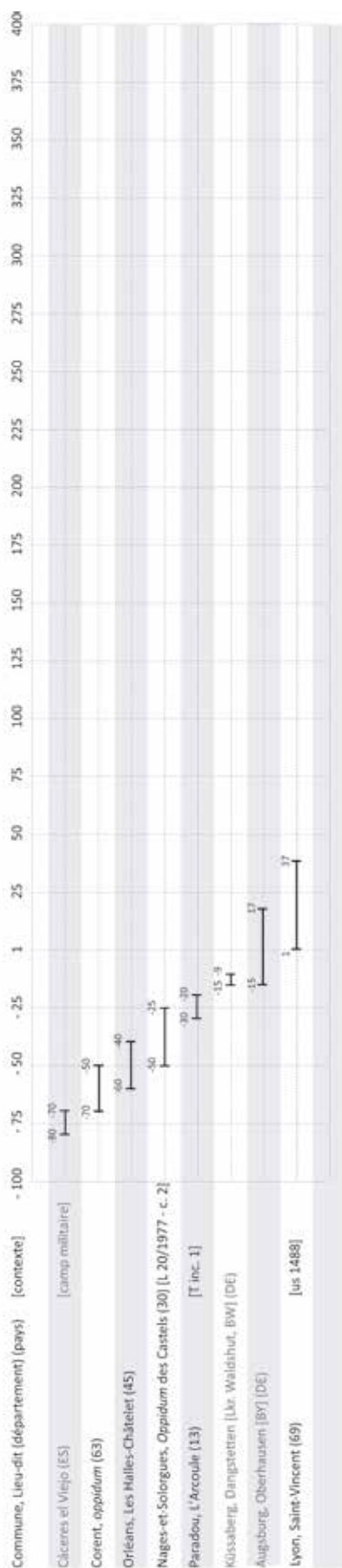


Fig. 318. Répartition chronologique des spatules-sondes de type Riha D (SSP-4004) issues de contextes datés.

lement dans cette série 2. Les fouilleurs proposent de dater cette tombe entre 30 et 20 av. J.-C. En Charente-Maritime, l'exemplaire [obj. 7] provenant de l'ensemble funéraire de La Couture à Muron (17)⁶² appartient à la série 3. Il ne peut pas être rattaché à un contexte précis d'après les données publiées. La carte archéologique de ce département signale l'existence de fosses augustéennes sur ce site lié à une agglomération rurale. La première attestation datée de la série 4 [obj. 8] provient du camp de Dangstetten à Küssaberg [Lkr. Waldshut, BW] (DE)⁶³, occupé entre 15 et 9 av. J.-C. Deux exemplaires des séries 2 et 3 [obj. 9 et 10] proviennent du camp d'Augsburg, Oberhausen [BY] (DE)⁶⁴, dont l'occupation est datée entre 15 av. et 17 ap. J.-C.

En Gaule Lyonnaise, les locaux commerciaux ou artisanaux (entrepôts et boutiques) du site du 1, rue Bouteille de la Z.A.C. Saint-Vincent à Lyon (69)⁶⁵ fournissent un individu supplémentaire [obj. 11], appartenant à la série 2. Celui-ci est issue d'une couche [us 1488] de la Pièce M de la zone II, datée par le phasage général du site entre les environs du changement d'ère et le règne de Tibère [séquence M02 – phase 38 de l'état IVa].

Un exemplaire de Conimbriga (PT)⁶⁶ appartenant à la série 2 [obj. 12] proviendrait du *forum* flavien, sans qu'il soit

lique place cette sépulture au I^{er} s. av. J.-C., et plus précisément, après le milieu du siècle. C'est la monnaie- en place sur le sol de la sépulture- qui permet d'affiner la date possible de l'enfouissement. Son émission se place entre 50 et 30 av. J.-C. environ. Le frai important montre une assez longue circulation. D'une façon large, nous pouvons placer l'incinération entre 40 et 10, avec une préférence pour les années 30 à 20 av. J.-C. ». Cette fourchette de datation resserrée est suivie par E. Künlz.

62 Bertrand, 2003, p. 109, pl. XIV, 13 : Muron, La Couture (17).

63 Müller-Dürr, 2015, p. 291, Abb. 8, n° DA 5 : Küssaberg, Dangstetten [Lkr. Waldshut, BW] (DE), Stuttgart, Landesmuseum Württemberg, inv. ZFR DA 1238,1, L. 88 et 73 mm, camp, -15/-9, série 4.

64 Hübener, 1973, Taf. 26 ; Künlz, 1991, p. 194, Abb. 11 ; Krause, 2009, p. 181, Taf. 26, n° 5-6 : Augsburg, Oberhausen [BY] (DE), L. 146 mm, camp, -15/17, var. 3 ; L. 152 mm, camp, -15/17, var. 3 (2 ex.)

65 Lascoux et al., 1986 ; Vigier, 2012, pl. 76, n° 231 : Lyon, Saint-Vincent (69), Service Archéologique de la Ville, inv. R 334, boîte 12, L. rest. 162 mm, 1 rue Bouteille, Pièce M, zone II, us 1488, c. 1/37.

66 de Alarcão et al., 1979, p. 146-147, 149, pl. XXXVI, n° 274 : Conimbriga (PT), inv. 69.353, L. act. 82 mm, 69 TEM. IN (1), *forum* flavien, var. 2.

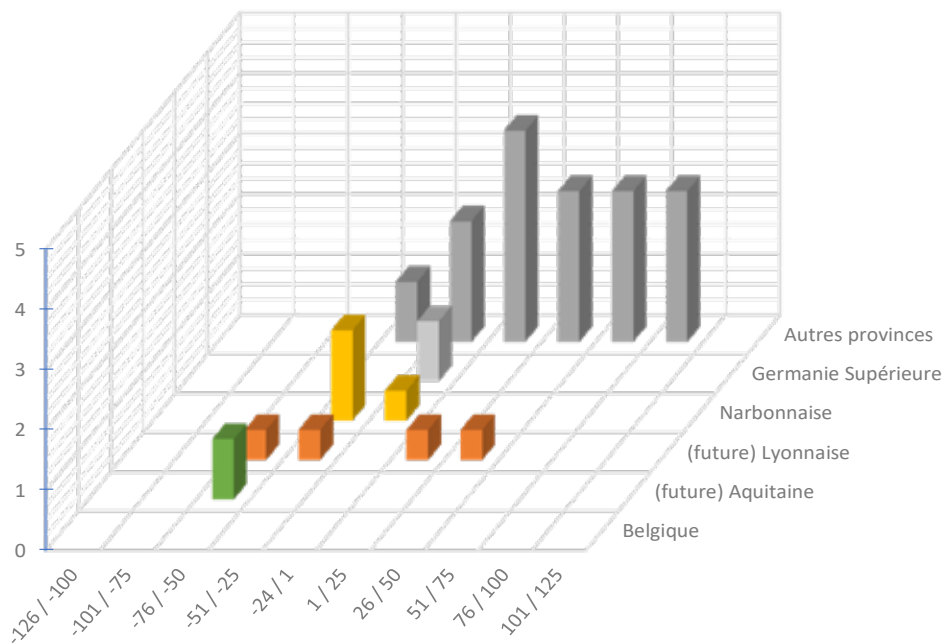


Fig. 319. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des spatules-sondes de type SSP-4004 issues de contextes datés (27 NMI ; non datés et non représentés 68 : Gaule Belgique : 5 ; Aquitaine : 2 ; Lyonnaise : 8 ; Narbonnaise : 5 ; Germanie Supérieure : 9 ; Italie : 1 ; Germanie libre : 1 ; Norique : 3 ; *Hispania Ulterior*, Lusitanie et Tarraconaise : 7 ; Chypre : 1 ; Rétie : 1 ; Bohême centrale : 3 ; Asie Mineure : 6 ; provenance inconnue : 11).

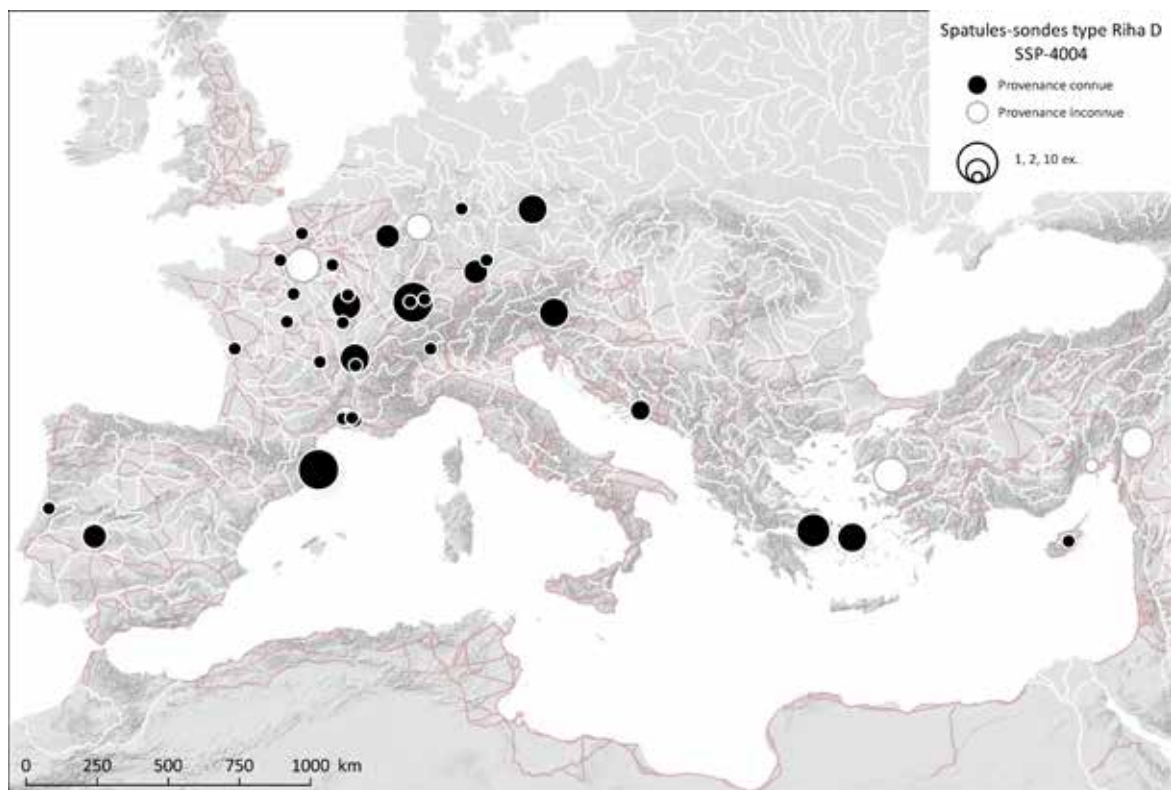


Fig. 320. Carte de répartition des spatules-sondes de type Riha D à bords concaves (SSP-4004).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

possible de déterminer si l'objet provient de niveaux en place ou remaniés.

Les exemplaires de la série 3 découverts à Augst [BL] (CH) sont malheureusement dépourvus de contextes stratigraphiques datés. Il faut également noter l'absence du type à Pompéi (IT), ce qui confirme la chronologie précoce de ce type de spatule-sonde à bords concaves.

En l'état actuel des données, si les séries 1 et 2 sont attestées dès les années 80 av. J.-C., les séries 3 et 4 semblent plus tardives. Ces dernières ne sont attestées qu'à partir de la période augustéenne, les premières attestations étant datées au plus tôt de 15 av. J.-C. (Fig. 318).

La diffusion de ce modèle semble étroitement liée aux influences grecques et romaines. L'absence du type en Italie paraît surtout devoir être rapproché de l'état de la recherche et des publications, tout comme leur faible nombre en Espagne et dans les zones déjà contrôlées par Rome au 1^{er} s. av. J.-C. Les spatules-sondes, en l'état actuel des données, ne semblent pas être utilisées en Bretagne avant la conquête romaine (Fig. 319 et Fig. 320).

2.5. Spatules-sondes de type Riha E : à petite spatule en feuille d'olivier et attache moulurée : SSP-4026

2.5.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double constitué d'une tige lisse ou cannelée plus ou moins renflée dans sa partie médiane, pourvue d'une petite spatule en forme de langue ou de feuille d'olivier et à l'autre extrémité d'un épaissement en forme d'olive. L'attache de la spatule présente une zone moulurée. La forme de la spatule et son attache moulurée constituent les caractéristiques principales du type (Fig. 321)⁶⁷.

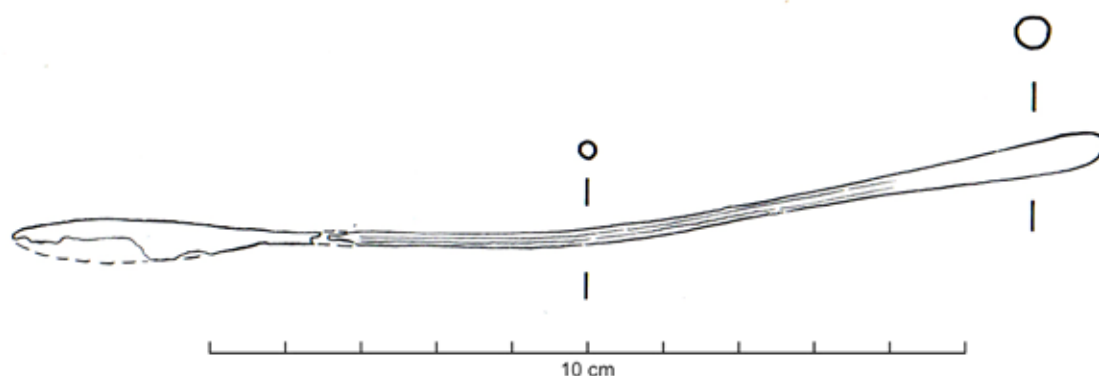


Fig. 321. Spatule-sonde à spatule en feuille d'olivier de type Riha E (zone moulurée manquante) : Augst, *insula* 34 [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 591.

2.5.2. Datation argumentée

Sur les 34 attestations recensées dans le monde romain, 16 proviennent de la zone étudiée.

Ce type de spatule-sonde est présent en Germanie Inférieure dans le camp de Neuss, *Novaesium* [RP] (DE)⁶⁸, construit sous Auguste et occupé jusqu'en 105 ap. J.-C. et en Germanie Supérieure dans le camp de Küssaberg, Dangstetten [Lkr. Waldshut, BW] (DE)⁶⁹, occupé brièvement entre 15 et 9 av. J.-C.

67 Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 591 : Augst, *insula* 34 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 77.15330, L. c. 145 mm, FK FK B600, 25/50.

68 Krause, 2009, p. 178, Taf. 16, n° 2 : Neuss, *Novaesium* [RP] (DE), camp.

69 Müller-Dürr, 2015, p. 291, Abb. 8, DA 10 : Küssaberg, Dangstetten [Lkr. Waldshut, BW] (DE), Stuttgart, Landesmuseum Württemberg, inv. ZFR DA 178,1, L. act. 71 et 53 mm.

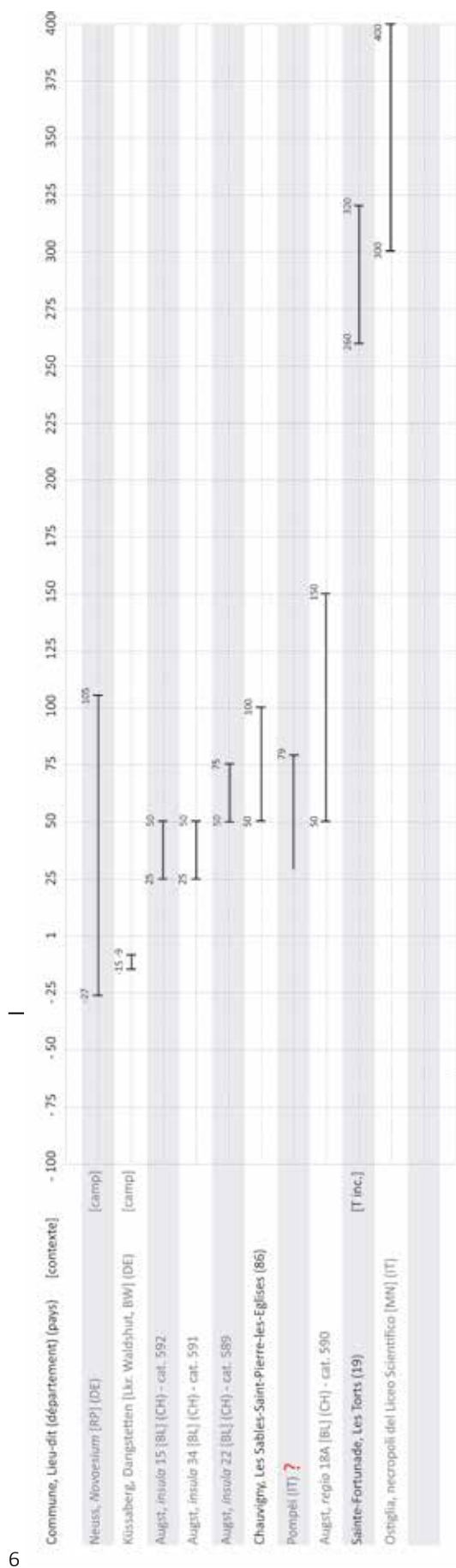


Fig. 322. Répartition chronologique des spatules-sondes de type Riha E (SSP-4026) issues de contextes datés.

Dans la même province, les *insulae* 15⁷⁰ et 34⁷¹ d'Augst [BL] (CH) livrent deux exemplaires stratigraphiquement datés du deuxième quart du I^{er} s. ap. J.-C. Un troisième individu est issu d'un contexte stratigraphiquement daté du troisième quart de ce siècle dans l'*insula* 22⁷².

En Aquitaine, un exemplaire a été mis au jour dans l'agglomération des Sables⁷³ à Saint-Pierre-les-Eglises, sur la commune de Chauvigny (86). I. Bertrand donne une datation de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. pour cet objet. En Italie, un exemplaire du type pourrait provenir de Pompéi (IT)⁷⁴. En Germanie Supérieure, un exemplaire de la *regio* 18A⁷⁵ d'Augst [BL] (CH) provient d'un niveau qui serait stratigraphiquement daté entre la seconde moitié du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C.

En Aquitaine, une incinération isolée au lieu-dit Les Torts sur la commune de Sainte-Fortunade (19)⁷⁶ aurait livré un « cautère en bronze », en fait une spatule-sonde. Cette sépulture aurait appartenu à un enfant âgé entre trois et six ans

70 Riha, 1986, p. 77, Taf. 53, n° 592 : Augst, *insula* 15 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 65.10144, L. 118 mm, FK 5340, 25/50.

71 Voir *supra*, note 66.

72 Riha, 1986, p. 77, Taf. 53, n° 589 : Augst, *insula* 22 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 80.35408, L. 111 mm, FK B 6193, 50/75.

73 Bertrand, 2003, p. 97, 160, fig. 107 : Chauvigny, Les Sables-Saint-Pierre-les-Eglises (86), Musées municipaux, inv. 9000116, 50/100.

74 Bliquez, Jackson, 1994, p. 141, ill. 71, n° 132 : Pompéi (IT) ?, Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 77772 L. act. 147 mm.

75 Riha, 1986, p. 77, Taf. 53, n° 590 : Augst, *regio* 18A [BL] (CH), Römermuseum, inv. 76.378, L. 101 mm, FK A 5803, 50/150. Cependant, les formes céramiques associées appartiendraient plutôt à la fin du I^{er} s. et à la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C.

76 Lintz, 1992, p. 167, n° 253 ; Brives, 2008, p. 248, n° 588 : Sainte-Fortunade, Les Torts (19), L. 125 mm, T inc. Isolée d'un enfant entre 3 et 6 ans, 260/320.

d'après l'étude anthropologique. Le mobilier comprend notamment un balsamaire de forme Isings 82a2 et un *antoninianus* de Victorin, qui fournit un *terminus post quem* placé entre 260 et 274 ap. J.-C. Ces éléments permettent à A.-L. Brives de proposer une datation comprise entre la fin du IIIe s. et le début du IVe s. ap. J.-C. pour cette sépulture. Enfin, en Italie, un exemplaire de ce type serait issu d'une tombe de la necropoli del Liceo Scientifico [St. 40728] à Ostiglia [MN] (IT)⁷⁷, datée du IVe s. par la verrerie.

Les premières attestations de ce type à spatule en forme de feuille d'olivier semblent dater des dernières décennies avant le changement d'ère (Fig. 323). La chronologie du type semble toutefois centrée sur le Ier s. ap. J.-C., avec une période de rejet maximal située dans le troisième quart de ce siècle en l'état actuel des données. Les attestations des IIIe et IVe s. ap. J.-C. correspondent vraisemblablement à d'autres productions.

La présence des spatules-sondes Riha E en Asie Mineure laisse présager une diffusion du type beaucoup plus large que l'état des données actuelles ne le laisse présager. Leur absence dans les provinces voisines de la zone étudiée (notamment en Tarraconaise ou en Bretagne) n'est pas établie, le type étant ponctuellement attesté en Italie et en Germanie Inférieure et bien documenté en Germanie Supérieure (Fig. 324).

⁷⁷ Roffia, 1990, p. 400, 5d8a, 4 : Ostiglia, necropoli del Liceo Scientifico [MN] (IT), Mantova, Palazzo Ducale, St. 40728, L. 147 mm, 300/400.

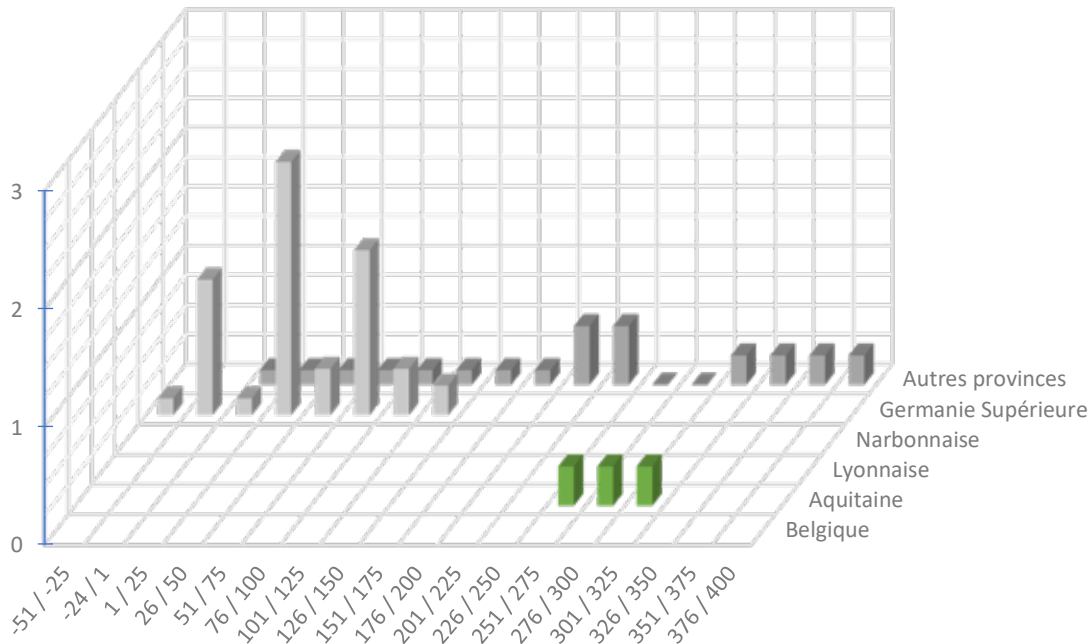


Fig. 323. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des spatules-sondes de type SSP-4026 issues de contextes datés (10 NMI ; non datés et non représentés 24 : Gaule Belgique : 4 ; Aquitaine : 3 ; Gaule Lyonnaise : 8 ; Germanie Supérieure : 6 ; autres provinces : 1 ; provenance inconnue : 2).

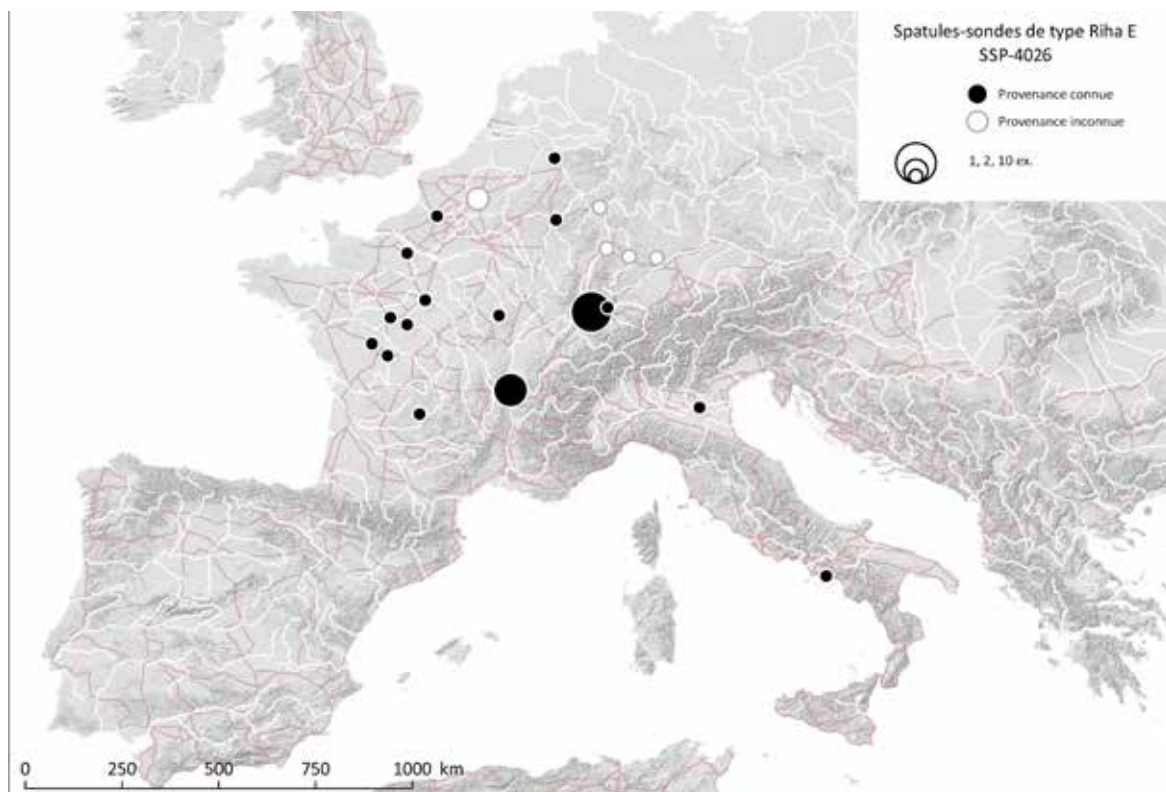


Fig. 324. Carte de répartition des spatules-sondes de type Riha E à spatule en forme de feuille d'olivier (SSP-4026).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.6. Double-spatules de type Riha F : à tige quadrangulaire : SSP-4027

2.6.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double à tige de section quadrangulaire pourvue à ses deux extrémités de spatules, caractéristique principale du type (Fig. 325)⁷⁸.

E. Riha a créé ce type à partir d'un seul individu d'Augst [BL] (CH) brisé à l'une de ses extrémités. La terminaison en spatule quadrangulaire peut évoquer celle des stylets ou styles, mais la forme de l'autre extrémité ne correspond pas à la pointe de ces instruments d'écriture. La taille de cet objet – 220 mm – et sa forme, sans équivalent dans les ensembles d'instruments liés aux soins du corps, mettent fortement en doute une telle identification. Ce type n'est donc pas utilisé dans le présent travail.

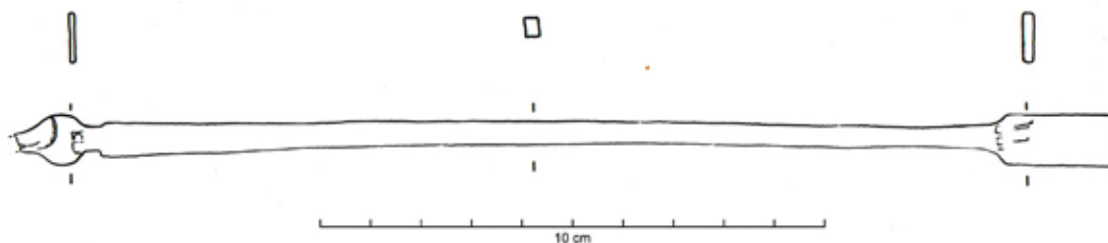


Fig. 325. Double spatule de type Riha F (SSP-4027) : Augst, *insula* 31 [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 596.

⁷⁸ Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 596 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 60.9490, L. 220 mm, Schnitt 4.

2.7. Spatules de type Riha G : SSP-4028

2.7.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument constitué d'une tige lisse, pourvue d'une petite spatule aiguisée, caractéristique principale du type (Fig. 326)⁷⁹. Sur les deux exemplaires recensés par E. Riha, la forme de la spatule est variable : elle peut être asymétrique et pointue à la manière d'un petit tranchet ou d'une lancette ou de forme losangique à sommet en angle droit.

Une utilisation en médecine ou en chirurgie est possible : E. Riha a proposé la fonction de perforateur ou *embryotom* pour cette forme, bien qu'elle remarque la faible longueur de la tige⁸⁰. Aucune attestation n'ayant été relevée dans la zone étudiée, le type n'est pas inclus dans la présente étude.

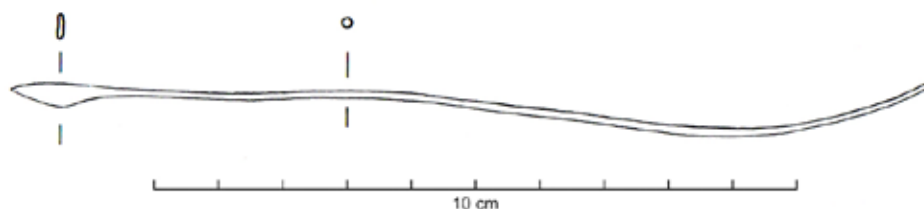


Fig. 326. Petite spatule aiguisée à manche lisse de type Riha G (SSP-4028) : Augst, *insula* 31 [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 597.

79 Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 597 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 78.20803, L. 143 mm, FK B 444, 30/60, formes céramiques associées : deuxième et troisième tiers du I^{er} s. ap. J.-C.

80 Riha, 1986, p. 77.

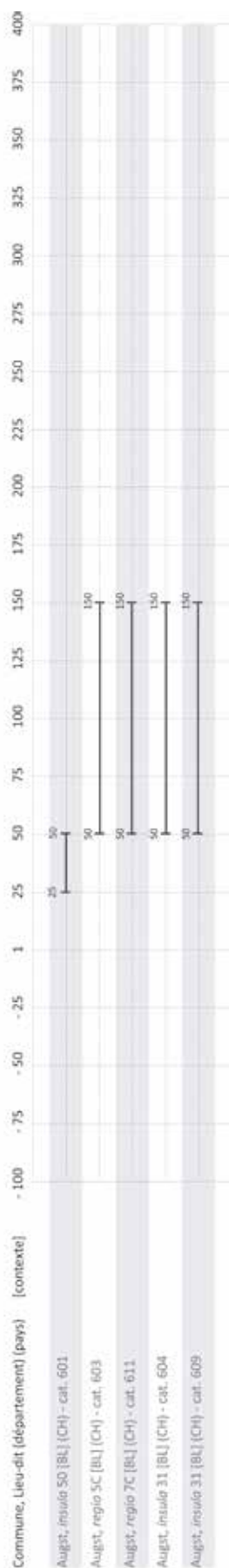


Fig. 328. Répartition chronologique des spatules et spatules-sondes de type Riha H (SSP-4029) issues de contextes datés.

2.8. Spatules et spatules-sondes de type Riha H : sans décor et à « petite » spatule : SSP-4029

2.8.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument constitué d'une tige lisse dépourvue de moulure terminée par une petite spatule ovale simple. L'autre extrémité est parfois terminée par un épaississement en forme d'olive. L'absence de décor et la petite spatule simple constituent les caractéristiques principales du type (Fig. 327)⁸¹.

E. Riha a regroupé au sein de ce type divers instruments simples « qui n'ont pas de caractéristiques particulières »⁸². La variabilité interne du type est donc assez importante.

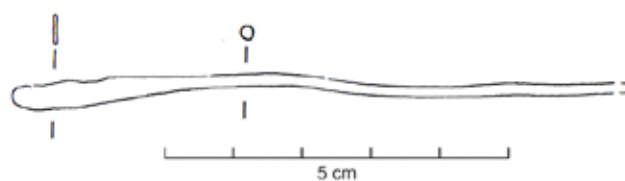


Fig. 327. Spatule de type Riha H (SSP-4029) : Augst, insula 50 [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 601.

2.8.2. Datation argumentée

Sur les 30 attestations recensées dans l'ensemble de l'empire, 10 proviennent de la zone étudiée. Les seuls exemplaires issus de contextes datés proviennent d'Augst [BL] (CH) (Fig. 328).

L'attestation la plus précoce provient d'un niveau de l'insula 50⁸³ daté du second quart du 1er s. ap. J.-C. Quatre autres exemplaires ont été mis au jour dans des contextes datés par la céramique et les monnaies associées entre la seconde moitié du 1er s. et la première

81 Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 601 : Augst, insula 50 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 69.2140, FK A 189, L. c. 87 mm, 25/50, d'après les formes céramiques associées.

82 Riha, 1986, p. 77 : « die keine besonderen Merkmale aufweisen ».

83 Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 601 : voir *supra* note 80.

moitié du IIe s. ap. J.-C. dans les *regiones* 5C⁸⁴ et 7C⁸⁵ et l'*insula* 31⁸⁶. En Gaule Belgique, trois exemplaires des quartiers ouest⁸⁷ et est⁸⁸ de Bliesbruck (57) proviennent de contextes datés entre la seconde moitié du Ier s. et respectivement le milieu du IIIe s. et le premier tiers du Ve s. selon T. Weiss.

En l'état actuel des données, le type est attesté entre le second quart du Ier s. ap. J.-C. et le Ve s. ap. J.-C.⁸⁹, avec une période de rejet maximal située entre 50 et 150 ap. J.-C. Malgré des dépouillements poussés, cette forme est peu attestée dans la zone étudiée (Fig. 329). Cela est peut-être en partie dû à un défaut d'identification pour cette forme de spatule très simple.

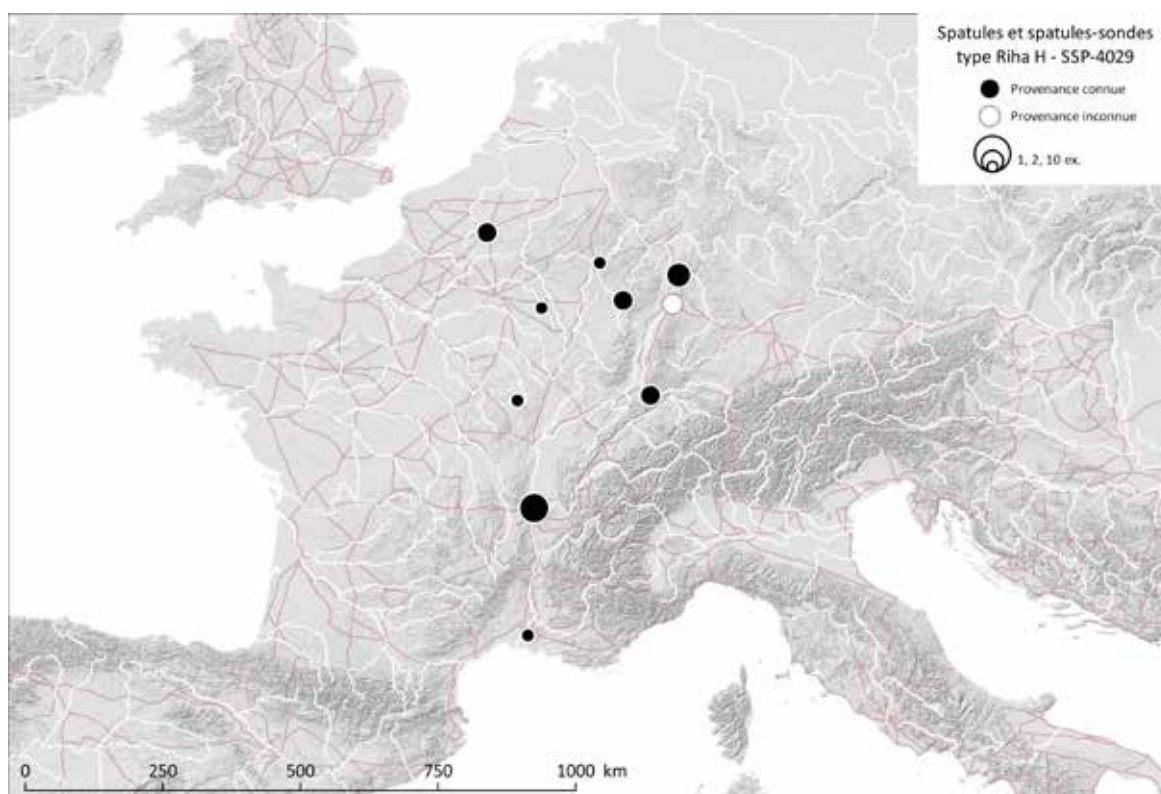


Fig. 329. Carte de répartition des spatules et spatules-sondes de type Riha H non décorées à petite spatule (SSP-4029).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

84 Riha, 1986, p. 77 Taf. 54, n° 603 : Augst, *regio* 5C [BL] (CH), Römermuseum, inv. 74.4294, L. 129 mm, FK A 6032, 50/150.

85 Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 611 : Augst, *regio* 7C [BL] (CH), Römermuseum, inv. 71.3199, L. act. 45 mm, FK A 3078, 50/150.

86 Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 604 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 77.6827, L. act. 113 mm, FK B 320-200?, 50/150 ; Riha, 1986, p. 77, Taf. 54, n° 609 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 78.11613, L. act. 51 mm, FK B 1613-150, 50/150.

87 Weisse, 2004, p. 239 : Bliesbruck, Quartier ouest (57), inv. 91-056, QO.02, périodes 1-2 : 50/260 ; inv. 91-076, QO.2-1/ 0203/0204, périodes 1-2 : 50/260 (2 ex.)

88 Weisse, 2004, p. 238 : Bliesbruck, Quartier est (57), inv. 91-1123, QE.4/ 0503053, période 3 : 350/430.

89 Un autre exemplaire d'Augst [BL] (CH), de l'*insula* 42, daté des IIIe et IVe s. ap. J.-C. semble en fait être un stylet/style fragmentaire : Riha, 1986, p. 77, Taf. 55, n° 612.

2.9. Spatules de type Riha J : à tige en tôle enroulée et spatule martelée : SSP-4030

2.9.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument fruste constitué d'une tôle de bronze enroulée sur elle-même et martelée à l'une ou à ses deux extrémités de manière à former une spatule plate dont la base est creuse. Cette technique de mise en forme constitue la caractéristique principale du type (Fig. 330)⁹⁰.

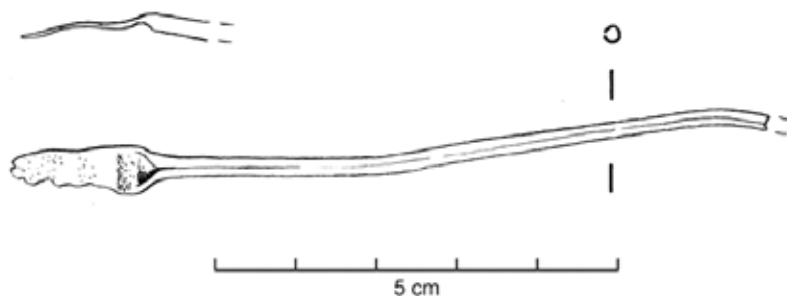


Fig. 330. Spatule de type Riha J (SSP-4030) : Augst, *regio* 7 [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling, extrait de : Riha, 1986, p. 78, Taf. 55, n° 617.

Certains exemplaires d'Augst [BL] (CH) inclus dans ce type ont récemment été réinterprétés comme calames par S. Fünfschilling en 2012⁹¹. En raison de leurs petites dimensions et de leur aspect assez fruste, ces objets fragiles n'ont pas toujours été recensés ou publiés, ce qui entraîne une sous-représentation des effectifs.

2.9.2. Datation argumentée

Sur les 11 exemplaires recensés en l'état actuel des données, trois proviennent de la zone étudiée. En Germanie Supérieure, six exemplaires d'Augst [BL] (CH) proviennent de contextes datés. Les plus précoces proviennent de niveaux datés de la première moitié du I^{er} s. de la *regio* 17C⁹². Deux autres ont été mis au jour dans des couches datées de manière large des II^e et III^e s. ap. J.-C. dans l'*insula* 41/47⁹³ et dans la *regio* 17⁹⁴. Enfin, les deux derniers exemplaires recensés par E. Riha sont

90 Riha, 1986, p. 78, Taf. 55, n° 617 : Augst, *regio* 7 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 79.5646, L. act. 93 mm, FK B 3882, 200/400.

91 Fünfschilling, 2012, p. 210-211, Taf. 1, n° 2.

92 Riha, 1986, p. 78, Taf. 55, n° 613, n° 616 : Augst, *regio* 17C [BL] (CH), Römermuseum, inv. 74.2770, L. act. 50 mm, FK 4734, 1/50 ; inv. 74.8451, L. 86 mm, FK A 6136, 1/50.

93 Riha, 1986, p. 78, Taf. 55, n° 618 : Augst, *insula* 41/47 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 73.13064, FK A 4790, L. 81 mm, 100/300.

94 Riha, 1986, p. 78, Taf. 55, n° 615 : Augst, *regio* 17 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 74.7891, L. act. 52 mm, FK A 6125, 150/300.

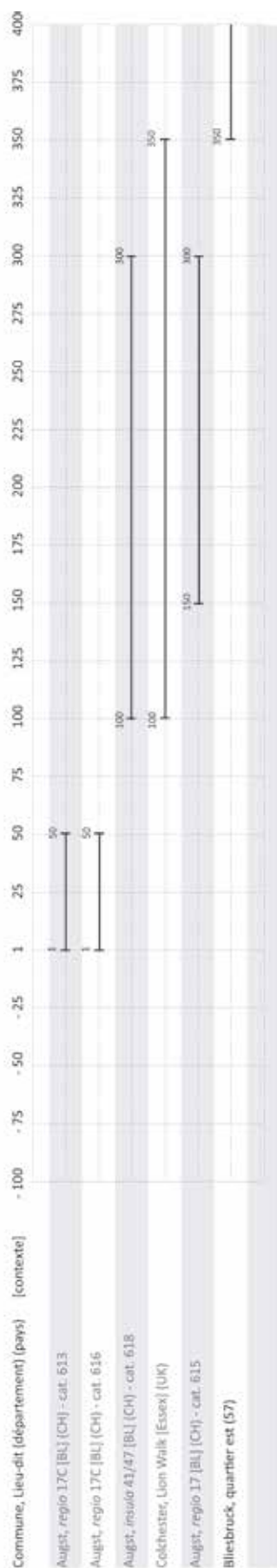


Fig. 331. Répartition chronologique des spatules de type Riha J (SSP-4030) issues de contextes datés.

issus de niveaux datés des IIIe et IVe s. dans les *regiones* 7⁹⁵ et 20W⁹⁶. En Bretagne romaine, un exemplaire fragmentaire de Colchester, site CGC [Essex] (UK)⁹⁷ est issu d'un niveau postérieur au IIe s. ap. J.-C. Un second, du secteur B de Lion Walk⁹⁸, provient d'une fosse [B269 F95] appartenant à la période 5 du site, datée entre le IIe s. et le milieu du IVe s. ap. J.-C. Enfin, en Gaule Belgique, un exemplaire est issu du quartier est de l'agglomération de Bliesbruck (57)⁹⁹. Il provient d'un niveau [QE.3 0503064] rattaché à la période 3 du site, datée entre le milieu du IVe s. et le premier tiers du Ve s. ap. J.-C.

Le type Riha J est ainsi attesté de la première moitié du Ier s. au premier tiers du Ve s. ap. J.-C. (Fig. 331). Trop peu d'exemplaires sont répertoriés pour que les informations issues d'une carte de répartition de quelques attestations soient pertinentes.

95 Riha, 1986, p. 78, Taf. 55, n° 617 : Augst, *regio* 7 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 79.5646, L. act. 93 mm, FK B 3882, 200/400.

96 Riha, 1986, p. 78, Taf. 55, n° 614 : Augst, *regio* 20W [BL] (CH), Römermuseum, inv. 74.2944, L. act. 38 mm, FK A 5419, 200/400.

97 Crummy, 1983, fig. 68, n° 1950 : Colchester [Essex] (UK), L. act. 100,5 mm, CGC5, 37, F6a, TPQ 100, spatule losangique.

98 Crummy, 1983, fig. 64, n° 1898 : Colchester, Lion Walk [Essex] (UK), L. act. 30 mm, B269, F95, Pit period 5, c. 100/c. 350.

99 Weisse, 2004, p. 238 : Bliesbruck, Quartier est (57), inv. 91-1155, QE.3 0503064, 350/430.

2.10. Spatules-sondes du type « slender lancet » : à spatule à bords convergents : SSP-4015

2.10.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double constitué d'une tige lisse dépourvue de moulures et d'ergots et terminée par une spatule allongée « en lancette », à bords convergents et sommet arrondi. La seconde extrémité comporte un épaississement en olive (Fig. 332)¹⁰⁰.

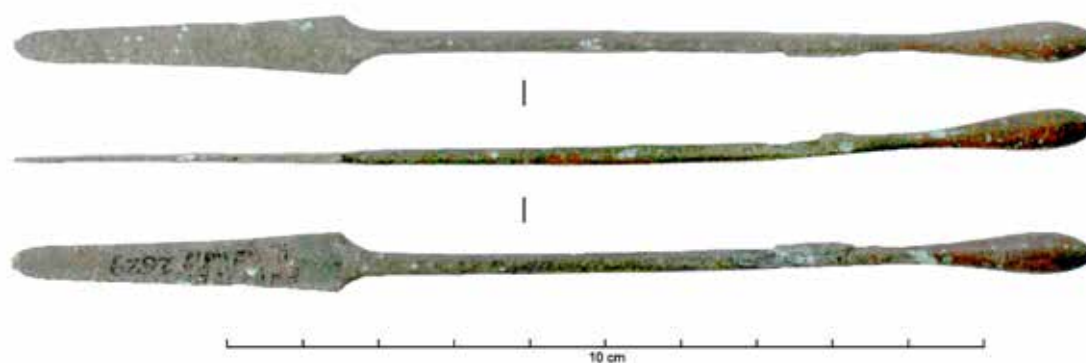


Fig. 332. Spatule-sonde du « slender lancet type » (SSP-4015) : L'Escala, Ampurias (ES).

Sources : Photographie : A. Giraudo, ©Artefacts SSP-4015 ; Vigier (E.), Spatule-sonde - 'slender lancet type' (Artefacts : SSP-4015) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=SSP-4015>).

Cette forme, absente du catalogue d'E. Riha à Augst [BL] (CH), est décrite sous l'appellation « *slender lancet type* » à Pompéi (IT) par L.J. Bliquez¹⁰¹. En Italie et dans la péninsule ibérique, il existe des spatules de cette forme dont la tige torsadée ou moulurée se termine par une bélière bouletée (voir SSP-4033).

2.10.2. Datation argumentée

Sur les 33 attestations recensées dans l'ensemble de l'empire, 14 proviennent de la zone étudiée. En Italie, un exemplaire est daté du dernier quart du 1er s. av. J.-C. sur le site de la villa suburbaine d'*Eporeda* à Ivrea [TO] (IT)¹⁰². En Germanie, le camp d'Augsburg, Oberhausen [BY] (DE)¹⁰³, occupé

100 L'Escala, Ampurias (ES), Empúries, Museu d'Arqueologia de Catalunya, inv. 2629, L. 143 mm, Magatzem Gandia.

101 Bliquez, Jackson, 1994, p. 140-141.

102 Brecciaroli Taborelli et al., 1998, p. 89, n° 215, tav. XXXVIa : Ivrea, Villa suburbana di Eporeda [TO] (IT), inv. 61.01, L. 122 mm, -25/1.

103 Krause, 2009, p. 181, Taf. 26, n° 1-2 : Augsburg, Oberhausen [BY] (DE), L. 152 mm ; L. 140 mm, -15/17 (2 ex.)

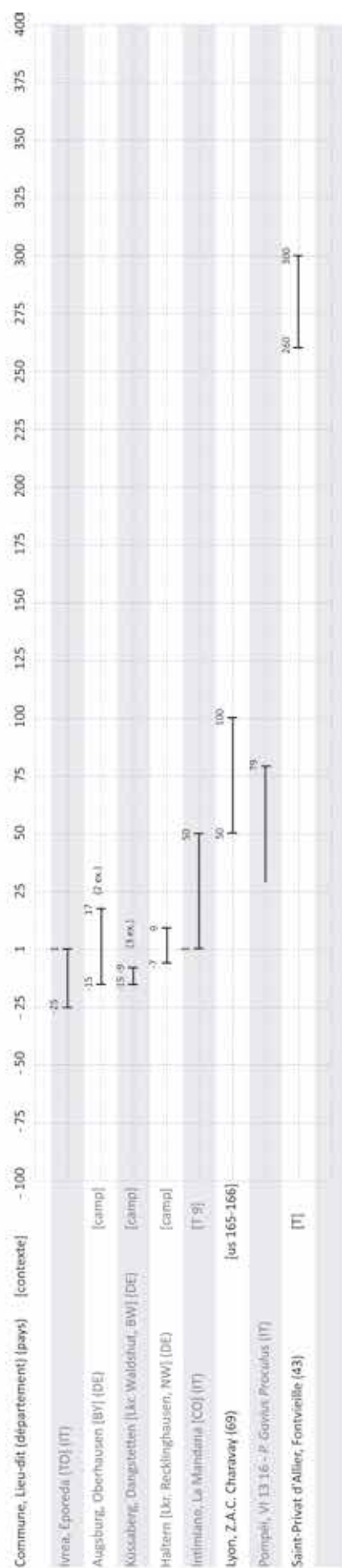


Fig. 333. Répartition chronologique des spatules-sondes de type « slender lancet type » (SSP-4015) issues de contextes datés.

entre 15 av. et 17 ap. J.-C. livre deux attestations de ce type de spatule-sonde. Trois exemplaires sont présents sur le camp de Dangstetten à Küssaberg [Lkr. Waldshut, BW] (DE)¹⁰⁴, occupé brièvement entre 15 et 9 av. J.-C. Ce modèle est également attesté dans le camp d'Haltern [Lkr. Recklinghausen, NW] (DE)¹⁰⁵, occupé entre 7 av. J.-C. et 9 ap. J.-C.

En Italie, un autre exemplaire a été mis au jour dans une sépulture à incinération [tombe 9] de la nécropole de La Mandana à Intimiano [CO] (IT)¹⁰⁶, datée de la première moitié du 1er s. ap. J.-C. d'après la céramique associée.

En Gaule Lyonnaise, un bâtiment à étage - peut-être doté d'entrepôts au rez-de-chaussée - du site de la Z.A.C. de la rue de Charavay à Lyon (69)¹⁰⁷ a livré une spatule-sonde fragmentaire [zone est - us 165-166 - sondage 10 et 6, secteur C]. Le niveau dont est issu l'objet peut être daté par le phasage général du site de la seconde moitié du 1er s. ap. J.-C. En Italie, un exemplaire a été mis au jour dans la maison de *P. Gavius Proculus* (VI 13,16) à Pompéii (IT)¹⁰⁸, où l'éruption du Vésuve fournit un *terminus ante quem* en 79 ap. J.-C.

En Aquitaine, un exemplaire à bords très légèrement convergents et à sommet arrondi, sans moulure, provient de la tombe du chirurgien de Fontvieille, à Saint-Privat d'Allier (43)¹⁰⁹. Cette sépulture est datée de la fin

104 Krause, 2009, p. 181, Taf. 27, n° 1 ; Müller-Dürr, 2015, p. 291, Abb. 8, DA 7, DA 9 : Küssaberg, Dangstetten [Lkr. Waldshut, BW] (DE), L. 142 mm, -15/-9 ; Stuttgart, Landesmuseum Württemberg, inv. ZFR DA 367,1, L. 149 mm, -15/-9 ; inv. ZFR DA 54,3, L. 132 mm, -15/-9 (3 ex.)

105 Krause, 2009, p. 181, Taf. 27-2, n° 4 : Haltern [Lkr. Recklinghausen, NW] (DE), L. 155 mm, -7/9.

106 Bianchi, Luraschi, 1977, p. 90, ad : Intimiano, La Mandana [CO] (IT), sans inv., L. act. 173 mm, tombe 9, 1/50, identifié à l'origine comme un bistouri.

107 Lascoux, 1994 ; Vigier, 2012, pl. 75, n° 229 : Lyon, Charavay (69), Service Archéologique de la Ville, inv. R. 016- boîte 1, L. act. rest. 90 mm, C. 165-166, c. 50/100. Sur le secteur C, les couches 165-166 appartiennent à la phase 24, ce qui correspond aux périodes 14, 15 et 16 du secteur B, soit entre les alentours de 50 et un peu avant 100 ap. J.-C. et l'état III (rens. oral : Responsable d'Opération : J.-P. Lascoux – SAVL : Service Archéologique de la Ville de Lyon).

108 Bliquez, Jackson, 1994, p. 141, ill. 70, n° 130 : Pompeii (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 115646, L. 140 mm, VI 13,16, House of P. Gavius Proculus.

109 Künzl, 1983, p. 57-58, Abb. 26, n° 3 ; Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, Centre jurassien du patrimoine, 1994, p. 104, n° 71 : Saint-Privat d'Allier, Fontvieille (43), Le Puy-en-Velay, Musée Crozatier, inv. 864.23.1 à 864.54, L. c. 158

du IIIe s. ap. J.-C. par E. Künzl d'après la présence de 18 monnaies allant des flaviens à Gallien, ce qui fournit un *terminus post quem* de 259 ap. J.-C.

La datation de ce dernier objet n'est pas cohérente avec la chronologie des autres attestations du type, entre le dernier quart du Ier s. av. J.-C. et le Ier s. ap. J.-C. Les scalpels à manche de section octogonale et décor niellé (SCP-4011) qui accompagnent cette spatule-sonde sont typologiquement datés de cette même période. Si la datation contextuelle est correcte, cette spatule-sonde et les deux scalpels ont pu faire l'objet d'une transmission. Cette spatule-sonde, si elle a été produite peu de temps avant son enfouissement, pourrait également constituer une variante sans moulure dérivant du type Riha C (à bords parallèles, sommet arrondi et moulures à l'attache), dont la fourchette de datation est centrée sur le IIe s. ap. J.-C.

(Fig. 333 et Fig. 334).

Ce type, attesté ponctuellement en Italie, paraît dériver stylistiquement de la série 2 du type D. En l'état actuel des données, une production romaine plutôt qu'hellénistique semble vraisemblable étant donné son absence des *instrumentaria* d'Asie Mineure. Cette forme semble connaître une diffusion assez large : sa présence en Aquitaine et dans l'ouest de la Lyonnaise doit être sous-évaluée, tout comme dans les provinces voisines (Tarraconaise, Belgique et Germanie Inférieure notamment).

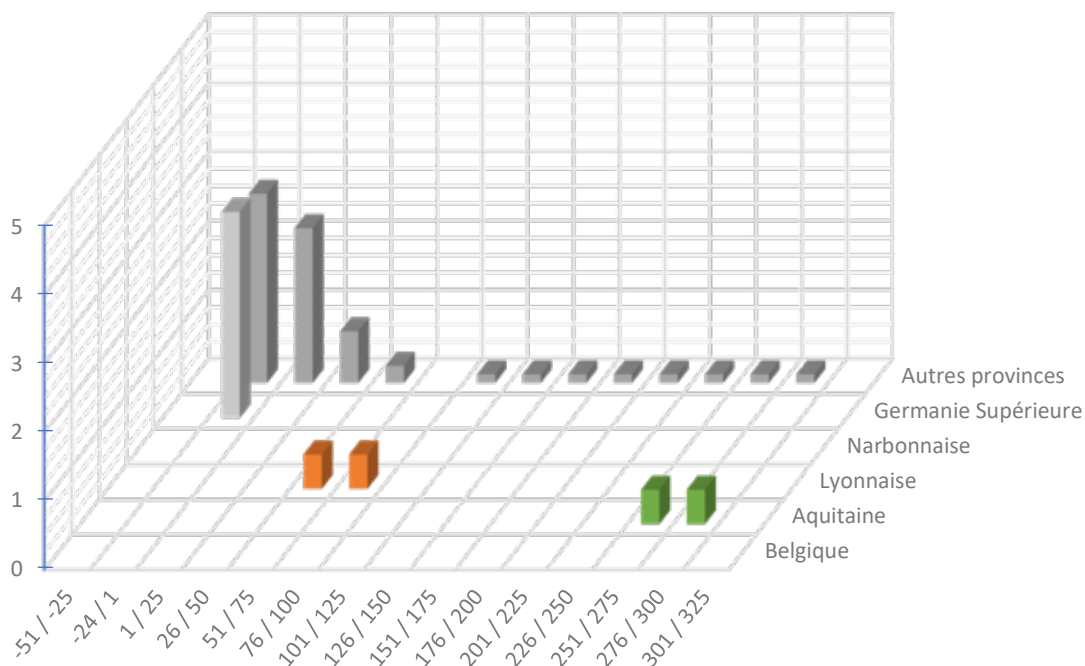


Fig. 334. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des spatules-sondes de type SSP-4015 issues de contextes datés (12 NMI ; non datés et non représentés 21 : Gaule Belgique : 2 ; Aquitaine : 1 ; Gaule Lyonnaise : 4 ; Narbonnaise : 2 ; Germanie Supérieure : 2 ; Tarraconaise : 4 ; Italie : 2 ; provenance inconnue : 3).

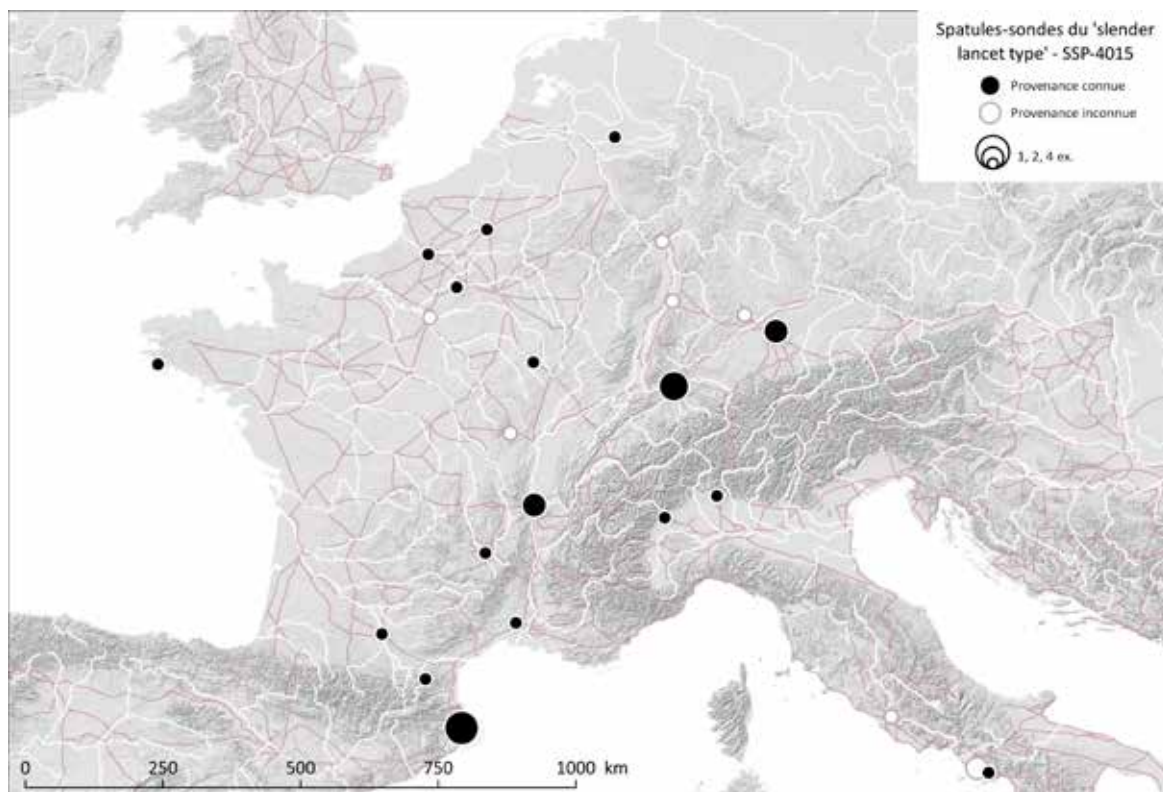


Fig. 335. Carte de répartition des spatules-sondes du 'slender lancet type' (SSP-4015).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

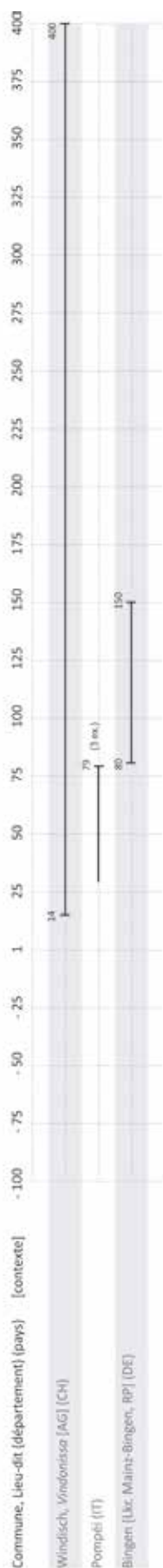


Fig. 337. Répartition chronologique des spatules doubles (SSP-4045) issues de contextes datés.

2.11. Spatules doubles : SSP-4045

2.11.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double constitué d'une tige lisse ou facettée pouvant être moulurée, terminée à ses deux extrémités par des spatules assez larges à sommet arrondi et bords concaves, assez proches des spatules du type Riha A. Leur section est plate ou triangulaire et leur base est parfois pourvue d'ailettes. Le fait que la spatule soit double constitue la caractéristique principale du type (Fig. 336)¹¹⁰.

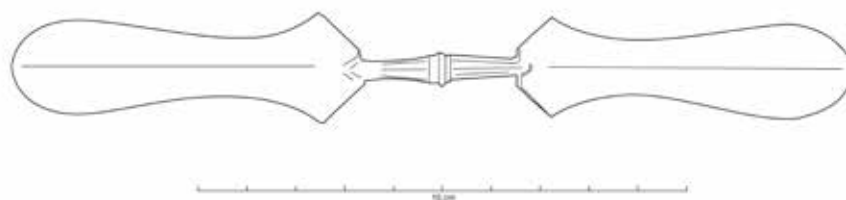


Fig. 336. Spatule double (SSP-4045) : Pompéi (IT).

Sources : DAO E. Vigier, d'après la photographie RGZM L1036/11 : Bliquez, Jackson, 1994, p. 144, ill. 78, n° 139.

Ce modèle de spatule ne doit pas être confondu avec les manches de *simpula* fragmentaires de type Pescate A (SPL-3005) comportant un crochet zoomorphe à l'une des extrémités.

2.11.2. Datation argumentée

Aucune des attestations recensées dans l'ensemble de l'empire en l'état actuel des données ne provient de la zone étudiée.

L'éruption du Vésuve en 79 ap. J.-C. fournit un *terminus ante quem* pour les trois exemplaires mis au jour à Pompéi (IT)¹¹¹. En Germanie Supérieure, un exemplaire semblable provient de la tombe de chirurgien de Bingen [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE)¹¹², datée entre la fin du 1er s. et la première

110 Bliquez, Jackson, 1994, p. 144, ill. 78, n° 139 : Pompéi (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 77733, L. 172 mm, TAQ 79 ap. J.-C.

111 Bliquez, Jackson, 1994, p. 143-144, ill. 78, n° 139-142 : Pompéi (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 77733, L. 172 mm ; inv. 7732, L. 170 mm ; inv. 7734, L. 173 mm, TAQ 79 ap. J.-C. (3 ex.)

112 Künzl, 1983, p. 83, Abb. 57, n° 10 : Bingen [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE), Heimatmuseum, T, 80/150.

moitié du IIe s. ap. J.-C. par E. Künzl. Un autre individu, fragmentaire, a été découvert dans le camp de Windisch, *Vindonissa* [AG] (CH)¹¹³, construit sous Tibère et occupé jusqu'au IVe s. ap. J.-C.

En l'état actuel des données, le type est plus fréquemment découvert dans des contextes de la fin du Ier s. à la première moitié du IIe s. ap. J.-C. (Fig. 337). Cette forme assez rare semble avoir eu une large diffusion : elle est attestée tant en Asie Mineure dans l'*instrumentarium* de Kolophon [Izmir] (TR) et à Alliano (TR) qu'en Italie et en Germanie Supérieure.

2.12. Spatules-sondes à spatule quadrangulaire : SSP-4002

2.12.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Instrument double constitué d'une tige lisse, toujours dépourvue de moulure terminée par une spatule rectangulaire à sommet droit et par un épaississement en forme d'olive. La forme de la spatule constitue la caractéristique principale du type (Fig. 338)¹¹⁴.

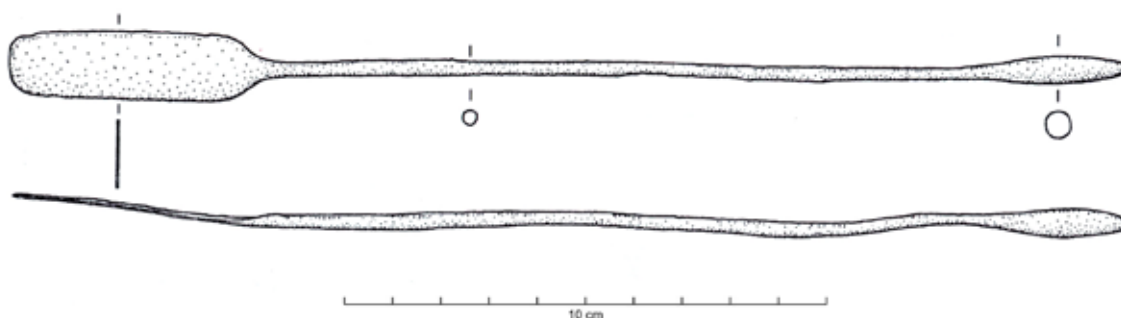


Fig. 338. Spatule-sonde de type quadrangulaire (SSP-4002) : Köngen [Lkr. Esslingen, BW] (DE).

Sources : Dessin M. Müller-Dürr, extrait de : Müller-Dürr, 2015, p. 297, Abb. 13, KÖ 4.

2.12.2. Datation argumentée

Trois des six attestations recensées pour ce modèle très simple sont conservées dans la zone étudiée. Le seul exemplaire issu d'un contexte daté est fragmentaire. Il a été mis au jour aux Halles-Châtelets à Orléans (45)¹¹⁵ et provient d'une couche [us 32-1529] de la phase 2.7 du site, pré-augustéenne, datée entre 60 et 40 av. J.-C. À Mérida (ES), un exemplaire provient de l'*instrumentarium* de chirurgien de la tombe 4 du Pabellón de Suboficiales. Cette sépulture, pour laquelle une monnaie d'Antonin le Pieu fournit un *terminus post quem* entre 138 et 161, est datée du milieu du

113 Krause, 2009, p. 179, Taf. 20-2, n° 3 : Windisch, *Vindonissa* [AG] (CH), inv. 36.530, camp, 14/400.

114 Müller-Dürr, 2015, p. 297, Abb. 13, KÖ 4 : Köngen [Lkr. Esslingen, BW] (DE), Museum mit Römerpark, sans inv., L. 232 mm.

115 Roux, 2013, p. 73, pl. 28, cat. 539 : Orléans, Les Halles-Châtelet (45), inv. 1529-1, L. act. 42 mm, us 32-1529, phase 2.7, -60/-40.

Ile s. par M. Bejarano Osorio¹¹⁶.

Les données sont actuellement trop lacunaires pour définir une fourchette de datation pour ce modèle de spatule-sonde très simple, attesté dès le 1er s. av. J.-C., qui regroupe sans doute plusieurs productions.

2.13. Spatules-sondes atypiques et fragmentaires : SSP-4046 et SSP-4043

Plusieurs exemplaires atypiques proviennent de la zone étudiée (Fig. 339). Deux autres exemplaires semblables ont été isolés (SSP-4043) : ils comportent des appendices latéraux triangulaires, pointe vers le haut, de part et d'autre d'une tige qui peut être facettée (Vendeuil-Caply (60) et forêt de Compiègne (60)).

Effectif (NMI)	Site	Nature du site				
		Indéterminé	Rural	Agglomération	Suburbain	Urbain
1	Le Vieil-Evreux (27)			I		
1	Saint-Etienne-Roilaye, Mont Berny (60)			I		
1	Vendeuil-Caply (60)			I		
1	Compiègne, forêt (60)	I				
1	Autun* (71)	I				
1	Mâcon, ou env. (71)	I				
1	Paris* (75)	I				

Fig. 339. Tableau récapitulatif des spatules-sondes atypiques, selon la nature du site et le type de contexte (F : funéraire ; D : domestique ; A : autre ; I : indéterminé) (5 et 2 NMI).

116 Bejarano Osorio, 2015, p. 82, fig. 52, n° 2.

2.14. Mentions de spatules-sondes : SSP-4034, var. b

Dix-huit cuillères-sondes simplement mentionnés, sans indication descriptive permettant de préciser leur type sont regroupés dans le tableau suivant (Fig. 340). Les mentions de « curettes », de « sondes de chirurgiens » ou de « specilla » ne sont pas incluses.

Effectif (NMI)	Site	Nature du site				
		Indéterminé	Rural	Agglomération	Suburbain	Urbain
1	Gourdon, Col de l'Adon (06)			D		
1	Vaudes, La Feulie / Le Poirier Vert (10)		A			
1	Périgueux, 12-16 boulevard Bertran-de-Born / Jardin Fargues (24)					I
1	Mandeure (25)			I		
1	Evreux (27)					I
1	Le Vieil-Evreux, Cracouville (27)			A		
1	Le Vieil-Evreux (27)			I		
1	Poses, Clos-à-Gasses (27)	F				
1	Reims, La Fosse Pierre-la-Longe (51)				F	
1	Andilly-en-Bassigny, Haies-de-la-Corbechère (52)		D			
2	Naix-aux-Forges (55)			II		
3	Bliesbruck, Thermes (57)			All		
1	Bavay, propriété Gauthier (59)					I
1	Vendegies-sur-Ecaillon (59)	I				
1	Châteaubleau, Théâtre (77)			A		

Fig. 340. Tableau récapitulatif des mentions de spatules-sondes recensées, selon la nature du site et le type de contexte (F : funéraire ; D : domestique ; A : autre ; I : indéterminé) (18 NMI).

3. Résultats

3.1. Bilan des analyses qualitatives et quantitatives

3.1.1. Bilan de l'étude typologique

L'ordre de fréquence des différents types est très semblable dans la zone étudiée (A, D, C, B, E, « lancet type », H, J, rectangulaire) et dans l'ensemble de l'empire (A, D, B, C, H, « lancet type », E, J, double, rectangulaire) (Fig. 341). Le type Riha D a une variabilité interne assez forte (au moins quatre séries), au contraire du type Riha A, très homogène (deux variantes). Dans la zone étudiée, seuls sept des neuf types définis par E. Riha sont présents en l'état actuel des données.

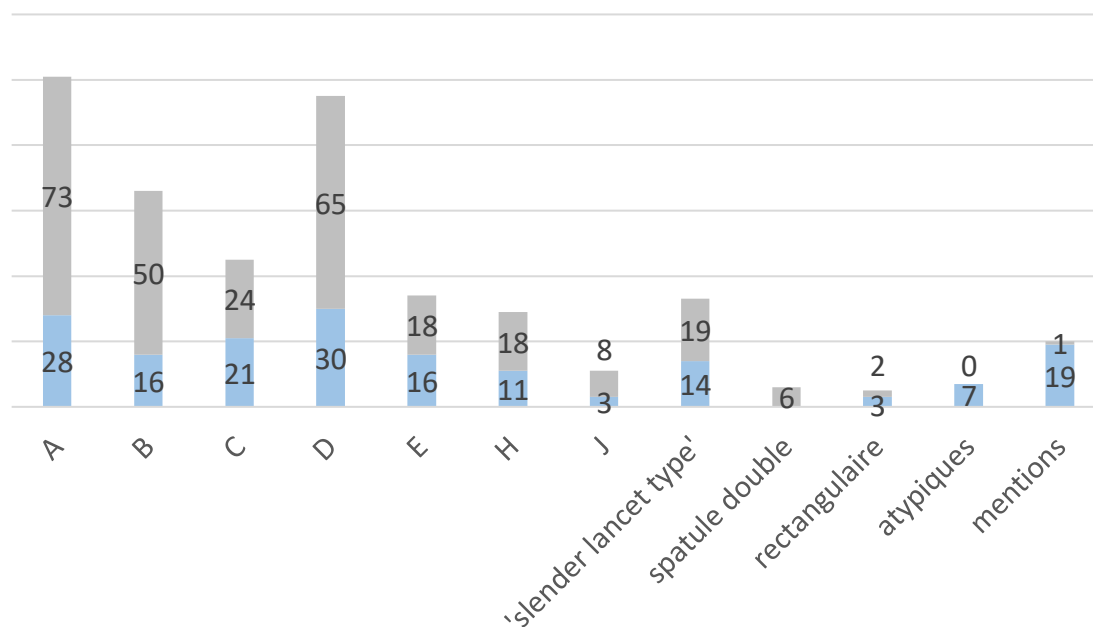


Fig. 341. Répartition quantitative des différents types de spatules-sondes dans la zone étudiée (en bleu, 168 NMI) et dans le reste de l'empire (en gris, 284 NMI) (Total : 452 NMI).

3.1.2. Répartition quantitative et chronologique

La répartition quantitative des indices d'effectifs par tranche d'un quart de siècle¹¹⁷ a été calculée tous types confondus (Fig. 342).

Tranche chronologique	Indice d'effectif dans la zone étudiée	Indice d'effectif dans le reste du monde romain	Indice d'effectif cumulé
-125 / -101	0	0	0
-100 / -76	0	2	2
-75 / -51	2	2	4
-50 / -26	2,5	1,6745	4,1745
-25 / 1	0,5	11,4245	11,9245
1/25	0,5	14,728	15,228
26 / 50	0,5	15,228	15,728
51 / 75	0,7222	13,103	13,8252
76 / 100	1,2222	13,2863	14,5085
101 / 125	1,22217	5,4828	6,70497
126 / 150	0,72217	5,84303	6,5652
151 / 175	1,05547	3,75973	4,8152
176 / 200	1,22217	3,63473	4,8569
201 / 225	1,72217	2,75973	4,4819
226 / 250	0,88887	2,75973	3,6486
251 / 275	1,0555	1,75973	2,81523
276 / 300	0,8333	1,46806	2,30136
301 / 325	0,5333	0,84306	1,37636
326 / 350	0,2	0,74306	0,94306
351 / 375	0,95	0,74306	1,69306
376 / 400	0,95	0,61806	1,56806
401 / 425	0,45	0	0,45
426 / 450	0,25	0	0,25
451 / 475	0	0	0
476 / 500	0	0	0

Fig. 342. Tableau récapitulatif des indices d'effectifs par tranche d'un quart de siècle, tous types de spatules-sondes confondus.

¹¹⁷ Voir la partie méthodologique. Le calcul se base ici sur l'ensemble des données disponibles pour le monde romain.

Les données disponibles sont figurées sous forme de courbes afin d'en montrer l'évolution (Fig. 343). Ce procédé de pondération permet de visualiser les périodes où le nombre d'objets issus de contextes datés est le plus élevé. Dans l'ensemble de l'empire, le nombre de spatules-sondes issues de contextes datés (248 NMI) est presque deux fois moins élevé que celui des cuillères-sondes (409 NMI)¹¹⁸. Si l'on poursuit la comparaison de ces deux catégories, il semble que l'usage des spatules-sondes soit plus précoce que celui des cuillères-sondes, particulièrement dans la zone étudiée. Dans celle-ci, les premières attestations de spatules-sondes remontent aux environs de 70 av. J.-C. au plus tôt, tandis que les premiers exemplaires de cuillères-sondes sont datables du début du 1er s. ap. J.-C. Les courbes de datation probabiliste montrent que la majorité des contextes de découverte des spatules-sondes appartient toutefois au 1er s. ap. J.-C. Comme dans le cas des cuillères-sondes, le « creux » lié à l'état des données du milieu du IIe s. ap. J.-C. est beaucoup plus discret que pour d'autres catégories comme les strigiles, les tablettes à broyer ou les scalpels. Il s'inscrit certainement dans la tendance générale de baisse progressive du nombre de spatules-sondes au IIe s. ap. J.-C.

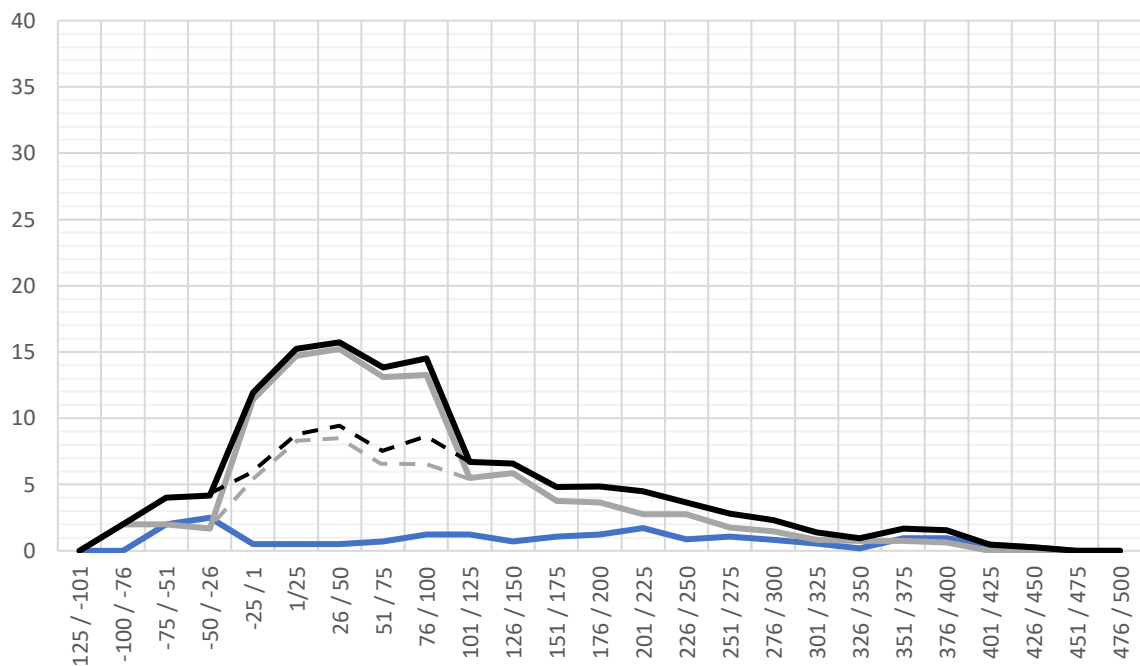


Fig. 343. Evolution de l'indice d'effectif lissé par tranches de quart de siècle dans la zone étudiée (en bleu), dans le reste du monde romain (en gris) et dans l'ensemble (en noir) de toutes les spatules-sondes recensées issues de contextes datés (248 NMI). Les pointillés correspondent à l'indice d'effectif après correction de la surreprésentation des 27 exemplaires provenant de Pompéi (IT).

118 Dans la zone étudiée, seules 20 spatules-sondes sont issues de contextes datés, contre 42 cuillères-sondes.

3.1.3. Périodes de circulation des différents types

L'indice d'effectif lissé par tranches d'un quart de siècle¹¹⁹ peut également être calculé pour les types les mieux représentés en contextes datés (Fig. 344, Fig. 345 et Fig. 346). Une fois les données obtenues réparties en classes et reportées sur une frise chronologique, il est possible de visualiser la durée et la simultanéité ou la succession des périodes de circulation¹²⁰ des différents types (Fig. 348). Les périodes de circulation maximales sont également synthétisées dans le tableau (Fig. 347).

Fig. 344. (Ci-après) Evolution de l'indice d'effectif lissé par tranche de quart de siècle dans la zone étudiée (en bleu), dans le reste du monde romain (en gris) et dans l'ensemble (en noir) des types Riha A, Riha B et Riha C.

Les périodes de rejet maximal ne sont pas synchrones entre la zone étudiée et le reste de l'empire pour la plupart des types. Plusieurs causes pourraient expliquer ces décalages : une certaine « latence » dans la diffusion des objets, l'existence de plusieurs productions qui peuvent occasionner des courbes multimodales, ou plus vraisemblablement, l'état actuel des données, en particulier le faible nombre d'attestations issues de contextes datés dans la zone étudiée. La portée du raisonnement est ainsi plus limitée que pour d'autres catégories mieux représentées comme les cuillères-sondes.

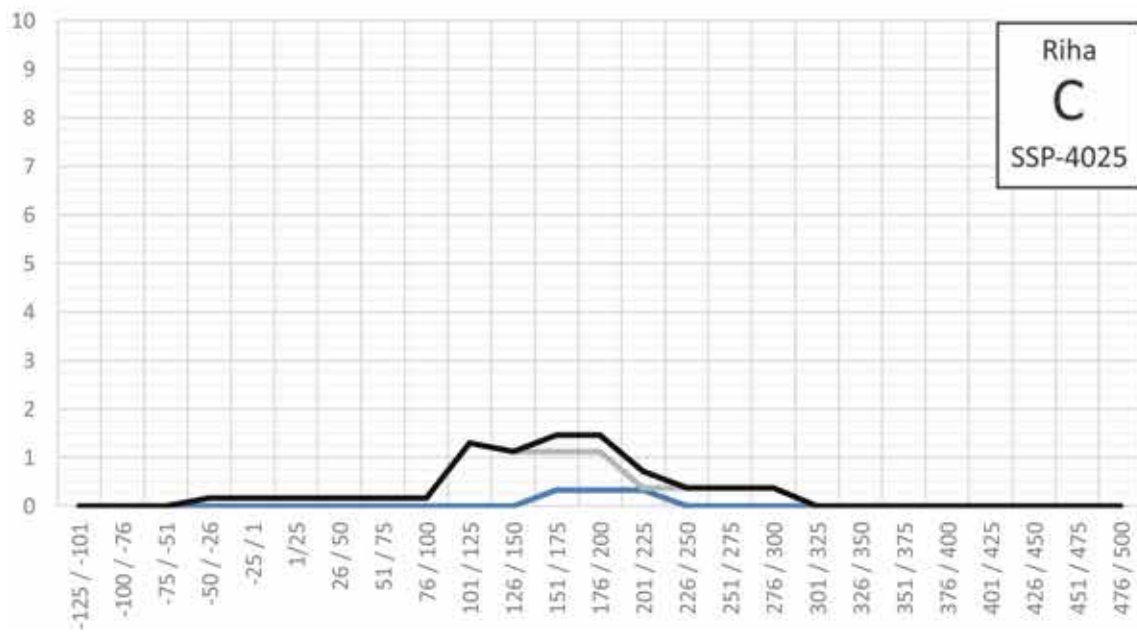
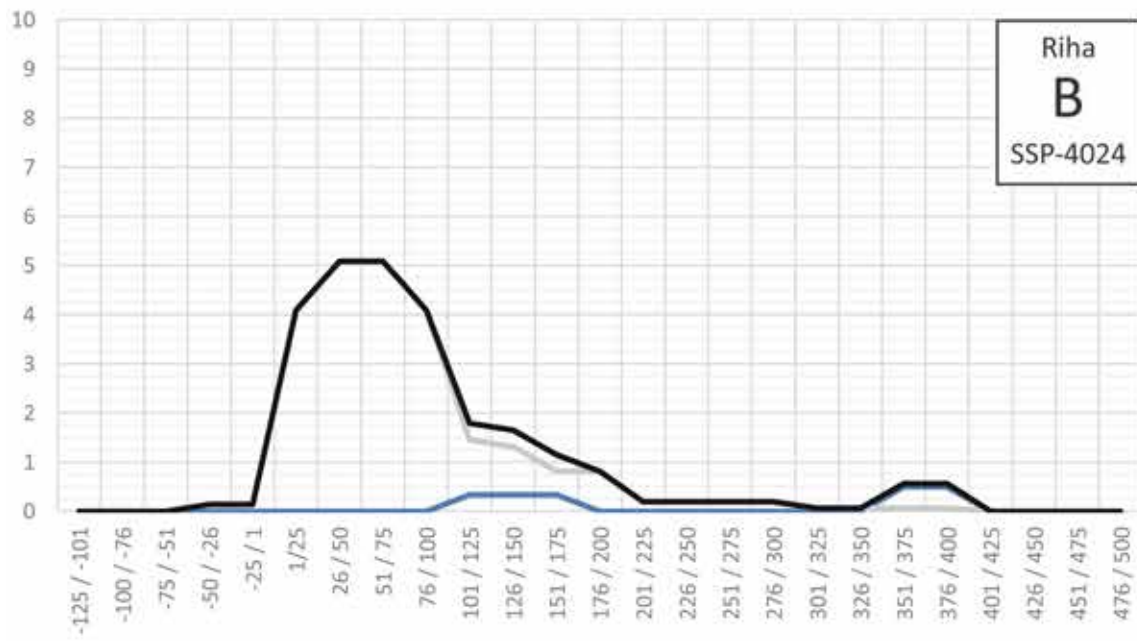
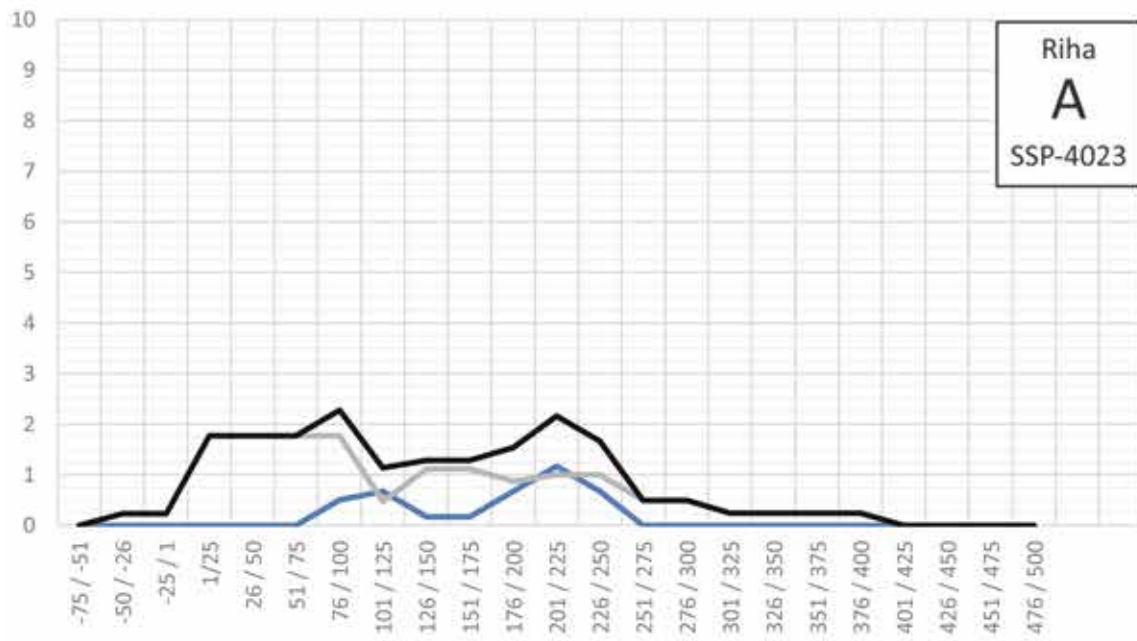
Le type **Riha D** à bords concaves est le plus précoce de tous. Hors de la zone étudiée, il est attesté aux I^{er} s. av. et jusque dans la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C., avec une période de rejet maximal se situant dans le premier quart du I^{er} s. ap. J.-C. Dans la zone étudiée, la durée de rejet de type est plus restreinte : les derniers rejets auraient lieu durant la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et le maximum de rejet dans le troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. Au moins quatre séries correspondant probablement à différentes productions ont été repérées. En l'état actuel des données, si les séries 1 et 2 sont attestées dès les années 80 av. J.-C., les séries 3 et 4 semblent un peu plus tardives. Ces dernières ne sont attestées qu'à partir de la période augustéenne, leurs premières attestations étant datées au plus tôt de 15 av. J.-C. en l'état actuel des données.

Stylistiquement, le type en « **lancette** » (SSP-4015) paraît dériver de la seconde série du type Riha D. Ce type à bords convergents, sans moulures, est en effet bien attesté en Italie et dans les camps du *limes* dès le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C., période de rejet maximal du type hors de la zone étudiée. En revanche, dans la zone étudiée et en l'état actuel des données, ce type n'est attesté qu'à partir de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

La chronologie du type **Riha E**, à moulure et petite spatule en forme de feuille d'olivier, est peu lisible en raison du faible nombre d'attestations issues de contextes datés. D'une manière générale, ce type est attesté entre le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. et la fin du III^e s. ap. J.-C. Hors de la zone étudiée, la période de rejet maximal du type a lieu durant le second quart du I^{er} s.

119 Voir la partie méthodologique. Le calcul se base ici sur l'ensemble des données disponibles pour le monde romain.

120 Pour rappel, la période de circulation d'un objet englobe sa période de production, d'utilisation et de rejet.



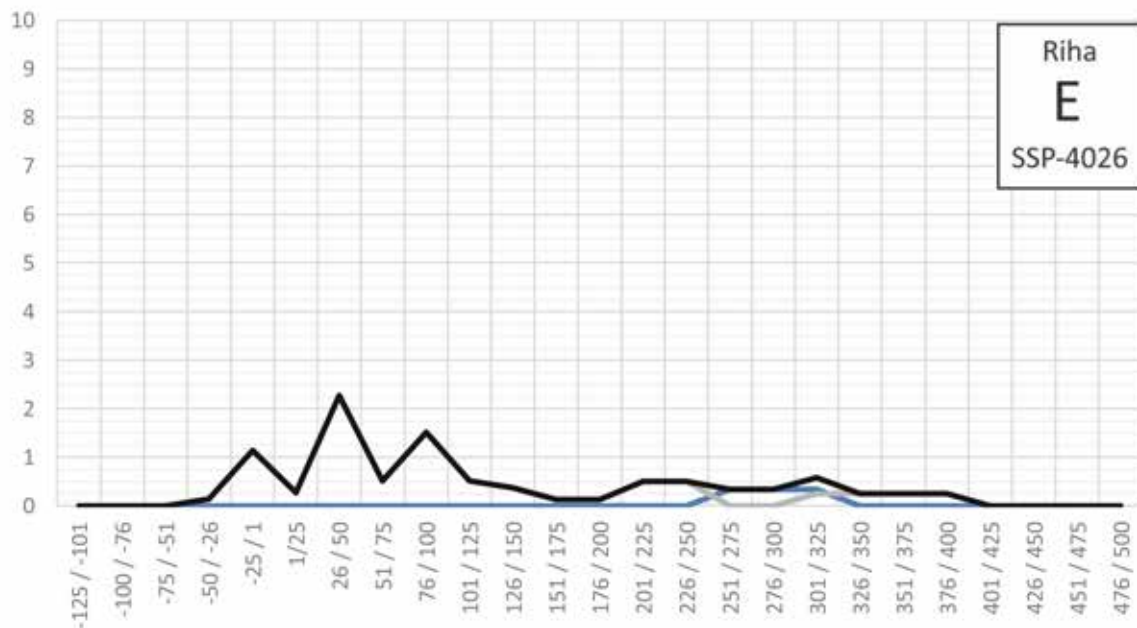
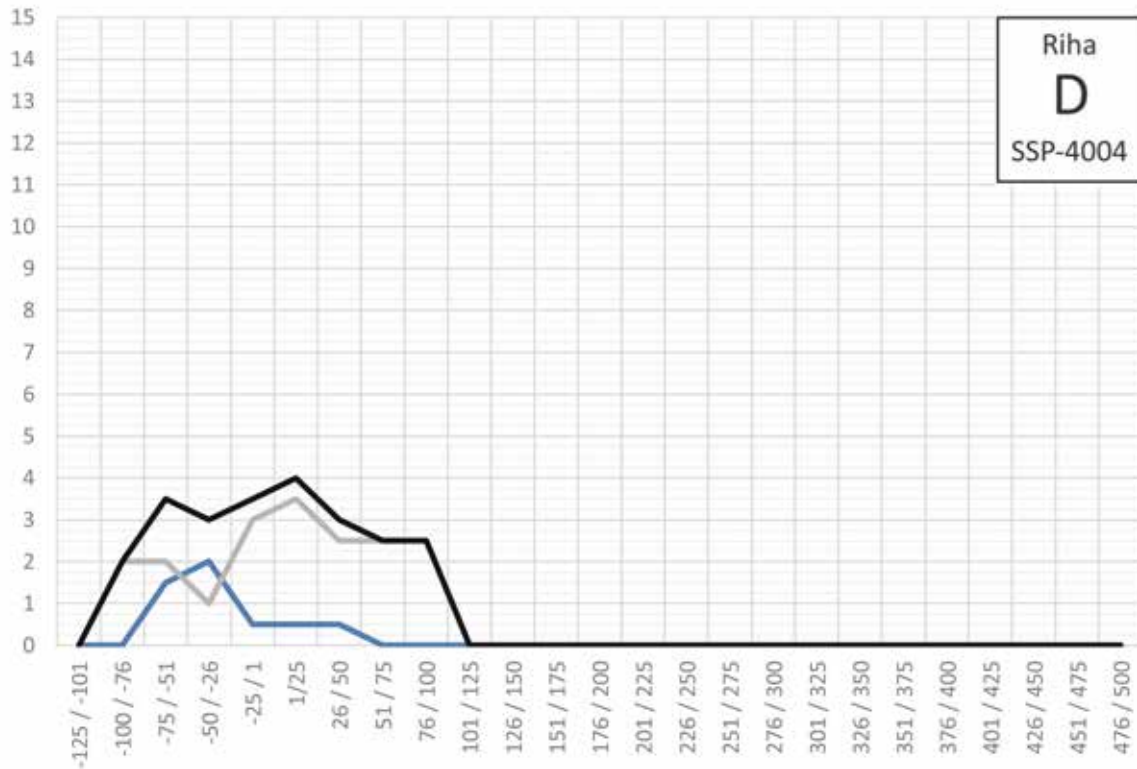
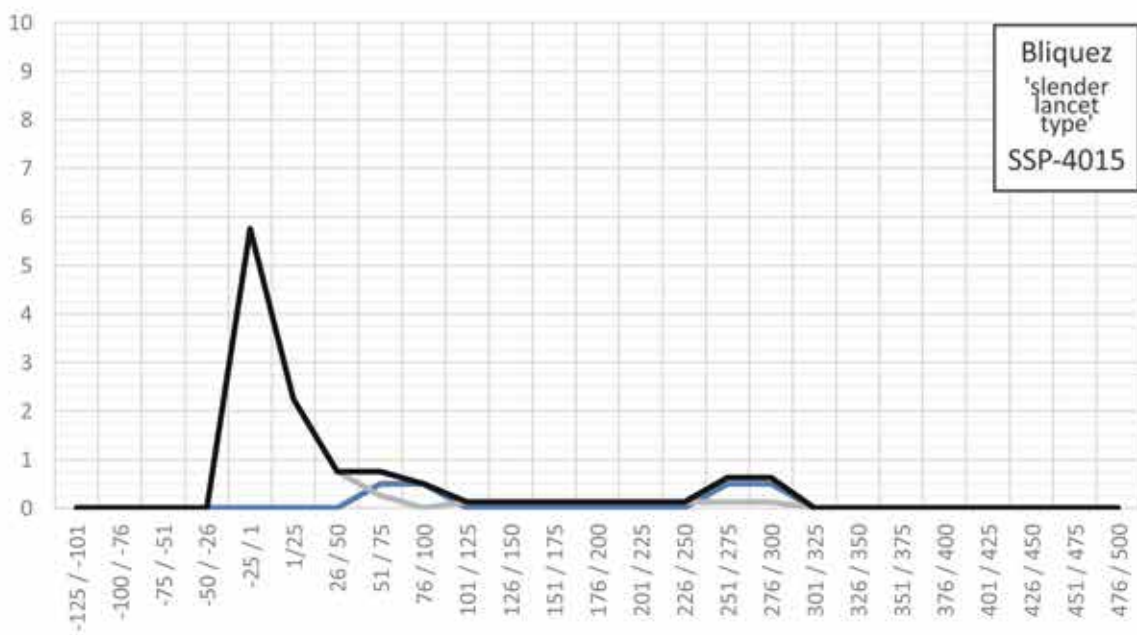
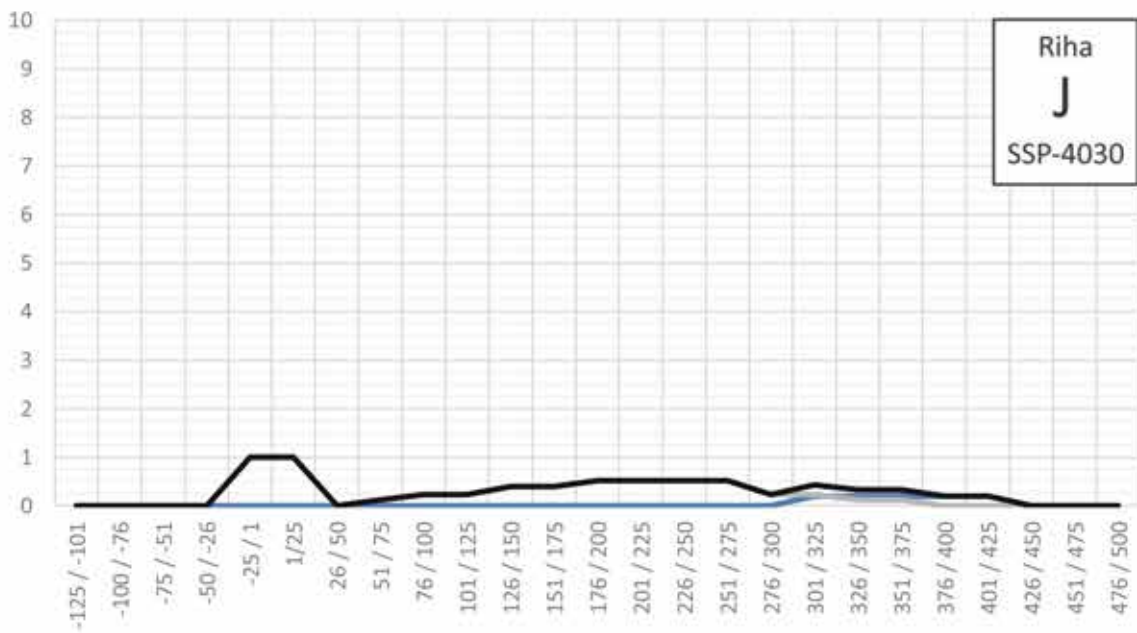
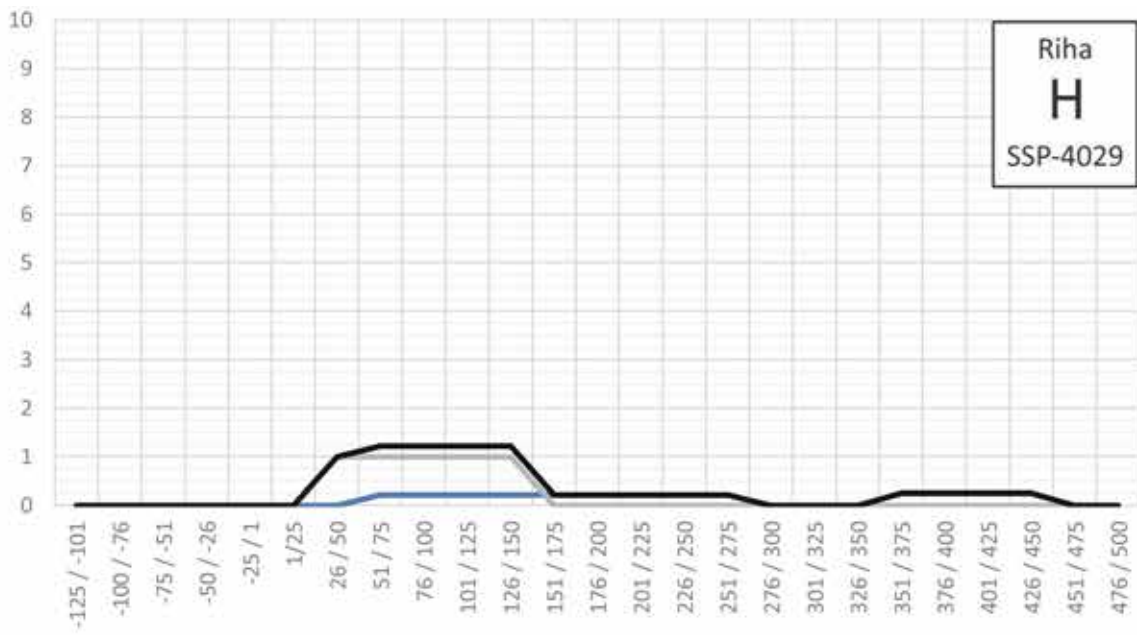


Fig. 345. Evolution de l'indice d'effectif lissé par tranche de quart de siècle dans la zone étudiée (en bleu), dans le reste du monde romain (en gris) et dans l'ensemble (en noir) des types Riha D et Riha E.

Fig. 346. (Ci-après) Evolution de l'indice d'effectif lissé par tranche de quart de siècle dans la zone étudiée (en bleu), dans le reste du monde romain (en gris) et dans l'ensemble (en noir) des types Riha H, Riha J et du 'slender lancet type'.



Le type **Riha B**, dépourvu de moulures et à grande spatule ovale, est mis au jour dans des contextes datés des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. Hors de la zone étudiée, sa période de rejet maximal se situe clairement entre 25 et 75 ap. J.-C., soit au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. Dans la zone étudiée, les quelques rejets documentés sont plus tardifs et sont datés des trois premiers quarts du II^e s. Cependant, les données chronologiques ne sont pas assez nombreuses dans la zone étudiée pour les considérer comme réellement significatives. On retiendra donc la chronologie hors zone étudiée.

Le type **Riha H**, dépourvu de moulure et à petite spatule ovale est mis au jour dans des contextes datés du I^{er} au milieu du V^e s. ap. J.-C., mais sa chronologie semble pouvoir être resserrée aux I^{er} et II^e s. Sa période maximale de rejet se situe en effet, hors de la zone étudiée, entre le second quart du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. Dans la zone étudiée, les données sont trop peu nombreuses pour être significatives.

Le type **Riha A**, à spatule ovale et écusson de jonction pentagonal ou losangique pourrait dériver de la série 4 du type Riha D. Les différents « pics » des courbes suggèrent l'existence de plusieurs productions pour ce type assez fréquent, peut-être à mettre en lien avec les variantes du type. Hors de la zone étudiée, les rejets ont lieu dès le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. et durent jusqu'à la fin du III^e s. ap. J.-C. Le maximum intervient dans le dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C., période à laquelle les rejets débutent dans la zone étudiée. Deux pics y sont observables : le premier, dans le premier quart du II^e s. et le second – qui correspond au maximum de rejet –, dans le premier quart du III^e s. ap. J.-C. L'interprétation de cette courbe multimodale est délicate : s'agit-il d'un biais dû au manque de données pour les contextes du milieu du II^e s. ou bien s'agit-il de différentes productions ?

Enfin, le type **Riha C**, dont la spatule à bords parallèles possède un sommet arrondi et une attache moulurée, est attesté dans des contextes datés entre le I^{er} s.¹²¹ et le III^e s. ap. J.-C. Cette fourchette chronologique paraît devoir être resserrée aux II^e et III^e s. ap. J.-C. La période de rejet maximal du type intervient dans la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. hors de la zone étudiée. Les données de la zone étudiées sont cohérentes avec cette chronologie, bien qu'elles soient moins nombreuses. Les rejets du type Riha C ont lieu jusque dans le premier quart du III^e s. ap. J.-C.

121 Un seul exemplaire, provenant du camp de Neuss (DE), pourrait être daté du I^{er} s. ap. J.-C. Ce camp est en effet construit sous Auguste et occupé jusqu'en 105 ap. J.-C.

Type	Code Artefacts	Estimation de la durée de circulation maximale (exprimée en années) dans l'ensemble de l'empire
Riha A	SSP-4023	450
Riha B	SSP-4024	450
Riha C	SSP-4025	350
Riha D	SSP-4004	150
Riha E	SSP-4026	450
Riha H	SSP-4029	425
Riha J	SSP-4030	425
'slender lancet type'	SSP-4015	325
double	SSP-4045	400

Fig. 347. Tableau récapitulatif de la durée de circulation maximale estimée pour chaque type de spatule-sonde.

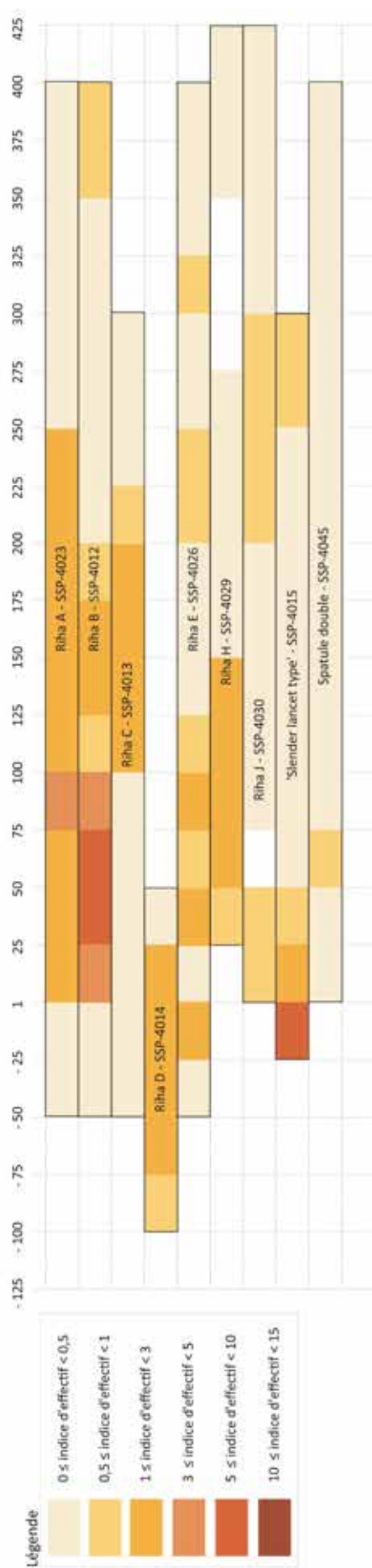


Fig. 348. Répartition chronologique lissée par tranches de quart de siècle des différents types de spatules-sondes selon l'indice d'effectif dans l'ensemble de l'empire.

3.2. Distribution spatiale des attestations par provinces dans la zone étudiée et analyse contextuelle

La répartition géographique des spatules-sondes est évidemment influencée par l'état de la recherche¹²² : 168 des 459 individus recensés dans le monde romain proviennent de la zone étudiée. Dans ce périmètre, la Gaule Lyonnaise livre le tiers des attestations avec 55 individus (33 %) (Fig. 349). La Gaule Belgique, bien que n'entrant que partiellement dans la zone étudiée, livre près du quart des attestations avec 40 individus (24 %). La Narbonnaise livre un peu plus du dixième de la série (20 NMI, soit 12 %) et l'Aquitaine un peu moins (13 NMI, soit 8 %). La partie de la Germanie Supérieure entrant dans la zone étudiée fournit moins d'un vingtième des attestations (6 NMI, soit 4 %). Enfin, il faut signaler que les contextes de Gaule indépendante livrent deux individus et les Alpes Maritimes un seul. La provenance de 31 individus, issues de fouilles anciennes, de collections particulières ou de prospections, est inconnue (18 %).

Bien que dans l'ensemble les effectifs de spatules-sondes soient plus réduits que ceux des cuillères-sondes, leur répartition entre les différentes provinces est assez similaire, sauf dans le cas de la Narbonnaise, où leur part plus importante pourrait être liée à une présence grecque et romaine plus ancienne.

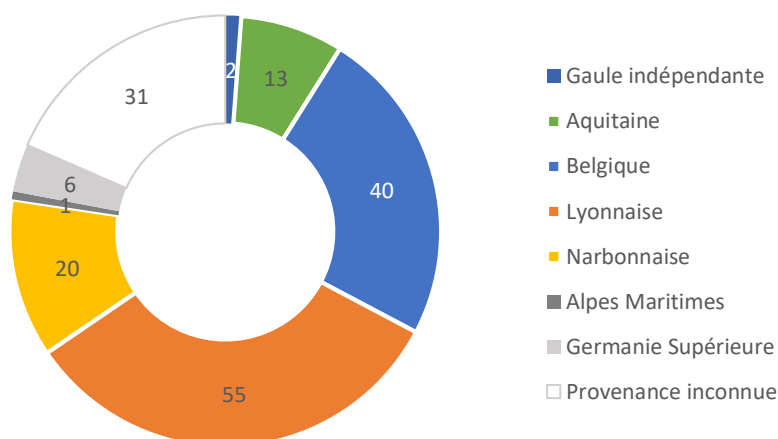


Fig. 349. Répartition des spatules-sondes, tous types confondus dans les provinces de la zone étudiée (168 NMI).

La quasi-absence d'études extensives similaires hors de la zone étudiée provoque un déséquilibre dans la répartition spatiale des attestations recensées à l'échelle de l'empire, malgré un dépouillement aussi poussé que possible dans le temps imparti (Fig. 350). Les 168 exemplaires recensés dans la zone étudiée donnent toutefois une première idée du nombre potentiel d'attestations dans l'ensemble de l'empire si un recensement plus systématique était entrepris.

122 Des études exhaustives ponctuelles peuvent avoir pour effet de surévaluer les effectifs dans certaines zones. Un plus grand nombre d'études systématiques de chefs-lieux de cités permettrait de s'approcher davantage de la réalité des chiffres. À titre de comparaison, Lyon (69), ville fouillée ponctuellement, fournit 15 exemplaires en contexte (et 7 sans provenances), tandis que les fouilles extensives menées à Augst [BL] (CH), permettent à E. Riha de recenser 61 spatules-sondes en 1986 : Riha, 1986.

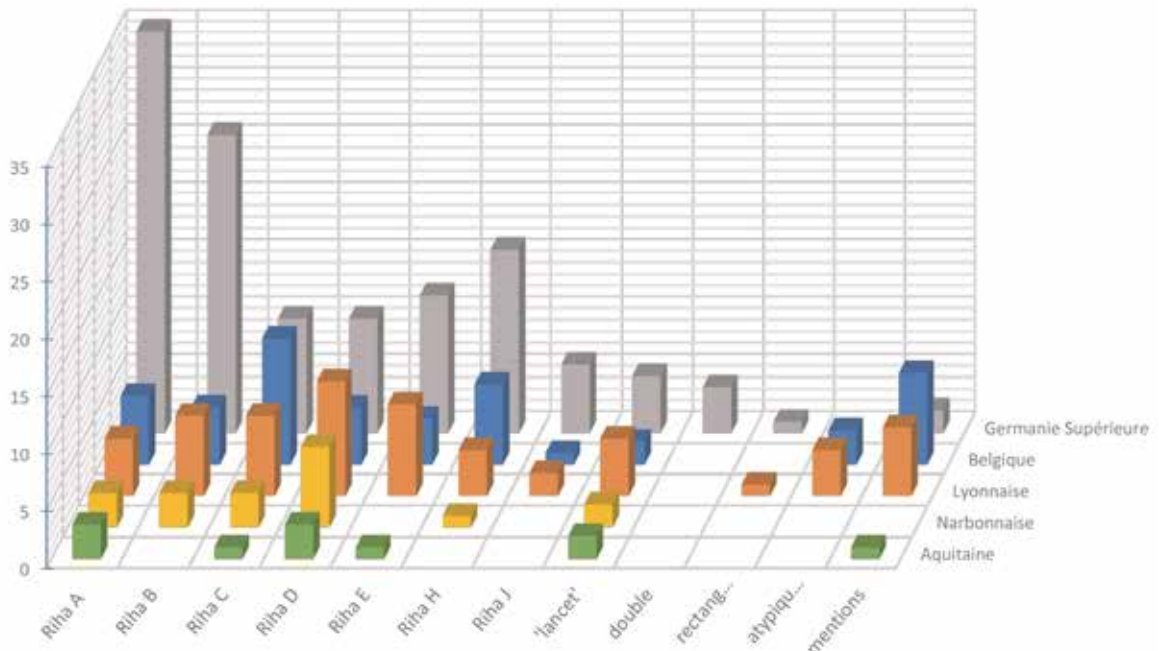
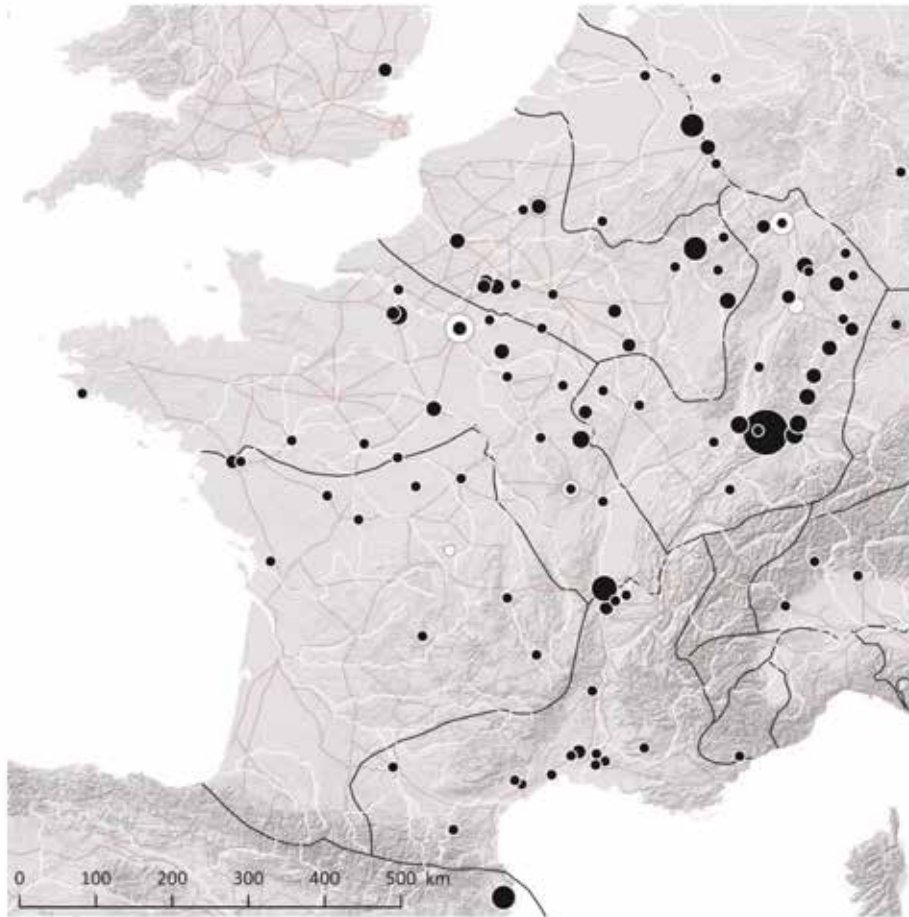


Fig. 350. Carte de répartition des attestations de cuillères-sondes, tous types et mentions confondus, à l'échelle de l'empire.

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

Hors de la zone d'étude, outre le catalogue d'Augst [BL] (CH) publié par E. Riha¹²³, un certain nombre d'études spécialisées intègrent les spatules-sondes. Dès 1983, elles figurent au sein de l'inventaire des instruments médico-chirurgicaux issus sépultures de médecins et de chirurgiens réalisé à l'échelle de l'empire par E. Künzl¹²⁴. Dans la péninsule ibérique, les spatules-sondes figurant dans l'inventaire réalisé par E. L. Borobia Melendo en 1988 proviennent de tous types de contextes¹²⁵. La qualité de la documentation graphique de cet ouvrage étant très variable, les informations ne sont pas toujours exploitables. Le catalogue des instruments médico-chirurgicaux du musée de Naples publié en 1994 par L.J. Bliquez et R. Jackson¹²⁶ recense une trentaine de spatules-sondes, mais la provenance d'une bonne partie est perdue. En offrant une sorte d'instantané des types représentés à Pompéi (IT) et de la fréquence des instruments dans une ville, cette publication met en évidence par contraste le manque de travaux de synthèse sur le sujet à l'échelle de l'Italie et dans les provinces voisines. Les spatules-sondes présentes dans les camps militaires du *limes* sont citées dans la thèse de P. Baker portant sur les moins médicaux dans l'armée, soutenue en 2000¹²⁷, mais sans aucune indication typologique ou documentation graphique. Dans ces différentes études axées sur la connaissance de la médecine antique, les spatules-sondes sont parfois abusivement interprétées comme médicales ou pharmaceutiques. En 2002, E. Künzl publie un inventaire de l'association des instruments doubles de type *specilla* en contexte funéraire¹²⁸ en association avec des tablettes à broyer, qui cette fois-ci prend également en compte les exemplaires à vocation cosmétique. Cet état de la recherche abouti à une surreprésentation des contextes funéraires ou militaires à l'extérieur de la zone étudiée. Il faut toutefois citer l'inventaire des instruments « médicaux » ou mixtes du Baden-Württemberg, issus de tous types de contextes, publié en 2015 par M. Müller-Dürr¹²⁹, qui tend à rééquilibrer cet état de fait dans cette région de Germanie Supérieure (Fig. 351).

Au sein de la zone étudiée, la Gaule Lyonnaise livre la majorité des exemplaires avec le tiers des attestations (55 NMI, soit 33%). Cette province offre, avec la Germanie Supérieure, le profil typologique le plus varié de la zone étudiée : seules les spatules-doubles n'y sont pas représentées. La distribution des attestations entre les différents types y est relativement équilibrée, mais en l'état actuel des données les spatules-sondes de type Riha D et Riha E sont un peu plus fréquentes. On ne remarque pas de concentration notable dans la répartition spatiale à l'exception de Lyon (69), qui livre 15 individus. Les attestations proviennent des sites urbains et suburbains (24 NMI), puis des agglomérations (19 NMI) et des sites ruraux (2 NMI). Dix exemplaires proviennent de sites fouillés anciennement ou pour lesquels la documentation ne permet pas de déterminer leur nature.

123 Riha, 1986.

124 Künzl, 1983.

125 Borobia Melendo, 1988.

126 Bliquez, Jackson, 1994.

127 Baker, 2000.

128 Künzl, 2002a.

129 Müller-Dürr, 2015.

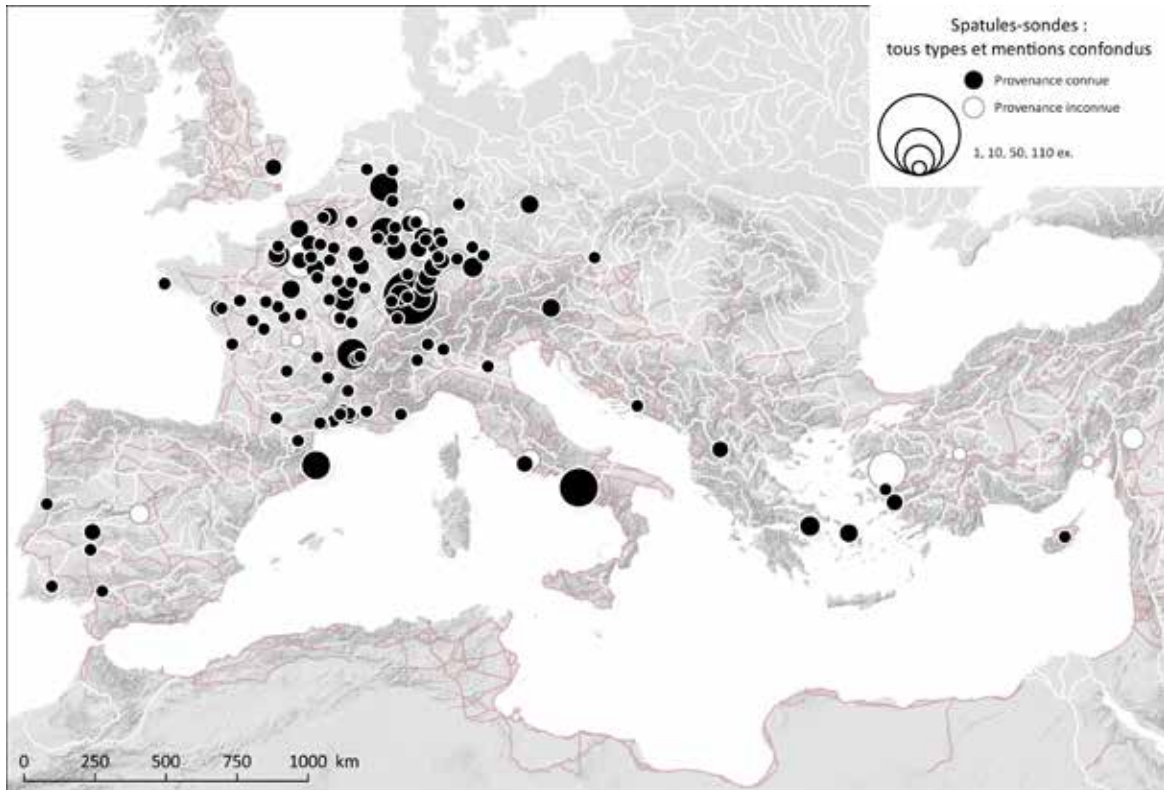


Fig. 351. Carte et répartition quantitative des différents types et mentions de spatules-sondes identifiés dans les provinces de la zone étudiée et en Germanie Supérieure (Total 290 NMI).

Sources : voies romaines : McCormick et al., 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

La Gaule Belgique fournit près du quart des attestations (40 NMI, soit 24 %). À l'exception des spatules-sondes rectangulaires et des spatules doubles, tous les types sont représentés. Les spatules-sondes de type Riha C et Riha H sont les plus fréquentes. Les attestations proviennent d'abord des sites d'agglomérations comme Bliesbruck (57) ou Saint-Etienne-Roilaye (60) (19 NMI), puis des sites urbains et suburbains de Bavay (59), Amiens (80) et Reims (51) (17 NMI). Hors de la zone étudiée, il faut également signaler la présence de 18 exemplaires à Trier [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE). Trois attestations proviennent de sites fouillés anciennement dont la nature ne peut être déterminée à l'aide de la documentation disponible.

Un peu plus du dixième des attestations (20 NMI, soit 12 %) provient de Narbonnaise. Le profil typologique de cette province est moins diversifié en l'état actuel des données : les spatules-sondes de type Riha E, Riha J, les spatules-sondes rectangulaires et les spatules doubles en sont absentes. La prédominance du type Riha D est peut-être liée à l'ancienneté des influences grecques et romaines dans cette zone. Les attestations recensées se concentrent dans la basse vallée du Rhône et dans les territoires viennois. Les sites urbains et suburbains (7 NMI) et les agglomérations (7 NMI) livrent un nombre d'attestations égal. Les sites ruraux livrent 3 NMI. La provenance de deux exemplaires est inconnue.

En l'état actuel des données, l'Aquitaine, avec moins du dixième des attestations recensées dans la zone d'étude (13 NMI, soit 8 %), présente le profil typologique le moins diversifié de la zone

d'étude. Les types Riha B, Riha H, Riha J, les spatules-sondes rectangulaires et les spatules doubles en sont absentes. Les attestations documentées proviennent en majorité des agglomérations (7 NMI), puis des sites ruraux (4 NMI), un individu provenant d'un site urbain et un autre étant sans provenance.

En Germanie Supérieure, on ne note pas de concentration notable dans la zone étudiée, qui livre moins d'un vingtième des attestations (6 NMI, soit 4 %). Les concentrations visibles à d'Augst [BL] (CH) et du Land du Baden-Württemberg, avec respectivement 61 et 42 individus, sont très liées à l'état des recherches¹³⁰.

La distribution-type d'un objet diffusé et utilisé par tous au sein d'une société voudrait qu'il soit plus représenté sur les sites ruraux que sur les sites d'agglomération ou les sites urbains au statut de chefs-lieux de cités, les premiers étant plus nombreux¹³¹. En l'état actuel des données, la répartition des spatules-sondes ne suit pas ce schéma : un peu plus d'un tiers est issu des agglomérations (56 NMI, soit 34 % des attestations). Presqu'un autre tiers provient des chefs-lieux et de leur périphérie immédiate (50 NMI, soit 30 %). Seul moins d'un dixième (12 NMI soit 7 %) provient des sites ruraux. Les sites dont la nature ne peut être déterminée à partir de la documentation actuelle livrent 50 NMI (soit 30 %). Cette répartition – assez comparable à celle des cuillères-sondes ou des tablettes à broyer – peut autant correspondre aux biais inhérents à l'histoire de la recherche archéologique qu'au caractère mixte de ces instruments, utilisés à la fois en cosmétique, en pharmacie et en chirurgie (Fig. 352). La part des spatules-sondes dans les sites d'agglomérations est toutefois un peu moins importante que dans ces deux autres cas (près du tiers contre un peu moins de la moitié), au profit des sites urbains et suburbains (près du tiers contre près du quart). Leur part sur les sites ruraux est assez similaire.

Toutes natures de sites confondues, la très large majorité des spatules-sondes, environ les deux tiers, a été découverte dans des contextes dont le type ne peut pas être déterminé en l'état des données (113 NMI, soit 66 % des attestations), généralement parce qu'il s'agit de fouilles anciennes ou de ramassages de surfaces (Fig. 353 et Fig. 354). Le tiers restant se répartit à part presque égale entre les contextes funéraires, domestiques et les contextes classés dans la catégorie « autre » (avec respectivement 21, 19 et 19 NMI). Etant donné la part d'exemplaires retrouvés en contexte

130 Riha, 1986 ; Müller-Dürr, 2015.

131 Bien que trois principaux biais doivent être gardés à l'esprit : en premier lieu, la pression immobilière et foncière est plus importante dans les villes et leurs périphéries, ce qui génère un plus grand nombre de fouilles archéologiques, ensuite la démographie et la répartition du peuplement antique et enfin la pertinence du classement des sites. Les catégories adoptées tendent à être très larges et réunissent des sites qui pourraient être distingués sur un plan morphologique ou légal. Est-il nécessaire et toujours possible de distinguer les agglomérations dites « secondaires » des autres types d'habitats agglomérés ou les villae des autres établissements ruraux ? Dans l'idéal, H. Eckardt préconise de rapporter le nombre d'objets envisagés à la surface fouillée du site. Cela étant infaisable, elle propose le compromis plus réalisable de rapporter la proportion de l'objet ou de l'ensemble à étudier à la proportion de son matériau sur le site. Elle aboutit au constat que plus un objet est spécifique, plus il est nécessaire d'élargir les catégories de sites pour disposer d'un nombre suffisant d'objets par catégorie : Eckardt, 2005, p. 141.

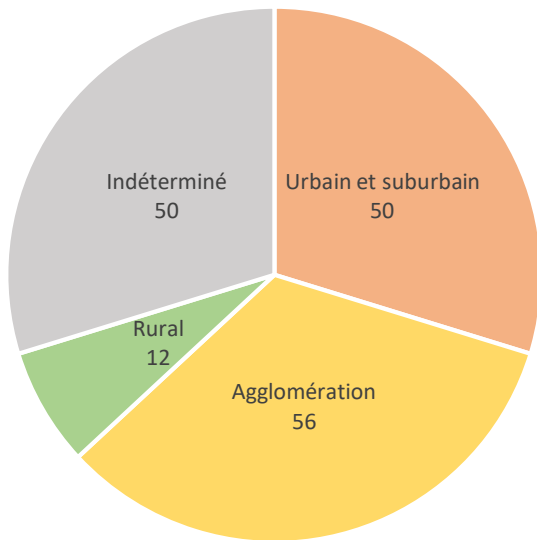


Fig. 352. Répartition des spatules-sondes de la zone étudiée selon les natures des sites, tous types confondus (168 NMI).

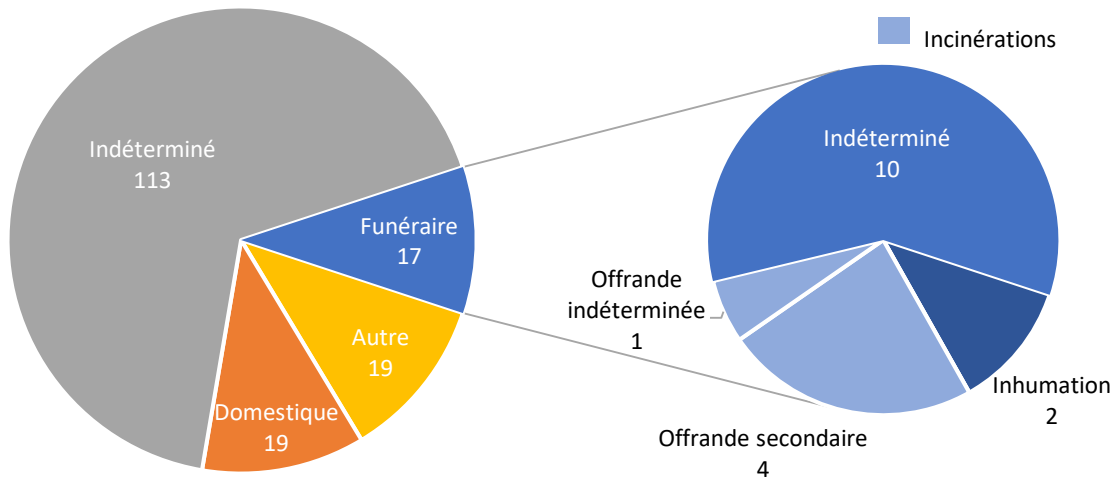


Fig. 353. Répartition quantitative des spatules-sondes selon les types de contextes (168 NMI).

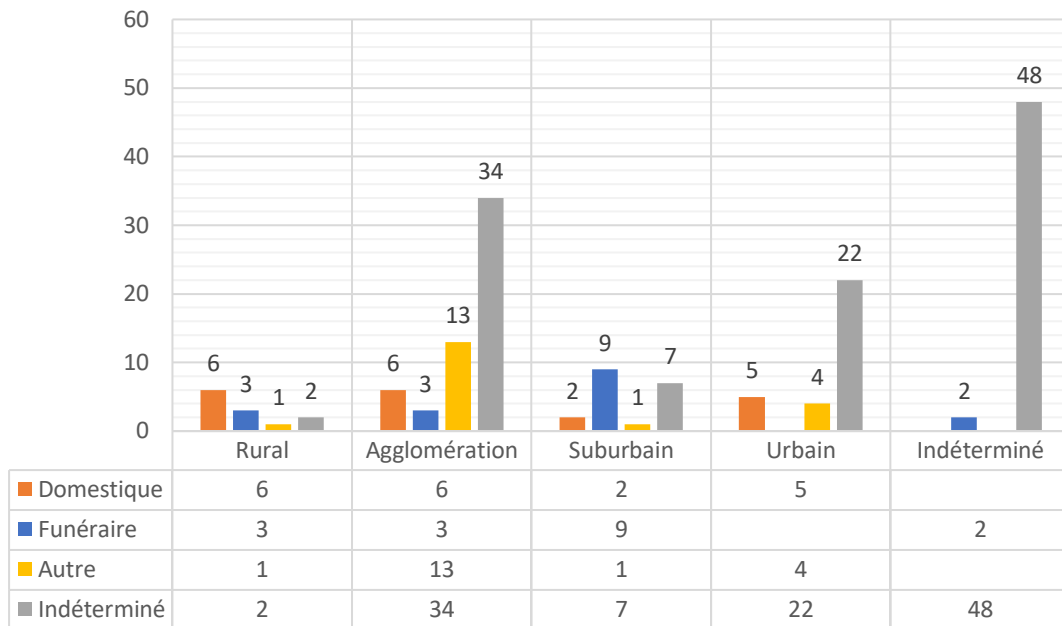


Fig. 354. Répartition quantitative des spatules-sondes dans la zone étudiée selon la nature des sites et les types de contexte, tous types confondus (168 NMI).

de type indéterminé, cette distribution n'est que peu significative. Au sein des découvertes funéraires, il est difficile de préciser une tendance générale étant donné que les modalités d'ensevelissement du défunt n'ont pas été rapportées pour 10 exemplaires. Deux spatules-sondes ont été découvertes au sein d'inhumations. Parmi les cinq exemplaires provenant d'incinérations, quatre ont été déposées en tant qu'offrandes secondaires.

3.3. Hypothèses sur la production des spatules-sondes

À l'heure actuelle, aucun atelier ayant produit des spatules-sondes n'a semble-t-il été mis au jour. Les spatules-sondes de type Riha A, B, C, D, E, H, les '*slender lancet type*', les rectangulaires et les spatules doubles ont été produites par moulage. Il a été vu *supra* que les témoins permettant d'identifier les productions étaient assez ténus. Les similarités stylistiques des moulures des spatules-sondes de type Riha E et celles de certaines cuillères-sondes et sondes auriculaires évoquent sinon la circulation de modèles, la production des deux catégories dans les mêmes ateliers, voire la « main » d'un même artisan. Les spatules du type Riha J ont été fabriquées par martelage d'une bande de tôle, de manière à l'enrouler sur elle-même pour former la tige de l'objet. Des traces de martelage ont également été relevées sur certaines spatules par D. Tuzi¹³².

Au moins trois productions sont documentées par l'épigraphie. Une spatule-sonde d'Augst [BL] (CH) de type Riha E (à petite spatule en forme de feuille d'olivier et moulures à l'attache) porte ainsi une estampille *A[N].O FEC(IT)*, placée longitudinalement sur la spatule. Cette inscription primaire, réalisée au cours de la fabrication de l'objet, est lue *ANCO FECIT* par M. Müller-Dürr, par rapprochement avec une estampille identique portée par une cuillère-sonde de Xanten [Lkr. Wesel, NW] (DE)¹³³. Cela semble confirmer la production de ces deux catégories d'objets dans les mêmes ateliers. En l'état actuel des données, les inscriptions ponctuées ne sont documentées que sur deux spatules-sondes. On connaît ainsi les noms d'*Agapomini*¹³⁴ (génitif d'*Agapominus*) sur un exemplaire de type Riha B et de *Sittus*¹³⁵, sur un second de type Riha H. Ce type d'inscription secondaire, réalisée au poinçon, est généralement considéré comme le fait d'artisans du métal¹³⁶.

132 Tuzi, 2000, p. 180.

133 Peifer, 1989, Abb. 73 ; Müller-Dürr, 2015, p. 244.

134 Künzl, 1983, p. 31, Abb. 9 ; Künzl, 1986, p. 057-508, Abb. 17, C9 : Bonn, Rheindorferweg [NW] (DE), Rheinisches Landesmuseum, inv. 7291, L. 177,5 mm, inscription ponctuée : *Agapomini* (*Agapominus*).

135 Künzl, 1984, p. 171, J1, Taf. 19 : Trier, Altbachtal [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE), Trier, Rheinisches Landesmuseum, inv. ST.11750, L. 120 mm, théâtre, inscription ponctuée : *SITTVS*, précédée de 4 points disposés en losange.

136 Feugère, 2004, p. 60.

3.4. Usages des spatules-sondes

Il est aujourd'hui communément admis que les spatules-sondes sont des instruments « mixtes » liés aux soins du corps. Etant donné la relative fréquence des spatules-sondes dans le monde romaine, il paraît logique de considérer que ces objets ont proportionnellement été plus souvent utilisés dans la vie quotidienne pour des applications cosmétiques ou pharmaceutiques qu'à des fins médicales ou chirurgicales.

Tant la spatule que l'extrémité olivaire peuvent servir à préparer, broyer ou appliquer sur le corps des substances cosmétiques et pharmaceutiques de nature variée.

La littérature médicale antique et leur présence dans les *instrumentaria* attestent l'utilisation des spatules-sondes en chirurgie. Tout comme les cuillères-sondes, elles appartiennent à la catégorie des sondes, pour laquelle les problèmes terminologiques ont été rappelés *supra*.

Selon L.J. Bliquez, le principal nom employé par les auteurs grecs est *σπαθομήλη* – *spathomèle*. Le terme apparaît sous cette forme dans les sources latines tardives, mais étant donné sa rareté, le nom *specillum* a sans doute été le terme générique pour désigner les spatules-sondes¹³⁷. La partie spatule – le « plat de la sonde » – est appelée *specilli latitudine* par Scribonius Largus¹³⁸. Galien, Aetius, ou Oribase emploient les termes grecs *πλατπς* – *platos* –, *πλατύ* – *platu* –, *πλατύ μέρος* – *platu meros* – et *έλασμα* – *elasma* –¹³⁹. Le terme *μήλη* – *mèle* –, commun aux différentes sondes, a également pu être employé.

Les applications médicales des spatules-sondes sont variées. Elles peuvent être employées pour mélanger et appliquer des médicaments sur et dans le corps, nettoyer les plaies, sonder, disséquer, supporter ou élever les tissus et vaisseaux sanguins lors des incisions et des excisions, les protéger des lames de scalpels, voire les cautériser¹⁴⁰. La spatule peut en outre servir à abaisser la langue et reformer les nez cassés. Pour J.S. Milne et M. Tabanelli, il est possible que les spatules doubles aient servi à la préparation et à l'application des plâtres¹⁴¹.

Dans la zone étudiée, la majorité des spatules-sondes provient de fouilles anciennes. Le faible nombre de spatules-sondes issues d'ensembles clos funéraires, la qualité variable de la documentation et l'hétérogénéité des données disponibles font obstacle à la réalisation d'une véritable sériation du mobilier associé. Il est néanmoins possible de relever quelques constantes dans les dépôts documentés : l'association de tablettes à broyer (PFA-4001), bien qu'elle ne soit pas systématique, est récurrente. Elle semble refléter une association fonctionnelle, tout comme le dépôt d'étuis tubulaires (ETC-4001) ou de coffrets métalliques à compartiments et couvercles coulissants (COF-4001 et COF-4003).

Au terme de ce chapitre, il est possible de proposer un usage cosmétique et/ou médical pour chacun des types sur la base des ensembles-clos ayant livré à la fois une spatule-sonde et des

137 Bliquez, 2015, p. 118-119.

138 Scribonius Largus, *Comp.* 227.

139 Bliquez, 2015, p. 119.

140 Bliquez, 2015, p. 120-121.

141 Milne, 1907, p. 79 ; Tabanelli, 1956, p. XXXI.

instruments chirurgicaux (Fig. 355).

Les spatules-sondes de **type Riha A**, à écusson de jonction pentagonal ou losangique, sont ainsi bien attestées dans les tombes de chirurgien de Reims (51)¹⁴², de Bingen [Lkr. Mainz-Bingen] (DE)¹⁴³, de Köln, Weißhausstraße [NW] (DE)¹⁴⁴ et du dentiste de Wederath [RP] (DE)¹⁴⁵.

Le **type Riha B**, à spatule ovale et dépourvu de moulure à l'attache, est présent dans une tombe de chirurgien à Nea Paphos I (CY)¹⁴⁶, dans la tombe 3 de l'*acueducto de San Lázaro* de Mérida (ES)¹⁴⁷ et à deux reprises dans l'*instrumentarium* chirurgical conservé au British Museum censé provenir d'une tombe d'Italie (IT)¹⁴⁸.

Le **type Riha C**, à spatule à bords parallèles et sommet arrondi, pourvu d'une moulure à l'attache, est attesté dans la tombe 72 de la nécropole de La Favorite I à Lyon (69), dite de l'oculiste¹⁴⁹, dans l'*instrumentarium* du 180 avenue de Choisy à Paris (75)¹⁵⁰ et dans une tombe de chirurgien d'Ohrid (MK)¹⁵¹.

Le **type Riha D**, dont la spatule possède des bords concaves, est généralement interprété à ces dates précoces comme ayant un caractère chirurgical, du fait de sa présence sur les camps militaires tardo-républicains, augustéens, au sein d'une tombe de la nécropole d'*Idalium* à Alambra (CY)¹⁵² et dans les *instrumentaria* d'Asie Mineure conservés au RGZM de Mainz. En Occident, il faut signaler sa présence hors tombe à Beaucaire (30) dans la nécropole du Sizen et dans la sépulture à incinération [T inc. 1] de la nécropole de L'Arcoule sur la commune de Paradou (13). Dans ce dernier cas, la spatule-sonde accompagne une tablette à broyer et des balsamiques, ce qui ne permet pas de trancher en faveur d'un usage chirurgical, mais oriente plutôt l'interprétation vers un usage cosmétique ou pharmaceutique. Cependant, le potentiel usage médical ou chirurgical du type est bien confirmé par un détail morphologique : la présence d'un percement dans l'extrémité olivaire d'un exemplaire d'Augst [BL] (CH)¹⁵³. De telles sondes à œillet permettent d'introduire un fil dans les fistules ou une mèche dans les plaies, mais également d'opérer les polypes nasaux¹⁵⁴.

Le **type Riha E**, à petite spatule en forme de feuille d'olivier et moulures à l'attache, n'est à l'heure actuelle pas attesté dans des sépultures de médecins ou de chirurgiens, en dehors d'un *instrumentarium* censé provenir d'une tombe Ephèse (TR)¹⁵⁵ et conservé au RGZM de Mainz.

142 Künzl, 1983, p. 61-65, Abb. 35, n° 23.

143 Künzl, 1983, p. 80-83, Abb. 57, n° 11.

144 Künzl, 1983, p. 89-90, Abb. 68, n° 6.

145 Künzl, 1983, p. 71-72, Abb. 46, n° 3.

146 Michaelides, 1984, p. 325, pl. LXXIV, n° 8.

147 Bejarano Osorio, 2015, p. 82, fig. 52, n° 1.

148 Jackson, La Niece, 1986, p. 129, fig. 4, 34-35.

149 Boyer, Mourey, 1990, p. 232, fig. 25, n° 3.

150 Künzl, 1983, p. 74-77, Abb 51, n° 17-18.

151 Künzl, 1983, p. 108-109, Abb. 86, n° 2.

152 Künzl, 1983, p. 55, Abb. 23.

153 Riha, 1986, Taf. 53, n° 585.

154 Hirt Raj, 2000, p. 107-108 : Hippocrate, *Des Fistules*, VI, 450-451 (Littré) ; Hippocrate, *Maladies II*, VII, 50-51 (Littré) ; Paul d'Egine, *Chirurgie*, 25. Bliquez, 2015, p. 118.

155 Künzl, 2002c, p. 17, Taf. 2, C11

Il en va de même pour le **type Riha H**, à petite spatule et dépourvu de moulure. Cependant, la finesse de l'extrémité olivaire de certains exemplaires¹⁵⁶ pourrait évoquer un usage médical, par exemple urologique. Le **type Riha J** n'a pas été retrouvé en ensemble-clos funéraire à caractère médical ou chirurgical. De plus, le fait que sa tige façonnée par enroulement d'une tôle de métal martelée soit creuse ne facilite pas son nettoyage, ce qui semble exclure un tel usage.

Mis à part dans le cas de la trousse retrouvée à Saint-Privat d'Allier (43)¹⁵⁷, les spatules-sondes du '*slender lancet type*' n'ont pas été trouvées au sein d'*instrumentaria* chirurgicaux. Elles sont toutefois présentes parmi les instruments des camps militaires d'Augsburg, Dangstetten et Haltern.

L'usage médical des **spatules doubles** est attesté par leur présence dans la tombe du chirurgien de Bingen [Lkr. Mainz-Bingen] (DE)¹⁵⁸ et dans l'*instrumentarium* de Kolophon [Izmir] (TR)¹⁵⁹.

Enfin une **spatule-sonde à spatule rectangulaire** est documentée dans la tombe de chirurgien [tombe 4] du Pabellón de los Suboficiales de Merida (ES)¹⁶⁰.

Usage documenté	Spatule-sonde de type									
	A	B	C	D	E	H	J	'Lancet'	Double	Rectangulaire
Cosmétique	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Médical	x	x	x	x				x	x	x

Fig. 355. Tableau récapitulatif de l'usage cosmétique et/ou médical assuré des différents types de spatules-sondes.

156 Müller-Dürr, 2015, p. 324, Abb. 33, MK 9.

157 Künzl, 1983, p. 57, Abb. 26, n° 3 : la datation contextuelle de l'objet, plus tardive, ne concorderait pas avec la chronologie du type, mais dans ce cas précis il y a possibilité d'une transmission de cet instrumentarium.

158 Künzl, 1983, p. 80-83, Abb. 57, n° 10.

159 Buckler, Caton, 1914, p. 241, fig. 4

160 Bejarano Osorio, 2015, p. 82, fig. 52, n° 2.

4. Apports et perspectives

Dans ce chapitre relatif aux spatules-sondes, on a dressé le bilan des travaux typologiques antérieurs et considéré qu'il était préférable d'adopter la typologie mise en place par E. Riha en y ajoutant les formes non documentées à Augst [BL] (CH). Des variantes ont été mises en place pour les types aux définitions les plus larges. Les exemplaires complets du type Riha D ont fait l'objet d'une sériation qui a permis de définir quatre ensembles (séries) correspondant à différentes productions. 452 spatules-sondes ont été répertoriées, dont 168 dans la zone d'étude. Le croisement des informations recueillies au cours de l'étude typo-chronologique permet de proposer une datation probabiliste lissée par tranches de quart de siècle et de définir des périodes de rejet maximales pour les types les mieux documentés. Ainsi les spatules-sondes les plus précoces (Ier s. av. J.-C. et première moitié du Ier s. ap. J.-C.), appartiennent aux types Riha D et en « lancette ». Les types Riha E et Riha B sont caractéristiques du Ier s. ap. J.-C. La fourchette de datation du type Riha C est centrée sur le IIe s. ap. J.-C. Enfin, les types Riha A et Riha H appartiennent aux Ier et IIe s. ap. J.-C. Les mobiliers associés en contexte funéraire, croisés avec les informations typologiques, autorisent à proposer un usage spécifiquement cosmétique ou pharmaceutique pour les types Riha E, H et J et un usage cosmétique, pharmaceutique et médical pour les types Riha A, B, C, D, en « lancette » et rectangulaire. Les spatules doubles auraient une application strictement médicale.

L'étude des spatules-sondes pourrait être poursuivie selon plusieurs axes. Comme pour les cuillères-sondes et les autres instruments doubles, mener un travail d'inventaire systématique dans les provinces voisines de la zone étudiée permettrait de mieux comprendre la chronologie, les modalités de diffusion des différents types et de mieux cerner les différentes productions. Une étude stylistique portant sur les moulures communes entre les différentes catégories d'instruments doubles, dont la démarche a été décrite *supra* pourrait être entreprise pour déterminer s'il s'agit de la circulation de modèles ou de la production de mêmes ateliers.

10.

LES CURETTES-SONDES, LES SONDES DOUBLES ET LES SONDES SIMPLES

1. Aspects méthodologiques spécifiques

1.1. Vocabulaire descriptif et critères d'identification

Ce chapitre concerne les instruments dotés d'au moins une extrémité olivaire qui ne sont ni des cuillères-sondes ni des spatules-sondes. Il traite des autres catégories d'instruments possédant une extrémité olivaire qui sont classés parmi les « sondes » ou *specilla*. Sont abordés successivement les instruments doubles, les instruments dits « simples », puis les instruments fragmentaires.

A la différence des spatules-sondes et des cuillères-sondes, les curettes-sondes ne se terminent pas par une spatule ou un cuilleron allongé mais par une partie utile de petites dimensions, généralement circulaire, inclinée par rapport à l'axe de la tige ou dans son prolongement. Cette curette est parfois plate ou de section lenticulaire ou bien creusée de manière à former un petit cuilleron. L'autre extrémité de l'instrument prend la forme d'une sonde, plus ou moins renflée, en olive.

Les sondes simples et doubles sont constituées d'une tige dotée à une ou aux deux terminaisons par un renflement olivaire plus ou moins prononcé. Ces extrémités olivaires sont de taille et de forme variable. La plus commune prend l'aspect d'un renflement progressif de la tige. D'autres sont dotés d'un décrochement formant une démarcation nette isolant un embout en forme de noyau d'olive. Dans le cas des sondes massives, le diamètre de la tige est constant ou sensiblement croissant vers l'extrémité, qui est arrondie. Les sondes massives ne doivent pas être confondues avec les extrémités pointues ou coniques des « cure-oreilles » ou des petites cuillères à cosmétiques. Cela peut rendre délicat voire impossible l'identification de la catégorie à laquelle appartient un instrument fragmentaire. Enfin, certaines extrémités olivaires, dites « sondes à œillet(s) », sont dotées d'un ou plusieurs percements diamétraux (voir *infra*, partie). Ces œillets sont le plus souvent percés selon des orientations distinctes et ne sont pas alignés sur le plan vertical (Fig. 356).

A l'état fragmentaire, les extrémités lenticulaires et les petits cuillerons circulaires sont comptabilisés parmi la catégorie des « cure-oreilles » fragmentaires puisqu'aucun élément morphologique autre que l'extrémité olivaire ne permet de les en distinguer. Les tiges dont les dimensions et le traitement sont comparables à l'ensemble des catégories de *specilla* mais qui ne peuvent pas être attribuées à une catégorie d'instruments spécifique sont classés parmi les « tiges moulurées fragmentaires » (voir *infra*, partie 2.6). Enfin, les tiges dont seule la partie sonde ou l'extrémité olivaire est conservée sont classées parmi les instruments à extrémité olivaire indéterminés (voir *infra*, partie 2.5).

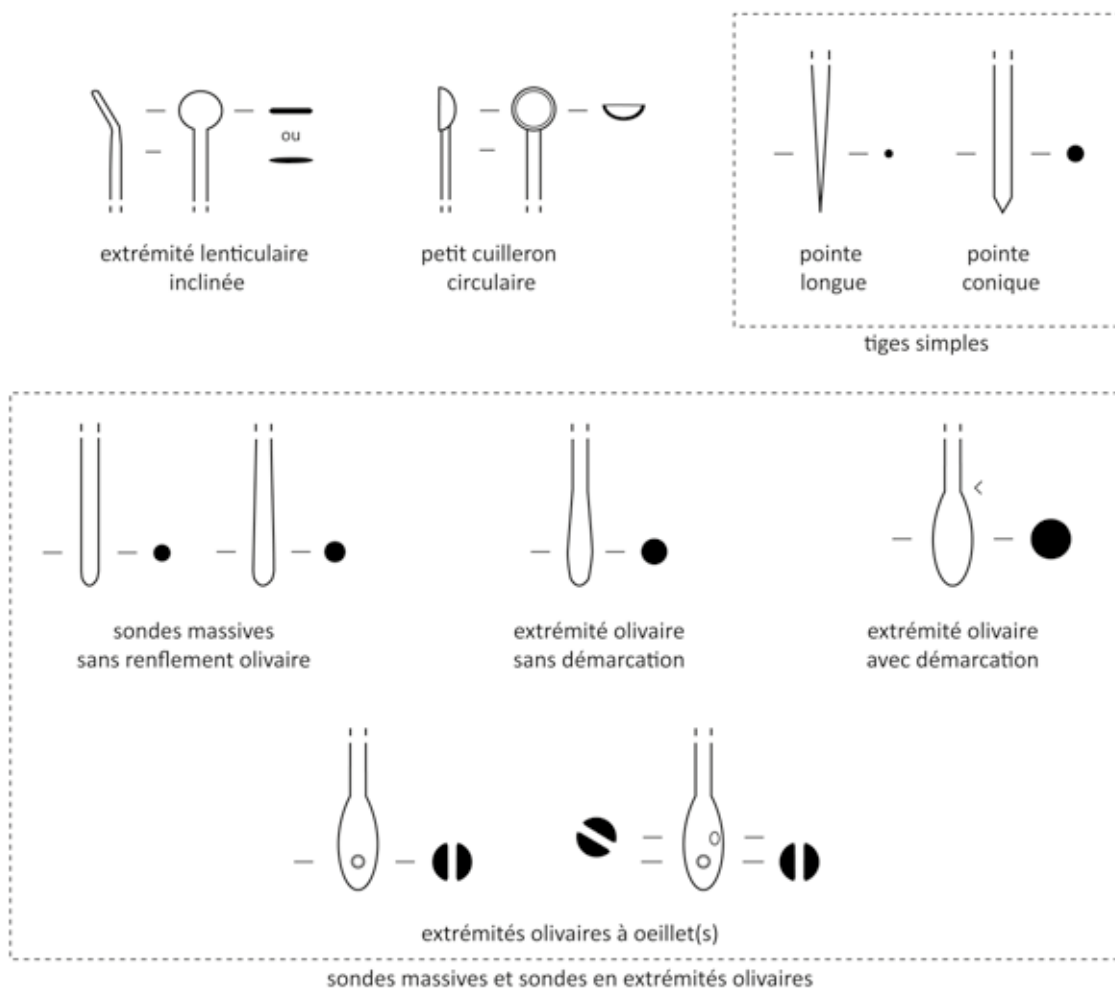


Fig. 356. Vocabulaire descriptif des parties constitutives des curettes-sondes et des sondes simples ou doubles.

1.2. Méthode de quantification

Le nombre minimum d'individus (NMI) de tous ces instruments, isolés et à l'état fragmentaire, est établi en fonction de la partie distinctive conservée, dans les « cure-oreilles » fragmentaires, dans les « tiges moulurées fragmentaires » ou dans les « instruments à extrémité olivaire indéterminés », afin de ne pas surévaluer leur présence.

1.3. Travaux antérieurs et choix typologiques

Ces différentes formes d'instruments n'ont jusqu'à présent pas fait l'objet d'une véritable typologie. À Augst [BL] (CH), E. Riha les a regroupés sans distinction de types au sein d'un court chapitre portant sur les « instruments médico-chirurgicaux divers »¹. L'auteur a pu recenser 5 *Ohrsonden* – ou curettes-sondes – et 3 *Sonden* – ou sondes simples. Le *corpus* ne comprend pas de sondes doubles. 25 extrémités olivaires ont été arbitrairement classés avec les cuillères-sondes², alors qu'elles peuvent correspondre à plusieurs catégories d'instruments, dont les spatules-sondes et les instruments simples ou doubles évoqués dans ce chapitre. Les tiges fragmentaires ont été rapprochées des types de cuillères-sondes possédant les moulures les plus semblables, mais ce choix ne paraît pas toujours adapté.

Les travaux de P.A. Baker sur les soins médicaux recensent les différentes catégories d'instruments présents dans les camps des *limes* rhénan, danubien et britannique³. Les objets ne sont ni décrits ni illustrés et ne sont pas envisagés dans une démarche typo-chronologique fine. L'auteur signale de nombreuses *olivary probes* – sondes à extrémité olivaire –, et distingue les *double olivary probes* des dipyrènes. Les *ear-probes désignent* tous les instruments comportant un petit cuilleron ou une extrémité lenticulaire, c'est-à-dire à la fois les « cure-oreilles » et les curettes-sondes, ce qui ne permet pas d'inclure ces données dans le présent travail.

Face à un nombre d'objets parfois très faible, le choix a été fait de présenter les différentes catégories sans entrer dans des classements typologiques trop précis qui risquent de changer à chaque nouvel individu (Fig. 243). De ce fait, on admet une variabilité interne assez forte au sein de chacune des catégories présentées⁴. Pour cette même raison, l'étude chronologique s'est limitée à établir une fourchette chronologique de circulation, sans chercher à définir une période de rejet maximale. À l'échelle d'une catégorie hétérogène, la courbe de datation pondérée est très certainement multimodale⁵ puisqu'elle reflète la répartition dans le temps des différentes productions, mais surtout ici le peu d'occurrences datées disponibles. Sur ce plan, les résultats seraient restés très limités en comparaison avec des types homogènes et bien documentés.

1 Riha, 1986, p. 86-87 : « *Verschiedene medizinisch-chirurgische Instrumente* ».

2 Cela a pour effet de surévaluer cette catégorie particulière dans les comptages.

3 Baker, 2000.

4 Le cas échéant, des variantes ont été définies à titre d'hypothèses de travail. Si les critères morphologiques servant à leur distinction s'avèrent pertinents, ces variantes pourront donner lieu à la création de types.

5 Une courbe multimodale possède plusieurs « modes » ou « pics ».

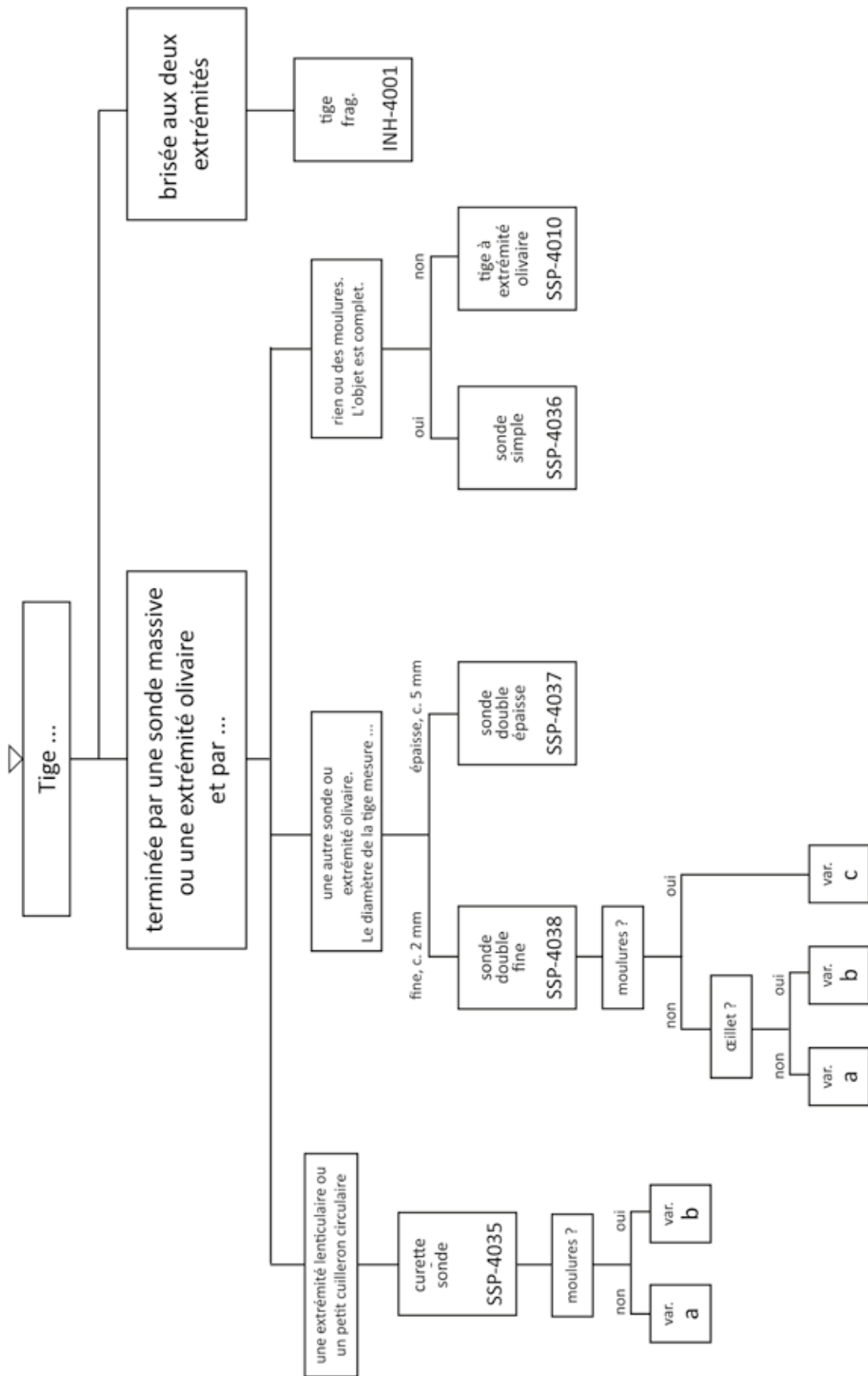


Fig. 357. Classement morphologique des curettes-sondes, sondes doubles et sondes simples.

2. Etude morphologique

2.1. Curettes-sondes : SSP-4035

2.1.1. Description de la catégorie et variabilité interne

Instrument double, constitué d'une tige, lisse ou facettée, terminée par une curette, creuse ou plate, plus ou moins inclinée, et par un épaissement en forme d'olive (Fig. 244). La tige peut comporter une série de moulures destinées à améliorer la préhension. L'extrémité olivaire peut être percée et former une sonde à œillet.

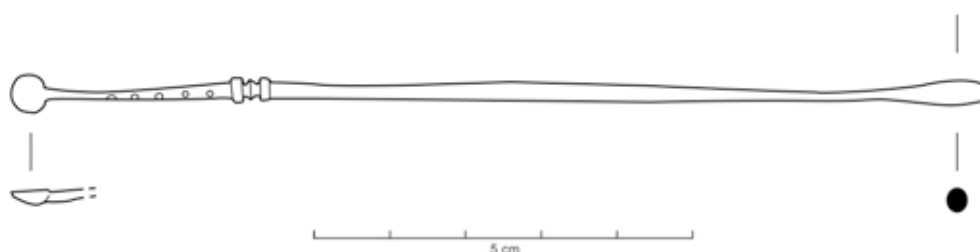


Fig. 358. Curette-sonde (SSP-4035) : Panossas, Les Buisnières (38).

Deux variantes semblent pouvoir être identifiées : les instruments à tige lisse dépourvus de moulures (var. a) et ceux possédant une zone moulurée du côté de la curette en cuilleron creux ou en lentille plate (var. b). La forme de cette extrémité et son inclinaison pourraient également être des critères morphologiques distinctifs des différentes productions. L'existence de zones moulurées identiques à celles de certaines cuillère-sondes⁶ renforce l'hypothèse d'une production de ces différentes catégories dans les mêmes ateliers ou au moins documente la circulation de modèles. Ces curettes-sondes ne doivent pas être confondues avec les « cure-oreilles » à moulures et tige effilée (pointue ou ogivale). On privilégiera le terme « curette-sonde » à celui de « sonde auriculaire » pour rester sur une terminologie neutre et descriptive. On désigne exclusivement ici des instruments terminés par une sonde massive ou par une extrémité olivaire.

⁶ Les exemples les plus évidents se trouvent parmi les cuillères-sondes de type Riha E et de type Riha var. 1 (G1).

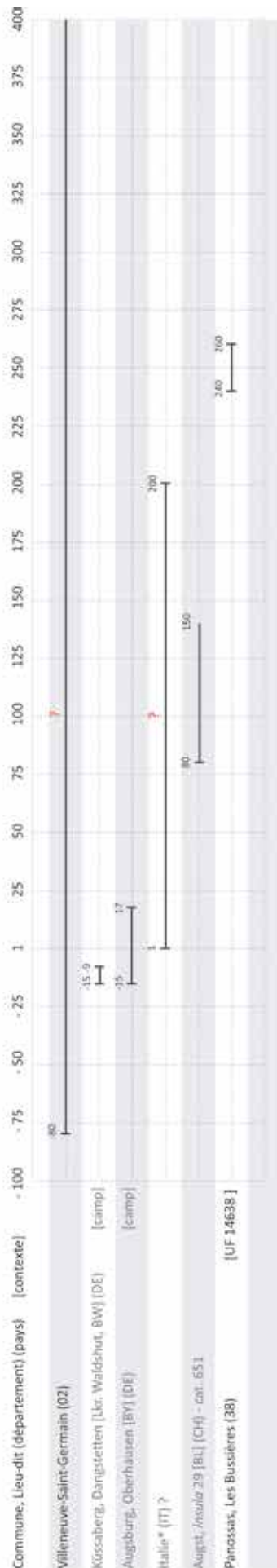


Fig. 359. Répartition chronologique des curettes-sondes (SSP-4035) issues de contextes datés.

2.1.2. Datation argumentée

Sur les 29 attestations répertoriées dans l'ensemble de l'empire, 11 proviennent de la zone étudiée, parmi lesquelles une seule provient d'un contexte daté.

En Germanie Supérieure, une curette-sonde à tige striée (var. a) fait partie du mobilier du camp de Dangstetten [Lkr. Waldshut, BW] (DE)⁷, occupé entre 15 et 9 av. J.-C. Le camp d'Augsburg [BY] (DE)⁸, occupé entre 15 av. et 17 ap. J.-C., livre un autre exemplaire (var. a). L'*insula* 29 d'Augst [BL] (CH)⁹ livre un individu dont la tige lisse, dépourvue de moulure (var. a) est dotée d'une extrémité massive. Celui-ci provient d'un contexte pour lequel la céramique associée fournit un *terminus post quem* entre la fin du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. ap. J.-C.

Une curette-sonde à sonde massive sans renflement ni moulure (var. b) provenant d'Italie¹⁰ et conservée au RGZM de Mainz est (stylistiquement ?) datée des deux premiers siècles ap. J.-C. par E. Künzl. En Narbonnaise, un exemplaire doté de moulures (var. b) provient d'un niveau d'habitat [UF 14638 – bâtiment L] interprété comme auberge sur le site des Bussières à Panossas (38)¹¹ et daté du milieu du III^e s. ap. J.-C. (Fig. 244).

Enfin, il faut noter un exemplaire (var. a) provenant de l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain (02)¹². Ce site est occupé dès La Tène D2, mais certains éléments mobiliers signalent l'occupation du site après la conquête.

7 Müller-Dürr, 2015, p. 291, Abb. 8, DA 11 : Küssaberg, Dangstetten [Lkr. Waldshut, BW] (DE), Stuttgart, Landesmuseum Württemberg, inv. ZFR DA 142,2, L. act. 149 mm, camp, -15/-9, var. a.

8 Krause, 2009, Taf. 26, n° 8 : Augsburg [BY] (DE), L. 140 mm, -15/17, var. a.

9 Riha, 1986, p. 86, 174, Taf. 59, n° 651 : Augst, insula 29 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 79.18548, L. 184 mm, FK B 3208, *TPQ* : formes céramiques associées 80/150, var. a.

10 Künzl, 2002b, Taf. 52, C54 : Italie* (IT), anc. coll. Museum Worms, inv. O.28843, L. 124 mm, 1/200, var. b.

11 Carbone, 2014, obj. 118 : Panossas, Les Bussières (38), inv. PAN14 cat. 118, L. 129 mm, D. olive 3,5 mm, D. tige 2,5 mm, D. cui. 6 mm, Secteur Ouest, Bât. L, Esp. L7, UF 14638, habitat, 240/260, rens. datation G. Morillon, var. b.

12 Debord, 1998, p. 53-91, fig. 5, n° 1 : Villeneuve-Saint-Germain (02), L. 95 mm, St. 346 D, var. a.

Avec aussi peu de données, il est aventureux de fixer une fourchette de datation pour une catégorie d'objets comme on le ferait pour un type homogène (Fig. 245). L'existence des curettes-sondes est cependant attestée dès la période augustéenne dans les camps de Dangstetten et d'Augsburg et au moins jusqu'au milieu du IIIe s. ap. J.-C. En l'état actuel des données, la variante a, dépourvue de moulures, paraît plus précoce que la variante b. Dans la zone étudiée, la majorité des occurrences est issue de fouilles anciennes, ce qui ne permet pas de mener une analyse contextuelle.

La présence d'une curette-sonde en Syrie indique une diffusion beaucoup plus large que l'actuelle carte de répartition des attestations (Fig. 246). Il est très vraisemblable que cette catégorie d'objets assez rare soit sous-évaluée dans l'ouest de la zone étudiée et dans les provinces voisines.

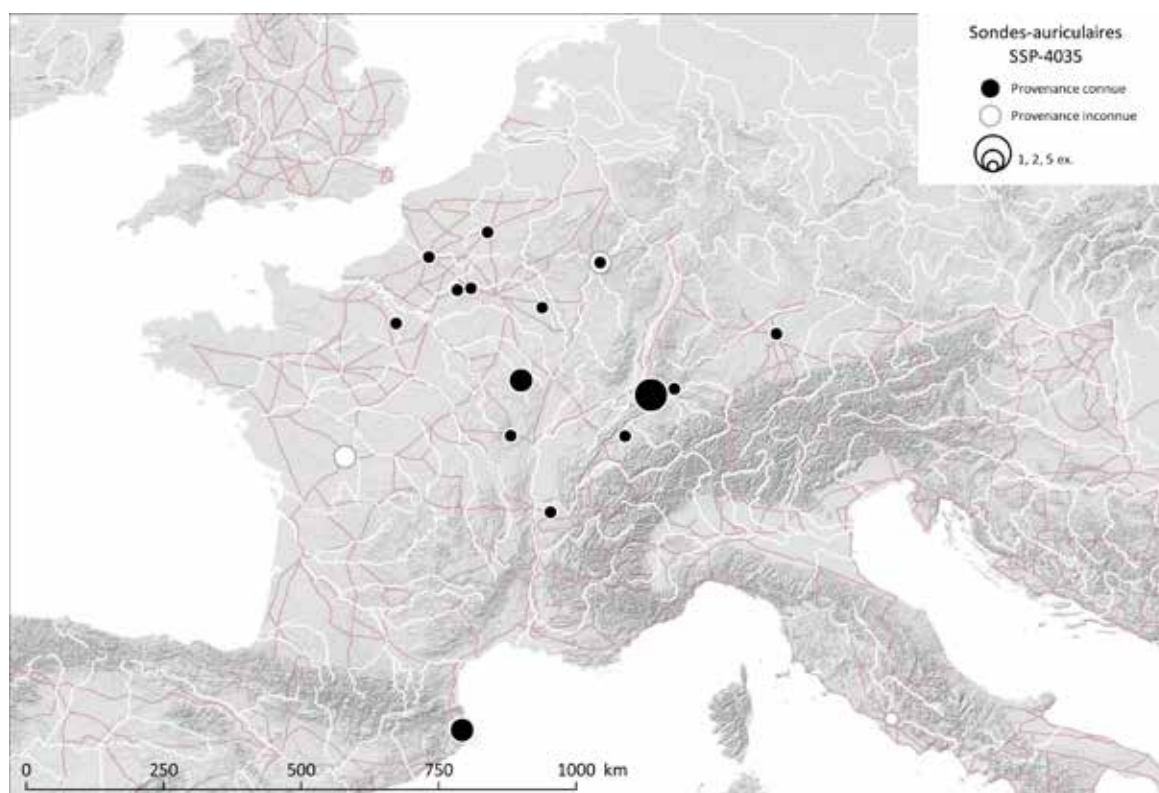


Fig. 360. Carte de répartition des curettes-sondes (SSP-4035).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.2. Sondes doubles fines : SSP-4038

2.2.1. Description de la catégorie et variabilité interne

Instrument double constitué d'une tige mince et effilée, terminée à chaque extrémité par un épaississement en forme d'olive. L'une des extrémités olivaires peut être percée et former ainsi une sonde à œillet (Fig. 247)¹³.

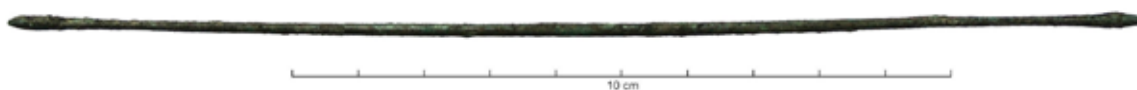


Fig. 361. Sonde double fine (SSP-4038) : Prov. inconnue, Paris, Cabinet des Médailles de la BnF, coll. Claudius Côte.

Sources : Photographie : M. Feugère : ©Artefacts ; Vigier (E.), Sonde double fine (dipyrrène) (Artefacts : SSP-4038) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=SSP-4038>).

Le nombre des sondes doubles tend à être sous-évalué. Aucun élément ne permet de distinguer une sonde double fragmentaire d'un autre instrument double fragmentaire, même la finesse de certains exemplaires. Par prudence, seuls les objets complets sont pris en compte ici, les autres sont classés dans les tiges à extrémité olivaire (voir *infra*, partie 2.5).

A titre d'hypothèse de travail, on propose de déterminer les variantes suivantes :

- la **variante a** regroupe les exemplaires à tige lisse avec des extrémités olivaires pleines, sans percement ;
- la **variante b** réunit les exemplaires à tige lisse et aux extrémités olivaires comportant un ou plusieurs œillets ;
- la **variante c** comprend les exemplaires à tige lisse dotée d'une zone de moulures centrale et dont les extrémités sont des sondes massives, sans renflement ;
- les exemplaires pour lesquelles ces données sont absentes sont classés dans la **variante x**.

2.2.2. Datation argumentée

Sur les 25 attestations recensées dans l'ensemble de l'empire, seules deux, de provenance inconnue, sont conservées dans la zone étudiée (Fig. 248).

En Rétie, un exemplaire (var. a) provient du camp d'Aislingen [Lkr. Dillingen an der Donau, BY] (DE)¹⁴, occupé entre 20 et 90 ap. J.-C. En Germanie Supérieure, quatre individus (var. b, b, b et a)

13 Côte, 1929, fig. 1, n° 2 : Prov. inconnue, Paris, Cabinet des Médailles de la BnF, coll. Claudius Côte.

14 Ulbert, 1959, pl. 24, n° 18 : Aislingen [Lkr. Dillingen an der Donau, BY] (DE), camp, 20/90, var. a.

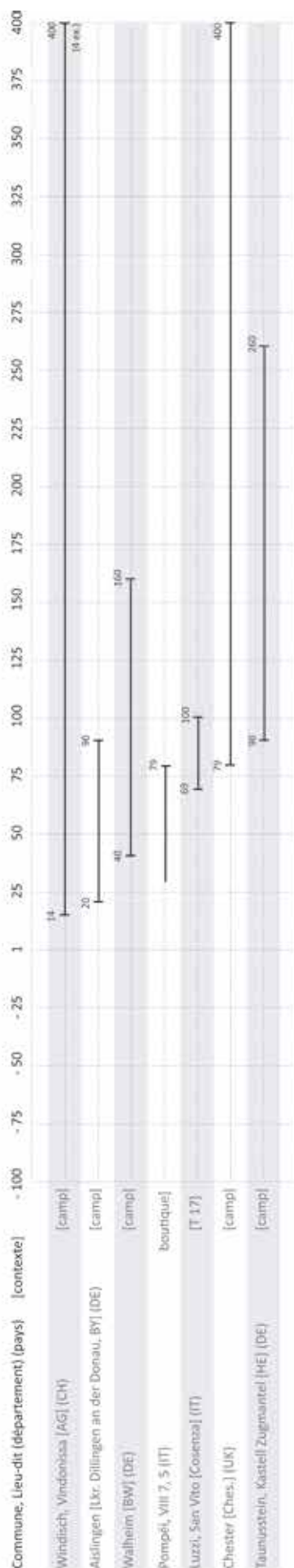


Fig. 362. Répartition chronologique des sondes doubles fines (SSP-4038) issues de contextes datés.

sont issus du camp de Windisch, Vindonissa [AG] (CH)¹⁵, construit sous Tibère et occupé jusqu'au IVe s. ap. J.-C. Le camp de Walheim [BW] (DE)¹⁶, occupé du milieu du Ier s. au milieu du IIe s. ap. J.-C., livre une attestation supplémentaire (var. a).

En Italie, l'éruption du Vésuve fournit un *terminus ante quem* pour un exemplaire à œillet (var. b) découvert dans la boutique d'un artisan du métal près de la Porta Stabia (VIII 7, 5) à Pompéi (IT)¹⁷. L'*instrumentarium* de la tombe de chirurgien [tombe 17] mise au jour dans la nécropole de San Vito à Luzzi [Cosenza] (IT)¹⁸ en livre un autre exemplaire (var. b). Cette sépulture est datée de la fin du Ier s. ap. J.-C. Cette datation peut être affinée par la présence d'un *dupondius* de Vespasien, qui fournit un *terminus post quem* entre 69 et 79 ap. J.-C. Un exemplaire à œillet (var. b) est présent au sein du mobilier découvert dans le camp de Chester [Ches.] (UK)¹⁹, construit en 79 ap. J.-C. et occupé jusqu'au IVe s. ap. J.-C. Une autre attestation (var. a) provient du camp de Kastell Zugmantel à Taunusstein [Lkr. Rheingau-Taunus, HE] (DE)²⁰, occupé entre la fin du Ier s. et le milieu du IIIe s. ap. J.-C.

E. Künzl propose de dater trois exemplaires (var. b, a, a) provenant de découvertes funéraires d'Asie Mineure²¹ des

15 Baker, 2000, p. 324, n° 317-320 : Windisch, Vindonissa [AG] (CH), inv. 1414, L. act. 41 mm, var. b ; inv. 23.4, L. act. 274 mm, var. b ; inv. 4275, L. 154 mm, var. b ; inv. 4273, L. 163 mm, var. a (4 ex.) Camp construit sous Tibère et occupé jusqu'au IVe s.

16 Müller-Dürr, 2015, p. 319, Abb. 29, WA 14 : Walheim [BW] (DE), Stuttgart, Landesmuseum Württemberg, inv. ZFR R 80/4091, L. 171 mm, camp, 40/160, var. a.

17 Bliquez, Jackson, 1994, p. 162, ill. 122, n° 213 : Pompei (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, L. 275 mm, VIII 7, 5 = metalworker's shop by the Porta Stabia, TAQ 79, var. b.

18 Künzl, 1983, p. 106, Abb. 85, n° 7 : Luzzi, San Vito [Cosenza] (IT), Ziegelgrab 17, Körpergrab, Arztgrab, 80/100, var. b.

19 Baker, 2000, p. 354, n° 1 : Chester [Ches.] (UK), L. c. 180 mm, Antonine Deposit Room 18, N-E Corner Barracks, Dearney Field, 79/400, var. b.

20 Baker, 2000, p. 326, n° 18 : Taunusstein, Kastell Zugmantel [Lkr. Rheingau-Taunus, HE] (DE), sans inv., camp, 90/260, var. a.

21 Künzl, 2002b, Taf. 35, B92-B94 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38226, L. 184 mm, Grab, 1/200, var. b ; inv. O.38227, L. 184 mm, Grab, 1/200, var. a ; inv. O.38317, L. 158 mm, Grab, 1/200, var. a (3 ex.)

ler et IIe s., et un autre (var. a) d'une tombe d'Ephèse (TR)²² de la première moitié du IIIe s., sans fournir les éléments sur lesquels il base ces fourchettes de datation. A Chypre, un exemplaire (var. a) fait partie de l'*instrumentarium* chirurgical issu de la chambre 3 de la nécropole de Nea Paphos (CY)²³. D. Michaelides date cet ensemble d'instruments sur des bases stylistiques entre le milieu du IIe s. et le début du IIIe s. ap. J.-C.

La carte de répartition des attestations indique une diffusion très large pour cette catégorie d'instruments peu fréquente (Fig. 249).

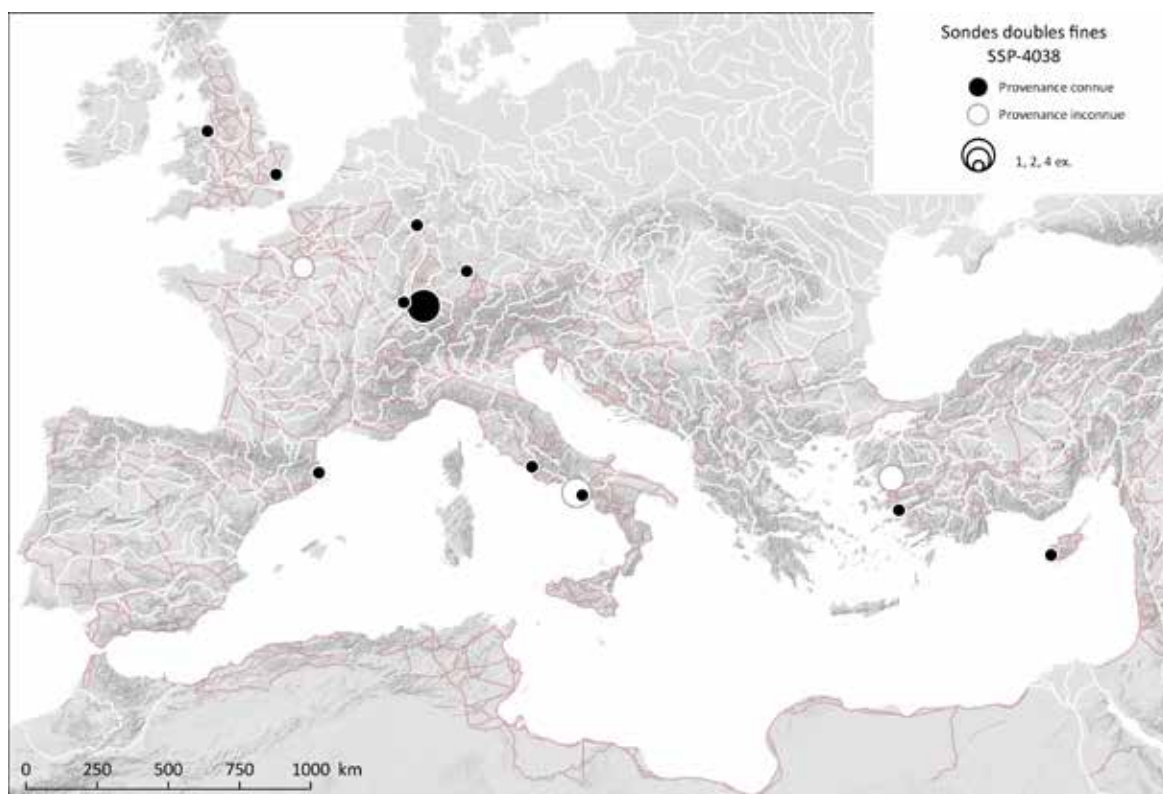


Fig. 363. Carte de répartition des sondes doubles fines ou dipyrènes (SSP-4038).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

22 Künzl, 2002b, Taf. 7, n° A36 : Ephèse (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.37854, L. 159 mm, D. max. 2 mm, Grab, 200/250, var. a.

23 Michaelides, 1984, p. 316-317, fig. 1, n° 9 : Paphos, Nea Paphos (CY), L. 181 mm, chamber 3, c. 140/220 ?, var. a.

2.3. Sondes doubles massives : SSP-4037

Instrument double constitué d'une tige lisse et épaisse terminée à ses deux extrémités par une sonde massive dans le prolongement de la tige, sans renflement. La partie centrale comporte une moulure (Fig. 250)²⁴.

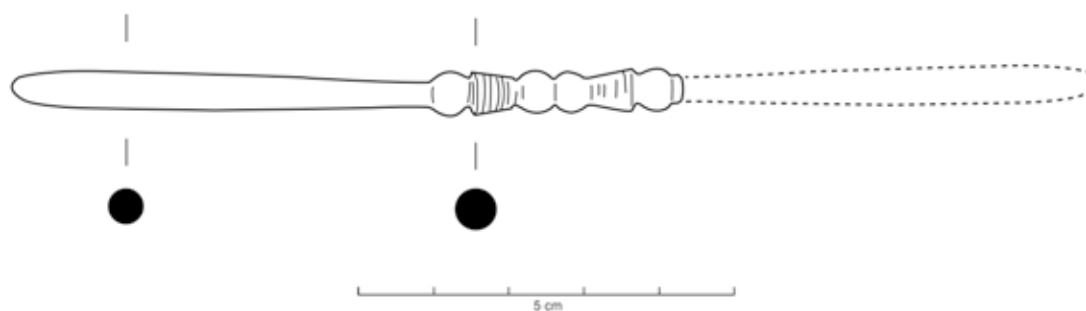


Fig. 364. Sonde double massive ou dipyrène (SSP-4037) : Asie Mineure* (TR).

Sources : Dessin et restitution E. Vigier, d'après photographie extraite de : Künzl, 2002b, p. 37, Taf. 36, B112.

Aucun des trois exemplaires connus à ce jour ne provient d'un contexte daté. E. Künzl propose de dater des deux premiers siècles un exemplaire provenant d'une tombe d'Asie Mineure conservé au RGZM de Mainz, sans fournir les éléments sur lesquels il base cette fourchette de datation.

²⁴ Künzl, 2002b, p. 37, Taf. 36, B112 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38386, L. act. 89 mm, Grab, 1/200.

2.4. Sondes simples : SSP-4036

2.4.1. Description de la catégorie et variabilité interne

Instrument constitué d'une tige terminée par un épaississement en forme d'olive. L'autre extrémité peut-être terminée par un bouton plus ou moins mouluré (Fig. 251)²⁵. Aucun élément ne permet de distinguer une sonde simple fragmentaire d'un autre instrument double fragmentaire. Par prudence, seuls les objets complets sont pris en compte ici, les autres sont classés dans les tiges à extrémité olivaire (voir *infra*, partie 2.5). Le nombre des sondes simples tend de ce fait à être sous-évalué.

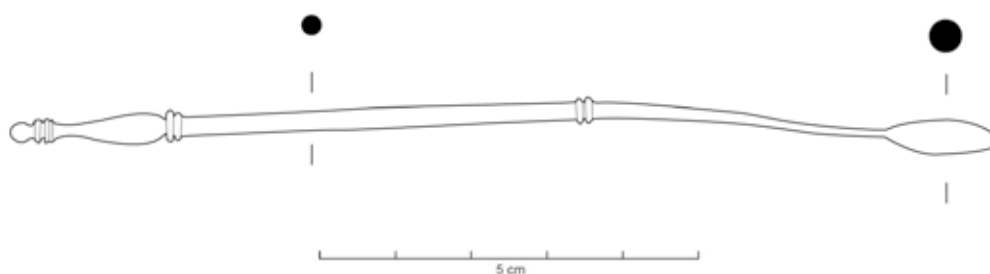


Fig. 365. Sonde simple (SSP-4036) : Augst, [BL] (CH).

Sources : DAO E. Vigier, d'après dessin S. Fünfschilling : Riha, 1986, Taf. 58, n° 639.

Deux variantes peuvent être définies sur des critères morphologiques : les exemplaires dépourvus de moulures présentant une tige lisse (**var. a**) et les exemplaires dont la tige, lisse, facettée ou incrustée, se termine par une zone moulurée (**var. b**). Cette dernière est généralement constituée d'un ove ou d'une succession d'annelets surmontés d'un cône ou d'un bulbe conique. Un classement typologique plus détaillé ne saurait être entrepris en l'état actuel du recensement, cette catégorie fonctionnelle étant rarement attestée.

2.4.2. Datation argumentée

Sur les 14 attestations recensées dans l'ensemble de l'empire, seules trois proviennent de la zone étudiée.

En Germanie Supérieure, une sonde simple, à tige facettée, terminée par une moulure constituée d'un ove surmonté d'un bulbe conique (var. b), provient d'un niveau [Fläche 1380] daté du premier

²⁵ Riha, 1986, Taf. 58, n° 639 : Augst, *insula* 28 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 67.19010, L. 131 mm, FK 1647.

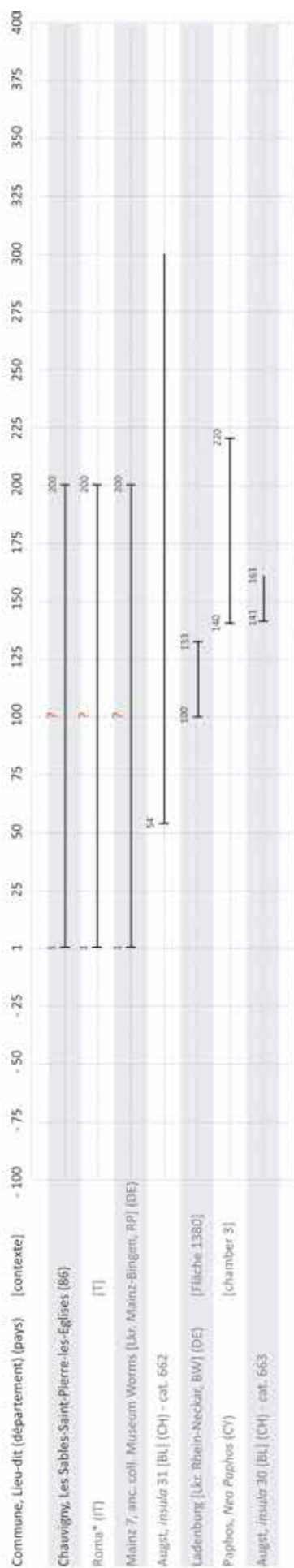


Fig. 366. Répartition chronologique des sondes simples (SSP-4036) issues de contextes datés.

tiers du IIe s. à Ladenburg [Lkr. Rhein-Neckar, BW] (DE)²⁶. À Augst [BL] (CH), un exemplaire (var. b) dont la moulure se compose de deux anneaux larges surmontés d'un bulbe conique a été mis au jour dans l'*insula* 31²⁷. La couche dont est issu l'objet a également livré une monnaie à l'effigie de *Diva Faustina*, qui fournit un *terminus post quem* entre 141 et 161 ap. J.-C. Une autre sonde (var. b) a été découverte dans l'*insula* 30²⁸. Elle provient d'un niveau dans lequel les formes céramiques associées s'échelonnent du règne de Néron au IIIe s. ap. J.-C., offrant un *terminus post quem* entre 54 et 68 ap. J.-C. Le décor de nielle incrusté en spirale sur la tige de celle-ci se rapproche fortement des cuillères-sondes du type Riha A. Cet exemplaire se termine par une zone moulurée constituée d'une succession d'annelets surmontés par un ove bi-tronconique puis un cône, lui aussi décoré d'une incrustation en spirale.

A Chypre, une sonde lisse (var. a) fait partie de l'*instrumentarium* chirurgical issu de la chambre 3 de la nécropole de Nea Paphos (CY)²⁹. Cet ensemble d'instruments est daté par D. Michaelides entre le milieu du IIe s. et le début du IIIe s. ap. J.-C. sur des bases stylistiques. L'extrémité olivaire de cette sonde est de faible module.

En Aquitaine, un exemplaire à tige lisse et moulure terminale (var. b) constituée d'une série d'annelets surmontée d'un bulbe conique est issu des niveaux d'occupation datés des deux premiers siècles de l'agglomération secondaire des Sables à Chauvigny (86)³⁰.

E. Künzl date également deux exemplaires conservés au RGZM de Mainz des deux premiers siècles, sans préciser les

26 Müller-Dürr, 2015, p. 299, Abb. 14, LA 1 : Ladenburg [Lkr. Rhein-Neckar, BW] (DE), Stuttgart, Landesmuseum Württemberg, inv. ZFR L 81/2185, L. 136 mm, Fläche 1380, 100/133.

27 Riha, 1986, Taf. 60, n° 663 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 63.11198, L. 111 mm, FK 1257, TPQ monnaie *Diva Faustina* 141-161.

28 Riha, 1986, Taf. 60, n° 662 : Augst, *insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 59.8072, L. 133 mm, Schnitt 29, formes céramiques associées : Néron/300, TPQ 54-68.

29 Michaelides, 1984, p. 316-317, fig. 1, n° 10 : Paphos, Nea Paphos (CY), L. 150 mm, chamber 3, c. 140/220.

30 Bertrand, 2003, p. 110, pl. XXV, 5 : Chauvigny, Les Sables-Saint-Pierre-les-Eglises (86), occupation 1/200.

éléments pour argumenter cette proposition. L'un (var. b), issu des collections de l'ancien Museum de Worms, pourrait provenir de Mainz [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE)³¹. L'autre (var. b), à ove surmonté d'un bouton sommital sphérique, proviendrait d'une tombe et aurait été acheté à Rome (IT)³². En l'état actuel des données, cette catégorie fonctionnelle est largement datée entre le Ier s. et le début du IIIe s. ap. J.-C. (Fig. 252). Les quelques datations contextuelles dont on dispose sont plutôt centrées sur le IIe s. ap. J.-C. Bien qu'E. Künzl propose de dater de manière large les sondes simples des deux premiers siècles, peu d'éléments attestent de l'existence de cette catégorie dès le Ier s. ap. J.-C.

La carte de répartition des attestations laisse entrevoir une diffusion des sondes simples certainement bien plus large qu'en l'état actuel du recensement (Fig. 253).

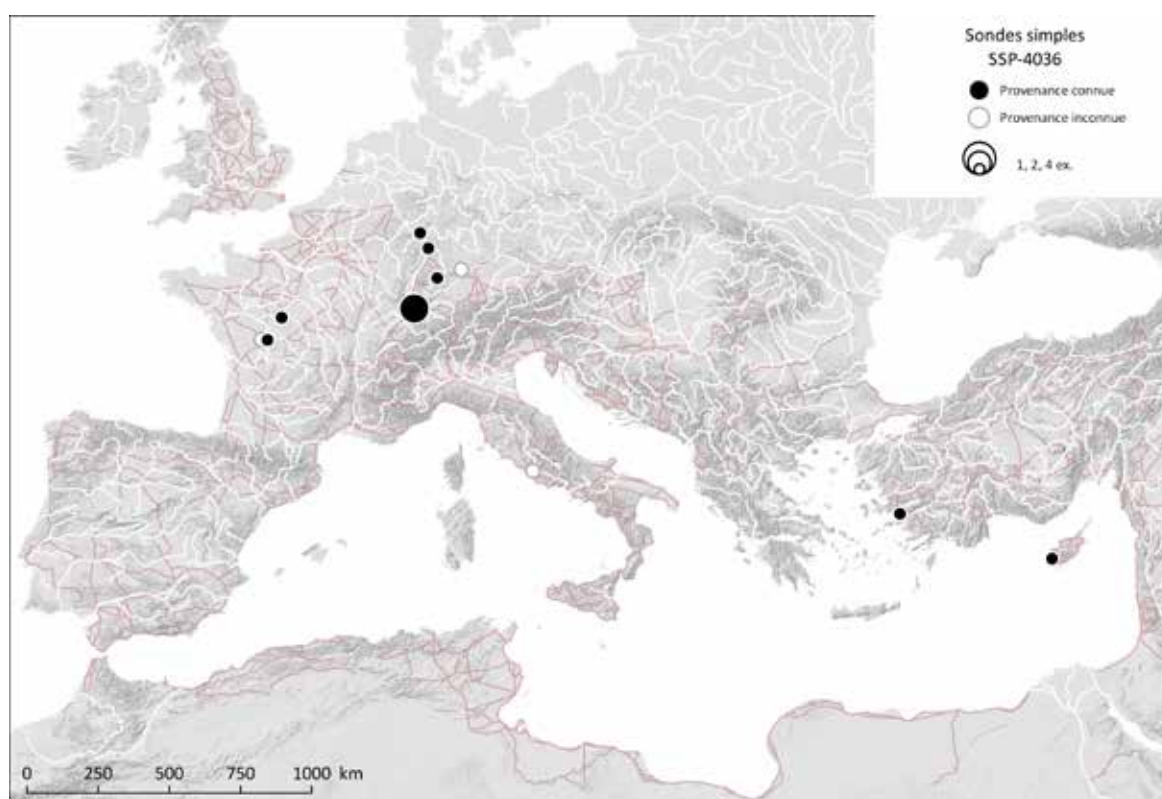


Fig. 367. Carte de répartition des sondes simples (SSP-4036).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

31 Künzl, 2002b, Taf. 53, C71 : Mainz [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE), anc. coll. Museum Worms, inv. O.29601, L. 91 mm, 1/200 ?

32 Künzl, 2002b, Taf. 16, A68 : Roma* (IT), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.39399, L. 104 mm, Grab, 1/200 ?

2.5. Extrémités olivaires fragmentaires : SSP-4010

Instrument fragmentaire à tige moulurée, cannelée ou lisse pourvue d'une extrémité olivaire avec ou sans démarcation, et pouvant appartenir, suivant l'extrémité qui n'est pas conservée, à une spatule-sonde, une cuillère-sonde, une curette-sonde, une sonde simple ou double, voire même à des pinces-sondes (Fig. 254)³³. Cette catégorie ne regroupe que des instruments fragmentaires

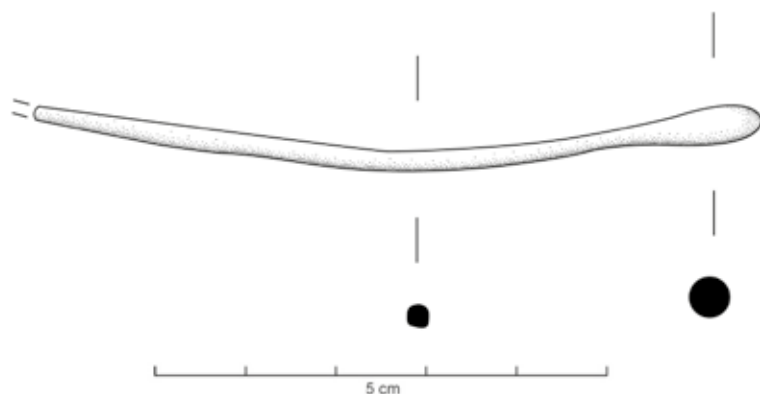


Fig. 368. Tige terminée par une extrémité olivaire (SSP-4010) : Lyon, 16 rue Bourgelat (69)

pouvant appartenir à plusieurs catégories d'instruments comptant de nombreux types. Il n'est pas pertinent de proposer une datation argumentée. En revanche, la carte (Fig. 255) complète la vision d'ensemble de la diffusion des instruments doubles appartenant à la famille des *specilla*.

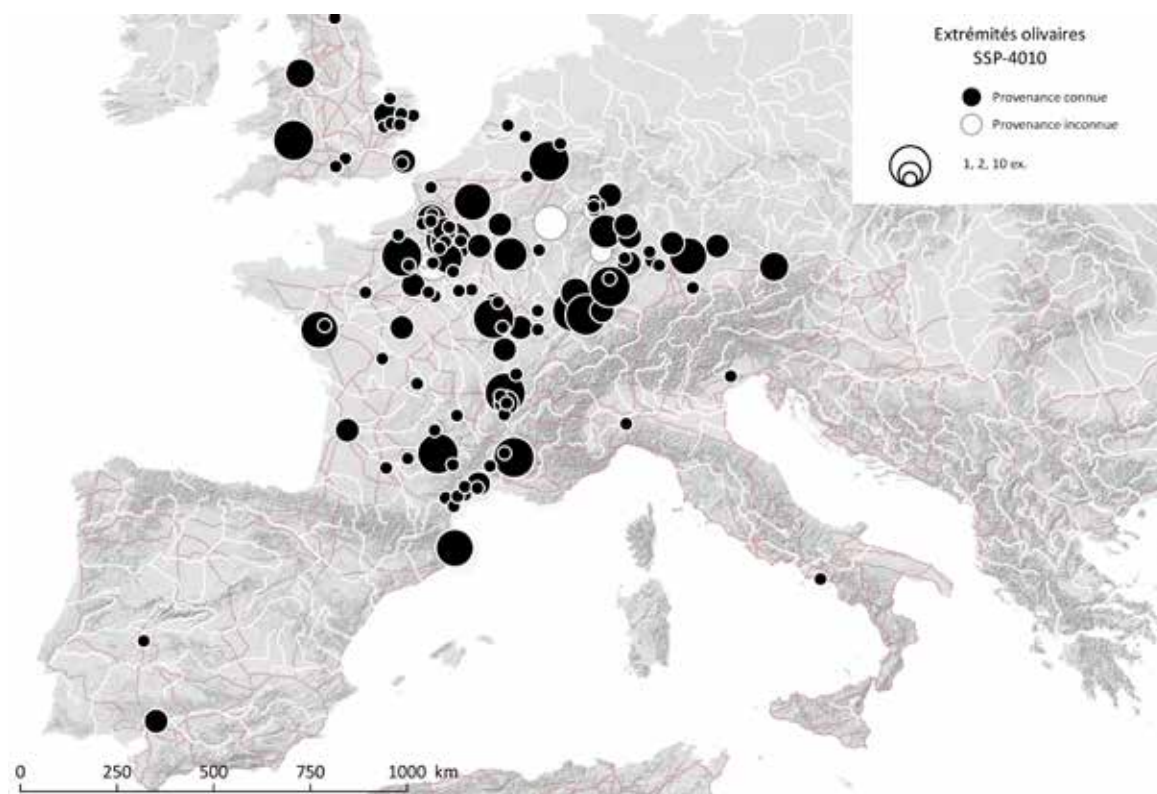


Fig. 369. Carte de répartition des extrémités olivaires (SSP-4010).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

33 Carrara, coll. Vigier, in : Bertrand, 2011, pl. 67 n° 7 ; Vigier, 2012, pl. 77, n° 234 : Lyon, 16 rue Bourgelat - Institut Saint-Vincent-de-Paul [69] (FR), Service Archéologique de la Ville, inv. BOU2010 69382-22210 442 M.US165 I. 074 ; R.58, Boîte 002, L. act. 25,9 mm, Fait 165, us 165, TPQ 40-54.

2.6. Tiges moulurées fragmentaires : INH-4001

Instrument fragmentaire auquel il manque les deux extrémités, ce qui ne permet pas de l'identifier. Il peut s'agir d'une spatule-sonde, d'une cuillère-sonde, d'une curette-sonde, d'une sonde simple ou d'un instrument à extrémité lenticulaire ou « cure-oreille ». La tige, lisse, facettée ou avec un traitement de surface autre, peut recevoir une moulure vers l'extrémité recevant la spatule, le cuilleron ou l'extrémité lenticulaire, tandis qu'à l'autre tiers de la tige peut se trouver un anneau ou une gorge isolée.

Etant donné que cette catégorie regroupe des objets fragmentaires pouvant appartenir à plusieurs catégories et types d'instruments, proposer une datation n'a que peu d'intérêt. En revanche, l'élaboration d'une carte de répartition des attestations peut compléter la perception que l'on a de la diffusion des instruments doubles dans la zone étudiée (Fig. 256).

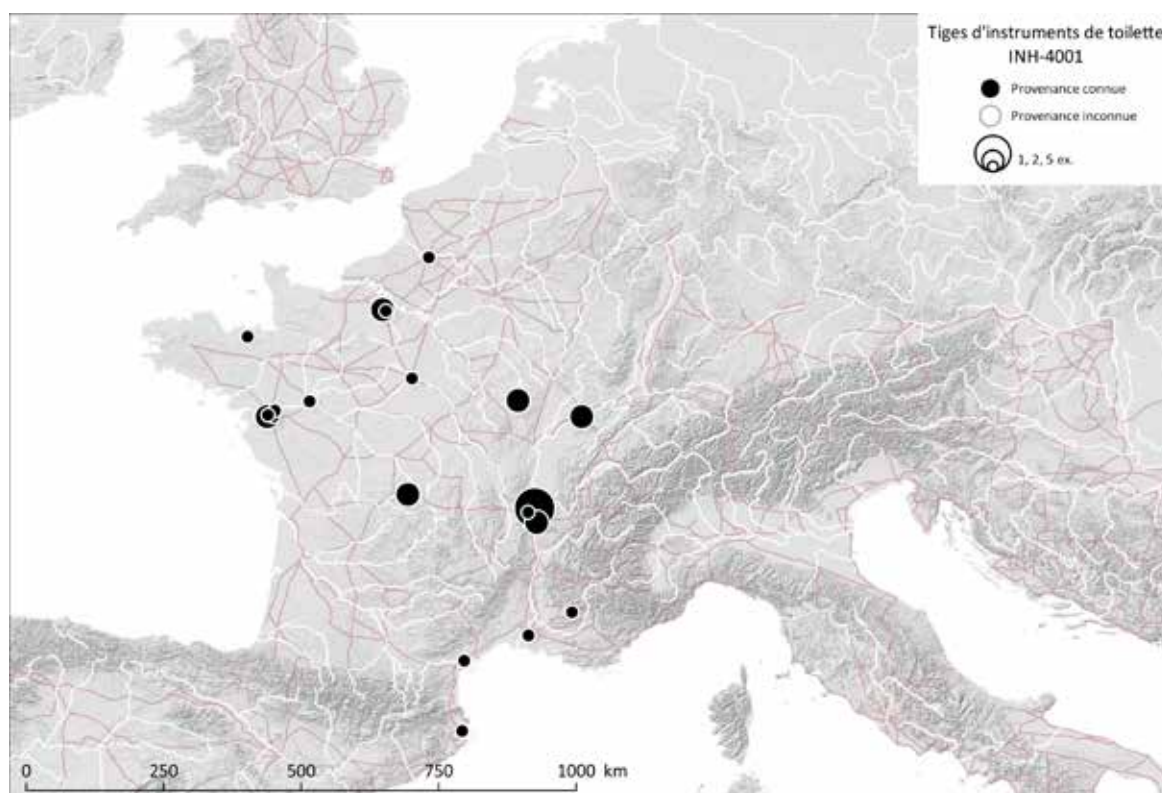


Fig. 370. Carte de répartition des tiges d'instruments de toilette (INH-4001).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

2.7. Autres instruments doubles

Cette partie présente sommairement des formes d'instruments doubles complets de forme peu fréquente. Parmi ces formes rares, on compte les cure-dents-sondes, les *cochlearia*-sondes et les sondes simples terminées par un chas ou un crochet.

Les cure-dents-sondes (SSP-4047) sont des instruments doubles constitués d'une tige lisse terminée par un renflement olivaire et par un instrument plat et pointu en forme de demi-croissant. Cet instrument présente soit une forme foliacée qui évoque celle des cure-dents³⁴, soit une forme plus allongée qui a pu être rapprochée de celle des lancettes. Un exemplaire, de provenance inconnue, est conservé au Cabinet des Médailles de la BnF (Fig. 257)^{35 36}.

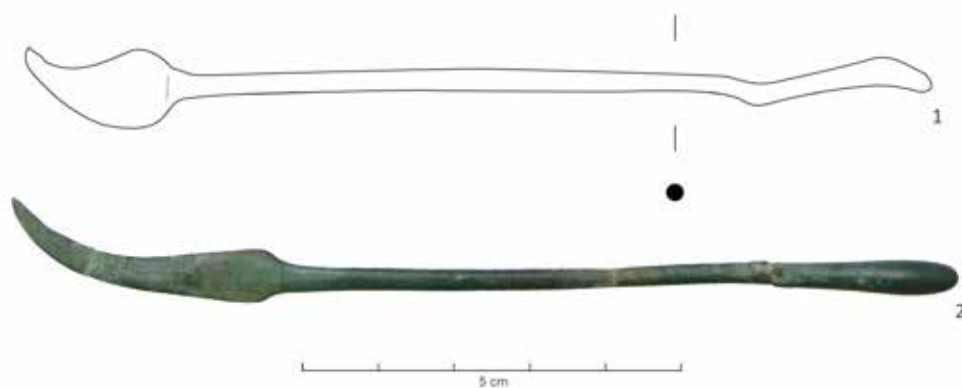


Fig. 371. Cure-dents-sondes (SSP-4047) : Mainz* [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE) et Paris*, Cabinet des Médailles de la BnF (FR).

Sources : 1 : DAO E. Vigier d'après Künzl, 2002b, Taf. 53, C75 ; 2 : Photographie : M. Feugère, fiche Artefacts SSP-4047.

Les *cochlearia*-sondes sont des instruments doubles constitués d'une tige terminée par un renflement olivaire et par un cuilleron circulaire identique à celui des *cochlearia* (CUI-4001) Fig. 258 (Fig. 258). Un exemplaire à portion de tige torsadée proviendrait de fouilles anciennes réalisées en 1855 dans les fondations de la chapelle Saint-Dagobert de l'église Saint-Rémy à Stenay (55)³⁷. L'objet pourrait provenir d'une des sépultures romaines et mérovingiennes alors mises au jour. Un autre individu, dépourvu de moulures, a été mis au jour avant 1866 dans les fouilles du Camp d'Attila à La Cheppe (51)³⁸.

34 Voir par exemple, le cure-dents/cure-oreilles du dépôt d'argenterie de Vienne, Place Camille Jouffray (38) : Baratte et al., 1990, p. 81-82, fig. 54, n° 21.

35 Künzl, 2002b, Taf. 53, C75 : Mainz* [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, achat von Becker, Köln, inv. O.22535, L. 120 mm, 1/200 ?

36 Paris* (75), Cabinet des Médailles de la BnF, coll. Claudius Côte.

37 Mourot, 2002, p. 531, n° 502, fig. 430 : Stenay, Chapelle Saint-Dagobert – église Saint-Rémy (55).

38 Le Bot, 2001, p. 130, pl. XXI, n° MAN-4521 : La Cheppe, Le Camp d'Attila (51), Saint-Germain-en-Laye, inv. 4521, don Napoléon III – 1866, L. 138 mm.

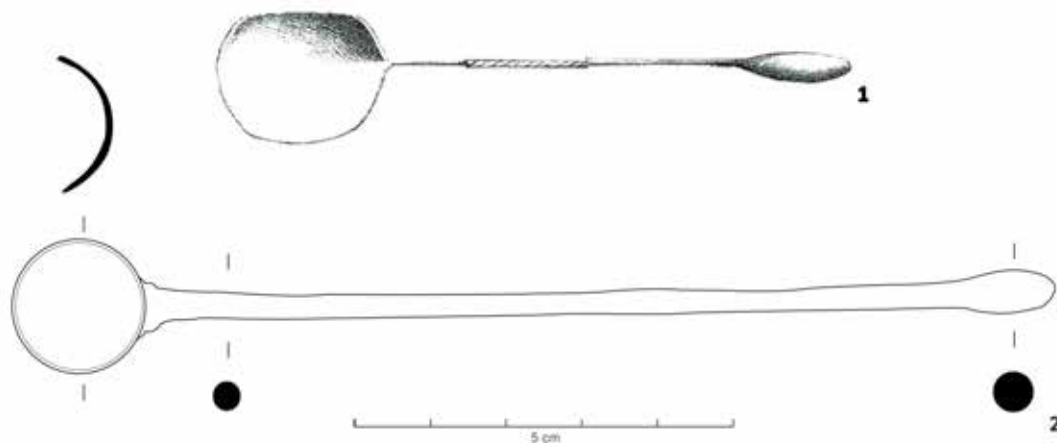


Fig. 372. *Cochlearia*-sondes : Stenay, Chapelle Saint-Dagobert de l'église Saint-Rémy (55) et La Cheppe, Le Camp d'Attila (51).

Sources : 1 : Gravure : F. Liénard : Liénard, 1885, pl. XXX, 5, extraite de : Mourot, 2002, p. 531, n° 502, fig. 430 ; 2 : DAO E. Vigier, d'après dessin A. Le Bot : Le Bot, 2001, p. 130, pl. XXI, n° MAN-4521.

Une sonde simple issue de la collection Meyer-Steineg et censée provenir d'une tombe d'Ephèse (TR) constitue à ce jour un *unicum* (Fig. 259)³⁹. Elle se termine par une tige repliée formant un crochet resserré ayant pu servir de passant, à la manière du chas d'une aiguille⁴⁰. La forme de ce crochet est à rapprocher de celui d'un instrument à petite spatule inclinée mis au jour dans les fouilles du Technopole de Famars (59) et publié récemment⁴¹.

La totalité de ces objets provient de contextes archéologiques mal définis, ce qui peut soulever des doutes sur leur authenticité. L'insertion de faux modernes au sein d'ensembles antiques est une pratique bien attestée pour les instruments chirurgicaux⁴².

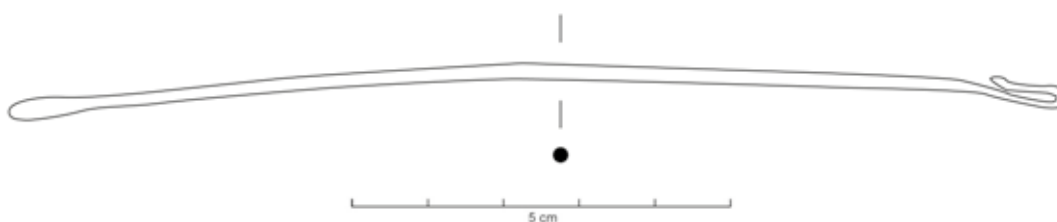


Fig. 373. Sonde à crochet : Ephèse (TR).

Sources : DAO E. Vigier, d'après Künzl, 1983, p. 51, Taf. 19, n° 20.

39 Künzl, 1983, p. 51, Taf. 19, n° 20 : Ephèse (TR), Jena, Coll. Meyer-Steineg, L. 139,5 mm.

40 Künzl, 1983, p. 51, Abb. 19, n° 20 : Ephèse (TR), Jena, coll. Meyer-Steineg, tombe.

41 Fort et al., 2016, p. 38, M472.

42 Künzl, 1986 ; Künzl, 2002a, p. 105-110.

2.8. Mentions d'instruments doubles indéterminés, de *specilla* et de « sondes » :

Cette catégorie d'objets permet de classer les mentions d'instruments pourvus d'une sonde afin d'alimenter la carte générale de diffusion des instruments doubles de la famille des *specilla* (SSP-4034, variante a). Certaines mentions d'« instruments de toilette » ou « de chirurgie » en bronze peuvent également correspondre à cette définition (INH-4002), tout comme certaines mentions de « curettes » ou « curettes chirurgicales »⁴³ (INH-4009) ou encore de « spatules »⁴⁴ ou « spatules chirurgicales » (INH-4007).

Dans la carte de répartition des attestations, on ne retient que les mentions de « *specilla* » (Fig. 260).

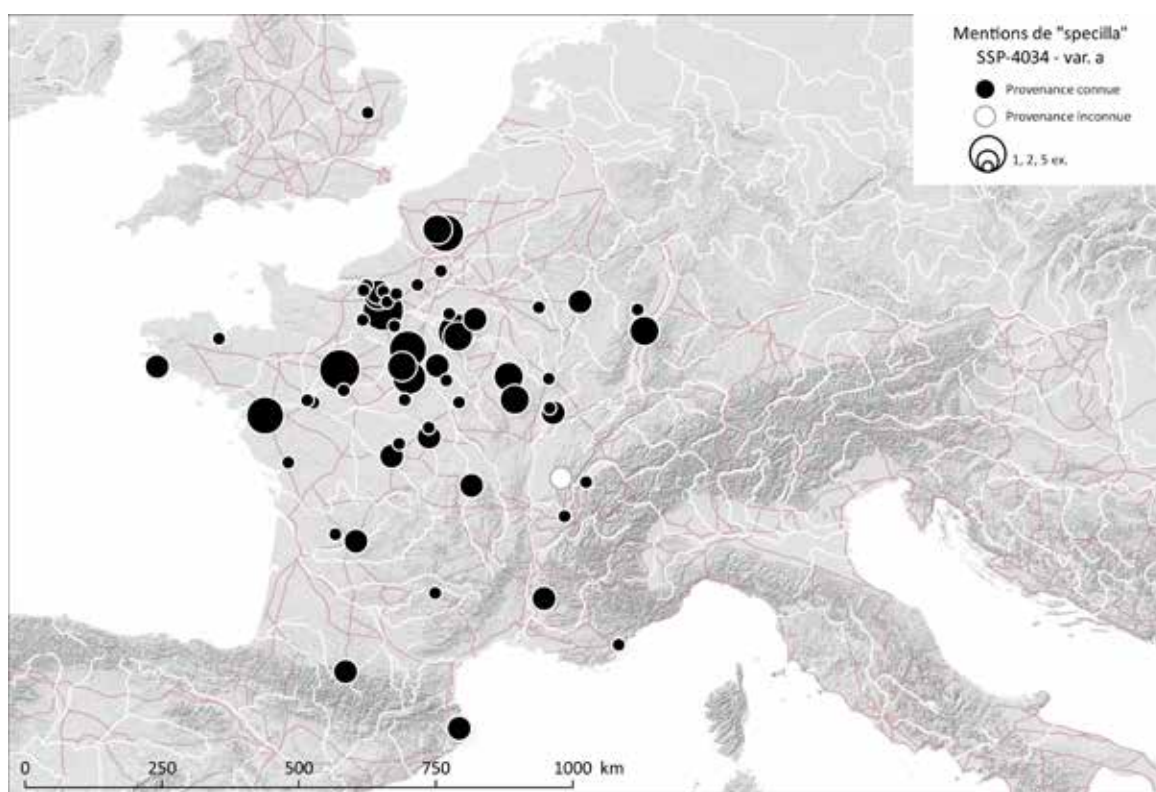


Fig. 374. Carte de répartition des mentions de *specilla* (SSP-4034 – var. a).

Sources : voies romaines : McCormick *et al.*, 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center, s. d. ; DAO E. Vigier.

43 Les mentions de « curettes » ou de « curettes chirurgicales » peuvent autant correspondre à des curettes-sondes qu'à des instruments à petit cuilleron ou des instruments à extrémité lenticulaires, dits aussi « cure-oreilles ». Elles désignent aussi parfois des cuillères-sondes ou des spatules-sondes.

44 L'usage isolé du terme « spatule », trop imprécis, est à éviter. Certains auteurs l'ont employé pour désigner des objets possédant effectivement une partie plate et fine en spatule, d'autres l'ont utilisé pour désigner des objets de formes variées, particulièrement des spatules-sondes, des cuillères-sondes ou des cuillères de type cochlear. Le terme désigne parfois des instruments à extrémité lenticulaires ou petit cuilleron circulaire (dits « cure-oreilles »).

3. Résultats

3.1. Bilan de l'analyse quantitative

Parmi les instruments complets et déterminés, trop peu proviennent de contextes archéologiques datés pour proposer des datations pondérées pertinentes, des durées de circulation et des périodes de rejet maximal. Ces faibles effectifs n'autorisent pas non plus la lecture spatiale de la répartition des attestations. Le fait que les curettes-sondes, les sondes doubles ou simples connues (respectivement 29, 28 et 14 NMI) soient bien plus rares que les cuillères-sondes ou les spatules-sondes (respectivement 601 et 452 NMI) plaide en faveur d'une diffusion plus restreinte au sein de la population (Fig. 261). Cela concorde bien avec la vocation pharmaceutique, médicale ou chirurgicale traditionnellement attribuée à ces instruments.

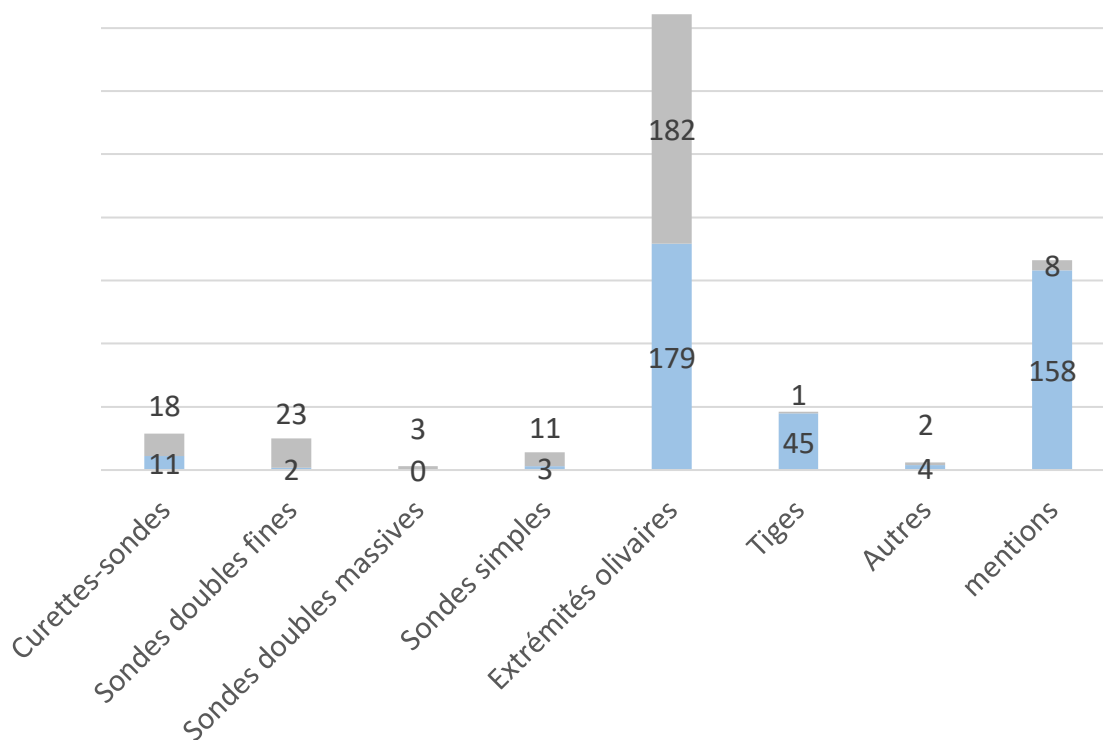


Fig. 375. Répartition quantitative des différentes catégories abordées, dans la zone étudiée (en bleu, 402 NMI) et dans le reste de l'empire (en gris, 248 NMI) (Total : 650 NMI).

3.2. Usages

Dans les chapitres précédents, le caractère pharmaceutique, médical ou chirurgical de certains types de cuillères-sondes et de spatules-sondes a pu être établi par l'étude du mobilier associé au sein d'ensembles clos. La vocation cosmétique ou médicale d'un ensemble d'objets liés aux soins du corps peut ainsi parfois être définie par l'examen des objets non-mixtes associés (comme les miroirs ou les scalpels). Ce type de raisonnement n'est pas toujours applicable avec le même succès dans le cas des sondes simples, des sondes doubles et des curettes-sondes. Ces trois catégories d'instruments sont peu fréquentes, rarement attestées au sein d'ensembles clos et souvent issues de fouilles anciennes. De ce fait, les attestations sont souvent isolées et privées de contextes archéologiques.

Ainsi, en l'état actuel des données, ces trois catégories ne sont pas documentées dans des ensembles clos à vocation cosmétique, mais ce seul argument *ad silencio* ne peut être définitif dans le cas des curettes-sondes et des sondes simples. Les premières ont en effet pu servir à doser, prélever, broyer et appliquer de petites quantités de substances cosmétiques à la manière des cuillères-sondes ; les secondes sont parfois identifiées comme bâtonnets mélangeurs⁴⁵. Traditionnellement, ces trois catégories d'objets sont classées parmi les instruments médicaux ou chirurgicaux, ce qui est notamment corroboré par la présence d'œillet(s) sur les extrémités olivaires de certains exemplaires. Ces percements permettent d'enfiler un fil ou une mèche dans les fistules ou les plaies, mais également d'opérer les polypes nasaux⁴⁶. Cette attribution médicale semble pouvoir être étendue et généralisée à l'ensemble des exemplaires de ces trois catégories, même si une utilisation (détournée ?) en cosmétique ne peut tout à fait être exclue (Fig. 21).

Usage documenté	Curettes-sondes	Sondes doubles	Sondes simples
Cosmétique	?		?
Médical	x	x	x

Fig. 376. Tableau récapitulatif de l'usage cosmétique et/ou médical des curettes-sondes, des sondes doubles et des sondes simples.

Les trois catégories d'instruments abordées dans ce chapitre appartiennent à la famille complexe des sondes, qui peuvent toutes être désignées par des termes génériques. A l'époque romaine, les auteurs grecs emploient ainsi les termes μήλη - *mèle*, μηλωτίς - *melotis* ou μηλωτρίς - *melotris*. Le terme μήλη peut renvoyer au manche ou à une tige de métal, soit à la partie sonde des instruments. Celle-ci est également spécifiquement désignée par le terme grec πυρήν - *purèn*, qui signifie à l'origine « graine » ou « noyau » et qui s'appliquerait particulièrement à ceux des olives,

45 Bertrand, 2003, p. 160, pl. XXV, 5, 11.

46 Hirt Raj, 2000, p. 107-108 : Hippocrate, *Des Fistules*, VI, 450-451 (Littré) ; Hippocrate, *Maladies II*, VII, 50-51 (Littré) ; Paul d'Égine, *Chirurgie*, 25. Bliquez, 2015, p. 118.

et par extension l'extrémité olivaire des instruments doubles. Les auteurs latins emploient le terme générique *specillum*⁴⁷, qui, dans le cas des instruments terminés par une curette, peut être qualifié par l'ajout de l'adjectif *auricularium* ou *oricarium*⁴⁸. Dans le cas des sondes simples et doubles, la liaison entre textes médicaux et objets archéologiques ne présente pas trop de difficultés étant donné leurs formes caractéristiques. Les sondes simples sont couramment désignées par les termes génériques⁴⁹, tandis que les sondes doubles sont appelées dipyrènes (littéralement : « deux noyaux ») : *διπύρηνος μήλη, αμθίμιλος*⁵⁰ ou *αμθίσμηλος*⁵¹. En médecine exploratoire ou en chirurgie, l'extrémité olivaire peut ainsi servir à sonder la profondeur et la forme d'une fistule ou d'une blessure et à y appliquer un médicament, ainsi qu'aux endroits sensibles (visage, yeux, lèvre ...). Chauffée, son usage comme cautère fin est également attesté⁵². Les **sondes simples** sont peu attestées au sein des *instrumentaria* funéraires⁵³ et à une seule reprise dans les ensembles fonctionnels documentés à Pompéi (IT)⁵⁴ (cf. annexe ensembles « fonctionnels » pompéiens présumés). Les **sondes doubles** sont présentes au sein des tombes de médecins de Luzzi, San Vito (IT), Nea Paphos (CY), d'Ephèse (TR) et de l'*instrumentarium* conservé au British Museum censé provenir d'une tombe italienne⁵⁵. Elles sont aussi documentées dans le mobilier de camps du *limes* rhénan. Du fait de la finesse habituelle de leur olive (D. c. 2 mm) et de leur flexibilité, elles ne conviennent *a priori* pas pour un usage détourné dans le cadre de la cosmétique, mais seraient adéquates pour opérer les polypes nasaux⁵⁶. Lorsqu'une des extrémités olivaires est pourvue d'un œillet, cet instrument est particulièrement adapté pour le traitement des fistules⁵⁷.

L.J. Bliquez a bien mis en évidence dans ses travaux le manque de précision dans les dénominations antiques des instruments, en particulier dans la famille des *specilla*⁵⁸. Selon les auteurs, un même instrument peut être désigné par plusieurs noms ou au contraire un seul mot peut renvoyer à plusieurs instruments. A la complexité terminologique ancienne se superposent les difficultés rencontrées dans la terminologie moderne pour nommer les objets archéologiques. Au sein de la communauté scientifique, les termes utilisés pour désigner les spatules-sondes⁵⁹, les cuil-

47 Bliquez, 2003, p. 330.

48 Bliquez, 1982, p. 205.

49 Bliquez, 2015, p. 111.

50 Baker, 2000, p. 296 ; Bliquez, 2015, p. 116.

51 Michaelides, 1984, p. 325.

52 Par exemple pour brûler et cautériser la racine d'un poil incarné après épilation, selon Paul d'Égine : Michaelides, 1984, p. 325.

53 Künzl, 1983, p. 49, 77, Abb. 17, n° 4, Abb. 51, n° 19-20 : Ephèse (TR) et peut-être Paris, 180 avenue de Choisy (75), si l'instrument n° 19 n'est pas fragmentaire ; voir aussi Michaelides, 1984, p. 316-317, fig. 1, n° 10 : Nea Paphos (CY).

54 Bliquez, Jackson, 1994, p. 160, n° 206 : Casa del Medico Nuovo II [IX 9, 3-5].

55 Künzl, 1983, p. 48, 106, Abb. 16, n° 36, Abb. 85, n° 7 ; Michaelides, 1984, p. 316-317, fig. 1, n° 9 ; Jackson, La Niece, 1986, p. 129, fig. 4, n° 27.

56 Hirt Raj, 2000, p. 108 : Paul d'Égine, *Chirurgie*, 25 ; Hippocrate, *Maladies II*, VII, 50-51, Littré.

57 Hirt Raj, 2000, p. 107 : Hippocrate, *Des fistules*, VI, 450-451, Littré.

58 Bliquez, 2015, p. 125.

59 Termes équivalents : *Spathomèle, spatula, spatula probe, Spatelsonde, sonde-spatule*.

lères-sondes⁶⁰ et les sondes simples⁶¹ ou doubles⁶² font plutôt consensus⁶³ et ne posent pas trop de difficultés. Le cas des curettes-sondes est cependant plus complexe et discuté par les archéologues et historiens spécialistes de la médecine. Dans le présent travail, le choix a été fait d'utiliser des dénominations proches de la morphologie des instruments et de préférer ce terme de « curette-sonde ». On distingue en effet, parmi les objets terminés par une extrémité lenticulaire plate ou par un petit cuilleron creux, ceux qui se terminent par une extrémité olivaire – les curettes-sondes traitées dans ce chapitre – de ceux qui sont terminée par une tige pointue et parfois abusivement dénommés « cure-oreilles ».

Un même nom moderne ne désigne pas forcément la même réalité archéologique selon les auteurs : pour certains, l'utilisation du terme sonde ou *probe* n'est pas corrélée à la présence d'une extrémité olivaire⁶⁴. Selon qu'ils s'inscrivent ou non dans la lignée des choix terminologiques de J.S. Milne ou de Th. Meyer Steineg et selon les sources latines qu'ils étudient, certains auteurs font des regroupements de plusieurs formes sous un nom, utilisé par d'autres pour opérer des distinctions entre différentes formes. Les critères de classement morphologique et leur hiérarchie pour mettre en correspondance noms antiques, modernes et objets varient d'une personne à l'autre : certains prennent en compte la présence d'une extrémité olivaire, d'autres la longueur de l'instrument et/ou la forme de l'autre extrémité utile (plate ou creuse, circulaire, oblongue ou triangulaire). Les auteurs anglophones utilisent *ear probe*, *ear scoop*, *ear scraper*, tandis que les germanophones distinguent les *Ohrlöffeln* des *medizinische Ohrsonden* terminées par une extrémité olivaire. Il faut donc se référer systématiquement à la documentation graphique, lorsqu'elle existe, pour comprendre l'acception donnée par un auteur aux différents termes qu'il emploie. Le tableau suivant tente de clarifier la question en listant, en fonction des objets que l'on cherche à nommer, les différentes acceptions des termes utilisés selon les auteurs (Fig. 263).

60 Termes équivalents : « *Cyathiscomèle* » (terme moderne), *spoon*, *spoon probe*, *Löffelsonde*, sonde-cuillère.

61 Termes équivalents : *Specillum*, *probe*, *simple probe*, *olivary end probe*, *Sonde*.

62 Termes équivalents : Dipyrene, *double « olivary » (end) probe*, *double simple probe*, *probe with two olivary ends / enlargements*, *Doppelsonde*, sonde-double, double-sonde.

63 Jackson, La Niece, 1986, p. 128-129, fig. 4, n° 31 : R. Jackson emploie ici '*scoop probe*' pour désigner les cuillères-sondes.

64 Contrairement aux *Ohrsonden* d'E. Riha, les *ear probes* selon la définition de L.J. Bliquez ne se terminent pas par une extrémité olivaire : Bliquez, 1982, p. 205-207 ; Riha, 1986, p. 86.

	Chapitre 17 : Instruments à petit cuilleron ou à extrémité lenticulaire dits parfois « cure-oreilles »		Chapitre 13 : Curettes-sondes (SSP-4035)
Milne, 1907, p. 63-68	<i>Ear specillum</i>		<i>Ear specillum for wounds ; ophthalmic probe</i>
Baker, 2000, p. 296-300	<i>Ear probe = ligula ou oricularium speculum</i>		
Bliquez, 1982, p. 205-207	<i>Ligula</i>		
	<i>Ear scoop = ear probe</i>		?
Bliquez, Jackson 1994, p. 162-163	< 15 cm	<i>Ear spoon = ear scraper</i>	<i>Ligula with « olivary » end</i>
	> 15 cm	<i>Ligula with larger, almost triangular scoop</i>	
		<i>Ligula with flat round scoop</i>	
Bliquez 2015, p. 230	< 15 cm	<i>Ear probe = exotis = otoglutis</i>	<i>Ligula with puren</i>
	> 15 cm	<i>Ligula</i>	
Jackson, La Niece 1987, p. 156-158	<i>Ligula (flat scoop)</i>		-
	<i>Ear probe (spoon)</i>		
Künzl, 1983, p. 27-28	<i>Ohrsonde = gr. melotis : lat. specillum oricularium ; auriscalpium</i>		
Hirt, 2000, p. 107-108	Sondes auriculaires = cure-oreilles = <i>Ohrlöffel</i> = <i>Ohrsonden</i> = <i>Ohrlöffelchen</i>		
Michaelides, 1984, p. 325	<i>Ligula</i>		
	<i>Ear scoop</i>		<i>Ear probe</i>
Riha, 1986, p. 86	<i>Ohrlöffelchen</i>		<i>medizinische Ohrsonde</i>

Fig. 377. Tableau des correspondances terminologiques entre les dénominations modernes et latines et les catégories traitées dans le présent chapitre (curettes-sondes) et le chapitre 17 («cure-oreilles»), selon différents auteurs.

Les fonctions de la partie lenticulaire plate ou en cuilleron ont pu aisément être remplies par l'une ou l'autre catégorie d'instruments et selon l'avis partagé par D. Michaelides et L.J. Bliquez, il n'est pas assuré qu'une distinction claire sur les plans morphologiques et fonctionnels ait vraiment eu cours dans l'Antiquité⁶⁵. Cette discussion terminologique ne sera pas tranchée ici, on renverra le lecteur désireux de précisions quant aux arguments respectifs avancés par les différents auteurs aux travaux listés dans ce tableau.

Les **curettes-sondes** sont ici comprises au sens d'instruments terminés par une extrémité olivaire et pourvus d'un petit cuilleron ou d'une extrémité lenticulaire plate, droite ou inclinée. Elles sont peu représentées dans les *instrumentaria* funéraires publiés⁶⁶, à l'inverse des instruments à extrémité lenticulaires ou à petit cuillerons. Si on accepte une certaine équivalence du terme curette-sonde avec ceux de *specillum oricularium* et de *ligula*, ces instruments ont pu servir dans des procédures délicates comme retirer les corps étrangers des oreilles en en trempant l'extrémité dans de la résine⁶⁷, séparer ou cautériser les paupières⁶⁸, ou encore retirer les calculs vésicaux coincés dans l'urètre⁶⁹. Les différentes formes de curettes sont particulièrement adaptées pour retirer les bouchons de cérumen⁷⁰, nettoyer l'intérieur de plaies ou d'incisions à la manière d'un écouvillon, écarter les tissus⁷¹, ou prélever et appliquer⁷² de manière précise des collyres, onguents ou autres remèdes⁷³, par exemple pour faire une fomentation d'huile pour calmer les maux de dents⁷⁴.

65 Michaelides, 1984, p. 325 ; Bliquez, 2015, p. 327.

66 Künzl, 1983, p. 70, sans ill., 110 : E. Künzl fait mention d'une sonde terminée par un petit cuilleron dans une tombe indéterminée de Beuraing / Wancennes (BE), sans que l'on sache si celle-ci possède une extrémité olivaire. Il signale également une Ohrsonde dans une tombe indéterminée de Kostolac, *Viminiacum* (HR).

67 Baker, 2000, p. 298-299 : Celse, *De Medicina*, 6.7.5.

68 Hirt Raj, 2000, p. 107.

69 Bliquez, 2015, p. 329.

70 Bliquez, 1982, p. 206-207.

71 Bliquez, 2015, p. 137.

72 Notamment à l'aide du dos des petits cuillerons circulaires : Bliquez, 2015, p. 135.

73 Bliquez, 1982, p. 205.

74 Bliquez, 2015, p. 329.

4. Apports et perspectives

Dans ce chapitre, on a dressé le bilan des travaux antérieurs et pu constater la complexité terminologique antique et moderne relative aux instruments terminés par une sonde. Il a été choisi d'utiliser le terme descriptif de « curette-sonde » afin d'éviter de futures confusions quant à la forme de l'objet traité. Etant donné les faibles effectifs documentés pour les curettes-sondes, les sondes doubles et les sondes simples, il n'a pas été possible de procéder aux mêmes classements typologiques que pour les cuillères-sondes et les spatules-sondes. Des variantes ont cependant été proposées et aboutiront peut-être, lorsque de nouvelles attestations auront été mises au jour ou publiées, à une véritable typo-chronologie. Les attestations datées recensées sont cependant mentionnées afin de proposer des fourchettes de datation larges. La rareté de ces instruments ne permet pas une analyse de leur répartition spatiale pertinente, mais confirme paradoxalement leur caractère médico-chirurgical prédominant. Si des usages cosmétiques détournés ne peuvent être totalement exclus dans le cas des sondes simples et des curettes-sondes, de nombreux usages chirurgicaux sont documentés dans les textes antiques.

Les travaux concernant ces trois catégories d'instruments pourraient être poursuivis selon plusieurs directions. La première est celle d'un inventaire systématique dans les réserves muséales dans et hors de la zone étudiée, afin de pouvoir raisonner sur de plus larges séries d'instruments et établir un véritable classement typo-chronologique. La seconde consiste à relever et documenter de manière codifiée les moulures présentes sur les curettes-sondes et les objets fragmentaires (tiges et extrémités olivaires) afin d'effectuer des comparaisons stylistiques avec les cuillères-sondes et les spatules-sondes. On espère de cette manière mettre en relief certaines proximités stylistiques (motifs et rythmes récurrents) au sein des séquences de moulures et s'interroger sur la circulation des modèles dans l'empire ou identifier différentes productions.

11. LES TABLETTES À BROYER

Tablette à broyer : objet lithique de forme parallélépipédique utilisé pour broyer les ingrédients destinés à la préparation de produits cosmétiques ou pharmaceutiques.

1. Aspects méthodologiques spécifiques

1.1. Terminologie

Les appellations rencontrées sont nombreuses : « palette à fard », « palette à broyer », « palette à cosmétique », « plaquette à fards »¹, « plaquette à préparation »², « tablette à préparer les onguents », « lamelle d'oculiste »³, « plaque d'oculiste [sans inscription] », « pierre à collyres sans inscription »⁴ ... En contexte subaquatique, des tablettes très similaires ont parfois été interprétés comme « pierre de touche »⁵. Le terme latin *coticula* (diminutif de *cos*) recouvre d'ailleurs les deux acceptations⁶.

1 Billoret 1968, p. 407.

2 Bessac et al. 1987, p. 55, fig. 47, n° 20.

3 de Alarcão et al. 1979, p. 147.

4 La littérature anglophone les désigne sous les vocables « *slabs* », « *ointment slabs* » (Milne 1907, p. 171), « *slate palettes* » (Hibbs 1991, p. 124), « *flat stone mixing pallet(e)s* », « *stone cosmetic palettes* », ou encore « *mixing pallet(e)s stone* » (Eckardt et Crummy 2008, p. 39 ; Turner-Wilson 2009, p. 177). La littérature germanophone les désigne le plus souvent par « *Reibpalette* » (Riha 1986, p. 43), « *Schminkpalette* », (Vegas 1988, p. 55 ; Gostenčnik 2002, p. 157), « *Reibstein* » (Geldmacher 2004, p. 102). En espagnol, on rencontre « *loseta para preparar medicamentos* » (Borobia Melendo 1988, p. 84), « *tableta de piedra dura* » (Monteagudo García 2000, p. 106), « *placas de pomadas* » ou « *losas* » (Bejarano Osorio 2015, p. 87). En italien, on peut notamment lire les appellations suivantes : « *piastrina mescola-unguenti* » (Lavizzari, in : Sena Chiesa et Lavizzari Pedrazzini 1998, p. 536), « *tavolozza di cosmetica* », « *tavoletta ad uso cosmetico* » ou « *tavoletta per cosmesi* » (Brecciaroli Taborelli 2000, p. 292).

5 Hesnard et al. 1988, p. 92. « Les pierres de touche servent « à l'essai des matières d'or et d'argent, c'est-à-dire des minerais et des alliages. L'épreuve se faisait en comparant les traces laissées à la surface de la pierre de touche par les objets à examiner et par des alliages dont le titre était connu. [...] » : Daremberg, Saglio et Pottier 1899, p. 1548-1549.

6 Les termes grec *ἀκόνη* / *akone* et latin *cos* ou *coticula* s'appliquent à la fois aux tablettes à broyer, aux pierres à aiguiser, à un type de pierre appliqué sur une partie lésée du corps afin de soulager le patient et à une pierre dont les copeaux pouvaient entrer dans la composition de baumes et de médicaments oraux : Bliquez 2015, p. 268.

Le terme « tablette à broyer » est à privilégier, il permet d'éviter la confusion avec les instruments doubles (de la famille des *specilla* : spatules-sondes, cuillères-sondes, curettes sondes) et autres articles de toilette de matériaux divers (os, bronze ...), communément appelés « palettes à fard » dans les publications.

1.2. Vocabulaire descriptif

La tablette à broyer est un objet lithique quadrangulaire possédant généralement des **bords biseautés** ou chanfreinés (Fig. 264). La plus petite des deux grandes faces de l'objet est parfois appelée **face dorsale**, tandis que la face opposée, qui peut comporter une à plusieurs zones polies, voire creusées, est dite **face ventrale** ou **face active**. Ces dépressions plus ou moins profondes, les **cupules**, sont causées par l'usure d'un usage prolongé ou ménagées volontairement. Dans de rares cas, la face dorsale présente également des traces d'utilisation.

1.1.

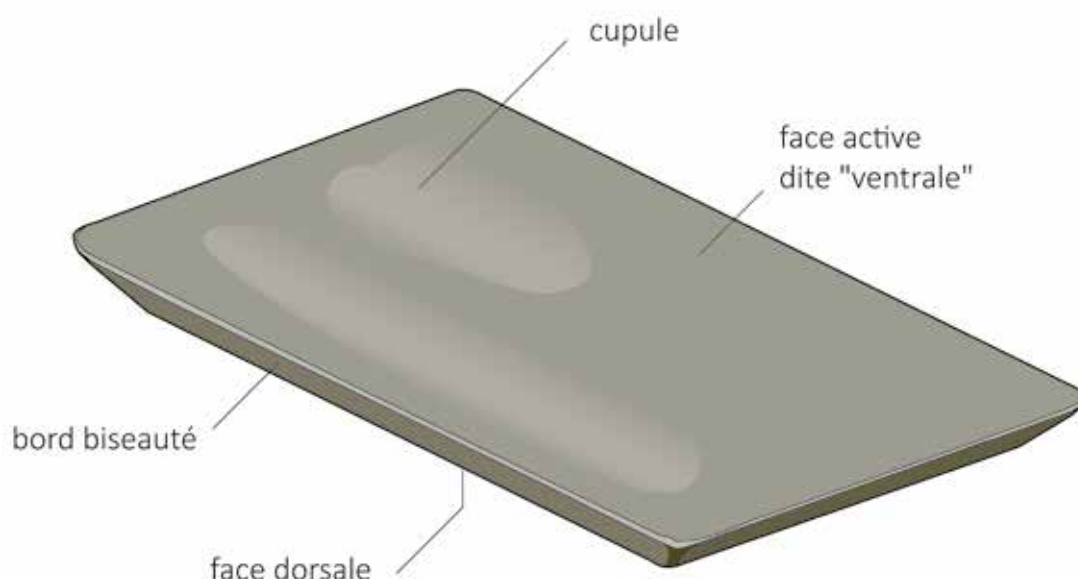


Fig. 378. Dénomination des parties constitutives d'une tablette à broyer.

1.3. Critères d'identification

A de rares exceptions près⁷, les tablettes à broyer sont généralement bien identifiées et recensées du fait de leur forme générale assez caractéristique. Elles ne doivent cependant pas être confondues avec des éléments de placage ou de pavage quadrangulaires en roches décoratives assez fins. Ceux-ci présentent quelques différences : leurs bords ne sont pas biseautés et l'une des deux faces, plus grossière, peut comporter des traces de mortier.

⁷ Elles sont par exemple faussement identifiées de manière récurrente comme « petites tablettes à écrire » en schiste, en pierre noire ou en marbre.

1.4. Méthode de quantification

Le dénombrement des tablettes à broyer fragmentaires (quantification du NMI) s'effectue de manière classique en fonction du matériau, des dimensions et bien sûr du nombre d'angles recensés. En l'absence de détails, lorsque les publications mentionnent « plusieurs palettes à fard », le choix a été fait de comptabiliser seulement deux objets.

1.5. Travaux antérieurs sur les tablettes à broyer

Les tablettes à broyer étant fréquemment mentionnées à l'occasion de découvertes ponctuelles, on limitera le propos aux principaux travaux concernant leur typo-chronologie, leur usage, leur pétrographie ou leur morphométrie.

Dès 1899, dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, A. Jacob définit les *coticulae* comme pierres de touche mais aussi comme « petites tablettes ou mortiers de pierre dure, comme l'agate, le basalte, le marbre dont les médecins se servaient principalement pour la préparation des collyres. Ces tablettes sont plates et unies sur les deux faces, l'une est ordinairement taillée en biseau ; au milieu de l'autre est creusé un petit godet de forme circulaire »⁸. L'auteur rattache clairement cet objet aux activités médicales et ophtalmologiques et cite les études recensant les « cachets d'oculistes ». Cette entrée de dictionnaire aura un fort impact : cette attribution à la médecine, si elle n'est qu'en partie vraie, sera très souvent reprise dans les publications du XIXe et parfois même du XXe siècle.

En 1907, J.S. Milne ne s'attachera pas particulièrement à la description de leur forme ni à retrouver les auteurs antiques décrivant leur utilisation, mais recense plusieurs attestations en différents points de l'empire. Selon lui, ces petites tablettes rectangulaires servent de manière évidente à broyer les médicaments, mais également à aiguiser les scalpels sur leurs bords. Ce sont des objets d'importation « comme elles sont rarement faites dans la pierre du pays dans lequel elles sont trouvées, elles ont évidemment été manufacturées en Italie et emportées par leurs propriétaires dans leur voyage. »⁹.

En 1982, dans *Medizinische Instrumente aus Sepulkralfunden der römischen Kaiserzeit*, E. Künzl en inventorie une vingtaine d'exemplaires, mais n'entre pas alors dans des considérations typologiques ou d'assemblages de mobiliers comportant des tablettes à broyer. Il relève cependant qu'elles peuvent avoir une vocation cosmétique plutôt que strictement médicale¹⁰.

En 1986, E. Riha, dans *Römisches Toilettgerät und medizinische Instrumente aus Augst und Kaiseraugst*, mène en collaboration avec M. Joos un examen morphométrique et pétrographique pour les 35 *coticulae* recensées sur ce site¹¹. Cette étude, qui sera la plus citée et reprise dans les

8 A. Jacob, in : Daremberg, Saglio et Pottier 1899, p. 1548-1549.

9 Milne 1907, p. 171.

10 Künzl 1983.

11 Riha 1986, p. 43-55.

années suivantes¹², aborde également la question des traces d'usures et d'utilisation. Au sein du classement tripartite développé par l'auteur, les tablettes à broyer font partie de l'*instrumentum* mixte, dédié à la fois à la médecine et à la toilette. Au cas par cas, il est parfois possible de déterminer si leur usage a été cosmétique ou pharmaceutique, en se basant à la fois sur des critères intrinsèques (dimensions, usures, matériaux, résidus) et extrinsèques (contexte, mobiliers associés). Selon elle, les plus grandes servaient peut-être à des fins professionnelles (pharmacien, apothicaire ou médecin), tandis que les plus petites seraient dévolues à la préparation de cosmétiques ou intégrées dans les nécessaires portatifs de médecins, dans les glissières se trouvant sous leurs coffrets en alliage cuivreux.

Le classement en trois groupes établi par E. Riha (Fig. 265) repose sur la nature de la roche utilisée pour fabriquer ces tablettes et non sur le critère de la taille, qu'elle n'estime pas rationnel.

Groupe 1	Roches calcaires	Provenance régionale ou locale
Groupe 2	Roches siliceuses	Importation
Groupe 3	« Marbres »	

Fig. 379. Classement des tablettes à broyer d'après la nature de leur matériau, selon E. Riha et M. Joos.

Sources : E. Vigier, d'après E. Riha et M. Joos : Joos 1986, p. 49-55 ; Riha 1986, p. 44.

Les différentes études d'instruments de la fin du XXe siècle les classent alors le plus souvent parmi le matériel pharmaceutique ou médical¹³ et proposent de plus en plus régulièrement une origine locale pour les roches non décoratives. Les publications notent l'association fréquente de tablettes à broyer avec les petits coffrets métalliques à compartiments, les étuis cylindriques et les instruments doubles de type *specilla*¹⁴. Désormais très bien identifiées, elles sont étonnamment absentes du catalogue des instruments médicaux et chirurgicaux de Pompéi publié par L.J. Bliquez et R. Jackson en 1994¹⁵, peut-être pour une question de matériau.

Avec la multiplication des découvertes et des publications spécialisées, on suppose désormais que leur usage cosmétique prévaut sur leur utilisation pharmaceutique ou médicale, les pharmaciens, apothicaires et médecins ne constituant vraisemblablement pas la majorité de la population. En 2003, I. Bertrand insiste sur le fait que les *coticulae* semblent surtout avoir eu un rôle cosmétique dans l'Est picton¹⁶, où elles demeurent assez rares. Dans l'Ouest, en dehors du cas spécifique de la tombe de Saint-Médard-des-Prés (85), elle ne relève pas d'association avec des objets caractéristiques de la médecine, que ce soit en contexte funéraire ou domestique.

12 Par exemple : Eckardt et Crummy 2008, p. 39.

13 Borobia Melendo 1988, p. 84.

14 Par exemple : Vegas 1988, p. 50, 55, Abb. 14 ; Boyer et Mourey 1990, p. 233-234 ; Hibbs 1991, p. 122-124 ; Feugère 1993, p. 132.

15 Bliquez et Jackson 1994.

16 Bertrand 2003, p. 95-96.

La question de l'association des instruments doubles de type *specilla* et des tablettes à broyer a été spécifiquement développée par E. Künzl en 2002¹⁷. Les 59 cas où ces deux objets ont été déposés simultanément dans une tombe, sur 53 sites, sont concentrés dans les provinces du nord-ouest de l'empire et les provinces danubiennes. Par l'étude du mobilier associé, il a pu établir que 22 tablettes à broyer proviennent de tombes de médecins où elles ont eu pour fonction de préparer des médicaments de différentes sortes. Les 37 autres sont déposées en tant que nécessaires pour la préparation de cosmétiques, que ce soit dans les tombes féminines ou masculines, ce qui constitue un des principaux apports de cette étude¹⁸ (Fig. 266).

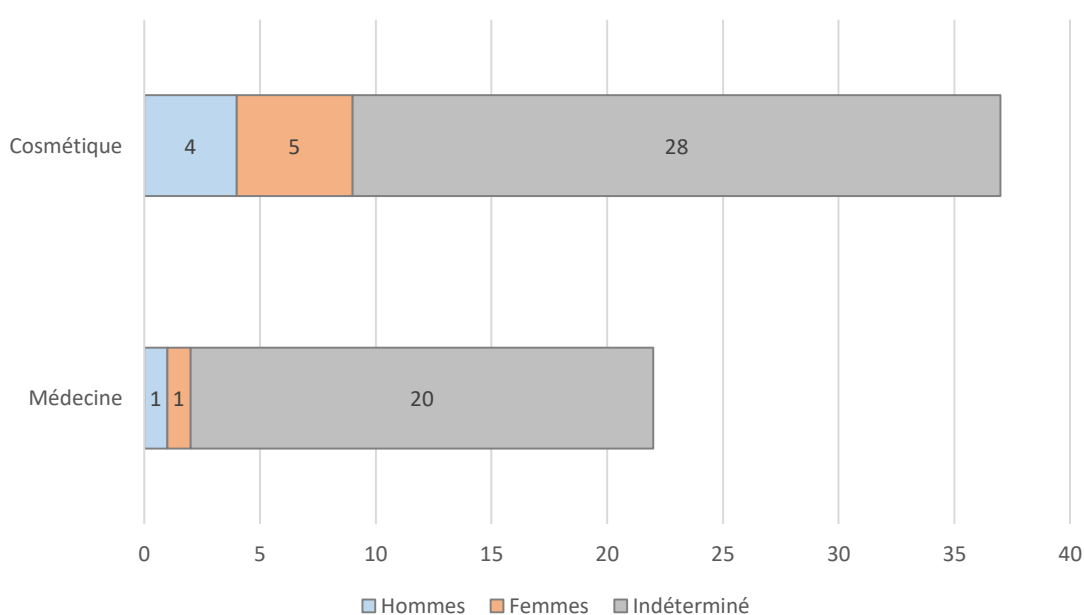


Fig. 380. Répartition quantitative des associations de tablettes à broyer / *specilla* à vocation cosmétique ou médicale au sein des tombes masculines, féminines et indéterminées (Total : 59 associations).

Sources : Données extraites de Künzl 2002, p. 464-466.

En 2015, un article publié par K. Jardel et G. Tendron¹⁹ apporte de nouveaux éléments pour la compréhension des modalités de production et de diffusion des tablettes à broyer. La fouille des bâtiments administratifs du *forum* et de la Curie d'*Aregenua* / Vieux (14) a permis d'établir que ces objets font partie des produits dérivés des ateliers de marbrier mis au jour sur le site, au même

17 Künzl 2002.

18 Il faut noter qu'E. Künzl interprète le dépôt de la tombe féminine de Saint-Médard-des-Prés (85) comme un nécessaire cosmétique ou de peinture. Ce très riche ensemble funéraire a depuis été réinterprété comme médical : voir par exemple : Santrot et Corson 2012 ; Santrot 2013.

19 Jardel et Tendron 2015 : cet article signale un projet de publication portant sur les « palettes à fard » de l'Aquitaine romaine, comportant notamment une analyse du mobilier associé.

titre que des fusaïoles, des supports de vases ou des moules de figurines. Les structures conservées – des bancs de sciages²⁰ – et les niveaux de sédiments contenant des déchets, ont permis de caractériser leur activité principale. Elle consistait à scier et polir des plaques de roches décoratives pour la confection du décor de placage des édifices dans lesquels les ateliers étaient installés. Parmi les abondants déchets de taille de la Curie, G. Tendron a reconnu 11 fragments de tablettes à broyer, identifié les matériaux utilisés et proposé des provenances pour ces derniers (Fig. 267). « Une telle diversité découle du contexte même de fabrication de ces objets, les matériaux utilisés étant originellement destinés à la confection du décor architectural »²¹.

Fragments	Matériau	Provenance proposée
4	Brèche jaune du type Saint-Béat	Pyrénées
2	Calcaire marbrier gris ardoise à veines de calcite blanche	-
1	Schiste ardoisier vert	Origine régionale : Normandie
1	« Marbre de Vieux »	Origine régionale : Normandie
1	Gabbro égyptien	Egypte
2	Calcaire marbrier	Origine incertaine
1*	Schiste bitumineux noir	Autun / Saône-et-Loire ?
1*	Calcaire gris	Origine indéterminée
1*	Calcaire noduleux rose	Pyrénées
1*	Calcaire noduleux vert	Pyrénées

Fig. 381. Tableau recensant les différentes roches décoratives utilisées pour la confection de tablettes à broyer dans la Curie du *forum* de Vieux (14). Les astérisques signalent d'autres fragments ou tablettes à broyer découverts en contexte domestique dans la même ville.

Sources : Données issues de Jardel et Tendron 2015, p. 469.

1.6. Choix typologiques

La forme des tablettes à broyer étant relativement unie, il a été décidé de regrouper toutes les attestations dans un seul type, au sein duquel on distingue des variantes en fonction du traitement des bords.

²⁰ Les structures conservées sont caractéristiques : dans leur partie médiane, les bancs de sciage sont bordés par des fosses quadrangulaires servant à la mise en place de scies à lames multiples, tandis que des fosses circulaires, à leurs extrémités, permettent de récupérer les substances abrasives utilisées pour le sciage des blocs. Le sédiment du sol des ateliers mêle sable, poussières et déchets de taille : Jardel et Tendron 2015, p. 468-469, fig. 4b.

²¹ Jardel et Tendron 2015, p. 471.

Dans le cadre de cette étude, les identifications de matériaux sont celles réalisées par les auteurs dans les publications. Ces déterminations pétrographiques ont leurs limites : elles gagneraient à être reprises systématiquement par un examen direct, notamment pour proposer des provenances. Les attestations ont été, autant que possible, réparties selon les trois groupes de roches définis à Augst [BL] (CH) par E. Riha et M. Joos²². L'identification de l'origine des matériaux employés pour la fabrication des tablettes à broyer n'indique pas la provenance de celles-ci, puisqu'elles sont notamment réalisées dans les chutes de placages en roches décoratives. Les recherches récentes menées dans la Curie du *Forum* de Vieux (14)²³ ont en effet mis en évidence le fait que les coticulae font partie des produits dérivés des ateliers de marbriers itinérants chargés de la réalisation des décors architecturaux. La diversité des matériaux utilisés sur un territoire reflète le dynamisme architectural régional et non les zones d'importations de ces tablettes en tant que produits finis.

Les mentions de « palettes à fard » sans indication de matériau (lithique, tableterie ou métallique) qui n'ont pu être vérifiées ont été classées au sein de la fiche INH-4003 (voir partie 2.2).

22 Joos 1986, p. 49-55 ; Riha 1986, p. 44.

23 Voir supra : 1.4.

2. Etude typo-chronologique

2.1. Tablettes à broyer quadrangulaires : PFA-4001

2.1.1. Description morphologique et variabilité interne

Tablette quadrangulaire (rectangulaire à trapézoïdale) en roche fine pouvant posséder des bords biseautés ou chanfreinés sur la face arrière, dite dorsale. La face active, qui a dans ce cas une surface plus importante, peut comporter une ou plusieurs cupules.

2.1.2. Variantes

Les bords peuvent recevoir différents traitements (Fig. 268). Dans la majorité des attestations, ils sont taillés en biseau ou chanfreinés (variante a), selon un angle généralement compris entre 15 et 68°, 41° en moyenne²⁴. L'angle semble varier selon l'épaisseur, les dimensions ou le matériau de la plaque utilisée. Sur un même exemplaire, les variations de l'angle du biseau relevées varient entre 0 et 30° et sont de l'ordre de 8° en moyenne. Les arêtes ne sont pas laissées vives : elles sont abrasées ou abattues par frottement.

Les tablettes possédant des bords « droits » ou presque droits, dont l'angle est compris entre 70 et 90° appartiennent à la variante b. L'interprétation de telles plaquettes comme tablettes à broyer est confirmée par la présence de cupules d'usures.

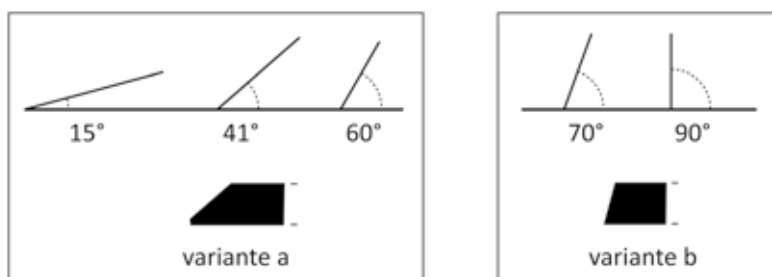


Fig. 382. Schéma du traitement des bords des variantes a et b. La face dorsale de la tablette à broyer est ici représentée face dorsale vers le haut par commodité de lecture de l'angle du biseau.

Les tablettes à broyer recevant un traitement « mixte », c'est-à-dire à la fois des biseaux et un ou plusieurs bords droits sont plus rares. Elles sont regroupées au sein de la variante c. L'interprétation de cette variante est délicate : il peut éventuellement s'agir d'objets en cours de fabrication ou plutôt d'objets déjà fonctionnels sur lesquels seuls les bords devant permettre l'insertion dans les glissières d'un coffret ont été traitées en biseau ?

²⁴ Valeurs fournies à titre indicatif : mesures effectuées sur 37 tablettes à broyer.

Certaines attestations présentant des bords arrondis sont soit des exemplaires plus frustes réalisés avec moins de soin, soit usés par l'aiguisage répété d'instruments tranchants (variante d).

Enfin, la variante x indique les exemplaires dont le traitement des bords n'est pas connu et la variante z signale ceux de forme atypique, par exemple losangique²⁵.

2.1.3. Datation argumentée

Sur les 486 attestations du type PFA-4001 actuellement recensées dans le monde romain, 285 proviennent de la zone étudiée, dont 104 sont issues de contextes datés (Fig. 269).

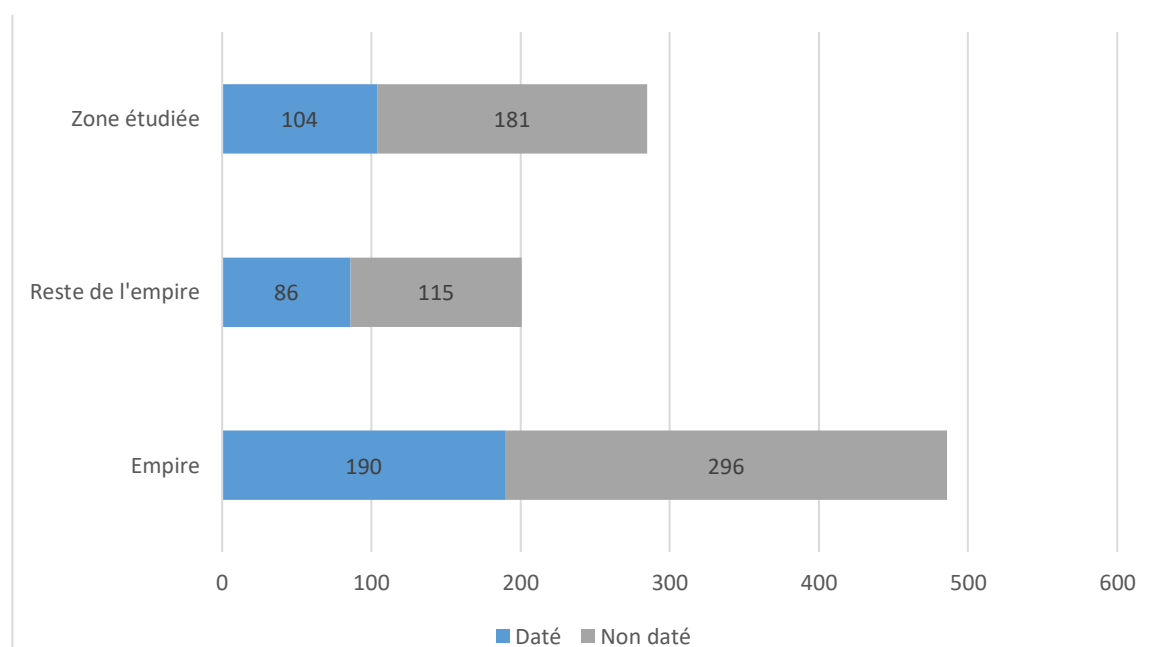


Fig. 383. Part des attestations de tablettes à broyer issues de contextes datés dans la zone étudiée et dans le reste de l'empire.

Seuls les contextes dont la fourchette est inférieure à deux siècles seront présentés ici dans l'ordre chronologique et selon la précision des datations. Pour chaque siècle seront décrits, lorsqu'on les connaît, les arguments avancés pour dater les attestations du début, de la première moitié, du milieu, de la seconde moitié, de la fin et de l'ensemble du siècle, puis les datations « à cheval » sur deux siècles et enfin les datations sur deux siècles. Les datations figurant sur les grilles de répartition chronologique (Fig. 270, Fig. 271, Fig. 272, Fig. 273, Fig. 274 et Fig. 275) ne suivent pas le même ordonnancement et sont classées selon leur date de début. Les exemplaires dont la four-

²⁵ Mitard 1977 ; Bertrand 2003, p. 95, fig. 104 et 158 : Bessines, Les Guéringousses (79), Niort, Musée Ethnographique et Archéologique du Donjon, variante z : losangique, calcaire, 70/95.

chette de datation est supérieure à deux siècles ont été inclus dans ces représentations.

En l'état actuel des données, les attestations les plus précoces de cette forme d'objet sont issues de plusieurs épaves du 1^{er} s. av. J.-C. Ainsi, deux exemplaires en schiste gris (var. a) proviendraient de l'épave de La Fourmigue C, à Vallauris, Golfe-Juan (06)²⁶. Le naufrage de ce navire marchand dont la cargaison comportait des éléments de statuaire hellénistique en bronze est daté entre 80 et 60 av. J.-C. par le mobilier céramique et amphorique²⁷. Deux autres tablettes ont été découvertes sur le site de La Madrague de Giens, à Hyères (83)²⁸. Le naufrage de ce navire est daté du deuxième quart du 1^{er} s. av. J.-C., plus vraisemblablement entre 75 et 60 av. J.-C., par la présence de monnaies, de céramiques et notamment de lampes du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. Un *terminus post quem* serait notamment fourni par un denier d'argent de *L. Farsuleius Mensor*²⁹. Une autre *coticula* se trouvait à bord de l'épave Cap Béar III à Port-Vendres (66), dont le naufrage est daté du troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C. par la présence simultanée d'amphores de types Dressel 1B, Dressel 12 et Pascual 1³⁰. L'épave du Grand-Ribaud D, à Hyères (83)³¹, dont le naufrage est situé entre 9 av. J.-C. et le changement d'ère d'après la céramique arétine et les amphores contenues dans la cargaison, en a livré un exemplaire de variante a.

A. Hesnard a proposé la fonction de « pierres de touche » pour ces objets en tous points semblables aux tablettes à broyer. Les pierres de touche, décrites par Pline (*H.N.*, XXXIII, XLIII, 126)³², permettent de vérifier le bon aloi de métaux précieux en comparant les rayures produites par le métal à tester avec celles d'un échantillon dont le titre est connu. Cette identification repose sur la présence de « fines rayures parallèles » sur la surface de ces tablettes. Sur le site de La Fourmigue C, les auteurs relèvent qu'un polissage a été fait par-dessus des rayures antérieures, présentes sur toutes les faces. Ces traces parallèles correspondent en fait aux stries d'abrasions caractéristiques de la phase de finition de ces objets. Par ailleurs, il semble que les auteurs aient considéré la plus

26 Hesnard *et al.* 1988, p. 92 ; Baudoin, Liou et Long 1994, p. 100-102, fig. 90-91 : Vallauris, Golfe-Juan (06), épave de La Fourmigue C, L. 75 mm, l. 75 mm, ép. 16 mm, -80/-60, var. a, schiste gris ; L. 72 mm, l. 72 mm, ép. 11 mm, -80/-60, var. a, schiste gris (2 ex.)

27 Amphores Dressel 1B, Dressel 1A, Lamboglia 2 ; céramique fine : Campanienne B et C : Cibecchini, ARKAEOS et DRASSM 2013.

28 Hesnard *et al.* 1988, p. 92 : Hyères, épave Madrague de Giens (83), -75/-60 (2 ex.)

29 Tchernia, Pomey et Hesnard 1978, p. 15-17 : datation reposant sur l'étude conjointe des monnaies, des lampes et du faciès céramique : leurs auteurs indiquent une fourchette de 75/30 av. J.-C. avec une préférence pour les années 60-50 av. J.-C.

30 Liou et Pomey 1985, p. 551 ; Hesnard *et al.* 1988, p. 92 : Port-Vendres, épave Cap Béar-3 (66), -50/-25.

31 Hesnard *et al.* 1988, p. 92, fig. XXX, n° O.4 : Hyères, épave Grand Ribaud D (83), L. 75 mm, l. 50 mm, ép. 8 mm, -10/1.

32 Zehnacker 1983, p. 98-99 : Pline, *H.N.*, XXXIII, XLIII, 126 : « La mention de l'or et de l'argent s'accompagne de celle de la pierre appelée *coticula* (pierre de touche). D'ordinaire on ne la trouvait jadis que dans le fleuve Tmolos, au témoignage de Théophraste, mais maintenant on en trouve un peu partout. Les uns la nomme Héracléenne, les autres Lydienne. Ces pierres sont de taille moyenne et ne dépassent pas quatre onces en longueur et deux en largeur. La partie qui était tournée vers le soleil est meilleure que celle qui touchait la terre. Quand les experts, employant ces pierres de touche comme une lime, ont prélevé un échantillon du filon, ils disent aussitôt combien il contient d'or, d'argent ou de cuivre, avec une marge d'erreur d'un scrupule, procédé merveilleux et infailible. »

grande face comme étant le dessous et non comme la face active, plus soigneusement finie et lissée que le reste de l'objet.

En Narbonnaise, la tombe 1 de la nécropole de L'Arcoule, sur la commune du Paradou (13)³³, a livré une tablette à broyer en calcaire à bords droits (variante b) et cupule centrale ovale, en association avec une spatule-sonde de type Riha D. Le mobilier céramique et métallique associé permet de placer cette sépulture après le milieu du 1er s. av. J.-C. Une monnaie de la colonie de Nîmes resserre la fourchette de datation entre 40 et 10 av. J.-C., préférentiellement entre 30 et 20 av. J.-C.

En Gaule Lyonnaise, une tablette à broyer en basalte à bords « mixtes » (variante c) a été mise au jour dans une couche d'occupation de la phase 3 du site de l'Antiquaille à Lyon (69)³⁴. L'étude céramologique place cette phase 3 durant les deux dernières décennies du 1er s. av. J.-C.

Mis à part un exemplaire qui proviendrait d'une riche sépulture à incinération du début du 1er s. fouillée à la fin du XIXe s. sur la commune de Saint-Nicolas (62)³⁵ en Gaule Belgique, assez rares sont les attestations de tablettes à broyer dans les contextes du début ou de la première moitié du 1er s. ap. J.-C. Dans la *regio X* d'Italie, une tablette à broyer serait présente dans la tombe 28 de la nécropole de Beligna à Aquileia [UD] (IT)³⁶, datée de la première moitié du 1er s. ap. J.-C. En Germanie Supérieure, les *insulae* 24³⁷ et 30³⁸ d'Augst [BL] (CH) fournissent deux exemplaires à bords biseautés (var. a) en calcaire dans des contextes stratigraphiquement datés de la première moitié du 1er s. ap. J.-C.

Plusieurs contextes sont assez bien datés du milieu du 1er s. ap. J.-C. En Narbonnaise, l'épave de Port-Vendres II (66)³⁹ a livré une tablette à broyer. Le naufrage de ce navire marchand en provenance de Bétique, chargé d'amphores et de lingots d'étain, a pu être daté du milieu du 1er s. et plus précisément entre les années 42 et 48 ap. J.-C. sous le règne de Claude, d'après la lecture d'une inscription portée sur un lingot. En Gaule Lyonnaise, le dépôt de crémation secondaire [us 676] de la fosse [F66] du 30-32 rue de Bourgogne - Clos des Arts à Lyon (69)⁴⁰ comprenait une

33 Arcelin 1979, p. 144, fig. 13, n° 19 ; Gateau 1999, p. 236, n° 058, 1* ; Künzl 2002, p. 466, n° 36 : Le Paradou, L'Arcoule (13), tombe 1, c.-30/-20.

34 Hofmann à paraître ; Vigier 2012, pl. 91, n° 310 : Lyon, Antiquaille (69), Lyon, Service Archéologique de la Ville, L. 69,2 mm, l. 49,9 mm, ép. 7,8 mm, US 889, phase 3, entre -20 et -15 jusqu'au changement d'ère, basalte, rens. et datation : Clémence Mège, céramologue, ArAr- UMR 5138 – Service Archéologique de la Ville de Lyon.

35 Delmaire 1994, p. 112, n° 39 : Saint-Nicolas, Angle du vieux chemin d'Hénin et de la rue du Moulin (62), tombe à incinération, 1/20. Cette tombe est datée à tort du IIe s. par A. Terninck : *Artois*, III, ms. s. d., n° 122.

36 Giovannini et al. 1998, p. 254, Tav. 8, n° 2 : Aquileia, Beligna [UD] (IT), Museo Archeologico Nazionale, sans inv., tomba 28, 1/50 : rens. M. Feugère.

37 Riha 1986, p. 46, cat. 194 : Augst, *Insula* 24 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 59.2889, L. 83 mm, l. 55 mm, ép. 9 mm, 1/50 (céramique 25/50), var. a.

38 Riha 1986, p. 48, cat. 203 : Augst, *Insula* 30 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 59.3082, L. 58 mm, l. act. 46 mm, ép. 6 mm, 1/50, var. a.

39 Colls *et al.* 1977, p. 121-128 ; Hesnard *et al.* 1988, p. 92 ; Kotarba, Castellvi et Mazière 2007, p. 630, n° 998, 17* : Port-Vendres, épave PV-2 (66), 42/48 ap. J.-C.

40 Carrara, *in* : Monin 2007 ; Schmitt *et al.* 2010, p. 335, cat. SP 66, fig. 23, n° 40 ; Vigier 2012, pl. 90, n° 307 : Lyon, Clos des Arts (69), Service Archéologique de la Ville, L. 62 mm, l. 40 mm, ép. 11 mm, SP 66, incinération, phase 2 : 30 à 60-70 ap. J.-C., var. a.

tablette à broyer (var. a). Cette sépulture appartient à la phase 2 de cet ensemble funéraire en bordure de la voie de l'Océan, datée entre 30 et 60-70 ap. J.-C. Ce complexe funéraire est mis en place durant la seconde moitié du I^{er} s. et abandonné au début du II^e s. ap. J.-C. Trois tablettes à broyer en stéatite, en schiste (var. a) et en obsidienne (var. b) sont issues d'un remblai [F165] du 16 rue Bourgelat⁴¹ à Lyon (69) ayant pour fonction d'assainir une zone humide. Ce remblai alterne rejets domestiques aisés, déchets d'activités artisanales et matériaux de démolition. Le *terminus post quem* est fixé entre 40 et 54 ap. J.-C. par la série monétaire. Outre un lot important d'éléments d'ameublement, ce dépotoir contenait de nombreux objets liés à l'hygiène, renvoyant au rejet d'au moins une panoplie de toilette⁴². En Gaule Belgique, à Hénin-Beaumont (62) au lieu-dit Le Tilloy⁴³, une « pierre plate taillée en biseau » fait partie du mobilier provenant d'une structure interprétée comme une sépulture à incinération au XIX^e s.⁴⁴. Les auteurs de la *Carte archéologique* avancent la probabilité d'une datation du milieu du I^{er} s. sur la base du réexamen du mobilier associé.

Les tablettes à broyer sont plus fréquentes dans les contextes de la seconde moitié et de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. En Narbonnaise, un exemplaire en « roche » grise (var. a) figure dans le mobilier de la tombe 76 de la nécropole du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (26)⁴⁵. La phase 2, à laquelle appartient cette incinération secondaire avec amas d'ossements, est datée entre 60 et 100 ap. J.-C.⁴⁶. À Elne (66), rue J.-J. Rousseau (66)⁴⁷, une « plaque de schiste à pans coupés » provient d'une fosse dépotoir comblée par des rejets domestiques, datée du troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C. À Béziers (34), une fosse bûcher [SP 3041 – us 3075] de l'ensemble funéraire de La Courondelle⁴⁸,

41 Carrara, coll. Vigier, in : Bertrand 2011 ; Vigier 2012, pl. 87, n° 300-302, 2015, p. 596, fig. 22, n° 19-21 : Lyon, Rue Bourgelat (69), Service Archéologique de la Ville, inv. R. 192 boîte 003, L. act. 65,6 mm, l. act. 45,3 mm, ép. 63 à 8,5 mm, F165, TPQ 40-54, var. a, stéatite ; inv. R.190 boîte 003, L. act. 64,1 mm, l. act. 64,1 mm, ép. 5,7 à 7,7 mm, F165, TPQ 40-54, var. a, schiste ; inv. R. 191 boîte 003, L. 85,2 mm, l. 43,1 mm, ép. 7,2 à 7,3 mm, F165, TPQ 40-54, var. b, obsidienne (3 ex.)

42 Carrara 2011, p. 162, pl. 68, n° 4 ; Vigier 2012 : trois miroirs à manche (groupe Na), trois tablettes à broyer, des fragments d'au moins deux instruments doubles de type cuillère-sonde ou spatule-sonde (extrémités olivaires et tiges), une cuillère à parfum en os (type Béal A.XXIV2a), quatre fragments d'agitateurs torsadés en verre (Isings 79), deux fragments de strigile, deux manches de couteaux, les montants d'une petite boîte quadrangulaire en os à couvercle coulissant, une pyxide en os (Béal-Feugère type 1a) ainsi qu'un nodule de pigment bleu.

43 Delmaire et al. 1994, p. 502, n° 797 : Hénin-Beaumont, Tilloy vers Beaumont (62), « une pierre plate taillée en biseau ».

44 Delmaire et al. 1994, p. 502, n° 797 : « [...] découverte, au XIX^e s., d'une tombe à incinération circulaire, de 2 m de diamètre et de 3 m de profondeur, entourée de grès et couverte de pierres plates. À l'intérieur, un squelette [sic] [...] et divers mobiliers : céramique, métal, verrerie, lithique et « une monnaie frustre du Haut-Empire »]. ».

45 Bel et al. 2002, p. 312 ; Künzl 2002, p. 466, n° 41, sans ill. Planchon et al. 2010, p. 582, n° 324 : Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26), T76, 60/100, cosmétique selon Künzl.

46 Bel et al. 2002, p. 312 : « L'association d'une coupelle de type Drag. 35 et d'une forme du I^{er} s. (pot à dépression en paroi fine), suggère une datation de la fin du I^{er} s. de n. è. ».

47 Kotarba, Castellvi et Mazière 2007, p. 343, n° 065, 22* : Elne, rue J.-J. Rousseau (66), dépotoir, 50/75 : « On retiendra pour la datation de ce dépôt les formes en sigillée sud-gauloise Drag. 15-17 (estampille *Ofic.Canti* et *Tertius f*), Drag. 24-25 (estampille *OFISCO*) et Drag. 27 (estampille *Tertius, Silvano*, une illisible et [5]), les formes Ritt. 8 et 9 et des fragments décorés de rinceaux floraux. Un *dupondius* de Claude s'y ajoute. »

48 Béziers, La Courondelle (34), fosse bûcher SP 3041 us 3075, 80/100 : rend. inédit J. Bénézet PFA-4001 ; fouille 2007- Acter Archéologie : Responsable d'opération : L. Buffat ; étude du mobilier J. Bénézet.

datée de la fin du I^{er} s., aurait livré une tablette à broyer accompagnée, entre autres, d'une spatule-sonde. En Aquitaine, à Bessines, Les Guéringousses (79)⁴⁹, une inhumation en sarcophage du dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C. était accompagné d'un important dépôt, dans et hors de la cuve, hors et dans un coffre, comportant notamment une tablette à broyer en calcaire de forme losangique (var. z). L'étude des monnaies, de la verrerie et des céramiques permet de resserrer la datation à l'époque flavienne, c'est-à-dire aux années 70 à 95 ap. J.-C.⁵⁰

Dans le sud de l'Italie, une tablette à broyer (var. a) a été mise au jour au sein d'un *instrumentarium* chirurgical dans la tombe 17 de la nécropole de San Vito à Luzzi [Cosenza] (IT)⁵¹, datée de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. La datation de cet ensemble peut être affinée par la présence d'un *dupondius* de Vespasien, qui fournit un *terminus post quem* entre 69 et 79 ap. J.-C. Dans le nord de l'Italie, la tombe 18 de la nécropole de Morlungo à Este [PA] (IT)⁵² est contemporaine. Le lot de mobilier chirurgical qu'elle comportait comprend une tablette à broyer (var. a). Une monnaie de Vespasien offre un *terminus post quem* entre 69 et 79 ap. J.-C. À Tortona [AL] (IT)⁵³, une tablette à broyer (var. a) était placée dans un coffret en os et en argent à couvercle coulissant dans la tombe 16 du Corso Repubblica, une incinération secondaire. Des restes de pigments blancs, roses et bleus se trouvaient encore dans cette petite boîte. Un autre exemplaire (var. b), en marbre jaune, a été mise au jour dans la tombe 104 de la nécropole Salò, à Lugone [BS] (IT)⁵⁴. Cette sépulture est datée par les fouilleurs entre 70 et 100 ap. J.-C. sur la base de la confrontation du contexte stratigraphique et de l'analyse typologique. Enfin à Aquileia [UD] (IT)⁵⁵, la tombe 31 de la nécropole de Beligna, une inhumation, serait datée de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. Le mobilier déposé comportait une tablette à broyer encore insérée dans les glissières d'un étui à comparti-

49 Mitard 1977 ; Bertrand 2003, p. 95, fig. 104 et 158 : Bessines, Les Guéringousses (79), Niort, Musée Ethnographique et Archéologique du Donjon, 70/95, variante z : losangique, calcaire.

50 Mitard 1977, p. 223 : deux *dupondii* de Claude : TPQ 41-54 ap. J.-C. ; « [...] les formes de la verrerie couvrent principalement la deuxième moitié du I^{er} s., même si elles comportent des prolongements au II^e s. (et plus rarement au-delà). ». L'ensemble du mobilier céramique se retrouve en revanche dans des contextes datés de la fin du I^{er} s. par de la sigillée. Les formes d'amphores atteindraient cette même limite chronologique. Les timbres de la céramique sigillée présents dans le dépôt ne dépasseraient pas l'époque flavienne, ce qui permet à P.-H. Mitard de dater la sépulture des années 70/95.

51 Künzl 1983, p. 107, Abb. 85, 2002, p. 465, n° 23, sans ill. ; Krause 2009, Taf. 7, n° 11 : Luzzi, San Vito [Cosenza] (IT), L. 116 mm, l. 82 mm, Ziegelgrab 17, Körpergrab, Arztgrab, 69/100, var. a.

52 Künzl 1983, p. 105, Abb. 84, 2002, p. 465, n° 13 : Este, Morlungo [PA] (IT), Este, Museo Nazionale Atestino, Ziegelplattengrab, 75/100.

53 Zanda, in : Sena Chiesa et Lavizzari Pedrazzini 1998, p. 536, V. 90, n° 19 : Tortona, Corso Repubblica [AL] (IT), Torino, Museo di Antichità, inv. 59962?, L. inf. à 115 mm, tombe 16, 50/100, dans une boîte en os BTE-4001. L'ensemble comporte également une coupe en sigillée Drag. 37, une lampe Loeschke 8, des *unguentaria*, des *ampullae* (Isings 26), des balsamiques (Isings 28, 82 A1), des pots à onguents (Isings 68), des bouteilles (Isings 51a, 62) en verre et en céramique ainsi qu'un instrument double à extrémité olivaire et un strigile en bronze (type IB2c). Compte tenu de la variété des objets déposés dans cette tombe et de l'absence de monnaie, l'auteur se réserve la possibilité de préciser ultérieurement la datation de cet ensemble au sein de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

54 Massa et Brambilla 1997 : Lugone, Salò [BS] (IT), Gavardo, Museo Archeologico della Valle Sabbia, inv. St. 74257, L. 77 mm, l. 35 mm, Tomba 104, c. 70/100, marbre jaune, var. b, cupule ovale au centre, [Lien](#).

55 Giovannini et al. 1998 : Aquileia, Beligna [UD] (IT), Aquileia, Museo Archeologico Nazionale, sans inv., tomba 31 inhumation, 80/100, tablette en place dans un étui COF-4003, rens. M. Feugère.

ments à couvercle historié et cupule de type COF-4003. À l'intérieur subsistent des restes d'une substance rougeâtre à orangée en petits blocs quadrangulaires. En Bétique, la nécropole de Munigua, Mulva (ES) a livré quatre tablettes dans les tombes rattachables à la seconde moitié du 1^{er} s. [Grab 15 et Grab 28]⁵⁶ et à la période flavienne [Grab 18 et Grab 23]⁵⁷, datées par l'analyse du mobilier céramique et des monnaies. En Germanie Inférieure, une tablette à broyer en porphyre est issue de l'assemblage à caractère chirurgical découvert dans la tombe à incinération 143 de la nécropole de la Bonnerstrasse à Köln [NW] (DE)⁵⁸. Cette sépulture est datée de la seconde moitié du 1^{er} s., trois moyens bronzes de Néron fournissant un *terminus post quem* situé entre 54 et 68 ap. J.-C. En Germanie Supérieure, trois *coticulae* proviennent de contextes stratigraphiques d'Augst [BL] (CH) datés de la seconde moitié du 1^{er} s., dans les *insulae* 24⁵⁹, 29⁶⁰ et 30⁶¹. En Asie Mineure, une tombe de Kolophon [Izmir] (TR)⁶² datée de la seconde moitié du 1^{er} s., a livré un *instrumentarium* chirurgical comportant une tablette à broyer en porphyre égyptien. En Dacie, une tablette à broyer (var. a) encastrée sous un coffret métallique figure parmi le mobilier d'une tombe de médecin à Kostolac, *Viminiacium* (RS)⁶³. Un *terminus post quem* est suggéré par une monnaie frappée sous Nerva en 96-98 ap. J.-C.

Un certain nombre de découvertes peuvent être datées par leur contexte du 1^{er} s. ap. J.-C. dans son ensemble. Dans la *regio X* d'Italie, la tombe 863 de la nécropole d'Emona à Ljubljana (SI)⁶⁴, attribuée au 1^{er} s., contenait une tablette à broyer (var. a). En Bretagne, le phasage du site de Balkerne Lane, près de la porte ouest à Colchester [Essex] (UK)⁶⁵ permet de rattacher un exemplaire de la variante a à cette période. En Germanie Supérieure, les camps auxiliaires de Worms

56 Vegas 1988, Taf. 10, 15.3, Taf. 14, 23.4 ; Künzl 2002, p. 465-466, n° 30, sans ill. : Munigua, Mulva (ES), inv. cat. 15.3, L. 90 mm, l. 60 mm, nécropole, 50/100, Sud Grab 15, var. a, ardoise ; inv. cat. 28.2, L. 87 mm, l. 48 mm, Grab 28, 50/100, var. a, ardoise (2 ex.)

57 Vegas 1988, Taf. 11, 18.2, Taf. 14, 23.4 ; Künzl 2002, p. 465-466, n° 30, sans ill. : inv. cat. 18.2, L. 86 mm, l. 52 mm, Grab 18, flavien, var. a, ardoise ; inv. cat. 23.4, L. 70 mm, l. 70 mm, Grab 23, flavien, var. a, ardoise (2 ex.)

58 Künzl 1983, p. 88, 2002, p. 465, n° 18, sans ill. : Köln, Bonnerstrasse [NW] (DE), Römisch-Germanisches Museum, inv. 38.937-950, tombe 143, 50/100, médical.

59 Riha 1986, p. 48, cat. 202 : Augst, *Insula* 24 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 58.7288, L. act. 80 mm, l. 50 mm, ép. 6 mm, 50/100, var. a.

60 Riha 1986, p. 46, cat. 194 : Augst, *Insula* 29 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 61.8503, L. 71 mm, l. 42 mm, ép. 9 mm, FK 555, 50/100, var. a.

61 Riha 1986, p. 46, cat. 194 : Augst, *Insula* 30 [BL] (CH), Augst, Römermuseum, inv. 60.654, L. act. 43 mm, l. 88 mm, ép. 12 mm, 50/100, var. a.

62 Buckler et Caton 1914, p. 236, fig. 1, n° 1 ; Künzl 1983, p. 53, 2002, p. 465, n° 19, sans ill. : Turquie*, Kolophon [Izmir] (TR), L. 120 mm, l. 75 mm, 50/100, var. a, porphyre égyptien. Aucun argument n'est spécifié pour la datation de cet ensemble proposée par E. Künzl en 2002.

63 Krause 2009, Taf. 8, n° 17 : Kostolac, *Viminiacium* (RS), L. 135 mm, l. 73 mm, tombe de médecin [G1 – 1075], var. a.

64 Sonja 1972, Grab 863, Taf. 61 ; Künzl 2002, p. 464, n° 11, sans ill. : Ljubljana, Emona (SI), Grab 863, 1/100, cosmétique selon Künzl.

65 Crummy 1983, p. 57-58, fig. 61 (réed. 1995) : Colchester, Balkerne Lane [Essex] (UK), inv. 1867, habitats et voirie, 1/100, var. a.

[Lkr. Alzey-Worms, RP] (DE)⁶⁶ - créé sous Auguste puis occupé jusque sous les flaviens - et de Wiesbaden [HE] (DE)⁶⁷ - construit sous Gaius et resté en usage jusque sous Hadrien - en fournissent une attestation chacun. En Germanie Inférieure, cinq tablettes à broyer proviennent de différents points du camp légionnaire de *Novaesium*, à Neuss [RP] (DE)⁶⁸, créé sous Auguste et occupé jusqu'en 105 ap. J.-C.

En Gaule Belgique, cinq attestations sont issues de contextes datés de la fin du I^{er} au début du II^e s. ap. J.-C. Deux incinérations de la nécropole de Kohlberg à Folkling (57)⁶⁹, liée à l'agglomération du Hérapel, ont livré chacune une *coticula*. D'après la *Carte archéologique*, ces deux sépultures seraient respectivement datées du dernier tiers du I^{er} s. [inc. 9] et de la fin du I^{er} s. [inc. 88] jusqu'au début du II^e s. ap. J.-C. Une tablette à broyer (var. a) est présente dans une cave fouillée récemment à Vendeuil-Caply (60)⁷⁰, dans une couche datable de cette période. Dans les niveaux de mise en place [C.11059 et C.11338] de l'état IV des maisons 1 et 8 du site du Palais des Sports d'Amiens (80)⁷¹, deux tablettes à broyer en marbre beige veiné de bleu et en marbre noir ont été mises au jour. Pour ces habitats, les niveaux de mise en place de l'état IV (80/125) sont datés des environs de 80 ap. J.-C. En Narbonnaise, une tablette a été découverte dans le comblement d'une fosse dépotoir quadrangulaire du site du Mas Sauvy à Villeneuve-de-la-Raho (66)⁷² qui intervient entre la fin du I^{er} s. et le début du II^e s. ap. J.-C.

En Germanie Supérieure, les thermes à proximité immédiate du camp auxiliaire de Ladenburg [Lkr. Rhein-Neckar, BW] (DE)⁷³ ont livré divers instruments d'hygiène et de médecine, dont une tablette à broyer. P. Baker a proposé pour cet édifice balnéaire une période de fréquentation contemporaine au camp construit en 73-74 ap. J.-C. et occupé jusque sous le règne de Trajan. En Bétique, deux tablettes à broyer (var. a) proviennent de deux incinérations de la nécropole de Munigua, Mulva (ES)⁷⁴. Ces deux sépultures [Grab 97] et [Grab 94] appartiennent à la phase 5 du site, datée

66 Baker 2000, p. 333, n° 9, sans ill. : Worms [Lkr. Alzey-Worms, RP] (DE), Museum der Stadt, inv. 645, L. 138 mm, l. 86 mm, camp auxiliaire, Gas Works, -27 / 96, serpentine.

67 Baker 2000, p. 238, n° 3, sans ill. : Wiesbaden [HE] (DE), Städtisches Museum, sans inv., camp auxiliaire, Gaius/Hadrien.

68 Lehner 1904, p. 402, n° 13, Tab. 25, fig. 35 ; Watermann 1978, n° 21-22, fig. 3, n° 36-38 ; Baker 2000, p. 308, n° 80-84 ; Krause 2009, Taf. 18 : Neuss, Novaesium [RP] (DE), Clemens Sels Museum, inv. 5344, L. 70 mm, l. 60 mm ; inv. 6705 ; inv. 11857, L. 80 mm, l. 60 mm, buildings 18-20 ; inv. 6237, L. 80 mm, l. 55 mm, building 143 ; inv. 7736, buildings 46-52, camp légionnaire, Auguste / 105 (5 ex.)

69 Provost 2004, p. 449, 451, n° 222, 7* et 11* : Folkling, nécropole du Hérapel Kohlberg (57), inc. 9, 70/120 ; inc. 11, 80/120.

70 Vendeuil-Caply (60), inv. VC-2015-S3-2342-10, L. 79 mm, l. 37 mm, Ep. 9 mm, US 2342, 70/120 : responsable d'opération : Vincent Legros - fouille 2015 : rend. et étude en cours A. Giraudo.

71 Canny, Thuet, in : Binet et al. 2010, p. 89, n° 92-93, sans ill. : Amiens, Palais des Sports (80), L. act. 43 mm, C. 11059, mise en place de l'état IV des maisons 1 et 8, 80/125, marbre beige clair veiné de bleu ; L. act. 32 mm, C. 11338, mise en place de l'état IV des maisons 1 et 8, 80/125, marbre noir.

72 Bassède et Kotarba 2003, p. 85, fig. 11 n° 78 : Villeneuve-de-la-Raho, Mas Sauvy (66), comblement fosse-dépotoir quadrangulaire, c. 80/120.

73 Baker 2000, p. 235, n° 10, sans ill. : Ladenburg [Lkr. Rhein-Neckar, BW] (DE), thermes, 73-74/Trajan.

74 Vegas 1988, Taf. 60, n° 97.12, Taf. 55, n° 94.3 ; Künzl 2002, p. 465-466, n° 30, sans ill. : Munigua, Mulva (ES), inv. cat. 97.12, L. 83 mm, l. 78 mm, Grab 97, 98/117, ardoise ; inv. cat. 94.3, L. 82 mm, l. 45 mm, Grab 94, Trajan/Hadrien, ardoise noire avec boîtier en tôle de bronze historié.

du règne de Trajan : 89/117 ap. J.-C. La *coticula* de la tombe 94 était encore engagée dans les glissières d'un étui à compartiments à couvercle historié et cupule de type COF-4003.

Quelques contextes sont datés de manière plus large entre le milieu ou la fin du I^{er} s. et le II^e s. ap. J.-C. En Gaule Lyonnaise, un exemplaire a été recueilli dans les fouilles de la *domus* à la cour en « U » de Vieux (14)⁷⁵, datée entre la fin du I^{er} et le II^e s. ap. J.-C.

En Germanie Supérieure, une tablette à broyer (var. a) associée à une spatule-sonde (type Riha H) a été mise au jour au sein d'une couche datée entre la seconde moitié du I^{er} et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. de la région 4E d'Augst [BL] (CH)⁷⁶. En Norique, le camp auxiliaire de Lauriacum à Enns, Lorch (AT)⁷⁷, construit sous Claude et détruit puis reconstruit sous Commode, en a livré un exemplaire. En Bretagne, une *coticula* en schiste, de petites dimensions, a été découverte sur le site du camp auxiliaire de Corbridge [Northd.] (UK)⁷⁸, occupé entre Trajan et Marc-Aurèle.

Quelques attestations sont issues des contextes spécifiquement datés du début et de la première moitié du II^e s. ap. J.-C. En Gaule Belgique, une tablette à broyer en marbre noir provient de la maison 2 du site du Palais des Sports à Amiens (80)⁷⁹. Pour cet habitat, les niveaux de mise en place [C.20098] de l'état IV (c. 100/125-130) sont datés des environs de 100 ap. J.-C. À Noyelles-Godault (62)⁸⁰, une « plaque biseautée en faux marbre vert » a été découverte en 1868 dans une sépulture à incinération [T1] localisée « près du Chemin de l'Alouette, aujourd'hui Résidence des Feuillantines ». D'après les auteurs de la *Carte archéologique*, les tombes de ce site doivent dater du milieu du II^e s. d'après la verrerie (Isings 62 et Isings 50a) présente dans la tombe voisine [T2]. Cette information est cohérente avec la présence dans la tombe 1 d'une monnaie d'Antonin, qui fournit un *terminus post quem* situé entre 138 et 161 ap. J.-C. En Aquitaine, sur le site de Barzan, Le Moulin du Fâ (17)⁸¹, une « fosse comblée à l'aide d'huîtres » [FS 20750 – us 20749], dans la pièce 4 du bâtiment adjacent à l'ouest des thermes a livré une tablette à broyer (var. a). Cette construction, détruite par un incendie, est interprétée par A. Bouet comme une *popina* ou un *hospitium*. Le comblement de la fosse a lieu durant la phase 4-1 (état 1 des thermes), daté par les céramiques et l'étude numismatique⁸² entre la première décennie et le milieu du II^e s. ap. J.-C. En Narbonnaise, une tablette à broyer (var. a), associée à une spatule-sonde de type Riha B, a été mise au jour dans

75 Jardel et Tendron 2015, p. 474-473, fig. 8-9 : Vieux (14), *domus* à la cour en « U », 80/200.

76 Riha 1986, p. 48, cat. 193 : Augst, Region 4E [BL] (CH), inv. 74.4300, L. act. 52 mm, l. 45 mm, ép. 6 mm, FK A 6032, 100/150, var. b, cat. 193, avec spatule-sonde cat. 603, type Riha H.

77 Baker 2000, p. 341, n° 29, sans ill. : Enns, Lorch (AT), Museum Lauriacum, inv. R 169, L. c. 215 mm, « Water canal in the *retentura* », Claude/Commode.

78 Baker 2000, p. 357, n° 24, sans ill. : Corbridge [Northd.] (UK), Roman Site Museum, inv. CO1582 75.3754, L. 54 mm, l. 30 mm, ép. 7 mm, camp auxiliaire, Trajan/Marc Aurèle, schiste.

79 Canny, Thuet, in : Binet et al. 2010, p. 126, n° 394 : Amiens, Palais des Sports (80), L. act. 64 mm, l. act. 51 mm, ép. 4 mm, C.20098 mise en place de l'état IV de la maison 2, 100/125-130, marbre noir.

80 Delmaire et al. 1994, p. 504, n° 799 : Noyelles-Godault (62), T ind.

81 Bouet 2003a, p. 413, fig. 21, n° 3351 : Barzan, Le Moulin du Fâ (17), Musée et site gallo-romains du Fâ, ASSA Barzan, inv. cat. 3351, L. 215 mm, l. 124 mm ép. 14 mm, US 20749 = FS20750, pièce 4, bât. à l'ouest des th, phase 4-1 : 110/150, bâtiment interprété comme *popina* ou *hospitium*.

82 J.-P. Bost, in : Bouet 2003b, 433.

la tombe [Sép. 4] de la Ferme de la Molière à Saignon (84)⁸³. Cette incinération en amphore Gauloise 5 faisait probablement partie selon les fouilleurs d'un même ensemble funéraire d'environ 1,50 m² (enclos ou mausolée), regroupant trois autres sépultures dont le mode d'ensevelissement est identique. Une monnaie d'Hadrien fournit un *terminus post quem* entre 117 et 138, tandis qu'une assiette Isings 42b oriente la datation vers le milieu du IIe s. ap. J.-C. En Gaule Lyonnaise, la nécropole des 86-92 rue Edmond Locard à Lyon (69)⁸⁴ a fourni une attestation en micasciste (var. a) provenant d'un contexte qui serait daté de la première moitié du IIe s. ap. J.-C. En Germanie Supérieure, une tablette à broyer dont les dimensions sont particulièrement importantes a été découverte en association avec un crochet chirurgical dans l'*insula* 31 d'Augst [BL] (CH)⁸⁵, dans un contexte stratigraphique daté de la première moitié du IIe s. ap. J.-C. par l'étude céramologique. En Bétique, la tombe [Grab 73] de la nécropole de Munigua, *Mulva* (ES)⁸⁶, datée de la même période, comportait une *coticula* en ardoise. En Thrace, une tablette à broyer associée à un instrument double de type *specillum* est issue du mobilier funéraire médico-chirurgical d'un *tumulus* de Dragodan [Kjustendil] (BG)⁸⁷, qu'E. Künzl propose de dater d'avant 138 ap. J.-C.

Les *coticulae* découvertes dans des contextes datés du milieu du IIe s. ap. J.-C. sont peu nombreuses. En Narbonnaise, un exemplaire provient de la tombe [T1] de l'ensemble funéraire du Can del Bouis, à La Malène (48)⁸⁸, initialement daté du « Bas-Empire » (dernier quart du IIIe s. au IVe s.) par les fouilleurs. À l'occasion de la publication de la *Carte archéologique*, un réexamen du mobilier céramique par E. Marot a permis de dater les tombes du IIe s., entre 125 et 175 ap. J.-C. En Asie Mineure, une tombe féminine du site de Lüleburgaz (TR)⁸⁹, datée du milieu du IIe s., a livré une tablette à broyer dans un assemblage de mobilier qui serait à vocation cosmétique selon E. Künzl.

Hors des frontières de l'empire, la tombe royale germanique de Mušov, Königsgrab (CZ)⁹⁰, datée de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C., témoigne pour E. Künzl de l'adoption de la pratique romaine du dépôt d'un set cosmétique constitué d'une tablette à broyer et d'une cuillère-sonde dans cette tombe à inhumation. En Lyonnaise, une *coticula* en microdiorite, associée à un soi-disant « stylet en bronze », - dans lequel il faut sans doute voir un instrument double de type *specillum* - a été

83 Künzl 2002, p. 466, n° 39, sans ill. Tallah 2004, p. 324, n° 105, 8* : Saignon, Ferme de la Molière (84), tombe S4, 100/150, cosmétique selon Künzl.

84 Teyssonneyre, in : Robin 2017 : Lyon, 86-92 rue Edmond Locard (69), L. 83 mm, l. 57 mm, Ep. 11 mm, F154-US463-MIN001, 100/150, var. a, micasciste : rens. Y. Teyssonneyre.

85 Riha 1986, p. 48, cat. 204 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Augst, Römermuseum, inv. 60.8858, L. act. 105 mm, l. 126 mm, ép. 13 mm, Schnitt 10, 100/150, var. a. Dans la même couche, un crochet chirurgical (cat. 636).

86 Vegas 1988, Taf. 38, n° 73.3 ; Künzl 2002, p. 465-466, n° 30, sans ill. : Munigua, *Mulva* (ES), inv. cat. 73.3, L. 63 mm, l. 46 mm, Grab 73, 100/150.

87 Künzl 2002, p. 464, n° 8, sans ill. : Dragodan [Kjustendil] (BG), *Tumulus* Pandurska mogila, vor 138 n. Chr.

88 Trintignac 2012, p. 331, n° 088, 40* ; étude E. Marot, janvier 2012 : La Malène, Can del Bouis (48), T1, 125/175.

89 Künzl 2002, p. 465, n° 22, sans ill. : Lüleburgaz (TR), *Tumulus* B, Grab 2. Frauengrab, 140/160.

90 Künzl 2002, G6 : Mušov, Königsgrab (CZ), tombe royale germanique, c. 150/200, avec une sonde-spatule.

mise au jour dans la sépulture à inhumation en cercueil [S. 238] de la nécropole du Buisson Saint-Jean à Epiais-Rhus (95)⁹¹. Cette tombe appartient à une phase datée de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. En Aquitaine, la sépulture féminine de la *villa* de Saint-Médard-des-Prés (85)⁹², fouillée à la fin du XIXe s. et interprétée alors comme celle d'une femme peintre, est désormais considérée comme appartenant à un médecin. Outre un très important ensemble de verreries, plus de 80 vases et flacons, cette sépulture contenait notamment une tablette à broyer (var. a) en schiste, un coffret métallique à compartiments, un godet en bronze, un coffret en bois contenant des « fioles brisées », des instruments doubles en bronze et des pastilles colorées (interprétés comme pigments au XIXe s.). Le réexamen récent de l'ensemble de la verrerie par L. Robin permet de dater la tombe du IIe s. et plus précisément de la seconde moitié de ce siècle⁹³.

Quelques tablettes proviennent de sites occupés à la fin du IIe s. ap. J.-C. Ainsi, en Gaule Belgique, un exemplaire complet en schiste (var. a) a été recueilli dans les niveaux de mise en place [C.350] de l'état VI de la maison 2 du Palais des Sports d'Amiens (80)⁹⁴, datés de cette période. En Gaule Lyonnaise, un dépotoir antique fouillé rue Néron à Avrolles (89)⁹⁵, a livré une « plaque d'oculiste en schiste marbré ». Cet objet, en raison de ses dimensions et de l'absence de tout autre objet à vocation médicale ou chirurgicale nette, doit plutôt être interprété comme une tablette à broyer. Ce dépotoir est daté de la fin du IIe s. ap. J.-C. par un important matériel homogène d'origine domestique (vaisselle céramique commune, peinte, à parois fines, métallescente et sigillée). Une sépulture en sarcophage de plomb fouillée au milieu du XIXe s. à Angers, gare Saint-Laud⁹⁶, datée du dernier quart du IIe s. ap. J.-C., a livré de la verrerie et plusieurs objets personnels (épingles à cheveux en os et bracelet en cuivre) ainsi qu'une « tablette de porphyre verdâtre » posé sur un « style » en bronze « à la main gauche du cadavre ». Il faut sans doute voir une tablette à broyer accompagnée d'une spatule-sonde ou d'une cuillère-sonde dans cette association d'objets.

En Germanie Supérieure, une « tablette en porphyre » figure parmi le mobilier de la fin du IIe s. d'une fosse circulaire aménagée dans une cave d'un habitat civil du site de l'église Saint-Nicolas à Strasbourg (67)⁹⁷. En Germanie Inférieure, une *coticula* en psammitte de couleur brun-violet (var.a)

91 Vanpeene 1993, p. 84-88 ; Künzl 2002, p. 464, n° 12, sans ill. Wabont, Abert et Vermeersch 2006, p. 245, n° 213 : Epiais-Rhus, Le Buisson Saint-Jean (95), S. 238, 150/200, microdiorite (?), cosmétique selon Künzl.

92 Bernard 1990, p. 143 ; Künzl 2002, p. 466, n° 40, sans ill. : Saint-Médard-des-Prés (85), Körpergrab, Frau, 100/300, basalte, cosmétique ou peinture pour Künzl.

93 Robin 2012, p. 142-143 : Un *terminus post quem* des années 160 ap. J.-C. pourrait être donné par la marque présente sur le fond d'un *unguentarium* à lèvres simplement évasées et à panse conique haute. Cette marque *AVGVSTORI* [...] entourant une victoire encadrée par les lettres *V* et *P*. Par similitude avec le monnayage, ces lettres pourraient être développées en *V(ictoria) P(arthica)* et faire référence aux victoires sur les Parthes de Marc-Aurèle et *Lucius Verus* ou à celles de Septime Sévère et de Caracalla. Un parallèle mis au jour dans un *tumulus* à Vorsen (BE) est daté de la période antonine. « Il faut donc dater cette tombe du IIe s. ap. J.-C., et plus précisément de la seconde moitié de ce siècle ».

94 Canny, Thuet, *in* : Binet et al. 2010, p. 133, n° 532 : Amiens, Palais des Sports (80), L. 125 mm, l. 84 mm, ép. 10 mm, Maison 2, mise en place de l'état VI C.350, c. 175/200, var. a, schiste noir.

95 Delor 2002, p. 222, n° 026, 22* : Avrolles, rue Néron (89)

96 Provost 1988c, p. 107 : Angers, gare Saint-Laud (49), 175/200 ?, «porphyre verdâtre».

97 Baudoux 2002, p. 389, n° 482, 364*, B11 : Strasbourg, église Saint-Nicolas (67)

faisait partie de l'important dépôt funéraire d'un *tumulus* mis au jour à Tienen-Avendoren (BE)⁹⁸, avec notamment quelques objets du domaine personnel (parure en or, épingles à cheveux et pyxides en os, balsamiques en verre). Cette structure appartiendrait à un groupe de *tumuli* datés du IIe s. ap. J.-C. Bien que la présence d'une monnaie de Trajan fournisse un *terminus post quem* entre 98 et 117 ap. J.-C., la similitude de la composition du dépôt avec les *tumuli* de Penteville, d'Herstal ou de Tirlemont-Grimde I (BE) incite le fouilleur à dater la sépulture du milieu de la seconde moitié du IIe s. ap. J.-C. : il fixe un *terminus ante quem* au début du IIIe s. ap. J.-C.

Un certain nombre d'attestations peuvent être datées par leur contexte du IIe s. ap. J.-C. dans son ensemble. En Aquitaine, une grande cave maçonnée, initialement interprétée par les fouilleurs comme une installation cultuelle sur le site des Bordes à Pouillé (41)⁹⁹, aurait livré dans son comblement un mobilier datable du IIe s. ap. J.-C., dont une tablette à broyer (var. a) en schiste à cupule ovale sur la face active. En Gaule Lyonnaise, une tablette à broyer en porphyre provient d'une fosse circulaire fouillée à Etrépilly, Le Gros Noyer (77)¹⁰⁰, datée du IIe s. par le mobilier céramique qui la comblait. Un autre exemplaire en marbre rose de Skyros a été découvert sur le site de la *villa* de La Bourlerie à Vallon-sur-Gée (72)¹⁰¹, au sein d'un contexte qui serait daté du IIe s. ap. J.-C. À Lyon (69), un exemplaire non retrouvé dans les réserves du musée gallo-romain de Fourvière proviendrait d'une inhumation en cercueil cloué [T184] datée du IIe s. ap. J.-C. Cette tombe a livré une monnaie illisible, les restes d'une cuillère-sonde très fragmentaire ainsi qu'un étui tubulaire contenant cinq préparations sous la forme de bâtonnets rouges et orangés¹⁰².

En Germanie Inférieure, à Florennes, Flavion [WNA] (BE)¹⁰³, une tablette à broyer serait associée à une spatule-sonde et un cure-oreille dans une incinération en urne datée du IIe s. ap. J.-C. La *coticula* serait encore insérée dans une boîte à compartiments et à couvercle à relief de type COF-4003, décorée de la *Lupa Capitolina* et d'une Victoire avec trophée. La même association d'une tablette à broyer et d'un instrument double est documentée à plusieurs reprises pour cette période : dans une sépulture double [Grab 1] à Maastricht, Belfort [Limburg] (NL)¹⁰⁴, dans une tombe à inhumation de Germanie Supérieure, à Frankfurt a. M., Heddernheim / Nida [HE] (DE)¹⁰⁵, dans une inhumation féminine en sarcophage à Mangalia, Collatis (RO)¹⁰⁶, en Mésie Inférieure, ainsi qu'en Bétique, dans la tombe à incinération [Grab 84] de la nécropole de Munigua, Mulva

98 Mertens 1952, fig. 2, n° 29 : Tienen-Avendoren (BE), tumulus, 180/200, var. a.

99 Bourgeois et Sikora 1982, p. 214-248 ; Provost 1988a, p. 56, n° 41 ; Roux 2013, p. 141 : Pouillé, Les Bordes (41), cave, 100/200, var. a.

100 Griffisch, Magnan et Mordant 2008a, p. 511, n° 173, 4* : Etrépilly, Le Gros Noyer (77), fosse.

101 Vallon-sur-Gée, La Bourlerie (72), fouille Inrap 2012, Responsable d'opération : A. Guicheteau, [Lien](#).

102 Bouvier 2000 ; Vigier 2012, p. 124, n° 426.

103 Faider-Feytmans 1979, pl. 94, n° 225 ; Künzl 1983, p. 74, 2002, p. 465, n° 14, sans ill. : Florennes, Flavion, Les Iliats [WNA] (BE), inv. 1699, L. c. 115 mm [T268] Brandgrab, 100/200, marbre, cosmétique selon Künzl.

104 Künzl 2002, p. 465, n° 25 : Maastricht, Belfort [Limburg] (NL), Doppelgrab, Grab 1, 100/200.

105 Künzl 1983, p. 86, 2002, p. 465, n° 15, sans ill. : Frankfurt a. M., Heddernheim / Nida [HE] (DE), Skelettgrab, 100/200.

106 Künzl 2002, p. 465, n° 26, sans ill. : Mangalia, Collatis (RO), Frauengrab, Sarkophag, 100/200.

(ES)¹⁰⁷. Ces cinq occurrences sont interprétées comme cosmétiques par E. Künzl.

Plusieurs attestations proviennent de contextes datés des I^{er} et II^e s. dans leur ensemble. En Gaule Belgique, une tablette à broyer (var. a) en schiste a été placée dans une sépulture de Paulinstraße Trier [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE)¹⁰⁸ datée des deux premiers siècles. Plusieurs sépultures de la péninsule ibérique de même datation livrent l'association caractéristique d'une tablette à broyer et d'un instrument double, en Bétique, Alcolea del Rio [Sevilla] (ES)¹⁰⁹ (marbre rose, var. c), à Gandul La Cañada à Sevilla (ES)¹¹⁰, ainsi qu'en Lusitanie dans une tombe de la nécropole Est de Mérida (ES)¹¹¹. Ces trois assemblages sont interprétés comme médicaux par E. Künzl en raison de la présence d'instruments chirurgicaux.

Quelques tablettes à broyer ont été découvertes dans des contextes datables entre la fin du II^e ou le III^e s. dans son ensemble et le III^e s. ap. J.-C. En Narbonnaise, deux plaquettes biseautées en marbre vert sombre (var. c) et en marbre noir (fragmentaire) sont issues d'un dépotoir fouillé Boulevard Kennedy / lotissement Beau-Soleil à Perpignan (66)¹¹². Celui-ci contenait des débris de constructions mélangés à des rejets domestiques, notamment du matériel céramique permettant de dater la constitution du dépotoir durant « une bonne partie du II^e s. » jusqu'au tout début du III^e s. ap. J.-C.¹¹³. En Aquitaine, une « palette à fard en ardoise » provient d'une nécropole à incinération fouillée dans le dernier quart du XIX^e s. à La Croix d'Ailleux (42)¹¹⁴. Selon les auteurs de la *Carte archéologique*, cet ensemble funéraire est daté du milieu du II^e au début du III^e siècle. En Gaule Lyonnaise, à Vieux (14)¹¹⁵, les contextes datés de la fin du II^e s. au début du III^e s. ap. J.-C. de la *domus* au Grand Péristyle ont fourni trois exemplaires, en schiste bitumineux noir, en calcaire gris et en calcaire noduleux rose. Sur le site du Grand Canton à Marolles-sur-Seine (77)¹¹⁶, deux exemplaires en marbre proviennent du comblement d'une cave de la phase 2 (fin II^e – milieu ou

107 Vegas 1988, Taf. 48, n° 84.7 ; Künzl 2002, p. 465-466, n° 30, sans ill. : Munigua, Mulva (ES), inv. cat. 84.7, L. 90 mm, l. 70 mm, Grab 84, 100/200 selon Künzl, ardoise.

108 Künzl 2002, p. 466, n° 46 : Trier, Paulinstraße [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE), 1/200.

109 Borobia Melendo 1988, p. 175, lám. XLI, n° 1 ; Künzl 2002, p. 464, n° 1, sans ill. : Alcolea del Rio [Sevilla] (ES), Sevilla, Museo Arqueológico, inv. REP25259, L. 86 mm, l. 66 mm, tombe ?, 1/200, var. c, [Lien](#).

110 Hibbs 1991, p. 124, fig. 9, n° 1-4 ; Künzl 2002, p. 465, n° 28, sans ill. La référence bibliographique fournie par E. Künzl, « Hibbs 1991 », sans pagination ni numéro, ne permet pas d'identifier la tablette à broyer en question dans la source originale, qui en mentionne quatre exemplaires, sans fournir de contextes ou de datations. Sevilla, Gandul La Cañada (ES), New York, Hispanic Society of America Museum, inv. J667, L. 74 mm, l. 4 mm, prof. cupule 6,7 mm ; inv. J668, L. 119 mm, l. 17 mm, prof. cupule 1,7 mm ; inv. J669, L. 86 mm, l. 54 mm, prof. cupule 6,5 mm ; inv. J670, L. 84 mm, l. 49 mm, prof. cupule 7 mm (4 ex.)

111 Künzl 1983, p. 101-102, 2002, p. 465, n° 28, sans ill. : Merida, nécropole Est [Bajadoz] (ES), Museo Nacional de Arte Romano, tombe, 1/200.

112 Kotarba, Castellvi et Mazière 2007, p. 436, n° 136, 11* : Perpignan, Bd Kennedy lotissement Beau-Soleil (66), « marbre vert sombre », var. c ; marbre noir (2 ex.)

113 Kotarba, Castellvi et Mazière 2007, p. 436, n° 136, 11* : céramique sigillée (Drag. 37 et 35/36), claire A (Hayes 9B, proche Hayes 14), africaine de cuisine (poêles Hayes 23A et B, Hayes 181, couvercles Hayes 196, marmites Hayes 197).

114 Lavendhomme, Gerboud et Valette 1997, p. 62, n° 002 : Ailleux, La Croix d'Ailleux (42)

115 Jardel et Tendron 2015, p. 472-473, fig. 8-9 : Vieux, *Domus* au Grand Péristyle (14), 180/220 (3 ex.)

116 Griffisch, Magnan et Mordant 2008a, p. 689, n° 279, 16* : Marolles-sur-Seine, Le Grand Canton (77), cave, incendie : *TAQ* 166-250 (2 ex.)

fin du IIIe s.) du secteur d'habitat d'un important établissement gallo-romain au plan en « U » autour d'une cour. Cette cave a été incendiée dans le dernier tiers du IIe ou la première moitié du IIIe siècle. À Lyon (69), un exemplaire (var. a) en marbre blanc a été recueilli dans les pièces d'habitation [espace E4] de la terrasse supérieure du site de la rue des Farges¹¹⁷, dans un contexte daté entre la fin du IIe et le début du IIIe s. ap. J.-C. Dans la même ville, une tablette à broyer, un coffret à compartiments de type COF-4001 contenant des collyres, un étui tubulaire contenant trois instruments ont été déposés en offrandes secondaires dans la tombe à incinération dite « de l'oculiste » [T72] de la nécropole de La Favorite I¹¹⁸. Cette sépulture est datée entre 160-170 et 220 ap. J.-C. par l'étude du mobilier céramique associé.

En Germanie Inférieure, à Beauraing, Wancennes [WNA] (BE)¹¹⁹, une tombe féminine [T 3], datée du début du IIe à la première moitié du IIIe s., a livré une tablette à broyer (var. a) associée à une spatule-sonde de type Riha A et une cuillère-sonde de type Riha E.

Parmi les contextes spécifiquement datés du début du IIIe s. ap. J.-C., il faut citer le cas des deux ateliers de marbrier de la Curie du *Forum* de Vieux (14)¹²⁰ en Gaule Lyonnaise, datés du premier tiers du IIIe s. ap. J.-C. et appartenant à la dernière phase d'embellissement des bâtiments civils. Ces ateliers ont réalisé des tablettes à broyer en tant que produits dérivés de l'activité de sciage des plaques de roches décoratives destinées à la décoration architecturale de cet édifice public. Onze fragments de tablettes à broyer (var. a) ont été découverts dans les couches de sédiments [us 156, 324, 325, 327, 673, 680] contenant un abrasif pour le sciage ainsi que des chutes de taille (détail des structures et des matériaux utilisés : voir partie 1.4).

117 Vigier 2012, pl. 88, n° 303 : Lyon, rue des Farges (69), Musée Gallo-Romain de Fourvière, sans inv., L. max. 73 mm, l. 58 mm, ép. 7,9 à 8,7 mm, secteur E4, 180/220, marbre.

118 Künzl 2002, p. 465, n° 24, sans ill. Vigier 2012, pl. 89, n° 299, 2015, p. 606, fig. 34, n° 5 : Lyon, La Favorite (69), Musée Gallo-Romain de Fourvière, L. max. 117,7 mm, l. max. 74,3 mm, ép. max. 5,6 mm, tombe dite « de l'oculiste » T72, 160-170/220, var. a, schiste ardoisier. Bel et Tranoy 1990, p. 220 : La datation repose sur les repères chronologiques fournis par le mobilier céramique associé : l'apparition des formes de céramique commune africaine Hayes 181, 182 et 196 se situe aux alentours de 160 ap. J.-C. ; la présence d'un plat en sigillée claire B ; la présence d'un plat en céramique en pâte sableuse dont la forme est attestée à Lyon dans les contextes flaviens et de la première moitié du IIe s. ap. J.-C. Tranoy 1995, p. 409 : « Les trois as sont illisibles. Les vases en céramique commune africaine, formes Hayes 181, 182 et 196, ainsi que l'assiette en sigillée claire B, forme Desbat 2, offrent un *terminus post quem* vers 160. La tombe a donc pu être aménagée dans le courant du dernier quart du IIe s. ou au début du IIIe s. ».

119 Künzl 1983, p. 70, 2002, p. 466 n° 51, sans ill. Mignot 1993, p. 170, fig. 5 : Beauraing, Wancennes [WNA] (BE), tombe 3, Frauengrab, 100/250, cosmétique selon Künzl. Selon P. Mignot, l'enfouissement des 160 sépultures à incinération de cette nécropole, liée à une *villa*, « sont compris entre le début du IIe et le milieu du IIIe s., donc avant l'incendie » qui détruit cette *villa* peu après les années 240-250 ap. J.-C.

120 Jardel et Tendron 2015, p. 472-473, fig. 8-9 : Vieux (14), inv. Vi-Fo0801, *Forum*- atelier de marbrier, 200/233, calcaire marbrier ; inv. Vi-Fo1106- Iso 1027, *Forum*- atelier de marbrier, 200/233, gabbro ; inv. Vi-Fo1107- Iso 1028, *Forum*- atelier de marbrier, 200/233, brèche ; inv. Vi-Fo1190, *Forum*- atelier de marbrier, 200/233, calcaire ? ; inv. Vi-Fo1205, *Forum*- atelier de marbrier, 200/233, calcaire marbrier ; inv. Vi-Fo1206, *Forum*- atelier de marbrier, 200/233, calcaire ; inv. Vi-Fo1308- Iso 339, *Forum*- atelier de marbrier, 200/233, schiste vert ; inv. Vi-Fo2008- Iso 877, *Forum*- atelier de marbrier, 200/233, brèche ; inv. Vi-Fo2009- Iso 1048, *Forum*- atelier de marbrier, 200/233, brèche ; inv. Vi-Fo2131- Iso 1029, *Forum*- atelier de marbrier, 200/233, brèche ; inv. Vi-Fo2316- Iso 1031, *Forum*- atelier de marbrier, 200/233, calcaire (11 ex.)

En Germanie Inférieure, une inhumation en sarcophage de l'Aachenerstrasse à Köln [NW] (DE)¹²¹ a livré une tablette à broyer en ardoise encastrée dans un étui en bronze ainsi qu'une spatule-sonde dans un étui cylindrique. Le mobilier associé ne permet pas d'interpréter cet ensemble comme médical, E. Künzl classe donc cette coticula parmi celles à vocation cosmétique. Bien que cette sépulture contienne des monnaies offrant un *terminus post quem* au IIe s. ap. J.-C., les nombreux contenants en verre présents indiquent une datation du début du IIIe s. ap. J.-C.

En Mésie Inférieure, une tablette à broyer associée à un instrument double provient d'une inhumation sous *tumulus* de Devjna, Marcianopolis (BG)¹²², datée du début du IIIe s. ap. J.-C. selon E. Künzl.

A Chypre, la chambre 3 d'un ensemble funéraire fouillé à Nea Paphos (CY)¹²³ a livré un très riche *instrumentarium* médico-chirurgical de plus de 60 objets, dont une tablette à broyer (var. a) en mica vert-gris. L'un des côtés de cet objet comporte des marques d'abrasion dues à l'aiguisage de lames de scalpels ou d'autres instruments tranchants. La tombe est datée entre le milieu du IIe s. et le début du IIIe s. par les fouilleurs sur la base du mobilier associé, sans que les arguments typologiques soient fournis dans la publication.

D'autres contextes sont datés de la première moitié du IIIe s. ap. J.-C. En Gaule Belgique, les niveaux d'habitats antiques de cette période qui ont pu être fouillés sur la Place de l'Hôtel de Ville d'Amiens (80)¹²⁴ ont livré une tablette à broyer de la variante a. E. Künzl interprète deux dépôts funéraires d'une tablette à broyer associée avec un instrument double de type *specillum* comme cosmétiques dans des tombes féminines de Rétie : à Augsburg [BY] (DE)¹²⁵ et à Kostolac, *Viminiacum* (RS)¹²⁶ [Grab 196].

Plusieurs contextes sont datés du milieu du IIIe s. ap. J.-C. En Aquitaine, une sépulture à incinération isolée présumée féminine a été fouillée en 1938 au lieu-dit près de Meynis à Ayen (19)¹²⁷. Une tablette à broyer (var. a) en marbre jaune veiné de rouge, associée à une cuillère-sonde fait partie du mobilier déposé. Aucun élément ne permet de suivre le fouilleur lorsqu'il interprète ces deux objets et la tombe comme appartenant à un « oculiste ». En l'absence d'instruments caractéristiques d'une activité médicale, il faut plutôt considérer cet ensemble comme cosmétique. La présence de treize monnaies permettrait de dater la tombe du milieu du IIIe s., un sesterce de Philippe

121 Künzl 1983, p. 96, 2002, p. 465, n° 18, sans ill. : Köln, Aachenerstrasse [NW] (DE), Römisch-Germanisches Museum, Sarkophag, 200/220.

122 Künzl 2002, p. 464, n° 7, sans ill. : Devjna, Marcianopolis (BG), tumulus, 200/220, cosmétique selon Künzl.

123 Michaelides 1984, p. 318-319, fig. 2, n° 6 ; Künzl 2002, p. 466, n° 32, sans ill. : Paphos, Nea Paphos (CY), 321/1 Kato Paphos, Grab 3, 140/220.

124 Pichon 2009, p. 98 n° 021, 203* : Amiens, Place de l'Hôtel de Ville (80)

125 Künzl 2002, p. 464, n° 3, sans ill. : Augsburg [BY] (DE), Frauengrab, 200/250, 1961, « An der Blauen Kappe ».

126 Künzl 2002, p. 465, n° 20, sans ill. : Kostolac, *Viminiacum* (RS), Grab 196, Nekropole Vise Grobalja. Frauengrab, 200/250.

127 Lintz 1992, p. 56, n° 12 : Ayen, près de Meynis (19), T, 240/260.

l'Arabe fournissant un *terminus post quem* entre 244 et 249 ap. J.-C.¹²⁸. En Gaule Belgique, les fouilles d'une zone d'habitat sur le site de la Bibliothèque Universitaire d'Amiens (80)¹²⁹, quartier Saint-Leu, rue Vanmarcke, ont mis au jour une « plaquette à fard » dans les niveaux de l'état II de la salle 3¹³⁰. Un petit dépôt monétaire placé dans les fondations de cet état comprend 140 monnaies, dont les plus récentes, de Trébonien Galle, offrent un *terminus post quem* en 251-253 ap. J.-C. Cet état de construction est détruit par un incendie très violent fournissant un *terminus ante quem* vers 260 ap. J.-C. Une inhumation féminine de la nécropole de La Fosse Pierre-la-Longe à Reims (51)¹³¹, fouillée à la fin du XIXe s., a notamment livré « une pierre à diviser la couleur rouge » accompagnée d'une spatule-sonde, de deux aryballes en verre et de plusieurs éléments de parure. Deux monnaies de Dèce fournissent un *terminus post quem* pour cette sépulture en 249-251 ap. J.-C. En Gaule Lyonnaise, une tablette à broyer en marbre a été piégée dans le niveau d'incendie généralisé d'un quartier d'habitat antique à Paris, sur le Parvis de Notre-Dame (75)¹³². Cet incendie, par l'effondrement des toitures et des charpentes, a scellé les niveaux d'occupation et entraîné l'exhaussement du site. Une monnaie d'*Octacilia Severa* émise en 246 ap. J.-C. fournit un *terminus post quem* pour l'important ensemble mobilier présent dans les niveaux incendiés en même temps qu'une indication de la date du sinistre. La trousse de chirurgien découverte anciennement à Paris, 180 avenue de Choisy (75)¹³³ comporte une tablette à broyer (var. a) en marbre blanc. Les monnaies associées les plus récentes sont attribuables à Tétricus I et Tétricus II, ce qui donne un *terminus post quem* de 274 ap. J.-C. pour cet ensemble. Un des puits du 2 rue Dammarie à Melun (77)¹³⁴ (à l'angle avec Bd Chamblain, Clinique du Dr Pichon) a livré dans son comblement, datable du IIIe s., une tablette à broyer (var. a) en marbre, diverses verreries, une « bassine » en métal, de la céramique métallescente ainsi qu'une monnaie de Tétricus, qui fournirait un *terminus post quem* entre 271 et 274 ap. J.-C. Le comblement du puits correspondrait à l'abandon du site, consécutif à un incendie.

En Rétie, l'*instrumentarium* d'un chirurgien a été déposé dans la tombe à inhumation [Grab 7] d'une nécropole de Wehringen [Lkr. Augsburg, BY] (DE)¹³⁵. Cet ensemble mobilier comportait une tablette à broyer, une spatule-sonde ainsi qu'un coffret métallique contenant des herbes dans les compartiments latéraux et trois monnaies en argent dans le compartiment central, parmi les-

128 As fruste de Vespasien, sesterce de Domitien (?), 2 sesterces d'Hadrien, sesterce d'Antonin le Pieux, 4 sesterces de Marc-Aurèle, sesterce de Sévère Alexandre, sesterce de Philippe l'Arabe.

129 Pichon 2009, p. 202, n° 021, 585* : Amiens, rue Vanmarcke Bibliothèque Universitaire quartier Saint-Leu (80).

130 La salle 3 a également livré les restes d'un vaisselier (21 vases en céramique en majorité fine), deux verreries et une lampe à huile.

131 Chossenot, Estéban et Neiss 2010, p. 249-250, n° 454, B44 : Reims, La Fosse Pierre-la-Longe (51), inhumation F, « pierre à diviser la couleur rouge », TPQ 249-251.

132 Busson 1998, p. 460, n° 100 à 120, 760* : Paris, Parvis de Notre-Dame (75)

133 Künzl 1983, p. 75, 2002, p. 466, n° 37, sans ill. : Paris, 180 avenue de Choisy (75), Musée Carnavalet, Coll. Toulouze- Paris, L. 130 mm, l. 76 mm, ép. 3 mm, tombe ou trésor, 282 monnaies, [Lien](#).

134 Griffisch, Magnan et Mordant 2008b, p. 835, n° 288, 21* : Melun, 2 rue Dammarie (77), angle avec Bd Chamblain, Clinique du Dr Pichon.

135 Künzl 1983, p. 121, 2002, p. 466, n° 52 : Wehringen [Lkr. Augsburg, BY] (DE), München, Archäologische Staatsammlung, tombe 7, 240/260.

quelles un antoninien de *Gordianus* III, fournissant un *terminus post quem* de 238-239 ap. J.-C. pour cette tombe.

Quelques contextes sont datés du IIIe s. dans son ensemble. En Italie, une sépulture [tombe 93] de la nécropole de San Donato à Urbino (IT)¹³⁶ a livré une tablette à broyer associée à un instrument double de type *specillum*, dépôt considéré comme cosmétique par E. Künzl. En Germanie Supérieure, il faut signaler la présence d'une tablette à broyer dans un contexte du IIIe s. sur le site de Weinstadt, Endersbach [Lkr. Rems-Murr, BW] (DE)¹³⁷. En Germanie Inférieure, une tablette à broyer associée à un instrument double est présente dans une inhumation en sarcophage de Nijmegen [Gelderland] (NL)¹³⁸. La sépulture est datée du IIIe. s. ap. J.-C. par la forme d'une bouteille en verre à panse quadrangulaire. En Mésie Inférieure, l'association de tablettes à broyer avec un instrument double au sein d'assemblages médicaux a été reconnue à plusieurs reprises par E. Künzl : deux exemplaires sont présents dans une tombe masculine à Balčik, *Dionysopolis* [Varna] (BG)¹³⁹, un exemplaire à Odessos, Varna (BG)¹⁴⁰. L'association à vocation cosmétique d'une tablette à broyer et d'une cuillère-sonde est également documentée à Celei, Sucidava [Olt] (RO)¹⁴¹, où elle figurait dans le mobilier de la tombe masculine d'une sépulture en sarcophage double et à Turda, Potaissa (RO)¹⁴², en Dacie, dans une autre tombe masculine. En l'absence d'autres instruments à vocation médicale ou chirurgicale claire, E. Künzl interprète ces dépôts funéraires comme cosmétiques. À Budapest, *Aquincum* (HU)¹⁴³, une inhumation en sarcophage en pierre, fouillée à la fin du XIXe s. sur le site de la Fabrik Rosenthal, a livré un assemblage constitué d'une spatule-sonde, d'une tablette à broyer, d'un cure-oreille, d'un miroir en verre à cadre de plomb (groupe Lloyd-Morgan Y), de deux verreries et d'une monnaie du IIIe s. En Norique, une tablette à broyer accompagnée d'une cuillère-sonde, d'un couteau et d'un encrier a été découverte dans une inhumation masculine de Bürglstein à Salzburg (AT)¹⁴⁴. La forme d'une bouteille en verre à long col et panse sphérique permettrait de dater l'ensemble du IIIe s. a. J.-C.

136 Künzl 2002, p. 466, n° 48, sans ill. : Urbino, San Donato (IT), Grab 93 Zigelplattengrab, 200/300.

137 Luik et Blumer 2009, p. 162, fig. 10, n° 16 : Weinstadt, Endersbach [Lkr. Rems-Murr, BW] (DE), 200/300.

138 Künzl 1983, p. 93, n° 5, 2002, p. 466, n° 34, sans ill. : Nijmegen [Gelderland] (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, Sarkophaggrab, 200/300.

139 Künzl 1983, p. 111, 2002, p. 465, n° 4, sans ill. : Balčik, Dionysopolis [Varna] (BG), Varna, Archäologisches Museum, Grabbau, Männergrab, 200/300 (2 ex.)

140 Künzl 1983, p. 112, 2002, p. 466, n° 49, sans ill. : Odessos, Varna (BG), Varna, Varna Archäologisches Museum, tombe Levski-Viertel, 200/300.

141 Künzl 1983, p. 55, 2002, p. 466, n° 43 : Celei, Sucidava [Olt] (RO), Doppelgrab, Sarkophag Mann/Frau, 200/300, dans la tombe masculine.

142 Künzl 1983, p. 55, 2002, p. 466, n° 47 : Turda, Potaissa (RO), Ziegelgrab, Mann, 200/300.

143 Künzl 1983, p. 118, 2002, p. 464, n° 2, sans ill. : Budapest, Aquincum (HU), Fabrik Rosenthal, 200/300.

144 Künzl 1983, p. 114, Abb. 90, n° 4, 2002, p. 466, n° 42 : Salzburg, Bürglstein (AT), Museum Carolino-Augustinum, Körpergrab Mann, 200/300, cosmétique selon Künzl.

Quelques contextes sont datés de manière plus large du milieu ou de la fin du IIe au IIIe s. ap. J.-C. En Aquitaine, trois incinérations [T 7, T 151 et T 299] de la nécropole des Sagnes à Pontarion (23)¹⁴⁵ datées entre 180 et 275 ap. J.-C. ont chacune livré une tablette à broyer, respectivement en grès gris marbré de brun (var. a), en roche vert foncé (var. a) et en marbre (var. a). En Germanie Supérieure, le comblement de la cave d'un habitat situé dans un *vicus* densément urbanisé en bordure de voie au lieu-dit La Potière, à Soulosse-sous-Saint-Élophé (88)¹⁴⁶, contenait une tablette à broyer en schiste. En raison de la présence d'un petit buste de divinité en bronze, les fouilleurs ont interprété cette cave [B] comme cave-sanctuaire. Cet habitat, bâti entre la deuxième moitié du IIe et le début du IIIe s., a été détruit par un incendie volontaire dans la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C. En Lusitanie, une tombe de la nécropole est de Mérida (ES)¹⁴⁷, datée entre 175 et 250 ap. J.-C., a livré une tablette à broyer en pierre verte au sein d'un assemblage à caractère médical selon E. Künzl.

Les contextes datés de l'ensemble des IIe et IIIe s. ap. J.-C. sont assez nombreux. En Gaule Lyonnaise, la cave d'un petit bâtiment sur le site des Terres-Noires à Epiais-Rhus (95)¹⁴⁸, a fourni divers mobiliers dont une possible tablette à broyer, une « pierre à affûter » en roche verte, associée à une épingle à cheveux en os et un col d'aryballe en verre vert. Cette cave aurait été mise en place durant la première moitié du IIe s., d'après les monnaies d'Hadrien et de Marc Aurèle qu'elle contenait et aurait perduré jusqu'au IIIe s., d'après la céramique sigillée associée. Une « palette à fard » très fruste (var. d) en marbre blanc, dont la face supérieure est creusée d'une cupule centrale, provient des thermes du Vieil-Evreux (27)¹⁴⁹. Celle-ci est datée par les auteurs du catalogue de l'exposition permanente du site des IIe et IIIe s. ap. J.-C. En Narbonnaise, une « tablette en marbre noir pour écrire », accompagnée d'un « stylet en ivoire et en os » a été découverte au milieu du XIXe s. sur le site de la nécropole de La Planche, au nord-est d'Aoste (38)¹⁵⁰, daté des IIe et IIIe s. ap. J.-C. Il s'agit très vraisemblablement d'une tablette à broyer.

145 Lintz et al. 2001, p. 66 ; Brives 2008, p. 157, cat. 363, 188, cat. 436, 202, cat. 492 : Pontarion, Les Sagnes (23), incin. 7, 180/240-275 ; incin. 151, 180/240-275 ; incin. 299, 180/240-275 (3 ex.)

146 Michler 2005, p. 348, n° 460, 8* : Soulosse-sous-Saint-Élophé, La Potière (88), cave B, schiste.

147 Künzl 1983, p. 101-102, 2002, p. 465, n° 29, sans ill. : Merida, nécropole Est [Bajadoz] (ES), Museo Nacional de Arte Romano, 175/250, pierre verte.

148 Wabont, Abert et Vermeersch 2006, p. 241, n° 213 : Epiais-Rhus, Les Terres-Noires (95), cave.

149 Centre d'interprétation archéologique 2006, p. 29, 53, n° 95 : Le Vieil-Evreux (27), Centre d'interprétation du site archéologique de *Gisacum*, inv. cat. 85, L. 91 mm, var. d.

150 Bertrand et al. 2010, p. 133, n° 012, 249* : Aoste, La Planche (38), Musée des Antiquités Gallo-Romaines.

En Germanie Supérieure, les contextes stratigraphiques datés de cette période à Augst [BL] (CH) livrent sept attestations supplémentaires, dans les *insulae* 5¹⁵¹, 18¹⁵², 29¹⁵³ et 31¹⁵⁴. L'une d'elles [cat. 201] était associée dans la même couche stratigraphique à un fragment de miroir à poignée diamétrale et décor d'incisions (groupe Lloyd-Morgan Xc) [cat. 22] et peut ainsi être interprétée comme étant probablement d'un usage cosmétique. À Mayen [Lkr. Mayen-Koblenz, RP] (DE)¹⁵⁵, une tablette à broyer figure au sein d'un assemblage caractérisé par E. Künzl comme médical et déposé dans une sépulture à incinération en ciste des IIe et IIIe s. ap. J.-C. En Germanie Inférieure, toujours selon E. Künzl, un assemblage cosmétique comprenant une tablette à broyer et un instrument double provient d'une sépulture de Tongeren [VLI] (BE)¹⁵⁶ datée de cette période. De tels assemblages cosmétiques figurent dans des tombes datées de cette même période à Portogruaro (IT)¹⁵⁷ et à Montebelluna [TR] (IT)¹⁵⁸ en Italie ainsi que dans la nécropole orientale de Tarragona (ES)¹⁵⁹ en Tarraconnaise. Selon E. Künzl, en Dacie, une tombe des IIe et IIIe s. à Drobeta-Turnu Severin (RO)¹⁶⁰ aurait livré une tablette à broyer associée à un instrument double au sein d'un assemblage cosmétique. Deux autres figurent dans l'assemblage à caractère médical d'une tombe [tombe 50] de Tell Oum Hauram à Nawa (SY)¹⁶¹ dans la province d'Arabie.

D'autres exemplaires sont issus de contextes se rapportant à l'Antiquité tardive. Ainsi, en Gaule Lyonnaise, une tablette à broyer provient d'une cave de la *villa* des Champs-de-Choisy à Charny (77)¹⁶². Celle-ci serait datée de la seconde moitié du IIIe au début du IVe s. ap. J.-C. Parmi les contextes caractérisés comme médicaux et spécifiquement datés du début du IVe s., il faut signaler une inhumation en sarcophage de plomb en Tarraconnaise, à Toledo, *Toletum* (ES)¹⁶³ ainsi qu'une

151 Riha 1986, p. 49 : Augst, *insula* 5 [BL] (CH), Augst, Römermuseum, inv. 67.18986, FK 1657, L. 93 mm, l. 77 mm, ép. 12 mm, « marbre », var. a, cat. 222.

152 Riha 1986, p. 48 : Augst, *insula* 18 [BL] (CH), Augst, Römermuseum, inv. 63.876 FK 2262, L. act. 55 mm, l. 86 mm, ép. 11 mm, Kalkgestein, var. a, cat. 200.

153 Riha 1986, p. 46, 48 : Augst, *insula* 29 [BL] (CH), Augst, Römermuseum, inv. 61.7467, FK 258, L. act. 97 mm, l. act. 47 mm, ép. 10 mm, Kalkgestein, var. a, cat. 196 ; inv. 79.20917, FK B 3010, L. act. 46 mm, l. 55 mm, ép. 6 mm, Kalkgestein, var. a, cat. 201 (2 ex.)

154 Riha 1986, p. 46-49 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Augst, Römermuseum, inv. 78.1208, FK B 471, L. act. 57 mm, l. act. 48 mm, ép. 10 mm, Kalkgestein, var. a, cat. 197 ; inv. 66.1986, FK 1522, L. act. 57 mm, l. act. 34 mm, ép. 7 mm, Kalkgestein, var. a, cat. 198 ; inv. 63.4436/4437 ; FK 920-FK927, L. 88 mm, l. 55 mm, ép. 10 mm, marbre, var. a, cat. 221 (3 ex.)

155 Künzl 1983, p. 85, 2002, p. 465, n° 27, sans ill. : Mayen [Lkr. Mayen-Koblenz, RP] (DE), Bonn, Rheinisches Landesmuseum, Brandgrab. Steinkiste aus Basaltlava, 100/300.

156 Künzl 2002, p. 466, n° 45, sans ill. : Tongeren [VLI] (BE), 100/300.

157 Künzl 1983, p. 108, 2002, p. 466, n° 38, sans ill. : Portogruaro (IT), tombe, 100/300, fouille 1904.

158 Künzl 1983, p. 107, 2002, p. 465, n° 29, sans ill. Montebelluna [TR] (IT), Treviso, Museo Civico, 100/300.

159 Tarragona (ES), Museu Nacional Arqueològic, inv. 45032, nécropole orientale *Via Augusta*, 100/300, rens. M. Feugère.

160 Künzl 2002, p. 464, n° 9, sans ill. : Drobeta-Turnu Severin (RO), Grab?, 100/300.

161 Künzl 1983, p. 122, 2002, p. 466, n° 31, sans ill. : Nawa, Tell Oum Hauran (SY), Damas, Musée National, tombe 50, 100/300 (2 ex.)

162 Griffisch, Magnan et Mordant 2008a, p. 360, n° 095, 7* : Charny, Les Champs-de-Choisy (77), cave, 250/330.

163 Künzl 1983, p. 103, 2002, p. 466, n° 44, sans ill. Borobia Melendo 1988, p. 119, lám. CV, n° 2 ; Toledo, *Toletum* (ES), L. 130 mm, l. 75 mm, Körpergrag, Bleisarkophag, 200/300 ou 300/320.

tombe à hypogée dans la province d'Arabie, à Gadara (JO)¹⁶⁴ ayant appartenu à un dentiste.

Les tablettes à broyer sont présentes dans divers contextes du IV^e s. ap. J.-C. En Gaule Lyonnaise, une inhumation en sarcophage de plomb, présumée féminine (?), a été mise au jour au milieu du XIX^e s. au lieu-dit Le Pouldu, sur la commune de Clohars-Carnoët (29)¹⁶⁵. Celle-ci était accompagnée d'un mobilier sans doute contenu dans un coffre en bois, comportant notamment une « tablette à onguents en jadéite » (var. a), une « *ligula* » en bronze (en fait une cuillère-sonde de type Riha E), plusieurs verreries (Isings 83/101 ; Isings 100, III^e et IV^e s.) et deux monnaies en bronze de Constantin, qui fournissent un *terminus post quem* entre 306 et 337 ap. J.-C. En Gaule Lyonnaise, une inhumation en cercueil du IV^e s. [S. 116] de la nécropole du Buisson Saint-Jean à Epiais-Rhus (95)¹⁶⁶ aurait livré une « palette en marbre », au niveau de l'épaule gauche du défunt, un vase en pierre « à parfum ou à onguent » ainsi qu'un coffret. Une « tablette rectangulaire, en marbre, creusée d'une cupule (sans doute un broyeur d'ophtalmologiste) » a été découverte dans une fosse dépotoir domestique à Chilleurs-aux-Bois, Lavau (45)¹⁶⁷. Cette structure est datée par son mobilier de la deuxième moitié du IV^e s. ap. J.-C.¹⁶⁸ En Gaule Belgique, une fosse [F290] de l'établissement rural à vocation viticole du Champ-Drillon à Bézannes (51)¹⁶⁹ a livré une tablette à broyer fragmentaire (var. a) en grès micacé. Cette structure appartient à la phase d'abandon du site [phase 4], daté de la seconde moitié du IV^e s. ap. J.-C.

En Germanie Inférieure, une tablette à broyer (var. a) provient d'une inhumation en sarcophage, fouillée à Zülpich, Enzen [Lkr. Euskirchen, NW] (DE)¹⁷⁰, datée des alentours de 360 ap. J.-C. En Lusitanie, un exemplaire en pierre grise provient d'une tombe de la seconde moitié du IV^e s. de la nécropole Est Bodegonas de Mérida [Bajadoz] (ES)¹⁷¹.

Enfin, on connaît quelques tablettes à broyer issues de contextes datés des III^e et IV^e s. dans leur ensemble, sans plus de précision quant à leur datation. En Aquitaine, une tablette à broyer (var. a) réalisée dans une roche de type gabbro était présente dans les niveaux de cette période sur le site d'habitat du Parking du Calvaire à Poitiers (86)¹⁷² selon I. Bertrand. En Gaule Belgique, au nord de la rue André à Amiens (80)¹⁷³, deux « plaquettes à fard » se trouvaient associées à un aryballe

164 Künzl 2002, p. 465, n° 16, sans ill. : Gadara (JO), Zahnarztgrab, Hypogäum, 300/320.

165 Künzl 2002, p. 464, n° 6, sans ill. Galliou 2010, p. 164, n° 31, fig. 117 : Clohars-Carnoët, Pouldu (29), Le Faou, Dépôt Archéologique Départemental, L. 119 mm, l. 82, 5 mm, ép. 9,6 mm, Chapelle Saint-Julien, Körpergra, Bleisarkophag, a, TPQ 306-337, var. a, jadéite.

166 Vanpeene 1993, p. 84-88 ; Künzl 2002, p. 464, n° 12, sans ill. Wabont, Abert et Vermeersch 2006, p. 245, n° 213 : Epiais-Rhus, Le Buisson Saint-Jean (95), S. 116, 300/400, marbre.

167 Provost 1988b, p. 193, n° 201 : Chilleurs-aux-Bois, Lavau (45).

168 Céramique sigillée d'Argonne du IV^e s. (Drag. 45, Chenet 320, 319, 324).

169 Brives et Dumas-Lattaque 2015, p. 25-26, fig. 17, cat. 22 : Bézannes, Champ-Drillon (51), L. act. 80 mm, l. 53 mm, ép. 13 mm, F290, 250/400, var. a, grès micacé.

170 Follmann-Schulz 1989, fig. 6, n° 34 : Zülpich, Enzen [Lkr. Euskirchen, NW] (DE), sarcophage, c. 360.

171 de la Barrera Antón 1989, p. 233, fig. 3, n° 3 : Merida, nécropole Est Bodegonas [Bajadoz] (ES), tombe, 350/400, pierre grise.

172 Bertrand 2003, p. 95, fig., 171, 2007, fig. 8, n° 26 : Poitiers, Parking du Calvaire (86), 200/400, gabbro.

173 Pichon 2009, p. 134, n° 021, 320* : Amiens, au nord de la rue André (80)

en verre et deux pierres à aiguiser dans un vaisselier céramique¹⁷⁴ écrasé en place en raison d'un effondrement dû à un incendie [maison 1]. Seules les phases couvrant la période 250/330 du site ont pu être étudiées. À Beuvraignes (80)¹⁷⁵, deux « palettes à fard » en marbre ont été découvertes sur le site du Bois de Saint Martin et du Bois de Belvaux. Ce site artisanal comprenait trois unités de production céramique et tuilière ayant fonctionné du dernier tiers du II^e siècle au début du IV^e siècle. À Reims, une inhumation en cercueil de bois [inh. 2] de la nécropole de La Fosse Pierre-la-Longe à Reims (51)¹⁷⁶, fouillée à la toute fin du XIX^e s., a livré une « tablette en pierre, plate et à biseau, servant pour certains à délayer les fards, pour d'autres à étendre des collyres ». Cette sépulture¹⁷⁷ a été datée des III^e ou IV^e s. par les auteurs de la *Carte archéologique* sur la base du mobilier associé des autres sépultures de la même « fosse commune ». Une tombe de chirurgien [T 407], mise au jour à la fin du XIX^e s. à Vermand (02)¹⁷⁸, dans la nécropole du Jardin Odier et Bernoville, contenait une tablette à broyer posée sur un coffret à compartiments et couvercle coulissant de type COF-4001 (contenant de « petites pâtes grises solidifiées »), ainsi que trois scalpels, une ampulla et une « fiole » en verre, un étui cylindrique et une « petite monnaie du Bas-Empire ». En Gaule Lyonnaise, deux « palettes à fard » auraient été découvertes dans le remplissage de fours de tuiliers du site artisanal de Craon à Montbouy (45)¹⁷⁹, actif de la première moitié du III^e siècle à la fin du IV^e siècle. L'un des exemplaires, en schiste, porterait l'inscription « *Marinus* » sur une tranche.

En Germanie Supérieure, deux exemplaires proviendraient du *vicus* de *Lousonna* à Lausanne [VD] (CH)¹⁸⁰, de contextes datés de la seconde moitié du III^e s. au premier quart du IV^e s. pour l'une et à la première moitié du IV^e s. pour l'autre. En Germanie Inférieure, une tablette à broyer en porphyre est issue d'une tombe datée des III^e-IV^e s. sur la Friesenplatz à Köln [NW] (DE)¹⁸¹.

174 Ce vaisselier comportait des céramiques : 9 sigillées (4 Drag. 32 ; 4 Drag. 40 ; 1 Drag. 45), commune, un col d'amphore à huile de Bétique (Dressel 20 : estampille [...] *L I [III] / liss Feci*) ; 3 verreries (dont 1 aryballe) ; applique d'anse de seau en alliage cuivreux.

175 Ben Redjeb 2012, p. 212, n° 101, 14* : Beuvraignes, Bois de Saint Martin et Bois de Belvaux (80), 166/320 (2 ex.)

176 Chossenot, Estéban et Neiss 2010, p. 249-250, n° 454, B44 : Reims, La Fosse Pierre-la-Longe (51), inh. 2, 200/400.

177 Cette tombe aurait notamment contenu : un « petit miroir en verre » (groupe Lloyd-Morgan Y), un flacon en verre, brisé, (contenant une matière jaunâtre à l'état solide) doté d'un bouchon de liège, 10 épingles à cheveux en os, des fibules, « bâton de collyre (entouré de toile, non conservée) ».

178 Künzl 1983, p. 69, 2002, p. 466, n° 50, sans ill. : Vermand, Jardin Odier et Bernoville (02), Musée du Vermandois, Körpergrab, T407, 100/300 ou 280/400.

179 Provost 1988b, p. 147, n° 103 : Montbouy, Craon (45) (2 ex.)

180 Paunier et al. 1987, p. 177, n° 242-243 : Lausanne, *Lousonna* [VD] (CH), 230/325 ; 230/350 (2 ex.)

181 Künzl 1983, p. 91, 99, 2002, p. 465, n° 18, sans ill. : Köln, Friesenplatz [NW] (DE), Bonn, Rheinisches Landesmuseum, inv. 3680, 200/400, porphyre.

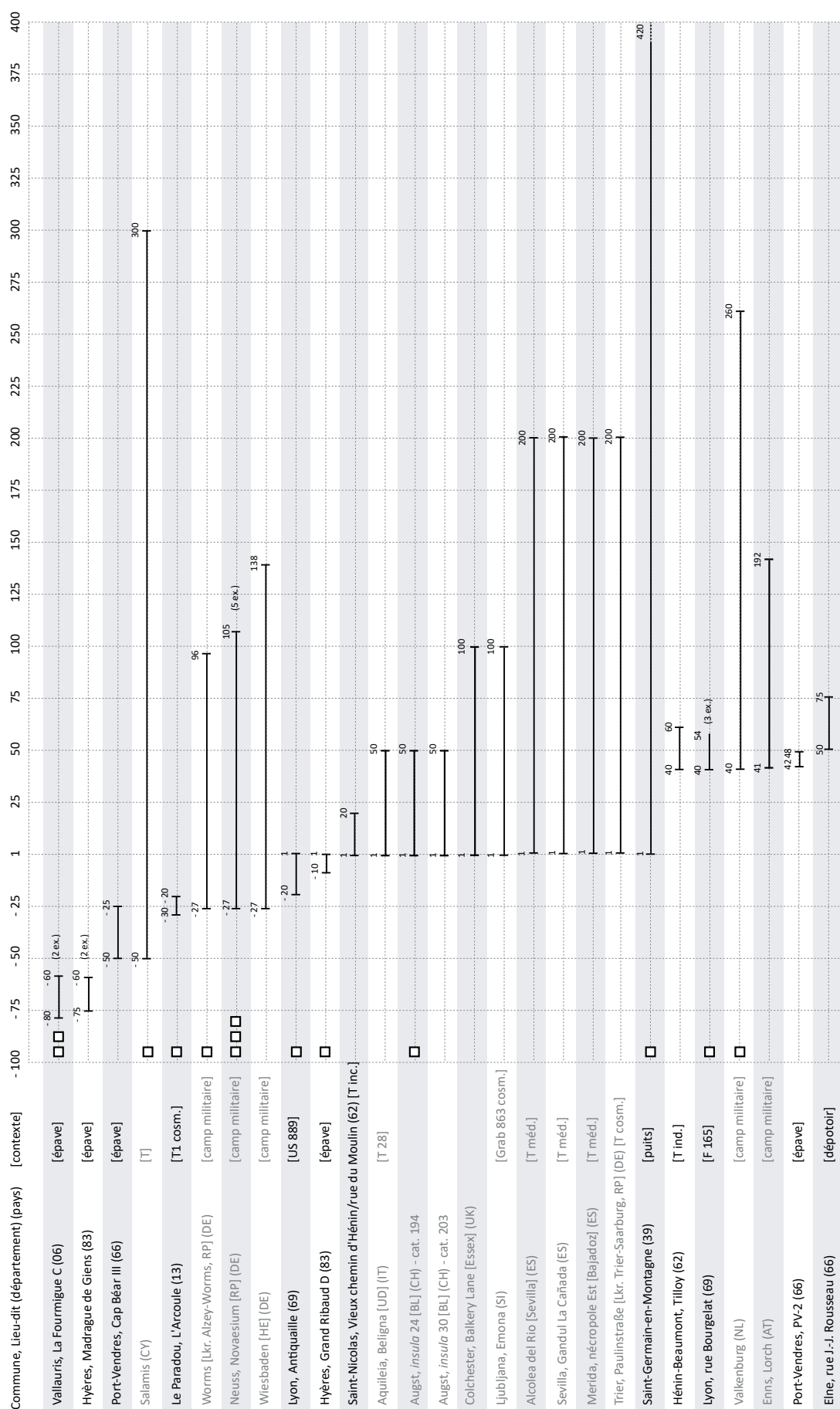


Fig. 384. Répartition chronologique des tablettes à broyer (PFA-4001) issues de contextes datés (partie 1). Les carrés indiquent les exemplaires complets et les lettres H ou F, le sexe du défunt.

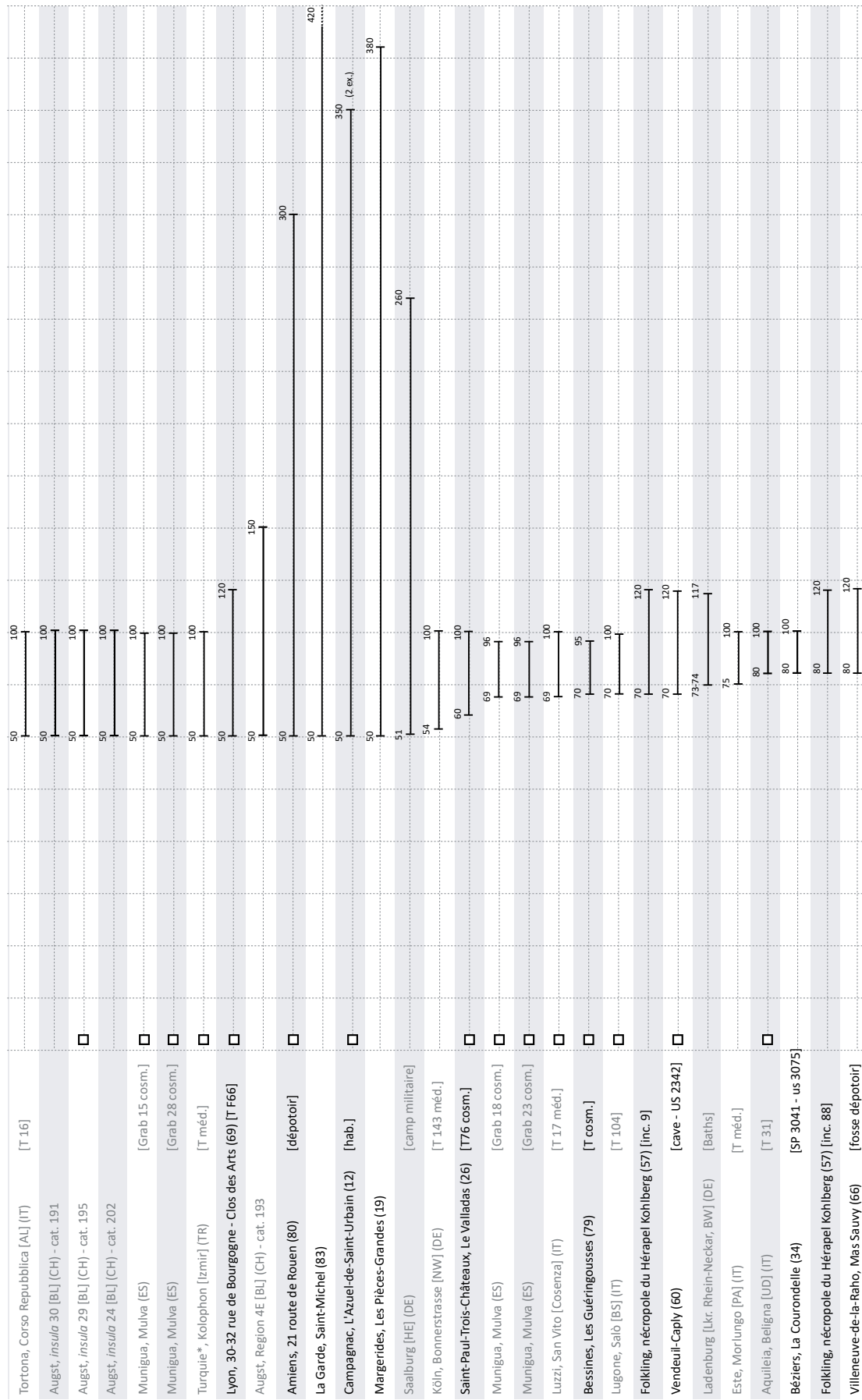


Fig. 385. Répartition chronologique des tablettes à broyer (PFA-4001) issues de contextes datés (partie 2). Les carrés indiquent les exemplaires complets et les lettres H ou F, le sexe du défunt.

Amiens, Palais des Sports (80)	[C.11059]				80	125	
Amiens, Palais des Sports (80)	[C.11338]				80	125	
Vieux, Domus à la cours en "U" (14)	[hab.]				80	200	
Lyon, Parking des Célestins (69)	[caniveau]	□			80	250	(2 ex.)
Pithiviers-le-Viel, Les Ouches du Bourg (45)		□			80	350	(2 ex.)
Soissons, Les Longues Raies (02)	[T ind.]	□			80	400	
Munigua, Mulva (ES)	[Grab 94 cosm.]	□			98	117	
Munigua, Mulva (ES)	[Grab 97 cosm.]	□			98	117	
Corbridge (Northd.) (UK)	[Camp militaire]	□			98	180	
Amiens, Palais des Sports (80)	[C.20098]				100	130	
Augst, <i>insula</i> 31 [BL] (CH) - cat. 204					100	150	
Saignon, Ferme de la Molière (84)	[S4 cosm.]	□			100	150	
Munigua, Mulva (ES)	[Grab 73 cosm.]	□			100	150	
Lyon, 86-92 rue Edmond Locard (69)	[F154-US463]	□			100	150	
Florennes, Flavion [WNA] (BE)	[T cosm.]				100	200	
Frankfurt a. M., Hedderheim / Nida [HE] (DE) [T cosm.]					100	200	(2 ex.)
Maastricht, Belfort [Limburg] (NL)	[Grab 1 cosm.]				100	200	
Mangalia, Collatis (RO)	[T cosm.]	F			100	200	
Pouillé, Les Bordes (41)	[cave]	□			100	200	
Etrépillly, Le Gros Noyer (77)	[fosse]				100	200	
Vallon-sur-Gée, La Bourlerie (72)		□			100	200	
Munigua, Mulva (ES)	[Grab 84 cosm.]	□			100	200	
Perpignan, Boulevard Kennedy (66)	[dépotoir]	□			100	220	(2 ex.)
Beauraing, Wancennes [WNA] (BE)	[T 3 - cosm.]	F			100	250	
Augst, <i>insula</i> 29 [BL] (CH) - cat. 196					100	300	
Augst, <i>insula</i> 31 [BL] (CH) - cat. 197					100	300	
Augst, <i>insula</i> 31 [BL] (CH) - cat. 198					100	300	
Augst, <i>insula</i> 18 [BL] (CH) - cat. 200					100	300	
Augst, <i>insula</i> 29 [BL] (CH) - cat. 201					100	300	

Fig. 386. Répartition chronologique des tablettes à broyer (PFA-4001) issues de contextes datés (partie 3). Les carrés indiquent les exemplaires complets et les lettres H ou F, le sexe du défunt.

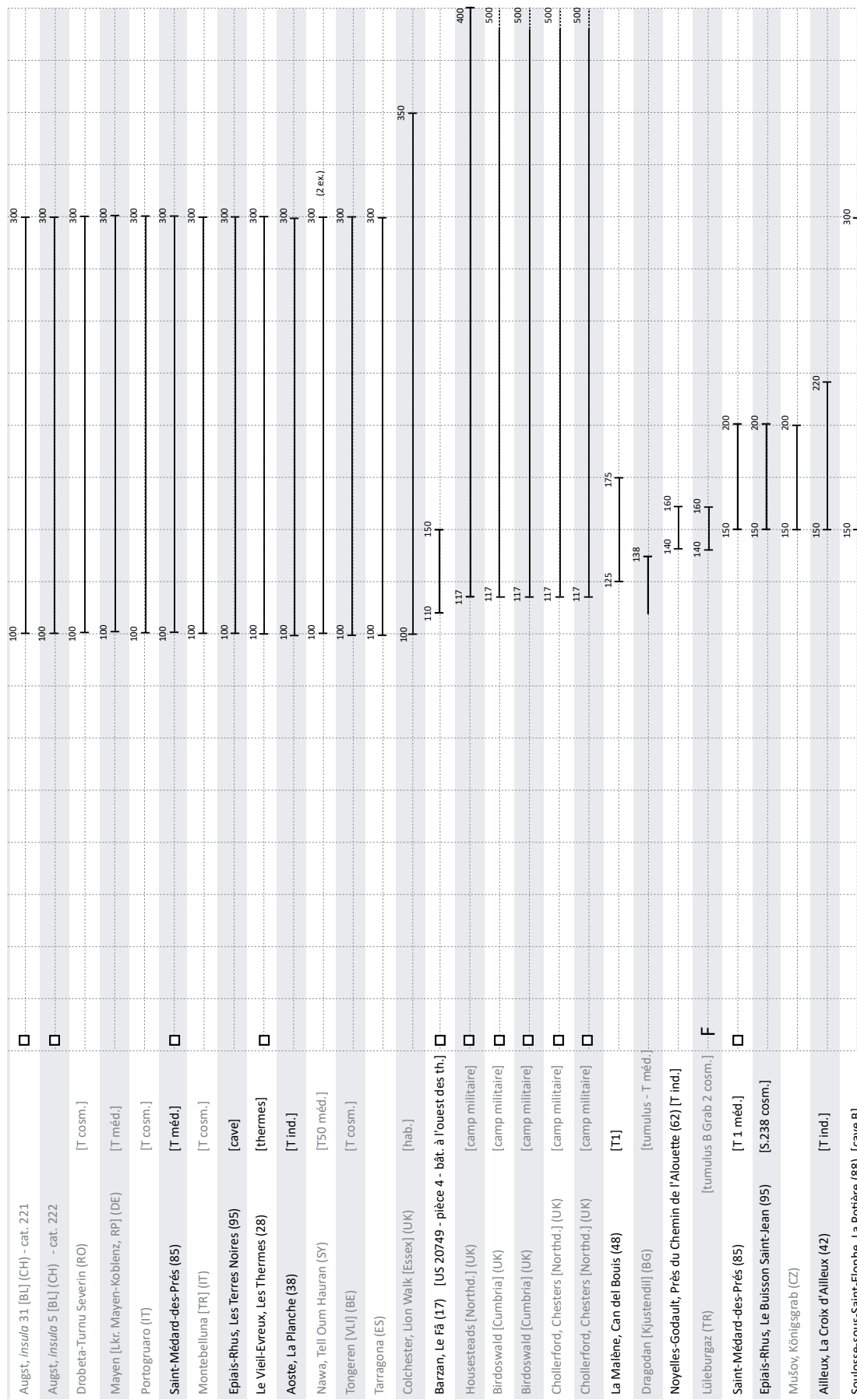


Fig. 387. Répartition chronologique des tablettes à broyer (PFA-4001) issues de contextes datés (partie 4). Les carrés indiquent les exemplaires complets et les lettres H ou F, le sexe du défunt.

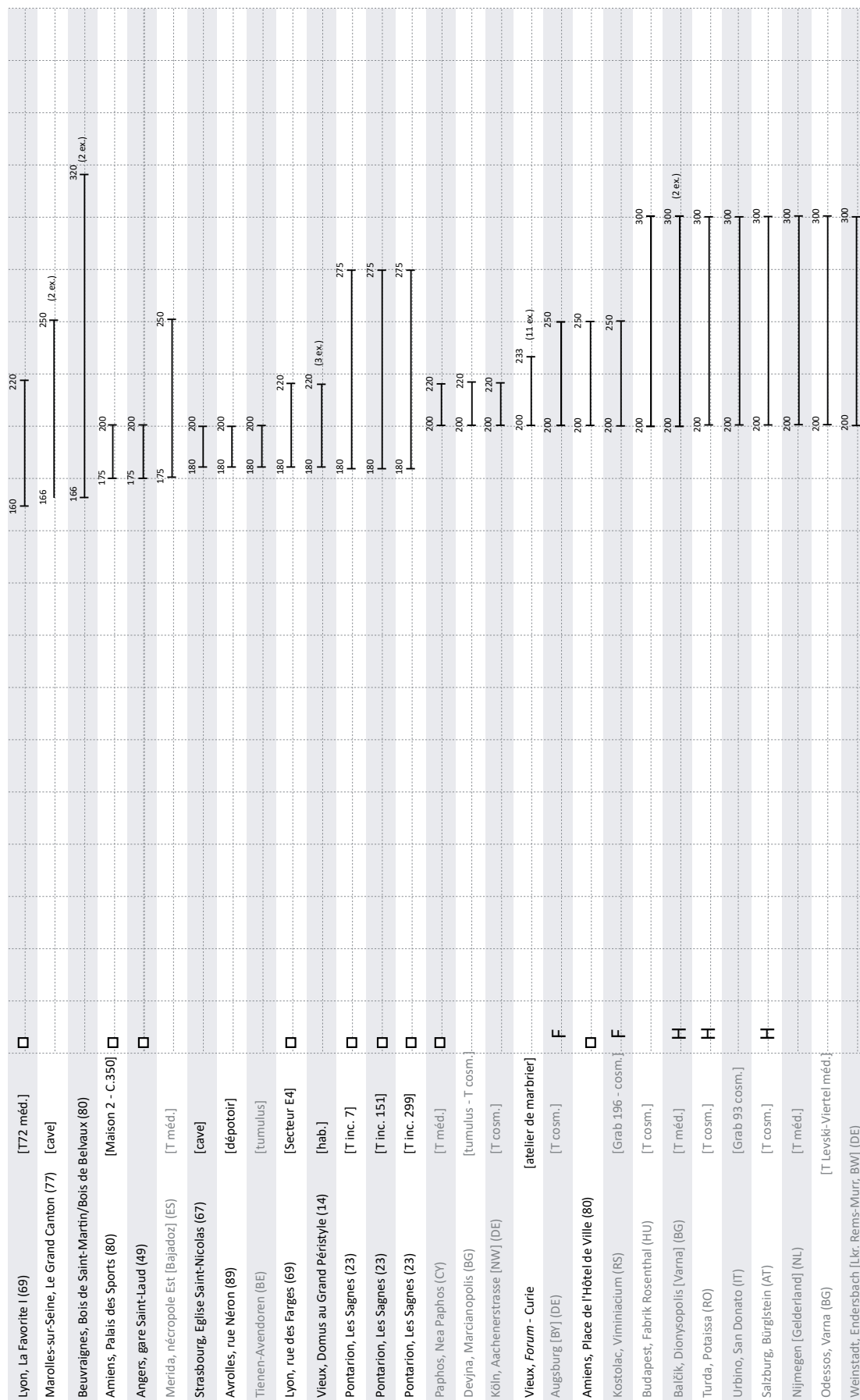


Fig. 388. Répartition chronologique des tablettes à broyer (PFA-4001) issues de contextes datés (partie 5). Les carrés indiquent les exemplaires complets et les lettres H ou F, le sexe du défunt.

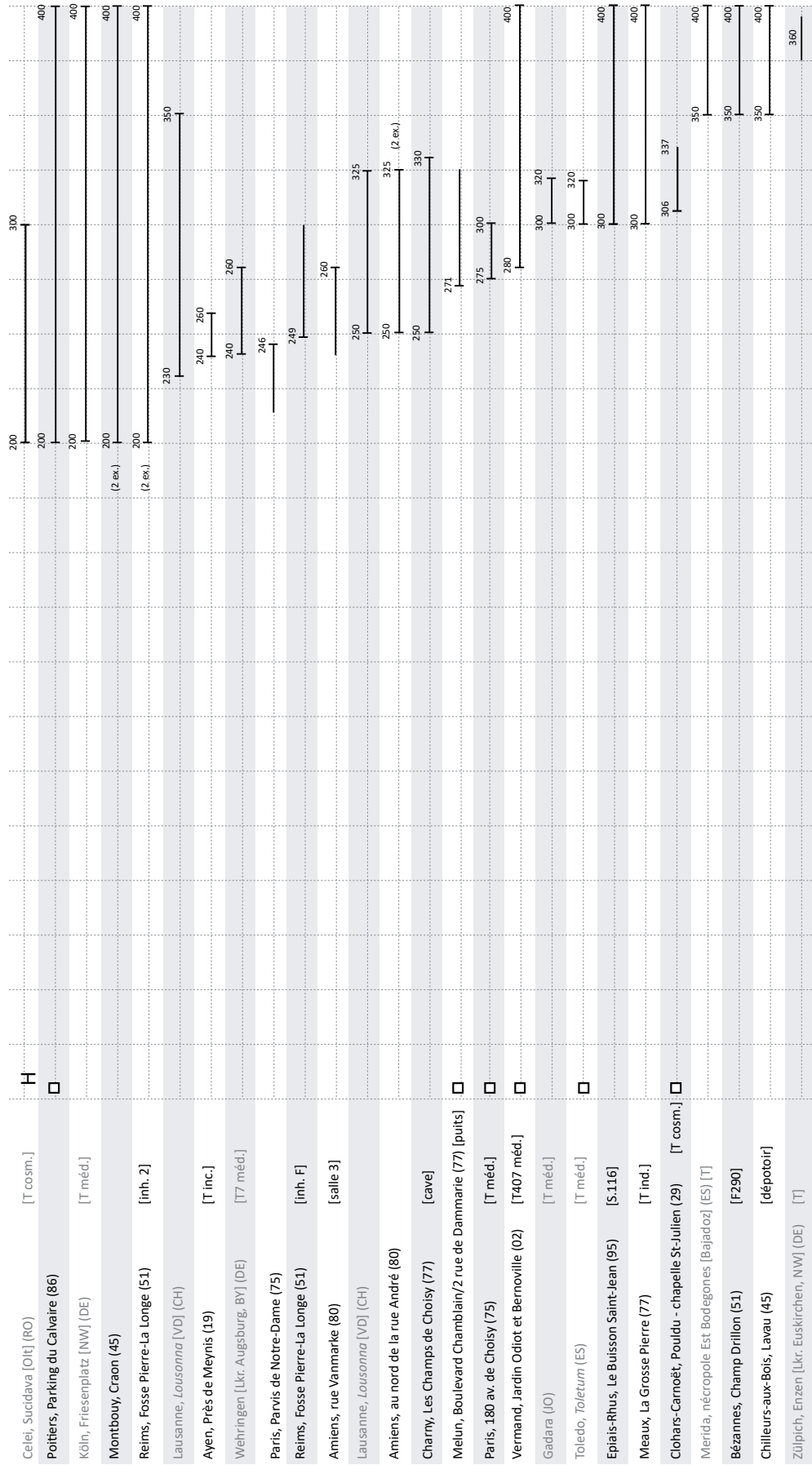


Fig. 389. Répartition chronologique des tablettes à broyer (PFA-4001) issues de contextes datés (partie 6). Les carrés indiquent les exemplaires complets et les lettres H ou F, le sexe du défunt.

2.1.4. Répartition quantitative et chronologique

Il est possible de calculer la répartition quantitative des indices d'effectifs dont l'on dispose par tranche d'un quart de siècle¹⁸² pour observer la durée de circulation du type. Ainsi, l'ensemble des données disponibles dans la zone étudiée et dans le reste du monde romain a pu être compilé (Fig. 276) pour obtenir deux courbes reflétant le nombre d'attestations connues au cours du temps, toutes variantes confondues (Fig. 277).

Tranche chronologique	Indice d'effectif dans la zone étudiée	Indice d'effectif dans le reste du monde romain	Indice d'effectif cumulé
-100 / -76	1	0	1
-75 / -51	3	0	3
-50 / -26	1,5	0,0769	1,5769
-25 / 1	2,5	1,253	3,753
1 / 25	1,125	3,7868	4,9118
26 / 50	3,9583	3,9868	7,9451
51 / 75	4,69633	7,1812	11,87753
76 / 100	6,94063	9,4879	16,42853
101 / 125	7,50733	8,5395	16,04683
126 / 150	6,17406	6,8729	13,04696
151 / 175	6,12626	5,6135	11,73976
176 / 200	10,87626	7,6968	18,57306
201 / 225	13,05126	9,9468	22,99806
226 / 250	10,48466	7,6468	18,13146
251 / 275	4,28236	6,48013	10,76249
276 / 300	4,23236	5,88013	10,11249
301 / 325	3,63236	3,26153	6,89389
326 / 350	2,01346	0,92823	2,94169
351 / 375	2,41499	1,12823	3,54322
376 / 400	2,34357	2,12823	4,4718
401 / 425	0,06667	0,3088	0,37547
426 / 450	0	0,25	0,25
451 / 475	0	0,25	0,25
476 / 500	0	0,25	0,25

Fig. 390. Tableau récapitulatif des indices d'effectifs par tranches d'un quart de siècle.

182 Voir la partie méthodologique. Le calcul se base ici sur l'ensemble des données disponibles pour le monde romain.

Ce procédé permet de visualiser les périodes où le nombre d'objets issus de contextes datés est le plus élevé. Le nombre d'attestations et la qualité des informations varie pour chaque période. Deux « pics » sont ainsi observés à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et au début du III^e s. ap. J.-C. (Fig. 277). Ce dernier peut trouver une explication, au moins partielle, dans le comptage des 11 fragments découverts dans les ateliers de marbrier de la Curie du Forum de Vieux (14), dont le fonctionnement est daté du premier tiers du III^e s. ap. J.-C. Par effet de contraste, des creux ou inflexions sont d'autant plus visibles pour les tranches chronologiques situées au milieu de chaque siècle. Ce phénomène peut sans doute être imputé à un biais de la recherche : les archéologues datent moins fréquemment leurs découvertes du milieu d'un siècle que de l'ensemble, de la première ou seconde moitié, du début ou de la fin de celui-ci.

Un « creux » particulièrement marqué est présent au milieu du II^e s. ap. J.-C. Si l'on retire virtuellement les nombreux fragments des ateliers de Vieux¹⁸³ pour corriger la surreprésentation qu'ils occasionnent, les courbes de la zone étudiée (en bleu) et de la totalité de l'empire (en noir) s'intègrent mieux au profil général des différentes phases de création, diffusion et rejet d'un type. Dans la zone étudiée, on constate alors une progression régulière de l'indice d'effectif jusqu'au début du II^e s., puis une baisse de celui-ci durant les III^e et IV^e s.

L'indice d'effectif évolue différemment selon les provinces (Fig. 278). Au sein de la zone étudiée, les attestations les plus précoces proviennent d'épaves ayant sombré en Narbonnaise. Dans cette province, on observe un maximum de rejets en contextes datés dans le dernier quart du I^{er} s. Le nombre de tablettes présentes au sein de ces contextes décroît ensuite régulièrement jusqu'au tout début du V^e s. ap. J.-C. En Gaule Belgique, les premières attestations sont datées du début du I^{er} s. ap. J.-C. Le maximum de rejet a lieu dans le premier quart du II^e s. ap. J.-C. Les tablettes à broyer sont ensuite de moins en moins représentées dans les contextes datés jusque dans le dernier quart du IV^e s. ap. J.-C. En Aquitaine, les premières attestations se situent dans le troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C., les dernières sont datées du dernier quart du IV^e s. Dans cette province où les tablettes à broyer sont moins nombreuses, le maximum de rejet semble être plus tardif et se situer entre le dernier quart du II^e s. et le troisième quart du III^e s. ap. J.-C. Ces données pourraient être affinées à l'aide de nouvelles découvertes provenant de contextes datés. En Gaule Lyonnaise, les premières attestations apparaissent en contexte domestique dès le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. à Lyon (69). Le maximum de rejet se situe dans le deuxième quart du III^e s. ap. J.-C. si l'on tient compte des attestations de Vieux (14). Si on rectifie les données en ne tenant pas compte de ce dernier site, le maximum de rejet est à placer dans le dernier quart du II^e s. ap. J.-C. Cette province se signale par ses nombreuses découvertes issues de contextes datés de la fin du II^e à la première moitié du III^e s. ap. J.-C. Cet état de fait demande encore à être expliqué : s'agit-il d'un biais de la recherche ou d'un autre phénomène ? Les valeurs élevées de l'indice d'effectif sont, du reste, comparables au profil général de l'indice d'effectif pour le reste de l'empire.

183 Les 11 fragments découverts en contexte d'ateliers correspondent à un indice d'effectif de 5,5 par tranche chronologique concernée (11 divisé par 2, puisque la datation entre 200 et 233 ap. J.-C. est « à cheval » sur deux tranches d'un quart de siècle (200 / 225 et 225 / 250).

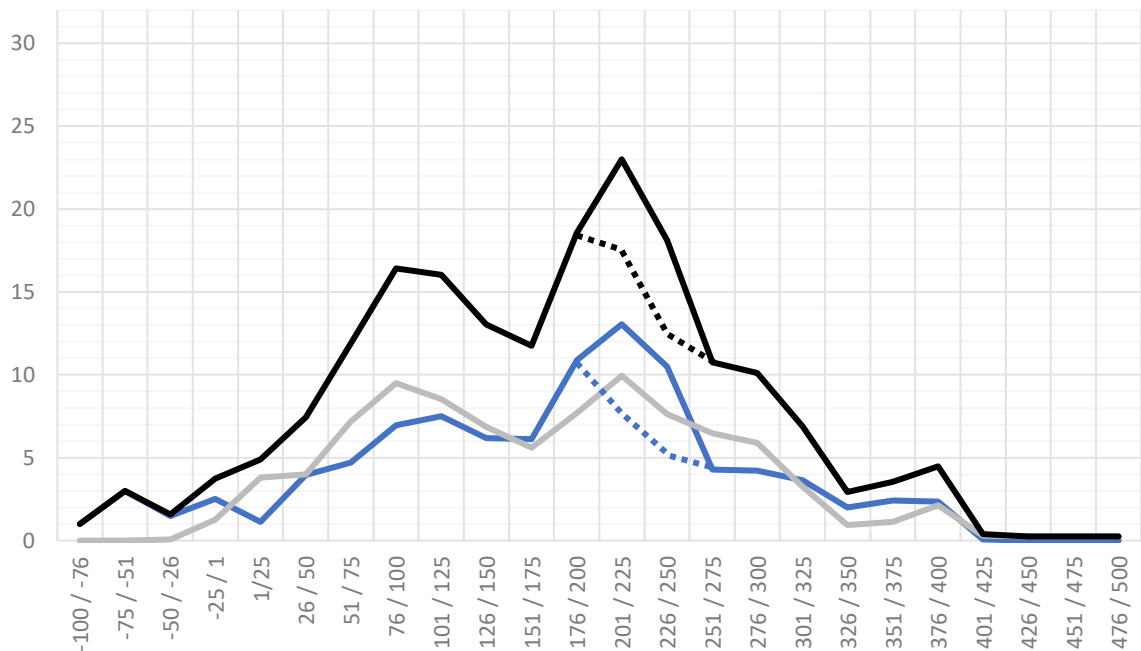


Fig. 391. Evolution de l'indice d'effectif lissé par tranche de quart de siècle dans la zone étudiée (en bleu), dans le reste du monde romain (en gris) et dans l'ensemble (en noir). Les pointillés correspondent à l'indice d'effectif après correction de la sur-représentation des fragments de Vieux (14).

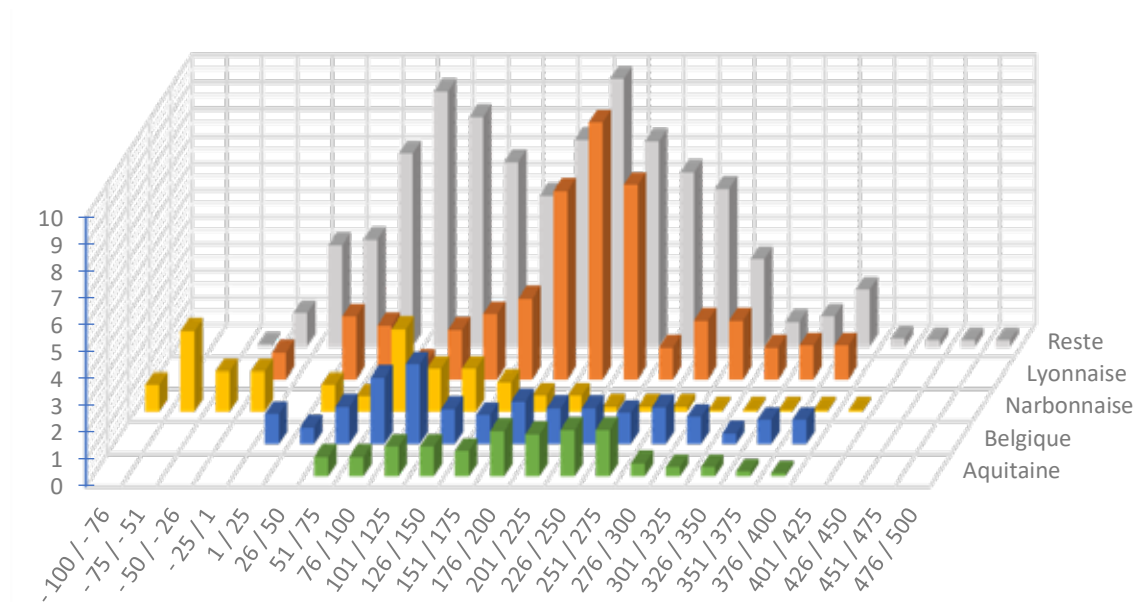


Fig. 392. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des tablettes à broyer (PFA-4001) issues de contextes datés (191 NMI).

2.2. Mentions de « palettes à fard » sans matériau : INH-4003

L'appellation « palette à fard » doit être évitée, surtout si aucun matériau n'est indiqué. Le terme porte en effet à confusion, puisque dans la documentation écrite il désigne à la fois :

- les tablettes à broyer en matériaux lithiques (PFA-4001) traités ci-dessus ;
- les « cure-oreilles », les « instruments à extrémité lenticulaire », les « cuillères à parfum », les cuillères dites « à fard » en bronze ou en os ;
- les instruments doubles ou *specilla* (spatules-sondes, cuillères-sondes, sondes auriculaires, sondes ...) en bronze (SSP-4).

Les tableaux (Fig. 279 et) indiquent de manière synthétique les différentes mentions de « palettes à fard » rencontrées, leur datation s'il y a lieu ainsi que la nature du site et le type de contexte. Ces mentions n'ont pas été intégrées dans les différents comptages et dans les cartes de répartition.

Effectif (NMI)	Site	Datation	Nature du site				
			Indéterminé	Rural	Agglomération	Suburbain	Urbain
1	Agen, Lespinasse (47)	-	I				
1	Agen, Lespinasse (47)	-	I				
1	Bavay, Sablière Lenglet (59)	-			I		
1	Brive-la-Gaillarde, rue Marie-Rose Guillot (19)	-			I		
1	Chartres, Saint-Père-en-Vallée (28)	-					I
1	Clermont-Ferrand, Ilot Neyron (63)	-					D
1	Cruas, Abbatale Sainte-Marie (07)	-		I			
1	Douy, Mont Barry (28)	-		I			
1	Escautpont, parcelles 57-58 (59)	-			I		
1	La Brillanne, Saint-Martin (04)	325/500		F			
1	Marcq (78)	-	A				
1	Maresquel-Ecquemicourt, rive droite de la Canche (62)	-	I				
1	Nice, Cimiez (06)	-					I
1	Pignans, Saint-Roch (83)	400/600			F		
1	Puymirol, La Sèvelotte (47)	-	I				
1	Reims, 24, 35-45 rue de l'Université – Porte Bazée (51)	250/280-320					D
1	Reims, 24, 35-45 rue de l'Université – Porte Bazée (51)	250/280-320					D
1	Rodez, Touzery (12)	-					I
1	Rom (79)	-			D		
1	Saint-Saturnin-lès-Apt, quartier de Fontaube (84) [T inc]			F			
1	Vichy (03)	-			I		

Fig. 393. Tableau récapitulatif des mentions de « palettes à fard » recensées sans indication de matériau, selon la nature du site et le type de contexte (F : funéraire ; D : domestique ; A : autre ; I : indéterminé) (21 NMI).

	Indéterminé	Rural	Agglomération	Suburbain	Urbain	Total
Funéraire		2	1			3
Domestique			1		3	4
Autre	1					1
Indéterminé	4	2	4		3	13
Total	5	4	6		6	21

Fig. 394. Tableau récapitulatif des mentions de « palettes à fard » recensées sans indication de matériau, classées par nature de site et type de contexte.

3. Résultats

3.1. Distribution spatiale des attestations et caractérisation des contextes de découverte dans la zone étudiée

La répartition géographique des tablettes à broyer est évidemment influencée par l'état de la recherche¹⁸⁴ : 285 des 486 individus recensés dans le monde romain proviennent de la zone étudiée. Dans ce périmètre, la Gaule Belgique et la Gaule Lyonnaise livrent chacune près du tiers des individus (98 et 91 NMI, soit 34,38 et 31,93 %) (Fig. 281). La Narbonnaise livre un peu moins du cinquième de la série (50 NMI, soit 17,54 %), l'Aquitaine, un peu moins du dixième (26 NMI, soit 9,12 %) et la partie de la Germanie Supérieure entrant dans la zone d'étude près du vingtième (17 NMI, soit 5,96 %). Enfin, il faut signaler 3 individus dont la provenance est inconnue (1,05 %).

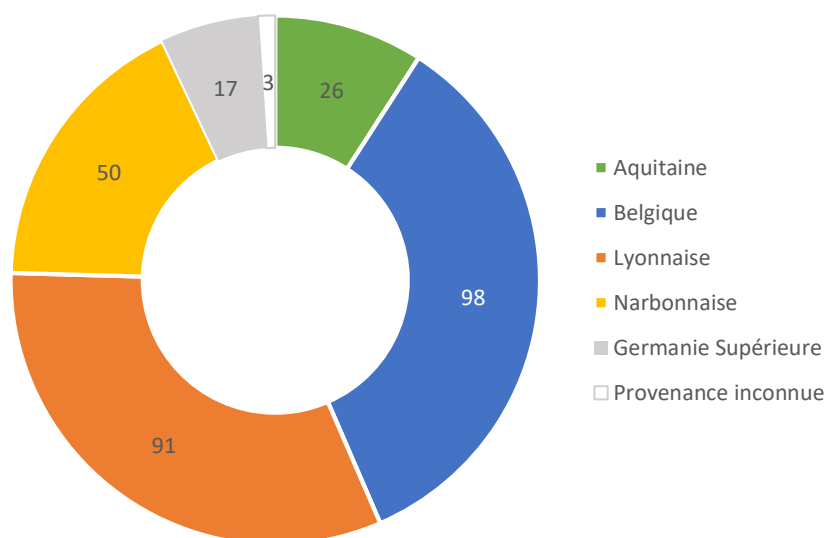


Fig. 395. Répartition des tablettes à broyer (PFA-4001) dans les provinces de la zone étudiée (285 NMI).

184 Ainsi, les études de mobiliers ont historiquement été menées plus systématiquement dans la Narbonnaise que dans l'Ouest. Des études exhaustives ponctuelles peuvent avoir pour effet de surévaluer les effectifs dans certaines zones. Un plus grand nombre d'études systématiques de chefs-lieux de cités permettrait de s'approcher davantage de la réalité des chiffres. À titre de comparaison, Lyon (69), ville fouillée ponctuellement, fournit 14 exemplaires à ce jour, tandis que les fouilles extensives menées à Augst [BL] (CH), permettent à E. Riha de recenser 35 individus en 1986 : Riha 1986. Les recherches menées dans l'agglomération de Bliesbruck (57) permettent à T. Weisse d'en identifier 14 : Weisse 2004 ; 21 ex. ont pu être étudiés à Bavay (59).

Malgré un dépouillement aussi complet que possible dans le temps imparti, la quasi absence d'études extensives similaires hors de la zone étudiée provoque un déséquilibre dans la répartition géographique des attestations recensées à l'échelle de l'empire (Fig. 282). La carte de répartition des tablettes à broyer recensées dans la présente étude (Fig. 283) donne toutefois une idée du nombre d'attestations potentiel dans l'ensemble de l'empire. Les tablettes à broyer ont tout de même été intégrées au sein d'un certain nombre de travaux. L'inventaire réalisé par E. Künzl des instruments médico-chirurgicaux issus de contextes funéraires dans tout l'empire en signale certaines dès 1983¹⁸⁵. Dans la péninsule ibérique, E. L. Borobia Melendo en recense quelques-unes provenant de différents contextes dans son inventaire de l'*instrumentarium* médico-chirurgical en 1988¹⁸⁶. Celles présentes dans les camps militaires du *limes* sont citées dans la thèse de P. Baker portant sur les soins médicaux dans l'armée, soutenue en 2000¹⁸⁷. Dans ces différentes études axées sur la connaissance de la médecine antique, les tablettes sont parfois abusivement interprétées comme médicales ou pharmaceutiques. En 2002, E. Künzl publie un inventaire de l'association des tablettes à broyer avec un instrument double de type *specillum* en contexte funéraire¹⁸⁸, qui cette fois-ci prend également en compte les exemplaires à vocation cosmétique. Cet état de la recherche aboutit à une surreprésentation des contextes funéraires ou militaires à l'extérieur de la zone étudiée. Les tablettes à broyer sont absentes du catalogue des instruments médico-chirurgicaux de Pompéi (IT) publié en 1994 par L.J. Bliquez et R. Jackson¹⁸⁹. Les synthèses provinciales ou régionales font cruellement défaut.

En Gaule Belgique, les tablettes à broyer recensées sont surtout issues des fouilles des agglomérations (58 sur 98 NMI), où les sites de Bavay (59) et de Bliesbruck (57), concentrent les effectifs avec respectivement 21 et 14 exemplaires. Moins nombreuses sont les découvertes en contexte urbain et suburbain (29 sur 98 NMI) : dans la zone étudiée, Amiens (80), Reims (51) et leurs périphéries livrent 13 et 9 individus, tandis qu'hors de la zone étudiée, on compte 6 exemplaires à Trier [Lkr. Trier-Saarburg, RP] (DE). Seuls 6 exemplaires proviennent de sites ruraux. Dans cette province, les contextes de découverte sont majoritairement funéraires (29 NMI), puis domestiques (19 NMI). Les autres types de contextes livrent 9 NMI, parmi lesquels quatre proviennent des thermes de Bliesbruck (57). Le contexte de 41 individus issus pour la plupart de fouilles anciennes n'a pu être déterminé.

En Gaule Lyonnaise, les attestations sont majoritairement issues des sites urbains et de leurs périphéries (42 sur 91 NMI), puis des agglomérations n'ayant pas ce statut de chef-lieu de cité (28 sur 90 NMI). 16 individus proviennent de sites ruraux et 5 de contextes dont le type n'a pu être déterminé. Les chefs-lieux de cités que sont Lyon (69) et Vieux (14) concentrent près d'un tiers des effectifs avec 15 individus chacun. On note que les tablettes à broyer sont davantage représentées

185 Künzl 1983.

186 Borobia Melendo 1988.

187 Baker 2000.

188 Künzl 2002.

189 Bliquez et Jackson 1994.

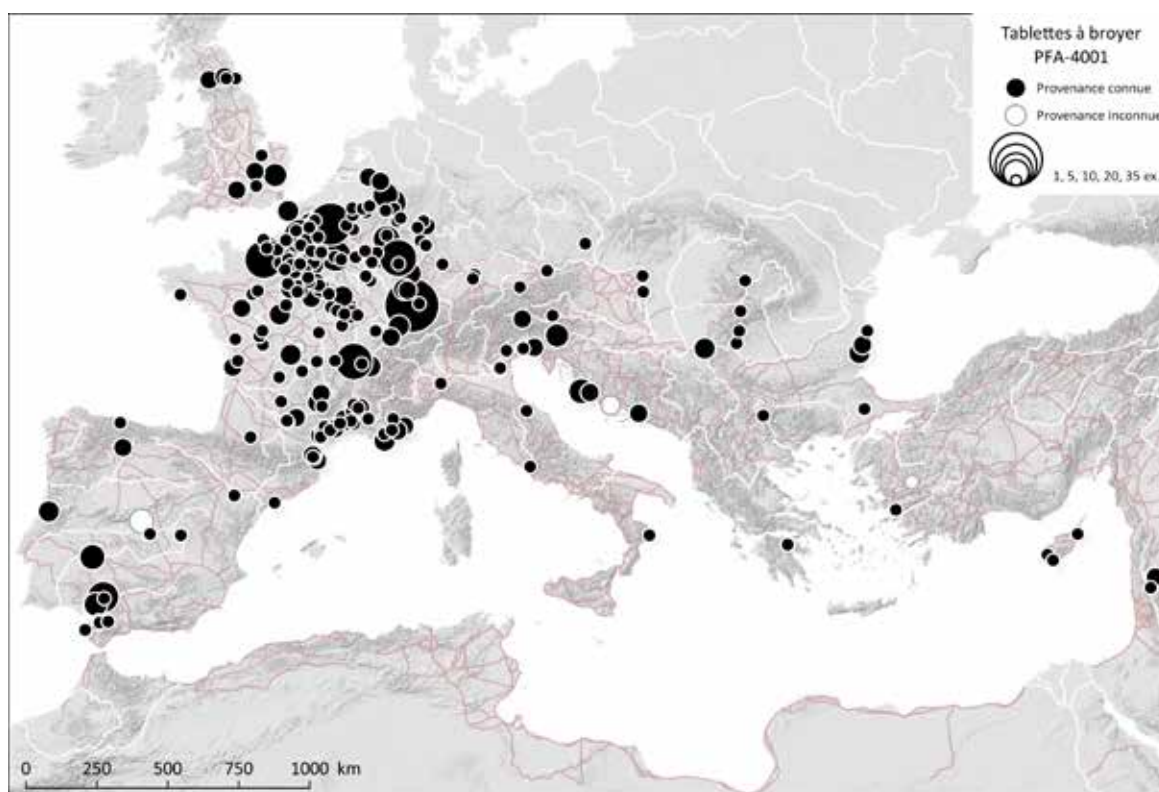


Fig. 396. Carte de répartition des tablettes à broyer (PFA-4001) à l'échelle de l'empire.

Sources : fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; voies romaines : McCormick et al. 2013 ; DAO E. Vigier.

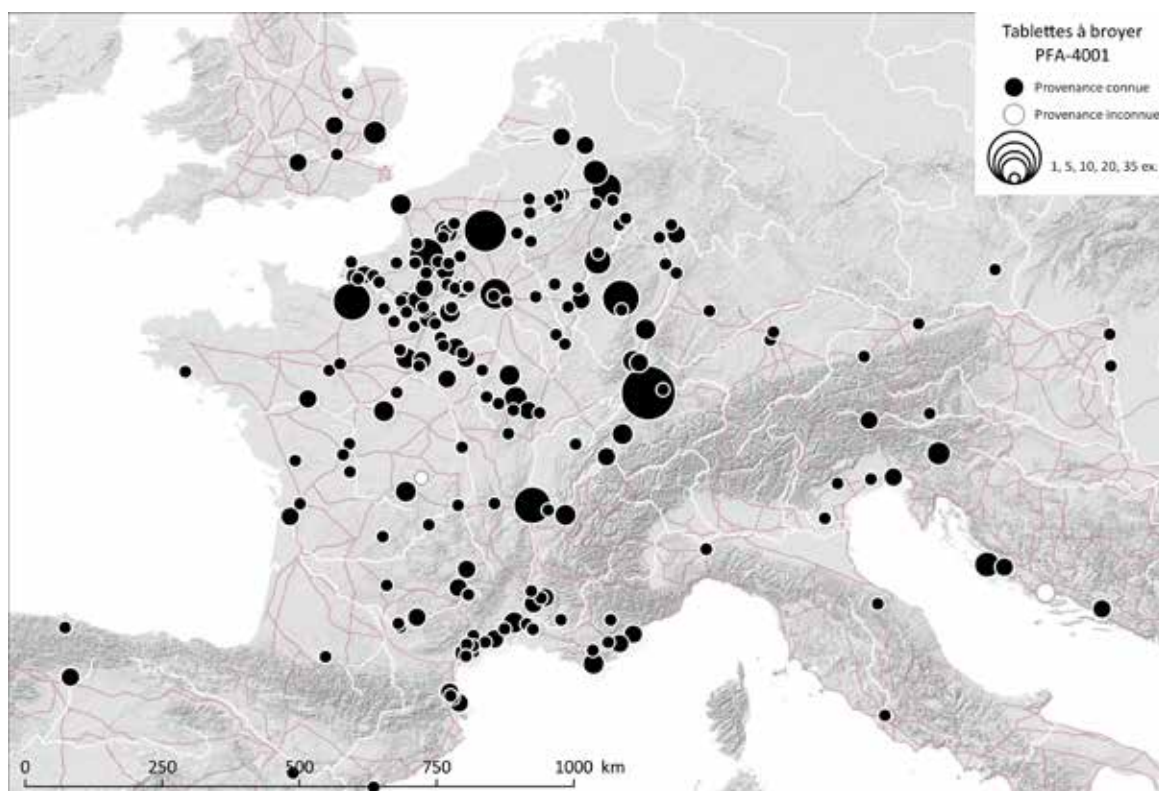


Fig. 397. Carte de répartition des tablettes à broyer (PFA-4001).

Sources : fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; voies romaines : McCormick et al. 2013 ; DAO E. Vigier.

sur les sites de la vallée de la Seine. Le recours privilégié aux voies fluviales par rapport aux voies terrestres pour le transport des matériaux de construction pondéreux¹⁹⁰ explique peut-être cette répartition. En revanche, les *coticulae* sont quasi-absentes de la Bretagne actuelle avec une seule attestation dans le Finistère (29). En Lyonnaise, elles sont majoritairement découvertes en contexte domestique (32 ex.) : seuls 19 exemplaires proviennent de contextes funéraires. 25 individus peuvent être attribués à d'autres types de contextes (11 en contexte d'atelier à Vieux ; trois dans les galeries du sanctuaire des Vaux-de-la-Celle à Genainville (95)). 15 individus, souvent issus de fouilles anciennes, proviennent de sites dont la nature exacte n'a pu être déterminée en l'état de la documentation. Le nombre élevé d'attestations recensées dans cette province doit-il être mis en relation avec le dynamisme des recherches archéologiques dans cette zone, avec une activité architecturale intense ou avec l'exploitation de ressources géologiques locales ? La question reste en suspens.

En Narbonnaise, on ne note pas de concentration ponctuelle aussi importante pour les attestations recensées. Exception faite du Vaucluse, on peut constater que les tablettes à broyer sont davantage représentées dans les sites des zones côtières (côte languedocienne, régions héraultaises et gardoises, ainsi que sur le littoral varois) qu'à l'intérieur des terres, ce qui correspond à l'état de la recherche. Si la voie Domitienne peut avoir été un vecteur de diffusion, il faut garder à l'esprit que cette concentration héraultaise correspond à un secteur où les études de mobiliers ont été plus intensives et poussées. Dans cette province, les attestations ont été découvertes à part presque égale en contextes funéraires et domestiques (14 et 12 individus). Les autres types de contextes livrent 8 autres exemplaires, parmi lesquels 7 ont été découverts dans des épaves. Enfin, 16 individus proviennent de contextes dont le type n'a pas pu être déterminé.

En Aquitaine, le nombre de tablettes à broyer est beaucoup plus réduit, ce qui semble au moins en partie lié à l'état de publication des recherches. Les *coticulae* recensées proviennent majoritairement de sites d'agglomération (15 sur 26 NMI), puis des chefs-lieux de cité et de leurs périphéries (5 sur 26 NMI). Même en considérant le peu d'exemplaires recensés dans les études spécialisées¹⁹¹, il est impossible d'imaginer qu'un chef-lieu de cité comme *Burdigala* ne livre aucun exemplaire. Quatre individus sont issus de sites ruraux et deux de contextes dont la nature n'a pu être déterminée. Etant donné la faiblesse des effectifs, il est difficile d'évaluer la représentativité de la part des différents types de contextes de découverte. Les contextes funéraires livrent sept individus tandis que les contextes domestiques en livrent cinq. Sept *coticulae* proviennent de contextes classés dans la catégorie « autre », dont cinq à Pouillé (41), dans une cave à proximité du sanctuaire des Bordes. Pour sept autres, le type de contexte n'a pu être déterminé. En 2003, I. Bertrand avait souligné la rareté des tablettes à broyer en contexte non funéraire¹⁹². Les études systéma-

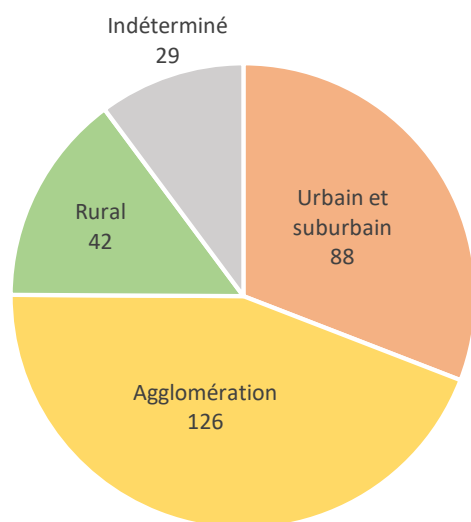
190 Cormier 2016, p. 25.

191 L'étude exhaustive menée dans l'Est picton par I. Bertrand ne recense que deux individus à Poitiers (86), auquel il faut ajouter un exemplaire issu de fouilles anciennes : Bertrand 2003. Un article d'I. Bertrand et G. Tendron sur les « palettes à fard » en Aquitaine, signalé comme à paraître en 2015, fournira sans doute de nouvelles données sur la question : Jardel et Tendron 2015.

192 Bertrand 2003, p. 95.

tiques montrent que le nombre d'attestations en contexte domestique a tendance à être sous-évalué, souvent faute d'identification et de publication exhaustive du matériel.

En Germanie Supérieure, on ne note pas de concentration notable dans la zone étudiée. Les agglomérations de Vertault (21) et Horburg-Wihr (68) livrent chacune trois exemplaires, tandis que 3 NMI sont recensés à Strasbourg (67). Hors de la zone étudiée, 3 NMI ont été découverts à Avenches (CH) et 35 figurent dans le catalogue des instruments de toilette et de médecine d'Augst [BL] (CH). Quatre des tablettes à broyer recensées dans la zone étudiée proviennent de contextes domestiques, deux sont issues de contextes funéraires, quatre des contextes classés dans la catégorie « autre », dont trois à Vertault (21). Sept proviennent de contextes dont le type n'a pas pu être déterminé.



Les tablettes à broyer se trouvent en majorité sur les sites d'agglomération (126 NMI, soit 44,21 % des attestations), puis sur les sites urbains possédant le statut de chef-lieu de cité et leur périphérie immédiate (respectivement 51 et 37 NMI, soit 30,88 % des attestations), et enfin sur les sites ruraux (42 NMI soit 14,73 % des attestations) (Fig. 284). Les sites dont la nature ne peut être déterminée à partir de la documentation actuelle livrent 29 NMI, soit 10,17 % des attestations.

Fig. 398. Répartition des tablettes à broyer (PFA-4001) selon les natures des sites, tous types confondus (285 NMI).

Toutes natures de sites confondues, on observe que près du tiers des tablettes à broyer (88 NMI, soit 30,88 %) a été découvert dans des contextes dont le type ne peut pas être déterminé en l'état des données, généralement parce qu'il s'agit de fouilles anciennes ou de ramassages de surface (Fig. 285). Les contextes domestiques et funéraires livrent un nombre d'attestations identique. Un quart des individus (72 NMI, soit 25,26 %) provient de contextes domestiques, un autre quart (72 NMI, soit 25,26 %) de contextes funéraires. Les autres types de contextes (notamment ateliers de marbrier, sanctuaires, épaves) ont livré moins du cinquième des attestations (53 NMI, soit 18,60 %).

Au sein des découvertes funéraires, il est difficile de fournir une tendance générale étant donné le grand nombre de découvertes anciennes pour lesquelles les modalités d'ensevelissement du défunt n'ont pas été rapportées (28 NMI). Malgré tout, le dépôt en sépulture à incinération semble prédominant (28 NMI) par rapport au dépôt dans les sépultures à inhumation (16 NMI). Parmi les tablettes à broyer qui proviennent d'incinérations, une seule a éventuellement pu faire l'objet d'une offrande primaire¹⁹³ et dix sont des offrandes secondaires. Enfin, le type d'offrande n'a pu être établi sur la base des publications pour 17 autres. Par prudence, elles ont été classées au sein des offrandes indéterminées.

En l'état actuel des données, l'étude croisée de la nature et des types de contextes montre que la majorité des découvertes funéraires provient des nécropoles situées en bordure de voie et à la périphérie des chefs-lieux de cité (Fig. 286). Ces zones, particulièrement impactées par le développement de l'urbanisme dans la seconde moitié du XXe s., ont été davantage concernées par les opérations d'archéologie préventive. En milieu rural, les fenêtres de fouille centrées sur les bâtiments - et n'englobant pas les dépotoirs environnants - a pu impacter la représentation des tablettes à broyer dans tous les types de contextes. La part de tablettes à broyer retrouvée en contexte domestique est d'ailleurs plus grande sur les sites ruraux (plus de la moitié des attestations des sites de cette nature) que sur les sites d'agglomérations ou de chefs-lieux de cités.

¹⁹³ Richert et al. 2000, p. 411, n° 278, 5* : Mackwiller, Hinter des Kirche (67), mausolée en forme de tholos, T inc.

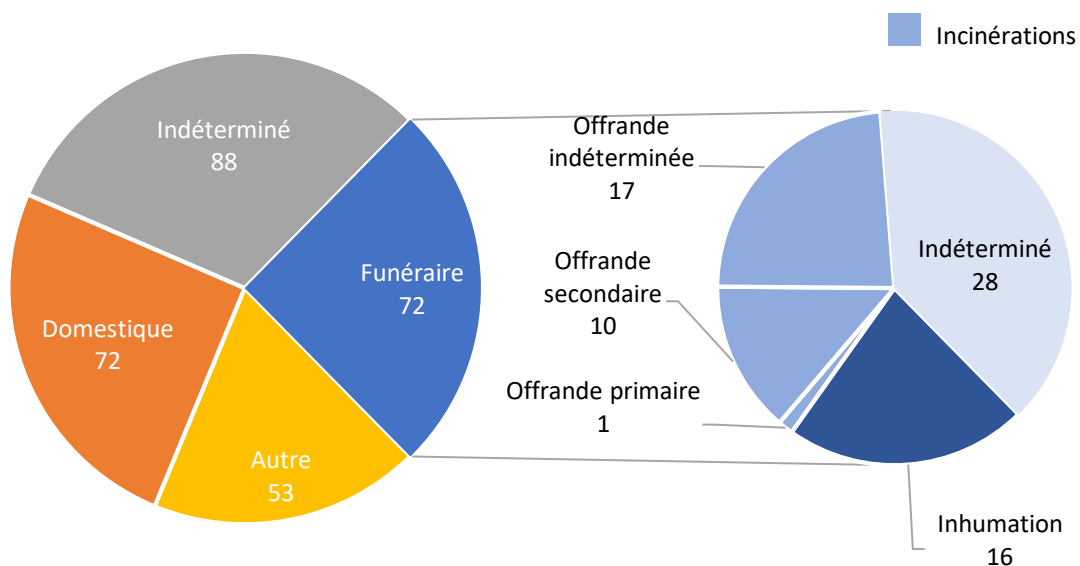


Fig. 399. Répartition quantitative des tablettes à broyer (PFA-4001) selon les types de contextes (285 NMI).

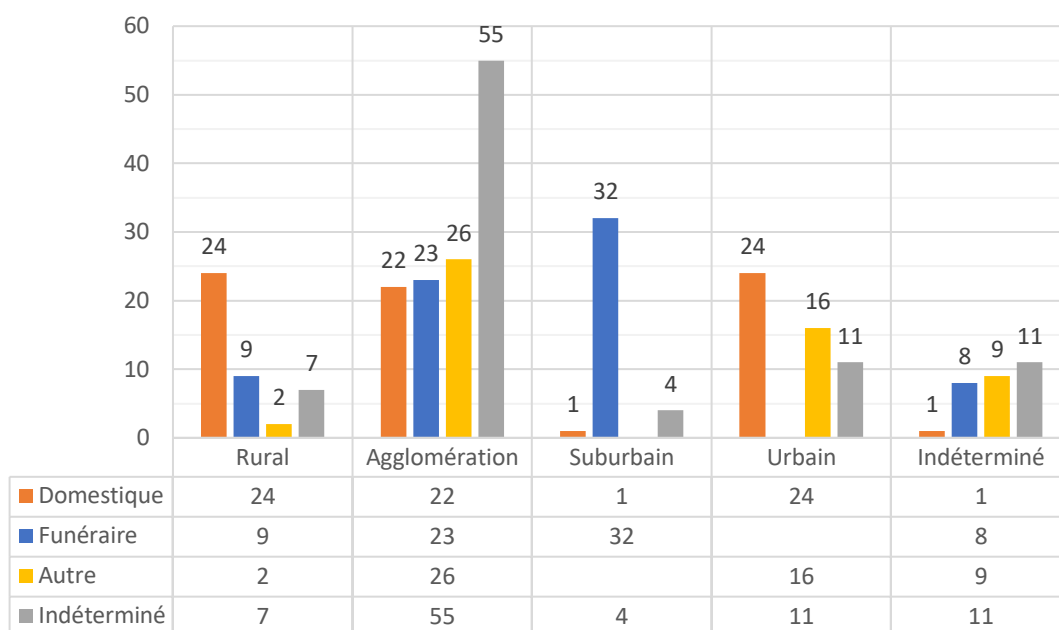


Fig. 400. Répartition quantitative des tablettes à broyer (PFA-4001) de la zone étudiée selon la nature des sites et les types de contexte (285 NMI).

3.2. Les différents matériaux

Les questionnements liés aux matériaux des tablettes à broyer ont largement évolué depuis le début du XXe s. En 1907, J.S. Milne considérait les *coticulae* comme des objets médicaux d'importation fabriqués en Italie et emportés par leurs propriétaires dans leurs voyages. Selon lui, cela aurait expliqué le fait qu'on en trouve rarement dans la pierre du pays dans lequel elles sont trouvées¹⁹⁴. Avec la multiplication des découvertes, le caractère local ou régional de certaines des roches utilisées a depuis été bien reconnu. En 1986, E. Riha et M. Joos, en raison de la présence à Augst [BL] (CH) de roches d'origine alpine ou du Massif Central ont proposé l'existence d'ateliers moins lointains que ce qui était supposé jusqu'alors¹⁹⁵. En 2007, la découverte de onze fragments en cours de fabrication dans les ateliers de marbrier de la Curie du Forum de Vieux (14) a permis de compléter les connaissances des conditions de production de ces objets. K. Jardel et G. Tendron ont pu établir que les tablettes à broyer font partie des produits dérivés réalisés sur ce site, au même titre que des fusaïoles, des supports de vases ou des moules de figurines. Ces ateliers de sciage, chargés de confectionner le décor de placage des édifices du Forum au début du IIIe s., ont produit des tablettes à broyer non seulement dans du « marbre de Vieux » d'origine normande locale, mais également dans du gabbro égyptien, du schiste bitumineux d'Autun, de la brèche jaune de Saint-Béat et des calcaires noduleux verts et roses, tous trois d'origine pyrénéenne selon les provenances proposées par G. Tendron¹⁹⁶.

Les tablettes à broyer sont donc – au moins en partie – produites localement à partir de roches locales ou importées. Plutôt que le témoignage de déplacement d'objets avec les individus, la diversité des matériaux employés pour leur fabrication reflète en premier lieu le dynamisme architectural local ou régional et les choix d'approvisionnements effectués à l'échelle d'une région. Ce constat a des implications sur l'étude des modalités de fabrication, de commerce et de diffusion des *coticulae* à partir des informations fournies par les matériaux utilisés.

Dès lors, la détermination des roches utilisées pour leur confection est importante. Dans la zone étudiée, la détermination du matériau a été proposée par les fouilleurs pour 176 individus sur 285 (Fig. 287). Dans bien des cas, aucune identification pétrographique n'est proposée par les fouilleurs. Par prudence, les auteurs indiquent qu'elles sont d'un « matériau lithique indéterminé » ou plus simplement en « pierre », avec parfois un adjectif de couleur.

Roches	Zone étudiée	[Reste de l'empire]	Total
Déterminées	176	[58]	234
Indéterminées	109	[143]	252
Total	285	[201]	486

Fig. 401. Tableau récapitulatif du nombre de tablettes à broyer (PFA-4001) pour lesquelles des déterminations ont été proposées par les fouilleurs.

194 Milne 1907, p. 171.

195 Joos 1986, p. 50.

196 Jardel et Tendron 2015, p. 469.

Les méthodes de détermination sont variées : elles peuvent être faites « à l'œil » à l'échelle macroscopique, ou par différentes techniques à l'échelle microscopique ou en deçà (binoculaire, microscope et lame mince, diffractométrie de rayons X, spectrométrie des rayons X : EDS – XFA et XRD, et spectrométrie de fluorescence X : EDXRF)¹⁹⁷. Ces méthodes de détermination « en laboratoire » ne sont pas facilement applicables au quotidien et nécessitent des compétences et des moyens matériels et financiers. De plus, le fait que ces déterminations portent sur des objets archéologiques ajoute la contrainte supplémentaire que les analyses ne doivent pas être destructrices, ce qui restreint le panel de techniques utilisables.

Ces méthodes d'analyses, qui requièrent à la fois des compétences, du temps et surtout des moyens financiers et techniques, ne peuvent pas être mises en œuvre dans le cadre de cette étude pour identifier ou s'assurer de l'exactitude et de l'homogénéité des identifications déjà faites. La qualité de l'étude repose donc sur les déterminations déjà proposées par les fouilleurs, de précision variable et pour lesquelles on ne dispose d'aucune garantie d'exactitude. M. Joos a notamment relevé à Augst des différences importantes entre les identifications proposées par les archéologues et les déterminations pétrographiques effectuées en laboratoire¹⁹⁸.

A ces difficultés d'ordre technique se superposent d'une part la complexité de la terminologie pétrographique et l'utilisation d'appellations vernaculaires et d'autre part les questions de correspondance entre les différentes langues pour obtenir des séries de comparaisons. De plus, plusieurs noms peuvent désigner une même roche et plusieurs roches peuvent être regroupées sous le même nom. Le cas de la « pierre bleue » de l'Avesnois est assez représentatif : le terme désigne à la fois le « petit granit », la « pierre de Tournai », le « calcaire de Meuse » et les calcaires noirs de la région de Bavay, ces dénominations recouvrant elles-mêmes plusieurs variétés¹⁹⁹. Cette complexité rend l'exploitation des identifications assez délicate, surtout si celles-ci ne sont pas de première main.

Une autre contrainte réside dans la coexistence de plusieurs systèmes de classement des roches : les classifications commerciales et les classifications scientifiques. Les premières sont les plus répandues auprès des fournisseurs, des constructeurs, des archéologues et du grand public. Fortement simplifiées, elles sont plus faciles d'emploi pour des personnes ne disposant pas nécessairement de la formation adéquate, mais les appellations sont souvent erronées et sans lien avec la provenance ou la nature géologique des pierres. Les classifications scientifiques des roches, développées et surtout employées par les géologues et les spécialistes, sont plus précises mais moins abordables. Aux échelles macro- ou microscopiques, les roches sont classées selon plusieurs niveaux imbriqués. Il est difficile de faire coïncider les identifications des archéologues et des spécialistes, puisque celles-ci n'utilisent pas les mêmes classements et diffèrent généralement au niveau de leur précision²⁰⁰.

197 La colorimétrie des roches peut également être décrite, M. Joos a par exemple utilisé à Augst [BL] (CH) les nuanciers Munsell Soil Color Charts (MSCCC) et le Rock-Color Chart (RCC) : Joos 1986, p. 50.

198 Joos 1986, p. 54.

199 E. Groessens, p. 17.

200 Il faut noter que ces trois groupes de roches (magmatiques, sédimentaires et métamorphiques) diffèrent des trois groupes choisis par M. Joos et E. Riha à Augst [BL] (CH) (roches carbonatées, silicatées et

Les classements et normes actuelles très précis reposent principalement sur le mode de formation et la composition minérale des différentes roches et non sur les critères qui présidaient à la distinction et aux choix des roches à l'époque romaine. Si une partie de ces principes demeure accessible (dureté, qualité architectonique, couleur, qualité esthétique, accessibilité et coût), les distinctions ou les regroupements de matériaux qui faisaient alors sens sont pour partie perdus. Pline évoque par exemple les vertus naturelles de la « pierre de Thèbes », qui serait particulièrement appropriée à la confection des tablettes à broyer :

« On trouve la pierre de Thèbes qui est parsemée de gouttes d'or, dans la partie de l'Afrique attribuée à l'Égypte ; elle a certaines vertus naturelles qui la rendent propre à broyer les collyres dans de petits mortiers. ».

(Pline, *H.N.*, XXXVI, XIII, 63)²⁰¹.

Il est difficile d'établir des équivalences entre les noms antiques et les classifications actuelles.

Face à cet ensemble de contraintes, le choix a été fait d'utiliser les identifications réalisées par les fouilleurs - avec les risques d'erreurs que cela comporte – et de les inscrire dans **trois groupes** de roches assez larges pour être communs aux différents systèmes de classements. De cette manière, on respecte les différents degrés de précisions accordés aux déterminations.

Trois groupes de roches²⁰² peuvent être distingués en fonction de leur mode de formation (qui sera décrit ici de manière simplifiée) (Fig. 288):

- les **roches magmatiques**, qui résultent de la cristallisation et de la solidification d'un magma²⁰³ ;
- les **roches sédimentaires**, qui se forment à la surface de la terre ou sous les mers par l'accumulation de couches de matériaux sous l'action du vent et de l'eau ;
- les **roches métamorphiques**, qui se forment par transformation à l'état solide d'une roche du fait de l'augmentation de la pression et/ou de la température lors du mouvement des plaques terrestres²⁰⁴.

marbres), qui recherchaient à obtenir des groupes de largeurs équivalentes à des fins de comparaison. Ainsi il est difficile pour un non-spécialiste de faire coïncider le groupe 2 défini à Augst par M. Joos, les « Vulkaniten » (Silikatgesteine), soit les Vulcanites (roches siliceuses ou silicatées) avec d'autres classements. Il regroupe en effet des roches magmatiques volcaniques (les vulcanites) et des roches métamorphiques. Si on regarde le détail des analyses (tableau 8 de son étude), on trouve des tablettes réalisées en « Glimmersandsteine » (grès micacé), en « Kieselschiefer » (roches siliceuses), en « Dachschiefer » (ardoise) et en « Grünschiefer » (schiste vert). Les schistes appartiennent à la fois aux roches siliceuses et aux roches métamorphiques : Joos 1986, p. 51, Tabelle 8.

201 André et Bloch 1981, p. 71, note p. 178 : Pline, *H.N.*, XXXVI, XIII, 63 : « *Thebaicus lapis interstinctus aureis guttis inuenitur in Africa parte Aegypto adscripta, coticulis ad terenda collyria quadam utilitate mali conueniens* » : Thebaicus lapis désignerait le jaspé noir et jaune.

202 Une roche est un assemblage de minéraux (qui sont eux-mêmes assemblages ordonnés d'atomes sous la forme de cristaux).

203 Au sein des roches magmatiques, on différencie les roches dites volcaniques (qui sont refroidies brutalement en surface après une éruption volcanique : comme les granites) des roches dites plutoniques (refroidies en profondeur, lentement et sans dégazage dans la chambre magmatique, comme les basaltes). Groessens 2016, p. 14 : « Le granite est une roche magmatique, grenue, de teinte claire, composée essentiellement de quartz, de feldspath et de mica. Le granit, par contre, est une roche dure et grenue de nature pétrographique quelconque. Le terme est donc appliqué à des conglomérats, à des calcaires de différentes teintes, mais toujours à des roches dont la granulométrie est bien marquée. »

204 Cette transformation occasionne la formation de nouveaux minéraux et l'acquisition de textures particulières aux roches, comme par exemple la schistosité (fait de se débiter en feuillets). Groessens 2016,

Nom du groupe	Subdivision	Exemples
Roches magmatiques	plutoniques	Granites ...
	volcaniques	Basaltes Gabbro Obsidienne ...
Roches sédimentaires		Grès Roches siliceuses Roches carbonatées (Calcaires) ...
Roches métamorphiques		Ardoises Schistes Gneiss Marbres Serpentinites ...

Fig. 402. Classement simplifié des groupes de roches utilisés avec quelques exemples.

Dans la zone étudiée, une détermination de la roche a été proposée par les fouilleurs pour 176 des 285 tablettes à broyer. Au sein de cette série déterminée, 136 sont fabriquées dans des roches métamorphiques (soit 77,27 %), 27 dans des roches sédimentaires (soit 15,34 %) et seulement 13 dans des roches magmatiques (soit 7,39 %) (Fig. 289).

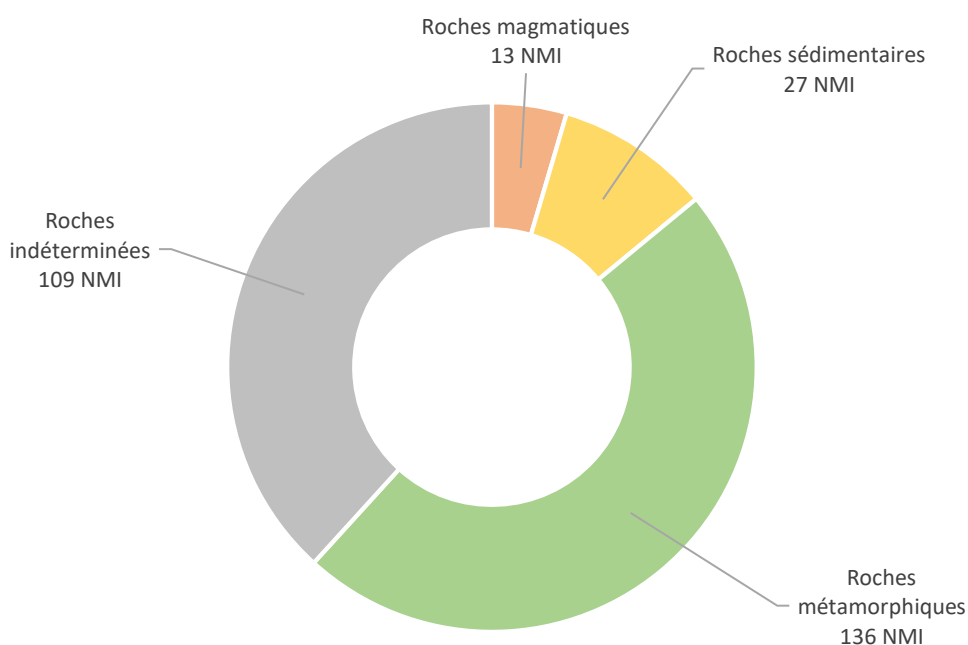


Fig. 403. Répartition quantitative des différents groupes de roches utilisés dans la zone étudiée pour la fabrication des tablettes à broyer (PFA-4001) (Total : 285 NMI).

p. 14 : « Marbre : pour le géologue, c'est un calcaire ou une dolomie métamorphique, c'est-à-dire une roche ayant subi de fortes pressions et de hautes températures. Pour l'historien d'art par contre, c'est toute roche susceptible de prendre le poli et d'être utilisée en décoration. »

Au sein du groupe des formations **magmatiques**, les roches utilisées dans la zone étudiée sont, par ordre de fréquence, le porphyre, le gabbro, le basalte, la microdiorite et l'obsidienne (Fig. 290 et Fig. 291).

Groupe des roches magmatiques				
Type de roche	Variété / autres informations	Zone étudiée	[Reste de l'empire]	Total par type
Basalte	-	1		1 ou 2
	basalte ou porphyre	1		
Porphyre	-	2	[1]	9 ou 10
	vert / verdâtre	4		
	rouge violacé	1		
	« égyptien »		[1]	
Gabbro	-	1		2
	vert et noir moucheté de blanc (Egypte)	1		
Microdiorite	? « roche verte »	1		1
Obsidienne	noire	1		1
Total		13	[2]	15

Fig. 404. Tableau récapitulatif des roches magmatiques employées pour la réalisation de tablettes à broyer (PFA-4001), nombre exprimé en NMI.

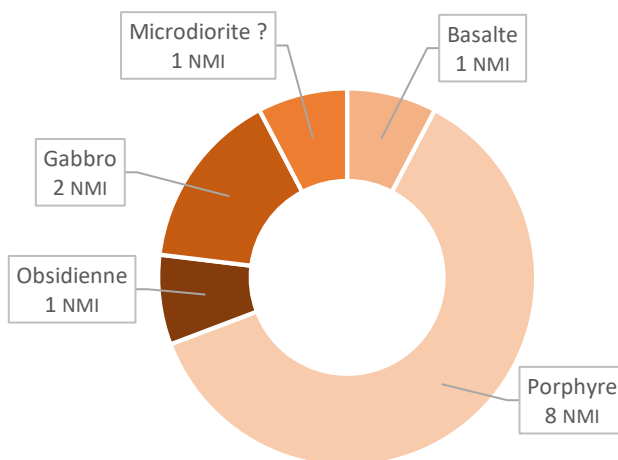


Fig. 405. Répartition quantitative des roches magmatiques utilisées pour la fabrication des tablettes à broyer (PFA-4001) (Total : 13 NMI).

Au sein du groupe des formations **sédimentaires**, les roches utilisées dans la zone étudiée sont, par ordre de fréquence, le calcaire²⁰⁵, le grès²⁰⁶, la brèche²⁰⁷ et la limonite (Fig. 292 et Fig. 293).

Groupe des roches sédimentaires				
Type de roche	Variété / autres informations	Zone étudiée	[Reste de l'empire]	Total par type
Grès	-	5	[2]	15
	micacé	1	[1]	
	feldspathique microgrenu	1		
	gris marbré de brun	1		
	noir	1		
	psamitte brun-violet		[1]	
	calcarénite		[2]	
Limonite	-	1		1
Lydite	-		[1]	1
Calcaire	-	2	[1]	19
	gris	3		
	crème	1		
	marbrier	2		
	marbrier gris ardoise	1		
	« bleu »	2		
	noduleux vert	1		
	noduleux rose	1		
	dolomitique		[2]	
	houiller		[1]	
	à coquillages avec traces de calcite		[1]	
	micacé		[1]	
Brèche	calcaire		[1]	7
	éléments calcaires marmorisés blancs dans un ciment jaune (type Saint-Béat)	4		
	serpentine de type « Larissa »		[2]	
Total		27	[16]	43

Fig. 406. Tableau récapitulatif des roches sédimentaires employées pour la réalisation de tablettes à broyer (PFA-4001), nombre exprimé en NMI.

205 Calcaire marbrier, dit aussi « marbre de Vieux » : Jardel et Tendron 2015 ; calcaire « bleu », dit « pierre bleue de l'Avesnois » : Groessens 2016, p. 14 ; calcaire dolomitique : « Dolomitischer Kalk » : Joos 1986, p. 51, Tabelle 8 ; calcaire houiller : « Kohlekalk » : Joos 1986, p. 51, Tabelle 8 ; calcaire à coquillages avec traces de calcite : « Fossilkalk mit Kalzitwölkchen » : Joos 1986, p. 51, Tabelle 8 ; calcaire micacé : « Glimmerkalksandstein » : Joos 1986, p. 51, Tabelle 8.

206 Grès micacé : « Glimmersandstein » : Joos 1986, p. 51, Tabelle 8. ; grès calcarénite : « Kalkarenit » : Joos 1986, p. 51, Tabelle 8.

207 Brèche calcaire : « Kalkbreccia » : Joos 1986, p. 51, Tabelle 8 ; brèche serpentine de type « Larissa » : « Serpentinittbreckzie Typ « Larissa » » : Joos 1986, p. 51, Tabelle 8.

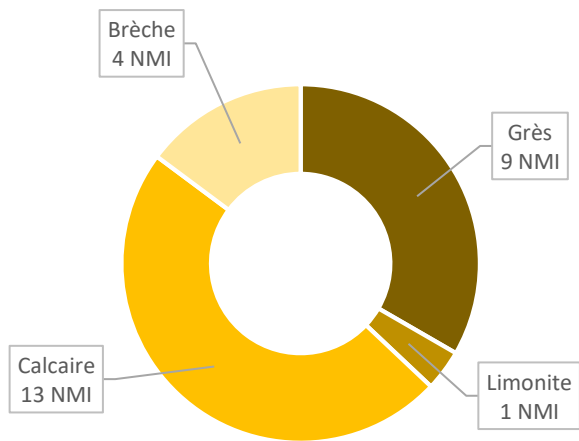


Fig. 407. Répartition quantitative des roches sédimentaires utilisées pour la fabrication des tablettes à broyer (PFA-4001) (Total : 27 NMI).

Au sein du groupe des formations **métamorphiques**, les roches utilisées dans la zone étudiée sont, par ordre de fréquence, les marbres, le schiste, l'ardoise, la stéatite, la jadéite et le micaschiste (Fig. 294 et Fig. 295). Le choix du schiste pour des objets destinés à la préparation de produits destinés notamment au maquillage et au soin des yeux n'est peut-être pas anodin. Les propriétés du schiste sont mises en avant par Pline comme ingrédient entrant dans la composition de remède pour les yeux (Pline, *H.N.* XXXVI, XXXVII)²⁰⁸.

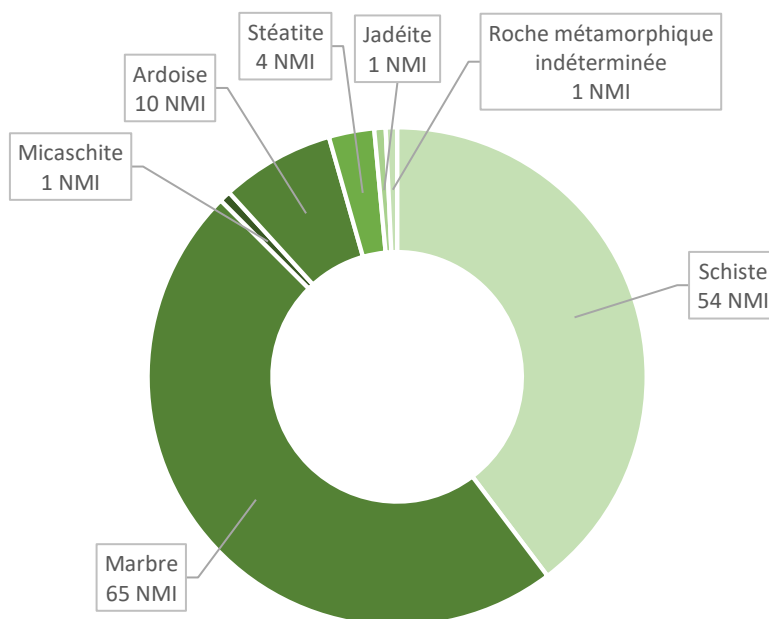


Fig. 408. Répartition quantitative des roches métamorphiques utilisées pour la fabrication des tablettes à broyer (PFA-4001) (Total : 136 NMI).

Fig. 409. Tableau récapitulatif des roches métamorphiques employées pour la réalisation de tablettes à broyer (PFA-4001), nombre exprimé en NMI.

208 André et Bloch 1981, p. 98-100 : Pline, *H.N.* XXXVI, XXXVII, 145 : « Toutes ces vertus se retrouvent à un moindre degré dans la pierre qu'on appelle schiste. Parmi ces pierres, celle dont la couleur rappelle le safran est la plus indiquée : dans du lait de femme, c'est le spécifique pour combler les ulcères des yeux et elle arrête de façon remarquable l'exorbitation. Telle est l'opinion des auteurs les plus récents. »

Groupe des roches métamorphiques				
Type de roche	Variété / autres informations	Zone étudiée	[Reste de l'empire]	Total par type
Schiste	-	38	[12]	79
	noir / « sombre »	4	[3]	
	houiller gris-noir d'origine calcaire		[1]	
	« roche noirâtre schisteuse »	1		
	vert	5	[2]	
	gris olive	1		
	clair (avec infiltrations de dolomite)		[1]	
	gris	3	[1]	
	marbré	1		
	micaschiste	1		
	micacé		[1]	
	siliceux (phylite)		[1]	
	siliceux (avec inclusions d'apatite)		[2]	
ardoisier	1			
Ardoise	-	8	[1]	11
	- ?	2		
Serpentinite	-		[2]	2
Stéatite	-	3		4
	verte	1		
Jadéite	-	1		1
Marbre	-	39	[3]	77
	blanc	6	[1]	
	blanc « bianco ordinario de Luni »	1		
	noir	4		
	gris veiné de blanc	1		
	gris veiné de rouge	2		
	(Haut-Banc, près de Ferque)			
	dolomitique (Cipollin, « Nigro antico » d'Asie Mineure)		[1]	
	vert	2		
	vert sombre	2		
	hépatique	1		
	rose pyrénéen veiné de noir	1		
	rose « de Skyros »	1		
	« Skiros d'Italia »		[2]	
	« Rosso antico »		[1]	
	rouge	1		
	« Eretria Red »		[1]	
	« griotte mauve »	1		
	jaune veiné de rouge	1		
	jaune		[1]	
	beige clair veiné de bleu	1		
« Lumachella carnina »		[1]		
de « Paros »		[1]		
« pavonazzetto »	1			
Quartzite	vert / tuf volcanique		[1]	1
« Roche métamorphique »	-	1		1
Total		136	[40]	176

Le reste des attestations de tablettes à broyer de la zone étudiée n'a pas fait l'objet de déterminations par les fouilleurs, qui mentionnent parfois la couleur (Fig. 296).

Roches indéterminées				
Type de roche	Variété / autres informations	Zone étudiée	[Reste de l'empire]	Total par type de roche
« Roche »	noire	5	[2]	7
	verte	2	[2]	4
	grise	3	[2]	5
	mica		[1]	1
	« céramique » [douteux]	1		1
« Faux-marbre »	vert	1		
« Lithique indéterminé »		97	[136]	233
Total		109	[143]	251

Fig. 410. Tableau récapitulatif des roches indéterminées employées pour la réalisation de tablettes à broyer (PFA-4001), nombre exprimé en NMI.

Plusieurs qualités sont attendues des tablettes à broyer. Elles doivent être suffisamment solides pour résister aux contraintes mécaniques de pression liées à l'écrasement et au broyage des ingrédients préparés entre autres à l'aide de spatules et de cuillères-sondes. À Augst, M. Joos a montré que l'épaisseur moyenne des *coticulae* différait en fonction du matériau²⁰⁹. Les roches utilisées doivent être suffisamment dures et non friables pour éviter qu'elles ne se désagrègent dans les préparations cosmétiques et médicamenteuses, notamment celles destinées aux yeux. Plinie indique que les pierres « qui ne rendent rien », comme la « basamite », sont appréciées par les médecins pour les « mortiers » destinés à piler les substances médicinales, tandis que celles « qui rendent un liquide » entrent dans la composition des préparations ophtalmiques (Plinie, *H.N.*, XXXVI, 43)²¹⁰. Les tablettes à broyer doivent être non poreuses et avec des grains assez fins pour éviter que les ingrédients, les pigments et les corps gras utilisés dans les préparations ne pénètrent dans la pierre et s'y incrustent. À cette fin, les roches utilisées doivent avoir la capacité à subir un polissage plus ou moins fin. L'utilisation minoritaire du grès et du basalte pourrait toutefois être

209 Joos 1986, p. 52, Abb. 19, a et b (voir infra partie 3.3).

210 André et Bloch 1981, p. 104 : Plinie, *H.N.*, XXXVI, 43, 157 : « *Auctoribus curae fuere lapides mortarium quoque, nec medicinalium tantum aut ad pigmenta pertinentium. Etesium lapidem in iis praetulere ceteris, mox Thebaicum, quem pyrropoecilon appellauimus — aliqui psaranum uocant —, tertium ex chalazo chrysitin, medicis autem ex basanite. Hic enim lapis nihil ex sese remittit. ii lapides, qui sucum reddunt, oculorum medicamentis utiles existimantur; ideo Aethiopici ad ea maxime probantur.* » « Les auteurs se sont également occupés des pierres dont on fait les mortiers et ne se sont pas bornés aux mortiers à usage médical ou servant à la confection des fards. Dans cette catégorie, ils ont placé la pierre étésienne avant toutes les autres, puis la pierre de Thèbes que nous avons désignée du nom de pyrropoecile – certains la nomment psarane – en troisième rang le chrysite qu'on tire du chalazios, pour les médecins, celui qu'on tire du basanite ; ce dernier, en effet, ne rend aucun liquide. Les pierres qui en rendent sont, pense-t-on, très utiles pour les médications destinées aux yeux ; c'est pourquoi celles d'Éthiopie sont les plus prisées pour cet usage. »

liée à la recherche des qualités abrasives de ces roches.

Est-il possible de déceler une évolution dans le choix des roches utilisées pour les tablettes à broyer au cours du temps ? En l'état actuel des données, le nombre d'attestations pour lesquelles on dispose à la fois d'une détermination et d'une datation fiables n'est pas suffisant pour pouvoir en tirer des résultats pertinents. On peut toutefois proposer l'hypothèse d'une diversification progressive des matériaux utilisés avec l'extension de l'empire et l'établissement d'accès pérennes aux ressources géologiques et minières. Les déterminations des matériaux utilisés dans la zone d'étude gagneraient à être complétées et vérifiées avec l'aide de géologues et de spécialistes de l'emploi des roches ornementales dans l'architecture pour approfondir ces réflexions²¹¹.

Il faut enfin se demander si la couleur entre en compte et influence le choix du matériau. Si cette production dérivée des ateliers de sciage de marbre profite simplement de la disponibilité des chutes, tous les matériaux utilisés dans la confection du décor architectural de placage ayant les qualités attendues pour la réalisation d'une tablette à broyer devraient être employés. À Vieux (14), les quinze matériaux identifiés entrant dans la confection de ces décors plaqués ne sont pas tous représentés dans les chutes de tablettes à broyer, bien que G. Tendron y relève une certaine diversité avec cinq roches différentes²¹².

Tous groupes de roches confondus, certaines couleurs comme le gris, le noir ou le blanc semblent privilégiées par rapport aux marbres colorés ou aux pierres veinées. Ces roches pourraient avoir été choisies pour leurs couleurs neutres et unies facilitant l'élaboration de préparations cosmétiques ou médicamenteuses colorées.

La fréquence des roches de couleur verte est également remarquable (porphyre vert, lydite, calcaire noduleux vert, brèche-serpentine type Larissa, schiste vert, schiste gris olive, serpentinite, stéatite verte, marbre vert, vert sombre et hépatique). Préparer le maquillage, les soins ou les collyres destinés aux yeux sur des pierres vertes pourrait communiquer les qualités de ces pierres aux préparations sur le principe de la lithothérapie. Cette méthode de soin connaît des développements particulièrement importants à l'époque romaine impériale. Pline, pour ne citer que lui, insiste sur les propriétés et l'action de certains minéraux sur le corps²¹³. Selon cet auteur, Néron aurait ainsi observé des combats de gladiateurs à travers une émeraude, la couleur verte étant considérée comme particulièrement bénéfique pour reposer les yeux²¹⁴. Par ailleurs, V. Dasen a

211 Cormier 2016, p. 26-27 : S. Cormier a montré que le coût d'une pierre d'origine locale n'est pas forcément moindre que celui d'une pierre importée. En effet, plus que la distance et le coût du matériau lui-même, le prix serait surtout influé par l'existence ou non d'un réseau d'acheminement et de distribution, court ou long.

212 Jardel et Tendron 2015, p. 469, fig. 5 et 471.

213 André et Bloch 1981 : Pline, *H. N.*, XXXVI : « Nature des pierres ».

214 Penso 1984, p. 398. Pline, *H. N.*, XXXVII, V : Pline insiste sur les propriétés des pierres de couleur verte : « *praeterea soli gemmarum contuitu inplent oculos nec satiant. quin et ab intentione alia aspectu smaragdi recreatur acies, scalpentibusque gemmas non alia gratior oculorum refectio est: ita uiridi lenitate lassitudinem mulcent* ». : « En outre elles sont seules parmi les pierreries, quand on les fixe, à combler les yeux sans les rassasier. Bien plus, quand la vue s'est fixée sur d'autres objets, on la restaure en la portant sur une émeraude, et les graveurs de gemmes n'ont rien qui leur repose les yeux plus agréablement, si apaisante pour leur fatigue est la douceur de ce vert. » [...] « *quorum uero corpus extentum est, eadem qua specula*

récemment démontré que certaines intailles font directement référence à des recettes médico-magiques²¹⁵. Elle détaille ainsi l'exemple d'amulettes en jaspe vert portant la représentation d'un lézard vert et d'un croissant de lune au droit et l'inscription *KANΘE ΣΟΥΛΕ*, « œil soigne-toi » au revers. Le lézard vert entre dans différentes compositions destinées à restaurer la vision²¹⁶, peut-être du fait de sa couleur. Il faut également signaler le fait que les cachets à collyres, autre objet dédié aux soins de l'œil, sont fréquemment gravés dans de la stéatite verte. Il est dès lors tentant d'établir un lien entre les roches vertes utilisées pour les tablettes à broyer et les propriétés attribuées à ces matériaux puisque les *coticulae* sont notamment destinées à la préparation de maquillage et de soins pour les yeux.

3.3. Etude morphométrique

Il faut noter la très grande homogénéité formelle des tablettes à broyer romaines. Pourquoi ne constate-t-on pas une plus grande diversité typologique, à l'image des nombreuses formes repérées en Égypte ancienne ? Quelques éléments de réponse peuvent être proposés.

D'une part, la forme parallélépipédique est assez ergonomique pour la prise en main. Elle est particulièrement adaptée au rangement de l'objet à l'intérieur d'un coffret et dérive peut-être d'ailleurs de cette habitude. Il n'est pas possible de déterminer à quel point ces coffrets et boîtes étaient la norme : les exemplaires en bois ont disparu dans leur très grande majorité. Les bords biseautés facilitent la préhension et la manipulation de l'objet lorsqu'il est posé sur une surface plane, face la plus grande vers le haut. Ce traitement des bords permet également d'insérer la tablette dans les glissières présentes sous certains coffrets métalliques, face active vers le haut, donc protégée.

D'autre part, cette forme quadrangulaire ou légèrement trapézoïdale, sans aucun ornement, est bien plus simple et rapide à produire que des formes ouvragées, et donc sans doute moins coûteuse. Cela a certainement contribué au succès de la diffusion de ce modèle par les ateliers de marbrier itinérants²¹⁷. Pour ces derniers, les tablettes fabriquées à partir des chutes de pierres

ratione supini rerum imagines reddunt. Nero princeps gladiatorum pugnas spectabat in smaragdo. » : « Celles qui ont une forme aplatie renvoient les images de bas en haut comme le font les miroirs. L'empereur Néron regardait dans une émeraude les combats de gladiateurs. » : de Saint-Denis 1972, p. 60-62, note p. 149, §62, 2. « *Smaragdus* : nous conservons la traduction traditionnelle : émeraude ; mais comme la notice de Pline le montre, le mot *σμάραγδος* – *smaragdus* embrassait toutes sortes de pierres vertes ».

215 Dasen, in : Bader et al. 2011, p. 59-60.

216 V. Dasen cite l'exemple d'une recette de *Marcellus Empiricus, Des Médicaments*, 8, 49 (IVe s. ap. J.-C.) : « Tu mettras un lézard vert aveuglé avec une aiguille de cuivre dans un vase de verre, avec des anneaux d'or, d'argent, de fer et d'électrum, s'il y en a, ou même de cuivre, ensuite tu fermes le vase avec du plâtre ou tu le cloras soigneusement et tu le marqueras d'un sceau. Tu ouvriras après le cinquième ou le septième jour, tu trouveras le lézard avec des yeux sains, tu le relâcheras vivant et tu utiliseras les anneaux contre l'ophtalmie de manière à non seulement les porter au doigt, mais aussi à les appliquer aux yeux très souvent de manière que le regard passe à travers le trou de l'anneau ».

217 Au moins une partie des tablettes à broyer, en tant que produit dérivé, était destinée au marché local ou régional. On ne sait pas à quel point l'exemple des ateliers de sciage de la Curie du *Forum* de Vieux

décoratives pourraient constituer un complément de revenu non négligeable. Les *coticulae* ne présentent a priori pas de difficulté technique : les *marmorarii* chargés de confectionner les décors de placages maîtrisent le sciage et le polissage et connaissent bien les qualités des matériaux utilisés.

Ces décors architecturaux s'inscrivent eux-mêmes dans une recherche de maîtrise et d'optimisation des coûts. Les études récentes²¹⁸ ont en effet montré que les décors de placage lisses de type plinthe étaient réalisés dans des barres standardisées, réalisées dans la carrière ou sur le chantier à l'aide de machines à scier²¹⁹. « L'artisan chargé du montage des décors doit seulement découper la barre dans sa longueur pour obtenir ainsi deux moulures identiques »²²⁰. Les dimensions de ces barres standardisées préalablement taillées diffèrent peut-être selon la roche utilisée. Quelques-uns de ces « demi-produits » en marbre noir (« pierre bleue de l'Avesnois ») ont par exemple été retrouvées à Bavay (59)²²¹. Il serait intéressant de confronter les mesures des barres connues en différentes roches à celles des tablettes à broyer. On pourrait peut-être ainsi observer certaines récurrences ou des effets de seuil dans les dimensions de ces dernières.

A cette fin, les dimensions de 177 individus complets ou archéologiquement complets ont ainsi été représentées sur les histogrammes suivants. Les longueurs et les largeurs seront comparées à la recherche de valeurs récurrentes, puisque l'orientation « verticale » ou « horizontale » de la tablette à broyer est susceptible de varier selon la taille des chutes utilisées.

(14) est généralisable à l'ensemble de la production des *coticulae*.

218 Par exemple : Sauron 2004 ; Cormier 2008 ; Boislève 2012.

219 Selon S. Cormier, plusieurs types de machines en bois et métal servant à la fabrication en série de blocs architecturaux (sols et parois internes) sont connues par la littérature antique (Ausone 1843, trad. E.-F. Corpet : Mosella ; André et Bloch 1981, p. 66-68, 104-106 : Pline, Histoire Naturelle, XXXVI, IX, 51 et XXXVI, XLIV, 159). Leurs traces repérables sur les artefacts archéologiques confirmeraient leur utilisation. Plusieurs études ont porté sur ces machines, notamment : Bessac 1987 ; Seigne 2000. « D'après les descriptions, la machine dispose d'un bâti en bois qui soutient, par un jeu de poulies, une ou plusieurs lames disposées à distance également pour obtenir des tranches de pierre de même épaisseur. Les lames ont un tranchant lisse et sont perforées pour entraîner du sable qui seul use le bloc jusqu'à l'obtention de plusieurs morceaux. Des poids disposés sur le cadre en bois permettent aux lames de descendre pour scier le bloc sur toute son épaisseur. [...] Cette technique de sciage facilite le travail de débitage et contribue à la standardisation des produits de décoration. Les dalles destinées à un même usage ont par ce procédé des dimensions équivalentes. De plus, le fait d'adapter la technique de taille d'un produit selon l'usage auquel il est destiné permet de réduire le temps de travail et d'économiser la matière première en réduisant les déchets. Cette organisation spécifique du travail du marbre pour les revêtements peut s'inscrire dans une recherche de productivité au sens actuel du terme. [...] Elle [cette machine] permet également de préparer des barres de marbres de mêmes dimensions destinées à la fabrication de pièces moulurées en série. [...] Ces barres prennent le nom de demi-produits ou produits ébauchés dont certains exemplaires ont été mis au jour » : Fabre et Sablayrolles 2002 ; Cormier 2003 ; Brouquier-Reddé et Cormier 2011. « Travailler avec des barres identiques offre l'avantage d'accroître le rendement de l'artisan qui ne se préoccupe plus de calibrer les moulures avant leur mise en œuvre sur les parois. » : Cormier 2016, p. 29-30.

220 Cormier 2003, p. 110-111.

221 Cormier 2016 : Musée départemental du Forum antique de Bavay : inv. 2014.0.1582 ; inv. 2014.0.2546 : L. 60 mm, l. 48 mm, ép. 20 mm ; inv. 2014.0.2547 : L. 70 mm, l. 60 mm, ép. 20 mm ; inv. 2014.0.2548 : L. 55 mm, l. 60 mm, ép. 15 mm.

Au sein de l'échantillon documenté (177 NMI), les longueurs des tablettes à broyer sont comprises entre les valeurs extrêmes de 34 et 215 mm, pour une moyenne de 95,37 mm et une valeur médiane de 88 mm (Fig. 297). L'ensemble des données semble suivre une courbe de distribution dite « normale ». La longueur la plus fréquente est de 80 mm (9 NMI), suivie des longueurs de 75 et 83 mm (7 NMI chacune) et 88 mm (5 NMI). Toutes les autres valeurs de mesure comportent 4 occurrences ou moins.

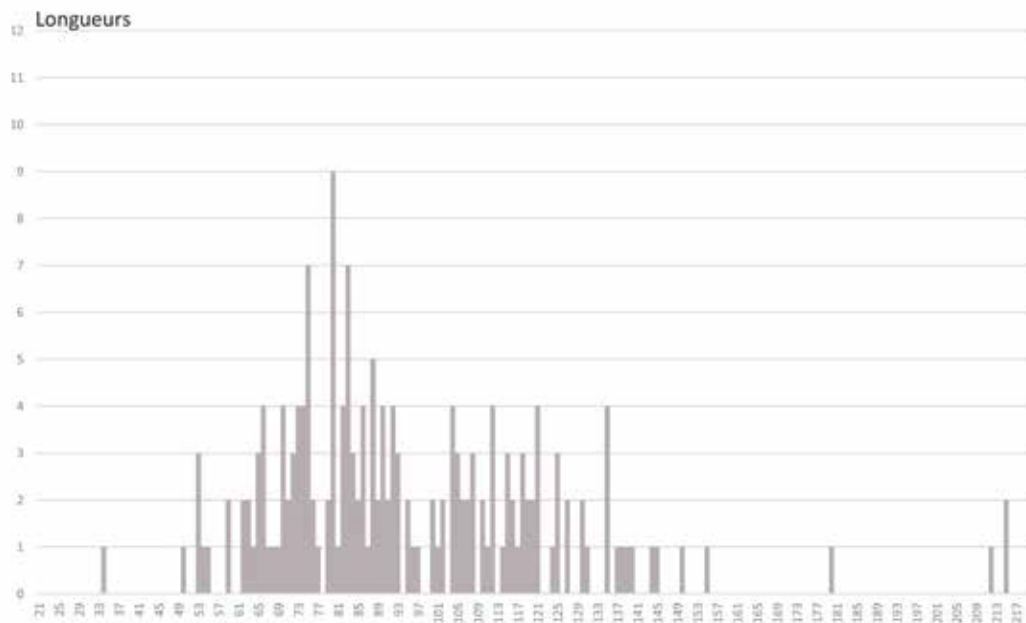


Fig. 411. Histogramme représentant la récurrence des longueurs (en abscisse, en mm) des tablettes à broyer (PFA-4001) (ordonnée, en NMI) (177 NMI).

Au sein de l'échantillon documenté (203 NMI), les largeurs des tablettes à broyer sont comprises entre les valeurs extrêmes de 21 et 125 mm, pour une valeur moyenne de 61,5 mm (Fig. 298). L'ensemble des données semble suivre une courbe de distribution dite « normale », mais des « pics » sont observables. La largeur la plus fréquente, 60 mm (11 NMI) correspond à la valeur médiane de l'échantillon. Elle est suivie des largeurs de 45, 55 et 73 mm (9 NMI chacune), 80 mm (8 NMI) et 52 mm (7 NMI).

La valeur la plus fréquente – longueurs et largeurs confondues – est de **80 mm** (9 individus ont cette valeur en longueur et 8 en largeur, soit un total de 17 NMI). D'autres valeurs (**70**, **73** et **90** mm) concentrent respectivement 10, 13 et 10 NMI). Il faut noter que la valeur de 73 mm est très proche de la paume (73,92 mm).

Ces récurrences de valeurs, si elles ne sont pas fortuites, pourraient éventuellement correspondre aux normalisations liées à l'utilisation de chutes de barres. Cette proposition demande à être confrontée aux mesures de largeur des « demi-produits » de placage lisses connus. Les opérations de finition des tablettes (sciage en biseau et polissage) ayant pour effet d'enlever de la matière, il faudrait sans doute comparer les largeurs maximums des barres à des fourchettes situées autour des valeurs récurrentes notées ci-dessus.

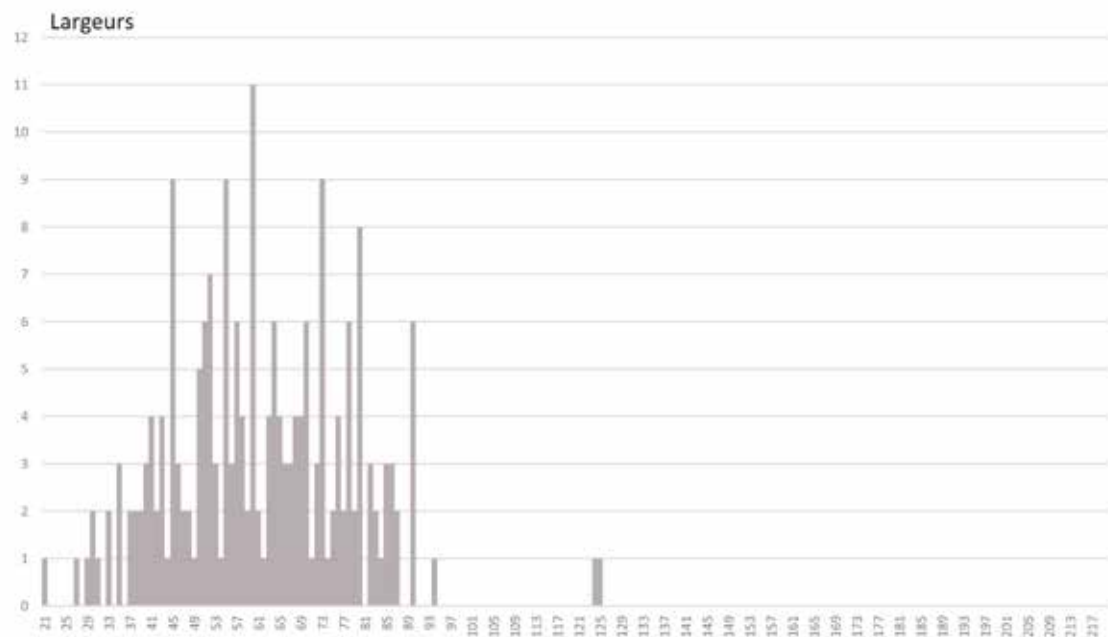


Fig. 412. Histogramme représentant la récurrence des largeurs (en abscisse, en mm) des tablettes à broyer (PFA-4001) (ordonnée, NMI) (203 NMI).

Au sein de l'échantillon mesuré (154 NMI dont on connaît l'épaisseur), les épaisseurs des tablettes à broyer sont comprises entre les valeurs extrêmes de 3 et 23 mm, pour une moyenne de 10,27 mm et une valeur médiane de 13 mm (Fig. 299). L'ensemble des données semble suivre une courbe de distribution dite « normale », avec la moitié des effectifs compris entre 5 et 13 mm. L'épaisseur la plus fréquente est de 10 mm (25 NMI).

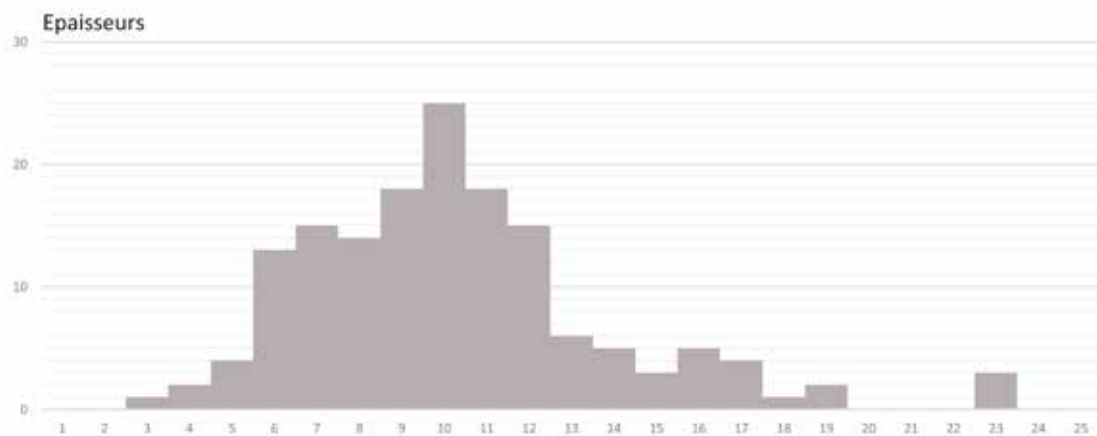


Fig. 413. Histogramme représentant la récurrence des épaisseurs (en abscisse, en mm) des tablettes à broyer (PFA-4001) (ordonnée, NMI) (154 NMI).

Le matériau est déterminé pour un peu plus de la moitié des tablettes à broyer dont on connaît l'épaisseur (Fig. 300). En 1986, à Augst, M. Joos a montré que l'épaisseur moyenne n'était pas la même au sein de trois groupes de *coticulae* constitués en fonction du matériau²²². Celle du groupe 3 – les tablettes à broyer réalisées en « marbre » – est la plus importante avec 10,6 mm à Augst. Ici, les « marbres » présentent l'épaisseur moyenne la plus importante (11,97 mm)²²³.

Groupe de roche		Epaisseur			
		Valeurs extrêmes (mm)	Valeur la plus fréquente (mm) et son NMI	Valeur moyenne (mm)	Valeur médiane (mm)
Roches magmatiques (5 NMI)		7 à 23	-	12,08	9
Roches sédimentaires (22 NMI)	Calcaire (13 NMI)	6 à 15	10 (3 NMI)	10,46	10
	Grès (9 NMI)	5 à 20	9, 10, 13 (2 NMI)	10,77	10
Roches métamorphiques (64 NMI)	Schiste / ardoise (37 NMI)	5 à 16	11 (8 NMI)	9,27	10
	« Marbre » (27 NMI)	3 à 23	10 (4 NMI)	11,97	10
Roches indéterminées (63 NMI)		4 à 17,3	12 (9 NMI)	9,66	10

Fig. 414. Tableau récapitulatif des épaisseurs de chaque groupe de roche avec les valeurs extrêmes, les plus fréquentes, moyennes et médianes, exprimées en mm.

En revanche, l'hypothèse de M. Joos selon laquelle plus la surface d'une tablette à broyer est importante, plus son épaisseur augmente, avancée sur un échantillon de 15 individus, paraît devoir être infirmée. Le rapport entre surface et épaisseur a été comparé pour les 120 individus pour lesquels on dispose de toutes les données morphométriques requises (Fig. 301). Le diagramme montre une dispersion importante des points, pour la plupart concentrés en deçà d'une surface de 13 000 mm² : il ne semble pas y avoir de relation entre les variables et de corrélation linéaire. Les variables ne dépendent pas ou très faiblement l'une de l'autre.

222 Joos 1986, p. 52, Abb. 19, a et b : Celles en marbre (10,6 mm) sont plus épaisses que les roches siliceuses (8,9 mm), elles-mêmes plus épaisses que les roches carbonatées (8,2 mm). L'auteur a également mis en évidence que l'épaisseur semble également augmenter proportionnellement à la taille de la surface de la tablette.

223 Les roches magmatiques ont une épaisseur moyenne de 12,08 mm, mais le groupe n'est pas suffisamment représentatif avec seulement 5 individus dont l'épaisseur est connue.

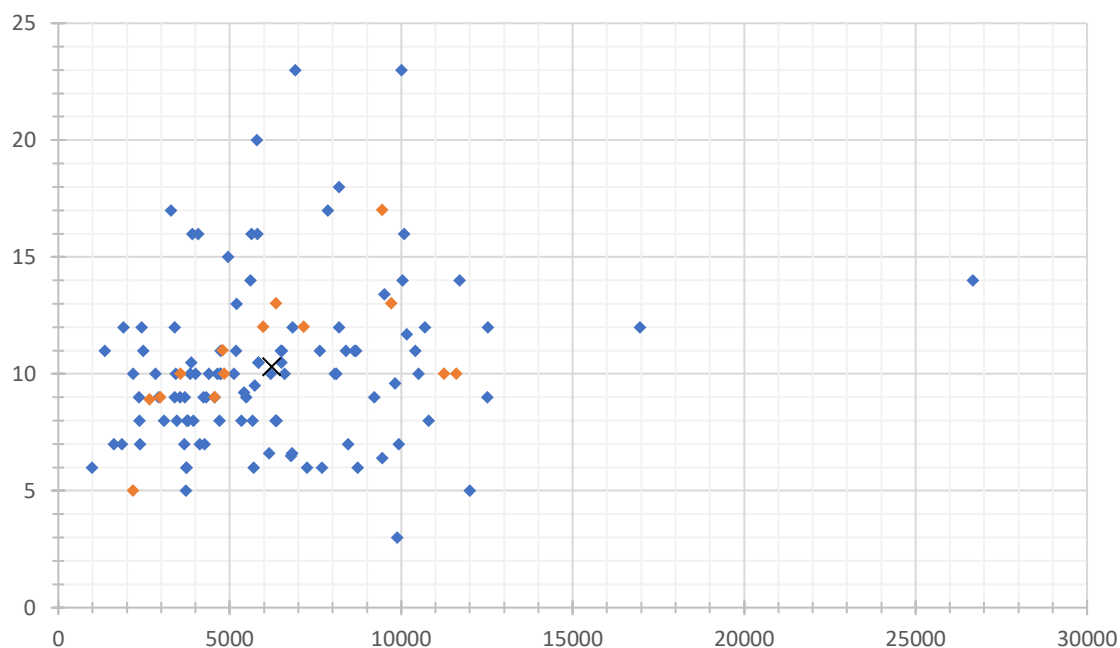


Fig. 415. Diagramme en nuage de points représentant le rapport entre la surface et l'épaisseur de 120 tablettes à broyer (PFA-4001). Les mesures sont exprimées en mm^2 en abscisse et en mm en ordonnée. Les points orange identifient les exemplaires étudiés par M. Joos. La croix noire représente les moyennes des valeurs comparées.

Afin de rechercher une éventuelle normalisation des rapports de proportion, les mesures de longueur et de largeur de 170 individus dont on connaît la longueur et la largeur ont été reportées sur un graphique en nuage de points (Fig. 302). Celui-ci met en évidence une corrélation linéaire entre les variables de longueur et de largeur, même si celle-ci s'avère faible et qu'il existe des valeurs dites « aberrantes ». Le rapport largeur sur longueur (l/L) a été calculé pour ces 170 individus. La récurrence des différents rapports, arrondis et répartis en classes d'un centième, a été représentée dans un histogramme (Fig. 303). La distribution des effectifs révèle plusieurs « pics » très proches de rapports de proportion particuliers.

Ainsi, si peu de tablettes sont proches du carré (rapport $l/L = 1:1$) ou d'une longueur trois fois plus grande que la largeur ($1:3 = 0,33$), il est intéressant de constater que les rapports au demi ($1:2 = 0,5$), au trois quarts ($3:4 = 0,75$) et aux trois cinquièmes ($3:5 = 0,6$) sont plus fréquents. Il faut noter que les deux « pics » les plus importants sont très proches des deux tiers ($2:3 = 0,67$) et du rapport $1/\phi$.

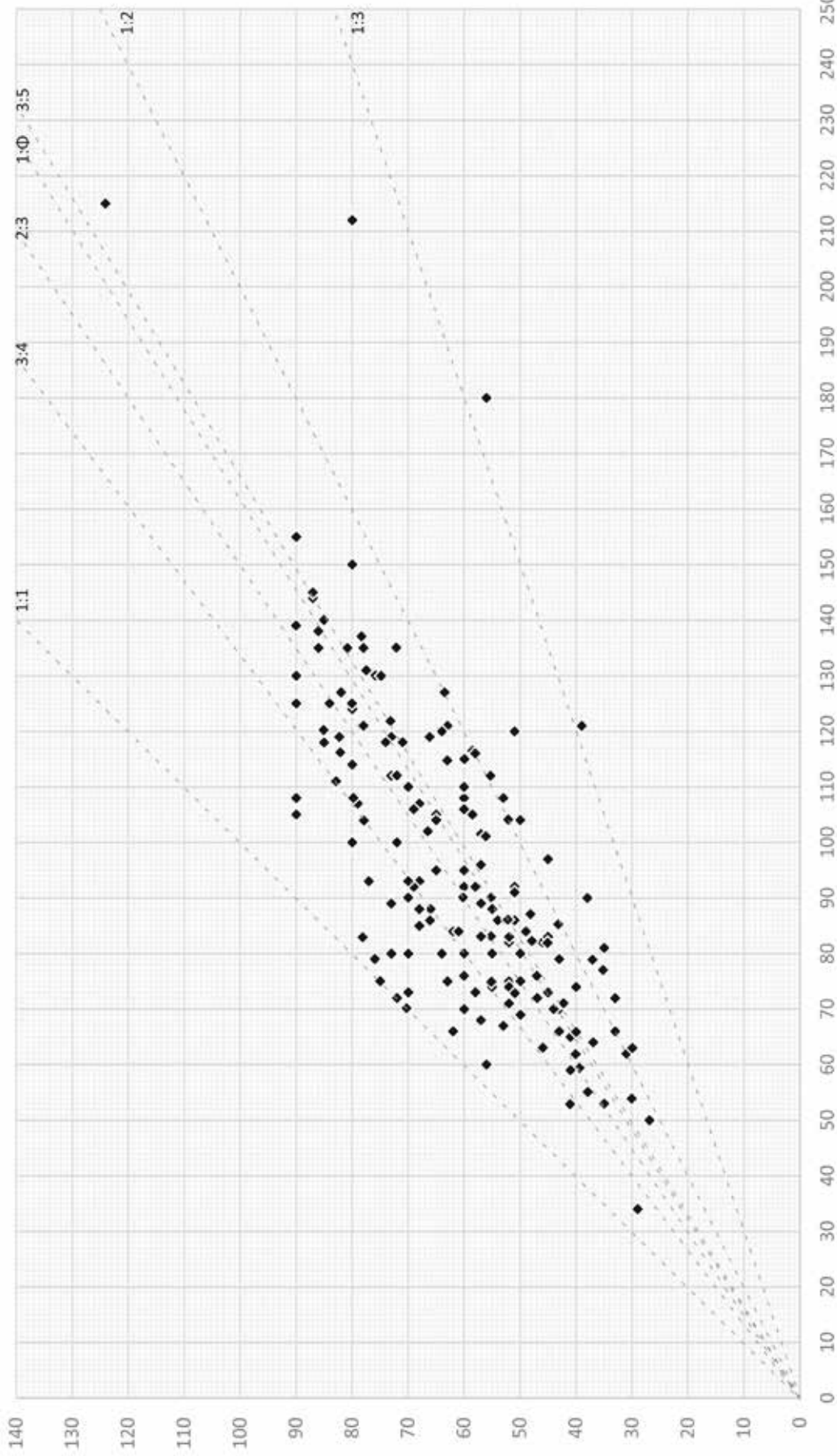


Fig. 416. Diagramme en nuage de points représentant les dimensions, exprimées en mm, des tablettes à broyer (PFA-4001) : les longueurs sont représentées en abscisse et les largeurs en ordonnée (170 NMI). Quelques rapports de proportion largeur/Longueur (l/L) sont figurés en pointillés. A titre indicatif.

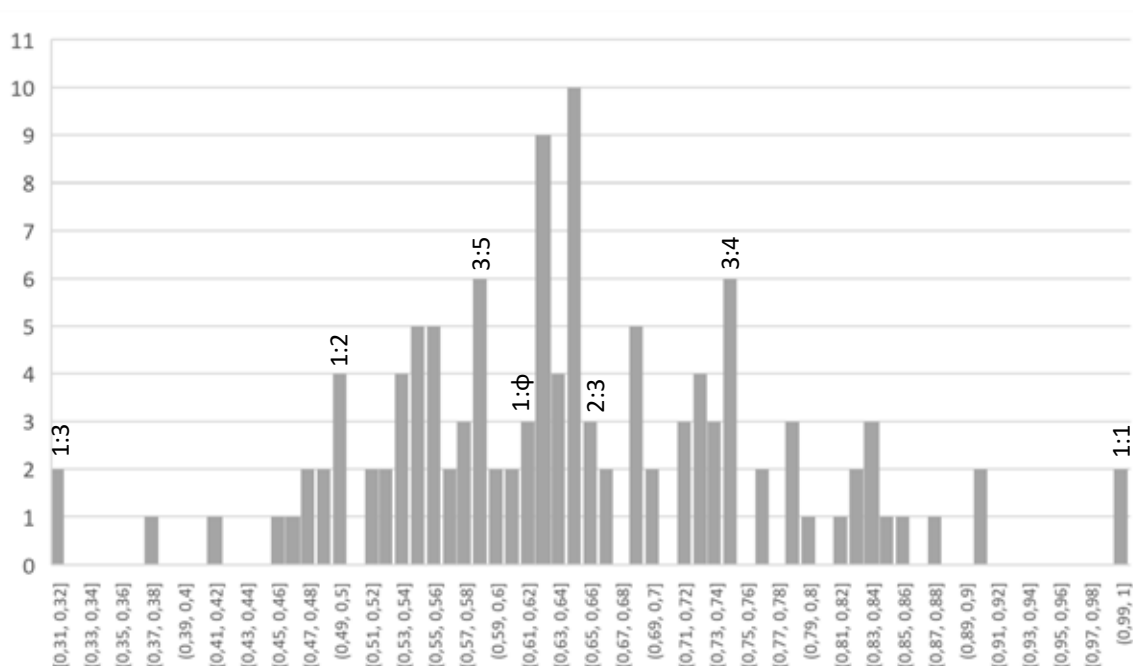


Fig. 417. Histogramme représentant la récurrence des rapports I/L (en abscisse, arrondis au centième) des tablettes à broyer (PFA-4001) (ordonnée, NMI).

Ce léger « décalage » peut s'expliquer soit par une tolérance, soit par la diminution des longueurs et largeurs par les opérations de polissage des bords. Cette piste des rapports guidant la confection des tablettes à broyer demanderait à être davantage explorée pour apporter des éléments d'explications aux autres pics visibles, notamment (0,53, 0,56] et (0,68, 0,69]. Il serait intéressant de comparer ces rapports de proportion avec les dimensions des boîtes et coffrets connus.

Si l'on observe siècle par siècle les dimensions des tablettes à broyer (Fig. 304 et Fig. 305), on constate qu'il existe deux groupes de points assez distincts entre le I^{er} s. av. et le I^{er} s. ap. J.-C. Le premier groupe correspond à des tablettes à broyer dont les dimensions sont globalement inférieures à 110 mm en longueur. Le second groupe réunit des exemplaires de plus grande taille, dont la longueur est supérieure à 110 mm. À partir du II^e et durant le III^e s., cette distinction tendrait à s'estomper progressivement.

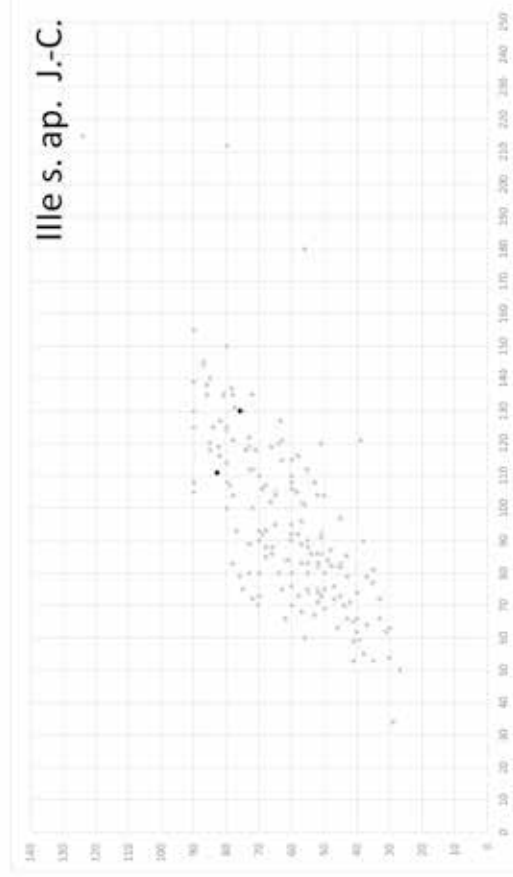
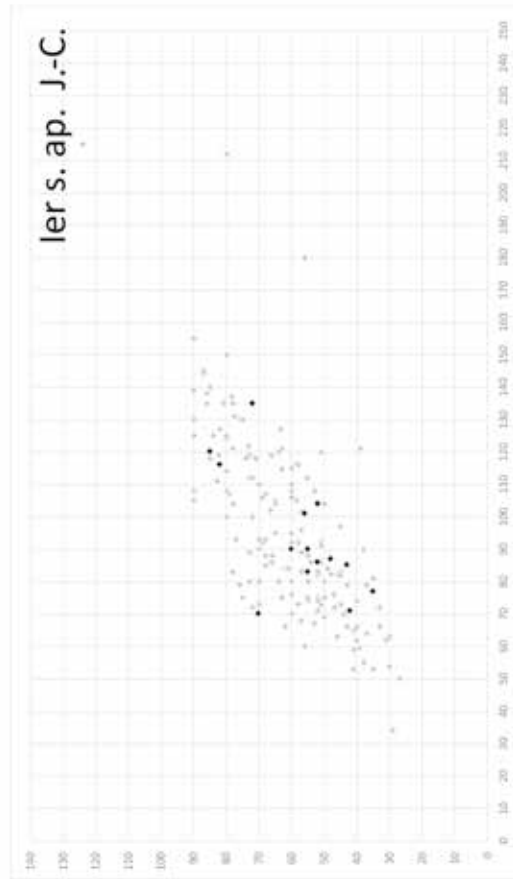
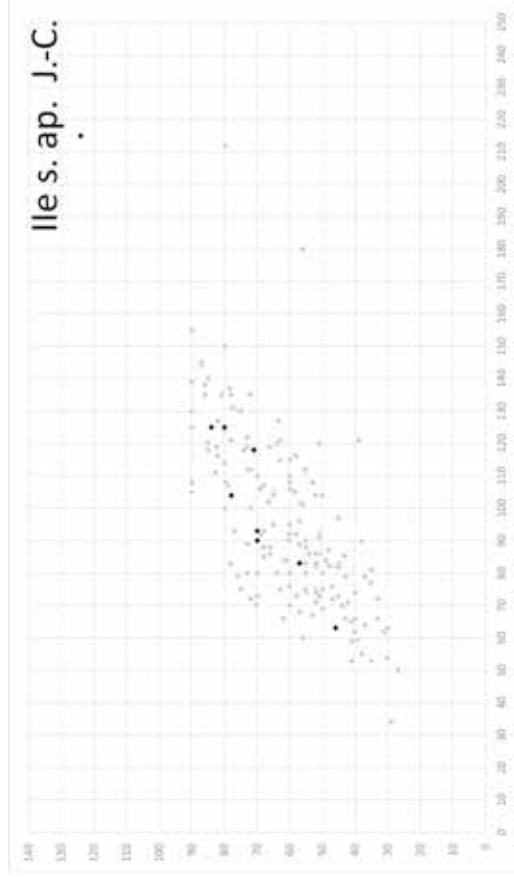
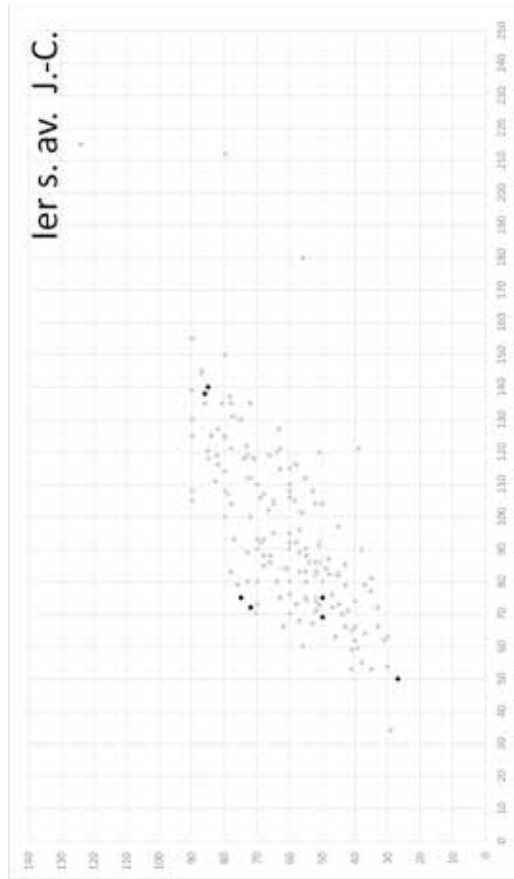


Fig. 418. Diagrammes en nuage de points représentant les dimensions, exprimées en mm, des tablettes à broyer (PFA-4001) : les longueurs sont représentées en abscisse et les largeurs en ordonnée (170 NMI). Les points noirs représentent les tablettes à broyer datées de la période indiquée au-dessus de chaque graphique.

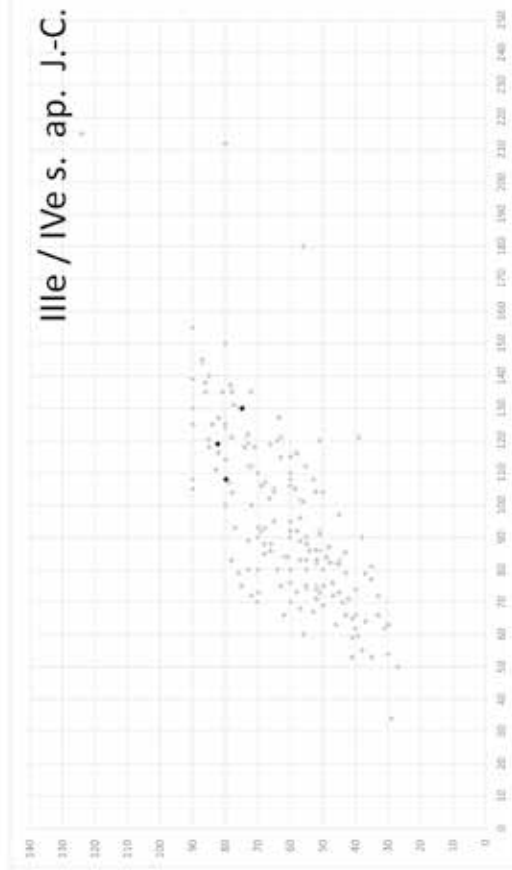
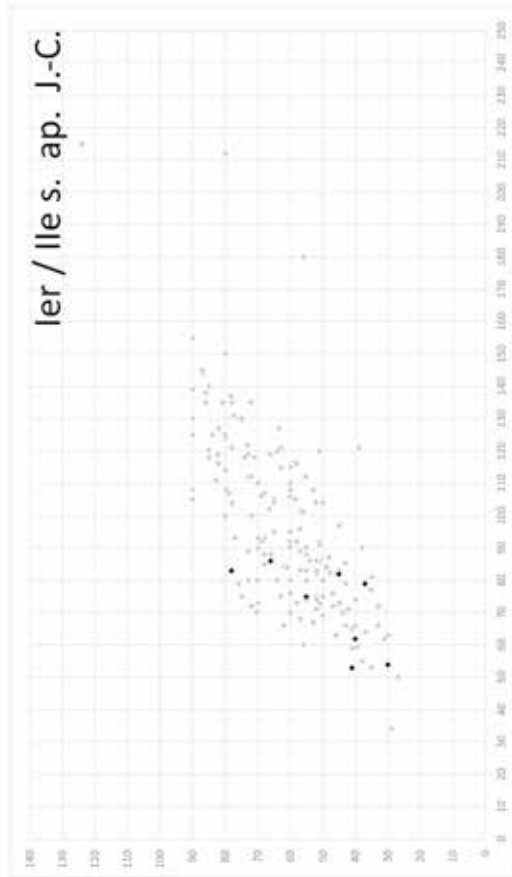
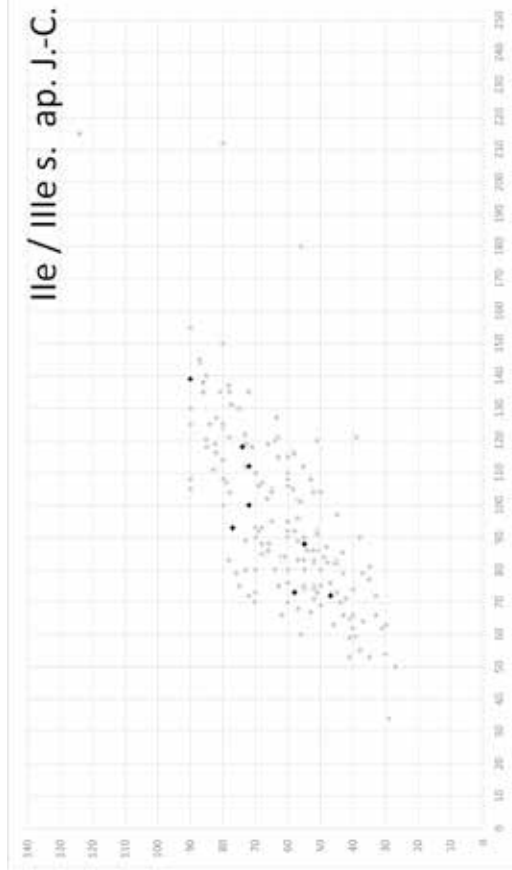
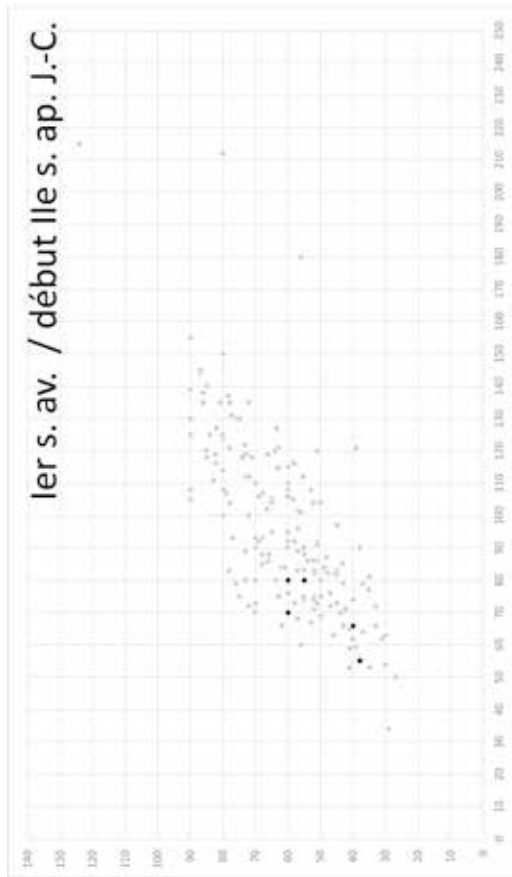


Fig. 419. Diagrammes en nuage de points représentant les dimensions, exprimées en mm, des tablettes à broyer (PFA-4001) : les longueurs sont représentées en abscisse et les largeurs en ordonnée (170 NMI). Les points noirs représentent les tablettes à broyer datées de la période indiquée au-dessus de chaque graphique.

Pour le I^{er} s. av. et le II^e s. ap. J.-C., les *coticulae* appartenant au groupe de dimensions plus importantes proviennent d'ensembles clos funéraires interprétés comme des tombes de médecins ou de chirurgiens. Dès lors, il est tentant de rapprocher cette observation d'une hypothèse émise par E. Riha en 1986 sur la base d'observations empiriques et de l'étude des traces d'usures présentes sur les tablettes à broyer d'Augst [BL] (CH). Peut-on distinguer les tablettes à broyer à vocation pharmaceutiques ou médicales de celles à usage cosmétique sur la base de critères intrinsèques telles que les dimensions ? L'auteur avait proposé un usage professionnel pour les exemplaires de grandes dimensions possédant de multiples cupules et d'un usage « profane » pour les tablettes aux dimensions plus réduites²²⁴. Il est possible de tester cette proposition en observant la répartition au sein d'un diagramme de dispersion des exemplaires dont la vocation médicale / pharmaceutique ou cosmétique est clairement définie²²⁵.

Les tablettes à broyer dont la vocation est cosmétique ou médicale ont ensuite été notées par un « C » ou un « M » dans le graphique (Fig. 306). Il est possible d'observer que ces deux groupes occupent des champs différents mais qu'ils se chevauchent partiellement. Le groupe des tablettes à broyer médicales et/ou pharmaceutiques possède dans l'ensemble des dimensions plus importantes que celles à vocation cosmétique, ce qui semble bien confirmer l'intuition d'E. Riha.

Bien que les tablettes à broyer associées aux coffrets métalliques à compartiments de type COF-4001 et COF-4003 soient de dimensions assez proches, elles ne semblent pas nettement standardisées. Elles ont certainement dû faire l'objet de commandes spécifiques « sur mesure » pour pouvoir s'engager dans les glissières présentes sous ces coffrets.

224 Riha 1986, p. 44.

225 Par l'association d'objets « non-mixtes », c'est-à-dire appartenant clairement à la sphère de l'hygiène ou de la cosmétique individuelle (par ex. un miroir) ou à la sphère médico-chirurgicale (par ex. un scalpel) au sein d'ensembles funéraires. Pour la tripartition des catégories fonctionnelles, voir méthodologie.

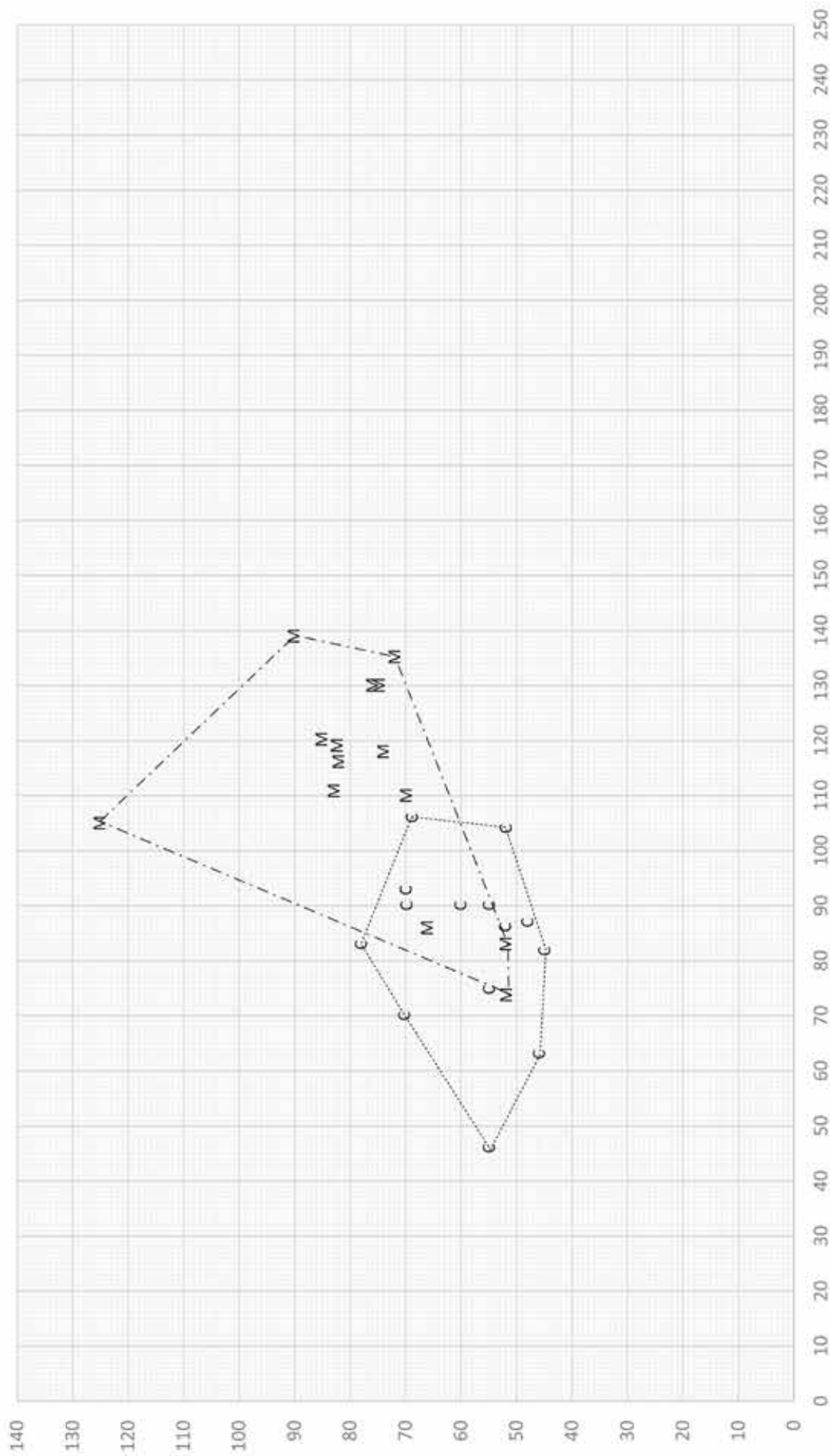


Fig. 420. Diagramme de dispersion en nuage de points des dimensions des tablettes à broyer (PFA-4001) dont la fonction est clairement interprétée. Les *coticulae* à fonction cosmétiques sont marquées d'un « C », tandis que celles à fonction médicale sont marquées d'un « M ». Les longueurs sont représentées en abscisse et les largeurs en ordonnée.

4. Interprétations et hypothèses

4.1. Usages et restitution des gestes

4.1.1. Les sources

Les renseignements que l'on peut obtenir sur l'usage des objets « mixtes » que sont les tablettes à broyer diffèrent selon le type de source abordé : les sources écrites et iconographiques renseignent avant tout sur l'utilisation dans la sphère pharmaceutique ou médicale. L'utilisation quotidienne dans des buts cosmétiques a certainement dû être la plus fréquente au vu du nombre de tablettes à broyer mises au jour. Les sources archéologiques, intrinsèques ou extrinsèques, ne peuvent être interprétées qu'au cas par cas si l'on veut tenter de définir les différents usages et gestes, voire aborder la question de l'identité des utilisateurs.

4.1.1.1. Les sources écrites

Les tablettes à broyer sont surtout mentionnées dans les traités médicaux, mais leur existence est aussi évoquée dans des textes encyclopédiques. Pline aborde par exemple dans son *Histoire Naturelle* diverses recettes où les ingrédients sont broyés seuls ou « *cum lacte* » avec du lait « *in coticulis* », sur des tablettes à broyer²²⁶ et les matériaux propres à leur confection²²⁷. Parmi les textes médicaux recensés et analysés par L.J. Bliquez, peu détaillent les gestes et façon d'utiliser ces objets²²⁸. Ainsi, pour la fabrication de baumes, Galien prescrit de broyer divers ingrédients « sur l'*akone* », voire « sur un *akone* pour les maladies de l'œil »²²⁹. *Marcellus Empiricus* préconise de broyer un collyre avec du vinaigre sur une *cos* pour traiter le mal de tête « *in cote ex aceto teres* » (*De Medicina*, 2.16). La place importante que semblent avoir occupé les collyres parmi les produits préparés reste à confirmer par un inventaire exhaustif d'après les sources littéraires des recettes et des ingrédients spécifiquement utilisés sur les tablettes à broyer.

226 Serbat 1972, p. 68 : Pline, H.N., XXXI, XLV, 100 : « *ad haec Hispaniensis eligitur, contraque suffusiones oculorum cum lacte in coticulis teritur* » : « Pour cela on choisit celle [hysope] d'Espagne - ; contre la cataracte, on le broie avec du lait dans de petits mortiers » ; Le Bonniec 2003, p. 144 : Pline, H.N., XXXIV, XXV, 105 : « *Et aes ipsum uritur ad omnia eadem, praeterque albugines oculorum et cicatrices, ulcera quoque oculorum cum lacte sanat; itaque Aegyptii collyrii id modo terunt in coticulis* » : « On fait aussi griller le cuivre lui-même et on s'en sert pour les mêmes usages, et en outre pour l'albugo et les cicatrices des yeux ; aussi le broie-t-on, comme le collyre égyptien, dans de petits mortiers de pierre ».

227 André et Bloch 1981, p. 104 : Pline, H.N., XXXVI, 43, 157 : voir *supra* note 233, partie 3.2.

228 Voir aussi : *Aetius*, 6.81.2 ; *Oribasius*, *Livres à Eunape*, 4.36.14.

229 Bliquez 2015, note 794 : Galien, *Simples*, 12.196K, « *ἐπὶ τῆς ἀκόνης* » ; Galien, *De compositione pharmacorum localium*, 12.718K, 12.720K, et 12.607K.

4.1.1.2. Les sources iconographiques

Les tablettes à broyer sont rarement représentées, mais plusieurs stèles et bas-reliefs où elles semblent figurer peuvent être mentionnés (Fig. 307).

Quatorze instruments médicaux représentés sur deux registres sur une stèle funéraire en bas-relief de l'hypogée n°3 proche de la catacombe romaine Saint-Paul à Malte (MT)²³⁰ (Fig. 307, n° 1). Sont visibles deux tablettes à broyer (n° 1 et n° 9), ainsi que deux ventouses, un probable bassin pour les saignées, des coffrets à compartiments, un étui cylindrique, des forces, un ciseau chirurgical et des *forceps articulées*.

Le second bas-relief (Fig. 307, n° 2) figure une scène d'offrande sur la face interne de l'angle nord de l'enceinte du temple de Kôm Ombo (EG), construit entre l'époque ptolémaïque et le IIIe s. ap. J.-C.²³¹. Deux éléments quadrangulaires présents au centre du registre inférieur au-dessus d'une éponge et à côté de deux instruments doubles de type *specilla* peuvent être interprétés comme des tablettes à broyer.

Enfin, l'interprétation d'un dernier exemple reste plus hypothétique. Il s'agit d'une stèle calcaire du IIe s. ap. J.-C., dite « de la pharmacienne »²³². Un personnage féminin assis y est figuré entouré de diverses cuves et bouteilles sur une étagère. Son pied gauche est placé sur le *scamnum*, un tabouret repose-pieds. Sa main gauche maintient sur son genou un petit bloc parallélépipédique quadrangulaire très légèrement biseauté. Elle tient dans sa main droite un objet discoïdal qui ne peut être identifié avec précision (couverture, patère ?)²³³. Dans l'angle supérieur droit du bas-relief, un personnage secondaire plus petit pile ou mélange des ingrédients dans un mortier. Le sujet de cette stèle a été particulièrement discuté : certains auteurs, comme Espérandieu, y voient une officine de pharmacie ou son laboratoire, d'autres, un atelier de verrier, une fabrique de savon, de fromage ou encore de cervoise. J.-L. Rémy et P.-M. Duval identifient le personnage féminin à *Meditrina*, une déesse romaine de la santé et des remèdes²³⁴. L'objet quadrangulaire posé sur le genou de cette figure féminine pourrait être une tablette d'écriture, mais l'absence de représentation d'autres accessoires liés à l'écriture (style, spatule à cire) et la pose générale du personnage ne plaident pas en ce sens. Si l'on admet l'interprétation de la figuration d'une officine pharmaceutique, il est tentant d'interpréter cet objet comme une tablette à broyer.

230 Valletta, Musée national d'archéologie ; Cassar 1974, p. 89-93, fig. 1, n° 1 et 9.

231 Selon V. Martini (Université de Fribourg), cette scène illustre l'adoption d'une technologie étrangère (une trousse médicale romaine de 47 instruments offerte au dieu faucon « oculiste » Haroëris par l'empereur Caracalla ou Marc Aurèle) dans un rite égyptien traditionnel du renouvellement rituel des yeux-oudjat : Martini 2011, p. 12-13

232 Grand (88), Epinal, Musée départemental d'art ancien et contemporain, inv. L. Bis-V-DD-10, découverte en 1842.

233 Il semblerait que cette main ait été rajoutée sur le moulage présenté au public ou bien cassée sur l'original.

234 Remy 1985 ; Duval 1989, p. 1168.

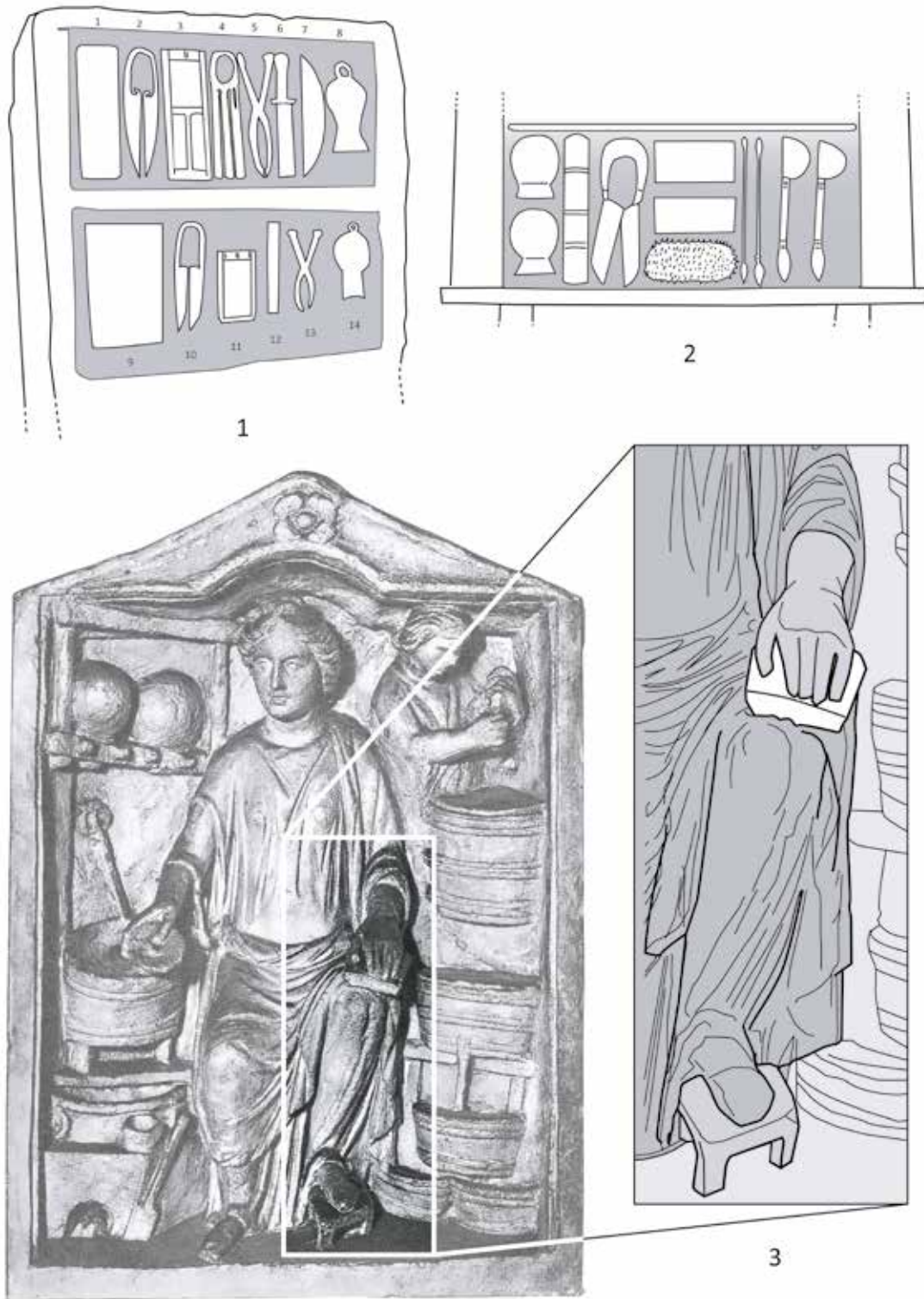


Fig. 421. 1) Malte, hypogée n° 3 au voisinage de la catacombe Saint-Paul (MT), stèle calcaire : tablettes à broyer en n° 1 (?) et 9 ; 2) Temple de Kôm Ombo (EG) : bas-relief de l'angle nord de l'enceinte ; 3) Grand (88), Stèle dite de la Meditrina, Epinal, Musée département d'art ancien et contemporain, inv. L. bis-V-DD-10.

Sources : Montage et D.A.O. E. Vigier, d'après photographies extraites : 1) Cassar 1974, p. 90-91 ; 2) Martini 2011, p. 13 ; 3) Inconnu 1953.

4.1.1.3. Les sources archéologiques

Les sources archéologiques apportent différents éléments pour l'attribution des tablettes à la sphère cosmétique ou à la sphère pharmaceutique ou médicale, selon les cas. L'étude des matériaux, des dimensions, des traces d'utilisation et de produits fournit un ensemble de données intrinsèques. L'étude contextuelle des mobiliers associés en ensemble-clos funéraires permet l'obtention de données extrinsèques.

En l'état actuel des déterminations pétrologiques au sein du *corpus*, il ne paraît pas possible de progresser davantage sur la question des liens entre matériaux et fonction cosmétique ou médicale, même en partant d'ensembles où celle-ci est clairement identifiée. Concernant l'étude morphométrique, l'existence de deux groupes de tablettes à broyer a été mise en évidence pour le I^{er} s. av. et le I^{er} s. ap. J.-C. Les tablettes à broyer de grandes dimensions proviennent alors d'assemblages mobiliers au caractère médical indiscutable et les plus petites ont une fonction cosmétique. Ce critère paraît pertinent mais ne doit pas être utilisé de façon exclusive pour déterminer l'usage des tablettes à broyer. À partir du II^e s. ap. J.-C., les dimensions des tablettes à broyer paraissent se diversifier et les deux groupes observés précédemment se chevauchent.

4.1.1.3.1. Traces d'utilisation

Les traces d'utilisation constituent une autre forme de renseignement intrinsèque sur les gestes effectués pour se servir des *coticae*. Celles-ci portent des traces plus ou moins marquées selon la nature et de la dureté de leur matériau et de l'usage plus ou moins long ou intensif qui en a été fait. Ces traces d'utilisation se signalent par leur variété : cupules, polissage localisé, fines traces d'impacts signalant un broyage ou un concassage, rayures, marques de découpe, d'aiguisage, résidus colorés ou gras ... Cette diversité incite à nuancer quelque peu le constat posé en 1907 par J.S. Milne, pour qui les tablettes à broyer « sont utilisées de manière évidente pour broyer par frottement les médicaments »²³⁵. Sur certaines, les traces d'utilisation sont très ténues et ne sont révélées que par un polissage localisé ou une lumière rasante. Parfois seules la mesure de l'épaisseur ou la pose d'un élément rectiligne sur leur surface active permettent de détecter des creusements infimes. D'autres portent à l'inverse des marques d'usure très prononcées.

Les traces les plus fréquentes se présentent sous la forme de **cupules** plus ou moins nombreuses, profondes ou étendues. La formation de ces dépressions est influencée par de nombreux paramètres : dureté de la pierre, instruments utilisés, nature des ingrédients broyés²³⁶ et durée ou intensité d'utilisation. L'étude des cupules se heurte à plusieurs difficultés. La documentation graphique est de qualité inégale : les tablettes à broyer ne sont très souvent représentées que par une seule vue. Il s'agit systématiquement de la face biseautée, qui n'est pas – il faut le rappeler

²³⁵ Milne 1907, p. 171.

²³⁶ Il n'est pas invraisemblable de supposer que le broyage de minéraux ou d'oxydes métalliques soit plus abrasif que celui d'ingrédients d'origine animale ou végétale.

– la face active. Les sections sont généralement absentes. Parfois seules les descriptions signalent l'existence d'une cupule et bien souvent les traces les plus ténues ne sont pas relevées. Les indications concernant leur nombre, leur forme, leur localisation, leur profondeur et leurs mesures se font encore plus rares.

Les cupules sont très généralement localisées sur la face active des *coticulae*, ce qui suggère que la face opposée, la plus petite, était utilisée comme base²³⁷. Les utilisations de la face dorsale biseautée sont exceptionnelles : E. Riha ne relève qu'une seule occurrence d'une utilisation des deux faces à Augst [BL] (CH)²³⁸. Une des tablettes à broyer de la nécropole des Sagnes à Pontarion (23) comporte une dépression sur la face dorsale²³⁹. À Vendeuil-Caply, Val-Saint-Denis (60), une tablette à broyer présente une cupule d'usure ovale sur chaque face et des traces d'usure (aiguillage ?) sur les bords²⁴⁰.

Plusieurs formes de cupules peuvent être détectées par simple examen visuel (Fig. 308 et Fig. 309). Les plus longues sont causées par un geste de va-et-vient linéaire tandis que celles de formes ovales ou circulaires peuvent être causées par le mouvement rotatif d'un instrument de petit module comme l'extrémité olivaire de *specillum*. Les traces à la fois les plus larges, incurvant parfois l'ensemble de la surface, et les moins profondes, moins d'un mm de profondeur, peuvent sans doute être mises en rapport avec le frottement répété d'un élément plat de type spatule. Face à la netteté des contours, au centrage et à la profondeur de certaines cupules²⁴¹, il est possible d'avancer l'hypothèse d'aménagements volontaires, peut-être accentués par un usage répété, pour permettre l'ajout d'un ingrédient liant sous forme liquide.

Dans le cas de cupules multiples, il est tentant de proposer la préparation de plusieurs produits simultanément²⁴². Cela a certainement été le cas sur la tablette de la tombe 72 dite « de l'oculiste » de la nécropole de La Favorite à Lyon (69), où deux cupules parallèles, ovales et allongées, peuvent être observées²⁴³. À Saint-Médard-des-Prés (85), des « usures linéaires en palmier » ont été repérées sous lumière rasante par J. Santrot²⁴⁴.

237 Riha 1986, p. 43, illustration de couverture ; Bliquez 2015, note 790.

238 Riha 1986, cat. n° 203.

239 Lintz et al. 2001, p. 244, sép. 7 ; Brives 2008, p. 157, cat. 363, pl. 12, fig. 3.

240 Vendeuil-Caply (60), inv. VC-2015-S3-2342-10, L. 79 mm, l. 37 mm, Ep. 9 mm, US 2342, 70/120 : responsable d'opération : Vincent Legros- fouille 2015 : rens. et étude en cours A. Giraud.

241 Voir par exemple les exemplaires de Bessines, Les Guéringousses (79), de Vieux, Domus à la cour en « U » (14) et de Cutry, Solmon (54).

242 Riha 1986, p. 44 : à Augst [BL] (CH), l'exemplaire 216 présente deux cupules obliques parallèles et profondes et le 204 trois, de tailles différentes.

243 Boyer et Mourey 1990, p. 234, fig. 27.

244 Santrot 2013, p. 336-337, fig. 4 et 5.

Nom du site	Forme générale	Longueur x largeur (mm)	Profondeur (mm)	Matériau	Centrée	Décentrée	Volontaire ?
Le Paradou, L'Arcoule (13) [S1]	« légère dépression oblique, arrondie à l'extrémité la plus profonde »	25 x 11	1,9	calcaire	X	-	-
Vieux, <i>Domus</i> à la cours en « U » (14)	« cupule sub-circulaire régulière »	36,8 x 29,4	5,9	-	X	-	X
Alise-Sainte-Reine (21) [Puits VIII]	large cupule ovale	-	-	schiste	X	-	-
Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26) [T76]	« face supérieure est légèrement creusée par l'usure » zone centrale plus creusée	-	2,3	« roche grise »	X	-	-
Le Vieil-Evreux, Thermes (27)	cupule sub-circulaire profonde	-	-	marbre blanc	X	-	X
Panossas, Les Buisnières (38)	cupule longitudinale	-	2	-	X	-	-
Pouillé, Les Bordes (41)	cupule ovale régulière	45 x 40	2	schiste gris olive foncé	X	-	?
Pouillé, Les Bordes (41)	cupule ovale profonde	act. 24 x 33	3,7	ardoise	X	-	X
Thoury, sans précision (41)	« creusée au centre d'une cupule »	-	-	grès	X	-	-
Bliesbruck-Rheinheim, thermes (57)	cupule ovalaire, partie la plus profonde en amande, bords évasés	46 x 29,5 (37 x 11,5)	8,2	-	X	-	?
Bavay, Chantier Ouest 1947 (59)	zone ovale polie	58 x 41	-	-	X	-	-
Bavay (59) [Z 4925]	zone ovale polie	-	-	-	X	-	-
Horbouurg-Wihr, Lotissement Kreuzfeld 2 (68)	large cupule circulaire centrée	-	-	calcaire	X	-	-
Lyon, Clos des Arts (69)	cupule ovale à sub-quadrangulaire peu profonde	44,5 x 18,7	0,5	-	X	-	-
Vallon-sur-Gée, La Bourlerie (72)	cupule ovale à sub-circulaire assez profonde	-	-	marbre rose de Skyros	X	-	X
Provenance inconnue, Paris* (75)	petite cupule ovoïde peu profonde	-	-	marbre	X	-	-
Bessines, Les Guéringousses (79)	« petite cuvette ovale »	66,5 x 25,5	5 ?	calcaire	X	-	X
Sainte-Anastasie-sur-Issole (83)	cupule ovale	57 x 28,4	-	-	X	-	-
Genainville, Les Vaux-de-la-Celle (95)	« légère dépression ovale sur la face supérieure »	70 x 31	-	marbre griotte mauve	X	-	-
Vieux, <i>Domus</i> au Grand Péristyle (14)	« cupule ovale décentrée »	-	-	-	-	X	-
Mâlain, La Boussière (21)	« légère cuvette »	-	2	schiste	-	X	-
Pontarion, Les Sagnes (23)	usure sur la face dorsale	-	1,2	grès gris marbré de brun	-	X	-
Barzan, Le Fâ (17)	large cupule ovalaire qui a creusé l'ensemble de la surface, mais plus particulièrement une zone déportée vers un des longs côtés	-	-	-	-	X	-
Beaucaire, Le Sizen (30)	usure irrégulière, deux cupules (?)	-	1,7	calcaire gris	-	X	-
Cutry, Solmon (54)	cupule ovale régulière aux bords bien marqués, légèrement déportée longitudinalement	-	-	-	-	X	?

Fig. 422. Tableau récapitulatif des cupules relevées sur des tablettes à broyer dans la zone étudiée (46 NMI) (partie 1).

Nom du site	Forme générale	Longueur x largeur (mm)	Profondeur (mm)	Matériau	Centrée	Décentrée	Volontaire ?
Bavay (59) [71 Z 777 bis]	ensemble de la face supérieure légèrement creusée par l'usure	-	1,5	-	-	X	-
Bavay (59) [432-433]	large cupule ovale assez profonde	68 x 41,5	3	« marbre noir » / calcaire bleu	-	X	-
Compiègne, Champlieu, Mont-Berny (60)	Cupule ovoïde décentrée	-	-	« roche grise »	-	X	-
Strasbourg, rue Saint-Joseph (67)	« usure en cuvette qui traduit l'usage intensif de l'objet »	-	-	schiste	-	X	-
Lyon, rue Bourgelat (69)	cupule sub-circulaire	-	1	-	-	X	-
Lyon, République-Bellecordière (69)	deux cupules d'usure, à peine perceptibles	-	<1	marbre	-	X	-
Lyon, La Favorite I (69) [T72]	deux cupules : une allongée, l'autre ovoïde	99 x 21 ; 62,5 x 34	0,9	schiste ardoisier	-	X	-
Meaux, 33 rue Saint-Faron (77)	cupule ovoïde décentrée peu profonde	-	1,8	schiste	-	X	-
Fontenay-le-Comte, Saint-Médard-des-Prés (85)	« usures linéaires en palmier »	-	-	basalte ou porphyre	-	X	-
Poitiers, Parking du Calvaire (86)	cupule grossièrement quadrangulaire à ovale, déportée vers un des longs côtés	61 x 23	4,5	gabbro	-	X	-
Villeneuve-Saint-Germain, Les Grèves (92)	« légère cuvette de polissage »	-	-	schiste	-	-	-
Lattes, nécropole (34)	face supérieure « polie par l'usage » ; un des côtés porte des traces d'aiguillage	-	-	« roche noire fine »	-	-	-
Lattes, nécropole (34)	face supérieure « polie par l'usage »	-	-	« roche noire fine »	-	-	-
Chilleurs-aux-Bois, Lavau (45)	« creusée d'une cupule »	-	-	marbre	-	-	-
Bavay, Fâche des Prés Aulnois (59) [T37]	ensemble de la face supérieure légèrement creusée par l'usure	-	-	grès ?	-	-	-
Vendeuil-Caply, Val-Saint-Denis (60) [us 2342]	cupule ovale sur chaque face ; bords présentant des traces d'usure	-	-	schiste	-	-	-
Horboung-Wihr, Lotissement Kreuzfeld 2 (68)	« cupule »	-	-	-	-	-	-
Autun, avenue Mazagran (71)	ensemble de la face supérieure légèrement creusée par l'usure	-	-	schiste	-	-	-
Allonnes, La Tour-aux-Fées (72)	ensemble de la face supérieure légèrement creusée par l'usure	-	-	marbre rose pyrénéen	-	-	-
Voutenay-sur-Cure, Grand'Fontaine (89)	« surface polie un peu concave »	-	-	schiste	-	-	-
Sucy-en-Brie, Les Varennes (94)	« concave au centre »	-	-	« pierre noire »	-	-	-

Fig. 423. Tableau récapitulatif des cupules relevées sur des tablettes à broyer dans la zone étudiée (46 NMI) (partie 2).

Des marques d'**impacts plus ou moins profondes, observées à Augst [BL] (CH)**²⁴⁵ ainsi qu'à Lyon, Antiquaille (69)²⁴⁶, pourraient correspondre au concassage ou au pilage d'ingrédients. Des **stries non parallèles**²⁴⁷ pourraient correspondre à des traces de découpe au couteau, comme sur une tablette de la rue des Farges à Lyon (69)²⁴⁸. Enfin, les tablettes à broyer ont parfois servi à aiguiser des lames de couteaux ou de scalpels, comme le montrent certaines **traces d'usure et de polissage sur les arêtes de la face dorsale**²⁴⁹.

4.1.1.3.2. Analyses physico-chimiques

Des résidus gras et des traces colorées ont été repérés à la surface de tablettes à broyer à plusieurs reprises. Dès 1894, une substance interprétée comme de la « cire » a été repérée sur une tablette en marbre vert à Adinfer, Bois Guilain - Champ des Quatorze (62)²⁵⁰. En 1896, des traces de couleur rouge sont observées à la surface d'une tablette à Reims, nécropole de Fosse Pierre-la-Longe (51)²⁵¹. À Augst [BL] (CH), E. Riha et M. Joos relèvent la présence de possibles traces rougeâtres sur deux tablettes à broyer²⁵² (alors interprétées comme cosmétiques) et de taches de « graisse » dans les cupules. Plus récemment, J. Santrot a souligné l'intérêt d'effectuer des analyses sur la tablette à broyer de Saint-Médard-des-Prés (85), qui conserve des « taches ocre et blanchâtres de produits broyés ou mélangés restés incrustés dans la roche ».

Attribuer une fonction cosmétique ou médicale sur la base d'analyses est pour le moins délicat. Ce type de démarche interprétative comporte de nombreuses limites qu'il convient de rappeler ici.

L'analyse des résidus permet d'obtenir des informations sur la composition chimique, la nature, voire une identification des ingrédients préparés à la surface d'une tablette. Il n'y a aucune garantie que tous les ingrédients détectés fassent partie d'une même préparation : il est fort probable qu'une *cotricula* ne serve pas à préparer un seul type de produit ou une seule recette et que tous les ingrédients soient préparés sur des tablettes. Toutes les substances ne s'incrustent pas dans la pierre de la même manière et ni ne se conservent de la même façon. On n'obtient pas de « photographie » complète d'une recette par le biais de telles analyses, mais au mieux une liste des

245 Joos 1986, p. 54.

246 Hofmann à paraître ; Vigier 2012, pl. 91, n° 310 : Lyon, Antiquaille (69), Lyon, Service Archéologique de la Ville, L. 69,2 mm, l. 49,9 mm, ép. 7,8 mm, US 889, phase 3, entre -20 et -15 jusqu'au changement d'ère, basalte, rens. et datation : Clémence Mège, céramologue, ArAr- UMR 5138 – Service Archéologique de la Ville de Lyon.

247 Les stries parallèles sont quant à elles interprétées comme des traces d'abrasion lors des étapes de finition des tablettes à broyer : Joos 1986, p. 51.

248 Vigier 2012, pl. 88, n° 303 : Lyon, rue des Farges (69), Musée Gallo-Romain de Fourvière, sans inv., L. max. 73 mm, l. 58 mm, ép. 7,9 à 8,7 mm, secteur E4, 180/220, marbre.

249 Milne 1907, p. 166, 171 ; Buckler et Caton 1914, p. 235-236, l, n° 1 ; Crummy 1983, p. 57 ; Riha 1986, p. 44 ; Borobia Melendo 1988, n° 6.84 ; Hibbs 1991, p. 122 ; Bliquez 2015, p. 267.

250 Delmire 1994, p. 194, n° 171.

251 Chossenot, Estéban et Neiss 2010, p. 250, n° 254, B44.

252 Riha 1986, cat. 194, cat. 217.

ingrédients préparés.

Même si l'on parvient à décrire les composants chimiques d'un échantillon, l'altération des substances organiques végétales et animales rend l'interprétation de la liste des produits de dégradation délicate. Ces matières ne peuvent être que partiellement caractérisées : les substances les plus volatiles qui contribuaient aux odeurs ont disparu. Des liens entre recettes de collyres antiques connues par les textes et composés inorganiques et organiques identifiés par les analyses ont toutefois pu être établis récemment par M. Aubin²⁵³.

Les moyens techniques et financiers et la complexité du protocole d'étude pour l'analyse des fards et des onguents sont des freins supplémentaires. Dans le cas des produits conservés dans des flacons, il faut d'abord vérifier l'homogénéité du contenu à l'aide de radiographies aux rayons X pour prélever un échantillon représentatif. Divers examens non destructifs se succèdent ensuite pour déterminer les caractéristiques du produit analysé. La microscopie optique, sous lumière « normale » et ultraviolette, la microscopie électronique à balayage, la diffraction des rayons X et la spectroscopie Raman permettent entre autres de déterminer la morphologie et la composition chimique de chaque constituant²⁵⁴, de mettre en évidence des liants ou des colorants et d'identifier et quantifier les minéraux. La spectrométrie infrarouge à transformée de Fourier et les techniques de chromatographie²⁵⁵ entraînent la destruction des échantillons ce qui limite fortement leur utilisation étant donné la rareté de conservation des produits liés aux soins du corps.

Le peu de différenciation entre les activités cosmétiques, pharmaceutiques et médicales s'applique aux pratiques, aux objets liés à la préparation ainsi qu'aux substances. Rien n'empêche que des préparations cosmétiques aient intégré des plantes aux vertus médicinales ou que des préparations médicamenteuses aient contenu des pigments. Il est ainsi difficile de discriminer ce qui est médical, pharmaceutique ou cosmétique par la présence ou l'absence de telle ou telle substance : le terme *medicamentum* est lui-même utilisé à la fois pour les médicaments et pour les cosmétiques²⁵⁶. Si l'on souhaite, malgré toutes ces difficultés, déterminer les recettes préparées en comparant la liste des ingrédients détectés aux textes, les compositions complexes contenant des ingrédients rares ont plus de chance d'être identifiées que les préparations les plus simples.

Dresser la liste des ingrédients utilisés sur les *coticulae* est théoriquement possible grâce aux différentes méthodes d'analyses. En revanche, le travail d'interprétation de ces résultats, c'est-à-dire déterminer la recette et son usage cosmétique ou médical, doit être mené avec beaucoup de prudence.

253 Aubin 2016, p. 35-36.

254 Couleur et taille des différents constituants pour obtenir des informations sur les pratiques de broyage et de synthèse par exemple.

255 L'analyse des onguents par chromatographie en phase gazeuse (séparation chromatographique des composants) couplée à la spectrométrie de masse (identification des produits, acides gras notamment) sur chacun des constituants permet de mieux comprendre la nature du contenu de bouteilles, d'unguentaria ou de balsamiques : Bardiès et al. 2009, p. 114-115. Le contenu des flacons de la tombe de Saint-Médard-des-Prés a très tôt fait l'objet d'analyses sur les acides gras, dès 1848, par le chimiste E. Chevreul, l'étude a été reprise assez récemment : Santrot et Corson 2012.

256 Stewart 2007, p. 12.

4.1.1.3.3. Mobiliers associés

Dans les tableaux récapitulatifs suivants (Fig. 310 et Fig. 311), les objets ou catégories de mobiliers présents dans les tombes qui contenaient des tablettes à broyer ont été listés. L'hétérogénéité des données recueillies fait obstacle à la réalisation d'une sériation exploitable²⁵⁷. Les données sont ici fournies à titre indicatif.

Les ensembles clos funéraires envisagés ici ne sont pas de durées homogènes : les datations sont comprises dans des fourchettes allant de 10 ans à deux siècles. La diversité chronologique (fin du I^{er} s. av. – IV^e s. ap. J.-C.), la surreprésentation ou l'absence de certaines périodes nuisent à la qualité de la sériation en induisant des partitions dans les données. Dans l'ensemble considéré, la chronologie et l'identification de certains ensembles mis au jour et publiés anciennement serait peut-être à revoir. Les « poids » des différents ensembles de mobilier sont très dissemblables avec des sépultures très riches contrastant avec d'autres faiblement dotées. Certains mobiliers se sont dégradés, d'autres n'ont pas été conservés, ont disparu ou sont dans des collections privées, ce qui ne permet pas de vérifier les informations. Ainsi, la qualité de la documentation de fouilles, parfois anciennes, et de la quantité d'informations publiée sur le mobilier associé aux tablettes à broyer sont inégales. Certaines publications mentionnent par exemple le type de céramique, la forme et la nature de la pâte, d'autres se contentent de mentionner la présence d'une forme ou de « vaisselle céramique ». Cela entraîne un biais supplémentaire : les catégories comparées sont parfois très vastes (céramique, verrerie, parure et habillement), parfois très restreintes.

Il est tout de même possible d'effectuer quelques constatations à partir des données disponibles. L'étude des mobiliers associés au sein de ces ensembles clos funéraires contenant des *coticae* peut contribuer à préciser la destination cosmétique ou médicale des objets déposés.

Il faut remarquer que certaines catégories d'objets traditionnellement attribuées au *mundus muliebris* et traditionnellement utilisées pour la détermination du sexe du défunt sont peu attestées voire absentes. Ainsi, le dépôt de miroir n'est documenté qu'à deux reprises dans des tombes contenant une *cotica* : à Saint-Paul-Trois-Châteaux, Le Valladas (26) [T76] et à Reims, Fosse Pierre-la-Longe (51) [T2], ce qui rattache clairement ces ensembles clos à la sphère cosmétique. Les épingles à cheveux ne sont représentées que dans trois sépultures contenant une tablette à broyer : dans la tombe 2 de la nécropole de la Fosse Pierre-La-Longe à Reims (51), dans la sépulture à inhumation 1 à Angers, Gare Saint-Laud (49) ainsi que dans la tombe 7 de la nécropole des Sagnes à Pontarion (23). En l'état des données, le dépôt d'outils textiles (aiguilles, quenouilles, fuseaux, fusaiöles ...) n'est pas documenté dans les tombes contenant une tablette à broyer. Dans ces ensembles funéraires, il faut également noter l'absence du dépôt de pyxides, de petites boîtes ou de coffrets en os. La plupart contiennent des verreries, mais on constate l'absence d'agitateurs en verre de type Isings 79 ou de cuillères à parfum en os.

²⁵⁷ Ensemble de méthodes de classement mathématique déductive ayant pour finalité le classement chronologique d'ensembles de vestiges matériels à partir des informations intrinsèques de description du matériel sérié.

Fourchette de datation	Date centrale	Jeu / comptage	Cuillère en os	Objet votif (statuette ...)	Cuillère all. cui. / argent	Couteau / canif	Elément d'ameublement*	Epingle à cheveux	Parure et habillement**	Verrerie	Balsamaire / ampulla / arymballe	Lampe / éclairage	Monnaie	Vaisselle céramique	Tablette à broyer	Etui tubulaire	Spatule-sonde ou spatule	Cuillère-sonde	Curette-sonde all. cui.	Extr. olivaire ou «specilla» ***	Instrument ind. ****	Préparation*****	Miroir	Pince	Scalpel	Coffret en all. cui.	«Pilon/broyeur»	Mortier en marbre	«Godet» / «Boli» en bronze	Ventouse	Cuillère à bec verseur	Fourchette à trois dents										
Paradou, L'Arcoule (13) [T1]	1-5																																									
Lyon, Clos des Arts (69) [F66]	30/70																																									
Hérin-Beaumont, Tilloy (62) [T]	40/60																																									
Saint-Paul-Trois-Châteaux (26) [T76]	60/100																																									
Bessines, Les Géringousses (79) [T]	70/95																																									
Folking, nécropole (57) [T9]	70/120																																									
Béziers, La courondelle (34)	80/100																																									
Folking, nécropole (57) [T88]	80/120																																									
Saignon, ferme de la Molière (84) [T4]	100/150																																									
Lyon, 47 rue du Chapeau Rouge (69) [T184]	100/200																																									
La Malène, Can Del Bouis (48) [T1]	125/175																																									
Noyelles-Godault, près du Chemin de l'Alouette (62) [T1]	140/160																																									
Saint-Médard-des-Prés (85) [T]	150/200																																									
Epiais-Rhus, Le Buisson Saint-Jean (95) [T S.238]	150/200																																									
Ailleux, La Croix d'Ailleux (42)	150/220																																									
Angers, Gare Saint-Laud (49) [T inh. 1]	175/200																																									

Tombe	Fourchette de datation	Date centrale	Jeu / comptage	Cuillère en os	Objet votif (statuette ...)	Cuillère all. cui. / argent	Couteau / canif	Élément d'ameublement*	Épingle à cheveux	Parure et habillement**	Verre	Balsamaire / ampulla / arbyalle	Lampe / éclairage	Monnaie	Vaisselle céramique	Tablette à broyer	Etui tubulaire	Spatule-sonde ou spatule	Cuillère-sonde	Curette-sonde all. cui.	Extr. olivaire ou «specilla» ***	Instrument ind.****	Préparation*****	Miroir	Pince	Scalpel	Coffret en all. cui.	«Pilon/broyeur»	Mortier en marbre	«Godet» / «Bol» en bronze	Ventouse	Cuillère à bec verseur	Fourchette à trois dents		
Pont-sur-Yonne, La Plante-aux-Chiens (89) [T209]	Non	-																																	
Nîmes, 594 av. du Maréchal Juin (30)	Non	-																																	
Sucy-en-Brie, Les Varennes (94)	Non	-																																	
Blangy-sous-Poix, route Poix-Conty (80) [T2]	Non	-																																	

Fig. 425. Tableau récapitulatif du mobilier associé découvert dans les tombes non datées. Éléments d'ameublement* : par ex. coffre, lit ; Parure et habillement** : sauf épingle(s) à cheveux ; Extrémité olivaire ou «specilla» *** : sans précision ; Instrument(s) ind.**** : instrument lié à l'hygiène dont l'identification ne peut être effectuée par la terminologie ; Préparations***** : Cosmétiques, médicaments ou collyres.

Les autres objets strictement liés à l'hygiène et à la toilette ne sont pas davantage représentés : aucune tombe de cette série ne livre de strigile métallique ou en matière dure d'origine animale, de rasoir, de nécessaire de toilette, de peigne ou de coupe-ongles / cure-ongles, de cure-dents ou de cure-oreille. Bien qu'E. Künzl ait montré en 2002 que le dépôt d'une *coticula* et d'un *specillum* n'était pas réservé aux sépultures féminines²⁵⁸, les dépôts d'objets traditionnellement considérés comme signalant des tombes masculines (armes, outils ...) sont également absents.

Dans certaines tombes contenant une *coticula*, le dépôt de scalpels et d'autres instruments chirurgicaux confère à ces ensembles clos un caractère médico-chirurgical indiscutable, comme à Paris, 180 av. de Choisy (75) et à Vermand, Jardin Odier et Bernoville (02).

Au sein des tombes, les objets associés les plus fréquemment aux tablettes à broyer sont les instruments doubles ou *specilla* (spatules-sondes, cuillères-sondes, curettes-sondes, sondes simples ou fragments sous la forme de tiges ou d'extrémités olivaires). En tant qu'objets mixtes, leur seule présence ne permet pas d'attribuer de manière indiscutable l'assemblage de mobilier à la sphère cosmétique ou médicale. Il est en revanche très vraisemblable qu'il s'agisse d'as-

²⁵⁸ Künzl 2002, p. 464-466 ; voir également *supra* partie 1.4 et Fig. 266.

sociations à vocation cosmétique étant donné que les individus qui peuvent se maquiller ou préparer des soins cosmétiques pour eux-mêmes sont a priori plus nombreux que les professionnels de la santé. Bien qu'elle ne soit pas systématique, la présence de *specilla* avec les tablettes à broyer dans les tombes, en particulier les spatules-sondes, semble bien refléter une association fonctionnelle, tout comme les étuis tubulaires ou les coffrets métalliques à compartiments et couvercles coulissants qui permettent notamment de stocker préparations cosmétiques ou médicamenteuses. Certains de ces coffrets sont de plus dotés d'une cuvette hémisphérique pour collecter les ingrédients réduits en poudre sur la tablette et les mélanger avec un liant.

4.1.2. Les produits finis ou semi-finis

Les sources textuelles et archéologiques montrent que les tablettes à broyer servaient à préparer des substances cosmétiques ou pharmaceutiques de nature variée : fards colorés, onguents (à base d'herbes et d'huile), baumes, emplâtres, cataplasmes, crèmes, essences parfumées (parfum, couleur et huile), médicaments à ingérer, collyres ... Les différents ingrédients entrant dans ces compositions étaient frottés et broyés sur la surface de ces plaquettes en pierre afin d'être réduits en poudre. Ils pouvaient ensuite être mélangés à un liant liquide (eau, vin, vinaigre ...) ou corps gras (huile, graisse animale, miel, blanc d'œuf ...) pour obtenir des substances pâteuses plus ou moins diluées. Ce mélange pouvait être fait sur ces tablettes à broyer ou dans les cupules hémisphériques présentes sur certains coffrets métalliques ou dans tout autre contenant. Les préparations obtenues étaient soit utilisées à l'état liquide, semi-liquide, soit façonnées en petits pains de matière (bâtonnets, pilules, boulettes ...) mis à sécher pour durcir. Les produits finis ou semi-finis ainsi transformés et préparés sous cette dernière forme pouvaient ainsi être conservés un certain temps, stockés, voire commercialisés. Cela donnait la possibilité de préparer à l'avance une certaine quantité, re-transformable au besoin sur ces mêmes tablettes à broyer par broyage et dilution (Fig. 312).

Cette préparation en une ou deux étapes plus ou moins éloignées dans le temps peut être réalisée par une seule et même personne ou plusieurs intervenants. Ces ingrédients bruts ou déjà broyés voire déjà façonnés en petits pains ou les produits finis destinés à être réhydratés ou mélangés à un corps gras pouvaient être vendus par des préparateurs détaillants (pharmaciens, apothicaires, herboristes, parfumeurs).

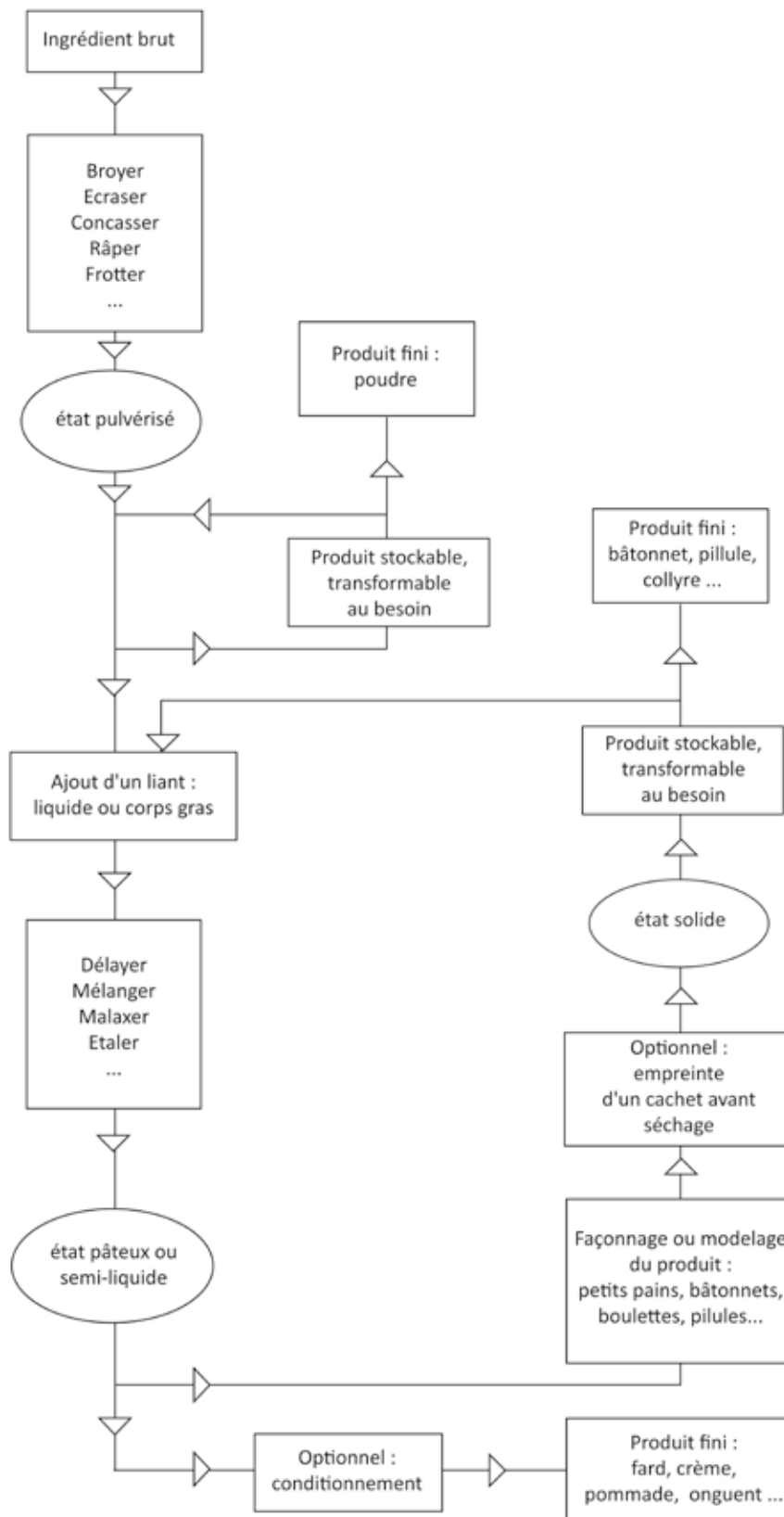


Fig. 426. Schéma théorique montrant l'ensemble des actions liées à l'utilisation des tablettes à broyer et les différents produits finis.

4.2. Proposition de restitution des étapes de fabrication des *coticulae*

L'observation des tablettes à broyer permet de proposer un déroulé des étapes de la fabrication des tablettes à broyer. Le bloc de pierre est choisi et préparé par sciage pour les roches dures de type marbre ou débitage en suivant les feuillettes pour les roches de type ardoise ou schiste²⁵⁹ afin d'obtenir un parallélépipède rectangle. Si le fabricant est un atelier de sciage du marbre situé sur un chantier architectural, il peut disposer de chutes de barres semi-produits destinées à la fabrication d'éléments de placage lisse ou de plinthes. Ces chutes présentent l'avantage d'être déjà quadrangulaires ou au moins de posséder deux faces et deux bords parallèles. Leur surface est sans doute égalisée par un premier ponçage à l'abrasif. Les arêtes de ces petits blocs quadrangulaires sont ensuite sciées en biseau pour former un tronc de pyramide. Les six faces sont alors égalisées, abrasées et polies pour faire disparaître les marques de sciage et lisser la surface. Les arêtes sont également abrasées ou abattues et les angles légèrement arrondis par frottement sur une surface rendue abrasive à l'aide de sables²⁶⁰. Ce polissage a pour effet de diminuer légèrement la taille des tablettes à broyer. La face active, la plus grande, possède souvent un niveau de finition supérieur à celui de la face dorsale et des côtés. Selon M. Joos, la qualité de finition dépend également du matériau choisi²⁶¹.

259 Joos 1986, p. 54.

260 André et Bloch 1981, p. 66 : Pline, H.N., XXXVI, IX, 51. Pline recommande l'utilisation de sables spécifiques pour scier (sables d'Éthiopie, sable d'Inde, sable de Naxos, sable de Coptos dit aussi d'Égypte) et polir les marbres (sable thébaïque et sable de pierre ponce).

261 Joos 1986, p. 43.

5. Apports et perspectives

Dans ce chapitre consacré aux tablettes à broyer, on a dressé le bilan des travaux réalisés antérieurement et considéré qu'il était préférable de déterminer des variantes au sein d'un seul type (PFA-4001) en fonction du traitement des bords. Dans la zone étudiée, 285 *coticulae* ont été répertoriées, dont 103 proviennent de contextes datés. Hors de ce périmètre, une série de comparaison de 201 NMI a pu être recensée. Le croisement des informations recueillies au cours de l'étude qualitative et contextuelle permet de proposer une datation probabiliste lissée par tranches de quart de siècle pour ce type. Cette forme très simple perdure sur une durée de plus de cinq siècles, entre le I^{er} s. av. J.-C. et le début du Ve s. ap. J.-C. La période de rejet maximal intervient entre la fin du II^e et le début du III^e s. ap. J.-C.

La carte de répartition qu'a permis de produire ce travail d'inventaire soulève la question de la signification de la présence très importante de ce type d'objet en Gaule Belgique et Lyonnaise. En l'état actuel des données, les découvertes en contexte funéraire et en contexte domestique sont en proportions équivalentes dans toutes les provinces de la zone étudiée sauf en Aquitaine, où leur présence est également moins importante. La répartition actuelle est-elle en lien avec certaines habitudes régionales et/ou le commerce des pigments en Gaule Belgique comme le laisserait présumer quelques vers de Properce²⁶² ? Dans d'autres provinces, d'autres objets ont pu être utilisés pour remplir ces mêmes fonctions. Ainsi, en Britannia, la préparation des fards et des cosmétiques se fait avant et après la Conquête à l'aide d'un objet spécifique, les '*cosmetics sets*'²⁶³. Les tablettes à broyer recensées dans cette province sont peu nombreuses et considérées comme typiquement romaines.

La réflexion pourrait être poursuivie dans plusieurs directions. Faut-il seulement voir dans les *coticulae* placées dans les tombes une allusion à l'adhésion à un mode de vie et un paraître « à la romaine » ? La récurrence du dépôt dans la tombe d'une *coticulae* et d'un instrument double de type *specilla* paraît confirmer leur association fonctionnelle. Si l'usage des tablettes à broyer semble majoritairement cosmétique, l'étude menée par E. Künzl en 2002 et l'étude des mobiliers associés dans les ensembles clos funéraires ont montré qu'il ne faut pas *a priori* considérer cet objet comme un attribut systématiquement féminin. Dès lors, la valeur symbolique du dépôt de cet objet de la vie quotidienne reste à préciser.

262 Properce, Elégies, II, 18D, 1-4 : « *Nunc etiam infectos demens imitare Britannos, ludis et externo tincta nitore caput? ut natura dedit, sic omnis recta figura est: turpis Romano Belgicus ore color.* » : « Do you even imitate the Britons, now, stained with woad, you crazy girl, and play games, with foreign glitter on your face? Everything's proper form is as Nature made it: Belgian colour looks foul on Roman cheeks » trad. A.S. Kline : Jackson 2010, p. 12 ; Viarre 2005, p. 56 : « Donc, tu imites encore follement les Bretons barbouillés et tu joues les coquettes, la tête teinte d'un éclat étranger ? Comme la nature l'a donnée, toute apparence est comme il faut : c'est une honte pour un visage romain que la couleur belge. » : note 297 : « il s'agit, semble-t-il, de la couleur rousse étant donné l'emploi fréquent de *rutilus* et de *rutilare* à ce propos ».

263 Jackson 1985, 2010 : L'usage de cet objet, qui se trouve presque exclusivement dans cette province, est attesté entre la fin de l'âge du fer et le IV^e s. ap. J.-C. Ces sets, constitués d'un mortier et d'un broyeur en bronze adoptant tous deux la forme d'un croissant de lune, sont liés à la préparation de poudres minérales probablement pour les paupières et le visage.

Dans la zone étudiée, les déterminations pétrographiques gagneraient à être systématiquement reprises avec un spécialiste. La liste des attestations pourrait être complétée en vérifiant les mentions textuelles dépourvues d'indication du matériau et de documentation graphique (INH-4003) et en examinant systématiquement toutes les réserves muséales accessibles. À l'aide de ces déterminations, il serait pertinent de voir si on peut observer des évolutions ou une diversification des matériaux choisis pour la confection des tablettes à broyer dans le temps. De la même façon, l'étude morphométrique pourrait être complétée par une prise de mesures systématique dans les dépôts de fouilles, musées et réserves de la zone étudiée. D'autre part, le réexamen des déchets d'ateliers de sciage du marbre pourrait mettre en évidence de nouvelles preuves de la fabrication de tablettes à broyer en tant que produit dérivé des chantiers de construction. La carte des ateliers ayant produit des tablettes pourrait ainsi être complétée. Pour tester l'hypothèse de l'utilisation de chutes de barres utilisées pour la confection des placages lisses, leurs matériaux et dimensions pourraient être comparées aux tablettes connues localement.

La thématique des modalités de diffusion des tablettes à broyer pourrait être abordée en étudiant les exemplaires issus de la concentration mise en évidence de long de la Seine. Si ces *coticulae* sont morphologiquement proches, il faudrait regarder si elles forment un ensemble cohérent du point de vue chronologique. Cette diffusion le long d'un axe fluvial peut-il être mis en rapport avec le mode de transport des matériaux pondéreux dont ces tablettes sont issues ?

Enfin, certaines questions ne pourront être résolues qu'à l'extérieur de la zone étudiée : où trouve-t-on les premières tablettes à broyer quadrangulaires « à la romaine » ? Il serait intéressant de relever plus systématiquement la présence des *coticulae* en Grèce, en Italie et dans d'autres provinces pour connaître la représentativité de la carte de répartition et observer plus en détail les modalités de diffusion de cet objet dans le temps.

12. LES SCALPELS

Scalpel : Petit couteau à lame fixe à un ou deux tranchants, utilisé surtout par les anatomistes pour inciser et disséquer¹.

Bistouri : Instrument chirurgical en forme de couteau dont la lame est fixe ou repliable, et qui sert à pratiquer des incisions².

1. Aspects méthodologiques spécifiques

1.1. Terminologie

La distinction terminologique actuelle entre le « bistouri »³, servant à opérer les tissus vivants, et le « scalpel », destiné à la dissection, n'a pas lieu d'être dans l'Antiquité, où la pratique de la dissection était interdite⁴.

L'objet est désigné sous différents vocables dans la littérature médicale grecque et latine en fonction de la forme de la lame et des opérations dans lesquelles il est utilisé⁵. Les termes grecs les plus usuels sont μάχαιρα ou μαχαίριον (Hippocrate) et σμίλη (Gallien, Aetius, Paulus Aegineta)⁶. Le terme « scalpel » provient du latin *scalpellum* (diminutif de *scalper, scalprum*)⁷.

1 UMR 7118- ATILF 2004b.

2 UMR 7118- ATILF 2004a.

3 Monteagudo García 2000, p. 111 : Le terme 'bistouri' daterait quant à lui du XVe siècle et trouverait son origine dans le nom d'un petit poignard de Pistoria/Pistoria, ville de Toscane.

4 Exception faite de l'école d'Alexandrie sous la protection des Ptolémées, où son autorisation sur une courte période sur le corps des criminels a permis une progression notable dans les connaissances anatomiques : King et Dasen 2008, p. 119 ; voir aussi Chapitre 14, partie 5.1.5.

5 Pour les noms attribués à chaque forme de lame : Milne 1907, p. 24-50 ; Bliquez 2015, p. 72-108.

6 Monteagudo García 2000, p. 111 : le terme *mákhaira* dériverait de la racine indoeuropéenne **magh* 'combattre' ; *mákhe* 'combat', *mákhaira* 'épée, couteau' ; le terme *smíle* serait issu de la racine **smei/smi* 'couper, sculpter'.

7 Monteagudo García 2000, p. 111 : indoeuropéen : *(s)kel et *scel(e)-p- : 'couper'.

1.2. Vocabulaire descriptif

Le scalpel gréco-romain est un instrument double, généralement⁸ composé d'une **lame** en fer fixée sans rivet à un **manche** en alliage cuivreux, prolongé d'une **spatule à l'autre extrémité** (Fig. 313). Les lames de scalpel, de forme variable, possèdent un ou deux tranchants et sont emmanchées dans une fente d'un à deux centimètres⁹ ménagée dans l'extrémité distale. Cette entaille ou « **porte-lame** » est généralement élargie en forme de « **trou de serrure** »¹⁰ permettant d'y insérer exactement la **soie**, qui possède un renflement cylindrique disposé transversalement. La partie distale du manche est dotée d'**enroulements** de part et d'autre de cette fente, qui serviraient selon certains auteurs à resserrer et sécuriser la fixation de la lame¹¹.

Généralement, ces lames sont davantage touchées par la corrosion que les manches en raison de leur finesse et de l'usage du fer pour leur réalisation. Bien souvent, elles n'ont pas laissé de traces de leur forme¹², qui doit souvent être restituée à partir des objets les mieux conservés ou de l'icô-nographie¹³. Cette conservation a, on le verra, un impact direct sur les classements typologiques possibles.

Le manche lui-même mesure généralement entre 80 et 120 mm¹⁴. Il peut prendre de multiples formes (section quadrangulaire, octogonale ou circulaire) et parfois être pourvu d'**incrustations décoratives** en cuivre, en argent, en nielle ou en or¹⁵. Les formes les plus courantes sont de section quadrangulaire et possèdent à leur extrémité proximale une spatule lancéolée de section habituellement losangique aux bords émoussées, dite « mousse ».

8 J.S. Milne a relevé quelques formes spécifiques de scalpels monométalliques : Milne 1907, p. 24.

9 Geste 1981 ; Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier et Centre jurassien du patrimoine 1994, p. 44.

10 Riha 1986, p. 82 ; Bliquez et Jackson 1994, p. 33. D'autres formes de fentes, recensées par J.L. Bliquez et R. Jackson, sont dites « droites » ou « anguleuses ».

11 Geste 1981 ; Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier et Centre jurassien du patrimoine 1994, p. 44. Cette interprétation est rejetée par J.S. Milne, qui y voit un dispositif permettant de retirer la lame en écartant les deux parties du manche : Milne 1907, p. 24 ; J.L. Bliquez rejette cette fonction pratique pour donner à ces enroulements terminaux une simple fonction décorative, « de la même sorte que ceux qui peuvent être observés sur un certain nombre de forceps pompéiens » : Bliquez et Jackson 1994, p. 33.

12 Milne 1907, p. 24.

13 Milne 1907, pl. IV ; Riha 1986, p. 82 ; Krug 1993, p. 80, fig. 21. L'exemple iconographique le plus fréquemment cité pour restituer la forme des lames est un bas-relief en marbre (ex-voto ?) provenant de l'*asklepeion* d'Athènes et daté de l'époque impériale romaine. Celui-ci représente un coffret parallélépipédique ouvert en deux volets articulés par une charnière, encadré par deux ventouses. L'étui contient cinq scalpels et un elevatorium (élévateur à os), maintenus par des séparateurs. Trois scalpels sont munis d'une lame large et ventrue, deux de lames étroites à la pointe recourbée.

14 Geste 1981 ; Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier et Centre jurassien du patrimoine 1994, p. 44.

15 Riha 1986, p. 81.

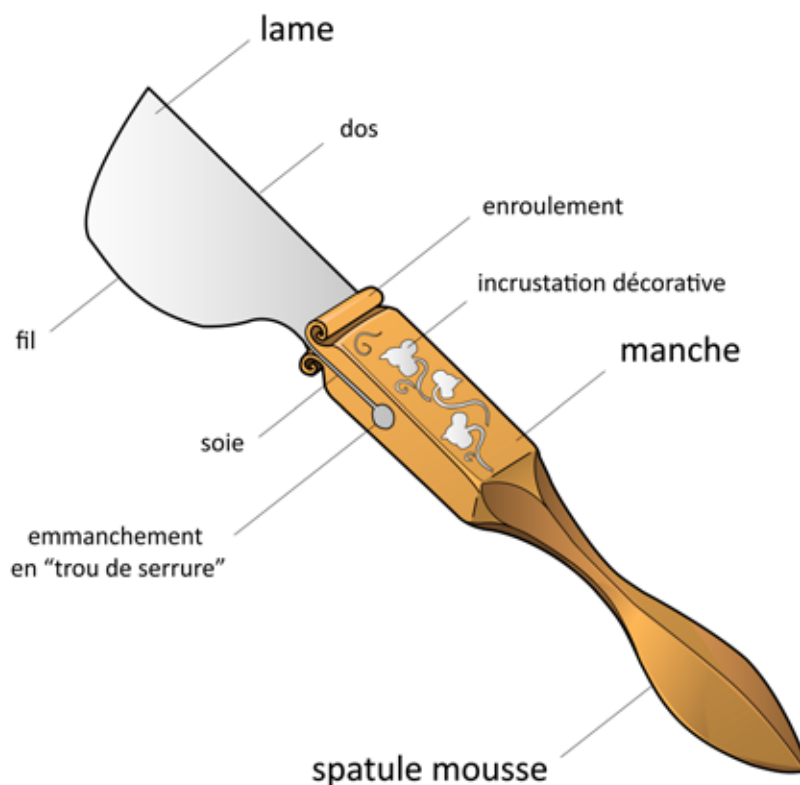


Fig. 427. Dénomination des parties constitutives d'un scalpel.

1.3. Critères d'identification

A l'état fragmentaire, l'identification des manches de scalpels peut être délicate. La spatule en alliage cuivreux est souvent identifiée de manière erronée comme étant la lame du scalpel. Cette spatule possède généralement une arête centrale sur les deux faces, ce qui lui confère une section losangique assez caractéristique et permet de la distinguer de celle des spatules isolées ou des spatules-sondes (variante Riha B).

Certains petits couteaux non pliants à manche de section cylindrique ou polygonale, sans spatule, sont d'interprétation plus délicate en l'absence de lame et peuvent être confondus avec les formes de scalpels plus rares terminés par un bouton ou par une autre forme.

1.4. Méthode de quantification

Le dénombrement des scalpels fragmentaires (quantification du NMI) s'effectue de manière classique en fonction des différents types en présence, des dimensions des individus et de l'élément distinctif le plus présent.

1.5. Travaux antérieurs sur les scalpels

La plupart des travaux réalisés à ce jour sur les scalpels visent à en restituer l'utilisation en les confrontant aux sources antiques. Ils se fondent donc sur la forme de la lame pour tenter d'établir un classement, bien que celle-ci soit très souvent manquante sur les objets retrouvés en fouille. Cette catégorie d'objets étant fréquemment mise au jour, seuls les principaux travaux et classements sont mentionnés ici.

En 1907, J.S. Milne tente de rapprocher étude des textes médicaux antiques et objets archéologiques dans le but de reconstituer la composition de l'*instrumentarium* des chirurgiens¹⁶. Il propose un classement détaillé des lames de scalpel d'après les descriptions des textes antiques sur la base de trois critères hiérarchisés : lame rectiligne ou courbe, présence d'un ou deux tranchants, pointe aiguisée ou émoussée (Fig. 314). Cette hiérarchie lui permet d'ordonner les variétés de scalpels selon leur forme et leur usage dans les interventions en y associant les noms antiques. Ce type de classement, s'il est très utile pour la connaissance de la chirurgie antique, n'est malheureusement pas applicable à l'ensemble des découvertes archéologiques puisque ces lames ne sont que très rarement conservées.

I. Lame rectiligne						II. Lame courbe												
(A) Un tranchant			(B) Deux tranchants			(A) Un tranchant			(B) Deux tranchants									
(a) pointe aiguisée			(b) pointe émoussée			(a) pointe aiguisée			(b) pointe émoussée									
1. Scalpel ordinaire	2. Scalpel à pointe retournée	3. Scalpel ventru	4. scolopomachaerion	α. Novacula ou rasoir	β. Bistouri à lame mousse	γ. Couteau à bélière pour démembrer les foetus	1. Couteau à disséquer long de Gallien	2. Phlebotome	3. Lithotome	4. Couteau à polype	Lame à deux tranchants et « pointe-sonde »	Bistouri courbe « crow bill »	Couteau <i>pterygium</i>	Couteau pour opération plastique de la <i>naucularis</i>	Couteaux à amygdales	Couteau à fistule	Couteau à disséquer le thorax de Gallien	Forces

Fig. 428. Classement des scalpels d'après la forme de leur lame, selon J.S. Milne

Sources : E. Vigier, d'après J.S. Milne : Milne 1907, p. 25-50.

16 Milne 1907, p. 25-50.

E. Künzl, dans son étude des découvertes d'instruments médicaux et chirurgicaux en contexte funéraire en 1983, n'établit pas de typologie complète pour les scalpels mais identifie et décrit les formes les plus répandues de manches et de lames¹⁷. Ses travaux - dont les nombreux catalogues d'instruments qu'il a publiés - l'ont notamment amené à s'intéresser aux techniques de fabrication et de décoration des instruments chirurgicaux, particulièrement à celles des scalpels¹⁸.

En 1986, E. Riha établit le *corpus* des instruments dédiés aux soins du corps à Augst [BL] (CH). Elle ne propose pas de typologie étant donné le faible nombre dont elle dispose (12 exemplaires), mais décrit les formes de manches les plus courantes. Selon elle, les lames de scalpels ne sont aiguisées que d'un seul côté¹⁹ et se répartissent en deux types principaux, au dos rectiligne : l'un, au fil courbe très ventru, l'autre, plus étroit et plus long, dont le tranchant lui-même est droit ou presque droit. Ce second type, doté d'un talon, dont le dos est plus ou moins recourbé vers la pointe, est d'une forme générale triangulaire.

R. Jackson a distingué dans ses publications deux types de scalpels terminés par une spatule selon la forme de la section du manche : le type 1 correspond aux manches à section quadrangulaire et le type 2 aux manches à section octogonale²⁰. L'étude du lot d'instruments chirurgicaux de Rimini (IT) qu'il a mené a permis de mettre en évidence de nouvelles formes de lames²¹.

En 1988, le catalogue du matériel médico-chirurgical et pharmaceutique de l'Hispanie romaine dressé par E.L. Borobia Melendo est précédé par une introduction typologique des différentes formes d'instruments et de scalpels, mentionnés par ordre de fréquence selon la morphologie de leur manche. Les différents types ne font pas l'objet d'une étude approfondie et ne sont pas nommés, mais les différentes sections rencontrées par l'auteur sont listées. Fait notable, lame et manche sont décrits comme séparables et interchangeable pour faciliter leur nettoyage. E.L. Borobia Melendo tente de confronter les découvertes archéologiques de la péninsule ibérique avec le classement des lames proposé par J.S. Milne, mais estime que l'idée de ce dernier selon laquelle lame et manche étaient unis de manière permanente est erronée²².

En 1993, une étude publiée par A. Krug a notamment mis en évidence que les lames de scalpels n'étaient pas « interchangeables » mais remplaçables en cas d'usure ou de bris. L'auteur préconise d'éviter l'utilisation du premier terme, qui sous-entendrait qu'une lame peut être facilement enlevée pour être lavée ou remplacée par une autre, plus aiguisée ou de forme différente, éventuellement pendant une opération chirurgicale. Certains scalpels conservent en effet des traces de brasure ou de soudure dans leur porte-lame, ce qui implique des moyens techniques et des compétences, même minimes, en métallurgie. Cela induit également la vision d'une certaine finalité dans la combinaison du manche et de la lame, puisque cette dernière n'était pas destinée dès le

17 Künzl 1983b, p. 15-17.

18 Par exemple : Künzl 1984a, 1984b, 1994b, 1994a, 2002b, 2002a.

19 Riha 1986, p. 82.

20 Jackson et La Niece 1986.

21 Jackson 2014.

22 Borobia Melendo 1988, p. 18.

départ à être changée²³.

En 1994, L.J. Bliquez et R. Jackson publient une cinquantaine de scalpels et instruments tranchants dans le catalogue raisonné de l'instrumentum médico-chirurgical du musée de Naples. Cet ouvrage est l'occasion de décrire les différentes formes de manches de scalpels rencontrées par ordre de fréquence, en les subdivisant en deux grands groupes : ceux dotés d'une spatule et ceux qui n'en possèdent pas. Dernièrement, L.J. Bliquez a publié une révision complète de l'ouvrage fondamental de J.S. Milne et a tenté de rapprocher textes médicaux et instruments en y incorporant les découvertes archéologiques effectuées depuis la parution dudit ouvrage²⁴.

En 2000, L. Monteagudo García, dans son article de synthèse sur la chirurgie romaine, a tenté d'établir un classement des formes connues en 8 types en se basant principalement sur la forme de la lame d'après les textes et en tentant d'y associer les manches des découvertes archéologiques (Fig. 315).

Type	Nom	Forme
A	'Tipo excurvado' ou incurvado	Lame pansue
B	'Tipo recto'	Lame droite
C	'Tipo muy ancho »	Lame très large à fil en quart de cercle
D	'Tipo de filo incurvado en forma de hoz'	Lame courbe 'en faucille'
E	'Tipo con filo dentado'	Lame dentelée courbe
F	'Tipo gancho bastante cerrado'	Lame en forme de crochet assez fermé
G	'Cuchillo tipo de cocina'	Manches cylindriques sans spatule
H	'Tipo pequeño para operar cataractas'	Manche octogonal terminé par une lame et une aiguille à l'autre extrémité

Fig. 429. Typologie des scalpels selon L. Monteagudo-García.

Source : d'après un texte de L. Monteagudo-García : Monteagudo García 2000, p. 111-112.

Selon lui, les évolutions formelles du porte-lame et de la spatule peuvent être considérées comme étant des « fossiles directeurs » pour la datation des scalpels, avec assez peu d'exceptions : le porte-lame parallélépipédique aurait tendance à s'élargir alors que la spatule dans le même temps, s'allongerait et deviendrait plus étroite²⁵. La présente étude est l'occasion de tenter de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

En 2006, huit exemplaires de scalpels à incrustation d'argent de Mésie Inférieure et de Thrace sont publiés par N. Kirova. Dans son étude, l'auteur propose de déterminer trois types de décors (figuratif, floral ou géométrique) qui correspondraient à une succession chronologique et plusieurs

23 Krug 1993, p. 95-96.

24 Milne 1907 ; Bliquez 2015.

25 Monteagudo García 2000, p. 113.

sous-catégories se rapportant à différents ateliers. Les scalpels bulgares étudiés appartiennent aux types 2.1, 2.2 et 3 et seraient des importations de Germanie. La typologie proposée repose sur les décors et ne tient pas compte de la section du manche, même si cette dernière est signalée quand l'information est disponible (Fig. 316 et Fig. 317). Selon N. Kirova, les manches courts et « trapus » seraient plus précoces que les manches fins et élancés²⁶.

Type	Décor	Sous-catégorie	Décor	Datation
1	Figuratif	-	Oiseau	-
2	Floral	2.1	Vigne	100/300
		2.2	Lierre	
		2.3	Branches de laurier	
3	Géométrique	-	-	200/300

Fig. 430. Typologie des scalpels à incrustation selon N. Kirova.

Sources : d'après N. Kirova : Kirova 2006.



Fig. 431. Typologie des décors d'incrustations mise au point par N. Kirova.

Sources : 1 d'après Künzl 2002b, B4, Taf. 17 ; 2.1 d'après N. Kirova : Kirova 2006, p. 542, Abb. 7 ; 2.2 et 2.3 d'après archives E. Künzl ; 3 d'après Künzl 1983b, p. 90, Taf. 68, n° 1.

²⁶ Kirova 2006, p. 537.

La synthèse sur les scalpels et couteaux chirurgicaux publiée en 2014 par R. Jackson décrit notamment les persistances et les évolutions perceptibles dans la morphologie des manches et de lames au cours du temps, en se basant sur les objets complets et intacts. Une importance particulière est accordée aux différents types de lames et à l'identification de leurs usages. Le nombre de combinaisons possibles entre manches et lames étant élevé, aucun ordonnancement sous forme de liste ou numérotation des différentes associations manches-lames n'est proposé.

A l'heure actuelle, il n'existe pas de système typologique hiérarchisé et extensible englobant toutes les combinaisons de manches et de lames connues. Chaque chercheur élabore son propre classement, basé sur les lames ou sur les manches, en fonction de ses propres questionnements (par exemple, déterminer la spécialité d'un chirurgien à partir de son *instrumentarium*, reconstituer le *modus operandi* d'opérations spécifiques, retracer et dater l'évolution et l'apparition des formes d'instruments ou repérer différentes productions).

1.6. Choix typologiques

Etant donné la rareté des lames, il a été décidé de classer les scalpels selon la forme de leur manche. Ce choix typologique est ainsi davantage orienté vers la recherche de la période de circulation des différentes formes de manches et des fournisseurs d'instruments que vers la détermination des spécialités médicales induites par la forme des lames. La forme des lames associées sera précisée le cas échéant afin d'identifier d'éventuelles associations préférentielles entre lames et manches.

Deux grands groupes peuvent être définis en fonction de la présence ou de l'absence de spatule à l'extrémité proximale du manche de l'instrument (Fig. 318 et Fig. 319). Ce choix s'inscrit dans la

continuité des observations de L.J. Bliquez et R. Jackson²⁷. Les manches sont ensuite répartis en sous-groupes selon la section qu'adopte leur partie médiane – quadrangulaire, octogonale ou circulaire. Enfin, les types sont définis selon des critères complémentaires, notamment la technique décorative et le sujet des éventuels décors.

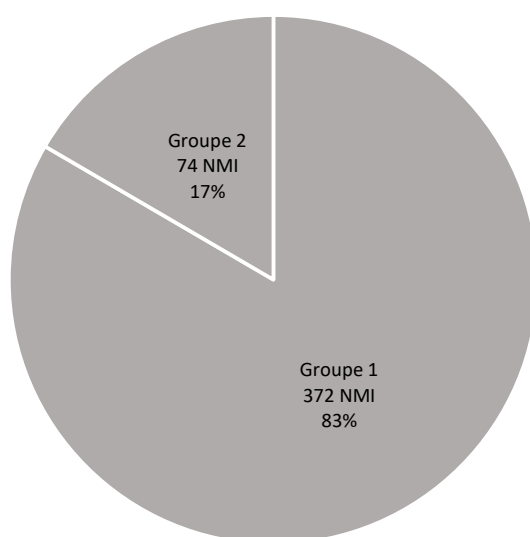
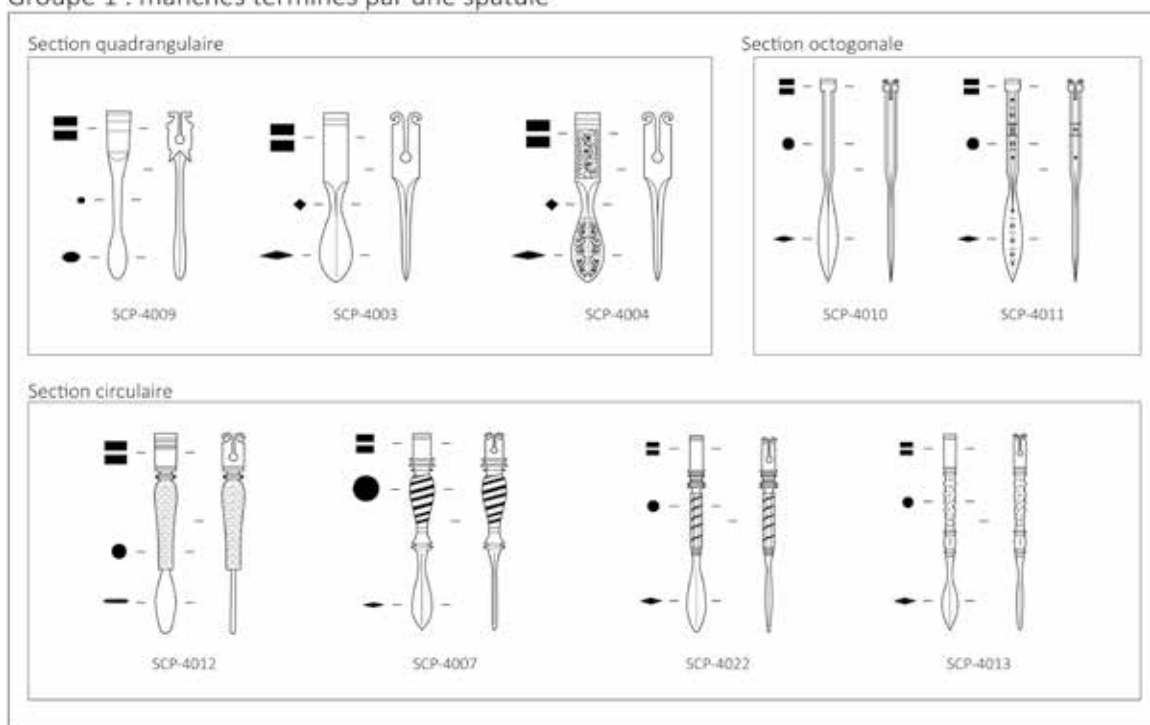


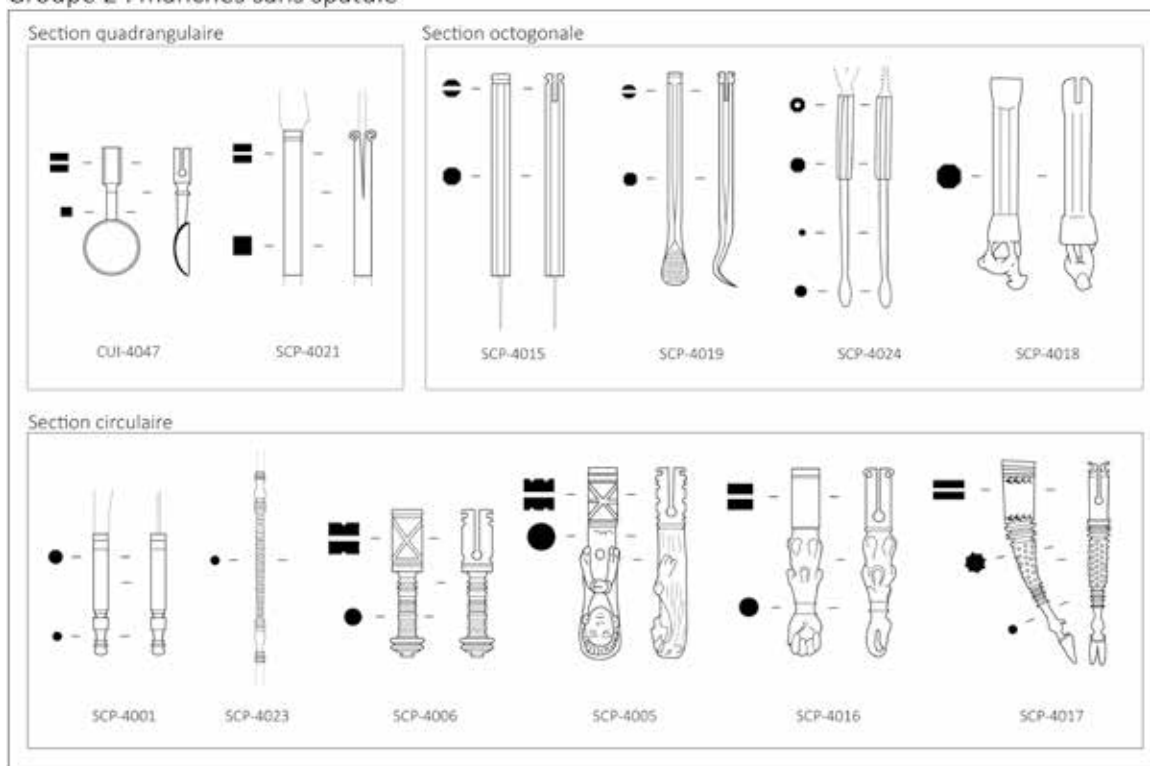
Fig. 432. Diagramme en secteur montrant la répartition des manches de scalpels au sein des groupes 1 et 2 (446 NMI).

27 Bliquez et Jackson 1994, p. 33-36.

Groupe 1 : manches terminés par une spatule



Groupe 2 : manches sans spatule



Mentions de scalpels : SCP-4008

Fig. 433. Typologie des manches de scalpels.

2. Etude typo-chronologique des manches de scalpels

2.1. Groupe 1 : manches de scalpel avec spatule

Au sein du groupe 1, trois sous-groupes ont été définis en fonction de la forme de la section de la partie intermédiaire destinée à la préhension du manche (Fig. 320). Le sous-groupe à section quadrangulaire est très nettement majoritaire, puisqu'il totalise 66 %, soit près des deux tiers des exemplaires recensés dans l'ensemble du monde romain. Le sous-groupe à section octogonale représente près du quart (24 %) et le sous-groupe à section circulaire un dixième de cet ensemble. La description typo-chronologique du groupe suit donc cet ordre de fréquence.

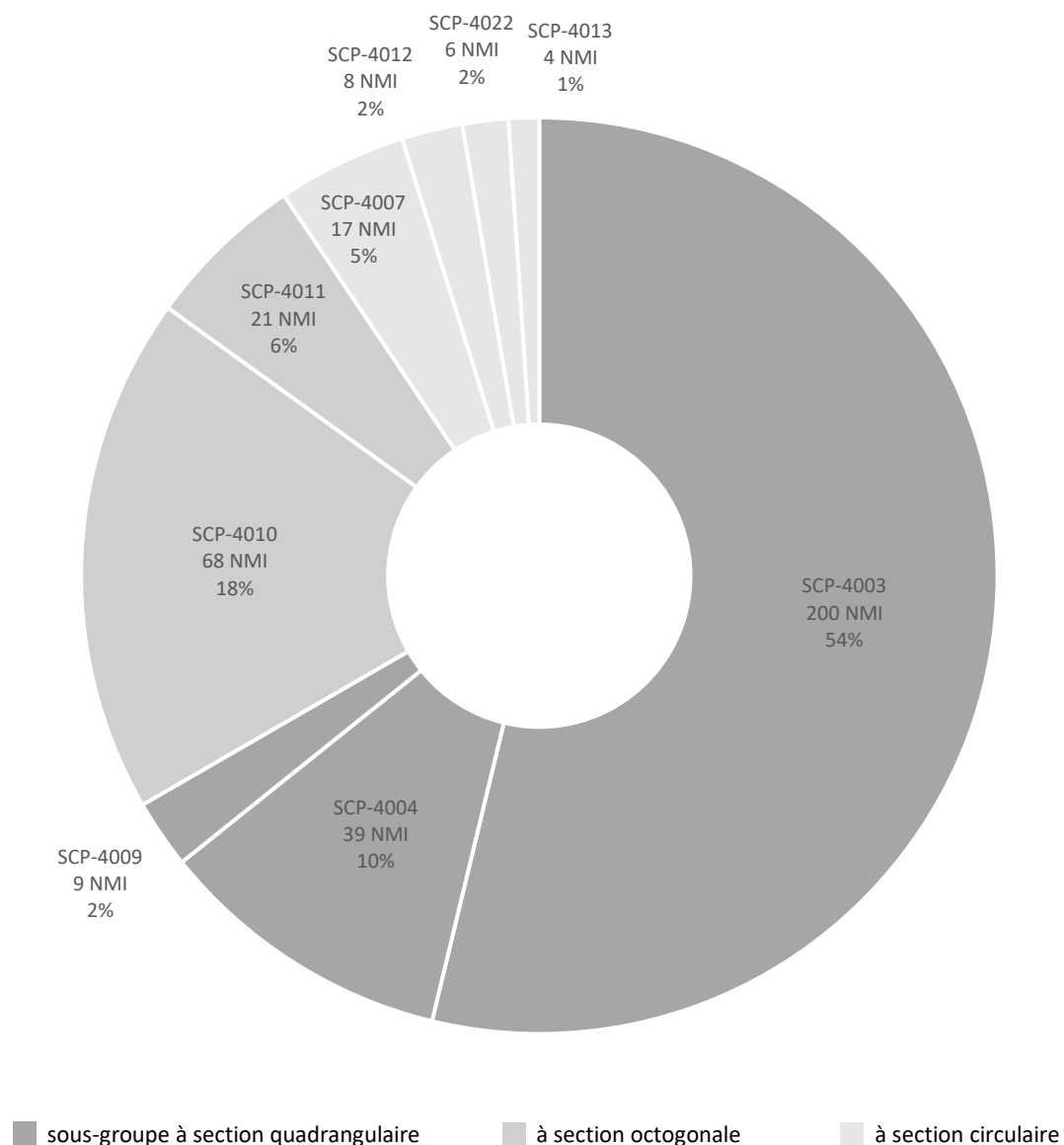
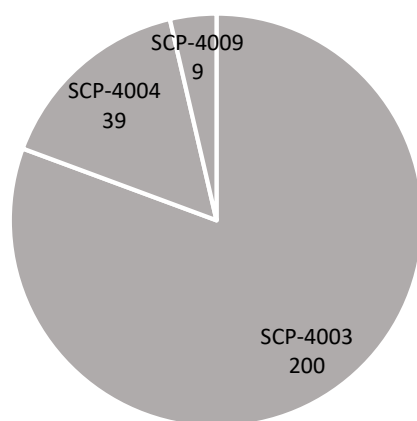


Fig. 434. Diagramme en secteurs de la répartition des scalpels du groupe 1 au sein des différents sous-groupes et types (372 NMI).

Les spatules terminant les manches de scalpels du groupe 1 sont de taille et de forme assez variables. De section lenticulaire, losangique ou triangulaire, elles sont plus ou moins longues et larges et adoptent une forme générale lancéolée à ovale. Certaines formes sont plus fréquentes que d'autres, ce qui interroge sur la signification de cette variabilité. Ces spatules reflètent-elles des utilisations chirurgicales différentes ou sont-elles seulement des « habitudes de fabrication » permettant de déceler la trace de plusieurs productions ou ateliers ?

Les essais de comparaison des spatules sont limités par plusieurs difficultés d'ordre technique. Les spatules étant proportionnées à la longueur du manche, il n'est pas possible de comparer directement les mesures brutes entre les différents exemplaires. Pour être plus exacte, il faudrait pouvoir mettre en rapport la longueur totale du manche - ou encore la longueur de la partie destinée à la préhension - avec la longueur de la spatule pour en étudier les proportions relatives. Il s'avère en outre difficile de mesurer les spatules seules pour en comparer les longueurs, puisque leur attache – plus ou moins échancrée et fine – ne présente que rarement une démarcation au départ de celle-ci. En revanche, la longueur totale du manche, sa largeur ou la largeur maximale de la spatule peuvent être mesurées objectivement. Pour pouvoir décrire et comparer « visuellement » les formes de spatules en abolissant les différences générales de longueur, on les rapportera toutes à la même échelle en « alignant » les pointes et la fin de la partie destinée à la préhension. Enfin, les courbes des bords des spatules ne sont pas faciles à décrire de manière simple et objective, surtout quand les deux bords d'une même spatule ne présentent pas des profils parfaitement symétriques. La distance entre le sommet de la courbure – ou apex – et la pointe serait cependant mesurable.

2.1.1. Sous-groupe à section quadrangulaire



Ce sous-groupe, dont la partie destinée à la préhension est de section quadrangulaire, se compose de trois types, cités ici par ordre de fréquence : les manches sans décor (SCP-4003), les manches à décor d'incrustation (SCP-4004) et les manches à petite spatule (SCP-4009) (Fig. 321).

Fig. 435. Diagramme en secteurs de la répartition des attestations en différents types au sein du sous-groupe des manches à section quadrangulaire (248 NMI).

Après comparaison graphique de l'ensemble de la documentation disponible, les formes élancées (b), (c) – dont l'apex est légèrement décalé vers la pointe de la spatule – sont plus fréquentes que les formes (a) : en feuille de laurier très étroites et pointues ; (d) : à l'apex très déporté vers une pointe arrondie ; (e) : larges ; (f) : très larges, voire trapues à pointe arrondie (Fig. 322).

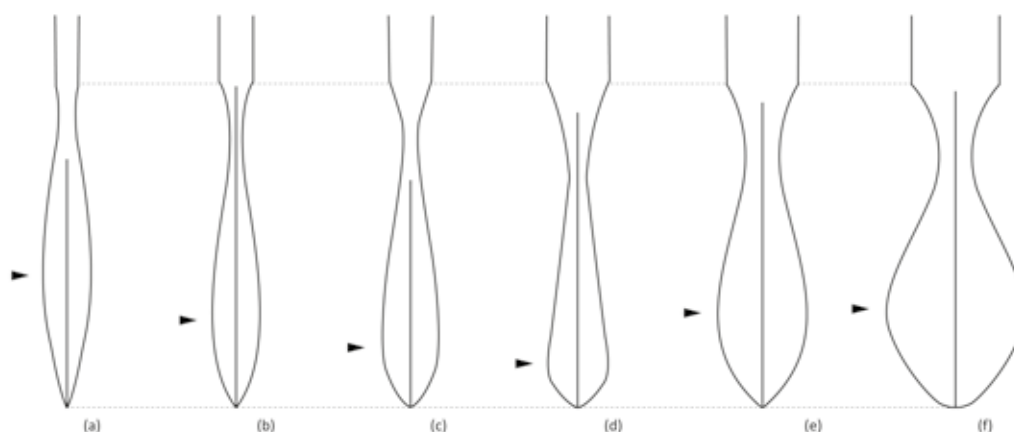


Fig. 436. Schéma des formes de spatules associées aux types SCP-4003 et SCP-4004. Les flèches pointent l'apex de chaque courbure.

Plusieurs formes de lames, décrites notamment par R. Jackson, sont associées à ce sous-groupe (Fig. 323) :

- des lames ventrues dites '*bellied-type*', au fil courbe arrondi en forme de « D » et dos rectiligne²⁸ (i) ;
- des lames sub-triangulaires dites '*breast like type*', au fil sub-angulaire et dos rectiligne convergents²⁹ (ii) ;
- des lames longues et triangulaires à talon, fil et dos rectilignes convergents³⁰ (iii) ;
- des lames à fil concave et dos convexe, dites « *raven's bill type* » ou « *corvus* »³¹ (iv) ;
- des lames plus courtes à fil rectiligne et dos convexe vers la pointe, convergents selon un angle plus ou moins aigu³² (v) ;
- des lames à soie très allongée, débordant du manche et déportée vers le dos de la lame, dites « *blades with very elongated stem* », dont le fil est rectiligne et la pointe du dos convexe convergent³³ (vi).

28 Par ex. à Pompéi (IT), Bingen-am-Rhein (DE), Rimini (IT), Asie mineure (TR) : Jackson 2014, fig. 18.11, n° 3-4, fig. 18.12, n° 1-2, 5-6.

29 Par ex. à Pompéi (IT), Bingen-am-Rhein (DE), London* (UK) : Jackson 2014, fig. 18.11, n° 2, 5, fig. 18.12, n° 3.

30 Par ex. à Pompéi (IT), Bingen-am-Rhein (DE), Rimini (IT) : Jackson 2014, fig. 18.13, n° 1-3.

31 Par ex. à Pompéi (IT) : Jackson 2014 fig. 18.13, n° 4-5.

32 Par ex. à Pompéi (IT), Bingen-am-Rhein (DE), Sontheim an der Brenz (DE), Rimini (IT) : Jackson 2014, fig. 18.13, n° 6, fig. 18.14, n° 1, 4.

33 Par ex. à Rimini (IT) : Jackson 2014, fig. 18.15, n° 3.

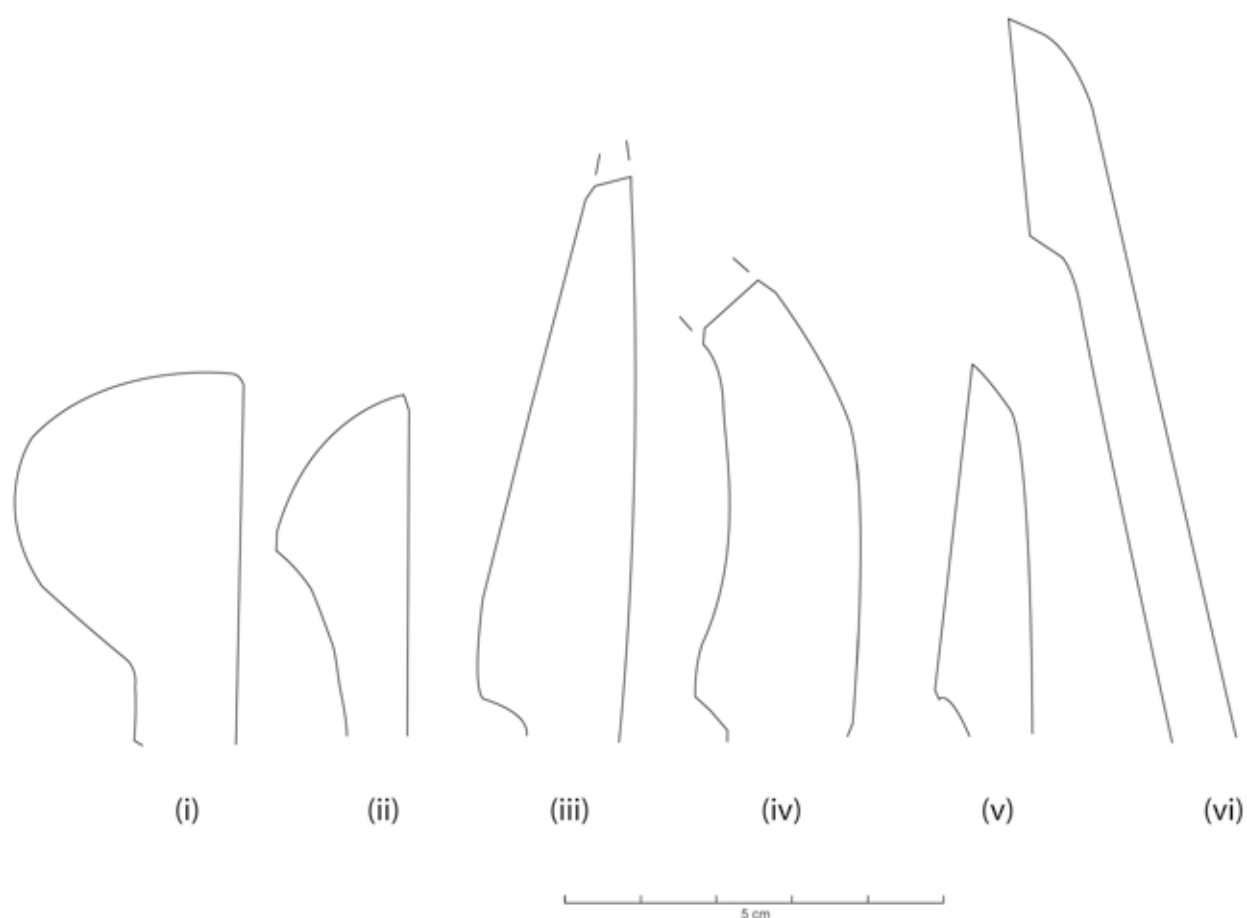
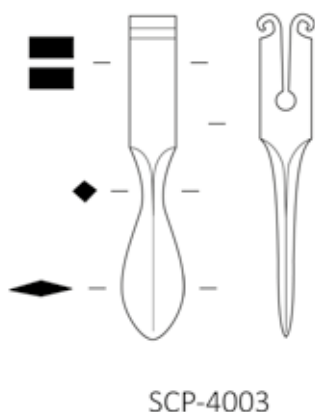


Fig. 437. Schéma des différentes formes de lames associées aux manches SCP-4003 : (i) '*bellied-type*' : Rimini (IT) ; (ii) '*breast like type*' : London* (UK) ; (iii) forme « longue et triangulaire » : Bingen-am-Rhein (DE) ; (iv) '*raven's bill type*' : Pompéi (IT) ; (v) forme à fil rectiligne et dos convexe vers la pointe: Bingen-am-Rhein (DE) ; (vi) forme à fil droit '*with very elongated stem*' : Rimini (IT). Sources : D'après R. Jackson : Jackson 2014, fig. 18.12, n° 1 (i), n° 3 (ii), fig. 18.13, n° 2 (iii), n° 5 (iv), fig. 18.14, n° 1 (v), fig. 18.15, n° 2 (vi) ; DAO : E. Vigier.

2.1.1.1. Type à section quadrangulaire, sans décor : SCP-4003

2.1.1.1.1. Description morphologique du type et variabilité interne



Manche de scalpel constitué de trois éléments : un porte-lame inclus dans une partie intermédiaire servant à la préhension, s'affinant en une spatule de forme variable, dont la section est généralement losangique. Les caractéristiques principales du type sont la section quadrangulaire de la partie intermédiaire et l'absence de décor sur celle-ci (Fig. 324).

La morphologie de ce type ne connaît que peu de variations. Le porte-lame peut être « simple » ou terminé en « trou de serrure ». Les dimensions respectives de la partie destinée à la préhension et de la spatule peuvent varier, donnant à l'ensemble des proportions plus ou moins massives ou élancées.

Fig. 438. Schéma du type à manche quadrangulaire, sans décor.

Quelques exemplaires découverts en Asie mineure comportent des stries longitudinales (« Fluted Pilaster Type »³⁴) facilitant la préhension sur deux faces de la partie médiane. Les manches décorés d'incrustations sont classés en SCP-4004 (voir 2.1.1.2).

2.1.1.1.2. Datation argumentée

Sur les 17 attestations de la zone étudiée, trois seulement proviennent de contextes datés. L'ensemble de l'empire livre 199 exemplaires du type SCP-4003 en l'état actuel des dépouillements, dont la plupart est issue de découvertes et de fouilles anciennes de datation parfois très large.

On dispose cependant d'un certain nombre de contextes datés pour le 1er s. ap. J.-C. En Germanie Supérieure, un manche de scalpel proviendrait du camp militaire de Biesheim, Oedenburg (68) et serait daté entre 40 et 80 ap. J.-C.³⁵. Dans la péninsule ibérique, plusieurs exemplaires peuvent être attribués au 1er s. ap. J.-C. A Merida, près de l'Acueducto San Lazaro (ES), une tombe de médecin ayant livré deux exemplaires a été datée du milieu du 1er s. ap. J.-C. d'après le *terminus post quem* fourni par une monnaie de Claude³⁶. A Cáparra (ES) dans la nécropole située près de l'amphithéâtre, deux scalpels de ce type sont présents dans une tombe de l'époque flavienne pour laquelle les

34 Künzl 2002b Taf. 17, B1-B2.

35 Biesheim, Oedenburg (68), Musée Gallo-Romain, inv. 1992.1.513, camp romain, 40/80 : rens. équipe du musée sur Artefacts : SCP-4003.

36 Bejarano Osorio 2015, p. 28, 29, 41, fig. 8, 165 : Merida, Acueducto de San Lázaro [Bajados] (ES), inv. CE30162, L. 70 mm, Sep. 3 ; inv. CE30163, L. 68 mm, Sep. 3 : datation : TPQ 41 ap. J.-C. (as de Claude).

arguments de datation ne sont pas précisés dans la publication³⁷. En Italie, au moins 39 exemplaires provenant de Pompéi sont conservés au musée de Naples³⁸ ce qui atteste de l'existence du type avant 79 ap. J.-C. A Este, Morlungo (IT), deux manches de ce type ont été mis au jour dans une tombe de chirurgien datée par E. Künzl de la fin du I^{er} siècle. Celle-ci contenait une monnaie de Vespasien fournissant un TPQ de 69 ap. J.-C. pour cet ensemble clos³⁹. En Germanie Supérieure, l'*insula* 31 d'Augst [BL] (CH) livre deux exemplaires pour lesquels la céramique associée permet de proposer des datations du milieu du I^{er} s. et du I^{er} s. dans son ensemble⁴⁰. Les contextes datés du I^{er} s. appartiennent majoritairement au milieu et à la seconde moitié du siècle. En Gaule Belgique, la tombe de chirurgien de Strée [Hainaut] (BE) est datée de la fin du I^{er} s. au début du II^e s. par le mobilier associé, qui contient notamment deux fibules émaillées de type Feugère 23c⁴¹. En Germanie Supérieure, la tombe de Bingen-am-Rhein [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE), datée par E. Künzl de la fin du I^{er} à la première moitié du II^e s. ap. J.-C., contient 8 exemplaires de scalpels de ce type, associés à différentes formes de lame⁴².

La céramique associée à un exemplaire de l'*insula* 25 d'Augst [BL] (CH) est datée du deuxième ou du troisième tiers du II^e s. ap. J.-C.⁴³. A Chypre, la chambre 3 d'un ensemble funéraire fouillé à Nea Paphos (CY) a livré un très riche *instrumentarium* médico-chirurgical de plus de 60 objets, dont trois scalpels de type SCP-4003. La tombe est datée entre le milieu du II^e s. et le début du III^e s. par les fouilleurs sur la base du mobilier associé, sans que les arguments typologiques soient fournis dans la publication⁴⁴. En Gaule Belgique, la trousse de la tombe de chirurgien des Trois Piliers à Reims (51) contient un exemplaire de ce type. La sépulture est datée de la fin du II^e s. au début du III^e s. ap. J.-C. par le mobilier associé qui comprend notamment des monnaies d'Antonin le Pieu et de Marc Aurèle⁴⁵.

Un exemplaire conservé au RGZM de Mainz proviendrait d'une tombe d'Ephèse (TR) fouillée anciennement et datée de la première moitié du III^e s. ap. J.-C. Il est toutefois impossible de déter-

37 Bejarano Osorio 2015, p. 41, fig. 9 : Cáparra nécropole près de l'amphithéâtre (ES), Museo Arqueológico Provincial, inv. 5853 ; inv. 5854.

38 Bliquez et Jackson 1994, p. 112-118, n°14-36, 208, A28-A33, 209-210, A36-A38, 216, n°28, 33 ; Cool 2016, p. 90, n° 28, fig. 4.7 : 7AQ 79 ap. J.-C.

39 Künzl 1983b, p. 105, Abb. 84 : Este, Morlungo (IT), Museo Nazionale Atestino, tombe, 80/100, lame «ventrue» ; tombe, 80/100.

40 Riha 1986, p. 82, Taf. 56-57, n° 622-623 : Augst, *insula* 31 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 60.7563, L. 89 mm, ins. 31, Schnitt 4, 40/60 ; inv. 60.8469, L. 95 mm, 1/100.

41 Künzl 1983b, p. 70, Abb. 44, n°2 : Strée [Hainaut] (BE), Charleroi, Musée archéologique, L. totale 148 mm, L. manche seul 78 mm, 80/120. Identification des fibules, rens. M. Feugère.

42 Como 1925 ; Künzl 1983b, p. 82, fig. 56, n°1-8 : datation : 80/150.

43 Riha 1986, p. 82, Taf. 56, n° 624 : Augst, *insula* 25 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 63.1755, L. 101 mm, FK 2511?, datation : 130/170, par la céramique associée.

44 Michaelides 1984, fig. 1, n° 17-19 : Nea Paphos (CY), tombe, 180/200, stries longitudinales ; tombe, 180/200, stries longitudinales ; L. avec lame 192 mm, L. manche 104 mm, l. spat. 14,25 mm, tombe, 180/200, longue lame étroite.

45 Künzl 1983b, p. 65, Abb. 36, n°28 : Reims, Les Trois Piliers (51), Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, L. c. 98 mm, tombe, datation : 180/220.

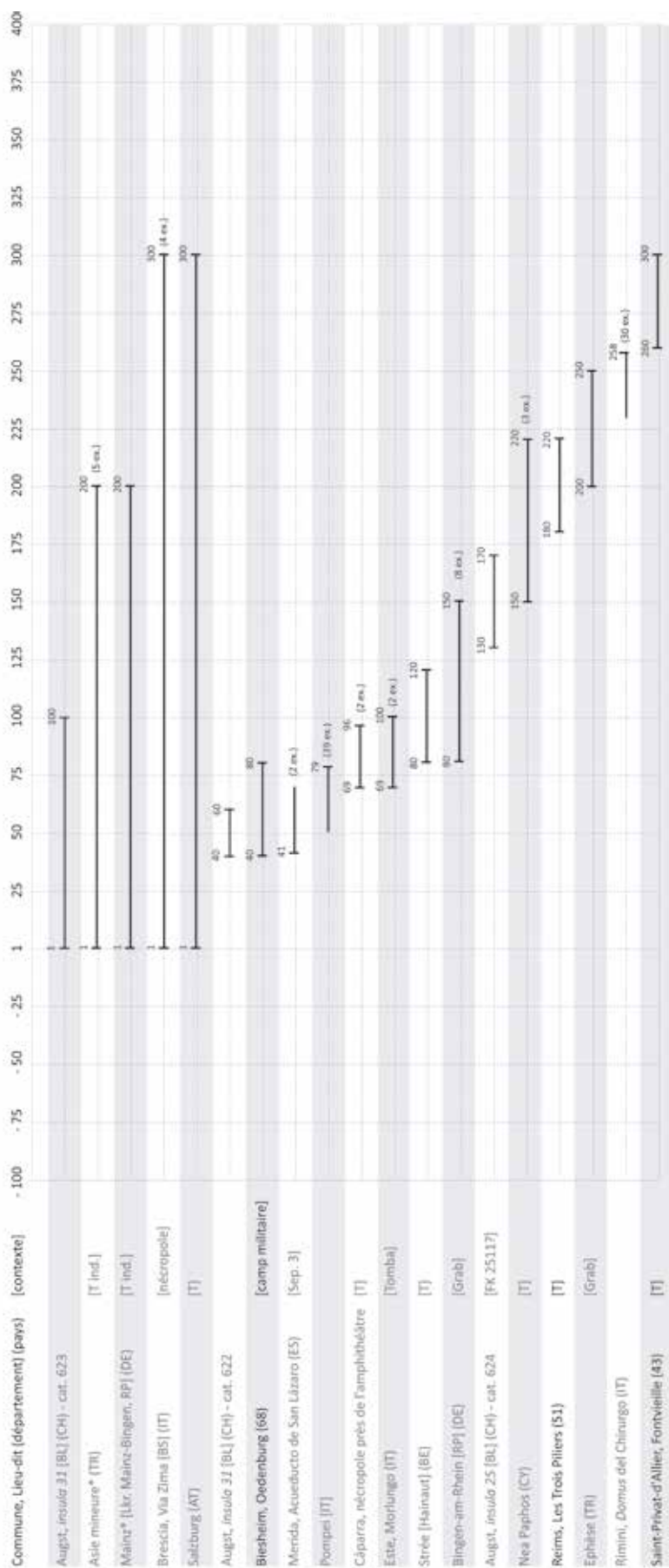


Fig. 439. Répartition chronologique des scalpels de type SCP-4003 issus de contextes datés.

miner sur quels indicateurs chronologiques se base cette proposition d'E. Künzl⁴⁶. La *domus* del Chirurgo à Rimini (IT) a livré une trentaine d'exemplaires de ce modèle de scalpel⁴⁷. Son incendie fournit un *terminus ante quem* de 258 ap. J.-C. pour l'important *instrumentarium* qu'elle contient. En Gaule Aquitaine, la tombe de Saint-Privat-d'Allier, Fontvieille (43) contient un exemplaire de ce type. Elle est datée de la fin du IIIe s. ap. J.-C. par E. Künzl d'après la présence de 18 monnaies allant des empereurs flaviens à Gallien, ce qui fournit un *terminus post quem* de 259 ap. J.-C. pour cet ensemble⁴⁸.

En Italie, une tombe à incinération de la nécropole de la Via Zima à Brescia (IT) aurait livré vers 1901 quatre exemplaires. Selon M. Tabanelli, la sépulture serait datée de l'époque d'Antonin le Pieu. E. Künzl est plus prudent et propose de situer cet ensemble durant l'Empire⁴⁹.

D'autres scalpels conservés au RGZM proviennent de fouilles anciennes et de collections privées : E. Künzl propose de dater 5 exemplaires réputés provenir de tombes d'Asie mineure des Ier et IIe s. et un exemplaire censé venir d'Italie du IIe s. ap. J.-C. En Carinthie, E. Künzl propose de dater un exemplaire d'un ensemble funéraire proche de Salzburg (AT) des IIe et IIIe s. ap. J.-C.⁵⁰.

Une fourchette large allant du Ier au IIIe s. ap. J.-C. est traditionnellement proposée pour le type SCP-4003. L'examen détaillé de la documentation confirme une utilisation continue sur cette période assez large de ce type fréquent mais finalement peu présent dans des contextes bien datés. En l'état actuel des données, le type est absent dans les contextes datés des premières décennies du Ier s. ap. J.-C., les premiers rejets n'étant constatés qu'à partir des décennies centrales (Fig. 325 et Fig. 326).

La carte des attestations de scalpels à manche de section quadrangulaire sans décor (SCP-4003) montre une répartition assez habituelle pour un type qui existe pendant une longue période (Fig. 327). Les attestations sont très certainement plus nombreuses en Italie, sur la côte adriatique et dans les Balkans, mais cette carte reflète l'état actuel des recherches et des dépouillements. Le type SCP-4003 semble a priori avoir été diffusé dans tout l'empire, ce qui laisse présager l'existence de plusieurs ateliers, contemporains ou successifs, malgré l'apparence assez homogène du type.

46 Künzl 1983b, p. 48, Abb. 16, n° 22, 2002b, p. 19, A22 : Ephèse (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.37835, L. 104 mm, 200/250 ; inv. O.37837, L. 108 mm, 200/250 ; inv. O.37836, L. 108 mm, 200/250 (3 ex.)

47 Jackson 2003, 2014.

48 Künzl 1983b, p. 58, fig. 26, n° 2 : Saint-Privat-d'Allier (43), Le Puy-en-Velay, Musée Crozatier, inv. 864.23.1, L. c. 94 mm, tombe, datation : 260/300.

49 Tabanelli 1958, p. 39 ; Künzl 1983b, p. 103-104, Abb. 82.

50 Künzl 1983b, p. 114, Abb. 89 : 181 : Salzburg (AT), Museum Carolino-Augustinum, L. 73 mm, tombe, 100/300.

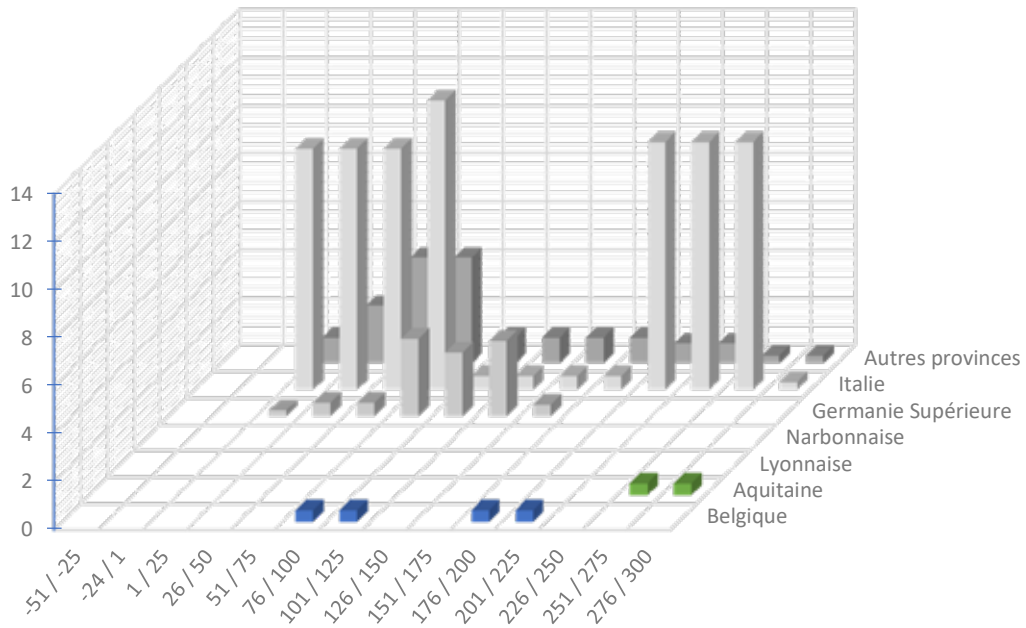


Fig. 440. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des scalpels du type SCP-4003 issus de contextes datés (107 NMI ; non datés et non représentés : Gaule Belgique : 3 ; Aquitaine : 1 ; Lyonnaise : 5 ; Narbonnaise : 2 ; Germanie Supérieure : 11 ; Italie : 5 ; autres provinces : 66).

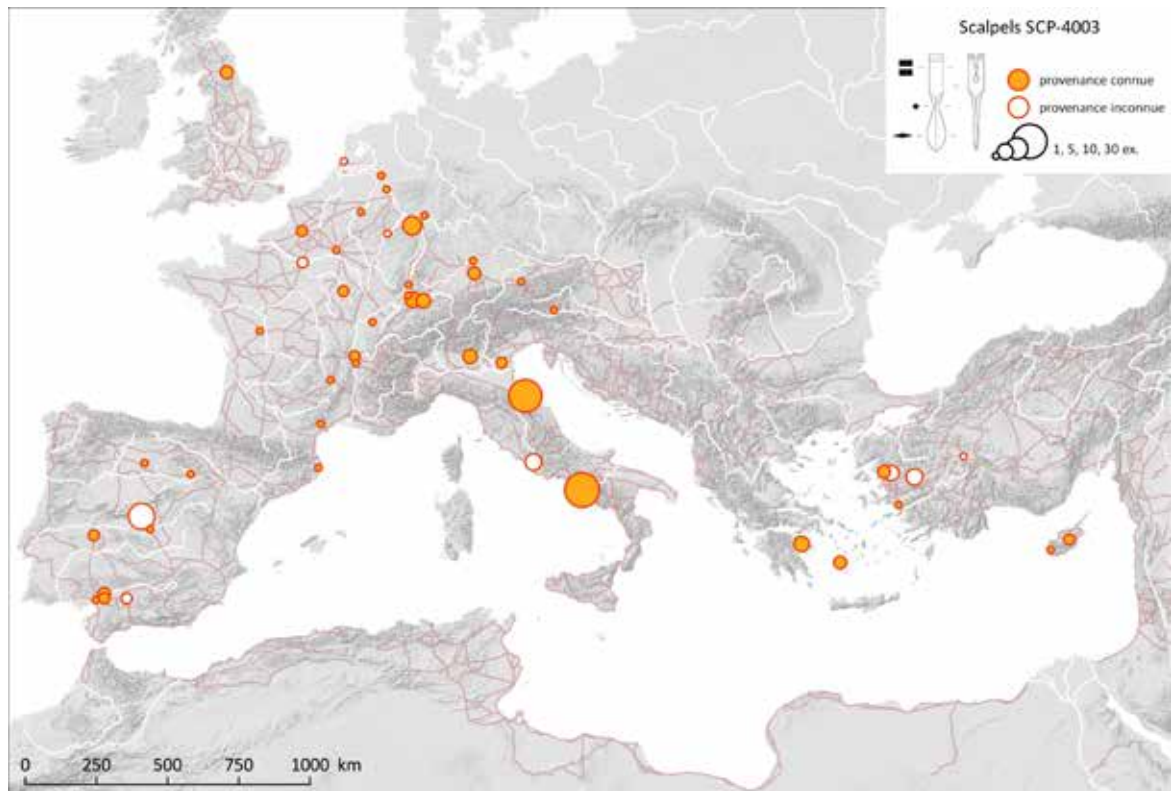
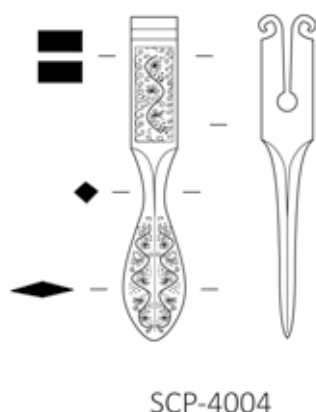


Fig. 441. Carte de répartition des scalpels à section quadrangulaire sans décor (SCP-4003).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

2.1.1.2. Type à section quadrangulaire et décor d'incrustation : SCP-4004

2.1.1.2.1. Description morphologique du type et variabilité interne



Manche de scalpel constitué de trois éléments : un porte-lame inclus dans une partie intermédiaire servant à la préhension, s'affinant en une spatule de forme variable, dont la section est généralement losangique. Les caractéristiques principales du type sont la section quadrangulaire de la partie intermédiaire et le décor d'incrustations en argent sur celle-ci (Fig. 328).

Les variantes décoratives recensées correspondraient selon la typologie développée par N. Kirova à une succession chronologique (Fig. 316) pour les types et à différents ateliers pour les sous-groupes.

Fig. 442. Schéma du type à section quadrangulaire et décor d'incrustation. Son type 1, à décor figuratif, est représenté par un seul exemplaire sur le manche duquel est représenté un oiseau (paon ?), qu'elle suppose être une production locale d'Asie mineure⁵¹. Le type 2 se caractérise par ses motifs végétaux. Il est subdivisé en trois sous-types : le sous-type 2.1 réunit les motifs de pampres, feuilles (vigne et lierre) et raisins et serait présent dès le Ier s. ; le sous-type 2.2 de « chiens courants » et de feuilles de lierre (motif présent à la fois sur les manches de section quadrangulaire et octogonale), serait attesté au IIe et au début du IIIe s. ; le sous-type 2.3, décoré de branches de laurier, rare, serait sans doute produit au IIe s. ap. J.-C. Le type 3, à décor géométrique, est seulement attesté sur des manches de section octogonale (voir SCP-4011). Ces décors géométriques datent du début de l'empire pour E. Künzl⁵².

2.1.1.2.2. Datation argumentée

Sur les 39 exemplaires de scalpels à manche de section quadrangulaire avec incrustations recensés dans l'empire, 18 proviennent de contextes datés. Dans la zone étudiée, 3 des 8 occurrences le sont. La répartition chronologique des attestations semble confirmer l'existence du sous-type 2.1 (motifs de pampres, feuilles, raisins) dès la fin du Ier s. ap. J.-C. (Fig. 329 et Fig. 330).

En Thrace, à Karanovo, Dulagata Mogila [Nova Zagora] (BG), la tombe 1 a livré deux exemplaires de scalpels à manche de section quadrangulaire appartenant à ce sous-type. N. Kirova propose de dater ce contexte soit de la seconde moitié du Ier et du début du IIe s. soit de la fin du Ier et de la

51 Künzl 2002b, p. 28, Taf. 17, B4, Abb. 7, 1 ; Kirova 2006, p. 540.

52 Künzl 2002a, p. 99.

première moitié du IIe s. ap. J.-C. Une monnaie en argent de Trajan fournit un TPQ compris entre 98 et 117 ap. J.-C. et permet de privilégier la seconde option⁵³. Les exemplaires provenant de contextes datés de la fin du Ier s. au début du IIe s. ap. J.-C. sont plus fréquents : en Italie, Ficarolo (IT)⁵⁴, en Germanie Supérieure, à Zugmantel [Lkr. Rheingau-Taunus, HE] (DE)⁵⁵, en Germanie Inférieure, à Köln [NW] (DE)⁵⁶. Deux exemplaires découverts à Xanten [Lkr. Wesel, NW] (DE) proviennent de la salle 2 des Thermes⁵⁷ et du camp de *Vetera I* à Fürstenberg⁵⁸ et sont datés du Ier s. ap. J.-C. par N. Kirova. Ce sous-type 2.1 paraît perdurer durant le IIe s. où il serait retrouvé sur les sites de Kiel [SH] (DE)⁵⁹ et de Traismauer (AT)⁶⁰. Au RGZM, E. Künzl attribue une datation similaire à un manche de scalpel décoré de feuilles de lierre censé provenir d'une tombe d'Asie mineure fouillée anciennement⁶¹. Une datation stylistique identique a été donnée à un exemplaire sans provenance conservé à Amsterdam* (NL)⁶².

En Gaule Aquitaine, un scalpel du sous-type 2.1. a été mis au jour au sein d'un lot de 9 objets « oculistiques » lors d'un sondage effectué sur la commune de Campagnac (12), sur le site de l'Azuel de Saint-Urbain⁶³. Son décor présente la particularité de s'étendre sur la spatule. La découverte provient d'un contexte mal caractérisé : il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une tombe comme cela est parfois avancé, mais plutôt d'une couche liée à l'occupation et à la destruction par incendie d'un bâtiment réutilisé au VIe s. par un petit ensemble funéraire. Une datation large entre le milieu du Ier s. et le milieu du IVe s. ap. J.-C. a été proposée par les fouilleurs, un *foliis* de *Crispus* faisant partie du mobilier associé à la couche de destruction.

En Germanie Supérieure, le sous-type 2.2. (motifs de feuilles de lierre et chiens-courants) est attesté dans des contextes du IIe s. ap. J.-C. à Lorch, *Lauriacum* [Lkr. Ostalb, BW] (DE)⁶⁴ et à Rheinzabern [Lkr. Germersheim, RP] (DE)⁶⁵. En Gaule Belgique, la tombe de chirurgien de Reims, Les Trois Piliers

53 Kirova 2006, p. 537, 543, 546, Abb. 2 : Karanovo, Dulagata Mogila [Nova Zagora] (BG), Nova Zagora, Historical Museum, L. 84 mm, Grab 1, 98/120 ou 150 (3 ex.)

54 Büsing-Kolbe 2001, p. 110 Abb. 1-3 ; Kirova 2006, p. 544 : Ficarolo (IT), L. act. 55 mm, 80/120, var. 2.1.

55 Kirova 2006, p. 545 : Taunusstein, Kastell Zugmantel [Lkr. Rheingau-Taunus, HE] (DE), L. 77 mm, 80/120, var. 2.1.

56 Künzl 1983b, p. 89 ; Kirova 2006, p. 546 : Köln [NW] (DE), L. 87 mm, 80/120, var. 2.1.

57 Künzl 1986, p. 493, Abb. 2, n° 1, n° 3 ; Baker 2000, p. 312, sans ill., tab. 9, n° 3, 5 : Xanten, Thermes [Lkr. Wesel, NW] (DE), Trier, Rheinisches Landesmuseum, L. 98 mm ; L. 99 mm, Raum 2, 1/100, var. 2.1, pampre, grappe, vigne (2 ex.)

58 Künzl 1986, p. 498 ; Kirova 2006, p. 546 : Xanten, Fürstenberg [Lkr. Wesel, NW] (DE), L. act. 58 mm, 1/100, *Vetera I*, *Bad II*.

59 Kirova 2006, p. 546 : Kiel [SH] (DE), L. 82 mm, 100/200, var. 2.1.

60 Kirova 2006, p. 546, Abb. 7, 2a : Traismauer (AT), L. 110 mm, 100/200, var. 2.1.

61 Künzl 2002b, p. 28, Taf. 17, B3 :: Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38190, L. 89 mm, 100/200, feuilles de lierre.

62 Otten 2003, p. 24, Abb. 2.7 ; Kirova 2006, p. 546 : Amsterdam* (NL), Amsterdam, Allard Pierson Museum, L. 85 mm, 100/200, var. 2.1.

63 Delmas et Gruat 2006, notice 10 : Campagnac, L'Azuel de Saint-Urbain (12), Montrozier, Musée Archéologique Départemental, Coll. P.-M. B., inv. 993.009.012, L. 102 mm, 1/350, var. 2.1, pampre (feuille de vigne, raisins et ceps) et volutes sur le porte-lame.

64 Kirova 2006, p. 546 : Lorch, Lauriacum [Lkr. Ostalb, BW] (DE), L. 110 mm, 100/200, var. 2.2.

65 Kirova 2006, p. 545, Abb. 7, 2b : Rheinzabern [Lkr. Germersheim, RP] (DE), 100/200, var. 2.2.

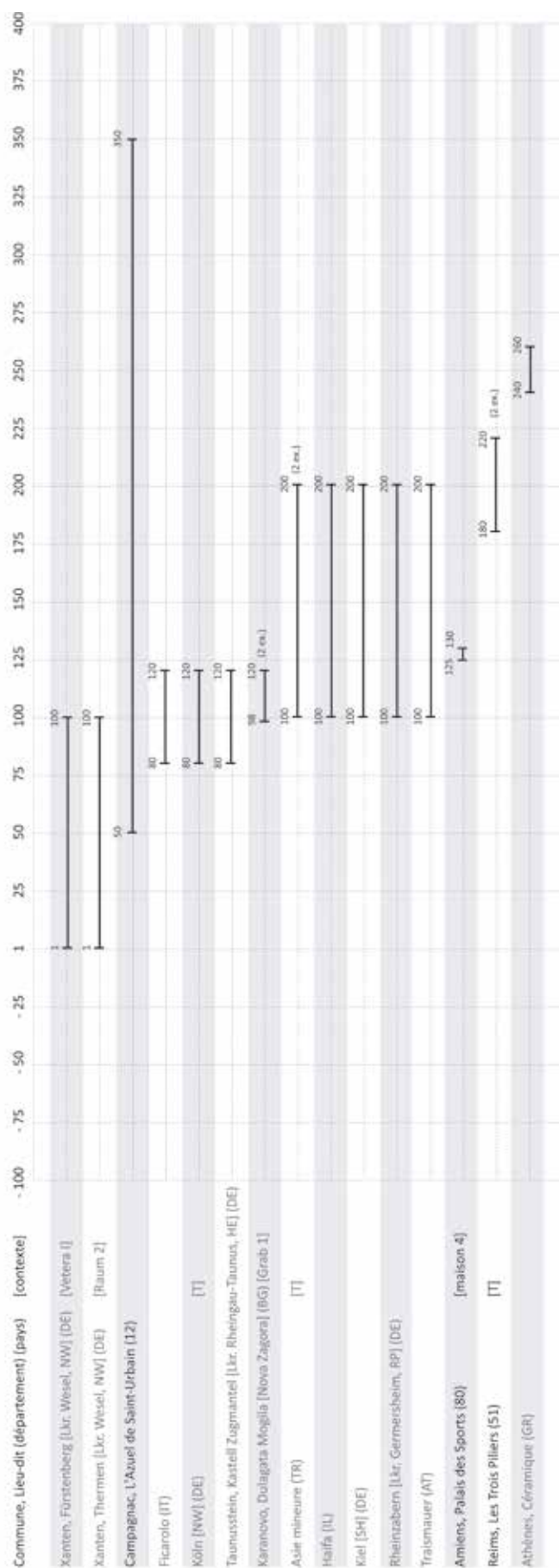


Fig. 443. Répartition chronologique des scalpels de type SCP-4004 issus de contextes datés.

(51), datée entre la fin du IIe et le début du IIIe s. par le mobilier associé, notamment par la présence de monnaies d'Antonin le Pieu et Marc Aurèle, en livre deux exemplaires⁶⁶.

A Haifa (IL)⁶⁷, un exemplaire du sous-type 2.3 (motifs de branches de laurier) serait attesté dans un contexte daté du IIe s. ap. J.-C.

A Athènes, sur le site du mont Céramique (GR), un exemplaire appartenant au type 2 serait daté du milieu du IIIe s. ap. J.-C. selon N. Kirova⁶⁸.

D'autres scalpels se distinguent par leur décor au sujet ou au motif particulier. Le scalpel décoré d'un paon (type Kirova 1) conservé au RGZM pourrait provenir d'une tombe d'Asie mineure (TR)⁶⁹. Il est daté du IIe s. par E. Künzl et considéré comme une production locale de cette région par N. Kirova. En Gaule Belgique,

66 Künzl 1983b, p. 65, Abb. 36, n° 29- 30 ; Chossenot, Estéban et Neiss 2010, p. 225, n° 454, B16, fig. 299 : Reims, Les Trois Piliers (51), Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, L. c. 86 mm ; L. c. 103 mm.

67 Kirova 2006, p. 546 : Haifa (IL), 100/200, var. 2.3.

68 Kirova 2006, p. 546 : Athènes, Céramique (GR), L. 80 mm, 240/260, var. 2.

69 Künzl 2002b, p. 28, Taf. 17, B4 ; Kirova 2006, Abb. 7, 1 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38191, L. 83 mm, 100/200, paon sur les faces opposées.

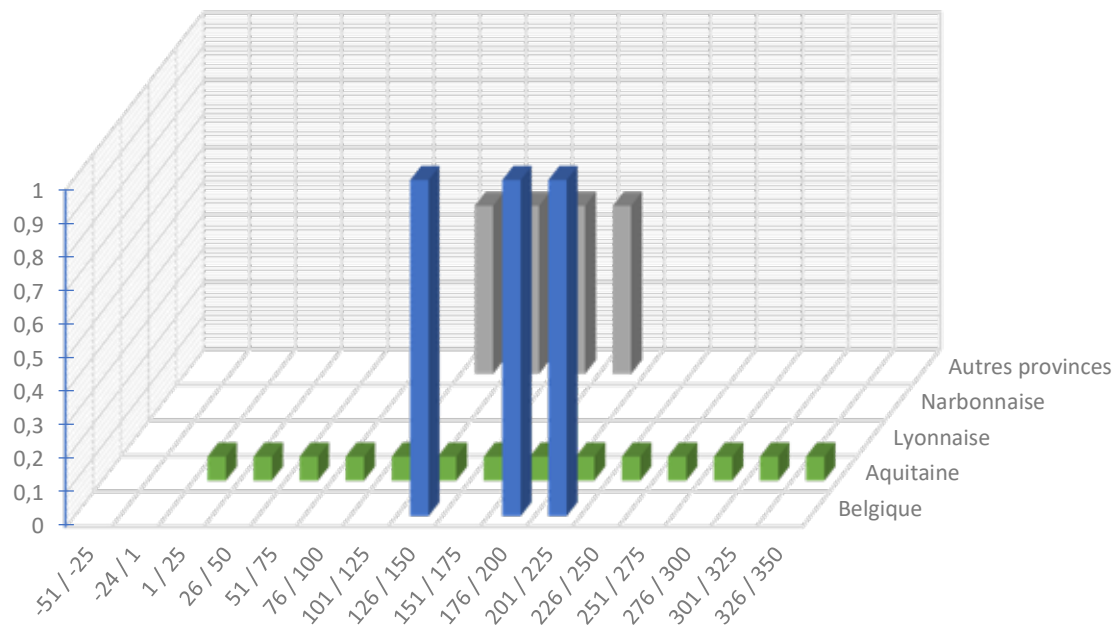


Fig. 444. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des scalpels du type SCP-4004 issus de contextes datés (6 NMI ; non datés et non représentés : Gaule Belgique : 1 ; Gaule Aquitaine : 1 ; Gaule Lyonnaise : 1 ; Narbonnaise : 1 ; Germanie Inférieure : 3 ; Germanie Supérieure : 2 ; autres provinces : 4, soit 13 NMI).

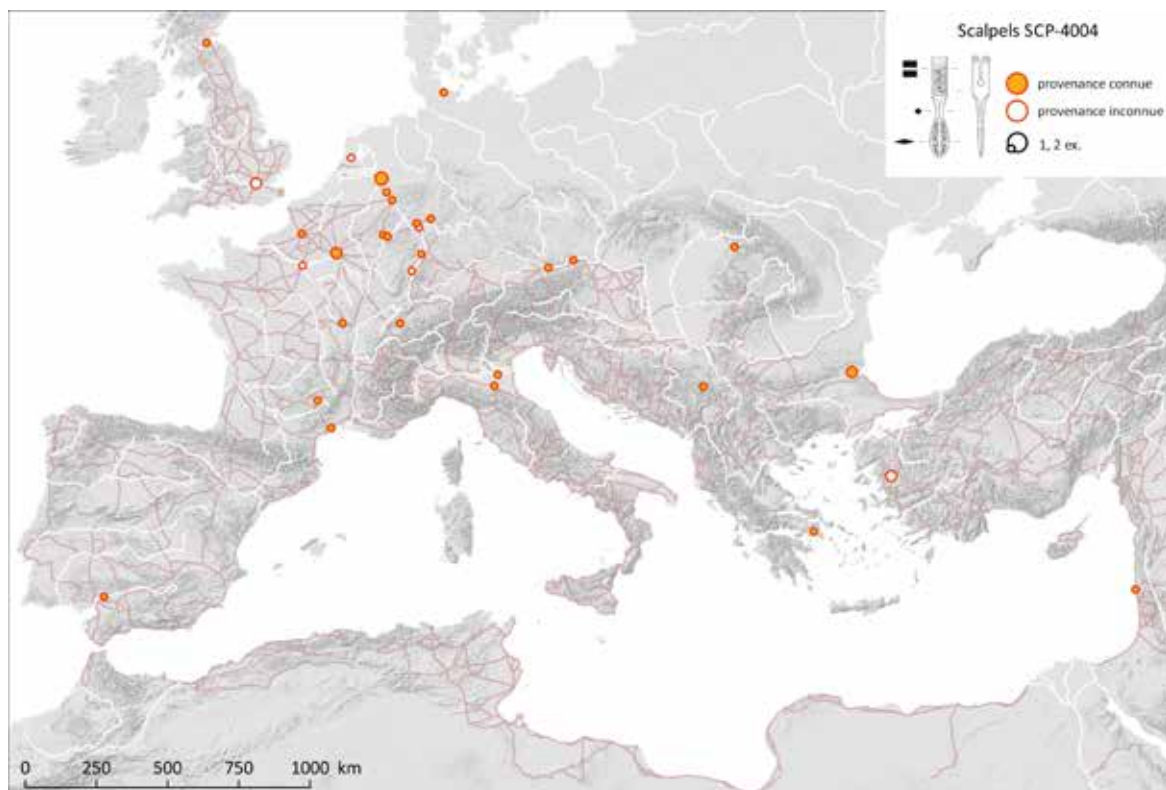


Fig. 445. Carte de répartition des scalpels à section quadrangulaire et décor d'incrustation (SCP-4004).

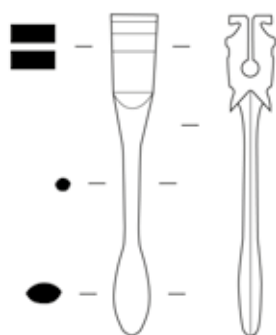
Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

un exemplaire décoré d'arcs de cercles a été découvert dans les niveaux de mise en place de la maison 4 du *Coliseum*-Palais des Sports d'Amiens (80), datés entre 125 et 130 ap. J.-C.⁷⁰. Ce type de motif n'est pas répertorié dans l'étude de N. Kirova et reste à ce jour sans équivalent.

La plupart des exemplaires du type SCP-4004 ont été découverts dans les provinces de Germanie et en Gaule (Fig. 331). Pour N. Kirova, « l'accumulation de telles découvertes peut être justifiée par le besoin local d'instruments médicaux chez les médecins militaires sur le *limes* rhénan »⁷¹. La présence plus ponctuelle de ce type en Bretagne, dans la péninsule ibérique, au nord de l'Italie, en Mésie, en Thrace, en Grèce, en Asie mineure et sur la côte levantine révèle cependant une diffusion assez large dans de nombreuses régions de l'empire.

2.1.1.3. Type à section quadrangulaire, décor d'incisions et petite spatule : SCP-4009

2.1.1.3.1. Description morphologique du type et variabilité interne



SCP-4009

Fig. 446. Schéma du type à section quadrangulaire, décor d'incisions et petite spatule.

Manche de scalpel constitué de trois éléments : un porte-lame, parfois décoré d'incisions, inclus dans une partie intermédiaire servant à la préhension, s'affinant en une petite spatule arrondie, dont la section est lenticulaire à ellipsoïdale. Les caractéristiques principales du type sont une attache longue et une spatule de petites dimensions (Fig. 332).

2.1.1.3.2. Datation argumentée

Un exemplaire fragmentaire, conservant encore une partie de sa lame, a été mis au jour au sein du radier de l'état II du bâtiment A du secteur d'habitats privilégiés situé immédiatement au nord du sanctuaire de Corent (63) en territoire arverne. Ce niveau, stratigraphiquement lié à l'horizon La Tène D2a du site, vers le milieu du 1er s. av. J.-C., a notamment livré trois potins des *Cantii* datés des années 55-35 av. J.-C. et une paire de fibules en or dont la diffusion a lieu entre 70 et 30 av. J.-C.⁷².

70 Binet 2010, p. 249, n° 1246, fig. 35 : Amiens, Palais des Sports (80), inv. C.60198, L. 73 mm, maison 4, mise en place en 125/130, incrustations en arcs de cercles.

71 Kirova 2006, p. 543.

72 Corent, *Oppidum* (63), fragment : Poux 2007, p. 191, 205, 217, note 38 ; Vigier 2011, p. 223 ; paire de fibules : *frühe Flügelfibeln*, variante Almgren 65, type Feugère 8b, type Ettliger 8, variante Metzler 6.

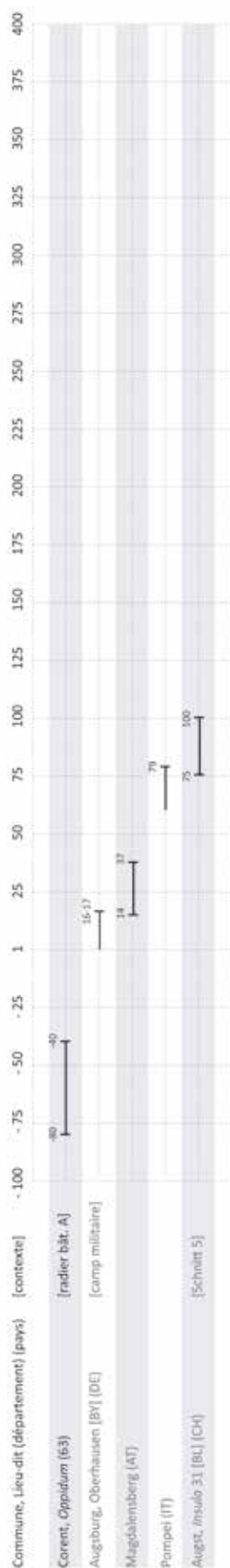


Fig. 447. Répartition chronologique des scalpels de type SCP-4009 issus de contextes datés.

L'abandon du camp militaire d'Augsburg, Oberhausen [BY] (DE) fournit un *terminus ante quem* en 16/17 ap. J.-C. pour un manche de scalpel appartenant à ce type SCP-4009⁷³. Un autre exemplaire provenant du Magdalensberg (AT) est daté de la période de Tibère par K. Gostenčnik⁷⁴.

Les dernières attestations du type se rencontrent durant le dernier quart du 1er s. ap. J.-C. En Italie, l'éruption du Vésuve permet de fixer un *terminus ante quem* pour trois exemplaires provenant de Pompéi (IT)⁷⁵. En Germanie Supérieure, la céramique associée au contexte de découverte d'un des deux exemplaires mis au jour à Augst [BL] (CH)⁷⁶ est attribuable à cette période.

Si la datation du scalpel de Corent (63) est correcte, il s'agit de la première attestation connue du type dans le monde romain. La chronologie générale de type à petite spatule pourrait donc être remontée à l'époque pré-augustéenne, sa création étant jusqu'ici considérée par E. Künzl comme intervenant sous Auguste⁷⁷, en liaison avec les campagnes militaires du *limes* rhénan. La présence de ce type à petite spatule dans les contextes du dernier quart du 1er s. ap. J.-C. à Augst et Pompéi n'est pas étonnante si l'on considère la durée de circulation des autres types de manches, certains étant attestés sur une fourchette d'une durée de 350 ans. En raison de sa valeur, cette catégorie d'instruments a pu être transmise sur une assez longue durée ou répliquée par des artisans⁷⁸ (Fig. 333).

Hors de l'Italie, le faible nombre d'attestations de ce type précoce sur la carte de répartition semble plutôt dû à sa rareté qu'à l'état de la recherche (Fig. 334).

73 Hübener 1973, Taf. 26 ; Künzl 1991, p. 194, Abb. 11 ; Krause 2009, Taf. 26, n° 2.3 : Augsburg, Oberhausen [BY] (DE), L. 104 mm, décor incisé.

74 Gostenčnik 2002, p. 146-147, Abb. 1, n° 2 : Magdalensberg (AT), L. 60 mm, l. spat. 5,3 mm.

75 Bliquez et Jackson 1994, p. 118, n° 37-38, 216, A42 ; Bliquez 2015, p. 389, fig. 12 : Napoli* (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, L. act. 70 mm, Antiquarium A42, manque la spatule ; inv. 77846, L. 79 mm, cat. 37 ; L. 85 mm, cat. 38 (3 ex.)

76 Riha 1986, Taf. 56, n° 619, n° 625 : Augst [BL] (CH), Römermuseum, inv. 60.9215, L. 62 mm, Ins. 31, Schnitt 5 ; inv. 79.5665, L. 87 mm, Reg. 16/17, FK B3795, réparation ? (2 ex.)

77 Künzl 1991, p. 196, 1996, p. 2584-2585.

78 Jackson 2014, p. 130-144.

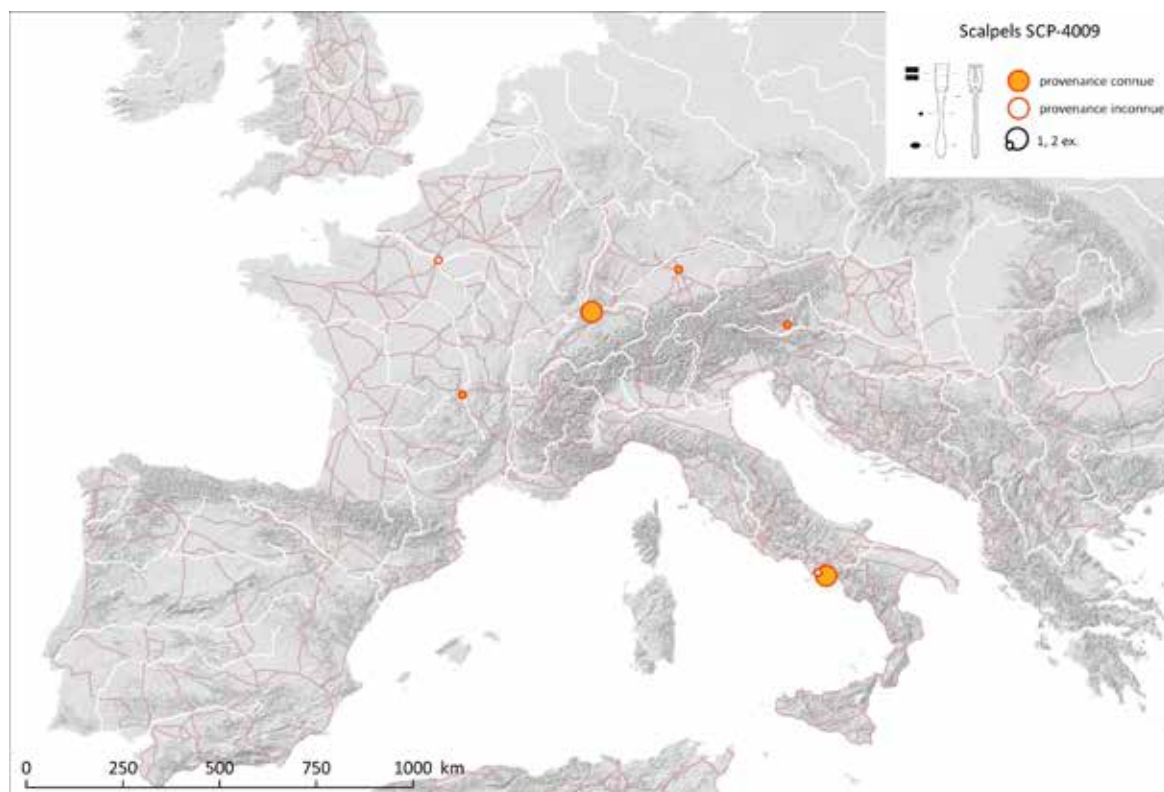


Fig. 448. Carte de répartition des scalpels à section quadrangulaire, décor d'incisions et petite spatule (SCP-4009).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

2.1.1.4. Caractérisation des contextes de découverte du sous-groupe dans la zone étudiée

La zone étudiée a livré 26 des 248 individus que comporte au total ce sous-groupe à manche de section quadrangulaire. Dans ce périmètre, près du quart de la série étudiée ici a été découvert en Gaule Belgique (6 NMI sur 26). La Gaule Lyonnaise, la Gaule Aquitaine, la Narbonnaise et la partie de la Germanie Supérieure entrant dans la zone étudiée comptent respectivement 5, 4, 3 et 3 individus. Il faut noter que 5 manches de scalpels issus de fouilles anciennes sont dépourvus de provenance (Fig. 335).

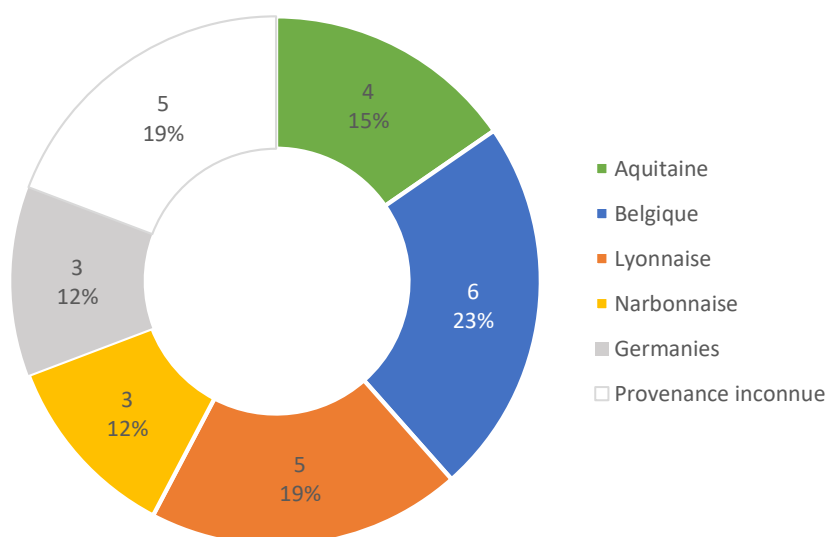


Fig. 449. Répartition des scalpels du sous-groupe à section quadrangulaire (SCP-4003 ; SCP-4004 et SCP-4009) dans les provinces de la zone étudiée (26 NMI).

En l'état actuel des données, l'étude croisée des types de contextes et de la nature des sites de la zone étudiée (Fig. 336) montre que ce sous-groupe est davantage représenté dans les sites urbains et suburbains que dans les sites ruraux et dans les agglomérations n'ayant pas le statut de chef-lieu de cité. Les manches de scalpels de la série ont été découverts à part égale en contexte domestique (2 sur les sites ruraux, 2 dans les agglomérations et 2 dans les chefs-lieux de cité (soit 6 NMI) et en contexte funéraire : 5 sur des sites suburbains et seulement 1 sur un site rural (soit 6 NMI). Enfin, il faut signaler la découverte d'un exemplaire dans le camp militaire de Biesheim, Oedenburg (68), indiqué dans la catégorie « autre ».

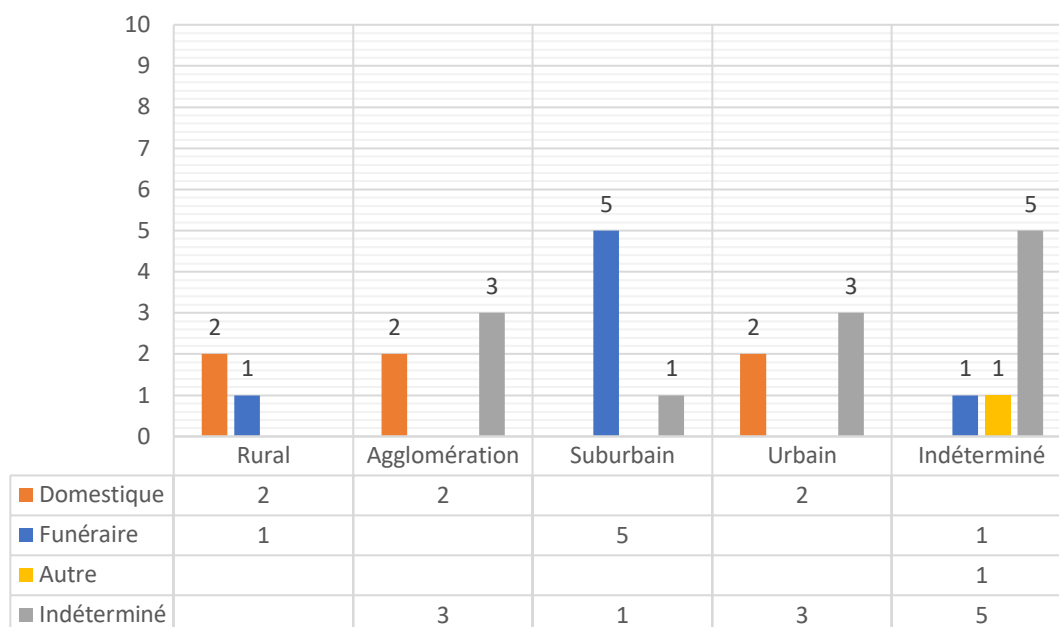


Fig. 450. Répartition quantitative des scalpels du sous-groupe à manche de section quadrangulaire de la zone étudiée selon la nature des sites et les types de contexte (26 NMI).

2.1.1.5. Etude technique du sous-groupe

2.1.1.5.1. Décors observés

La majorité des exemplaires du sous-groupe ne comporte pas de décor. La présence de décors d'incrustations de style proche mais avec quelques variations sur le type SCP-4004 conduit à supposer l'existence de plusieurs ateliers. Il faut noter que le type SCP-4009 comporte ou non un décor d'incrustations sous la forme de quelques filets transversaux ou de feuillages stylisés.

2.1.1.5.2. Etude des dimensions

L'étude typologique des manches de scalpel soulève un certain nombre de questions liées aux modalités de production de ces objets. La fréquence et la relative homogénéité formelle de certains types comme SCP-4003 incitent en effet à se demander de quelle manière leur forme générale évolue dans le temps et jusqu'à quel point leur production est normalisée. Cette normalisation découle à la fois du besoin de coordination entre les bronziers et les forgerons pour fabriquer des manches et des lames compatibles, mais aussi de différents usages médicaux. Les grands exemplaires massifs à longues lames triangulaires ou lames ventrues ne sont en effet pas adaptés

à la pratique de l'ophtalmologie. En revanche, l'interprétation de la variété dans la forme et la taille des spatules est plus délicate. Si celles-ci sont principalement utilisées comme dissecteurs émoussés pour séparer les tissus (Celse, *De medicina*, VII 6.4, VII 19,7), les spatules possédant les formes les plus atypiques (très larges ou très effilées, très arrondies ou très pointues) pourraient correspondre à des usages médicaux plus spécifiques. Alternativement, si l'on admet que d'autres instruments, comme les spatules-sondes, peuvent suppléer à ce rôle de dissecteur émoussé durant une opération, les caractéristiques morphologiques des spatules signalent peut-être différents ateliers ou habitudes de production. Existe-t-il une évolution de la forme des spatules dans le temps ? Si oui, cette évolution est-elle linéaire⁷⁹ ou au contraire tend-elle vers une diversification ou une homogénéisation progressive des formes ? Toutes ces questions réclament une étude morphologique poussée, qui passe par l'étude des dimensions d'un échantillon de manches complets conséquent.

Le choix des dimensions à comparer est crucial puisqu'il conditionne et impacte les résultats obtenus. Idéalement, pour détecter d'éventuelles normes, différents groupes de production ou encore une évolution dans le temps, il faudrait pouvoir comparer de nombreux points de mesure (longueur, largeur, épaisseur du manche, mais aussi longueur et largeur de la fente d'insertion de la lame, ou encore le profil, la longueur, la largeur, l'épaisseur et la forme de la section de la spatule). L'absence d'accès direct à tous les scalpels du monde romain pour acquérir ces données implique de se reposer sur les données publiées disponibles. La qualité de la documentation graphique se révèle être assez inégale et limite les possibilités de mesure. Pour certains manches, on ne dispose que de la vue d'une seule face, sans section de l'objet pour déduire et mesurer les informations voulues. Par contrainte de temps et pour disposer d'un échantillon suffisant, on est amené à faire un choix dans les mesures à comparer. Deux critères ont été retenus : la longueur du manche et la largeur maximale de la spatule. Leur pertinence peut être remise en cause pour caractériser les normes utilisées pour la coordination des artisans, mais il s'agit des informations les plus aisément accessibles ou mesurables d'après les données graphiques.

Le sous-groupe envisagé ici - les scalpels dotés d'une spatule dont le manche est de section quadrangulaire - est constitué des types SCP-4003, SCP-4004 et SCP-4009. Les données de longueur totale et de largeur de la spatule ont pu être relevées pour 117 des 248 exemplaires recensés. Ces informations récoltées ont été présentées sous différentes formes. La totalité des mesures relevées sur les scalpels de l'ensemble du monde romain a été projetée sur un graphique en nuage de points afin d'observer leur dispersion (Fig. 337). Les données des 17 scalpels provenant de la zone étudiée sont représentées en orange et accompagnées d'une lettre pour les distinguer de celles du reste du monde romain, en jaune. Ces lettres renvoient à des tableaux récapitulatifs mentionnant notamment la datation du contexte de découverte (SCP-4003 : Fig. 338 ; SCP-4004 : Fig. 339 ; SCP-4009 : Fig. 340). Enfin, les fréquences des longueurs totales et des largeurs de spatule ont été comparées au sein de graphiques en histogrammes pour chacun des types (Fig. 341 et Fig. 30). Le choix a été fait de laisser les valeurs mesurées brutes, sans les répartir en différentes classes.

⁷⁹ Montegudo García 2000, p. 113 : voir *supra* partie 1.5.

La répartition des points de données (Fig. 337) montre qu'il existe une corrélation positive entre la longueur du manche et largeur de la spatule, mais que celle-ci n'est pas stricte. L'échantillon étudié se situe entre les valeurs extrêmes de 52,5 et 122 mm en ce qui concerne les longueurs et entre 5 et 24 mm pour les largeurs de spatule. Il faut garder à l'esprit que les dimensions des scalpels sont contraintes par le fait que l'instrument doit tenir en main ou entre les doigts du chirurgien. L'observation de la dispersion et des groupements de points laisse entrevoir la possibilité de plusieurs groupes au sein de l'échantillon étudié, mais leur délimitation et leur interprétation restent délicates.

Le type SCP-4003 présente la plus grande variabilité interne : ses valeurs extrêmes sont identiques à celles de l'ensemble du sous-groupe, soit entre 52,5 et 122 mm pour la longueur et entre 5 et 24 mm pour la largeur. Les longueurs des exemplaires de la zone étudiée se situent plutôt dans la partie haute de la fourchette, entre 72 et 122 mm pour la longueur et entre 8 et 19 mm pour la largeur. L'étude de la récurrence des longueurs (Fig. 341) du type révèle différents « pics », qui pourraient indiquer la superposition d'au moins deux courbes de distribution normales, pouvant correspondre à divers groupes de production. Les effectifs se concentrent autour des longueurs de 78-82 mm et de 88-96 mm (les possibles sommets de courbes gaussiennes). La valeur de longueur médiane est de 86 mm. En l'état actuel des données, il est difficile de donner une signification géographique ou chronologique cohérente à ces groupes de points : trop peu d'attestations proviennent de contextes datés et les trousse de chirurgien ont pu être constituées progressivement par leur propriétaire. Au vu de la distribution géographique de l'échantillon, il semble que les groupes ne dépendent pas du lieu de découverte de ces objets qui ont pu voyager avec leur propriétaire mais plutôt d'un autre facteur comme le lieu de leur fabrication (inconnu puisque l'on ne connaît pas physiquement d'atelier) ou d'une évolution au cours du temps.

Le type SCP-4004 présente une variabilité interne moins importante : ses valeurs extrêmes sont comprises, pour les longueurs, entre 73 et 106 mm (valeur médiane : 98 mm) et entre 10 et 18 mm pour la largeur de la spatule. La presque totalité des valeurs de longueur de la zone étudiée se trouve dans une fourchette comprise entre 96 et 106 mm. Les données, moins dispersées que celles du type SCP-4003, laissent présager un nombre d'ateliers assez restreint. Cela s'accorderait avec les hypothèses de N. Kirova qui propose de considérer les sous-types à décor végétalisant 2.1 et 2.2 comme des productions distinctes signalant deux ateliers⁸⁰.

Le type SCP-4009 à petite spatule est assez rare : ses longueurs sont comprises dans une fourchette allant de 60 à 92 mm (valeur médiane : 79 mm), ses largeurs sont comprises entre 5 et 10 mm. Les petites dimensions de ce type, censé être le type le plus précoce reconnu, s'accorderaient une prévalence progressive des formes longues et élancées au détriment des formes courtes et massives, hypothèse proposée à la fois par L. Monteagudo Garcia et N. Kirova⁸¹.

La variété observée peut en partie s'expliquer par les opérations de finition et d'ébarbage à la lime, qui peuvent impacter les dimensions du manche d'un ou plusieurs millimètres.

80 Kirova 2006, p. 548.

81 Monteagudo García 2000, p. 113 ; Kirova 2006, p. 537.

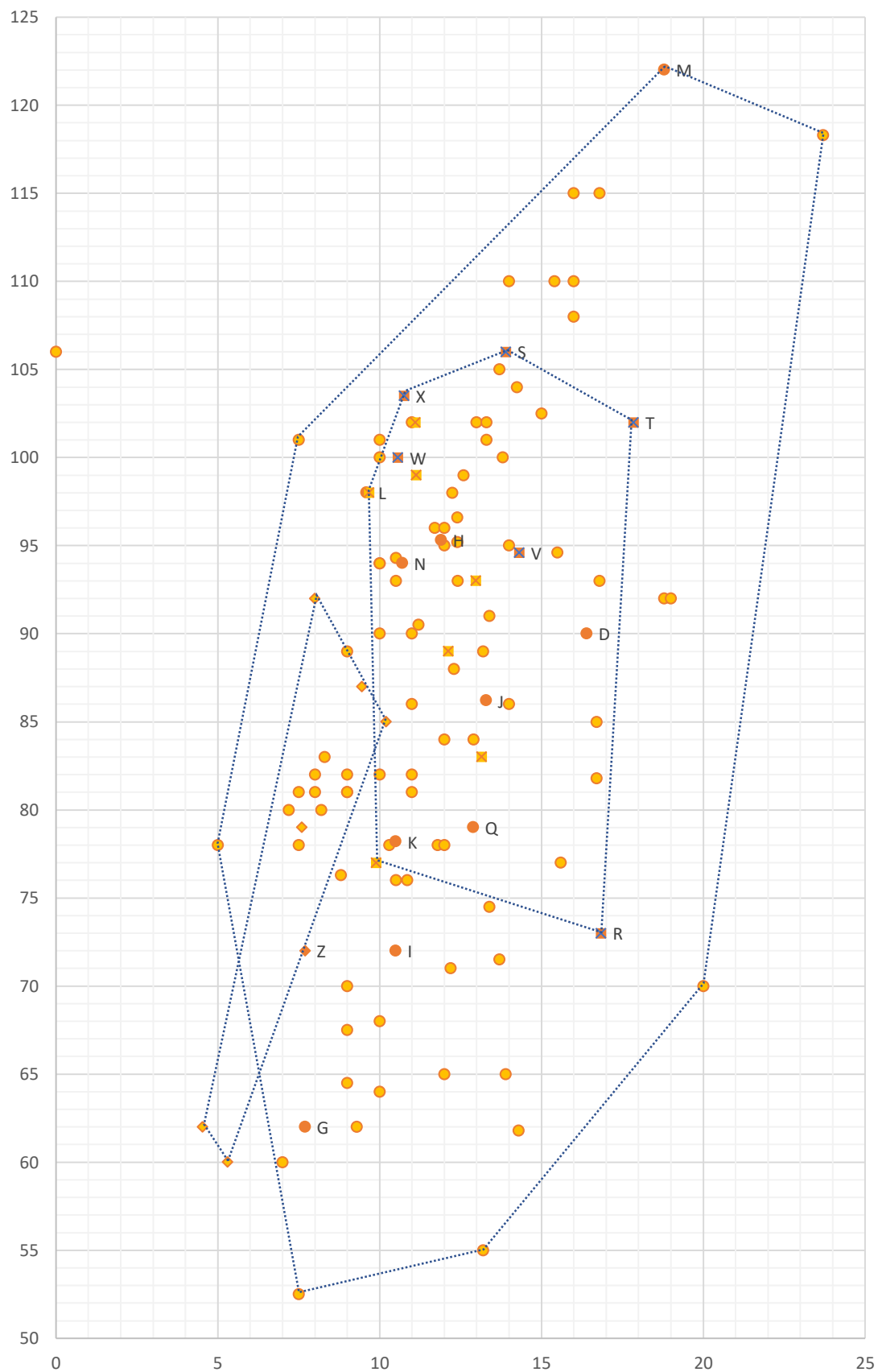


Fig. 451. Diagramme en nuage de points représentant les dimensions, exprimées en mm, des manches de scalpels à section quadrangulaire, sans décor (type SCP-4003 : cercles), avec décor d'incrustation (type SCP-4004 : carrés avec croix) ou à petite spatule (type SCP-4009 : losanges). En abscisse, les mesures correspondent à la largeur maximale de la spatule, en ordonnée, à la longueur du manche.

Effectif (NMI)	Site	Datation	Longueur totale manche (mm) [avec]	Porte-lame	Largeur spatule (mm)	Ex.
1	Amiens, 35 rue Frédéric Petit (80)	-	-	-	-	A
1	Amiens, place de l'Hôtel de Ville (80)	-	-	-	-	B
1	Biesheim, Oedenburg (68)	40/80	-	-	-	C
1	Buvilly, Le Canton du Roi (39)	-	90	en « trou de serrure »	16,4	D
1	Kembs, Bateliers II (68)	-	-	-	-	E
1	Lyon, Commandant Charcot (69)	-	-	-	-	F
1	Lyon, rue des Farges (69)	-	act. 62 mm	-	7,7	G
1	Lyon* (69), Musée des Beaux-Arts	-	95,3	en « trou de serrure »	11,9	H
1	Paris* (75), Musée du Louvre	-	72	en « trou de serrure »	10,5	I
1	Paris* (75), Musée du Louvre	-	86,2	simple	13,3	J
1	Poitiers, Blossac Saint-Hilaire (86)	-	78,2	-	10,5	K
1	Reims, Les Trois Piliers (51)	180/220	c. 98	-	9,6	L
1	Roquessels, Villa sous le Cayla (34)	-	122	simple	18,8	M
1	Saint-Privat-D'Allier, Fontvieille (43)	260/300	c. 94	en « trou de serrure »	10,7	N
1	Vertault (21)	-	87	-	-	O
1	Vertault (21)	-	120	-	-	P
1	Vienne* (38)	-	79	-	12,9	Q

Fig. 452. Tableau récapitulatif des dimensions des manches de scalpel de type SCP-4003 découverts dans la zone étudiée (17 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Datation	Longueur totale manche (mm) [avec lame]	Porte-lame	Largeur spatule (mm)	Ex.
1	Amiens, Palais des Sports (30)	125/130	73	en « trou de serrure »	16,84	R
1	Autun* (71)	-	106	simple	13,9	S
1	Campagnac, l'Azuel de Saint-Urbain (12)	1/350	102	en « trou de serrure »	17,85	T
1	Montbazin (34)	-	-	-	-	U
1	Paris* (75)	-	94,6	en « trou de serrure »	14,32	V
1	Reims, Les Trois Piliers (51)	180/220	100	-	10,57	W
1	Reims, Les Trois Piliers (51)	180/220	103,5	-	10,76	X

Fig. 453. Tableau récapitulatif des dimensions des manches de scalpel de type SCP-4004 découverts dans la zone étudiée (7 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Datation	Longueur totale manche (mm) [avec lame]	Porte-lame	Largeur spatule (mm)	Ex.
1	Corent, Oppidum (63)	LT D2a -80/-40	act. ind.	ind.	manquante	Y
1	Paris*, Musée du Louvre (75)	-	72	ind.	7,7	Z

Fig. 454. Tableau récapitulatif des dimensions des manches de scalpel de type SCP-4009 découverts dans la zone étudiée (2 NMI).

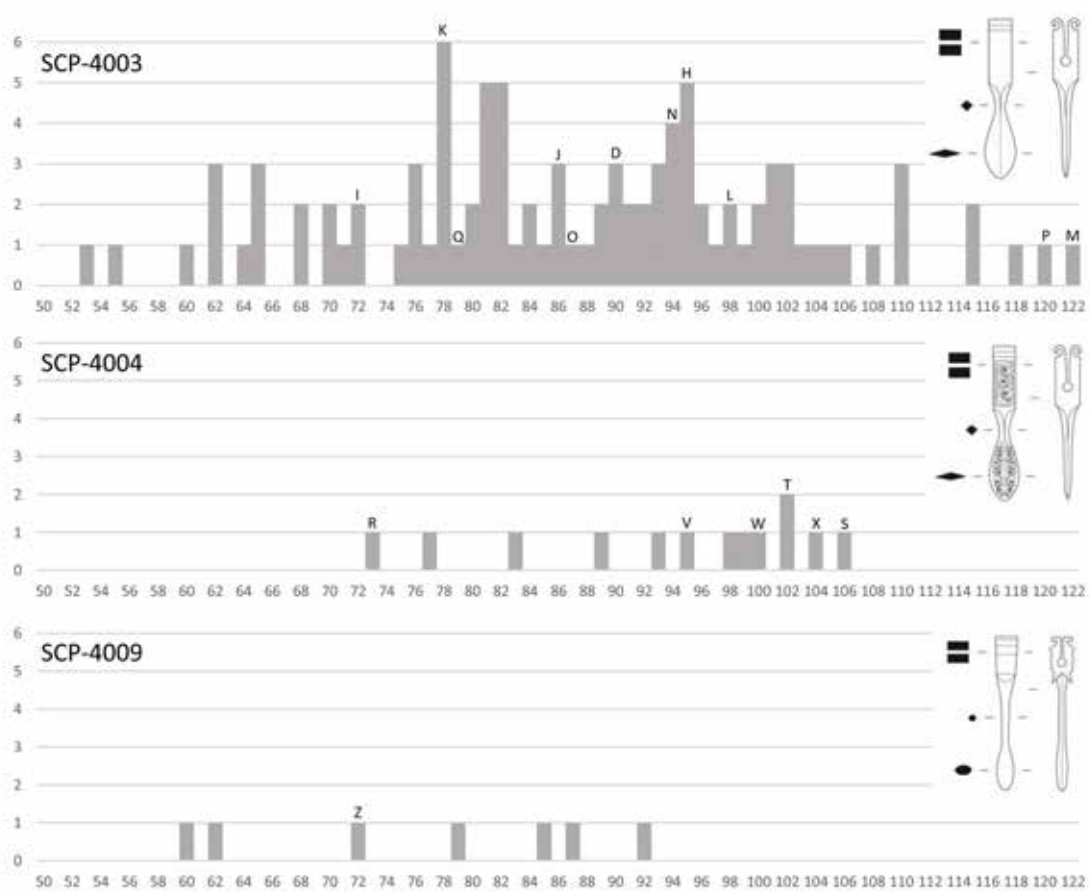


Fig. 455. Comparaison de la fréquence (en ordonnée) des différentes longueurs de manches des scalpels (en abscisse, en mm) de type SCP-4003, SCP-4004 et SCP-4009.

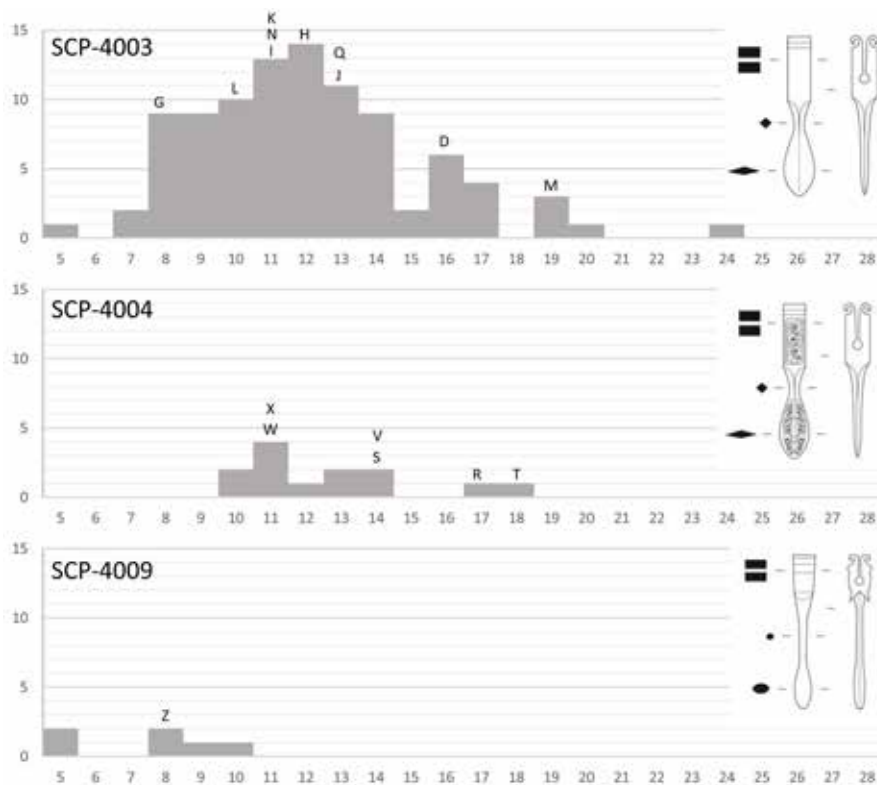
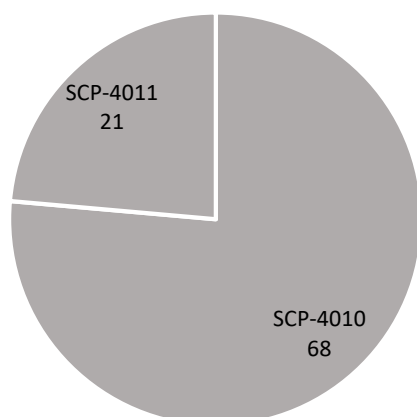


Fig. 456. Comparaison de la fréquence (en ordonnée) des différentes largeurs des spatules (en abscisse, en mm) des manches des scalpels de type SCP-4003, SCP-4004 et SCP-4009.

Dans le cas d'une étude de même type portant sur un échantillon de taille suffisante pour atteindre un seuil de représentativité acceptable, cette méthode pourrait faire apparaître des « motifs » pertinents avec une marge d'erreur raisonnable.

2.1.2. Sous-groupe à section hexagonale ou octogonale

Ce sous-groupe, dont la partie destinée à la préhension est de section octogonale ou plus rarement hexagonale, est composé de deux types, cités ici par ordre de fréquence : les manches sans décor (SCP-4010) et les manches à décor d'incrustation (SCP-4011) (Fig. 343).



Après comparaison graphique de l'ensemble de la documentation disponible, il apparaît que ce sous-groupe à section octogonale (Fig. 344) présente généralement une spatule plus longue, plus effilée et dotée d'une attache beaucoup plus courte que le sous-groupe à section quadrangulaire.

Fig. 457. Diagramme en secteurs de la répartition des attestations en différents types au sein du sous-groupe des manches à section octogonale (89 NMI).

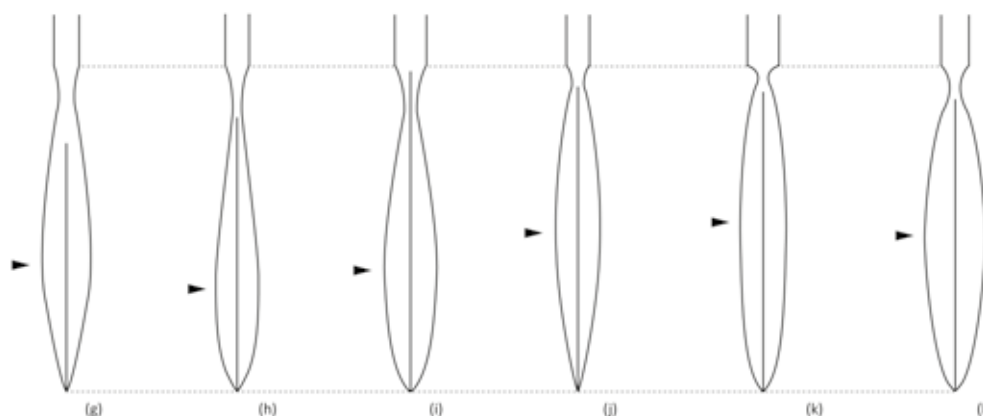


Fig. 458. Forme des spatules associées aux types SCP-4010 et SCP-4011.

Plusieurs formes de lames sont associées à ce sous-groupe (Fig. 345) :

- une variante de très petite dimension des lames ventruës dites 'bellied-type', au fil courbe arrondi en forme de « D » et dos rectiligne⁸² (vii) ;
- de petites lames à bords parallèles et à talon, fil et dos rectiligne, ce dernier devenant convexe vers la pointe⁸³ (viii) ;

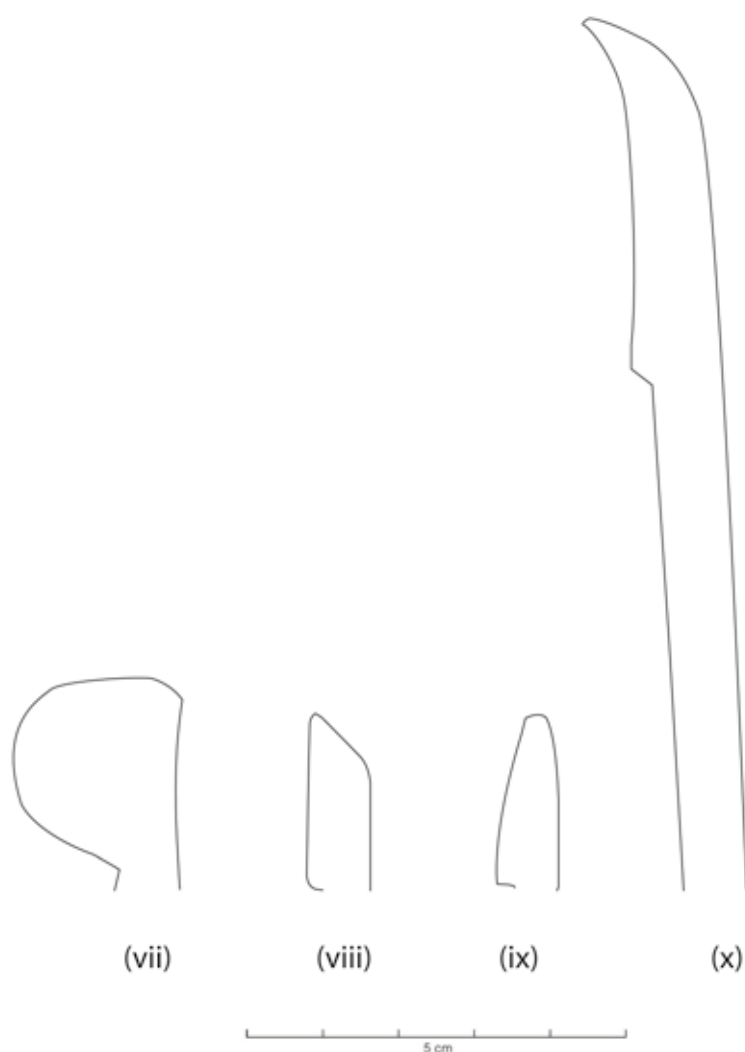


Fig. 459. Schéma des différentes formes de lames associées aux manches SCP-4010 et SCP-4011 : (vii) 'bellied-type : variant with very small blade' ; (viii) 'tiny, parallel-sided blade type, with straight back which slopes down to the tip' ; (ix) 'tiny, triangular blade type' ; (x) forme crochue à fil concave 'with very long rectangular-sectioned stem' : Rimini (IT).

Sources : D'après R. Jackson : Jackson 2014, fig. 18.12, n° 5 (vii), fig. 18.14, n° 7 (viii), n° 9 (ix), fig. 18.15, n° 3 (x) ; DAO : E. Vigier.

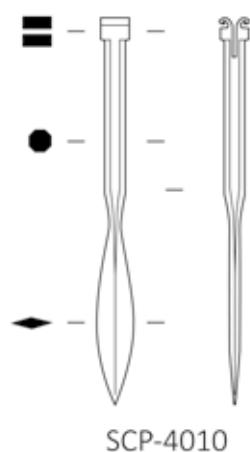
82 Par ex. Luzzi (IT), Pompéi (IT), Köln (DE), Asie mineure (TR), Paris*, musée du Louvre (75), Rimini (IT) : Jackson 2014, fig. 18.12, n° 4-5, fig. 18.16, n° 2-4.

83 Par ex. Wehringen (DE), Rimini (IT) : Jackson 2014, fig. 18.14, n° 7.

- de petites lames triangulaires à talon, à dos et fil rectiligne, fil recourbé vers la pointe arrondie⁸⁴ (ix) ;
- des lames dites « *blades with very long rectangular-sectioned stem* » : allongées et courbes, avec un fil concave, un talon obtus, un dos droit devenant convexe vers la pointe. Le dos est placé dans l'axe de la soie très allongée, débordant du manche⁸⁵ (x).

2.1.2.1. Type à section octogonale, sans décor : SCP-4010

2.1.2.1.1. Description morphologique du type et variabilité interne



Manche de scalpel constitué de trois éléments : un porte-lame inclus dans une partie intermédiaire servant à la préhension, s'affinant en une spatule de forme variable, dont la section est généralement losangique. Les caractéristiques principales du type sont la section octogonale (quadrangulaire à pans coupés) ou hexagonale de la partie intermédiaire et l'absence de décor sur celle-ci. Certains exemplaires peuvent présenter des moulures entre la spatule et le corps de l'instrument (Fig. 346).

2.1.2.1.2. Datation argumentée

Fig. 460. Schéma du type à section octogonale, sans décor. L'exemplaire le plus précoce du type se trouverait dans la sépulture 2 de la Zona Sur à Merida [Badajoz] (ES), datée du milieu du Ier s., sans que de réels arguments typologiques soient avancés dans la publication⁸⁶. Cette tombe contient en effet un anneau porte-strigile en « D », forme qui ne semble pas attestée avant le troisième quart du Ier s. ap. J.-C. et qui reste en usage tout au long du IIe et au IIIe s. En Germanie Inférieure, à Köln [NW] (DE), une prétendue incinération, dont la localisation exacte est perdue, a livré un manche de scalpel, divers instruments de soins du corps et plusieurs épingles à cheveux dans une urne de type Gose 344, ce qui fournirait un terminus post quem aux alentours de 50 ap. J.-C. pour cet ensemble⁸⁷. Un autre lot d'instruments comprenant un tel scalpel proviendrait d'une tombe de Rhénanie⁸⁸. Cette découverte est stylistiquement datée

84 Par ex. à Rimini (IT) : Jackson 2014, fig. 18.14, n° 9.

85 Par ex. à Rimini (IT) : Jackson 2014, fig. 18.15, n° 3-4.

86 Bejarano Osorio 2015, p. 44, fig. 12, 163 : Merida, Zona Sur [Badajoz] (ES), inv. Bejarano reg. 2835, L. 93 mm, avec lame.

87 Künzl 1983b, p. 99, Abb. 79, n° 5 : Köln* [NW] (DE), Bonn, Rheinisches Landesmuseum, inv. 1070c, L. 147 mm, tombe (?). Urne en argile brun grisâtre, type Gose 344 : seconde moitié du Ier s. ap. J.-C.

88 Künzl 2002b, p. 27, Taf. 15, n° A63 : Rheinland* [RP] (DE), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.41506, L. 168 mm, 1/200. Cet ensemble d'instruments pourrait provenir d'une carrière de graviers.

des I^{er} et II^e s. par E. Künzl. Cet auteur avance une datation similaire pour 13 exemplaires de ce type présents au sein d'une ancienne collection privée de 228 objets provenant d'Asie mineure achetée par le RGZM⁸⁹. Bien que les données ne permettent pas de vérifier leur origine, les instruments en question sont interprétés comme des découvertes funéraires en raison de leur bon état de conservation. Les critères de datation ne sont pas explicités.

En Dacie, une tombe de chirurgien située à Kostolac, Viminiacium (RS) a livré quatre exemplaires de ce type de scalpel⁹⁰. Un terminus post quem est suggéré par une monnaie frappée sous Nerva en 96-98 ap. J.-C.

Par ailleurs, en Gaule Aquitaine, un lot de 9 objets « oculistiques » parmi lesquels se trouvent deux scalpels SCP-4010, a été mis au jour lors d'un sondage effectué sur la commune de Campagnac (12), sur le site de l'Azuel de Saint-Urbain⁹¹. La découverte provient d'un contexte mal caractérisé : il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une tombe comme cela est parfois avancé, mais plutôt d'une couche liée à l'occupation et à la destruction par incendie d'un bâtiment réutilisé au VI^e s. par un petit ensemble funéraire. Une datation large entre le milieu du I^{er} s. et le milieu du IV^e s. ap. J.-C. a été proposée par les fouilleurs, un follis de Crispus faisant partie du mobilier associé à la couche de destruction.

En Bretagne, un scalpel à manche octogonal appartient à la phase 5b du site de Balkerne Lane à Colchester [Essex] (GB), datée entre 150 et 250 ap. J.-C.⁹². En Gaule Belgique, trois scalpels de ce type figurent au sein du très important ensemble de la tombe de chirurgien de la nécropole des Trois Piliers à Reims (51). Cette trousse, probablement contenue dans une boîte en bois aujourd'hui disparue, est datée entre la fin du II^e et le début du III^e s. par le mobilier associé, notamment par la présence de monnaies d'Antonin le Pieux et Marc Aurèle⁹³. Trois scalpels, dont deux appartiennent à cette forme, proviennent de l'épave Plemmirio B à Syracuse (IT). Le mobilier de la cargaison et de l'équipage permet de dater le naufrage aux alentours de 200 ap. J.-C.⁹⁴. La tombe 26

89 Künzl 2002b, p. 28-30, Taf. 18, B8-B10, Taf. 19, B11, B15, Taf. 20, B17-B20 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.31199, L. 140 mm, 100/200, cat. B8 ; inv. O.38210, L. 133 mm, 100/200, cat. B9 ; inv. O.38211, L. 98 mm, 100/200, cat. B10 ; inv. O.38198, L. 125 mm, 100/200, cat. B11 ; inv. O.38205, L. 110 mm, 100/200, cat. B12 ; inv. O.38197, L. 122 mm, 100/200, cat. B13 ; inv. O.38.206, L. 122 mm, 100/200, cat. B14 ; inv. O.38207, L. 123 mm, 100/200, cat. B15 ; inv. O.38204, L. 105 mm, 100/200, cat. B16 ; inv. O.38196, L. 106 mm, 100/200, cat. B17 ; inv. O.38195, L. 98 mm, 100/200, cat. B18 ; inv. O.38194, L. 89 mm, 100/200, cat. B19 ; inv. O.38202, L. 91 mm, 100/200, cat. B20 (13 ex.)

90 Korac 1986, p. 53-71 ; Krause 2009, p. 174, Taf. 8, n° 2-5 : Kostolac, Viminiacium (RS), L. 61 mm ; L. 62 mm ; L. totale 86 mm ; L. totale 86 mm, tombe, TPQ 96 ap. J.-C. (4 ex.)

91 Delmas et Gruat 2006, notice 11 : Campagnac, l'Azuel de Saint-Urbain (12), Montrozier, Musée Archéologique Départemental, Coll. P.-M. B., inv. 933.009.011, L. 114 mm, pièce A, 50/350, cat. 11a, section octogonale ; L. 104 mm, 50/350, cat. 11b, section hexagonale (2 ex.)

92 Crummy 1983, p. 63, fig. 68, n° 1948 : Colchester [Essex] (UK), inv. SF BKC 2305C G246 F6, L. 128,5 mm.

93 Künzl 1983b, p. 65, Abb. 36, n° 26, n° 27 ; Chossenot, Estéban et Neiss 2010, p. 225, n° 454, B16 : Reims, Les Trois Piliers (51), Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, L. c. 106 mm ; L. c. 106 mm (2 ex.)

94 Edge et Gibbins 1988, p. 1645-1646 : Syracuse, épave Plemmirio B (IT), c. 200 (3 ex.) « *Pottery amphoras, the «jerry cans» of antiquity, are scattered on the seabed at a depth of 30 m. These and objects from the kitchen stores-terracotta lamps, glass vessels, and cooking pots-have been dated and show that the*

de la nécropole de Dunaújváros, *Intercisa* (HU)⁹⁵ a livré un manche de scalpel octogonal. Celle-ci est datée des IIe et IIIe s. ap. J.-C. par un fragment de céramique sigillée dont le type n'est pas mentionné.

D'autres exemplaires se rattachent ou sont attribués au IIIe s. ap. J.-C. dans son ensemble. Ainsi, en Gaule Aquitaine, un manche SCP-4010 est issu des fouilles du quartier d'habitat du Baptistère Saint-Jean à Poitiers (86) abandonné au IIIe s. et réoccupé au IVe s. par une communauté chrétienne⁹⁶. En Germanie Inférieure, à Nijmegen [Gelderland] (NL), trois exemplaires proviennent d'une tombe en sarcophage datée du IIIe s. d'après la verrerie⁹⁷. En Germanie Supérieure, la céramique associée à l'exemplaire découvert dans la *Regio* 19A d'Augst [BL] (CH) est datée du milieu du IIIe s. ap. J.-C.⁹⁸. En Rétie, dans la tombe 7 d'une nécropole de Wehringen [Bayern] (DE)⁹⁹, le négatif d'une trousse quadrangulaire en matériau périssable a été conservé par la disposition de six instruments, dont 3 scalpels à manche octogonal. Cette tombe est datée du milieu du IIIe s. par la présence d'un antoninien de *Gordianus* III, fournissant un TPQ de 238-239 ap. J.-C.

Trois exemplaires conservés au RGZM sont censés provenir de tombes d'Ephesos (TR), datées entre 200 et 250 ap. J.-C. Il est toutefois impossible de déterminer sur quels indicateurs chronologiques se base cette proposition d'E. Künzl¹⁰⁰. En Macédoine, un ensemble de quatre instruments, dont un scalpel SCP-4010, provient de « tombes impériales », découvertes près d'Ohrid (MK), le long de la voie menant à Resen. Pour E. Künzl, ces tombes appartiennent « probablement au IIIe s. »¹⁰¹.

En Gaule Lyonnaise, la trousse de chirurgien découverte anciennement à Paris, 180 avenue de Choisy (75), contenait trois exemplaires de ce type de scalpel. Les monnaies associées les plus récentes sont attribuables à *Tetricus* I et *Tetricus* II, ce qui donne un *terminus post quem* de 274 ap. J.-C. pour cet ensemble¹⁰². En Gaule Belgique, la tombe à inhumation 407 du jardin Odier et

ship foundered around AD 200. »

95 Radnoti 1957, p. 237, n° 13, tab. 47, n° 14 ; Künzl 1983b, p. 116, Abb. 91 : Dunaújváros, *Intercisa* (HU), Budapest, Magyar Nemzeti Múzeum, inv. 194.1970.45, L. déplié 100 mm, Grab 26, Teil XVIII, 100/300, spatule inclinée à 45°.

96 Papinot 1987, p. 74 ; Bertrand 2003, p. 109, pl. XXIV, n° 14 : Poitiers, Baptistère Saint-Jean (86), Dépôt SRA, L. 155 mm, IIIe s. (?)

97 Künzl 1983b, p. 94, fig. 75, n° 15, n° 16, n° 17 : Nijmegen [Gelderland] (NL), Leiden, Rijksmuseum van Oudheden, tombe en sarcophage n° 1 (3 ex.)

98 Riha 1986, p. 82, Taf. 56-57, n° 628 : Augst, *Regio* 19a [BL] (CH), Römermuseum, inv. 74.10381, L. 126 mm, FK A 5083.

99 Künzl 1983b, p. 120, Abb. 96, n° 3-4, 6 : Wehringen [Lkr. Augsburg, BY] (DE), München, Archäologische Staatssammlung, lame trapézoïdale, large spatule arrondie ; lame étroite ; tombe 7, 240-260, lame étroite, dans une trousse avec pince, elevatorium et crochet chirurgical (3 ex.)

100 Künzl 1983b, p. 48, fig. 16, n°19-21, 2002b, p. 18-19, A19, A20, A21 : Ephèse (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.37835, L. 104 mm, 200/250 ; inv. O.37837, L. 108 mm, 200/250 ; inv. O.37836, L. 108 mm, 200/250 (3 ex.)

101 Lahtov 1961, Taf. 8-9 ; Hassel et Künzl 1980, p. 418 ; Künzl 1983b, p. 109, Abb. 86, n° 1 : Ohrid (MK), National Museum Robevci House, L. 129 mm, 200/300 ?

102 Toulouze 1882, p. 1, pl. 1 ; Deneffe 1893, pl. 1-8 ; Hassel et Künzl 1980, p. 415 ; Künzl 1983b, p. 77, fig. 51, n° 21-23 ; Busson 1998, p. 90, n° 100 à 120, 88* : Paris, 180 avenue de Choisy (75), Coll. Toulouze-Paris, L. c. 120 mm ; L. c. 120 mm ; L. c. 120 mm (3 ex.)

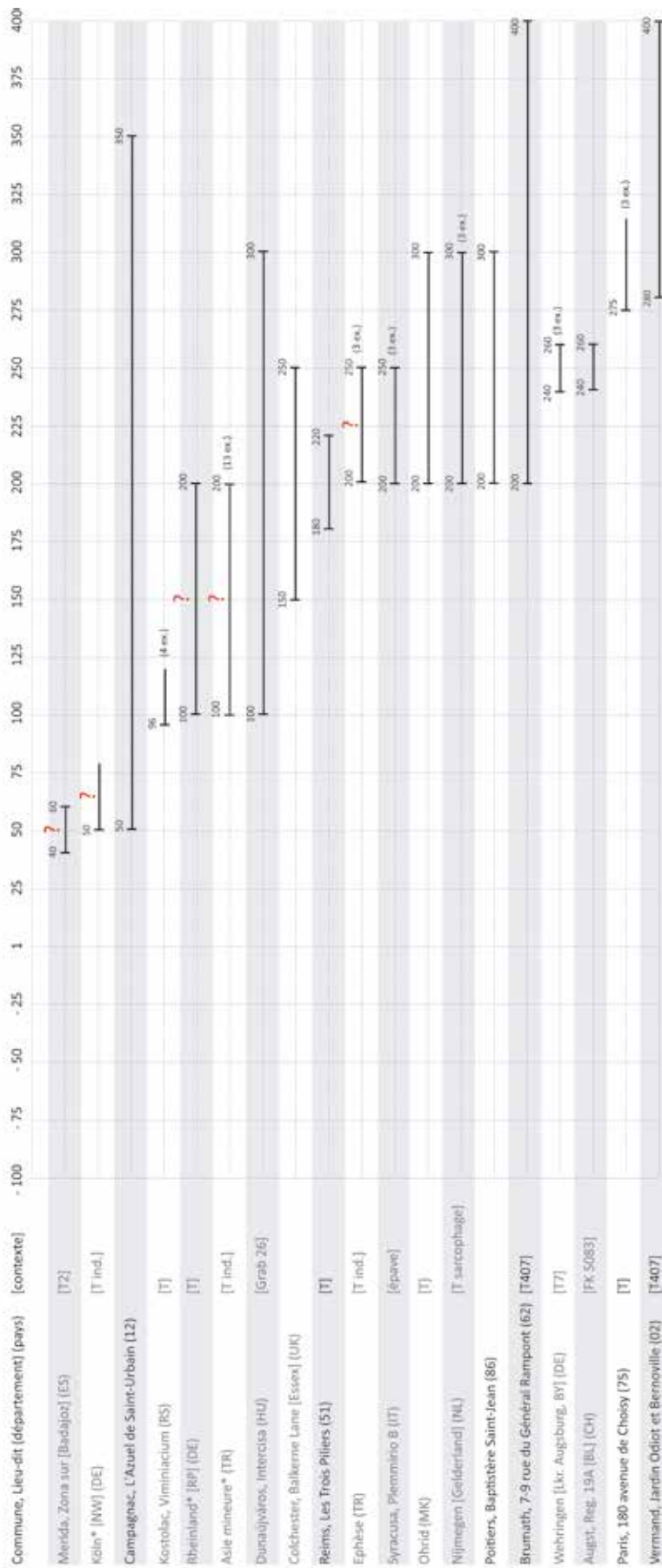


Fig. 461. Répartition chronologique des scalpels de type SCP-4010 issus de contextes datés.

Bernoville à Vermand (02), fouillée à la toute fin du XIXe s., contient deux scalpels de ce type. Elle serait datée de la fin du IIIe s. au IVe s. ap. J.-C. par la présence d'une « petite monnaie du Bas-Empire »¹⁰³.

Enfin, en Germanie Supérieure, à Brumath, au 7-9 rue du Général Rampont (67)¹⁰⁴, la fouille récente d'un secteur au cœur de la capitale des Triboques a révélé, à proximité de thermes, les restes d'un petit coffre (30 x 25 cm) détruit par un incendie. Celui-ci contenait divers mobiliers, parmi lesquels une force à barbe en fer et un scalpel. M. Higelin a émis l'hypothèse du nécessaire d'un barbier qui aurait réalisé des opérations de petite chirurgie. Le phasage et la périodisation du site permettent de dater cet ensemble entre 200 et 400 ap. J.-C.

Les arguments pour dater l'apparition des scalpels à manche octogonal durant le Ier s. ap. J.-C. paraissent faibles, d'autant plus que le type SCP-4010 est absent du catalogue des instruments médicaux et chirurgicaux de Pompéi (IT)¹⁰⁵. La chronologie de ce type paraît donc devoir être révisée. La tombe de Mérida est plus vraisemblablement datable du IIe s., ce qui s'accorde mieux avec l'absence du type à Pompéi. Les données disponibles plaident en faveur d'une apparition du type au plus tôt dans la seconde moitié ou à la fin du IIe s. ap. J.-C. Celui-ci perdure durant le IIIe s. et peut-être jusqu'au début du IVe s. (Fig. 347 et Fig. 348).

Le type SCP-4010 est sans doute davantage représenté en Italie que ne le montre l'état de la recherche représenté sur la carte de répartition (Fig. 349). L'absence de ces scalpels à manche de section octogonale à Pompéi fournit un indice chronologique majeur¹⁰⁶.

103 Eck 1887, pl. 18 ; Beck 1977, p. 59, pl. 8.1 ; Hassel et Künzl 1980, p. 415 ; Künzl 1983b, p. 69, Abb. 43, n° 6-7 ; Pichon 2003, p. 502, n° 785 : Vermand, Jardin Odier et Bernoville (02), Musée du Vermandois, L. c. 132 mm, tombe 407, 280/400, cat. 6, détruit lors de la seconde Guerre mondiale ; L. c. 138 mm, tombe 407, 280/400, cat. 7, détruit lors de la seconde Guerre Mondiale, moulure (2 ex.)

104 Brumath, 7-9 rue du Général Rampont (67), inv. 5090-MCU-286-7, contexte chirurgical ou barbier ? : rens. M. Higelin : Higelin 2013, p. 145, 169 : Période 4 – phase 6c.

105 Bliquez et Jackson 1994.

106 Le musée de Naples conserverait cependant quatre exemplaires de ce type de scalpels, de provenance inconnue : Bliquez et Jackson 1994, p. 117-118, n° 33-36.

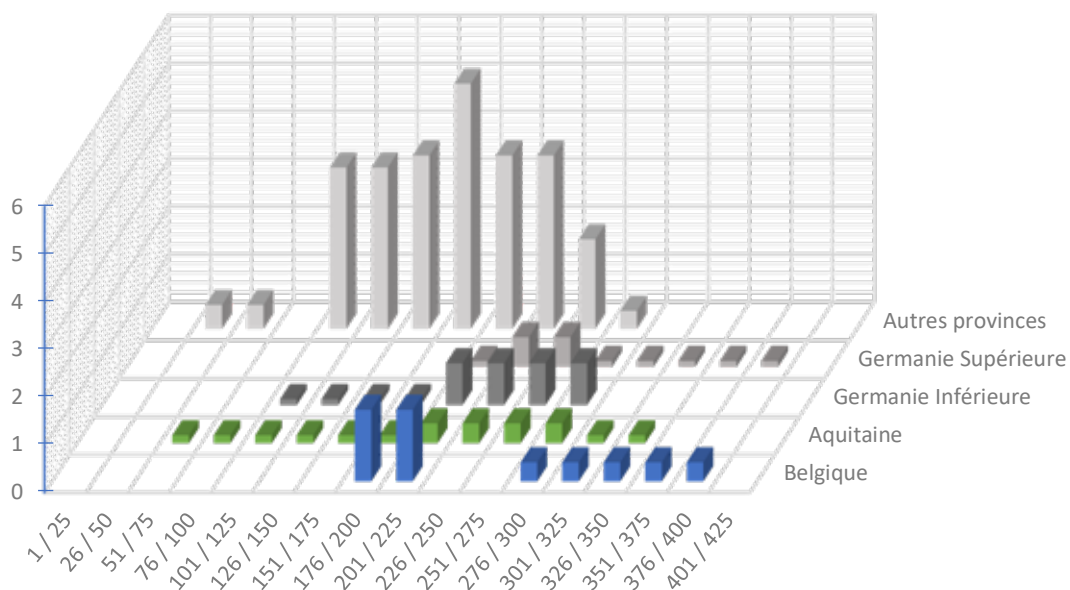


Fig. 462. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des scalpels du type SCP-4010 issus de contextes datés (40 NMI ; non datés et non représentés : Gaule Belgique : 1 ; Aquitaine : 1 ; Lyonnaise : 2 ; Narbonnaise 4 ; Germanie Inférieure : 2 ; Germanie Supérieure : 1 ; Mésie Supérieure : 4 ; Grèce : 1 ; Bétique : 3 ; Tarraconaise : 7 ; Italie : 3, soit 29 NMI).

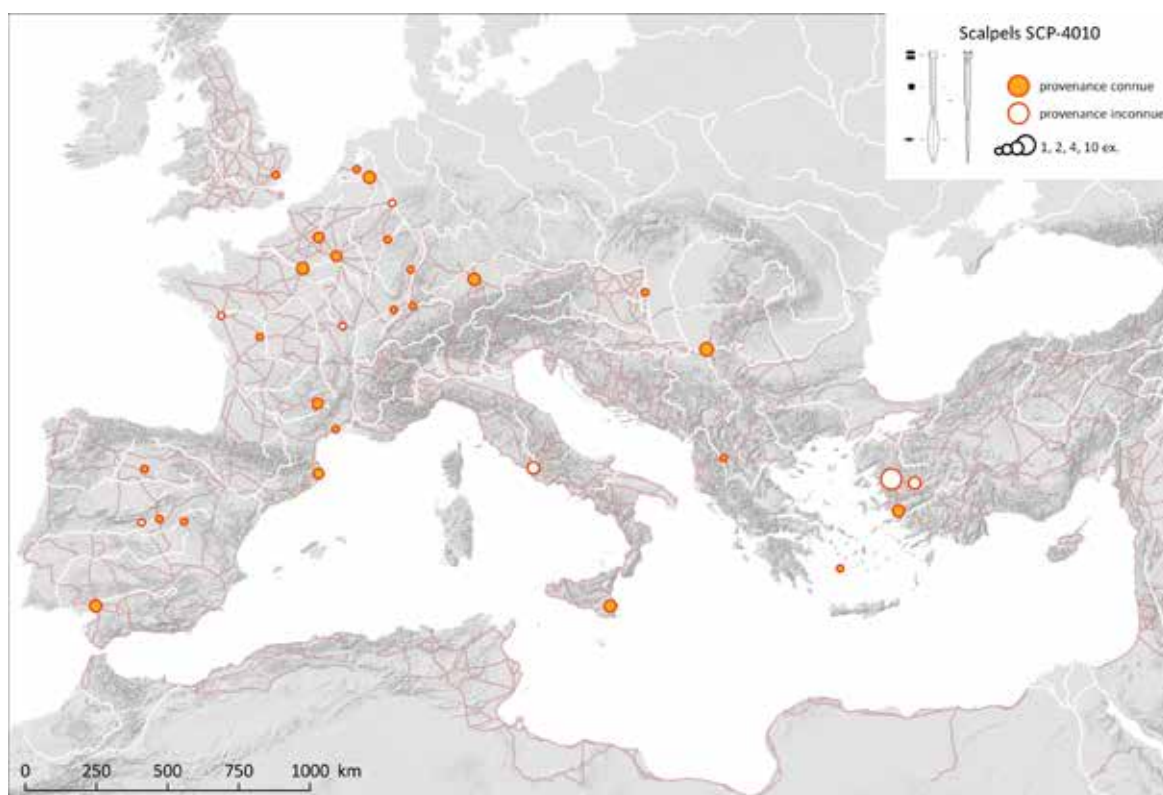
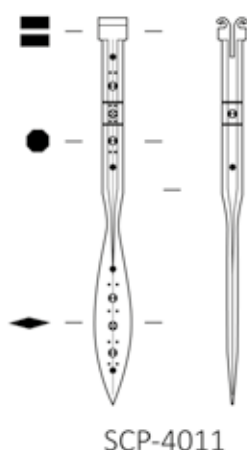


Fig. 463. Carte de répartition des scalpels à section octogonale sans décor (SCP-4010).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

2.1.2.2. Type à section octogonale et décor d'incrustations : SCP-4011

2.1.2.2.1. Description morphologique du type et variabilité interne



Manche de scalpel constitué de trois éléments : un porte-lame inclus dans une partie intermédiaire servant à la préhension, s'affinant en une spatule de forme variable, dont la section est généralement losangique. Les caractéristiques principales du type sont la section octogonale (quadrangulaire à pans coupés) de la partie intermédiaire et le décor d'incrustations en argent sur celle-ci (Fig. 350).

Plusieurs variantes décoratives sont reconnues pour ce type : un décor végétalisant constitué de « chiens courants » et de feuilles de lierre, qui correspond au sous-type Kirova 2.2, un décor à branche de laurier, dit sous-type Kirova 2.3, ainsi qu'un décor géométrique, dit type Kirova 3. Ce décor géométrique est le plus souvent constitué d'une ligne centrale, dans l'axe longitudinal de l'objet, sur laquelle des rhombes, des disques et des peltes sont disposés à intervalles réguliers.

Fig. 464. Type à section octogonale et décor d'incrustation.

Au sein de son type 3 à décor géométrique, N. Kirova repère et distingue deux variantes de traitement, qui correspondraient probablement selon elle à deux ateliers¹⁰⁷. La première variante, issue de contextes de la fin du IIe et du début du IIIe s. ap. J.-C., se caractérise par des scalpels allongés à large spatule, aux motifs espacés. Le motif est constitué de losanges et de demi-cercles entourés d'un cercle, chacun par paire, le long des deux côtés d'une ligne. Ce sont par exemple les scalpels de Plovdiv (BG), Bad Deutsch-Altenburg, *Carnuntum* (AT), Köln (DE) ou Worms (DE). La seconde variante se différencie par des spatules fortement élargies, aux motifs plus rapprochés. Leur décor est constitué de losanges, de cercles, de peltes, de feuilles stylisées, comme par exemple sur les scalpels de Tomis (RO) ou de Saint-Privat-d'Allier (43).

Le seul argument stylistique d'espacement des motifs paraît assez faible pour envisager l'existence de plusieurs ateliers. La présence ou l'absence de bandes métalliques incrustées à chaque extrémité de la bande décorée sur chacune de ces variantes constitue un critère de distinction supplémentaire. Il faut peut-être considérer ces différences comme les indices de productions successives plutôt que le fait de plusieurs ateliers.

107 Kirova 2006, p. 542-543.

2.1.2.2.2. Datation argumentée

En Thrace, la tombe 1 du site de Dulagata Mogila, à Karanovo [Nova Zagora] (BG) a livré entre autres objets trois scalpels à décor d'incrustation géométrique (type Kirova 3). N. Kirova propose de dater cet ensemble soit entre la seconde moitié du I^{er} et le début du II^e s. soit entre la fin du I^{er} et la première moitié du II^e s. ap. J.-C. On penchera pour la seconde option étant donné la présence d'une monnaie en argent de Trajan fournissant un *terminus post quem* compris entre 98 et 117 ap. J.-C.¹⁰⁸.

Les deux exemplaires (sous-type Kirova 2.2) de Balčik, *Dionysopolis* [Varna] (BG)¹⁰⁹, en Mésie Inférieure, proviennent d'une très riche tombe, dont le dépôt funéraire est constitué d'environ 80 objets, fouillée au tout début du XX^e s. La datation attribuée à cette sépulture varie selon les auteurs : N. Kirova la date du II^e s. et E. Künzl du III^e s. ap. J.-C. Aucun ne présente son argumentaire et la liste du mobilier associé ne comporte pas d'identifications typologiques. On ne tranchera donc pas et on optera pour une datation large entre 100 et 300 ap. J.-C.

Un exemplaire provenant de Grèce (sous-type Kirova 2.2), conservé à Ingolstadt (DE), daterait du II^e au début du III^e s. selon N. Kirova¹¹⁰, qui ne fournit pas les éléments sur lesquels elle base cette datation.

En Dacie, un exemplaire (sous-type Kirova 2.2) découvert dans le camp auxiliaire de Gilău (RO), construit sous Trajan ou Hadrien, proviendrait d'un contexte daté entre 100 et 250 ap. J.-C.¹¹¹.

En Gaule Belgique, la tombe de chirurgien découverte dans la nécropole des Trois Piliers, à Reims (51), a livré un exemplaire décoré de « chiens courants » et de feuilles de lierre (sous-type Kirova 2.2). La sépulture est datée de la fin du II^e s. au début du III^e s. ap. J.-C. par le mobilier associé qui comprend notamment des monnaies d'Antonin le Pieu et de Marc Aurèle¹¹².

En Thrace, la tombe identifiée comme masculine d'une sépulture double de Skutare [Plovdiv] (BG), datée de la première moitié du III^e s., a livré deux scalpels à décor géométrique (type Kirova 3). Un *terminus post quem* en 211 ap. J.-C. peut être fixé à partir d'une monnaie en bronze, issue d'une frappe autonome de la ville de *Philippopolis* ayant eu lieu sous Geta¹¹³.

108 Kirova 2006, p. 537, 543, 546, Abb. 2 : Karanovo, Dulagata Mogila [Nova Zagora] (BG), Nova Zagora, Historical Museum, L. 84 mm, Grab 1, 98/120 ou 150 (3 ex.)

109 Kirova 2006, p. 538-539, Abb. 3, n° 1-2 : Balčik, Dionysopolis [Varna] (BG), Varna, Varna Archäologisches Museum, inv. II 2845, L. 81 mm, Grabbau, 100/200, lierre et poste ; inv. II 2855, L. 82 mm, Grabbau, 100/200, lierre et poste (2 ex.)

110 Krämer 2000, p. 75, Abb. 4.1.2.1 ; Kirova 2006, p. 546 : Grèce* (GR), Ingolstadt, Deutsches Medizin-historischen Museums, L. 109 mm, 100/220, var. 2.2.

111 Isac 1997 ; Kirova 2006, p. 545 : Gilău (RO), L. 130 mm, 100/250, var. 3.

112 Künzl 1983b, p. 65, Abb. 36, n° 25 ; Kirova 2006, p. 544 ; Chossenot, Estéban et Neiss 2010, p. 225, n° 454, B16 : Reims, Les Trois Piliers (51), Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, L. act. 60 mm, 180/250.

113 Künzl 1983b, p. 123 ; Kessyakova et Kirova 2005, p. 407, Abb. 3, n° 1-2 ; Kirova 2006, p. 539, 6-7, Abb. 4, n° 1-2 : Skutare [Plovdiv] (BG), Plovdiv, Musée National, inv. II 760, L. 145 mm, Zigelgrab, 200/250 ; inv. II 760, L. 145 mm, Zigelgrab, 200/250.

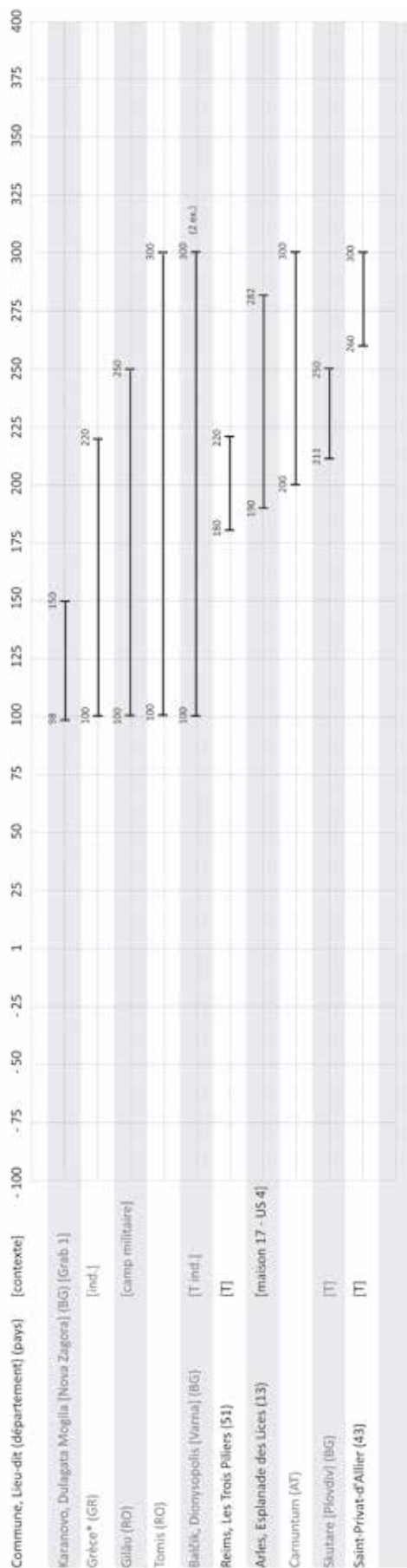


Fig. 465. Répartition chronologique des scalpels de type SCP-4011 issus de contextes datés.

En Narbonnaise, sur le site de l'Esplanade des Lices à Arles (13), un scalpel SCP-4011 à décor géométrique (type Kirova 3) a été mis au jour dans la maison 17, dite « aux deux planchers ». Cette habitation est ravagée par deux incendies : le premier a lieu au plus tard en 190 ap. J.-C. et le second intervient entre 249 et 282 ap. J.-C.¹¹⁴.

En Pannonie Supérieure, un scalpel à décor géométrique (type Kirova 3) découvert à Carnuntum (AT) serait daté du IIIe s. selon N. Kirova¹¹⁵.

En Gaule Aquitaine, le lot d'instruments chirurgicaux de Saint-Privat-d'Allier, Fontvieille (43), découvert à proximité d'une incinération, comprend notamment deux scalpels à décor géométrique (type Kirova 3). Cette tombe est datée de la fin du IIIe s. ap. J.-C. par la présence de 18 monnaies allant des flaviens à Gallien, ce qui fournit un terminus post quem de 259 ap. J.-C.¹¹⁶.

Enfin, à Tomis (RO), en Mésie Inférieure, un manche de scalpel à décor géométrique (type Kirova 3) provient d'une nécropole datée des IIe et IIIe s. selon E. Künzl et de la fin du IIe et du IIIe s. ap. J.-C. selon N. Kirova¹¹⁷.

Quelle que soit la variante du décor, les différentes attestations du type SCP-4011 proviennent de contextes datés entre la première moitié du IIe s. et la fin du IIIe s. ap. J.-C. (Fig. 351 et Fig. 352).

114 Rothé et Heijmans 2008, p. 478, n° 004, 173*.

115 Hauff 1993, p. 110, Kat. n° 3, Taf. 1, 3 ; Kirova 2006, p. 545 : Bad Deutsch-Altenburg, Carnuntum (AT), L. act. 50 mm, 200/300, var. 3.

116 Künzl 1983b, p. 58, Abb. 26, n° 6-7 ; Kirova 2006, p. 544 : Saint-Privat d'Allier, Fontvieille (43), Le Puy-en-Velay, Musée Crozatier, L. 122 mm, var. 3, décor géométrique ; L. 124 mm, à proximité d'une incinération, fin IIIe s., var. 3, décor géométrique (2 ex.)

117 Künzl 1983b, p. 110, Abb. 87, n° 1 ; Kirova 2006, p. 640, Abb. 5, n° 4 : Tomis (RO), Constanța, Nationalmuseum, L. 119 mm, nécropole, 100/300 ou 180/300.

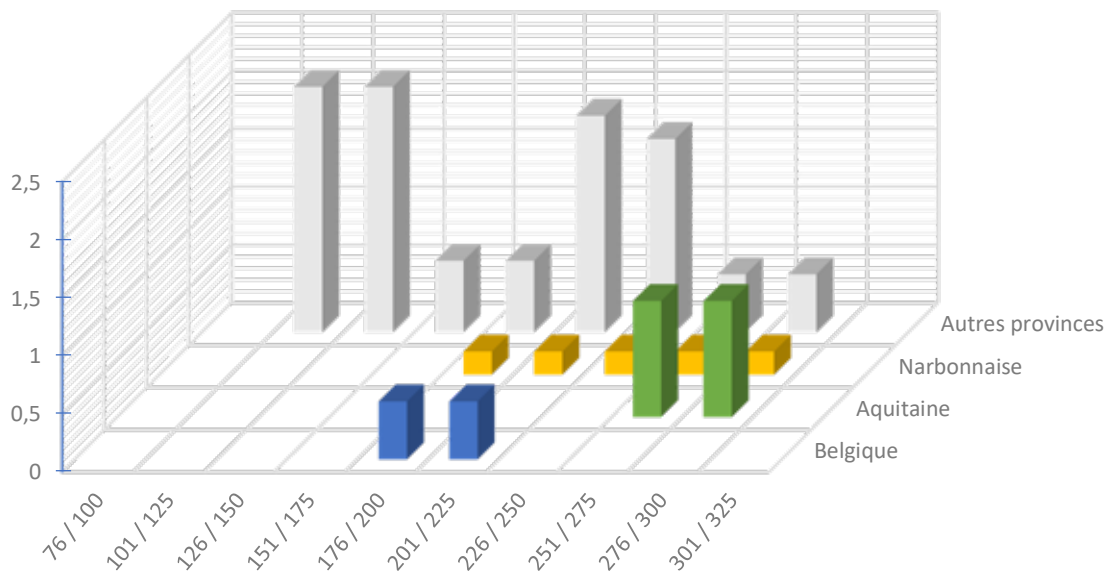


Fig. 466. Répartition quantitative probabiliste lissée par tranches chronologiques d'un quart de siècle des manches de scalpel de type SCP-4011 issus de contextes datés (15 NMI). Les données disponibles pour la Mésie Inférieure, la Thrace, la Grèce, la Pannonie et la Dacie sont regroupées dans la catégorie « autres provinces ».

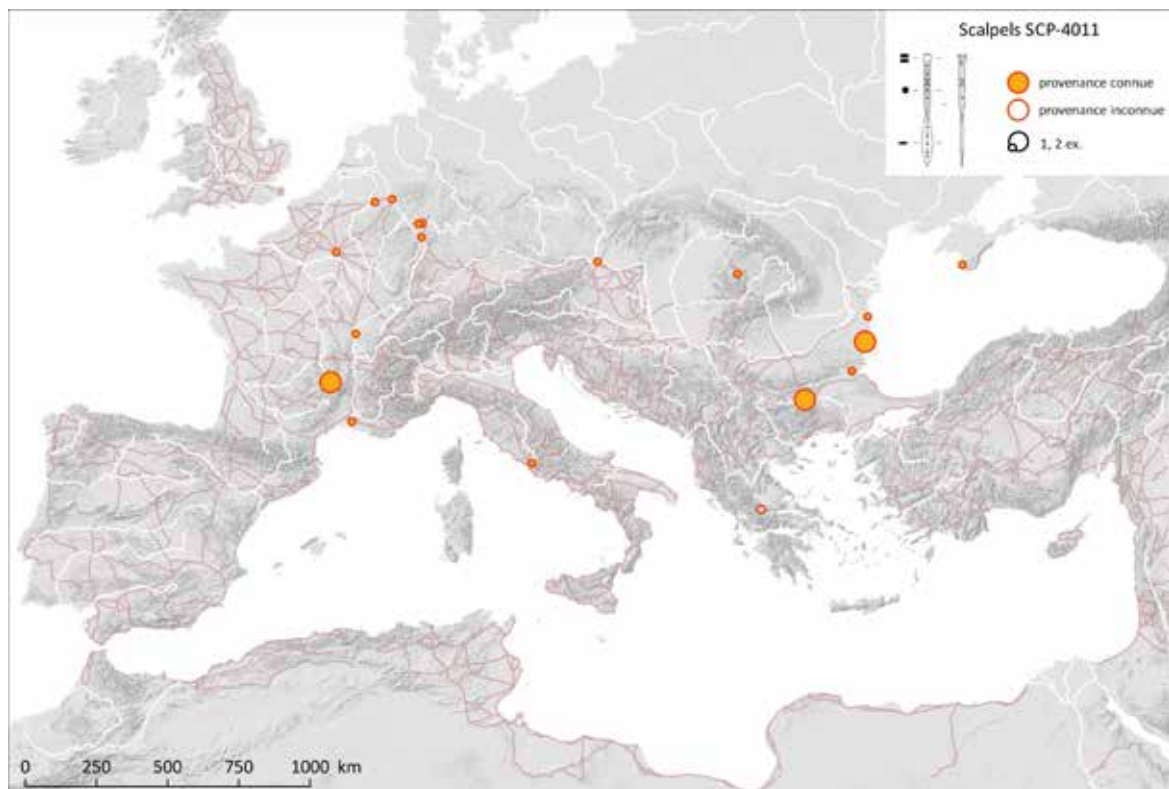


Fig. 467. Carte de répartition des scalpels à section octogonale et décor d'incrustation (SCP-4011).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

Pour R. Jackson, la période d'activité de l'atelier qui a produit ce type de manche serait peut-être à situer au cours du I^{er} s. ap. J.-C.¹¹⁸, le décor géométrique et les motifs employés pour leur décoration étant interprétés comme une réminiscence des peintures murales du III^e style pompéien¹¹⁹. Cet auteur n'exclut pas une très longue durée d'utilisation pour ces instruments étant donné leur richesse et la finesse de leur exécution.

La carte de répartition des attestations montre une diffusion très large dans l'ensemble de l'empire pour ce type peu fréquent. Il faut noter l'existence d'un exemplaire provenant de Dura-Europos (SY) hors de l'emprise de la carte (Fig. 353).

2.1.2.3. Caractérisation des contextes de découverte du sous-groupe en Gaule

La zone étudiée a livré 21 des 89 individus que comporte au total ce sous-groupe à manche de section octogonale. Dans ce périmètre, un peu moins du tiers de la série a été découvert en Aquitaine (6 NMI sur 20). La Gaule Belgique et la Gaule Lyonnaise livrent chacune près d'un quart des individus (5 et 5 NMI). La Narbonnaise et la partie de la Germanie Supérieure entrant dans la zone d'étude n'en comptent que deux exemplaires chacune. Enfin, un exemplaire est de provenance inconnue (Fig. 354).

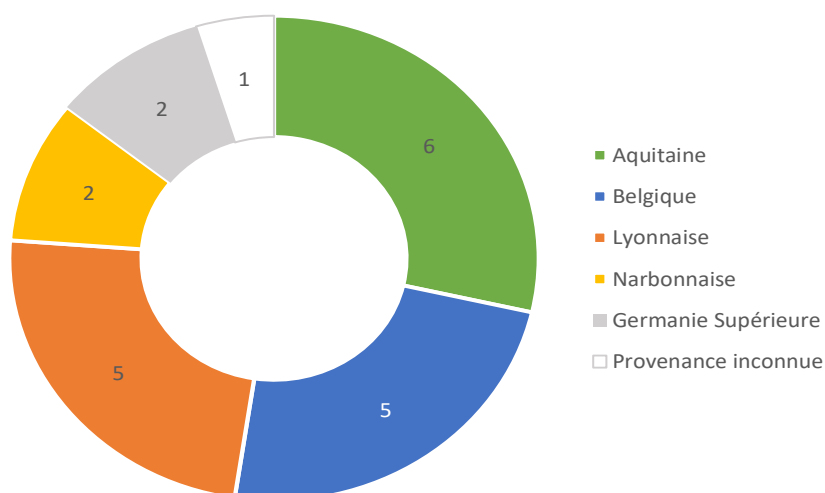


Fig. 468. Répartition quantitative des scalpels du sous-groupe à manche de section octogonale de la zone étudiée selon la nature des sites et les types de contexte (21 NMI).

118 Jackson 2014, p. 130-140.

119 Künzl 1984a, p. 60-61 ; Büsing-Kolbe 2001, Type B.

En l'état actuel des données, l'étude croisée des types de contextes et de la nature des sites de la zone étudiée (Fig. 355) montre que ce sous-groupe est davantage représenté dans les sites urbains, leurs abords et les agglomérations (respectivement 10 et 6 exemplaires) que dans les sites ruraux (2 ex.) et les sites de nature indéterminée (3 ex.). Les manches de scalpels de la série ont très majoritairement été découverts en contexte funéraire (10 ex.).

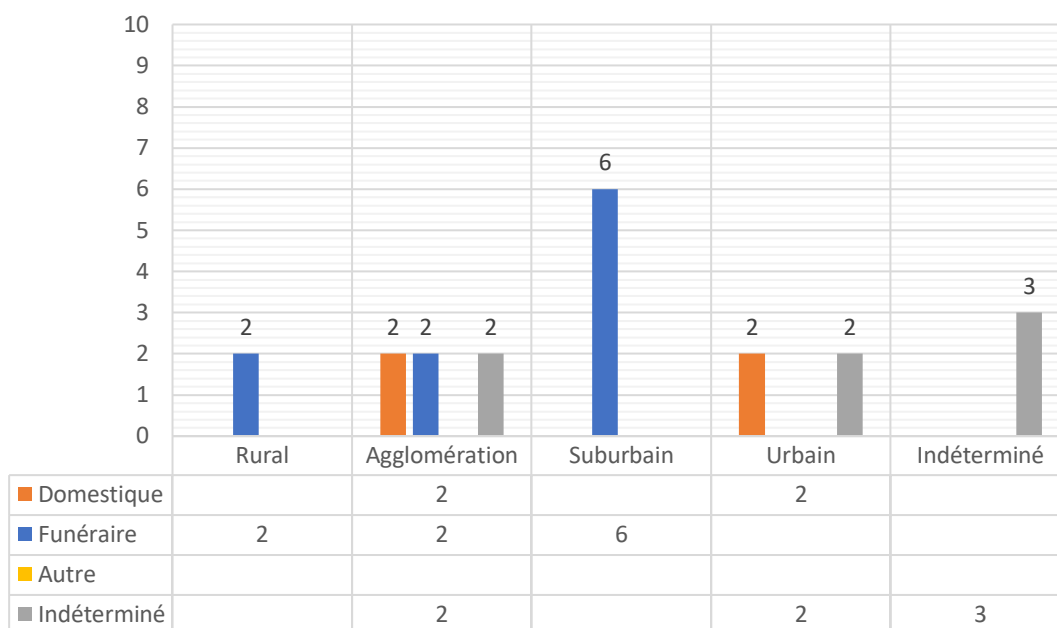


Fig. 469. Répartition quantitative des scalpels du sous-groupe à manche de section octogonale de la zone étudiée selon la nature des sites et les types de contexte (21 NMI).

2.1.2.4. Etude technique du sous-groupe

2.1.2.4.1. Décors observés

En l'état actuel des données, les décors géométriques de type Kirova 3 sont plus fréquents que les autres sur les scalpels de type SCP-4011. Les analyses menées par le British Museum sur un exemplaire provenant de Roma (IT) ont montré que les motifs géométriques incrustés sont réalisés en argent. Le métal utilisé pour la fabrication du manche lui-même correspond au « bronze corinthien » qui, selon R. Jackson, serait tout aussi coûteux que le matériau incrusté¹²⁰.

Les décors d'incrustations en branches de laurier appartenant au sous-type Kirova 2.3 pourraient signaler un type oriental¹²¹.

120 Craddock et Giunilia-Mair 1993 ; Jackson 2014, p. 130-144 ; British Museum Dept of Conservation and Science File no. 7191-7W : Roma (IT), London, British Museum, inv. 1872,0604.879.

121 Kirova 2006, p. 541, Abb. 7, 2c.

2.1.2.4.2. Etude des dimensions

Dans la partie 2.1.1.5.2., il a été vu que la normalisation morphologique des différentes parties constitutives du manche (porte-lame, manche, spatule) découle à la fois de l'adaptation de la forme de l'objet aux différents gestes médicaux et du besoin de coordination entre les artisans bronziers et forgerons. On renverra le lecteur à ce paragraphe pour le détail des problématiques liées aux modalités de production des manches de scalpel et la méthodologie adoptée pour l'étude des dimensions, l'échantillon et les critères retenus.

La fréquence et la relative homogénéité formelle des types SCP-4010 et SCP-4011 incitent en effet à se demander si d'éventuelles normalisations de ces productions ou bien une évolution de la forme dans le temps peuvent être détectées ou caractérisées. Ces questions appellent une étude morphologique poussée, qui passe par l'étude des dimensions d'un échantillon de manches complets conséquent.

Le choix des mesures à comparer a notamment été contraint par le besoin de disposer d'un échantillon de taille suffisante. Deux critères ont été retenus : la longueur du manche et la largeur maximale de la spatule. Leur pertinence peut être remise en cause pour caractériser les normes utilisées pour la coordination des artisans¹²², mais il s'agit des informations les plus aisément accessibles ou mesurables d'après les données graphiques.

Le sous-groupe envisagé ici, les scalpels dotés d'une spatule dont le manche est de section octogonale, est constitué des types SCP-4010 et SCP-4011. Les données de longueur totale et de largeur de la spatule ont pu être relevées pour 63 des 89 exemplaires recensés et ont été présentées sous différentes formes. La totalité des mesures relevées a été projetée sur un graphique en nuage de points afin d'observer leur dispersion (Fig. 356). Chacun des types du sous-groupe possède un figuré distinct : SCP-4010 : disque ; SCP-4011 : carré à la croix). Les données des 21 scalpels provenant de la zone étudiée sont représentées en orange et accompagnées d'une lettre pour les distinguer de celles du reste du monde romain, en jaune. Ces lettres renvoient à des tableaux récapitulatifs mentionnant notamment la datation du contexte de découverte (SCP-4010 : Fig. 357 ; SCP-4011 : Fig. 358). Enfin, les fréquences des longueurs totales et des largeurs de spatule ont été comparées au sein de graphiques en histogrammes pour chacun des types (Fig. 359 et Fig. 360). Le choix a été fait de laisser les valeurs mesurées brutes, sans les répartir en différentes classes.

¹²² Il faudrait pour cela pouvoir comparer également la largeur et l'épaisseur du manche ainsi que la largeur de la fente porte-lame.

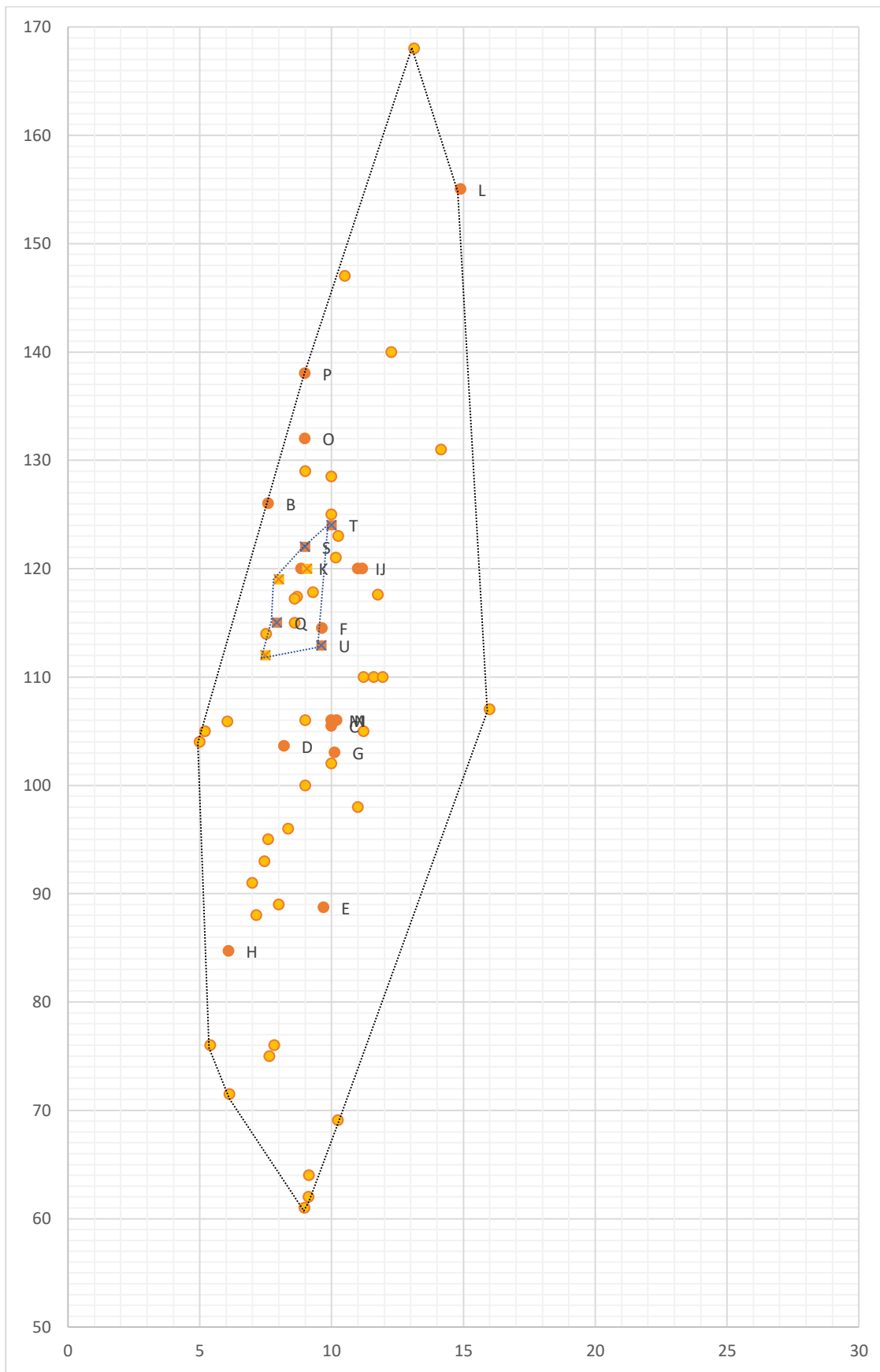


Fig. 470. Diagramme en nuage de points représentant les dimensions, exprimées en mm, des manches de scalpels à section octogonale, sans décor (type SCP-4010 : cercles), avec décor d'incrustation (type SCP-4011 : carrés avec croix). En abscisse, les mesures correspondent à la largeur maximale de la spatule, en ordonnée, à la longueur du manche.

Effectif (NMI)	Site	Datation	Longueur totale manche (mm) [avec	Porte-lame	Largeur spatule (mm)	Ex.
1	Autun* (71)	-	act. 64	simple	-	A
1	Brumath, rue du Général Rampont (67)	200/400	117,5	-	11,75	B
2	Campagnac, L'Azuel de Saint-Urbain (12)	50/350	105,5	-	10	C
			104	simple	8,2	D
1	Lattes (34)	-	88,7	« en trou de serrure »	9,7	E
1	Mathay (25)	-	114,5	simple	9,6	F
1	Nantes* (44)	-	103	-	10,13	G
1	Paris*, musée du Louvre (75)	-	84,7	-	6,1	H
3	Paris, 180 avenue de Choisy (75)	TPQ 275	c. 120	-	11	I
			c. 120	-	11,18	J
			c. 120	-	8,85	K
1	Poitiers, Baptistère Saint-Jean (86)	200/300	155	-	14,9	L
2	Reims, Les Trois Piliers (51)	180/220	106	-	10	M
			106	-	10,2	N
2	Vermand, Jardin Odier et Bernoville (02) [T 407]	280/400	132	simple	9	O
			138	-	9	P

Fig. 471. Tableau récapitulatif des dimensions des manches de scalpel de type SCP-4010 découverts dans la zone étudiée (16 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Datation	Longueur totale manche (mm) [avec	Porte-lame	Largeur spatule (mm)	Ex.
1	Arles, Esplanade (13) [maison 17]	190/282	115	simple	8	Q
1	Reims, Les Trois Piliers (51)	180/220	act. 60	simple	manquante	R
2	Saint-Privat-d'Allier, Fontvieille (43)	260/300	122	-	9	S
			124	-	10	T
1	Vallée de la Saône (71)	-	123	simple	9,5	U

Fig. 472. Tableau récapitulatif des dimensions des manches de scalpel de type SCP-4011 découverts dans la zone étudiée (5 NMI).

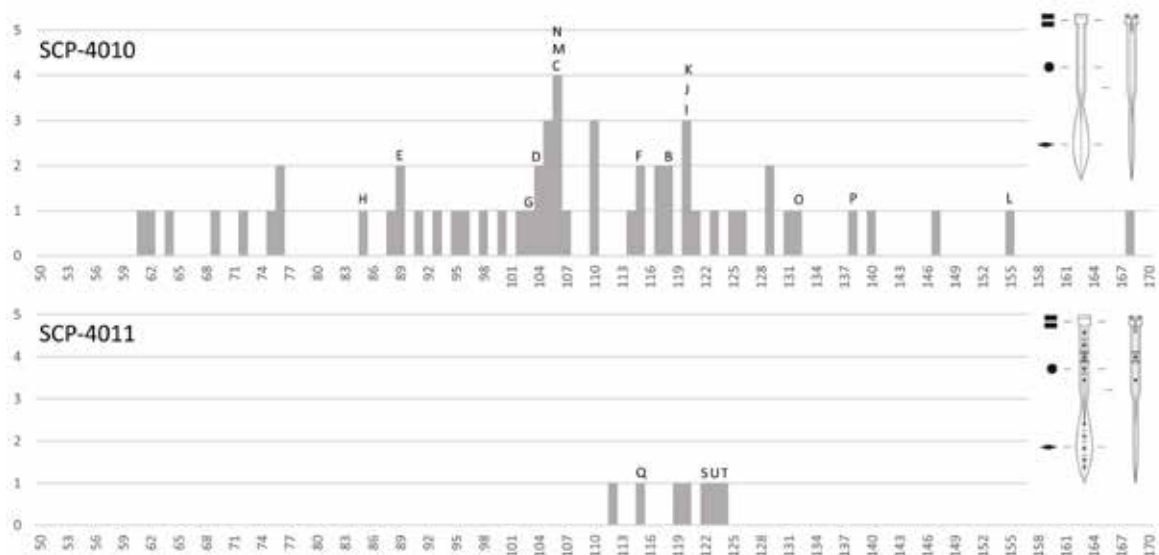


Fig. 473. Comparaison de la fréquence (en ordonnée) des différentes longueurs de manches (en abscisse, en mm) des scalpels de type SCP-4010 et SCP-4011.

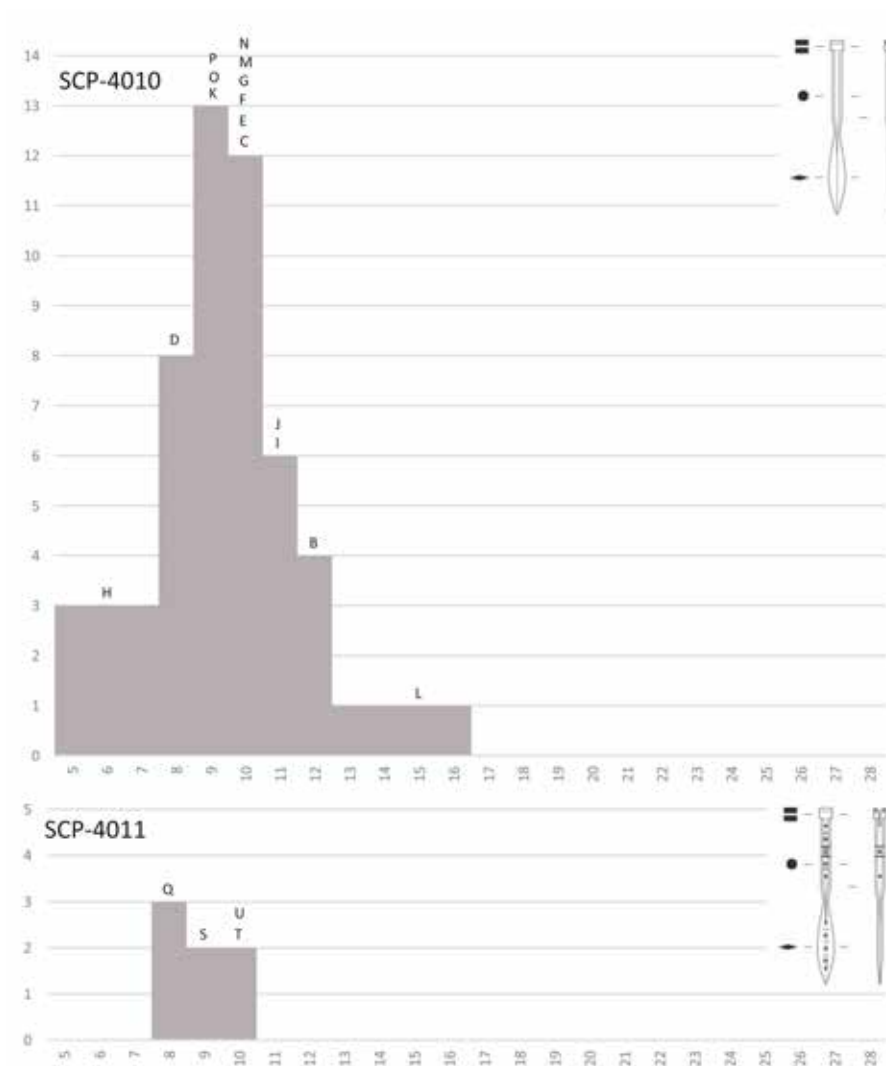


Fig. 474. Comparaison de la fréquence (en ordonnée) des différentes largeurs de spatules (en abscisse, en mm) des scalpels de type SCP-4010 et SCP-4011.

La répartition des points de données (Fig. 356) montre une quasi-absence de corrélation entre la longueur du manche et largeur de la spatule. L'échantillon étudié se situe entre les valeurs extrêmes de 61 et 168 mm de longueur et entre 5 et 16 mm pour les largeurs maximum des spatules. Il faut garder à l'esprit que les dimensions des scalpels doivent être adaptées à sa prise en main ou entre quelques doigts, selon le type d'utilisation qui en est fait par le chirurgien. L'observation de la dispersion et des groupements de points laisse entrevoir la possibilité de plusieurs groupes au sein de l'échantillon étudié, mais leur délimitation et leur interprétation restent délicates.

Au sein du sous-groupe, le type SCP-4010 présente la plus grande variabilité interne : ses valeurs extrêmes sont identiques à celles de l'ensemble du sous-groupe. Les longueurs totales et largeurs de spatules des exemplaires de la zone étudiée se situent plutôt dans les parties médianes et hautes de la fourchette envisagée. L'étude de la récurrence des longueurs (Fig. 359) révèle des « pics » qui pourraient s'inscrire dans une courbe de distribution normale (valeur médiane : 106 mm). Les *hiatus* visibles entre ces pics peuvent être la conséquence d'un échantillon quantitativement trop réduit pour être suffisamment représentatif. Les concentrations perceptibles autour des valeurs 106, 110 et 120 mm correspondent pour partie à des scalpels associés au sein de trousse déposées dans des sépultures. Ainsi, deux scalpels identiques (N et M : 106 mm) proviennent de la tombe du chirurgien de la nécropole des Trois Piliers à Reims (51) et trois autres (I, J, K : 120 mm) de la trousse découverte au 150 avenue de Choisy à Paris (75). En l'état actuel des données, il n'est pas possible d'exclure totalement que ces pics constituent les sommets de deux courbes gaussiennes sécantes.

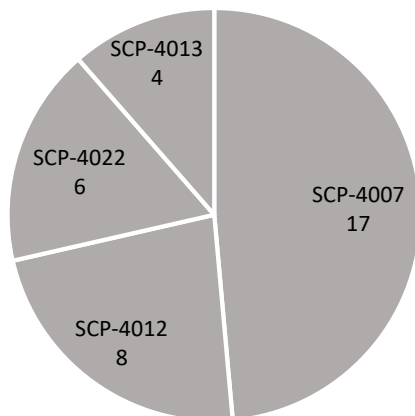
Il est difficile de donner une signification chronologique claire aux différents groupes de points repérés : trop peu d'attestations proviennent de contextes datés. Il est également délicat d'interpréter la distribution géographique de l'échantillon en dehors des associations de scalpels très similaires au sein de trousse. Il semble que les groupes repérés ne dépendent pas du lieu de découverte de ces objets qui ont pu être transportés par leur propriétaire, mais peut-être d'un autre facteur comme le lieu de leur fabrication. Si l'on considère le critère de la largeur de la spatule (Fig. 358), on constate que la fourchette de valeurs est plus réduite et que les données sont plus concentrées dans ce sous-groupe à section octogonale (entre 5 et 16 mm) que dans celui à section quadrangulaire (entre 5 et 24 mm). Le pic observé pour les largeurs de 9 et 10 mm, qui regroupent à elles seules plus du tiers de l'échantillon mesuré, pourrait correspondre à une normalisation de la production.

Le type SCP-4011 présente une variabilité interne beaucoup plus réduite que le type SCP-4010. Ses valeurs extrêmes sont comprises, pour les longueurs, entre 112 et 124 mm (valeur médiane : 119 mm), et entre 8 et 10 mm pour la largeur de la spatule. Les variations observées peuvent en partie s'expliquer par les opérations de finition et d'ébarbage à la lime, qui peuvent impacter les dimensions du manche et de la spatule d'un ou plusieurs millimètres. Cette forte concentration des valeurs de longueur totale du manche et de largeur de spatule permet d'envisager une forte normalisation et un faible nombre d'ateliers pour ce type qui présente un décor d'incrustation

géométrique (type Kirova 3). N. Kirova distingue deux variations dans le traitement général (qualité du traitement, taille de la spatule) et dans l'ordonnancement et l'espacement des motifs.

Le peu de diversité dans la largeur des spatules dans ce sous-groupe peut être interprété de différentes manières : il s'agit soit d'une forte normalisation induite par un faible nombre d'ateliers, soit d'usages médicaux spécialisés. Cette dernière hypothèse fait en effet écho au faible nombre de formes de lames associées (Fig. 345) à ces types de manches élancés, notamment celles adaptées à la pratique de l'ophtalmologie.

2.1.3. Sous-groupe à section circulaire



Ce sous-groupe, dont la partie destinée à la préhension est de section circulaire ou très rarement octogonale, est composé de quatre types, cités ici par ordre de fréquence : les manches à balustrade et décor d'incrustation en spirale (SCP-4007), les manches à tige cylindrique ou en balustrade à traitement de surface (SCP-4012), les manches à fortes moulures, section cylindrique ou octogonale et décor d'incrustations (SCP-4022) et les manches à décor de nodosités (SCP-4013) (Fig. 361).

Fig. 475. Diagramme en secteurs de la répartition des attestations des différents types au sein du sous-groupe des manches à section circulaire (35 NMI).

Après comparaison graphique de l'ensemble de la documentation disponible, il apparaît que ce sous-groupe à section circulaire présente une diversité assez prononcée dans les formes de spatules rencontrées (Fig. 362). Le type SCP-4007, à balustrade et incrustations, est associé aux formes (m), (n) et (o), larges à

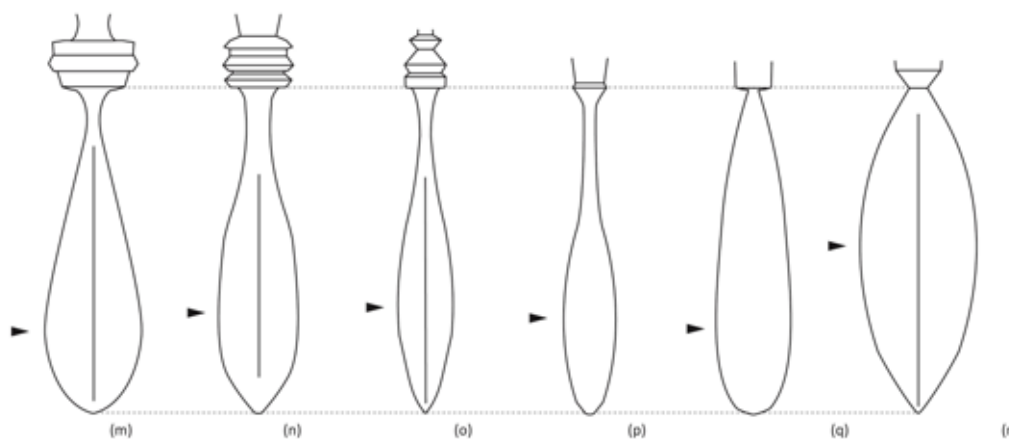


Fig. 476. Schéma des formes de spatules associées aux types SCP-4007, SCP-4012, SCP-4022 et SCP-4013. Les flèches pointent l'apex de chaque courbure.

élancées (m), (n) et (o). Le type SCP-4012, à balustre ou cylindrique à possible traitement de surface, est associé aux formes (q) et (r). Le type SCP-4022, cylindrique ou octogonal à incrustation en spirale et fortes moulures, est associé à la forme (p), qui présente une attache assez longue. Enfin, le type SCP-4013, cylindrique à nodosité, est associé aux formes (o) et (q). Il faut noter que la forme (q), à jonction « abrupte », est à la fois associée aux scalpels de type SCP-4012 à traitement de surface et SCP-4013 à nodosités.

Plusieurs formes de lames sont associées à ce sous-groupe (Fig. 363) :

- une variante de très petite dimension des lames ventruées dites '*breast-like*', au fil courbe arrondi en forme de « D » et dos rectiligne¹²³ (xi) ;
- de petites lames à bords parallèles et talon, à fils et dos rectilignes, ce dernier élément devenant convexe vers la pointe¹²⁴ (xii) ;
- de petites lames triangulaires et à talon, à fils et dos rectilignes, dont le dos est recourbé vers la pointe, arrondie¹²⁵ (xiii).

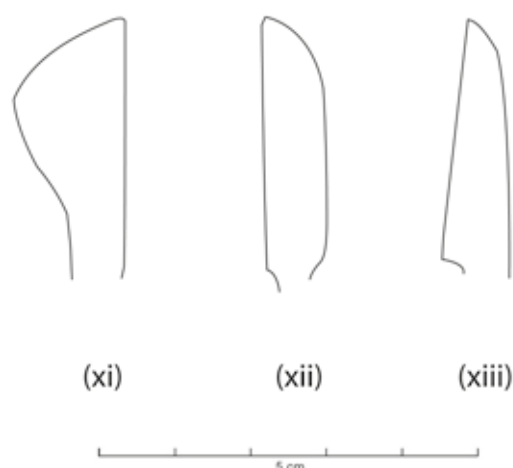


Fig. 477. Schéma des différentes formes de lames associées aux manches SCP-4007, SCP-4012, SCP-4022 et SCP-4013 : (xi) '*bellied-type : variant with very small blade*' : Köln (DE) ; (xii) '*tiny, parallel-sided blade type, with straight back which slopes down to the tip*' : Weissenburg (DE) ; (xiii) '*tiny, triangular blade type*' : Köln (DE).

Sources : D'après R. Jackson : Künzl 1986, p. 497, fig. 5 (xii) ; Jackson 2014, fig. 18.12, n° 4 (xi), fig. 18.14, n° 2 (xiii) ; DAO : E. Vigier.

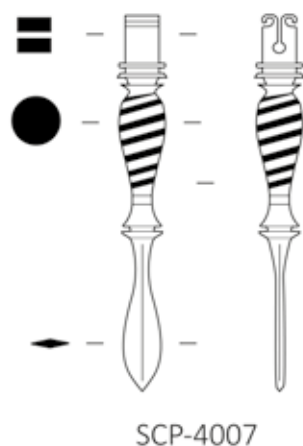
123 Par ex. Köln (DE) : Jackson 2014, fig. 18.12, n° 4.

124 Par ex. Weissenburg (DE) : Künzl 1986, p. 497, fig. 5.

125 Par ex. Köln (DE) : Jackson 2014, fig. 18.14, n° 2.

2.1.3.1. Type à balustre et décor d'incrustation : SCP-4007

2.1.3.1.1. Description morphologique du type et variabilité interne



Manche de scalpel constitué de trois éléments : un porte-lame inclus dans une partie intermédiaire servant à la préhension, s'affinant en une spatule de forme variable, dont la section est généralement losangique. La caractéristique principale du type est sa partie intermédiaire moulurée en balustre décorée d'incrustations en argent (Fig. 364).

Plusieurs variantes peuvent être définies en fonction du décor d'incrustation reçu par l'objet : il peut s'agir d'un simple fil (a)¹²⁶, voire d'une bandelette métallique enroulée en spirale (b)¹²⁷. Ces deux décors ne sont pas répertoriés dans l'étude de N.

Fig. 478. Type à section circulaire, balustre et décor d'incrustation. Kirova.

2.1.3.1.2. Datation argumentée

Pour ce type assez rare, seules 4 des 16 attestations recensées dans l'ensemble du monde romain sont issues de contextes datés. A Augst [BL] (CH), un exemplaire provient d'un niveau contenant quelques tessons datables du I^{er} s. ap. J.-C.¹²⁸. La tombe du chirurgien de Bingen [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE), datée entre la fin du I^{er} et le milieu du II^e s. par E. Künzl, a livré un exemplaire du type SCP-4007¹²⁹. A Weißenburg in Bayern [Lkr. Weißenburg-Gunzenhausen, BY] (DE), un exemplaire provient de l'égout principal du grand complexe de thermes à l'est de la ville, contexte daté de la fin du I^{er} au milieu du II^e s. ap. J.-C.¹³⁰. A Saint-Privat-d'Allier (43), le lot d'instruments découvert à proximité d'une tombe sur le site de Fontvieille contenait un manche de scalpel à incrustation en spirale. Cette incinération est datée de la fin du III^e s. ap. J.-C. par la présence de 18 mon-

126 Pour ce décor (a), voir par ex. : Solier et al. 1981, p. 242-247 ; Farré, Josy, Moulis, Dominique et Dellong 2003, p. 549, n° 170, 19 : Gruissan, Mateille (11), L. 91 mm, secteur 9, dépotoir, non daté.

127 Pour ce décor (b), voir l'ex. de Saint-Privat-d'Allier, Fontvieille (43), ci-dessous.

128 Riha 1986, Taf. 56, n° 621 : Augst [BL] (CH), Römermuseum, inv. 66.1536, L. 84 mm, Insula 31, FK 5902.

129 Como 1925 ; Künzl 1983b, p. 80-85, Abb. 56, n° 9 : Bingen-am-Rhein [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE), L. 100 mm, tombe, 80/150.

130 Künzl 1986, p. 497, fig. 5, note 20 : Weißenburg in Bayern [Lkr. Weißenburg-Gunzenhausen, BY] (DE) : Le scalpel a été découvert dans l'égout principal de la phase I a-b des thermes, dont la construction intervient au plus tôt à la fin du I^{er} s., au plus tard au début du II^e s. Lorsque le bâtiment est reconstruit au milieu du II^e s. ap. J.-C. (phase II a-c), la partie sud de ce canal- où le scalpel a été découvert- n'est plus utilisée. Il doit atteindre le canal quelques temps avant son abandon. Le contexte de découverte peut donc être daté de manière large entre la fin du I^{er} s. au milieu du II^e s. ap. J.-C.

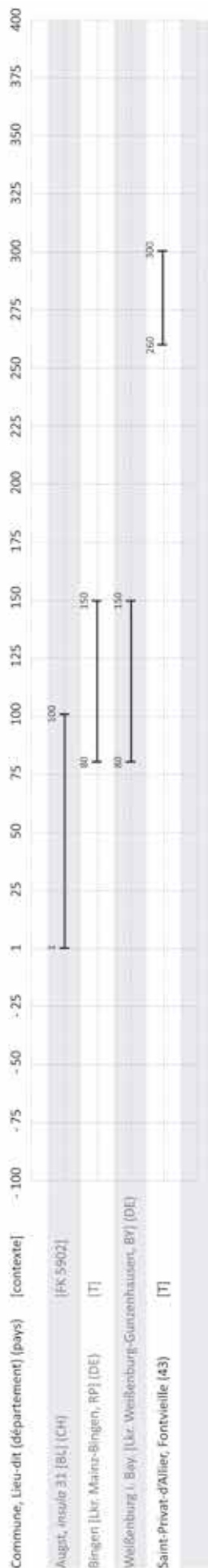


Fig. 479. Répartition chronologique des scalpels de type SCP-4007 issus de contextes datés.

naies allant des flaviens à Gallien, ce qui fournit un terminus post quem de 259 ap. J.-C.¹³¹.

Ces quelques attestations situent chronologiquement le type entre le I^{er} et le III^e s. Il faut peut-être resserrer cette fourchette entre la fin du I^{er} et le milieu du II^e s. ap. J.-C. (Fig. 365).

La carte de répartition des attestations montre une nette concentration de ce type à balustre en Gaule et dans les Germanies (Fig. 366). Cette forme assez rare est, en l'état actuel des données, absente des publications italiennes et du large spectre d'instruments connus à Pompéi (IT). Cet état de fait pourrait laisser supposer qu'il s'agit d'un type de scalpel nord-occidental. Cependant, la présence ponctuelle à Sevilla (ES) en Bétique ainsi qu'à Gaziantep (TR) et Sardis (TR)¹³² en Asie mineure laisse deviner une diffusion plus importante.

131 Künzl 1983b, p. 57-58, Abb. 26, n° 1 ; Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier et Centre jurassien du patrimoine 1994, p. 44, cat. 71 : Saint-Privat-d'Allier, Fontvieille (03), Le Puy-en-Velay, Musée Crozatier, inv. compris entre 864.23.1 et 864.54.

132 Baykan 2010, p. 5, fig. 11.

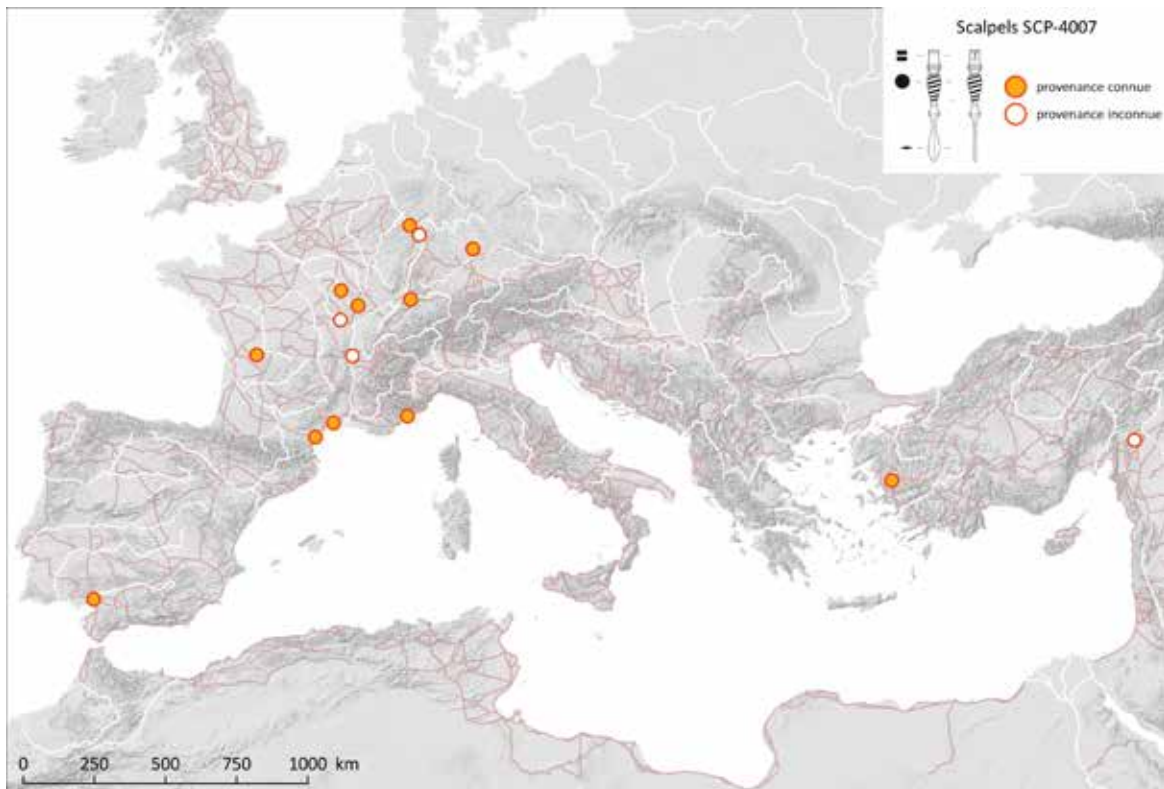
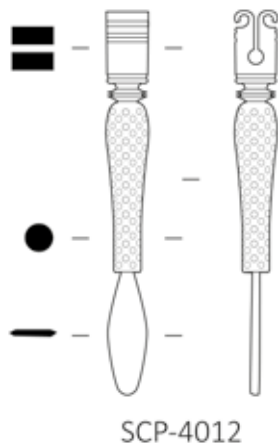


Fig. 480. Carte de répartition des scalpels à section circulaire, balustre et décor d'incrustation en spirale ou d'incisions parallèles (SCP-4007).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

2.1.3.2. Type cylindrique ou à balustre, massif : SCP-4012

2.1.3.2.1. Description morphologique du type et variabilité interne



SCP-4012

Manche de scalpel constitué de trois éléments : un porte-lame inclus dans une partie intermédiaire servant à la préhension, terminée par une spatule de forme variable dont la section est losangique ou plate. La caractéristique principale du type est sa partie intermédiaire moulurée cylindrique ou en balustre, sans incrustation et sans relief. Cette zone reçoit parfois un traitement de surface en creux, destiné à améliorer la préhension de l'objet (Fig. 367).

Fig. 481. Type à section circulaire, balustre et traitement de surface.

2.1.3.2.2. Datation argumentée

Sur les 8 exemplaires connus dans l'ensemble du monde romain, seuls deux sont issus de contextes datés. A Lyon (69), sur le site du Verbe Incarné, le scalpel proviendrait d'un remblai de nivellement de la partie ouest de l'*area* du temple en cours de construction. Les vestiges de sculpture et les fragments d'inscriptions présents dans ce remblai fourniraient selon les fouilleurs un *terminus post quem* dans le premier quart du I^{er} s. ap. J.-C., puisqu'ils présentent des « caractéristiques certaines de la tradition ornementale augustéenne »¹³³. Le quartier serait délaissé à partir du III^e s. ap. J.-C. A Augst [BL] (CH), la céramique associée à un exemplaire découvert dans l'*insula* 42 est datée du II^e siècle et appartient majoritairement à la seconde moitié¹³⁴.

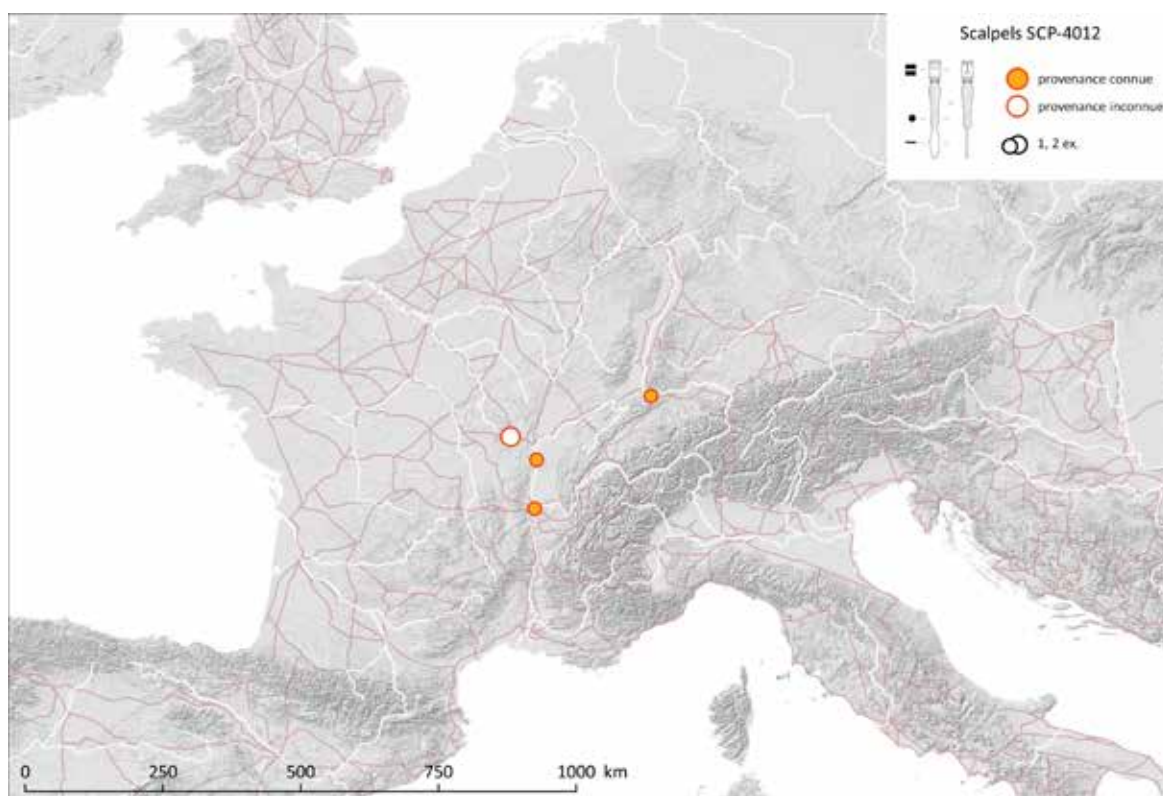


Fig. 482. Carte de répartition des scalpels à section circulaire, cylindrique ou en balustrade et traitement de surface (SCP-4012).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

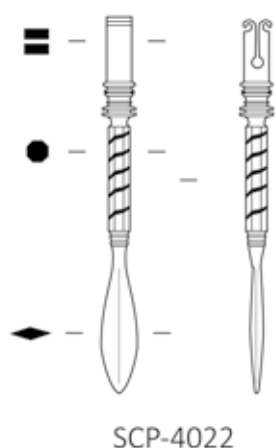
133 Vigier 2012, vol. 2, pl. 132, n° 441 : Lyon, Verbe Incarné (69), Musée Gallo-Romain de Fourvière, L. 74 mm, remblai, avant 25 ap. J.-C. (?), fouille 1979 ; Lasfargues, Mandy et Nevoret 1979 ; Mandy 1979 : « [...] le matériel correspondant aux remblais apportés en cours de construction pour niveler le terrain offre un *terminus post quem* non négligeable. [...] Les vestiges de sculpture et les fragments d'inscriptions présentent des caractéristiques certaines de la tradition ornementale augustéenne. [...] Ce matériel conduit à proposer une datation haute, premier quart du I^{er} s. avec quelques réserves cependant, puisque, en fait, ce matériel appartient dans sa grande majorité aux couches d'occupations antérieures qui forment le remblai. ».

134 Riha 1986, p. 82, Taf. 56, n° 620 : Augst, *insula* 42 [BL] (CH), Römermuseum, inv. 68.2608, L. 75 mm, FK 7986, 100/200, cat. 620.

En l'état actuel des recherches, la majorité des attestations connues se trouvent dans la vallée du Rhône et en Germanie Supérieure. La présence de deux exemplaires avec traitement de surface dans une tombe de médecin à Kyzikos/Cyzicus (TR)¹³⁵ montre que le type est sans doute diffusé bien plus largement que la carte de distribution actuelle ne le laisse supposer (Fig. 368).

2.1.3.3. Type cylindrique ou octogonal, à moulures et décor d'incrustation en spirale : SCP-4022

2.1.3.3.1. Description morphologique du type et variabilité interne



Manche de scalpel constitué de trois éléments : un porte-lame de section quadrangulaire, une partie intermédiaire cylindrique ou octogonale et une spatule. Ces différentes parties peuvent être séparées par de fortes moulures. La partie médiane est décorée d'incrustations en spirale (Fig. 369).

Il faut noter la proximité du traitement de cette forme avec le type SSP-4023, pourvu d'un porte-lame à chaque extrémité (voir partie 2.2.3.2).

2.1.3.3.2. Datation argumentée

Fig. 483. Type cylindrique ou octogonal, à moulures et décor d'incrustation en spirale.

Ce type rare n'est représenté en l'état actuel des données que par 5 exemplaires dans l'ensemble du monde romain. En Germanie Inférieure, la sépulture 143 de la nécropole de la Bonner Strasse à Köln [NW] (DE) en a livré deux exemplaires complets conservant leur lame. Cette tombe est datée de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. par le mobilier associé, notamment par la présence de trois monnaies de Néron qui fournissent un terminus post quem entre 54 et 68 ap. J.-C.¹³⁶. En Gaule Belgique, un scalpel à partie intermédiaire cylindrique incrustée en spirale conservé à Amiens (80) a été stylistiquement (?) daté du II^e s. ap. J.-C.¹³⁷. La tombe à inhumation 407 du Jardin Odier et Bernoville à Vermand (02) contient un scalpel de ce type. Elle serait datée de la fin du III^e au IV^e s. ap. J.-C. par la présence d'une « petite

135 Heres 1992, p. 159, fig. 1 ; Baykan 2012, Lev. 28 : Kyzikos (TR), tombe de chirurgien.

136 Künzl 1983b, p. 89, Abb. 67, n° 7, n° 9 : Köln [NW] (DE), Römisch-Germanisches Museum, L. c. 120 mm, manche seul c. 86 mm, tombe 143, 50/100 (?), cat. 7, lame étroite, extrémité olivaire (?) ; L. c. 122 mm, manche seul c. 86 mm, tombe 143, 50/100 (?), cat. 9, lame ventrue (2 ex.)

137 Bayard et Mahéo 2004, p. 108-109 : Amiens (80), Musée de Picardie, inv. 5749-6, 100/200 (?), datation proposée, non argumentée.

monnaie du Bas-Empire »¹³⁸.

Ce type rare est seulement attesté, en l'état actuel des recherches, en Gaule Belgique, en Germanie Inférieure et en Bretagne (Fig. 370). L'exemplaire conservé à Autun (71) et provenant du fonds ancien est très certainement d'origine locale, ce qui permet également d'envisager une diffusion de cette forme en Gaule Lyonnaise.

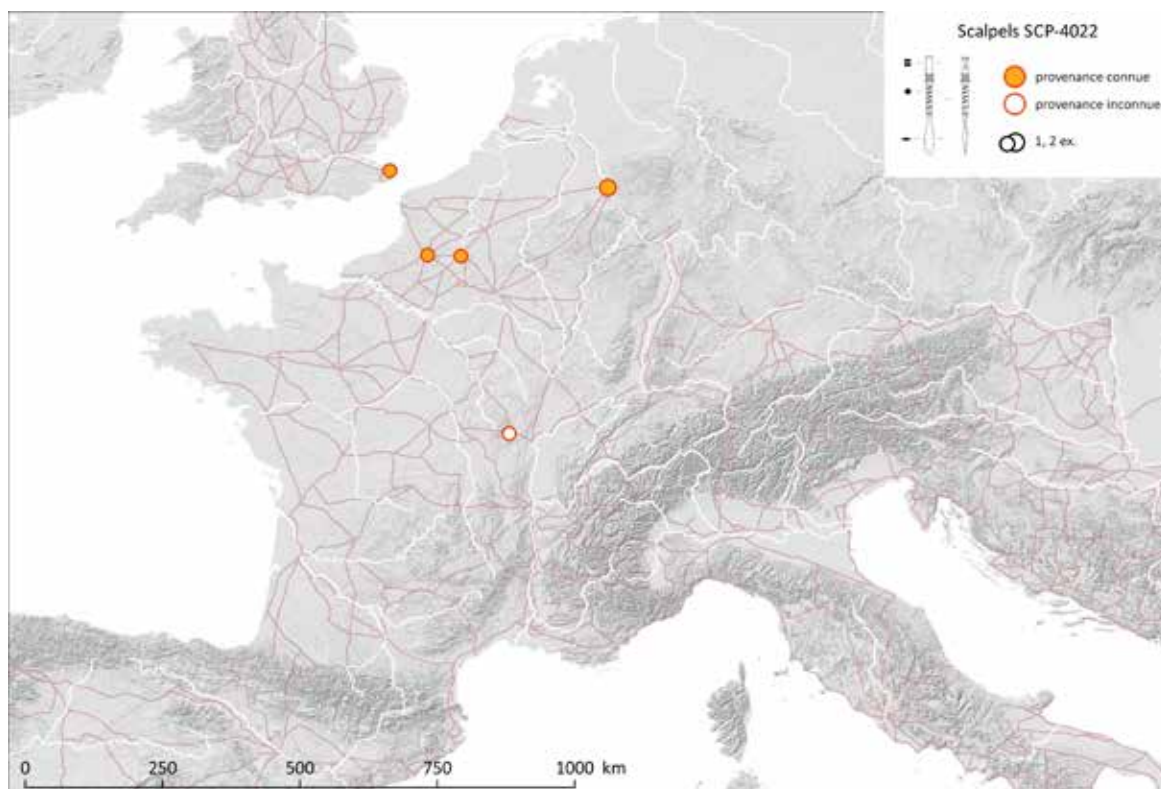


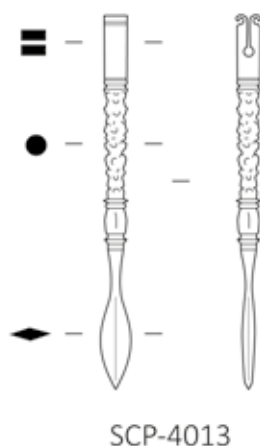
Fig. 484. Carte de répartition des scalpels à section cylindrique ou octogonale, à moulures et décor d'incrustation en spirale (SCP-4022).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

138 Eck 1887 ; Künzl 1983b, p. 68-69, Abb. 43, n° 5 ; Pichon 2003, p. 502, n° 785 : Vermand, Jardin Odier et Bernoville (02), Musée du Vermandois, L. c. 140 mm, tombe 407, «homme», 280/400, détruit lors de la seconde Guerre Mondiale.

2.1.3.4. Type cylindrique à nodosités : SCP-4013

2.1.3.4.1. Description morphologique du type et variabilité interne



Manche de scalpel constitué de trois éléments : un porte-lame inclus dans une partie intermédiaire servant à la préhension, s'affinant en une spatule de forme variable dont la section est généralement losangique. La caractéristique principale du type est sa partie intermédiaire moulurée cylindrique, de longueur variable, pourvue d'un décor de nodosités en relief améliorant la préhension.

Ce type de relief à nodosités est interprété comme une représentation stylisée de la massue d'Hercule¹³⁹.

Fig. 485. Type cylindrique à nodosités.

2.1.3.4.2. Datation argumentée

Sur les quatre attestations recensées dans l'ensemble du monde romain, une seule est issue d'un contexte daté. Il s'agit d'un exemplaire fragmentaire provenant du Magdalensberg (AT), daté par K. Gostenčnik de la fin de la période tibéro-claudienne jusqu'aux alentours de 50 ap. J.-C., juste avant la toute fin de l'occupation du site¹⁴⁰. Un exemplaire d'Asie mineure conservé au RGZM est stylistiquement daté des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. par E. Künzl¹⁴¹. Il est délicat de présenter une datation argumentée pour ce type très rare en l'état actuel des données, on gardera donc une datation large des I^{er} et II^e s. ap. J.-C.

La carte de répartition des attestations montre la diffusion étendue de ce type assez rare dans le monde romain (Fig. 372).

139 Hassel et Künzl 1980, p. 407.

140 Gostenčnik 2002, p. 146, Abb. 1, n° 4 : Magdalensberg (AT), L. act. 60 mm. L'argumentaire de datation n'est pas présenté.

141 Künzl 2002b, Taf. 20, B21 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.38192, L. 127 mm, l. spat. 10 mm, Grab, 1/200 ?

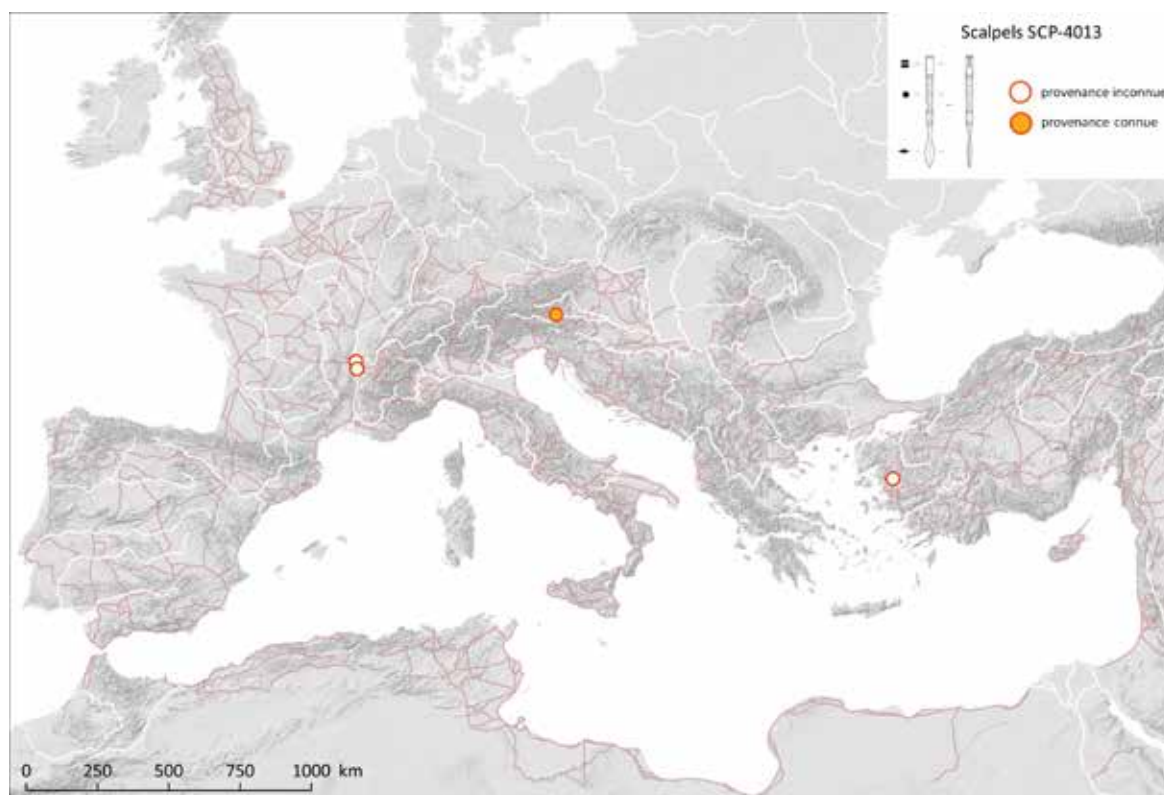


Fig. 486. Carte de répartition des scalpels à section cylindrique à nodosités (SCP-4013).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

2.1.3.5. Caractérisation des contextes de découverte du sous-groupe dans la zone étudiée

La zone étudiée a livré 19 des 35 individus que comporte au total ce sous-groupe à manche de section circulaire. Dans ce périmètre, près de la moitié de la série a été découverte en Gaule Lyonnaise (9 NMI sur 19). La Gaule Aquitaine, la Gaule Belgique, la Narbonnaise, la partie de la Germanie Supérieure entrant dans la zone étudiée et les Alpes Grées comptent respectivement 2, 2, 2, 1 et 1 individus. Il faut noter que 2 manches de scalpels issus de fouilles anciennes sont dépourvus de provenance (Fig. 373).

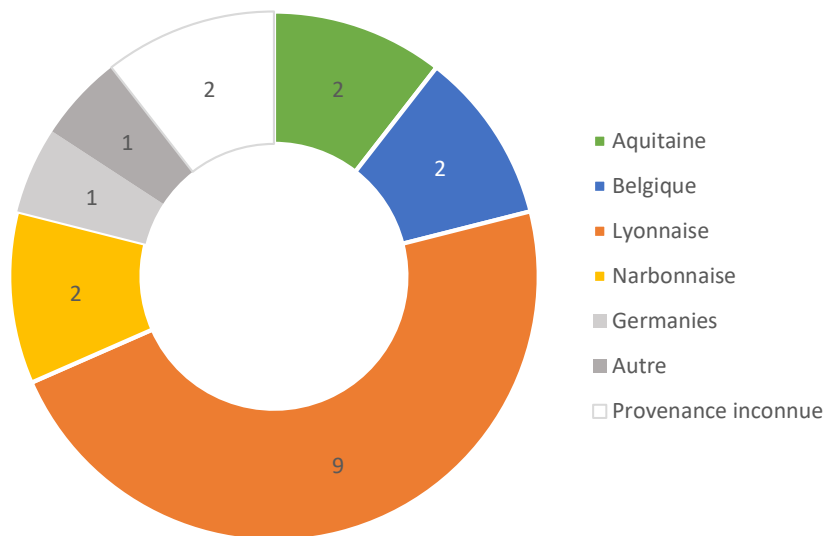


Fig. 487. Répartition des scalpels du sous-groupe à section circulaire (SCP-4007 ; SCP-4012 ; SCP-4022 et SCP-4013) dans les provinces de la zone étudiée (19 NMI).

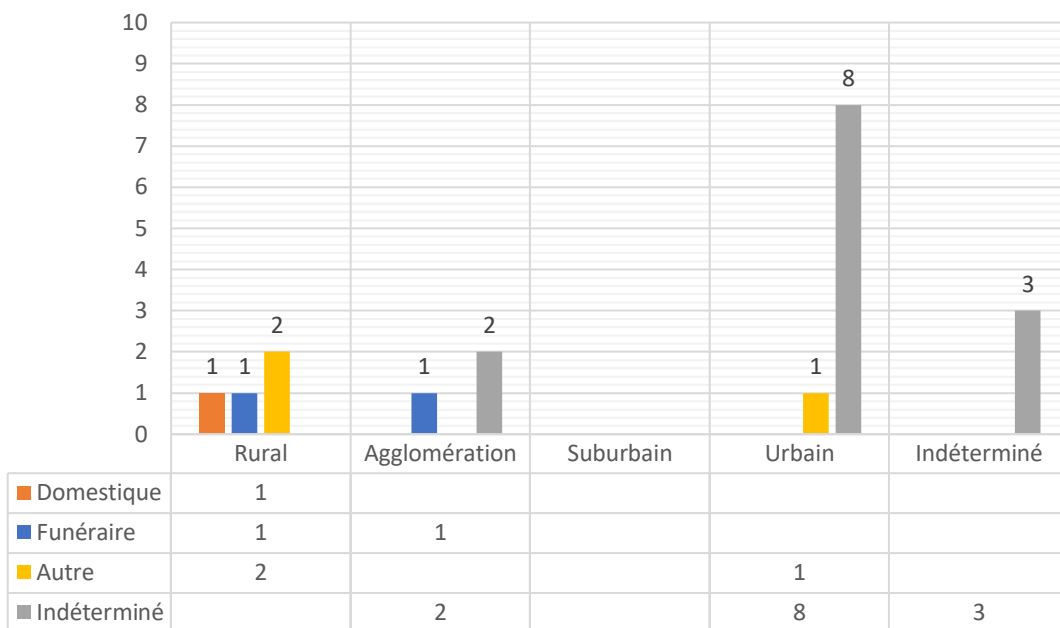


Fig. 488. Répartition quantitative des scalpels du sous-groupe à manche de section circulaire de la zone étudiée selon la nature des sites et les types de contexte (19 NMI).

En l'état actuel des données, l'étude croisée des types de contextes et de la nature des sites de la zone étudiée (Fig. 374) n'est pas révélateur. Les exemplaires sont pour la plupart issus de fouilles anciennes et dépourvus de toute information contextuelle.

2.1.3.6. Etude technique du sous-groupe

2.1.3.6.1. Décors observés

Ce sous-groupe se distingue par la variété des décors et traitements de surface observés : incrustation d'un fil ou d'une bandelette d'argent en spirale (SCP-4007 et SCP-4022), nodosités en relief pouvant évoquer le motif de la massue d'Hercule (SCP-4013) et traitement de surface en creux (SCP-4012). Cette diversité de traitement des décors signale sans doute un assez grand nombre d'ateliers.

2.1.3.6.2. Etude des dimensions

La normalisation morphologique des différentes parties constitutives des manches de scalpel (porte-lame, manche, spatule) découle à la fois de l'adaptation de la forme de l'objet aux différents gestes médicaux et du besoin de coordination entre les artisans bronziers et forgerons (voir partie 2.1.1.5.2. pour les problématiques liées aux modalités de production des manches de scalpels et les aspects méthodologiques). Le choix des mesures à comparer a notamment été contraint par le besoin de disposer d'un échantillon de taille suffisante. Deux critères ont été retenus : la longueur du manche et la largeur maximale de la spatule. Leur pertinence peut être remise en cause pour caractériser les normes utilisées pour la coordination des artisans¹⁴², mais il s'agit des informations les plus aisément accessibles ou mesurables d'après les données graphiques.

Du fait de la rareté des différents types qui constituent ce sous-groupe à section circulaire, l'échantillon mesurable est très restreint, ce qui limite fortement la portée statistique et la représentativité des résultats. Les observations réalisées peuvent néanmoins aboutir sur de nouveaux questionnements. Les données de longueur totale et de largeur de la spatule ont pu être relevées pour 24 sur 35 exemplaires recensés et ont été présentées sous différentes formes. La totalité des mesures relevées a été projetée sur un graphique en nuage de points afin d'observer leur dispersion (Fig. 375). Chacun des types du sous-groupe possède un figuré distinct : SCP-4007 : disque ; SCP-4012 : carré à la croix ; SCP-4022 : losange ; SCP-4013 : triangle. Les données des 19 scalpels provenant de la zone étudiée sont représentées en orange et accompagnées d'une lettre pour les distinguer de celles du reste du monde romain, en jaune. Ces lettres renvoient à des tableaux récapitulatifs mentionnant notamment la datation du contexte de découverte (SCP-4007 : Fig. 376 ; SCP-4012 : Fig. 377 ; SCP-4022 : Fig. 378 ; SCP-4013 : Fig. 379). Enfin, les fréquences des longueurs totales et des largeurs de spatule ont été comparées au sein de graphiques en histogrammes pour chacun des types (Fig. 380 et Fig. 381). Le choix a été fait de laisser les valeurs mesurées brutes, sans les répartir en différentes classes.

¹⁴² Il faudrait pour cela pouvoir comparer également la largeur et l'épaisseur du manche ainsi que la largeur de la fente porte-lame.

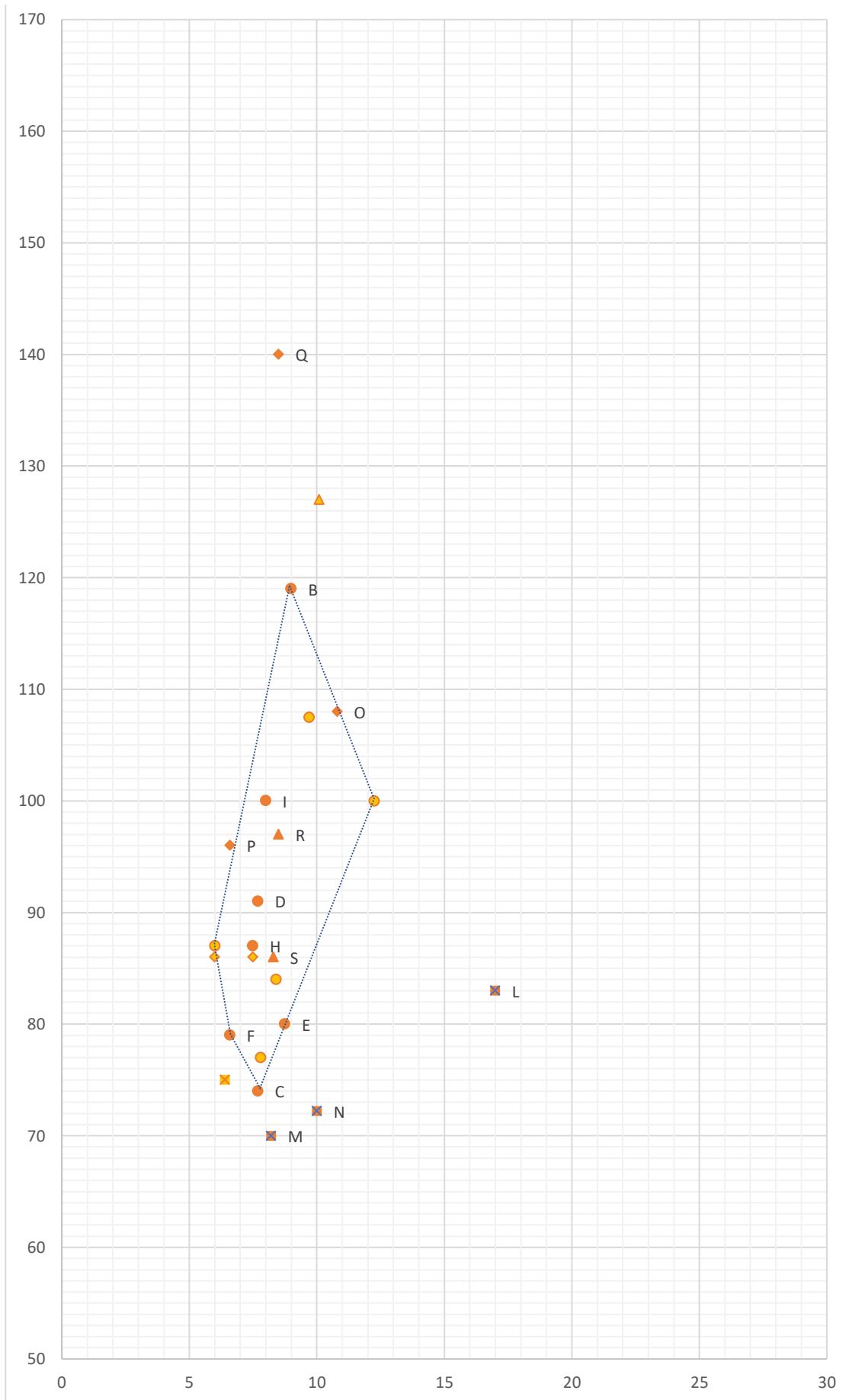


Fig. 489. Diagramme en nuage de points représentant les dimensions, exprimées en mm, des manches de scalpels à section circulaire en balustre et décor d'incrustation

(type SCP-4007 : cercles), à section circulaire en balustre ou cylindrique, lisse ou à traitement de surface (type SCP-4012 : carrés à la croix), à incrustation en spirale (type SCP-4022 : losanges), à nodosités (type SCP-4013 : triangles). En abscisse, les mesures correspondent à la largeur maximale de la spatule, en ordonnée, à la longueur du manche.

Effectif (NMI)	Site	Datation	Longueur totale manche (mm) [avec lame]	Porte-lame	Largeur spatule (mm)	Ex.
1	Agris, Grotte des Perrats (16)	-	-	-	-	A
1	Autun* (71)	-	119	simple	9	B
1	Brognon, La Rente de Mars (21)	-	74	-	7,7	C
1	Gruissan, Mateille C (11)	-	91	en « trou de serrure »	7,7	D
1	Lattes (34)	-	act. 80	manquant	8,75	E
1	Lyon*, Musée des Beaux-Arts (69)	-	79	-	6,6	F
1	Nice, Cimiez (06)	-	-	-	-	G
1	Saint-Privat-d'Allier, Fontvieille (43)	260/300	c. 87	-	c. 7,5	H
1	Vertault (21)	-	c. 100	-	8	I

Fig. 490. Tableau récapitulatif des dimensions des manches de scalpel de type SCP-4007 découverts dans la zone étudiée (9 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Datation	Longueur totale manche (mm) [avec lame]	Porte-lame	Largeur spatule (mm)	Ex.
1	Autun* (71)	-	act. 65	ind.	8	J
1	Autun* (71)	-	act. 46,75	en « trou de serrure »	manquant	K
1	Autun* (71)	-	83	en « trou de serrure »	17	L
1	Lyon, Verbe Incarné (69)	TPQ 1/25 ?	70	en « trou de serrure »	8,2	M
1	Vallée de la Saône* (71)	-	72,2	en « trou de serrure »	10	N

Fig. 491. Tableau récapitulatif des dimensions des manches de scalpel de type SCP-4012 découverts dans la zone étudiée (5 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Datation	Longueur totale manche (mm) [avec lame]	Porte-lame	Largeur spatule (mm)	Ex.
1	Amiens (80)	-	108	ind.	10,8	O
1	Autun* (71)	-	96	simple	6,6	P
1	Vermand, Jardin Odier et Bernoville (02)	280/400	140	simple	8,5	Q

Fig. 492. Tableau récapitulatif des dimensions des manches de scalpel de type SCP-4022 découverts dans la zone étudiée (3 NMI).

Effectif (NMI)	Site	Datation	Longueur totale manche (mm) [avec	Porte-lame	Largeur spatule (mm)	Ex.
1	Lyon*, Musée des Beaux-Arts (69)	-	97	en « trou de serrure »	8,5	R
1	Vienne* (38)	-	act. 86 mm	ind.	8,3	S

Fig. 493. Tableau récapitulatif des dimensions des manches de scalpel de type SCP-4013 découverts dans la zone étudiée (2 NMI).

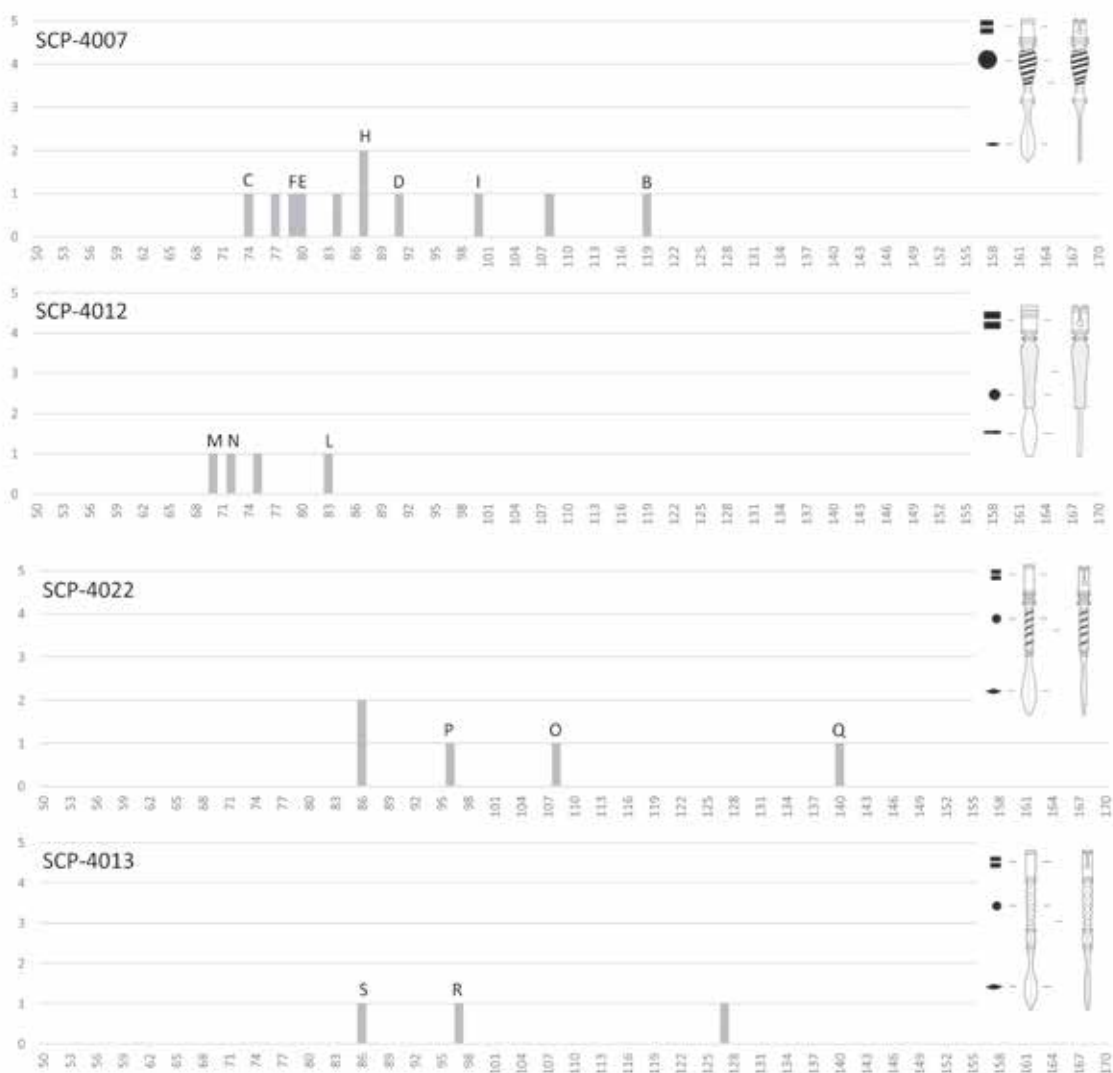


Fig. 494. Comparaison de la fréquence (en ordonnée) des différentes longueurs de manches des scalpels (en abscisse, en mm) de type SCP-4007, SCP-4012, SCP-4022 et SCP-4013.

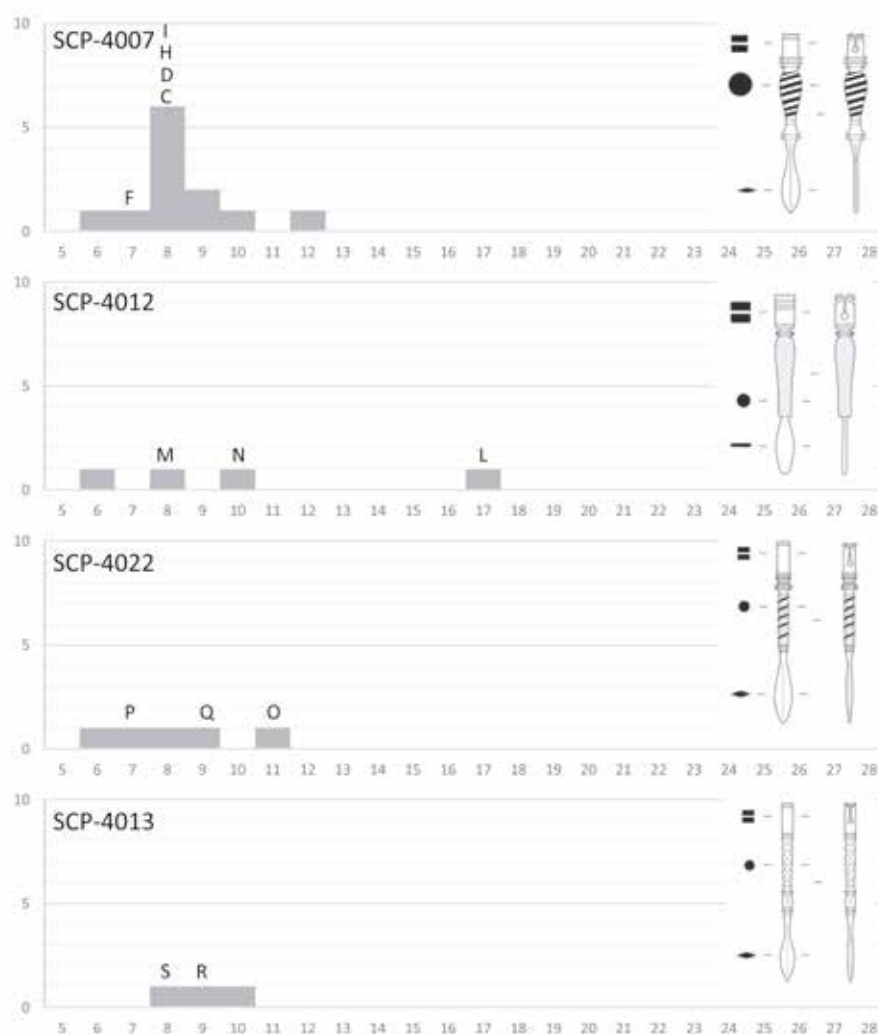


Fig. 495. Comparaison de la fréquence (en ordonnée) des différentes largeurs de la spatule des scalpels (en abscisse, en mm) de type SCP-4007, SCP-4012, SCP-4022 et SCP-4013.

La répartition des points de données (Fig. 375) montre une absence de corrélation entre la longueur du manche et la largeur de la spatule. L'échantillon étudié, assez faible, se situe entre les valeurs extrêmes de 70 à 140 mm pour la longueur des manches et entre 6 et 17 mm pour la largeur des spatules. Il faut garder à l'esprit que les dimensions des scalpels doivent être adaptées à la préhension entre les doigts du chirurgien et à sa destination. En l'état actuel des données, du fait de la rareté des types qui composent le sous-groupe, l'échantillon mesuré est trop restreint pour fournir des résultats représentatifs. Les différents graphiques ont été réalisés dans un but descriptif pour fournir des éléments de comparaisons pour l'ensemble du groupe 1. La délimitation et l'interprétation des groupements de points restent délicates.

La relative homogénéité formelle du type à balustre SCP-4007 ainsi que l'observation de deux décors distincts (fil (a) ou bandelette (b) incrustés en spirale sur le balustre) et d'au moins deux « styles » de moulures précédant la spatule (groupe de trois anneaux séparés ou moulures tron-

coniques) incitent à se questionner sur l'existence d'au moins deux ateliers distincts ou de productions différentes. Les valeurs de longueur sont comprises entre 74 et 119 mm (valeur médiane 87 mm). Les largeurs extrêmes des spatules associées à ce type de manche sont comprises entre 6 et 12 mm.

Les mesures du type SCP-4012 sont peu nombreuses, mais comprises entre 70 et 83 mm pour la longueur du manche (valeur médiane : 73,5 mm) et entre 6 et 17 mm pour la largeur de la spatule.

Les données pour le type SCP-4022 sont tout aussi rares. Les longueurs sont comprises entre 86 et 140 mm (valeur médiane : 102 mm). La largeur des spatules est comprise entre 6 et 11 mm.

Le même constat prévaut pour le type SCP-4013. Les longueurs sont comprises entre 86 et 127 mm (valeur médiane : 97 mm). La largeur des spatules est comprise entre 8 et 10 mm.

Dans le cas d'une étude de même type portant sur un échantillon de taille suffisante pour atteindre un seuil de représentativité acceptable, cette méthode pourrait faire apparaître des pics pertinents avec une marge d'erreur raisonnable.

2.2. Groupe 2 : manches de scalpels sans spatule

Les manches présents dans le groupe 2, dépourvus de spatule à leur extrémité proximale, sont bien moins fréquents que ceux appartenant au groupe 1. Avec 74 individus, ils représentent moins d'un cinquième des manches de scalpels identifiés dans le monde romain (Fig. 318). La rareté de certains types limite les enseignements que l'on peut tirer des attestations recensées. Ceux-ci ne font pas nécessairement l'objet d'une carte de répartition individuelle. Des éléments de datation sont présentés lorsqu'ils sont disponibles.

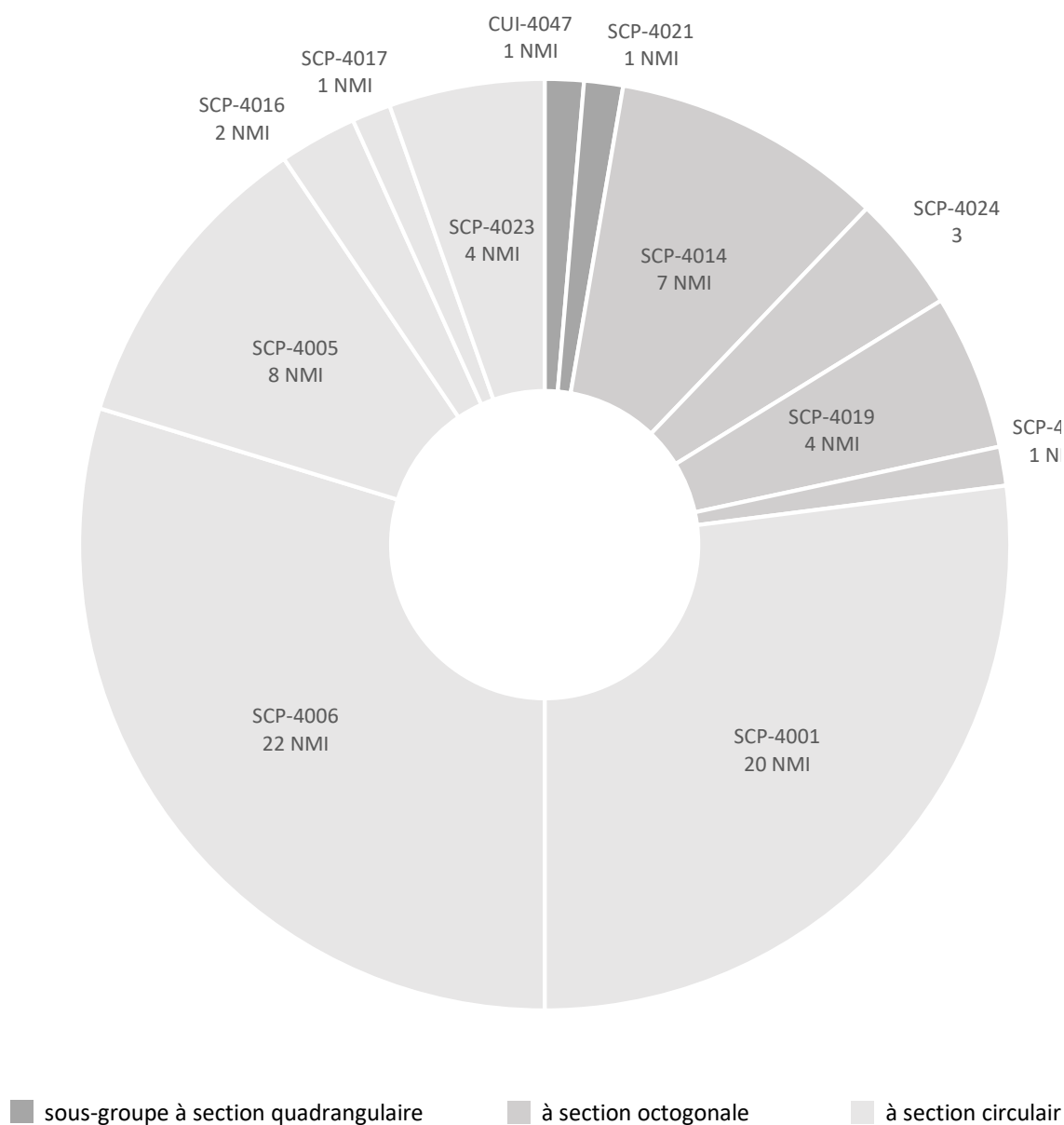


Fig. 496. Diagramme en secteurs de la répartition des scalpels du groupe 2 au sein des différents sous-groupes et types (74 NMI).

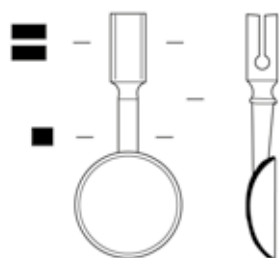
Au sein du groupe 2, trois sous-groupes ont été définis en fonction de la forme de la section de la partie intermédiaire destinée à la préhension : quadrangulaire, octogonale ou circulaire (Fig. 382). Les différents types sont ensuite définis en fonction de critères complémentaires, notamment les éventuels décors et la terminaison du manche. Le sous-groupe à section circulaire comporte 57 attestations réparties en six types. Le sous-groupe à section octogonale est représenté par 15 attestations réparties en quatre types. Enfin, en l'état actuel des données, le sous-groupe à section quadrangulaire est le moins fréquent avec seulement deux attestations pour deux types.

2.2.1. Sous-groupe à section quadrangulaire

Ce sous-groupe, dont la partie destinée à la préhension est de section quadrangulaire, est composé de deux types : les manches terminés par un *cochlear* (CUI-4047) et les manches terminés par un second instrument indéterminé (SCP-4021). En l'état actuel des données, il s'agit d'*unica* pour lesquels des parallèles restent à repérer.

2.2.1.1. Type à section quadrangulaire et *cochlear* : CUI-4047

2.2.1.1.1. Description morphologique du type et variabilité interne



CUI-4047

Fig. 497. Type à section quadrangulaire et *cochlear*.

Manche en argent formé d'un porte-lame de section quadrangulaire et d'un *cochlear* circulaire de facture lourde séparés par une moulure (Fig. 383).

Bien qu'il soit effectivement doté d'un porte-lame et d'une lame à bords parallèles, l'identification de ce type comme manche de scalpel n'est pas certaine. Ainsi M. Feugère a proposé une interprétation en lien avec l'écriture pour l'exemplaire de la tombe de S. Egidio à Aquileia [UD] (IT) sur la base du mobilier associé. La lame pourrait servir à affûter des calames ou à corriger les parchemins en raclant leur surface, tandis que l'utilisation de la *cochlear* reste indéterminée (préparation de l'encre ?)¹⁴³.

2.2.1.1.2. Datation argumentée

Le seul exemplaire recensé à ce jour provient d'une tombe de S. Egidio fouillée à Aquileia [UD] (IT)¹⁴⁴ en 1902, non datée, contenant un lot d'instruments d'écriture.

143 Feugère 2000, p. 124.

144 Feugère 2000 ; Božič et Feugère 2004, p. 26, fig. 21, n° 8 : Aquileia, S. Egidio [UD] (IT), L. act. 132 mm, L. manche seul 57 mm, tomba, scavi Maionica 1902.

2.2.1.2. Type à section quadrangulaire et second instrument indéterminé : SCP-4021

2.2.1.2.1. Description morphologique du type et variabilité interne

Manche de scalpel constitué de trois éléments : un porte-lame à volutes inclus dans une partie intermédiaire de section quadrangulaire, terminée par un second instrument en fer dont la forme et le système d'emmanchement restent indéterminés (Fig. 384).

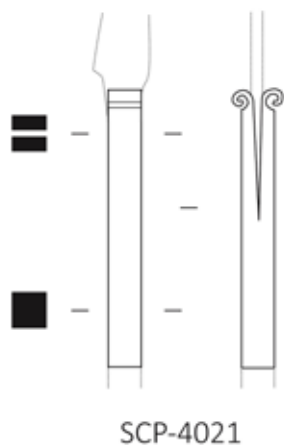


Fig. 498. Type à section quadrangulaire et second instrument indéterminé.

2.2.1.2.2. Datation argumentée

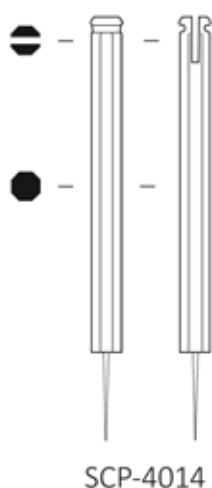
Ce type de manche, représenté en l'état actuel de la recherche par un seul exemplaire, ne peut être daté avec précision. Cet unicum provient du sol d'un bâtiment contigu à la Métairie de la Cordenade, à Salles-la-Source (12)145. L'argumentaire de datation n'est pas présenté par les fouilleurs, qui datent l'objet des IIe et IIIe s. ap. J.-C. Il conserve encore une partie de sa lame triangulaire à talon et dos rectiligne.

145 Delmas et Gruat 2006, notice 24 : Salles-la-Source, Métairie de la Cordenade [12] (FR), L. manche 54 mm, l. 6 mm, ép. 5 mm, IIe-IIIe s., lame triangulaire à dos rectiligne.

2.2.2. Sous-groupe à section hexagonale ou octogonale

2.2.2.1. Type à section hexagonale ou octogonale : SCP-4014

2.2.2.1.1. Description morphologique du type et variabilité interne



Manche de scalpel constitué d'un porte-lame sans volutes inclus dans le corps, de section hexagonale ou octogonale. La caractéristique principale du type est l'absence de spatule. L'extrémité proximale de l'objet est soit lisse (variante a), soit percée d'un trou pour l'emménagement d'une aiguille (variante b). Les exemplaires dont la terminaison ne peut être caractérisée sont classés en variante x (Fig. 385).

2.2.2.1.2. Datation argumentée

Fig. 499. Type à section octogonale, pouvant comporter une aiguille à son extrémité proximale.

Cinq des sept attestations recensées dans le monde romain proviennent de contextes datés (Fig. 386).

En Lusitanie, deux exemplaires de ce type de manche proviennent de la sépulture 4 du Pabellón de Suboficiales à Merida [Badajoz] (ES)¹⁴⁶, datée du milieu du IIe s. ap. J.-C. Au sein du mobilier associé, la présence d'une monnaie d'Antonin le Pieu fournit un *terminus post quem* de 138-161 ap. J.-C.

En Lusitanie, deux exemplaires de ce type de manche proviennent de la sépulture 4 du Pabellón

de Suboficiales à Merida [Badajoz] (ES)¹⁴⁶, datée du milieu du IIe s. ap. J.-C. Au sein du mobilier associé, la présence d'une monnaie d'Antonin le Pieu fournit un *terminus post quem* de 138-161 ap. J.-C.

En Gaule Belgique, la trousse de la tombe de chirurgien des Trois Piliers à Reims (51) contient deux exemplaires de ce type de scalpel. La sépulture est datée de la fin du IIe s. au début du IIIe s. ap. J.-C. par le mobilier associé qui comprend notamment des monnaies d'Antonin le Pieu et de Marc Aurèle¹⁴⁷.

En Germanie Supérieure, le site du 75-79 rue des Romains, à Strasbourg (67)¹⁴⁸, dans le *vicus* de Koenigshoffen, a livré un exemplaire de scalpel SCP-4014. Celui-ci est issu du comblement de la cave n° 3, daté des IIe et IIIe siècles ap. J.-C.

En l'état actuel des données, une datation large pour le type des IIe et IIIe s. ap. J.-C. peut donc être proposée pour ce type.

146 Borobia Melendo 1988, p. 237, lám. LXXXVIII, n° 7, 8 ; Bejarano Osorio 2015, p. 45, fig. 14 : Merida, Pabellón de Suboficiales [Badajoz] (ES), Madrid, Museo Arqueológico Nacional, L. 53 mm, sepultura 4, var. a ; L. 52 mm, sepultura 4, var. a (2 ex.)

147 Künzl 1983b, p. 65, Abb. 36, n° 37-38 : Reims, Les Trois Piliers (51), Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, L. c. 40 mm ; L. c. 62 mm, tombe, datation : 180/220 (2 ex.)

148 Higelin et Schnitzler 2017, p. 156-157, notice n° 28 : Strasbourg, 75-77-79 route des Romains (67), Musée Archéologique, inv. MAS D11.2009.3.109 n° 10, L. 55 mm, D. c. 5 mm, var. x.

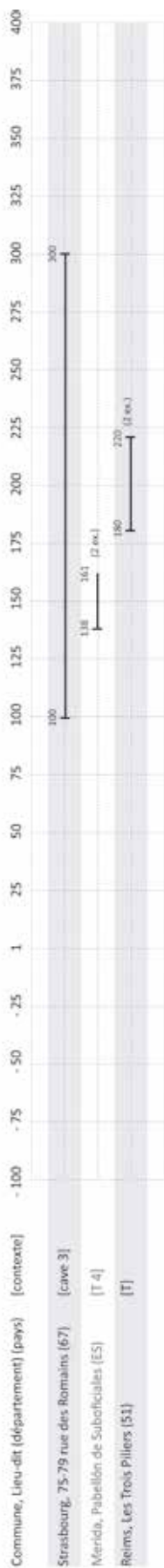


Fig. 500. Répartition chronologique des scalpels de type SCP-4014 issus de contextes datés.

La carte de répartition des attestations ne paraît pas être significative étant donné la rareté du type (Fig. 387).

2.2.2.1.3. Usage proposé

Plusieurs éléments conduisent à envisager un usage ophtalmologique pour les manches de type SCP-4014. Le porte-lame étroit - environ 5 mm de largeur - n'autorise pas l'emmanchement de lames de dimensions importantes. Il faut plutôt imaginer la présence de petites lames semblables à celles utilisées sur les manches de type SCP-4010 et SCP-4011 (Fig. 345, formes viii et ix). Certains manches sont pourvus d'un percement d'environ 10 mm de profondeur à leur extrémité proximale qui contient des traces de fer oxydé. Ce dispositif permettrait d'insérer deux types d'instruments : soit un cautère fin et effilé, soit une aiguille à cataracte massive¹⁴⁹. Enfin, au sein de la tombe de Reims, l'association d'un cachet et de fragments de collyres incite fortement à interpréter la sépulture comme celle d'un chirurgien ayant pour spécialité l'ophtalmologie et à voir dans ces percements des porte-aiguilles plutôt que des porte-cautères. Néanmoins, la découverte récente d'une lame à soie circulaire dans l'*instrumentarium* de la *domus del Chirurgo* à Rimini (IT) invite à la prudence : ces percements n'impliquent pas forcément la présence d'aiguilles à cataracte¹⁵⁰. Cela pourrait amener à reconsidérer l'identification de l'instrument présent à l'extrémité proximale de certains exemplaires.

149 Künzl, Feugère et Weisser 1988, p. 64-65, fig. 23, n° 1.
 150 Jackson 2014, p. 130-144, fig. 18.16, n°1.

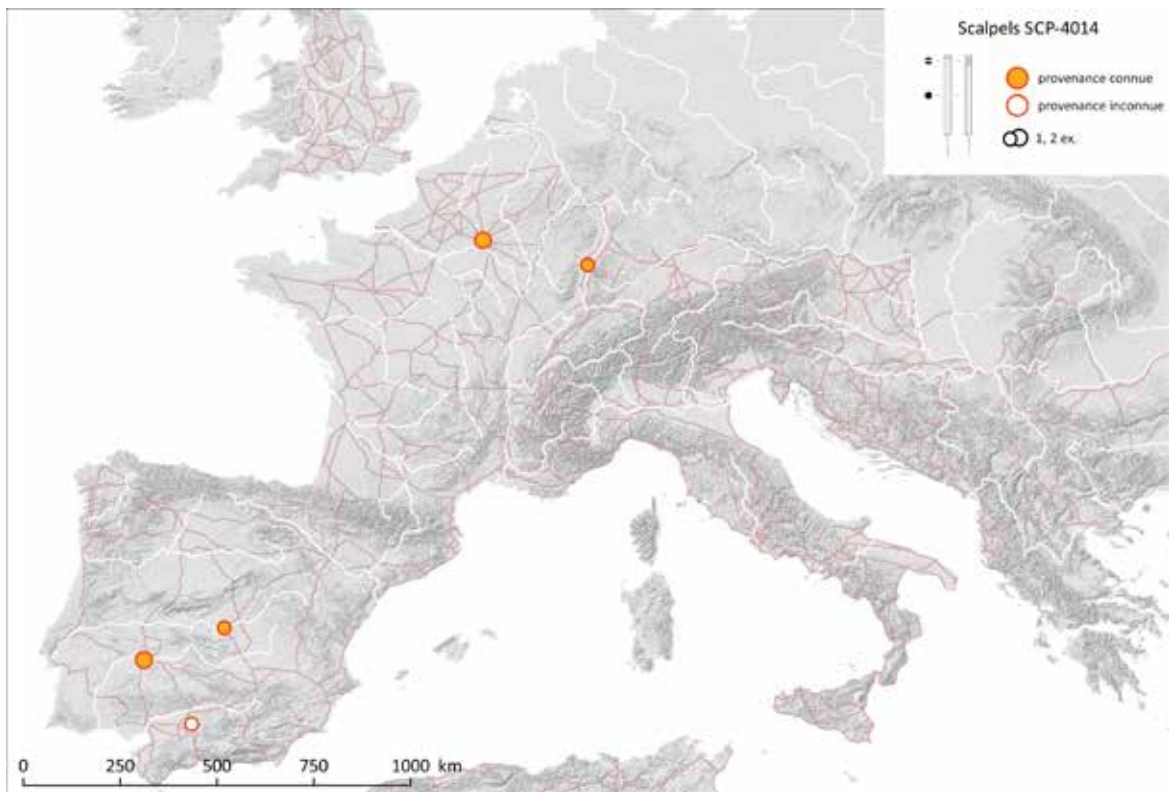
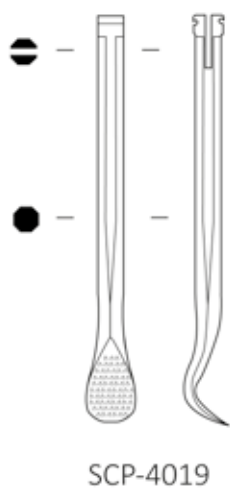


Fig. 501. Carte de répartition des scalpels à section octogonale sans spatule (SCP-4014).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

2.2.2.2. Type à section hexagonale ou octogonale terminé par une curette à aspérités : SCP-4019

2.2.2.2.1. Description morphologique du type et variabilité interne



Manche de scalpel constitué d'un porte-lame inclus dans le corps de section hexagonale ou octogonale et terminé par une curette recourbée dont la partie interne comporte des aspérités.

Fig. 502. Type à section octogonale terminé par une curette à aspérités.



Fig. 503. Répartition chronologique des scalpels de type SCP-4019 issus de contextes datés.

2.2.2.2.2. Datation argumentée

Les datations proposées pour le type semblent être stylistiques pour la plupart. Ainsi, deux exemplaires de ce type, conservés à Cambridge, sont censés provenir de Campanie et seraient datés du IIe s. ap. J.-C.¹⁵¹. Une trousse d'Asie mineure* (TR) contenant deux exemplaires, conservée au RGZM de Mainz¹⁵², est datée des IIe et IIIe s. ap. J.-C. par E. Künzl. Ce musée conserve également un exemplaire dit provenir d'Ephèse* (TR)¹⁵³, daté par E. Künzl de la première moitié du IIIe s. et L.J. Bliquez du milieu du IIIe s. ap. J.-C.

En Mésie, à Devjna – *Marcianopolis* (BG)¹⁵⁴, une maison incendiée entre la fin du IVe et le début du Ve s. ap. J.-C. a livré trois attestations appartenant au type.

Enfin, un crochet à lithotomie très semblable, mais dont l'extrémité distale n'est pas pourvue d'un porte-lame, a été découvert dans la *domus del Chirurgo* fouillée récemment à Rimini (IT)¹⁵⁵. L'incendie de cet habitat fournit un *terminus ante quem* de 258 ap. J.-C. pour l'important *instrumentarium* qu'elle contient.

En l'état actuel de la recherche, la carte de répartition des attestations est loin d'être significative (Fig. 390).

2.2.2.2.3. Usage proposé

Cette forme particulière a été mise en lien avec une opération spécifique, la lithotomie, citée dans le Corpus Hippocratique (4.17L) mais décrite en détail par Celse (*De medicina*, 7.26.2), Rufus d'Ephèse (Traité des maladies des reins et de la vessie, 12.12-4.13) et Paul d'Egine (*De Re Medica Libri Septem*, 6.60.1 et 2)¹⁵⁶. L'extraction des calculs de la vessie, considérée comme très risquée, nécessite plusieurs instruments, notamment

151 Jackson 1990, p. 19, fig. 6, n° 7 ; Bliquez 2015, p. 100 : Campanie ou Italie* (IT), Cambridge, University of Cambridge - Museum of Archaeology and Ethnology, L. 172 mm.

152 Künzl 2002b, Taf. 48, C1 : Mainz* [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, anc. coll. part., inv. O.42217, L. 152 mm, datation 100/300.

153 Künzl 1983b, p. 45, Abb. 15, n° 17-18, 2002b, Taf. 4, A17, Taf. 5, A18 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, L. 150 mm, tombe, 200/250, cat. 17 ; L. 165 mm, tombe, 200/250, cat. 18 (2 ex.)

154 Minchev 1983, p. 145 ; Kirova 2002, p. 78-79 ; Bliquez 2015, p. 100 : Devjna – Marcianopolis (BG), maison incendiée, datation 380/420 (3 ex.)

155 Jackson 2003, 2014 ; Bliquez 2015, p. 100, fig. 11, n° 11 : cet exemplaire n'est pas inclut dans le décompte du type SCP-4019.

156 L.J. Bliquez cite d'autres occurrences : Bliquez 2015, p. 98-102 : Pseudo-Galien (*De optima secta ad Thrasybulum liber*, 1.125K), Paul (6.60.1 et 2.24) ou encore Aetius d'Amide (*Τετραβίβλοι*, 16.111.13)..

une sonde, un crochet – *uncus* - dont l'extérieur est lisse et l'intérieur rugueux monté sur un long manche, ainsi qu'un scalpel. Le *modus operandi* décrit par Celse consiste à localiser le calcul et à le manoeuvrer à l'intérieur de la vessie jusqu'à son col à l'aide d'une sonde. Le calcul doit ensuite être pressé contre le périnée jusqu'à ce que ses contours soient visibles. Deux incisions antithétiques en demi-lunes sont ensuite pratiquées au scalpel, l'une pour atteindre le col de la vessie, l'autre pour l'inciser. Le calcul est finalement retiré du corps à l'aide des doigts ou du crochet¹⁵⁷.

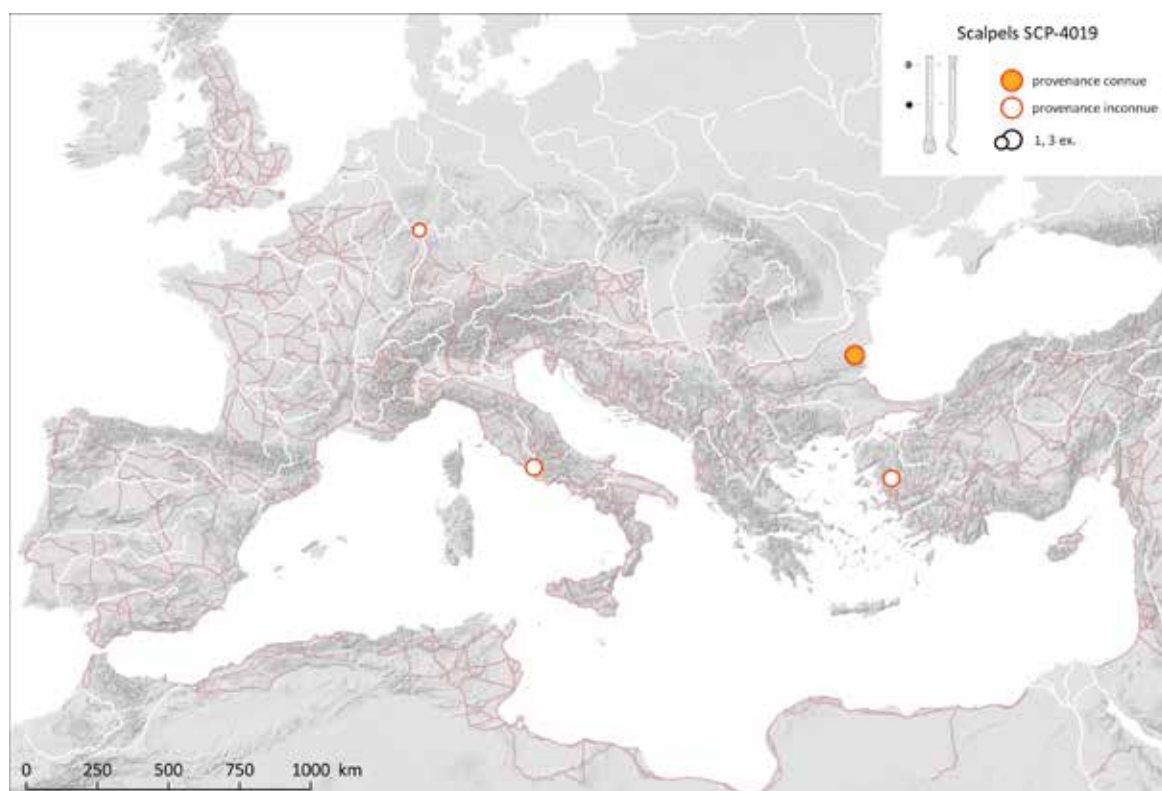


Fig. 504. Carte de répartition des scalpels à section octogonale terminé par une curette à aspérités (SCP-4019).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

157 Bliquez 2015, p. 99. Sur cette opération, voir également : Milne 1907, p. 40-43 ; Künzl 1983a ; Jackson 1995 ; Künzl 2002a, p. 51, 74-75 ; Jackson 2010, 2014, p. 130-144.

2.2.2.3. Type à section octogonale terminée par une extrémité olivaire : SCP-4024

2.2.2.3.1. Description morphologique du type et variabilité interne

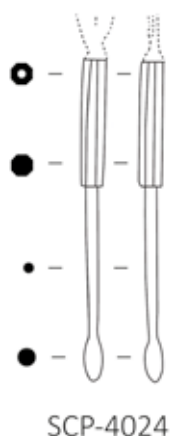
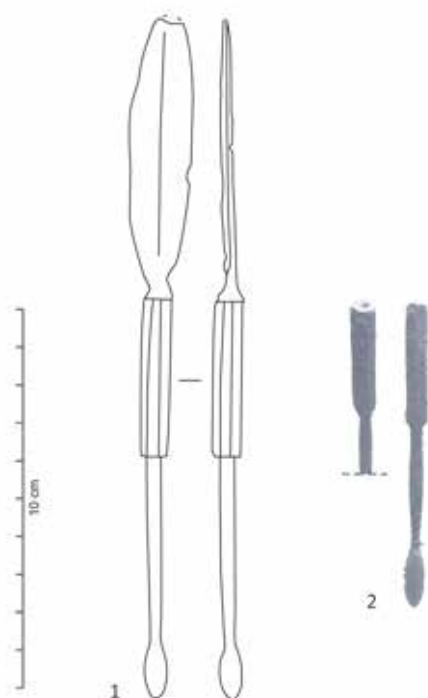


Fig. 505. Type à section octogonale terminée par une extrémité olivaire.



Manche constitué d'un porte-instrument sous forme d'un percement cylindrique inclus dans le corps de section octogonale et terminé par une tige à extrémité olivaire (Fig. 391).

2.2.2.3.2. Datation argumentée

Les trois attestations recensées proviennent de contextes datés. En Italie, la domus del Chirurgo à Rimini (IT), a livré deux exemplaires de ce modèle¹⁵⁸. L'incendie de cette domus fournit un *terminus ante quem* de 258 ap. J.-C. pour l'important *instrumentarium* qu'elle contient.

En Gaule Belgique, la tombe de chirurgien de la nécropole des Trois Piliers à Reims (51)¹⁵⁹ contient un exemplaire appartenant à ce type. La sépulture est datée de la fin du IIe s. au début du IIIe s. ap. J.-C. par le mobilier associé qui comprend notamment des monnaies d'Antonin le Pieux et de Marc Aurèle (Fig. 393).

Fig. 506. Manches de type SCP-4024 : 1 : Rimini (IT) ; 2 : Reims, Les Trois Piliers (51).

Sources : 1 : DAO E. Vigier, d'après Jackson 2014 ; 2 : photographie : Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, extrait de Künzl 1983b, p. 65, Abb. 36, n° 31.

158 Jackson 2003, 2014, fig. 18.16, n° 1-2.

159 Künzl 1983b, p. 65, Abb. 36, n° 31 : Reims, Les Trois Piliers (51), Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, L. 80 mm, tombe, datation : 180/220.

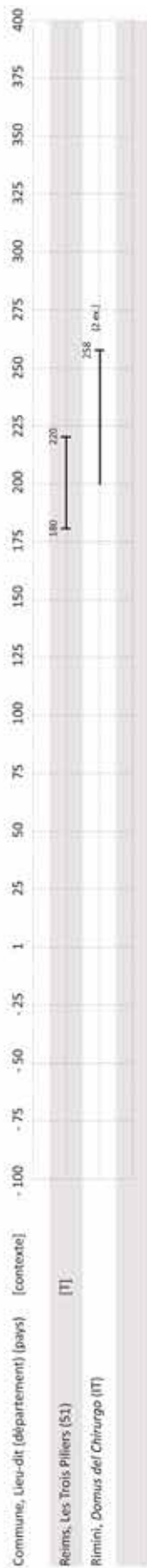


Fig. 507. Répartition chronologique des scalpels de type SCP-4024 issus de contextes datés.

2.2.2.3.3. Usage proposé

Plusieurs usages peuvent être proposés pour le type SCP-4024. L'exemplaire de Reims avait été interprété comme un porte-aiguille chirurgical ou un porte-cautère effilé¹⁶⁰. La terminaison proximale de l'objet comporte un perçement qui avait orienté l'identification vers un instrument comportant une soie cylindrique. Cette hypothèse est renforcée par l'interprétation générale de cette tombe qui contenait entre autres des fragments de collyres, un cachet à collyres et d'autres instruments relatifs à la pratique de l'ophtalmologie.

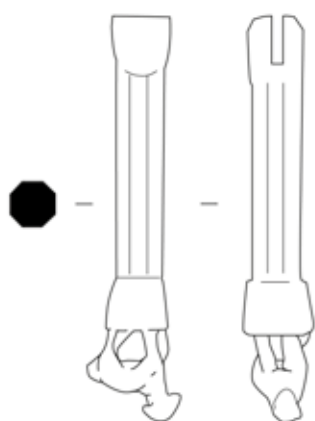
Ce type de manche a cependant été retrouvé depuis en deux exemplaires dans l'*instrumentarium* de la *domus del Chirurgo* à Rimini, possédant encore leur lame, ce qui conduit à revoir l'attribution de cet objet au seul domaine de l'oculistique. L'un porte une petite lame ventrue appartenant à la variante miniature du '*bellied-type*', l'autre est associé à une lame assez robuste dite en 'feuille de myrte' par R. Jackson (Fig. 392). Cette forme particulière à deux tranchants possède une côte centrale sur chaque face a été mise en relation par R. Jackson avec plusieurs descriptions d'instruments dans la littérature médicale antique. Ce type de lame assez robuste pourrait notamment correspondre à la forme utilisée par Galien pour ouvrir le canal vertébral¹⁶¹.

160
161

Künzl et Feugère 2002, fig. 1, n° 1, fig. 5, n° C3.
Pour plus de détails : Jackson 2014, p. 130-144..

2.2.2.4. Type à section octogonale terminé par un animal en pied : SCP-4018

2.2.2.4.1. Description morphologique du type et variabilité interne



SCP-4018

Manche de scalpel constitué d'un porte-lame inclus dans un corps de section octogonale, dont l'extrémité proximale est décorée par un animal en pied, traité en ronde-bosse. Cette particularité constitue la caractéristique principale du type (Fig. 394).

2.2.2.4.2. Datation argumentée

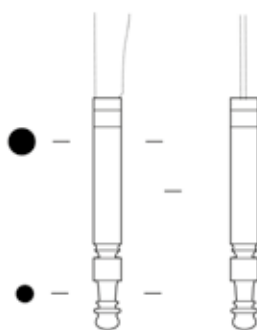
En l'état actuel des données, la seule attestation recensée est une découverte hors contexte provenant d'Avenches [VD] (CH)¹⁶².

Fig. 508. Type à section octogonale terminé par un animal en pied.

2.2.3. Sous-groupe à section circulaire

2.2.3.1. Type à section circulaire terminé par un bouton sommital : SCP-4001

2.2.3.1.1. Description morphologique du type et variabilité interne



SCP-4001

Manche de scalpel ou de couteau chirurgical de section circulaire mouluré. La forme de la fente de la partie porte-lame est inconnue. Les caractéristiques principales du type sont sa section circulaire et la possible présence d'un bouton mouluré sommital. Le corps du manche peut être décoré d'incisions.

Deux variantes peuvent être distinguées en fonction du traitement du manche. Les exemplaires dont le corps cylindrique est lisse et uniquement pourvu d'un renflement à l'extrémité proximale

Fig. 509. Type à section circulaire terminé par un bouton sommital.

¹⁶² Hirt Raj 2000, p. 123 cat. 6, fig. 5, pl. 1 : Avenches, *insula* 23 [VD] (CH), inv. 82/3108, L. 50 mm.

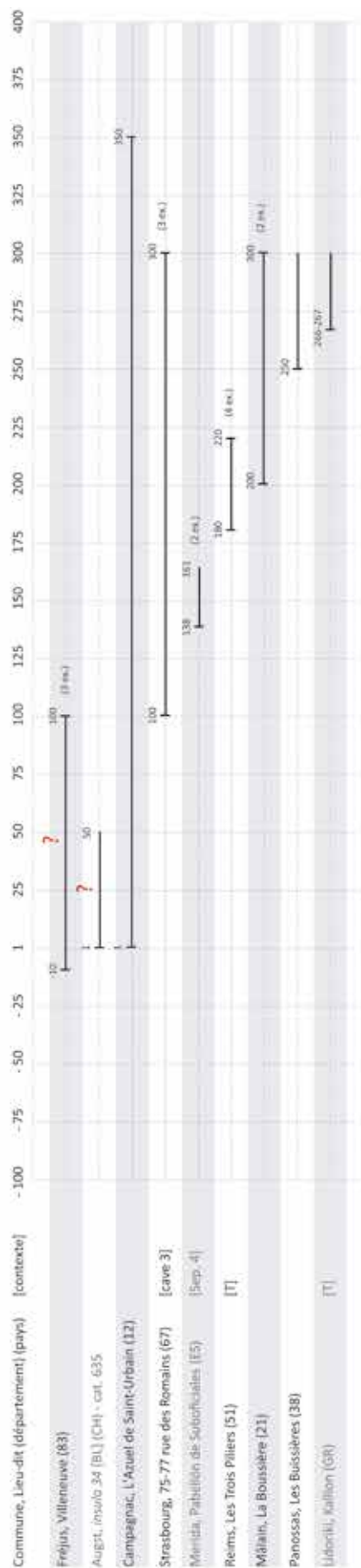


Fig. 510. Répartition chronologique des scalpels de type SCP-4001 issus de contextes datés.

sont classés en variante a (Fig. 397). Cette variante présente une bonne homogénéité formelle. Les exemplaires dotés de moulures et d'un bouton terminal sont classés en variante b. Cette catégorie regroupe des décors assez diversifiés : incisions réticulées, section changeante, décors ondes, moulurations diverses concentrées vers l'extrémité proximale.

En l'absence de lame, la variante a ne doit pas être confondue avec les manches appartenant aux ciseaux chirurgicaux¹⁶³. Ces derniers se caractérisent par leur profil légèrement évasé de part et d'autre de leur portion centrale présentant un diamètre légèrement inférieur.

2.2.3.1.2. Datation argumentée

Dix-huit des 20 exemplaires recensés proviennent de contextes datés : 13 appartiennent à la variante a et proviennent de régions différentes du monde romain.

En Germanie Supérieure, la céramique associée à un manche de la variante a découvert dans l'*insula* 34 d'Augst [BL] (CH)¹⁶⁴ appartient à la première moitié du 1er s. ap. J.-C. A Strasbourg, dans le *vicus* de Koenigshoffen, trois manches isolés sont issus de la cave 3 du 75-79 rue des Romains¹⁶⁵, comblée aux IIe-IIIe siècles ap. J.-C.

En Lusitanie, la sépulture 4 du Pabellón de Suboficiales¹⁶⁶ à Mérida [Badajoz] (ES) a livré deux manches isolés appartenant à ce type et conservant une portion de lame. Au sein du mobilier associé, la présence d'une monnaie d'Antonin le Pieu fournit

163 Bliquez et Jackson 1994, p. 132, n° 94-97
 164 Riha 1986, p. 84, Taf. 57, n° 635 : Augst, *insula* 34 [BL] (CH), Röermuseum, inv. 77.12257, L. 156 mm, FK B 943, datation de la céramique associée : 1/50.
 165 Higelin et Schnitzler 2017, p. 156-157, notice n° 28 : Strasbourg, 75-77-79 route des Romains (67), Musée Archéologique, inv. MAS D11.2009.3.109 (3 ex.)
 166 Borobia Melendo 1988, p. 237, lám. LXXXVIII, n° 6, 9 ; Bejarano Osorio 2015, p. 45, fig. 14 : Merida, Pabellón de Suboficiales [Badajoz] (ES), Madrid, Museo Arqueológico Nacional, sepultura 4, datation : milieu IIe s., var. a (2 ex.)

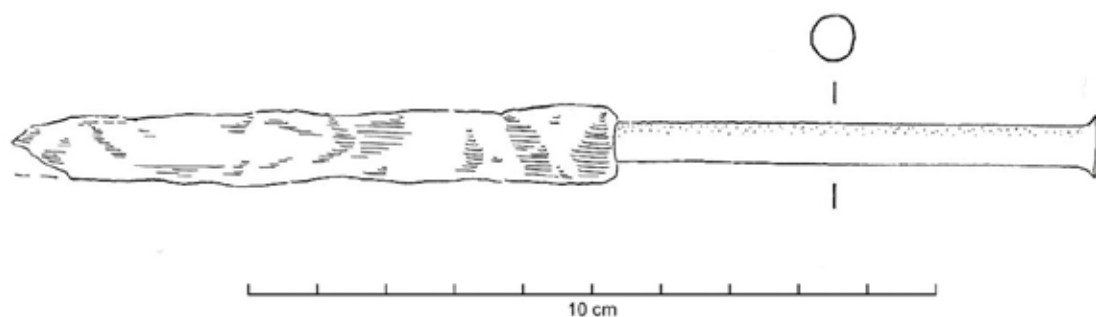


Fig. 511. Type SCP-4001 à section circulaire terminé par un bouton sommital : variante a. Augst [BL] (CH).

Sources : Dessin S. Fünfschilling extrait de : Riha 1986, p. 84, Taf. 57, n° 635.

un *terminus post quem* de 138-161 ap. J.-C. pour la tombe, que M.A. Bejarano Osorio date du milieu du IIe s. ap. J.-C. En Gaule Belgique, la tombe de chirurgien de la nécropole des Trois Piliers à Reims (51)¹⁶⁷ contient quatre exemplaires de manches identiques. La sépulture est datée de la fin du IIe s. au début du IIIe s. ap. J.-C. par le mobilier associé qui comprend notamment des monnaies d'Antonin le Pieu et de Marc Aurèle.

En Germanie libre, une tombe de chirurgien découverte à Aschersleben [Lkr. Harz und Salzlandkreis, ST] (DE)¹⁶⁸ contenait six instruments dont un exemplaire conservant encore sa lame. E. Künzl propose de dater cette tombe du IIIe s. mais indique que les instruments peuvent être plus anciens. En Grèce, un exemplaire strictement identique provient d'une tombe de Lidoriki, Kallion (GR)¹⁶⁹, datée de la fin du IIIe s. par E. Künzl. Les 15 monnaies présentes au sein du mobilier associé fournissent un *terminus post quem* pour cet ensemble en 266/267 ap. J.-C.

Enfin, en Aquitaine, un manche identique, dont la section de l'extrémité distale n'est pas dessinée, se trouve parmi un lot de 9 objets « oculistiques ». Cet ensemble a été mis au jour lors d'un sondage effectué sur la commune de Campagnac (12), sur le site de l'Azuel de Saint-Urbain¹⁷⁰. La découverte provient d'un contexte mal caractérisé : il n'est pas certain qu'il s'agisse d'une tombe comme cela est parfois avancé, mais plutôt d'une couche liée à l'occupation et à la destruction par incendie d'un bâtiment réutilisé au VIe s. par un petit ensemble funéraire. Une datation large entre le milieu du Ier s. et le milieu du IVe s. ap. J.-C. a été proposée par les fouilleurs, un *foliis* de *Crispus* faisant partie du mobilier associé à la couche de destruction.

Six exemplaires appartenant à la variante b proviennent de contextes datés. En Narbonnaise, un exemplaire lisse à décor d'incisions réticulées a été découvert sur le site des Buissières à Panossas (38)¹⁷¹. La céramique présente dans la couche de démolition d'un bâtiment de l'état 3a fournit un *terminus post quem* entre le milieu et la fin du IIIe s. ap. J.-C.¹⁷². Trois manches ornés de moulures

167 Künzl 1983b, p. 65, Abb. 37, n° 32-35 : Reims, Les Trois Piliers (51), Saint-Germain-en-Laye, Musée d'Archéologie Nationale, L. c. 60 mm, tombe, datation : 180/220, var. a (4 ex.)

168 Künzl 1983b, p. 101, Abb. 80, n° 3 : Aschersleben [Lkr. Harz und Salzlandkreis, ST] (DE), Städtisches Museum, inv. 780, L. totale 155 mm ; L. manche seul 54 mm, 200/300 (?), longue lame étroite.

169 Künzl 1983b, p. 40, Abb. 11, n° 3 : Lidoriki, Kallion (GR), L. c. 114 mm avec lame, L. 50 mm manche seul, tombe, TPQ 266/267, var. b.

170 Delmas et Gruat 2006, notice 13 : Campagnac, L'Azuel de Saint-Urbain (12), Montrozier, Musée Archéologique Départemental, Coll. P.-M. B., inv. 933.009.011, L. 50 mm, D. 5 mm, datation 1/350.

171 Carbone 2014, pl. 06, obj. n° 79 : Panossas, Les Buissières (38), inv. PAN14-O-03, L. act. 58,2 mm, D. 6,4 mm, Zone Ouest, Espace L3, UF 14530.

172 Rens. G. Morillon et M. Antoine ; Poux et Borlenghi, *D.F.S.*, à paraître.

proviennent du site de Villeneuve à Fréjus (83)¹⁷³. Ils sont hors contexte mais les données relatives à l'occupation du site et les mobiliers (monnaies et objets) typologiquement bien datés permettent de proposer une datation large entre la dernière décennie du 1er s. av. J.-C. et le courant du 1er s. ap. J.-C.

Enfin, en Gaule Lyonnaise, deux manches similaires de l'agglomération de La Bousnière à Mâlain (21)¹⁷⁴, encore dotés d'une portion de leur lame étroite à bords parallèles, interprétés comme de possibles « outils à usage médical » sont datés du IIIe s. ap. J.-C. (Fig. 396). Les zones vides sur la carte de répartition peuvent s'expliquer par l'état de la recherche et par un défaut d'identification de ce type peu fréquent.

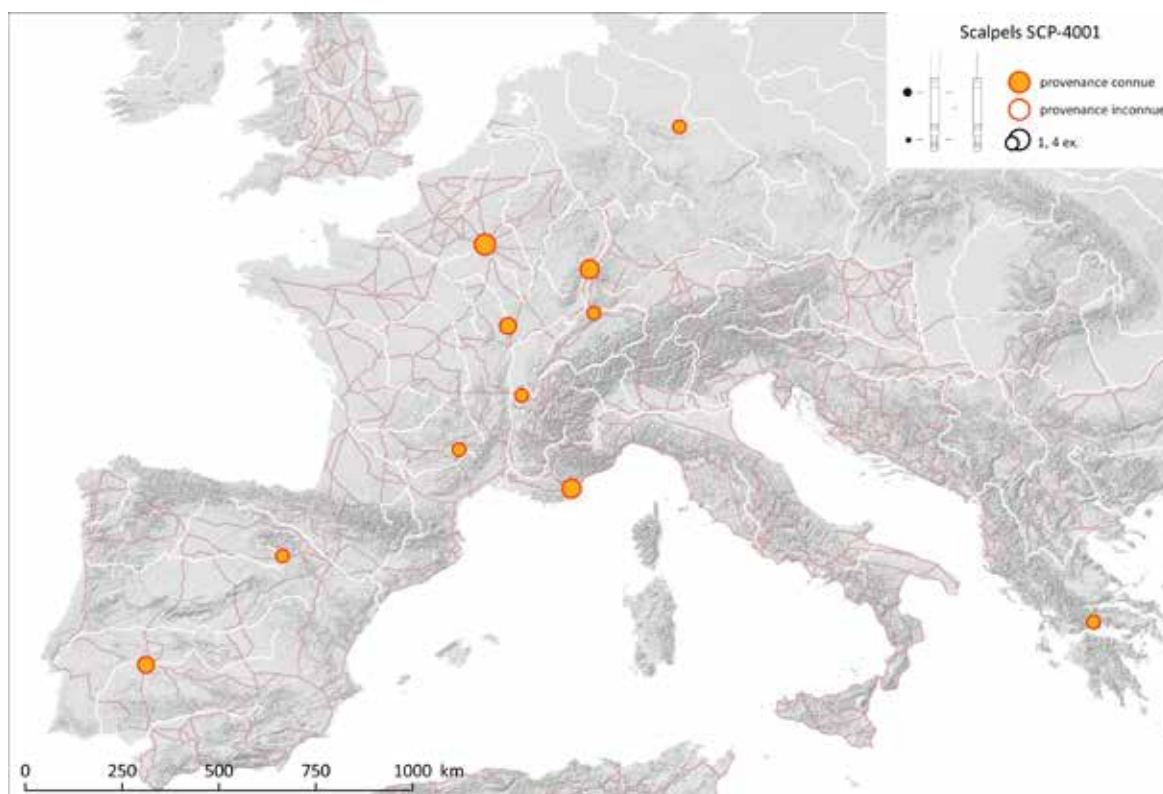


Fig. 512. Carte de répartition des scalpels à section circulaire terminé par un bouton sommital (SCP-4001).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

173 Feugère, in : Goudineau et al. 2009, p. 120, fig. 16, n° 359-361 : Fréjus, Villeneuve (83), L. 59 mm, cat. 359 ; L. 44 mm, cat. 360, deux portions de sections octogonale ; L. act. 38,5 mm, cat. 361 (3 ex.)

174 Roussel et Jannet-Vallat 1988, pl. 28, n° 239-240 : Mâlain, La Bousnière (21), L. act. 76 mm, l. manche 52 mm, 200/300, cat. 230 ; L. act. 84 mm, l. manche 61 mm, 200/300, cat. 240 (2 ex.).

2.2.3.1.3. Usage proposé

L'identification de la variante a (corps cylindrique lisse et renflement à l'extrémité proximale) comme manche de scalpel ou du moins comme couteau chirurgical semble assurée puisqu'on trouve cette forme dans les tombes de chirurgien de Mérida, de Kallion et d'Aschersleben. Ces deux derniers exemplaires conservent encore leur lame étroite et allongée à bords parallèles présentant un petit talon. La pointe n'est pas documentée avec certitude : il est possible que l'extrémité proximale adopte la forme d'un nez rectiligne oblique. Le fil pourrait ainsi être légèrement plus court que le dos de la lame.

En revanche, l'identification de la variante b comme scalpel ou couteau chirurgical reste plus hypothétique. Elle repose à la fois sur les faibles dimensions de ces objets et sur l'analogie formelle de leur lame, notamment à Mâlain. On ne dispose pas encore d'exemplaires découverts en association directe avec d'autres instruments chirurgicaux, au sein d'une trousse déposée dans une tombe par exemple.

L'interprétation des manches isolés reste cependant délicate. En ce qui concerne la variante a, quatre manches en tous points identiques sont traditionnellement identifiés comme porte-aiguilles à cataracte dans la tombe de l'oculiste de Reims¹⁷⁵, ce qui a entraîné l'attribution de cette identification pour d'autres exemplaires. Or, R. Jackson a récemment mis en évidence l'existence de lames chirurgicales à soie de section circulaire (Fig. 392)¹⁷⁶.

La forme de la section de la soie de la lame des exemplaires complets d'Augst, d'Aschersleben ou de Kallion demeurant inconnue en l'état de la documentation graphique actuelle, la distinction entre les deux instruments pose des difficultés. Soit les manches de Reims doivent être réinterprétés, ce qui ne semble pas forcément devoir être le cas puisque la tombe a livré de nombreux fragments de collyres et un cachet à collyres, soit on peut avancer l'hypothèse que ce type de manche cylindrique est polyvalent et offre la possibilité de monter plusieurs instruments sur celui-ci.

175 Künzl 1983b, p. 66, Abb. 37, n° 32-35.

176 Jackson 2014..

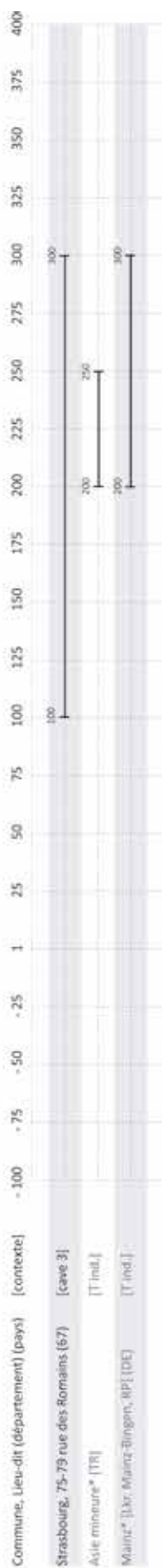


Fig. 514. Répartition chronologique des scalpels de type SCP-4023 issus de contextes datés.

2.2.3.2. Type à section circulaire terminé par une seconde lame : SCP-4023

2.2.3.2.1. Description morphologique du type et variabilité interne

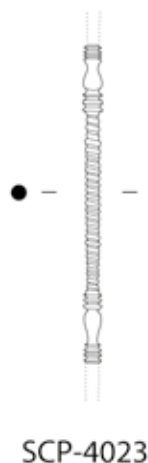


Fig. 513. Type à section circulaire terminé par une seconde lame.

Manche constitué d'une partie destinée à la préhension de section circulaire ou sub-quadrangulaire terminée à ses deux extrémités par des porte-lames. Le corps de l'instrument est mouluré : il comporte des gorges et une incision en spirale, décorées d'incrustations (argent et cuivre) (Fig. 399).

Cette forme se rapproche stylistiquement du type SCP-4022.

2.2.3.2.2. Datation argumentée

En Germanie Supérieure, à Strasbourg (67), un exemplaire du type SCP-4023 a été mis au jour au 75-79 rue des Romains - vicus de Koenigshoffen - au sein de la couche de comblement de la cave 3, datée des IIe-IIIe s. ap. J.-C.¹⁷⁷.

En Asie mineure* (TR), un exemplaire censé provenir d'une tombe d'Ephèse¹⁷⁸ et conservé au RGZM de Mainz est daté par E. Künzl de la première moitié du IIIe s. ap. J.-C. Celui-ci ne présente pas son argumentaire, il peut s'agir d'une datation stylistique.

Enfin, en Pannonie, un manche isolé provient d'une tombe de Szombathely - Savaria (HU)¹⁷⁹, datée du IIIe s. ap. J.-C., notamment par la présence d'une fibule circulaire émaillée en millefiori de type Exner III30 (Fig. 400).

177 Higelin et Schnitzler 2017, p. 156-157, notice n° 28 : Strasbourg, 75-77-79 route des Romains (67), Musée Archéologique, inv. D11.2009.3.109/110, L. 106 mm, l. 5,5 mm, cave 3, datation comblement : 100/300.

178 Künzl 1983b, p. 45, 47, Abb. 15, n° 12, 2002b, Taf. 3, A12 : Ephèse* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, inv. O.37839, L. 136 mm, tombe, datation (stylistique ?) : 200/250.

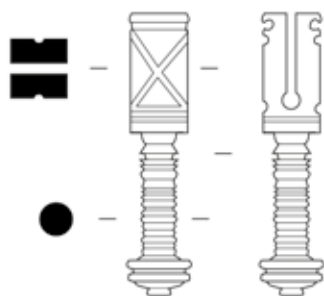
179 Künzl 1983b, p. 117-118 Abb. 92, n° 4 : Szombathely (HU), Savaria Múzeum, L. 123 mm, nécropole, tombe à inhumation, datation : 200/300. Fibule circulaire émaillée en millefiori de type Exner III30, FIB-4276.

2.2.3.2.3. Usage proposé

La fonction de lancette/phlébotome a été proposée par E. Künzl pour l'instrument double d'Asie mineure* (TR) cité ci-dessus et conservant deux petites lames non remplaçables. L'une appartient à la variante miniature du 'bellied-type', l'autre présente deux tranchants convergeant en une pointe asymétrique.

2.2.3.3. Type à section circulaire fortement moulurée : SCP-4006

2.2.3.3.1. Description morphologique du type et variabilité interne



SCP-4006

Manche de scalpel constitué d'un porte-lame de section quadrangulaire orné d'incisions et d'un corps de section circulaire décoré d'incisions en « sablier » sur le porte-lame et de moulures plus ou moins prononcées. En raison de ces moulures évoquant un pion de jeu d'échecs, cette forme est parfois appelée « chess type » (Fig. 401).

2.2.3.3.2. Datation argumentée

L'éruption du Vésuve en 79 ap. J.-C. fournit un *terminus ante quem* pour les 15 exemplaires recensés à Pompéi (IT)¹⁸⁰ et celui de la Villa della Pisanella à Boscoreale [NA] (IT)¹⁸¹. Hors d'Italie, en Gaule Belgique, une tombe de chirurgien à Strée [Hainaut]

Fig. 515. Type à section circulaire fortement moulurée.

(BE)¹⁸² ayant livré un manche de ce type est datée par E. Künzl de la fin du I^{er} au début du II^e s. ap. J.-C. par le mobilier associé, qui contient notamment deux fibules émaillées de type Feugère 23c.

180 Bliquez et Jackson 1994, p. 216, A45, A47, n° 44-50 : Pompéi (IT) (9 ex.) ; Castiglione Morelli del Franco et Vitale 1990, fig. 16 : Pompéi (IT), regio I, 8, 14, TAQ 79 ap. J.-C. (4 ex.) ; Pompéi (IT), inv. P 6548, L. totale avec lame 196 mm, manche seul L. 84 mm, I, 8, 14J, 79 ap. J.-C., dépôt d'objets Gruppo A ; Bliquez et Jackson 1994, p. 211, A46 : Pompéi, Casa del Moralista (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, inv. 13938, L. act. 31 mm.

181 Bliquez et Jackson 1994, p. 212, A47 : Boscoreale, Villa della Pisanella [NA] (IT), Napoli, Museo Archeologico Nazionale, fouille 1894/6, inv. 16868, L. 53 mm.

182 Künzl 1983b, p. 70, Abb. 44, n° 1 : Strée [Hainaut] (BE), Charleroi, Musée archéologique, L. 50 mm, tombe, datation : 80/120. Identification des fibules : M. Feugère.

2.2.3.3.3. Usage proposé

En 1986, dans le catalogue réalisé à Augst [BL] (CH), E. Riha proposait sans certitude d'identifier ce type de manche comme rasoir (Rasiermesser Variante C)¹⁸³. A partir de photographies des collections de Pompéi prises à la fin du XIXe s. par Alinari, L.J. Bliquez a pu démontrer que les manches 'chess type' sont bien associés à des lames chirurgicales appartenant notamment aux formes « ventruées » de forme 'bellied-type' ou 'breast-like'¹⁸⁴ (Fig. 323, n° i et ii). Du fait de leur taille et leur forme, ces lames ne sont pas adaptées aux opérations délicates, en particulier ophtalmologiques.

2.2.3.4. Type à section circulaire terminé par une tête : SCP-4005

2.2.3.4.1. Description morphologique du type et variabilité interne



Manche de scalpel de section circulaire dont le porte-lame est de section quadrangulaire. L'extrémité proximale, traitée en ronde-bosse, figure la tête d'Hercule avec la léontè nouée sur le buste. Cette particularité constitue la caractéristique principale du type (Fig. 402).

2.2.3.4.2. Datation argumentée

L'éruption du Vésuve fournit un *terminus ante quem* en 79 ap. J.-C. pour les six exemplaires découverts à Pompéi (IT). Parmi ceux-ci, au moins un exemplaire a été découvert dans un atelier-boutique (VIII, 7, 5.6) mis au jour en 1872 (voir partie 4.1.1). On peut donc admettre la circulation de ce type au moins

Fig. 516. Type à section circulaire terminé par une tête.

dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Les deux seuls exemplaires ne provenant pas de Pompéi connus actuellement sont malheureusement dépourvus de données contextuelles¹⁸⁵.

2.2.3.4.3. Usage proposé

Les photographies des collections de Pompéi réalisées par Alinari à la fin du XIXe s. permettent de démontrer l'association de ce type de manche avec des lames chirurgicales dites « ventruées » de forme 'bellied-type' ou 'breast-like'¹⁸⁶ (Fig. 323, n° i et ii) et justifient l'identification de ces manches comme scalpels. Ces objets ont pu servir en outre de broyeurs à médicaments, comme cela avait été proposé par M. Tabanelli¹⁸⁷.

183 Riha 1986, p. 29, Taf. 10.

184 Bliquez et Jackson 1994, plate XIV, photographie Alinari n° 19087 ; Bliquez 2015, p. 75, note 48.

185 Mills 2007, RB271 : Grande-Bretagne* ? (UK) ; Faure-Brac 2006, fig. 301 : Saint-Andéol-le-Château (69), coll. part. Montagny, id. comme manche de spatule.

186 Bliquez et Jackson 1994, plate XIV, photographie Alinari n° 19087 ; Bliquez 2015, p. 75, note 48.

187 Tabanelli 1956, tav. XXVI : « pestelli ».

2.2.3.5. Type à section circulaire et nodosités, terminé par une main : SCP-4016

2.2.3.5.1. Description morphologique du type et variabilité interne

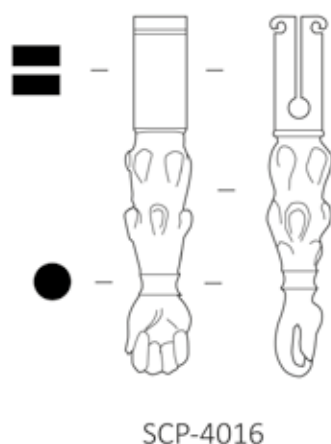


Fig. 517. Type à section circulaire et nodosités, terminé par une main.

Manche de scalpel de section circulaire dont le porte-lame est de section quadrangulaire. Le corps du manche est décoré par des nodosités rappelant une massue d'Hercule stylisée¹⁸⁸. Son extrémité proximale, traitée en ronde-bosse, figure une main fermée. Cette particularité constitue la caractéristique principale du type (Fig. 403).

2.2.3.5.2. Datation argumentée

L'exemplaire provenant d'une ancienne collection privée, conservée aujourd'hui au RGZM, censée provenir de découvertes funéraires d'Asie mineure (TR) est daté du 1^{er} s. ap. J.-C. par E. Künzl¹⁸⁹.

2.2.3.6. Type à section circulaire terminé par un sabot : SCP-4017

2.2.3.6.1. Description morphologique du type et variabilité interne

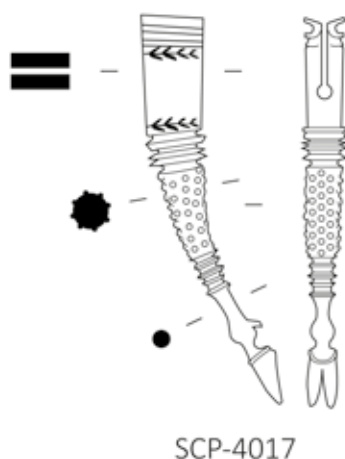


Fig. 518. Type à section circulaire et nodosités, terminé par un sabot.

Manche de scalpel de section circulaire dont le porte-lame est de section quadrangulaire. Le corps du manche peut être décoré de nodosités rappelant une massue d'Hercule stylisée ou être laissé lisse. Son extrémité proximale, traitée en ronde-bosse, figure un sabot. Cette particularité constitue la caractéristique principale du type (Fig. 404).

2.2.3.6.2. Datation argumentée

En l'état actuel des données, le seul exemplaire recensé provient d'un contexte indéterminé sur le site d'Avenches [VD] (CH)¹⁹⁰. Le motif des incrustations présentes sur le porte-lame de cet exemplaire (deux rameaux disposés transversalement) peut rappeler celui d'un exemplaire d'Augst [BL] (CH) du type SCP-4009, pour lequel la céramique asso-

188 Hassel et Künzl 1980, p. 407.

189 Künzl 2002b, p. 30, Taf. 22, B22 : Asie mineure* (TR), Mainz, Römisch-Germanisches Zentralmuseum, anc. coll. part., inv. O.38193, L. 54 mm, l. 9 mm, ép. 8 mm, tombe, datation (stylistique ?) : 1^{er} s. ap. J.-C.

190 Hirt Raj 2000, p. 123, cat. 5, fig. 4, pl. 1 : Avenches [VD] (CH), inv. 74/5528, L. 80 mm, l. 12 mm.

ciée fournissait un *terminus post quem* dans le dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C.¹⁹¹.

2.3. Mentions de scalpels : SCP-4008

Les scalpels simplement mentionnés, sans indication descriptive permettant de préciser leur type, mais pour lesquels on dispose parfois de mesures et de données chronologiques ou contextuelles, sont regroupés dans le tableau suivant (Fig. 93). Les données relatives à la nature du site et au type de contexte de découvertes sont récapitulées dans un tableau (Fig. 94).

La carte de répartition des mentions reflète l'état de la recherche et permet de compléter, tout en restant prudent, la vision d'ensemble de la diffusion du scalpel en Gaule (Fig. 405).

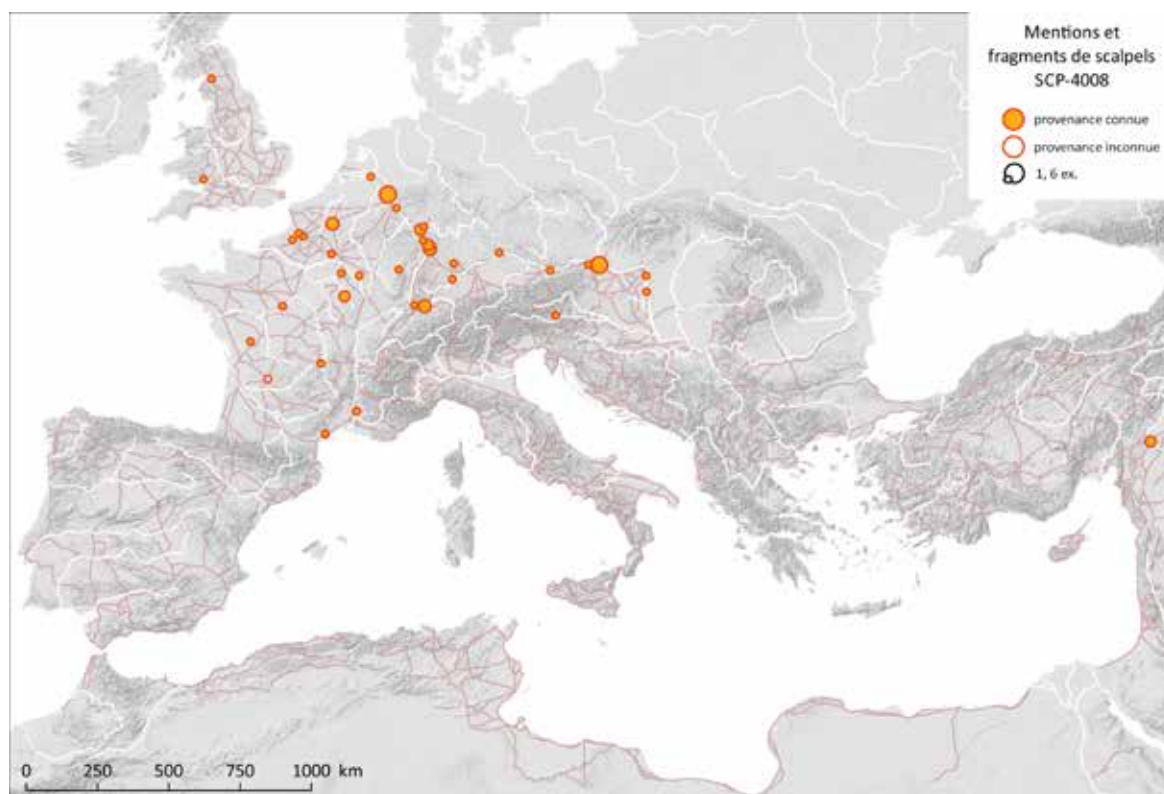


Fig. 519. Carte de répartition des mentions et des fragments de scalpels dont le type n'est pas identifiable (SCP-4008).

Sources : fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; voies romaines : McCormick et al. 2013 ; DAO E. Vigier.

191 Riha 1986, p. 82, Taf. 56, n° 619.

Effectif (NMI)	Site	Datation	Lame	Longueur (mm)	Nature du site				
					Indéterminé	Rural	Agglomération	Suburbain	Urbain
1	Amiens, Palais des Sports (80)	90/100	-	act. 36					D
2	Bavay, ancienne sablière Lenglet (59)	-	-	-			F F		
1	Bavay, ancienne sablière Adelin Stoclet (59)	-	-	-			F		
1	Blois, rue du Commerce (41)	-	-	-			F		
1	Bourdon, Embernat (80)	-	-	-		D			
1	Magneux (51)	-	-	-	I				
1	Mailly-le-Camp, La Bataille ou Les Alluets (10)	-	-	-		A			
1	Montblanc, Les Cresses Basses (34)	-	-	-		F			
1	Morilliers-Saint-Saturnin, La Mare à Joncs (80)	-	-	-		A			
1	Narcy, Saint-Martin (52)	-	-	-		D			
1	Orange, avenue Frédéric Mistral (84)	-	-	-					I
1	Périgueux* (24)	-	?	89	I				
1	Saint-Eanne, Les Châteliers (79)	-	-	-		F			
1	Sarrebouurg, Jardin de l'avenue de la Victoire (57)	-	-	90			I		
1	Valros, Vigne de Bioaux (34)	-	-	-		F			
1	Vertault, <i>insula</i> 47 (21)	-	-	-			I		
1	Vertault (21)	-	x	120			I		
Total par nature de site					2	7	7	0	2

Fig. 520. Tableau récapitulatif des mentions de scalpel recensées, selon la nature du site et le type de contexte (F : funéraire ; D : domestique ; A : autre ; I : indéterminé) (18 NMI).

	Indéterminé	Rural	Agglomération	Suburbain	Urbain	Total
Funéraire		3	4			7
Domestique		2			1	3
Autre		2				2
Indéterminé	2		3		1	6
Total	2	7	7	0	2	18

Fig. 521. Tableau récapitulatif des mentions de scalpels recensées, classées par nature de site et type de contexte.

3. Résultats

3.1. Bilan des analyses qualitatives et quantitatives

3.1.1. Bilan de l'étude typologique

Lorsque l'on observe la répartition des individus entre les différents types de manches de scalpels recensés dans la zone étudiée par rapport à l'ensemble du monde romain, on constate que 16 des 22 types identifiés sont représentés (Fig. 408). Les deux types les plus fréquents (SCP-4003 et SCP-4010) regroupent à eux seuls près du tiers des attestations dans cette zone et plus de 60 % de la totalité des manches connus dans le monde romain. Les proportions entre les différents types suivent globalement la même répartition, hormis pour les types les plus rares, où des parallèles ne sont pas toujours connus en Gaule ou hors-Gaule. L'histogramme ne met pas clairement en évidence l'existence de types spécifiques à l'aire étudiée.

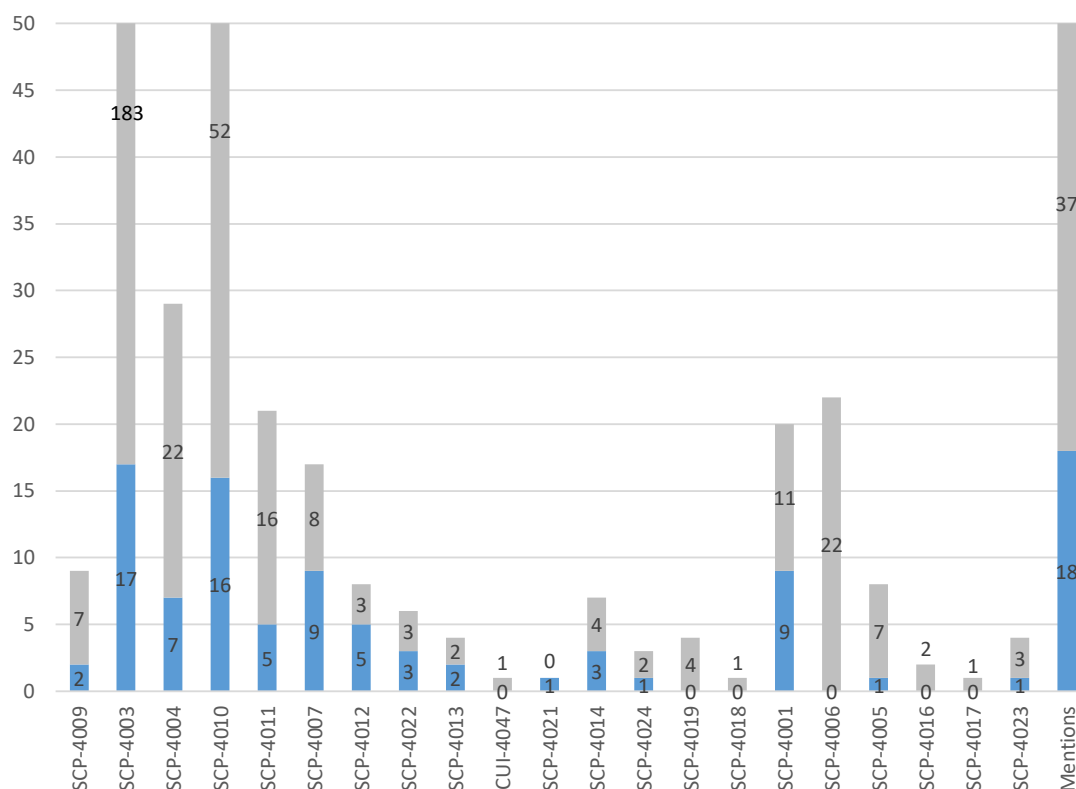


Fig. 522. Répartition quantitative des attestations entre les différents types identifiés. Aux données de la zone étudiée (100 NMI, en bleu) sont ajoutées celles du reste du monde romain (346 NMI, en gris), soit un total de 446 NMI (ou 491, mentions comprises).

3.1.2. Répartition quantitative et chronologique

Pour évaluer la représentativité des résultats de l'étude typo-chronologique, il est possible de calculer la répartition quantitative des indices d'effectifs dont l'on dispose par tranche d'un quart de siècle¹⁹². Ainsi, l'ensemble des données disponibles dans la zone étudiée et dans le reste du monde romain a pu être compilé (Fig. 409) afin d'obtenir deux courbes reflétant la fiabilité des datations au cours du temps, tous types confondus (Fig. 410).

Tranche chronologique	Indice d'effectif dans la zone étudiée	Indice d'effectif dans le reste du monde romain	Indice d'effectif cumulé
-75 / -51	0,333	0	0,333
-50 / -26	0,333	0,333	0,666
-25 / 1	1,1	0,333	1,433
1 / 25	1,545	19,6954	21,2404
26 / 50	1,378	25,3614	26,7394
51 / 75	1,548	20,5284	22,0764
76 / 100	4,715	25,1944	29,9094
101 / 125	4,16	12,14507	16,30507
126 / 150	5,157	12,64507	17,80207
151 / 175	1,49	10,72907	12,21907
176 / 200	8,19	12,4874	20,6774
201 / 225	8,815	20,01174	28,82674
226 / 250	1,815	20,19507	22,01007
251 / 275	4,315	16,2784	20,5934
276 / 300	4,715	3,8124	8,5274
301 / 325	1,015	0,8964	1,9114
326 / 350	1,015	0,3964	1,4114
351 / 375	0,4	0,325	0,725
376 / 400	0,4	1,825	2,225
401 / 425	0	1,5	1,5
426 / 450	0	0	0

Fig. 523. Tableau récapitulatif des indices d'effectifs par tranches d'un quart de siècle.

192 Voir la partie méthodologique sur le calcul de cet indice d'effectif. Le calcul se base ici sur l'ensemble des données disponibles pour le monde romain.

Ce procédé permet de visualiser les périodes où le nombre d'objets issus de contextes datés est le plus élevé. La qualité des informations pour chaque période est variable : on observe ainsi des « pics » à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et au début du III^e s. ap. J.-C. et par effet de contraste, un « creux » particulièrement marqué au milieu du II^e s. ap. J.-C. Pour l'ensemble du monde romain (courbe noire), le premier pic peut s'expliquer par l'importante série documentée à Pompéi, figée par l'éruption du Vésuve en 79 ap. J.-C. Le second pic est lié à la bonne représentation des contextes datés du III^e s. ap. J.-C. La courbe est en revanche peu impactée par l'important *instrumentarium* scellé par l'incendie de la *domus del Chirurgo* à Rimini ayant eu lieu après 258 ap. J.-C. En ce qui concerne la zone étudiée (courbe bleue), on constate une sous-représentation des contextes datés du troisième quart du II^e s. ap. J.-C. et du deuxième quart du III^e s. ap. J.-C. Les pics ne semblent pas pouvoir être mis en relation avec des événements spécifiques, mais sont probablement liés à l'état des données et à la terminologie employée par les fouilleurs pour la datation des contextes.

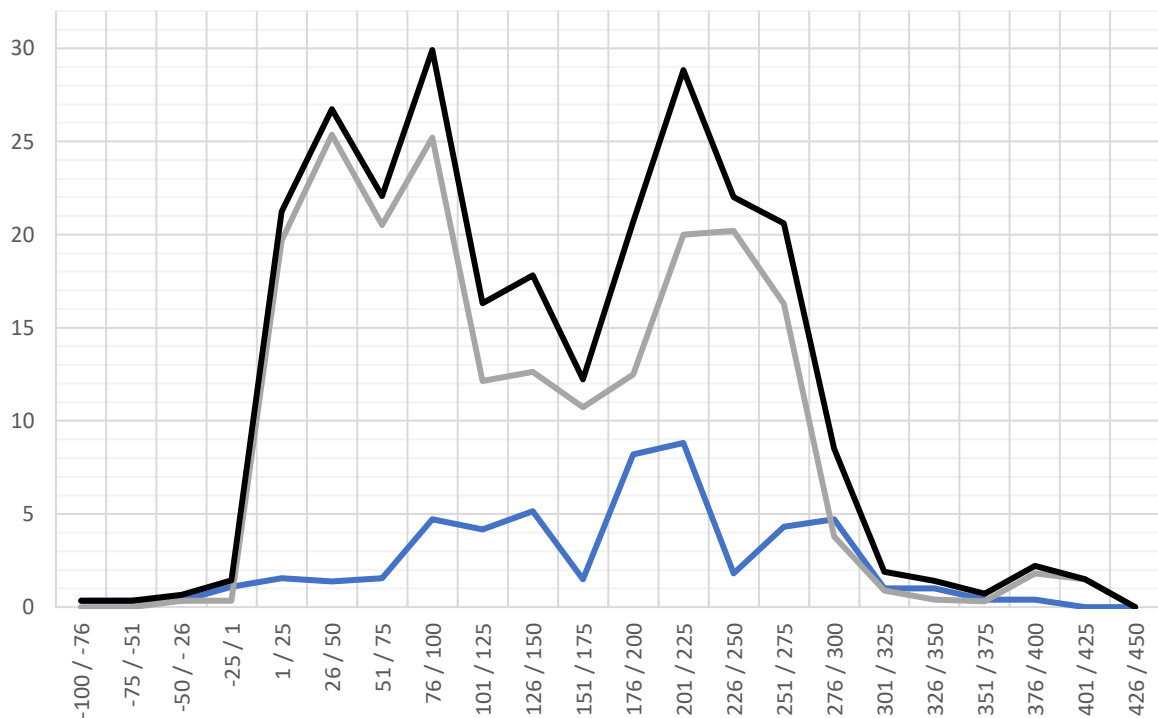


Fig. 524. Evolution de l'indice d'effectif lissé par tranches de quart de siècle dans la zone étudiée (en bleu), dans le reste du monde romain (en gris) et dans l'ensemble (en noir).

3.1.3. Périodes de circulation des différents groupes et types

L'indice d'effectif lissé par tranches d'un quart de siècle¹⁹³ peut également être calculé pour chacun des types. Une fois les données obtenues réparties en classes et reportées sur une frise chronologique, il est possible de visualiser la durée et la simultanéité ou la succession des périodes de circulation¹⁹⁴ des différentes formes. Cette opération a été effectuée pour les scalpels du groupe 1 dotés d'une spatule (Fig. 411) et pour ceux du groupe 2 en étant dépourvus (Fig. 412). Les durées de circulation des différents types sont synthétisées dans un tableau (Fig. 413).

Au sein du **groupe 1**, le **sous-groupe à section quadrangulaire**, avec trois types, est le mieux documenté de l'ensemble. Les premières occurrences du type **SCP-4009** à petite spatule apparaissent durant le 1^{er} s. av. J.-C.¹⁹⁵ tandis que les plus tardives se rencontrent à Pompéi. La durée de circulation maximale du type peut ainsi être estimée de manière large à près de deux siècles. Pour le type le plus fréquent, **SCP-4003**, les exemplaires provenant des contextes pompéiens (39 ex.) et de l'incendie de la *domus del Chirurgo* à Rimini (c. 30 ex.) tendent à surévaluer sa présence à la fin du 1^{er} s. et dans la seconde moitié du III^e s. ap. J.-C., mais les nombreux exemplaires issus de contextes datés attestent de la circulation du type durant les trois premiers siècles de notre ère. Il a été proposé que les productions les plus précoces soient plus massives que les suivantes, plus élancées. Le type **SCP-4004**, orné d'incrustations, est absent de ces deux sites. Sa présence est attestée entre le 1^{er} s. et la première moitié du IV^e s. ap. J.-C., mais la période de rejet maximale, plus réduite, intervient entre la fin du II^e s. et le premier quart du III^e s. ap. J.-C.

Le **sous-groupe à section octogonale**, avec deux types, constitue le second ensemble le mieux documenté. Les premiers exemplaires du type **SCP-4010** sont attestés dès le deuxième quart du 1^{er} s. ap. J.-C. La section octogonale de cette série précoce et massive paraît dériver de la section quadrangulaire du type SCP-4003 dont les angles auraient été « coupés ». Elle semble pouvoir être distinguée des productions suivantes par des pans de largeur inégale. La série suivante possède des pans de largeur identique formant une section strictement octogonale. L'apparition de cette seconde série peut être située au II^e s. ap. J.-C. Les exemplaires les plus tardifs sont issus de contextes de la fin du IV^e s. ap. J.-C., soit une durée de circulation pour l'ensemble du type de près de quatre siècles. La période de rejet maximal est centrée sur la fin du II^e et le début du III^e s. ap. J.-C. La période de circulation du type **SCP-4011**, à incrustations, s'étend entre le II^e et le III^e s. ap. J.-C., mais il est difficile de préciser une période de rejet maximal pour ce type moins fréquent.

Les données relatives à ces deux sous-groupes confirment le fait que les scalpels à section quadrangulaire tendent à précéder les scalpels à section octogonale. Elles montrent aussi que ces

193 Voir la partie méthodologique sur le calcul de cet indice d'effectif. Le calcul se base ici sur l'ensemble des données disponibles pour le monde romain.

194 Pour rappel, la période de circulation d'un objet englobe sa période de production, d'utilisation et de rejet.

195 Avant la mise au jour de l'exemplaire de Corent (63), daté du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. (Poux 2007, p. 191, 205, 217, note 38 ; Vigier 2011, p. 223), la première attestation recensée du type est un scalpel provenant du camp militaire d'Augsburg, Oberhausen [BY] (DE) abandonné dans les années 16/17 ap. J.-C.: Hübener 1973, Taf. 26 ; Künzl 1991, p. 194, Abb. 11 ; Krause 2009, Taf. 26, n° 2.3.

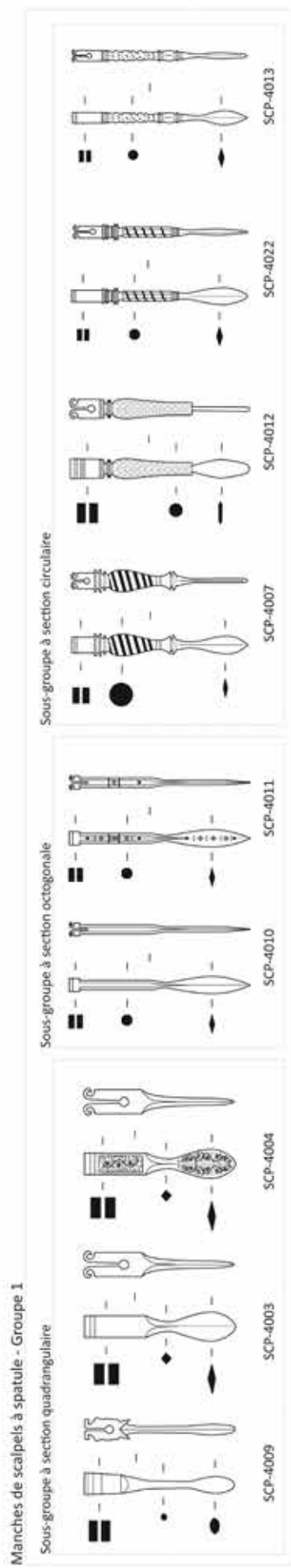
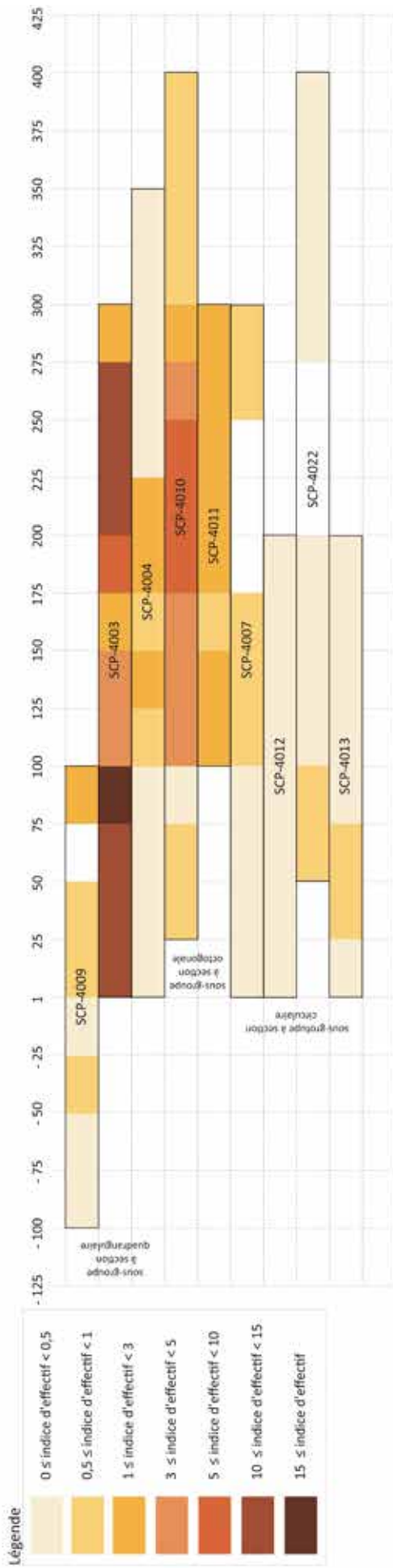


Fig. 525. Répartition chronologique lissée par tranches de quart de siècle des différents types de manches de scalpels du groupe 1 selon l'indice d'effectif.

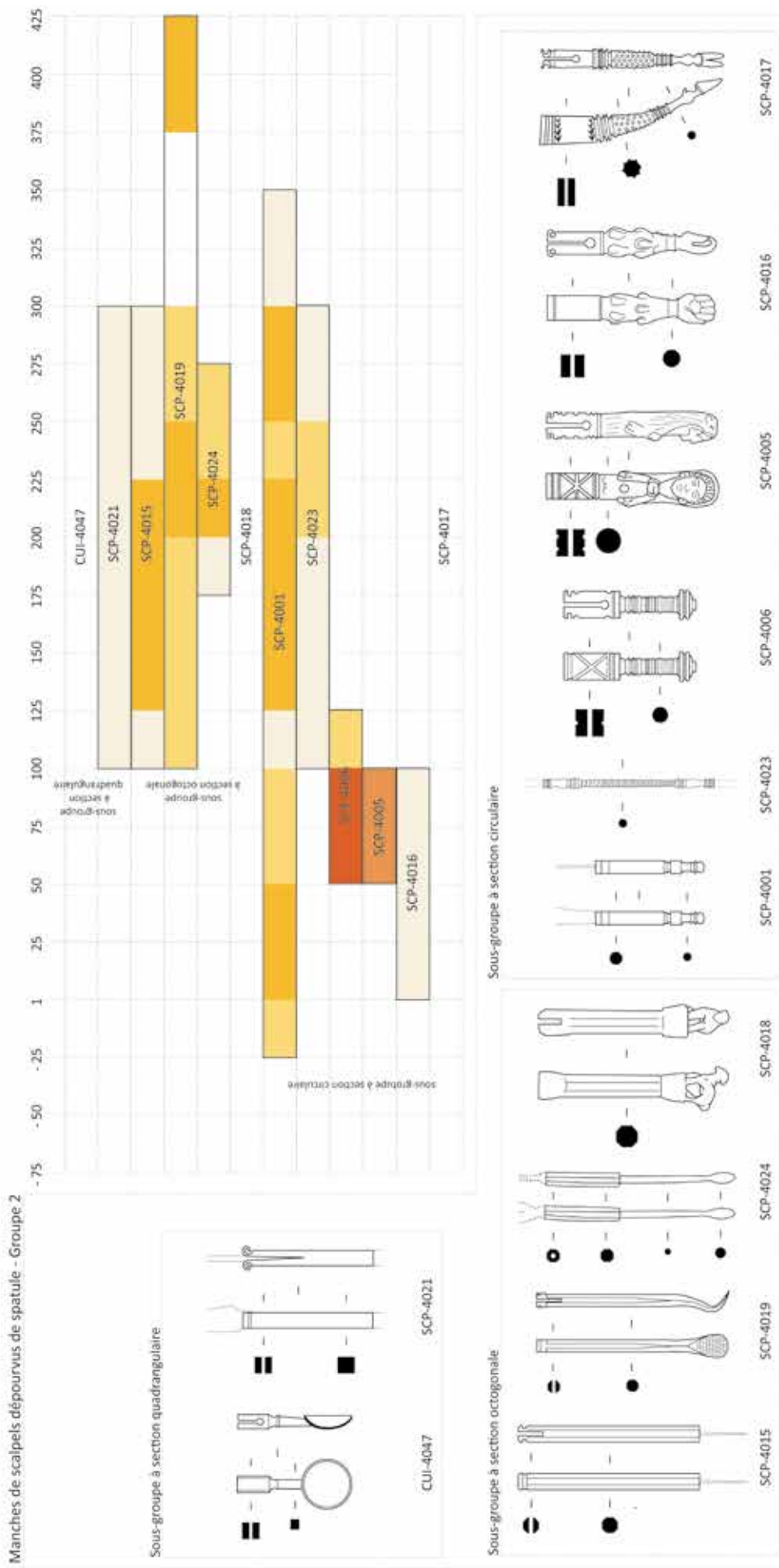


Fig. 526. Répartition chronologique lissée par tranches de quart de siècle des différents types de manches de scalpels du groupe 2 selon l'indice d'effectif.

Classement typologique			Estimation de la durée de circulation maximale (exprimée en années)
Groupe	Sous-groupe	Type	
Groupe 1 (avec spatule)	Section quadrangulaire	SCP-4009	200
		SCP-4003	300
		SCP-4004	350
	Section octogonale	SCP-4010	375
		SCP-4011	200
	Section circulaire	SCP-4007	175
		SCP-4012	200
		SCP-4022	150
		SCP-4013	200
	Groupe 2 (sans spatule)	Section quadrangulaire	CUI-4047
SCP-4021			200
Section octogonale		SCP-4014	200
		SCP-4024	100
		SCP-4019	325
		SCP-4018	-
Section circulaire		SCP-4001	375
		SCP-4023	200
		SCP-4006	75
		SCP-4005	50
	SCP-4016	100	
		SCP-4017	-

Fig. 527. Tableau récapitulatif de la durée de circulation maximale estimée pour chaque type de manche de scalpel.

deux ensembles circulent de manière simultanée jusqu'à la fin du IIIe s. ap. J.-C., date après laquelle seul le sous-groupe à section octogonale perdure.

Les informations concernant le **sous-groupe à section circulaire** sont moins claires du fait du plus faible nombre d'attestations recensées. La période de circulation du type **SCP-4007**, à balustre et incrustations, est ainsi largement placée entre le Ier et le IIIe siècle ap. J.-C. avec un *hiatus* englobant la fin du IIe et la première moitié du IIIe s. Cette fourchette générale semble pouvoir être réduite aux deux premiers siècles de notre ère puisque la datation du type jusque dans la seconde moitié du IIIe siècle ne repose que sur un seul exemplaire, ayant pu être transmis sur une longue durée. Les éléments de datation du type **SCP-4012**, à traitement de surface en creux, permettent de proposer une période de circulation contemporaine du type SCP-4007, durant les Ier et IIe s.

ap. J.-C., sans qu'il soit possible de définir une période de rejet maximal. Les premières occurrences du type **SCP-4022**, à manche cylindrique ou octogonal à incrustations, sont issues de contextes dont le *terminus post quem* est placé sous Néron, mais dont la datation est probablement un peu plus tardive (IIe siècle ap. J.-C. ?). La borne chronologique terminale de la période de circulation, placée après un *hiatus* de 75 années entre la fin du IIIe et l'ensemble du IVe s. ap. J.-C., peut sans doute être ramenée à la fin du IIe s. ap. J.-C., étant donné qu'elle ne repose que sur un seul exemplaire assez mal daté ayant pu être transmis sur une durée assez longue. Enfin, les différentes attestations du type **SCP-4013**, à décor de nodosités, sont comprises dans une fourchette englobant le Ier et le IIe s. ap. J.-C. La période de rejet maximal du type peut être placée entre 25 et 75 ap. J.-C. Les productions attribuées à ce sous-groupe semblent ainsi datées des deux premiers siècles ap. J.-C. Les exemplaires les plus tardifs ont pu être ponctuellement transmis sur de longues périodes, peut-être en raison de leur décor d'incrustation.

Les données sont moins abondantes et les résultats plus limités en ce qui concerne le **groupe 2**, dépourvu de spatule. On ne dispose d'aucun élément de datation contextuelle pour les types **CUI-4047**, **SCP-4018** et **SCP-4017**.

Au sein du **sous-groupe à section quadrangulaire**, la période de circulation du type **SCP-4021**, terminé par un second instrument indéterminé, se situe entre le IIe et le IIIe s. ap. J.-C.¹⁹⁶.

Dans le **sous-groupe à section octogonale**, le type **SCP-4014**, terminé par un percement cylindrique destiné à recevoir un second instrument (aiguille, cautère lancéolé ou lame à soie de section circulaire) circule durant les IIe et IIIe s. ap. J.-C., avec une période de rejet maximal entre le premier quart du IIe s. et le premier quart du IIIe s. ap. J.-C. Le type **SCP-4019**, à curette recourbée à aspérités, est attesté sur une période de plus de trois siècles, entre le IIe s. et le premier quart du Ve s. ap. J.-C., avec cependant un hiatus durant les trois premiers quarts du IVe s. ap. J.-C. La période de rejet maximal intervient durant le premier quart du IIIe s. ap. J.-C. Les exemplaires les plus tardifs sont issus d'un même *instrumentarium*. Celui-ci a peut-être fait l'objet d'une transmission étant donné la spécificité de ces instruments destinés à l'extraction des calculs vésicaux (lithotomie). A titre d'hypothèse, on propose de réduire la période de circulation principale de ce type aux IIe et IIIe s. ap. J.-C. Les rares attestations du type **SCP-4024**, à extrémité olivaire et percement cylindrique destiné à recevoir un second instrument (aiguille, cautère ou lame à soie de section cylindrique), proviennent de contextes datés entre le dernier quart du IIe s. et le dernier quart du IIIe s. ap. J.-C. En l'état des données, la période de rejet maximal peut être fixée durant le premier quart du IIIe s. ap. J.-C.

Au sein du sous-groupe à section circulaire, le type **SCP-4001** est présent sur une durée de plus de trois siècles. Cela peut s'expliquer par la forte variabilité interne du groupe, qui associe de façon assurée plusieurs productions (variantes a et b). La variante a, très homogène, est présente dans des contextes datés de la seconde moitié du Ier s. à la fin du IIIe s. ap. J.-C. La période de circula-

196 Pour rappel, cette fourchette large ne repose que sur la datation d'un seul instrument.

tion du type **SCP-4023**, pourvu d'un porte-lame à chaque extrémité et décoré d'incrustation en spirale, se situe entre le IIe et le IIIe s., la période de rejet maximal pouvant être placée durant la première moitié du IIIe s. ap. J.-C. Le type **SCP-4006**, dit 'chess-type', à fortes moulures, interprété comme une production pompéienne, et donc daté d'avant 79 ap. J.-C., est ponctuellement découvert ailleurs dans des contextes plus tardifs jusque dans le premier quart du IIe s. ap. J.-C. La même hypothèse prévaut pour le type **SCP-4005**, à buste d'Hercule, situé dans la seconde moitié du Ier s. ap. J.-C. Le seul exemplaire découvert hors de ce site n'est pas daté. Enfin, le type **SCP-4016**, à nodosités et terminé par une main, pourrait être en circulation durant le Ier s. ap. J.-C.

L'affirmation de N. Kirova selon laquelle « la forme avec spatule prévaut dès le Ier s. sur la forme préromaine sans spatule »¹⁹⁷ doit être quelque peu nuancée. Les scalpels du groupe 1 sont effectivement plus fréquents – ils représentent plus de 80 % des attestations – et leur durée de circulation est particulièrement longue. Les premières occurrences du type SCP-4009 à petite spatule sont datées du milieu du Ier s. av. J.-C. et des premières décennies du Ier s. ap. J.-C., tandis que les derniers exemplaires du type SCP-4010 appartiennent à la fin du IVe s. ap. J.-C. Il est en revanche difficile, en l'état de la recherche, de qualifier la forme dépourvue de spatule de « préromaine ». Les scalpels du groupe 2 sont moins courants mais leur présence est démontrée du dernier quart du Ier s. av. J.-C. jusqu'au début du Ve s. ap. J.-C. Au sein de ce groupe, les manches terminés par un second instrument (*cochlear*, curette à aspérité, extrémité olivaire, aiguille, cautère ou seconde lame) peuvent être considérés comme plus spécialisés que ceux dotés d'une spatule / dissecteur du groupe 1. Ces types spécifiques semblent se développer à partir du IIe s. ap. J.-C.

Etant donné le décalage temporel intervenant entre la production, l'utilisation et le rejet de l'objet, les périodes de fonctionnement des ateliers de production des différents types sont bien sûr situées durant ou légèrement avant ces périodes de circulation. Ces dernières, parfois très longues – presque quatre siècles pour le type SCP-4010 – peuvent s'expliquer par la reproduction à l'identique de modèles ou par la transmission des instruments. Ces objets, parfois richement ornés, rares ou très spécialisés, ont un coût élevé. Ils sont pris en compte par les juristes dans les successions de médecins et font partie des legs, comme l'attestent certaines sources juridiques (Paul au début du IIIe s. et le *Digeste* au VIe s.)¹⁹⁸.

197 Kirova 2006, p. 537.

198 *Julius Paulus, Receptarum sententiarum*, III, 6, 62 : « *Instrumento medici legato, collyria, et emplastra et apparatus omnis conficiendorum medicamentorum, itemque ferramenta legato cedunt.* » : « Dans un legs de matériel d'un médecin, reviennent au bénéficiaire du legs les collyres, les emplâtres, tous les appareils nécessaires à la préparation des remèdes, ainsi que les instruments » : trad. André 1995, p. 84 ; *Digeste*, XXXIII, 7, 18, 10 (http://www.intratext.com/IXT/LAT0866/_P5Y.HTM) : « *In instrumento medici esse collyria et emplastra, et caetera ejus generis, Cassius scribit.* ».

3.1.4. Technique et répertoire des décors

Le tableau suivant (Fig. 102) présente de manière synthétique les décors présents sur les différents types de manches identifiés.

Les décors par incrustation prennent diverses formes : filets, enroulements en spirale, éléments végétaux stylisés, décors géométriques ou figuratifs. Ils sont réalisés par enlèvement de matière puis remplissage par un autre métal pour obtenir un motif de couleur différente de celui du support. Les analyses menées par le British Museum sur un manche de type SCP-4011 ont montré qu'il s'agissait pour ce type très homogène d'incrustations d'argent.

Le traitement de surface en creux destiné à améliorer la préhension de l'objet peut éventuellement être considéré comme décor ponctué. Il est réalisé par percussion au burin ou au ciselet à la surface du métal. A l'heure actuelle, celui-ci n'est attesté que sur le type SCP-4012.

Enfin, la technique du moulage semble être utilisée pour la réalisation du corps des manches de scalpels. Elle permet à la fois de définir la structure générale du manche, le dispositif d'emmanchement, les moulures et l'éventuel décor. Outre leur possible caractère fonctionnel, les volutes présentes sur les porte-lames des manches de scalpels peuvent en effet revêtir un aspect décoratif, par analogie avec le traitement de certaines pinces du groupe Hirt 3 (Variante Riha D, type Monteagudo-Garcia E1b5 ou type PEP-4037). D'abord bien détaillée, ces enroulements tendraient à se simplifier jusqu'à devenir polygonaux ou bien évoqués par des encoches sur le porte-lame.

Les décors en ronde bosse répertoriés sont zoomorphes (animal en pied, sabot), anthropomorphes (main, buste) et skeuomorphes (nodosités évoquant la massue d'Hercule). Ce type de relief à nodosités est interprété comme une représentation stylisée de la massue d'Hercule et symboliserait le pouvoir du héros divinisé¹⁹⁹. La présence de ce motif peut faire l'objet de considérations symboliques. Hercule peut être invoqué en tant qu'ἀλεξίκακος, « protecteur contre le mal », maladies incluses²⁰⁰, ce qui explique l'utilisation de ce décor sur de nombreux objets du quotidien. A travers sa destinée de travail et d'épreuves, il pouvait être vu comme « un parangon d'endurance et de souffrance déterminée »²⁰¹. Pour L.J. Bliquez, le motif serait particulièrement présent sur des instruments qui causent une (ou qui sont utilisés dans des cas de) douleur intense²⁰². Tant synonyme d'efficacité que de chance, ce motif, dit parfois '*knotty limb pattern*' ou '*Hercules / Aesclepeius motif*'²⁰³, assure également une bonne préhension de l'instrument au chirurgien²⁰⁴. Ce n'est pas la seule divinité représentée sur les instruments de chirurgie : Junon peut être évoquée par son animal-attribut, le paon, Esculape par le serpent et Apollon sminthien par la souris²⁰⁵.

199 Hassel et Künzl 1980, p. 407.

200 Bliquez et Jackson 1994, note 379.

201 Bliquez et Jackson 1994, p. 103.

202 Bliquez 1992, note 47 ; Bliquez et Jackson 1994, p. 103 ; Bliquez 2015, p. 75.

203 Bliquez et Jackson 1994, p. 99-106 : L.J. Bliquez évoque le transfert des attributs que sont la massue et le serpent entre Hercule et Asclépios.

204 Künzl 2002a, p. 102.

205 Künzl 2002a, p. 100.

Classement typologique			Décor				
Groupe	Sous-groupe	Type	Volutes	Moulures	Incrustations	Ronde-bosse	Traitement de surface
Groupe 1 (avec spatule)	Section quadrangulaire	SCP-4009	X		(X)		
		SCP-4003	X				
		SCP-4004	X		X		
	Section octogonale	SCP-4010	(X)	(X)			
		SCP-4011	(X)		X		
	Section circulaire	SCP-4007	X	X	X		
		SCP-4012	X	X			X
		SCP-4022	X	X	X		
		SCP-4013	X	X		X	
	Groupe 2 (sans spatule)	Section quadrangulaire	CUI-4047		(X)		
SCP-4021			X				
Section octogonale		SCP-4014	(X)				
		SCP-4024					
		SCP-4019	(X)				
Section circulaire		SCP-4018				X	
		SCP-4001		(X)		(X)	
		SCP-4023		X	X		
		SCP-4006	(X)	X			
		SCP-4005	(X)				X
SCP-4016	X	X			X		
SCP-4017	X	X	X	X			

Fig. 528. Tableau synthétique des décors recensés sur les différents types de manches de scalpels. Les parenthèses signalent que le décor est optionnel.

3.2. Bilan des analyses contextuelles

La série identifiée typologiquement dans la zone étudiée comporte 82 exemplaires. En tenant compte des simples mentions bibliographiques et fragments ne pouvant être attribués à un type en particulier (SCP-4008) l'ensemble des scalpels recensés compte 100 individus.

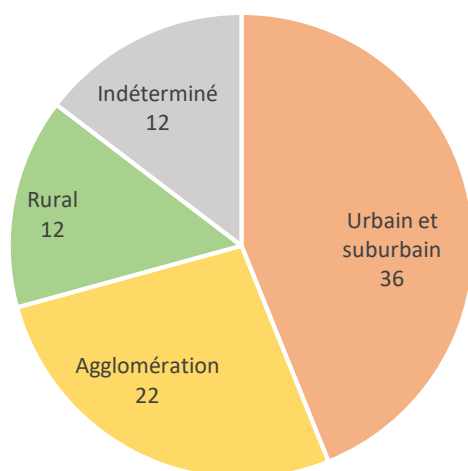


Fig. 529. Répartition des scalpels typologiquement identifiés selon la nature des sites, tous types confondus (82 NMI).

En principe, la distribution-type d'un objet diffusé et utilisé par tous au sein d'une société voudrait qu'il soit plus représenté sur les sites ruraux que sur les sites d'agglomération ou les sites urbains au statut de chefs-lieux de cités, les premiers étant plus nombreux²⁰⁶. Or la répartition des scalpels ne suit pas ce schéma : ils se trouvent majoritairement dans les chefs-lieux de cités et leur périphérie immédiate (36 ex.), puis dans les agglomérations (22 ex.) et enfin sur les sites ruraux (12 ex.). Les sites dont la nature ne peut être déterminée à partir de la documentation actuelle livrent 12 exemplaires (Fig. 415)²⁰⁷.

Cela peut autant correspondre aux biais inhérents à l'histoire de la recherche archéologique qu'au caractère spécialisé de ces instruments, utilisés par une catégorie spécifique de la population, les médecins chirurgiens.

Plus du tiers des scalpels identifiés typologiquement est issu de fouilles anciennes pour lesquelles le type de contexte n'a pu être déterminé (35 ex.). Les contextes funéraires et domestiques livrent un nombre d'attestations presque identique avec respectivement 22 et 21 NMI identifiés et les autres types de contextes (4 ex.) (Fig. 416)²⁰⁸. Au sein des découvertes funéraires, il est difficile de

²⁰⁶ Bien que trois principaux biais doivent être gardés à l'esprit : en premier lieu, la pression immobilière et foncière est plus importante dans les villes et leurs périphéries, ce qui génère un plus grand nombre de fouilles archéologiques, ensuite la démographie et la répartition du peuplement antique et enfin la pertinence du classement des sites. Les catégories adoptées tendent à être très larges et réunissent des sites qui pourraient être distingués sur un plan morphologique ou légal. Est-il nécessaire et toujours possible de distinguer les agglomérations dites « secondaires » des autres types d'habitats agglomérés ou les *villae* des autres établissements ruraux ? Dans l'idéal, H. Eckardt préconise de rapporter le nombre d'objets envisagés à la surface fouillée du site. Cela étant infaisable, elle propose le compromis plus réalisable de rapporter la proportion de l'objet ou de l'ensemble à étudier à la proportion de son matériau sur le site. Elle aboutit au constat que plus un objet est spécifique, plus il est nécessaire d'élargir les catégories de sites pour disposer d'un nombre suffisant d'objets par catégorie : Eckardt 2005, p. 141.

²⁰⁷ Ces proportions varient légèrement si on inclut les mentions mais l'ordonnancement reste le même : les sites urbains et suburbains avec 38 ex., les agglomérations avec 30 ex., les sites ruraux avec 19 ex., puis les sites de nature indéterminée avec 13 ex.

²⁰⁸ Si on prend en compte et qu'on ajoute à ces données celles des contextes des simples mentions bibliographiques de scalpels, les proportions générales restent similaires : les contextes funéraires repré-

préciser une tendance générale étant donné le grand nombre de découvertes anciennes pour lesquelles les modalités d'ensevelissement du défunt n'ont pas été rapportées (11 ex.). Cinq scalpels ont été découverts dans des inhumations. Parmi les six scalpels qui proviendraient de sépultures à incinération, un seul pourrait faire l'objet d'une offrande primaire. Le type d'offrande n'a pu être établi pour les cinq autres à partir des publications.

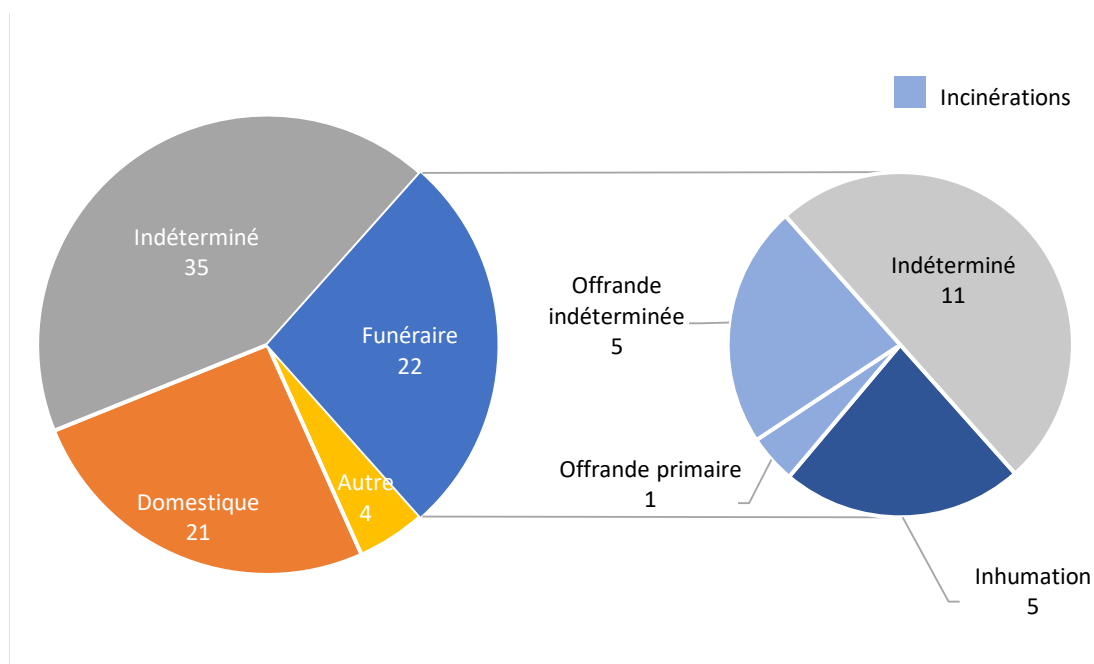


Fig. 530. Répartition quantitative des scalpels identifiés typologiquement selon les types de contextes (82 NMI).

Que l'on tienne ou non compte des mentions, la majorité des découvertes funéraires est issue de nécropoles localisées en bordure de voie et à la périphérie des espaces urbanisés des chefs-lieux de cités (Fig. 417 et Fig. 418). Ces zones, particulièrement impactées par le développement de l'urbanisme dans la seconde moitié du XIXe s., ont été davantage concernées par les opérations d'archéologie préventive. Les fenêtres de fouille centrées sur les bâtiments - et n'englobant pas les dépotoirs environnants - et la récupération des métaux sont deux autres phénomènes ayant des répercussions sur la représentation des scalpels dans les contextes non funéraires.

Le fait que les scalpels ne soient pas davantage représentés en contexte funéraire peut en fait correspondre à une certaine réalité archéologique. Les textes et l'étude typo-chronologique montrent que les instruments médicaux et chirurgicaux font partie de la succession des médecins (voir partie 3.1.3) et qu'ils peuvent être transmis sur une longue période. Les scalpels déposés dans la tombe au sein de trousse renvoient très certainement à l'activité exercée par le défunt. La

sentent 27 individus, les contextes domestiques 24 individus, les autres types de contextes 5 individus et les contextes indéterminés 44 individus.

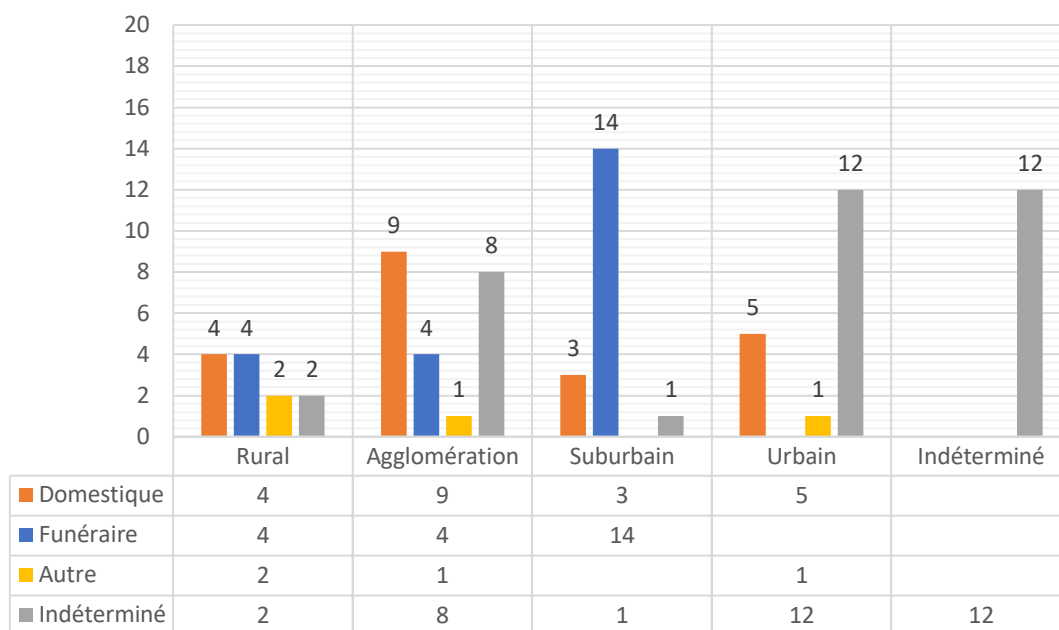


Fig. 531. Répartition quantitative des scalpels en Gaule romaine selon la nature des sites et les types de contexte, tous types confondus, hors mentions (82 NMI).

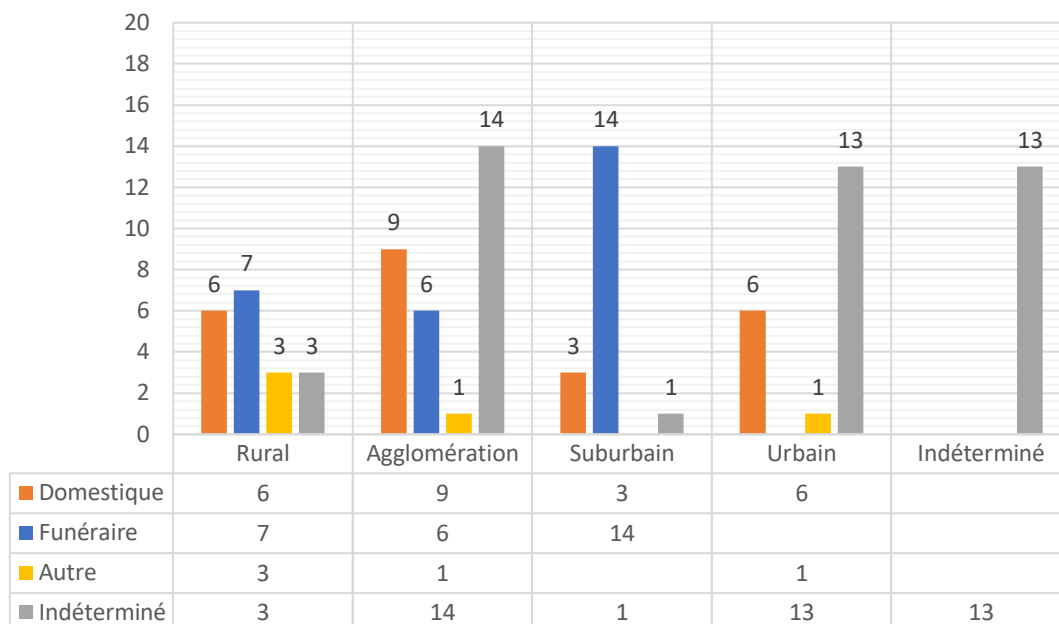


Fig. 532. Répartition quantitative des scalpels en Gaule romaine selon la nature des sites et les types de contexte, tous types confondus et mentions comprises (100 NMI).

taille très variable des dépôts funéraires d'instruments pourrait éventuellement être mise en relation avec des pratiques de transmission ou de dépôt partiel de l'*instrumentarium*. Même si les fouilles de Pompéi et de Rimini ont révélé quelques ensembles fonctionnels complets, ceux-ci sont de taille et de composition très variables. Il n'est donc pas possible d'évaluer la part des instruments qui ont été déposés dans une tombe par rapport à ceux réellement possédés par le défunt. Reste la question de l'interprétation du dépôt de types rares, très spécialisés ou richement ornés d'incrustations, et donc sûrement les plus coûteux.

3.3. Bilan de l'analyse spatiale : répartition par provinces

La répartition géographique des découvertes de scalpels dans les différentes provinces étudiées (Fig. 419) est évidemment influencée par l'état de la recherche²⁰⁹. Étant donné les effectifs considérés, toute nouvelle découverte d'importance peut réellement modifier la perception de la diffusion des différents types. Les *instrumentaria* les plus complets, comme celui de Reims, comportent en effet jusqu'à une quarantaine d'objets, ce qui influence les comptages de façon notable.

Au sein de la zone étudiée, la Gaule Belgique livre la majorité des exemplaires, avec près du cinquième des attestations, que l'on tienne compte ou non des mentions²¹⁰. Les attestations sont concentrées à Reims (51), avec la trousse de la nécropole des Trois Piliers, et dans les sites de la vallée de la Somme, en particulier dans la ville d'Amiens (80). Sur les 22 types existants, neuf, bien répartis entre les groupes 1 et 2, sont recensés dans cette province. Les scalpels de type SCP-4010, à manche de section octogonale, sont majoritaires, suivis par les manches de section quadrangulaire sans décor SCP-4003 et avec incrustations SCP-4004.

La Gaule Lyonnaise fournit moins d'exemplaires²¹¹ mais offre un profil typologique légèrement plus varié (10 types sur 22) davantage centré sur le groupe 1, les scalpels pourvus d'une spatule. Un déséquilibre - sans doute accentué par l'état de la recherche - peut être constaté dans la répartition des attestations entre l'ouest et l'est. Dans ce contexte, il faut noter l'ensemble de la trousse de chirurgien du 150 avenue de Choisy à Paris (75), qui livre trois scalpels de type SCP-4010.

La Narbonnaise fournit un nombre d'attestations assez proche²¹². Les neuf types mis en évidence font majoritairement partie du groupe doté d'une spatule. Deux groupes d'attestations peuvent être remarqués : l'un dans les environs des colonies de Lyon et de Vienne, l'autre sur le littoral méditerranéen. Si la voie Domitienne peut avoir été un vecteur de diffusion, il faut garder à l'esprit que cette concentration héraultaise correspond à un secteur où les études de mobiliers ont été

209 Ainsi, les études de mobiliers ont historiquement été menées plus systématiquement dans la Narbonnaise que dans l'Ouest. Des études exhaustives ponctuelles peuvent avoir pour effet de surévaluer les effectifs dans certaines zones. Un plus grand nombre d'études systématiques de chefs-lieux de cités permettrait de s'approcher davantage de la réalité des chiffres. À titre de comparaison, une soixantaine de scalpels a pu être mis au jour à Pompéi.

210 Gaule Belgique : 26 ex. identifiés, 9 mentions (total 35 ex.)

211 Lyonnaise : 21 ex. identifiés, 2 mentions (total 23 ex.)

212 Narbonnaise : 18 ex. identifiés, 3 mentions (total 21 ex.)

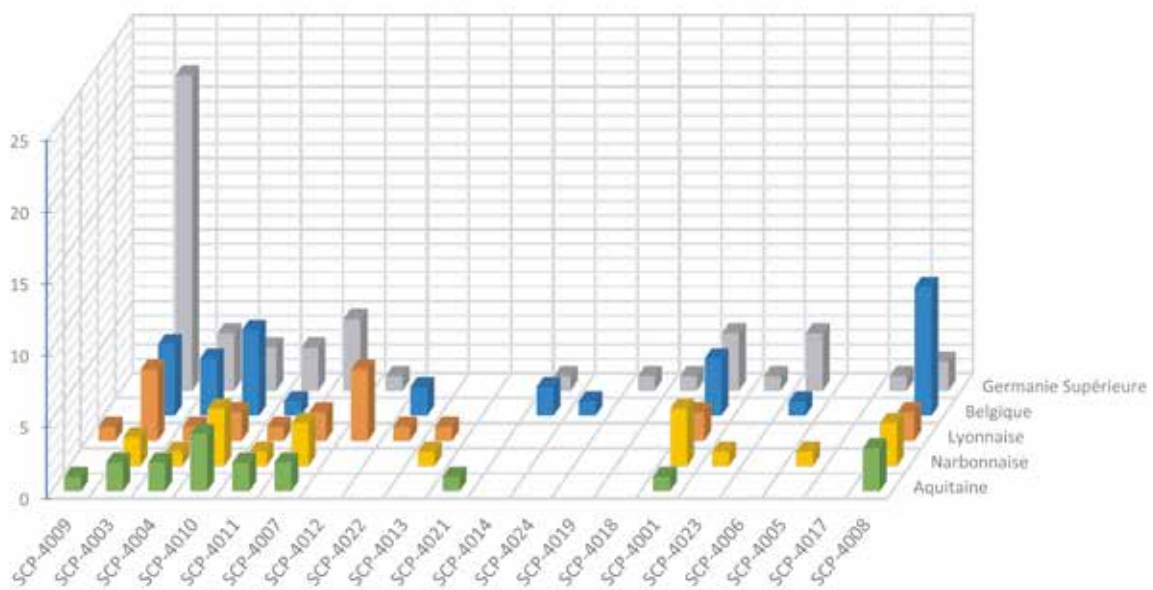
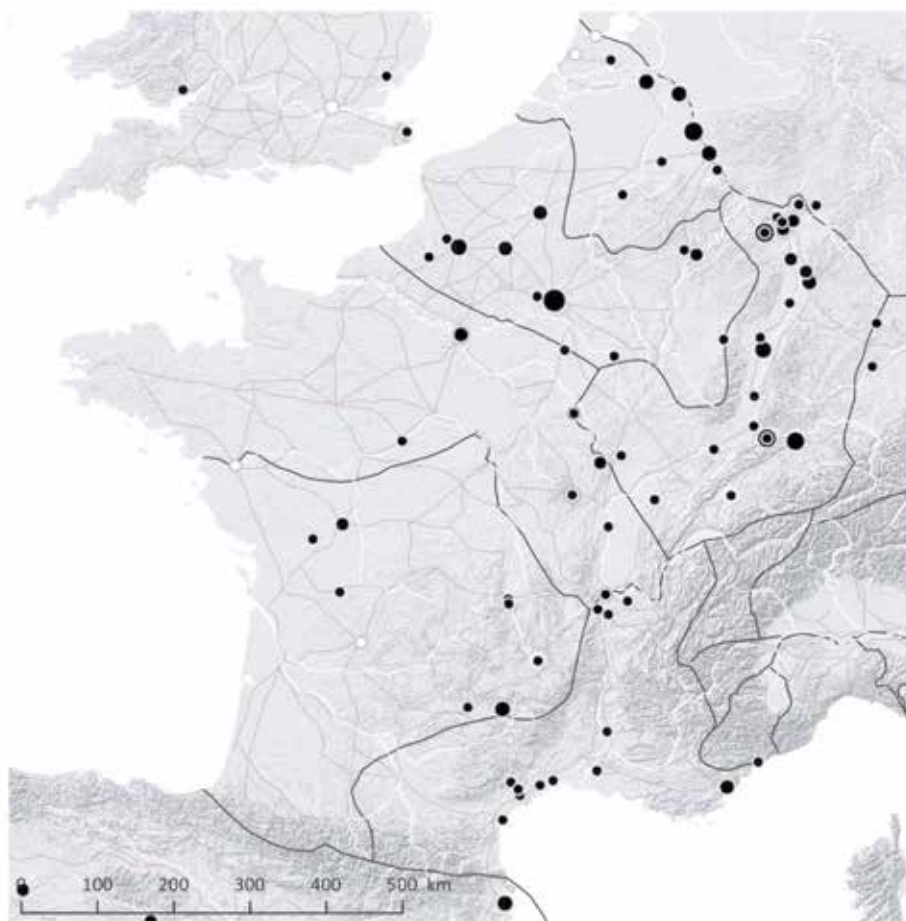


Fig. 533. Carte et répartition quantitative des différents types de scalpels identifiés dans les provinces de la zone étudiée (150 NMI).

Sources : voies romaines : McCormick et al. 2013 ; fond de carte : Ancient World Mapping Center (s.d.) ; DAO E. Vigier.

plus intensives et poussées.

Le profil typologique de l'Aquitaine, centré sur le groupe 1, est plus restreint avec huit types sur 22 et des effectifs plus réduits²¹³. La répartition semble très fortement liée à l'état de la recherche et des publications. Même en considérant le peu d'exemplaires recensés dans les études spécialisées²¹⁴, il est difficile d'imaginer qu'un chef-lieu de cité comme *Burdigala* ne livre aucun exemplaire. Les attestations sont ici également concentrées dans l'est de la province. Parmi celles-ci, il faut noter l'*instrumentarium* découvert sur le site de l'Azuel-de-Saint-Urbain à Campagnac (12), avec quatre scalpels.

Dans chacune de ces zones, le nombre de scalpels recensés est nettement inférieur à celui de Germanie Supérieure²¹⁵. Dans cette région, la répartition des découvertes le long du *limes* rhénan s'explique à la fois par une publication plus systématique du mobilier des camps militaires et par le rôle qu'a pu jouer l'armée dans la diffusion et le développement de la chirurgie. Bien que les dépouillements effectués dans le cadre de ce travail universitaire n'aient pas été systématiques dans cette zone, le profil typologique documenté s'avère plus large avec 13 types représentés sur 22. La majorité du type SCP-4003 y est très nette (22 ex.). Trois ensembles remarquables sont à signaler : la tombe du chirurgien de Bingen (DE), le camp de Windisch (CH) et la colonie d'Augst (CH).

213 Aquitaine : 15 ex. identifiés, 3 mentions (total 18 ex.)

214 L'étude exhaustive menée dans l'Est picton par I. Bertrand ne recense qu'un exemplaire à Poitiers (86), auquel il faut ajouter un autre issu de fouilles anciennes pour cette même ville : Bertrand 2003.

215 Germanie Supérieure : 53 ex. identifiés, 2 mentions (total 55 ex., dont 17 proviennent de la zone étudiée)

4. Interprétations et hypothèses

4.1. Structuration de la production

En l'état actuel des données, aucune trace directe (moules, ratés ou objets semi-finis) d'atelier produisant des scalpels n'a pu être identifiée (voir cependant partie 4.1.1.). Cette recherche ne peut pour l'instant s'effectuer que sur la base d'indices indirects. Les cartes de répartition des différents types peuvent fournir des indications, mais elles sont avant tout dépendantes de l'état de la recherche sur ces objets qui circulent avec leur propriétaire et sont parfois placés dans sa sépulture. Les études typologiques, morphologiques et stylistiques des scalpels et de leurs éventuels décors peuvent théoriquement permettre le repérage de séries de production homogènes ou proches. Quelques témoignages iconographiques fournissent des indications sur la présence d'artisans / fabricants-revendeurs, notamment à Ostie et à Rome²¹⁶. Enfin, les études techniques apportent des éléments supplémentaires sur les moyens nécessaires et les procédés utilisés. Ces informations, confrontées aux connaissances dont on dispose sur la structuration de l'artisanat antique, ont permis à A. Krug de formuler certaines hypothèses dans un article publié en 1993²¹⁷. Au préalable, deux observations doivent être gardées à l'esprit. La première est que la réalisation d'objets bimétalliques nécessite des compétences métallurgiques différentes pour chacun des métaux utilisés. La lame est forgée dans un fer de haute qualité²¹⁸, puis aiguisée²¹⁹. Le manche, en alliage cuivreux, est moulé (à partir d'une ébauche en cire pour la technique à la cire perdue ou à partir de l'empreinte d'un exemplaire²²⁰), puis retravaillé pour réaliser les éventuels moulures et décors d'incrustations ainsi que les finitions. Les analyses menées sur 24 scalpels de la collection du RGZM à Mainz mettent en évidence différents groupes de composition des alliages cuivreux utilisés. Les similarités détectées permettent d'envisager dans plusieurs cas une production dans un même atelier²²¹. La seconde observation porte sur l'insertion et la fixation de la lame dans le manche, qui ne peuvent se faire sans aide ou moyen technique. L'assemblage de certains exem-

216 Ainsi, à Ostia, Isola Sacra (IT), des scalpels figurent sur la stèle funéraire en terre cuite d'un forgeron parmi d'autres productions. Cette stèle est datée par les estampilles sur les briques de l'époque d'Hadrien à Antonin le Pieu : Zimmer 1982, p. 184, n° 119, Grab 29 ; à Roma (IT), la stèle funéraire de l'artisan-coutelier *L. Cornelius Atimetus*, datée du milieu du Ier s. ap. J.-C., met l'accent sur la vente de plusieurs types de couteaux et d'outils dans la boutique : Zimmer 1982, p. 180-182, n° 114.

217 Krug 1993, p. 93-100.

218 Galien, trad. : Singer 1956, p. 214 ; Jackson 2014, p. 130-144 : Galien aurait par exemple privilégié l'utilisation de fer de Norique pour forger les lames à double tranchants destinés aux opérations de la colonne vertébrale : Galien, *On anatomical procedures*, 8.6 (2.682K).

219 Krug 1993, p. 94.

220 Jackson 2014, p. 130-144.

221 Riederer J., in : Künzl 2002b, p. 76 : Sur les 24 scalpels analysés, deux seraient constitués d'un bronze à l'étain pur, cinq de bronze étain-plomb, quatre d'alliages cuivreux mixtes de laitons à faible teneur en étain, plomb et zinc et 13 de laitons relativement purs et riches en zinc. Dans certains de ces groupes, des scalpels découverts sur des sites éloignés possèdent une composition identique ou très semblable, permettant d'envisager leur fabrication dans un même atelier. La similitude des compositions a ses limites : elle ne peut pas toujours être considérée comme une indication d'origine commune pour les alliages cuivreux les plus répandus.

plaires est sécurisé par martelage et brasure²²², opérations qui nécessitent des outils et des compétences minimales en métallurgie²²³, tout comme le retrait des restes de brasure d'une ancienne lame en cas de remplacement²²⁴.

Sur ces bases, deux hypothèses de structuration de la production des scalpels, valables également pour les couteaux composites et d'autres instruments médicaux bimétalliques - tels que les elevatoria pour réduire les fractures osseuses et les ciseaux chirurgicaux - ont été émises par A. Krug²²⁵. Première possibilité, chacun des éléments constitutifs est fabriqué séparément par un artisan différent, en vertu de la spécialisation artisanale pratiquée sous l'empire romain en divers groupes selon le métal travaillé, puis en fonction du type d'objet produit, des procédures et des techniques²²⁶. Selon cette logique, les lames en fer sont produites par le faber ferrarius et les manches en bronze par le faber aerarius, qui appartiennent à deux groupes d'artisans de technologies différentes. Seconde possibilité qui évite cette division du travail, l'ensemble de l'objet est fabriqué par un artisan spécialisé maîtrisant les deux processus métallurgiques différents.

Dans la première configuration, la fabrication des composants par divers artisans influence la combinaison des deux composants et ouvre la voie à une plus grande variation typologique²²⁷. Cette production peut être structurée différemment selon les modalités de coopérations entre artisans que l'on envisage : approvisionnement mutuel des artisans ou approvisionnement d'un intervenant tiers. Dans le premier cas, les artisans s'approvisionnent mutuellement et celui qui assemble les différentes parties vend l'objet fini²²⁸, éventuellement dans son atelier-boutique. Dans le second cas, les fabri approvisionnent en pièces détachées un commerçant capable de les assembler ou de les ajuster au besoin²²⁹. Dans les deux situations, cela implique que les modèles de lames et de manches soient adaptables entre eux grâce à l'utilisation de normes communes ou bien que l'un des deux artisans fabrique « sur mesure » des pièces compatibles avec l'élément produit par l'autre. Ces deux situations ont pu coexister et on ne sait pas dans quelle mesure les

222 La photographie d'un exemplaire publié par R. Jackson montre que la lame n'occupe pas toujours l'extrémité cylindrique du porte-lame en « trou de serrure », ici remplie de brasure pour consolider l'assemblage : Jackson 2014, p. 130-144, fig. 18.8.

223 Jackson 1988, p. 114 ; Krug 1993, p. 95.

224 A. Krug a bien mis en évidence le fait que la lame est remplaçable (par exemple en cas d'usure ou de bris), mais n'est pas « interchangeable » comme cela est souvent écrit abusivement : Krug 1993, p. 99-100. Dans le catalogue des instruments conservés au RGZM, E. Künzl a publié un manche de scalpel pourvu de deux porte-lames, disposés sur des plans perpendiculaires : Künzl 2002b, Taf. 48, C2. Les radiographies de l'objet montrent qu'il s'agit bien de fentes ayant reçu de la brasure et non d'incrustations métalliques décoratives.

225 Krug 1993, p. 96.

226 Petrikovits 1981b, p. 285-306, 1981a, p. 63-132 ; Zimmer 1982, p. 37-40 ; Krug 1993, p. 96.

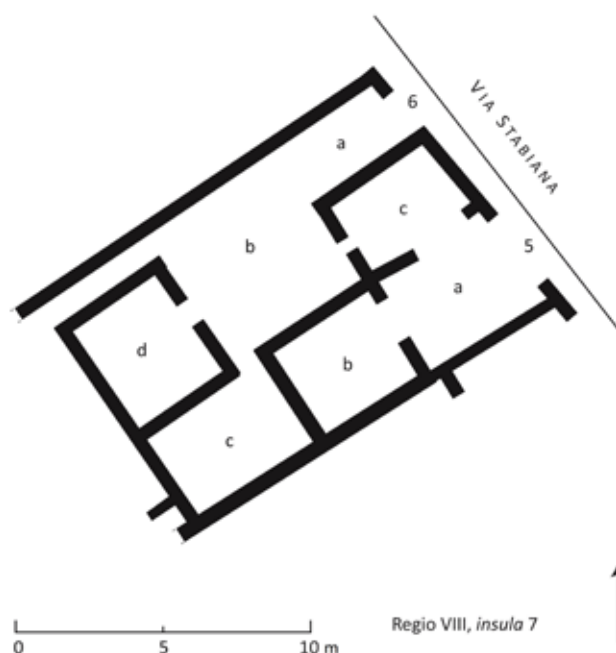
227 Krug 1993, p. 100.

228 Krug 1993, p. 96-97.

229 Krug 1993, p. 96-97 : A. Krug évoque le cas des bagues au chaton constitué d'intailles ou de camées où les deux parties constitutives sont assemblées selon les besoins et les goûts des acheteurs, par des artisans *annularii* ou *gemmarii* ou par de simples détaillants. L'activité de ces derniers, incapables d'adapter le support au chaton, pourrait selon l'auteur être reconnue dans le cas où la pierre- ou l'intaille- à sertir est trop grande : au lieu d'élargir le serti ou de poncer la pierre, celle-ci a été inclinée : Krug 1980, p. 118.

combinaisons étaient choisies par les chirurgiens. Les formes courantes et polyvalentes - comme les scalpels aux lames droites ou « ventrues » - ont pu être assemblées à l'avance, tandis que les formes plus spécialisées ou plus rares ont pu être réalisées « à la demande ». Théoriquement, le chirurgien pouvait sélectionner les différentes tailles et modèles de constituants à assembler²³⁰. L'évolution des formes et la typologie des instruments sont donc influencées à la fois par la pertinence ou la justification médicale des assemblages lame-manche ainsi que par la coopération de deux groupes d'artisans distincts ou par les artisans spécialisés. Ces deux hypothèses - division du travail ou spécialisation des artisans - sont envisageables et doivent rester ouvertes selon A. Krug. Les sources écrites permettent d'entrevoir le rôle joué par certains médecins dans l'invention d'instruments. On apprend ainsi dans « Ne pas se chagriner »²³¹ que Galien a perdu une grande partie de ses biens dans l'incendie qui a ravagé le temple de la Paix à Rome en 192 ap. J.-C. L'*instrumentarium* détruit comprenait à la fois des instruments spécialisés achetés, mais également des instruments qu'il avait lui-même inventés. Il avait pour cela modelé des prototypes de cire qu'il avait ensuite confiés à des artisans bronziers. Le cas de Galien est peut-être spécifique mais il montre que les médecins et les chirurgiens pouvaient théoriquement demander des instruments « sur mesure » aux artisans.

4.1.1. Un atelier-boutique à Pompéi (VIII, 7, 5.6) ?



En 1872, un atelier-boutique et son habitation ont été mis au jour à Pompéi près de la Porta di Stabia (*regio* VIII, *insula* 7, 5.6)²³². L'accès à la partie boutique à proprement parler, constituée de trois pièces, se fait par le n° 5 (Fig. 420, pièces a, b, c). Les récits de fouille attribuent plusieurs objets à ce lieu²³³, mais deux seulement ont pu être retrouvés physi-

230 Krug 1993, p. 98-99.

231 Galien, trad. : Boudon-Millot 2010 : 4-5.

232 Bliquez et Jackson 1994, p. 83-84 ; Künzl 1998, p. 92.

233 « 1 tube, 2 spatulae, 1 « tasto », 1 « pinsetta », 8 scalpel handles » : Bliquez et Jackson 1994, plan général, sans pagination.

Fig. 534. Plan masse de l'atelier-boutique VIII, 7, 5 de Pompéi, situé près de la Porta di Stabia, fouillé en 1872 et 2007.

Sources : DAO E. Vigier, d'après : Pugliese Carratelli et Baldassarre 1990, vol. 8, plan général ; Devore et Ellis 2008, p. 1, fig. 1.

quement dans les collections du musée de Naples par L.J. Bliquez en 1994. Il s'agit d'un manche de scalpel de type SCP-4005 (type au buste d'Hercule) et d'une sonde double ou dipyrène à œillets, à usage sans doute urologique, dont l'une des extrémités est dotée de deux percements orientés selon des angles distincts²³⁴. La pièce 'a' a fait l'objet de nouvelles recherches en 2007 par le *Pompeii Archaeological Research Project: Porta Stabia* (ou *PARP:PS*) ayant permis d'identifier plusieurs structures artisanales (cuves, fosse et panse d'amphore implantée verticalement)²³⁵.

4.2. Usages du scalpel

Par l'étude des textes antiques et par analogie avec les usages actuels, on peut restituer les différents gestes associés à la manipulation du scalpel, principalement ponctionner, inciser, exciser, parfois disséquer et cautériser. Les références au scalpel sont nombreuses dans les sources textuelles parce qu'il constitue un élément essentiel des *instrumentaria* chirurgicaux²³⁶, où il est souvent représenté par de multiples exemplaires²³⁷. En revanche, il est plus délicat de préciser l'usage spécifique d'un scalpel découvert en fouille en le mettant en rapport avec une spécialité ou une opération chirurgicale précise connue par la littérature médicale antique, et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, le vocabulaire employé diffère selon la langue utilisée (grec ou latin), selon les auteurs, mais aussi au cours du temps. Ainsi, L.J. Bliquez explique qu'au fur et à mesure de la complexification de l'*instrumentarium*, le terme générique grec *smile* et ses diminutifs *smilion* et *smilarion* deviennent l'appellation la plus fréquente pour le scalpel et tendent peu à peu à supplanter le terme hippocratique *machairion*, sans toutefois le remplacer complètement²³⁸. Ainsi, chez Oribase (Ive s. ap. J.-C.), les médicaments sont mélangés et préparés avec le *machairion* (*Coll. Med.* 12. pi.14), mais l'opération est menée avec le *smile*, ce qui montre une évolution de l'acception de ces termes dans le temps.

En latin, en plus de *ferrum* - ou plus rarement *ferramentum* -, les auteurs utilisent *scalpellus*, le diminutif de *scalper* (signifiant 'couper, inciser'), d'où dérive le terme actuel de scalpel. Quatre termes génériques coexistent ainsi pour désigner le scalpel. Lorsqu'il est nommé, le scalpel utilisé n'est pas toujours décrit. De plus, le nom de l'instrument est parfois éludé par l'emploi d'un verbe d'action qui sous-entend l'utilisation d'un scalpel ou d'un instrument tranchant. Dans certains cas, il est fait référence à une partie de l'objet – par exemple, la lame (*elasma*, *έλασμα*) – pour désigner l'objet complet. A l'inverse, le terme *smile* peut être employé pour désigner la lame du scalpel ou

234 Bliquez et Jackson 1994, p. 83-84, cat. n° 41 et cat. n° 213.

235 Devore et Ellis 2008, p. 1-4.

236 R. Jackson l'inclut dans le « *core instrumentarium* » du chirurgien : Jackson 1987, p. 415.

237 Set d'Italie conservé au British Museum : 9 ex. ; Pompéi, Casa del Medico (II) (IT) : 11 ex. ; tombe du chirurgien de Bingen-am-Rheim [Lkr. Mainz-Bingen, RP] (DE) : 13 ex. ; dans la *domus del Chirurgo* à Rimini (IT) : 30 ex. complets.

238 Bliquez 2015, p. 76.

d'un ciseau chirurgical chez certains auteurs²³⁹, ce qui peut entraîner des confusions.

Dans les cas où le scalpel ou une ou plusieurs de ses parties constitutives sont décrites, il est difficile de mettre en relation ces informations avec les restes archéologiques, en premier lieu parce que les lames sont très rarement conservées²⁴⁰ et qu'une seule forme de manche peut recevoir différents types de lames. Cela est particulièrement flagrant dans les instrumentaria de Bingen (DE) et de la domus du chirurgien à Rimini (IT)²⁴¹. Sur ce dernier site, de nombreuses formes de lames inconnues ont récemment imposé la révision des interprétations qui prévalaient jusqu'alors²⁴².

En second lieu, les termes utilisés pour la description peuvent être subjectifs et ne pas être spécifiques à une seule forme : les auteurs font référence au niveau d'aiguisage (par ex. « assez aiguisée »)²⁴³, à la forme et à la taille²⁴⁴ de la lame et à la partie à utiliser (dos, fil, pointe, plat) lors des descriptions d'opérations. De plus, une forme de lame n'est pas systématiquement réservée à une seule opération, même si le scalpel en prend le nom²⁴⁵. Enfin, certains auteurs indiquent des substituts acceptables si l'on ne dispose pas de l'instrument en question²⁴⁶. Il est dès lors incommode de dresser la très longue liste de toutes les opérations associées à une forme de lame très polyvalente ou à un nom générique. Ces difficultés sont autant de freins à la restitution des pratiques ou des opérations à partir des instruments découverts en fouille. Un certain nombre de propositions d'attribution peuvent néanmoins être formulées. Selon L.J. Bliquez, les mentions de scalpel « commun » (*χοινόν*) par *Aetius* (16.23.42) ou de scalpel « simple » (*ἀπλη σμίλη*) par Paul (6.41.2) peuvent sans doute être rapprochées du type de manche le plus courant, à section quadrangulaire (SCP-4003). Cet auteur propose également d'associer les manches plus élancés de section octogonale (SCP-4010) aux procédures les plus délicates²⁴⁷. Les mentions descriptives de formes très spécifiques peuvent en revanche être plus aisément mises en relation avec un nom et une ou plusieurs opérations²⁴⁸.

239 Bliquez 2015, p. 78, note 60.

240 En 2014, pour l'ensemble du monde gréco-romain, R. Jackson recense seulement 70 exemples de scalpels ayant conservé leur lame : Jackson 2014, p. 137-144.

241 Jackson 2014, fig. 18.11-16.

242 Jackson 2014 ; Bliquez 2015.

243 L.J. Bliquez a ainsi répertorié un grand nombre de termes renvoyant au niveau d'aiguisage préconisé par les auteurs : « *sharp, dull, quite sharp, quite dull, extremely sharp, sturdy, sharp and sturdy, big and sturdy, extremely heavy/sturdy* » : Bliquez 2015, p. 78.

244 L.J. Bliquez a listé différentes formes de lames : « *double edged, narrow, longish and narrow, shaped like a myrtle lead, concave on one side and convex on the other, belly-like, breast like ...* » : Bliquez 2015, p. 78.

245 Voir à titre d'exemple le cas du couteau « à polype » décrit par J.S. Milne et L.J. Bliquez : Milne 1907, p. 39, lame IB(a)(4) ; Bliquez 2015, p. 94-95.

246 Bliquez 2015, p. 93 : voir par exemple Paul (6.50.2 ; 6.55.1), qui recommande le phlébotome comme un substitut acceptable pour le *skolopion*.

247 Bliquez 2015, p. 74.

248 L.J. Bliquez a pu établir la liste d'un certain nombre de noms de scalpels pouvant être mis en relation avec des opérations spécifiques et a tenté de les rapprocher des instruments conservés : *phlebotomon, korax/corvus, katias, anarrhaphikon smilion, blepharotomon, perygotomon, kephalike/smile, skolopion/skolopomachairion, amphismile/amphismilon, spathion, hemispathion, lithotomon, tonsillotome, staphulotomon, surigotomon* : Bliquez 2015, p. 85-105.

Comme le résume R. Jackson²⁴⁹, lorsqu'on compare les rares scalpels complets avec les maigres descriptions dans les textes médicaux pour identifier des opérations spécifiques liées à un couteau chirurgical, il faut rester prudent. Il faut être conscient du risque de surinterprétation et éviter de donner des utilisations exclusives, puisqu'il est clair que dans l'Antiquité un instrument remplissait souvent de nombreux rôles. Il est néanmoins possible de discerner les différents types de scalpels et de lames potentiellement à la disposition du chirurgien.

4.3. Mobiliers associés

Les ensembles clos constituent des sources privilégiées car ils permettent d'aborder la simultanéité des types et possiblement leur association fonctionnelle. Pour chacune des tombes avec dépôt de scalpels recensées dans l'empire (36 tombes), on a fait figurer le type et le nombre dans le tableau suivant (Fig. 421)²⁵⁰ : 12 des 22 types identifiés sont représentés dans ce type de contexte. Les dépôts funéraires de scalpels varient ainsi entre un et 14 exemplaires (Fig. 422). Dans un tiers des cas, un seul scalpel est déposé. Dans plus de la moitié des tombes figurent deux à quatre scalpels. Seuls quatre lots sont quantitativement plus importants et comptent cinq à 14 scalpels.

Dans le cas des *instrumentaria* les plus imposants (Reims, Bingen, Italie*), certains auteurs ont tenté de déterminer la spécialisation de leur propriétaire en examinant leurs compositions²⁵¹. Leur démarche se fonde sur le postulat qu'il s'agit d'ensembles incomplets – il manque les objets les plus fragiles en matériaux périssables – mais fonctionnels. Il faut garder à l'esprit que cela n'est sans doute pas systématique : rien ne prouve que la totalité du matériel utilisé par le praticien a été déposé avec lui. Cela est particulièrement flagrant dans les tombes comportant peu d'instruments. On peut en effet légitimement se demander si deux scalpels suffisent, comme c'est le cas pour la tombe de Strée [Hainaut] (BE), à pratiquer la chirurgie. Dans cette perspective, il est intéressant de comparer ces données aux différents ensembles fonctionnels présumés. Les sept ensembles exhumés à Pompéi (IT) comportent entre un et sept scalpels compris dans des lots de deux à 40 objets environ (cf. annexe ensembles « fonctionnels » pompéiens présumés). Plus modestement, l'ensemble de neuf objets « oculistiques » découvert à Campagnac (12), à l'Azuel de Saint-Urbain comprend quatre scalpels (si l'on admet cette fonction pour le type SCP-4001). Enfin, le très riche *instrumentarium* de la *Domus del Chirurgo* à Rimini (IT) (c. 150 objets), avec plus d'une trentaine de scalpels, rappelle que ces troussees ont sans doute été constituées sur de longues périodes. Dans la tombe, un *instrumentarium* réduit comportant un ou deux scalpels a peut-être une valeur de *pars pro toto* pour symboliser l'activité du défunt. Il n'est pas possible de définir l'éventuelle part du matériel léguée aux successeurs, mais les sources juridiques et l'étude typo-chronologique semblent plaider en faveur de la transmission de certains scalpels sur de longues périodes. Même s'il n'est pas présent dans toutes les tombes de médecins²⁵², cet instrument chirurgical est l'un des plus répandus et des plus emblématiques de la profession, avec le livre et les ventouses.

249 Jackson 2014, p. 140.

250 Bien qu'ils présentent un profil typologique plus étendu que celui envisagé ici, les scalpels du RGZM provenant d'ensembles funéraires d'Asie mineure fouillés anciennement n'ont pas été intégrés au tableau en raison de l'impossibilité de reconstituer les associations de mobilier au sein des différentes tombes.

251 Par exemple : Künzl, Feugère et Weisser 1985 ; Jackson 1987, 1995.

252 Voir par exemple le cas de la tombe 72 de la nécropole de La Favorite I à Lyon (69), dite « de l'oculiste ».

Données contextuelles			Données typologiques													Mentions et fragments indéterminés	Total
			Groupe 1						Groupe 2								
			Sous-groupes						Sous-groupes								
			à section quadrangulaire	section octogonale	section circulaire			section octogonale	section circulaire								
Tombe	Datation	Date centrale	SCP-4003	SCP-4004	SCP-4010	SCP-4011	SCP-4007	SCP-4012	SCP-4022	SCP-4014	SCP-4024	SCP-4006	SCP-4001	SCP-4023	SCP-4008		
Merida, Acueducto San Lazaro (ES) [T3]	TPQ 41	-	o o													2	
Merida, Zona Sur [Badajoz] (ES) [T2]	40/60 ?	50			o											1	
Lyon, 62 rue du Commandant Charcot (69)	30/100	65	o													1	
Köln, Bonner Strasse (DE) [T143]	50/100	75							o o							2	
Cáparra (ES)	69/96	82	o o													2	
Este, Morlungo (IT)	69/100	84	o o													2	
Luzzi [Cosenza] (IT) [T17]	69/100	90			o											1	
Montblanc, Les Cresses Basses (34)	80/100	90													o	1	
Strée [Hainaut] (BE)	80/120	100	o									o				2	
Italie (IT) [T?]	1/200	100	o o o o o		o o o											8	
Bingen-am-Rhein (DE)	80/150	115	o o o o o o o o				o									9	
Kostolac, Viminiacum (RS)	TPQ 96-98	-			o o o o											4	
Karanovo, Dulagata Mogila [Nova Zagora] (BG) [T1]	98/150	124		o o		o										3	
Merida, Pabellón de Suboficiales [Badajoz] (ES) [T4]	140/160	150			o					o o			o o			5	
Dunaújváros, Intercisa (HU) [T26]	100/300	200			o											1	
Balčik, Dionysopolis [Varna] (BG)	100/300	200				o o									o	3	
Tomis [Constanta] (RO)	100/300	200				o										1	
Nea Paphos (CY)	150/250	200	o		o o											3	
Reims, Les Trois Piliers (51)	180/220	200	o	o o	o o o	o				o o	o		o o o o o			14	
Skutare [Plovdiv] (BG)	200/250	225				o o										2	
Nijmegen [Gelderland] (NL)	200/300	250			o o o											3	

Aschersleben [Lkr. Harz und Salzlandkreis, ST] (DE)	200/300	250													o				1
Ohrid (MK)	200/300	250			o														1
Szombathely - Savaria (HU)	200/300	250													o				1
Wehringen [Bayern] (DE) [T7]	TPQ 238-239	-			oo														3
Paris, 180 avenue de Choisy (75)	Fin IIIe – TPQ 275	-			oo														3
Saint-Privat-d'Allier, Fontvieille (43)	259/300	280	o			oo	o												4
Lidoriki, Kallion (GR)	266/300	280													o				1
Vermand, Jardin Odiot et Bernoville (02) [T407]	280/400	340			oo				o										3
Melos (GR)	-	-	oo		o														4
Brescia, Via Zima (IT)	-	-	oo																4
Poitiers, Blossac-Saint-Hilaire (86)	-	-	o																1
Kembs, Les Bâteliers II (68)	-	-	o																1
Idalium (CY)	-	-	oo																2
Köln, Weisshausstrasse (DE)	-	-				oo													2
Kyzikos/Cyzicus (TR)	-	-						oo	o										3

Fig. 535. Tableau récapitulatif des différents types de scalpels associés en contexte funéraire.

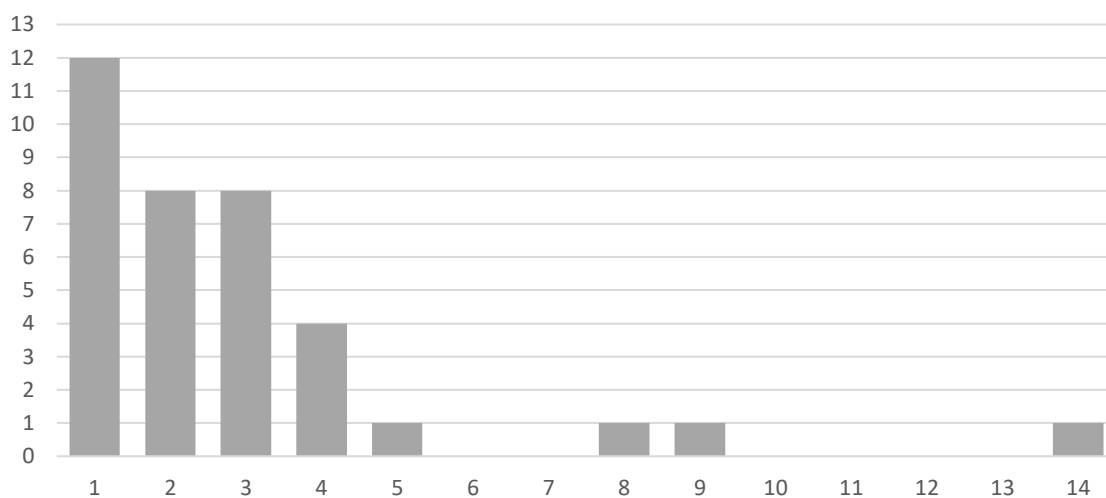


Fig. 536. Répartition quantitative des tombes recensées (ordonnées) selon le nombre de scalpels ou couteaux chirurgicaux déposés (abscisses).

5. Apports et perspectives

Dans ce chapitre consacré aux scalpels, on a dressé le bilan des travaux typologiques existants et considéré qu'il était souhaitable de créer un classement hiérarchisé des formes de manches. Celui-ci se structure en deux groupes en fonction de la présence ou l'absence d'une spatule à l'extrémité proximale. Des sous-groupes sont ensuite déterminés d'après la forme de la section de la partie intermédiaire. Les différents types se basent sur les autres caractéristiques morphologiques et le décor de ces instruments.

Le croisement des informations recueillies au cours des études qualitatives et contextuelles permet de proposer des datations probabilistes lissées par tranches de quart de siècle pour 19 des 22 types définis. La succession ou la simultanéité des différentes formes a ainsi pu être mise en évidence sur une plage de cinq siècles. Pour les types qui circulent sur de très longues durées, le calcul de l'indice d'effectif a permis d'affiner les fourchettes de datation en définissant des périodes de rejet maximal. Les résultats soulèvent la question de la transmission des instruments et des modèles sur de longues durées ainsi que les modalités de constitution des *instrumentaria* chirurgicaux.

Les données disponibles dans la zone étudiée et dans l'ensemble du monde romain démontrent une diversification typologique considérable au cours des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. Bien que les manches de scalpels dotés d'une spatule/dissecteur constituent l'essentiel des découvertes sur toute la période étudiée, on constate à partir du II^e s. le développement de types spécialisés, terminés par un instrument alternatif au sein du groupe 2. Lorsque cela était possible, les manches ont été mis en relation avec les formes de lames conservées et des usages médicaux ont été proposés. L'étude morphologique et la répartition spatiale des attestations ouvrent de nouvelles pistes de recherche sur la normalisation de la production, le nombre d'ateliers ou encore les marchés de destination. La réflexion pourrait être poursuivie dans plusieurs directions. En Gaule, les données quantitatives au sein de chaque type pourraient être complétées en vérifiant les mentions textuelles de scalpels dépourvues de documentation graphique. Le *corpus* pourrait être élargi de manière significative en recherchant et en identifiant de manière systématique les scalpels complets ou fragmentaires dans les réserves muséales et les dépôts de fouilles.

L'étude morphologique pour identifier différents groupes de production pourrait être approfondie en analysant statistiquement la variation des rapports de proportion entre longueur, largeur, épaisseur du manche et dimensions de la spatule. La numérisation, la visualisation et la mise au point d'outils de comparaison en trois dimensions, à l'image de la base réalisée par le LAMS pour les cachets à collyres²⁵³, faciliterait et accélérerait grandement les rapprochements morphologiques à l'aide d'un nombre de critères plus élevé et plus détaillés, notamment les courbures et les sections des spatules. Les données recueillies pourraient être croisées avec les informations géographiques et typo-chronologiques pour progresser dans l'identification des centres de production des types très largement diffusés.

253 LAMS : Laboratoire d'Analyse Moléculaire et Structurale – CNRS UMR 8220, Sorbonne Universités : <http://umr-lams.fr/MUSEO3D/CDM/3D/Cachets/V014/V14.php>.

13.

SANTÉ ET APPARENCE DANS L'ANTIQUITÉ GRÉCO-ROMAINE

1. Corps biologique et identité sociale

Pour tenter de comprendre la place accordée aux soins du corps dans la société romaine et gallo-romaine, il faut prendre en compte les relations et les interactions qui existent entre un individu, sa communauté et son environnement. Au sein d'une communauté, les différences et les hiérarchies sociales s'expriment dans le traitement du corps et le soin accordé à l'apparence¹. Dans le contexte actuel d'une économie et d'une culture mondialisées, le brassage des populations et la mode cosmopolite font évoluer les codes de l'apparence et les informations véhiculées. Les codes existent toujours mais les référentiels sont multipliés pour revendiquer une appartenance ou une affinité culturelle et sociale. Cette multiplication des « messages » envoyés concourt à un certain brouillage du discours véhiculé par l'apparence de la personne. S'affranchir des codes en allant à leur rencontre, jouer avec eux pour donner à voir une certaine image ou au contraire « se fondre dans la masse » en se conformant à une mode, à des normes ou des conventions sociales sont tout autant d'attitudes différentes et révélatrices que l'individu adopte envers la société dans laquelle il s'inscrit et de laquelle il ne peut finalement jamais s'extraire totalement. La part de choix individuel – acquise plus ou moins récemment² – semble plus étendue que dans l'Antiquité. L'apparence vestimentaire n'est par exemple pas nécessairement guidée par les moyens financiers d'un individu : celui-ci peut librement choisir de porter des vêtements ou des jeans troués par effet de mode et décider de porter un costume-cravate de grande marque le lendemain. Le piège serait de plaquer cette vision contemporaine – où l'apparence et les marqueurs sont choisis, parfois indépendamment de l'identité et du niveau social – à l'Antiquité.

À l'époque romaine, corps biologique et identité sociale sont liés de manière indéfectible par le soin accordé à l'apparence du corps. Le soin donné à l'apparence, dans toutes ses composantes, qu'il s'agisse de se nettoyer, se vêtir, se parer et d'être en bonne santé, constitue à la fois le marqueur et le vecteur d'une identité sociale et culturelle. Pour C. Barton, "*Being, for a Roman, was being seen.*"³.

1 Blonski 2014, p. 21.

2 Voir par exemple le port du pantalon pour la femme, conditionné au fait « de tenir par la main le guidon d'une bicyclette ou les rênes d'un cheval » (Circulaires de 1892 et 1909).

3 Barton 2002, p. 220-221.

Le corps doit être vu comme une « construction culturelle » qui permet de « définir l'individu par rapport à sa communauté » grâce à des signes codifiés permettant de communiquer des différences et des hiérarchies sociales⁴. Accorder ou ne pas accorder de soin à son apparence permet de revendiquer et marquer ou non son appartenance à une communauté, puis à une catégorie interne. Cette construction culturelle du corps repose sur plusieurs bases, dont en particulier « l'opposition des catégories sexuelles, spatiales et ethniques »⁵ et les critères esthétiques des canons de beauté romains (par exemple, la qualité du teint⁶).

2. Représentations mentales romaines

2.1. Justification morale de la propreté

L'expression idiomatique grecque *καλὸς καὶ ἀγαθός* (*kalos kai agathos*) décrit l'importance d'un corps sain, tant sur le plan physique qu'intellectuel. Il s'agit pour l'homme d'être beau (soit bien fait) et bon à la fois. Les travailleurs dont le corps est abîmé et déformé ne peuvent atteindre cet idéal physique et moral. « La doctrine éducative élaborée par les Grecs au Ve s. [av. J.-C.] comprenait la gymnastique militaire, la gymnastique médicale et la gymnastique sportive »⁷. La déformation physique des travaux pénibles et serviles, ou l'infirmité, équivalent pour les gréco-romains à la déformation morale.

L'entretien de soi, que ce soit par la pratique d'exercices physiques ou par la toilette, est également conçu par les Romains comme le premier *officium* (devoir moral) que l'on doit à soi-même et aux autres. Cela a clairement été mis en évidence par l'étude d'un *corpus* de textes⁸ du IIe s. av. J.-C. au IIe s. ap. J.-C. effectuée par M. Blonski dans le cadre de sa thèse portant sur les représentations mentales romaines de la propreté⁹.

Ainsi, la propreté est un but, la saleté une chose à éviter. L'aspect de la propreté est moralement désirable, tandis que la « négligence » est le contraire de ce qu'il convient de faire. La propreté et la pratique du bain – recommandée depuis Hippocrate – se justifient bien médicalement et sont considérées comme nécessaires et vectrices de santé, mais pas forcément à cause d'une exigence médicale ou hygiéniste au sens actuel, « qui dresserait une relation positive entre élimination de la crasse et obtention d'un meilleur état sanitaire »¹⁰.

Le bain, plutôt qu'un strict nettoyage, doit être considéré comme une « séquence de soin de soi » (activités physiques, nourriture, boisson, nettoyage ...) pouvant durer une grande partie ou

4 Voir à ce propos Moreau 2002.

5 Blonski 2014.

6 Dubourdieu et Lemirre 2002, p. 89.

7 Mallet, 2009, p. 118.

8 Textes étudiés par M. Blonski : Cicéron, *De Officiis*, I, XXXIV, 128-130 ; Ovide, *Ars Amatoria*, I, 511-522 ; Sénèque, *Epist.* V, 1-3 (Lettre à Lucilius) ; Epictète, *Diss.* IV, 22, 9-18 (Entretiens) ; Quintilien, *Inst.* XI, 3, 137 ; Apulée, *Apol.*, VI, 3.

9 Blonski 2014, p. 97-170.

10 Blonski 2014, p. 168-169.

presque toute la journée. La propreté est surtout vue comme une composante « marginale » de la santé, qui s'intègre avant tout dans un mode de vie sain, correspondant à la *diatè* grecque. Seuls les riches et les notables, qui ne « travaillent » pas – dans le sens où ils n'ont pas d'activité manuelle et de métier – ont les moyens et le temps de suivre les prescriptions hygiénistes des textes médicaux dans le cadre de l'*otium*.

La propreté se présente également sous forme de justification morale dans la littérature théorique à partir de la fin de la République et durant le Haut-Empire¹¹. Dans le *corpus* de textes étudié par M. Blonski, « la propreté [est décrite] comme le résultat de la volonté de participer au monde ordonné de la cité : l'individu sale, à l'inverse, refuse la proximité des hommes et suscite à juste titre leur rejet en s'opposant à la tendance foncière de l'homme à se rapprocher de ses semblables. Or la saleté est le reflet de la négligence : cette dernière, lorsqu'il en est question dans le *corpus*, renvoie aux manquements à tous les devoirs qui sont les nôtres en société (devoirs familiaux, politiques, religieux et moraux en général) »¹².

Dans le *De Officiis*, œuvre morale destinée à la noblesse patricienne, rédigée à la fin de sa vie aux alentours de 49 à 43 av. notre ère, Cicéron évoque deux sortes de beauté selon les hommes et les femmes : celles-ci tireraient leur beauté de leur *venustas*, alors que les hommes la tireraient de leur *dignitas*.

« XXXVI. 130 Il existe deux genres de beauté : dans l'un réside la grâce, dans l'autre la dignité, et nous devons considérer la grâce comme le propre de la femme, la dignité comme propre à l'homme. Par conséquent l'on bannira de son aspect physique tout apprêt qui n'est point digne d'un homme et l'on se gardera de semblable défaut dans le geste et le mouvement. Les mouvements de la palestre sont en effet souvent fort déplaisants et certains gestes des acteurs ne sont pas exempts de maladresse ; dans l'un et l'autre cas on apprécie ce qui est direct et simple. D'autre part la dignité de l'aspect physique doit être sauvegardée par la qualité du teint et ce teint par les exercices du corps. Il faut en outre pratiquer une propreté qui ne soit pas importune ni trop recherchée, mais qui seulement évite un laisser-aller grossier et de mauvaise éducation. La même règle doit s'appliquer à l'habillement : en cela, comme dans la plupart des choses, le juste milieu est le mieux. 131 Il faut se garder d'autre part, ou bien d'user dans notre démarche de lenteurs par trop molles, au point d'avoir l'air semblables à des porteurs de procession, ou bien d'adopter dans nos hâtes d'excessives rapidités, car, ce faisant, la respiration s'accélère, le visage change, les traits se crispent et il en résulte l'indication nette que l'on manque de constance. »

Cicéron, *De Officiis*, Livre I, XXXVI, 130-131¹³

11 Blonski 2014, p. 168-169.

12 Blonski 2014, p. 169.

13 Testard 1984, p. 172-173 ; XXXVI. « *Cum autem pulchritudinis duo genera sint, quorum in altero venustas sit, in altero dignitas, venustatem muliebrem ducere debemus, dignitatem virilem. Ergo et a forma removeatur omnis viro non dignus ornatus, et huic simile vitium in gestu motuque caveatur. Nam et palaes-*

2.1.1. La *dignitas*

L'étude réalisée par M. Blonski permet de comprendre ce que recouvre la notion de *dignitas*¹⁴ (Fig. 537). Chez l'homme, la *dignitas* s'atteint par la recherche d'un équilibre, tant moral que physique, qui correspond à la « vraie » virilité. La juste mesure, le *modus*, et la tempérance traduisent alors un « engagement moral supérieur ». Pour Ovide, dans *l'Art d'aimer*, l'attrait physique doit être neutralisé et aucun apprêt corporel ne doit sauter aux yeux : la séduction ne doit pas passer par le corps. Ovide rejoint ainsi Cicéron : « il faut faire en sorte qu'on ne puisse rien dire sur un homme à partir de son seul physique, entendu au sens large »¹⁵.

M. Blonski montre que cet équilibre se construit par rapport à deux « pôles » extrêmes : il convient pour l'homme d'être simple, sans tomber dans l'excès de recherche ou la négligence¹⁶. L'homme qui cède à l'un ou l'autre extrême devient « comme » la femme ou l'animal. L'excès de soin¹⁷ le fait tomber dans la mollesse¹⁸, il prend alors l'apparence de la féminité ou de l'homme efféminé, voire inversé. L'homme féminisé ne deviendrait pas comme la femme – et donc trop propre – mais comme « la pire des femmes », d'une saleté différente de la crasse car sa peau est couverte d'onguents et de maquillage. A l'inverse, faire preuve de négligence lui donne l'apparence de la bestialité et fait de lui un homme « animalisé », barbare, rustre et non accompli : M. Blonski parle de « fausse virilité ». La mauvaise odeur de l'homme sale est condamnée : elle montre son mépris pour ses semblables.

Si l'on suit le raisonnement de M. Blonski et la représentation morale de la propreté faite par les auteurs étudiés, la propreté ne serait pas seulement un choix de confort ou une convention sociale arbitraire. L'homme étant « de nature » un être social et l'individu sale étant rejeté, « ne pas se soigner, se laisser salir, c'est se couper de la vie sociale »¹⁹.

trici motus sunt saepe odiosiores, et histrionum non nulli gestus ineptiis non vacant, et in utroque genere quae sunt recta et simplicia, laudantur. Formae autem dignitas coloris bonitate tuenda est, color exercitationibus corporis. Adhibenda praeterea munditia est non odiosa neque exquisita nimis, tantum quae fugiat agrestem et inhumanam negligentiam. Eadem ratio est habenda vestitus, in quo, sicut in plerisque rebus, mediocritas optima est. Cavendum autem est, ne aut tarditatibus utamur in ingressu mollioribus, ut pomparum ferculis similes esse videamur, aut in festinationibus suscipiamus nimias celeritates, quae cum fiunt, anhelitus moventur, vultus mutantur, ora torquentur; ex quibus magna significatio fit non adesse constantiam.»

14 Blonski 2014, p. 131-133.

15 Blonski 2014, p. 132.

16 M. Blonski reprend les termes de Lévi-Strauss : le « pourri » et le « cru » : Blonski 2014, p. 137.

17 Par excès de soin, il faut comprendre toute autre pratique que les exercices physiques : par exemple, le maquillage, la teinture des cheveux, le port d'une perruque ou encore l'épilation : Dubourdiou, Lemirre, in : Moreau 2002, p. 95, 96-97.

18 Un *topos* tenait l'étranger responsable de l'introduction de facteurs de désordre, en particulier la « mollesse orientale » et de pratiques comme l'épilation : Dubourdiou 2011, p. 54.

19 Blonski 2014, p. 137.

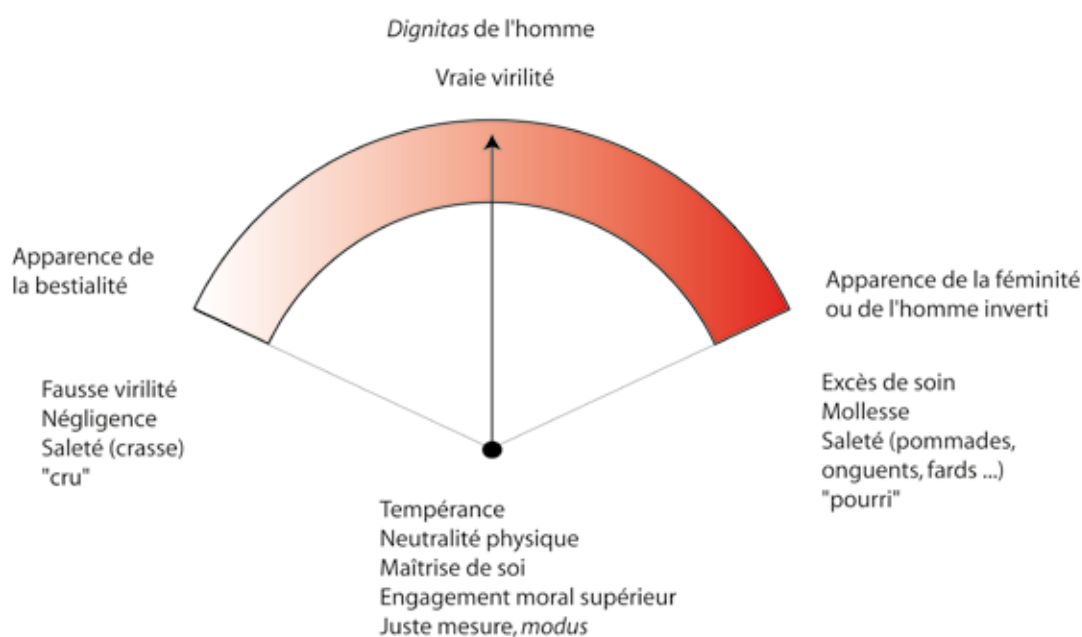


Fig. 537. La notion de *dignitas* d'après M. Blonski.

Sources : DAO E. Vigier, d'après : « La propreté dans les modèles de représentation de soi » - Chapitre 6 : Blonski 2014, p. 121-151.

2.1.2. La *venustas*

En formulant l'interdiction de « tout ornement qui ne serait pas digne de l'homme » dans son traité moral à destination des hommes, Cicéron marque l'opposition entre les sexes, entre deux beautés qui seraient de nature différente. La *dignitas* est le « produit d'une culture qui voudrait se donner les apparences de la nature »²⁰ : elle est issue de la recherche d'un équilibre entre le naturel et le travaillé. Pour Cicéron comme pour Ovide, les apprêts de l'homme doivent se borner à la propreté et l'absence d'odeur.

Cette même propreté – la *munditia* – est exigée des femmes, mais elle n'est pas une condition suffisante pour être belle et séduisante²¹. Les femmes tireraient leur beauté de leur *venustas*, notion qui pourrait se traduire par « beauté physique faite surtout de grâce et de charme » ou encore par « élégance, agréments des manières, des gestes et attitudes » propre à séduire (Gaffiot). Cette qualité ne peut être atteinte que par une application et une recherche totale, tant dans le soin apporté au corps que dans le comportement, l'allure, la voix ou la démarche²².

20 Dubourdieu 2011, p. 47.

21 Blonski 2014, p. 344.

22 Parmi de nombreux exemples, voir Ovide, *L'art d'aimer*, III, 501-502 « [...] il importe, pour ne pas gâter les traits, de réprimer la violence des passions. La paix radieuse convient aux hommes, la colère farouche aux bêtes féroces. » trad. Bornecque 2002, p. 78 ; Ovide, Les produits de beauté pour le visage des femmes, 43-44 « Prima sit in uobis morum tutela puellae / Ingenio facies conciliante placet » : « Que votre premier soin, jeunes filles, soit de veiller sur vos mœurs ; déjà la figure est attrayante quand on a d'ailleurs un bon caractère. » trad. Bornecque 1961, p. 51.

Les soins apportés au corps ont pour objectifs de l'embellir et de corriger ou dissimuler ses défauts en fonction des canons de beauté féminins. Les préparatifs et l'ornement du corps passent par l'usage de nombreux artifices : épilation, maquillage, produits désodorisants pour la bouche et le corps, parfums, teintures pour les cheveux ou encore postiches et perruques ...

Au sein des canons de beauté romains, la qualité du teint joue un rôle important et marque une opposition sexuelle stricte²³. Si le teint de l'homme se doit d'être coloré par la bonne santé, la circulation du sang et l'exercice physique au grand air, « pour une femme, il faut éviter d'avoir la peau colorée par la vie au grand air, être *rubicunda* »²⁴. Le teint relève aussi d'une autre sorte d'opposition : une peau marquée par le soleil révèle la campagnarde ou la paysanne, tandis qu'une peau naturellement pâle ou dont la pâleur est renforcée par l'usage de maquillage indique une vie citadine à l'intérieur des maisons²⁵. L'idéal vers lequel il faut tendre est une peau blanche et lisse, parfois comparée à la neige, aux lys ou au lait²⁶. « La préparation du visage et du corps ne définit pas seulement l'identité sexuelle d'un individu par l'opposition homme/femme. Elle dépend très largement aussi de la classe sociale à laquelle appartient l'individu, puisque la parure nécessite des matières premières coûteuses [...] »²⁷. Les *ornatrices*, esclaves spécialisées, les parfums et produits cosmétiques importés, les nombreuses boîtes et accessoires de toilette représentent également un certain coût financier.

La pâleur extrême est un signe de mort, les forts contrastes chromatiques, marques de la jeunesse, sont recherchés, en particulier avec la couleur rouge sur les joues et les lèvres. Celles-ci doivent être rouges ou roses, mais cette couleur doit être localisée²⁸ sur les pommettes et non sur l'ensemble du visage. Le maquillage « [...] va avoir pour objectif de renforcer le chromatisme naturel du visage et des cheveux [...] »²⁹. Les sourcils sont allongés, leur couleur renforcée pour structurer le visage en le coupant en deux parties. Enfin, les yeux, soulignés en noir ou en jaune safran, attirent l'attention³⁰. Tous ces fards, utilisés avec mesure et dans le bon contexte, améliorent l'apparence³¹ et sont vus comme un outil de séduction.

Parce qu'il est vu comme un masque, le maquillage suscite également des critiques de plusieurs ordres. L'excès de fards abîme la peau et la superposition des couches de masque de beauté se

23 Cette différenciation de la couleur du teint s'observe également dans l'art égyptien et sur les vases grecs, où les hommes ont conventionnellement la peau brune et les femmes la peau plus claire voire blanche ; Dubourdieu, Lemirre, in : Moreau 2002, p. 90.

24 Dubourdieu 2011, p. 90.

25 Dubourdieu, Lemirre, in : Moreau 2002, p. 105-106.

26 Par exemple : Properce, *Élégies*, II, 3, 10-12 : « Ce n'est pas tant la beauté, quoiqu'elle fût éclatante, qui m'a pris (les lis ne sont pas plus blancs que ma maîtresse, comme la neige méotique rivalisant avec le vermillon d'Hibérie, comme des pétales de rose nageant dans du lait pur) [...] » trad. Viarre 2005, p. 34 ; Dubourdieu, Lemirre, in : Moreau 2002, p. 91.

27 Dubourdieu 2011, p. 50.

28 Pour Ovide, le *rubicundus* doit être limité aux pommettes et aux joues, genas : Ovide, *L'art d'aimer*, III, 200 trad. Bornecque 2002, p. 67.

29 Dubourdieu, Lemirre, in : Moreau 2002, p. 98.

30 Dubourdieu, Lemirre, in : Moreau 2002, p. 104.

31 Ovide justifie les conseils qu'il fournit aux femmes libres (et non aux matrones) par le désir d'aider, mission qui lui serait confiée par Vénus. « La beauté est un présent de la divinité : mais combien peuvent s'enorgueillir de leur beauté ! La plupart de vous n'ont pas reçu ce présent. Des soins donneront un joli visage ; un joli visage négligé se perdra, fût-il semblable à celui de la déesse d'Idalie [= Vénus] » : Ovide, *L'art d'aimer*, III, 103-106, trad. Bornecque 2002, p. 63.

rapproche du sale³².

Conscient du caractère artificiel et trompeur du maquillage, Ovide conseille à la femme de cacher les préparatifs, allant même jusqu'à préconiser de « faire semblant de dormir encore » et de ne donner à voir à l'amant que l'œuvre achevée.

« Mais que votre amant ne vous surprenne pas avec vos boîtes étalées sur la table : l'art n'embellit la figure que s'il ne se montre pas. Qui pourrait, sans dégoût, voir la lie de vin qui enduit tout votre visage, couler, entraînée par son poids, sur votre sein tiède ? Quelle odeur que celle du fard à base de suint, quoiqu'on fasse venir d'Athènes ce suc extrait de la toison non lavée des brebis ! Je ne conseillerais pas davantage d'employer devant d'autres personnes le mélange de moelles de biche, et de vous nettoyer les dents devant d'autres personnes. Ces apprêts vous donneront des charmes, mais le spectacle en est désagréable : que de choses dégoûtent pendant qu'on les fait et plaisent quand elles sont faites ! Voyez aujourd'hui ces statues, signées du laborieux Myron : elles ne furent un jour qu'un bloc informe, qu'une grossière masse de métal. Pour faire un anneau, il faut commencer par battre l'or ; les vêtements que vous portez ont été une laine malpropre. Ce marbre, lorsqu'on le travaillait, était une pierre rugueuse ; mais aujourd'hui, statue célèbre, il est Vénus nue, exprimant l'eau de ses cheveux humides.

De même toi, pendant que tu cultives ta beauté, nous pourrions croire que tu dors : tu paraîtras avec plus d'avantage, quand tu y auras mis la dernière main. Pourquoi saurais-je à quoi est due la blancheur éclatante de ton visage ? Ferme la porte de ta chambre à coucher. Pourquoi montrer un ouvrage imparfait ? Il y a bien des choses qu'il convient que l'homme ignore. Presque tous les dehors nous choqueraient, si nous voyions ce qu'il y a dessous. Les décors dorés qui ornent la scène, examine-les ; quelle mince feuille de métal sur du bois ! Mais on ne permet au public d'en approcher que lorsqu'ils sont terminés ; de même c'est en l'absence des hommes qu'il faut vous faire une beauté. »

Ovide, *Ars Amatoria*, Livre III, 209-210³³

La critique esthétique de l'extravagance se double d'une condamnation morale : se maquiller dans la sphère privée serait propre à séduire l'amant plus que le mari et traduirait des mœurs légères³⁴.

32 Par exemple : Juvénal, *Satires*, VI, 457-460 « Risible et hideuse à voir, sa face est gonflée d'une couche épaisse de mie de pain, ou bien elle exhale l'odeur de la pommade Poppée : c'est à cette glu que se prennent les lèvres du pauvre mari. » et 473 « Je le demande, ce visage sur lequel il faut appliquer et renouveler tous ces ingrédients, ces cataplasmes humides de farine cuite, doit-on l'appeler un visage, ou un ulcère ? » ; les couches épaisses de mie de pain du masque de beauté empêchent de reconnaître le visage de la femme qui le porte : trad. Villeneuve, de Labriolle et Gerard 1983, p. 77-78 ; Martial, *Epigrammes*, II, 42 « Zoïle, pourquoi souilles-tu l'eau de la piscine en y trempant ton anus ? Mais veux-tu la rendre encore plus sale ? Plonges-y ta tête. » : trad. Izaac 2003, p. 68.

33 trad. Bornecque 2002, p. 67-68.

34 Tertullien, *De la toilette des femmes*, II, 5, 2 trad. Turcan 1971 ; Dubourdieu 2011, p. 51.

Pire, user de maquillage lorsqu'on est vieille dénote une volonté de tromper, de contrefaire la jeunesse, de dissimuler une peau « vieille, tachée, flasque, ridée »³⁵. Le maquillage révèle la vanité de celle qui le porte en voulant donner l'illusion de la jeunesse. Enfin, dès la fin de la République, la réprobation du luxe devient un lieu commun, un *topos* : dans ce débat s'opposent les partisans du « retour à une simplicité rustique, gage d'honnêteté et de vertu » et ceux qui considèrent comme un progrès la vie citadine, le luxe et le raffinement³⁶.

Les soins du corps révèlent ainsi un système d'oppositions complexe (homme/femme, ville/campagne, romain/étranger-barbare ...) se recoupant parfois en partie et permettant d'identifier un individu au sein de la société romaine³⁷.

2.1.3. La propreté, marqueur social ?

La propreté, puisqu'elle participe à la santé, à la beauté et rejoint un certain idéal de pureté, est requise des hommes comme des femmes. Ainsi, la propreté en tant que soin accordé à l'apparence du corps inscrit l'individu dans la société : « Se faire propre, dans ce cadre [civique], c'est se comporter en être humain plein et entier, et membre d'une cité harmonieuse : le tout prenant place dans une certaine hiérarchie sociale : plus on est à son sommet, plus on est propre, et plus cette propreté est totale, incluant comportement, gestes et voix. »³⁸.

Ce marquage social s'opère dans les deux sens : à l'inverse, « les pauvres et les gens de peu sont réputés sales et d'aspect terne ». M. Blonski a bien montré que le caractère « sordide » « de tout type de comportement réputé contraire aux normes de l'élite » pouvait reposer sur « un ensemble de vues concrètes qui amène à penser le pauvre comme étant, de fait, plus sale »³⁹. Ainsi, le pauvre, comme les animaux, n'aurait pas le choix de sa nourriture, porterait une toge *pulla* ou *atra* (noire), utilisée également pour le deuil et pour la supplication ; son cadre de vie serait sale ou moins soigné. Les travaux, pénibles, abîmeraient et déformeraient son corps. L'infirmité, la mutilation et la déformation physique sont les marqueurs (conséquence, mais aussi une part intrinsèque) de la déchéance morale accolée au déclassement social. L'entretien physique d'une personne de classe sociale inférieure serait moindre que celui d'une personne au statut social plus aisé.

En théorie, l'accès au bain se faisait pourtant pour une somme modique : tout le monde en principe pouvait se baigner (*l'Edit de Dioclétien* fixe le prix à deux deniers pour un salaire journalier minimum de 25 deniers) et les enfants auraient bénéficié de la gratuité d'accès. Selon M. Blonski, suivant C.S. Sommer, les femmes auraient souvent payé plus cher⁴⁰. Cependant, une hiérarchie devait nécessairement se faire entre les établissements en termes de standing. Une limitation d'accès a pu être mise en place de façon détournée par l'obligation d'achat de services ou d'ustensiles à l'intérieur des thermes ou des bains. Les tarifs pratiqués, élevés, auraient ainsi permis de

35 Dubourdieu, Lemirre, in : Moreau 2002, p. 110.

36 Dubourdieu 2011, p. 52-55.

37 Dubourdieu 2011, p. 51.

38 Blonski 2014, p. 23.

39 Blonski 2014, p. 142.

40 Sommer 1996, p. 301-306.

limiter l'accès aux seules personnes pouvant les payer⁴¹.

2.1.4. Situations où la saleté est requise

Les convenances sociales requièrent la saleté dans certaines situations afin de « souligner leur caractère anormal et indésirable », provisoire, ayant « vocation à disparaître », et par contraste « la nécessité dans laquelle le citoyen se trouve de se tenir propre et soigné »⁴². Ainsi, en situation de supplication ou de « détresse judiciaire ou politique », en particulier si un notable est accusé, ou en contexte de deuil, il revêt à dessein des habits sales et « se met *sordidatus* : d'une certaine façon, il s'habille comme un pauvre, il adopte temporairement un statut social inférieur »⁴³.

La mort étant vue comme une souillure⁴⁴, il est déplacé d'être propre ou maquillé durant le deuil, en particulier familial. La saleté et la tenue sale revêtue lors du deuil sont codifiées et ont un caractère provisoire marquant l'anormalité. Cette période de deuil est définie par le degré de proximité avec le défunt : neuf jours pour les proches, jusqu'à dix mois pour l'épouse⁴⁵. « [...] Arborer une tenue de deuil dans un banquet, ou, à l'inverse, [...] se pavaner bien habillé lorsque l'on est accusé : c'est un scandale et le signe du mépris des usages civiques »⁴⁶. Être sale, dans ce type de situation, n'est pas valoriser la saleté mais « souligner la valeur et le caractère désirable de la propreté, conçue non comme un simple artifice, mais bien comme un état complet, un « vêtement total » »⁴⁷.

D'autre part, comme cela a été vu plus haut, plusieurs sortes de saleté coexistent dans les représentations mentales romaines. Certaines ont une connotation négative, comme la crasse accumulée par l'être négligent, proche de l'animal, ou les multiples couches de fards gras, d'onguents et de parfums superposées qui corrompent la femme ou l'homme féminisé qui s'apprête à l'excès. D'autres formes ont une connotation positive et valorisante, parce qu'elles sont seulement temporaires et traduisent le sens de l'effort et la virilité de celui qui en est recouvert⁴⁸. Ainsi, conformément à la figure idéalisée du « petit propriétaire terrien, aussi dur à la tâche agricole qu'endurant au combat », la saleté issue des durs travaux des champs (terre, sueur) et des combats de la guerre (sang) est paradoxalement considérée comme « bonne ». Cette saleté - dont le *dominus* est recouvert par choix - est une preuve d'opiniâtreté, d'âpreté et non de mollesse et de dépravation⁴⁹.

41 Blonski 2014, p. 143-144.

42 Blonski 2014, p. 168, 162.

43 Blonski 2014, p. 145.

44 Cependant, le mort lui-même subit une toilette mortuaire avant son exposition - du moins en ce qui concerne le corps des notables - et le visage du mort peut être maquillé, quel que soit son sexe. Selon *Servius*, (*Servius, Ad Aen.* IX, 485), les *pollinctores* – esclaves chargés de laver, oindre et maquiller les morts – font disparaître les taches laissées par l'agonie ou la couleur plombée - liuor - que prend la peau naturellement pâle des morts (ne liuor appareret extincti) en passant une poudre fine, sans doute blanche, du nom de pollen : Dubourdieu, Lemirre, in : Moreau 2002, p. 99.

45 Blonski 2014, p. 159.

46 Blonski 2014, p. 147, note 539.

47 Blonski 2014, p. 163.

48 Blonski 2014, p. 168.

49 Blonski 2014, p. 165, 168.

3. Conserver la santé ou la rétablir

3.1. La « prévention sanitaire », un terme anachronique ?

L'urbanisme - tel que perçu à travers les vestiges archéologiques - est révélateur d'une volonté politique publique d'hygiène permettant la conservation de la santé en ville, où les individus seraient davantage exposés aux maladies qu'à la campagne⁵⁰. La construction d'aqueducs, alimentant thermes et fontaines publiques, et d'égouts, pour l'évacuation des eaux usées, indique un certain effort de propreté de la ville et des rues par la circulation de l'eau. La recherche de salubrité constitue effectivement l'une des préoccupations des architectes et des urbanistes romains : ventilation, exposition, orientation, humidité sont pris en considération pour implanter une ville ou construire des bâtiments, comme en témoignent par exemple les traités de Vitruve (*De architectura*, livre I, IV, 1-12)⁵¹ ou de Varron (*De re rustica*, livre I, 12, 2)⁵².

Cependant, bien qu'une forme d'hygiénisme ait bien eu cours durant l'Antiquité, ces principes ne sont pas systématiquement mis en œuvre. L'insalubrité entraîne des risques sanitaires. Seules les maisons les plus aisées bénéficient de l'eau courante, de bains privés et de latrines. Ces dernières sont plus souvent reliées à des fosses qu'il faut vidanger plutôt qu'à des systèmes d'évacuation nettoyés par les eaux usées. Des entreprises privées y récupèrent les excréments pour fabriquer du fumier et de l'engrais. Les foulons recueillent l'urine dans des *dolia* ou des amphores placés dans la rue pour la transformer en ammoniac pour teintures⁵³ ou pour d'autres activités industrielles (orfèvrerie, métallurgie, tannerie), pharmaceutiques ou cosmétiques⁵⁴. Dans les immeubles locatifs, les *insulae*, les habitants vidaient leurs pots de chambre – *matellae* – dans les égouts, ou plus rapidement, directement par la fenêtre dans la rue. Certaines pratiques comme le partage d'éponges dans les thermes ou les latrines facilitaient la transmission de germes responsables de maladies, notamment les infections digestives, très répandues⁵⁵.

Bien que les historiens de l'Antiquité emploient parfois l'expression de « traitement préventif », on parlera plutôt de mesures de conservation de la santé, qui passent par la recherche d'un certain équilibre dans le mode de vie. Pour la période antique, on ne peut malgré tout pas parler de « prévention sanitaire » dans le sens où cette expression est employée aujourd'hui. Ce concept, qui date en France du milieu du XIXe s., est lié aux préoccupations de santé publique et d'hygiène sociale - par exemple les questions sanitaires de salubrité et mesures prophylactiques pour empêcher la propagation d'épidémies - ainsi qu'à l'essor de la vaccination⁵⁶.

50 Morley, in : King 2005, p. 192-204.

51 trad. Fleury 1990.

52 trad. Heurgon 1978.

53 Bouet 2009, p. 75-78 ; Rossier 2011, p. 79-80.

54 Cordier 2003, p. 51-52.

55 Rossier 2011, p. 80.

56 Picard et Viet 2014.

3.2. La conservation d'un équilibre par la *diaita*

La conservation de cet équilibre – définissant l'état de santé – passe par différents moyens, notamment la diététique. Au sens actuel, il s'agit de la « partie de la médecine et de l'hygiène qui s'occupe d'adapter le régime alimentaire aux besoins particuliers des individus » (Larousse). Dans l'Antiquité, le terme « diététique » revêt un sens plus large : il s'agit de la « science des prescriptions hygiéniques »⁵⁷. Cette dernière ne se limite pas à son aspect alimentaire. Le terme grec pour « régime » – *diaita* – signifie en effet « mode de vie »⁵⁸. Celse divise son traité *De Medicina* en trois sections : la première est dédiée à la médecine diététique, la seconde à la médecine pharmaceutique et la troisième à la chirurgie. Sur les huit livres que comporte cette œuvre, quatre sont consacrés à la diététique. Cette prépondérance est représentative de la place et du rôle de la diététique dans la conservation de la santé. Le *sanus homo* – l'homme en bonne santé – reste bien portant s'il observe certaines règles de vie. Il ne s'agit cependant pas de préceptes universels : la particularité de la *diaita* est d'être adaptée et établie selon la complexion, l'âge, le sexe, le milieu de vie de chaque individu et parfois les changements saisonniers⁵⁹. La *diaita* constitue la mise en application des théories humorales et de la médecine galénique⁶⁰ : cette pratique intervient sur les facteurs qui influent sur la santé en alliant « une alimentation saine aux promenades, aux exercices physiques et aux bains »⁶¹.

3.3. Les principes de la théorie humorale

L'étude de l'anatomie et du fonctionnement du corps par les médecins antiques a fait naître diverses théories. À défaut de pouvoir explorer le corps par la dissection⁶², la médecine hippocratique élabore une conception dans laquelle la santé dépend de l'équilibre des fluides corporels, ou des humeurs⁶³. La théorie des humeurs a acquis une certaine notoriété et connu des développements considérables jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. D'un nombre variable dans un premier temps dans les textes du *corpus* hippocratique (*De la nature de l'homme*, 4), les humeurs sont ensuite au nombre « canonique » de quatre dans la médecine galénique⁶⁴. Le mélange équilibré des humeurs – produites par différents organes grâce à la nourriture – conditionne la bonne santé, tandis que leur déséquilibre va causer et caractériser la maladie. Ces déséquilibres, engendrés par des facteurs internes ou externes, peuvent être corrigés par différents moyens, comme l'intervention sur

57 André 1995, p. 187.

58 King et Dasen 2008, p. 51.

59 André 2006, p. 348 ; Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010, p. 18.

60 André 2006, p. 346.

61 Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010, p. 18.

62 Les dissections humaines ne seraient pas attestées avant le IIIe s. av. J.-C. à Alexandrie : King et Dasen 2008, p. 7. Les observations anatomiques se font sur des blessures traumatiques et sur des animaux.

63 Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010, p. 4.

64 King et Dasen 2008, p. 19-20 ; Dasen 2011, p. 6 ; J. Jouanna pointe des contradictions sur le nombre et la nature de ces principes vitaux : Jouanna 1992, p. 442.

les facteurs externes ou par l'action thérapeutique pour dévier ou purger les humeurs en surplus. Les facteurs internes ne sont quant à eux pas susceptibles d'être modifiés par le praticien puisqu'ils sont liés à la nature (sexe, âge), à la complexion de l'individu et à des principes physiques organisés dans un système d'oppositions : chaud / froid, humide / sec. Ainsi, chaque humeur est associée à une « qualité, une saison, une période du cycle de la vie, un moment du jour, une couleur ou un goût » et l'ensemble de ce système « atteint un haut degré de complexité »⁶⁵ (Fig. 538).

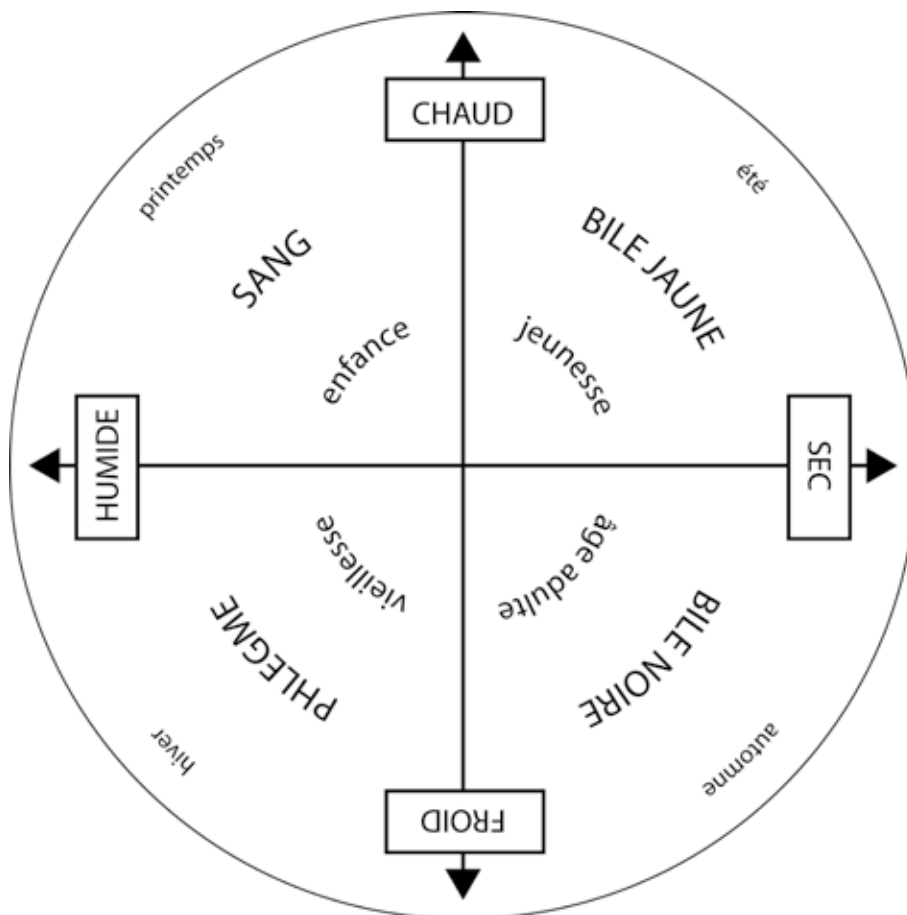


Fig. 538. Schéma de correspondance des différentes humeurs avec les principes physiques, les saisons et les âges de la vie.

Sources : DAO E. Vigier, d'après H. King, V. Dasen et J.-M. André : André 2006 ; King et Dasen 2008.

65 King et Dasen 2008, p. 50.

3.4. Rétablir l'équilibre humoral

L'intervention sur les facteurs externes – à l'origine des déséquilibres – permet de rétablir l'équilibre humoral en jouant sur les différents principes vitaux. Certains de ces facteurs externes sont conçus par paire :

- nourriture (solide / liquide) / abstinence ;
- sommeil / éveil (mouvement / repos) ;
- excrétion / rétention.

Les autres facteurs d'équilibre ou de déséquilibre sont la nature de l'air (par ex. les vents dominants et les saisons), ou la passion de l'âme (les émotions).

Dans ce cadre, le changement de régime alimentaire contribue à rétablir l'équilibre humoral. Tout aliment agit sur le corps et possède différentes qualités : certains sont jugés échauffants, d'autres refroidissent, humidifient ou assèchent⁶⁶.

Les recommandations des auteurs médicaux s'inscrivent dans un contexte particulier : la nature du régime alimentaire a une connotation morale et politique forte. Dès la fin de la République et durant le Haut-Empire, la mode culinaire est en effet à l'extravagance, au trompe-l'œil, à l'illusion et aux jeux (Pétrone, *Satyricon*, 69-70) et certains changements dans les pratiques alimentaires (notamment l'ordre des plats et les façons de boire le vin) sont signalés par exemple par Plutarque ou Pline⁶⁷. En réaction, les moralistes prônent le retour à la frugalité et aux valeurs traditionnelles d'austérité, tandis que la consommation d'aliments raffinés est restreinte par des lois. Les aliments importés, notamment de l'Orient jugé décadent, sont vus comme dangereux.

La nourriture – solide ou liquide – est loin d'être le seul facteur influençant la santé dans la théorie humorale. Pour J.-M. André, « le centre de gravité de la diététique, du bien portant comme du patient, est la gestion de l'exercice et du repos ». Les activités physiques doivent être dosées et appropriées à chacun : Celse par exemple est conscient des méfaits du surmenage et de l'intempérance sur l'équilibre des humeurs⁶⁸.

Des patients souffrant de la même maladie ne recevaient pas nécessairement le même traitement, comme dans la médecine moderne. Dans la médecine humorale, la maladie est liée à la combinaison particulière de facteurs propres à un seul patient⁶⁹.

66 King et Dasen 2008, p. 52.

67 « Pline fait remonter au règne de Tibère l'usage de prendre à jeun du vin avant le repas, une pratique d'origine étrangère qu'il attribue aux médecins « qui se font toujours valoir par quelque nouveauté » (Pline, *Histoire naturelle*, XIV, 143). » : King et Dasen 2008, p. 52-53.

68 André 2006, p. 345.

69 André 2006, p. 346 ; King et Dasen 2008, p. 57.

3.5. Les médications

Le simple entretien du corps ne suffit pas toujours à éviter les maladies ou les blessures. Les traitements – *curationes* – ont pour objectif de rétablir l'équilibre interne ou ambiant de l'organisme⁷⁰. Ils englobent donc à la fois des prescriptions diététiques sur le mode de vie mais aussi des actions thérapeutiques, telles que la chirurgie dans les cas les plus extrêmes (voir *infra*) ou la prise de remèdes ou de médicaments.

D'une manière similaire à la *diata*, la médication doit être adaptée par le praticien à la complexion et au tempérament individuel du patient, mais aussi à ses moyens. Le coût des différentes substances entrant dans la composition des remèdes et des médicaments peut en effet varier fortement en fonction de leur disponibilité, de leur rareté ou de leur lieu de provenance⁷¹. Les traités médicaux antiques proposent ainsi fréquemment plusieurs alternatives pour soigner une maladie⁷². Les auteurs antiques ont cherché à ordonner les volumineuses listes de remèdes et de compositions selon différents critères et modes de classement.

Celse, dans la seconde section du *De Medicina* portant sur la médecine pharmaceutique (livres V et VI), classe les médicaments **selon leur action** supposée sur les fluides corporels⁷³. Les médicaments simples y sont énumérés en fonction de leurs **propriétés** (Fig. 539) et les médicaments composés (deux ingrédients ou plus) sont donnés avec leur mode de préparation.

Cette division **selon la complexité** entre médicaments simples et médicaments composés (allant de deux ingrédients aux thériaques, regroupant des dizaines d'ingrédients), considérés depuis la tête jusqu'aux organes inférieurs, est commune à Celse et à *Scribonius Largus* (*Compositiones Medicamentorum*).

Dioscoride L'Ancien dans les *Materia Medica* livre un classement **par « règnes »** naturel, animal, végétal, minéral : les substances sont considérées comme des réserves de moyens alimentaires et thérapeutiques, des simples mesures diététiques à la thérapeutique « lourde »⁷⁴. Les listes établies par G. Penso mettent en évidence l'étendue et la diversité de la pharmacopée romaine : Dioscoride seul énumère les propriétés de plus de 600 espèces de plantes⁷⁵. « A côté de nombreux produits inutiles ou dangereux, ils [les Romains] avaient aussi des drogues actives et qui, si elles étaient bien administrées, pouvaient être efficaces dans la thérapie de nombreuses maladies »⁷⁶. La différence entre aliment et médicament est parfois ténue : associés ou consommés d'une manière ou à une occasion particulière, certains aliments deviennent des « remèdes »⁷⁷.

Dans tous ces traités, la question du dosage, des proportions et de la posologie revêt une grande importance : à haute dose, certains sédatifs ou narcotiques, comme l'opium et la ciguë, deviennent

70 André 2006, p. 373.

71 Par exemple, l'édit du *Maximum des Prix* de Dioclétien (301 ap. J.-C.) fournit quelques indications : une livre de safran pouvait ainsi avoisiner 2000 sesterces la livre de 327 g, l'opium de Cyrénaïque 1250 sesterces : André 1995, p. 84.

72 King et Dasen 2008, p. 54, 57.

73 André 2006, p. 372-376.

74 André 2006, p. 378.

75 Penso 1984, p. 441-442.

76 Penso 1984, p. 444.

77 King et Dasen 2008, p. 53.

Action	Propriété	Définition
« Répression » ou rétention de substances	hémostatique	Propre à arrêter l'écoulement de sang, coagulant.
	cicatrisant	Propre à hâter ou à favoriser la cicatrisation.
	astrigent	Propre à resserrer les tissus
« Excrétion » élimination ou évacuation de substances	suppuratif	Propre à déterminer ou favoriser la suppuration (écoulement du pus)
	dépuratif	Propre à débarrasser l'organisme des impuretés qu'il contient
	purgatif	Propre à purger, à nettoyer les intestins en faisant évacuer les matières fécales
	diurétique	Propre à provoquer l'urination
	émétique	Propre à susciter le vomissement
	anastomique	Propre à ouvrir l'organisme et son métabolisme
	abortif	Propre à nuire à la grossesse et faire avorter
Nettoyer, désinfecter les chairs	caustique	Propre à attaquer et détruire les tissus organiques (pour désinfecter et cautériser)
	antiseptique	Propre à s'opposer au développement ou à prévenir l'infection
Ramollir les chairs, soulager la douleur	émollient	Propre à amollir, à relâcher les tissus tendus et à calmer l'inflammation dont ils sont le siège
	adouçissant	Propre à calmer la douleur ou l'irritation
	narcotique	Propre à alléger la douleur par le sommeil
Refroidir ou échauffer le corps	réfrigérant	Propre à abaisser la température du corps ou à en refroidir une partie dans certaines affections
	réchauffant	Propre à augmenter la température du corps

Fig. 539. Liste de différentes propriétés des remèdes et médicaments présentes dans le De Medicina de Celse.

Sources : J. M. André : André 2006, p. 372-376 et Trésor Informatisé de la langue française

de puissants poisons. Cette ambivalence des substances et drogues utilisées a été bien perçue dès l'Antiquité, le mot grec *pharmakon* désigne en effet à la fois le remède et le poison⁷⁸.

Pour toutes ces substances, bénéfiques ou néfastes, plusieurs modes d'administrations et plusieurs formes peuvent être distingués, selon que l'action doit être interne ou externe. Les médications devant avoir une action interne locale ou générale peuvent être administrés par voie orale, auriculaire, pulmonaire ou transmuqueuse (nasale, oculaire ou rectale), au moyen de la déglutition ou d'un clystère, sous forme de liquides, de fumigations ou de pilules. Les médications relevant d'une action externe locale ou générale sont administrées par application cutanée, par onctions et/ou frictions, sous forme de crèmes, de pommades, d'onguents, de cataplasmes ou

78 Bodiou, Chauvaud et Soria 2011, p. 220.

d'emplâtres⁷⁹.

Les « potions » ou « philtres », sont des préparations liquides préparées par infusion – *infusio* –, dilution, décoction – *decoctio* – ou macération – *maceratio* – de ou des substances actives dans un liquide (par ex., eau, vin, vinaigre ou oxymel⁸⁰ ...) ⁸¹.

Les collyres – *collyria* – sont élaborés à partir de nombreux ingrédients broyés et liés (eau, huile, gomme) pour former de petits pains de pâte malléable. Ces pains sont découpés et façonnés en bâtonnets, sur lesquels l'empreinte d'un cachet peut être apposée pour des besoins d'identification et d'authentification du remède. Une fois marqués, ces bâtonnets se solidifient au séchage et peuvent être conservés sur une certaine durée. Pour être utilisés, ils doivent être réduits en poudre puis dilués pour être administrés comme traitement ophtalmique⁸².

A l'inverse des pastilles – *pastilli* – et les pilules – *catapotia* – ne sont pas diluées mais sont absorbées telles quelles. Elles sont préparées à partir de drogues sèches broyées auxquelles un liant liquide durcissant de type cire ou résine est ajouté⁸³.

Les produits destinés à une application cutanée sont de consistance variable. Parmi les préparations liquides on distingue les huiles médicinales, essentielles ou parfumées et les liniments émoullissants, administrés par onction et friction. Crèmes, pommades et onguents sont de consistance pâteuse : G. Penso distingue les onguents parfumés – *unguenta* – des onguents médicamenteux, *malagmata*. Les ingrédients étaient liés à l'aide de gomme, de cire, de suif, de cérat (mélange d'huile et de cire), de manière à être assez mous pour pouvoir être facilement appliqués sur la peau⁸⁴.

Enfin, les cataplasmes – *fomenta* – plutôt préparés à partir de substances végétales et les emplâtres – *emplastra* – généralement préparés à partir d'éléments minéraux, incluent une part d'un ingrédient liquide mais sont de consistance pâteuse et peuvent se solidifier en séchant⁸⁵.

La limite entre la toilette, la cosmétique et la médecine est poreuse et floue. Les traités médicaux listent et indiquent la composition de nombreuses recettes de « soins esthétiques » (par ex. Gallien, *De compositione medicorum secundum locum*). Ils livrent notamment des recettes de poudres dentifrices et de pastilles pour l'haleine, des conseils de soin et d'entretien des cheveux (les moyens de les faire friser ou de lutter contre leur chute, contre les pellicules et les parasites), des compositions et procédés de teinture noire⁸⁶ ou de décoloration pour obtenir du blond, de soins pour la peau (masques, émoullissants) ou pour le visage (lutter contre les rides, effacer les cicatrices et unifier le teint), mais également des recettes qualifiables de « cosmétiques » de fards

79 André, 2006, p. 379

80 Mélange de vinaigre et de miel.

81 Penso 1984, p. 447, 449.

82 Nutton 1972, n. 60 ; Penso 1984, p. 453 ; André 2006, p. 384.

83 Penso 1984, p. 449-450 ; André 2006, p. 384.

84 Penso 1984, p. 450.

85 Penso 1984, p. 451 ; André 2006, p. 382.

86 Beaugnon 2014.

blancs, rouges et roses⁸⁷. Il est utile de rappeler ici que le terme *medicamen* désigne le masque de beauté ou le médicament qui agit par magie⁸⁸. D'autre part, les analyses physico-chimiques ne permettent que rarement de trancher entre pigment, cosmétique et médicaments. Il est souvent difficile de mettre en évidence tous les composants élémentaires de recettes parfois très complexes (les parfums, les thériacales et les panacées notamment) et de restituer les ingrédients utilisés⁸⁹.

4. Pratiques d'hygiène romaines

4.1. La toilette quotidienne

Sénèque, lorsqu'il aborde la thématique des bains dans ses *Lettres à Lucilius*, condamne le luxe des infrastructures thermales (marbres, vitres, miroirs aux murs, statues, colonnes, cascades ...) et la mollesse engendrée des pratiques du bain et les parfums et s'inscrit dans un discours moralisateur – déjà évoqué plus haut - qui valorise la frugalité du mode de vie des anciens romains :

« Au témoignage de ceux qui ont rapporté les us et coutumes de l'ancienne Rome, on se lavait chaque jour les bras et les jambes, tout bonnement, en raison des souillures contractées dans le travail, on ne prenait un bain complet qu'aux jours de marché. Il est permis que l'on dise : « Evidemment, ces gens étaient d'une malpropreté sans nom. » Quelle était, à ton avis, l'odeur de ces gens-là ? Ils sentaient la guerre, le labeur, ils sentaient l'homme. Depuis l'invention de bains si propres, l'homme est plus sale. »

Sénèque, *Lettres à Lucilius*, Livre XI, lettre LXXXVI, 12⁹⁰

A la campagne, dans les lieux éloignés des thermes ou dans les milieux peu aisés, la toilette quotidienne devait en effet être assez simple et consister à se rincer soi-même le visage et les mains à l'eau⁹¹. Les milieux les plus aisés possèdent des bains privés et le personnel associé à leur fonctionnement (Juvénal, *Satires*, VI, 474-507), tandis que les individus plus modestes, en ville, peuvent fréquenter les thermes publics quotidiennement.

Objet le plus emblématique du *mundus muliebris*, le miroir permet à son possesseur de contrôler son reflet et l'effet obtenu par le maquillage, la coiffure ou le rasage. Le peigne sert à démêler, desquamer, coiffer et enduire la chevelure d'huile parfumée, ainsi qu'à retirer les poux et les para-

87 André 1995, p. 72-73 et 84.

88 Dubourdieu et Lemirre 2002, p. 97.

89 Santrot et Corson 2012, p. 215, note 63.

90 trad. Noblot 1965, p. 141.

91 Rossier 2010, p. 18-19.

sites, considérés comme une véritable maladie, la *phtiriasis*⁹².

Les pinces à épiler, qui permettent notamment de retirer les poils superflus des sourcils, les cure-oreilles, utilisés pour retirer le *cerumen* des oreilles et les cure-ongles / coupe-ongles, pour couper, nettoyer les ongles et prendre soin des mains, pouvaient être miniaturisés et associés en trousse par un anneau afin former de petits nécessaires de toilette qui permettaient à tous de parfaire leur apparence et leur hygiène en tout lieu.

En l'absence de brosse à dents, l'hygiène buccale fait tout de même l'objet de soins particulier : les cure-dents permettent de déloger les restes de nourriture. Diverses recettes de produits pour l'haleine, la santé des gencives, pour laver, raffermir et blanchir les dents – *dentifricium* – sont par exemple livrées par Pline l'Ancien⁹³.

4.1.1. Les ablutions

Ces ablutions, qui consistent à se laver tout ou partie du corps, répondent à la fois à un impératif d'hygiène mais également de purification religieuse⁹⁴, de courtoisie et d'hospitalité. Il s'agit par exemple de se laver les mains avant et pendant le repas (pris en commun dans les mêmes plats), de laver les pieds d'un voyageur ou d'offrir un bain à son hôte⁹⁵.

Les éléments de vaisselle destinés à contenir, verser et puiser l'eau, comme les bassins, les aiguères et les patères, ne sont pas traités spécifiquement dans ce travail de thèse mais seront abordés succinctement ici, puisque certaines formes servent à la toilette. Le bassin permet de recueillir et stocker l'eau versée pour se laver les mains - *malluvium* - ou les pieds – *pelluvium*. Il est utilisé dans le cadre de la toilette féminine ou du jeune enfant ainsi qu'à table, comme le démontrerait sa présence dans des services de vaisselle métallique thésaurisés⁹⁶. Cet objet existe en différents matériaux, plus ou moins coûteux et raffinés : argent, bronze, verre ou même terre cuite, de diamètre et de forme variable (typologies de référence développées par Tassinari et Eggers) : en forme de coquille – *concha* –, circulaire à larges côtes (par ex. trésor de Chaourse) ou encore ovale et profond, fermé par un couvercle, peut-être pour conserver l'eau chaude. L'ornementation de ces formes de vaisselle métallique utilise fréquemment un répertoire iconographique en lien avec des sujets mythologiques féminins : Vénus, la coquille ou les Trois Grâces⁹⁷. Bassins, patères, riches miroirs en argent, bouteilles à parfums, cure-dents ouvragés côtoient la vaisselle sur la table et les pièces les plus raffinées se retrouvent dans les trésors d'argenterie.

92 Rossier 2010, p. 18.

93 Rossier 2010, p. 19.

94 UMR 7118- ATILF 2004.

95 Grillet 1975, p. 10.

96 Martin-Kilcher in : Painter et Baratte 1989, p. 20

97 Martin-Kilcher in : Painter et Baratte 1989, p. 20

4.1.2. Le *mundus muliebris*

Mundus muliebris, pris au sens le plus restreint, signifie « trousseau féminin, éléments de toilette féminine », tandis qu'au sens plus élargi, l'expression peut être traduite par « l'univers des femmes »⁹⁸. Le *mundus muliebris* désigne donc l'ensemble des objets utilisés pour leur toilette par les femmes⁹⁹, soit tout ce qui sert à l'entretien du corps, ustensiles, vases, miroirs, parfums, coffret et attirail du bain. Il se distingue des *ornamenta* (bijoux, rubans, épingles¹⁰⁰ et ornements de la coiffure)¹⁰¹. Cette distinction – établie dans le *Digeste* (34, 2, 25) – permet « d'éclaircir les débats au sein de litiges concernant la transmission de ce qui constitue le *mundus muliebris*. Par exemple, si une femme réclame à titre d'héritage un ensemble de bijoux, de parures, de vêtements, en arguant du fait que ces choses font partie de cet ensemble, on saura lui rétorquer le contraire : en l'espèce, seuls font partie du *mundus* les accessoires servant à la *lauatio*, quel que soit leur matériau (par exemple en argent) »¹⁰².

Le fait qu'un objet soit traditionnellement attribué au monde féminin n'exclut pas une utilisation – que certains qualifieront d'exceptionnelle ou de secondaire – par les hommes : ainsi, peignes, cure-oreilles, pinces à épiler, huiles parfumées ou même miroirs ont pu être utilisés par les deux sexes, mais ne pas laisser de traces archéologiques tangibles¹⁰³. Si les attestations funéraires et l'iconographie signalent le miroir comme objet genré¹⁰⁴ à forte symbolique féminine, les sources littéraires, par exemple Juvénal (*Satires*, II, 93-105)¹⁰⁵ ou Sénèque (*Questions Naturelles*, I, 17, 7 et

98 Blonski 2014, p. 338

99 Daremberg, Saglio et Pottier 1899a, p. 2022

100 Qu'elles servent à bâtir ou orner une coiffure élaborée, les épingles sont quant à elles classées dans les *ornamenta* et ne sont par conséquent pas prises en compte dans ce travail.

101 Quelques auteurs (Tite-Live, Histoire romaine, XXXIV, 7 ; Apulée, Métamorphoses, II, 9) en ont étendu la signification à toute ce qui appartient au vêtement et à la parure : mais son acception propre serait plus restreinte : Daremberg, Saglio et Pottier 1899a, p. 2022. Pour M. Blonski, *mundus* n'est pas seulement le contraire d'*immundus* et ne signifie pas seulement « ce qui n'est pas répugnant », ou « ce qui est neutre », mais il contient aussi un sens positif l'apparentant à « soigné », voire « élégant ». « Un terme neutre peut d'ailleurs être employé quand on parle de *mundum* au sens des « effets personnels », variante possible – et rare – de la notion, au masculin, de *mundus muliebris* qui désigne le trousseau féminin » : Blonski 2014, p. 329.

102 Blonski 2014, p. 338

103 Si jamais les riches miroirs en argent découverts dans les trésors d'argenterie étaient bien utilisés lors de la *cena*, étaient-ils alors uniquement réservés à l'usage des femmes convives ou les hommes avaient-ils la possibilité de s'y regarder ? Autre exemple, D. Schaad a récemment proposé d'interpréter un cadre de miroir en plomb à décor dionysiaque comme étant un souvenir rapporté par un soldat romain de son service militaire sur les bords du Danube : Schaad 2013. Enfin, pour M. Blonski, « l'exclusivité féminine de ces soins n'est pas totalement réaliste », « De fait, ils [les hommes] se baignent, se coiffent, utilisent des miroirs, et se parfument. Les discours officiels laissent supposer que ce n'est pas tellement le cas, mais ne cessent de pointer des situations inverses en sous-entendant qu'elles sont devenues la norme » : Blonski 2014, p. 339-340.

104 Il faut noter qu'en l'absence de diagnose sexuelle par analyse ostéologique, le miroir sert fréquemment à attribuer le sexe féminin à l'individu inhumé ou incinéré découvert en fouille.

105 Juvénal, *Satires*, II «Celui-là, à l'aide d'une aiguille oblique, allonge son sourcil teint de noir de fumée humide, et il le peint en levant des yeux clignotants. Cet autre boit dans un priape de verre et remplit, de ses cheveux énormes, une résille d'or, vêtu d'une étoffe à carreaux azurée ou d'un tissu lisse vert pâle ; et son esclave jure par la Junon du maître. Cet autre tient un miroir, l'instrument favori d'Othon le Mignon, « dépouille d'Actor l'Auruncien », où se regardait armé, quand déjà il donnait l'ordre de lever les étendards :

VII, 31,2)¹⁰⁶, attestent tout de même un usage masculin en voulant montrer le comportement « déviant » d'hommes efféminés. L'importance de cet écart à la norme, qui a pu varier selon les régions et les époques, ne peut pas être approchée à partir des données archéologiques qui, en la matière, sont tributaires des vestiges funéraires. Cette question des « artefacts genrés » a récemment été développée en Grande-Bretagne par P. M. Allison et H. Cool et en Italie par L. Shumka et R. Berg¹⁰⁷.

Parmi l'ensemble varié que constitue le *mundus muliebris* se trouve un nombre important de petits contenants dédiés au stockage, au transport et à la conservation des produits cosmétiques et d'ustensiles liés à leur préparation, manipulation et application. Certains d'entre eux sont également utilisés en médecine, en chirurgie et en pharmacie. Pour préparer les cosmétiques ou les produits pharmaceutiques, les ingrédients sont en effet souvent broyés et réduits en poudre ou en parcelles dans un mortier à l'aide d'un pilon ou sur une tablette à broyer, puis délayés à l'aide d'un liquide pouvant faire office de liant sur ces mêmes supports ou dans de petits godets ou récipients. Ils sont soit utilisés directement, soit stockés selon leur forme et leur nature dans de petits contenants (fioles – *unguentaria* –, pyxides, boîtes, coffrets, étuis cylindriques compartimentés ...). Pour préparer, délayer, doser, broyer, malaxer, manipuler ou appliquer ces produits, les nombreuses variétés formelles de *specilla*¹⁰⁸ étaient parfaitement adaptées. Ces instruments doubles munis à une extrémité d'une sonde ou extrémité olivaire et à l'autre d'une spatule, d'un cuilleron allongé ou d'un petit cuilleron circulaire étaient si polyvalents qu'ils ont connu à la fois un usage cosmétique, pharmaceutique, médical et chirurgical¹⁰⁹. Les « agitateurs à parfum » permettaient de mélanger et d'extraire des baumes, crèmes et huiles parfumés des *unguentaria* et des flacons à col étroit, tout comme les petites cuillères à cosmétiques et autres « cuillères à parfum » et « à fard ».

fait à rappeler dans les annales nouvelles et l'histoire contemporaine qu'un miroir dans les bagages d'une guerre civile ! Sans doute, c'est l'acte d'un grand empereur de tuer Galba et de se soigner la peau [...] » : Villeneuve, de Labriolle et Gerard 1983, p. 18-19.

106 Sénèque, *Questions Naturelles*, I, 17, 10 « ce que l'on appelait autrefois le mundus muliebris fait désormais partie de l'attirail masculin » : trad. Blonski 2014, p. 339 ou « Les produits des arts les plus divers ont été si bien soustraits aux distinctions naturelles que les objets qu'on appelait élégances féminines font partie de l'attirail masculin. Que dis-je ? Tous prennent place dans le bagage des soldats. Peut-on dire désormais qu'on n'emploie un miroir que pour la toilette ? Il n'est pas de vice pour lequel il ne soit devenu un article indispensable. » : trad. Oltramare 1961, p. 50 et VII, 31,2 ; « Nous avons dépassé les recherches féminines par le soin que nous prenons d'épiler et de poncer nos corps. » : trad. Blonski 2014, p. 339.

107 Shumka 2008, p. 172-191 ; Berg 2010, p. 290-291 ; Cool 2011 ; Allison 2015, p. 106, 110.

108 Contrairement au terme *cyathiscoméle*, créé par J.S. Milne en 1907 pour désigner les cuillères-sondes, le terme *specillum*, bien qu'il soit très peu précis puisqu'il désigne tous les types d'instruments pourvus d'une extrémité olivaire, est employé par les auteurs antiques, par exemple par Celse. Sur la terminologie grecque et latine des instruments doubles : Bliquez 2003, p. 329.

109 Ces objets illustrent bien le fait qu'on ne peut pas approcher le sujet de l'*instrumentum* d'hygiène et de médecine en se cantonnant aux classements fonctionnels traditionnels évoqués *supra*.

4.1.3. La toilette masculine

Certains accessoires comme le rasoir – *novacula* – restent en revanche spécifiquement dévolus aux hommes. D’après C. Daremberg et E. Saglio, il est très rare de se raser soi-même, sauf en contexte de deuil. Être coiffeur ou barbier est une tâche considérée comme dégradante¹¹⁰. Un homme appartenant à l’élite peut se faire raser par son *tonsor* personnel, qui doit être une personne de confiance étant donné le risque de coupure. S’il n’en possède pas et qu’il vit en ville, il peut se rendre dans l’échoppe du *tonsor humanus* (nom donné par opposition au tondeur d’animaux), la *tonstrina*. Raser n’est pas le seul soin de cet artisan au métier spécialisé : il est également coiffeur, perruquier, teinturier et peut effectuer manucure et pédicure (durillons, cors et ver-rues)¹¹¹.

Parmi les instruments usuels du *tonsor*, connus par les textes et des représentations sur des stèles funéraires, on trouve le rasoir – *novacula* –, la pierre à aiguiser, le peigne – *pecten* –, les forces – *forfex* –, la pince à épiler – *volsella* –, le fer à friser – *calamister* –, le couteau à ongles – *culter* – et le miroir – *speculum* –.

“[...] Faisons une comparaison plus plaisante encore ; regarde-moi les barbiers : tu vois que les habiles ont un rasoir, quelques petits couteaux et un miroir à l’avenant [de juste dimension] : les ignorants, au contraire, font un grand étalage de couteaux et de miroirs énormes. Malgré cela leur maladresse n’est un secret pour personne, et ce qu’il y a d’amusant, ma foi, on va se faire raser chez leurs voisins, puis on revient se mirer dans leurs miroirs et y arranger sa coiffure.”

Lucien de Samosate, *Opuscule* LVIII, 29 “Contre un ignorant bibliomane”¹¹²

4.2. Bains et thermalisme

Les premiers bassins et salles d’eaux sont liés aux gymnases grecs d’époque archaïque et s’inscrivent dans le cadre de l’hygiène du sportif. Cette pratique du bain se développe et s’exporte durant la période hellénistique et sa popularité est telle qu’au I^{er} s. av. J.-C., la majorité des villes de l’Italie romaine serait dotée de thermes publics¹¹³. Durant la période d’extension de l’Empire, la construction de thermes diffuse le style de vie romain dans les nouvelles provinces, avec une variété croissante de tailles et de formes. Dans les cités, les thermes publics civils sont l’occasion pour les évergètes d’exprimer leur générosité et leur attachement à la famille impériale. Les maisons urbaines de l’élite et les demeures des propriétaires terriens peuvent être dotées ou liées à des bains privés. Situation intermédiaire, l’accès à certains édifices a pu être réservé aux membres

110 Blonski 2014, p. 37

111 Daremberg, Saglio et Pottier 1899c, p. 354-355.

112 trad. Talbot 1866 ; L’opuscule LVIII n’est pas encore paru aux éditions des Belles Lettres dans la collection des Universités de France en février 2017. A titre indicatif, la parution du volume contenant les opuscules LV à LVII était prévue en 2016.

113 Eckardt et Crummy 2008, p. 25 ; Bardiés et al. 2009, p. 53.

de collèges professionnels ou religieux ou aux clients d'un patron. Cette hypothèse d'une limitation d'accès sur une distinction d'ordre social a parfois été émise¹¹⁴.

A Rome, où beaucoup se baignent tous les jours, les thermes impériaux témoignent des largesses et de la bienveillance des empereurs envers le peuple (par exemple Agrippa, Néron, Titus, Vespasien, Trajan, Caracalla, Alexandre Sévère). La monumentalité de ces édifices et leur aspect novateur, notamment permis par l'usage de la voûte en *opus caementicium* et l'usage de larges baies vitrées, influenceront durablement l'architecture des établissements thermaux dans les provinces (Vitruve, *De Architectura*, V, X)¹¹⁵.

Une grande diversité se remarque dans les programmes architecturaux plus ou moins ambitieux : les thermes impériaux intègrent de nombreux services et les pièces sont démultipliées, tandis que les édifices les plus modestes présentent seulement les pièces indispensables à la pratique du bain (Vitruve, *De Architectura*, V, X)¹¹⁶. Différents types d'itinéraires sont développés asymétriquement ou symétriquement. Les plus simples et les plus anciens sont rétrogrades : le baigneur effectue le même parcours à l'aller et au retour, plus anciens et plus simples. Les itinéraires circulaires permettent une meilleure gestion du flux des baigneurs et sont principalement mis en œuvre dans les thermes impériaux.

Selon A. Bouet, les ensembles thermaux comportaient deux sections distinctes séparant les hommes et les femmes jusque dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. La mixité apparaîtrait au milieu du I^{er} s. (Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXXIII, 153)¹¹⁷ avec des bâtiments ne comportant qu'une seule branche : soit les deux sexes cohabitaient effectivement aux mêmes horaires, soit certaines heures ou jours étaient réservés à l'un ou l'autre sexe, soit certains bâtiments étaient réservés aux hommes, d'autres aux femmes¹¹⁸. Les plans symétriques - adoptés notamment par les édifices thermaux impériaux - pouvaient être l'occasion de séparer la circulation des hommes et des femmes dans les bains ou bien les baigneurs, sportifs ou non, des curistes¹¹⁹. La récurrence des édits impériaux interdisant la mixité¹²⁰ montre que la séparation des sexes avait régulièrement besoin d'être réaffirmée ou du moins la difficulté « à juguler quelques débordements autour de l'image strictement hygiéniste des bains »¹²¹.

Si certains thermes à Rome et en Italie offrent de nombreuses activités annexes (jardins, promenades, bibliothèques, salles de lecture ou d'étude, glyptothèque, boutiques, tavernes et alcôves intimes¹²²), « il faut bien reconnaître que, dans l'immense majorité des édifices en Gaule, bien peu

114 Bouet 2007, p. 7.

115 Bardiés et al. 2009, p. 55 ; trad. Saliou 2009, p. 34-37.

116 Eckardt et Crummy 2008, p. 26 ; trad. Saliou 2009, p. 34-37.

117 *Mulierum [...] cum viris lauantiium* : trad. Zehnacker 1983, p. 110.

118 Bouet 2007, p. 6-7.

119 Aupert et Hourcade 2007, p. 13-14 ; Eckardt et Crummy 2008, p. 26.

120 Hadrien, Antonin le Pieux, Alexandre Sévère : voir Suétone, *Hist. Aug., Vie d'Hadrien*, 17,10 ; *Vie d'Antonin*, 7, 3 et *Vie d'Alexandre Sévère*, 24, 2.

121 Bouet 2007, p. 6 ; Eckardt et Crummy 2008, p. 26 ; Bardiés et al. 2009, p. 93.

122 Certains thermes ont pu intégrer des lupanars, à l'image des thermes suburbains à Pompéi qui en comportait un à l'étage Bouet 2007, p. 8-9 ; Bardiés et al. 2009, p. 93.

nombreuses sont les salles autres que balnéaires, susceptibles d'accueillir ces activités annexes »¹²³. Dans les ensembles thermaux les plus développés, « chaque acte possédait sa pièce », dans les plus modestes, « plusieurs étaient pratiqués au sein d'un même espace ». Quelle que soit la taille des thermes, de grands principes sont communs à la pratique du bain romain : la gradation dans la température des salles chaudes, l'alternance avec les salles froides et « la juxtaposition d'un bain de propreté et d'un bain de délassement »¹²⁴.

Il ne faut pas oublier qu'en dépit d'un cadre architectural rigide, les pratiques individuelles sont multiples : le baigneur adapte son parcours en fonction de ses goûts et de sa santé¹²⁵. Il est néanmoins possible de tenter de restituer l'ordre d'utilisation des objets de toilette et produits de soin en fonction d'un « circuit-type », bien que celui-ci diffère selon les chercheurs¹²⁶.

Le baigneur se rend aux thermes : il peut être accompagné d'un esclave qui transporte son linge et son attirail de bain pour lui. Il se dévêt dans l'*apodyterium*, où ses vêtements sont placés dans des casiers, possiblement sous la garde d'un esclave¹²⁷. S'il est sportif, il réalise son échauffement dans la palestra, une aire découverte entourée de portiques, parfois dotée d'un bassin de natation, la *natatio*. Une fois le corps enduit de l'huile contenue dans un aryballe¹²⁸, divers exercices physiques et jeux lui permettent d'entamer sa sudation. Juvénal critique et se moque des femmes qui s'entraînent au combat comme des hommes, ce qui reflète sans doute en partie la réalité de pratiques sportives féminines (Juvénal, *Satires*, VI, 246-267)¹²⁹.

Le baigneur passe ensuite par une succession de salles de plus en plus chaudes pour ouvrir les pores de la peau. Le *tepidarium* est la première d'entre elle, avec une chaleur modérée, elle permet au baigneur non sportif d'entrer en sudation et de s'enduire d'huile. L'étape suivante a lieu dans le *destrictarium*, pièce plus chauffée que la précédente. Une fois les pores dilatés, la peau huilée est alors raclée avec un strigile pour la débarrasser des impuretés : poussière, crasse, peaux mortes et sueur et de se rincer à l'aide d'une patère. Le baigneur pouvait alors si nécessaire compléter son nettoyage dans une étuve appelée *laconicum* à l'aide d'éponges et de pierres ponceuses. A défaut de *destrictarium* et de *laconicum*, ces opérations se faisaient dans le *caldarium*¹³⁰. Cette étape marque la fin du bain de propreté et le début du bain de délassement dans le ou les bassins chauffés – *solium* – du *caldarium*¹³¹.

Selon ses goûts, le baigneur peut choisir d'avoir un choc thermique revigorant en plongeant dans un bain froid, la *piscina* du *frigidarium*¹³². Cette différence de température permet de resserrer les pores. « Purifiants et fortifiants, les bains sont prescrits pour soigner de nombreux types de mala-

123 Bouet 2007, p. 9 ; Bardiés et al. 2009, p. 54-55, 92-93.

124 Bouet 2007, p. 5.

125 Bouet 2007, p. 5-7.

126 Bouet 2007, p. 5-6 ; Eckardt et Crummy 2008, p. 25 ; Bardiés et al. 2009, p. 92.

127 Daremberg, Saglio et Pottier 1899b, p. 649.

128 Bardiés et al. 2009, p. 96-97, fig. 15 et 16.

129 trad. Villeneuve, de Labriolle et Gerard 1983, p. 68-69.

130 Bardiés et al. 2009, p. 92.

131 Bouet 2007, p. 5-6.

132 Eckardt et Crummy 2008, p. 25.

dies »¹³³. S'il ne veut pas de ce changement brusque, le baigneur peut transiter à nouveau par la salle tiède, le *tepidarium*.

Après les différents bains, un passage par l'*unctorium* permet au baigneur, homme ou femme, de se faire enduire d'huile parfumée ou d'onguents¹³⁴ ou de se faire masser et épiler¹³⁵. L'épilation et l'usage de cosmétiques sont mal considérés chez l'homme et suscitent de fortes critiques dans les sources antiques. Pour H. Eckardt et N. Crummy, cela traduit des pratiques réelles : « les hommes de l'élite utilisaient des huiles parfumées après le bain, et les huiles parfumées étaient aussi utilisées pour enduire les *regalia* militaires et les statues des divinités »¹³⁶. Il pouvait ensuite récupérer ses affaires à l'*apodyterium* pour enfin sortir.

133 Rossier 2010, p. 18-19.

134 Eckardt et Crummy 2008, p. 25.

135 Rossier 2010, p. 18-19.

136 Eckardt et Crummy 2008, p. 25 ; Allison 2015, p. 111.

5. Pratiques médicales grecques et romaines

5.1. Coexistence de différentes « médecines »

5.1.1. Religion et science médicale

La religion et la science médicale, loin de s'exclure mutuellement ou de s'opposer, sont en fait deux moyens de se soigner perçus comme complémentaires par le patient antique. Le médecin n'interdit pas aux malades de s'adresser aux dieux¹³⁷ ni de les remercier¹³⁸. Devant son impuissance à identifier une maladie ou à en cerner les causes, le médecin a pu accepter l'aide que représentent les dieux guérisseurs, *Apollo medicus*, *Aesculapius medicus*, *Minerva medica*, *Nymphae medicae* ou même les dieux étrangers comme Cybèle, Isis, Sérapis et leur clergé¹³⁹. Le recours à une guérison divine ou médicale était une affaire de choix personnel¹⁴⁰. Les médecines théurgique et sacerdotale mettent en pratique différents rites et cérémonies : *invocatio*, *precatio*, *supplicatio*, processions, sacrifices, *lectisternium*, divination, *haruspicina*, *incubatio*, vœux et offrandes¹⁴¹. Dès les Ve et IVe s. av. J.-C. en Grèce, des listes d'inventaires de sanctuaires montrent que les médecins étaient parmi ceux qui faisaient des offrandes à Asclépios, notamment des instruments médicaux, des ventouses et des tablettes d'écriture médicales¹⁴². Les portiques et chambres d'incubation présents dans les centres culturels permettaient aux malades de recevoir en songe des consignes ou des indications de la part du dieu, interprétables par des prêtres spécialisés. Les cures prescrites pouvaient être alors pratiquées par des docteurs « agissant selon l'instruction divine »¹⁴³. En Grèce et en Asie mineure, la découverte d'instruments chirurgicaux laisse supposer que des prêtres ont pu les utiliser pour soigner les pèlerins dans certains sanctuaires, en particulier ceux d'Asclépios¹⁴⁴. La présence d'instruments médicaux n'a du reste rien d'étonnant dans les sanctuaires : beaucoup d'entre eux, et notamment ceux des eaux en Gaule, avaient un aspect thérapeutique¹⁴⁵. Ainsi M. Feugère a proposé de voir dans le Sanctuaire de la Fontaine de Nîmes (30) un sanctuaire des eaux qui aurait guéri Auguste. A la lumière des monnayages des cités grecques d'Atrax, d'Epidaure et d'Egate, il interprète « l'urne retournée » figurant sur le monnayage local comme une ventouse et non comme une figuration de la source¹⁴⁶. L'aide des dieux pouvait également être sollicitée sous la forme d'un vœu accompagné ou non d'une offrande lors de la requête et/ou d'un remerciement en cas de guérison. Parmi les différentes formes que pouvaient prendre ces présents, les offrandes d'*ex-voto* anatomiques peuvent

137 Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010, p. 24.

138 André 1995, p. 99.

139 André 1995, p. 99.

140 Nutton 2004, p. 279.

141 Penso 1984, p. 48-60.

142 Nutton 2004, p. 111.

143 Nutton 2004, p. 279.

144 King et Dasen 2008, p. 10.

145 Bourgeois et Sikora 1982 ; Gourevitch 1982, p. 208 ; Pelletier 1985 ; Duval 1989, p. 1164-1169.

146 Feugère 2003, p. 229.

s'interpréter de plusieurs manières. Si les *ex-voto* représentant des organes, membres ou parties du corps lésés ou malades s'interprètent sans peine comme des demandes de guérison, l'interprétation de ceux qui figurent des organes sains est plus délicate. Il peut en effet s'agir de la représentation de la partie guérie ou telle que le requérant souhaiterait qu'elle soit, ou bien, en particulier lorsqu'il s'agit d'oreilles ou d'yeux, d'une offrande plus classique et plus générale pour demander l'attention et l'écoute du dieu sans forcément qu'un lien puisse être établi avec une demande de guérison¹⁴⁷. Les *ex-voto* qui représentent des membres malades ou déformés comme ceux en bois retrouvés à Chamalières (63) ou ceux des sources de la Seine conservés à Dijon (21) soulèvent moins de doutes et des chercheurs ont pu effectuer des classements de ces objets en fonction de la nature des pathologies représentées¹⁴⁸. Certains *ex-voto* très détaillés ont parfois été interprétés comme des maquettes de formation médicale¹⁴⁹.

5.1.2. Des liens étroits

Ainsi, médecine « rationnelle » et médecine « divine » ne sont pas deux démarches forcément isolées ou antagonistes : les récits de la généalogie mythique d'Esculape et d'Hippocrate laissent entrevoir des liens étroits entre elles¹⁵⁰. Les versions rapportées par Pindare et Ovide associent les différentes figures du mythe à l'invention ou au développement de certaines branches – ou « formes » – de la discipline médicale rationnelle. « Coronis, mère d'Asclépios, fut tuée par Apollon, jaloux qu'elle le quitte pour un mortel. L'enfant qu'elle portait, Asclépios, fut toutefois épargné ; Apollon parvint à extraire du corps maternel, déjà déposé sur le bûcher funéraire, le bébé qu'il amena au bon centaure Chiron. Asclépios apprit de Chiron les vertus des herbes et des incantations, et devint aussi un habile chirurgien. [...] Son élève outrepassa cependant les limites de l'art médical, car Asclépios ne se contenta pas de soigner les maladies. Dans certaines versions du mythe, il ressuscita aussi les morts en utilisant le sang qui avait jailli du côté droit de la Gorgone. Zeus le foudroya, fâché de voir transgressée la frontière entre les hommes mortels et les dieux immortels, ou incité par Hadès, le maître des Enfers, qui se plaignait de voir diminuer son prestige en même temps que le nombre des morts (Pindare, *Pythique*, 3.3). Machaon et Podalire, les fils d'Asclépios, poursuivirent le travail de leur père au service de l'armée d'Agamemnon lors de la guerre de Troie (Homère, *Iliade* 2.729-733). Des commentateurs postérieurs indiquent que Machaon se spécialisa dans le traitement chirurgical des plaies et son frère dans l'art du régime. »¹⁵¹.

Hippocrate lui-même est resitué dans cette généalogie fictive (Fig. 540) : il aurait fait partie de la famille des Asclépiades qui descendraient d'Asclépios et aurait vécu aux alentours de 430 av. J.-C.

147 King et Dasen 2008, p. 94-95.

148 Vauthey et Vauthey 1983, p. 75-81 ; André 2006, p. 645.

149 Voir par exemple au Musée archéologique National de Firenze (IT), offrandes en terre cuite représentant la trachée ou la disposition interne des organes abdominaux ; Penso 1984, p. 200-202.

150 King et Dasen 2008, p. 11.

151 King et Dasen 2008, p. 9.

Son grand-père et son petit-fils auraient également été nommés Hippocrate, ce qui a permis aux Anciens de leur attribuer certains des traités du très vaste *corpus* hippocratique. La réunion de cet ensemble de textes disparates, écrit sur une longue période, était ainsi commodément justifiée : s'ils n'étaient pas de la main-même d'Hippocrate, ils étaient issus d'un membre de sa famille¹⁵².

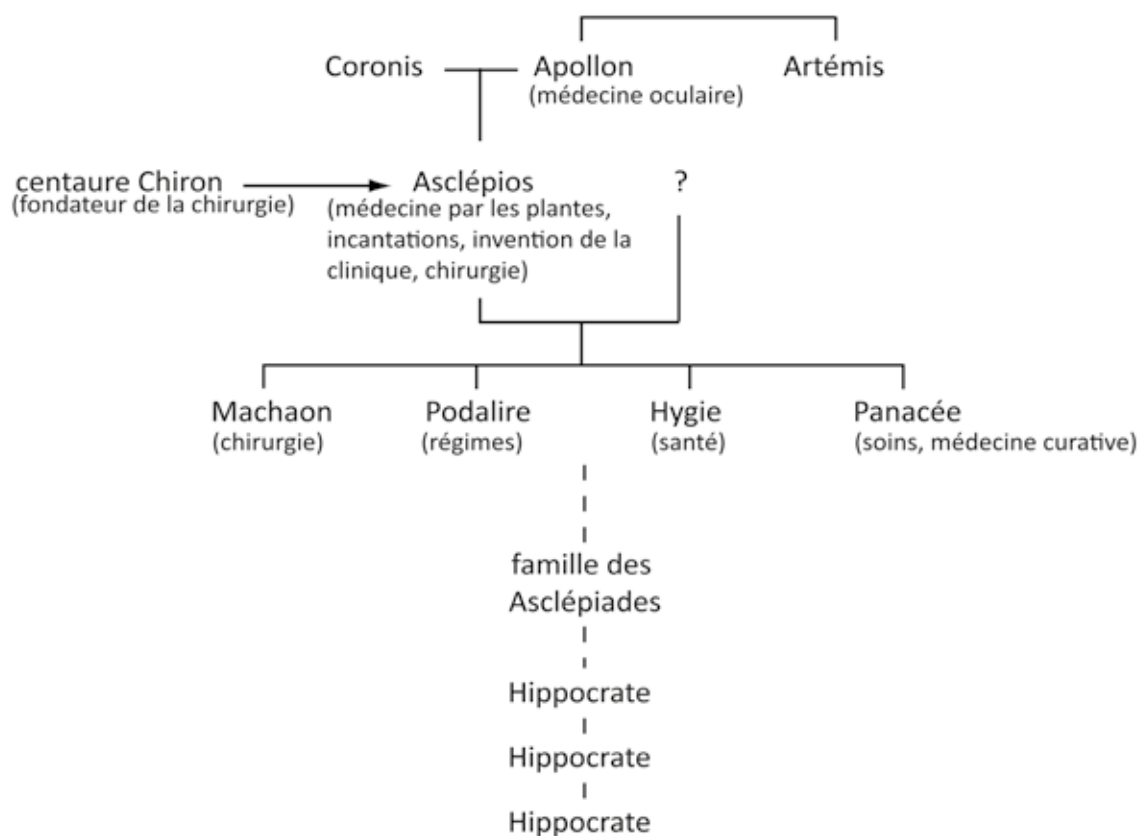


Fig. 540. Généalogie mythique d'Asclépios, des Asclépiades et d'Hippocrate

Sources : DAO E. Vigier, d'après H. King et V. Dasen : King et Dasen 2008, p. 9, 16.

152 King et Dasen 2008, p. 16.

5.1.3. Magie, superstitions, guérisseurs et médecine populaire

Cette « cohabitation pacifique » entre médecine humaine et divine, complémentaires et liées, n'est pourtant qu'une image partielle de ce qu'a été la réalité antique : toutes deux ont aussi été en concurrence et ne sont pas les deux seuls moyens dont disposait le malade antique. Ainsi, bien avant d'avoir recours aux services payants d'un médecin ou de demander l'aide d'une divinité ou d'un « médecin du temple », le malade peut rechercher de l'aide auprès de membres de sa famille, de guérisseurs, d'herboristes, de magiciens ou de « prophètes ambulants »¹⁵³. Tout un panel de solutions alternatives, liées à la religion, la superstition et au surnaturel, était à sa disposition. Pour G. Penso, « la différence qui existe entre religion et magie est que la religion se base sur les rapports possibles entre les hommes et les dieux et confie toute la puissance aux dieux que l'homme peut implorer à travers la prière et les autres manifestations du culte directement ou par l'intermédiaire du prêtre. La magie, au contraire, nie la puissance divine et affirme la toute-puissance de l'homme qui peut, à travers des actes symboliques et irrationnels, plier les événements à sa volonté »¹⁵⁴. Les actions magiques à finalité médicale, curative ou préventive peuvent prendre diverses « formes », il s'agit souvent d'un transfert du mal (par imposition ou contact) ou s'exercent à l'aide de préparations ou d'aliments, de fumigations d'herbes secrètes, de filtres ou de potions, ainsi que par le port d'amulettes, la prononciation de formules, d'incantations ou de rituels¹⁵⁵ ou encore par l'observation des astres¹⁵⁶. Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, XXX, I, 1) voit dans la magie, solidement implantée dans la campagne romaine, un « art décevant composé de médecine, d'astrologie et de religion »¹⁵⁷. Dans son traité (livres XXVIII et XXX), Pline évoque la magie médicale et son influence dans le choix des « médecines » fournies par le règne animal.

La médecine populaire, plus ou moins « teintée de magie », est pratiquée en automédication, par des proches, par le *pater familias* (médecine patriarcale), des gestionnaires de domaines ou par des guérisseurs. Ces guérisseurs se différencient principalement du médecin par le fait qu'ils sont censés posséder un pouvoir ou un don de guérison, tandis que le médecin est « celui qui a acquis son savoir par l'étude et qui possède la science de guérir »¹⁵⁸. Le fait de disposer d'un local pour soigner et recevoir les malades, d'instruments ne permet pas de distinguer les deux « professions ». Les guérisseurs transmettent leurs recettes, secrets et dons présumés à leurs élèves, qui sont censés être des proches susceptibles de disposer du même pouvoir¹⁵⁹. Certains médecins antiques reconnaissent une certaine efficacité à cette médecine populaire et magique lorsqu'elle procède par empirisme et utilise des médicaments à base de nombreux ingrédients¹⁶⁰. Les apothi-

153 King et Dasen 2008, p. 23.

154 Penso 1984, p. 63.

155 André 2006, p. 53.

156 Penso 1984, p. 64.

157 trad. Ernout 1963, p. 23 ; Penso 1984, p. 64 ; André 2006, p. 49, n. 15, 628-629.

158 André 1995, p. 97.

159 André 1995, p. 97.

160 André 1995, p. 98.

caires, droguistes, parfumeurs et herboristes sont quant à eux régulièrement accusés de fraude sur la qualité et la nature de leurs compositions et les textes ont gardé la trace de nombreux médecins imposteurs, de médecins malhonnêtes, d'empoisonneurs et de charlatans¹⁶¹.

5.1.4. La médecine hippocratique

Toutes ces « médecines parallèles » diffèrent de la **médecine hippocratique**, qui se veut libre de toute superstition et rationnelle. Sans prétendre parvenir à guérir tous les maux et sans cacher ses échecs, elle considère que les maladies ont une cause naturelle et non surnaturelle¹⁶². Le patient est traité de manière individualisée, son environnement, son histoire personnelle et son régime sont pris en compte lors de l'examen médical basé sur l'observation clinique. En fixant des règles de conduite et une déontologie (par exemple le secret médical) dans un monde marqué par la concurrence, la médecine hippocratique se soucie plus du bien du patient que de l'argent et soigne indifféremment les esclaves, les hommes libres, les pauvres et les riches. Le savoir médical, en étant mis à l'écrit dans des traités rédigés entre 420 et 370 av. J.-C., ne se transmet plus seulement dans le cercle familial mais de maître à disciple¹⁶³.

Au sein même de cette médecine « rationnelle », une grande diversité des façons de soigner peut être constatée : les différents systèmes philosophiques antiques engendrent diverses conceptions du corps et de son fonctionnement. L'enseignement de la médecine et la théorie médicale ne sont pas encore unifiés et homogénéisés. La formation pratique se fait auprès d'un maître indépendant durant une période variable ou auprès d'un grand centre de formation, sans qu'aucun diplôme ou examen ne vienne garantir un niveau de connaissance minimal¹⁶⁴. Les traités médicaux permettent d'acquérir des connaissances théoriques supplémentaires, tout en jouant un rôle important dans la diffusion et la fixation des connaissances¹⁶⁵. Les différentes « écoles » de formation et de pensée médicale sont en forte concurrence, ce qui suscite de nombreuses querelles et des conflits¹⁶⁶, mais nombre d'entre elles trouvent dans l'abondant *corpus* des traités hippocratiques des textes pour légitimer leurs idées et « bénéficier de l'autorité du « Père de la médecine » »¹⁶⁷.

161 André 1995, p. 71, 83, 160-165.

162 Penso 1984, p. 73.

163 Penso 1984, p. 86 ; King et Dasen 2008, p. 24, 119 ; Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010, p. 4-5.

164 André 1995, p. 44.

165 Marganne 2004.

166 André 1995, p. 146.

167 King et Dasen 2008, p. 16.

5.1.5. Les « écoles » de médecine

Il semble important de rappeler brièvement les préceptes de ces différentes écoles médicales. Leurs doctrines assignent une place différente à la chirurgie par rapport aux autres méthodes thérapeutiques que sont la « diète » et la pharmaceutique, ce qui a eu un impact sur l'usage et le choix des instruments et des médicaments¹⁶⁸.

Ainsi, l'école des atomistes, inspirée de la physique de Démocrite (c. 460 – c. 370 av. J.-C.), considère que l'être est constitué d'une infinité d'atomes. Le médecin Asclépiade de Pruse puis Lucrèce reprennent et développent cette théorie à Rome au I^{er} s. av. J.-C.¹⁶⁹. En Egypte, l'école d'Alexandrie, centre culturel majeur, se distingue par son important rayonnement. Les scientifiques bénéficient alors de la protection des Ptolémées, de la présence du Musée et de sa bibliothèque. De plus, fait unique dans le monde gréco-romain, l'autorisation d'effectuer des dissections et des vivisections sur les criminels permet de grands progrès scientifiques dans la connaissance anatomique du corps et de son fonctionnement. Le médecin Hérophile (c. 330-260 av. J.-C.) étudie le cerveau, le système nerveux, le pouls et les organes de la reproduction, tandis qu'Erasistrate (c. 330-255 av. J.-C.) travaille sur le rôle central du cœur au sein de l'appareil circulatoire¹⁷⁰.

Vers 200 av. J.-C. naît une nouvelle école médicale, dite **empirique**, selon laquelle « un corps mort ne peut rien révéler d'utile pour le vivant » et pour laquelle « la dissection n'aide pas à comprendre les maladies »¹⁷¹. Les Empiriques ont surtout développé une méthode basée « sur les seules données de l'expérience »¹⁷² acquise par la pratique thérapeutique, qui ne peut avoir lieu que sur un corps vivant¹⁷³. La méthode empirique part de postulats formés à partir de l'expérience directe – *emperiria* – et l'expérience indirecte – *historia* – accumulée à partir d'observations passées et fonctionne par analogie à cette « mémoire scientifique » de remèdes et gestes qui font la preuve de leur efficacité. Les expériences fortuites sont reproduites par des expériences mimétiques, le « passage du semblable au semblable »¹⁷⁴. Ce processus « aboutit à une *technè*, faite de « diagnose » des maladies et de « thérapie »¹⁷⁵.

En opposition aux Empiriques, l'école rationaliste développe un « système de traitement fondé sur des données rationnelles, indications fournies par l'anatomie et la physiologie »¹⁷⁶. L'école dogmatique se fonde sur des principes, dans un système consistant à chercher à connaître par le raisonnement (plutôt que par l'expérience) les causes profondes de la maladie¹⁷⁷. « [...] d'après eux, ce n'est que de l'observation de toutes [les] circonstances que découlent les indications thé-

168 André 2006, p. 404-405.

169 Penso 1984, p. 88-89.

170 King et Dasen 2008, p. 119.

171 King et Dasen 2008, p. 37.

172 André 1995, p. 187.

173 King et Dasen 2008, p. 37.

174 Penso 1984, p. 90, 92.

175 André 2006, p. 638-639, n. 40.

176 André 1995, p. 188.

177 André 1995, p. 187.

rapeutiques »¹⁷⁸.

Enfin, en réaction aux Rationalistes (causes cachées), aux Empiriques et aux Dogmatiques, l'école méthodique met au point une « méthode » qui consiste à observer théoriquement les traits communs des maladies, mais sans attacher d'importance à l'étude de leurs causes¹⁷⁹.

A Rome, la **médecine galénique** est plus centrée sur le patient que sur la maladie elle-même¹⁸⁰. Galien de Pergame (c. 129 – 200 ap. J.-C.), considéré comme le second Père de la médecine, emprunte et développe la théorie des trois « facultés » du corps (fonctions nutritive, vitale et logique), associées à trois sortes de souffles vitaux – *pneuma* – à l'école pneumatique¹⁸¹. Galien reprend également la théorie humorale hippocratique et la mène à un haut degré de complexité¹⁸².

Certains médecins romains auraient préféré rester indépendants sans adhérer à ces « écoles », parfois qualifiées de « sectes » et sont qualifiés d'éclectiques. Pour G. Penso, Celse et Galien auraient été des éclectiques¹⁸³.

5.1.6. Médecine grecque et médecine romaine : sont-elles si différentes ?

5.1.6.1. L'introduction de la médecine grecque à Rome

La venue de médecins grecs à Rome est liée au phénomène de l'expansion romaine dans le bassin oriental de la Méditerranée aux III^e et II^e s. av. J.-C. L'Orient grec, par sa richesse et sa culture, apparaît alors comme le cœur du monde antique. De nombreux contacts s'établissent entre la Grèce et Rome. En conquérant la Macédoine et l'Asie grecque, Rome s'approprie en quelque sorte le prestige de la culture grecque, vue désormais comme une composante du génie romain. Le bilinguisme des élites leur permet d'accéder aux œuvres de la littérature classique et donc aux traités médicaux, particulièrement nombreux dans le corpus hellénistique. A partir de 312 av. J.-C., la construction de la voie Appia facilite le déplacement et l'envoi de médecins spécialistes depuis la Grande Grèce et la Sicile¹⁸⁴. En 291 av. J.-C., le culte d'Asclépios/Esculape est officiellement introduit à Rome, après envoi d'une ambassade à Epidaure lors d'une période d'épidémies. L'emplacement du sanctuaire, isolé sur l'île tibérine, aurait été indiqué par un serpent sacré, symbole du dieu, ramené par la délégation romaine¹⁸⁵.

178 Penso 1984, p. 92.

179 André 1995, p. 188, 2006, p. 638-639, n. 40.

180 King et Dasen 2008, p. 72.

181 Penso 1984, p. 93.

182 Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010, p. 7.

183 Penso 1984, p. 94-95.

184 André 2006, p. 36.

185 Coarelli 1994, p. 243 ; Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010, p. 6.

Pline l'Ancien rapporte que le premier médecin grec venu à Rome aurait été un péloponnésien appelé Archagathos (*Histoire naturelle*, XXIX, 12-13)¹⁸⁶. Ce chirurgien « médecin des plaies » - *vulnearius* – aurait reçu la citoyenneté romaine en 219 av. J.-C., en même temps qu'une boutique, « achetée sur les fonds publics »¹⁸⁷. Si l'existence de ce médecin et son installation à Rome sur des fonds publics sont plausibles, il est cependant peu vraisemblable ou étonnant qu'il ait réellement été le premier à avoir exercé à Rome. La date d'installation et l'origine lacédémonienne de ce médecin sont en effet à mettre en rapport avec le reste des données dont on dispose pour cette époque. Dès le IV^e s. av. J.-C., certains médecins italiotes étaient renommés ; une école de médecine sicilienne réputée existait en Sicile et « les colonies grecques de Grande-Grèce et de Sicile avaient depuis longtemps des contacts fréquents avec Rome »¹⁸⁸. G. Penso affirme que l'on peut démontrer qu'il existait à Rome des médecins bien avant la date d'installation d'Archagathos : la *lex Aquilia* (Cicéron, *Brutus*, 131), au III^e s. av. J.-C., témoignerait d'une procédure contre un médecin. Selon lui, Pline « ne voulait absolument pas soutenir que Rome n'avait pas eu de médecins jusqu'en l'an 535 (217 av. J.-C.) lorsqu'il arriva le premier médecin grec »¹⁸⁹.

Le terme *medicus*, l'équivalent du *iastros* grec, n'apparaîtrait pour la première fois dans la littérature latine qu'à la fin du III^e s. av. J.-C., vers 215, dans les *Ménechmes* de Plaute, contemporain d'Archagathos¹⁹⁰. Pour G. Penso, « la figure du médecin devait donc être très populaire à Rome avant l'arrivée des Grecs, autrement les auteurs dramatiques n'auraient pu s'en servir si facilement dans leurs pièces écrites pour le grand public et non pour un petit cercle d'intellectuels »¹⁹¹.

A la suite du sac de Corinthe en 197 av. J.-C., des médecins grecs furent importés à Rome comme butins de guerre par les *imperatores*. Majoritairement esclaves ou affranchis d'origine grecs sous la République, ces médecins sont alors souvent attachés au service de clients fortunés ou de la Cour¹⁹². D'autre part, la fermeture de l'école d'Alexandrie autour de 171 et 167 av. J.-C. par Ptolémée Evergète II entraîne également l'arrivée de médecins grecs dans les écoles de médecine de l'Asie grecque (Pergame, *Berythos*-Beyrouth et Antioche) et à Rome¹⁹³. Pour J.-M. André, cette « introduction de la médecine grecque à Rome revêt un double aspect : la venue des médecins grecs, liée à la conquête romaine et l'importation d'une culture écrite qui permet la constitution d'une littérature médicale de langue latine »¹⁹⁴.

186 « Cassius Hemina, l'un des plus vieux auteurs, rapporte que le premier médecin qui vint à Rome arriva du Péloponnèse. Ce fut Archagathus, fils de Lysania, sous le consulat de L. Aemilius et de M. Livius, en l'an de Rome 535 ; on lui donna le droit quiritaire et une boutique achetée sur les fonds publics, au carrefour Acillius. Il fut appelé, d'après son talent, le « vulnéraire », et au début sa venue fut extrêmement appréciée ; mais bientôt sa cruauté à trancher et à brûler lui valut le surnom de bourreau et fit prendre en dégoût la médecine et tous les médecins [...] » Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, XXIX, 12-13) : trad. Ernout 1962, p. 24.

187 King et Dasen 2008, p. 39-40 ; Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010, p. 6.

188 André 1995, p. 17.

189 Penso 1984, p. 76.

190 André 1995, p. 185.

191 Penso 1984, p. 77-78.

192 Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010, p. 6.

193 André 2006, p. 20.

194 André 2006, p. 17.

L'acceptation de la médecine grecque et son intégration comme noble art à Rome vont en effet de pair avec le bilinguisme des médecins, l'assimilation de la langue grecque¹⁹⁵ puis la création d'une littérature médicale latine à partir de la fin du I^{er} s. av. J.-C. Parmi les sources conservées, Celse est en effet le premier à recourir à des périphrases pour désigner les parties anatomiques ou les instruments dans un effort de latinisation du vocabulaire spécialisé¹⁹⁶. Dans le *De Medicina*, près de 200 mots grecs sont ainsi accompagnés de locutions comme « *Quod graeci vocant, appellant* » ou « *nominant* » (comme les Grecs le disent, l'appellent ou le nomment). Pour V. Nutton, le développement du vocabulaire technique latin est crucial pour la diffusion des idées : les auteurs latins par la suite ont utilisé soit des transcriptions, des traductions ou des équivalents existants des termes grecs¹⁹⁷.

5.1.6.2. Réception de la médecine grecque

Une défiance assez généralisée peut être constatée à l'égard des médecins grecs et de la médecine scientifique dans la littérature romaine, y compris dans la comédie, la satire, la poésie et les épiques.

« Il est avéré que le peuple romain, en étendant ses conquêtes, a perdu ses anciennes mœurs ; vainqueurs, nous avons été vaincus. Nous obéissons à des étrangers. Et, grâce à une seule profession, ils sont devenus les maîtres de leurs maîtres. »

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXIV, 5¹⁹⁸

Pline l'Ancien reprend les arguments du réquisitoire de Caton contre la médecine grecque, qui semble refléter les préjugés de l'aristocratie romaine envers les médecins. Celle-ci craint le pouvoir exercé sur les corps par des étrangers qui renversent l'ordre social. Ces préjugés ne concerneraient pas « l'art de guérir » en lui-même, mais la profession : médecins allogènes grecs voulant « occire les « barbares » romains, commercialisant leur savoir pour capter leur confiance ». En faisant payer leurs services, ils mettent en place une « tarification de la vie et de la mort », qui serait contraire au devoir d'assistance à autrui dicté par l'éthique sociale romaine¹⁹⁹.

A Rome, la profession médicale n'est pas considérée comme un art libéral respectable, car le médecin exerce un travail mi-manuel mi-intellectuel et se fait rétribuer. Selon G. Penso, « déjà Cicéron veut que l'on dissocie les professions libérales et les professions serviles ; il distingue même les professions savantes, au premier rang desquelles il met la médecine (Cicéron, *De Officiis*, I, 42) »²⁰⁰. La seule présence de médecins grecs au II^e s. av. J.-C. ne permet pas son inté-

195 André 1995, p. 29, 31.

196 André 2006, p. 26 et note 5.

197 Nutton 2004, p. 157.

198 trad. André 1972, p. 26.

199 André 2006, p. 29.

200 Penso 1984, p. 100.

gration au sein des « sciences et arts de dignité encyclopédique »²⁰¹. Au même titre que l'agronomie ou l'architecture, la médecine grecque est vue à Rome comme une spécialité étrangère. Qui plus est, cette spécialité étrangère varierait au gré des modes : on reproche aux médecins des controverses d'écoles au chevet des malades, les mettant en danger²⁰².

Pour Pline, les quelques Romains pratiquant la médecine seraient « passés aux Grecs », voire transfuges²⁰³. Le vocabulaire grec « verbeux » du médecin serait trompeur et destiné à maintenir le patient « sous influence ». Il reproche également un certain « vide juridique », qui rend la profession « anarchique » : il suffirait de se « déclarer » médecin, sans justifier de titres²⁰⁴. « Aucun diplôme ne sanctionne les études, la réputation en tient lieu. L'art médical s'acquiert au chevet du malade, par l'enseignement oral et par la lecture. La durée de la formation, accomplie dans le cadre familial ou auprès d'un maître, est très variable, entre six mois et six ans »²⁰⁵. Elle n'est régie par aucune règle. Galien de Pergame (129-216 ? ap. J.-C.), le second « père fondateur » de la médecine antique, accomplira une longue formation d'une douzaine d'années à Smyrne, Corinthe et Alexandrie, avant de s'établir à Rome en 162 apr. J.-C. Il attaque Thessalos de Tralles qui aurait affirmé pouvoir former un médecin en six mois »²⁰⁶.

5.1.6.3. Une médecine « romaine » ?

Ces reproches, idéologiquement connotés et patriotiques, visent en fait à démontrer la supériorité de la médecine romaine, qui serait plus simple, meilleur marché, respectueuse des traditions, stable, fiable et plus efficace que la médecine grecque²⁰⁷. Caton l'Ancien, avec son traité *De l'Agriculture*, livre un des témoignages principaux sur les remèdes domestiques tirés de sa ferme qu'il utilise en « bon père de famille » (Caton, *De l'Agriculture*, en particulier 156.1, 157.12)²⁰⁸.

Selon H. King et V. Dasen, la médecine « romaine » possède quelques spécificités. Elle répond à un idéal autarcique : avant l'arrivée des médecins grecs, le *pater familias* romain pratiquait une médecine traditionnelle, auprès de la famille élargie, qui comprend la cellule familiale naturelle, la domesticité servile et le réseau de ses amitiés, auxquelles il doit en particulier assistance judiciaire et médicale. En exerçant un pouvoir sur le corps des hommes libres, les esclaves de profession médicale renversent l'ordre social perçu comme « naturel ». Il est normal de recourir à l'automédication ou aux soins prodigués à domicile par un membre de la famille. La médecine romaine empirique, prônée par Caton, serait meilleure car jugée plus simple et basée sur un petit nombre d'ingrédients disponibles dans la ferme familiale : elle utilise les produits du jardin, notamment le chou, sans négliger les recettes magiques²⁰⁹.

201 André 2006, p. 25-27.

202 King et Dasen 2008, p. 39.

203 André 2006, p. 30.

204 André 2006, p. 31.

205 Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010, p. 8.

206 Dasen 2011, p. 7.

207 King et Dasen 2008, p. 39.

208 King et Dasen 2008, p. 40.

209 King et Dasen 2008, p. 41.

A première vue, la médecine romaine possède plus d'éléments « magiques » que la médecine grecque (superstitions, numérologie, magie homéopathique fonctionnant par analogie, incantations ...), mais cette différence tient peut-être au type de sources conservées pour la Grèce. « Nous savons en fait très peu de choses sur la manière de se soigner en Grèce à la campagne »²¹⁰. Dans la médecine homérique, la magie joue en fait un rôle important, par exemple la pose de pansement est accompagnée d'incantations. Dans la médecine hippocratique, le rôle de la magie est réduit, mais il est présent, par exemple par la présence d'amulette, objet détenant lui-même un pouvoir²¹¹.

Selon A. Védrènes²¹², la médecine à Rome était grecque et pratiquée par les Grecs jusqu'à Celse, avant lequel on constate l'absence de nomenclature ou de termes techniques romains. Toujours selon lui, il n'y aurait pas eu de tradition ni de médecine romaine, ce qui peut être discuté, compte tenu de l'idéal de *frugalitas* des anciens romains, assez similaire au concept grec de la *diatète*. Pour H. King et V. Dasen, le dédain apparent des sources romaines cache en fait de nombreuses similarités²¹³.

Certains faits contrebalancent cette vision négative des médecins grecs dans l'Empire. Leur présence est encouragée par le pouvoir. Par exemple, en 46 av. J.-C., Jules César accorde la citoyenneté à tous les médecins étrangers établis dans la cité de Rome. Des exemptions fiscales régulières sont également mises en place²¹⁴. « Comme les cités grecques de l'époque hellénistique, des villes romaines engagèrent des « médecins publics » en leur octroyant des privilèges, notamment divers droits civiques, l'exemption d'impôts et du service militaire ainsi qu'un salaire, bien que les patients aient probablement dû leur verser des honoraires pour recevoir des soins »²¹⁵. Par ailleurs, les représentations de médecins, notamment les portraits posthumes d'Hippocrate, offrent un autre exemple de connotation positive. Ils reprennent en effet certains traits types des philosophes, auxquels les médecins s'apparentent : homme d'âge mur, barbu, parfois chauve et au visage grave et serein²¹⁶.

210 King et Dasen 2008, p. 43-44.

211 King et Dasen 2008, p. 44.

212 Védrènes 1876.

213 King et Dasen 2008, p. 43.

214 Dasen, Binder et Musée romain de Nyon 2010, p. 6.

215 King et Dasen 2008, p. 41.

216 Dasen 2011, p. 6.

14.

CONNAISSANCES MÉDICALES ET MOYENS THÉRAPEUTIQUES ANTIQUES

1. Vue d'ensemble des connaissances médicales antiques

1.1. Divergence entre les moyens antiques et actuels

La formation et la qualité de l'enseignement étant très variables selon la durée, l'époque et le lieu, il est difficile d'estimer le niveau général que pouvait posséder un médecin à la fin de sa formation¹. Le décalage chronologique et les importants progrès techniques accomplis par la discipline médicale au cours des deux derniers siècles font qu'il est aujourd'hui difficile pour un non-spécialiste de se représenter l'état des connaissances médicales romaines antiques. Un rapide rappel des avancées permises par les sciences techniques et par l'évolution de l'instrumentation au XIXe siècle est utile pour mieux percevoir l'écart de moyens entre l'Antiquité et de nos jours pour explorer, comprendre et soigner le corps. La quantification numérique prime aujourd'hui sur le simple ressenti du médecin grâce à l'invention du stéthoscope en 1816, du thermomètre en 1860 et de l'hémocytomètre (appareil de mesure des globules contenus dans le sang) en 1871. L'échelle microscopique n'a été explorée qu'à partir des années 1850. Les travaux de Pasteur durant le XIXe siècle ont mis en évidence les germes, ce qui a révolutionné la médecine en aboutissant à la création des vaccins. L'apparition des antibiotiques dans les années 1940 autorise le traitement de nombreuses maladies bactériennes auparavant mortelles comme la tuberculose, le tétanos, la pneumonie ou la syphilis. Les analyses biochimiques de l'urine et du sang ont permis d'améliorer les diagnostics et les pronostics de manière significative. L'évolution de l'instrumentation et des techniques d'imagerie médicale a également occasionné des avancées majeures en permettant de voir à l'intérieur du corps vivant. Radiographie par rayons X, échographie par ultrasons, scanner et IRM constituent aujourd'hui l'arsenal de « base » des spécialistes². Il est également utile de rappeler l'absence de véritable anesthésie et des notions d'asepsie.

Les connaissances et les moyens antiques et actuels diffèrent assurément sur bien des plans. L'ouvrage fondamental de G. Penso, *La médecine à Rome*, publié en 1984, consacré en grande partie à l'étude de cette question à travers les textes et l'iconographie, reste incontournable sur le sujet.

1 André 1995, p. 58.

2 King et Dasen 2008, p. 4-5.

1.2. Anatomie

Bien que les Etrusques et leurs haruspices et que certaines pratiques sacrificielles aient pu constituer des sources d'informations sur l'intérieur du corps, l'étude anatomique de l'homme a été fortement limitée par l'interdiction de la dissection du corps vivant ou mort³. L'observation des blessures de guerre ou de gladiature et la pratique de dissections ou de vivisections sur des espèces animales plus ou moins proches de l'homme dans le but de comprendre l'anatomie humaine par comparaison (principe de l'anatomie comparée) ont permis de mieux appréhender l'intérieur du corps, avec bien entendu les limites et les erreurs que cela implique. Les possibilités de dissections sur des criminels offertes par l'école d'Alexandrie au IIIe s. av. J.-C. sont exceptionnelles pour l'époque antique et ont été fondamentales pour l'évolution des connaissances anatomiques. L'étude de l'anatomie humaine est en effet d'une grande importance pour l'exercice de la médecine, pour comprendre le corps, faire un diagnostic et appliquer correctement la thérapie⁴. Les différentes représentations de squelettes figurant la mort de manière allégorique (voir par ex. mosaïques de Pompéi) montrent que la position et la forme des os sont assez bien connus⁵. Les recherches de Galien sur la musculature humaine auraient surtout été effectuées en disséquant des singes. Grâce à ses observations – toutefois transposées à l'homme « sans la moindre hésitation » – Galien comprend l'existence des muscles agonistes et antagonistes et classe les muscles selon leurs fonctions : abducteurs et adducteurs, extenseurs et fléchisseurs, pronateurs et supinateurs⁶. En latin, le même mot est employé indifféremment, *nervus*, pour désigner les nerfs, les ligaments et les tendons, ce que critique Galien qui distingue bien les trois⁷.

1.3. Physiologie

La circulation sanguine offre un bon exemple des différences de conceptions physiologiques entre l'époque antique et actuelle. Le système sanguin n'était pas conçu comme partant et revenant au cœur comme Boyle (1627-1691) a pu le démontrer⁸. Galien pense le système veineux et le système artériel comme clos et indépendants, chacun avec leur centre : le sang artériel se charge d'esprit vital (l'air rafraîchissant puisé dans le poumon) dans le cœur gauche, tandis que le foie chasse du sang toujours nouveau dans les veines vers les différentes parties du corps « par une espèce d'activité attractive et élective des différents organes »⁹.

3 Penso 1984, p. 153 ; King et Dasen 2008, p. 36.

4 Penso 1984, p. 154.

5 Penso 1984, p. 157.

6 Penso 1984, p. 165.

7 Penso 1984, p. 167-168.

8 King et Dasen 2008, p. 72.

9 Penso 1984, p. 231, 233 ; André 2006, p. 637, note 31 ; King et Dasen 2008, p. 72.

Autre exemple remarquable, on imagine l'utérus comme étant doué d'une vie propre : cet organe serait capable de se déplacer dans le corps féminin à la recherche d'humidité¹⁰. La procréation elle-même est imaginée comme la rencontre du « lait du père » avec le sang menstruel, qui va sous l'effet du premier coaguler et « cuire » comme un fromage – la *coctio* –, puis nourrir le *fœtus* jusqu'à l'accouchement¹¹. Après l'accouchement, le sang superflu se dirigerait vers les sens pour se transformer en lait¹².

1.4. Natures, causes et identification des maladies

Pour soigner, il est nécessaire de bien connaître les maladies, leurs natures et leurs causes (étiologie) pour pouvoir les identifier et les nommer à partir des symptômes (phase de diagnostic), prédire leur évolution et leur issue (pronostic) avant même de les guérir. Avec la médecine rationnelle, les maladies deviennent une sorte de « fatalité naturelle » et non plus un châtime divin. Les « milliers de maladies dont nul n'est exempté »¹³ (Pline, *Histoire Naturelle*, XXV, 7, 23) sont nommées et classées¹⁴. La nosographie (classement des maladies) établie par Celse répartit ainsi les maladies en cinq classes de troubles morbides (cause externe, cause interne, production d'un corps étranger, excès d'humeur, défaut d'un organe) puis en quatre catégories selon leur durée (courte et aiguë, ou longue ou tantôt aiguës tantôt chroniques, inclassables)¹⁵. La constitution, le sexe et l'âge prédisposent les individus à certaines maladies, tandis que les saisons sont porteuses de maladies spécifiques¹⁶. Selon G. Penso, le rôle de l'hérédité dans la transmission des maladies « de père en fils » avait déjà été perçu (Pline le Jeune, *Lettres*, IV, 17)¹⁷. Les phénomènes de contagion et de contamination, en particulier lors des épidémies, n'étaient pas bien compris puisqu'on ne connaissait pas les microbes et leur rôle¹⁸.

10 Dasen 2002, p. 5-6.

11 Dupont 2002, p. 115-138.

12 Penso 1984, p. 242.

13 *Qua quidem in reputatione miseri sortis humanae subit, praeter fortuita causque et quae noua omnis hora excogitat, milia morborum singulis mortalium timenda.* « Ces réflexions du moins font prendre en pitié le sort de l'homme : outre les accidents, les hasards et les situations nouvelles que crée chaque heure, des milliers de maladies menacent chacun des mortels » : trad. André 1974, p. 34.

14 Penso 1984, p. 246.

15 Penso 1984, p. 247-248.

16 Penso 1984, p. 252-253.

17 trad. Zehnacker et Méthy 2011, p. 27-29 ; Penso 1984, p. 254.

18 André 2006, p. 642, note 49 ; King et Dasen 2008, p. 25-30, cf. peste d'Athènes.

2. Les thérapeutiques médicales et chirurgicales

2.1. Méthodes thérapeutiques médicales

Différentes causes pouvant être à l'origine d'une maladie, deux patients atteints des mêmes maux ne recevront pas nécessairement des soins identiques. Le diagnostic permet d'établir la cause et d'adapter le traitement à la constitution et aux forces dont dispose l'individu¹⁹. Ainsi, le choix du médicament, simple ou composé et de son mode d'administration, sont guidés non pas par la maladie elle-même mais par les propriétés de la médication et par son action sur le corps (voir *supra* 2.2.2.5). Une même drogue peut être utilisée pour des maladies très différentes et un médicament n'a pas forcément vocation à être utilisé pour une maladie spécifique et unique²⁰.

Etant donné la variété des composants et du grand nombre d'affections et de maladies, il n'est évidemment pas envisageable de lister exhaustivement les traitements médicaux employés dans le cadre de ce travail. Les méthodes curatives et leurs visées peuvent en revanche être décrites de manière générale.

Les cures dépuratives peuvent associer plusieurs moyens d'action pour purifier et améliorer l'équilibre humoral du patient. La purgation – *dejectio* – est obtenue à l'aide de divers médicaments : ces purgatifs peuvent être nuisibles pour l'estomac et être dangereux si le corps s'habitue. Le vomissement, provoqué avec de l'eau tiède additionnée de miel ou de sel ou bien une potion d'élébore blanc, est utile en cas d'indigestion ou de maladies provoquées par un excès ou un défaut de bile. Les lavements sont effectués par instillation grâce à une outre reliée à une canule, grâce à un entonnoir à long tube²¹ ou grâce au clystère, *clyster*²².

A la fois un moyen curatif et prophylactique, la friction – *frictio* – peut être effectuée plutôt au moment de la rémission du malade, et de plusieurs manières en fonction de l'objectif à atteindre : énergique, douce, fréquente, modérée selon l'effet désiré. Celle-ci est précédée ou suivie d'une onction – *unctio* – sur toute ou partie du corps. *Frictio* et *unctio* peuvent être effectuées isolément ou en lien avec une hydrothérapie²³. La sudation et la transpiration, à l'aide de chaleur sèche ou humide, sont utiles dès qu'il y a excès d'une humeur nuisible ou pour soulager des douleurs rhumatismales²⁴.

Les cures thermales (différentes de la pratique du bain dans un but hygiénique et sportif) utilisent les propriétés des eaux minérales et des eaux de mer, froides ou chauffées, selon leur composition (soufre, alun, nitre, sel, bitume acide ou salé) et leurs vertus. Les modes d'applications de ces eaux sont divers : bains, douches, usage de la vapeur, boues, aussi bien administrées en boisson qu'en clystère. Ces cures permettent de traiter les névralgies, les douleurs de pieds ou de hanches,

19 Penso 1984, p. 416.

20 Penso 1984, p. 432.

21 Penso 1984, p. 424, 425, 432.

22 Krause 2009, p. 70.

23 Penso 1984, p. 425-426.

24 Penso 1984, p. 428-429.

les luxations, les fractures, les plaies, la tête, les oreilles, les yeux, les calculs, les maladies des ligaments et des tendons, les douleurs articulaires ou musculaires, ou de « dégager le ventre ». Le médecin spécialisé, *iatralipta*, administre des médicaments huileux utilisés en onctions et frictions avant ou après les bains²⁵.

L'état général du patient en rémission peut également être amélioré par la promenade « portée », la *gestatio* (litière, voiture, cheval, bateau), si ses forces et ses ressources financières lui permettent de s'offrir de tels moyens de locomotion. Ce traitement peut être remplacé par un simple balancement du lit²⁶.

La diète – *abstinentia* – consiste quant à elle à tenir compte de la valeur nutritive des aliments pour modérer l'alimentation afin de soulager le patient au cours de la maladie. Celui-ci ne doit prendre aucun aliment ou seulement ce qui est indispensable²⁷.

L'influence « morale » du médecin est utilisée pour rassurer le patient et améliorer son état : en calmant ses angoisses et en nommant la maladie, le médecin peut éviter d'aggraver les douleurs physiques par une souffrance mentale²⁸.

2.2. Méthodes thérapeutiques chirurgicales

2.2.1. Principe

Les méthodes thérapeutiques chirurgicales se distinguent des méthodes médicales par le fait qu'elles recourent à l'intervention sur le corps lui-même. La chirurgie est en effet la branche thérapeutique de la médecine qui guérit par l'intermédiaire de l'opération manuelle²⁹. Jusqu'à une période relativement récente, les formes et les noms des instruments utilisés par les chirurgiens sont pour la plupart similaires et issus des instruments développés par les gréco-romains³⁰. Ces instruments possèdent souvent deux extrémités utiles.

Les sources littéraires montrent que les Romains³¹ connaissaient les propriétés de certaines plantes utilisées en médication préopératoire. Pline évoque des boissons anesthésiques à base de suc de mandragore (*Histoire Naturelle*, XXV, 94, 150) ou de jusquiame (*Histoire Naturelle*, XXV, 17 et 35), tandis que Virgile cite l'opium obtenu par infusion de pavot (Virgile, *Géorgiques*, I, 79)³². Celse indique quant à lui une préparation mélangeant ces trois ingrédients (Celse, *De Medicina*, V), dont les substances actives seraient la morphine, l'atropine et la scopolamine³³. Cependant,

25 Penso 1984, p. 429, 430.

26 Penso 1984, p. 426.

27 Penso 1984, p. 426, 428.

28 Penso 1984, p. 431.

29 Penso 1984, p. 457.

30 Bliquez 1981, p. 17 ; Penso 1984, p. 461.

31 La pratique de l'anesthésie serait absente du corpus hippocratique : Bliquez 1981, p. 12.

32 *Perfusa papauera somno* : de Saint-Denis 1982, p. 4.

33 Penso 1984, p. 458.

ces recettes semblent avoir été d'utilisation peu courante : certaines sources précisent même qu'une des qualités du chirurgien doit être de ne pas se laisser infléchir par les cris de douleur de ses patients (Celse, *Med.*, 7, 4)³⁴. Des assistants et infirmiers – *ministri* – aidaient le praticien à maintenir immobile le malade durant l'opération³⁵.

L'absence d'antiseptique rend également risquées et dangereuses toutes les opérations que l'on considère aujourd'hui mineures. Les infections et les épidémies pouvaient en effet se propager rapidement sans stérilisation des instruments. Pour L. J. Bliquez, dans ces conditions, les chirurgiens devaient utiliser leur pouvoir de persuasion pour convaincre un patient de l'utilité d'une opération : des instruments luxueux ou impressionnants pourraient l'y avoir aidé³⁶.

Pour J. André, la séparation entre médecine et chirurgie était sans doute moins franche dans l'Antiquité que de nos jours³⁷. Être chirurgien ne signifiait peut-être pas se limiter aux opérations et inversement, le médecin a éventuellement pu prendre en charge les opérations mineures, comme la réduction de fractures légères et le pansement des blessures ou bien la chirurgie d'urgence dans les zones rurales³⁸.

2.2.2. Chirurgie des tissus

2.2.2.1. Saignées

La saignée, indiquée pour les maladies où il y aurait un excès de sang, consiste à trancher un vaisseau sanguin à l'aide d'un scalpel – *scalpellus* – ou d'une lancette – *phlebotomum* –³⁹. Cette opération délicate n'est pas praticable sur tout le corps, mais seulement sur les bras, les tempes et auprès des malléoles. La coupure peut être utilisée à plusieurs reprises pendant quelques jours en l'ouvrant à nouveau. Le sang qui s'écoule peut alors être recueilli dans un récipient ou un bassin. Le saignement doit être interrompu en plaçant un bandage sur une petite compresse d'eau. L'usage des sangsues pour effectuer les saignées n'est pas établi⁴⁰.

Cette méthode peut être combinée à l'utilisation de ventouses – *cucurbita* ou *cucurbitula* – pour aspirer le sang ou l'humeur en excès (Celse, *Med.*, VII, 11). Il s'agit de coupes en bronze de forme conique dans lesquelles sont placées une mèche enflammée, le *linamentum ardens*. La ventouse est ensuite maintenue sur la peau jusqu'à adhérence, générée par la différence de pression due à la consommation de l'oxygène. Si la peau a été scarifiée, la ventouse attire du sang ; dans le cas contraire, il se forme une ampoule (*spiritum*). Les ventouses en corne auraient possédé une petite

34 Bliquez 1981, p. 12 ; André 1995, p. 66.

35 André 1995, p. 68-69.

36 Bliquez 1981, p. 12-13.

37 André 1995, p. 66.

38 André 1995, p. 66.

39 Bliquez 1981, p. 12 ; Krause 2009, p. 71, 77-78.

40 Penso 1984, p. 416, 422.

ouverture à leur sommet pour une aspiration de l'air à la bouche⁴¹.

2.2.2.2. Tronc commun

Un certain nombre d'actes constituent un « tronc commun » aux différentes interventions chirurgicales. Ainsi, le traitement des plaies externes nécessite leur exploration pour effectuer leur nettoyage et l'éventuelle ligature de vaisseaux importants, la suture et l'éventuelle pose d'un bandage, suivis de soins pour réduire l'inflammation⁴². Lors du nettoyage, les bords des blessures peuvent être écartés grâce à des crochets – parfois appelés érignes – dont certains sont pointus ou aiguisés, les *hamuli* ou *hami acuti*, et d'autres à pointe émoussée, *hami retusi*⁴³. Pour explorer et nettoyer les plaies, le chirurgien romain dispose de tout un arsenal de sondes en forme de noyau d'olive plus ou moins pointus, les *specilla*, cités à de nombreuses reprises par Celse⁴⁴. Ces instruments présentent souvent une seconde extrémité utile, qui peut également être en forme de sonde, en cuillère allongée, en spatule ou en petit cuilleron circulaire⁴⁵. L'origine de ces instruments doubles n'est pas forcément chirurgicale, étant donné qu'ils servent aussi à la toilette dans la préparation de cosmétiques⁴⁶.

La lecture de Celse (*De Medicina*, VII, 19) montre que la ligature des vaisseaux serait romaine et non une invention d'Ambroise Paré⁴⁷. Les vaisseaux sanguins doivent être préalablement liés avec un fil avant d'être sectionnés pour ne pas provoquer d'hémorragie dangereuse lors d'une intervention. Ce type de ligature a théoriquement pu être pratiqué lors du traitement de plaies importantes. Après la ligature des vaisseaux, l'intérieur de la plaie pouvait éventuellement être brûlé pour cicatrisation avec un cautère en fer, le *ferramentum candente* ou *cauter* ou *cauterium*⁴⁸. La partie sonde des instruments doubles type *specilla* peut exceptionnellement servir de cautère si elle est chauffée ou à appliquer des médicaments⁴⁹. La suture réunit non seulement la peau mais aussi la chair sous-jacente pour éviter que la peau ne se déchire (Celse, *De Medicina*, V, 26)⁵⁰. En conséquence, pour pouvoir transpercer les chairs et particulièrement les tissus épais présent par exemple dans la paroi abdominale, J. S. Milne indique qu'une aiguille de section circulaire et lisse n'est absolument d'aucune utilité : une aiguille chirurgicale – *acus* – doit être aiguisée et de section triangulaire⁵¹. Comme fil de suture, Celse conseillerait la soie – *seta* – (Celse, *De Medicina*,

41 Penso 1984, p. 422-424 ; Krause 2009, p. 76.

42 Penso 1984, p. 465.

43 Bliquez 1981, p. 13 ; Penso 1984, p. 462 ; Krause 2009, p. 69.

44 Bliquez 1981, p. 12 ; Krause 2009, p. 78-80.

45 Monteagudo-Garcia 2000, p. 106-107.

46 Bliquez 1981, p. 13.

47 Penso 1984, p. 458.

48 Penso 1984, p. 466 ; Krause 2009, p. 68.

49 Bliquez 1981, p. 13.

50 Penso 1984, p. 461.

51 Milne 1907, p. 75.

VIII, 7), soit un poil rude appartenant au porc, au sanglier ou à la crinière de cheval⁵². Pour effectuer le bandage, il est préférable d'utiliser une bande de lin qu'on enroule en spirale en superposant les couches. La compression de la plaie par un bandage trop serré doit être évitée pour ne pas favoriser l'installation de la gangrène. De plus, le bandage doit de préférence être cousu (une aiguille ronde est suffisante) pour éviter des nœuds qui blesseraient la plaie par frottement⁵³.

2.2.2.3. « Petite chirurgie »

Les textes décrivent un grand nombre d'opérations que l'on pourrait aujourd'hui qualifier de « petite » chirurgie : ulcères invétérés, condylomes, membranes interdigitales, filet de la langue, cors aux pieds, cicatrices déformantes, polypes nasaux, tonsillectomie, fistules, ...⁵⁴.

La tonsillectomie consiste en l'ablation des amygdales palatines lorsqu'elles sont infectées : celles-ci sont accrochées à l'aide d'une érigne aiguisée (*hamulus acutus*) puis excisées au scalpel. Une autre méthode – aussi utilisée pour les opérations de la luette – consiste à utiliser une pince articulée munie de mors en forme de cuillères aux bords finement dentelés et de longues branches – *uvula forceps* – afin d'agripper ces parties et de prévenir les hémorragies. La bouche est ensuite lotionnée au vinaigre et un remède hémostatique appliqué (Celse, *De Medicina*, VII, 12, 2)⁵⁵. Des pinces plus petites, de la catégorie des *volsellae*, étaient utilisées sur le même principe pour retirer les polypes nasaux : leurs mors dentelés permettaient de saisir et tordre la tumeur en limitant les risques d'hémorragie lorsque le polype était sectionné à l'aide d'une fine lancette spatulée – *fer-ramentum actum in modum spathae factum*⁵⁶.

Plusieurs méthodes de traitement existent pour les fistules (canaux anormaux reliant plusieurs organes et permettant le passage de liquides physiologiques) : la plus simple à mettre en œuvre consiste à inoculer un médicament mordant puis agglutinant à l'aide d'un clystère ou d'une canule. Une autre méthode consiste à explorer la fistule à l'aide d'une sonde, inciser la peau à l'endroit le plus proche de son extrémité pour former un point de sortie, puis à faire passer un fil par ce « tunnel » toujours à l'aide d'une sonde, mais dotée d'un œillet. Les deux extrémités de ce fil sont ensuite nouées ensemble à l'extérieur du corps. Chaque jour, cette boucle de fil est pivotée sur elle-même de manière à ce qu'elle n'adhère pas à la chair et sectionne progressivement la peau au-dessus de la fistule. Enfin, une dernière méthode consiste à retirer une bandelette de peau au-dessus de la fistule à l'aide d'une double incision au scalpel. La blessure doit ensuite être remplie de charpie⁵⁷.

52 Milne 1907, p. 162 ; Penso 1984, p. 461.

53 Penso 1984, p. 459.

54 Penso 1984, p. 488.

55 Bliquez 1981, p. 14 ; Penso 1984, p. 490.

56 Penso 1984, p. 466 ; Bliquez 1988, p. 14.

57 Penso 1984, p. 487-488.

Les opérations pour extraire des traits ou d'autres projectiles nécessitent également l'exploration, le nettoyage et la suture des blessures : on ne reviendra pas en détail sur ces procédés ni sur les instruments utilisés déjà décrits ci-dessus pour se concentrer sur les spécificités. Un trait doit être retiré soit par l'ouverture qu'il a créé, soit par une incision pratiquée à l'aide d'un bistouri ou d'un scalpel à l'emplacement du point de sortie, s'il est enfoncé très profondément. La cuiller de « Dioclès » est un instrument muni de deux crochets recourbés, qui, introduit dans la plaie, peut être pivoté pour s'enclencher sous les barbelures et retirer le trait (Celse, *De Medicina*, VII, 5, 3)⁵⁸. Certains traits nécessitent des contre-ouvertures de part et d'autre du point d'entrée afin de sectionner les barbelures à l'aide d'une pince pour dégager le projectile plus facilement. Pour les plombs de fronde ou les cailloux, il faut ouvrir largement la plaie et les retirer avec une pince. Si le projectile est enfoncé dans l'os, il peut être nécessaire de déloger le projectile en le remuant à l'aide d'une pince à mors dentelés, dont la construction articulée et la longueur des branches permettent d'appliquer une pression considérable. Pour faciliter le dégagement du projectile, il peut être nécessaire de forer un petit trou dans l'os à proximité immédiate du projectile à l'aide d'un trépan⁵⁹.

Etant donné les risques que l'absence d'asepsie font encourir au patient, la chirurgie abdominale était plutôt confinée à la surface du corps ou aux aires accessibles par les voies naturelles. Jusqu'à une période assez récente, les patients nécessitant des opérations impliquant des incisions profondes n'avaient pas de recours⁶⁰. Ainsi, à l'époque romaine, les blessures profondes de l'abdomen ne permettent que peu d'espoir de survie. Les bords de la blessure doivent d'abord être écartés avec les doigts ou des ériges mousses pour vérifier l'état des viscères et les remettre en place. S'il existe la possibilité très risquée de suturer le gros intestin, une blessure de l'intestin grêle reste sans solution. Pour Celse (*De Medicina*, V, 16, 24), si d'autres viscères (rate, foie, poumon ...) sont touchés, il n'y a rien à entreprendre si ce n'est de couper la partie pendante. Il faut ensuite suturer l'épiploon puis le péritoine (respectivement un repli d'une fine membrane et cette membrane elle-même, séparant les organes intra-abdominaux) et enfin la peau⁶¹. Une hernie abdominale pouvait être soignée en incisant seulement la peau puis en remettant en place les intestins. Pour que la paroi abdominale cicatrise, il faut rafraîchir l'ouverture de la membrane qui a cédé au moyen d'un scalpel puis la suturer⁶².

2.2.2.4. Chirurgie des voies urinaires

Certaines interventions représentaient un véritable danger pour le patient. Les calculs rénaux ou vésicaux, en plus d'être très douloureux en l'absence de véritables analgésiques, pouvaient nécessiter des opérations risquées comme la « taille », incision pratiquée dans le pénis pour extraire les

58 Krause 2009, p. 71.

59 Bliquez 1981, p. 14 ; Penso 1984, p. 466.

60 Bliquez 1988, p. 15.

61 Penso 1984, p. 477-478.

62 Penso 1984, p. 478.

calculs bloqués dans l'urètre⁶³. Avant d'en arriver à de telles extrémités, des drains pouvaient être placés par les orifices naturels jusqu'à la vessie : ils prennent la forme de canules, les *cannulae*, ou d'un tube métallique plus ou moins courbe, *catheter* dit « femelle » ou « mâle »⁶⁴ dit parfois *fistula*⁶⁵. Le lithotome permet de passer par les voies naturelles pour casser les calculs à l'intérieur de la vessie pour l'éliminer plus facilement (Celse, *De Medicina*, VII, 26, 3). Une incision dans la vessie pouvait également être pratiquée pour extraire les calculs trop volumineux, mais les risques hémorragiques et de gangrène – *cancrus* – limitaient certainement la fréquence de cette opération⁶⁶.

2.2.2.5. Gynécologie et obstétrique

La plupart des grossesses et des accouchements se seraient déroulés sans le recours de médecins ou de médications jusqu'à l'arrivée des sages-femmes grecques. Les hommes auraient été écartés de la pratique gynécologique afin de ménager la pudeur des patientes⁶⁷. L'*obstetrix* et la *medica* ont également un rôle d'expertise juridique pour constater la virginité ou l'absence de grossesse chez les femmes ou les esclaves⁶⁸. Il est requis d'elles une droiture morale : l'interdit de l'avortement – sauf thérapeutique – est présent dans tous les traités médicaux et présent jusque dans le serment d'Hippocrate⁶⁹.

En cas d'accouchement difficile avec enfant mort-né ou de fausse couche, le *fœtus* devait être extrait pour sauver la vie de la mère. Il était parfois nécessaire de le décapiter, puis de broyer son crâne à l'aide d'une pince, et enfin retirer les fragments d'os à l'aide d'une pince. La césarienne aurait été pratiquée uniquement en cas de mort de la mère⁷⁰. Pour dilater le *cervix* et offrir un meilleur accès à des instruments de type curette utérine en cuillère, les Grecs et les Romains pouvaient utiliser un *speculum matricis* articulé et riveté à 2, 3 voire 4 branches, à écartement manuel ou autobloquant grâce à un pas de vis⁷¹.

2.2.2.6. Chirurgie de l'appareil circulatoire

La chirurgie vasculaire, réputée douloureuse, permettait de traiter les problèmes veineux tels que les varices ou les hémorroïdes. Les varices pouvaient être traitées « par le feu », auquel cas une incision était pratiquée au scalpel dans la peau, les bords de l'ouverture étaient maintenus grâce à

63 Penso 1984, p. 481.

64 Bliquez 1981, p. 16.

65 Krause 2009, p. 69.

66 Penso 1984, p. 481.

67 André 1995, p. 124-125.

68 André 1995, p. 129.

69 André 1995, p. 128-129.

70 Bliquez 1981, p. 14.

71 Krause 2009, p. 81.

deux ériges et un cautère mince était utilisé pour cautériser la veine atteinte. Une seconde méthode consiste à inciser la peau et détacher la veine de la chair sans la blesser à l'aide d'un scalpel et à la soulever grâce à un crochet mousse – *hamulus retusus* – pour enfin la découper. Un emplâtre agglutinant doit ensuite être posé une fois les bords de la plaie rapprochés (Celse, *De Medicina*, VII, 31)⁷². Quant aux hémorroïdes, après avoir accédé au *rectum* grâce à un *speculum ani*, elles étaient traitées par incision et / ou par ligature au fil à l'aide d'une pince à clamper, c'est-à-dire une pince conçue pour saisir un vaisseau et y arrêter la circulation du sang, d'un scalpel et d'une aiguille chirurgicale. Cette méthode pouvait prévenir des hémorragies trop importantes⁷³.

2.2.2.7. Chirurgie ophtalmologique

Très délicate et risquée, la chirurgie ophtalmologique nécessitait de véritables spécialistes et traitait de nombreuses affections. Les textes signalent notamment des interventions en cas de kystes palpébraux (dans les paupières), d'orgelet⁷⁴, de ptérygium⁷⁵ ou de lagophtalmie⁷⁶. Les cils incarnés peuvent être retirés en éversant la paupière sous laquelle ils poussent et en pratiquant une incision à l'aide d'un scalpel. Le poil peut ensuite être retiré à l'aide d'une pince⁷⁷.

L'opération la plus spectaculaire était sans doute celle de la cataracte, opérée à l'aide d'aiguilles pleines ou creuses. Le patient était attaché sur un siège et sa tête tenu par un assistant pour la garder immobile. Grâce à une aiguille assez pointue, l'*acus acuta*⁷⁸, le chirurgien perforait les deux tuniques superficielles de l'œil et abaissait la cataracte. Si celle-ci remontait immédiatement, il fallait la fractionner, toujours grâce à cette aiguille, pour qu'elle n'opacifie plus le champ de vision. L'aiguille doit être retirée en ligne droite. Un brin de laine enduit de blanc d'œuf était ensuite appliqué sur l'œil puis l'œil était bandé (Celse, *De Medicina*, VII, 7, 14)⁷⁹.

2.2.2.8. Chirurgie esthétique et réparatrice

Enfin, certaines opérations peuvent être qualifiées de chirurgie esthétique ou réparatrice. Cicéron rapporte le cas du fils de *L. Apronius* qui, obèse et ne pouvant plus se mouvoir, se serait fait retirer sa graisse (Cicéron, *Discours, In Verrem actio*, III, 22). Certains textes décrivent comment réparer un nez ou des oreilles mutilées et la procédure pour rapprocher les bords de la peau après avoir

72 Penso 1984, p. 483.

73 Bliquez 1981, p. 14 ; Penso 1984, p. 484.

74 Traitement par incision au bistouri, fomentation et onctions (Celse, *De Medicina*, VII, 2).

75 Découpe d'une membrane préalablement relevée grâce à une érigne aiguisée, *hamulum acutum*, à l'aide d'un scalpel.

76 Pour permettre à la paupière de couvrir et fermer l'œil exactement, une incision semi-lunaire pouvait être pratiquée sur la paupière pour susciter la production de chair supplémentaire (Celse, *De Medicina*, VII, 7, 9) ; Penso 1984, p. 485-486.

77 Bliquez 1981, p. 14.

78 Feugère et al. 1985, p. 38-43 ; Jackson et La Niece 1986, p. 119 ; Krause 2009, p. 72-74.

79 Penso 1984, p. 461, 486.

éventuellement excisé le cartilage qui peut faire saillie⁸⁰.

2.2.3. Chirurgie osseuse

La chirurgie osseuse aurait permis de traiter les traumatismes crâniens grâce à la trépanation ou encore les altérations osseuses comme l'ostéomyélite. Certains textes décrivent précisément les méthodes d'amputation et les techniques pour réduire luxations des articulations et fractures des membres.

2.2.3.1. Chirurgie crânienne

Selon L. J. Bliquez, la trépanation est une opération assez commune, puisque les Romains pensaient qu'en cas d'accumulation de sang due à un coup sur la tête, du pus allait se former⁸¹. En l'absence de fracture de l'os, une procédure permettait de percer un trou au moyen d'un trépan à arc pour évacuer le sang. En cas de fracture, si la zone lésée est de surface réduite, Celse préconise l'usage du *modiulus*, un trépan creux cylindrique à couronne terminale dentelée (Celse, *Med.*, VIII, 3), qui crée une perforation circulaire. Si la zone à traiter est plus étendue, une série de petits trous doit être percée sur sa périphérie à l'aide d'une tarière, le *terebrum*. Dans tous les cas, le trépan ou le foret doivent être régulièrement plongés dans l'eau pour éviter les échauffements qui brûleraient l'os et l'empêcheraient par la suite de cicatriser. Une fois les trous percés en prenant garde de ne pas endommager les méninges, les parties d'os intermédiaires doivent être cassées avec un ciseau – *scalper* ou *scalprum planum* – et un marteau pour ouvrir la boîte crânienne⁸². Après évacuation du sang, une lame métallique, le *meningophylax*, est placée sur le crâne pour protéger le cerveau (Celse, *De Medicina*, VIII, 3)⁸³.

Lorsque le nez est fracturé, il faut extraire les éventuels fragments de cartilage à l'aide d'une pince – *volSELLa* – et redresser le nez en utilisant la sonde d'un *specillum* ou les doigts pour introduire des linges dans le nez et le redresser⁸⁴.

2.2.3.2. Luxations et fractures des articulations et des membres

Luxations des articulations et fractures des membres nécessitent d'étirer la partie lésée pour être traitées. Cette extension s'obtient soit manuellement (praticien seul ou avec un assistant), soit à l'aide de dispositifs de suspension (échelle) ou d'appareillage (lit doté de sangles). Des planchettes de bois solidarises au membre démis au moyen de courroies permettent d'imprimer des mouve-

80 Penso 1984, p. 491-492.

81 Bliquez 1981, p. 15.

82 Jackson et La Niece 1986, p. 119 ; Krause 2009, p. 70.

83 Penso 1984, p. 467-468 ; Krause 2009, p. 81.

84 Penso 1984, p. 471.

ments à celui-ci afin de le remettre en place⁸⁵. En cas de fracture complexe ou ouverte, le membre doit être ouvert au scalpel afin d'extraire d'éventuelles esquilles d'os pointues à l'aide d'une pince de type *volsella*. S'il s'agit de fragments plus grands, l'usage d'une pince articulée de type *forceps* peut être nécessaire⁸⁶. Un *elevatorium* – ou élévateur à os – permet d'exercer un mouvement de levier pour remettre les deux parties fracturées de l'os dans le même axe⁸⁷. Les os fracturés peuvent avoir besoin d'être émoussés à l'aide d'une lime avant d'être réunis. Les chairs et la peau sont ensuite suturés avant d'être bandés. Le bandage, qui peut s'accompagner d'une gouttière en bois – *canalis* – ou d'une attelle faite à partir d'éclisses de bois reliées par des courroies, joue un rôle important dans le maintien des os, surtout si la fracture est proche d'une articulation (Celse, *De Medicina*, VIII, 5). Il vaut mieux multiplier les tours que de trop serrer le bandage pour éviter l'installation de la gangrène. L'attelle doit être laissée en place jusqu'aux deux tiers du temps nécessaires à la consolidation de l'os⁸⁸.

2.2.3.3. Amputations

L'amputation était notamment pratiquée dans les cas de gangrène. Dans un premier temps, une incision était faite entre la partie saine et la partie malade à l'aide d'un bistouri, en empiétant impérativement sur la partie saine. Quand l'os est atteint, la chair saine est repoussée pour dénuder l'os sur une certaine longueur. Ce dernier est découpé à la scie chirurgicale, la *serrula*, le plus près possible de la chair saine et encore adhérente à l'os, puis poli à l'aide d'une râpe – *scalper excisorius* – ou d'une lime – *lima* – de manière à ne pas léser les tissus censés le recouvrir⁸⁹. Les muscles et les chairs sont ensuite ramenés sur l'os pour le recouvrir très exactement de tous les côtés (Celse, *De Medicina*, VII, 33)⁹⁰.

L'iconographie témoigne de l'existence de prothèses orthopédiques sous diverses formes : un vase grec conservé au musée du Louvre figure par exemple un unijambiste marchant grâce à un bâton long passant à travers les muscles de la cuisse⁹¹. Une mosaïque tardive conservée dans la cathédrale de Lescar (64) présente une scène de chasse, dans laquelle un archer ayant perdu un pied s'appuie sur une jambe de bois maintenue en place grâce au cerceau de bois qui la prolonge et enserme la jambe derrière le genou⁹².

85 Penso 1984, p. 468-471.

86 Krause 2009, p. 82.

87 Bliquez 1981, p. 14-15 ; Krause 2009, p. 70.

88 Penso 1984, p. 474.

89 Krause 2009, p. 75.

90 Penso 1984, p. 468.

91 Penso 1984, fig. 218.

92 Penso 1984, pl. L.

2.2.3.4. Chirurgie dentaire et odontologie

Le dentiste, ou *medicus dentium*, se servait d'un davier ou forceps dentaire – *forfex dentaria* – pour extraire les dents cariées ou les dents de sagesse, après les avoir préalablement détachées de la gencive à l'aide d'une spatule-sonde⁹³. Celse insiste sur le risque de dislocation de la mandibule, si l'alvéole est atteinte par la carie et que l'abcès de la gencive forme une fistule dans l'os (Celse, *De Medicina*, VI, 13 et VII, 12)⁹⁴. Avant d'en arriver à de telles extrémités, les dents cariées pouvaient être bouchées à l'aide de cire, ou de charpie et de plomb⁹⁵.

Les prothèses dentaires en or sont archéologiquement attestées sur des squelettes étrusques du VIe s. av. J.-C.⁹⁶, mais pour l'époque romaine, celles-ci sont uniquement connues par les textes. Il s'agit de renforcer les dents qui bougent en les liant avec un fil d'or à celles qui tiennent bien, voire de remplacer les dents manquantes par des dents artificielles (Celse, *De Medicina*, VII, 12 et Martial, *Epigrammes*, V, 43)⁹⁷.

93 Bliquez 1981, p. 13 ; Penso 1984, fig. 72 ; André 1995, p. 62 ; Krause 2009, p. 83.

94 Monteagudo-García 2000, p. 125.

95 Penso 1984, p. 325.

96 Monteagudo-García 2000, p. 122.

97 Penso 1984, p. 325.

CONCLUSION

Ce travail doctoral s'était donné pour objectif de traiter de *l'instrumentum* d'hygiène et de médecine en Gaule romaine suivant trois axes de recherche : améliorer la typo-chronologie, préciser les usages et mieux cerner les modalités de production et de diffusion.

Traiter des objets liés aux soins du corps, et plus particulièrement sur un territoire d'étude aussi vaste, constitue un exercice ardu tant le volume de la documentation archéologique est important, les données dispersées et disparates et les artefacts variés. La phase d'acquisition des données – qui a duré trois ans – a permis de réunir et d'inventorier un corpus de travail de 8066 individus répartis sur près de 2850 sites dans la zone étudiée.

La phase d'analyse de cette documentation a été très riche d'enseignements : elle a laissé entrevoir les nombreux apports que pouvaient susciter l'adoption de cette approche transversale par tripartition des catégories fonctionnelles, la reprise des contextes pour l'établissement de datations probabilistes pondérées et l'analyse des cartes de répartition.

Il a ensuite fallu faire des choix difficiles – et frustrants – puisqu'il n'était humainement pas envisageable de traiter toutes les données selon le même niveau de détail dans le temps imparti. Ces volumes ne parviennent pas à mes yeux à refléter tout le travail et les efforts fournis pour “mettre à plat”, combiner et développer les typologies des catégories qui n'ont pas été retenues comme cas d'étude.

Aux différentes questions posées, les analyses typo-chronologiques, les analyses contextuelles et spatiales effectuées dans le cadre des études de cas apportent malgré tout des réponses très concrètes et ouvrent de nouvelles perspectives de recherche.

C'est essentiellement grâce à la reprise des données de datation contextuelles combinées à l'étude typologique qu'il a été possible d'affiner les datations proposées pour les différents groupes, séries, types et variantes définies dans les classements.

Ainsi, dans le cas des strigiles, un système de classement par groupes a été proposé en fonction d'une combinaison de critères morphologiques hiérarchisés, principalement en fonction de la forme du manche. Ce classement, confronté aux datations contextuelles, a montré la succession et la contemporanéité des différents groupes.

Après quelques importations de strigiles en fer au dernier quart du II^e s. av. J.-C., les attestations deviennent plus nombreuses à partir de l'époque augustéenne. À cette période a lieu un changement technique d'importance : on trouve les premières attestations de strigiles en alliage cuivreux fabriqués en deux parties distinctes (manches et *ligulae*). Au même moment, on observe une diversification typologique : en plus du groupe II, de nouveaux groupes (I, IX et III) font leur apparition. L'étude quantitative et la datation probabiliste pondérée a pu montrer qu'à partir de l'époque augustéenne et jusqu'au dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C., les alliages cuivreux sont nettement privilégiés par rapport au fer pour la fabrication des strigiles, peut-être pour des questions techniques d'élasticité du métal. Le dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C. correspond au maximum de rejet observé dans l'ensemble de la zone d'étude. Les données matérielles viennent confirmer la démocratisation du strigile et le développement des pratiques thermales déjà perçus par les études architecturales et historiques à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. L'étude typologique croisée avec les informations contextuelles a également pu démontrer que les strigiles ont été utilisés jusqu'à une date plus récente que ce qui avait été proposé dans un inventaire récent : la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. L'étude a en effet mis en évidence l'existence de groupes caractéristiques de la fin du I^{er} s., mais aussi des II^e s. et III^e s. ap. J.-C. A la fin du I^{er} s. et durant le II^e s. ap. J.-C., il est possible de noter un changement dans les matériaux choisis pour la confection des strigiles : le fer est désormais privilégié. Ce phénomène coïncide avec l'apparition de nouvelles formes (groupes IV, V, VI et VII) qui pour certaines présentent des liens stylistiques et morphologiques étroit avec les strigiles thraces. Cela pose la question du vecteur de diffusion de ces objets et de leurs modèles, peut-être en lien avec l'armée.

Un rythme similaire peut être observé pour les autres catégories fonctionnelles détaillées. En ce qui concerne les cuillères-sondes, c'est en effet à partir de la période augustéenne que les effectifs croissent significativement pour atteindre un pic et un maximum de rejet dans le dernier quart du I^{er} s. ap. J.-C. L'étude des assemblages en contexte funéraire, croisé avec les informations typologiques, autorise à proposer un usage spécifiquement cosmétique ou pharmaceutique pour les types B, C et E, et un usage cosmétique, pharmaceutique et médical pour les types A, D, F, G et H. Bien que les types Riha C, E et G1 soient présents dans des contextes datés largement des deux premiers siècles, leurs périodes de rejet maximal peuvent être clairement situées au milieu et à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. À l'issue de ce travail, il semble que les types Riha A, B, D et F soient davantage caractéristiques du II^e s. Enfin, le type Riha H semble plus tardif avec une période de rejet maximal centrée sur le troisième quart du III^e s. ap. J.-C.

La situation est quelque peu différente dans le cas des spatules-sondes. Les types Riha D et "en lancette", plus précoces, sont présents en Gaule dès le I^{er} s. av. J.-C. Les types Riha E et Riha B sont caractéristiques du I^{er} s. ap. J.-C. La fourchette de datation du type Riha C est centrée sur le II^e s. ap. J.-C. Enfin, les types Riha A et Riha H appartiennent plus largement aux I^{er} et II^e s. ap. J.-C. L'étude des assemblages permet de proposer un usage spécifiquement cosmétique ou pharmaceutique pour les types Riha E, H et J et un usage cosmétique, pharmaceutique et médical pour les

types Riha A, B, C, D, en « lancette » et rectangulaire. Les spatules doubles semblent avoir une vocation strictement médicale. La rareté des curettes-sondes ne permet pas une analyse de leur répartition chronologique et spatiale pertinente, mais confirme paradoxalement leur caractère médico-chirurgical prédominant. Des usages cosmétiques détournés ne peuvent être totalement exclus dans le cas des sondes simples et des curettes-sondes, de nombreux usages chirurgicaux étant documentés dans les textes antiques.

Si la forme des tablettes à broyer perdure sur une durée de plus de cinq siècles, entre le I^{er} s. av. J.-C. et le début du V^e s. ap. J.-C., leur période de rejet maximal intervient entre la fin du II^e et le début du III^e s. ap. J.-C. L'étude de leur répartition dans les différentes provinces soulève des questionnements intéressants : il se pourrait que leur répartition soit en lien avec des habitudes cosmétiques régionales et / ou avec le commerce de pigments en Gaule Belgique. Dans les provinces où leur utilisation est moins attestée, d'autres objets ont pu remplir les mêmes fonctions, à l'instar de la province de *Britannia* où des "cosmetics sets" métalliques étaient en usage et le sont restés, même après la conquête. L'étude morphométrique des tablettes à broyer semble montrer qu'il existe deux formats assez distincts aux I^{er} s. av. et au I^{er} s. ap. J.-C. qui sont susceptibles de correspondre à la vocation cosmétique (pour les plus petites) ou pharmaceutique ou médicale pour les plus grandes. A partir du II^e et du III^e s. ap. J.-C., quand les rejets de tablettes à broyer atteignent leur apex, cette distinction morphométrique semble s'estomper progressivement.

Faut-il seulement voir dans les *coticulae* placées dans les tombes une allusion à l'adhésion à un mode de vie et un paraître « à la romaine » ? La récurrence du dépôt dans la tombe d'une *coticula* et d'un instrument double de la famille des *specilla* paraît confirmer leur association fonctionnelle. Si l'usage des tablettes à broyer semble majoritairement cosmétique, l'étude des mobiliers associés dans les ensembles clos funéraires ont montré qu'il ne faut pas a priori considérer cet objet comme un attribut systématiquement féminin. Dès lors, la valeur symbolique du dépôt de cet objet de la vie quotidienne reste à préciser.

Dans le cas des scalpels, la succession ou la simultanéité des différentes formes a pu être mise en évidence sur près de cinq siècles. Les données disponibles dans la zone étudiée et dans l'ensemble du monde romain démontrent une diversification typologique considérable au cours des I^{er} et II^e s. ap. J.-C. Bien que les manches de scalpels dotés d'une spatule/dissecteur constituent l'essentiel des découvertes sur toute la période étudiée, on constate à partir du II^e s. ap. J.-C. le développement de types spécialisés, terminés par un instrument alternatif au sein du groupe 2. Les études d'assemblages ont soulevé des questionnements sur la transmission des instruments et des modèles sur de longues durées ainsi que sur les modalités de constitution des instrumentaria chirurgicaux.

Ce travail pourrait être poursuivi dans de multiples directions. On évoquera ici quelques pistes.

Les données quantitatives des différentes catégories fonctionnelles pourraient être affinées en vérifiant une à une dans les dépôts et musées les nombreuses mentions dépourvues d'illustrations que le travail de dépouillement bibliographique a permis de repérer.

Il pourrait être pertinent d'effectuer un travail d'inventaire systématique dans certaines réserves muséales de provinces voisines afin de définir les profils typologiques pour celles-ci. Cela permettrait de repérer "en creux" des types spécifiques à la zone étudiée dans cette thèse et absents dans ces provinces.

Une autre piste consisterait à combiner typo-chronologie, étude spatiale et étude stylistique fine pour caractériser les différentes productions qui peuvent exister dans un même type. Ces productions devront être interprétées : s'agit-il de variantes réalisées au sein d'un même atelier par plusieurs artisans, d'évolutions successives ou de plusieurs centres de productions ? Ces questionnements pourraient être abordés par les études morphométriques, épigraphiques (pour les objets estampillés comme les strigiles) et stylistiques.

Par exemple, pour l'aspect stylistique, certaines cuillères-sondes, spatules-sondes et instruments à curettes appartenant à des types distincts comportent des caractéristiques communes dans le traitement des moulures. Ces traits morphologiques transcendant les types et les catégories d'instruments se retrouvent sur des objets distants de plusieurs centaines de km. Ce constat amène à s'interroger sur la circulation des modèles et la normalisation des productions dans l'empire. Une étude plus poussée des motifs et rythmes récurrents dans les séquences de moulures pourrait être entreprise pour les caractériser à l'aide d'un système de notation normalisé. Une spatialisation des données obtenues pourrait permettre de progresser sur les aires de diffusion des différentes productions.

Pour l'aspect morphologique, les variations de largeur, courbure, dimensions... relevées par exemple sur les strigiles ont-elles une signification sociale (genre, âge, catégorie socioculturelle...), relèvent-elles de variations dans les pratiques d'hygiène ou correspondent-elles simplement à différentes productions ?

A l'échelle de l'empire, il serait intéressant de croiser les données épigraphiques des estampilles présentes sur les strigiles avec les différentes formes pour recenser les artisans et leur production. Ce travail ne pourra se faire qu'en collaboration avec les acteurs de la recherche sur l'instrumentum inscriptum dans un cadre typologique harmonisé.

La qualité de finition des différentes productions est un indice permettant d'aborder des notions de coût des objets et donc le niveau de richesse et le statut des habitants d'un quartier.

Ce travail de thèse est à envisager comme une contribution à l'étude de l'instrumentum d'hygiène et de médecine ; il doit se poursuivre avec les catégories de mobiliers recensées dans le catalogue n'ayant pu voir leurs analyses achevées ici mais dont certaines sont déjà bien avancées. Nous espérons que les méthodes utilisées dans cette thèse auront montré leur pertinence sur de larges séries d'objets et que davantage d'études de mobiliers les utiliseront à l'avenir.

